
Digitized by Google

L'EUROPE

pendant le consulat et l'empire de

NAPOLÉON

L'EUROPE

pendant le consulat et l'empire de

NAPOLÉON

PAR

M. CAPEFIGUE

tome VII

BRUXELLES

WOUTERS, RASPOET ET Ce, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

8, rue d'Assaut

1842

L'EUROPE

pendant le consulat et l'empire de

NAPOLÉON

CHAPITRE I.

LES SCIENCES ET LES BEAUX-ARTS.

Application de la vapeur. — Théorie de la lumière. — Le gaz. — Le magnétisme. — Galvanisme. — La pile de Volta. — La chimie appliquée aux arts. — Les sucres. — La teinture. — Les sciences mathématiques. — Botanique. — Sciences historiques. — L'érudition. — La numismatique. — Histoire. — La chronique. — Publication des monuments. — Les beaux-arts. — Le musée Napoléon. — Transport des objets d'art de Rome. — Dépouillement de la villa Borghèse. — La peinture. — La statuaire. — Les écoles. — David. — Gros. — Girodet. — Gérard. — Les salons. — La musique. — Les grands maîtres. — L'opéra. — L'art de la danse. — Les modes.

1805 — 1806.

L'universalité formait le caractère de Napoléon; c'était là son type, et j'oserai dire son affectation. Sous la tente, lorsque les plus hautes conceptions de guerre viennent occuper et inquiéter sa pensée, l'empereur met un grand prix à se montrer au monde comme un esprit occupé d'arts futiles, de science et d'administration publique. Quelquefois un décret minutieux, sur un détail inconnu, est daté du champ de bataille la veille d'une victoire[1]; il semble que ces détails l'intéressent au milieu des plus glorieuses distractions; rien ne peut échapper à son œil d'aig e, comme pour dire aux derniers de ses fonctionnaires que l'empereur suit leurs actes, qu'il récompensera le bien et

[1] En 1812 le grand décret sur les théâtres fut daté de Moscou.



punira le mal. Lorsque tant de préoccupations politiques l'agitent, il suit encore avec sollicitude les progrès de la littérature et des arts. Plein des idées romaines du siècle d'Auguste, Napoléon voudrait avoir le sien; les médailles rappelleraient son règne, les monuments en attesteraient la grandeur; la peinture reproduirait ses traits antiques, et la statuaire les léguerait aux âges reculés avec le manteau impérial, à côté des césar et des auguste.

Les sciences méritaient alors l'attention sérieuse de la génération par des progrès utiles et féconds et des découvertes destinées à changer la face du monde. La théorie de la vapeur n'était pas une nouveauté dans son idée primitive; depuis le XVI[e] siècle on savait la force de la compression éclatant comme la foudre; il n'était pas un écolier de physique qui ne fît l'expérience de l'impétuosité avec laquelle s'agite l'eau bouillante dans une chaudière. L'application de cette théorie avait été faite déjà à des machines, et sous le vieux nom de *pompes à feu* on avait employé ce levier puissant. Dès le commencement de ce siècle, il apparut tout à coup une théorie d'application plus vaste sur l'usage matériel de la vapeur; si les machines s'agitaient par la puissance de cet immense mobile, les barques et les vaisseaux pouvaient recevoir de cet agent une impulsion régulière. Avant même que les Anglais et les Américains, et que Watt eût apporté en Amérique sa découverte, quelques Français avaient essayé l'emploi de la vapeur sur de simples barques au canal de l'Ourcq [1], elles avaient complétement réussi; l'action s'était produite avec une force et une précision remarquables.

Le gouvernement ne prêta qu'une faible attention à une découverte qu'il traita de folie et de charlatanisme [2]. Le défaut de l'empereur était malheureusement de ne pas comprendre les idées qui n'étaient pas siennes. Ce génie, trop habitué à se replier sur lui-même et à méditer ses propres conceptions, ne croyait pas à la grandeur des pensées en dehors de lui. Cette puissance motrice de la vapeur, qu'il dédaigna, aurait pu l'aider à accomplir son système d'agression contre l'Angleterre; si les petites barques de Boulogne s'étaient mues par la

[1] En 1802. Mais l'époque était trop distraite.

[2] Il est bon d'ajouter, en ce qui touche l'indifférence qu'on mit sous l'empire à l'application de la vapeur, que Fulton vint à Paris pour offrir cette découverte; elle fut repoussée par le conseil de marine, comme peu applicable ou au moins inutile; on m'assure que la délibération existe encore.



mécanique de Watt, l'armée de débarquement aurait opéré sans obstacle sur le littoral de la Grande-Bretagne; il n'y aurait plus eu de mer entre les deux côtes, la science aurait jeté ce pont gigantesque, que l'imagination de l'empereur avait rêvé plus d'une fois, comme le pont de l'Enfer du Dante. Dans l'histoire de Napoléon c'est une fâcheuse circonstance que ce dédain pour la plus puissante création des temps modernes; lorsque les générations futures, par le double développement de la vapeur et des chemins de fer, verront s'accomplir les destinées illimitées, lorsque le monde changera de face avec ses villes merveilleuses, ses vaisseaux sillonnant les mers, ses mille lieues franchies en quelques jours, il sera triste et fatal que le nom de Napoléon ne se mêle en rien à cette civilisation nouvelle, et qu'il ne paraisse aux générations futures que dans cette famille de conquérants qui ont fait marcher les siècles par leur épée.

L'école physique fut plus heureuse pour sa théorie de la lumière et ses études pour déterminer la réflexion des corps. On eut des instruments pour préciser l'action chimique de la lumière et de la chaleur dans les rayons solaires; on fixa l'effet des surfaces sur le rayonnement; par-dessus tout on parvint à mesurer la capacité de la chaleur par le calorimètre. La chimie également s'efforça de détacher les gaz avec une précision remarquable; on fit l'essai de ce magnifique éclairage, imparfait encore, et qui devait se purifier par l'usage. Il se faisait alors un avenir merveilleux pour les générations: la physique tendait à faire revivre les splendeurs des villes et des empires de Syrie et de Babylone. Viendrait un jour où les vastes cités resplendissantes de mille jets de lumière se déploieraient à travers les larges rues à colonnes, les places à portiques, les monuments, les temples, les jardins suspendus; quand viendrait ce temps, les villes seraient réunies les unes aux autres par des chemins de fer transportant les populations entières; la vapeur jetterait comme un pont sur les vastes mers entre les continents éloignés; temps fabuleux, que les générations nouvelles verront, comme un héritage de nos peines, jusqu'à ce qu'il arrive quelques-unes de ces catastrophes qui brisent les cités et ne laissent plus debout que quelques tronçons de colonnes ou quelques fragments de temples, comme on en trouve au désert parmi les ruines de Palmyre.

Si Napoléon avait dédaigné l'application de la vapeur et du gaz, il s'était épris comme d'une passion enfantine pour les effets du gal-

vanisme et de la pile de Volta; tout ce qui paraissait étrange, fantastique, était adopté par son imagination avec cet entraînant mysticisme qui le dominait; l'homme qui croyait à la destinée s'était jeté en enthousiaste sur les théories du magnétisme et de la pile de Volta qui semblait rendre un instant la vie aux corps inanimés; elle paraissait comme une certaine manière de résoudre le grand problème de la mort, et de pénétrer dans cette nuit sombre du tombeau. L'empereur établit un prix énorme pour la réalisation des doctrines du galvanisme [1]. Quelles causes donnent la vie? quelles causes en privent l'être créé? Étrange problème qui brise le cerveau toutes les fois que l'imagination s'y arrête pour en soulever le voile mystérieux. Napoléon ne vit dans les inventions physiques que des résultats fantastiques, extraordinaires : l'aérostat, le galvanisme [2], marcher à travers les nuages, remuer la tombe; tandis que les trois grands éléments de la civilisation future, la vapeur, le gaz et les chemins de fer, lui restaient encore inconnus dans les ténèbres de l'avenir, pour dominer une société qui ne serait plus à lui.

La véritable gloire scientifique de l'époque, parce qu'elle contribua puissamment à grandir les ressources du peuple, ce fut la chimie appliquée aux arts. Ici, des progrès réels furent accomplis; M. Chaptal [3] opéra des prodiges; il parvint surtout à perfectionner la confection des sucres dans l'analyse de toutes les plantes. Il fallait remplacer le produit de la canne des Antilles; on chercha dans le raisin, dans la figue, la substance sucrée, et on parvint à la cristalliser avec quelque bonheur; il fallait épurer la betterave, pénétrer dans les produits qui contiennent le plus de sirop, et ce fut là la gloire de M. Chaptal; ses théories utiles au peuple grandirent ses moyens d'existence; on eut du sucre de betterave, de l'eau-de-vie de pommes de terre, des substances nutritives pour les masses. De la vie de l'homme, M. Chaptal passa aux vêtements; les produits de la teinture manquaient à la France : elle n'avait plus la cochenille, ce beau vermillon, et cet admirable bleu que donne l'indigo : il fallait suppléer à tout par la chimie. On essaya d'abord la culture des plantes du tropique, l'essai échoua; la chaleur douce des Antilles manquait à cette famille si fra-

[1] Un prix de 10,000 francs fut d'abord proposé.

[2] Voyez *Histoire du galvanisme*, par M. Sue; Paris, 4 volumes in-8°.

[3] Voyez l'ouvrage de M. Chaptal, *la Chimie appliquée aux arts*, traduit dans toutes les langues de l'Europe, 4 volumes, Paris, 1806.

gile que le moindre froid brise et tue, comme le corps frêle d'une jeune fille poitrinaire sous le dur climat du Nord. La chimie appliquée aux arts fit des merveilles : elle permit les belles teintures, et remplaça ces colonies que la rivalité maritime nous avait enlevées; prodiges des temps exceptionnels de la guerre, ces produits devinrent un embarras pour le temps de paix; les industries qui suppléaient à la soude d'Espagne et de Sicile, au sucre des colonies, à la cochenille et à l'indigo, durent être frappées d'impuissance le jour où les mers furent ouvertes; il fallut alors les protéger par des prohibitions, aux dépens des consommateurs [1].

La physique s'occupa de l'analyse des acides et de la décomposition du sel marin, travaux considérables qui tuent l'homme; on eut la théorie des poudres fulminantes; on perfectionna le crayon et l'acier, les sulfures en les combinaisons gazeuses ; dans les recherches sur les carbures, on voulut même découvrir le diamant par l'analyse. M. de Morveau en fit l'expérience et n'obtint, en le brûlant, que de l'acide carbonique. Ce fut une vive dispute de science entre MM. Berthollet, Biot et de Morveau que cette analyse du diamant. M. Berthollet soutint que l'hydrogène dominait dans sa substance; M. Biot appuya cette doctrine en la modifiant; tandis que M. de Morveau voulut y trouver l'acide carbonique seul, et M. Clouet l'acier pur. Il y eut des analyses profondes sur les fermentations, sur les vins, sur les éthers. On mesura l'atmosphère. L'histoire des minéraux s'agrandit, car les savants pénétrèrent jusque dans les entrailles de la terre pour découvrir ces palais de cristal, ces veines de porphyre, ces volcans qui jettent le feu, les sels, les charbons, les terrains primitifs; et c'est ce qui grandit les études géologiques. Cuvier se posa le premier à la tête d'une grande école qui sépara les terrains primitifs et les terrains secondaires; on disserta sur les volcans, sur les fossiles. Vinrent aussi les théories et les hypothèses sur la création; l'esprit philosophique avait jeté mille préjugés sur la géologie de la Genèse, et ces préjugés existaient encore trop puissants pour que la théorie entière pût naître et se développer. Il y eut des études imparfaites jusqu'à ce que Cuvier osât donner à l'histoire de la création cette démonstration religieuse et scientifique qui ouvrit une voie féconde et nouvelle.

[1] Tous les exposés de la situation de l'empire par les ministres disent cependant que ces moyens réussirent presque entièrement : cela était inexact.



De la formation de la terre on passa aux sciences naturelles, aux études de l'être animé. Peu de découvertes avaient été faites depuis les résumés de Buffon ; cependant on put décrire quelques nouvelles espèces de gibier de l'Australie, qu'on avait répandues dans les bois d'Europe ; l'expérience avait réussi. Des études spéciales venaient de s'accomplir sur diverses familles d'animaux ; l'abeille avait été étudiée par un modeste naturaliste [1] ; un savant italien découvrait un instinct merveilleux dans la chauve-souris : privés du sens de la vue, ces animaux se dirigeaient le jour par le sens du toucher répandu sur leurs oreilles et leurs ailes. On venait également de définir la faculté qu'avaient les polypes à bras de reproduire leurs parties coupées ; cette faculté s'étendait aux écrevisses, aux salamandres et à la limace. De plus larges études avaient expliqué la léthargie profonde de certains animaux, tels que les marmottes, les loirs, passant la saison froide dans les montagnes sous la neige [2], léthargie qui suspendait la respiration, la sensibilité et même la digestion. L'académie des sciences venait d'étudier et de définir la faculté qu'avaient les vipères et les serpents à sonnettes d'étourdir et d'attirer les petits animaux dont ils font leur proie. M. de Humboldt et M. Geoffroy Saint-Hilaire avaient mesuré l'électricité de certains poissons qui engourdissent [3]. M. Geoffroy commençait alors ses théories sur les monstres ; il dissertait sur les animaux de la nouvelle Zélande, sur ce kanguroo découvert par le capitaine Cook, haut de six pieds, si disgracieux et si attentif pour ses petits.

M. de Humboldt avait parcouru le continent américain, et il donnait aux musées de Paris et de Berlin le résultat de ses longs et pénibles voyages ; tandis que MM. de Jussieu, Jaume Saint-Hilaire [4], de Candolle, étendaient la botanique au delà des limites fixées par Linné. Jamais les sciences naturelles n'avaient présenté de plus belles collections de sujets dans toutes les classes de la science : la botanique aidait l'agriculture ; on introduisait de nouvelles plantes, la patate douce de Malaga, le topinambour, le navet de Suède ; la culture de la

[1] Mémoires de l'Institut. Classe des sciences (1805-1806).

[2] Voyez *Essais d'observations pour servir à l'histoire des mammifères sujets à une léthargie périodique*, en italien, par M. Mangili.

[3] *Bulletin des sciences*, an XI ; *Annales du muséum d'histoire naturelle*.

[4] M. Jaume Saint-Hilaire venait de publier : *Exposition des familles naturelles, et de la germination des plantes*, 4 volumes in-8°.

pomme de terre prenait une immense extension et préservait désormais le peuple de la famine : utile et belle découverte, due aux expériences de M. Parmentier. On essayait la culture du coton, l'acacia déployait ses fleurs blanches et odorantes ; on plantait le pin maritime sur les dunes pour les fixer et les rendre productives. L'empereur favorisait toutes ces cultures nouvelles, source de richesse pour le peuple ; Napoléon aimait à récompenser les savants, autant pour sa gloire que pour l'utilité pratique de la science : il savait que cette protection serait un fleuron de plus à sa noble couronne.

Si les sciences naturelles étaient profondément étudiées, la chronique morale des hommes l'était également par les travaux historiques. On a vu que le premier consul avait supprimé, dans sa réorganisation de l'Institut, la classe des sciences morales et politiques; elle lui paraissait une institution vide de sens, un mot sans application, une collection de rêveurs, imitation des théophilanthropes, héritiers du bavardage scientifique. Cette classe avait été fondue dans l'académie des inscriptions, qui jetait quelque éclat sur l'érudition et l'histoire; elle était chargée d'abord de l'étude des écrivains grecs et latins, recherches trop oubliées pendant les temps orageux de la révolution française ; qu'étaient devenus alors les commentaires des Étienne, des Scaliger, des Casaubon? Le présent était trop immense pour qu'on s'inquiétât du passé ; l'histoire se faisait au jour le jour. Comme philologie, on distinguait la traduction d'*Hérodote* de M. Larcher : Hérodote, le grand chroniqueur des temps antiques. M. de Sainte-Croix venait de publier l'examen des historiens d'Alexandre ; on traduisait *Strabon ;* M. de Visconti expliquait la sculpture par les passages des auteurs grecs et latins. M. Gail, plus actif qu'érudit, donnait un *Xénophon*, et M. Clavier, le même magistrat que nous avons vu siéger dans le procès de Moreau, publiait un *Apollodore* remarquable par son exactitude. La philologie grecque comptait aussi deux fervents adeptes, M. Hase et M. Boissonnade, qui commençaient leur carrière d'hellénistes. Les corps scientifiques, comme toujours, s'étaient faits courtisans, et un des membres de l'académie des érudits, M. Petit-Radel, publiait, en inscriptions latines, les fastes de Napoléon [1], pour attirer sur lui un rayon d'or de la puissance souveraine.

[1] Ils portent le titre de *Fasti Neapoleoni magni*. Paris, 1806.

L'étude de l'art chez les anciens, si admirablement décrite par Winckelmann, trouvait un élégant interprète dans M. Quatremère de Quincy, le théoricien le plus fort, l'imagination la plus vive, l'ami de Canova, si capable d'apprécier les arts et les causes qui les font si grands. M. de Visconti donnait la main à M. Quatremère de Quincy dans l'étude de l'art appliqué à l'érudition; à l'aide de M. Millin, si remarquable dans la science des médailles, et de M. Denon, aussi bon érudit qu'artiste distingué, qui avait suivi le général Bonaparte sous les pyramides et au désert [1], on se familiarisait avec les antiquités; l'Orient avait été visité par Napoléon, et l'on s'efforçait à l'envi d'expliquer ses mystères. Les langues orientales recevaient une vive impulsion sous un homme éminent, M. Silvestre de Sacy. Les caractères typographiques de l'Asie sortaient de l'imprimerie impériale, sous M. Marcel, qui avait visité le Nil comme M. Denon. On publiait les livres des Sabéens, ou chrétiens de Saint-Jean; la littérature syriaque trouvait quelque développement; l'arabe vulgaire était éclairci par la chrestomathie de M. de Sacy. Un grand travail sur les Druses était aussi achevé par le savant orientaliste; on publiait *Aboulfeda* et des travaux remarquables sur la numismatique arabe [2]. Les antiquités persanes devaient beaucoup à Anquetil-Duperron; les ruines gigantesques de Persépolis, ces colonnes brisées, les énigmes des temps qui ne sont plus, ces débris sur lesquels les siècles ont passé, étaient aussi interrogés par M. Silvestre de Sacy avec une profonde persévérance. L'Orient plaisait trop vivement à l'imagination de l'empereur, pour que la science ne s'occupât pas des antiquités bibliques; l'esprit de critique du XVIIIe siècle dominait ces recherches, et *les Ruines* de Volney, son *Voyage en Égypte*, servaient de modèle et de type à toutes les productions de cette époque.

La géographie d'érudition trouvait de savants interprètes dans MM. Walkenaër et Malte-Brun; on publiait des travaux inédits sur la topographie du moyen âge, époque alors presque défigurée par une sorte de dédain superbe professé dans l'école philosophique. On connaissait tout, excepté la France; il n'y avait pas alors de travaux historiques sérieux et élevés; l'histoire était absorbée par la supériorité de trois ouvrages publiés à la fin du XVIIIe siècle : Hume, Gibbon et Robertson; l'école critique écossaise dominait, et avec elle les esprits sceptiques, qui

[1] Le cabinet de M. Denon offrait une des collections les plus précieuses.

[2] Voyez les mémoires de la troisième classe de l'Institut.

examinent froidement les faits, les jugent, sans descendre jusqu'à la couleur du temps, sans l'empreinte de l'époque que l'on veut décrire; et il se trouva même que cette érudition si remarquable dans les historiens anglais, et particulièrement dans Gibbon, fut dédaignée par les écrivains en France, de sorte qu'il ne resta plus que des travaux froids et didactiques, dépouillés de tous les feux d'imagination. Rien de plus vulgaire que les histoires écrites à cette époque; qui se rappelle encore les lourds volumes de Gaillard? travaux tout remplis de réflexions froides et sentimentales, philanthropie ennuyeuse sur de poétiques époques. Charlemagne, le moyen âge, comme François Ier, tout était également jeté dans un même moule : aucune différence ne distingue les deux temps, aucun caractère ne les sépare. Et le vieux Anquetil, qui fait de la philosophie et de la politique avec une conception terre à terre : il s'imagine qu'il a pénétré dans l'esprit de toutes choses, dans la Ligue comme dans le mouvement diplomatique de Henri IV. Une histoire de France pourtant lui fut demandée par les ordres de Napoléon [1]; M. Anquetil se hâta d'obéir au souverain; il fit un travail dans les proportions d'un abrégé, pâle, décoloré, où tous les temps sont jetés dans un même cadre; la chronique n'y est pas, la philosophie de l'histoire moins encore. M. Anquetil imprima à son œuvre un caractère mixte; il avait pris à la science de seconde main les faits sans couleur, et au XVIIIe siècle les jugements vulgaires et superbes des encyclopédistes sur les temps qui sont loin de nous.

L'empereur avait conservé un souvenir profond des études monastiques : élève des minimes à l'école de Brienne, il adopta avec empressement tout ce qui pouvait favoriser les travaux des bénédictins, le corps véritablement érudit du XVIIIe siècle. Napoléon ordonna de continuer la riche collection des historiens des Gaules, où se trouvent réunies les chroniques du moyen âge [2]. L'ancienne œuvre des bénédictins en était restée à Louis le Gros, l'empereur fit les frais d'une continuation sous dom Brial [3], débris de Sainte-Geneviève. On dut

[1] L'empereur confia ce travail à M. Anquetil, septuagénaire.

[2] La belle et grande collection de dom Bouquet.

[3] J'ai beaucoup connu dans sa plus extrême vieillesse ce dernier débris de l'école bénédictine; il me tendit la main, à moi, jeune élève de l'école des chartes.

Dom Michel-Jean-Joseph Brial était né à Perpignan le 26 mai 1743. A 18 ans, il embrassa la règle de saint Benoît, et prononça ses vœux en 1764, dans l'abbaye de la Daurade à Toulouse. Sur l'invitation de ses supérieurs, il vint, en 1771, à Paris, seconder dom Clément, resté seul chargé de continuer le *Recueil des historiens de*

achever les *Ordonnances des rois de France*, recueil précieux pour la législation et le développement des idées historiques ; il fut confié à M. de Pastoret. Puis, l'académie des inscriptions continua l'*Histoire littéraire*, où se trouve l'analyse froide, mais exacte, de tous les monuments contemporains, et on en donna la direction à M. Daunou. Enfin, les chartes et diplômes, réunis d'abord par M. de Bréquigny, et qui devaient comprendre jusqu'à l'époque de Louis XI, durent s'achever sous la direction de l'Institut. Napoléon, avide de toute gloire, saisissait avec empressement ce qui ressemblait à la protection que la vieille monarchie donnait à l'histoire du pays. Comme les préjugés s'opposaient à la reconstitution des ordres religieux, l'empereur voulait au moins que les générations pussent profiter des travaux commencés à travers les âges par ces savantes fondations.

Dans cette vue d'unir les sciences aux arts, Napoléon conçut le projet d'un vaste musée antique où toutes les collections seraient réunies. Il venait de faire transporter en France les admirables monuments de la villa Borghèse, riche collection dont on voit encore les débris à Rome : ces autels, ces tombeaux élevés, ces cippes, ces bronzes des empereurs, la *Vénus divine*, le *Jupiter Olympien*, les statues d'or et d'ivoire, les camées et les médailles, tout ce qui enrichit la villa Borghèse, qui se déploie sur les hauteurs de la place du Peuple à Rome. Les arts recevaient un développement non moins somptueux que les sciences ; l'école de David, si grave, si romaine, se modifiait elle-même; depuis le tableau du *Sacre*, David n'avait composé que le portrait du saint-père, avec sa figure vénérable et son regard d'ineffable candeur ; ce portrait fut un chef-d'œuvre bien au-dessus du tableau du *Sacre*, et le grand maître se surpassa : spectacle curieux sans doute que de voir le pape, la création la plus douce, la plus angélique, à la face de David, le régicide exalté, l'admirateur de Marat et de Robespierre ! Le saint-père ne dissimula pas qu'il sentit un certain frisson en présence de David; il eut peur [1] ; et David, à son tour,

France, et il eut part à la publication du douzième et du treizième volume qui parurent en 1786. La suppression des ordres religieux interrompit tous les travaux littéraires entrepris par les bénédictins. Lorsqu'il fut question de les reprendre, D. Brial, qui n'avait cessé de se livrer à l'étude de nos anciens monuments, se chargea seul de poursuivre la publication du précieux recueil de nos historiens, et il mit au jour le quatorzième volume en 1806; il coopéra aussi à la continuation de l'*Histoire littéraire*, commencée par dom Rivet, ainsi qu'aux *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du Roi*.

[1] Le saint-père le dit plusieurs fois à Canova.

bien qu'élevé dans l'idée sceptique, ne put s'empêcher d'un sentiment d'admiration en reproduisant les traits de cette figure si belle de résignation. La séance de ce portrait du pape ne fut pas un des miracles de fusion les moins curieux opérés par l'empereur; David préparait alors son tableau des *Sabines*, où de fortes études académiques se mêlent à une imagination plus vive et un coloris plus pompeux que dans le tableau des *Horaces*. C'est une belle étude du nu, où la manière du grand maître se révèle dans ses plus larges proportions.

Girodet accomplissait cette année la scène du *Déluge* : non point qu'il tentât de reproduire l'épouvantable cataclysme que Martynn seul a su peindre dans des proportions gigantesques, avec les monstres antédiluviens qui, les yeux fixes et la physionomie inquiète, regardent ce bouleversement du monde; Girodet peignit, dans le déluge, une scène isolée d'inondation, et cette scène est magnifique : le vieillard la bourse à la main, cet homme aux forces athlétiques qui soutient son père, sa femme et son enfant, lui-même comme suspendu sur l'abîme; tout cela conserve une pureté de contour, souvenir de la grande école. Gros se posait l'émule de Girodet dans son tableau de la *Bataille d'Aboukir*, mêlée où les caractères de peuple se distinguent comme en relief, sous les feux étincelants du soleil du Nil. Le cimeterre brille, les Turcs se dressent sur leurs chevaux arabes aux naseaux de feu; de loin en loin se montrent les étendards au croissant d'or et les queues ondoyantes des pachas. Ici les vieilles demi-brigades, les dromadaires, troupe improvisée par le génie de Bonaparte; ces hussards qui chargent sur le sable brûlant; ces physionomies noires aux yeux étincelants; ces costumes de soldats qui se ressentent de la vieille armée de Sambre-et-Meuse sont remarquables de couleur; les groupes sont parfaitement jetés, et le maître se révèle dans toutes les formes.

Gérard préparait son tableau des *Trois Ages*, inférieur à sa gracieuse *Psyché*, palpitante sous les baisers de l'Amour. Sa renommée devait grandir par sa *Bataille d'Austerlitz*, et la gloire de l'empereur devait laisser un rayon d'or sur la toile de Gérard. Certes, l'événement était assez magnifique pour que plusieurs renommées pussent en garder l'empreinte. Cette école jeune remplaçait les vieillards; Vien était mort pour l'art [1], avec le titre de restaurateur de la bonne école; et

[1] Vien avait alors quatre-vingt-dix ans. Le premier consul l'avait appelé au sénat



Greuze, peintre aux sentiments mélancoliques, terminait sa carrière plus qu'octogénaire [1]; comme Vien, il avait rempli la fin du XVIII[e] siècle de ses tableaux aux couleurs vives; la *Malédiction du père*, et la *Jeune fille qui a commis une faute;* et cet intérieur paternel, et ces enfants qui ressemblent à des boutons de rose éclos au pied des Alpes ou des Vosges. Greuze et Vien étaient l'école qui finissait; ils avaient inspiré David, qui lui-même avait produit Gérard, Girodet et Gros, alors au milieu de la vie. A cette époque, on commençait à parler de M. Ingres, dont la manière supérieure était vivement critiquée. Pour se faire remarquer, il fallait écrire de grandes pages de batailles; le général Lejeune reproduisait en traits rapides les gloires de l'empire. M. de Forbin s'essayait aux genoux de la princesse Pauline dans son talent gracieux de paysage et de décors [2]. MM. Debret et Thévenin retraçaient souvent, comme dans des bulletins vulgaires, la marche de la grande armée; peintres de circonstance, ils faisaient des estampes pour être ensuite exposées sur les quais et les places publiques; plus tard ils eurent les honneurs de Versailles : telles étaient la *Reddition d'Ulm*, la *Présentation des généraux autrichiens*, la *Prise de Vienne*, le *Passage du Danube*. Sorte d'imitation du genre de Lebrun, moins la hauteur de talent et le génie d'invention des remarquables victoires d'Alexandre. Que sont devenus tous ces artistes? que reste-t-il de leurs œuvres? Le génie seul de David, de Girodet, de Gérard et de Gros a survécu à travers ce pêle-mêle de maîtres qui brillèrent alors aux écoles. Le temps est la puissance qui sait faire la part à chacun.

Les sculpteurs furent bien rares; Canova restait à Rome dans son atelier, le plus beau palais pour lui. On ne comptait parmi les sculpteurs remarquables que M. Chinard et M. Oudon, qui ne produisaient que des bustes et quelques statues sans importance. Cependant on remarquait une œuvre dans les galeries du Louvre : c'était un

conservateur; puis, empereur, il lui conféra les titres de comte et de commandant de la Légion d'honneur.

[1] Greuze mourut le 21 mars 1805, dans sa quatre-vingtième année.

[2] Les peintres qui exposèrent au salon de 1806 avec quelque succès furent MM. Isabey, Hennequin, Thévenin, Lejeune, Vernet, Granet, de Forbin, Crepin, Valenciennes, Bertin, Ingres, Debret, Aparicio, Berthon, Roehn, Richard, Vanloo, Bergeret, Menjaud, Fabre, Monsiau, Taunay, Demarne, Huet, Duperreux, Bidault aîné, Bidault jeune, Robert Lefèvre, Barbier, Desnoyers, Saint; mesdemoiselles Lorimier et Gérard; madame Mongez.

athlète qui, de ses mains nerveuses, étranglait un lion en lui écartant les mâchoires ; l'auteur ne s'était point nommé, et son marbre fit une vive impression. On ne voyait alors dans les arts que la gloire de Napoléon, tous se disputèrent à l'envi pour dessiner des monuments triomphateurs, et l'on copia la colonne Trajane, ce beau tronçon que l'on voit à Rome, dominant la ville éternelle, non loin de la colonne Antonine. Le sénat conservateur avait décerné une colonne votive qui devait rappeler Austerlitz, comme le monument de Trajan rappelait le vainqueur des Germains et des Daces, sur d'admirables bas-reliefs.

Les tableaux des artistes, la sculpture des maîtres, occupaient moins cette génération distraite que les théâtres, la musique et la danse. Le goût si prononcé de l'empereur pour la musique italienne avait donné une certaine célébrité aux Bouffes, qui jouaient alors sur le théâtre de l'Impératrice. La musique italienne était vivement appréciée, quoique les maîtres ne fussent pas d'une grande renommée. La vogue de Cimarosa et de Paisiello était affaiblie, on l'avait usée sous le consulat. On chantait alors *le Cantatrici villane* de Fioravanti, la *Prova di un opera seria* de Gnecco. On conservait de Paisiello le joli opéra de *la Frascatena*, où se peignent les mœurs et les chants de Frascati et de la campagne de Rome sous les sources murmurantes de Tivoli. Cimarosa venait d'achever son *Matrimonio segreto*, qui rendit la vogue à la musique gracieuse, mélancolique et profonde du maître qui brilla si souvent à *San Carlo* de Naples, et à *la Scala* de Milan.

La grave académie impériale de musique ne descendait pas de sa majesté monotone : tantôt c'était *Hécube* qui pleurait sur les malheurs de sa race ; *Iphigénie en Aulide* arrachait des larmes aux grandes douairières de l'empire ; puis *Castor et Pollux*, *Nephtali*, et, par exception, comme pour distraire la gravité du lieu, on exécutait *la Caravane du Caire*, avec ses pompes du désert, ses chants de victoire, large symphonie de Grétry ; puis le *Figaro* de Mozart, musique toujours brillante et toujours jeune. A l'Opéra-Comique on se permettait plus de liberté ; on avait mille productions que faisait valoir le talent d'Elleviou ou de Martin. Les pièces nouvelles s'épuisaient, et on eut l'idée de reprendre les anciens opéras, en les faisant jouer par les célébrités du jour : manie puérile, qui ressemblait à de jeunes visages parés de vieilles modes. Alors furent repris *Richard Cœur de Lion*, où parut le fidèle Blondel, avec la tour obscure ; le tyran, duc d'Au-

triche, et le roi Richard à la croisade avec la plaintive romance. On revit *le Roi et le Fermier*, *Rose et Colas*, toutes ces bergeries du siècle de Louis XV et de Louis XVI, musique tendre et monotone qui ressemble aux sons de ces flûtes de bergers que Boucher a prodiguées dans ses tableaux roses et blancs, avec des moutons, des houlettes floquetées de rubans bleus.

Gossec, Méhul, grands maîtres comme l'était David pour la peinture, formaient la transition sérieuse pour arriver à l'école chantante de Boieldieu; gracieuse renommée qui alors commence à se montrer sur la scène dans les romances languissantes. Si Spontini conservait la musique vive et bruyante, à grand effet, Boieldieu donnait *le Calife de Bagdad* avant de partir pour son triste voyage de Russie, où le poussaient des chagrins intimes et des douleurs poignantes. Boieldieu fut dix ans perdu pour la France; la musique resta aux mains de Méhul, le mélodieux artiste, de Cherubini et de Lesueur. M. Berton écrivit la partition d'*Aline, reine de Golconde*, sur les fantastiques mœurs de l'Inde, avec ses palais et ses pagodes d'or, et son noble Français, « qui reçut au sein de la gloire et les myrtes et les lauriers. » La vogue venait à un artiste inconnu jusqu'à ce moment, ce Nicolo d'origine maltaise, d'une imagination moitié arabe et moitié italienne; ses vives compositions obtinrent plus tard un succès de mode dans les salons de l'empire[1].

L'opéra, les romances et la danse formaient la base essentielle de toutes les distractions du monde, véritable expression du caractère français après la guerre civile. La danse professée comme un art, exécutée comme un des agréments de la société, n'était plus alors seulement un spectacle sur une vaste scène avec les Vestris et les Gardel; la danse entrait dans l'éducation des jeunes filles, dans la vie des hommes, et l'Opéra n'était pas le seul théâtre où les ballets fussent exécutés. Chaque salon avait son théâtre, chaque réunion ses danses de caractère; un danseur à la mode comme un chanteur de romances était une réputation colossale. Trénis donnait son immortalité à une contredanse, comme Napoléon gagnait la bataille d'Austerlitz; une gavotte bien exécutée était un événement; lorsqu'on entrait dans un salon, le premier mot qu'on adressait au beau monde avide d'émotion, c'était qu'il y aurait une contredanse exécutée par

[1] Nicolo s'associa presque toujours au spirituel M. Étienne pour les paroles.



M. Lafitte, Trénis et quelques femmes de l'empire renommées pour l'art de danser une anglaise, une allemande ou une gavotte. Un danseur sautait à perdre haleine ; il devait contourner ses bras, jeter gracieusement sa jambe [1] ; une danseuse devait balancer amoureusement son châle, dessiner son corps sous sa tunique et sa robe de crêpe amarante. Le costume était admirable de singularité ; les hommes portaient les cheveux ras, et ils avaient des milliers de boucles qui pendaient sur le front. Comme on voit encore ces portraits de la première époque impériale, leurs cravates étaient vastes et leur menton pouvait s'y perdre facilement ; le blanc était de rigueur [2] ; puis venait

[1] Madame d'Abrantès conte tout cela avec beaucoup d'enthousiasme ; elle ne peut échapper à l'amour-propre de dire « qu'elle dansait bien. » Pauvre femme !

[2] Je donne ici la statistique des modes du commencement de l'année 1806 ; c'est un souvenir qui ne doit point disparaître.

Modes des hommes. — « Les spencers sont réputés d'un meilleur genre que les redingotes. Il faut, avec un spencer, une culotte neuve et des bas blancs, tandis qu'avec la redingote à rotonde boutonnée, on peut, outre la vieille culotte, mettre un mauvais gilet et de gros linge. Point de gilet sans une petite ganse. Il est aussi sévèrement prescrit d'avoir, à un habit, un collet pareil, qu'un collet de velours à une redingote. Le drap qui s'emploie en habits de la dernière mode, est d'un vert foncé qui diffère du vert-bouteille. Les poches en travers ont été adaptées aux spencers. Un spencer doit avoir un collet d'étoffe. On commence à substituer aux boutons blancs des boutons pareils, ou recouverts d'un ruban de soie assorti au drap. Beaucoup de chapeaux parés ont un plumet noir, et les chapeaux habillés, un plumet blanc. La ganse d'un chapeau habillé, d'un chapeau français, est d'acier ; mais la ganse d'un claque est une ganse noire façonnée.

Modes des dames. — « Les dames font faire leurs chapeaux parés un peu plus grands qu'à l'ordinaire. Il y a de ces chapeaux qui sur le devant portent une trentaine de petites plumes follettes, formant touffe. Ces plumes sont blanches sur toutes les couleurs de chapeaux.

» On voit au spectacle beaucoup de toques en velours de toutes les couleurs, toutes sans bord, et sans autre ornement qu'une plume, longue à la vérité, et fort belle. Cette plume, plutôt ronde que plate, est plantée précisément au-dessus du front, et sa pointe vient tomber jusque sur l'épaule gauche.

» A la taille de quelques robes de velours, on remarque de petites basques carrées, comme des corsets à la paysanne : ces robes sont lacées derrière, et les manches très-bouffantes, avec des crevés de rubans. Par devant, pour former le tablier, règnent trois lignes perpendiculaires de bouffettes de satin.

» Le genre espagnol a toujours la vogue pour les corsages et les emmanchures.

» Il y a des douillettes grises, des douillettes hortensia. La nuance hortensia, ou rose pâle, a toujours la vogue.

» Pour les collerettes, la mode des dents de loup est passée ou se passe ; on les porte en dentelle ordinaire, fort larges et toujours rabattues.

» Presque toutes les femmes portent une montre suspendue à leur cou ; longtemps ce fut sous la forme d'un colimaçon et d'une huître, à spirales ou raies de perles

un spencer sur l'habit au col monstrueux, qui engloutissait la tête; le haut des manches était large et à l'espagnole; l'habit était gros vert, large des basques; le gilet était long et montant; au-dessus se détachaient d'immenses breloques qui pendaient sur la culotte de casimir blanc pour le bal, et en velours à côtes gris pour la ville; le tout couronné de rubans qui pendaient sur le mollet; puis des souliers pointus, aussi pointus que le claque dont les élégants ornaient leurs têtes frisottées.

Ainsi étaient costumés Trénis, Garat le chanteur, tous ceux qui donnaient le ton à la bonne compagnie. Les femmes portaient des espèces de tuniques roides et à gorges montantes en formes de spencer, mélange des formes polonaises et espagnoles; leur coiffure était presque comme celle des hommes avec des papillotes dispersées par centaines sur le front; leurs toques étaient des espèces de casquettes avec des plumes qui retombaient sur les épaules; à la ville, elles avaient des capotes tellement vastes, tellement longues qu'elles ne pouvaient se parler qu'à une grande distance; le cachemire tenait une large part dans cette toilette, dont faisait aussi partie un sac dit *ridicule* avec fermoir d'acier; broderies en clous également d'acier qui reproduisaient deux cœurs enflammés percés d'une flèche, et d'autres symboles de galanterie ardente. Et cette génération que de cruelles épreuves devaient atteindre, que la tristesse devait flétrir, toute cette société de femmes jeunes et folles, que les rides ont aujourd'hui sillonnées, comme de larges ruisseaux de pleurs, toute cette génération

fines, sur un fond émail et or; aujourd'hui c'est une façon d'étui de lorgnette ou de vase.

» Les chaînes de montre en or et les pierres montées en breloques ne sont plus de bon genre; un petit-maître distingué porte un cachet à branches fines, en anse de panier, et une clef en trèfle, suspendue tout bonnement à un cordon de soie rouge ponceau.

» Parmi les broderies qui distinguent les nouveaux habits de grande parure, en homme comme en femme, on remarque les yeux d'argus et les queues de paon, argent et paillettes, sur un fond marron : on brode pour homme sur drap; pour les femmes, on n'emploie que du velours.

» C'est avec une culotte de peau de daim, boutons de même, et des bottes à revers, ou un pantalon de drap, large et point attaché sur le bas de soie; c'est avec un chapeau rond à forme haute, et un habit vert à boutons blancs, sur lesquels est dessiné un chien ou un cheval, la taille très-courte, le collet très-monté, les bras très-longs, qu'un jeune homme se fait admirer à pied sur la terrasse des Feuillants; ou à cheval, au bois de Boulogne. L'heure de la promenade est de deux à quatre. » (Modes de janvier à mars 1806.)

dansait avec frénésie; les plaisirs et les joies des festins, quelques lectures frivoles, les dissipations d'un monde jeune et ravissant; tout cela secouait leur vie, tout était bonheur parce que tout était à la victoire et à l'espérance. Plus tard viendront les fatalités de la défaite, les tristesses du désabusement; et ce sensualisme couronné de fleurs subira lui-même les infortunes et les déceptions de l'avenir. Napoléon n'eut pas seul les douleurs de l'exil; chacune de ces femmes mondaines porta avec elle-même le ver rongeur d'une jeunesse perdue, quand le glorieux empereur avait le cœur brisé sur un rocher brûlant. Que sont devenus tous ces débris d'une génération follement éprise d'ivresse, étourdie de la fortune? Question qu'on aurait pu adresser à une pauvre et noble femme qui consacra les derniers temps de sa vie à reproduire les époques de joie et de bonheur de la société impériale!

CHAPITRE II.

ÉCONOMIE POLITIQUE, COMMERCE ET AGRICULTURE.

Napoléon et les faiseurs de théories. — Les économistes. — L'école d'Adam Smith. — M. Say. — Système prohibitif. — Idée de liberté anglaise. — Idée pratique. — État du commerce. — Colonies. — Navigation. — Canaux. — Roulages. — Agriculture. — Méthode nouvelle. — La grande culture. — La division des propriétés. — Les céréales. — Les pâturages. — Question des approvisionnements. — Impôts indirects. — Les droits réunis. — Les douanes. — Les forêts. — La loterie. — Direction générale des postes. — L'enregistrement. — Fausse idée de Napoléon sur les finances.

1805 — 1806.

Napoléon n'avait aucune tendance pour l'idéologie; esprit éminemment pratique, il allait droit à la réalisation des idées applicables; la société lui paraissait un grand fait qu'il fallait accepter de la Providence; on devait la gouverner plutôt par l'étude réelle de ses besoins que par des systèmes vagues et généraux. De là, ses antipathies pour toute philosophie spéculative : en littérature, il aimait la précision énergique de Corneille; dans les sciences, les résultats éminemment positifs de Monge, de Berthollet et de Chaptal. Tout le reste, il le confondait avec la science vague, bonne tout au plus pour amuser les pédants et les niais : à quoi bon disserter sur ce qui ne recevait aucune application dans le développement des faits sociaux? L'épithète la plus dure qu'il lançait à un homme était celle d'*idéologue*. Au conseil d'État c'était un brevet d'incapacité. On doit concevoir que lui, l'homme de gouvernement fort et positif, devait peu s'abandonner à ce qu'on appelait les sciences économiques; il cherchait à bien gouverner les peuples, sans se jeter dans les nuageuses théories qui ne font que mettre en doute les éléments les plus simples de la vie sociale [1]. Napoléon calculait tout sur les réalités gouvernementales.

[1] Il fit plus tard en plein conseil d'État une sortie contre les idéologues; en politique il désignait ainsi MM. Cabanis, Volney, de Tracy et Garat.

Lorsque cet homme fort prit la direction des affaires publiques, diverses écoles d'économistes s'agitaient. L'école écossaise avait eu une certaine influence en histoire et dans les sciences; elle avait préparé, par la philosophie, la révolte des idées contre l'autorité; l'examen était désormais un admirable et terrible levier. Au XVIII[e] siècle un chaos de pensées éclate sur la société; l'école si dure, si inflexible, des économistes avait eu en France pour chef M. Turgot; sa théorie d'impôts reposait sur la terre, qui seule devait contribuer à la fortune comme aux ressources de l'État; M. Turgot, esprit hardi, bouleversa la vieille société; il remua le sol, en préparant l'abolition de ce qu'on appelait le privilége et l'exemption de la terre; l'impôt foncier fut son idée exclusive. Par contre, l'école anglaise fit reposer la richesse publique sur la circulation du numéraire, par l'application des facultés et du travail: travailler fut la loi qu'elle impose à tous les êtres organisés; dans cette société-machine, tout dut produire son contingent: or le produit suppose la consommation, le travail ne se vivifie que par l'homme de loisir, c'est par le balancement des classes élevées et des classes travailleuses que la consommation se met en rapport avec la production. Par le système de trop produire, l'Angleterre se condamnait à l'incessant besoin de remuer les peuples pour favoriser la surabondance de ses manufactures; sa théorie du travail par les machines exigeait un vaste développement de colonies, et les populations immenses de l'Inde; il fallait jeter partout la confusion pour inonder l'Europe de ses marchandises; ses traités politiques n'étaient plus que des traités de commerce.

Napoléon envisageait le système d'Adam Smith comme une utopie: il ne comprenait pas qu'on pût écrire des volumes pour n'arriver à aucun résultat matériel. Qu'est-ce à dire que ce mot vague, *richesse des nations?* De quoi se compose-t-elle? Quels en sont les éléments? Et l'on pouvait disputer indéfiniment sans s'entendre. Pour une tête à résultats, l'économie politique devait être flétrie d'une commune réprobation avec la philosophie spéculative [1]. En morale, Napoléon ne reconnaissait que les religions positives, il voulait des dogmes et point de disputes; en politique il voulait gouverner; en économie sociale, il ne connaissait qu'un système pratique immédiatement applicable à la propriété, au commerce, à l'industrie et à l'impôt. Aussi

[1] Toute la théorie de l'empereur reposa sur le système prohibitif.



les premiers livres de M. Say n'eurent-ils à ses yeux aucune valeur ; il le considéra comme un idéologue de l'école écossaise et genévoise ; il le confondait avec M. Necker pour l'administration, avec Benjamin Constant pour la politique ; il portait une répugnance instinctive aux écoles d'Édimbourg et de Genève ; il ne raisonnait pas cette répugnance ; c'était pour lui une question naturelle, une révélation de son esprit [1].

Le génie actif et préoccupé de l'empereur avait deviné que toute la question de l'industrie résidait dans la rivalité de la France et de l'Angleterre. Deux nations intelligentes, très-avancées dans les arts et la civilisation, devaient être en opposition constante ; toutes deux produisaient avec une ardeur égale dans de vastes centres de peuples ; elles devaient donc se trouver en concurrence sur tous les marchés : les machines simples et merveilleuses, le bas prix des capitaux, donnaient une supériorité réelle, incontestable à l'Angleterre ; le sol fertile de la France, son vaste territoire, la variété de ses ressources lui attribuaient un autre privilége ; ces deux nations en face l'une de l'autre ne pouvaient entrer que dans deux ordres d'idées : se rapprocher par une transaction commerciale, dans laquelle les intérêts seraient également appréciés et pondérés ; ou bien se jeter dans un système complétement hostile, c'est-à-dire absolument prohibitif. Des traités de commerce à plusieurs reprises avaient été essayés ; l'Angleterre y avait poussé de toutes ses forces, car elle trouvait toujours d'immenses avantages pour ses manufactures. Qui pouvait lutter avec la supériorité de ses machines? Dès ce moment elle jetait en avant les idées : « Laissez faire, laissez passer. » Toute son économie politique se résumait dans l'entrée libre de tout et pour tout. Elle n'avait rien à protéger et beaucoup à écouler.

L'empereur Napoléon, avec cet instinct des grands faits pratiques, proclama la théorie contraire ; l'idée prohibitive, adoptée par l'em-

[1] « M. Necker m'avait déjà vivement déplu lors de la campagne de Marengo. A mon passage, j'avais voulu le voir, et n'avais trouvé qu'un lourd régent de collége bien boursouflé. Peu de temps après, et dans l'espoir sans doute de reparaître avec mon secours sur la scène du monde, il publia une brochure dans laquelle il prouvait que la France ne pouvait plus être républicaine ni monarchique. Il m'appelait, dans cet ouvrage, l'homme nécessaire. Lebrun lui répondit par une lettre en quatre pages, de son beau style, et d'une façon très-mordante : il lui demandait s'il n'avait pas fait assez de mal à la France, et s'il ne se lassait pas, après son épreuve de la constituante, de prétendre à la régenter de nouveau. » (Mémoires de Napoléon.)

pire, sujet de longues méditations, n'était pas un système, mais une guerre [1] ; elle ne reposait pas sur des principes, mais sur le besoin de seconder en France le mouvement industriel pour l'opposer au développement inouï de l'industrie anglaise. L'empereur avait d'immenses armées, un système d'impôts sévères et facilement levés ; l'Angleterre avait pour elle l'industrie, la marine, les emprunts. La lutte entre ces éléments hostiles est remarquable dans l'histoire moderne, à mesure que ce temps-là s'éloigne de nous, cette lutte grandira dans les âges ; elle est un des plus vigoureux spectacles des temps modernes.

Il y a deux degrés dans le système prohibitif de Napoléon : d'abord, organisant les douanes d'après son idée, elles deviennent un instrument dans ses mains ; les tarifs sont durs, ils ne permettent l'introduction de certaines denrées qu'à des conditions inflexibles. Dans la seconde période, la marche progressive devient plus vive, plus impérieuse : le système prohibitif prend un développement politique inattendu ; comme c'est une guerre, il devient absolu et oppressif. Napoléon ne peut souffrir les marchandises anglaises, il les proscrit par son influence et par ses douanes ; il voudrait étendre cette prohi-

[1] Dans toute sa vie Napoléon a justifié par des raisons plus ou moins plausibles le blocus continental :

« Napoléon ne s'égara point dans une passion aveugle ; il savait le bien dont manquait la France ; la paix avec l'Angleterre était le but qu'il voulait atteindre. Mais elle prodiguait ses trésors pour soudoyer contre lui les armées de l'Europe, et ce n'était que par des victoires qu'il pouvait espérer de dominer la haine anglaise en soumettant ses alliés. C'est ainsi qu'il fut entraîné malgré lui à la conquête de l'Europe et au blocus continental. » (Mémoires attribués à Napoléon.)

« Il faut que le commerce anglais trouve tout le continent fermé, disait Napoléon, et que ces ennemis des nations soient mis hors du droit commun. Malheur à la ville qui, cédant à l'égoïsme du moment, trahirait la cause commune !... Il faut savoir souffrir avec courage, prendre tous les moyens de nuire à l'ennemi commun, et l'obliger à reconnaître le principe qui dirige toutes les nations du continent.

» Je me suis trouvé seul de mon avis sur le continent ; il m'a fallu pour l'instant employer partout la violence. Enfin, l'on commence à me comprendre, déjà l'arbre porte son fruit : le temps fera le reste.

» Si je n'eusse succombé, j'aurais changé la face du commerce, aussi bien que la route de l'industrie : j'avais naturalisé au milieu de nous le sucre, l'indigo ; j'aurais naturalisé le coton, et bien d'autres choses encore : on m'eût vu déplacer les colonies, si l'on se fût obstiné à ne pas nous en donner une portion.

» L'impulsion, chez nous, était immense ; la prospérité, les progrès croissaient sans mesure ; et pourtant les ministres anglais répandaient par toute l'Europe que nous étions misérables et que nous retombions dans la barbarie. Aussi le vulgaire des alliés a-t-il été étrangement surpris à la vue de notre intérieur, aussi bien que les Anglais, qui en sont demeurés déconcertés. »

bition sur les nations alliées ou amies, qui toutes pourtant n'ont pas les mêmes intérêts que la France, les mêmes mobiles, des moyens militaires aussi étendus. L'Espagne peut-elle se passer des produits anglais? L'Italie, Naples, la Suède, la Prusse, la Russie, ne sont-elles pas impérieusement soumises à des nécessités d'échange qu'on ne peut pas plus leur arracher que la respiration qui fait vivre? Ces idées prohibitives de Napoléon sont même trop avancées pour l'état industriel en France; le commerce se compose de deux éléments, la production du sol et les résultats de l'industrie; les produits naturels ont besoin d'être exportés; les vins, les céréales doivent trouver leurs débouchés à l'extérieur, à moins de condamner la propriété à devenir stérile; certaines industries dans lesquelles la France a la supériorité, telles que les modes, les fantaisies, cherchent dans le système d'exportation leur issue naturelle; elles périssent sans cela.

D'un autre côté, mille denrées sont nécessaires à la médecine, à la teinture : les cotons d'Orient, les bois des îles, les épiceries, tous ces objets entrent dans l'immense consommation d'un peuple de plus de 36,000,000 d'âmes. Sans doute le génie de l'empereur put faire des merveilles, mais on n'improvise pas les résultats de l'industrie, suite de longs efforts et d'expériences infinies; la chimie, cette grande magicienne, ne peut tout transformer sur-le-champ; il faut des sueurs et des veilles, un labeur incessamment renouvelé; et encore ces produits factices, imparfaits, brisaient les relations habituelles du commerce. Les colonies n'étaient plus une nécessité dans cet ordre d'idées; et d'ailleurs que pouvaient être les colonies sans une marine vigoureuse? Il n'y avait plus de commerce d'échange; les nations étaient obligées de se replier sur elles-mêmes, tandis que les croisières anglaises tenaient toutes les mers; la navigation était presque interdite, les efforts inouïs de l'empereur ne servaient qu'à favoriser quelques industries heureuses, mais sans résultats populaires; les denrées coloniales étaient d'un prix exorbitant, le sucre se payait jusqu'à 5 francs la livre, le café était hors de prix. En vain cherchait-on à faire partout des tentatives de culture exotique; on plantait le coton dans les provinces méridionales; les feuilles se développaient sans donner ces belles coques blanches qui tombent comme des flocons de neige aux plaines de l'Égypte. On avait essayé les plants de cafiers, les cannes à sucre secouées par l'ouragan des Antilles; presque tout avait avorté, à Naples, même à Cadix, et rien n'avait pu remplacer l'arbuste à

poivre, le thé des montagnes de Chine, et le giroflier aux fleurs suaves. La volonté de Napoléon avait trouvé des obstacles partout dans les lois éternelles de la nature, qui assigne ses produits et ses richesses à chaque climat [1].

Au commencement de l'empire, à cette époque où tout était gloire pour le souverain et pour le pays, on pouvait dire que la navigation était nulle ; aucun navire n'osait sortir du port sous le pavillon tricolore ; tout le commerce maritime se bornait dans le cabotage de côte à côte, ou par des neutres ; on échappait avec peine aux croisières qui se déployaient devant chaque rade. Une expédition aux Indes était un phénomène ; quand un navire, parti de Bordeaux, pouvait parvenir jusqu'à l'île de France, on conservait le souvenir de cette expédition comme une merveille de découverte, et le pavillon de Christophe Colomb, dans les terres d'Amérique, ne causa pas plus d'étonnement qu'un navire revenu de l'Indoustan dans la rivière de Bordeaux. Le Havre expédiait à peine quelques navires, fins voiliers, pour les colonies ; et encore les assurances s'élevaient jusqu'à 30 pour cent, tant le danger était menaçant. Il en était de même à Marseille pour les expéditions du Levant : ces beaux comptoirs de Smyrne, de Thessalonique, si riches, si féconds, n'avaient plus que de lointains rapports avec Marseille, l'opulente cité qui, dans les vieux temps, régnait maîtresse de la Méditerranée. La France était ainsi comme un corps plein de vie qui ne pouvait respirer ; un des éléments lui manquait, ses guerres n'étaient que des saignées qu'elle faisait au genre humain pour obtenir un peu d'air à ses larges poumons. Le système continental fut cette idée appliquée en grand.

Ce que Napoléon ne pouvait obtenir par la navigation maritime, il

[1] Napoléon avait de fausses idées sur les besoins et les produits coloniaux :

« Le droit d'entrée sur les denrées coloniales, disait-il, peut être augmenté sans inconvénient. On objecte que si le café devient trop cher, on prendra l'habitude de consommer de la poudre de chicorée, et qu'à la paix cette habitude nuira à la consommation du café de nos colonies : je ne suis pas touché de cette crainte. Il y aura toujours assez de consommateurs pour les denrées de nos colonies dans tous les pays sur lesquels pourra s'étendre le grand empire ; d'autant que, quarante-huit heures après la paix avec l'Angleterre, je proscrirai les denrées étrangères, et promulguerai un acte de navigation qui ne permettra l'entrée de nos ports qu'aux bâtiments français construits avec du bois français. Le charbon même et les milords anglais ne pourront aborder que sous pavillon français. On criera beaucoup, parce que le commerce, en France, a un mauvais esprit ; mais six ans après on sera dans la plus grande prospérité. » (PELET DE LA LOZÈRE.)

cherchait à le remplacer par la multiplicité des canaux, l'établissement de larges voies, et la faculté des roulages accélérés. L'empire était vaste, non-seulement par l'étendue de son territoire, mais encore par les rapports avec les alliés qui enlaçaient ses frontières; les côtes une fois interdites, il fallait établir une navigation intérieure, un système de transports, susceptible de préparer les échanges du nord au midi, des provinces les plus extrêmes. L'Italie avait de nombreux produits nécessaires à l'industrie en France; l'Espagne était dans la même situation; les huiles de la rivière de Gênes, les laines d'Estramadure, entraient essentiellement dans les éléments primitifs des manufactures; tandis que la France dut verser dans les deux pays, comme échange, les tissus, les articles de modes et les produits des fabriques de Rouen et de Lyon.

Un bon système de navigation intérieure devenait indispensable, et Napoléon traça lui-même sa vaste division de canaux et de routes. L'Italie devait s'unir à la France par le passage aérien du Simplon, avec ses ponts suspendus, ses grottes percées à vif; on sautait les Alpes à pas de géant, comme à d'autres époques on avait traversé le mont Saint-Bernard. Les canaux durent unir le Rhin et la Meuse, la Meuse à la Seine, la Seine à la Loire; par le canal des mers, conception de Louis XIV, le Rhône touchait à l'Océan. D'autres grandes œuvres durent encore compléter le système de navigation; on acheva le canal de Bourgogne, de Saint-Quentin; les travaux ordonnés par Louis XVI furent entièrement achevés à Briare; les ponts et chaussées reçurent d'immenses moyens et les employèrent avec une activité inouïe. Le système de roulage était fort arriéré, on s'efforça de suppléer à la navigation par mer; des compagnies furent formées : les marchandises purent être transportées d'une ville à une autre en quelques jours, au moyen de voitures légères. Les diligences reçurent aussi une certaine extension; le courrier mettait cent quatre-vingts heures de Paris à Bayonne, et les diligences plus de deux cent cinquante; le trajet de la poste fut réduit à cent vingt heures; on transporta les voyageurs dans des voitures plus larges; il se fit des arrangements pour que les diligences fussent servies par les maîtres de poste eux-mêmes. Les mers étaient à l'Angleterre, il fallait bien que Napoléon pût régner sur le continent.

L'agriculture, la force des États dans les idées de Napoléon, fut largement encouragée. L'empereur ne partageait pas les préjugés sur

l'utilité pratique de la division incessante des propriétés; la centralisation des terres lui plaisait comme celle du pouvoir; il savait que si la terre divisée produit plus dans tout ce qui tient aux récoltes de jardins, aux vergers, aux plantes légumineuses dans les environs des villes, la grande culture seule peut fournir à un plus bas prix les céréales, les prairies artificielles, l'éducation des bestiaux, les haras. Un riche propriétaire peut cultiver en masse; il a des capitaux, des instruments perfectionnés, des moyens d'obtenir à peu de frais les produits du sol; ses vastes terres lui servent à nourrir les bœufs et les moutons; il peut appliquer les méthodes nouvelles à la culture, faire des expériences plus larges, plus fécondes; le petit propriétaire n'a que ses sueurs à donner, que ses bras pour instrument; il dévore le sol; lui est-il possible d'élever des chevaux, d'avoir des instruments modèles, des charrues que traînent quelques paires de bœufs ou des chevaux nourris dans la ferme riche et opulente? Le petit propriétaire de terres divisées ressemble au possesseur d'un écu, stérile dans ses mains, tandis que le riche féconde des masses de capitaux.

L'idée de Napoléon était que le morcellement des terres devait produire tôt ou tard la pénurie des céréales, le manque des bestiaux, amener l'excessive cherté du pain et de la viande, les deux principes d'alimentation du peuple; tandis qu'en Russie, en Allemagne, la méthode de grande culture permet de donner les denrées à moindre prix. Napoléon traitait avec mépris toutes les théories de l'école agraire, et le code civil lui paraissait un instrument d'incessantes dissolutions qu'il allait bientôt arrêter par les majorats. Le seul remède, selon l'empereur, c'était qu'à côté des morcellements on régularisât le principe d'agglomération inhérent à l'homme. Chaque individu possède en lui-même un besoin de propriété qui tient à sa nature, et ce principe, il fallait le régulariser par l'institution d'une noblesse territoriale. Il y avait cela de remarquable dans l'empereur, qu'ennemi de la démocratie en principes, il était tout peuple pour le soin qu'il apportait au bien-être des masses : ainsi les questions dont il s'occupait avec le plus de sollicitude étaient celles des approvisionnements; il aimait à les discuter; plus d'une fois, en plein conseil d'État, il jetait les jalons d'un vaste système qui s'appliquerait à Paris et à la province; il voulait qu'en aucun cas le peuple ne pût manquer de pain, ni le payer trop cher. Rome et ses vastes greniers lui venaient à la pensée; il avait souvenir de l'Égypte et de la Sicile, d'où les consuls

et les empereurs tiraient les blés pour la subsistance de la ville éternelle.

Les idées des économistes sur l'impôt n'étaient point de nature à dominer l'esprit de l'empereur; tout ce qui restait vague lui était antipathique [1]; pour lui l'impôt n'était considéré que comme une source de revenus. Ces questions, il les examinait sous un double point de vue : la facilité de la perception, la régularité des revenus du trésor et les ressources du budget. Étranger aux idées hardies du crédit public, il ne pouvait trouver de ressources que dans le payement effectif des contributions. Depuis son avénement à l'empire, le système des droits réunis avait pris de l'extension. L'esprit de Napoléon n'était pas aux petits préjugés; et, quand il aborda dans son conseil la théorie de l'impôt, il alla droit à tous ses développements. Ainsi les économistes repoussaient les monopoles; l'empereur les rétablit pour le sel [2]. Cette perception était facile; on avait ici un revenu net; que lui importait d'interdire l'indépendance d'un certain produit ou d'empêcher la liberté des transactions? L'impôt est une gêne à quelque branche qu'il s'applique, le meilleur système consiste à obtenir le plus par les plus simples moyens [3].

[1] « Toutes les puissances m'envient mon système d'impôts, qui consiste à en avoir un grand nombre dont le taux s'élève ou s'abaisse, suivant les besoins, au moyen des centimes additionnels, comme la liqueur s'élève ou s'abaisse dans le thermomètre, en sorte que je peux me suffire, quels que soient mes besoins, sans recourir à un nouvel impôt dont l'établissement est toujours si difficile. »

(Napoléon au conseil d'État, Pelet de la Lozère.)

[2] Paroles de Napoléon au conseil d'État.

[3] Napoléon était un des grands partisans de l'impôt sur le sel.

« Le droit d'un sou par livre qu'on propose d'établir sur le sel n'est point suffisant; il faut porter tout de suite ce droit au taux nécessaire, pour n'être pas obligé d'y revenir et de donner à ce commerce une nouvelle secousse.

» On pourrait établir des entrepôts réels de sel dans tous les centres de consommation, en se réglant sur la géographie nautique de la France. Ce système fera craindre, dit-on, le retour de la gabelle : je ne sais qu'y faire; on ne guérit personne de la peur.

» Avant de supprimer définitivement le droit de passe aux barrières, qui donne 16,000,000 net pour les ponts et chaussées, il faudrait éprouver ce que produira le droit sur le sel qui doit le remplacer.

» Ce droit, fixé à deux sous par livre, produirait, dit-on, 40,000,000; s'il en était ainsi, on pourrait abandonner 30,000,000 aux ponts et chaussées; il faudrait que cette portion du produit fût versée directement par les receveurs dans la caisse de cette administration, au lieu de l'être au trésor public.

» Rien n'empêcherait d'augmenter le droit sur le sel en temps de guerre, surtout dans le cas de la perte d'une bataille. La nation a de l'énergie : elle aimerait mieux payer ces impôts chez elle que de risquer de les payer aux Russes ou aux Autrichiens.

Tout fut mis en régie, il n'y eut plus de fermes pour rien, même pour les subsistances et les fournitures de l'armée ; les compagnies furent liquidées et l'État substitué aux bénéfices des particuliers. M. Maret, le frère du secrétaire d'État, fut nommé chef de l'administration des vivres et du pain ; homme probe, mais d'une capacité limitée, il compromit plus d'une fois l'ensemble des services que l'industrie fournissait avec cette vivacité, cette promptitude de moyens que l'intérêt privé seul inspire. M. Français (de Nantes) fut mis à la tête de l'administration des impôts indirects, qui dut comprendre la direction générale des droits réunis, c'est-à-dire la taxe sur les boissons, sur les voitures, les cartes, les objets de luxe et de première nécessité, toutes choses soumises à son contrôle. Les droits réunis devinrent la plus vaste administration, avec un personnel immense, une armée de commis qui pressurèrent le peuple dans les campagnes, commencement de ce système d'employés qu'on jeta dans tous les recoins de la France agrandie. Ce fut pour l'empereur un moyen de récompenser ou d'attirer une foule d'existences qui restaient sans pain au milieu de la tourmente publique ; cette administration reçut une multitude d'émigrés, des gens de lettres, avec une position plus ou moins lucrative. Les recettes, les inspections, les entrepôts de tabacs, furent en partie donnés à une classe pauvre, mais élevée ; de là naquit ce peuple de solliciteurs qui vint tendre la main dans tous les ministères pour obtenir une position administrative, sous la protection de l'empereur. Des millions de pétitions se centralisèrent dans les salons de Paris.

En matière de douanes, Napoléon avait aussi des idées arrêtées ; repoussant tous les systèmes de liberté commerciale établis par les économistes, il appliqua sa théorie du système prohibitif dans toute son étendue ; sa ligne de douanes si vaste prenait à Anvers pour ne s'arrêter que dans la Toscane ; le royaume d'Italie n'était qu'une annexe de l'empire. Venise, la fille des mers, dut voir l'Adriatique se fermer sous ses pieds. Ce système pouvait-il durer ? Le com-

» On pourrait dire, dans le préambule de la loi qui établira ce droit de deux sous par livre sur le sel, que c'est à cause de la guerre ; qu'en temps de paix le taux ordinaire sera de six liards, 600,000,000 de revenus doivent suffire à la France en temps de paix.

» Si la suppression du droit de passe est un passe-port nécessaire pour faire admettre le droit des aides et le droit sur le sel, il faut s'y résigner. Le fait est qu'on a toujours crié contre ce droit de passe. Le tribunat et le corps législatif ont été d'accord pour en demander la suppression. » (Pelet de la Lozère.)



merce maritime était si peu considérable, que les douanes devinrent plutôt une armée pour arrêter l'introduction des marchandises qu'un système de revenus et une source de produits; d'après le relevé de l'administration des douanes, on comptait plus de 35,000 employés (20,000 hommes armés), et les dépenses d'un tel personnel absorbaient la presque totalité du revenu. Le système prohibitif avait besoin de tout ce développement : les douanes protégeaient les manufactures; elles empêchaient la contrebande, autant que cela était possible avec un système de droits trop élevés. Quand le contrebandier trouve son bénéfice, il est assez hardi pour tout oser; les petits droits sont la meilleure protection contre la fraude, on ne s'expose pas pour quelques pièces de monnaie. La direction générale des douanes, toujours confiée à M. Collin de Sucy, formait un véritable ministère, avec un ensemble de bureaux aussi considérable que les finances; l'administration avait pour siége l'hôtel d'Uzès, et là commençait déjà le système d'entrepôt qui plus tard prit une certaine extension. Avec le système prohibitif les douanes devinrent un corps auxiliaire contre les manufactures anglaises.

Les forêts formaient aussi une administration générale sous M. Bergon; on avait renoncé à toutes les théories sur le défrichement des vieux parcs et des bois séculaires. Dans un sens limité le défrichement est utile à l'agriculture; s'il s'applique au contraire à une trop grande masse, le résultat est déplorable pour l'ensemble des produits; les vastes bois protégent l'humidité des terres, attirent les pluies fécondantes. L'empereur voulait créer une marine, se donner les moyens de construction pour ses flottes, et les forêts lui en serviraient d'éléments; les conservations durent embrasser les sapins des Alpes à la noire chevelure, les frênes dont le bois est si dur et si propre à la construction, le platane si facilement travaillé, et dont le bois tendre sert à tous les petits instruments de la campagne. L'administration des forêts devint une pépinière de vieux soldats, un moyen de récompenser leurs services. Napoléon connaissait ce qu'il fallait à l'armée; après l'activité des campagnes, le soldat ne devait point se jeter dans l'oisiveté et le repos; la garde des forêts lui préparait une vie active et salutaire; il ne quittait point son fusil ou sa carabine chérie; après avoir visité les champs de bataille, il parcourait comme garde les sentiers épais et les touffes d'arbres des Alpes, du Jura ou des Apennins; il y portait l'image et l'amour de son empe-

reur ; on le retrouva aux jours d'adversité défendant les Vosges et les Alpes avec ses agrestes habitudes et ses souvenirs belliqueux.

L'administration de la loterie offrait une large branche de revenus publics pour l'empire. Napoléon n'avait pas plus de tendance pour les idées philanthropiques que pour les théories économistes ; la loterie lui paraissait un impôt volontaire ; chacun étant libre de déposer sa mise, il fallait laisser une issue aux esprits aventureux qui aiment à tenter la fortune. Partant de l'idée que le jeu est inhérent à la nature humaine, l'empereur en concluait que l'habileté d'un gouvernement est de le surveiller pour qu'il ne tombe pas sous la main des fripons ; il n'avait point hésité à permettre les jeux à Paris, sans s'inquiéter de la moralité ou de l'immoralité d'une telle institution ; il prenait la société par son triste côté, admettant les passions qu'il ne pouvait empêcher. La loterie, établie sur des combinaisons variées, avait des tirages à Paris comme à Lyon, à Strasbourg, à Bruxelles, à Gênes, à Milan, et les chances pouvaient partout être tentées ; c'était un aliment offert au peuple pour lui jeter à pleines mains les espérances et les joies, cela l'occupait ; pour quelques petits lots il pouvait se faire des illusions dorées, les légendes de son sommeil. Puis, à cette époque de l'empire, à ce temps de fortune si merveilleuse, tous ne jouaient-ils pas à la grande roue qui tourne en aveugle ? La loterie était une sorte de supplément à l'ivresse, une de ces douces boissons qui endorment le peuple des halles, et Napoléon aimait ces distractions qui ne permettaient pas de s'inquiéter de questions politiques. A tout prendre, il aimait mieux un peuple occupé à gagner un terne qu'à discuter les droits de la souveraineté.

L'empire était une vaste machine d'employés sous un centre commun ; le système des directions générales avait prévalu ; il s'appliquait aux postes, création de Louis XI. Les postes, s'étendant sur un si vaste territoire, étaient devenues une portion considérable des revenus publics ; les employés étaient nombreux ; on dut à M. Lavalette leur organisation presque militaire ; les postillons, embrigadés par divisions, formèrent comme un corps de soldats, de telle sorte que dans les crises de la patrie on put y trouver plus d'un régiment de cavalerie, comme les douaniers eux-mêmes servirent à la garde des frontières et des côtes.

Les postes intelligentes et développées furent tout à la fois une utile institution pour le commerce, et un moyen de police pour l'en-

semble du gouvernement. Si la vigilance de l'administration obtint une grande régularité dans le service et la distribution des lettres, elle multiplia aussi les moyens d'investigation et de recherches secrètes que la police se permet dans un intérêt de conservation; ce qu'on appela le cabinet noir fut institué. Sous l'empire toutes les lettres étaient décachetées, on apportait les plus importantes aux Tuileries; l'esprit de Napoléon était rempli de petites susceptibilités, il aimait à pénétrer dans le secret des familles, à tout voir, à tout connaître : il ne se contentait pas des affaires générales, il voulait encore lire dans les sentiments privés. Tel fut le faible de l'empereur; le général Rapp, son ami, nous raconte comment il dut une disgrâce momentanée à la violation honteuse du secret des lettres[1]. La police des postes devint une habitude; on dut savoir que lorsqu'on confiait une lettre à l'État, elle était décachetée et commentée; à ce point que l'empereur disait, sans rougir, à la face d'un homme : « Vous avez écrit telle lettre;

[1] Voici le récit du général Rapp :

« Les généraux Reynier et Dames étaient en disgrâce : j'étais lié avec l'un et l'autre, et je n'avais pas l'habitude d'abandonner mes amis malheureux. J'avais tout fait pour dissiper les préventions de Napoléon contre ces deux officiers généraux, sans pouvoir y réussir. Je revins un jour à la charge au sujet de Reynier; Napoléon impatienté prit de l'humeur et me dit sèchement qu'il ne voulait plus entendre parler de lui. J'écrivis à ce brave général que toutes mes démarches avaient été infructueuses; je l'exhortai à la patience, et j'ajoutai quelques phrases dictées par le dépit. J'eus l'imprudence de confier ma lettre à la poste; elle fut ouverte et envoyée à l'empereur. Il la lut trois ou quatre fois, se fit apporter de mon écriture pour comparer, et ne pouvait se persuader que je l'eusse écrite. Il se mit dans une colère affreuse, et m'envoya de Saint-Cloud un courrier aux Tuileries, où j'étais logé. Je crus être appelé pour une mission et je partis sur-le-champ. Je trouvai Caulincourt dans le salon de service avec Caffarelli : je lui demandai ce qu'il y avait de nouveau. Il connaissait déjà l'affaire, il en paraissait peiné; mais il ne m'en dit pas un mot. J'entrai chez Napoléon, qui, ma lettre à la main, sortait du cabinet comme un furieux. Il me regarda avec ces yeux étincelants qui ont fait trembler tant de monde. « Connaissez-vous cette écriture? — Oui, sire. — Elle est de vous? — Oui, sire. — Vous êtes le dernier que j'aurais soupçonné. Pouvez-vous écrire de pareilles horreurs à mes ennemis? Vous, que j'ai toujours si bien traité! vous pour qui j'ai tout fait! vous, le seul de mes aides de camp que j'aie logé aux Tuileries! » La porte de son cabinet était entr'ouverte; il s'en aperçut, et alla l'ouvrir tout à fait, afin que M. Menneval, un de ses secrétaires, entendît la scène qu'il me faisait. « Allez, me dit-il en me toisant du haut en bas, vous êtes un ingrat! — Non, sire; l'ingratitude n'est jamais entrée dans mon cœur. — Relisez cette lettre (il me la mit sous les yeux), et décidez. — Sire, de tous les reproches que vous pouvez me faire, celui-là m'est le plus sensible. Puisque j'ai perdu votre confiance, je ne puis plus servir.— Oui, f....., vous l'avez perdue. » Je le saluai respectueusement, et m'en allai. (Mémoires du général Rapp.)

confiée à la poste elle a été décachetée, vous parlez mal de moi ; sortez, je vous exile. »

L'enregistrement, le timbre et les hypothèques grandirent considérablement le revenu public ; à chaque budget cet impôt recevait un accroissement. Rien de plus tyrannique que les droits prélevés en quelque sorte sur les douleurs et les misères ; mais aussi rien de plus aisé que leur perception qui se rattachait à toutes les périodes de la vie : la naissance, la mort ; aux transactions les plus actives : l'échange, la vente, l'achat, le prêt et tout ce qui touche le commerce. Ces lois n'avaient rien épargné : le timbre fut doublé ; les droits restaient inflexibles, et le fisc dominait toutes les transactions ; M. Duchâtel conservait la direction générale de l'enregistrement ; un des auteurs de la loi sous le directoire, il en dirigeait l'application avec fermeté ; tout droit d'enregistrement privilégié était perçu avant les aliments des mineurs et des pères ; on aurait dit que c'était pour chaque citoyen une dette impitoyable qu'il contractait envers l'État. Les lois décidaient toujours favorablement pour la régie, et il n'y eut pas d'administration plus sévère dans la poursuite de ses droits, à ce point qu'elle les percevait doubles après le délai fixé pour leur exact acquittement.

Tous ces revenus publics étaient confondus sous l'expression de contributions indirectes. L'impôt direct s'appliquait à la propriété sur la terre par le foncier, les portes et fenêtres ; sur l'individu, par le personnel, et sur l'industrie, par la patente ; rien n'échappait ainsi au fisc, et sous ce point de vue l'empereur donnait à l'impôt une extension jusque-là inconnue. La révolution dans ses violences, le directoire dans ses désordres, s'étaient abstenus de grever le bas peuple ; la convention avait affranchi le prolétaire de tout impôt, en partant de l'idée que le luxe seul et le riche devaient supporter les charges publiques ; d'où l'abolition de toutes les taxes sur les denrées, le vin, et les objets de consommation ; on imposait les chiens de luxe, les chevaux, les voitures, les domestiques, les hôtels, la propriété foncière, parce que tous ces objets supposaient de l'aisance. L'empire partit de la base opposée, celle d'une égalité despotique ; on considéra comme le plus légitime impôt celui qui produisait les revenus les plus nets par la perception la plus facile [1] ; Napoléon ne chargea point trop la

[1] M. Gaudin, ministre des finances, a lui-même résumé les moyens financiers pour l'année 1806 ; c'est la meilleure pièce justificative :

terre; le foncier resta dans des conditions raisonnables, il se réservait ces ressources pour les guerres à sacrifice; puis on grandit l'impôt de centimes additionnels pour les besoins des départements. Ainsi, quand il s'agit de faire des offres de navires destinés à la flottille de Boulogne, les conseils généraux votèrent des centimes proportionnés; ce vote une fois donné prit un caractère de permanence; le trésor perçut presque toujours ce supplément sur les budgets, et le répartit à sa volonté selon les nécessités du service; et lorsque l'empereur, multipliant les levées d'hommes, eut besoin de ressources financières pour armer et équiper des masses de conscrits, ce fut encore l'impôt foncier qui supporta le fardeau de l'État.

« On s'occupa d'abord de l'apurement des exercices des 9, 10, 11 et 12. Un fonds extraordinaire de 60,000,000 (porté depuis à 70) fut jugé nécessaire pour en solder toutes les dépenses et pour fournir un supplément de 16,000,000 à l'an XIII (1805), qui avait eu à supporter des frais imprévus pour le mouvement rapide que l'armée avait dû faire.

» Il fut créé à cet effet, par la loi du 24 avril, pour 60,000,000 de *bons de la caisse d'amortissement*, à divers intérêts, remboursables en plusieurs années, à des échéances fixes, *sur le produit de la vente de domaines nationaux* dont cette caisse était devenue propriétaire par diverses opérations auxquelles on aurait pu reprocher de dénaturer son institution, si la modicité de la dette perpétuelle, à cette époque, n'avait pu justifier le peu d'importance que le chef du gouvernement attachait aux progrès de son extinction. Aussi la caisse d'amortissement ne fut-elle employée, sous son administration, qu'à mettre le trésor à portée d'appliquer à ses affaires des valeurs considérables en domaines, situés, soit dans l'ancienne France, soit dans les pays réunis, et d'autres objets qui ne pouvaient qu'avec le temps, mais qui étaient propres à servir de gages à des bons portant intérêt, et remboursables à époques fixes, sur le produit des ventes. Une rente de 9,000,000 au grand-livre fut de plus créée en 1806, au profit de cette caisse, pour ajouter encore à ses moyens. Le succès de cette opération fut complet, et les bons dont l'émission avait été autorisée par la loi, et qui ne furent émis qu'avec la circonspection convenable, n'éprouvèrent presque aucune perte dans la circulation.

» Le passé ainsi réglé, le gouvernement s'occupa de donner au plan dont les premières bases avaient été arrêtées l'année précédente, les développements dont il était susceptible.

» Une taxe somptuaire, qui avait été établie, avant l'an VIII, sur les domestiques et sur les chevaux et voitures de luxe, donnait lieu à des recherches fatigantes pour les contribuables et excitait des réclamations multipliées pour un produit médiocre. Elle fut supprimée à partir de 1807.

» En même temps la contribution foncière éprouva une diminution d'un million pour les départements du Piémont, en considération de la *vente exclusive du sel et du tabac* établie dans ces départements.

» D'un autre côté, la régie des *droits réunis* reçut une organisation complète par la loi du 24 avril.

» La taxe *d'entretien des routes* n'avait pu parvenir à se naturaliser en France. Elle

Cependant plus d'une fois la conquête porta ses fruits, jamais une guerre n'était terminée sans un subside. Après le traité de Presbourg l'Autriche dut payer 150,000,000 ; ces fonds, répartis d'abord en gratifications à l'armée, rentraient dans le domaine et dans le trésor privé de l'empereur. Comme les pachas d'Orient, Napoléon avait des coffres pleins de lingots qui formaient sa richesse particulière ; les caves des Tuileries étaient remplies de pièces d'or, comme le palais des califes dans les contes arabes, ressources immenses qui devaient pourvoir aux nécessités de campagnes nouvelles. C'était encore un des préjugés de l'empereur ; il ne savait pas que la richesse d'un pays s'établit par la circulation du numéraire ; un acte du parlement d'Angleterre suffisait pour un emprunt de 300,000,000, et lui, l'empereur, s'imaginait être riche parce qu'il avait quelque 20,000,000 dans ses caves.

La confiance publique agit sur les écus ; elle seule les domine et les dirige. Dans les mouvements de commerce et de banque ce n'est pas l'argent qui constitue la richesse, mais le crédit, l'exact acquittement de toute charge. En France, avec des impôts considérables, presque

excitait des rixes fréquentes et des plaintes continuelles. Elle produisait d'ailleurs à peine 16,000,000 applicables à sa destination (qui consommait annuellement 30 à 35,000,000), et l'opinion était frappée de l'idée qu'une somme infiniment supérieure était effectivement perçue au profit exclusif des fermiers.

» Cette taxe fut supprimée et remplacée par un impôt sur le sel, à l'extraction des marais salants, lequel n'avait rien de commun avec le régime justement abhorré de l'ancienne *gabelle*, et laissait à la vente la même liberté qu'auparavant.

» Depuis longtemps la taxe des lettres n'était plus qu'en proportion avec le prix du transport et avec les autres frais d'exploitation. Le tarif de ces taxes fut revu et réglé sur la base des distances parcourues.

» Enfin l'exploitation des salines de l'Est, qui n'avait pas jusque-là répondu aux espérances que l'on en avait conçues, reçut une forme nouvelle. La régie intéressée fut remplacée par une compagnie d'actionnaires formée avec un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans. Les conditions de ce bail furent calculées de manière à assurer au gouvernement les chances d'augmentation qui devaient naturellement survenir dans une si longue durée. Le *canon* annuel, évalué en *nature*, pour les cinq premières années, à 250,000 quintaux métriques ou en argent à 3,000,000, dut être revu tous les trois ou cinq ans ; et si le prix de vente avait excédé le taux actuel, ou que la fabrication eût été au delà de 500,000 quintaux, le gouvernement devait avoir la moitié de l'excédant.

» Un commissaire général fut placé près de l'administration de la compagnie, à Paris, pour suivre, à l'aide d'un commissaire particulier près de chaque saline, les opérations de ces établissements et assurer l'exécution des conditions du bail.

» Tel fut l'ensemble des dispositions consacrées, dans l'intérêt des finances, par la loi du 24 avril 1806. »

aucun service n'était exactement accompli : le corps législatif confectionnait le budget avec une certaine aptitude ; on balançait les dépenses par les recettes; puis Napoléon disposait de tous les revenus au gré de ses besoins ; l'intérêt de la dette publique n'était acquitté que lentement et successivement ; les fournisseurs n'obtenaient des ordonnances que selon le caprice des minstres ; les employés n'étaient payés qu'après une longue attente ; la magistrature avait souvent plusieurs mois d'arriéré, surtout aux dernières époques de l'empire ; les classements et les spécialités étaient arbitrairement bouleversés. Souvent, sans tenir compte du principe de l'impôt par la loi, l'empereur taxait une commune, ou bien, comme il le disait lui-même, il faisait rendre gorge à un fournisseur ; manière orientale de procéder. Quand Napoléon s'imaginait qu'un homme avait fait des bénéfices exorbitants dans une affaire, il tirait sur lui une lettre de change, souvent d'un million, avec ordre de la payer dans la quinzaine, sorte d'avanie à la façon des pachas. Une compagnie bien connue fut obligée de verser trois millions dans un seul semestre, et sans autre motif qu'un ordre du cabinet ; et l'empereur s'imaginait que cela était de l'économie et de la justice : fausse idée, car lorsque des traitants sont soumis à de telles chances, ils calculent leurs bénéfices en proportion ; comme ils sont exposés davantage, ils traitent avec les gouvernements comme les usuriers avec les fils de famille. Un pouvoir doit bien choisir, examiner, puis payer ; le crédit est en proportion de l'exact acquittement de ses obligations bonnes ou mauvaises.

Le système financier de l'empire eut donc plusieurs côtés vicieux ; oppressif par l'impôt qui s'étendit à tout, il ne procura que des ressources matérielles et dures sans inspirer aucune confiance ; on reçut beaucoup et on paya mal ; ce qui fit que dans les crises on n'eut d'autres ressources que les levées purement fiscales ; les centimes additionnels s'accrurent jusqu'aux deux tiers de l'impôt effectif, et l'arriéré, dans les derniers temps de Napoléon, s'éleva même, pour certains employés, jusqu'à dix-huit mois ; situation financière qui constate encore une fois cette vérité pratique : que la plus grande richesse d'un État, c'est le crédit ; et que le crédit repose sur deux bases : la confiance et l'exactitude.

CHAPITRE III.

RETOUR DE NAPOLÉON A PARIS, ACTES ET PROGRÈS ARISTOCRATIQUES DU GOUVERNEMENT.

Les corps politiques. — Vote du sénat, du tribunat. — Érection d'un monument public. — Changement dans le caractère de Napoléon. — Aristocratie. — Idée des grands fiefs. — Premier projet de noblesse. — Fiefs de Dalmatie, d'Istrie, de Plaisance, de Parme, de Masse et de Carrara. — Statuts sur la famille impériale. — Sépulture des empereurs. — Églises Saint-Denis et Sainte-Geneviève. — Fondation de l'université. — Actes de gouvernement. — Code de procédure. — Préparation du code de commerce. — La banque. — Disgrâce de M. Barbé-Marbois. — Les deux sociétés. — La république et le royalisme. — Ralliement des vieilles familles. — Mariages et alliances. — Les exils du faubourg Saint-Germain.

Janvier à mai 1806.

L'empereur quittait Munich, visitant en souverain féodal Stuttgard, Carlsruhe et Bade aux belles eaux ; il tint sa cour plénière sur sa route semée d'arcs de triomphe ; le canon retentissait partout ; les princes allemands accouraient à son lever pour recevoir ses ordres et recueillir quelques paroles de sa bouche impériale. En France, le même triomphe l'attendait, l'empereur, dans les provinces de l'Alsace et de la Lorraine : ses victoires inouïes, la paix conquise au pas de course, tout cela l'avait empreint d'un caractère héroïque, capable d'exciter l'enthousiasme ; des cris de joie éclataient ; le peuple se réunissait sur les grandes routes auprès des voitures de son empereur, lui présentant des couronnes de laurier tressées et des rameaux d'olivier ; imitant ainsi la multitude de Rome autour des chars d'Auguste, de Trajan et de Marc-Aurèle ; c'était comme une de ces scènes de triomphe reproduites dans les beaux bas-reliefs du Vatican ou de la villa Borghèse.

A Paris, les corps politiques se pressèrent avec autant d'ardeur autour du souverain ; plus il y avait eu d'incertitude, de doute et d'hésitation pendant la campagne, plus on se hâtait de témoigner son zèle et son dévouement ; le tribunat, semblant pressentir sa chute, voulait la prévenir par des flots d'adulations au pied du trône ; dans son sein des propositions enthousiastes furent faites ; M. Carion de Nisas, le tribun qui avait inauguré l'empire, avec son caractère méridional, étala les titres pompeux que Napoléon avait conquis pour le

présent et la postérité; il demandait donc : « qu'une colonne triomphale fût érigée sur une place publique qui porterait le nom de Napoléon : là, seraient gravées ses victoires; lui-même, le grand empereur, paraîtrait dans son costume antique; on frapperait des médailles, des jeux seraient institués, une fête perpétuelle annoncerait la gloire des armées et l'immortalité de leur césar. » Ce fut donc une pompe à la manière de Rome; on avait lu Tacite, ses annales, Pline le jeune dans son panégyrique de Trajan, et les harangues des corps politiques en furent le plagiat.

Le sénat ne voulut point demeurer en arrière sur la proposition du tribunat; quelques-uns de ses membres étaient allés remercier le prince de l'envoi des nobles drapeaux suspendus aux voûtes de Notre-Dame; sous la tente ils avaient félicité Napoléon de ses victoires, et de l'honneur qu'il faisait au sénat de l'associer à ses triomphes. Quand il apprit le retour de l'empereur à Paris, le sénat en corps vint le complimenter, et la parole de François de Neufchâteau fut plus adulatrice encore; l'encens brûlait et s'élevait en long tourbillon autour de cette couronne de lauriers brillante sur un front marqué par la victoire. Napoléon répondit avec convenance; sa parole fut modeste, il parla du peuple et de l'armée; il devait tout à la patrie, et c'était à la grande nation qu'il consacrait sa vie de prince et de soldat [1].

Cependant, à travers ses expressions de modestie, les hommes qui entouraient Napoléon s'aperçurent d'un changement complet dans ses manières et dans son attitude; à son départ, on sentait en lui le chef qui avait besoin de faire ses preuves sur le champ de bataille, et de gagner son sceptre par d'éclatants succès. S'il donnait dans la forme extérieure de sa parole quelque confiance à ses armées et par l'énergie de sa volonté une force à l'administration de son empire, on voyait

[1] On parla plus tard d'élever un monument par souscription à l'empereur; M. de Champagny, ministre de l'intérieur, écrivit au maréchal Kellermann à ce sujet; Napoléon n'aimait pas les souscriptions, parce que c'était un acte en dehors du gouvernement.

« Monsieur le maréchal, conformément à vos désirs, j'ai entretenu S. M. du monument que la société dont vous êtes membre projette de lui élever. L'empereur a été touché de cette preuve d'attachement de beaucoup de citoyens estimables, parmi lesquels il vous a vu avec plaisir, vous, M. le maréchal, également distingué par votre rang et par les services que vous avez rendus. Mais les principes de S. M. ne lui permettent pas d'accepter une pareille offre, quoique dictée par un sentiment libre, autant que pur, d'amour, d'admiration et de reconnaissance. Cet hommage de ses sujets, l'empereur veut le mériter par sa vie entière. Il ne consentira donc point à ce que de son vivant des monuments lui soient élevés par des particuliers. C'est de

pourtant qu'il avait le besoin impératif de justifier son pouvoir par quelques coups de fortune. A son retour, la situation avait changé; des prodiges s'étaient accomplis, et Napoléon avait surtout l'art de tirer d'un événement tout le parti possible; il le prenait et le tordait. On le vit donc plus monarchique, plus hardi, oser des actes qu'il se fût bien gardé d'essayer au moment où la victoire était incertaine, où tous les périls pouvaient gronder sur sa tête, il était en face des idées républicaines qui le surveillaient en murmurant; que pouvait ce parti après Austerlitz? quelle force pouvait résister à cet ascendant d'opinion publique qui entourait Napoléon? Par le fait en pleine possession de la plus haute, de la plus absolue des dictatures, le souverain pouvait tout oser, même une réaction contre les formes d'égalité [1].

En Allemagne, Napoléon avait déjà conçu l'idée d'une noblesse féodale en présence des vieilles familles allemandes, de ces mille blasons de race princière; l'empereur avait vu qu'il fallait opposer des illustrations nouvelles et les faire marcher au niveau. Les maréchaux, les officiers qui entouraient la tente sous l'aigle d'or, les membres du corps diplomatique français surtout se trouvaient souvent un peu humiliés des titres que les étrangers étalaient à leurs yeux; la Légion d'honneur avait commencé une noblesse dans l'armée, on devait

la postérité qu'il attend cette honorable récompense de tant de travaux. Après sa mort, les Français pourront reconnaître, par un hommage dont l'intention ne pourra être contestée, le bien qu'il aura fait à la nation qu'il gouverne, et dont la prospérité et la gloire, sujet continuel de ses méditations et de ses veilles, est aussi l'unique ambition et l'objet de toute sa vie.

» En vous transmettant ces intentions de S. M., que je vous prie de faire connaître à vos cosouscripteurs, je joins, M. le maréchal, mes regrets aux vôtres sur une décision si contraire à vos vœux, et je vous prie d'agréer l'assurance de ma haute considération.

» Paris, le 12 juillet 1806. » *Signé :* CHAMPAGNY. »

[1] Un premier message fut adressé au sénat; il constatait la disposition d'esprit de l'empereur :

« Sénateurs,

» Nous avons chargé notre cousin l'archichancelier de l'empire, de vous donner connaissance, pour être transcrits sur vos registres : 1° des statuts qu'en vertu de l'article 14 des constitutions de l'empire, en date du 28 floréal an XII, nous avons jugé convenable d'adopter : ils forment la loi de notre famille impériale; 2° de la disposition que nous avons faite du royaume de Naples et de Sicile, des duchés de Berg et de Clèves, du duché de Guastalla et de la principauté de Neufchâtel, que différentes transactions politiques ont mis entre nos mains; 3° de l'accroissement de territoire que nous avons trouvé à propos de donner tant à notre royaume d'Italie, en y incorporant tous les États vénitiens, qu'à la principauté de Lucques.

» Nous avons jugé, dans ces circonstances, devoir imposer plusieurs obligations,

l'accomplir par les rangs héréditaires dans les races. La correspondance de M. de Talleyrand indique plusieurs projets discutés en présence de l'empereur à Schœnbrünn, lorsque les unions princières furent résolues, à Munich, par le mariage du prince Eugène avec une fille de Maximilien, à Bade entre l'héritier du grand-duc et mademoiselle Stéphanie de Beauharnais; Napoléon comprit que le moment approchait où il fallait tenter l'œuvre. Il lui restait un doute sur les titres et la hiérarchie : une noblesse lui paraissait indispensable à son établissement monarchique, et quelles seraient les dénominations accordées à tous ses membres? en ferait-on un corps politique dans l'État, ou bien la noblesse serait-elle une simple distinction? Tout cela demandait à être mûri par l'empereur; les cessions territoriales que le traité de Presbourg avait réalisées permettaient de jeter un premier et large jalon pour l'édifice nobiliaire.

L'idée féodale de la création des fiefs vint d'abord à la pensée de Napoléon, toujours en souvenir de Charlemagne; son armée se composait de fiers paladins, de ces douze maréchaux, de ces pairs qui assistaient aux cours plénières en y déployant toute la majesté souveraine; la création de grands fiefs lui parut la première base indispensable pour l'établissement de son ordre nobiliaire; il fallait des feudataires à son empire. Les États de Venise avaient été réunis au royaume d'Italie; ce fut d'abord dans ces contrées que Napoléon établit ses terres du domaine, assez éloignées pour que jamais leurs possesseurs pussent être redoutables. Que seraient les ducs de Dalmatie,

et faire supporter plusieurs charges à notre couronne d'Italie, au roi de Naples et au prince de Lucques. Nous avons ainsi trouvé moyen de concilier les intérêts et la dignité de notre trône, et le sentiment de notre reconnaissance pour les services qui nous ont été rendus dans la carrière civile et dans la carrière militaire. Quelle que soit la puissance à laquelle la divine Providence et l'amour de nos peuples nous ont élevé, elle est insuffisante pour récompenser tant de braves, et pour reconnaître les nombreux témoignages de fidélité et d'amour qu'ils ont donnés à notre personne. Vous remarquerez, dans plusieurs des dispositions qui vous seront communiquées, que nous ne nous sommes pas uniquement abandonné aux sentiments affectueux dont nous étions pénétré, et au bonheur de faire du bien à ceux qui nous ont si bien servi; nous avons été principalement guidé par la grande pensée de consolider l'ordre social et notre trône qui en est le fondement et la base, et de donner des centres de correspondance et d'appui à ce grand empire; elle se rattache à nos pensées les plus chères, à celle à laquelle nous avons dévoué notre vie entière : la grandeur et la prospérité de nos peuples.

» Donné en notre palais des Tuileries, le 30 mars de l'an 1806.

» *Signé :* NAPOLÉON. »



d'Istrie, de Parme, de Plaisance, de Massa et de Carrara, si ce n'est des vassaux la face abaissée devant la majesté de l'empereur ? Il avait lu dans les vieilles chroniques que ce qui faisait la gloire de Charlemagne, c'étaient ses leudes, ses barons : Naymes, duc de Bavière, si sage, si fidèle à son suzerain ; le duc de Gascogne, les châtelains de la race méridionale de Montauban, Ogier le Danois, Roland d'Angers, Guérin de Gascogne, et tant d'autres preux qui assistaient à ses cours plénières et le suivaient dans ses guerres. Napoléon voulant donc imiter cet exemple, Neufchâtel, d'abord, lui offrit un beau lot de féodalité ; Clèves et Berg, un fief relevant de la couronne, principautés et duchés furent les premiers éléments de sa constitution nobiliaire. Il est curieux de voir avec quelle puissance et quelle habileté se manifestent les idées de leudes et de barons dans la pensée de Napoléon, comme dans celle du fondateur de la deuxième race ; et cela se conçoit, les situations étaient identiques : la féodalité était née d'un principe militaire, de la possession d'un territoire et de l'obligation de le défendre ; la création des fiefs n'était que la hiérarchie des rangs stabilisée par la terre, et les possesseurs deviendraient les plus fermes appuis pour la défense territoriale, comme ils l'avaient été sous la grande féodalité, lorsqu'à la semonce du suzerain, ils se rendaient sur le champ de guerre.

La hardiesse que donnaient à l'empereur les immenses succès d'Austerlitz le fit passer sur les principes d'égalité dans les statuts alors publiés sur la famille impériale. Ici commence le véritable livre d'or des Bonaparte ; c'est un code complet qui place la race de l'empereur sous une législation particulière ; la famille d'auguste n'a pas les mêmes lois que les citoyens ; elle n'est plus confondue avec la masse ; sa majesté rayonne au-dessus de toutes les familles, même pourprées. L'empereur est le maître et le tuteur de tous ses proches : il ne dispose pas seulement de ses enfants et de ses successeurs, mais encore de ses frères et de ses neveux, qui ne peuvent se marier sans son consentement ; et cette clause, que l'empereur insère dans les statuts, est tout entière dirigée contre Lucien et Jérôme ; l'un et l'autre se sont mariés malgré lui, et en le bravant. Jérôme a fui son frère, et l'empereur exige qu'il répudie immédiatement sa femme, car il lui destine une main princière en Allemagne. Napoléon est tellement préoccupé de cette dissolution du mariage de Jérôme, qu'il en écrit une lettre spéciale au pape Pie VII ; il lui dit : « Que Jérôme

a la tête un peu extravagante, et qu'il a contracté un mariage de jeune homme avec une protestante, et il prie le saint-père d'annuler cette union par les canons de l'Église [1]. » Lucien reste plus fièrement dans sa volonté, et son frère n'exerce sur lui aucune action domestique; il vit à l'étranger, sans rapport avec le chef de la famille. Que lui importent les statuts impériaux à lui qui a bravé Napoléon? Il continue à se dire l'auteur de la fortune de son frère; le 18 brumaire est son œuvre, il le fait retentir haut et Napoléon s'en affecte. Par les statuts signés après Austerlitz, l'archichancelier seul est chargé de recevoir les actes de l'état civil de la famille impériale, désormais réglée par le pouvoir absolu de Napoléon comme l'État lui-même; il est le chef suprême de tous ceux que la fortune ou la Providence a placés sous sa main.

L'empereur ne s'arrête point dans ces voies aristocratiques; génie historique, il embrasse les temps passés et l'avenir d'une même vue; comme il veut la postérité, il va fouiller les époques héroïques, et la basilique de Saint-Denis s'offre à ses regards [2] comme le temple

[1] « Très-saint père,

« J'ai parlé plusieurs fois à votre sainteté d'un jeune frère de dix-neuf ans que j'ai envoyé sur une frégate en Amérique, et qui, après un mois de séjour, s'est marié à Baltimore, quoique mineur, avec une protestante, fille d'un négociant des États-Unis. Il vient de rentrer. Il sent toute sa faute. J'ai renvoyé mademoiselle Paterson, sa soi-disant femme, en Amérique. Suivant nos lois, le mariage est nul. Un prêtre espagnol a assez oublié ses devoirs pour lui donner la bénédiction.

» Je désirerais une bulle de votre sainteté qui annulât ce mariage. J'envoie à votre sainteté plusieurs mémoires, dont un du cardinal Caselli, dont votre sainteté recevra beaucoup de lumières. Il me serait facile de le faire casser à Paris, l'église gallicane reconnaissant (déclarant) ces mariages nuls. Il me paraîtrait mieux que ce fût à Rome, ne fût-ce que pour l'exemple des membres des maisons souveraines qui contracteront un mariage avec une protestante. Que votre sainteté veuille bien faire cela sans bruit : ce ne sera que lorsque je saurai qu'elle veut le faire que je ferai faire la cassation civile.

» Il est important, pour la France même, qu'il n'y ait pas aussi près de moi une fille protestante; il est dangereux qu'un mineur de dix-neuf ans, enfant distingué, soit exposé à une séduction pareille, contre les lois civiles et toute espèce de convenances.

» Sur ce, je prie Dieu, très-saint père, qu'il vous conserve longues années au régime et gouvernement de notre mère sainte église.

» Votre dévot fils, » NAPOLÉON. »

[2] Le décret impérial, du 20 février 1806, sur les tombes de Saint-Denis, contient les dispositions suivantes :

Art. 1. L'église de Saint-Denis est consacrée à la sépulture des empereurs.

Art. 2. Il sera fondé un chapitre composé de dix chanoines chargés de desservir cette église.

Art. 3. Les chanoines de ce chapitre seront choisis parmi les évêques âgés de plus de soixante ans, et qui se trouveraient hors d'état de continuer l'exercice des fonc-

de la mort destiné à la sépulture des rois ; il a vu en Égypte les pyramides sous lesquelles dorment depuis des siècles les races des Pharaons ; il a voulu être couronné à Notre-Dame, et il s'est affranchi de tous les préjugés philosophiques qui pouvaient le jeter dans des idées sceptiques et railleuses ; Notre-Dame et Saint-Denis en France lui semblent deux monuments religieux et nationaux, parce que lui ne voit pas l'histoire par quart d'heure. Saint-Denis abrita la tête de Charlemagne ; ses vieilles chroniques racontaient les faits et gestes du grand empereur dans toute leur naïveté. Plus tard lui aussi aurait ses chroniqueurs, ses Turpin, ses faiseurs de légendes ; et, quand les âges auraient passé sur ses ossements brisés, on viendrait lire dans les chartes ses vastes prouesses. Napoléon n'était pas de ceux qui jettent les cendres des rois aux vents, il n'aimait pas ces représailles du peuple, ces fossoyeurs qui jouent avec les dépouilles du sépulcre. Il or-

tions épiscopales ; ils jouiront, dans cette retraite, des honneurs, prérogatives et traitements attachés à l'épiscopat. Notre grand aumônier sera chef de ce chapitre.

Art. 4. Quatre chapelles seront érigées dans l'église de Saint-Denis, dont trois dans l'emplacement qu'occupaient les tombeaux des rois de la première, de la deuxième et de la troisième race, et la quatrième dans l'emplacement destiné à la sépulture des empereurs.

Art. 5. Des tables de marbre seront placées dans chacune des chapelles des trois races, et contiendront les noms des rois dont les mausolées existaient dans l'église de Saint-Denis.

Art. 6. Notre grand aumônier soumettra à notre approbation un règlement sur les services annuels qu'il conviendra d'établir dans ladite église.

Art. 7. L'église Sainte-Geneviève sera terminée et rendue au culte, conformément à l'intention de son fondateur, sous l'invocation de sainte Geneviève, patronne de Paris.

Art. 8. Elle conservera la destination qui lui avait été donnée par l'assemblée constituante, et sera consacrée à la sépulture des grands dignitaires, des grands officiers de l'empire et de la couronne, des sénateurs, des grands officiers de la Légion d'honneur, et, en vertu de nos décrets spéciaux, des citoyens qui, dans la carrière des armes ou dans celle de l'administration et des lettres, auront rendu d'éminents services à la patrie ; leurs corps embaumés seront inhumés dans l'église.

Art. 9. Les tombeaux déposés au musée des monuments français seront transportés dans cette église, pour y être rangés par ordre de siècles.

Art. 10. Le chapitre métropolitain de Notre-Dame, augmenté de six membres, sera chargé de desservir l'église de Sainte-Geneviève. La garde de cette église sera spécialement confiée à un archiprêtre, choisi parmi les chanoines.

Art. 11. Il y sera officié solennellement le 3 janvier, fête de sainte Geneviève ; le 15 août, fête de saint Napoléon, et anniversaire de la conclusion du concordat ; le jour des Morts et le premier dimanche de décembre, anniversaire du couronnement et de la bataille d'Austerlitz, et toutes les fois qu'il y aura lieu à des inhumations, en exécution du présent décret. Aucune autre fonction religieuse ne pourra être exercée dans ladite église qu'en vertu de notre approbation.

donna que l'église de Saint-Denis serait désormais consacrée à la sépulture des empereurs, comme elle l'était autrefois à celle des rois; la quatrième dynastie devait trouver là ses tombeaux comme ceux des trois précédentes races. Quand d'autres générations seraient venues, on le verrait couché sur le marbre, avec ses ornements impériaux, sa main de justice, comme on y voyait Dagobert, le roi des Francs, ou bien Pepin le Bref ou saint Louis le Justicier. Autour de ces tombes, il y aurait un chapitre d'évêques, souvenir de ces colléges de prêtres qui brûlaient l'encens lors des funérailles romaines; les évêques prendraient le titre de chanoines de Saint-Denis, sorte de retraite donnée à l'épiscopat; leurs fonctions seraient de prier pour les empereurs défunts, comme le faisaient dans les monastères, depuis matines jusqu'à nones, les abbés, les évêques, le savant Alcuin ou Agobard dont nous parle la chronique. L'imagination de l'empereur se complaisait à voir l'encens s'élever sur les autels au milieu de mille cierges, le *Dies iræ* aux tristes sons de l'orgue, quand sa grande ombre parcourait ces vastes caveaux de marbre noir, au milieu des rois couverts de fortes armures et sans rougir des fleurs de lis de Henri IV et de Louis XIV.

Un acte de plus haute hardiesse fut de rendre le Panthéon au culte catholique; Napoléon avait un instinct de répugnance pour toutes les idées de philosophie spéculative; il n'avait jamais compris précisément ce que signifiait un temple vide élevé aux grands hommes; en matière de religion, il ne savait rien en dehors d'un culte positif. Qui pouvait décider les caractères d'un homme immortel; à quel signe le reconnaîtrait-on, et les contemporains étaient-ils appelés à décider cette question de postérité que le temps seul peut résoudre? L'enthousiasme populaire élève un homme ou le précipite aux gémonies; la roche Tarpéienne est près du Capitole; qui décernera le Panthéon et quel pouvoir est placé assez haut d'intelligence? Cette idée grecque allait-elle aux mœurs et aux habitudes moqueuses de la France? Aussi Napoléon attaquant de face ce préjugé philosophique, décida que l'église serait de nouveau consacrée à sainte Geneviève; innovation hardie en présence du parti philosophique qui souriait de pitié à l'aspect de ce martyrologe des saints, splendeur du culte catholique [1]. Sainte Geneviève était une pauvre fille de paysan, qui avait

[1] A ce moment l'empereur institua la Saint-Napoléon.
Un décret, rendu le 19 février 1806, porte :



délivré Paris des ravages des Huns ; pieuse et touchante légende qui allait au cœur de toutes les jeunes âmes ; c'était l'expression de la faiblesse triomphant des barbares, d'une enfant du peuple arrêtant le courroux des rois, et attirant sur Paris les bienfaits d'une protection divine. Napoléon, en rendant au catholicisme l'édifice du Panthéon, le consacra néanmoins à la sépulture des dignitaires de l'empire ; ainsi le cortége des morts revêtus des habits impériaux devait se déployer à Saint-Denis, et le cortége des courtisans devait se lever en suaire sous les pierres froides de l'église Sainte-Geneviève : fan-

« Art. 1er. La fête de saint Napoléon et celle du rétablissement de la religion catholique en France seront célébrées, dans toute l'étendue de l'empire, le 15 août de chaque année, jour de l'Assomption, et époque de la conclusion du concordat.

» Art. 2. Il y aura, ledit jour, une procession hors l'église, dans toutes les communes où l'exercice extérieur du culte est autorisé ; dans les autres, la procession aura lieu dans l'intérieur de l'église.

» Art. 3. Il sera prononcé, avant la procession, et par un ministre du culte, un discours analogue à la circonstance, et il sera chanté, immédiatement après la rentrée de la procession, un *Te Deum* solennel.

« Art. 4. Les autorités militaires, civiles et judiciaires, assisteront à ces solennités.

» Art. 5. Le même jour, 15 août, il sera célébré, dans tous les temples du culte réformé, un *Te Deum* solennel en actions de grâces pour l'anniversaire de la naissance de l'empereur.

» Art. 6. La fête de l'anniversaire de notre couronnement, et celle de la bataille d'Austerlitz seront célébrées. »

Voici un extrait de l'instruction adressée à tous les évêques de France, par S. Ém. le cardinal légat *à latere*, sur la fête de saint Napoléon.

« Le premier dimanche d'août de chaque année, les révérendissimes évêques, soit par des lettres circulaires, soit par tout autre moyen convenable qu'ils jugeront à propos de prendre, annonceront publiquement, conformément à notre décret qui commence ainsi : *Eximium catholicæ religionis*, la fête de saint Napoléon, martyr, qui est en même temps celle du rétablissement de la religion catholique, et qui concourt avec la solennité de l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie. Ils indiqueront de même la procession ou supplication et l'action de grâces qui doivent avoir lieu suivant le rit usité dans l'Église. Ils publieront aussi l'indulgence plénière attachée, suivant une grâce très-spéciale du siége apostolique, à la bénédiction papale qui doit être donnée après la messe pontificale, comme il est dit ci-dessous, laquelle indulgence est accordée, suivant la teneur du décret cité, aux fidèles qui assisteront dévotement à la procession et à l'action de grâces.

» L'éloge ou la leçon de saint Napoléon sera comme il suit :

» Sous la persécution horrible de Dioclétien et de Maximilien, qui fut la plus sanglante de toutes, les cruautés exercées dans tout l'empire romain firent que des fidèles, effrayés ou vaincus par la violence des supplices, abandonnèrent la foi, ou que tous ayant été mis à mort, le nom chrétien parut près d'être détruit.

» Mais tandis que la férocité impie des persécuteurs était vaincue par ses propres excès, et que les bourreaux barbares étaient fatigués de leurs affreux travaux, les soldats de Jésus-Christ, fortifiés du secours du ciel, couraient au combat avec tant

tastique tableau que l'imagination de Napoléon devait rêver sur plus d'un champ de bataille, lorsque la mitraille labourait les rangs pressés de ses braves et dignes compagnons de fortune.

Comme fondation religieuse, l'empereur grandit et favorisa les sœurs de l'ordre de Saint-Vincent de Paul pour le soin des malades, qu'il plaça déjà sous la protection de sa mère, madame Lætitia ; il eut l'occasion, au conseil d'État, de s'exprimer sur ces filles, gardes attentives des hôpitaux ; il les avait vues dans leur résignation pieuse : plus de quatre-vingt-dix avaient péri en soignant les prisonniers et les blessés. « Voilà, s'écria-t-il, des institutions utiles ; parlez-moi de tels dévouements, et non point de vos philanthropes qui bavardent et ne réalisent rien. » Jamais l'empereur ne manquait l'occasion de déclamer contre la philosophie spéculative et les institutions vides que le XVIIIe siècle avait tenté d'établir en hostilité avec le christianisme. Cette vaste intelligence avait compris toute la puissance d'ordre qui établit l'Église ; les congrégations religieuses ne lui paraissaient pas une organisation fâcheuse pour l'éducation publique et la direction des esprits.

Tout ce qui était autorité et obéissance rentrait dans les idées de l'empereur ; rien ne devait rester éparpillé dans la société ; il voulait mettre tous les faits sous sa main pour les diriger fortement, et c'est dans ce but qu'il prépara l'organisation de l'université. La base primitive de ce vaste établissement se résuma dans un décret de quelques

de force, et déployaient un si grand courage, que les téméraires espérances de leurs ennemis furent trompées, et que le sang des martyrs coulant en abondance devint une semence de chrétiens.

» Combien sont dignes d'être cités, parmi les confesseurs de la foi, ceux qui soutinrent alors à Alexandrie en Égypte, avec un courage extraordinaire, un combat sanglant pour la foi en Jésus-Christ ! Quelques-uns périrent glorieusement au milieu des supplices ; d'autres, après avoir été cruellement tourmentés, étaient renfermés dans la prison, ayant les pieds tellement écartés par la violence des tourments, qu'ils étaient forcés de se tenir couchés sur le dos ; ceux-ci étaient étendus par terre, tout couverts de blessures, et portant sur leurs corps des traces de tortures multipliées ; ceux-là étaient jetés à demi morts dans la prison.

» Parmi ces derniers qui achevèrent leur course dans leur prison, les martyrologes et les anciens écrivains citent avec éloge Néopolis ou Népole, qui, d'après la manière de prononcer les noms introduite en Italie dans le moyen âge, et suivant la langue alors usitée, fut appelé *Napoléon*, et est nommé communément en italien *Napoleone*.

» Napoléon donc, célèbre par sa naissance ou par ses emplois, mais plus illustre encore par la constance inébranlable avec laquelle il confessa la foi dans Alexandrie, et par le courage qu'il montra dans les tourments sur la fin de la persécution de Dioclétien et de Maximilien, ayant été jeté à demi mort dans une prison, après d'horribles tortures, y périt des suites de ses blessures, et s'endormit en paix pour Jésus-Christ. »

lignes ; on n'était pas d'accord sur ses formes, la pensée de Napoléon était de placer l'éducation publique sous une même impulsion ; il voulait mener la génération jeune comme ses armées, lui donner une direction ferme et énergique ; il avait souvenir de tout ce que le droit domestique avait de puissance à Rome ; l'éducation formait les hommes de la république d'Athènes et de Sparte ; elle était pour la vie sociale cette espèce d'huile des oliviers du Parthénon dont se graissaient les athlètes en entrant dans la lice, afin d'assouplir leurs membres vigoureux. Le jeune homme serait donc élevé d'après les pensées de l'empereur, et dans les limites tracées par sa politique.

Dans le but de caresser l'enthousiasme public, Napoléon voulut ouvrir le corps législatif en personne ; il s'y rendit en pompe, et son discours fut empreint d'un juste orgueil de lui-même et de la France ; il parla de ses armées, de la gloire acquise ; elles ne s'étaient arrêtées qu'à la parole de leur empereur. Napoléon annonçait ses alliances, ses projets, et surtout ses vengeances contre la cour de Naples qui avait pris part à la coalition ; sa colère devait éclater comme la foudre ; il parlait à peine de Trafalgar, et, déguisant la catastrophe de sa marine, il la signalait comme la suite d'un malentendu, d'un entre-choc entre quelques navires sans conséquence et sans résultat[1].

[1] *Discours de Napoléon à l'ouverture du corps législatif, 5 mars 1806.*

« Messieurs les députés des départements au corps législatif, messieurs les tribuns et membres de mon conseil d'État, depuis votre dernière session, la plus grande partie de l'Europe s'est coalisée avec l'Angleterre. Mes armées n'ont cessé de vaincre que lorsque je leur ai ordonné de ne plus combattre. J'ai vengé les droits des États faibles, opprimés par les forts. Mes alliés ont augmenté en puissance et en considération ; mes ennemis ont été humiliés et confondus ; la maison de Naples a perdu sa couronne sans retour, la presqu'île de l'Italie tout entière fait partie du grand empire. J'ai garanti, comme chef suprême, les souverains et les constitutions qui en gouvernent les différentes parties.

» La Russie ne doit le retour des débris de son armée qu'au bienfait de la capitulation que je lui ai accordée. Maître de renverser le trône impérial d'Autriche, je l'ai raffermi. La conduite du cabinet de Vienne sera telle, que la postérité ne me reprochera pas d'avoir manqué de prévoyance. J'ai ajouté une entière confiance aux protestations qui m'ont été faites par son souverain. D'ailleurs, les hautes destinées de ma couronne ne dépendent pas des sentiments et des dispositions des cours étrangères. Mon peuple maintiendra toujours ce trône à l'abri des efforts de la haine et de la jalousie ; aucun sacrifice ne lui sera pénible pour assurer ce premier intérêt de la patrie.

» Nourri dans les camps, et dans les camps toujours triomphants, je dois dire cependant que, dans ces dernières circonstances, mes soldats ont surpassé mon attente ; mais il m'est doux de déclarer aussi que mon peuple a rempli tous ses devoirs. Au fond de la Moravie, je n'ai pas cessé un instant d'éprouver les efforts de son amour et de son enthousiasme, jamais il ne m'en a donné des marques qui aient pénétré mon

A la suite de cette harangue hautaine et impériale, le ministre de l'intérieur exposa la situation de la France et les bienfaits qu'elle devait à Napoléon. Cet exposé politique, habitude dans les annales de l'empire, n'était ni une enquête ni un rapport ; on pouvait le considérer comme un mensonge élégant et louangeux, un panégyrique, dont l'encens devait s'élever jusqu'à l'empereur. Rien de vrai ni de naturellement exposé ; toutes les mesures étaient bonnes, toutes les résolutions à la hauteur de son esprit. A entendre M. de Champagny, la conscription était un bienfait inappréciable ; au lieu de diminuer la classe travailleuse, elle l'augmentait ; l'impôt était doux, le commerce maritime ne recevait pas d'échecs par la guerre : on y parlait de la prospérité des intérêts, des progrès du crédit, de l'abondance du numéraire, du bonheur et du repos qu'avait donnés le système prohibitif. Napoléon, certes, avait accompli de grandes choses, mais cet exposé, comme tous les actes officiels, ne disait que dans un sens faux la situation de l'empire ; la France, sans commerce extérieur, n'était point prospère, des couronnes de laurier étaient tressées. Saturé de gloire, le peuple ne recevait ni liberté, ni bien-être.

Cependant des travaux considérables étaient accomplis entre toutes les branches d'administration. Une réunion de jurisconsultes finissait

cœur de plus douces émotions. Français ! je n'ai pas été trompé dans mon espérance : votre amour, plus que la richesse et l'étendue de votre territoire, fait ma gloire. Magistrats, prêtres, citoyens, tous se sont montrés dignes des hautes destinées de cette belle France, qui depuis deux siècles est l'objet des ligues et de la jalousie de ses voisins.

» Mon ministre de l'intérieur vous fera connaître les événements qui se sont passés dans le courant de l'année. Mon conseil d'État vous présentera des projets de lois pour améliorer les différentes branches de l'administration. Mes ministres des finances et du trésor public vous communiqueront les comptes qu'ils m'ont rendus, vous y verrez l'état prospère de nos finances. Depuis mon retour, je me suis occupé sans relâche de rendre à l'administration ce ressort et cette activité qui portent la vie jusqu'aux extrémités de ce vaste empire. Mon peuple ne supportera pas de nouvelles charges, mais il vous sera proposé de nouveaux développements au système des finances dont les bases ont été posées l'année dernière. J'ai l'intention de diminuer les impositions directes qui pèsent uniquement sur le territoire, en remplaçant une partie de ses charges par des perceptions indirectes.

» Les tempêtes nous ont fait perdre quelques vaisseaux après un combat imprudemment engagé. Je ne saurais trop me louer de la grandeur d'âme et de l'attachement que le roi d'Espagne a montrés en ces circonstances pour la cause commune. Je désire la paix avec l'Angleterre. De mon côté je n'en retarderai jamais le moment. Je serai toujours prêt à la conclure, en prenant pour base les stipulations du traité d'Amiens. Messieurs les députés du corps législatif, l'attachement que vous m'avez montré, la manière dont vous m'avez secondé dans les dernières sessions, ne me laisse point de doute sur votre assistance. Rien ne vous sera proposé qui ne soit nécessaire pour garantir la gloire et la sûreté de mes peuples. »

l'œuvre d'un code de procédure ; l'empereur avait cette idée de codification comme une règle pour la marche des affaires, sorte de centralisation législative adaptée à son système d'administration politique ; le code civil portait déjà son nom, et, comme Louis XIV, il voulait avoir aussi son ordonnance de procédure qui était la mise en action des principes posés par le code civil ; l'ordonnance de 1667, commentée et développée, formait la base des instances de justice : quelques-unes de ses dispositions avaient surtout reçu des compléments indispensables par suite du système hypothécaire et de l'expropriation forcée, idée nouvelle que la législation avait introduite ; ce qu'on appelait le code de procédure, et qui fut promulgué l'année suivante, n'était qu'un résumé plus net, plus correct de l'ordonnance de 1667, l'esprit procureur domina ; les vieux praticiens restèrent maîtres du palais; ils furent aidés, en cela, par les intérêts du fisc qui multipliait les frais, les paperasses, afin de grossir les recettes ; la corporation des avoués dut être satisfaite. M. Pigeau, l'un des auteurs du nouveau code, avait gardé tous les souvenirs de la pratique du Châtelet ; déjà le code civil était trop détaillé, la loi de procédure vint encore compliquer cette législation.

La volonté de l'empereur imposa également la confection d'un code de commerce ; une commission fut nommée dans cette pensée de comparer et de modifier les ordonnances de Louis XIV et de Colbert, pour accomplir l'œuvre d'une codification favorable aux intérêts et aux droits commerciaux. L'empire avait rétabli les vieilles institutions mercantiles, les prud'hommes, les chambres syndicales, les corporations d'agents de change, les courtiers, enfin tout ce que le consulat avait reconnu et proclamé. Les premiers travaux sur le code de commerce furent extraits de l'ordonnance de la marine et des conférences qui l'avaient précédée sous la présidence de Colbert; le travail des jurisconsultes, sous l'empire, fut plus grammatical que nouveau, sorte de transfusion des vieilles formules et des vieux mots pour en faire une œuvre rajeunie sous les auspices de Napoléon. Il y eut un travail de courtisans dans cette rédaction des codes ; on voulut tout placer sous le sceptre de l'empereur ; la législation nouvelle ne fut le plus souvent qu'une copie des ordonnances qui l'avaient précédée ; le code civil fut emprunté aux coutumes, au droit romain et à Pothier ; le code de procédure dut ses principes aux formulaires du Châtelet de Paris, et le code de commerce aux belles ordonnances de la marine, et au modeste travail du vieux et digne avocat marseillais Émérigon

sur les assurances. Ainsi les idées, les faits, reviennent incessamment dans la marche des âges.

Pendant la campagne d'Austerlitz, l'empereur avait été vivement préoccupé de la situation financière de la place de Paris; la première cause de la crise avait été la manière brusque et impérative avec laquelle il s'était emparé du fonds de réserve; les 50 millions de dépôt, échangés violemment contre les valeurs du trésor, avaient manqué comme gage de circulation aux billets, et la confiance publique s'en était alarmée; de là une crise déplorable. A cette cause première, toute personnelle à l'empereur, il fallait ajouter quelques actes hasardeux de M. Barbé-Marbois, ministre du trésor. L'alliance intime de la France et de l'Espagne avait fait concevoir à la compagnie Séguin et Ouvrard un système de perception pour les revenus de la Péninsule, qui donnerait des bénéfices énormes à la spéculation; pour cela il fallait des avances considérables, et, pour les accomplir, la compagnie Ouvrard avait eu recours au ministre du trésor, qui employa la plus grande partie des bons de receveurs généraux à des revirements de fonds; cette opération était arrivée au moment où l'inquiétude s'était répandue sur les billets de banque, et ces deux causes réunies avaient produit comme résultat une dépréciation des fonds publics considérable.

Napoléon prit ce prétexte pour faire tomber toute la faute de la crise sur le ministre du trésor; il l'écrasa pour s'épargner; M. Barbé-Marbois fut destitué; on le remplaça par M. Mollien, tête plus sage, plus ferme, avec les bons principes et les traditions sûres de l'ancienne finance. Le service du trésor était alors fort difficile, même avec la victoire; les revenus de 1806 étaient presque entièrement absorbés; le budget fixait exactement les recettes et les dépenses; mais un ministre pouvait toujours, à l'aide des bons souscrits d'avance par les receveurs généraux, se procurer des ressources extraordinaires; et c'est ainsi que M. Barbé-Marbois avait agi lors de la campagne de 1805. La banque de France fut organisée dans des formes plus centralisées : ses rapports avec le gouvernement furent fixés sur des bases régulières que le public put connaître, car il fallait rétablir la confiance; on accorda un privilége à la banque aussi étendu que celui de l'ancienne caisse d'escompte; son papier fut considéré comme monnaie, toutefois avec la liberté la plus absolue de le prendre ou de le refuser; le gouverneur, désigné par l'empereur, fut en rapport continu avec le ministre du trésor, et la banque fut chargée des payements

à accomplir ; le gouverneur devait servir d'intermédiaire entre les intérêts des fondateurs capitalistes et ceux de l'État. Ainsi, à peine arrivé de sa campagne glorieuse, Napoléon s'occupait de la partie active de l'administration publique, et ne laissant rien en dehors de sa prévoyance ; il cherchait à raffermir le crédit ébranlé [1].

L'esprit des nouvelles institutions, fondées par l'empereur, indiquait quelle serait désormais la tendance de son gouvernement; il marchait à la monarchie forte, stabilisée par un vaste système d'aristocratie. Les statuts sur la famille impériale, l'esprit du décret sur la sépulture de Saint-Denis, l'établissement des grands fiefs, ces germes d'une nouvelle noblesse, la Légion d'honneur, distinction sociale et militaire; tout cela signalait l'esprit puissant et fort qui fondait un empire sur des bases stables. Cette tendance se révèle aussi désormais dans le choix des fonctionnaires publics ; ce ne sont plus exclusivement les hommes de la révolution que l'empereur appelle à son gouvernement. A l'origine du 18 brumaire, Bonaparte semblait distinguer son palais et les affaires ; pour les Tuileries, sa prédilection s'appliquait aux noms des vieilles et bonnes races ; pour les affaires, il avait cru jusqu'alors utile de les laisser dans les mains des hommes de la révolution. Après Austerlitz ses idées changent, et l'administration voit une foule de noms parlementaires, nobles et gentilshommes dans ses rangs supérieurs.

Sous le consulat déjà plusieurs jeunes hommes, d'anciennes familles, s'étaient montrés dans les salons de Paris ; les uns s'appliquaient aux lettres, les autres aux sciences ; quelques-uns, s'éprenant de la gloire militaire, force et dignité de leurs aïeux, avaient pris place dans l'armée; beaucoup restaient sans carrière, et dans cette oisiveté inquiète, triste et malheureuse dont j'ai parlé. Parmi ces jeunes hommes, j'ai cité M. Molé, distingué par son livre, et présenté à l'empereur sous le patronage de son propre nom; M. Pasquier, reçu conseiller au parlement quelques jours à peine avant la révolution de 1789 ; M. de Barante, d'une famille également parlementaire de l'Auvergne; le jeune M. d'Houdetot, célèbre au XVIIIe siècle par les indiscrétions philosophiques de l'écrivain qui se complaisait à tout dire parce qu'il s'était tout permis; M. Mounier, fils du remarquable adversaire de Mirabeau à l'assemblée constituante; MM. de Tournon, Portalis fils, Lepelletier d'Aulnay, Anglès, tous appartenant à la nouvelle génération, tous issus de familles respectables, avec le besoin de suivre une forte carrière d'administration. L'empereur avait trop le désir de se rattacher

[1] Les statuts de la banque sont réglés par la loi du 22 avril 1806.



la génération nouvelle, les jeunes hommes de valeur, pour ne pas s'empresser d'ouvrir la carrière des emplois publics à des noms remarquables déjà, à des fils de famille qui possédaient une fortune et un souvenir : et dans cet objet les premières places d'auditeurs furent créées; cette époque doit être bien remarquée, car les jeunes hommes qui entrèrent alors dans l'administration jouèrent tous plus tard un rôle considérable sur la scène politique ; ils se tinrent longtemps la main dans le gouvernement du pays.

L'un des premiers appelés parmi les auditeurs de l'empire fut M. Molé ; son *Essai de morale et de politique* avait vivement fixé l'attention de l'empereur, et, à vingt-cinq ans, il fut appelé au conseil d'État; Napoléon l'avait invité à choisir une place de magistrature dans la cour royale de Paris, comme le président Séguier et M. de Lamoignon; M. Molé répondit avec esprit et finesse : « Que la magistrature, telle que son aïeul l'avait comprise, n'existait point encore, qu'il y avait des juges et pas de parlement, et que pour lui sa carrière d'affection serait l'administration publique[1]. » Il reçut, le soir même, le brevet d'auditeur au conseil d'État ; M. de Barante, du même âge que lui, obtint un titre semblable, et quelques jours après M. d'Houdetot ; puis l'empereur prit goût pour le petit-fils de Mathieu Molé, qu'il destinait à une grande fortune politique. Successivement Napoléon réorganisa le conseil d'État sur des bases plus monarchiques et mieux en harmonie avec les institutions qu'il avait fondées ; il fit compulser les archives du conseil sous l'ancien régime. Depuis son institution après brumaire, le conseil d'État n'avait compté que deux rangs dans la hiérarchie : les conseillers et les auditeurs; sous l'ancien régime il y avait un rang intermédiaire, désigné sous le nom de maîtres des requêtes[2]. Cambacérès, amoureux de toutes les formules de monarchie, proposa à l'empereur de rétablir le titre de maître des requêtes au conseil chargé de rapporter les affaires auprès de chaque section. Cette création fut encore un motif d'appeler au sein de l'administration publique des noms anciens destinés plus tard au titre de

[1] M. Molé aime à raconter ces premiers détails de sa jeune carrière.

[2] Napoléon disait sur les maîtres des requêtes : « Il serait utile de créer un grade intermédiaire entre les préfets et les conseillers d'État, comme étaient par exemple les maîtres des requêtes. Le gouvernement choisirait dans ceux-ci, après deux ou trois années d'exercice, ceux qui se seraient montrés capables d'être conseillers d'État, et le gouvernement ne serait pas exposé à donner sa confiance à des ganaches, comme cela lui est arrivé. » (Pelet de la Lozère.)



conseiller d'État ; M. Molé passa immédiatement parmi les maîtres des requêtes en service ordinaire, et avec lui M. Pasquier qui, sans être nommé auditeur, fut appelé au même rang que M. Molé. M. Pasquier sortait d'une vieille famille de robe ; leurs deux ancêtres, le spirituel rechercheur Pasquier et le président Molé, se tenaient par la main comme deux grandes ombres couvertes de la toge dans les pas-perdus du palais de justice. Magistrat avant la révolution, M. Pasquier avait perdu son père sur l'échafaud; sa jeunesse s'était passée, comme celle de M. Molé, dans l'étude, la méditation et la retraite; ils appartenaient tous deux au salon de madame d'Houdetot, la vieille et bonne causeuse, qui rappelait les débris du XVIII[e] siècle. M. Portalis fils compléta cette sorte de trinité politique que nous verrons toujours unie sur un plus vaste théâtre[1].

On distingua, dès ce moment, au conseil d'État, le service ordinaire du service extraordinaire; un conseiller, un maître des requêtes, un auditeur, purent être détachés de leurs fonctions pour un emploi extérieur ; les uns furent placés dans les préfectures, les autres dans la diplomatie, quelques-uns même dans les tribunaux ; ainsi

[1] Voici quelle était la composition des nouveaux maîtres des requêtes et auditeurs en 1806 :

Maîtres des requêtes.

Service ordinaire. — MM. Chadelas, Janet, Louis, Molé, Pasquier et Portalis fils.

Service extraordinaire. — MM. Chaban, Chabrol, Mayneau-Pancemont, Merlet, Séguier et Wischer de Celles.

Auditeurs.

Près le grand juge et la section de législation. — MM. Régnier fils, Treilhard fils et Dupont-Delporte.

Près le ministre et la section de l'intérieur. — MM. Gossvin de Stassart, Chaillou, Lafond, Mounier, Pépin de Belle-Isle, Camille Tournon, Barante et Campen.

Près les ministres des finances et du trésor public et près la section des finances. — MM. Perregaux fils, Anisson-Duperron, Maurice, Vincent Marniola, Lepelletier-d'Aulnay et Taboureau.

Près le ministre et la section de la guerre. — Petiet fils, Pelet de la Lozère fils, Canouville et Duval de Beaulieu.

Près le ministre et la section de la marine. — MM. Anglès, d'Houdetot, Camille Basset, de Châteaubourg et Redon.

Auditeurs ayant des fonctions ou des missions hors du conseil.

MM. Abrial à Venise; Doazan à Naples; Dudon, substitut du procureur impérial près le tribunal de première instance du département de la Seine; Bouvier du Molart, à Dresde; Goyon, sous-préfet à Montaigu; Heli d'Oissel, secrétaire général de la préfecture du département de la Seine; Leblanc Pommard, à Naples; Lecouteulx, à Naples; Reuilli, sous-préfet à Soissons; Rœderer, à Naples; et Latour-Maubourg, secrétaire d'ambassade à Constantinople.

M. Séguier et M. de Chabrol, présidents de cours d'appel, furent maîtres des requêtes en service extraordinaire. M. Dudon, auditeur, fut substitut du procureur impérial, tandis que M. de Latour-Maubourg conserva ce même titre, quoique secrétaire d'ambassade à Constantinople. Ce fut là une innovation préparée depuis longtemps; tout revenait peu à peu aux idées de vieille monarchie; les places ne furent pas seulement une fonction, mais encore une dignité. Il y eut des honneurs indépendamment du devoir; tout ne fut pas service public; et c'est ainsi que Napoléon comprenait la hiérarchie sociale.

L'empereur voulut aussi appliquer son système de fusion aux familles. A son retour d'Austerlitz, il accomplit l'union de ses généraux avec les filles de grandes maisons. Sous ce point de vue, il se montra despote encore; maître des familles comme de l'empire, il s'était fait donner des listes des héritières riches ou grandement blasonnées; il faisait appeler les pères, leur exprimait sa volonté impérativement; aux uns, il offrait des places de chambellan; aux autres, des restitutions de forêts; beaucoup acceptèrent, d'autres refusèrent, et à cette époque on cita même la résistance de M. d'Aligre, qui défendit ses droits de père; lui, pouvait bien se sacrifier, abdiquer toute personnalité en se faisant chambellan d'une princesse impériale; mais, quant à sa fille, il voulut en garder la pleine disposition. La pensée de Napoléon était d'opérer une double fusion entre la société ancienne et la société nouvelle, par les idées comme par les personnes[1].

L'empereur trouva bien des résistances dans le faubourg Saint-Germain, et, après avoir tendu la main à cette aristocratie, il la frappa de son épée par l'exil. Il y eut quelques listes de proscription rédigées par la police; des femmes furent obligées d'habiter leurs châteaux dans la province, d'autres durent quitter la France; plusieurs même furent enfermées; l'empereur voulait bien fondre les deux sociétés, mais à condition qu'il les dominerait; il ne comprenait rien en dehors de lui, ni indépendance personnelle, ni liberté politique.

[1] M. le général Sébastiani épousa mademoiselle de Coigny. Mademoiselle de Fodoas épousa le général Savary. Au reste, voici une annonce plus modeste; c'est pour la première fois que je lis ce nom dans les fastes de l'empire.

« LL. MM. II. et RR. ont signé, le 30 juillet 1805, le contrat de mariage de M. Élie Decazes, fils de M. Decazes, ancien magistrat, et membre du conseil général du département de la Gironde, avec mademoiselle Muraire, fille de M. Muraire, conseiller d'État, premier président de la cour de cassation et grand officier de la Légion d'honneur. »

M. Decazes avait été nommé juge suppléant par décret impérial daté de Brünn en Moravie et sous la tente.

CHAPITRE IV.

L'EUROPE APRÈS LA BATAILLE D'AUSTERLITZ.

L'Angleterre. — Ouverture du parlement. — Mort de M. Pitt. — Ministère de coalition Grenville et Fox. — Esprit du nouveau cabinet. — Rapports avec la Prusse. — Situation du cabinet de Berlin. — Question du Hanovre. — MM. de Hardenberg et de Haugwitz. — Les deux systèmes. — La Russie. — L'empereur Alexandre. — Occupation des bouches du Cattaro. — Les Monténégrins. — L'Autriche après la paix de Presbourg. — Sa justification. — Le cabinet du comte de Stadion. — Développement de la carrière diplomatique du comte de Metternich. — Attitude de l'Autriche. — La royauté de Naples. — Ferdinand et la reine Caroline. — Expédition contre Naples. — La Porte ottomane et Napoléon.

Janvier à juin 1806.

La victoire navale de Trafalgar élevait bien haut la force de la Grande-Bretagne; la tristesse publique produite par la mort de Nelson fit place à l'enthousiasme universel qui saluait le triomphe éclatant de la marine britannique. L'orgueil national fut toujours vivement excité en Angleterre par les triomphes de sa marine : la mer est son élément; elle n'y peut souffrir ni supérieur ni égal, et le pavillon des trois royaumes, fier de Trafalgar, se déployait sur l'Océan et la Méditerranée. Cependant, au milieu de cet enivrement universel, de tristes nouvelles arrivèrent du continent; M. Pitt avait été le principal instigateur de cette vaste coalition qui armait 500,000 hommes contre la domination suprême de Napoléon ; les efforts habiles de sa diplomatie, les secours, les subsides largement distribués avaient produit ce miracle de fusion et d'alliance entre des cabinets si divisés eux-mêmes de principes et d'intérêts. La coalition de 1805 était l'œuvre de M. Pitt ; il la caressait comme un grand résultat, jusqu'à ce point d'en dresser le plan de campagne ; la capitulation d'Ulm avait excité déjà les vives inquiétudes de l'homme d'État éminent qui dirigeait les destinées de l'Angleterre; bientôt de plus sinistres nouvelles étaient parvenües à Londres : l'entrée des Français à Vienne, la merveilleuse

campagne d'Austerlitz, les victoires inouïes, et le traité de paix de Presbourg qui détachait la maison d'Autriche de la coalition sous des conditions humiliantes; enfin M. Pitt put apprendre que les subsides envoyés de Londres, et déposés à la banque de Hambourg, avaient été cédés, comme contributions de guerre, par le cabinet de Vienne à l'empereur des Français.

Ce fut donc un déchirement de cœur indicible pour M. Pitt, que ce fatal résultat de l'œuvre laborieuse qu'il avait accomplie [1]; les hommes politiques d'une certaine importance s'attachent à leur système, comme à une création; tout ce qui le conduit à bonne fin est leur joie, tout ce qui le détruit est leur douleur et leur peine; ils meurent et vivent avec lui; nous sommes tous voués à une œuvre, nous la portons avec nous comme la fatalité de notre destinée; il n'y

[1] Les journaux anglais furent remplis des derniers moments de M. Pitt.

« Mardi matin, 21 janvier, la maladie de M. Pitt ne présentait aucun caractère dangereux; la fièvre le quitta presque entièrement et les médecins conçurent l'espoir d'une prompte guérison : mais le soir, le médecin qui lui donnait des soins particuliers, lui tâtant le pouls avant de se retirer, s'aperçut que la fièvre était revenue; il resta une heure auprès du malade. La fièvre continua d'augmenter, et fit en peu d'heures des progrès si alarmants, que tout espoir de salut s'évanouit. Il devenait nécessaire que le médecin fît connaître son opinion, et que M. Pitt fût informé du danger de sa situation.

» L'évêque de Lincoln, le plus ancien et le plus assidu de ses amis, fut appelé dans la chambre du malade, et le médecin lui dit : « Informez votre honorable ami qu'il n'a plus que quarante-huit heures à vivre. Tous les secours deviennent inutiles. Les moyens qu'on tenterait pour le tirer de l'espèce de léthargie qu'il éprouve en ce moment ne feraient qu'accélérer sa fin. Il est épuisé, et n'a pas assez de force pour supporter l'effet des remèdes qui pourraient lui être administrés. S'il vit plus de deux jours, j'en serai surpris. »

» Alors l'évêque de Lincoln, jugeant qu'il était nécessaire de faire connaître à M. Pitt l'état dans lequel il se trouvait, s'acquitta de ce triste devoir avec fermeté. M. Pitt parut à peine l'entendre. L'arrêt de mort prononcé par le médecin ne put le tirer de son affaiblissement. Après deux minutes de recueillement, il étendit péniblement une de ses mains défaillantes, en faisant signe pour qu'on le laissât seul avec Lincoln, qui s'assit très-près de son lit, et lui offrit sans doute les consolations de la religion. Depuis ce moment, les médecins ont cessé leurs visites.

» Dans la matinée du mercredi, la plupart des personnes élevées en dignité envoyèrent savoir des nouvelles de M. Pitt. L'avis de l'état désespéré où les médecins l'avaient laissé fut transmis au roi, aux membres de la famille royale et aux amis de M. Pitt. Lady Esther Stanhope, sa nièce, et M. James Stanhope vinrent le voir, mercredi matin, restèrent un quart d'heure près de lui, et s'en allèrent après avoir reçu son dernier adieu. Son frère, le comte de Chatam, passa plusieurs heures près de lui la nuit suivante, et reçut les derniers épanchements de son cœur. »

(*Star.*)

a que les esprits vulgaires qui soient indifférents à une idée conçue. Le plus profond désespoir pour l'âme de Napoléon ne fut-il pas de laisser inachevée la vaste réalisation de son empire et de sa dynastie? Pitt fut frappé de mort par le bulletin d'Austerlitz, car il y a un poison fatal dans cette coupe où s'abreuvent les âmes exaltées pour une cause. Depuis le commencement de décembre, M. Pitt sentait quelques douleurs de goutte; les pénibles travaux auxquels il s'était livré, les excès même, à côté de ces travaux, avec son ami Dundas, excès terribles, parce qu'ils sont comme une débauche attristée, une bacchanale dont les guirlandes sont des cyprès; ces nuits de parlement, chaudes de discussions qui embrassaient le monde, toutes ces causes avaient hâté le développement des infirmités précoces de M. Pitt. Je le répète, quand la nouvelle de la victoire d'Austerlitz arriva en Angleterre dans les derniers jours de décembre, lorsqu'on sut le traité de Presbourg, la séparation de l'Autriche, la mort fit des ravages rapides dans cette conscience exaltée; la tête de M. Pitt devint brûlante, la fièvre s'empara de lui, et ses médecins annoncèrent qu'il n'avait plus que quelques jours à vivre.

Le parlement s'ouvrit néanmoins, et le cabinet que présidait M. Pitt rédigea par un vote unanime, selon l'habitude, le discours que la couronne adressait à ses fidèles communes. L'esprit de Pitt domina une dernière fois ce document remarquable : il se félicitait, avec son pays, des triomphes obtenus par la glorieuse marine britannique; le ministre à son lit de mort dictait, comme testament politique, de nobles phrases pour sa patrie et son pavillon. Les dernières paroles de M. Pitt furent l'éloge de Nelson, qui tombait au pied du grand mât enveloppé du drapeau national. Le discours annonçait : « que si les malheurs de la guerre avaient détaché l'empereur d'Autriche de l'alliance générale contractée par le continent, l'empereur de Russie restait fidèle aux traités, et qu'il remplirait jusqu'au bout les conditions stipulées [1]; » cette parole disait assez que tout n'était pas perdu pour la cause commune; la Russie restait l'intime alliée de

[1] *Discours des lords commissaires aux deux chambres du parlement, le 21 janvier 1806.*

« Milords et messieurs,

» La commission munie du grand sceau qui nous a été délivré par sa majesté nous autorise, entre autres choses, à faire connaître les motifs de cette réunion du parlement. Sa majesté nous a particulièrement chargés d'appeler votre attention sur

l'Angleterre, et le ministre s'en félicitait comme d'un immense avantage pour sa fière patrie.

La mort arrivait pourtant implacable pour M. Pitt, ravageant d'une manière rapide, inouïe, les dernières forces de cette existence; il mourut le 23 janvier 1806, en prononçant quelques mots enthousiastes pour le bonheur et la force de sa nation; homme d'État profondément anglais, il avait compris que le principe conquérant de la révolution française était un obstacle au développement de la puis-

les succès les plus décisifs dont la Providence a daigné bénir ses armées de mer depuis la dernière session du parlement.

» Les flottes de sa majesté ont fait voir toute leur activité et toute leur persévérance dans la poursuite et dans l'attaque des différentes escadres de l'ennemi; les résultats de chaque combat ont été honorables pour le pavillon britannique, et ont affaibli la puissance maritime des États avec lesquels sa majesté est en guerre. Mais la victoire remportée devant Trafalgar sur la flotte combinée de France et d'Espagne, a manifesté, plus que tous les exploits recueillis dans les annales mêmes de la marine anglaise, l'habileté et le courage des officiers et matelots de sa majesté; et la destruction d'une partie aussi considérable des forces navales de l'ennemi, a non-seulement confirmé de la manière la plus signalée la supériorité maritime de ce pays, mais elle a de plus contribuée essentiellement à la sûreté des domaines de sa majesté.

» Sa majesté est profondément affectée que le jour d'un triomphe aussi mémorable ait été malheureusement obscurci par la perte d'un héros. Elle est persuadée que vous sentirez que cette fin déplorable, mais glorieuse, d'une vie que tant d'exploits rendent remarquable, exige que la reconnaissance de ce pays soit manifestée d'une manière aussi durable que distinguée. Elle espère donc que vous concourrez à mettre sa majesté en mesure d'ajouter aux honneurs qu'elle a conférés à la famille du feu lord vicomte Nelson, des marques de la munificence nationale, qui transmettront jusqu'à la postérité la plus reculée la mémoire de son nom et de ses services, et le bienfait de son exemple.

» Sa majesté nous a de plus chargés de vous faire connaître que, pendant que la supériorité de ses forces maritimes s'est ainsi établie et maintenue, sa majesté a trouvé le moyen de placer les fonds qui avaient été mis si libéralement à sa disposition pour secourir celles des puissances du continent qui se montraient déterminées à resister aux empiétements formidables et toujours croissants de la France. Sa majesté a ordonné que les divers traités conclus à ce sujet fussent mis sous vos yeux; et quoiqu'elle ne puisse que déplorer profondément les événements de la guerre d'Allemagne, événements qui ont trompé son espérance et conduit à un résultat défavorable, elle est persuadée qu'après avoir pris connaissance de ses différentes démarches, vous penserez que rien n'a été négligé de sa part pour soutenir les efforts de ses alliés, et qu'elle s'est conduite conformément aux principes déclarés par elle et reconnus par le parlement comme essentiels aux intérêts et à la sécurité de ses domaines, ainsi qu'à la sûreté du continent.

» Il est un grand motif de consolation pour sa majesté, et elle est persuadée que vous y prendrez part : quoique l'empereur d'Allemagne ait été forcé d'abandonner la coalition, sa majesté continue à recevoir de son auguste allié l'empereur de Russie

sance britannique ; il avait deviné toute l'énergie que ce grand mouvement imprimait à la France, depuis le comité de salut public jusqu'à la monarchie militaire de Napoléon, pouvoirs identiques également constitués pour le développement des forces nationales. Pitt marqua son système de deux caractères distincts : dans la première période, il entreprend l'œuvre d'une restauration de dynastie ; il pense que le rétablissement de la maison de Bourbon, en face du principe révolutionnaire vivace et puissant, doit placer, pendant quelques années, la France dans une situation délicate qui ne la rendra pas redoutable à l'Angleterre.

Dans la seconde période, l'idée de restauration est abandonnée, il ne s'agit plus que de la *sécurité*, c'est-à-dire du développement d'un système qui empêche les envahissements et la prépondérance absolue de la France : progrès habile qui plaçait le ministère de M. Pitt sur un excellent terrain. L'Angleterre ne comprenait pas l'idée d'une croisade dans laquelle on sacrifierait des millions en subsides pour le rétablissement d'une dynastie ; au contraire, le pays soutiendrait avec énergie un système qui aurait pour base la sécurité des intérêts politiques et commerciaux. C'est en vertu de ce principe que Pitt agit après la rupture du traité d'Amiens ; à l'aide de ce levier, il remue le monde ; l'Europe s'arme, parce qu'elle est menacée ; le parlement vote les subsides, parce qu'il sait bien que le salut de l'Angleterre est compromis ; l'art habile des hommes d'État de la Grande-Bretagne fut à toutes les époques de prendre un mot qui devient le symbole et la cause d'un grand remuement dans la vie des nations. Pitt arbora sur son drapeau le mot magique de sécurité, comme M. Canning, plus tard, celui de liberté et d'affranchissement, et c'est à l'aide de cette définition que les ministres anglais conduisent leur pays dans les voies infinies d'un système d'agrandissement et de conquête ; ils font illusion aux gouvernements et aux peuples pour le profit de leur politique nationale.

La mort de Pitt laissait un vide profond dans le cabinet dont il était le chef ; aucun de ses membres n'était capable de le remplacer ; il s'était créé dictateur dans son système, et après lui ses amis don-

les plus fortes assurances de son attachement à cette politique sage et généreuse, dont les principes l'ont guidé jusqu'à présent. Sa majesté ne doute pas que vous ne sachiez apprécier les avantages importants qui résultent de la durée de nos relations intimes avec ce souverain. »

nèrent leur démission; crise nouvelle pour l'Angleterre, que cette nécessité de composer un cabinet dans les circonstances difficiles où se trouvait l'Europe. Quand M. Pitt avait pris la direction des affaires, on avait un moment songé à un cabinet de coalition où devaient se réunir toutes les nuances, et M. Fox lui-même. M. Pitt avait rejeté cette idée de fusion comme incompatible avec une situation aussi dessinée, aussi énergique; dans les crises l'unité est indispensable, et la dictature le premier soin d'un pouvoir; il avait voulu porter à lui seul la responsabilité de son système, responsabilité fatale, car il l'avait payée de sa vie, la bataille d'Austerlitz l'avait frappé au cœur.

Après M. Pitt, cette idée d'un ministère de coalition fut encore reproduite; on crut que dans des circonstances aussi redoutables chaque parti devait le sacrifice de quelques-unes de ses convictions au salut de l'Angleterre, et que les whigs de M. Fox devaient serrer la main au parti Grenville et aux amis de M. Pitt, de telle manière qu'il n'y eût plus dans le parlement qu'un seul vœu, qu'une seule pensée : le triomphe de la patrie dans la paix ou dans la guerre. Ce fut donc un ministère échiqueté que le roi consentit à former; lord Grenville remplaça M. Pitt dans la charge de premier lord de la trésorerie; Fox lui-même, le whig redoutable, l'orateur si puissant d'opposition, prit une part active à ce ministère, et remplaça au *foreign office* [1] lord Mulgrave. Le faible Addington, le signataire de la paix d'Amiens,

[1] Le 6 février 1806, les nouvelles nominations furent ainsi annoncées : « Les lords Hawkesbury, Mulgrave, Westmoreland, Camden et Castlereagh ont donné hier, à sa majesté, la démission de leurs emplois. Ensuite ont été présentés à S. M. les lords Moira, Spencer, Grenville, Ellenborough, Sidmouth, Auckland, Buckinghamshire, M. Fox, M. Grey, lord Henri Petty, M. Windham, lord Minto et M. Vansittart. Lord Ellenborough a résigné les sceaux de l'échiquier, qu'il avait tenus depuis la mort de M. Pitt, et ils ont été remis à lord Henri Petty. Les sceaux ont pareillement été remis au comte Spencer et à M. Windham, comme secrétaires d'État, et le sceau privé à lord Sidmouth. Ensuite les nouveaux ministres ont été admis à baiser la main du roi, dans l'ordre suivant :

» Le comte Spencer et M. Windham, secrétaires d'État; M. Grey, premier lord de l'amirauté; lord Henri Petty, chancelier de l'échiquier; lord Sidmouth, garde du sceau privé.

» Les membres suivants seront admis à baiser la main du roi demain : M Erskine, lord chancelier; lord Grenville, premier lord de la trésorerie; M. Fox, secrétaire pour le département des affaires étrangères; le comte Moira, grand maître de l'artillerie; le comte Fitz-William, qui est à présent à la campagne, baisera la main, comme président du conseil, un des jours de la semaine prochaine. »

devenu lord Sidmouth, eut le sceau privé; Windham, l'ami zélé de Pitt, eut la direction de la guerre comme dans les jours les plus ardents de la lutte contre la France; les whigs entrèrent en masse dans cette administration. Lord Grey eut l'amirauté, et Erskine, le vigoureux avocat de l'indépendance, l'interprète éloquent et profond de la loi, devint lord chancelier.

Ainsi fut le nouveau cabinet; il y avait des hommes personnellement forts dans ce ministère, et tous avaient une valeur individuelle, une position au parlement. Fox était un orateur du premier ordre, intelligence avancée, un des hommes qui comprenaient le mieux les questions politiques dans un sens large; Erskine, avec le don de la parole au plus haut degré, avait acquis, par la science, un incontestable ascendant sur les cours de justice; le comte Grey avait la conduite politique de l'opinion whig. Mais la faiblesse de ce ministère résultait précisément de ce que des hommes d'intelligence et de partis divers se trouvaient dans la direction d'une même pensée : que résulterait-il de ce tiraillement au sein même du pouvoir? Un décousu, une faiblesse extrême. Napoléon pouvait-il désirer autre chose que cet affaissement dans l'énergie britannique? Il avait vu avec une indicible joie la mort de Pitt. Fox était pour Napoléon l'idée anglaise dans ses rapports avec la France, et servant son système; lors de la paix d'Amiens, il avait échangé, avec le chef de l'opposition, ses pensées et ses sentiments; il espérait exercer sur le nouveau chef des affaires étrangères le même prestige que sur quelques hommes importants des cabinets européens.

Napoléon se trompa; l'esprit de nationalité si puissant en Angleterre, le patriotisme que Fox, devenu ministre, ne pouvait abdiquer, la véritable popularité du système de M. Pitt, tout cela formait des obstacles; nul n'aurait pu suivre une autre ligne. Fox devait, par la force des choses, vivre des éléments de la politique précédente; la nation anglaise le voulait ainsi pour se sauver et grandir; elle avait à défendre son honneur et sa puissance, et ce fut un curieux spectacle de voir une administration où les whigs dominaient, tout en affaiblissant, par leur décousu, la pensée de Pitt [1], suivre néanmoins le

[1] La popularité de M. Pitt avait survécu à sa mort; une lettre de Londres disait : « On dit que la motion de M. Lascelles doit avoir pour objet de voter une somme de 80,000 liv. sterl. pour payer les dettes de M. Pitt. Il avait, comme premier lord de la trésorerie, 5,000 liv. sterl. par an, et, comme chancelier de l'échiquier, 1,600 liv.

même système de politique extérieure à l'égard de la France, et Fox rendre ainsi hommage à la pensée de son illustre prédécesseur; cela se voit souvent dans la vie des partis et des pouvoirs. Les négociations qui furent essayées à Paris, comme nous le dirons plus tard, par les lords Yarmouth et Lauderdale, ne furent de part et d'autre qu'un jeu; Fox ne pouvait pas vouloir la paix aux conditions proposées par Bonaparte; c'est en vain qu'on essayait de renouer les négociations d'Amiens; par la force des choses le chef du cabinet whig fut obligé d'entrer dans la lutte européenne contre le gigantesque empire français.

Ce fut à l'occasion de la Prusse surtout que cette obligation impérative se fit sentir; Fox ne manqua point ici à sa mission de ministre d'Angleterre; seulement les whigs, comme toujours, apportèrent leur décousu, leur inconsistance; ils ne savaient pas imprimer à l'Europe cet énergique mouvement que Pitt avait partout donné. La Prusse se trouvait plus spécialement affectée par la situation nouvelle des affaires; on se rappelle que le comte de Haugwitz, arrivant au quartier général de Napoléon après la glorieuse victoire d'Austerlitz, s'était laissé dominer à ce point, par la parole de l'empereur, qu'il avait signé un traité avec M. de Talleyrand, sur des bases tout à fait hostiles à l'Angleterre. Le résultat de ce traité était qu'au moyen de certaines cessions en Allemagne (le duché de Clèves, Neufchâtel, les pays d'Anspach et de Bareuth) la Prusse devait prendre possession du Hanovre au préjudice de la maison régnante en Angleterre, chose inouïe après avoir reçu les subsides de M. Pitt. M. de Haugwitz partit pour Berlin avec ce traité qui blessait d'une manière si étrange les engagements pris envers l'Angleterre; deux idées dominaient toujours la cour de Berlin : l'une formulée par M. de Hardenberg, le ministre

La dépense d'un premier ministre ne peut être moindre que 10,000 liv. sterl., même avec de l'économie.

» M. Pitt a été 22 ans ministre, en trois époques différentes. Son désintéressement connu, et son habileté à saisir le jeu extraordinaire de nos finances, l'ont soutenu contre les clameurs de l'opposition, et même contre le goût particulier du roi, qui avait pour lui une espèce d'aversion. Aussi, quoiqu'il soit de bonne politique de dire que le roi a montré beaucoup de douleur en apprenant la mort de M. Pitt, on croit généralement à ces mots qui, dit-on, sont échappés du premier mouvement à S. M. : « On ne me forcera plus à le prendre pour ministre. » Cette aversion des rois faibles pour ceux qui défendent et exercent leur pouvoir, n'est pas sans exemple dans l'histoire, et doit se rencontrer plus souvent en Angleterre que partout ailleurs. »

national de la Prusse, la tête éminente et patriotique; l'autre exprimée par le comte de Haugwitz dont j'ai tant parlé et si profondément dévoué aux intérêts de la France; or, pendant que le comte de Haugwitz signait au quartier général de Napoléon un traité qui blessait à un degré si fatal les intérêts de l'Angleterre, M. de Hardenberg, fidèle à l'alliance [1], échangeait une suite de notes avec lord Harrowby sur les questions graves que venait de soulever la triste issue de la bataille d'Austerlitz.

[1] *Dépêche du baron de Hardenberg à lord Harrowby, 22 décembre 1805.*

« Milord, conformément à la réponse que j'ai déjà eu l'honneur de faire parvenir à V. E. sur la question que vous m'aviez adressée relativement à la sécurité des troupes de S. M. britannique dans le nord de l'Allemagne, je m'empresse de mettre sous vos yeux les assurances positives que j'ai le plaisir de pouvoir vous communiquer. Votre excellence est instruite de l'état actuel des affaires. Vous apercevrez d'abord qu'au point où les choses en sont venues, depuis la malheureuse bataille d'Austerlitz entre l'Autriche et la France, le retour de la grande armée russe et l'incertitude totale dans laquelle nous sommes des intentions de Napoléon envers la Prusse, nécessitent absolument de notre part la plus grande prudence; l'armée la plus brave ne peut pas toujours compter sur des succès, et il est incontestablement de l'intérêt de la Prusse et de celui du monde d'empêcher qu'elle ne soit attaquée dans le moment actuel, où elle aurait à porter tout le poids de la guerre. Il n'a été fait aucune confédération adaptée aux circonstances, et dans le cas où nos armées seraient malheureuses, le dernier rayon d'espoir pour le maintien de la sécurité et de l'indépendance du continent serait éteint. Le roi, constamment animé du même désir d'établir une paix générale sur un pied permanent, et, s'il est possible, à la satisfaction de toutes les parties, a dû conséquemment désirer avec ardeur que sa médiation, stipulée par la convention signée le 3 novembre à Potsdam, fût acceptée par la France. Dans une entrevue que le comte de Haugwitz eut avec Napoléon le 8 novembre, ce monarque manifesta des dispositions à accepter cette médiation aux deux conditions suivantes : 1° que, pendant la négociation, aucunes troupes de S. M. britannique, aucuns Russes et Suédois, ne s'avanceraient en Hollande pour y commencer des opérations militaires après leur départ du nord de l'Allemagne; 2° qu'il serait accordé un arrondissement plus étendu à la forteresse de Hameln, afin de faire cesser la détresse de provisions où doit être la garnison. Le roi ne pouvait pas accepter ces propositions dans les circonstances du moment où elles étaient faites; mais ces circonstances ont totalement changé, et, dans la conjoncture actuelle, S. M. les a jugées non-seulement admissibles (à condition que l'empereur Napoléon s'engagera de son côté à n'envoyer aucunes troupes dans le nord de l'Allemagne aussi longtemps que dureront les négociations, et qu'il n'entreprendra rien dans l'intervalle contre le pays de Hanovre), mais elle les a même jugées favorables, puisque l'on gagnera ainsi du temps pour prendre des mesures plus réfléchies, et pour se préparer à tous les événements, soit dans le cas où la guerre éclaterait, ou que cet intermédiaire des choses mènerait à une négociation définitive. Afin qu'il ne fût pas perdu de temps, S. M. a envoyé le major Von Pfuhl au quartier général français pour que cet arrangement soit effectué. Le comte de Haugwitz a reçu en même temps les instructions nécessaires, sous la date du 19 de ce mois, et le roi a signifié à la France

Lord Harrowby avait demandé plusieurs explications au cabinet de Berlin, sur la sécurité des troupes britanniques au nord de l'Allemagne. Le baron de Hardenberg répondit « que la situation de la Prusse exigeait une extrême prudence; seule elle ne pouvait supporter le poids de la guerre; si elle se hasardait à une campagne, les revers auxquels elle s'exposerait pourraient porter atteinte à l'indépendance du continent dont elle était le dernier espoir. » Le ministre insistait donc pour ne rien faire à l'étourdie; le roi de Prusse ayant

qu'il regardera l'occupation du Hanovre par les troupes françaises comme un acte d'hostilité. D'après ce que je viens d'énoncer, S. M. m'a autorisé à informer V. E., conformément aux assurances qu'elle a déjà données, que dans le cas où les troupes de S. M. britannique et les Russes éprouveraient des revers, elle garantit la sécurité des troupes de S. M. B. dans le Hanovre, et leur accorde pleine et entière liberté, en cas de besoin, de se replier sur l'armée prussienne et dans les États du roi, mais avec les modifications suivantes que les circonstances rendent nécessaires : 1° qu'elles prendront leurs positions en arrière des troupes prussiennes, et qu'elles s'abstiendront, pendant le temps de la négociation intermédiaire, de tous mouvements et démarches contre la Hollande d'une nature provoquante; 2° qu'en cas que les troupes prussiennes soient attaquées par les Français, S. M. compte avec une parfaite confiance sur l'appui et la coopération des troupes britanniques, aussi longtemps qu'elles resteront dans le nord de l'Allemagne. S. M. a donné des ordres pour faire avancer un corps respectable de troupes dans la Westphalie, et elle prendra toutes les mesures de sûreté et de défense nécessaires. Les troupes russes sous les ordres du général Tolstoy sont déjà à la disposition entière de S. M. (l'empereur Alexandre l'ayant pleinement autorisée à disposer d'elles selon son bon plaisir, ainsi que de celles qui sont en Silésie sous le général Bennigsen). C'est pourquoi je prie V. E. d'écrire aussitôt que possible à lord Cathcart, commandant en chef des troupes de S. M. B., et de l'engager à prendre sans délai les mesures nécessaires pour remplir ces différents objets, et particulièrement de se rendre à l'invitation que lui fera, par ordre du roi, le comte de Kalkreuth, de se concerter avec lui personnellement et avec le comte de Tolstoy sur les positions que les troupes de S. M. B., les Russes et les Prussiens auront à prendre en conséquence des arrangements ci-dessus mentionnés. Comme les troupes suédoises se trouvent dans le même cas que les troupes de S. M. B., et les Russes, il serait extrêmement à désirer qu'on pût engager S. M. suédoise à se conformer à cet arrangement. J'espère qu'à cet effet V. E. agira de concert avec le prince Dolgorouski, que S. M. I. de toutes les Russies a chargé de tout ce qui est relatif à la destination de l'armée russe. Dans le cas où S. M. suédoise abandonnerait le commandement de ses troupes au général Tolstoy, le roi est prêt à lui donner la même garantie qu'il offre aux troupes de S. M. B. pendant qu'elles resteront dans le nord de l'Allemagne. 3° A l'égard de l'approvisionnement de la forteresse de Hameln, on pense que la concession d'un certain arrondissement dont la garnison pourrait tirer des provisions serait suivie de grands inconvénients, soit par rapport aux sujets de S. M. B., soit à cause des collisions qui pourraient s'ensuivre entre les troupes; c'est pourquoi il paraît préférable de pourvoir aux besoins de cette garnison par le canal d'une personne intermédiaire à qui le général Barbou enverrait un état de ce qu'il lui faudrait pour sa consommation journalière, que le

désiré se poser comme médiateur, le baron de Hardenberg persistait à se maintenir dans ces mêmes conditions; le nord de l'Allemagne ne recevrait ni troupes anglaises ni troupes françaises; point de commencement d'hostilités; l'occupation du Hanovre par les Français serait un acte qui déciderait la Prusse à prendre immédiatement les armes; si l'armée anglaise éprouverait des revers, elle pourrait se replier sur les corps prussiens, à condition que ces troupes se placeraient sur les derrières où elles seraient protégées; si les Prussiens étaient attaqués par les Français, les Anglais les soutiendraient; les Russes sous les ordres du général Tolstoy seconderaient l'armée prussienne; il en serait de même du général Bennigsen se déployant en Silésie; les Suédois devaient se conformer à ces arrangements. » Tout cela était destiné à faire admettre la médiation de la Prusse dans un arrangement européen.

On voit, dans cette note, que le baron de Hardenberg se préparait à une politique prépondérante et au besoin armée; la défection de l'Autriche, par suite du traité de Presbourg, ne l'arrêtait pas; c'était un incident fâcheux, mais non décisif, le ministre prenait des engagements formels avec l'Angleterre; décidé à se mesurer même avec les Français si la neutralité du nord de l'Allemagne n'était pas respectée, il recevait des subsides de l'Angleterre; et pendant que des promesses

ministre hanovrien aurait soin de lui faire délivrer aux endroits qui seraient fixés pour cet objet. Mais de son côté le général Barbou devra s'engager à rester tranquille dans la ville de Hameln. D'après ces idées, le roi a envoyé à Hanovre M. de Krusemark, lieutenant-colonel des gardes du corps et adjudant-général du feld-maréchal Mollendorff. Je lui ai donné de mon côté une lettre pour le ministre de S. M. B. à Hanovre, et une autre pour le général Barbou, afin qu'on puisse prendre et mettre à exécution sans délai les arrangements nécessaires pour qu'il soit pourvu sur-le-champ à la subsistance de la garnison de Hameln, il ne me reste plus, milord, qu'à me référer à la communication verbale que j'ai eu l'honneur de vous faire, et à vous prier de prendre en général les mesures que vous croirez convenables pour mettre à exécution l'ensemble des arrangements que j'ai eu l'honneur de vous soumettre. Je vous prie d'avoir la bonté d'informer le commandant en chef des troupes de S. M. B., que ce n'est que dans le cas qu'il jugera à propos d'accéder à cet arrangement et d'adopter les mesures qui dépendront de lui pour le mettre à exécution, que S. M. prussienne pourra s'engager à garantir la sécurité des troupes de S. M. B. en cas d'attaque de la part des Français; il sera pourtant nécessaire que la direction de tout aboutisse à un même centre, et il paraît naturel de confier le commandement en chef à celui qui serait le plus ancien en grade. Le commandement serait conséquemment dévolu au général comte de Kalkreuth, tant par la raison ci-dessus, que parce qu'étant dans le voisinage de l'ennemi, il serait plus en état de juger des mesures à adopter.

» HARDENBERG. »

aussi formelles étaient échangées entre Londres et Berlin, M. de Haugwitz signait un traité d'alliance et de cession réciproque avec Napoléon ! Ainsi M. de Hardenberg promettait à l'Angleterre l'intégrité du Hanovre, M. de Haugwitz l'assurait à la Prusse par une convention inouïe ! Cette situation du cabinet prussien, singulière et fatale, signalait toujours la lutte de deux systèmes, de deux écoles qui se trouvaient en présence à Berlin : le parti national représenté par M. de Hardenberg, et le parti français mené par le comte de Haugwitz et M. Lombard. Napoléon, avec sa ruse accoutumée, avait fait naître cette situation qui devait amener invariablement la perte de la Prusse, en la jetant dans une position inextricable.

Enfin pour qui se prononcerait le roi Frédéric-Guillaume? Ratifierait-il le traité signé par le comte de Haugwitz à Vienne, ou bien tiendrait-il les engagements pris par M. de Hardenberg dans ses notes? A ce point de vue la Prusse ne pouvait pas hésiter, à moins de se compromettre déloyalement avec lord Harrowby, et lorsque M. de Haugwitz arriva à Berlin porteur du traité souscrit avec Napoléon, il fut entièrement désavoué par sa cour. Dès ce moment la Prusse fut démoralisée ; M. de Laforest, ambassadeur de France, n'eut d'autre mission que de demander instamment l'exécution formelle du traité souscrit avec le comte de Haugwitz, et à ce prix seulement on obtiendrait la paix. Le système du baron de Hardenberg fut soutenu par la présence à Berlin du grand-duc Constantin, envoyé au nom de l'empereur Alexandre pour appuyer de toutes ses forces la coalition. La Prusse allait-elle se déshonorer? L'ascendant de la noble reine Louise si puissante sur l'esprit national, le patriotisme d'un peuple qui ne voulait point subir le joug des Français, la noblesse vivement animée, tant de causes diverses enfin agissaient favorablement pour le système du baron de Hardenberg. D'un autre côté, l'esprit timide du roi, l'influence du comte de Haugwitz, du secrétaire Lombard, entraînaient à la ratification du traité conclu avec la France. Les volontés de Napoléon étaient impératives ; à Vienne il avait exigé de François II le renvoi du comte de Cobentzel et de M. de Colloredo avant de signer le traité de Presbourg ; à Berlin, M. de Laforest imposait aussi le remplacement de M. de Hardenberg et l'exécution pure et simple du traité de Schœnbrünn pour maintenir la Prusse dans son intégrité ; autrement on ferait la guerre.

Le principal appui de tout système vigoureux à Berlin était spécia-

lement la Russie, qui poussait aux hostilités; le grand-duc Constantin, alors à la cour de Potsdam, ranimait l'enthousiasme qu'Alexandre son frère avait fait naître dans son court passage en Allemagne; les fêtes et les tournois chevaleresques avaient signalé la présence du grand-duc en Prusse [1]; entraînant tout à la guerre : noblesse, bourgeoisie et peuple, la reine Louise s'était placée comme la dame des carrousels, et la jeunesse des écoles se groupait autour de sa souveraine pour commencer une lutte nationale et vigoureuse contre la France. La Russie offrait un appui direct et puissant à la maison de Brandebourg; 150,000 Russes paraîtraient sur l'extrême frontière avant la fin d'août, et la Pologne serait entièrement occupée; la défaite d'Austerlitz n'était pas de nature à effrayer l'armée prussienne qui toujours avait professé du mépris pour les Autrichiens; les soldats de Frédéric se croyaient appelés à donner un bel exemple à la nation allemande; de Berlin devait partir le mouvement régénérateur qui rendrait l'existence à cette patrie germanique que les poëtes alors célébraient dans leurs ballades avec le nom d'Arminius.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne se disait point atteint par la défaite d'Austerlitz; après cette grande journée, Alexandre avait même refusé de recevoir les plénipotentiaires de Napoléon, et de traiter sur des bases positives avec le glorieux empereur; les Russes avaient fait leur retraite en bon ordre; ils ne se disaient pas battus par les Français, mais abandonnés par les Autrichiens. Le seul engagement pris était l'évacuation du territoire allemand, et l'empereur Alexandre en avait donné sa parole; les récits officiels, publiés à Saint-Pétersbourg, contestaient les résultats de la victoire d'Austerlitz;

[1] On écrivait de Berlin, 5 janvier 1806 :

« Le grand-duc Constantin se plaît beaucoup ici; comme il a un goût décidé pour la danse, il y a tous les jours bal en son honneur, soit à la cour, soit chez la princesse Ferdinand. On sait que le grand-duc ne vit point avec son épouse, qui depuis un certain temps est retirée à Weimar. On assure que cette princesse doit arriver bientôt ici, et que notre reine, qui a pour elle une grande amitié, a conçu l'espoir de la réconcilier avec son époux. Sous l'apparence de la gaieté, du plaisir, on s'aperçoit que la politique de notre cabinet est très-active, qu'il resserre autant que possible l'alliance avec la Russie, dont le souverain fait transporter une quantité considérable de blé pour nos magasins.

» Lord Harrowby a eu son audience de congé du roi et de la famille royale. Sa majesté lui a fait présent d'une très-belle tabatière enrichie de diamants, et en a donné une de moindre valeur au général de Stutterheim, qui accompagne son excellence. »

c'était une bataille perdue plutôt par les Autrichiens que par les Russes. Les conseils de l'empereur Alexandre le déterminaient à s'engager de nouveau dans une guerre sérieuse [1] ; on avait à Saint-Pétersbourg une haute opinion de l'aptitude militaire des Prussiens et de leur capacité sur un champ de bataille ; réunis aux Russes, ils devaient venir à bout des Français et de Bonaparte, leur chef. Les vieux boyards de Moscou la sainte portaient une véritable antipathie à l'empereur Napoléon ; ils ne lui pardonnaient pas les merveilles de sa fortune ; l'impératrice mère, qui exerçait une si énergique puissance sur l'esprit d'Alexandre, personnifiait ce parti ; tout ce qui était Russe dans l'âme, vieux général ou jeune officier, désirait rétablir la réputation de l'armée et de sa vigoureuse infanterie.

Alexandre, en précipitant la retraite de Moravie, n'avait alors qu'un but : c'était de rétablir son état militaire par de vastes recrutements et un appel à sa noblesse. Napoléon se flattait en vain de le ramener à une paix séparée ; l'armistice d'Austerlitz n'était pour les Russes qu'une véritable suspension d'armes, lorsque les Autrichiens avaient déserté le champ de bataille et trahi la cause commune. Les hostilités même s'étaient ranimées sur un point éloigné du théâtre de la guerre, et cet accident témoignait de l'esprit hostile des deux gouvernements

[1] Il existe un curieux rapport présenté par le prince Czartorisky au czar Alexandre sur l'état des relations du continent avec la France :

« Les dangers de l'Europe, disait le ministre, peuvent être éloignés ou immédiats. Les premiers doivent inspirer peu d'inquiétude depuis les dernières communications faites tant par l'Autriche que par la Prusse. L'une et l'autre plient devant Bonaparte ; cela éloigne tout danger de nos frontières, les seules exposées. Bonaparte, en abandonnant ses projets sur la Pologne, prouve qu'il n'y prenait pas un intérêt bien réel. Cependant on ne saurait être entièrement tranquillisé à cet égard. Quoique le traité de Presbourg paraisse trop désavantageux à l'Autriche pour qu'on lui suppose de secrètes intelligences avec la France, et quoique les communications du cabinet de Vienne aient le caractère de la franchise, on n'est pas assez assuré de la non-existence d'articles secrets relatifs à la Gallicie et aux États ottomans, arrangement que la Russie ne saurait permettre. Enfin, le retard inexcusable de la Prusse à nous communiquer le traité signé par le comte de Haugwitz doit faire supposer des stipulations peu conformes aux liens qui unissent les deux États. » Le ministre remarquait que dans l'incertitude où l'on était de ce que voudraient ou pourraient, dans le cas, tant de guerre que de paix, les deux grandes puissances germaniques, il serait bon, sans perdre de temps, de donner des ordres éventuels aux généraux Bennigsen, Tolstoy et Kutusoff ; que ce dernier, entre autres, ne devait évacuer la Gallicie qu'après avoir reçu la nouvelle certaine que les troupes françaises seraient effectivement retirées vers le Danube.

et des deux armées[1]. Le traité de Presbourg cédait à la France les bouches du Cattaro, une partie de la Dalmatie et l'Illyrie jusqu'à Raguse; un corps russe parti de Corfou souleva les habitants des montagnes; les Albanais, excellents soldats, aux larges tromblons, les Monténégriens, avaient vigoureusement attaqué les détachements français qui, par l'ordre de Napoléon, s'étaient portés dans les provinces illyriennes; les généraux Lauriston et Molitor se disposaient à venger l'honneur des aigles de France après une pénible résistance à l'insurrection; des engagements sérieux embrassèrent plusieurs points de l'Illyrie : Raguse même fut menacée. La France avait porté plainte à l'Autriche de cette infraction au traité de Presbourg, et le cabinet de Vienne négociait pous amener les Russes à une cession amiable des points de la côte dont ils s'étaient emparés. Le cabinet de Saint-Pétersbourg, tentant déjà de réaliser l'émancipation de la Grèce, voulait réveiller les Hellènes contre la puissance musulmane pour arborer le drapeau de la triple croix des patriarches de Moscou; à cet effet la position des provinces illyriennes paraissait nécessaire à la Russie.

Au milieu de ces intérêts si compliqués, l'Autriche, abaissée par le traité de Presbourg, avait sacrifié des territoires considérables, des masses de sujets et un cinquième de ses revenus; et ce qu'il y avait de plus triste encore, c'était le sentiment de l'honneur perdu; elle n'avait plus confiance dans ses propres forces; la capitulation de Mack

[1] Napoléon crut nécessaire de rassurer l'opinion publique sur l'occupation des bouches du Cattaro par les Russes.

« La *Gazette de Manheim* et les autres gazettes du Nord, toujours prêtes à accueillir toute espèce de faux bruits, fort aises surtout de trouver des occasions de communiquer à l'Europe leurs opinions fausses et ridicules sur la gigantesque puissance des Russes, représentent la Dalmatie comme envahie; et une armée russe considérable comme réunie aux bouches du Cattaro, on fera probablement de meilleurs plans de campagne à Saint-Pétersbourg. Si ce n'était que la France veut l'exécution des traités, et tenir de l'Autriche les bouches du Cattaro, les Russes seraient déjà chassés, les Monténégriens mis à la raison, et la tranquillité rétablie; mais cette province doit être remise aux Français par les Autrichiens, et les Français ne la recevront que d'eux. Au reste, les bouches du Cattaro sont séparées de la Dalmatie par les États de Raguse, c'est-à-dire de plus de trente lieues de pays, de manière que la possession de Cattaro n'a rien de commun avec celle de la Dalmatie. Les Français sont maîtres de toute la Dalmatie et de l'Istrie, où ils ont plus de 30,000 hommes. Les Russes ont en ce moment, aux bouches du Cattaro, trois bataillons formant 1,500 hommes, et pas un soldat de plus. Lorsque le général Brady, par une insigne trahison, remit la forteresse aux Russes, le régiment de Thurn, fort de 1,600 hommes, s'y trouvait, et livra les forts à 300 Russes débarqués de deux frégates. »

était un événement dont la fatalité pesait sur tout un peuple ; le traité de Presbourg lui imposait des conditions intolérables [1] : elle cédait le sixième de ses États, 150 millions de francs lui étaient imposés en contributions de guerre. Comment aurait-elle pu dans cette situation abaissée prendre une part directe aux événements militaires, et ne fallait-il pas qu'elle réparât avant tout ses propres forces? Toutefois, dans la supposition d'un triomphe pour les Russes et les Prussiens, l'Autriche devait se réveiller de sa situation abaissée ; Napoléon avait trop exigé d'elle, pour qu'elle ne retrouvât pas un peu d'énergie et de vengeance au cas où le succès, divinité capricieuse, échapperait à celui qui l'avait flétri. C'est souvent une faute de la part du vainqueur de trop exiger du vaincu ; quand on fait trop fléchir le front, il y a des instants où il a besoin de se relever, et telle était l'Autriche. Supposez une défaite de Napoléon en Prusse ou sur un champ de

[1] C'était avec une vive douleur que l'empereur François II se séparait de ses sujets abandonnés par suite du traité de Presbourg.

Lettre de sa majesté l'empereur d'Autriche, en date du 29 décembre 1805, adressée à M. le comte de Brandis.

« Mon cher comte de Brandis,

» J'ai reçu les représentations de mes fidèles états du Tyrol, sous la date du 14 de ce mois, et je vous charge de leur faire part en mon nom de ce qui suit :

» Le moment, si douloureux pour moi, est arrivé, où des circonstances impérieuses me forcent de renoncer à la souveraineté du Tyrol. Les loyaux Tyroliens savent combien ce sacrifice a dû coûter à mon cœur. Je n'en dirai pas davantage : mes paroles ne feraient que déchirer la plaie qu'une séparation nécessitée par une suite de malheureux événements m'a faite, ainsi qu'à ces sujets si dignes de mon amour. Les preuves multipliées de fidélité et d'attachement que le Tyrol m'a données depuis mon avénement au trône ne s'effaceront jamais de ma mémoire. J'ai la conviction intime d'avoir fait tout ce qui dépendait de moi pour augmenter le bien-être du pays. S'il n'a pas été en mon pouvoir de détourner le coup le plus sensible, je suis du moins intervenu autant que j'ai pu le faire pour que le Tyrol ne fût point démembré, et qu'il conservât sa constitution, conformément au vœu des états. L'art. 8 du traité de paix tranquillisera entièrement les états à cet égard. En vous chargeant de leur exprimer mes sentiments aussi vivement que je les éprouve, je vous enjoins de ne rien négliger, en votre qualité de chef provincial, pour que la remise du pays au roi de Bavière ait lieu dans le terme fixé par le traité, et qu'en même temps ce qui n'est pas propriété du pays, mais celle de mon fisc, soit ou renvoyé conformément à ce qui a été convenu respectivement, ou si on le trouve plus avantageux, cédé au nouveau souverain en rachat ou en échange. Du reste, si parmi les employés il s'en trouvait quelques-uns qui désirassent me servir à l'avenir, et qui fissent partie de ceux qui ont bien mérité de leur souverain, je les recevrai avec plaisir, et j'aurai soin de les placer aussitôt qu'il sera possible. Après la remise du pays j'attends de vous un rapport détaillé à ce sujet.

» Holitsch, le 29 décembre 1805. » FRANÇOIS. »

bataille en Pologne, où bientôt les aigles devaient paraître, l'Autriche serait accourue pour profiter du malheur des armes françaises. Le traité de Presbourg serait déchiré, parce que les clauses en étaient trop dures. En politique, il vaut mieux tuer une nation que de l'humilier.

Le cabinet formé à Vienne, sous la présidence du comte de Stadion, était plus décidé à la paix que celui du comte Louis de Cobentzel et de M. de Colloredo, exilés par l'ordre de Napoléon ; mais, dans une situation que l'on pouvait prévoir, le comte de Stadion aurait lui-même conseillé la guerre ; le parti français du prince de Lichtenstein n'était pas en majorité, et le sentiment national protestait. Ici Napoléon avait cherché à diviser les princes mêmes de la famille d'Autriche : à l'empereur François il opposait son frère le grand-duc de Wurtzbourg ; déjà dans ses desseins peut-être destinait-il la couronne impériale d'Autriche au grand-duc de Wurtzbourg qui paraissait se lier à son système : diviser, c'était l'art de régner en Europe ; Napoléon l'avait appris dans ses études sur les cabinets faibles et généralement décousus. Le livre *du Prince* de Machiavel était présent dans son esprit, à lui d'origine Toscane. Tous ses éloges sont pour le duc de Wurtzbourg ; tout son blâme pour l'empereur François et ses mauvais conseillers ; il poursuit de ses sarcasmes le comte Louis de Cobentzel qu'il avait lui-même tant loué lors des traités de Campo-Formio et de Lunéville ; il enlève à l'empereur François l'ami de son enfance, le comte de Colloredo, le dernier représentant du parti autrichien dans le cabinet de Vienne [1].

[1] On écrivait de Vienne, 5 janvier 1806 :

« Il paraît toujours certain que notre monarque ne rentrera pas dans sa capitale avant le 15 de ce mois. On fait à M. le comte Louis de Cobentzel l'honneur d'imprimer qu'il a demandé sa démission, à cause du mauvais état de sa santé. Sa pension de retraite est fixée à 8,000 florins. La pension du comte de Colloredo est de 35,000 florins, compris la retraite accordée à son épouse, qui était gouvernante de la princesse Louise : la moitié de cette somme sera prise sur la cassette particulière de l'empereur. On varie sur la nouvelle composition du ministère ; c'est, dit-on maintenant, M. de Zinzerdorff qui remplace M. de Colloredo comme ministre du cabinet ; M. de Stadion n'ira pas à Saint-Pétersbourg, mais le général comte de Meerfeldt ; M. de Stadion garde décidément le portefeuille des affaires étrangères. On répète beaucoup, parce qu'on le désire généralement, que le prince Charles va reprendre toute l'influence ; mais peut-être n'y a-t-il plus que ce pays en Europe où l'on puisse trouver de jeunes princes remplis de courage, de vues excellentes, et toujours prêts à se soumettre à leur souverain, même dans les choses qu'ils approuvent le moins. Si l'ascendant est donné au mérite, le prince Charles deviendra l'appui de notre cour ; si, pour conserver cet ascendant, il faut seulement se donner

A cette époque commence la fortune diplomatique d'un homme d'État destiné plus tard à jouer un rôle décisif dans les destinées de la maison d'Autriche, et à la sauver par ses idées et la ferme direction de ses principes ; je veux parler du comte, depuis prince de Metternich. Aux évêchés des bords du Rhin, dans les villes riantes qui se déploient depuis Cologne, Coblentz, Mayence, Worms et Strasbourg, vivaient autrefois des seigneurs de terres féodales, avec un château sur la montagne couverte de vergers et de vignes ; ces villes libres, ces seigneuries presque indépendantes, ces populations de bourgeois et de seigneurs, faisaient de ce pays un magnifique jardin brillant de richesse, avec une tolérance telle qu'on y trouvait confondus juifs, protestants, catholiques, tous riches et heureux, passant leur vie dans les arts, le commerce, les fortes études d'université, autour du vaste foyer domestique où se versait à grands flots le vin du Rhin si attrayant, si coloré.

Au sein de ces belles provinces tout émaillées, près de Coblentz, était né Louis-Wenceslas, comte de Metternich Winnebourg. Dirigé dans ses premières années par son père, puissant comme gouverneur des Pays-Bas, le jeune comte de Metternich avait reçu à Strasbourg une éducation forte et variée sous le célèbre professeur de Koch [1] ; le droit public fit surtout sa méditation sérieuse comme une prescience de son esprit ; il avait profondément étudié ce balancement de peuples et les droits de souveraineté qui constituent l'histoire diplomatique. A peine adolescent, il fut attaché aux ambassades ; à vingt-cinq ans ministre à Berlin, il y remplit ses fonctions avec un sens droit, une connaissance profonde des faits, qu'il devait à ses études premières, et à un instinct naturel de haute sagacité. Il n'avait point approuvé les derniers événements militaires ; son système consistait à ne jamais faire une démonstration, à ne jamais engager une guerre sans y employer tous les moyens, sans la pousser jusqu'au bout. Pour lui, les armements devaient être une expression de force et de volonté, il fallait agir à temps, vite, et, après avoir mûrement réfléchi, se déterminer avec ardeur et volonté, aller jusqu'aux dernières conséquences.

la peine de combattre les petites intrigues, le prince Charles se contentera d'obéir et de remplir ses devoirs. »

[1] J'ai écrit dans la *Revue des Deux Mondes* une notice développée sur le prince de Metternich en 1835. Elle fait connaître l'homme d'État dans toutes les phases de sa vie publique.

Le comte de Metternich, après la paix de Presbourg, fut destiné à l'ambassade de Russie par le comte de Stadion [1] ; bientôt on fit remarquer que le théâtre des négociations réelles ne serait point Saint-Pétersbourg, trop engagé dans la guerre. Pour que l'Autriche fût forte, elle devait prendre une situation d'attente et d'observation : c'est donc à Paris, siége de toute affaire décisive, qu'il fallait envoyer un ministre jeune, habile, déjà habitué aux actives négociations et qui pût rendre compte de l'aspect politique du cabinet de Napoléon. A cet effet, le comte de Metternich fut désigné ; il ne quitta point Vienne encore ; quelques questions restaient à résoudre relativement aux bouches du Cattaro ; l'ambassadeur dut recevoir des pleins pouvoirs de M. de Stadion pour terminer les différends qui pouvaient résulter de l'exécution du traité de Presbourg [2].

Lorsque la Prusse et la Russie se préparaient avec lenteur à un mouvement militaire, Napoléon ne perdait pas un moment ; la paix de Presbourg à peine signée, déjà il manifestait la volonté la plus impérative de se venger des Bourbons de Naples, dont la perte était résolue. Au moment où le prince Charles paraissait en Italie pour s'opposer à Masséna, on a dit que l'ambassadeur napolitain à Paris (le marquis de Gallo) signait un traité de neutralité sans y être formellement autorisé par sa cour, de sorte que le roi Ferdinand et la reine Caroline, se trouvaient, comme la Prusse, engagés par deux traités différents : le premier avec l'Autriche, la Russie et l'Angleterre, dans les voies de la coalition ; l'autre avec la France, pour garder la neutralité dans le vaste duel qui s'engageait.

Sur le champ de bataille d'Austerlitz, Napoléon apprit que Naples avait ouvert ses ports à une armée anglo-russe ; dès ce moment il déclara dans ses bulletins « que la maison de Naples avait cessé de régner [3]. » L'empereur aimait ces coups de théâtre ; il avait fait des

[1] La *Gazette de Vienne* disait, le 2 février 1806 :

« M. le comte de Metternich, ambassadeur de notre cour à Berlin, a été nommé ambassadeur près la cour de Russie ; M. de Buol-Schauenstein, notre ministre près la cour de Bavière, est nommé à l'ambassade de Berlin. »

[2] « M. le comte de Metternich, ci-devant ministre de sa majesté à Berlin, vient de recevoir le décret impérial qui le nomme ambassadeur près la cour de France. L'on apprend aussi que M. le comte de Meerfeldt, qui se trouve depuis quelque temps à Saint-Pétersbourg, aura le poste d'ambassadeur près S. M. l'empereur de toutes les Russies. » (*Gazette de Vienne*, 18 mai 1806.)

[3] Une proclamation de Napoléon, de son camp de Schœnbrünn, en date du 15 décembre 1805, annonce la déchéance des Bourbons de Naples :

rois, les électeurs de Bavière et de Wurtemberg devaient leurs jeunes couronnes à son épée, et, par un coup de sa baguette magique, il déclarait que la vieille maison de Naples avait cessé de régner ; il destituait un roi comme un préfet. Napoléon avait voué une haine profonde à la reine Caroline, et, dans ses phrases classiquement théâtrales, il la dénonçait comme une princesse sanguinaire, une moderne Athalie[1]. C'étaient les femmes qui partout résistaient à Napoléon et soulevaient les nationalités contre lui ; quand le cœur des hommes se ramollissait, l'âme des femmes s'empreignait d'un sentiment exalté de patriotisme. En Prusse, c'était une reine ; à Naples, une reine encore ; en Russie, des impératrices ; et en Bavière même, lorsque Maximilien fléchissait devant l'épée de Napoléon, l'électrice seule avait montré de l'énergie pour rappeler les vieux droits de sa maison ; l'électeur écrivait au ministre de France : « Au nom du ciel, ne parlez pas à ma femme de mon alliance avec l'empereur Napoléon ! »

« Soldats, depuis dix ans j'ai tout fait pour sauver le roi de Naples, il a tout fait pour se perdre. Après les batailles de Dego, de Mondovi, de Lodi, il ne pouvait m'opposer qu'une faible résistance ; je me fiai aux paroles de ce prince, et fus généreux envers lui. Lorsque la seconde coalition fut dissoute à Marengo, le roi de Naples, qui, le premier, avait commencé cette injuste guerre, abandonné à Lunéville par les alliés, m'implora ; je lui pardonnai une seconde fois. Il y a peu de mois vous étiez aux portes de Naples... Je fus généreux ; je vous ordonnai d'évacuer ce royaume, et pour la troisième fois la maison de Naples fut sauvée. Pardonnerons-nous une quatrième fois à une cour sans foi, sans honneur, sans raison ? Non ! *La dynastie de Naples a cessé de régner*. Marchez, et mon frère marchera à votre tête ; il a toute ma confiance ; environnez-le de la vôtre. »

[1] Voici les paroles dictées par Napoléon :

« S. M. l'empereur assistait à une représentation d'*Athalie*, lorsqu'il apprit la nouvelle de l'entrée de son armée à Naples. Il a chargé le général Mouton, aide de camp de service près de lui, de faire annoncer par Talma, après le premier acte, cette nouvelle, et la punition du parjure de la reine de Naples.

» Le sceptre de plomb de cette moderne Athalie vient d'être brisé sans retour. Le plus beau pays de la terre aura désormais un gouvernement ferme, mais libéral. L'empereur rétablira le royaume de Naples pour un prince français ; mais il le rétablira fondé sur les lois et l'intérêt des peuples, et sur le grand principe que l'existence du trône, l'éclat et la puissance dont sont environnés les souverains, la perpétuité du pouvoir et l'hérédité, sont des institutions faites pour le service et l'organisation des peuples. L'Europe entière verra avec satisfaction expulsée du trône une reine qui a tant abusé de la souveraine puissance, dont tous les pas ont été marqués par des révolutions, des parjures et du sang. On la hait et on la méprise à Vienne, autant qu'on la méprise à Naples ; déjà sa mémoire est du ressort de l'histoire, car le nouveau royaume de Naples fait désormais partie des États fédératifs de l'empire français, et il faudra ébranler cet empire dans ses fondements avant qu'on puisse y toucher. On ne pourra, dans cette circonstance, accuser la France

Tous les discours d'apparat, tous les pamphlets, furent dès ce moment dirigés contre la reine Caroline de Naples, on accabla une femme sous mille calomnies; elle s'était montrée fière, hautaine, nationale au milieu des Napolitains, la reine du peuple, des lazzaroni, on ne respecta pas son énergique dévouement à l'indépendance de sa patrie. Napoléon ne la priva pas seulement de la couronne royale, mais encore il la découronna de ce triste diadème du malheur, que la force victorieuse doit toujours respecter. Ce que les spoliateurs pardonnent le moins, c'est le mal qu'ils ont fait; ils calomnient ceux qui sont dépouillés; c'est la règle fatale du cœur humain. Napoléon ordonna qu'un corps d'armée considérable marcherait sur Naples, sous le commandement nominal de Joseph Bonaparte, le grand électeur de l'empire. Masséna et quelques vieilles divisions d'Italie furent placés sous ses ordres; le maréchal seul dirigeait la guerre. Il ne fut pas difficile à de glorieux régiments, habitués aux belles stratégies de l'empire, de venir à bout, dans une campagne, de ces populations bruyantes, mais affaiblies par un doux climat. Les Russes et les Anglais se rembarquaient à la hâte; les Napolitains étaient ce peuple qui reste

d'ambition. Que pouvait-elle faire de plus que de pardonner trois fois dans l'espace de peu d'années? Et quel traité pouvait-elle faire avec une puissance qui venait de déchirer, vingt-cinq jours après qu'elle l'avait ratifié, le traité le plus avantageux pour elle, et le plus solennel?

» L'honneur de la France et la nature des choses ont précipité la ruine du trône de Naples, puisqu'il n'y avait plus de possibilité de conclure aucun traité. D'ailleurs, l'occupation des trônes de Milan et de Naples par des princes français, est à peine l'équivalent de l'occupation des trônes d'Espagne et de Naples par des princes français de la troisième dynastie. Quant au royaume de Naples, le moindre de ses avantages sera de jouir de la liberté du commerce, et de n'être plus soumis aux pirateries des Algériens; mais le premier et le plus naturel de tous sera de n'être plus exposé à être le théâtre de la guerre, d'être gouverné par des principes fixes selon le bonheur et l'intérêt de ses peuples, et non par des passions furibondes et insensées. Ce qui fait l'éloge de la nation napolitaine, c'est que les principaux agents qui ont entraîné la ruine du trône étaient des Toscans et des personnes étrangères dans le pays. On sait que M. Acton était Anglais d'origine et d'inclination, qu'il avait placé ses fonds en Angleterre, et qu'il ne jugeait jamais des intérêts du royaume de Naples que par l'intérêt de l'Angleterre.

» Nous pouvons le dire sans être prophètes : la maison qui de nouveau sacrifiera le repos, l'intérêt et le bonheur du continent aux caprices et aux guinées de ces avides et insatiables spéculateurs, perdra son trône aux grands applaudissements de tous les peuples du continent et de toute notre génération, qui, après avoir été si longtemps agitée, a besoin de trouver la paix et la tranquillité, et qu'on ne peut plus abuser par de vaines paroles. »

multitude même dans les champs de bataille, sous Mazaniello, comme sous Fra-Diavolo ; peuple à la tête chaude, au bras faible, aimant le tumulte, la place publique, et peu la guerre régulière.

La reine resta au milieu des lazzaroni toujours populaire, toujours fière ; elle ne quitta sa capitale qu'à la dernière extrémité ; le prince Philippe de Hesse, seul des généraux au service de Naples, résista quelque temps, et le siége de Gaëte mit fin à la campagne. Ce royaume au pouvoir des Français, Napoléon eut une couronne de plus à disposer; la chute des Bourbons à Naples se fit comme par une éruption du Vésuve ; la simple volonté de l'empereur et une campagne de trois mois suffirent pour briser un trône ; terrible exemple pour toutes les têtes couronnées. Que devenait l'indépendance de l'Europe si une telle jurisprudence diplomatique était adoptée? Napoléon, par un décret, avait fait des rois en Bavière, en Wurtemberg, et un coup de gantelet du suzerain fracassait les couronnes sur la tête des vieilles maisons qui se liaient à l'histoire de toutes les dynasties. Un tel exemple devait surtout vivement frapper les Bourbons d'Espagne, achetant par de si lâches complaisances la protection du cabinet des Tuileries; le roi, dont un simple décret impérial prononçait la déchéance, était le cadet de leur race, leur plus intime parent : n'était-ce pas le sort qu'on réservait tôt ou tard à Charles IV et aux infants élevés à Saint-Ildephonse ou au Buen-Retiro? Peut-être le temps n'était-il pas venu; mais l'empereur avec sa ruse habituelle le ferait naître bientôt; son dessein se développait alors; il voulait substituer sa famille à celle des Bourbons, il avait la couronne de France, l'Espagne subirait le sort de Naples.

Le cabinet de Londres, qui faisait poursuivre la marine et le commerce espagnol avec un vigoureux acharnement, ne manquait pas de répéter cette prédiction de l'avenir au ministère espagnol, afin de lui rendre un peu d'énergie; ses agents secrets disaient au prince de la Paix, à la reine et au roi Charles : « Ne voyez-vous pas la perfidie de Napoléon? Il vous ménage pour vous perdre; réveillez-vous avec l'Europe alarmée! tremblez sur l'avenir de votre monarchie : Naples! Naples! c'est un exemple. » On peut déjà remarquer qu'il se fait à cette époque un léger mouvement de résistance à la cour de Madrid; le prince de la Paix, pour se rendre plus populaire, se montre anti-français ; la Russie, la Prusse et l'Angleterre l'engagent simultanément à une invasion par le Midi; l'Angleterre promet de lui rendre

sa flotte ; tandis que les grandes batailles se livrent au Nord, le prince de la Paix arme. Napoléon, trop préoccupé des événements de la coalition, aperçoit à peine ces préparatifs militaires : il est sans défiance, et il croit à la faiblesse et à la lâcheté du gouvernement espagnol ; il y compte, jusqu'à la fameuse proclamation du prince de la Paix qu'il reçut sur le champ de bataille d'Iéna. Tant il y a que la ruine de la maison de Naples fit ouvrir les yeux aux Bourbons d'Espagne [1] ; ils y virent aussi leur arrêt fatal : les Bonaparte devenaient leurs rivaux, une jeune dynastie s'opposait à leurs blasons; ces princes faibles et nonchalants se réveillèrent à peine pour retomber dans leur léthargie. La politique des Bourbons d'Espagne est alors comme une grande sieste ; rien ne peut les déranger ; le monde ébranlé ne réveillerait pas un hidalgo après l'Angelus de midi dans les rues de Madrid et de Séville.

L'infatigable activité de l'empereur n'avait oublié aucune des longues traditions diplomatiques ; et, puisque la Russie allait entrer en lice, Napoléon dut fixer les yeux sur l'empire ottoman, adversaire-né de ces Russes qui menaçaient d'une nouvelle campagne. Lorsque le maréchal Brune eut quitté Constantinople, la Porte ottomane se plaça

[1] A cette époque Joseph Bonaparte intervenait déjà dans les affaires de Naples et tout annonçait sa prochaine royauté. Voici une de ses proclamations :

« Joseph Napoléon, prince français, grand électeur de l'empire, lieutenant de l'empereur, commandant en chef son armée de Naples, gouverneur des royaumes de Naples et de Sicile.

» Peuples du royaume de Naples !

» L'empereur des Français et roi d'Italie, voulant éloigner de vous les calamités de la guerre, avait signé avec votre cour un traité de neutralité. Il croyait assurer par là votre tranquillité, au milieu du vaste incendie dont la troisième coalition menaçait l'Europe. Mais la cour de Naples s'est engagée de plein gré parmi nos ennemis, et a ouvert ses États aux Russes et aux Anglais. L'empereur des Français, dont la justice égale la puissance, veut donner un grand exemple, commandé par l'honneur de sa couronne, par les intérêts de son peuple, et par la nécessité de rétablir en Europe le respect qu'on doit à la foi publique.

» L'armée que je commande marche pour punir cette perfidie; mais vous, peuples, vous n'avez rien à craindre ; ce n'est pas contre vous que sont dirigées ses armes. Les autels, les ministres de votre culte, vos lois, vos propriétés seront respectés. Les soldats français seront vos frères.

» Si, contre les intentions bienfaisantes de sa majesté, vous prenez les armes, si la cour qui vous excite vous sacrifie à ses fureurs, l'armée française est telle que toutes les forces promises à vos princes, fussent-elles sur votre territoire, ne sauraient les défendre.

» Peuples, soyez sans inquiétude ; cette guerre sera pour vous l'époque d'une paix solide et d'une prospérité durable. »

dans une sorte de neutralité, favorable néanmoins à la coalition ; elle n'envoya point des troupes en Italie comme en 1799, l'état de fermentation de l'islamisme ne le permettait pas. Sélim III s'était placé un moment sous la protection de l'Angleterre; l'éclat que jeta la bataille d'Austerlitz, le retentissement que partout elle produisit, l'avait déterminé à se rapprocher de Napoléon, et un envoyé extraordinaire vint à Paris pour offrir un traité réciproque qui unirait les deux empires [1]. Il était important pour l'empereur d'exciter Sélim à des armements militaires pour essayer une forte diversion sur le Danube, tandis que lui porterait la guerre en Pologne ; il accueillit donc l'ambassadeur Mouhib-effendi avec la plus gracieuse attention; sa réponse fut pleine de gravité ; son imagination orientale lui fournit les expressions les plus colorées pour frapper vivement l'attention de Sélim, et, dans une dépêche, il lui montra les avantages d'une guerre simultanée contre les Russes. Le général Sébastiani fut désigné pour l'ambassade de Constantinople : jeune et brillant alors, il venait d'épouser mademoiselle de Coigny, de la vieille race du maréchal de France ; il partit avec des officiers français dans le dessein d'organiser à l'européenne les troupes destinées à faire diversion à la guerre entreprise contre le czar Alexandre.

[1] Mouhib-effendi, ambassadeur de la Porte, s'exprima dans des termes fort exaltés pour Napoléon (5 juin 1806) :

« S. M. l'empereur de toutes les Turquies, maîtres sur les deux continents et sur les deux mers, serviteur fidèle des deux villes saintes, le sultan Sélim-Han, dont le règne soit éternel ! m'envoie à S. M. I. et R. Napoléon, le premier, le plus grand parmi les souverains de la croyance du Christ, l'astre éclatant de la gloire des nations occidentales, celui qui tient d'une main ferme l'épée de la valeur et le sceptre de la justice, pour lui remettre la présente lettre impériale, qui contient les félicitations sur l'avénement au trône impérial et royal, et les assurances d'un attachement pur et parfait.

» La Sublime Porte n'a cessé de faire des vœux pour la prospérité de la France et pour la gloire que son sublime et immortel empereur vient d'acquérir, et elle a voulu manifester hautement la joie qu'elle en ressentait. C'est dans cette vue, sire, que mon souverain, toujours magnanime, m'a ordonné de me rendre près du trône de V. M. I. et R., pour la féliciter de votre avénement, et pour lui dire que les communications ordinaires ne suffisant pas dans une pareille circonstance, il a voulu envoyer un ambassadeur spécial pour signaler d'une manière plus éclatante les sentiments de confiance, d'attachement et d'admiration dont il est pénétré pour le prince qu'il regarde comme le plus ancien, le plus fidèle, et le plus nécessaire ami de son empire. »

Napoléon répondit :

« Monsieur l'ambassadeur, votre mission m'est agréable. Les assurances que vous

Rien ainsi n'était oublié dans l'imagination exaltée de l'empereur; il signait à peine la paix de Presbourg, et déjà il s'emparait de Naples; en démoralisant le cabinet de Berlin, il méditait l'abaissement de la Prusse et la ruine du roi de Suède. Quant à l'Autriche, il en savait toute l'impuissance, et n'exigeait d'elle alors que le payement inflexible des contributions de guerre; il faisait de l'argent au moyen de levées arbitraires à Hambourg, à Lubeck, à Vienne; par un ordre de l'empereur, 4,000,000 de florins étaient levés sur la seule ville de Francfort; il armait la Porte contre la Russie; puis caressant le grand-duc de Wurtzbourg, il préparait un rival à François II, même pour la couronne impériale d'Autriche; à M. de Hardenberg il opposait M. de Haugwitz. Tous ceux qui gênaient son système étaient flétris, tous ceux qui le servaient recevaient des éloges à pleines mains dans ses journaux. Infatigable, il distribuait les couronnes, les fiefs, et, comme le Jupiter des anciens, la terre tremblait sous ses pieds lorsqu'il secouait la tête!

me donnez des sentiments du sultan Sélim, votre maître, vont à mon cœur. Un des plus grands, des plus précieux avantages que je veux retirer des succès qu'ont obtenus mes armes, c'est de soutenir et d'aider le plus utile comme le plus ancien de mes alliés. Je me plais à vous en donner publiquement et solennellement l'assurance. Tout ce qui arrivera d'heureux ou de malheureux aux Ottomans, sera heureux ou malheureux pour la France. Monsieur l'ambassadeur, transmettez ces paroles au sultan Sélim; qu'il s'en souvienne toutes les fois que mes ennemis, qui sont aussi les siens, voudront arriver jusqu'à lui. Il ne peut jamais rien avoir à craindre de moi; il n'aura jamais à redouter la puissance d'aucun de ses ennemis. »

CHAPITRE V.

SYSTÈME FÉDÉRATIF ET FÉODAL DE L'EMPIRE FRANÇAIS.

Création des grands fiefs. — Les duchés de Dalmatie, — d'Istrie, — de Frioul, — de Cadore, — de Bellune, — de Conégliano, — de Trévise, — de Feltre, — de Bassano, — de Vicence, — de Padoue, — de Rovigo, — de Massa et Carrara, — de Parme et Plaisance. — Principautés de Neufchâtel, — de Guastalla, — de Bénévent, — de Ponte-Corvo. — Royautés de Naples et de Hollande. — Le cardinal Fesch, coadjuteur du prince primat. — Création de la confédération du Rhin. — Premier projet d'un royaume de Westphalie. — Idée générale du système fédératif de Napoléon.

Mars à août 1806.

L'édifice tout entier de l'empire français avait jusqu'alors reposé sur la personnalité de Napoléon ; il n'y avait aucune institution parallèle, aucune force politique de nature à perpétuer la vaste création du génie et de la victoire ; l'établissement des dignités princières telles que les sénatus-consultes de 1804 les avaient proclamées et reconnues, la fondation même des sénatoreries étaient de simples décorations personnelles sans racines dans le sol. L'empire ne comptait que des fonctionnaires dont le titre servait de cortége à la majesté de Napoléon ; rien ne consolidait l'œuvre dans les rapports avec le territoire et la propriété. L'empereur conçut alors d'autres pensées ; il ne voulait pas fonder des institutions sans bases ; après la paix de Presbourg, il résolut hardiment et à vol d'aigle le problème immense d'une nouvelle féodalité.

Deux idées le préoccupent exclusivement : à l'extérieur, le système fédératif qui devient la force et la destinée de ses relations diplomatiques ; à l'intérieur, une organisation de fiefs et de tenures qui pût remplacer l'ancienne féodalité, vivement atteinte par les Bourbons et que la constituante abolit dans la première effervescence de la révolution française. Par système fédératif à l'extérieur, Napoléon entend une certaine existence coordonnée entre les divers États

qui entourent le territoire de l'empire français, de manière qu'au cas de guerre, tous ces États, sous l'influence de la France, puissent marcher à la suite de l'empereur, adopter sa politique, recruter ses armées et réaliser, sous sa bannière déployée, les vastes projets qu'il a conçus. Par système féodal, Napoléon entend la création d'un certain nombre de vastes tenures militaires ou civiles pour récompenser les services rendus à sa personne ; ce système rattacherait à sa dynastie, comme un réseau lié au centre commun, une organisation de familles avec des devoirs spéciaux et des obligations directes à l'égard de la majesté suzeraine. Ce plan se réalise peu à peu et se couronne par les majorats, réaction la plus complète, la plus hardie, contre les doctrines de 1789 et le code civil tout entier.

Les cessions territoriales stipulées dans les traités conclus à Presbourg avec la maison d'Autriche, et les négociations accomplies par le comte de Haugwitz au nom de la Prusse, permettaient la réalisation de cette double pensée de grandeur pour l'empire français ; le traité conclu avec l'Autriche cédait tous les États de Venise en terre ferme, provinces qui entourent l'Adriatique et forment de somptueux domaines dont les revenus depuis la convention de Campo-Formio avaient largement dédommagé l'Autriche de la cession des Pays-Bas. Les arrangements faits avec l'Allemagne, la cession de Clèves et de Neufchâtel par la Prusse, de Berg par la Bavière [1], et la conquête

[1] Déjà les anciens souverains des terres cédées à l'empereur des Français invitent leurs sujets à la nouvelle obéissance envers Napoléon.

« Nous, Maximilien-Joseph, par la grâce de Dieu, roi de Bavière, électeur du saint empire romain, etc.

» En conséquence d'un arrangement conclu entre S. M. l'empereur des Français et roi d'Italie et nous, le duché de Berg, possédé par nous et notre maison royale, passe à S. M. l'empereur des Français. Nous en faisons part à nos ci-devant fidèles états, feudataires, vassaux, serviteurs et corporations médiates, et à tous les sujets du duché ; nous les délions formellement des liens qui les attachaient à nous et à notre maison royale, et transmettons tous nos droits sans restriction à S. M. l'empereur des Français. Nous nous faisons un devoir particulier de terminer nos actes de gouvernement dans le duché par des remercîments que nous adressons aux sujets pour les preuves multipliées qu'ils nous ont données de leur fidélité et de leur attachement inviolables, et nous les assurons ici de notre reconnaissance paternelle.

» Donné en notre résidence royale de Munich, le 15 mars de l'année 1806, la première de notre empire.

» *Signé :* Maximilien-Joseph. »

Le roi de Prusse écrivit aussi un rescrit aux habitants des villes et principautés de Neufchâtel et Valangin en Suisse, pour leur faire part de la cession qu'il avait faite

du royaume de Naples avaient également mis à la disposition de l'empereur des domaines opulents ; leurs revenus pouvaient être utilement répartis comme récompense des services rendus par l'armée et les dignitaires du nouvel établissement impérial. Jusqu'alors il y avait eu un si beau dévouement à la majesté de Napoléon ! tout s'était fait pour lui, et on aurait blâmé cet égoïsme qui, renfermant toute la gloire dans une seule personne, n'aurait pas fait participer ses nobles compagnons de périls et de travaux à quelques-uns des rayons éclatants de cette magnifique fortune.

Au moment même où l'empereur promulguait les statuts constitutifs, le livre d'or de sa propre famille, il adressa au sénat le message qui fondait les fiefs ; on voit poindre et se développer dans ce document historique les idées puissantes de Napoléon. A l'époque de

de ce pays à l'empereur Napoléon. Cette proclamation, datée de Berlin le 18 février 1806, fut publiée le 11 mars à Neufchâtel. En voici un extrait :

« Frédéric-Guillaume, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, etc. Amés et féaux, salut. Le dévouement paternel que depuis notre avénement au trône nous avons pris à tâche de témoigner en toute occasion au pays de Neufchâtel et Valangin, doit vous faire juger des sentiments que nous éprouvons en vous adressant la présente. Elle est destinée à vous annoncer un changement que les circonstances ont rendu inévitable. Des considérations de la dernière importance, prises de l'intérêt le plus pressant de notre monarchie entière, nous ont obligé d'acquiescer à remettre entre les mains de S. M. l'empereur des Français le soin du bonheur futur de ces États. Quelque désir que nous eussions de continuer à y travailler nous-mêmes, et quelque peine profonde que nous ressentions de nous séparer de sujets estimables, dont nous avons toujours hautement approuvé la loyauté et l'attachement, nous ne pouvions nous dissimuler combien cette résignation volontaire a été préférable pour vous au sort d'un pays de conquête, dont sous d'autres rapports vous étiez menacés. D'ailleurs, la distance où votre pays, par sa position géographique, se trouve du centre de nos États, ne permettant pas de le faire jouir d'une protection suffisante et directe, et cette situation le faisant nécessairement dépendre de l'empire français, tant pour son approvisionnement que pour ses relations de culture, de commerce et d'industrie, nous devons penser que les liens les plus étroits qui vont l'attacher à cet empire pourront devenir pour ses habitants une nouvelle source de bien-être et de prospérité.

» Aussi notre intention est-elle de contribuer, autant qu'il dépendra de nous, par notre intercession et nos bons offices auprès du gouvernement français, à lui offrir les avantages qu'il peut désirer. Vous devez être convaincus, en général, et nous vous chargeons de témoigner, en toute occasion, que nous prendrons toujours à ce pays et à ses habitants un vif et sincère intérêt, et que la mémoire de leur dévouement et de leur fidélité ne s'effacera jamais de notre cœur. La sagesse du puissant souverain auquel leur sort est uni permet d'espérer en toute confiance l'accomplissement des vœux ardents que nous formons pour eux.

» FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

Charlemagne, qui préoccupe si vivement son ardente imagination, il y avait, autour de l'empereur d'Occident, des rois ses tributaires, des ducs qui conduisaient les masses guerrières, et formaient la splendeur de sa couronne comme les escarboucles autour du diadème : on comptait les rois lombards, les ducs de Bénévent, de Bavière, de Gascogne, les seigneurs de Montauban et toutes les familles féodales, cortége de l'empereur germanique lorsque dans les cours plénières il vidait sa vaste coupe remplie de vin du Rhin ou de la Meuse.

La fondation décrétée par Napoléon se ressentait de cette idée du moyen âge splendide et pourprée; il établissait des fiefs, distribués à ceux de ces fidèles dignes de ces nobles récompenses; tous ces fiefs, il les jetait dans les provinces éloignées, au centre d'États plus considérables, de manière à ce qu'en aucun cas les vassaux ne pussent devenir dangereux pour le suzerain dont ils tenaient leurs titres et leurs domaines. Les premiers fiefs de l'empire durent comprendre les provinces illyriennes, autour des possessions de Venise, récemment unies au royaume d'Italie. Si le prince Eugène, comme vice-roi, recevait en dépôt la couronne de fer au nom de son glorieux père adoptif; si à ce royaume le traité de Presbourg ajoutait Venise et les États de la terre ferme, on séparait de ces domaines douze fiefs, à l'imitation des douze barons que les romans de chevalerie donnaient à Charlemagne :

La Dalmatie, vastes terres peu civilisées, population mélangée de races slavonne, turque, italienne; brave peuple qui pouvait fournir des régiments exercés; sujets indomptables, les Dalmates étaient durs sur un champ de bataille; l'Istrie, qui environne Trieste, ces riches pays que l'on traverse lorsque de Klagenfurth et de Laybach on descend de Vienne pour saluer l'Adriatique; le Frioul, terres montueuses, où se voit Palma Nova, la gracieuse ville, jusqu'à Villach, célèbre par les marches de Masséna; Cadore, position militaire qui sépare l'Italie des montagnes du Tyrol; Bellune, Conégliano, Padoue, Trévise, Feltre, Bassano et Vicence, cités heureuses autrefois de saluer le lion d'or de la république de Venise; Vicence, où se voient encore les peintures de Paul Véronèse, les chefs-d'œuvre d'André Vicentin, et le théâtre olympique, construit sur les ruines du vieux cirque romain. Dans le fief de Bassano fut compris l'établissement des Sept-Communes, république de montagnards qui se préserve intacte, sur le sommet des rochers, dans les conditions de l'indépendance

primitive, comme la république de San Marino dans les Apennins. Enfin, Rovigo, la porte de Ferrare, à quelques lieues de la Mantoue de Virgile et de la Vérone romaine; Vérone avec son immense cirque où 100,000 spectateurs s'asseyaient dans les représentations scéniques [1], quand le gladiateur offrait sa large poitrine ruisselante de sang et de sueur.

Je répète que le nombre des grands fiefs primitivement constitués s'élevait à douze, en mémoire des pairs de Philippe-Auguste, ou des chevaliers de la Table ronde : nombre mystique que le pieux moyen âge avait établi comme la règle et la base de toute association; primitivement il y eut donc douze feudataires; mais bientôt le nombre s'augmenta par les réunions successives d'autres fiefs qui vinrent s'ajouter, par la conquête, à l'empire de Napoléon. La Prusse avait cédé la principauté de Neufchâtel et le duché de Clèves; la Bavière donna Berg comme un beau fleuron à la couronne. Les douze fiefs primi-

[1] *Décret impérial daté du 30 mars 1806.*

« Article 1er. Les États vénitiens, tels que nous les a cédés S. M. l'empereur d'Allemagne par le traité de Presbourg, sont définitivement réunis à notre royaume d'Italie, pour en faire partie intégrante, à commencer du 1er mai prochain, et aux charges et conditions stipulées par les articles ci-après.

» Art. 2. Le *code Napoléon*, le système monétaire de notre empire, et le concordat conclu entre nous et S. S. pour notre royaume d'Italie, seront lois fondamentales de notre royaume, et il ne pourra y être dérogé sous quelque prétexte que ce soit.

» Art. 3. Nous avons érigé et érigeons en duchés grands-fiefs de notre empire les provinces ci-après désignées : 1° la Dalmatie, 2° l'Istrie, 3° le Frioul, 4° Cadore, 5° Bellune, 6° Conégliano, 7° Trévise, 8° Feltre, 9° Bassano, 10° Vicence, 11° Padoue, 12° Rovigo.

» Art. 4. Nous nous réservons de donner l'investiture desdits fiefs, pour être transmis héréditairement, par ordre de primogéniture, aux descendants mâles légitimes et naturels de ceux en faveur de qui nous en aurons disposé : et en cas d'extinction de leur descendance masculine légitime et naturelle, lesdits fiefs seront réversibles à notre couronne impériale, pour en être disposé par nous ou nos successeurs.

» Art. 5. Nous entendons que le quinzième du revenu que notre royaume d'Italie retire ou retirera desdites provinces, soit attaché auxdits fiefs pour être possédé par ceux que nous en aurons investis; nous réservant en outre, et pour la même destination, la disposition de 30 millions de domaines nationaux situés dans lesdites provinces.

» Art. 6. Des inscriptions sont créées sur le Monte-Napoleone jusqu'à la concurrence de 1,200,000 francs de rentes annuelles, monnaie de France, en faveur des généraux, officiers et soldats qui ont rendu les plus grands services à la patrie et à notre couronne, et que nous désignerons à cet effet; leur imposant la condition expresse de ne pouvoir, lesdits généraux, officiers et soldats, avant l'expiration de dix années, vendre ou aliéner lesdites rentes sans notre autorisation. »

tifs tenaient à l'Italie, à son sol, à ses institutions; Clèves et Berg se rattachaient à l'Allemagne et à l'idée fédérative qui déjà germait dans la pensée de Napoléon. Le titre de duc de Clèves était retentissant dans l'histoire chevaleresque; ces comtes et ducs apparaissent avec leurs armures de fer dans les fastes de l'Allemagne. Puis un roman avait mis ce nom à la mode; qui ne savait les beaux dires de la Princesse de Clèves? Enfin Neufchâtel, la ville au lac bleu, avec son château à pic sur la hauteur, où se voit toute la longue lignée des sires et bourgmestres, avec leurs casques, leurs armoiries au griffon, au lion debout, à la langue de feu; Neufchâtel pouvait former l'origine d'une riche principauté dans l'ensemble féodal dont les anneaux se liaient à l'empire; et, par ce moyen, Napoléon avait un pied dans la confédération suisse; non-seulement il s'en proclamait le médiateur, mais encore il faisait entrer Neufchâtel dans les cantons qui se fédéraient pour le gouvernement politique des montagnards. Clèves et Berg lui donnaient voix dans la confédération germanique; Neufchâtel, dans la constitution helvétique: ses vassaux faisaient ainsi partie des corps souverains en Allemagne et en Suisse; la politique de Napoléon ne cessait de se développer dans les conditions de sa puissance absolue.

Au centre de l'Italie, quelques principautés aussi restaient éparses dans les plus opulentes contrées. Autrefois l'Autriche et la maison de Bourbon trouvaient dans ces terres, riches de leur sol et de leurs revenus, un moyen de donner des apanages à leurs cadets et à leurs puînés sans charges pour l'État. Si l'aîné de la race possédait la couronne dans tout son éclat, on donnait aux autres frères, avec la condition de retour, de belles terres, soit en Italie, soit sur le Rhin, et cette pensée, Napoléon voulut la réaliser pour les siens: il y eut donc des fiefs dans les pays d'Italie. Le royaume d'Étrurie existait encore sous une frêle infante qui était souveraine des nobles cités de la Toscane, Livourne et Florence avec son dôme, son palais ducal, ses belles galeries que domine la tribune aux vitraux éclairés par le soleil qui dore l'Arno. Autour de la Toscane, Napoléon créa des fiefs: Massa et Carrara, au pied des carrières de marbre que Canôva ciselait pour en faire des chefs-d'œuvre; Parme et Plaisance, ces deux joyaux que l'on traverse au milieu des jardins et des vignes suspendues aux peupliers, semblables aux bas-reliefs antiques; Guastalla, dans la vallée ombrée où les pâtres rappellent les bergeries de Tempé.

Enfin, pour compléter ce système de fiefs, l'empereur détacha de sa conquête de Naples deux principautés indépendantes, l'une sous le nom de Bénévent, l'autre sous le titre de Ponte-Corvo. On trouvait dans l'histoire des antiques ducs ou princes de Bénévent, Grecs d'origine, qui avaient survécu à l'invasion normande ; ducs déjà terribles sous Charlemagne, vassaux redoutables qui agitaient les contrées d'Italie. La seconde principauté, celle de Ponte-Corvo, pays agreste, fut désignée comme un poste militaire en avant pour défendre la royauté napolitaine. Napoléon remuait, avec sa vive imagination, les temps anciens et les époques modernes; le présent n'était pour lui qu'un instrument immense pour lier la chaîne des périodes historiques.

Ainsi fut fondé le système féodal dans la pensée de l'empereur ; il était la conséquence d'un empire militaire établi sur la vaste échelle de la conquête et de la défense. La préoccupation du souverain ne s'étendait pas seulement à sa vie ; il fondait une dynastie, c'est-à-dire une race qui ne serait réellement affermie que dans ses petits-fils : de là une nécessité absolue d'établir autour d'elle des vassaux assez forts pour la défendre, et jamais assez puissants pour l'embarrasser ; il fallait des leudes aux pieds de l'empereur, des images de barons autour de cette figure suzeraine. Tous les fiefs furent établis dans les contrées lointaines, tellement encadrées par les terres voisines plus puissantes et plus étendues, qu'en aucun cas les nouveaux féodaux ne pourraient prendre les armes contre leur seigneur. Le décret parut comme un jalon posé et le fondement d'un puissant édifice ; peu de dispositions furent faites encore en faveur des dignitaires. Les douze premiers fiefs ne furent pas donnés après la campagne d'Austerlitz ; il fallait s'attirer des dévouements plus chauds, il fallait pouvoir dire : « L'empereur vous contemple ; servez-le avec zèle, et de riches domaines vous seront donnés ; vous serez prince, duc, en raison de vos services ; allons, nobles féodaux, à l'œuvre de la conquête ; fêtez le suzerain, et vous aurez la brillante émeraude sur votre couronne ducale, et vous viendrez au banquet de l'empereur à cheval pour lui donner la coupe, comme aux vieilles cours plénières de Germanie. »

Les premières dispositions de fiefs furent faites au profit des maréchaux Murat et Berthier ; Murat obtint, avec le titre de grand-duc, Clèves et Berg [1] ; le brave soldat au panache flottant dans une ba-

[1] L'acte qui donne le grand-duché de Berg à Murat est ainsi conçu :

taille, celui qui distribuait si bien des coups de sabre dans la mêlée, dut succéder à ces ducs de Clèves, que la légende comparait au comte de la Marck, le Sanglier des Ardennes, si redouté sur les bords de la Meuse et du Rhin aux temps féodaux. Désormais le maréchal Murat fut grand-duc et confédéré germanique ; son fils dut porter le titre de duc de Clèves, comme prince souverain allemand. Berthier, l'ami, le confident de l'empereur, le chef d'état-major de la grande armée, le fidèle qui exécutait les plans de campagne avec zèle, le compagnon du général, du consul, de l'empereur, depuis Arcole, Berthier fut créé prince indépendant de Neufchâtel, beau lot pour un soldat de fortune, et désormais dans ses ordres du jour, par le même orgueil qui faisait signer Murat : « Joachim, grand-duc de Berg, » Berthier se donna le titre d'Alexandre, prince de Neufchâtel, comme le czar signait : « Alexandre, empereur de toutes les Russies. »

Déjà commencent les soucis de Napoléon pour doter sa famille : Caroline, la femme de Murat, est grande-duchesse de Berg, sœur et

« LL. MM. les rois de Prusse et de Bavière nous ayant cédé respectivement les duchés de Clèves et de Berg dans toute leur souveraineté, généralement avec tous droits, titres et prérogatives qui ont été de tout temps attachés à la possession de ces deux duchés, ainsi qu'ils ont été possédés par eux, pour en disposer en faveur d'un prince à notre choix, nous avons transmis lesdits duchés, droits, titres et prérogatives, avec la pleine souveraineté, ainsi qu'ils nous ont été cédés, et les transmettons par la présente au prince Joachim, notre très-cher beau-frère, pour qu'il les possède pleinement et dans toute leur étendue, en qualité de duc de Clèves et de Berg, et les transmette héréditairement à ses descendants mâles, naturels et légitimes, d'après l'ordre de primogéniture, avec exclusion perpétuelle du sexe féminin et de sa descendance.

» Mais si, ce que Dieu veuille prévenir, il n'existait plus de descendant mâle naturel et légitime dudit prince Joachim, notre beau-frère, les duchés de Clèves et de Berg passeront avec tous droits, titres et prérogatives, à nos descendants mâles, naturels et légitimes, et, s'il n'en existe plus, aux descendants de notre frère le prince Joseph, et à défaut d'eux, aux descendants de notre frère le prince Louis, sans que, dans aucun cas, lesdits duchés de Clèves et de Berg puissent être réunis à notre couronne impériale.

» Comme nous avons été particulièrement déterminé au choix que nous avons fait de la personne du prince Joachim notre beau-frère, parce que nous connaissons ses qualités distinguées et que nous étions assuré des avantages qui doivent en résulter pour les habitants des duchés de Clèves et de Berg, nous avons la ferme confiance qu'ils se montreront dignes de la grâce de leur nouveau prince, en continuant de jouir de la bonne réputation acquise sous leur ancien prince par leur fidélité et leur attachement, et qu'ils mériteront par là notre grâce et protection impériale.

» Donné dans notre palais des Tuileries, le 30 du mois de mars 1806.

» *Signé* : NAPOLÉON. »

beau-frère rentrent dans le système fédératif des princes allemands, Pauline, princesse Borghèse, ne se contente plus de sa belle *villa* de la place du Peuple à Rome, avec ses pins et ses cyprès, de ses merveilleuses collections de camées antiques ou de ses magnifiques brillants qui scintillent dans les fêtes publiques, il lui faut d'autres fiefs, et la voluptueuse princesse, qui n'existe qu'au milieu des parfums et des roses, reçoit la principauté de Guastalla des mains de son frère, elle veut régner dans cette Italie, dont le climat si doux caresse son frêle teint et sa santé affaiblie, elle a besoin de vivre dans le calice d'une fleur. Napoléon réserve une belle dotation à Élisa, sa sœur aînée, plus tard la Toscane entière lui reviendra : l'amie de Fontanes, la protectrice des poëtes pourra parler la pure langue italienne sur les coteaux embaumés qui entourent Florence, au milieu des chefs-d'œuvre de marbre, des tableaux du Corrége, de Raphaël, et des fresques du palais ducal. Enfin, et pour compléter le système de la féodalité, M. de Talleyrand et Bernadotte reçurent plus tard, l'un la principauté de Bénévent [1], l'autre celle de Ponte-Corvo. Les anciens ducs de Bénévent durent s'agiter sous leurs tombeaux, eux si fiers, si remuants contre leurs suzerains, lorsqu'ils virent apparaître dans leurs châteaux de la montagne l'image du nouveau prince leur successeur, le plus souple et le plus élégant des diplomates [2]. Quant aux paysans de Ponte-Corvo, on leur donnait pour prince un des ma-

[1] Le texte du message de Napoléon au sénat pour instituer MM. de Talleyrand et Bernadotte grands feudataires, est remarquable :

« Sénateurs, les duchés de Bénévent et de Ponte-Corvo étaient un sujet de litige entre le roi de Naples et la cour de Rome : nous avons jugé convenable de mettre un terme à ces difficultés, en érigeant ces duchés en fiefs immédiats de notre empire. Nous avons saisi cette occasion de récompenser les services qui nous ont été rendus par notre grand chambellan et ministre des relations extérieures, Talleyrand, et par notre cousin le maréchal de l'empire, Bernadotte. Nous n'entendons pas, cependant, par ces dispositions, porter aucune atteinte aux droits du roi de Naples et de la cour de Rome, notre intention étant de les indemniser l'un et l'autre. Par cette mesure, ces deux gouvernements, sans éprouver aucune perte, verront disparaître les causes de mésintelligence qui en différents temps ont compromis leur tranquillité, et qui encore aujourd'hui sont un sujet d'inquiétude pour l'un et pour l'autre de ces États et surtout pour le royaume de Naples, dans le territoire duquel ces deux principautés se trouvent enclavées. »

[2] « Napoléon, etc., voulant donner à notre grand chambellan et ministre des relations extérieures, Talleyrand, un témoignage de notre bienveillance pour les services qu'il a rendus à notre couronne, nous avons résolu de lui transférer, comme en effet nous lui transférons par les présentes, la principauté de Bénévent, avec le titre de

réchaux de l'empire du nouveau Charlemagne, un Béarnais à l'esprit fin et à l'habile conduite.

Ainsi se formulait le système féodal tel que l'avait conçu Napoléon pour le présent et l'avenir de son œuvre si vaste. Son idée fédérative dans l'application à l'Europe se fondait sur des bases non moins larges et puissantes, l'empire français, géographiquement parlant, embrassait au midi depuis Gênes, le Piémont et la Savoie, jusqu'aux Pyrénées; au nord il avait pour limite le Rhin qui enlaçait la Belgique jusqu'à Anvers, puis il s'étendait jusqu'à la Suisse; telle était sa force que j'appellerai territoriale et intrinsèque. Mais, d'après la théorie de Napoléon exposée dès le consulat dans le livre de M. d'Hauterive, la France, placée vis-à-vis de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Russie et de la Prusse, devait se maintenir par un système fédératif qui, s'appuyant sur les États neutres ou vassaux, pourrait en toute circonstance repousser une coalition de tous les cabinets européens. C'est en vertu de ce principe que Napoléon avait placé sur sa tête la couronne d'Italie; la vice-royauté en était confiée à Eugène, et par suite du traité de Presbourg, la meilleure partie des États vénitiens était agglomérée à ce royaume d'Italie; ses limites touchaient la Grèce, la Macédoine et l'Épire, poste avancé pour envahir un jour Constantinople; dans cette tête active de Napoléon tout était avenir, il n'y avait pas d'idée sur laquelle il se reposât, pas de conception qui ne fût le principe d'un système plus vaste; tout ce qu'il possédait n'était qu'un avant-poste de ce qu'il voulait conquérir encore; ses pensées étaient comme un jalon pour courir à d'autres pensées.

Dans le royaume d'Italie, au midi, Napoléon ajoutait un autre royaume; c'était Naples arraché à la maison de Bourbon. Par un

prince de Bénévent, pour la posséder en toute propriété et souveraineté, et comme fief immédiat de notre couronne.

» Nous entendons qu'il transmettra ladite principauté à ses enfants mâles, légitimes et naturels, par ordre de primogéniture, nous réservant, si sa descendance masculine naturelle et légitime venait à s'éteindre, ce que Dieu ne veuille, de transmettre ladite principauté aux mêmes titres et charges, à notre choix et ainsi que nous le croirons convenable pour le bien de nos peuples et l'intérêt de notre couronne.

» Notre grand chambellan et ministre des relations extérieures, Talleyrand, prêtera en nos mains, en sadite qualité de prince et duc de Bénévent, le serment de nous servir en bon et loyal sujet. Le même serment sera prêté à chaque vacance par ses successeurs. »

Le décret qui nomme le maréchal Bernadotte prince de Ponte-Corvo, est conçu dans les mêmes termes.

simple message au sénat, l'empereur annonça « qu'il avait déféré cette couronne à son frère Joseph Napoléon. » La conquête était accomplie, la résistance des lazzaroni se brisait devant les armées régulières conduites par Masséna [1]. Au corps législatif, Napoléon déclarant que la maison de Bourbon avait cessé de régner sur Naples, que restait-il à faire? Il donnait cette couronne à Joseph Bonaparte, par un simple acte de sa volonté [2]; on ne garda même aucune forme; on ne prit aucun ménagement; le peuple ne fut point consulté; c'était une conquête, un vainqueur disposait de la couronne par la seule force de sa puissance. Ici commençait la réalisation du pacte de famille, imitation de la politique de Louis XIV; ce que le grand roi avait fait pour ses petits-fils, Napoléon l'accomplissait pour ses frères; un coup de baguette, et Joseph était transformé en roi! Qu'était-il besoin d'une autre forme constitutionnelle que la volonté de l'empereur? Au fond, le royaume de Naples n'était qu'une annexe, qu'une vassalité de l'empire; Napoléon disait à l'Europe : « Ce n'est pas moi qui règne à Naples, c'est Joseph mon frère, indépendant de ma couronne. » Son système fédératif se soutenait en Italie par l'État de Venise sur l'Adriatique, et par Naples, non loin de la Sicile, de la Grèce et de Malte; plus tard il placerait l'Espagne sous sa main, afin d'enlacer la Méditerranée sous une seule domination.

[1] Voici comment on annonçait la répression des insurgés montagnards :

Naples, 20 mai 1806.

« On a fusillé hier, sur la place du Château, deux officiers de la bande de Fra-Diavolo. »

[2] Avant même d'être élevé à la royauté, Joseph agissait en souverain. Un de ses actes constitue le gouvernement napolitain :

« Au nom de l'empereur des Français, roi d'Italie, mon très-auguste frère et souverain, nous, Napoléon-Joseph Bonaparte, prince français, grand électeur de l'empire, lieutenant de sa majesté, commandant en chef l'armée de Naples, voulant rendre à l'administration son activité accoutumée, ordonnons ce qui suit :

» Les fonctions exercées par les secrétaires d'État qui ont abandonné leur poste seront provisoirement remplies par des directeurs, ainsi qu'il suit :

» Pour la secrétairerie des grâces et justice, par M. Michel-Ange Cianciulli, chef de la rote du *sacro regio consiglio;* pour celle des finances, par M. le prince de Bisignano; pour celle de la guerre, par M. François Miot, conseiller d'État de S. M. l'empereur et roi, et l'un des commandants de la Légion d'honneur; pour celle de la marine; par M. le commandeur Pignatelli; pour la police générale du royaume, par M. Salicetti, ci-devant ministre plénipotentiaire de S. M. l'emperenr et roi à Gênes; pour les affaires ecclésiastiques, par M. le duc de Cassano; pour la maison et domaines royaux, par M. le duc de Campochiaro.

» Fait à Naples, le 22 février 1806. » JOSEPH BONAPARTE. »

Au nord il fallait créer quelque chose de semblable; sa puissance territoriale s'étendait jusqu'à Anvers; la république batave était comme partie inhérente du système fédératif de Napoléon; ces formes d'états généraux, d'assemblées représentatives et délibérantes, ne donnaient pas une suffisante garantie à Napoléon; il voulait plus d'unité, plus d'obéissance, et la main d'un roi tributaire lui était indispensable en Hollande, comme à Naples. Dès lors ce qu'il avait fait pour l'Italie méridionale, il l'accomplit également au nord; la mission de l'amiral Verhuel, son voyage à Paris pour offrir la couronne, les votes hâtivement recueillis, étaient de ces formules que l'empereur savait imposer quand il voulait arriver à un résultat indispensable à sa politique. Toute délibération populaire fut un jeu joué, un mensonge; l'empereur n'eut qu'à déclarer sa volonté souveraine de créer un royaume de Hollande en faveur de son frère Louis [1]; le même jour, la république

[1] L'empereur annonça le même jour l'élection du prince Louis à la couronne de Hollande, et l'adoption du cardinal Fesch par le prince primat. »

« Sénateurs, nous chargeons notre cousin l'archichancelier de l'empire de vous faire connaître qu'adhérant aux vœux de LL. HH. PP., nous avons proclamé le prince Louis Napoléon, notre bien-aimé frère, roi de Hollande, pour ladite couronne être héréditaire en toute souveraineté, par ordre de primogéniture, dans sa descendance naturelle, légitime et masculine, notre intention étant en même temps que le roi de Hollande et ses descendants conservent la dignité de connétable de l'empire. Notre détermination dans cette circonstance nous a paru conforme aux intérêts de nos peuples. Sous le point de vue militaire, la Hollande possédant toutes les places fortes qui garantissent notre frontière du nord, il importait à la sûreté de nos États que la garde en fût confiée à des personnes sur l'attachement desquelles nous ne pussions concevoir aucun doute. Sous le point de vue commercial, la Hollande étant située à l'embouchure des grandes rivières qui arrosent une partie considérable de notre territoire, il fallait que nous eussions la garantie que le traité de commerce que nous conclurons avec elle serait fidèlement exécuté, afin de concilier les intérêts de nos manufactures et de notre commerce avec ceux de ces peuples. Enfin, la Hollande est le premier intérêt politique de la France. Une magistrature élective aurait eu l'inconvénient de livrer fréquemment ce pays aux intrigues de nos ennemis, et chaque élection serait devenue le signal d'une guerre nouvelle.

» Le prince Louis, n'étant animé d'aucune ambition personnelle, nous a donné une preuve de l'amour qu'il nous porte, et de son estime pour les peuples de la Hollande, en acceptant un trône qui lui impose de si grandes obligations.

» L'archichancelier de l'empire d'Allemagne, électeur de Ratisbonne et primat de Germanie, nous ayant fait connaître que son intention était de se donner un coadjuteur, et que, d'accord avec ses ministres et les principaux membres de son chapitre, il avait pensé qu'il était du bien de la religion et de l'empire germanique qu'il nommât à cette place notre oncle et cousin le cardinal Fesch, notre grand aumônier et archevêque de Lyon, nous avons accepté ladite nomination au nom dudit cardinal.

batave abdiqua son système de présidence, et brisa la constitution qu'elle avait récemment promulguée. Quand il y avait une république en France, tout s'était formulé autour d'elle dans les idées démocratiques. Napoléon fondait un grand empire, lorsqu'il plaçait la couronne sur sa tête, alors tout se monarchisa : l'Italie, la Hollande, Naples; il n'y eut ni intervention du peuple, ni assentiments des cabinets; Louis Bonaparte se plaça dans le palais de la Haye en vertu du principe qui avait fait Joseph roi de Naples. L'Europe dut apprendre ainsi quelle sorte d'indépendance Napoléon laissait aux États qu'il appelait fédératifs [1], préfectures pourprées sous la main absolue du suzerain de la France.

A l'est, Napoléon avait son système de défense assuré par la Suisse; les cantons l'avaient déclaré solennellement leur médiateur en renou-

Si cette détermination de l'électeur, archichancelier de l'empire germanique est utile à l'Allemagne, elle n'est pas moins conforme à la politique de la France.

» Ainsi le service de la patrie appelle loin de nous nos frères et nos enfants. Mais le bonheur et les prospérités de nos peuples composent aussi nos plus chères affections.

» En notre palais de Saint-Cloud, le 5 juin 1806. » *Signé :* NAPOLÉON. »

[1] Louis Bonaparte adressait aux Hollandais un rescrit de sa main.

« Louis Napoléon, par la grâce de Dieu et les lois constitutionnelles de l'État, roi de Hollande; à tous ceux qui la présente liront ou entendront lire, salut.

» Savoir faisons, par la présente proclamation, à tous en général et à chacun en particulier, que nous avons accepté et acceptons la couronne de Hollande, conformément aux vœux du pays, aux lois constitutionnelles et au traité muni des ratifications réciproques, lequel nous a été présenté aujourd'hui par les députés de la nation hollandaise.

» A notre avénement au trône, notre soin le plus cher sera de veiller aux intérêts de notre peuple. Nous prendrons toujours à cœur de lui donner des preuves constantes et multipliées de notre amour et de notre sollicitude; nous maintiendrons la liberté de nos sujets et leurs droits, et nous nous occuperons sans cesse de leur bien-être.

» L'indépendance du royaume est garantie par l'empereur notre frère; les lois constitutionnelles garantissent à chacun ses créances sur l'État, sa liberté personnelle et sa liberté de conscience. C'est après cette déclaration que nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

» 1° Les ministres de la marine et des finances, par décret de ce jour, entreront en fonctions; les autres ministres continueront les leurs jusqu'à nouvel ordre.

» 2° Toutes les autorités constituées quelles qu'elles soient, civiles ou militaires, continueront leurs fonctions jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

» 3° Les lois constitutionnelles de l'État, le traité conclu à Paris entre la France et la Hollande, seront immédiatement publiés, ainsi que le présent décret, de la manière la plus authentique.

» Donné à Paris, le 5 juin 1806, et de notre règne le premier.

» *Signé :* LOUIS. »

velant les anciennes capitulations, et l'on voyait plus de 20,000 de ces dignes montagnards dans les régiments français. L'empereur n'avait pas ces petits scrupules de nationalité qui appellent des armées exclusivement françaises; comme il avait besoin de la conquête, peu lui importait avec quelles troupes il l'obtenait, pourvu qu'il fixât la victoire sous ses drapeaux; peut-être, si son système s'était complétement réalisé, il aurait monarchisé la Suisse, comme les autres parties de l'Europe, pour la donner à quelqu'un de ses lieutenants heureux; qui sait? à Masséna, le vainqueur de Zurich. Le temps n'était pas venu, et il bornait son impulsion souveraine à dominer les cantons par les notes de sa diplomatie; il avait le passage des montagnes par le mont Cenis et le Simplon; la Suisse n'entrait qu'indirectement dans la défense territoriale.

L'attention la plus vive de l'empereur se fixa sur l'Allemagne, après le traité de Presbourg spécialement; l'Italie pouvait-elle l'inquiéter? l'Autriche avait commencé la dernière guerre par l'invasion subite, rapide de la Bavière; elle avait montré, précisément même par cette conquête au pas de course, combien était dangereuse la situation de l'Allemagne en face de la Prusse et de l'Autriche tout à la fois, qui pouvaient se liguer contre la France. C'est dans ce but que Napoléon avait créé les royautés de Bavière et de Wurtemberg, en donnant à chacun de ces royaumes des accroissements territoriaux qui pussent en faire une barrière formidable contre l'Autriche et la Prusse. Si l'on parvenait à déterminer la Saxe à se placer dans ce système, la fédération allemande serait rétablie sur des bases jeunes et fortes.

Depuis le traité de Presbourg, M. de Talleyrand s'occupait à fixer les indemnités territoriales, et à régler d'une manière positive le balancement des intérêts germaniques. Quelques nouveaux princes se posent au sein de cette nationalité, et par exemple le grand-duc de Berg et de Clèves, Murat, dont nous avons parlé; on avait la promesse de l'archiduc, électeur de Wurtzbourg, que l'empereur réservait à de plus vastes desseins. L'influence française était si décisive alors en Allemagne, que le prince primat choisit pour coadjuteur, et par conséquent pour son successeur immédiat, le cardinal Fesch, l'oncle même de l'empereur. Dans sa correspondance intime avec M. de Talleyrand, Napoléon lui recommande surtout, dans les divisions et les partages qui pourraient être faits en Allemagne, de ré-

server un cercle [1] territorial de 1,000,000 à 1,200,000 âmes, pour en faire un royaume ou une principauté ; il ne dit pas encore à quel but, mais depuis la réconciliation de l'empereur avec son jeune frère Jérôme, on pouvait deviner que cette principauté serait donnée, sous le titre de royaume ou de grand-duché, au puîné de Napoléon, afin de le créer de plein droit membre du corps germanique, et de placer un nouveau prince français dans le sein de l'Allemagne.

Tout ce trafic de princes et de principautés, cet échange de peuples, cette confusion de tous les droits, fut et dut être l'occasion d'une multitude de transactions intéressées et d'indemnités pécuniaires ; les petits princes d'Allemagne venaient tendre la main à Paris ou à Mayence pour conserver leurs priviléges et leurs fiefs dans leur intégrité. Nul ne put éviter certaines transactions scandaleuses qui retentirent alors sur le Rhin. La pensée de Napoléon était politique : en Bavière, il donnait pour gendre au nouveau roi le jeune de Beauharnais, son fils adoptif, vice-roi d'Italie, il préparait dans la famille de Wurtemberg l'alliance de Jérôme, créé roi d'un territoire que M. de Talleyrand devait régler ; Stéphanie de Beauharnais devenait princesse de Bade ; Murat, grand-duc de Berg et de Clèves ; le cardinal Fesch, héritier du prince primat ; il y avait donc un mélange de sang vieux et nouveau, des intérêts de l'empire français et de ceux de l'Allemagne ; tout cela avait un but politique précis. A côté de cette pensée se réfugiaient des intérêts sordides ; des bénéfices considérables furent obtenus dans le règlement de principautés ; des dignitaires de l'empire se posèrent comme protecteurs des princes allemands ; ils les prenaient sous leur patronage, comme à Rome les

[1] *Note remise par Napoléon à M. de Talleyrand, le 21 avril 1806.*

« Faire un nouvel État au nord de l'Allemagne, qui soit dans les intérêts de la France, qui garantisse la Hollande et la Flandre contre la Prusse, et l'Europe contre la Russie ; le moyen serait le duché de Berg, Hesse-Darmstadt, etc. Chercher en outre dans les entours tout ce qui pourrait y être incorporé, pour pouvoir former 1,000,000 ou 1,200,000 âmes ; y joindre, si l'on veut, le Hanovre ; y joindre, dans la perspective, Hambourg, Bremen, Lubeck ; donner la statistique de ce nouvel État. Cela fait, considérer l'Allemagne comme divisée en huit États : Bavière, Bade, Wurtemberg et le nouvel État, dans l'intérêt de la France ; l'Autriche, la Prusse, Hesse-Cassel et la Saxe, dans l'intérêt opposé. D'après cette division, supposé qu'on détruise la constitution germanique, et qu'on annule, au profit des huit grands États, les petites souverainetés, il faut faire un calcul statistique pour savoir si les quatre grands États qui sont dans les intérêts de la France perdront ou gagneront plus à cette destruction que les quatre États qui n'y sont pas. »

sénateurs qui avaient pour clients les rois de Syrie, les villes de la Grèce ou les princes d'Asie ; on se permit des exactions inouïes, les florins furent donnés par millions aux négociateurs, et l'Allemagne rappelle dans ses annales les iniquités de cette époque, qui ne fut grandiose que dans la pensée de l'empereur. On exploita le triomphe avec une cupidité indicible, à ce point que tel général ou tel dignitaire se fit escompter sa faveur auprès de Napoléon par des masses de vins du Rhin, rachetées ensuite à des prix fous, comme dans les transactions usuraires avec les fils de famille.

L'empereur voulut mettre un peu d'ordre dans le chaos que la guerre avait fait au sein de l'Allemagne; son but fut tout à la fois militaire et administratif. La vieille confédération germanique, instituée par la bulle d'or, avait été successivement détruite par les trois traités de Campo-Formio, de Lunéville et de Presbourg ; ce dernier traité, surtout, devait amener comme conséquence, l'abdication formelle du titre impérial de la part de François II [1] ; la charte constitutive

[1] L'acte officiel de renonciation de l'empereur François II au titre d'empereur d'Allemagne est un peu postérieur :

« Depuis la paix de Presbourg, toute notre attention et tous nos soins ont été employés à remplir, avec une fidélité scrupuleuse, les engagements contractés par cette paix, à consolider partout les rapports amicaux heureusement établis, et à attendre pour voir si les changements causés par la paix nous permettraient de satisfaire à nos devoirs importants en qualité de chef de l'empire germanique, conformes à la capitulation d'élection.

» Mais les suites de quelques articles du traité de Presbourg, immédiatement après la publication et encore à présent, et les événements généralement connus qui ensuite ont eu lieu dans l'empire germanique, nous ont convaincu qu'il sera impossible, sous ces circonstances, de continuer les obligations contractées par la capitulation d'élection : et si, en réfléchissant sur les rapports politiques, il était même possible de s'imaginer un changement de choses, la convention du 12 juillet, signée à Paris et approuvée ensuite par les parties contractantes, relativement à une séparation entière de plusieurs États considérables de l'empire, et leur confédération particulière, a entièrement détruit toute espérance.

» Étant par là convaincu de l'impossibilité de pouvoir plus longtemps remplir les devoirs de nos fonctions impériales, nous devons à nos principes et à notre devoir de renoncer à une couronne qui n'avait de valeur à nos yeux que pendant que nous étions à même de répondre à la confiance des électeurs, princes et autres États de l'empire germanique, et de satisfaire aux devoirs dont nous nous étions chargé. Nous déclarons donc par la présente que nous considérons comme dissous les liens qui jusqu'à présent nous ont attaché au corps d'État de l'empire germanique, que nous considérons comme éteinte, par la confédération des États du Rhin, la charge de chef de l'empire, et que nous nous considérons par là acquitté de tous devoirs envers l'empire germanique, en déposant la couronne impériale et le gouvernement impérial.

était déchirée; il n'y avait plus d'empereur de la Germanie et de roi des Romains; titres usés, héritage de la maison de Habsbourg. L'empereur François II, limitant à l'Autriche la dignité des Césars, avait abdiqué la couronne germanique que ne lui reconnaissaient plus les rois de Bavière et de Wurtemberg; l'édifice brisé croulait en ruine. De cette abdication résultait, comme conséquence, la plus étrange confusion dans les intérêts nouveaux et les intérêts anciens de l'Allemagne : allait-on laisser dans l'isolement toutes ses forces éparses? Ne fallait-il pas un protectorat qui ne fût plus l'empire, et qui pût donner assez de puissance pour se défendre contre l'Autriche et la Prusse, les deux grands États allemands?

L'idée d'une confédération du Rhin était née dans la tête habile du cardinal Mazarin après la paix de Munster (24 octobre 1648) ; l'empereur romain-germanique ayant retardé l'évacuation prescrite par la convention du 4 juillet 1650, pour favoriser Charles IV, duc de Lorraine, devenu une espèce d'aventurier dévastateur, deux ligues, l'une catholique, l'autre protestante, s'étaient formées le 21 mars 1651 pour prévenir des maux incalculables; la France, protectrice alors de l'Allemagne, parvint à les réunir en 1653; le fruit de cette réunion fut, sous les auspices du cabinet français, une capitulation exigée de l'empereur Léopold à son avénement, le 18 juillet 1658. Cette ligue, ainsi triomphante de l'ambition autrichienne, avait pris la qualification de *ligue du Rhin*, et, quoiqu'elle eût pour objet de balancer la puissance impériale, elle lui devint utile dans la guerre contre les Turcs; car ce fut le contingent à cette ligue, promis par la France, réclamé par l'empire et fourni par Louis XIV, qui vainquit les Ottomans en 1664, à Saint-Godard, sur

Nous absolvons en même temps les électeurs, princes et États, et tout ce qui appartient à l'empire, particulièrement les membres du tribunal suprême et autres magistrats de l'empire, de leurs devoirs, par lesquels ils ont été liés à nous comme chef légal de l'empire d'après la constitution.

» Nous dissolvons également toutes nos provinces allemandes et pays de l'empire, de leurs devoirs réciproques envers l'empire germanique, et nous tâcherons, en les incorporant à nos États autrichiens, comme empereur d'Autriche, de les porter, dans les rapports amicaux subsistants avec toutes les puissances et États voisins, à cette hauteur de prospérité et de bonheur qui est le but de tous nos désirs et l'objet de nos plus doux soins.

» Fait dans notre résidence, sous notre sceau impérial. Vienne, le 6 août 1806.

» FRANÇOIS. »

les rives du Raab. Puis elle tomba, faute d'utilité, quand l'accord rétabli entre les souverains germaniques et la paix avec la Turquie eurent rendu l'Allemagne à un état de parfaite tranquillité. Sa dissolution fut même bientôt amenée par les craintes qu'inspira l'ambition du monarque français; elle irrita les esprits à une époque où les cœurs conservaient encore une énergie que l'égoïsme actuel a fait presque entièrement disparaître [1].

L'histoire avait été profondément étudiée par Napoléon, et M. de Talleyrand ébaucha le projet d'une confédération du Rhin, dirigée contre le cabinet de Vienne, et pour assurer la prépondérance de la France. Avant la paix de Presbourg, l'influence de la Prusse et de l'Autriche était trop considérable pour que les petits États osassent s'en affranchir; il n'y avait pas encore de rois de Bavière et de Wurtemberg. La victoire d'Austerlitz grandit dans tout son éclat la puissance de Napoléon, et on put alors discuter les bases de cette fédération qui avait pour objet de lier les uns aux autres les États allemands du premier et du second ordre; par une simple déclaration de volonté, ils s'engageraient à faire partie d'une nouvelle corporation territoriale qui prendrait pour titre la *Confédération du Rhin*, en souvenir de la ligue dont les bases avaient été jetées par le cardinal Mazarin. Les articles durent reposer sur les principes fixes d'une garantie politique et militaire : 1° association mutuelle pour la défense des intérêts communs; 2° fixation du contingent que chacun des confédérés devrait apporter dans la ligue, toutes les fois que les forces de la confédération seraient convoquées pour une

[1] En remontant plus haut, on trouve encore quelques vestiges de la confédération du Rhin. On peut consulter sur ce point mon livre de *Richelieu, Mazarin et la Fronde*.

« Le commencement du XIVe siècle avait vu la ligue de Mayence, Trèves, Cologne et du Palatinat contre Albert d'Autriche; vinrent ensuite celle de tous les électeurs, à l'effet de maintenir le vicariat dans la maison palatine en 1338, et la ligue contre Wenceslas en 1390. Un seul électeur, quelques princes et des villes s'unirent en 1406 pour défendre leurs droits privés, et quatre ans après une semblable confédération déclara qu'on aurait droit de résister à l'empereur ou au roi des Romains qui enfreindrait les lois du corps germanique. Les électeurs s'élevèrent, en 1444 et 1446, contre toute tentative de démembrement de l'empire; la première ligue du Rhin eut lieu en 1519, au commencement du règne de Charles-Quint. On pourrait citer encore celle de 1693 contre la création d'un neuvième électorat, et celle de 1695 contre l'érection de Nassau en archevêché; enfin, celle de Nuremberg, en 1700, pour la conservation des droits de l'empire. »



guerre allemande [1] ; 3° mode de délibération qui mettrait en jeu les forces de la confédération sous la protection de l'empereur des Français, le chef naturel de toutes ces principautés ; Napoléon apporterait une masse imposante de forces pour la défense de la patrie commune, si l'un d'entre les États fédérés était attaqué dans ses possessions ou menacé dans ses droits.

Les premiers signataires de cette association furent la Bavière, le Wurtemberg, Bade, et autour de ces États de premier ordre, les princes plus ou moins médiatisés, tels que l'archichancelier à Francfort, Hesse-Darmstadt, Aremberg, Salm-Salm, Clèves et Berg, qui, placés au bords du Rhin, devaient requérir avec plus d'instance la protection de l'empereur Napoléon. Entre eux ainsi se cimenta le premier lien de la confédération du Rhin, dont la charte fut écrite par M. de Talleyrand sur la rédaction de M. de Dalberg. Nul n'eut le temps de réfléchir ; il fallait signer sans observation, à la hâte ; M. de Talleyrand déclara que, tout ayant été réglé par l'empereur avec maturité, il fallait se déclarer pour ou contre son alliance et son protectorat sans hésiter. Dès que ce principe en fut posé, l'ancienne constitution germanique fut détruite, et M. Bacher, l'envoyé de France à la diète de Ratisbonne, s'empressa de notifier à la sérénissime diète que, d'après les changements survenus dans la situation

[1] On écrivait de Francfort, 4 août 1806 :

« La confédération du midi de l'Allemagne, sous la protection de la France, est maintenant déclarée, et prendra le nom de *confédération du Rhin*. Suivant le bruit répandu, l'Allemagne sera ainsi partagée : 1° la monarchie autrichienne ; 2° la monarchie prussienne ; 3° la confédération du Rhin. Les États invités à la former sont : la Bavière, l'électeur archichancelier, Wurtemberg, Bade, Hesse, la Saxe, Wurtzbourg, Hesse-Darmstadt, Nassau-Usingen, Nassau-Weilbourg, Salm-Salm, Salm-Kirbourg, Aremberg, Hohenlohe-Siegmaringen, Clèves et Berg, Isembourg, la Layen. Les seuls États qui n'ont pas encore accédé sont : Wurtzbourg, l'électorat de Saxe et celui de Hesse. Le prince Frédéric de Nassau-Usingen, tant en son nom qu'au nom du prince Nassau-Weilbourg, a déjà déclaré son indépendance de la constitution germanique, par une patente publiée le 31 juillet dans tous ses États, et dont les motifs sont en tout semblables aux motifs de la note communiquée à la diète au nom du gouvernement français. En conséquence des changements territoriaux qui vont avoir lieu, il a été notifié aux comtés d'Isembourg-Budingen, Meerholz et Wachterbach, dont les possessions sont dans les environs de Hanau, que leurs maisons seront réunies à l'avenir à la maison princière du prince d'Isembourg-Bierstein. Il en est de même de la maison de Nassau, dont le chef prendra la dignité ducale. Ainsi le système de la confédération du Rhin est de former un ensemble imposant de tous les États du midi de l'Allemagne, et d'y faire entrer chaque maison sous la protection de son chef. »



territoriale et princière de l'Allemagne, il n'y avait plus de constitution germanique, et par conséquent de diète. En notifiant le traité de la confédération du Rhin, M. Bacher ajoutait[1] « qu'il cessait ses

[1] *Note de M. Bacher à la diète de Ratisbonne.*

« Le soussigné, chargé d'affaires de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, près la diète générale de l'empire germanique, a reçu de S. M. l'ordre de faire à la diète les déclarations suivantes :

» LL. MM. les rois de Bavière et de Wurtemberg, les princes souverains de Ratisbonne, de Bade, de Berg, de Darmstadt, de Nassau, et les autres principaux princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne, ont pris la résolution de former entre eux une confédération qui les mette à l'abri de toutes les incertitudes de l'avenir, et ils ont cessé d'être États de l'empire.

» La situation dans laquelle le traité de Presbourg a placé directement les cours alliées de la France, et indirectement les princes qu'elles entourent et qui l'avoisinent, étant incompatible avec la condition d'un État d'empire, c'était pour elles et pour ces princes une nécessité d'ordonner sur un nouveau plan le système de leurs rapports, et d'en faire disparaître une contradiction qui aurait été une source permanente d'agitation, d'inquiétude et de danger.

» De son côté, la France, si essentiellement intéressée au maintien de la paix dans le midi de l'Allemagne, et qui ne pouvait pas douter que, du moment où elle aurait fait repasser le Rhin à ses troupes, la discorde, conséquence inévitable de relations contradictoires ou incertaines, mal définies ou mal connues, aurait compromis de nouveau le repos des peuples et rallumé peut-être la guerre sur le continent; obligée d'ailleurs de concourir au bien-être de ses alliés et de les faire jouir de tous les avantages que le traité de Presbourg leur assure, et qu'elle leur a garantis, la France n'a pu voir dans la confédération qu'ils ont formée qu'une suite naturelle et le complément nécessaire de ce traité.

» Depuis longtemps des altérations successives, qui, de siècle en siècle, n'ont été qu'en augmentant, avaient réduit la constitution germanique à n'être plus qu'une ombre d'elle-même. Le temps avait changé tous les rapports de grandeur et de force qui existaient primitivement entre les divers membres de la confédération, et entre chacun d'eux et le tout dont ils faisaient partie. La diète avait cessé d'avoir une volonté qui lui fût propre; les sentences des tribunaux suprêmes ne pouvaient être mises à exécution. Tout attestait un affaiblissement si grand, que le lien fédératif n'offrait plus de garantie à personne, et n'était, entre les puissants, qu'un moyen de dissension et de discorde. Les événements des trois coalitions ont porté cet affaiblissement à son dernier terme. Un électorat a été supprimé par la réunion du Hanovre à la Prusse; un roi du Nord a incorporé à ses autres États une des provinces de l'empire; le traité de Presbourg a attribué à LL. MM. les rois de Bavière et de Wurtemberg et à S. A. S. l'électeur de Bade, la plénitude de la souveraineté, prérogative que les autres électeurs réclameraient sans doute, et seraient fondés à réclamer, mais qui ne peut s'accorder ni avec la lettre ni avec l'esprit de la constitution de l'empire.

» S. M. l'empereur et roi est donc obligé de déclarer qu'il ne reconnaît plus l'existence de la constitution germanique, en reconnaissant néanmoins la souveraineté entière et absolue de chacun des princes dont les États composent aujourd'hui l'Allemagne, et conservant avec eux les mêmes relations qu'avec les autres puissances indépendantes de l'Europe.

pouvoirs, attendu qu'il ne pouvait pas y avoir d'ambassadeur auprès d'un corps dont l'existence n'entrait plus désormais dans le droit public européen. » D'après la pensée de Napoléon, l'Allemagne devait se diviser en trois parts : la Prusse au nord, l'Autriche à l'est, la confédération du Rhin au midi. Chaque État pourrait ainsi choisir ses alliances ; il fallait se prononcer : voulaient-ils entrer dans la confédération du Rhin, une simple déclaration devait suffire, pourvu qu'elle fût précise et formelle ; préféraient-ils le protectorat de la Prusse ou de l'Autriche, ils étaient libres, alors ils subissaient les chances d'une guerre. Ainsi Brunswick et la Hesse s'étant prononcées pour la Prusse, ces deux États s'exposaient à toutes les conséquences de leur choix ; toute liberté avait ses chances de réussite comme ses causes d'abaissement. Si l'on s'affranchissait du protectorat de l'empereur, on n'aurait pas l'appui de sa grande épée au jour des conquêtes.

La confédération du Rhin s'accrut successivement sous la main de Napoléon ; les contingents devaient lui servir d'auxiliaires dans ses campagnes d'Allemagne et même dans les expéditions lointaines qui ne touchaient en aucun point aux intérêts germaniques ; pour lui la confédération ne fut qu'un instrument militaire ; on vit des régiments de Wurtembergeois, Bavarois ou Badois en Espagne ; plus tard ils

» S. M. l'empereur et roi a accepté le titre de *protecteur de la Confédération du Rhin*. Il ne l'a fait que dans des vues de paix, et pour que sa médiation, constamment interposée entre les plus faibles et les plus forts, prévienne toute espèce de dissension et de trouble.

» Ayant ainsi satisfait aux plus chers intérêts de son peuple et de ses voisins ; ayant pourvu autant qu'il était en lui à la tranquillité future de l'Europe, et en particulier à la tranquillité de l'Allemagne, qui a été constamment le théâtre de la guerre, en faisant cesser la contradiction qui plaçait les peuples et les princes sous la protection apparente d'un système réellement contraire à leurs intérêts politiques et à leurs traités, S. M. l'empereur et roi espère qu'enfin les nations de l'Europe fermeront l'oreille aux insinuations de ceux qui voudraient entretenir sur le continent une guerre éternelle ; que les armées françaises qui ont passé le Rhin, l'auront passé pour la dernière fois, et que les peuples d'Allemagne ne verront plus que dans l'histoire du passé l'horrible tableau des désordres de tout genre, des dévastations et des malheurs que la guerre entraîne toujours avec elle.

» S. M. a déclaré qu'elle ne porterait jamais les limites de la France au delà du Rhin. Elle a été fidèle à sa promesse ; maintenant son unique désir est de pouvoir employer les moyens que la Providence lui a confiés, pour affranchir les mers, rendre au commerce sa liberté, et assurer ainsi le repos et le bonheur du monde.

» Ratisbonne, le 1er août 1806.

» BACHER. »

marchaient en ligne dans la campagne de Russie, vaste mouvement contre les nations slaves. C'est donc moins sous le point de vue de la nationalité germanique que pour l'accroissement et le développement de ses forces militaires que la confédération du Rhin fut établie. Le système fédératif de Napoléon avait plutôt un but offensif qu'une pensée de préservation : chaque nation, chaque gouvernement allié lui servait comme d'avant-poste pour préparer de nouvelles conquêtes; du haut des rochers de la Calabre, il contemplait la Sicile, la Grèce, la Thessalie, la Macédoine, ces pays fabuleux qui avaient vu naître Alexandre. L'Adriatique le faisait soupirer après les belles eaux de Constantinople et la mer de Marmara qui baigne les Sept-Tours. Du sommet des Pyrénées, il voyait le Guipuzcoa, Burgos, la ville antique des évêques, Barcelone avec sa rambla si gaie et sa bourse de marbre, Valence avec ses jardins. L'Èbre avait servi de limites à l'empire de Charlemagne; pourquoi ses soldats ne visiteraient-ils pas Séville, Cordoue et son Alhambra, comme les légions de Rome avaient salué l'Espagne? Du Zuyderzée et de la Hollande, il jetait les yeux sur Hambourg, sur les villes libres et hanséatiques, si riches, si peuplées, où les marchandises anglaises trouvaient des débouchés actifs et favorables au développement des manufactures. Le détroit du Sund était la clef de la Baltique, Napoléon en souhaitait la suzeraineté, comme il rêvait la domination des Dardanelles, la clef de la mer Noire, la bouche de l'Asie.

Sur le Rhin, d'autres pensées venaient à lui; il avait vingt fois déclaré dans ses notes diplomatiques, « qu'il prendrait ce fleuve pour limites, » et tout en se tenant à la lettre de ses promesses, il inventait ce système fédératif qui le créait le protecteur de toute l'Allemagne. Le vieil édifice était brisé, l'œuvre des siècles tombait en poussière, le conquérant dirigeait tout de son épée; il jetait des couronnes comme des principautés et des duchés; immense édifice, mais fragile, car ce qu'il donnait ne créait pas une possession antique et incontestée; il distribuait les trônes comme des grades, des royautés comme des galons de caporaux, et ce qui définit mieux que toute autre expression le caractère mobile de tout cet édifice, c'est le dicton des vieux soldats, lorsqu'ils voulaient désigner la fortune merveilleuse d'un général appelé à une souveraineté, ils disaient : « Murat ou Bernadotte est passé roi. » *Passez roi,* mot profond! *passé roi,* comme si l'on était *passé sergent!* Dans cette multitude glorieuse

tout était grade sous un chef suprême, et voilà en quoi toute cette lignée de l'empereur se trompa, lorsque, se séparant follement de lui, elle s'imagina qu'elle était quelque chose indépendamment de la pourpre de Napoléon. L'empire n'était qu'un grand centre, une puissante personnalité se résumant dans l'égoïsme d'une seule force, d'une seule renommée ; quand elle disparut, tout s'évanouit avec elle.

CHAPITRE VI.

NÉGOCIATIONS DIPLOMATIQUES AVANT LA GUERRE CONTRE LA PRUSSE.

Idée anglaise de M. de Talleyrand. — Désir de la paix. — Prétexte pour l'amener. — Correspondance de M. Fox et de M. de Talleyrand. — Situation respective de la Prusse, de l'Angleterre et de la France. — Question du Hanovre. — Retraite de M. de Hardenberg. — Calomnies de Napoléon. — Triomphe du comte de Haugwitz. Rapprochement avec la France. — Guerre de la Grande-Bretagne contre la Prusse. — Lord Yarmouth à Paris. — Ouverture des négociations. — Bases d'un traité. — La France et la Russie. — Arrivée de M. d'Oubrill. — Traité séparé. — Mission de lord Lauderdale. — Rupture et demande de passe-ports. — Traité secret sur les îles de Baléares communiqué à l'Espagne. — Armements et levées d'hommes. — Le prince de la Paix.

Février à septembre 1806.

L'idée fondamentale de M. de Talleyrand, la base de toute son éducation diplomatique, reposait sur les avantages incontestables et même sur l'impérieuse nécessité d'une alliance entre la France et l'Angleterre, les deux nations puissamment civilisées. Dès le début de sa carrière politique, M. de Talleyrand n'avait caché ni ses affections, ni ses entraînements pour les formes de la constitution britannique; l'évêque d'Autun en fut un des zélés partisans à la constituante; il se lia aux opinions de MM. Mounier, de Lally-Tolendal [1], et dans l'effervescence de ses convictions, il aurait voulu donner à la France le gouvernement parlementaire, appuyé sur une révolution semblable à celle de 1688. Lorque M. de Talleyrand fut envoyé à Londres avec des instructions intimes des girondins, il se posa comme l'un des chauds partisans de l'alliance anglaise, et si la Grande-Bretagne avait

[1] Le système anglais de M. de Talleyrand lui vint de la société de Mirabeau, de Mounier, de Lally-Tolendal. Quand il partit pour Londres avec M. de Chauvelin, M. de Talleyrand reçut une double instruction de Louis XVI et du comité de l'assemblée législative; c'est une circonstance qu'il ne faut pas oublier dans la vie si longue et si complète de cet homme d'État.

voulu rester neutre au moment où la législative déclarait la guerre à la Prusse et à l'empereur d'Allemagne, M. de Chauvelin et M. de Talleyrand proposaient de céder l'île de France, Tabago, et de détruire le port de Cherbourg, qui inquiétait l'Angleterre : circonstance curieuse dans l'histoire diplomatique de la révolution française. Arrivé sous le directoire à la tête des relations extérieures, M. de Talleyrand ouvrit une négociation avec l'Angleterre ; sous le consulat, il fut un des grands promoteurs du traité d'Amiens ; et quoi d'étonnant qu'après Austerlitz, où la couronne se consolide sur le front de l'empereur, M. de Talleyrand veuille tenter une pacifique démarche auprès de la Grande-Bretagne, et réaliser ainsi sur d'autres bases la pensée de sa jeunesse ?

M. de Talleyrand en saisit le premier prétexte ; on était au mois de février, l'empereur arrivait à peine de sa campagne d'Austerlitz, lorsque M. Fox adressa au ministre français une dépêche intime fort remarquable [1]. Un homme s'était présenté à M. Fox pour lui proposer

[1] Je donne ici le texte anglais de cette dépêche importante :

Letter from Mr. Secretary Fox to Mr. Talleyrand.

« Downing-street, 20th Febr. 1806.

» Sir, I think it my duty as an honest man to communicate to you, as soon as possible, a very extraordinary circumstance which is come to my knowledge. The shortest way will be to relate to you the fact simply as it happened.

» A few days ago, a person informed me, that he was just arrived at Gravesend without a passport, requesting me at the same time to send him one, as he had very lately left Paris, and had something to communicate to me which would give me satisfaction. I sent for him ; he came to my house the following day. — I received him alone in my closet ; when, after some unimportant conversation, this villain had the audacity to tell me, that it was necessary for the tranquillity of all crowned heads to put to death the Ruler of France ; and that for this purpose, a house had been hired at Passy, from which this detestable project could be carried into effect with certainty, and without risk. I did not perfectly understand if it was to be done by a common musket, or by fire arms upon a new principle.

» I am not ashamed to confess to you, sir, *who know me*, that my confusion was extreme, in thus finding myself *led into* a conversation with an avowed assassin ; I instantly ordered him to leave me, giving, at the same time, orders to the police officer who accompanied him, to send him out of the kingdom as soon as possible.

» After having more attentively reflected upon what I had done, I saw my error in having suffered him to depart without having previously informed you of the circumstance, and I ordered him to be detained.

» It is probable that all this is unfounded, and that the wretch had nothing more in view than to make himself of consequence, by promising what, according to his ideas, would afford me satisfaction.

» At all events, I thought it right to acquaint you with what had happened, before

un complot contre Napoléon; sûr de l'atteindre au cœur, il avait pour cela loué une maison à Passy, et il demandait à l'Angleterre d'appuyer son projet pour le faire servir aux intérêts de la nation dans la guerre si acharnée entre deux peuples rivaux depuis tant de siècles. M. Fox avait senti sa délicatesse s'irriter de telles ouvertures; et, s'indignant qu'on eût osé s'adresser à un ministre britannique pour un tel dessein, il se hâta d'en informer M. de Talleyrand. « Je crois de mon devoir, en qualité d'honnête homme, écrivait M. Fox, de vous faire part le plus tôt possible d'une circonstance assez étrange qui est venue à ma connaissance. Le plus court sera de vous narrer le fait comme il est arrivé. Il y a quelques jours qu'un homme m'annonça qu'il venait de débarquer à Gravesend sans passe-port, et qu'il me pria de lui en envoyer un, parce qu'il venait récemment de Paris, et qu'il avait des choses à m'apprendre qui *me feraient plaisir*. Je l'entretins tout seul dans mon cabinet, où, après quelques discours peu importants, ce scélérat eut l'audace de me dire que, pour tranquilliser toutes les couronnes, il fallait faire mourir le chef des Français; et que pour cet objet on avait loué une maison à Passy, d'où l'on pouvait à coup sûr et sans risque exécuter ce projet détestable. Je n'ai pas bien entendu si ce devait être par le moyen des fusils en usage, ou bien par des armes à feu d'une construction nouvelle Je n'ai pas honte de vous avouer, à vous, M. le ministre, qui me connaissez, que ma confusion était extrême, de me trouver dans le cas de converser avec un assassin déclaré. Par une suite de cette confusion, je lui ordonnai de me quitter instantanément, donnant en même temps des instructions à l'officier de police qui le gardait, de le faire sortir du royaume au plus tôt. Après avoir réfléchi plus mûrement sur ce que je venais de faire, je reconnus la faute que j'avais commise en le laissant partir avant que vous en fussiez informé, et je le fis retenir.

I send him away. Our laws do not permit us to detain him long, but he shall not be sent away till after you shall have had full time to take precautions against his attempts, supposing him still to entertain bad designs; and when he goes, I shall take care to have him landed at a seaport as remote as possible from France.

» He calls himself here, Guillet de la Gevrilliere, but I think it is a false name which he has assumed.

» At his first entrance, I did him the honour to believe him to be a spy.

» I have the honour to be, with the most perfect attachment,

» Sir, your most obedient servant.

» C.-J. Fox. »

Il y a apparence que tout ceci n'est rien, et que ce misérable n'a eu autre chose en vue que de faire le fanfaron, en promettant des choses qui, d'après sa façon de penser, *me feraient plaisir*. En tout cas j'ai cru qu'il fallait vous avertir, de ce qui s'est passé, avant de le renvoyer. Nos loïs ne nous permettent pas de le retenir plus longtemps; toutefois il ne partira qu'après que vous aurez eu tout le temps de vous mettre en garde contre ses attentats, supposé qu'il ait encore de mauvais desseins; et lorsqu'il partira, j'aurai soin qu'il ne débarque que dans quelque port le plus éloigné possible de France. Il s'est appelé ici Guillet de la Gevrillière, je pense que c'est un faux nom. Il n'avait pas un chiffon de papier à me montrer, et à son premier abord je lui fis l'honneur de le croire espion. »

Cette dépêche était à peine parvenue à Paris, que M. de Talleyrand se hâta de répondre à M. Fox dans les termes les plus empressés, en rapportant une conversation bienveillante qu'il avait eue à ce sujet avec l'empereur; Napoléon s'était exprimé en termes pleins de convenance sur M. Fox, sur sa probité, sur les souvenirs profonds que pendant son séjour à Paris il avait laissés dans son âme; M. de Talleyrand fit même entrevoir dans les termes de cette conversation le désir vif, pressant, d'en finir par une paix stable sur les différends soulevés entre l'Angleterre et la France, deux nations faites également pour s'estimer [1]. N'y avait-il pas dans ces ouvertures un commencement de négociation, une tendance secrète vers la paix? M. de Talleyrand en exprimait le désir le plus empressé; or il faut dire que toute l'affaire du complot était une manœuvre de police, concertée

[1] *Lettre de M. de Talleyrand à M. Fox.*

« 5 mars 1806.

» Monsieur, j'ai mis la lettre de V. E. sous les yeux de S. M. Son premier mot, après en avoir achevé la lecture, a été : « Je connais là les principes d'honneur et de vertu de M. Fox. » Elle a ajouté : « Remerciez-le de ma part, et dites-lui que, soit que la politique de son souverain nous fasse rester encore longtemps en guerre, soit qu'une querelle aussi inutile pour l'humanité ait un terme aussi rapproché que les deux nations doivent le désirer, je me réjouis du nouveau caractère que, par cette démarche, la guerre a déjà pris, et qui est le présage de ce qu'on peut attendre d'un cabinet dont je me plais à apprécier les principes d'après ceux de M. Fox, un des hommes les plus faits pour sentir en toutes choses ce qui est beau, ce qui est vraiment grand. »

» Je ne me permettrai pas, monsieur, d'ajouter rien aux propres expressions de S. M. I. et R. Je vous prie seulement d'agréer l'assurance de ma plus haute considération.

» CH.-MAUR. TALLEYRAND,
» prince de Bénévent. »

entre M. de Talleyrand et Fouché, tous deux partisans de la paix; un agent était parti de Paris avec la mission expresse de proposer à M. Fox la complicité dans une action infâme : par ce moyen on tâtait le ministre; s'il acceptait les offres d'un vil assassin, on pourrait déclamer contre l'Angleterre, et renouveler dans les journaux les accusations jetées en d'autres temps à M. Pitt et au cabinet tory; si au contraire M. Fox, avec ses principes d'honnêteté, s'indignait d'une telle proposition, alors on s'adresserait, par la flatterie, à l'honorable chef du cabinet whig, très-sensible à l'éloge; on pourrait essayer les propositions d'un traité sur des bases suscéptibles d'assurer la paix générale de l'Europe. Ainsi avait raisonné M. de Talleyrand; soit que M. Fox eût deviné le piége, soit qu'il fût aise d'entrer dans une négociation, il fut assez charmé de cette ouverture de M. de Talleyrand pour la communiquer immédiatement à son cabinet.

A partir de ce moment une correspondance diplomatique assidue est échangée entre M. Fox et le ministre des relations extérieures en France; toute cette correspondance, signée de M. de Talleyrand, écrite sous la dictée de Napoléon, se ressent d'un certain vague d'idées qui laisse à part les questions positives; on échange plutôt des vœux pour une pacification qu'on ne trace les conditions d'un traité réel; c'est plus encore un cours de philanthropie, l'expression d'un désir politique pour que les deux grandes nations entrent dans les voies d'une alliance intelligente, qu'une négociation sérieuse sur des bases matérielles et des cessions réciproques; on y traite les questions de commerce, d'industrie, d'humanité; M. de Talleyrand rappelle les merveilles que l'industrie française a faites dans une époque où elle a été obligée de se replier sur elle-même, et M. Fox répond : « Qu'un traité de commerce, désirable peut-être, n'est pas le dernier mot de l'Angleterre, dont les opérations ont pris une marche nouvelle par l'immense développement de ses débouchés depuis dix ans. »

Sur des ouvertures plus précises, en termes moins généraux, M. Fox répond à M. de Talleyrand [1] : « Le roi d'Angleterre a déclaré plus d'une fois, au parlement, son désir sincère d'embrasser la première occasion de rétablir la paix sur des bases solides conciliables avec les intérêts et la sûreté de son peuple. Ses dispositions sont tou-

[1] Cette négociation se continue entre M. Fox et M. de Talleyrand. J'ai remarqué que tantôt les dépêches sont en français et tantôt en anglais. Voici quelques-unes de ces pièces écrites de la main de M. Fox :

jours pacifiques ; mais c'est à une paix sûre et durable que sa majesté vise, non à une trêve incertaine, et par là même inquiétante, tant pour les parties contractantes que pour le reste de l'Europe. Quant aux stipulations du traité d'Amiens qui pourraient être regardées comme bases de la négociation, on a remarqué que cette transaction est interprétée de trois ou quatre différentes manières, et que par conséquent des explications ultérieures seraient nécessaires : ce qui ne manquerait pas de causer un grand délai, quand même il n'y

« Monsieur, je n'ai reçu qu'hier au soir votre dépêche du 1er courant. Avant d'y répondre, permettez-moi d'assurer V. E. que la franchise et le ton obligeant qu'on y remarque ont fait ici le plus grand plaisir ; un esprit conciliatoire, manifesté de part et d'autre, est déjà un grand pas vers la paix.

» Si ce que V. E. dit par rapport aux affaires intérieures regarde les affaires politiques, une réponse n'est guère nécessaire ; nous ne nous y immisçons pas en temps de guerre, à plus forte raison nous ne le ferons pas en temps de paix ; et rien n'est plus éloigné des idées qui prévalent chez nous que de vouloir ou nous mêler des lois intérieures que vous jugerez propres à régler vos douanes et soutenir les droits de votre commerce, ou d'insulter à votre pavillon.

» Quand à un traité de commerce, l'Angleterre croit n'avoir aucun intérêt à le désirer plus que les autres nations. Il y a beaucoup de gens qui pensent qu'un pareil traité entre la France et la Grande-Bretagne serait également utile aux deux parties contractantes ; mais c'est une question sur laquelle chaque gouvernement doit juger d'après ses propres aperçus, et celui qui le refuse n'offense pas, ni n'a aucun compte à rendre à celui qui le propose.

» Ce n'est, monsieur, pas moi seulement, mais tout homme raisonnable doit reconnaître que le véritable intérêt de la France c'est la paix, et que, par conséquent, c'est sur sa conservation que doit être fondée la vraie gloire de ceux qui la gouvernent.

» Il est vrai que nous nous sommes mutuellement accusés : mais il ne sert à rien, dans ce moment-ci, de discuter les arguments sur lesquels ces accusations ont été fondées. Nous désirons comme vous l'égalité. Nous ne sommes pas assurément comptables l'un à l'autre de ce que nous faisons chez nous, et le principe de réciprocité à cet égard, que V. E. a proposé, paraît juste et raisonnable.

» On ne peut pas disconvenir que vos raisonnements, sur l'inconvénient qu'aurait pour la France une paix sans durée, ne soient bien fondés ; mais de notre côté, celui que nous éprouverions serait aussi très-considérable. Il est peut-être naturel que, dans de pareils cas, chaque nation exagère ses propres dangers, ou qu'au moins elle les regarde de plus près et d'un œil plus clairvoyant que ceux d'autrui.

» Quant à l'intervention d'une puissance étrangère, il faut d'abord remarquer que, pour ce qui regarde la paix et la guerre entre la France et l'Angleterre, la Russie ne peut être censée puissance étrangère, vu qu'elle est actuellement en alliance avec l'Angleterre et en guerre avec la France. C'est pourquoi dans ma lettre, c'était comme partie, non comme médiateur, qu'on a proposé de faire intervenir l'empereur Alexandre.

» V. E., dans la dernière clause de la dépêche, reconnaît que la paix doit être honorable, tant pour la France et l'Angleterre que pour leurs alliés respectifs. Si

aurait pas d'autres objections. La véritable base d'une telle négociation entre deux grandes puissances qui dédaignent également toute idée de chicane, devrait être une reconnaissance réciproque de part et d'autre du principe suivant, savoir : que les deux parties auraient pour objet une paix honorable pour elles et leurs alliés respectifs, et en même temps de nature à assurer, autant qu'il est en leur pouvoir, le repos futur de l'Europe. L'Angleterre ne peut négliger l'intérêt d'aucun de ses alliés, et elle se trouve unie à la Russie par des liens si

cela est, il nous paraît être impossible, vu l'étroite alliance qui subsiste entre les deux gouvernements, que celui de l'Angleterre puisse commencer une négociation, sinon provisoire, sans la concurrence, ou tout au moins le consentement préalable de son allié.

» Pour ce qui est de l'indépendance de l'empire ottoman, aucune difficulté ne peut s'offrir, ces objets étant également chers à toutes les parties intéressées dans la discussion dont il s'agit.

» Il est peut-être vrai que la puissance de la France sur terre, comparée à celle du reste de l'Europe, n'est pas égale à la supériorité que nous possédons sur mer, envisagée sous le même point de vue ; mais il ne faut plus se dissimuler que le projet de combiner toute l'Europe contre la France est chimérique au dernier point. Au reste, c'est en vérité pousser un peu trop loin les appréhensions pour l'avenir que d'envisager l'alliance entre la Russie et l'Angleterre (les deux puissances de l'Europe les moins faites pour attaquer la France par terre) comme tendante à produire un résultat pareil.

» L'intervention de la Russie à la négociation ne peut non plus être regardée comme la formation d'un congrès, ni pour la forme, ni pour la chose, d'autant qu'il n'y aura que deux parties, la Russie et l'Angleterre d'un côté, et la France de l'autre. Un congrès pourrait être bon, à beaucoup d'égards, après la signature des préliminaires, en cas que toutes les parties contractantes soient de cet avis ; mais c'est un projet à discuter librement et amicalement après que l'affaire principale sera été arrangée.

» Dès que vous consentirez que nous traitions provisoirement jusqu'à ce que la Russie puisse intervenir, et dès lors conjointement avec elle, nous sommes prêts à commencer, sans différer d'un seul jour, la négociation en tel lieu et en telle forme que les deux parties jugeront les plus propres à conduire à bon escient l'objet de nos travaux le plus promptement possible.

» C.-J. Fox. »

Downing-street, April, 20, 1806.

« Sir, I received the day before yesterday, your excellency's dispatch.

» After having repeatedly read it with all possible attention, I do not find in it any argument sufficient to induce our government to change the opinion which it has declared, namely, that any negotiation in which Russia is not included as a party, is absolutely inadmissible.

» We wish for peace : but we cannot wish for any thing which may be injurious either to the dignity of our sovereign, or to the honour and the interests of the nation. But if we negotiate without Russia, considering the intimate ties by which we are united with that power, we should conceive ourselves open to the reproach



étroits qu'elle ne voudrait rien traiter, rien conclure, que de concert avec l'empereur Alexandre. En attendant l'intervention actuelle d'un plénipotentiaire russe, on pourrait toujours discuter et même arranger provisoirement quelques-uns des points principaux. Il semblerait que la Russie, à cause de sa position éloignée, ait moins d'intérêts immédiats que les autres puissances à discuter avec la France ; mais cette cour, à tous égards si respectable, s'intéresse, comme l'Angleterre, vivement à tout ce qui regarde le sort plus ou moins indépendant des différents princes et États de l'Europe. Vous voyez, monsieur, ajoute M. Fox, comme on est disposé ici à aplanir toutes les difficultés qui pourront retarder la discussion. Ce n'est pas assurément qu'avec les ressources que nous avons, nous ayons à craindre, pour ce qui nous regarde, la continuation de la guerre; la nation anglaise est, dans toute l'Europe, celle qui souffre le moins de sa durée; nous n'en plaignons pas moins les maux d'autrui. Faisons donc ce que nous pouvons pour les détruire, et tâchons, s'il se peut, de concilier les intérêts respectifs et la gloire des deux pays avec la tranquillité de l'Europe et la félicité du genre humain. »

A cette dépêche M. de Talleyrand se hâte de répondre en termes très-empressés : « A l'heure même où j'ai reçu votre lettre, je me suis rendu auprès de S. M., et je me trouve heureux de vous informer qu'elle m'a autorisé à vous faire la réponse suivante : « L'empereur n'a rien à désirer de ce que possède l'Angleterre. La paix avec la France est possible et peut être perpétuelle quand on ne s'immiscera pas dans ses affaires intérieures, et qu'on ne voudra ni la contraindre dans la législation de ses douanes et dans les droits de son commerce,

of having failed in that scrupulous fidelity to our engagements on which we pride ourselves : whilst, on the other hand, by persisting in our demand that Russia be admitted, we do not conceive that we do any thing contrary to that principle of equality to which both of us lay claim. When the three plenipotentiaries are assembled, how can it be thought that any question could be carried by the majority of voices; or even that such an assembly could have any thing in common with a general congress? There would be in fact but two parties in it; on one side, France, on the other, the two allied powers. Moreover, if it is thought so advantageous in an affair of this nature, to have two against one, no objection would be made to your introducing which ever of your allies you may judge most expedient.

» Sincerely desirous of avoiding useless disputes, I do not allow myself to enter into a discussion of the consequences which your excellency draws from the events of the last campaign.

» C.-J. Fox. »

ni faire supporter aucune insulte à son pavillon. Ce n'est pas vous, qui avez montré dans un grand nombre de discussions publiques une connaissance exacte des affaires générales de l'Europe, qu'il faut convaincre que la France n'a rien à désirer que le repos, et une situation qui lui permette de se livrer sans aucun obstacle aux travaux de son industrie. L'empereur ne pense pas que tel ou tel article du traité d'Amiens ait été la cause de la guerre. Il est convaincu que la véritable cause a été le refus de faire un traité de commerce nécessairement nuisible aux manufactures et à l'industrie de ses sujets; vos prédécesseurs nous accusaient de vouloir tout envahir; en France, on accuse aussi l'Angleterre. Eh bien! nous ne demandons que l'égalité. Nous ne vous demanderons jamais compte de ce que vous ferez chez vous, pour qu'à votre tour vous ne nous demandiez jamais compte de ce que nous ferons chez nous. Ce principe est d'une réciprocité juste, raisonnable et respectivement avantageuse. Vous exprimez le désir que les négociations n'aboutissent pas à une paix sans durée. La France est plus intéressée qu'aucune autre puissance à ce que la paix soit stable. Ce n'est point une trêve qu'elle a intérêt de faire; car une trêve ne ferait que lui préparer de nouvelles pertes. Vous savez très-bien que les nations, semblables en ce point à chaque homme considéré individuellement, s'accoutument à une situation de guerre comme à une situation de paix. Toutes les pertes que la France pouvait faire, elle les a faites, elle les fera toujours dans les six premiers mois de la guerre. Aujourd'hui notre commerce et notre industrie se sont repliés sur eux-mêmes et se sont adaptés à notre situation de guerre. Dès lors une trêve de deux ou trois ans serait en même temps tout ce qu'il y aurait de plus contraire à nos intérêts commerciaux et à la politique de l'empereur. Quant à l'intervention du cabinet étranger, l'empereur pourrait accepter la médiation d'une puissance qui aurait de grandes forces maritimes; car alors sa participation à la paix serait réglée par les mêmes intérêts que nous avons à discuter avec vous; mais la médiation russe n'est pas de cette nature. Vous ne voulez pas nous tromper et vous sentez bien qu'il n'y a pas d'égalité entre vous et nous dans la garantie d'une puissance qui a 300,000 hommes sur pied, et qui n'a pas d'armée de mer. Du reste, monsieur, votre communication a un caractère de franchise et de précision que nous n'avons pas encore vu dans les rapports de votre cour avec nous. Je me ferai un devoir de mettre la même franchise et la même clarté dans mes réponses.

Nous sommes prêts à faire la paix avec tout le monde, nous ne voulons en imposer à personne; mais nous ne voulons pas qu'on nous en impose, et nul n'a la puissance ni les moyens de le faire. Il n'est au pouvoir de personne de nous faire revenir sur des traités qui sont exécutés. L'intégrité, l'indépendance entière, absolue, de l'empire ottoman sont non-seulement le désir le plus vrai de l'empereur, mais le point le plus constant de sa politique. Deux nations éclairées et voisines l'une de l'autre manqueraient à l'opinion qu'elles doivent avoir de leur puissance et de leur sagesse, si elles appelaient dans la discussion des grands intérêts qui les divisent des interventions étrangères et éloignées. »

Le but de M. de Talleyrand, dans cette note confidentielle, est d'éloigner toute médiation de la Russie; il veut traiter avec l'Angleterre séparément; M. Fox objecte alors son alliance avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, et M. de Talleyrand répond : « Vous êtes les maîtres des mers, vos forces maritimes égalent celles de tous les souverains du monde réunies. Nous sommes une grande puissance continentale; mais il en est plusieurs qui ont autant de forces que nous sur terre, et votre prépondérance sur les mers mettra toujours notre commerce à la disposition de vos escadres dès la première déclaration de guerre que vous voudrez faire. Pensez-vous qu'il soit raisonnable d'attendre que l'empereur consente jamais à se mettre pour les affaires du continent à votre discrétion? Si, maîtres de la mer par votre puissance propre, vous voulez l'être aussi de la terre par une puissance combinée, la paix n'est pas possible; car alors vous ne voulez pas arriver à des résultats que vous ne pourrez jamais atteindre. L'empereur, tout accoutumé qu'il est à courir toutes les chances qui présentent des perspectives de grandeur et de gloire, désire la paix avec l'Angleterre. Il est homme; après tant de fatigues, il voudrait aussi du repos. Père de ses sujets, il souhaite, autant que cela peut être compatible avec leur honneur et avec les garanties de l'avenir, leur procurer les douceurs de la paix et les avantages d'un commerce heureux et tranquille. Si donc, monsieur, S. M. le roi d'Angleterre veut réellement la paix avec la France, elle nommera un plénipotentiaire pour se rendre à Lille. J'ai l'honneur de vous adresser des passe-ports pour cet objet. Aussitôt que S. M. l'empereur aura appris l'arrivée du ministre de votre cour, elle en nommera et en enverra un sans délai. L'empereur est prêt à faire toutes les concessions que, par l'étendue

de vos forces navales et votre prépondérance, vous pouvez désirer obtenir. Je ne crois pas que vous puissiez refuser d'adopter aussi le principe de lui faire des propositions conformes à l'honneur de sa couronne et aux droits du commerce de ses États. Si vous êtes justes, si vous ne voulez que ce qu'il vous est possible de faire, la paix sera bientôt conclue. »

M. de Talleyrand, toujours dominé par une vieille idée de la paix avec l'Angleterre, son système depuis 1789, manifeste des répugnances pour la Russie ; il croit que les deux grandes nations civilisées doivent se tendre la main dans un intérêt commun, tandis que M. Fox hésite devant un traité séparé. Cette situation réciproque des deux gouvernements de France et d'Angleterre était motivée par la marche rapide, incessante des événements ; M. Fox, appelé à la direction des affaires anglaises après la chute du système de M. Pitt, avait été forcé d'adopter les idées diplomatiques de son illustre prédécesseur à l'égard du continent ; le système de M. Pitt était tellement indiqué par la situation, que son adversaire le plus implacable, celui qui l'avait si souvent combattu par la parole, était obligé d'en suivre les errements, comme le point invariable d'une politique nationale. L'honneur de l'Angleterre semblait attaché au système de M. Pitt, et il faut dire à l'éloge de M. Fox que, dans son court ministère, il apporta une énergie aussi vigoureuse que celle de son adversaire du parlement, pour l'honneur de la Grande-Bretagne ; il abdiqua ses idées de puériles déclamations pour le genre humain ; il se fit Anglais, et, déployant la majesté de l'esprit britannique dans les questions européennes, il sacrifia son amour-propre à l'honneur de son pays.

C'était particulièrement à l'égard de la Prusse que cette énergique volonté était impérative ; le cabinet de Berlin avait agi avec un décousu, une inconcevable tergiversation depuis Austerlitz : lorsque M. de Hardenberg prenait, à l'égard de la Grande-Bretagne, des engagements précis pour la coalition armée de la restitution du Hanovre à l'Angleterre, M. de Haugwitz signait à Vienne, avec Napoléon, un traite qui, en échange de Clèves et Neufchâtel, donnait le Hanovre en possession définitive à la Prusse. A son arrivée à Berlin, le comte de Haugwitz fut désavoué, et le traité ne reçut pas de son cabinet la ratification nécessaire ; mais Napoléon, toujours attentif aux moindres événements, avait depuis attaqué de toutes manières la politique et le crédit du baron de Hardenberg, pour assurer le triomphe du comte de Haugwitz

et la ratification du traité de Vienne; il n'y eut sorte de calomnies qu'on n'essayât contre le ministre prussien, qui voulait donner à sa patrie une indépendance de nation, une vie politique grande et forte en la retirant d'une situation abaissée. Napoléon accusa le baron de Hardenberg d'être Anglais, sujet de l'Angleterre [1]; et, pénétrant même dans la vie du ministre, il flétrit son toit domestique.

M. de Hardenberg n'avait fait que son devoir, en adressant une note précise et explicite, le 22 décembre 1805, à lord Harrowby, pour se lier au système européen, et faire connaître les intentions définitives de la Prusse sur la coalition; l'empereur Napoléon fit déclarer que cette note, complétement désavouée par le roi de Prusse, avait été écrite sans sa volonté. C'était mentir à toute la négociation anglo-prussienne : M. de Hardenberg n'avait agi que d'après l'ordre de son souverain; toutes ses démarches avaient été résolues dans le cabinet, le ministre avait voulu faire prendre une attitude décidée à la cour de Berlin, et c'était là le crime dont Napoléon l'accusait. A cette occasion M. de Hardenberg crut nécessaire de se justifier : il adressa aux feuilles d'Allemagne une lettre dignement écrite et sérieusement pensée [2] : il en appelait à l'honneur des nations, à l'es-

[1] Voici la note insolente dictée par Napoléon sur M. de Hardenberg :

« Nous doutons, disait-il, que sa qualité de sujet du roi d'Angleterre puisse le porter à approuver la publication que vient de faire le gouvernement anglais. Après avoir lu une pareille note, il n'est personne qui ne juge qu'il ne peut y avoir en Europe un homme plus complétement déshonoré que M. de Hardenberg. Le nom prussien n'en peut recevoir aucune atteinte, puisque M. de Hardenberg n'est pas Prussien; le militaire ne peut non plus s'en affliger, puisque M. de Hardenberg n'est pas soldat. S'il l'était, il saurait que les soldats du grand Frédéric se battent pour soutenir les principes de la politique, mais ne sont pas traîtres ni parjures. »

[2] M. de Hardenberg s'exprimait avec dignité en réponse à cette note :

« Le *Moniteur* du 21 mars, nº 80, en imprimant une lettre adressée par moi le 22 décembre 1805 à lord Harrowby, alors ministre de S. M. B., me somme de dire si elle est véritable ou supposée, et l'accompagne de plusieurs remarques. Ce qui rend les devoirs et la situation d'un homme d'État particulièrement pénibles, c'est l'obligation où il se trouve le plus souvent de se renfermer dans le silence lors même qu'il est méconnu et calomnié. Cependant je dois au roi et à moi-même de déclarer que la lettre en question, quoique altérée dans plusieurs expressions essentielles, *est officielle et écrite par ordre de sa majesté;* je le dois au roi, parce que, à la cour de Berlin, quel que soit le protocole cité par le *Moniteur,* les ministres n'osent pas se permettre des démarches de cette nature à l'insu du souverain; à moi-même, parce que je ne puis voir avec indifférence qu'on me croie capable de manquer à mes devoirs et de m'exposer à être désavoué après avoir agi en son nom. Le 22 décembre le roi et tout le monde ignorait à Berlin qu'un traité avait été signé le 15 à Vienne par M. le comte

prit germanique noblement inspiré. Il régnait dans cette lettre du baron de Hardenberg une mélancolique fierté, une voix mystérieuse et retentissante qui se fait entendre comme les vibrations d'une harpe céleste dans l'homme indignement calomnié; il eut beaucoup de peine à la faire insérer dans les gazettes allemandes, parce que la puissance de l'empereur s'étendait loin : lui déplaire, c'était se placer au ban des nations.

Le coup était porté vif et profond; M. de Hardenberg se retira des affaires. Le parti de la faiblesse et de l'hésitation domina de nouveau le cabinet de Berlin; on vit reparaître l'influence du comte de Haugwitz, de Lombard, de Behmer, de tout le parti français en un mot, et telle fut la tendance irrésistible de cette situation nouvelle, dominée par M. de Laforest, que non-seulement le traité signé à Vienne fut ratifié, mais on ajouta à la cession de Clèves et de Neufchâtel d'autres sacrifices territoriaux en échange du Hanovre donné à la Prusse comme possession définitive, avec la promesse intime que

de Haugwitz; celui-ci ayant réservé toute information sur ce sujet à son rapport oral, et n'étant arrivé à Berlin que le 25 décembre, on se trouvait, comme il est exprimé dans ma lettre à lord Harrowby, dans une incertitude totale sur les intentions de S. M. l'empereur des Français. De part et d'autre les armées étaient en campagne et sur le pied de guerre; M. le général major de Pfulh fut envoyé au quartier général français et à M. le comte de Haugwitz pour s'expliquer sur l'arrangement intermédiaire qui fait le sujet de la lettre à lord Harrowby et qui avait été proposé par M. le comte de Haugwitz. M. de Pfulh rencontra ce ministre en chemin retournant à Berlin avec un traité définitif, et naturellement l'arrangement intermédiaire dut tomber. Voilà le fait avec la plus exacte vérité; un jugement impartial saura apprécier la remarque du *Moniteur*. Je m'honore de l'estime et de la confiance de mon souverain et de la nation prussienne; je m'honore des sentiments des étrangers estimables, et c'est avec satisfaction que je compte aussi des Français parmi eux. Je ne suis pas né Prussien, mais je ne le cède en patriotisme à aucun indigène, et j'en ai obtenu les droits tant par mes services qu'en y transférant mon patrimoine et en y devenant propriétaire. Si je ne suis pas soldat, je sens que je n'aurais pas été indigne de l'être si le sort m'avait destiné à défendre les armes à la main mon souverain et ses droits, la dignité, la sûreté et l'honneur de l'État. Ceci répond aux remarques du *Moniteur;* au reste, ce ne sont ni des bulletins de gazette, ni des remarques de leurs rédacteurs, qui pourront jamais me déshonorer. Tel est le véritable texte de ma lettre du 22 décembre à lord Horrowby. En le comparant à celui inséré dans le *Moniteur*, on observera, entre autres, qu'il n'y est question, ni de confédération à former qui puisse s'adapter aux événements, mais du défaut de concert adapté aux circonstances; ni de gagner du temps pour prendre des mesures plus décisives, mais de l'avantage qui résulterait d'un plan intermédiaire qui lui fût présenté pour empêcher que rien ne troublât les négociations dont on se promettait le maintien de la paix entre la Prusse et la France, et peut-être un acheminement à la paix générale. » HARDENBERG. »

la Poméranie suédoise lui serait également cédée dans un traité postérieur. On peut s'imaginer la juste indignation qu'un tel manquement de foi sur les engagements de Berlin excita en Angleterre. Quoi ! au moment même où la Prusse déclarait « qu'elle ne *détiendrait* le Hanovre que pour le restituer à la Grande-Bretagne, » elle en acceptait la possession définitive par un traité solennel ! C'était là plus que de la faiblesse ; la déloyauté la plus insigne avait présidé à une telle résolution. M. Fox, avec sa franchise habituelle, s'en plaignit aux communes en des termes flétrissants pour l'honneur prussien : il demanda à ses amis politiques, aux whigs comme aux torys, des moyens vigoureux pour contraindre la Prusse à garder la foi des conventions. Le parlement, à l'unanimité, vota les subsides de guerre, et M. Fox n'hésita point dans le développement des énergiques mesures que la Grande-Bretagne emploie toujours contre ses ennemis; la guerre fut déclarée, un embargo jeté sur tous les navires prussiens; les whigs entrèrent absolument dans les idées de M. Pitt.

L'habileté de Napoléon avait ainsi mis la Prusse dans une étrange position vis-à-vis de l'Angleterre, M. de Laforest en profita ; il avait pressé le roi Frédéric-Guillaume de se prononcer pour l'alliance de la France ; l'occupation militaire du Hanovre n'avait pas un sens assez précis, on pouvait la croire provisoire, et l'interpréter par une équivoque ; M. de Laforest engagea le roi à signer un manifeste qui déclarait formellement la réunion du Hanovre à la monarchie prussienne ; l'empereur des Français verrait là le gage d'une bonne harmonie. Le but de la négociation de M. de Laforest était d'amener une rupture ouverte et des hostilités immédiates entre Londres et Berlin ; la Prusse obéit : le roi Frédéric-Guillaume publia une proclamation pour déclarer que le Hanovre était définitivement uni aux États héréditaires de la maison de Brandebourg, et, en vertu de la convention signée à Paris, on fermait tous les ports prussiens aux marchandises et aux navires de la Grande-Bretagne.

Alors M. Fox porta au parlement un message vigoureux ; les whigs se prononçaient pour la politique fière et hautaine des torys. « George, roi, y était-il dit ; S. M. juge convenable d'annoncer à la chambre qu'elle s'est vue dans la nécessité de rappeler son ministre près la cour de Berlin, et d'adopter les mesures provisoires d'une juste récrimination contre le commerce et la navigation de la Prusse. S. M. regrette profondément de se voir forcée d'augmenter et d'aggraver ainsi les

malheurs déjà si vivement sentis par les nations du continent, dont elle a toujours considéré l'indépendance et la prospérité comme étroitement liées avec les intérêts de son peuple. Mais des mesures d'hostilités directes, adoptées contre elle avec réflexion, ne lui ont pas laissé d'alternative. Dans un moment où des relations confidentielles avaient lieu, sans aucune cause ni aucun prétexte qui pussent motiver des plaintes, la Prusse s'est emparée de vive force des possessions électorales de S. M. Quoique cet événement affectât extrêmement les intérêts de son royaume, S. M. s'était d'abord abstenue de recourir, dans cette fâcheuse occasion, à l'attachement inaltérable et éprouvé de ses sujets britanniques. Elle s'était bornée à faire, par la voie des négociations, des remontrances amicales contre l'injustice qu'on lui faisait éprouver; elle fondait ses réclamations et ses demandes en réparation sur la modération de sa conduite, sur la justice de ses remontrances et sur l'intérêt même de la Prusse, qui doit sentir le danger de ce système destructeur de toute sûreté et de toute possession légitime. Lorsque S. M., au lieu de recevoir des assurances conformes à sa juste attente, fut informée qu'on avait pris la résolution d'exclure les marchandises et les bâtiments de ses sujets de tous les ports et de tous les lieux qui sont sous la domination légitime ou sous l'influence inévitable de la Prusse, il lui devint impossible de différer davantage d'agir elle-même d'une manière conforme à ses devoirs envers son peuple. La dignité de sa couronne et l'intérêt de ses sujets s'opposent également à ce qu'elle se soumette à ces agressions ouvertes et non provoquées. Elle ne doute pas que son parlement ne s'empresse de concourir à venger l'honneur du pavillon et de la navigation britannique. »

Ce message habile s'adressait aux sentiments et aux intérêts les plus profonds du peuple; M. Fox parlait spécialement du tort fait au commerce; la question du Hanovre n'était qu'accidentelle, parce qu'elle était toute royale et de maison souveraine; la nation ne s'armait pas seulement pour recouvrer l'héritage de ses rois, mais encore pour venger le pavillon du pays [1]. L'indignation éclata à

[1] *Message from his majesty to the parliament, on hostilities with Prussia.*

« G. K. His majesty thinks it proper to acquaint the house of commons, that he has found himself under the necessity of withdrawing his minister from the court of Berlin, and of adopting provisionally measures of just retaliation against the commerce and navigation of Prussia. His majesty deeply regrets this extension and



Londres; un nouvel ordre du conseil mit un embargo sur tous les navires prussiens; des lettres de marque furent délivrées; de riches prises vinrent bientôt signaler la présence des escadres britanniques sur toutes les côtes de la Prusse. Fox se comporta en digne Anglais; il décréta les mêmes mesures contre la Prusse que Pitt, son adversaire d'opinion, avait arrêtées contre le Danemarck; l'esprit anglais dominait tout; on en était arrivé à ce point que l'honneur national faisait oublier les antécédents d'opinions et la mobilité des principes; il n'y eut plus de partis en Angleterre, tout fut à la guerre contre la Prusse.

Gustave-Adolphe, ce prince chevaleresque qui régnait sur la Suède, n'hésita point à suivre M. Fox dans une démarche belliqueuse contre la Prusse. Le roi Gustave, tout petit prince qu'il était, avec ses faibles armées et ses quelques mille hommes, manifesta son indignation contre la déloyauté du cabinet de Berlin; il n'ignorait pas le traité secret qui cédait à la Prusse la Poméranie suédoise; Gustave ne concevait pas une perfidie aussi profonde, une déloyauté aussi grande; que lui importait le résultat? Ce prince jouait son trône à chaque événement; il s'impatientait toutes les fois qu'il n'avait pas en face de lui des gens d'honneur et de devoir; il n'appartenait pas à une époque d'égoïsme et d'habileté, il périt à l'œuvre; il ne savait que tenir une épée, et ce n'était pas assez [1].

aggravation of calamities, already so severely felt by the nations of the continent, whose independence and prosperity he has never ceased to consider as intimately connected with those of his own people. But measures of direct hostility, deliberately adopted against him, have left him no alternative.

« In a moment of confidential intercourse, without even the pretence of any cause of complaint, forcible possession has been taken by Prussia of his majesty's electoral dominions. Deeply as this event affected the interest of this kingdom, his majesty chose nevertheless to forbear, on this painful occasion, all recourse to the tried and affectionate attachment of his British subjects. He remonstrated, by amicable negotiation, against the injury he had sustained, and rested his claim for reparation on the moderation of his conduct, on the justice of his representations, and on the common interest which Prussia herself must ultimately feel, to resist a system destructive of the security of oll legitimate possession. But when, instead of receiving assurances conformable to this just expectation, his majesty was informed that the determination had been taken of excluding by force the vessels and the commodities of this kingdom from ports and countries under the lawful dominion, or forcible controul of Prussia, etc., etc. »

[1] *Déclaration de guerre du roi de Suède contre la Prusse.*

« Dès le premier moment où S. M. suédoise s'était décidée à prendre une part

Napoléon était ainsi parvenu au résultat de sa politique habile : après avoir imposé la paix à l'Autriche, il avait brouillé la Prusse et l'Angleterre de manière à rendre désormais tout rapprochement impossible, et à ce même moment, lui qui séparait si invinciblement les cabinets de Londres et de Berlin, poussait avec une activité remarquable les premières négociations entamées entre M. Fox et M. de Talleyrand; l'empereur restait maître à Berlin : le demeurerait-il également à Londres? Parmi les prisonniers détenus à Verdun par l'indicible mesure de violence adoptée après la rupture du traité d'Amiens; il se trouvait un pair d'Angleterre lié à M. Fox par des intimités de famille et aux premières races anglaises par son lignage; il se nommait lord Yarmouth; ce n'était pas un esprit étendu, ou une intelligence profonde; mais il avait ces grandes manières que M. de Talleyrand appréciait au plus haut point, et, d'après ses informations personnelles à Verdun, le ministre fit appeler lord Yarmouth et le chargea d'aller à Londres pour recueillir et préciser d'une manière positive les premières propositions de paix, vaguement échangées par correspondance entre M. Fox et le cabinet français.

Lord Yarmouth accepta volontiers cette mission qui le rapprochait d'Angleterre ; sûr qu'il était de se rendre agréable à M. Fox et à son gouvernement [1]. Il partit après avoir vu deux fois M. de Talleyrand,

active à la coalition contre les usurpations de Napoléon, sa majesté avait fixé son attention sur la conservation des possessions électorales du roi d'Angleterre sur le continent, qui venaient d'être évacuées par les troupes françaises. Prêt à y entrer avec une armée suédoise et russe réunie sous ses ordres, le roi se hâta, sur la première nouvelle qu'un corps prussien se dirigeait sur ce pays, de connaître à cet égard les intentions de S. M. prussienne, et de lui demander, avec une entière confiance, si la marche de ses troupes avait le même but que celui de l'armée combinée, savoir, de rendre l'électorat à son possesseur légitime, et en ce cas, de se concerter avec S. M. sur les mesures communes à prendre.

» Le roi de Prusse évita dès lors, d'une manière peu amicale, d'entrer dans aucun éclaircissement sur cet objet important. L'irrésolution que ce souverain manifesta depuis, pour se joindre à la cause des alliés, ne pouvait qu'augmenter la défiance du roi, et sa majesté n'hésita point de prévenir, pour ainsi dire, les événements, en faisant connaître publiquement, à une époque où on ne pouvait que supposer encore les intentions de la cour de Russie par rapport aux États de S. M. britannique dans l'empire, que le pays de Lauenbourg resterait sous la protection des troupes suédoises jusqu'à ce qu'une convention à cet égard fût conclue avec le roi d'Angleterre ; c'était à ce monarque seul, comme maître du pays, qu'il appartenait de décider du sort de ses États héréditaires; et tout arrangement y relatif entre la France et la Prusse n'était point admissible. C'est pourquoi, etc., etc. »

[1] Je donne le texte original de toute cette correspondance :

et revint à Paris avec des pouvoirs limités et conditionnels du ministre. Alors s'ouvrit une négociation dans des termes plus précis que les ouvertures faites à la suite de la première communication de M. Fox. Tout fut plein de bienveillance; les dépêches échangées demeurèrent dans les termes d'une estime réciproque, sans récriminations et sans haine. M. de Talleyrand établit, avec son habileté accoutumée, que l'intérêt des deux peuples étant de se rapprocher, la base la plus simple était l'*uti possidetis*. L'Angleterre voulait recouvrer le Hanovre, on lui rendrait ce pays et l'on s'en faisait fort; elle occupait la Sicile, Majorque; on lui laisserait ces possessions comme indemnité, avec Malte dans la Méditerranée; Napoléon allait ainsi au delà du traité d'Amiens. En échange, l'Angleterre restituant les colonies conquises sur la France, reconnaîtrait Napoléon empereur des Français, Joseph roi de Naples, et Louis roi de Hollande. La famille Bonaparte prendrait en Europe la place de la dynastie des Bourbons.

Communication made by the Earl of Yarmouth to Mr. secretary Fox, dated June 13, 1806.

« A few days after my arrival at Paris from the depot at Verdun, Mons. Talleyrand desired me to call upon him; having done so, he told me that the French government had been looking out for some means by which a secret and confidential communication might be made, explanatory of the sentiments and wiews of France, as well as the outlines of the terms on which peace might be restored between the two countries.

» Having mentioned the extreme desire of making this communication in such a manner that no publicity might in any case ensue, should the object of it not be obtained, Mons. Talleyrand proceeded to state in a long argument, which it is useless to repeat, as it forms the substance of several of the French government's dispatches, the reasons which prevent their treating for a general peace jointly with Russia. »

Extract from a dispatch from the Earl of Yarmouth, to Mr. secretary Fox, dated Paris, June, 19, 1806.

« Mr. Talleyrand often repeated that the emperor had enquired whether I had any powers, adding, « qu'en politique on ne peut parler la même langue si on n'y est également autorisé; » and has frequently said that they considered that Hanover for the honour of the crown, Malta for the honour of the navy, and the cape of Good Hope for the honour of British commerce, to be sufficient inducements to induce his majesty's ministers to make peace. »

« Paris, July 21, 1806.

» Sir, I saw Mr. Talleyrand to-day. I can perceive that the terms of France are increased, but still not so much as the sudden defection of Russia had led me to apprehend. Hanover, Malta, the Cape, and India, remain pure and unsullied; and I took an opportunity in conversation to protest, that come what come might, these were points I never would suffer to be mentioned but as points agreed upon.

Ces bases ne pouvaient déplaire à l'Angleterre, qui convoitait depuis longtemps la Sicile, vaste grenier de blé, comme le Portugal était son coteau de vignes. Ces établissements dans la Méditerranée lui assurant une immense prépondérance, elle pourrait plus tard se donner l'Égypte, la clef de l'Inde. L'Angleterre n'avait pas foi dans les royautés éphémères que Napoléon créait par des coups de force, tandis qu'elle resterait maîtresse définitive de possessions réelles dans la Méditerranée. Fox pouvait justifier un semblable traité devant le parlement, avec l'assentiment de la nation. On remarquera que dans toutes ces négociations de cabinet il n'est pas question une seule fois de la Prusse; Napoléon, qui vient de lui céder le Hanovre, l'offre à l'Angleterre sans en dire un mot à Berlin; il donne ainsi des deux mains, sûr qu'il est avec ses armées de réduire la Prusse au silence; il l'a compromise, et c'est tout ce qu'il lui faut; il la traite désormais en puissance secondaire. L'empereur ne s'inquiète que de la Grande-Bretagne.

A ce moment arrivait de Saint-Pétersbourg un négociateur pour essayer directement un traité avec Napoléon qui annonçait à l'Europe ses intentions pacifiques; ce n'était point un homme de grande naissance, de maison illustre, comme la Russie sait en désigner quand elle veut frapper les yeux; négociateur habile et délié, M. d'Oubrill avait des pleins pouvoirs signés de l'empereur pour traiter avec le chef du gouvernement français sur des bases raisonnables [1]. La Russie, sans

» Mr. Talleyrand demanded my powers. I did not think myself authorised, in the present circumstances, to withhold them.

» General Clarke is named to treat with me. »

[1] Il est incontestable que M. d'Oubrill avait des pleins pouvoirs; en voici le texte :

« Nous Alexandre Ier, empereur et autocrate de toutes les Russies (suivent tous les titres de S. M. I.) :

» Portant constamment notre sollicitude à la conservation en Europe du calme et de la tranquillité, et étant mû par un désir sincère de mettre fin à la mésintelligence et de rétablir la bonne harmonie avec la France sur des bases solides, nous avons jugé bon de commettre ce soin à une personne jouissant de notre confiance. A cet effet, nous avons choisi, nommé et autorisé notre amé et féal Pierre d'Oubrill, notre conseiller d'État et chevalier des ordres de Saint-Wladimir de la troisième classe, de Sainte-Anne de la seconde et de Saint-Jean de Jérusalem, comme nous le choisissons, nommons et autorisons par les présentes, à l'effet d'atteindre ce but, d'entrer en pourparler avec celui ou ceux qui y seront suffisamment autorisés de la part du gouvernement français, de conclure et signer avec eux un acte ou convention sur des bases propres à affermir la paix qui sera rétablie entre la Russie et la France, comme à la préparer entre les autres puissances belligérantes de l'Europe.

» Promettons sur notre parole impériale d'avoir pour bon et d'exécuter fidèlement

intérêt immédiatement compromis par la guerre, ne touchait la France par aucun point; Austerlitz n'avait été pour elle qu'un accident, qu'une défaite partielle, dont elle s'était bientôt relevée. L'empereur d'Autriche, en séparant sa cause de celle de la Russie, l'avait dégagée de tout lien commun; la Prusse avait également fait sa paix avec la France. Dans cette situation, la Russie n'avait plus d'engagement qu'à l'égard de l'Angleterre; et ici l'habileté de M. de Talleyrand devait consister à séparer les deux négociations. S'il parvenait à obtenir un traité spécial pour la Russie, il pourrait proposer des conditions plus dures à l'Angleterre. M. Fox avait déclaré qu'il ne traiterait jamais que de concert avec la Russie; le chef-d'œuvre de la diplomatie de M. de Talleyrand devait donc être d'opérer la séparation par la volonté de la Russie même.

C'est dans ce sens que la négociation s'ouvrit avec M. d'Oubrill, entouré et fêté à Paris par l'empereur et sa cour. Une seule question militaire existait vivace et puissante entre le cabinet de Saint-Pétersbourg et celui de Paris : elle se rattachait à l'occupation des bouches du Cattaro, à la révolte des Monténégriens, aux possessions des Sept-Iles. Là les Russes se trouvaient en présence de l'armée française, il y avait eu même des engagements à main armée; les bouches du Cattaro avaient été remises par le général autrichien à l'armée russe et ces troupes s'y maintenaient avec fermeté. L'empereur Napoléon désigna pour traiter avec M. d'Oubrill le général Clarke, qui commençait à jouir de toute sa confiance; le général Clarke, courtisan un peu obséquieux, avec des manières hautaines et tout dévoué à l'empereur, se faisait fort d'obtenir la paix à des conditions favorables.

Tout restait néanmoins sous la haute direction de M. de Talleyrand. Le général Clarke s'entendit avec M. d'Oubrill sur les difficultés militaires et sur la question diplomatique; par un traité positif [1], il fut arrêté que les bouches du Cattaro, étant une dépendance

tout ce qui aura été arrêté et signé par notredit plénipotentiaire; de même de donner notre ratification impériale dans le terme auquel elle aura été promise.

» Donné à Saint-Pétersbourg, le 30 avril 1806, et de notre règne le sixième.

» ALEXANDRE.

» *Contre-signé :* prince ADAM CZARTORISKY. »

[1] L'existence de ce traité est incontestable, l'original existe.

Traité de paix entre la France et la Russie.

« Article 1er. A dater de ce jour, il y aura pour toujours paix et bonne amitié

de la Dalmatie, rentraient dans cette province, cédée à la France par le traité de Presbourg; la Russie s'obligeait donc à l'évacuer. En échange, Napoléon consentait à l'indépendance de la république de Raguse, sous la protection de la Porte ottomane; les Monténégriens étaient eux-mêmes déclarés indépendants dans leurs agrestes montagnes; la république des Sept-Iles était reconnue, 4,000 Russes devaient rester dans les îles illyriennes comme garnison; on garantissait l'intégralité de la Turquie dans ses possessions actuelles. Les troupes russes quittant les bouches du Cattaro, Napoléon s'engageait à évacuer l'Allemagne; on emploierait toute influence réciproque

entre S. M. l'empereur de Russie et S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, leurs héritiers et successeurs, leurs États et sujets.

» Art. 2. En exécution du premier article, les hostilités tant par mer que par terre cesseront aussitôt entre les deux nations. Les ordres nécessaires pour cet effet seront en conséquence expédiés dans les vingt-quatre heures qui suivront la signature de ce traité. Tous vaisseaux de guerre ou autres bâtiments appartenant à l'une des deux puissances ou aux sujets de l'une d'elles, qui seraient pris, dans quelque partie du monde que ce puisse être, seront restitués aux propriétaires.

» Art. 3. Les troupes russes remettront aux Français le pays connu sous le nom de *Bouches du Cattaro*, qui, comme dépendance de la Dalmatie, appartient à S. M. l'empereur des Français en sa qualité de roi d'Italie, d'après l'art. 4 du traité de Presbourg. Il sera fourni aux troupes russes toutes les facilités possibles pour leur sortie tant des bouches du Cattaro que du territoire de Raguse, du pays des Monténégriens et de la Dalmatie, où les circonstances de la guerre peuvent les avoir conduites. Aussitôt que ce traité sera connu, les commandants de terre et de mer des deux nations feront, de concert, les dispositions nécessaires, tant pour la retraite des troupes que pour la remise du territoire.

» Art. 4. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, voulant donner à S. M. l'empereur de Russie une preuve de son désir de lui être agréable, consent : 1° à ce que la république de Raguse conserve son indépendance précédente, à condition qu'elle sera, comme par le passé, sous la protection de la Porte ottomane; 2° à ce qu'aucune hostilité n'ait lieu à dater de la signature du présent traité, contre les Monténégriens tant qu'ils se tiendront paisibles comme sujets de la Porte. Ils seront obligés de rentrer aussitôt dans leurs foyers, et l'empereur Napoléon promet de ne pas les inquiéter, et de ne faire aucune recherche en raison de la part qu'ils ont prise aux hostilités contre Raguse, ses dépendances et les pays circonvoisins.

» Art. 5. L'indépendance de la république des Sept-Iles est reconnue par les deux puissances. Les troupes russes qui se trouvent maintenant dans la Méditerranée se réuniront aux îles Ioniennes. S. M. I. russe, pour donner une preuve de ses intentions pacifiques, n'y tiendra au plus que 4,000 hommes de ses troupes, qui en repartiront même lorsque S. M. I. le jugera nécessaire.

» Art. 6. On se promet, de part et d'autre, de ne porter aucune atteinte à l'indépendance de la Porte ottomane, et les deux hautes parties contractantes s'engagent réciproquement à maintenir cette puissance dans l'intégrité de ses possessions.

» Art. 7. Aussitôt qu'en conformité de la présente convention de paix, l'ordre

pour amener un traité entre la Prusse et la Suède ; la Russie s'interposerait afin de décider la paix maritime aux meilleures conditions pour toutes les parties en guerre.

La signature de ce traité fut pour Napoléon un grand sujet de joie, car un résultat immense était obtenu; séparant la Russie de l'Angleterre, il n'avait plus autant à ménager le cabinet de Londres dont le plus puissant allié venait de traiter avec la France ; on avait une convention définitive en portefeuille. Dès lors les négociations avec M. Fox prennent un caractère plus exigeant, plus impératif ; Napoléon ne part plus des bases d'une cession de la Sicile, de Malte et du cap de Bonne-Espérance, c'est trop : la seule compensation des sacrifices faits par l'Angleterre est le Hanovre ; on l'offre encore ; l'empereur revient à son thème obligé du traité d'Amiens et de l'exécution des clauses stipulées en 1800 ; il ne fait pas un pas, ne comptant ni les acquisitions territoriales sur le continent, ni la royauté d'Italie, l'Espagne et la Hollande dans les mains de ses frères ; il veut même oublier le combat de Trafalgar, qui a brisé sa marine ; Napoléon dit : « Je suis maître d'un traité avec la Russie, je modifie mes conditions à raison des avantages nouveaux que je viens d'obtenir ;

pour l'évacuation des bouches du Cattaro par les troupes russes aura été donné, les troupes françaises se retireront de l'Allemagne. S. M. l'empereur Napoléon déclare que dans moins de trois mois, après la signature du présent traité, les troupes françaises seront toutes rentrées en France.

» Art. 8. Les deux cours promettent d'interposer leurs bons offices pour procurer la paix entre la Prusse et la Suède.

» Art. 9. Les deux hautes parties contractantes désirant accélérer autant qu'il dépend d'elles le retour de la paix maritime, S. M. l'empereur des Français accepte les bons offices de S. M. russe à cet égard.

» Art. 10. Les relations de commerce entre les sujets des deux puissances seront rétablies sur le même pied où elles étaient lorsque les hostilités ont commencé.

» Art. 11. Aussitôt après l'échange des ratifications, les prisonniers des deux nations seront remis sans exception aux agents respectifs de leur nation.

» Art. 12. Les relations diplomatiques et l'étiquette entre les deux cours seront les mêmes qu'avant la guerre.

» Art. 13. Les ratifications de la présente convention seront échangées à Pétersbourg, dans l'espace de 29 jours entre deux plénipotentiaires chargés par leur cour respective de pleins pouvoirs à cet effet.

» Conclu et signé à Paris le 8 V. S. (20) juillet 1806.

» *Signé :* PIERRE D'OUBRILL.

» CLARKE. »

j'ai une meilleure position, j'en profite, ne comptez plus sur les bases que j'ai d'abord posées [1]. »

M. Fox a compris qu'avec ce changement dans la politique du cabinet français, lord Yarmouth n'a pas assez de capacité pour suivre seul une négociation aussi importante; il désigne, pour le seconder, lord Lauderdale, diplomate qui appartient au parti Grenville; plus ferme, plus tenace, celui-ci ne se laisse plus amuser, comme lord Yarmouth, par des paroles; il a un système, et, comme il vient avec des pleins pouvoirs, il demande qu'on s'explique catégoriquement: « Sur quelles bases veut-on traiter? » M. de Talleyrand donne d'abord des pleins pouvoirs au général Clarke; rien n'empêche qu'on ne traite; puis la négociation devenant plus importante, M. de Champagny est désigné pour la diriger au nom de la France. M. de Talleyrand veut qu'on fixe une ville, comme Amiens, Bruxelles, afin d'ouvrir des conférences. Lord Lauderdale répond toujours: « Pour négocier il faut des préliminaires; quelles bases admettez-vous? Il est inutile que nous restions à Paris, si nous ne nous entendons pas sur les conditions fondamentales, pourquoi se réunir en conférences? Admettez-vous nos préliminaires? » Ici commencent les demandes réitérées de passe-ports, comme une fois déjà la chose est arrivée à l'époque de l'ambassade de lord Whitworth à la rupture du traité

[1] Pendant ce temps on se donnait réciproquement des témoignages d'une bonne intelligence: voici ce que dictait Napoléon sur ses rapports avec l'Angleterre.

« Quoique la possibilité d'une paix prochaine avec l'Angleterre occupe tous les esprits, le secret des négociations reste entre les deux cabinets; mais il est permis du moins de citer les faits qui annoncent de part et d'autre une bienveillance qu'avait écartée le ton tranchant du ministère de M. Pitt. On dit que M. Fox, en accordant au général Lapoype et à deux autres militaires de marque la faveur de rentrer en France sur leur parole, a demandé à S. M. I. la même grâce pour cinq prisonniers anglais auxquels il s'intéresse, et qu'il n'a pas été refusé. On dit également que le docteur Jenner, si célèbre par la découverte de la vaccine, s'était directement adressé à l'empereur pour obtenir la liberté du docteur Windham et de M. Williams, tous deux ses amis, et prisonniers à Verdun. La requête du docteur Jenner a été longtemps égarée; aussitôt qu'elle a été mise sous les yeux de S. M., l'ordre de liberté a été accordé: ces deux Anglais partent sous peu de jours pour Morlaix, où ils doivent s'embarquer; enfin, on cite un autre prisonnier anglais, fils d'un habile astronome, et lui-même livré entièrement à l'étude des sciences, qui vient d'obtenir la liberté de rentrer dans sa patrie. On ajoute que plusieurs membres de l'Institut se sont vivement intéressés à ce jeune savant anglais, et que leurs sollicitations ne lui ont pas été inutiles. Ces faits, qui ne prouvent rien en faveur d'une paix générale, pourraient peut-être servir à montrer dans quel esprit les négociations ont été entamées. »

d'Amiens. Lord Lauderdale est un esprit ferme qui ne veut pas se laisser jouer [1].

D'ailleurs, un événement se préparait alors en Angleterre, susceptible de donner une direction plus unie et plus énergique à la politique du cabinet. Charles Fox avait éprouvé, dès le mois de juin, des symptômes d'une maladie aiguë qui faisait d'épouvantables ravages; son court ministère avait été vigoureux et véritablement anglais; sa conduite si nette avec la Prusse avait reçu les applaudissements de tous; quel que fût le patriotisme de cette politique, Fox était obligé de sacrifier aux nécessités de sa patrie les convictions de sa vie entière. Que faisait-il en ce moment? Il suivait les errements de Pitt, son adversaire; il donnait un démenti à toute son existence d'homme d'État; whig, il devait tendre la main à la France, se séparer de la coalition, et rester dans le cabinet le Charles Fox de l'opposition; eh bien! il était obligé de sacrifier son passé, de se lier avec le conti-

[1] Le langage des lords Lauderdale et Yarmouth devient plus ferme, plus diplomatique. Ils écrivaient simultanément à M. de Talleyrand :

« Les comtes de Lauderdale et de Yarmouth ont l'honneur de réitérer à S. Exc. le ministre des relations extérieures la demande, qu'ils ont eu l'honneur de lui faire hier à six heures et demie après midi, des passe-ports nécessaires pour eux et pour leur suite, ainsi que d'un passe-port pour un courrier qui les attend pour partir.

» Ils ont l'honneur de renouveler les assurances de leur haute considération.

» Lauderdale, Yarmouth.

» Paris, le 10 août 1806, 11 heures a. m. »

« Monsieur, il est de notre devoir de réitérer la demande, déjà deux fois faite, d'un passe-port de courrier, et en même temps celle des passe-ports nécessaires pour notre retour en Angleterre.

» Nous croyons devoir aussi faire remarquer à V. Exc. que ces demandes furent faites samedi à 6 heures du soir; qu'elles furent renouvelées auprès de V. Exc. hier matin, à 11 heures, et que, jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune réponse à ces demandes.

» Lorsque V. Exc. se rappelle qu'il s'est passé près de 24 heures depuis que nous nous sommes adressés pour la seconde fois à V. Exc., et que, sans parler de nos propres passe-ports, nous nous sommes vus privés dans l'intervalle des moyens d'envoyer un courrier en Angleterre, elle ne peut qu'être entièrement persuadée que si nous nous abstenons de toute remarque sur un procédé aussi extraordinaire, et contraire aux usages reçus, c'est par le désir d'éviter autant et aussi longtemps qu'il sera possible tout ce qui pourrait occasionner de l'aigreur, et changer la nature et le fond des communications qui ont eu lieu jusqu'à présent entre les deux gouvernements.

» Nous prions V. Exc. de vouloir bien agréer les assurances de la haute considération avec laquelle nous sommes, etc.

» Lauderdale, Yarmouth.

» Paris, le 11 août 1806, 10 heures a. m. »

nent, de payer des subsides, de remuer le monde contre la France, et cela lui déchirait les entrailles. Pitt mourut, parce qu'Austerlitz brisa la coalition, l'œuvre de sa vie; Fox mourut, parce que lui, qui avait combattu le système de coalition contre la France, fut obligé, comme Anglais, d'appeler les cabinets du continent à une croisade, et d'adopter en tout point les principes hostiles à sa primitive et grande conviction du parlement. Souvent, en Angleterre, les hommes meurent avec la chute de leurs idées; pour eux, les affaires sont un devoir et une mission.

Lorsque la vie de Fox s'en allait, le parti Grenville dut prendre la direction immédiate du cabinet; il était franc, décidé, antifrançais, et différait peu du système de Pitt dans ses haines. Lord Lauderdale reçut l'ordre de demander une explication à M. de Talleyrand, sinon on devait exiger les passe-ports dans vingt-quatre heures, et la rupture absolue des négociations entamées [1]. On voyait qu'une

[1] Lord Lauderdale demande hautement ses passe-ports, il écrit à M. de Talleyrand :

« Paris, 26 septembre 1806.

» Monsieur, je ne perds pas un moment à faire connaître à V. E. que le résultat de la conférence que j'ai eue aujourd'hui avec S. E. M. de Champagny ne me laisse malheureusement aucun espoir de pouvoir amener les négociations de la part de la Grande-Bretagne et de la Russie à une issue favorable.

» Dans cet état de choses, et d'après mes instructions, il ne me reste d'autre parti à prendre que de m'adresser à V. E. pour les passe-ports nécessaires, afin que je puisse retourner auprès de mon souverain.

» En faisant ainsi cette demande à V. Exc., je ne saurais me refuser au plaisir que je ressens à témoigner ma reconnaissance de toutes les attentions personnelles que V. Exc. a bien voulu me marquer pendant mon séjour à Paris, et à exprimer en même temps les sentiments d'estime que j'ai toujours ressentis, et que je ressentirai dans tous les temps pour V. Exc.

» LAUDERDALE. »

Extract from a dispatch from the Earl of Lauderdale to Earl Spencer, dated Paris, September 26, 1806.

« After the usual interchange of civilities, he proceeded to say, that, to secure peace, the emperor had determined to make great sacrifices.

» 1st. That Hanover with its dependencies should be restored to his majesty.

» 2d. That the possession of Malta should be confirmed to Great Britain.

» 3d. That France would interfere with Holland to confirm to his majesty the absolute possession of the Cape.

» 4th. That the emperor would confirm to his majesty the possession of Pondichery, Chandernagore, Mahee, and the other dependent comptoirs.

» 5th. That as Tabago was originally settled by the English, it was meant also to give that island to the crown of Great Britain.

main plus vigoureuse prenait le gouvernement politique de l'Angleterre.

Ce qui confirmait lord Grenville dans ses idées de fermeté et de coalition, c'est que les nouvelles du continent étaient bonnes; il y avait tout espoir de recommencer la guerre avec une indicible énergie; les nations se réveillaient! A Saint-Pétersbourg le traité signé par M. d'Oubrill venait d'exciter la plus vive indignation; communiqué à Alexandre, il refusa de le ratifier; on doit même croire que la négociation de M. d'Oubrill n'avait été qu'un moyen de retarder les hostilités; on se donnait le temps de constituer un plus puissant état militaire, et les éléments d'une plus formidable campagne; le cabinet de Saint-Pétersbourg était aise aussi de constater aux yeux de l'Europe, par la tendance des négociations, que Napoléon faisait partout des promesses et trompait tout le monde à la fois; M. d'Oubrill reçut comme témoignage de mécontentement un ordre d'exil; le czar Alexandre déclara: « Qu'en aucun cas il ne ratifierait ce traité, parce que M. d'Oubrill avait outrepassé ses pouvoirs, et compromis la dignité et les intérêts de l'empire [1]. » La Russie se rapprochait du cabinet Grenville, fortement constitué; et, comme elle trouvait chez les torys des garanties plus considérables que dans les whigs et M. Fox, la Russie rompit tout rapport avec la France, et se prépara plus que jamais aux batailles; elle devint l'âme et le mobile de la nouvelle coalition. L'Angleterre s'engagea pour des subsides, mais avec précaution encore.

La Prusse elle-même, si abaissée, si démoralisée par son inconce-

» To all this he added, that what he had now said, proceeded on the supposition, that Sicily was to be ceded, and that the French government proposed that his Sicilian majesty should have, as indemnity, not only the Balearic islands, but should also receive an annuity from the court of Spain to enable him to support his dignity. »

[1] Napoléon dictait l'article suivant sur M. d'Oubrill; il le mettait sous la date de Saint-Pétersbourg:

« M. d'Oubrill est disgracié. Il vient d'être envoyé en exil. Que lui reproche-t-on cependant? il a agi avec des pouvoirs en règle; et avant son départ, l'empereur Alexandre, dans une audience de trois heures, lui avait donné ses instructions particulières. Aussi, dans le conseil qui a prononcé sa disgrâce, l'empereur l'a-t-il soutenu pendant très-longtemps avant de le livrer à ce que nous appelons la faction anglaise. Les Kurakin, les Romanzoff, les personnages enfin les plus considérés et les plus dignes d'exercer quelque influence dans les conseils, sont aussi d'un sentiment favorable à M. d'Oubrill et à sa mission. »

vable conduite depuis six mois, sembla se réveiller d'un long sommeil pour se rapprocher de l'Angleterre. Plusieurs faits contribuèrent à lui révéler les périls qui menaçaient sa politique atermoyante : dès qu'elle avait appris les négociations de lord Yarmouth à Paris, la Prusse avait envoyé plusieurs agents pour connaître les bases discutées entre les deux grandes puissances ; le général Kalkreuth, le marquis de Lucchesini, étaient successivement arrivés à Paris pour pénétrer quelques-uns des articles secrets alors en contestation entre l'Angleterre et la France. Qu'allait-il être décidé ? L'instinct suffit pour lui indiquer que nécessairement il s'agirait du Hanovre dans de telles négociations, car l'Angleterre y tenait essentiellement ; on ne sut rien de précis tant que lord Yarmouth et M. Fox dominèrent les transactions secrètes ; mais dès que lord Lauderdale s'aperçut de la tournure louche et incertaine que prenaient ses rapports avec la France, il n'eut rien de plus empressé que de communiquer à la Prusse les notes de M. de Talleyrand, et les préliminaires échangés ; on vit qu'au mépris de la convention arrêtée pour la cession du Hanovre à la Prusse, en échange de Clèves et de Neufchâtel, M. de Talleyrand offrait la restitution de ce même Hanovre à l'Angleterre [1].

[1] Cette démoralisation de la Prusse devait être d'autant plus complète, qu'en ce moment Frédéric-Guillaume avait, par un édit, réuni définitivement le Hanovre à sa monarchie.

« Nous, Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, etc., faisons savoir ce qui suit :

» Le désir d'assurer à nos fidèles sujets, ainsi qu'aux États voisins de nos provinces du nord de l'Allemagne, les bienfaits de la paix pendant la durée de cette guerre, a été l'unique objet de nos soins. Nous nous flattions d'atteindre ce but désiré par le parti que nous primes, à la suite de ces derniers événements, et que nous fîmes connaître par notre patente du 27 janvier 1806, d'après laquelle les États de la maison électorale de Brunswick-Lunebourg en Allemagne seraient occupés par nos troupes et garantis par nous. Mais, comme depuis la cession de trois provinces de notre monarchie, faite dans l'intention d'assurer une tranquillité durable à nos sujets ainsi qu'aux États limitrophes, nous avons conclu une convention avec S. M. l'empereur des Français et roi d'Italie, par laquelle, en cédant trois de nos provinces, et en vertu de garanties réciproques et solennelles, S. M. I. nous a cédé les droits légitimes qu'elle a sur les États de Brunswick-Lunebourg en Allemagne, et qui lui étaient dévolus par droit de conquête ;

» En conséquence, nous déclarons par la présente que dès ce moment les États de la maison électorale de Brunswick-Lunebourg en Allemagne sont considérés comme nous appartenant et comme soumis à notre autorité. A dater de ce jour, ces États sont gouvernés et administrés en notre nom. Nous enjoignons à toutes les autorités du pays de continuer leurs fonctions en notre nom et sous la direction suprême de notre commissaire administrateur, le général de cavalerie comte de Schulenbourg-

Cette circonstance irrita au dernier point le cabinet de Berlin contre Napoléon ; non-seulement on démoralisait sa politique, mais on le trompait ; on le faisait rompre violemment avec l'Angleterre, et sous main on traitait avec M. Fox pour restituer le Hanovre.

Plusieurs circonstances vinrent encore irriter la Prusse : elle avait cédé le duché de Clèves à Napoléon, qui s'était engagé à le conférer comme indemnité à un des princes allemands dépouillés, et l'empereur en donnait l'investiture à Murat, sorte de commandant d'avant-poste pour menacer la maison de Brandebourg. La confédération du Rhin était-elle autre chose qu'un moyen d'envelopper la Prusse dans un cercle de principautés indépendantes? Il est vrai que M. de Laforest avait dit à M. de Haugwitz : « Faites une confédération au nord comme nous en faisons une au midi, nous n'y mettrons pas obstacle [1] ; » et pendant ce temps mille intrigues étaient jetées pour empêcher ce résultat. On savait que Napoléon négociait avec la Saxe, la

Kehet, et de la commission établie par lui. Nous espérons que la noblesse, les prélats, les bourgeois et tous les sujets du pays se soumettront volontairement à un ordre de choses qui sera pour eux une nouvelle époque de tranquillité et de prospérité, et qu'ils prouveront l'amour qu'ils ont pour la patrie en nous témoignant les sentiments qui doivent les attacher à notre personne. De notre côté, nous ne négligerons aucune occasion de leur prouver notre sollicitude paternelle et le désir que nous avons de les rendre heureux.

» Berlin, 1er avril 1806. » FRÉDÉRIC-GUILLAUME.
» DE HAUGWITZ. »

[1] *Dépêche de M. Talleyrand à M. de Laforest, ambassadeur à Berlin.*

« Après avoir présenté au monarque prussien copie du traité de confédération entre les États du Rhin et l'empereur Napoléon, mettez tout en œuvre pour que les ministres ne puissent conserver le temps, ni se ménager les moyens d'éclairer l'esprit de leur maître sur sa position, sur la nature et les effets de l'alliance. Faites en sorte que S. M. consente à déclarer publiquement n'avoir aucune répugnance à se joindre au nouveau système politique introduit en Allemagne par cette confédération ; c'est-à-dire qu'elle se montre disposée à reconnaître et à honorer sous leurs nouveaux titres tous les membres de la ligue, en renonçant, pour sa part, aux dignités et aux alliances qui ne pourraient être conciliables avec l'existence de cette confédération ; qu'elle reconnaisse également l'autorité des confédérés sur les États qu'ils viennent de joindre à leurs domaines héréditaires, l'origine de cette acquisition fût-elle même illégale et arbitraire. S'il arrivait que, vu quelque considération de rang, ou en raison des relations par lesquelles il est lié dans l'empire, le monarque semblât hésiter à se rendre au désir de l'empereur, vous devrez alors déclarer que l'empereur est à jamais éloigné de tout dessein de s'arroger sur d'autres États de l'Allemagne l'autorité qui, en qualité de protecteur, lui est conférée, par le vote libre de la ligue du Rhin ; qu'en conséquence, si le roi veut former dans l'Allemagne septentrionale une réunion des États qui dans toutes les circonstances se sont montrés plus ou moins attachés à la Prusse, la France ne s'y opposera point. »

Hesse, pour rattacher même ces puissances à la confédération du Rhin, et dès lors quelle garantie restait-il à la Prusse? Dans cette situation, il était facile à l'Angleterre et à la Russie de se rapprocher du cabinet de Berlin pour un intérêt commun. Il fallait défendre l'Allemagne et sa force de nationalité.

Déterminerait-on l'Autriche à une prise d'armes, cette Autriche que le traité de Presbourg avait si profondément humiliée? Six mois s'étaient à peine écoulés depuis la signature d'une convention diplomatique dont les clauses si dures avaient flétri l'âme de François II; les plaies étaient saignantes encore, le sceptre de l'Autriche était dépouillé de ses fleurons; mais je l'ai dit : au cas d'un succès glorieux pour la coalition, l'Autriche se serait relevée de ses ruines. Les traités humiliants ne peuvent arracher à un État ce qu'il a de force et de vie; laissez venir la première circonstance, il la saisit; il relèvera sa tête pour conquérir son indépendance de nation. Ainsi fut l'Autriche, déjà repentante du traité de Presbourg; elle n'attendait qu'un prétexte pour reprendre les armes et combattre. Quant à la Suède, elle n'avait jamais cessé de lutter contre la France de Napoléon. Dès que la Prusse se déclarerait pour la coalition armée, la Suède mêlerait ses soldats aux régiments exercés qui s'avanceraient sous l'aigle noire de Brandebourg en invoquant les souvenirs de Frédéric le Grand; la guerre entre ces deux cabinets ne résultait que des rapports intimes de la Prusse et de la France; le roi de Suède presserait la main de Frédéric-Guillaume dès qu'il serait hostile à Napoléon.

L'incident le plus remarquable de cette prise d'armes de toute l'Europe, c'est d'y voir paraître une puissance qui jusqu'alors, dans sa torpeur, était restée fidèle à l'alliance française : je veux parler de l'Espagne, tout à coup réveillée de son long repos. Quelles causes l'entraînaient à une démonstration? Était-elle le résultat d'un caprice, d'un de ces coups de tête que rien que la colère motive en politique? L'Espagne, restée fidèle au directoire, au consulat et à l'empire, avait donné son argent, ses troupes, ses flottes, jusqu'à ce point de provoquer les hostilités de l'Angleterre avec une résignation de souffrance inimaginable; elle subissait la tête baissée une situation si coûteuse pour elle; le prince de la Paix n'avait résisté à aucune des volontés de Napoléon. Et pour tout cela quelle avait été la récompense de la branche cadette des Bourbons? Un fait vint tout à coup éclairer l'Espagne : ce fut la chute de la maison royale de Naples; un décret de

Napoléon avait suffi pour renverser une dynastie, et c'était effrayant pour l'avenir de Charles IV ; fallait-il ainsi se laisser briser?

Une communication de la Russie fit une impression bien autrement sinistre sur le cabinet de Madrid ; à côté des articles publics du traité conclu par M. d'Oubrill avec M. de Talleyrand, il y avait une stipulation secrète qui blessait profondément les intérêts espagnols ; la Russie exigeant une indemnité pour le roi de Naples, Ferdinand, dépossédé de ses États, Napoléon sans consulter l'Espagne, sans le consentement de son allié, avait cédé au roi de Naples les îles Baléares, Majorque, Minorque, riches possessions de l'Espagne [1]. Quel était donc ce pouvoir étrange de Napoléon qui disposait des territoires sans l'aveu des souverainetés? Lors de la rupture des négociations de M. d'Oubrill, la Russie s'était hâtée de communiquer ces articles secrets à l'Espagne, et l'on conçoit dès lors comment l'Angleterre put entraîner le roi Charles IV et le prince de la Paix à une prise d'armes pour seconder la coalition. On se prépara dans la Péninsule, et cette proclamation du prince de la Paix, qu'on a dit inexpliquable, lorsqu'elle arrivait sur le champ de bataille d'Iéna, commence à se justifier par les faits diplomatiques qu'on vient d'exposer. Le prince de la Paix cherchait à se mettre à la tête du mouvement national et à ressaisir un peu de crédit au milieu d'un peuple dont il avait flétri l'histoire et abaissé les destinées.

De tous les faits exposés il résulte donc que les tentatives de paix échouaient encore parce que rien n'était sincère et parfaitement dessiné dans la politique de l'Europe. Napoléon trompait avec un grand art ; aussi habile que fort, son système consistait à diviser pour régner, comme l'avait dit Machiavel, le compagnon de ses ancêtres les Bonaparte à Florence. A la Prusse il avait dit : « Prenez le Hanovre, la Poméranie suédoise, » et par ce moyen il la brouillait avec l'Angle-

[1] « La vanité de Godoï avait souffert de ce que Napoléon avait exclu les plénipotentiaires de Charles IV des conférences dans lesquelles la France avait paru vouloir traiter de la paix avec l'Angleterre. Mais ce qui l'irrita plus vivement encore, ce fut d'apprendre que, dans les articles secrets, signés avec l'envoyé russe d'Oubrill, il avait été arrêté que les îles Baléares seraient enlevées à l'Espagne, pour les donner au fils du roi Ferdinand, propre frère du monarque espagnol, en échange de la Sicile, dont les deux puissances l'auraient arbitrairement privé. Choqué de tant d'outrages il ne respirait que la vengeance, et crut que la continuation de la guerre maritime, le refus de ratifier le traité de d'Oubrill, la guerre qui semblait s'engager au nord de l'Allemagne, allaient lui fournir les moyens de la satisfaire. » (Note de M. de Hardenberg, septembre 1806.)

terre. A la Grande-Bretagne il avait dit : « Je vous rends le Hanovre ; vous le voyez, la Prusse vous a jouée. » Il traitait séparément avec la Russie et l'Angleterre ; il tendait la main à l'Espagne, puis il lui enlevait les îles Baléares. Ces négociations bien menées ne conservaient pas assez de loyauté pour arriver à une situation nette ; Napoléon n'en tirait aucun avantage pacifique ; il voulait traiter avec trop de monde à la fois et les tromper tous; en politique ce jeu réussit quelque temps, il s'use à la fin. Quand vinrent les jours de malheur ces alliances lui échappèrent et il subit encore la loi terrible du talion.

Cependant, par les négociations de Vienne, de Paris et de Berlin, l'empereur démoralisait la Prusse, lui enlevait son caractère de nation, et lorsqu'il courut la chercher sur les champs de bataille, elle était déjà abaissée et vaincue dans l'esprit de l'Europe.

CHAPITRE VII.

LA PRUSSE ET LA FRANCE. — ESPRIT DES DEUX ARMÉES.

Armements de la Prusse. — La tactique du grand Frédéric. — Débris de son école. — Le duc de Brunswick. — Le maréchal de Mollendorff. — Kalkreuth. — Blücher. — Les princes Louis et Henri. — La reine Louise de Prusse. — Discipline de l'armée prussienne. — Situation des esprits en Allemagne. — La Saxe. — La Hesse. — Les villes de l'université. — Occupation française. — Despotisme de Berthier. — Exécution du libraire Palm. — Composition de l'armée française. — Le général Knobelsdorff à Paris. — Notes à Napoléon. — Départ pour l'armée. — *Ultimatum* de la Prusse.

Août à octobre 1806.

Depuis la campagne d'Austerlitz, la Prusse s'était spécialement occupée à developper son état militaire si puissant depuis le XVIIIe siècle; son système de paix médiatrice ou de neutralité armée exigeait l'appareil d'une force qui pût apporter un poids décisif dans la balance d'une guerre ; la Prusse parlait incessamment de son armée, de sa discipline, de ses moyens de recrutement, qui la plaçaient si haut ; tout était constitué pour une entrée en campagne immédiate. Il y avait un an déjà que la Prusse se trouvait en état de répondre à toutes les chances de bataillè, et la situation pacifique, imposée par la politique timide de son cabinet, ne pouvait longtemps convenir à l'effervescence d'une jeune et forte génération.

L'organisation donnée à la Prusse par le grand Frédéric permettait de lever un homme sur six dans les villes et les campagnes ; son code contenait toutes les obligations du service militaire : la constitution du pays n'avait qu'un but, former des soldats et les exercer. Dans toutes les campagnes du XVIIIe siècle, l'armée prussienne avait brillé d'un vif éclat ; presque toujours elle était restée maîtresse du champ de bataille, elle rappelait l'époque de ces braves lansquenets, huguenots à la large arquebuse ; tout possesseur de la terre pouvait devenir officier ; la noblesse y entrait par les cadets, et passait par tous les

grades. Les troupes manœuvraient avec une précision et une régularité remarquables; Frédéric, tout philosophe qu'il était, avait donné une extension au régime rigoureux de la *schlague;* l'officier était instruit dans des écoles spéciales; le soldat, passif, obéissant, et d'ailleurs tellement ployé aux habitudes de la guerre, qu'il subissait aveuglément tous les ordres supérieurs; il était machine. Cela avait un avantage et un inconvénient : le général pouvait opérer ainsi de grandes manœuvres; mais quand il s'agissait d'un mouvement d'instinct, que les circonstances mobiles des batailles nécessitent, les Prussiens étaient trop disciplinés et trop roides pour conserver l'intelligence libre, spontanée, qui fait du Français le premier soldat du monde, car il sent de lui-même le défaut d'un ordre et le rectifie. Les Prussiens manœuvraient comme une masse inerte, l'œil fixé sur le commandement de l'officier; bien conduits, ils faisaient des merveilles; mal dirigés, ils devaient se rendre comme les Autrichiens.

Cependant cette armée avait une grande confiance en elle-même; il en est ainsi de tous les corps militaires qui ont une histoire, une tradition héroïque; l'ombre de Frédéric planait sur les rangs pressés de cette noble génération militaire, et les titres de ses victoires étaient inscrits sur ses étendards; généraux, officiers et soldats semblaient dire : « Nous sommes les enfants et les élèves de ce roi si ferme à la guerre, qui refoula devant lui les Français et les Autrichiens, témoin la colonne de Rosbach, qui s'élève fièrement sur le champ de bataille. » Ils avaient quelque raison dans cet orgueil, car jamais armée n'eut une meilleure artillerie, un personnel d'hommes mieux choisis; la cavalerie était magnifique, sur de beaux chevaux du Hanovre et du Mecklembourg; l'infanterie comptait cinq bataillons par régiment; l'artillerie se vantait de tirer avec une justesse telle, qu'elle touchait la cible à tout coup [1].

[1] Au commencement de 1806, la Prusse avait déjà mobilisé un grand nombre de corps d'armée.

« Corps d'armée rassemblé dans la basse Saxe, avec la dénomination d'*armée du roi*. L'aile droite est commandée par le lieutenant général de Ruchel. — L'aile gauche par le prince de Hohenlohe. — Le centre par le duc de Brunswick. — Un corps particulier attaché à cette armée est commandé par le lieutenant général de Blücher.

» Corps combiné de troupes prussiennes et hessoises, sous les ordres du lieutenant général comte de Schmettau.

» Troisième corps, commandé par le général comte de Kalkreuth.

» Premier corps de réserve, sous les ordres du maréchal de Mollendorff. Le quartier général est à Leipzig. — Deuxième corps de réserve commandé par le duc Eugène

Si ces traditions du roi Frédéric donnaient de la confiance aux soldats, elles avaient aussi leurs inconvénients, car c'était de la vieillesse et de l'histoire; une armée, pas plus qu'une nation, ne vit du passé; les antiques générations s'éteignent, les jeunes arrivent; la force n'est pas dans ce qui tombe, mais dans ce qui s'élève; or l'école de Frédéric avait fait son temps; si elle avait rempli le XVIII[e] siècle de ses gloires, l'art avait fait des progrès depuis la république française, et le plus grand tacticien de tous, Napoléon, avait donné une impulsion immense à la belle stratégie, à l'improvisation sur le champ de bataille. La faiblesse de l'armée prussienne résultait de ce culte du passé; la vie, c'est le présent; on ne marche pas avec les morts, s'abriteraient-ils sous les vastes tombes de Potsdam ou de Sainte-Hélène!

Il se trouvait que cette armée prussienne, si forte de discipline, si remarquable de tenue, était conduite par de vieux généraux qui, tous, représentaient l'école de Frédéric. Le duc de Brunswick, qui commandait en chef les Prussiens, avait alors soixante et onze ans, et il servait depuis l'âge de dix-neuf, première époque de la guerre de Silésie. Il n'était pas un champ de bataille qui ne fût marqué du sang du duc de Brunswick, le Mentor des armées, vieillard ferme et robuste qui demeurait dix heures à cheval sans fatigue; blessé deux fois dans la guerre de sept ans, il avait toujours porté les armes avec enthousiasme; c'était sa profession, sa vie, à ce point de ne pouvoir dormir que sous la tente et au bruit du tambour [1]. Qui n'avait sou-

de Wurtemberg. Le quartier général est à Custrin. — Troisième corps de réserve, sous les ordres du lieutenant général de Thiel. Le quartier général est à Glogau et Grossen.

» Corps particulier rassemblé dans la haute Silésie, sous les ordres du lieutenant général de Gravenk. Le quartier général est à Gratz. »

[1] Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick-Lunebourg, était né à Brunswick le 9 octobre 1735. Le conseiller de Walmoden fut son gouverneur, et il eut pour précepteurs Jérusalem, Hirchmann et Gærtner. Ses progrès furent rapides dans toutes les sciences, et principalement dans les langues modernes et dans tout ce qui est relatif à la guerre; il obtint de grands succès dès son début dans cette carrière. A l'âge de 22 ans, il emporta, l'épée à la main, une batterie française à la bataille d'Hastembeck; en 1758, il passa le Weser à la tête d'un faible détachement devant l'armée française tout entière, et ouvrit par cet exploit la campagne du bas Rhin, où il fut toujours à l'avant-garde. Au passage du Rhin, à Crevelt, enfin dans toutes les occasions importantes, le prince héréditaire de Brunswick signala son courage et son habileté. En 1760, il commandait encore l'avant-garde, lorsqu'il rencontra près de Korbach l'armée du maréchal de Broglie; obligé de se retirer devant des forces supérieures, il fut blessé en assurant la retraite de ses troupes. Sept jours après, il se

venir du duc de Brunswick dans les campagnes de la Meuse aux premiers jours de la république française? Le manifeste qu'on lui avait attribué n'était point son œuvre; le général éclairé que Mirabeau avait jugé si favorablement n'était pas l'auteur de cet exposé de guerre, ouvrage d'un réfugié obscur, et qui excita une vive indignation en France. Nul ne pouvait refuser au duc de Brunswick une certaine connaissance de l'art militaire, une aptitude qu'il devait à l'étude, à la pratique qu'il en avait faite dans quinze campagnes en Allemagne. Mais que peut un vieillard de soixante et onze ans? Si le cœur était chaud, le bras avait-il la force de supporter l'épée? Il faut une rude main sur le champ de guerre; le père du Cid castillan invoque en vain ses membres glacés par l'âge; à chaque siècle sa génération.

A côté de lui était un vieillard bien plus avancé encore dans la vie, le comte Henri-Joachim de Mollendorff, feld-maréchal prussien, arrivé alors à sa quatre-vingt-deuxième année; il avait accompagné Frédéric II dans la première guerre de Silésie, comme porte-drapeau

vengea de cet échec en attaquant, auprès d'Emsdorff, un corps ennemi auquel il fit 2,000 prisonniers. Enfin, le nom du prince héréditaire de Brunswick est toujours écrit glorieusement dans toutes les pages de l'histoire de la guerre de sept ans. Dès que la paix fut conclue, il voyagea dans différentes contrées, et vint d'abord en France sous le nom de *comte de Blanckenbourg*. Il séjourna pendant deux mois à Paris, parcourut ensuite l'Italie, et ce fut avec le savant Winckelman qu'il visita les monuments de Rome. En 1770 et 1771, il fit différents voyages militaires avec le grand Frédéric en Moravie, en Silésie et en Westphalie. En 1778, la guerre que ralluma un instant la succession de Bavière, donna au prince héréditaire une nouvelle occasion d'ajouter encore à sa gloire militaire. En 1780, il succéda à son père dans le gouvernement de son duché. Le roi Frédéric-Guillaume II en le nommant grand maréchal ne lui donna cependant aucune autorité, et le duc se retira dans ses États. Aux troubles de la Hollande, en 1787, il fut chargé du commandement de 20,000 Prussiens en Westphalie, il s'avança peu à peu jusqu'aux frontières de la république, et voyant que les Français ne faisaient aucun mouvement, il entra brusquement en Hollande, s'empara d'Utrecht et de La Haye sans coup férir, et après vingt jours de siége, reçut la capitulation d'Amsterdam. Lorsque la révolution française arriva et qu'il fut question de guerre, tous les regards se portèrent sur le duc de Brunswick. En 1792, la Prusse et l'Autriche, alliées par le traité de Pilnitz, donnèrent le commandement général de leurs armées au duc de Brunswick; après les revers de la campagne de Champagne et la capitulation pour la retraite de l'armée prussienne, le duc de Brunswick se vit obligé de rester sur le Rhin; il obligea les Français à se retirer sur la rive gauche, et s'empara de Mayence après trois mois de siége. Quelques différends qu'il eut avec le général autrichien Wurmser, et plusieurs échecs qu'éprouvèrent les alliés, portèrent le duc de Brunswick à demander sa démission (janvier 1794); il quitta, en effet, le commandement jusqu'en 1806.

au 1er bataillon de la garde; le roi en avait parlé favorablement dans ses mémoires, comme d'un officier plein de distinction; il était au siége de Prague, fait d'armes qui retentit si longtemps en Allemagne. Mollendorff commandait plus tard en Pologne lors du fatal démembrement; comme le duc de Brunswick, il avait dirigé les Prussiens contre la France et il se trouvait aux faits d'armes de la campagne de 1792. Esprit modéré, l'un des auteurs du traité de Bâle, partisan de la paix et de la neutralité allemande, Mollendorff fut néanmoins chargé d'un commandement en chef dans l'armée prussienne[1]. Ainsi, deux vieillards octogénaires dirigeaient ces jeunes bataillons prussiens avec un système plus vieux encore que leur âge. La victoire pouvait-elle venir à eux, pauvres invalides, un bâton blanc à la main? Pouvaient-ils diriger une jeunesse pleine de courage et de force? Qu'est-ce que l'enthousiasme dans des têtes chenues?

Un des hommes distingués de cette armée qui se déployait alors

[1] Richard-Joachim-Henri, comte de Mollendorff, était né en 1724, dans une terre de la marche de Prignitz, où son père avait la charge de capitaine des digues. Après s'être préparé à l'état militaire dans l'académie équestre de Brandebourg, il fut placé en qualité de page (1740) auprès de Frédéric II, qu'il accompagna dans la première guerre de Silésie, et notamment aux batailles de Molwitz et Chotusitz. Trois ans après, il fut porte-drapeau au premier bataillon de la garde; et en 1744, le roi le nomma adjudant. Dans la seconde guerre en Silésie il assista au siége de Prague, et fut blessé assez grièvement au combat de Carr. Nommé capitaine en 1746, il obtint une compagnie de la garde. Il se trouva au siége de Prague, en 1757, ainsi qu'à la bataille de Rosbach, et à celle de Leuthen, où sa manœuvre brillante décida la victoire, et lui valut l'ordre du Mérite. Après avoir assisté au siége de Breslau, il eut, en 1758, le grade de major et de commandant du 3e bataillon de la garde. Deux ans après il obtint celui d'un régiment de la garde. Élevé immédiatement après au grade de lieutenant-colonel, il acquit de nouveaux titres à la bataille de Torgau, puis il tomba dans les mains des Autrichiens, et resta quelques mois prisonnier de guerre. Échangé en 1761, et fait colonel, il mérita bientôt après le grade de major général. Dans la guerre de la succession de Bavière, il commanda comme lieutenant général un corps de l'armée du prince Henri, en Saxe et en Bohême: une expédition qu'il dirigea avec succès, lui mérita la décoration de l'Aigle noir. Depuis 1783, il fut gouverneur de Berlin. Après la mort de Frédéric II, il fut élevé à la charge de général de l'infanterie, et le seul commandement qu'on lui confia fut celui des troupes qui allèrent effectuer, en 1793, le démembrement de la Pologne. Alors il fut nommé feld-maréchal, puis gouverneur de la Prusse méridionale. Lorsqu'en 1794 le duc de Brunswick se démit du commandement de l'armée prussienne sur le Rhin, le cabinet de Berlin ne trouva que le vieux compagnon d'armes de Frédéric II qui fût digne de lui succéder; Mollendorff accepta. Il fut un des principaux auteurs du traité de Bâle. Pendant les douze ans de repos qui suivirent ce traité, Mollendorff avait joui en paix de sa gloire et de ses emplois.

dans la Prusse pour marcher en avant était le général Kalkreuth, négociateur aussi remarquable que militaire instruit et éclairé ; son aptitude était grande. D'une année plus jeune que le duc de Brunswick, il s'était éclairé par les nouvelles combinaisons, et son activité donnait à sa tactique un caractère plus moderne et mieux en rapport avec la belle armée de France devant laquelle les Prussiens allaient se trouver. Le général Kalkreuth avait une renommée de loyauté et de fermeté ; seul peut-être dans les jours de revers il ne désespéra pas de la Prusse [1]. Le prince de Hohenlohe, qui commandait un corps de bataille, n'était pas sans intelligence dans l'art de la guerre, où il déployait un courage remarquable. La Prusse avait appelé auprès d'elle tous les princes allemands qui servent avec distinction comme officiers supérieurs chez les puissances du premier ordre, telles que la Prusse et l'Autriche ; en Germanie, il n'est pas d'autre état pour les seigneurs territoriaux que de se mettre au service des cabinets : la plupart de ces petits suzerains ne sont point riches ; ils ont besoin de dépenser leur vie à la guerre ; ils passent par tous les grades des camps ; plus d'un fils de prince commence par le rang modeste d'enseigne pour s'élever ensuite au titre de feld-maréchal. Ainsi étaient le prince de Hohenlohe [2], le grand-duc de Hesse, à la figure si militaire ; et parmi eux se faisait déjà distinguer le duc d'OEls (Brunswick), caractère d'énergie, remarquable partisan, qui souleva plus tard l'Allemagne au nom de la vengeance et de la liberté. Rien de plus dramatique que cette vie du jeune prince d'OEls, passée d'abord sur le champ de bataille, puis s'oubliant dans toutes les délices et les débauches d'une jeunesse ardente au sein des universités d'Iéna et de Halle ; lorsque la Prusse se lève pour son indépendance, le duc d'OEls-Brunswick ressaisit alors son épée pour délivrer sa patrie d'une ruine inévitable et de l'abaissement que lui réservait la France ; physionomie drama-

[1] Le comte de Kalkreuth était né en 1736, et fit avec distinction la guerre de sept ans en qualité d'adjudant général du prince Henri de Prusse. En 1789, il fut nommé pour commander l'armée de Pologne. Il fit les campagnes de 1792, 1793 et 1794 contre les Français, et empêcha de tout son pouvoir, en 1794, l'expédition de Hollande, lorsque ceux-ci se disposaient à en faire la conquête. En 1805, le comte de Kalkreuth fut nommé commandant des troupes prussiennes rassemblées dans la Poméranie, et au mois de mai 1806, gouverneur de Thorn et de Dantzick, colonel en chef du régiment de dragons de la reine, et inspecteur général de toute la cavalerie.

[2] Le prince de Hohenlohe-Ingelfingen, après avoir accompagné le roi de Prusse

tique au milieu de la monotonie de cette guerre d'Allemagne. Ce caractère d'intrépidité se trouvait aussi au plus haut degré chez le général Blücher ; hardi, aventureux partisan [1], avec cet esprit intrépide que Schiller a mis en scène dans son *Wallenstein*, Blücher, bon officier de cavalerie, était capable de ces coups de main, de ces ruses de guerre, de ces hardiesses de manœuvres qui peuvent compromettre une armée ou la sauver, parce que les guerres de partisans sortent des principes d'une tactique régulière.

Indépendamment de tous les officiers généraux, la maison de Brandebourg elle-même, si militaire d'origine, avait payé sa dette en plaçant à la tête de ses armées les princes de sa famille. Rien de plus chevaleresque, de plus dévoué à la cause allemande, que le prince Louis, cousin du roi, l'idole des universités : il était comme le *prince de la jeunesse* à Rome, avec tout le brillant qui distingue l'officier né

au congrès de Pilnitz en 1791, commanda une division dans la campagne de 1792. Au commencement de 1795, il eut le commandement de la ligne de neutralité sur l'Ems, et fut nommé inspecteur des troupes en Silésie, puis gouverneur de Breslau, et en 1806, lorsque la guerre éclata avec la France, il commanda le corps d'armée prussien et saxon qui devait se rassembler à Erfurth pour pénétrer dans la Franconie.

[1] Gebhart Lebrecht de Blücher était né à Rostock, dans le duché de Mecklembourg-Schwerin, le 16 décembre 1742, d'une famille ancienne, et son père possédait, à Gross-Renzow, une terre où il faisait sa résidence habituelle. Lorsque la guerre de sept ans éclata (1756), il envoya ses deux fils chez une parente, madame de Krakwitz, dans l'île de Rugen, l'éducation de ces enfants y fut fort négligée. En revanche, les deux frères eurent et saisirent, sur terre et sur mer, de nombreuses occasions de se perfectionner dans les exercices du corps. Le régiment des hussards suédois de Meërner fixa surtout leur attention, et ils s'engagèrent en 1757. Leur oncle Krakwitz fit d'inutiles efforts pour les détourner de cette résolution. Blücher, enseigne, fut fait prisonnier à l'affaire de Suckow par les hussards de Belling ; sa jeunesse et son caractère inspirèrent de l'intérêt au colonel, qui le pressa de prendre du service dans l'armée de Prusse. Blücher résistait depuis un an, lorsqu'on se décida, pour l'avoir au service sans qu'il pût passer pour déserteur, à renvoyer un lieutenant suédois prisonnier, Cornette dans le régiment des hussards noirs (20 décemb. 1760); il fut fait sous-lieutenant et lieutenant dès l'année suivante. Ce régiment prit une part très-active à la guerre de sept ans. Blücher se fit remarquer aux batailles de Kunersdorff et de Freiberg, et fut blessé au pied à la dernière. La longue paix qui régna en Europe, à partir du traité d'Hubertsbourg (1763), ne lui procura pas un avancement rapide, sept ans se passèrent ainsi pendant lesquels Blücher devint capitaine. En 1770, commencèrent les événements de Pologne. Les hussards noirs firent partie du cordon que l'on établit sur les frontières de ce pays. Les hussards ayant arrêté un prêtre catholique soupçonné d'être un des mobiles secrets de l'insurrection polonaise, Blücher décida qu'il passerait par les armes, et fit faire en présence du tremblant ecclésiastique tous les préparatifs de son supplice. L'exécu-

dans les rangs supérieurs. Principal instigateur de la guerre, le prince Louis savait qu'il en portait la responsabilité, et dès lors il se donna mission de vaincre ou de mourir ; à la première défaite il devait offrir sa poitrine à l'ennemi ; il ne pouvait être prisonnier, parce qu'il aurait porté au front la tache indélébile d'une guerre qu'il aurait suscitée, et dans laquelle il ne trouverait pas un moyen de mourir ; noble caractère qu'invoque encore l'Allemagne, tout d'enthousiasme et de dévouement. Le prince Henri, frère du roi, était également un bon colonel de régiment ; capable de charger avec énergie sur des masses ennemies, il devait prendre rang dans l'armée à côté de Frédéric-Guillaume. Le roi de Prusse avait la mémoire des devoirs de sa race ; il savait que dans la maison de Brandebourg le champ de bataille est une habitude ; la Prusse, monarchie militaire, ne pouvait se soutenir sans garder sa supériorité dans les combats ; le jour où cet ascendant lui échapperait, elle devait être effacée de la carte générale

tion n'eut pas lieu ; la plaisanterie, si c'en était une, ne réussit pas auprès du général de Lossow, et il se crut fondé à proposer au roi de ne point le comprendre dans le prochain avancement ; et le premier escadron qui vint à vaquer fut donné à un de ses cadets ; Blücher se plaignit de ce passe-droit au général qui n'en tint compte. Alors il écrivit au ministre de la guerre, pour solliciter son congé définitif. Frédéric, qui avait déjà reçu un rapport défavorable, répondit en ordonnant de mettre le turbulent capitaine en prison et de l'y garder jusqu'à ce qu'il devînt plus raisonnable. Mais il s'obstina, et le monarque impatienté finit par accepter sa démission en ces termes : « Le capitaine Blücher est congédié et peut aller au diable (1773). » Blücher, qui était près de se marier, fut près de recevoir aussi son congé de la famille où il voulait entrer. Mais des amis s'interposèrent et démontrèrent au futur beau-père, M. de Mehling, que la destitution était injuste ; ce qui fut très-heureux pour Blücher, car M. de Mehling, colonel saxon et fermier général, était fort riche. Pendant quatorze années sa fortune alla sans cesse s'améliorant. Cependant la carrière qu'il avait abandonnée se présentait à lui, et souvent il avait senti le désir de reprendre du service. En 1786, à la mort du grand Frédéric, il se rendit à Berlin, où Bischoffswerder le fit rentrer presque aussitôt en qualité de major dans le même régiment qu'il avait quitté capitaine. L'année suivante 20,000 Prussiens ayant été dirigés sur la Hollande, Blücher fit partie de cette armée. En 1788, il fut promu au grade de lieutenant colonel, et après avoir obtenu l'ordre du Mérite il devint colonel des hussards noirs en 1790. Deux ans après Blücher fit partie de l'armée destinée à envahir la France ; et il joua un des premiers rôles dans le petit nombre d'affaires d'avant-postes. Par le changement de destination du général Knobelsdorff, il se vit à la tête de l'avant-garde. Le 4 juin 1794 il fut fait général major. Frédéric-Guillaume III le nomma, en 1801, lieutenant général, et le 10 février 1803 il devint gouverneur de Munster. En 1806, dans la guerre contre la France, Blücher eut d'abord le commandement d'une avant-garde sous Ruchel.

de l'Europe ; splendide par la guerre, la monarchie du grand Frédéric devait tomber par la défaite.

Dans cette galerie de nobles portraits et de chevaliers bardés de fer, faudra-t-il oublier la céleste figure de la reine Louise de Prusse, belle et noble femme qui sentait si profondément la situation humiliée de son pays? Allemande par le cœur, elle avait toutes ces passions de patrie et d'admirable dévouement que les jeunes filles de la Germanie conservent sous des apparences froides et craintives ; l'enthousiasme est au cœur des Allemandes ; elles aiment avec entraînement, semblables à ces divines créations de Schiller, à cette Amélie de Moore, qui préférait la forêt, le pillage, avec son bien-aimé, à la vertu sainte et aux plaisirs de famille, dans le vieux château de ses pères. L'insulte et le sourire de pitié purent être jetés par quelques pamphlets de police et des bulletins de colère sur la noble reine Louise ; elle n'en restera pas moins sainte pour la nation allemande. Cette femme qui, après avoir soulevé une nation pour l'indépendance, meurt, les entrailles déchirées par la douleur, devant la Prusse anéantie, cette femme sort de l'ordre vulgaire, et l'on s'explique les touchants et poétiques souvenirs qu'elle a laissés partout dans l'Allemagne du nord, et qui retentissent encore dans les chants nationaux et les ballades des universités.

L'armée prussienne se composait donc de jeunes hommes à l'imagination vive, ardente, passionnée, et de vieillards au bras fatigué et à l'intelligence affaiblie ; il y avait ainsi les deux principes de décadence et de ruine pour cette armée ; on y trouvait l'intrépidité imprudente des partisans, et la décrépitude des invalides ; un mélange de hussards et de ces vétérans aux figures fatiguées, aux cheveux blancs, au front ridé, qui gardent le tombeau de Frédéric à Potsdam. Si les uns se précipitaient en dignes chevaliers sous la mitraille française, les autres, retenus par l'âge et par les infirmités, ne secondaient en rien cette ardeur belliqueuse, de sorte qu'il y avait deux actions en sens contraire qui se neutralisaient mutuellement : trop d'énergie, trop de prudence ; un sang bouillonnant, et un sang glacé. Ainsi était l'armée prussienne : admirablement disciplinée, obéissante, elle vivait trop dans le passé, pas assez dans le présent ; elle formait comme un corps dissemblable, une armée pleine de vie et des chefs sans activité, et, pour tout dire en un mot, une tête d'invalide sur des jambes de partisan.

L'esprit de l'Allemagne du nord secondait cette levée de boucliers de la Prusse ; on trouvait dans la Saxe, dans la Hesse, un sentiment de résistance et de nationalité exalté alors à un haut point ; si l'Allemagne méridionale, ramollie par mille causes diverses, avait subi le joug ; si le Wurtemberg, la Bavière, Bade, s'étaient liés à la confédération du Rhin, à ce point même que le grand-duc de Wurtzbourg, le frère de l'empereur d'Autriche, avait signé le pacte fédératif, il n'en était pas de même de la Saxe, de la Hesse et des populations prussiennes jusqu'à la Baltique. Les soldats de la vieille Prusse, depuis les campagnes de Frédéric, professaient un grand mépris pour les Autrichiens ; il y avait des antipathies nationales ; ils ne se croyaient pas de la même lignée. La campagne d'Ulm et d'Austerlitz avait encore fortifié ce sentiment : les Autrichiens étaient l'objet de tous leurs sarcasmes ; mélange de la race italienne, on ne les considérait pas comme Allemands ; il y avait dans les universités de la Prusse et de la Saxe, à Leipzig, à Iéna, à Erfurth, une fermentation indicible ; on s'indignait du joug des Français. La poésie colorait tous les pamphlets lancés contre ces conquérants insatiables qui débordaient sur la Germanie pour lui imposer des lois étrangères.

Des publications circulaient dans les cités et les campagnes pour appeler les vieux Germains à l'indépendance [1]. Kotzebuë, l'auteur

[1] M. de Laforest cherchait à détourner une guerre de coalition, en excitant les rivalités de l'Autriche et de la Prusse ; voici comment il explique à M. de Haugwitz l'esprit de la confédération du Rhin :

« Le successeur de Rodolphe de Habsbourg doit ne voir qu'avec peine la dignité, la considération de sa maison affaiblies par la perte de la couronne impériale et par la suppression des juridictions qu'il exerçait en qualité de chef de l'empire romain-germanique. Il est naturel que l'union de tant de princes, dont les anciennes offenses et les nouvelles conquêtes font des ennemis irréconciliables de la cour de Vienne, fasse concevoir au monarque dépouillé d'un grand lustre, des sentiments haineux, des soupçons et des craintes ; mais qui pourrait inspirer au roi de Prusse de la jalousie ou des ombrages ? La confédération n'a eu pour but que d'enlever à l'empereur d'Autriche les moyens de s'ingérer dans les affaires des différents États germaniques, et de mettre le dernier sceau à l'ouvrage commencé avec tant de soins, de sollicitude et de persévérance par le cabinet prussien, et puissamment favorisé par la destruction des souverainetés ecclésiastiques. Chacun, pour consolider cet ordre de choses, ne doit-il pas se prêter à ce qui peut seul contribuer désormais au repos et à la sûreté commune ? Frédéric-Guillaume n'a-t-il pas d'ailleurs, par l'alliance récemment conclue à Paris, pris envers Napoléon l'engagement formel de garantir toutes les stipulations du traité de Presbourg ? La confédération du Rhin en est le complément, et c'est sur cette base qu'elle repose. Son excellence peut être assurée qu'autant cette confédération est disposée à assurer et à maintenir au besoin par les armes

populaire, publiait de remarquables livres contre les Français et l'empereur Napoléon ; la même plume qui écrivait *Misanthropie et repentir*, ce drame qui arrachait tant de larmes, faisait battre les poitrines allemandes aux noms de patrie et de liberté. Si Goëthe, homme paisible et doux, se résignait à des distractions de théâtre, comme Schiller à Weimar, Gentz, Kotzebuë faisaient une polémique ardente pour démontrer les misérables conditions que les Français avaient faites à ces peuples fiers et généreux. « Le temps était venu de secouer le joug : aux armes pour la patrie allemande, noble vierge dont la couche était souillée par l'étranger ! » La Prusse, à la tête de ces exaltations patriotiques, entraînait les populations de la Saxe et de la Hesse ; l'union germanique se formait; elle avait voulu opposer une digue par les électorats du nord à la confédération du Rhin qui n'embrassait que le midi ; sa politique se résumait en ceci : « Nationalité allemande, » et ces mots devaient trouver de l'écho dans les imaginations ardentes des universités ; la Prusse avait pour elle le peuple ; Napoléon dominait quelques ministres affaiblis ou corrompus, les rois et les électeurs qui avaient brisé leur épée.

Il était vrai que l'occupation française devenait de jour en jour plus pesante en Allemagne. Après le traité de Presbourg, l'armée, sous ses glorieuses aigles, aurait dû repasser les frontières du Rhin pour venir prendre ses garnisons en France ; les ordres de Napoléon l'arrêtèrent dans son mouvement rétrograde. Au moindre prétexte l'empereur faisait séjourner ses armées sur le territoire étranger ; il les y laissait pour épargner son trésor ; et d'ailleurs le cabinet des Tuileries, avec ses notions exactes sur la Prusse, savait que la guerre éclaterait avec violence, et les corps d'occupation étaient disposés pour une entrée immédiate en campagne ; Berthier commandait la belle armée de France depuis Bade jusqu'à Dusseldorff, et depuis Francfort jusqu'à Nurem-

l'indépendance, fruit précieux de ce traité, autant les confédérés sont éloignés de vouloir porter atteinte à celle des autres peuples. Quant à l'empereur, qui pourrait lui supposer l'intention d'abuser de l'autorité que ces mêmes confédérés lui ont librement et spontanément accordée ? Protéger leurs États est son unique désir, et il n'étendra pas cette protection plus loin, tant que d'autres souverains d'Allemagne ne la solliciteront pas. *Le roi de Prusse est donc libre d'organiser, si cela lui convient, une confédération des États septentrionaux de l'Allemagne*, d'y comprendre les princes qui suivent la même direction politique que lui, d'en devenir le chef de l'aveu de ses alliés ; *l'empereur Napoléon n'y mettrait aucun obstacle.* » (Communication de M. de Laforest au comte de Haugwitz.)

berg, observant tous les mouvements de l'Allemagne ; pour la première fois les contingents de la confédération du Rhin furent appelés comme auxiliaires ; ils devaient opérer au nord contre les Prussiens, et Napoléon écrivit de sa main à l'électeur de Bavière pour l'inviter à réunir ses divisions[1].

Les généraux et l'armée vivant comme en pays conquis, frappaient arbitrairement des contributions sous prétexte de faire vivre les soldats, et Francfort, la riche cité de banquiers et de juifs, se souvient encore de la présence du maréchal Augereau ; 4,000,000 de florins durent être payés avant huit jours, et cet ordre fut donné avec ce

[1] *Lettre de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, à S. M. le roi de Bavière.*

« Monsieur mon frère, il y a plus d'un mois que la Prusse arme, et il est connu de tout le monde qu'elle arme contre la confédération du Rhin. Nous cherchons les motifs sans pouvoir les pénétrer. Les lettres que S. M. prussienne nous écrit sont amicales, son ministre des affaires étrangères a notifié à notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire qu'elle reconnaissait la confédération du Rhin, et qu'elle n'avait rien à objecter contre les arrangements faits dans le midi de l'Allemagne.

» Les armements de la Prusse sont-ils le résultat d'une coalition avec la Russie, ou seulement des intrigues des différents partis qui existent à Berlin, et de l'irréflexion du cabinet ? Ont-ils pour objet de forcer la Hesse, la Saxe et les villes hanséatiques à contracter des liens que ces deux dernières puissances paraissent ne pas vouloir former ? La Prusse voudrait-elle nous obliger nous-mêmes à nous départir de la déclaration que nous avons faite : que les villes hanséatiques ne pourront entrer dans aucune confédération particulière ; déclaration fondée sur l'intérêt du commerce de la France et du midi de l'Allemagne, et sur ce que l'Angleterre nous a fait connaître que tout changement dans la situation présente des villes hanséatiques serait un obstacle de plus à la paix générale ?

» Nous avons aussi déclaré que les princes de l'empire germanique qui n'étaient point compris dans la confédération du Rhin devaient être maîtres de ne consulter que leurs intérêts et leurs convenances ; qu'ils devaient se regarder comme parfaitement libres ; que nous ne ferions rien pour qu'ils entrassent dans la confédération du Rhin ; mais que nous ne souffririons point que qui que ce fût les forçât de faire ce qui serait contraire à leur volonté, à leur politique, aux intérêts de leurs peuples. Cette déclaration si juste aurait-elle blessé le cabinet de Berlin, et voudrait-il nous obliger à la rétracter ? Entre tous ces motifs, quel peut être le véritable ? Nous ne saurions le deviner, et l'avenir seul pourra révéler le secret d'une conduite aussi étrange qu'elle était inattendue. Nous avons été un mois sans y faire attention. Notre impassibilité n'a fait qu'enhardir tous les brouillons qui veulent précipiter la cour de Berlin dans la lutte la plus inconsidérée.

» Toutefois les armements de la Prusse ont amené le cas prévu par l'un des articles du traité du 12 juillet, et nous croyons nécessaire que tous les souverains qui composent la confédération du Rhin arment pour défendre ses intérêts, pour garantir son territoire et en maintenir l'inviolabilité. Au lieu de 200,000 hommes que la France est obligée de fournir, elle en fournira 300,000, et nous venons d'ordonner que les troupes nécessaires pour compléter ce nombre soient transportées en poste sur le bas

commandement impératif du temps de la république, quand l'Italie était dépouillée des monuments des arts. Le pouvoir militaire le plus oppressif fut celui du maréchal Berthier, alors prince de Neufchâtel, qui, de son quartier général de Nuremberg, se chargea en Allemagne d'une triste et fatale inquisition; je répète que l'esprit national s'était réveillé dans toute la Germanie; la presse, toujours en avant des idées, avait admirablement servi cette répulsion contre les Français, les oppresseurs de l'Allemagne; les protestations poétiques et les pamphlets ardents circulaient partout; les journaux de Berlin, de Dresde, de Leipzig, étaient remplis de chants nationaux inspirés par l'esprit républicain et par le vieux patriotisme allemand; on invoquait les souvenirs d'Arminius, dont les ballades célèbrent l'antique et forte résistance; ici les gémissements de l'Allemagne en pleurs se faisaient entendre, là Gentz faisait vibrer toutes les souffrances de la nation abaissée. Il n'était pas un professeur d'université, il n'était pas une gazette, qui ne s'indignât de l'oppression cruelle que l'occupation française faisait peser sur elle, la presse libre réveillait l'esprit public, et, comme toutes ces gazettes étaient envoyées à Napoléon, le violent empereur prit sur-le-champ une résolution impitoyable, ce fut de faire traduire devant une commission militaire six chefs des principales librairies de l'Allemagne, où se publiaient les chansons et les pamphlets patriotiques. Le maréchal Berthier exécuta avec la ponctualité militaire les ordres de son maître; une commission de sept colonels fut formée à Braünau, et là, par un étrange abus du droit des gens, ces chefs respectables des grandes maisons de librairie furent condamnés à la peine capitale, et cela au sein d'une ville libre, en violant toutes les règles de la juridiction.

Cinq de ces nobles victimes eurent une commutation en des peines infamantes. Le sixième avait nom Palm, père de famille, à peine âgé de quarante ans; il fut exécuté impitoyablement trois heures après la sentence, sur l'ordre exprès de Napoléon. La lettre de l'empereur

Rhin; les troupes de V. M. étant toujours restées sur le pied de guerre, nous invitons V. M. à ordonner qu'elles soient mises, sans délai, en état de marcher avec tous leurs équipages de campagne, et de concourir à la défense de la cause commune, dont le succès, nous osons le croire, répondra à la justice, si toutefois, contre nos désirs et même contre nos espérances, la Prusse nous met dans la nécessité de repousser la force par la force.

» Sur ce, nous prions Dieu, mon frère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

» NAPOLÉON. »

à Berthier était inflexible ; d'après lui, il fallait un exemple pour comprimer les gazetiers, et sans retard Berthier dut faire condamner le libraire Palm [1]. Napoléon lui portait une haine particulière, car Palm était républicain, et le propagateur le plus zélé de toutes ces brochures qui soulevaient l'esprit de l'Allemagne : il agit avec lui comme avec Ceracchi, Topino-Lebrun, martyrs de la foi démocra-

[1] Palm fut fusillé le 25 août, d'après un jugement dont le début portait : « Considérant que, partout où il y a une armée, le premier et le plus puissant devoir du chef est de veiller à sa sûreté et à sa conservation ; que la circulation d'écrits provoquant à la révolte et à l'assassinat menace non-seulement la sûreté de l'armée, mais même celle des nations ; que rien n'est plus urgent que d'arrêter les progrès d'une doctrine attentatoire au droit des gens, au respect dû aux têtes couronnées, injurieuse aux peuples soumis à leur gouvernement, en un mot subversive de tout ordre et de toute subordination ; la commission a unanimement déclaré et déclare que tous auteurs, imprimeurs, colporteurs ou distributeurs de libelles portant les caractères ci-dessus énoncés doivent être regardés comme atteints et convaincus du crime de haute trahison. En conséquence, etc., etc. »

On publia à Munich l'avis suivant :

« Par ordre de S. M. l'empereur Napoléon, il a été établi le 25 août, à Braünau, une commission militaire française, pour juger les auteurs et distributeurs d'écrits séditieux qui tendent à égarer les esprits des habitants du sud de l'Allemagne, à les exciter à l'insurrection contre les troupes françaises, et principalement à porter les troupes elles-mêmes à la désobéissance et à l'oubli de leurs devoirs envers leur souverain légitime. Plusieurs individus furent arrêtés, convaincus et condamnés à mort. La propagation de tels écrits, dans un pays où une armée étrangère cantonne, fut toujours considérée comme une action criminelle et éminemment punissable : un tribunal militaire ordinaire eût dans tout autre temps fait mettre à mort les coupables. S. A. le prince de Neufchâtel, voulant donner à ce procès toute la solennité possible, ordonna aux maréchaux de l'empire qui commandent en Allemagne de choisir dans leurs différents corps les colonels les plus recommandables par leur probité et équité, pour former cette commission militaire, laquelle fut composée de sept colonels, et d'un adjudant-général de la première division du quatrième corps de la grande armée.

» Quoique six individus eussent été condamnés à mort, conformément aux lois générales de la guerre et au code militaire de l'empire français, un seulement a été exécuté ; c'est le libraire Palm de Nuremberg, qui depuis longtemps était connu pour répandre les écrits qui avaient pour but de soulever les peuples contre leurs souverains et contre les Français.

» Comme il y avait des circonstances atténuantes en faveur des autres personnes impliquées dans ce procès, l'exécution de leur jugement fut différée, et la sentence de la commission militaire fut envoyée à S. M. l'empereur Napoléon par un courrier parti de Munich le 27 août. Nous apprenons aujourd'hui (10 septembre) que S. M. l'empereur et roi, considérant que ces personnes, nommément MM. Joseph Schuderer, de Donawerth ; Merket, de Neckerse-Ulm ; et Frédéric Jenisch, commis de la veuve Staage, libraire à Augsbourg, ont plutôt répandu des écrits rédigés contre sa personne que des écrits qui excitent le peuple au meurtre, n'a

tique sous le consulat. Cette exécution terrible fit voir à ce peuple son abaissement, et il était inouï qu'une armée d'occupation en pays neutre frappât de mort un libraire dont le crime était d'avoir publié quelques brochures politiques. Le réveil vint plus tard; l'esprit patriotique triompha en 1813, et une des causes de la ruine de Napoléon fut précisément, en Allemagne, l'indignation qu'avaient excitée contre lui les exécutions militaires des époques victorieuses; l'image sanglante de Palm fut portée sur les étendards des hussards de la Mort, levés par le prince de Brunswick-OEls; les universités jurèrent de le venger.

Une ballade allemande fut écrite sur le digne libraire Jean-Philippe Palm, martyr de la liberté; je l'ai lue encore à Nuremberg, en face de la poétique église de Saint-Sebald; voici ce que dit le poëte: « Enfant de l'Allemagne, quel était ton crime? Pourquoi l'empereur des Français, au panache sanglant, t'a-t-il jeté son suaire de mort sur la tête? Quoi! les enfants des Gaules n'ont pas eu pitié de toi! quoi! leurs yeux ne se sont pas couverts de larmes, lorsque nos jeunes mères allemandes aux cheveux d'or, tenant leurs enfants dans leurs bras, se sont agenouillées devant l'impitoyable gouverneur! Palm, la charrette où tu fus ignoblement traîné est plus belle que le char d'or de ton assassin, tu es le martyr de l'Allemagne, et le sang qui l'a régénérée [1]. »

Si Napoléon proscrivait avec tant d'acharnement la presse patriotique de l'Allemagne, il laissait les caricatures parisiennes poursuivre, avec leurs crayons spirituels et moqueurs, les souverains et les peuples de la Germanie. Déjà, lors de la guerre d'Autriche, les vendeurs d'images avaient tourné en ridicule l'empereur François II et son jeune et brillant allié, Alexandre de Russie: on les représentait

écouté dans cette occasion que la voix de sa clémence. En conséquence, sa majesté a ordonné que ces personnes seraient affranchies de la peine prononcée contre elles par la commission militaire, et remises à leur gouvernement respectif, pour recevoir les corrections que leurs souverains croiront devoir leur infliger. »

[1] Le crime de Palm surtout était d'avoir publié et répandu la brochure de M. de Gentz sous le titre de: *L'Allemagne dans son profond abaissement*. Des souscriptions furent ouvertes en Allemagne, en Russie et en Angleterre. Pour des détails sur Palm, lisez l'excellente brochure du comte de Soden, sous le titre: *Jean-Philippe Palm, libraire à Nuremberg, exécuté par ordre de Napoléon*, 1814, en allemand, à la librairie de Stein. C'est le nom de la maison que Palm avait dirigée.

comme de gros enfants, sous la tutelle de Pitt, qui leur jetait des bourses d'or; la reine de Prusse était reproduite sous les traits de madame Angot; Alexandre avait un bourrelet en tête; l'armée russe s'avançait à cheval sur une tortue, et le roi de Prusse, blême comme la mort, recevait le fouet de sa femme [1]. Napoléon, écrivain si ferme, si éminent lorsqu'il le voulait, n'avait pas dédaigné de rédiger des pamphlets contre l'Europe coalisée, et les souverains qu'il devait plus tard traiter comme des frères et des alliés les plus intimes. Ces écrits, ces caricatures avaient en France plus d'importance qu'en Angleterre, où la presse est libre et le gouvernement sans responsabilité; il n'en était pas de même à Paris, où tout s'imprimait par l'ordre de la police. L'empereur était donc politiquement responsable des insultes de la presse, et dès 1806 elles commencèrent avec vigueur contre la Prusse et les alliés qui lui prêtaient appui. Sans doute, le crayon moqueur pouvait se rire de ces vieux généraux et de ces troupes si roides, si compassées, qui avaient encore conservé les méthodes du grand Frédéric; mais ce qu'il y eut d'indigne dans ces productions de police, c'est qu'elles s'attachaient avec un indicible acharnement à la jeune et patriotique reine de Prusse, à cette noble Louise-Augusta, l'idole populaire de l'Allemagne. Qu'on pût l'attaquer comme l'ennemie implacable de la France, c'était le droit de la guerre; la polémique légitime pouvait bien briser son système, bouleverser ses idées; mais qu'on salît par d'infâmes images la réputation d'une reine, d'une femme, dont le tort, aux yeux de Napoléon, était de rester Prussienne et nationale, c'était là une de ces tristesses du caractère de la police impériale, qui formait un contraste avec la grandeur de Napoléon et la magnificence de ses œuvres. Après avoir employé ces calomnies contre François II, on les renouvela contre la reine de Prusse, sans respect pour le caractère saint d'une héroïne qui mourut de douleur en face de sa patrie abaissée.

Indépendamment de ses moyens militaires en Allemagne, l'empereur ne renonça point à la méthode d'un grand espionnage habilement organisé par Berthier et Fouché. Les juifs, si nombreux au delà de l'Elbe, jouèrent un rôle actif et très-utile à Napoléon; ils étaient en haine aux populations chrétiennes, on les humiliait par-

[1] Ces caricatures existent encore dans la collection des estampes (Bibliothèque du Roi).



tout; en Allemagne, l'israélite était considéré comme une classe proscrite et soumise à la servitude; chez les juifs allemands il n'y a aucun instinct généreux, ils pressurent le peuple comme dans le moyen âge, et le peuple les poursuit de ses répugnances et de ses mépris, d'où il résulte une certaine bassesse de caractère chez l'israélite; gagner de l'argent, c'est son but, il s'enrichit de toutes les manières, comme au XIII[e] siècle et au temps des croisades. Dans les premières campagnes de Pichegru et de Moreau, les juifs furent les auxiliaires de l'armée française; ils visaient à l'émancipation, et on leur donnait de l'argent. Napoléon ne les oublia point; il fut admirablement aidé par la synagogue: sous prétexte d'interpréter le droit mosaïque, l'empereur avait convoqué à Paris le grand sanhédrin, qui tint ses séances dans l'année 1806, et cette assemblée fut pour lui un moyen de communication en Allemagne. Les juifs sont tous en correspondance; il en était venu de toutes les rives du Rhin; l'empereur s'occupait beaucoup d'eux, moins pour moraliser leur caractère que pour l'exploiter au profit de ses armées. Dès que la guerre fut résolue, il mit les juifs en campagne, depuis Strasbourg jusqu'à Berlin; l'espionnage fut bientôt organisé sur une vaste échelle et dans une silencieuse unité, à Dresde, à Leipzig, à Iéna; et tandis que l'étudiant d'université, libre et moqueur, insultait l'israélite, celui-ci pénétrait dans les secrets de tous les mouvements militaires, et vendait pour des napoléons d'or les résolutions des cabinets et les plans de campagne des armées.

Depuis le mois d'août Napoléon avait jugé la guerre avec la Prusse inévitable, et dans cette pensée il avait écrit à Berthier pour concentrer les corps militaires restés en Allemagne, de manière à écraser l'armée prussienne. Quels que fussent ses engagements pris envers l'Autriche, l'empereur s'était gardé d'évacuer les bonnes positions prises; il voulait être prêt dans toutes les hypothèses d'une campagne. Les Français étaient alors sept corps au grand complet sur divers points en Allemagne. Le maréchal Augereau, qui n'avait pris qu'une part très-incertaine dans les dernières opérations, tenait la clef de cette occupation militaire à Francfort. Il avait alors sous lui trois divisions, formant 20,000 hommes; son quartier général s'étendait de Francfort à Wurtzbourg, et en moins de cinq jours la concentration pouvait s'opérer. Bernadotte soutenait le corps d'Augereau, en occupant le vaste territoire de Nuremberg et la principauté de

Bamberg; il avait fixé son quartier général à Anspach. Le maréchal Lannes manœuvrait dans la Franconie, se liant au maréchal Augereau par Wurtzbourg; il tenait son quartier général avec somptuosité dans le palais du commandeur de l'ordre Teutonique. Davoust surveillait la rive gauche du Danube, tandis que Ney gardait la rive droite, s'étendant jusqu'au Tyrol, en face de l'Autriche. Le maréchal Soult protégeait la basse Bavière et le cercle de Passau; beau centre d'opérations pour se porter sur toutes les lignes. Napoléon, qui voulait contenir l'Autriche, avait ordonné de ne point livrer la place de Braünau, si importante; le maréchal Lefebvre devait la soutenir par Augsbourg et la haute Bavière. Dans le cas d'une guerre avec la Prusse, ces corps, évidemment trop dispersés, opéraient un mouvement de concentration, et Berthier reçut les ordres de présider à cette marche régulière de l'armée française, entourant la Prusse, par un mouvement des extrémités au centre. Plus de 160,000 hommes de troupes d'élite entraient en pays ennemi.

Dans la prévoyance d'une guerre considérable, Napoléon avait ordonné la formation d'un camp de manœuvre à Meudon; il se composait de la garde et paraissait destiné à servir de noyau à une réserve que l'empereur dirigerait en personne au milieu de la prochaine campagne. Ces belles troupes se mirent en marche, après avoir salué la Saint-Napoléon; toutes se rapprochèrent du haut Rhin. Mayence devint le point central vers lequel cette division d'élite dut converger; la vieille garde fut augmentée de quelques nouveaux régiments. L'empereur prévoyait qu'il aurait à combattre la garde royale de Prusse, et un peu plus tard la garde impériale d'Alexandre. Qui ne se souvenait du choc impétueux entre les deux gardes qui avait fait trembler le sol d'Austerlitz? Il mit au grand complet les chasseurs et les grenadiers, environ 4,500 hommes; il forma de plus des escadrons de dragons d'élite incorporés dans la garde. Cette arme n'était point encore représentée dans ce magnifique résumé militaire de l'armée de France, appelé à veiller sur la personne de Napoléon. Des lettres pressantes adressées aux rois de Bavière, de Wurtemberg, au grand-duc de Wurtzbourg, au prince primat, à tous les associés de la confédération du Rhin, les invitaient à presser la mise en activité de leurs contingents [1]. Augereau et Le-

[1] Napoléon dictait les paroles suivantes pour récapituler les torts de la Prusse :

febvre durent les incorporer dans leurs propres divisions pour opérer ensuite de concert sur les troupes prussiennes qui se formaient rapidement aux frontières de la Saxe et de la Hesse.

Cependant rien n'avait encore annoncé officiellement une déclaration de guerre; comme dans la campagne d'Autriche, les ambassadeurs respectifs demeuraient dans les capitales. M. de Laforest, parfaitement traité à Berlin, dînait avec le roi alors même que tout retentissait du bruit des armes, et l'on remarqua que le vieux maréchal de Mollendorff but à la santé de Napoléon, le 15 août, à la table du ministre de France. Le dîner de M. de Laforest fut splendide, et l'on y vit M. de Haugwitz et les ministres prussiens. A Paris également, si le marquis de Lucchesini quittait son poste, l'arrivée du général Knobelsdorff avait rassuré les amis de la paix; il portait une lettre autographe du roi de Prusse adressée à Napoléon, dans laquelle il lui témoignait des intentions bienveillantes: « On faisait la guerre malgré

« La paix avec la Russie conclue et signée le 20 juillet, des négociations avec l'Angleterre, entamées et presque conduites à leur maturité, avaient porté l'alarme à Berlin. Les bruits vagues qui se multiplièrent, et la conscience des torts de ce cabinet envers toutes les puissances qu'il avait successivement trahies, les portèrent à ajouter croyance aux bruits répandus qu'un des articles secrets du traité conclu avec la Russie donnait la Pologne au prince Constantin, avec le titre de roi; la Silésie à l'Autriche en échange de la portion autrichienne de la Pologne, et le Hanovre à l'Angleterre; que ces trois puissances étaient d'accord avec la France, et que de cet accord résultait un danger imminent pour la Prusse.

» Les torts de la Prusse envers la France remontaient à des époques fort éloignées. La première elle avait armé pour profiter de nos dessensions intestines. On la vit ensuite courir aux armes au moment de l'invasion du duc d'York en Hollande; et lors des événements de la dernière guerre, quoiqu'elle n'eût aucun motif de mécontentement contre la France, elle arma de nouveau, et signa, le 1er octobre 1805, ce fameux traité de Potsdam, qui fut un mois après remplacé par le traité de Vienne. Elle avait des torts envers la Russie, qui ne peut oublier l'inexécution du traité de Potsdam, et la conclusion subséquente du traité de Vienne. Ses torts envers l'empereur d'Allemagne et le corps germanique, plus nombreux et plus anciens, ont été connus de tous les temps. Elle se tint toujours en opposition avec la diète. Quand le corps germanique était en guerre, elle était en paix avec ses ennemis. Jamais ses traités avec l'Autriche ne recevaient d'exécution, et sa constante étude était d'exciter les puissances au combat, afin de pouvoir, au moment de la paix, venir recueillir les fruits de son adresse et de leurs succès.

» Ceux qui supposeraient que tant de versatilité tient à un défaut de moralité de la part du prince, seraient dans une grande erreur.

» Depuis quinze ans la cour de Berlin est une arène où les partis se combattent et triomphent tour à tour: l'un veut la guerre, et l'autre veut la paix. Le moindre événement politique, le plus léger incident, donne l'avantage à l'un ou à l'autre; et

la volonté du cabinet ; l'empereur connaissait le caractère pacifique du roi, tout pouvait s'arranger par l'évacuation de l'Allemagne ; la confédération du Rhin, en donnant une trop grande importance à Napoléon sur la nationalité germanique, menaçait l'Autriche et la Prusse ; la paix était le vœu de tous, il fallait arrêter l'effusion de sang que les hommes trop ardents sollicitaient comme un acte de patriotisme. »

Le général Knobelsdorff se faisait illusion sur le parti des jeunes hommes qui, à Berlin comme à Paris, sollicitaient vivement la guerre ; si en Prusse une jeunesse ardente et patriotique désirait la délivrance de l'Allemagne, si une belle reine passait la revue à cheval en invoquant les mânes du grand Frédéric, à Paris aussi, tout à côté de Napoléon, il s'était formé une opinion belliqueuse qui le poussait incessamment à la guerre ; elle avait pour chef Murat, alors entouré d'aides

le roi, au milieu de ce mouvement des passions opposées, au sein de ce dédale d'intrigues, flotte incertain, sans cesser un moment d'être honnête homme.

» Le 11 août, un courrier de M. le marquis de Lucchesini arriva à Berlin, et y porta, dans les termes les plus positifs, l'assurance de ces prétendues dispositions par lesquelles la France et la Russie seraient convenues, par le traité du 20 juillet, de rétablir le royaume de Pologne, et d'enlever la Silésie à la Prusse, Les partisans de la guerre s'enflammèrent aussitôt ; ils firent violence aux sentiments personnels du roi ; quarante courriers partirent dans une seule nuit, et l'on courait aux armes. La nouvelle de cette explosion soudaine parvint à Paris le 20 du même mois. On plaignit un allié si cruellement abusé ; on lui donna sur-le-champ des explications, des assurances précises ; et comme une erreur manifeste était le seul motif de ces armements imprévus, on espéra que les réflexions calmeraient une effervescence aussi peu motivée.

» Cependant le traité signé à Paris ne fut pas ratifié à Saint-Pétersbourg ; et des renseignements de toutes espèces ne tardèrent pas à faire connaître à la Prusse que M. le marquis de Lucchesini avait puisé ces renseignements dans les réunions les plus suspectes de la capitale, et parmi les hommes d'intrigue qui composaient sa société habituelle.

» En conséquence il fut rappelé ; on annonça pour lui succéder M. le baron de Knobelsdorff, homme d'un caractère plein de droiture et de franchise et d'une moralité parfaite. Cet envoyé extraordinaire arriva bientôt à Paris porteur d'une lettre du roi de Prusse, datée du 25 août. Cette lettre était remplie d'expressions obligeantes et de déclarations pacifiques, et l'empereur y répondit d'une manière franche et rassurante. Le lendemain du jour où partit le courrier porteur de cette réponse, on apprit que des chansons outrageantes pour la France avaient été chantées sur le théâtre de Berlin ; qu'aussitôt après le départ de M. de Knobelsdorff les armements avaient redoublé, et que, quoique les hommes demeurés de sang-froid eussent rougi de ces fausses alarmes, le parti de la guerre, soufflant la discorde de tous côtés, avait si bien exalté toutes les têtes, que le roi se trouvait dans l'impuissance de résister au torrent. »

de camp, rêveurs enthousiastes de fortunes merveilleuses; Murat, grand-duc de Berg, avait vu l'Allemagne avec des yeux avides; il était demeuré quelque temps à Dusseldorff, sa capitale, et là il lui avait pris la glorieuse fantaisie de devenir roi. Joseph-Napoléon l'était bien déjà; Louis avait la royauté de Hollande; on réservait à Jérôme, réconcilié avec son frère, un vaste territoire dans la Westphalie pour lui créer une royauté; et pourquoi lui, Murat, n'aurait-il pas ce même titre? Ne l'avait-il pas mérité? Caroline, la sœur de Napoléon, ambitieuse, ardente, caressait aussi l'idée d'une suzeraineté dont le siége serait placé au centre de l'Allemagne. Elle ne se contentait pas, elle, pauvre fille de Corse aux cheveux tressés d'herbes marines, à la ceinture de corail ou de coquillages de mer, du titre de grande-duchesse de Berg et de Clèves, illustre nom qu'avaient porté les premières familles de l'Europe. La manie de se faire roi et reine avait pris tout le monde; il ne leur suffisait pas de faire partie de la dynastie de Napoléon, ils voulaient en fonder d'autres.

Qui pouvait donc empêcher ce choc de deux générations jeunes et fortes que des vieillards, à Berlin et à Paris, voulaient retenir en lisière[1]? Il arrive souvent, aux époques d'effervescence, que les gou-

[1] A ce moment s'ouvre la correspondance diplomatique entre M. de Talleyrand et M. de Knobelsdorff, ministre prussien.

Note de M. de Talleyrand.

« Le soussigné, ministre des relations extérieures, est chargé, par ordre exprès de S. M. l'empereur et roi, de faire connaître à S. E. M. de Knobelsdorff, que de nouveaux renseignements venus de Berlin, sous la date des premiers jours de septembre, ont appris que la garnison de cette ville en était sortie pour se rendre aux frontières, que tous les armements paraissaient avoir redoublé d'activité, et que publiquement on les présentait, à Berlin même, comme dirigés contre la France.

» Les dispositions de la cour de Berlin ont d'autant plus vivement surpris S. M. qu'elle était plus éloignée de les présager d'après la mission de M. de Knobelsdorff, et la lettre de S. M. le roi de Prusse dont il était porteur.

» S. M. l'empereur et roi a ordonné l'envoi de nouveaux renforts à son armée; la prudence lui commandait de se mettre en mesure contre un projet d'agression aussi inattendu qu'il serait injuste. Mais ce ne serait jamais que malgré lui et contre son vœu le plus cher qu'il se verrait forcé de réunir les forces de son empire contre une puissance que la nature même a destinée à être l'amie de la France, puisqu'elle avait lié les deux États par une communauté d'intérêts avant qu'ils fussent unis par des traités. Il plaint l'inconsidération des agents qui ont concouru à faire adopter, comme utiles et comme nécessaires, les mesures prises par la cour de Berlin; mais ses sentiments pour S. M. le roi de Prusse n'en ont été ni changés ni affaiblis, et ne le seront point aussi longtemps que sa majesté ne sera point forcée à penser que les armements de la Prusse sont le résultat d'un système d'agression combiné avec la

vernements s'efforcent de contenir les principes ou les passions qui débordent en face les uns des autres ; tôt ou tard un grand heurtement éclatera, c'est la loi des destinées. Ce n'est que dans les fables de l'Arioste que les lions sont retenus par des lacets de soie, et les aigles par de frêles réseaux.

Napoléon réunit à Paris, au commencement de septembre, les principaux chefs de corps qui devaient prendre le commandement des armées françaises, il les consulta les uns après les autres, Augereau, Soult, Bernadotte particulièrement, sur son plan de campagne, sur les positions à prendre, sur le coup de tonnerre qu'il voulait frapper; la paix lui paraissait impossible, il fallait donner une leçon aux Prussiens, aussi sévère que celle que l'on avait appliquée aux Autrichiens à Ulm et à Austerlitz. Il ne leur dissimula pas non plus que les Russes avançaient ; ils arrivaient lentement, mais enfin il ne fallait pas leur laisser le temps de passer la Vistule et de se réunir aux Prussiens dans une campagne. On devait opérer par les mêmes combinaisons que dans la guerre de 1805 contre l'Autriche en Bavière ; malheureusement on ne serait pas à temps pour empêcher les troupes hessoises et saxonnes de se réunir aux Prussiens, ainsi qu'on avait eu le bonheur

Russie contre la France, et lorsque l'intrigue qui paraît s'être agitée de tant de manières et sous tant de formes pour inspirer au cabinet de Berlin des préventions contre son meilleur et son plus fidèle allié, aura cessé; lorsqu'on ne menacera plus par des préparatifs une nation que jusqu'à cette heure il n'a pas paru facile d'intimider. S. M. l'empereur regardera ce moment comme le plus heureux pour lui-même et pour S. M. le roi de Prusse. Il sera le premier à contremander les mouvements de troupes qu'il a dû ordonner, à interrompre des armements ruineux pour son trésor, et les relations entre les deux États seront rétablies dans toute leur intimité.

» C'est sans doute une chose satisfaisante pour le cœur de sa majesté de n'avoir donné, ni directement, ni indirectement, lieu à la mésintelligence qui paraît prête à éclater entre les deux États, et de ne pouvoir jamais être responsable des résultats de cette singulière et étrange lutte, puisqu'elle n'a cessé de faire constamment, par l'organe de son envoyé extraordinaire et par l'organe du soussigné, toutes les déclarations propres à déjouer les intrigues qui, malgré ses soins, ont prévalu à Berlin. Mais c'est en même temps pour S. M. I. un grand sujet de réflexion et de douleur que de songer que lorsque l'alliance de la Prusse semblait devoir lui permettre de diminuer le nombre de ses troupes et de diriger toutes ses forces contre l'ennemi commun, qui est aussi celui du continent, c'est contre son allié même qu'elle a des précautions à prendre.

» Les dernières nouvelles de Berlin, diminuant beaucoup l'espoir que l'empereur avait fondé sur la mission de M. de Knobelsdorff et sur la lettre de S. M. le roi de Prusse, et semblant confirmer l'opinion de ceux qui pensent que l'armement de la

de l'obtenir pour les Bavarois dans la campagne de 1805, qui finit à Austerlitz. Dans toutes les hypothèses, il fallait se hâter, et Napoléon lui-même se rendrait sur le Rhin quand le mouvement de concentration se serait régulièrement opéré. Des instructions précises furent envoyées sur tous les points de la ligne, et le ministre de la guerre demanda la levée de la conscription de 1807 : les gardes nationales furent partout mises en réquisition.

Il y avait cela d'admirable dans cette campagne, que l'armée française réunie sur le territoire allemand ne coûtait rien pour sa solde : elle vivait en pays alliés ou ennemis ; il ne fallait pas des ressources financières extraordinaires. Les villes de Francfort, Nuremberg, Hambourg, Amsterdam, contribuèrent à la première mise de campagne ; il eût été difficile de recourir à des opérations de banque dans la situation pénible où se trouvait le trésor ; on n'avait pas dix mille napoléons disponibles. Dans les premiers jours de septembre, des communications d'une nature plus péremptoire s'établissent entre l'ambassadeur extraordinaire, le général Knobelsdorff, et M. de Talleyrand ; le ministre des relations extérieures demande des explications sur les armements que fait la Prusse : « Il a appris que la garnison de Berlin

Prusse, sans aucune explication préalable, n'est que la conséquence et le premier développement d'un système combiné avec les ennemis de la France, sa majesté se voit obligée de donner à ses préparatifs un caractère général, public et national. Toutefois, elle a voulu que le soussigné déclarât que, même après la publicité des mesures extraordinaires auxquelles sa majesté a dû recourir, elle n'en est pas moins disposée à croire que l'armement de la cour de Berlin n'est que l'effet d'un malentendu, produit lui-même par des rapports mensongers, et à se replacer, lorsque cet armement aura cessé, dans le même système de bonne intelligence, d'alliance et d'amitié qui unissait les deux États. » CH.-MAUR. TALLEYRAND.

» Paris, 11 septembre 1806. »

« Le soussigné, sentant combien il est de la plus haute importance de répondre tout de suite à la note que S. E. le prince de Bénévent, ministre des relations extérieures, lui a fait l'honneur de lui adresser ce soir, se voit forcé de se borner à représenter les observations suivantes. Les motifs qui ont engagé le roi mon maître à faire des armements ont été l'effet d'une trame des ennemis de la France et de la Prusse, qui, jaloux de l'intimité qui règne entre ces deux puissances, ont fait l'impossible pour alarmer par de faux rapports venus à la fois de tous côtés. Mais surtout, ce qui prouve l'esprit de cette mesure, c'est que sa majesté ne l'a concertée avec qui que ce soit, et que la nouvelle en est venue plus tôt à Paris qu'à Vienne, Pétersbourg et Londres. Mais le roi mon maître a fait faire à l'envoyé de S. M. l'empereur des Français et roi d'Italie une communication amicale au sujet de ces mesures. Ce ministre n'avait point encore donné de réponse sur cette communication. La relation des intéressants entretiens que S. M. I. a daigné avoir avec le soussigné et le marquis de Lucchesini ne pouvait

même marche aux frontières ; que signifient ces hostilités et que demande ce cabinet ? L'empereur ne lui a-t-il pas généreusement donné des gages de sa loyauté et de sa sincérité ? » M. de Talleyrand se résumait en exigeant des explications formelles sur les armements : « Comment les interpréter quand on les mettait en regard avec la lettre du roi de Prusse à Napoléon. »

Le général Knobelsdorff répond immédiatement à cette communication du ministre : il croit « que les bruits répandus sur les desseins hostiles de la Prusse sont l'œuvre des ennemis communs, et il espère qu'en se tenant aux formes des communications faites, la paix sera entièrement maintenue. Les brouillons seuls veulent la briser. » Dans cette négociation se reproduisent les mêmes termes et les mêmes ménagements qu'entre M. Philippe de Cobentzel et M. de Talleyrand avant la campagne contre l'Autriche en 1805. Le gouvernement prussien semblait malgré lui entrer dans les batailles et se laisser entraîner par l'opinion publique, sous la fatalité historique qui menaçait la maison de Brandebourg.

Le 25 septembre, Napoléon quitta Paris ; il ne communiqua ses desseins ni au sénat, ni au corps législatif ; au conseil d'État il s'ex-

encore être arrivée à Berlin. D'après cet exposé, le soussigné ne peut que témoigner à S. E. le ministre des relations extérieures le vœu le plus ardent que les actes publics restent encore suspendus jusqu'au retour d'un courrier dépêché à Berlin.

» Le général KNOBELSDORFF.

« Paris, 12 décembre 1806. »

» Le soussigné, ministre de S. M. P., par le même courrier porteur de la lettre à S. M. I. qu'il a eu l'honneur de transmettre aujourd'hui à S. E. M. le prince de Bénévent, a reçu l'ordre de s'acquitter des communications suivantes. Leur but est de ne plus laisser en suspens la relation des deux cours. Chacune d'elles est si éminemment intéressée à ne plus rester dans ce doute sur le sentiment de l'autre, que le roi s'est flatté de voir S. M. l'empereur applaudir à sa franchise.

« S. M. P. a déposé dans la lettre susmentionnée sa pensée tout entière, et l'ensemble des sujets de plainte qui, d'un allié fidèle et loyal, ont fait d'elle un voisin alarmé sur son existence, et nécessairement armé pour la défense de ses intérêts les plus chers. Cette lecture aura rappelé à S. M. I. et R. ce que la Prusse fut depuis longtemps à la France. Le souvenir du passé ne pourrait-il pas être pour elle le gage de l'avenir ? Et quel juge assez aveuglé pourrait croire que le roi eût été neuf ans envers la France si conséquent et peut-être si partial, pour se placer volontairement avec elle dans un rapport différent, lui qui plus d'une fois a pu la perdre peut-être, et qui ne connaît que trop aujourd'hui les progrès de sa puissance ?

» Mais si la France a dans ses souvenirs et dans la nature des choses le gage des sentiments de la Prusse, il n'en est pas de même de cette dernière : ses souvenirs sont faits pour l'alarmer. Elle a été inutilement neutre, amie, alliée même. Les bouleverse-

prima vaguement sur les chances de paix et de guerre ; et comme s'il voulait donner un caractère pacifique à son voyage, il emmena avec lui à Mayence l'impératrice Joséphine ; il établit là sa résidence, car il ne parlait point encore de quartier général et d'une campagne vigoureusement conduite ; il voulait faire croire à la paix. Ses notes pressantes continuent à demander des explications à la Prusse. Enfin elles furent données dans une note que le général Knobelsdorff adressa à M. de Talleyrand par les ordres de sa cour ; elle frappa vivement l'empereur par la fermeté de langage. « Pendant neuf ans, y disait-on, le roi de Prusse a été l'ami même partial de la France ; quels fruits a-t-il retiré de cette constante alliance ? La Prusse avec son bel état militaire se voyait entourée par des vassaux de l'empereur, par ses armées : aucune démonstration n'était faite pour rassurer le cabinet de Berlin ; on armait partout dans l'empire, tandis que les journaux français déversaient les risées sur un monarque qui, pour avoir méprisé les infamies, n'en sentait pas moins l'injure ; la France pouvait être forte sans cesser d'être juste. Dans cette vue le roi de Prusse demandait l'évacuation de l'Allemagne par les Français qui devaient repasser le Rhin, et Napoléon ne mettrait désormais aucun obstacle

ments qui l'entourent, l'accroissement gigantesque d'une puissance essentiellement militaire et conquérante, qui l'a blessée successivement dans ses plus grands intérêts et la menace dans tous, la laissent aujourd'hui sans garantie. Cet état de choses ne peut durer. Le roi ne voit presque plus autour de lui que des troupes françaises, ou des vassaux de la France prêts à marcher avec elle. Toutes les déclarations de S. M. I. annoncent que cette attitude ne changera pas. Loin de là, de nouvelles troupes s'ébranlent de l'intérieur de la France. Déjà les journaux de sa capitale se permettent contre la Prusse un langage dont un souverain tel que le roi peut mépriser l'infamie, mais qui n'en prouve pas moins ou les intentions ou l'erreur du gouvernement qui le souffre. Le danger croît chaque jour. Il faut s'entendre d'abord, ou l'on ne s'entendrait plus.

» Deux puissances qui s'estiment, et qui ne se craignent qu'autant qu'elles le peuvent sans cesser de s'estimer elles-mêmes, n'ont pas besoin de détour pour s'expliquer. La France n'en sera pas moins forte pour être juste, et la Prusse n'a d'autre ambition que son indépendance et la sûreté de ses alliés. Dans la position actuelle des choses, elles risqueraient tout l'une et l'autre en prolongeant leur incertitude. Le soussigné a reçu l'ordre en conséquence de déclarer que le roi attend de l'équité de S. M. I. :

« 1° Que les troupes françaises, qu'aucun titre fondé n'appelle en Allemagne, repassent incessamment le Rhin, toutes, sans exception, en commençant leur marche du jour même où le roi se promet la réponse de S. M. l'empereur, et en la poursuivant sans s'arrêter ; car leur retraite instante, complète, est, au point où en sont les choses, le seul gage de sûreté que le roi puisse admettre ;

à ce que la Prusse accomplît la confédération du Nord, suite naturelle de la confédération du Rhin ; un congrès serait réuni pour discuter toutes les questions en litige. » Cet ultimatum n'avait rien d'exorbitant s'il eût été imposé à une nation sans victoire, car il se résumait en ce seul point : « La France n'a pas de titre pour occuper l'Allemagne; elle doit l'évacuer ; le Rhin est sa limite naturelle.»

Mais des troupes braves et glorieuses comme celles de Napoléon pouvaient-elles se rendre à une sommation impérative, faire retraite devant des ultimatum, sans s'essayer au préalable contre les Prussiens? En invoquant le sentiment d'honneur et de gloire, l'empereur était sûr de parler au cœur de ses soldats ; il fallait donner une leçon à la Prusse ; la guerre était inévitable, et c'est de Mayence que Napoléon l'annonça au sénat en termes solennels ; il semblait dire : « Ce n'est pas moi qui l'ai provoquée : les Prussiens me somment de repasser le Rhin, j'ai une tête de fer et je ne cède pas aussi facilement ; ils me donnent un rendez-vous pour un grand duel, ils m'ouvrent un champ clos, et je dois y paraître : rien ne manque à cette scène de chevalerie, une reine doit présider au tournoi : Français ! vous seconderez votre empereur, car il faut briser la colonne de Rosbach ! »

» 2° Qu'il ne sera plus mis de la part de la France aucun obstacle quelconque à la formation de la ligue du Nord, qui embrassera, sans aucune exception, tous les États non nommés dans l'état fondamental de la *confédération du Rhin;*

» 3° Qu'il s'ouvrira sans délai une négociation pour fixer enfin d'une manière durable tous les intérêts qui sont encore en litige, et que pour la Prusse, les bases préliminaires en seront la séparation de Wesel de l'empire français, et la réoccupation des trois abbayes par les troupes prussiennes.

» Du moment où sa majesté aura la certitude que cette base est acceptée, elle reprendra l'attitude qu'elle n'a quittée qu'à regret, et redeviendra pour la France ce voisin loyal et paisible qui tant d'années a vu sans jalousie la gloire d'un peuple brave, et désiré sa prospérité. Mais les dernières nouvelles de la marche des troupes françaises imposent au roi l'obligation de connaître incessamment ses devoirs. Le soussigné est chargé d'insister avec force sur une réponse prompte, qui, dans tous les cas, arrive au quartier général du roi le 8 octobre; sa majesté conservant toujours l'espoir qu'elle y sera assez tôt pour que la marche inattendue et rapide des événements, et la présence des troupes, n'aient pas mis l'une ou l'autre partie dans la nécessité de pourvoir à sa sûreté.

» Le soussigné a l'ordre surtout de déclarer de la manière la plus solennelle que la paix est le vœu sincère du roi, qu'il ne demande que ce qui peut la rendre durable. Les motifs de ses alarmes, les titres qu'il avait à attendre de la France une autre conduite, sont développés dans la lettre du roi à S. M. I. et sont faits pour obtenir de ce monarque le dernier gage durable d'un nouvel ordre de choses.

» Le soussigné, etc. » KNOBELSDORFF.

» Paris, le 1er octobre 1806. »

Ce langage était digne d'un grand peuple; il y avait une vieille haine contre les Prussiens; les premiers, ils étaient apparus sur les frontières en conquérants après les troubles de la révolution française; on s'en souvenait dans les camps; on avait de vieux comptes à régler; la garde comptait plus d'un soldat chevronné du temps de l'armée de Sambre-et-Meuse; la plupart des officiers rattachaient leurs états de service aux campagnes de 1793 contre les Prussiens; Napoléon lui-même, dans ses méditations historiques, rêvait avec orgueil le jour où il serait aux prises avec la grande tactique de Frédéric.

CHAPITRE VIII.

CAMPAGNE DE PRUSSE. — PREMIÈRE PÉRIODE.

Plan de campagne des Prussiens. — Force de leur armée. — Leur infériorité numérique. — Les Saxons. — Les Hessois. — Infanterie. — Cavalerie. — Incertitude des premiers mouvements. — Hardiesse. — Désordre. — Opérations de l'empereur. — Changement de front. — Engagement d'avant-garde à Schleitz et à Saalfeld. — Situation des armées française et prussienne. — Bataille d'Auerstadt. — Le maréchal Davoust. — Le maréchal Bernadotte. — Mémoire explicatif. — Bataille d'Iéna. — Résultat de la journée. — Le bulletin réel des deux batailles.

Octobre 1806.

Jamais époque n'avait vu chez un peuple un enthousiasme plus vif, plus national, que les temps qui précédèrent à Berlin l'ouverture de la campagne. La vieille Allemagne du nord semblait se réveiller d'une longue léthargie; on aurait dit que la Prusse donnait le signal d'une fière indépendance, et que l'ombre de Frédéric se levait debout de son linceul, pour guider les fils valeureux de la guerre de sept ans et venger leurs outrages. Quand les troupes défilèrent à travers les cités à Spandau, Potsdam, Bradenbourg, des chants d'enthousiasme se firent noblement entendre; des jeunes filles semaient des fleurs sur le passage des soldats; les fiancées naïves attachaient des rubans aux drapeaux; dans les lieux où se réunissaient les étudiants, les plus fières chansons étaient récitées pour la patrie, et on lisait partout les manifestes et les proclamations au peuple et à l'armée, œuvres de Gentz et de Kotzebüe, les prosateurs politiques de l'Allemagne [1].

[1] M. de Gentz avait publié une remarquable brochure sur la coalition de 1805. « La guerre qu'on a faite, disait-il, a été juste, nécessaire et sage dans son origine, tentative obligatoire contre un pouvoir colossal; si elle a échoué par de fausses mesures, tout est-il donc perdu? L'Allemagne deviendra-t-elle ce que la Hollande, la Suisse, l'Espagne, l'Italie sont devenues?... Mais comment opérer notre salut? En rassemblant ce qui est dispersé, en relevant ce qui est abattu, en ressuscitant ce qui

Cet enthousiasme si vif, si ardent, avait précisément entraîné le cabinet de Berlin à des imprudences; il se croyait si fort de lui-même en commençant la guerre, il avait tellement foi dans la discipline et le courage de ses troupes, qu'il avait négligé de lever la landwehr, sa milice nationale; les officiers, les étudiants, les femmes entraînaient les hommes d'État. Par une circonstance inexplicable, l'armée prussienne, qui, pendant la neutralité d'Austerlitz, aurait pu mettre en campagne 180,000 hommes, n'en avait pas alors plus

est mort! Tout cela doit être l'affaire des gouvernements; la nôtre, à nous, est de leur donner cette force qu'on émousse par d'indignes frayeurs. Quand les souverains ne voient que désespoir muet, qu'indifférence coupable, il faudrait qu'ils possédassent une énergie plus qu'humaine pour assurer le salut de leurs peuples. En effet, comment servir ceux qui ne soupirent pas après des secours, qui préfèrent un esclavage paisible à la défense de leur liberté? Les corrupteurs d'un siècle abâtardi ont employé tous les genres d'artifices pour rendre suspect le petit nombre de ceux qui ont le courage de leur peindre leur avenir. « *Nous avons dû*, disent-ils, *rester tranquilles; le torrent est rentré dans son lit, la domination universelle est une chimère; l'empire français a atteint ses limites naturelles; son nouveau régent est trop sage pour vouloir les porter plus loin.* » Les peuples, les cours avaient prêté l'oreille à ces fausses idées; de là les bévues politiques et militaires de la dernière campagne, et l'on peut à peine trouver trois princes indépendants des rives du Tage à celles du Volga. Le voile de l'avenir est enfin déchiré, mais les sources de la déception ne sont pas encore épuisées. Les fabricants de paroles, riches en consultations désolantes, osaient représenter comme inévitables les maux dont on est atteint: « *Maintenant*, disent-ils, *l'empereur ayant démontré que toute tentative pour arrêter le mal n'a produit qu'un effet contraire, la sagesse commande de capituler au lieu de défendre les derniers retranchements.* » Ce serait perdre temps et paroles que de combattre un tel système. Une génération est-elle assez dépravée par l'égoïsme pour regarder la perte de l'honneur comme indifférente? Le temps d'en appeler aux sentiments nobles est-il à jamais passé? La servitude existe avant que l'oppresseur ait paru! L'empire, dans lequel l'Europe se voit à la veille d'être absorbée, a, jusqu'à ce jour, non-seulement renversé des trônes, des gouvernements, des lois, mais encore amène avec lui la misère, le vol, le pillage pour les riches, la faim pour le pauvre, l'absence de sécurité pour toute espèce de propriété; des entraves à l'industrie et au commerce, l'avilissement des capitaux et du crédit, un pouvoir arbitraire et terrible. Quiconque se rappelle comment tel ou tel écrivain s'est étudié à excuser les mille et une formes que le Protée de la révolution a successivement revêtues, ne doit pas être surpris que son despotisme actuel soit l'objet de leur vénération. Les gouvernements, certes, ont beaucoup fait pour empirer leur sort; mais c'est nous qui avons pris la part la plus décisive à l'œuvre de dévastation qui nous ruine. Les méprises des gouvernements auraient été moins nombreuses, plus courtes, plus susceptibles de remèdes, si l'aveuglement des nations, la perversion de l'esprit public, l'extinction de tout sentiment généreux, l'influence des motifs les plus vils, n'avaient tout infecté, tout dévoré. Il n'est pas de siècle ou de nation qui n'aient pu avoir à souffrir de quelques erreurs politiques; mais quand nous voyons, durant une longue suite d'années, s'offrir à nos yeux le même spectacle de petitesse et d'oppression, de plans

de 155,000 dans ses cadres, en y comprenant les réserves divisées dans la vieille Prusse. Ainsi, la puissance qui entrait imprudemment en campagne à la face de Napoléon n'offrait pas d'abord en ligne au delà de 90,000 hommes sous les ordres du duc de Brunswick et du maréchal de Mollendorff; il fallait que cette armée eût une confiance aveugle en elle-même, un étrange culte de sa force, puisqu'elle allait avoir à combattre de grandes masses conduites par l'empereur des Français en personne, et s'élevant à 180,000 hommes, divisés en sept corps, sans y comprendre les contingents de la confédération du Rhin qui marchaient sur la convocation de leur puissant protecteur.

Une des fautes encore des Prussiens fut d'entrer en campagne impétueusement, isolés, comme des gentilshommes fous de gloire, sans attendre l'appui et le secours des Russes, troupes fermes et solides; ils commirent la même imprudence que les Autrichiens à Ulm, lorsqu'ils s'exposèrent seuls aux premiers coups de l'armée française et à la belle tactique de Napoléon. Si les Prussiens avaient opéré leur retraite en bon ordre sur leurs renforts, en défendant pied à pied les grands fleuves qui couvrent la Saxe et la Prusse, ils auraient

misérables, d'actions plus misérables encore, le mal dont on souffre n'est pas dans des anomalies accidentelles, mais dans le fond des cœurs qui sont attaqués, desséchés, gangrenés, corrompus! On dit que le prince imprime son caractère à sa nation; mais, dans un sens plus exact, ce sont les peuples qui influent sur le caractère du prince. Les rois sont ce que les font les objets environnants. Après la peinture des fautes de leurs chefs, offrons donc celle que présentent les nations dans leurs préjugés, leurs vœux, leurs erreurs, leur dégradation politique et morale, leur aveuglement, et l'on s'apercevra que les monarques sont en quelque sorte les fidèles représentants de leur siècle. Il ne nous reste donc plus qu'une seule ressource : que les bons, les braves s'instruisent, s'unissent, s'encouragent les uns les autres; qu'une sainte ligue se forme; c'est la seule condition qui puisse défier la force des armes, rendre la liberté aux nations et le repos au monde. Vous donc qui, dans le naufrage, avez conservé un esprit libre et éclairé, un cœur honnête, le courage de tout sacrifier au bien de tous, Allemands dignes de votre nom, voyez votre pays foulé aux pieds, déchiré, profané; ayez assez d'élévation dans l'âme pour ne pas vous manquer à vous-mêmes, il n'y a rien de tombé qui ne puisse être relevé. Ce n'est ni la Russie ni l'Angleterre qui pourraient accomplir ce grand œuvre de la délivrance européenne. Quelque désirable qu'il soit d'y voir concourir ces deux puissances, c'est à l'Allemagne que l'honneur en est réservé; c'est l'Allemagne qui a été la principale cause de la ruine de l'Europe, c'est l'Allemagne qui doit relever les ruines, qui doit opérer l'affranchissement général. Il y a plus, notre lustre sera de rétablir la France elle-même; nous lui restituerons une existence tranquille et harmonique qui la réconciliera avec tous les peuples et avec elle-même. »

réuni toutes leurs ressources, et en même temps les Russes seraient arrivés sur la Vistule et l'Oder pour les soutenir et les protéger. Mais de telles combinaisons ne pouvaient entrer dans des têtes enthousiastes ; on les eût considérées comme des lâchetés ; la patrie allemande fermentait au cœur des officiers, des étudiants, des femmes ; c'était une guerre nationale, et les poëtes entonnaient les chants de guerre, les ballades du combat, pour célébrer d'avance les triomphes d'une cause si éminemment germanique ; on courait au champ de bataille.

Les manœuvres promptes, rapides, de l'armée prussienne, avaient produit comme résultat de faire décider pour la cause commune les gouvernements de Saxe et de Hesse, avec leurs troupes aguerries, leur cavalerie nombreuse sur les chevaux au large poitrail. Les Prussiens avaient opéré dans la même pensée que les Autrichiens en Bavière, seulement avec plus de bonheur ; ils avaient obtenu un traité de coalition avec les Saxons et les Hessois. La marche de Mack sur Munich et Augsbourg n'avait pu décider l'électeur de Bavière à prendre parti pour les Autrichiens, et c'est ce qui avait compromis la position d'Ulm. Ici, au contraire, la Saxe et la Hesse n'avaient point hésité à joindre leurs troupes aux enthousiastes régiments qui s'avançaient de Berlin pour délivrer la patrie allemande. L'armée saxonne comptait près de 25,000 hommes, l'armée hessoise 12,000 ; excellentes troupes, commandées par des officiers de mérite, le duc de Saxe-Weimar et le prince de Hesse, fiers militaires qui, menant leurs soldats avec une grande énergie, rappelaient ainsi les ducs et les barons de l'époque carlovingienne. Toutefois, les Saxons, dignes Allemands, ne marchaient pas sans répugnance avec les Prussiens ; l'électeur savait les vieux desseins du grand Frédéric sur les provinces de Saxe, qu'il appelait *le ventre de sa monarchie*. Il serait facile à une diplomatie aussi habile que celle de Napoléon de diviser les deux causes, et d'amener la séparation de la Saxe à la première victoire décisive remportée sur les Prussiens ; les Hessois étaient presque Anglais et Hanovriens ; la France n'aurait aucune influence sur le prince de Hesse, l'un des hommes les plus fermes, les plus nationaux de tous ceux qui allaient se présenter au champ de guerre [1].

[1] On écrivait de Berlin, 7 septembre 1806, sur le mouvement des Prussiens :



Le pays sur lequel allait opérer l'armée prussienne était cette paisible contrée qui s'étend depuis Eisenach jusqu'à Leipzig, pays heureux, centre des fortes études, qui voit fleurir les riantes cités de Gotha, d'Erfurth, de Weimar et d'Iéna, belles universités; Weimar, la résidence de prédilection de Goëthe, de Schiller, de Klopstock, où, sous les lois de nobles souverains, la poésie et la philosophie se déployaient dans leur magnificence; c'était dans ces villes où naguère se murmuraient les beaux vers du drame de *Goëtz de Berlichingen*, véritables poésies nationales de l'Allemagne, sur ce théâtre où se montraient les tentes de *Wallenstein* et les forêts de Moor, qu'allait se faire entendre le bruit des armes et l'éclat de quelques mille pièces d'artillerie. L'armée prussienne se déployait dans la Saxe pour opérer sur Fulde, et délivrer tout à la fois Francfort et Wurtzbourg, désignés comme points d'avant-garde dans la marche des régiments prussiens.

On aurait dit que toute la maison militaire du grand Frédéric avait pris les armes; le roi et la reine de Prusse quittaient Berlin, tous les officiers enthousiastes étaient allés baiser respectueusement l'épée suspendue sur le tombeau de Potsdam; on avait montré aux régiments les vieux drapeaux conquis dans la guerre de sept ans, et les canons de Rosbach, saintes dépouilles dans les annales de la Prusse. La reine passa des revues, ouvrit des carrousels, où elle parut comme le symbole de la patrie allemande [1]. Puis, un manifeste exposa les

« Il n'est resté ici et à Potsdam, de tous les régiments qui y étaient en garnison, que les gardes du corps, le premier bataillon des gardes à pied, et le régiment du roi, de Potsdam, à la tête desquels S. M. marchera en personne. Toutes les troupes se portent encore vers Halle et Magdebourg, où elles attendront des ordres ultérieurs. Le corps d'armée commandé par le prince de Hohenlohe marche de la Silésie vers Lausnitz, et les régiments de la Prusse occidentale se rassemblent provisoirement près de Custrin.

» Toutes les troupes qui se trouvaient dans la Poméranie en sont parties successivement, la bonne intelligence étant entièrement rétablie entre notre cour et le roi de Suède.

» On annonce comme certain que notre cour a conclu un arrangement avec la Saxe, au sujet de la confédération du Nord. On dit même que nos troupes sont déjà entrées dans ce pays pour opérer leur jonction avec l'armée saxonne, rendue mobile sous les ordres du duc de Saxe-Weimar, commandant en chef. »

[1] On écrivait de Bayreuth, 1er octobre 1806 :

« L'armée saxo-prussienne sous les ordres du général prince de Hohenlohe, qui s'était rassemblée dans le Voigtland, commence à défiler par Hoff, dans la principauté de Bayreuth. L'avant-garde est commandée par le prince Louis-Ferdinand de Prusse

griefs de la maison de Brandebourg; il était conçu en termes hautains et impérieux. On voyait que cette armée avait foi en elle-même, que cette nation était fière de sa gloire, ivre de son passé. Le manifeste était plus imprudent que les notes diplomatiques; il sortait de ces termes mesurés imposés aux gouvernements; les pouvoirs ne doivent jamais parler comme les masses; ils sont plus haut et plus conservateurs; mais qui pouvait résister à l'enthousiasme entraînant de toutes les âmes? le torrent débordait, nul ne pouvait l'arrêter; la monarchie militaire du XVIIIe siècle, orgueilleuse par le souvenir du grand Frédéric, allait lutter avec l'empire du XIXe siècle sous le génie de Napoléon; le passé essayait une lutte contre le présent.

L'empereur en effet partit de Mayence, où il tenait sa cour plénière, et dès le 6 octobre, il se trouvait de sa personne à Bamberg; dans une proclamation fière et antique, il avait excité le courage de ses soldats pour préparer une rapide campagne. Les Prussiens, insultant à l'honneur du drapeau, menaçaient les aigles; il fallait répondre comme à Austerlitz, par un coup de tonnerre [1], il fallait clore

fils du prince Ferdinand, seul frère encore vivant du grand Frédéric). Le régiment provincial de Bayreuth et les hussards de Bila, qui étaient cantonnés dans le pays d'Anspach, se sont joints à cette armée. Il paraît qu'elle marchera en avant au delà de Bayreuth pour faire face au corps d'armée du maréchal Soult.

» On écrit d'Einbek qu'on y a établi un parc d'arillerie considérable, et qu'on s'occupe à y former un camp retranché. On a rassemblé sur les bords du Weser beaucoup de bateaux et de radeaux, d'où l'on conclut que plusieurs corps de troupes prussiennes, qui sont en route par Paderborn et Munster, sont destinés à passer le Weser en cet endroit. On élève aussi des fortifications dans le comté de Hoja, situé entre Brême et Minden.

» Le général Lestocq, qui commande le bataillon des grenadiers de la garde du roi, a passé par Hameln pour prendre le commandement général des troupes en Westphalie, à la place du lieutenant général de Brusewiz. »

[1] *Proclamation de l'empereur.*

« Soldats, l'ordre pour votre rentrée en France était parti; vous vous en étiez déjà rapprochés de plusieurs marches. Des fêtes triomphales vous attendaient, et les préparatifs pour vous recevoir étaient commencés dans la capitale.

» Mais lorsque nous nous abandonnions à cette trop confiante sécurité, de nouvelles trames s'ourdissaient sous le masque de l'amitié et de l'alliance. Des cris de guerre se sont fait entendre à Berlin; depuis deux mois nous sommes provoqués tous les jours davantage.

» La même faction, le même esprit de vertige qui, à la faveur de nos dissensions intestines, conduisit, il y a quatorze ans, les Prussiens au milieu des plaines de la Champagne, domine dans leurs conseils. Si ce n'est plus Paris qu'ils veulent brûler et renverser dans ses fondements, c'est aujourd'hui leurs drapeaux qu'ils se vantent de planter dans les capitales de nos alliés; c'est la Saxe qu'ils veulent obliger à

l'année 1806 comme on avait fini la glorieuse période de la campagne d'Autriche; puis, et avec cette promptitude de coup d'œil qui caractérisait Napoléon, il avait rapidement jugé le côté faible de cette armée qui s'avançait pour essayer ses manœuvres contre les siennes : la cavalerie prussienne, il le savait, était excellente et passait pour la première du monde; l'artillerie était parfaitement servie; l'infanterie, moins bonne, roide dans ses mouvements, était vieille dans sa tactique; les beaux régiments de France auraient une incontestable supériorité; leurs feux étaient prestes et mieux nourris; si ces masses d'infanterie pouvaient lutter dignement pendant de grandes batailles, il y avait dans l'armée française quelque chose de plus alerte, de plus vif, de plus léger, de plus spontané; on comptait dans les deux camps des officiers instruits, un état-major plein de capacité; la force des corps était également répartie; les grenadiers prussiens avaient une vieille renommée. Mais où trouver, dans les rangs ennemis, ces voltigeurs si activement intelligents, ces troupes légères, ces tirailleurs, parfaitement en rapport avec l'esprit national; enfin l'armée française avait cette immense supériorité que donne l'émulation, l'égal et libre avancement à tout grade?

renoncer, par une transaction honteuse, à son indépendance, en la rangeant au nombre de leurs provinces; c'est, enfin, vos lauriers qu'ils veulent arracher de votre front. Ils veulent que nous évacuions l'Allemagne à l'aspect de leur armée!!! Qu'ils sachent donc qu'il serait mille fois plus facile de détruire la grande capitale, que de flétrir l'honneur des enfants du grand peuple et de ses alliés. Leurs projets furent confondus alors; ils trouvèrent dans les plaines de Champagne la défaite, la mort et la honte : mais les leçons de l'expérience s'effacent, et il est des hommes chez lesquels le sentiment de la haine et de la jalousie ne meurt jamais.

» Soldats! il n'est aucun de vous qui veuille retourner en France par un autre chemin que par celui de l'honneur. Nous ne devons y rentrer que sous des arcs de triomphe.

» Eh quoi! aurions-nous donc bravé les saisons, les mers, les déserts; vaincu l'Europe plusieurs fois coalisée contre nous; porté notre gloire de l'orient à l'occident, pour retourner aujourd'hui dans notre patrie comme des transfuges, après avoir abandonné nos alliés, et pour entendre dire que l'aigle française a fui épouvantée à l'aspect des armées prussiennes?... Mais déjà ils sont arrivés sur nos avant-postes...,

» Marchons donc, puisque la modération n'a pu les faire sortir de cette étonnante ivresse. Que l'armée prussienne éprouve le même sort qu'elle éprouva il y a quatorze ans! Qu'elle apprenne que s'il est facile d'acquérir un accroissement de domaines et de puissance avec l'amitié du grand peuple, son inimitié (qu'on ne peut provoquer que par l'abandon de tout esprit de sagesse et de raison) est plus terrible que les tempêtes de l'Océan.

» Donné en notre quartier impérial, à Bamberg, le 6 octobre 1806.

» *Signé :* NAPOLÉON. »



L'empereur se procura l'état militaire de la Prusse, et il vit que la supériorité du nombre était du côté de la France ; à la fin de septembre il devait porter sur le champ de bataille 180,000 à 200,000 hommes, et, par une manœuvre habilement exécutée, il pouvait séparer les Saxons des Prussiens, préparer la défection de l'électeur, comme celle des Bavarois et des Wurtembergeois en 1805. Pourquoi ne créerait-il pas un roi de Saxe, comme il avait créé d'autres souverains pour l'Allemagne méridionale ? D'après les notions exactes sur les ennemis qu'il avait devant lui, Napoléon opéra toutes ses grandes manœuvres ; elles durent reposer sur la même stratégie qu'il avait si admirablement improvisée dans toutes ses marches militaires en Autriche : les corps de la grande armée se concentreraient par Francfort, Wurtzbourg, Bamberg, Bayreuth, vers le point central d'Hoff et de Cobourg ; le quartier général de l'empereur fut à Bamberg, d'où toutes les instructions durent être dirigées [1] ; les

[1] C'est de Bamberg que Napoléon adressa un message au sénat sur la guerre.

« Sénateurs, nous avons quitté notre capitale pour nous rendre au milieu de notre armée d'Allemagne, dès l'instant que nous avons su avec certitude qu'elle était menacée sur ses flancs par des mouvements inopinés. A peine arrivé sur les frontières de nos États, nous avons eu lieu de reconnaître combien notre présence y était nécessaire, et de nous applaudir des mesures défensives que nous avions prises avant de quitter le centre de notre empire. Déjà les armées prussiennes, portées au grand complet de guerre, s'étaient ébranlées de toutes parts; elles avaient dépassé leurs frontières ; la Saxe était envahie; et le sage prince qui la gouverne était forcé d'agir contre sa volonté, contre l'intérêt de ses peuples. Les armées prussiennes étaient arrivées devant les cantonnements de nos troupes ; des provocations de toute espèce, et même des voies de fait, avaient signalé l'esprit de haine qui animait nos ennemis, et la modération de nos soldats, qui, tranquilles à l'aspect de tous ces mouvements, étonnés seulement de ne recevoir aucun ordre, se reposaient dans la double confiance que donnent le courage et le bon droit. Notre premier devoir a été de passer le Rhin nous-mêmes, de former nos camps, et de faire entendre le cri de guerre. Il a retenti aux cœurs de tous nos guerriers. Des marches combinées et rapides les ont portés en un clin d'œil au lieu que nous leur avions indiqué. Tous nos camps sont formés ; nous allons marcher contre les armées prussiennes, et repousser la force par la force. Toutefois, nous devons le dire, notre cœur est péniblement affecté de cette prépondérance constante qu'obtient en Europe le génie du mal, occupé sans cesse à traverser les desseins que nous formons pour la tranquillité de l'Europe, le repos et le bonheur de la génération présente; assiégeant tous les cabinets par tous les genres de séductions, et égarant ceux qu'il n'a pu corrompre; les aveuglant sur leurs véritables intérêts, et les lançant au milieu des partis, sans autre guide que les passions qu'il a su leur inspirer. Le cabinet de Berlin lui-même n'a point choisi avec délibération le parti qu'il prend ; il y a été jeté avec art, et avec une malicieuse adresse. Le roi s'est trouvé tout à coup à cent lieues de sa capitale, aux frontières de la confédération du Rhin, au milieu de son armée; et vis-à-vis des troupes françaises dispersées dans

Français se placèrent derrière ces épaisses forêts, célèbres au moyen âge, où se voient les vieux monastères et les vastes solitudes; là, les Saxons convertis par Charlemagne allaient pleurer la patrie et ses dieux.

Une marche en avant fut ordonnée; les corps de Murat, de Bernadotte, de Davoust, de Lannes et d'Augereau s'ébranlèrent simultanément, offrant des masses considérables d'infanterie et de cavalerie; Murat toujours à l'avant-garde, se trouva sur la Saale, la belle rivière qui coule au milieu des prairies et des bois touffus; et, comme en Autriche, le premier il eut l'honneur de croiser le fer avec l'ennemi. Quelques escadrons de hussards, un régiment d'infanterie légère passèrent la Saale, que défendaient trois bataillons prussiens; en même temps Bernadotte attaquait une division de 6,000 prussiens et de 3,000 Saxons qui soutenaient leur position dans la petite ville de Schleitz; la mêlée fut chaude, la cavalerie saxonne fit une admirable contenance, les hussards français furent ramenés au pas de course sur l'infanterie; il y eut bientôt un combat de cavalerie; on vit apparaître l'aigrette de Murat scintillante au vent; il chargea l'ennemi avec ses régiments légers; les Prussiens et les Saxons se battirent en braves gens; ils firent leur retraite après avoir dignement répondu au feu.

A Saalfeld, nouvel engagement aussi brillant; les Prussiens le cédèrent encore aux masses belliqueuses. C'étaient les grenadiers du corps du maréchal Lannes et la division Suchet qui en vinrent aux prises avec l'avant-garde du prince de Hohenlohe, dirigée par le plus impétueux des officiers prussiens, le prince Louis, le noble cœur qui avait excité une si magnifique émulation dans toute la jeunesse des écoles. Ce fut encore une mêlée de hussards et de cavalerie légère;

leurs cantonnements, et qui croyaient devoir compter sur les liens qui unissaient les deux États, et sur les protestations prodiguées en toutes circonstances par la cour de Berlin. Dans une guerre aussi juste, où nous ne prenons les armes que pour nous défendre, que nous n'avons provoquée par aucun acte, par aucune prétention, et dont il nous serait impossible d'assigner la véritable cause, nous comptons entièrement sur l'appui des lois et sur celui de nos peuples, que les circonstances appellent à nous donner de nouvelles preuves de leur amour, de leur dévouement et de leur courage. De notre côté, aucun sacrifice personnel ne nous sera pénible, aucun danger ne nous arrêtera, toutes les fois qu'il s'agira d'assurer les droits, l'honneur et la prospérité de nos peuples.

» Donné en notre quartier impérial de Bamberg, le 20 octobre 1806.

» *Signé* : NAPOLÉON. »

le prince Louis combattit avec la plus grande intrépidité; deux de ses aides de camp tombèrent à ses côtés; c'était une de ces rencontres glorieuses où les sabres se croisaient sur des poitrines palpitantes d'honneur. Le prince Louis, l'épée à la main, cherchait à rallier ses régiments, lorsqu'il fut abordé corps à corps par un sous-officier du 10e de hussards, brave de sa personne, impétueux comme cette génération d'hommes forts; un combat singulier s'engage : « Rendez-vous, colonel, lui dit le hussard français, » et pour toute réponse le valeureux prince lui lance un coup de sabre sur la face, belle balafre que le sous-officier porta longtemps. Guindé, c'était le nom du hussard, plonge son sabre à plusieurs reprises dans le corps du prince Louis, et cette âme si noble et si fière alla rejoindre la glorieuse galerie de ses ancêtres, tous morts en combattant, et rangés autour de Frédéric son aïeul : illustre destinée, pour un cœur si haut; il n'eût pas résisté à l'aspect des humiliations de la Prusse; il fallait mourir [1].

[1] La mort du prince Louis fit une vive et grande impression.

Dépêche de M. Duben au roi de Suède.

« Vienne, le 22 octobre 1806.

» Sire,

» Depuis ma dernière dépêche du 18 courant, nous avons été journellement inondés de nouvelles du théâtre de la guerre, qui se contredisent pour la plupart, et dont les ministres de Prusse et de Saxe ne peuvent le plus souvent garantir l'authenticité. Ce qu'on en peut induire de vrai, c'est que le prince Louis de Prusse est mort dans la première affaire, où le général Tauenzien commandait. Après avoir attaqué six fois l'ennemi avec un corps de cavalerie à la tête duquel il se trouvait, il tomba à la fin victime de sa valeur, et mourut de la mort d'un héros dans le champ d'honneur. Cette perte paraît irréparable pour l'armée prussienne, et est regardée par plusieurs personnes comme plus grande que si l'on avait à regretter la mort de 10,000 hommes. On dit qu'il a été tué par un chasseur bavarois. »

Napoléon s'exprime ainsi sur la mort du prince Louis de Prusse :

« Voyant ainsi la déroute de ses gens, le prince Louis de Prusse, en brave et loyal soldat, se prit corps à corps avec un maréchal des logis du 10e régiment des hussards. « *Rendez-vous, colonel,* lui dit le hussard, *ou vous êtes mort.* » Le prince lui répondit par un coup de sabre; le maréchal des logis riposta par un coup de pointe, et le prince tomba mort. Si les derniers instants de sa vie ont été ceux d'un mauvais citoyen, sa mort est glorieuse et digne de regrets. Il est mort comme doit désirer de mourir tout bon soldat. Deux de ses aides de camp ont été tués à ses côtés. On a trouvé sur lui des lettres de Berlin qui font voir que le projet de l'ennemi était d'attaquer incontinent, et que le parti de la guerre, à la tête duquel étaient le jeune prince et la reine, craignant toujours que les intentions pacifiques du roi, et l'amour qu'il porte à ses sujets, ne lui fissent adopter des tempéraments et ne déjouassent leurs cruelles espérances. On peut dire que les premiers coups de la guerre ont tué un de ses auteurs. »

Dans ces divers engagements on s'était comporté bravement de part et d'autre; mais telles étaient les admirables dispositions de l'empereur que sur tous les points ses soldats s'étaient trouvés en nombre considérable; cette tête d'organisation était merveilleuse; partout des masses : à Schleitz et à Saalfeld, les Français comptaient un effectif de plus d'un tiers au delà des Prussiens. Maîtresse des défilés de la Thuringe et de tout le cours de la Saale, la grande armée pouvait manœuvrer librement pour couper la ligne ennemie; Murat jetait des partis de cavalerie de manière à les tourner, à ce point que le général Lasalle, avec ses hussards et ses chasseurs, vint jusqu'aux portes de Leipzig; ces manœuvres de l'empereur avaient déjà séparé les Prussiens de leurs renforts. L'armée française les avait entourés par la même stratégie que Napoléon avait exécutée contre le général Mack à Ulm; la grande armée bordait la Saale et l'Elbe, tandis que les ennemis cherchaient à opérer sur les routes de Francfort, Wurtzbourg, et par leur centre sur Bamberg.

Les renseignements recueillis firent voir au conseil de guerre du roi Frédéric-Guillaume que Napoléon, au lieu d'attaquer de face, avait opéré un mouvement de gauche avec sa promptitude merveilleuse; dès lors maître de la Saxe, il pouvait marcher de Dresde sur Berlin. Quand cette manœuvre fut bien connue, le duc de Brunswick rappela les avant-gardes qu'il avait imprudemment jetées dans toutes les directions; comme il fallait offrir bataille il mit quatre jours à se concentrer avec un ordre si parfait que nul corps ne s'égara. Napoléon suivit ses traces sans l'atteindre; les troupes prussiennes étaient bonnes manœuvrières et connaissaient le terrain; tout se fit par une conversion vers la Saale, et dès ce moment Iéna devint le centre des manœuvres de l'empereur [1].

[1] *Lettre d'un officier prussien.*

« Naumburg, le 12 octobre 1806.

» Le commencement des hostilités contre les Français s'est passé d'une manière très-triste pour les troupes allemandes; ils ont forcé un poste de l'aile gauche du corps d'armée de Hohenlohe; et un combat meurtrier a eu lieu au corps de Tauenzien, et le prince Louis-Ferdinand de Prusse est resté mort sur la place. Non-seulement les régiments Zastram et un bataillon de Bellet, les hussards verts et bruns, etc., mais encore les régiments saxons Prince Jean, Xavier et Rechten ont terriblement souffert depuis hier après midi, et toute cette nuit nous n'avons vu que des fuyards qui couraient après leurs régiments : on croit que les Français se portent en force sur notre gauche pour couper la communication de Leipzig. Leur force doit être de

Depuis l'ouverture de la campagne, Napoléon cherchait l'ennemi; lui aussi voulait livrer bataille; une marche générale fut décidée sur Iéna et Auerstadt par une ligne de six à huit lieues. Le plateau d'Iéna fut choisi par Napoléon comme une position resserrée qui permettait le développement successif des colonnes dans toutes les directions, pour marcher à la face des Prussiens ou les tourner. La situation des deux armées, au 13 octobre, pouvait ainsi se résumer: l'empereur était de sa personne à Iéna, concentré sur un plateau fortifié qu'occupait depuis la veille la division du maréchal Lannes; il attendait les deux corps des maréchaux Soult et Ney, vieilles troupes, puis les trois divisions d'Augereau; son armée sur ce point, y compris la garde sous les ordres de Lefebvre, compterait 60,000 hommes environ. Par une marche simultanée, les maréchaux Davoust et Bernadotte se portaient, l'un sur Naumburg, l'autre sur Apolda. L'empereur, jusqu'alors mal renseigné, ignorant les mouvements du duc de Brunswick, croyait l'ennemi en masse à la face d'Iéna, tandis que le gros de l'armée prussienne manœuvrait à dix lieues. En séparant trop ses corps, Napoléon les exposait tous; si les Prussiens réunis par grandes masses à Erfurth et Weimar s'étaient portés à Auerstadt, ils auraient pu briser les corps isolés de Davoust et de Bernadotte, surprendre Murat, puis revenir sur Iéna et attaquer Napoléon avec des forces supérieures avant l'arrivée de Soult, Ney et Augereau.

Dans l'impatience de combattre, les Prussiens se séparèrent eux-mêmes, et se déployant d'Erfurth et de Weimar, ils se portèrent sur Naumburg et Iéna, pour assurer les communications par la Saale. Il se trouva donc que, dans la nuit du 13 octobre, la situation de l'armée prussienne était presque parallèle à celle de l'empereur, mais dans

400,000 hommes commandés par l'empereur, qui dans ce moment doit être à Gera, à quatre milles d'ici. Nous apercevons déjà quelques patrouilles. Nous avons ici des magasins immenses sans trouver moyen de les sauver; on est dans des inquiétudes affreuses. Dieu veuille que le roi, qui ne peut manquer d'être attaqué sous peu, ne se laisse pas battre, car ce malheur serait irréparable!

» D'après les dernières lettres, le corps d'avant-garde de Blücher s'est porté sur la Hesse.

» L'état-major du corps de Ruchel s'y est rendu aussi, de manière que, excepté à Hameln, il n'y a plus un seul soldat dans les États hanovriens. Actuellement il ne nous reste d'autre ressource que la bataille décisive qu'il faut livrer à Napoléon. Dans cette triste situation mon sort ne tient à rien, pourvu que l'issue de la crise actuelle soit heureuse; je le répète encore, mon ami, notre situation est des plus tristes et des moins rassurantes, etc. »



des proportions différentes. Devant Iéna, le vieux feld-maréchal de Mollendorff, avec le corps de Westphalie, sous les ordres du général Rüchel, composé de trente-trois bataillons, quarante-cinq escadrons avec sept batteries d'artillerie, et la division Hohenlohe de vingt-quatre bataillons prussiens, vingt-cinq bataillons saxons, puis quatre-vingt-trois escadrons avec seize batteries. Cette armée fort belle ne comptait pas plus de 36,000 hommes d'infanterie, et 8,000 hommes de cavalerie. Il résulte des états de présence que les corps des maréchaux Soult, Lannes, Augereau et Ney, successivement engagés dans la journée du 14, formaient 47,000 hommes, sans compter la garde, qui composait le centre ; en tout 53 à 54,000 hommes. L'imprudence des Prussiens les avait étrangement compromis ; comment osaient-ils, dans un nombre inférieur d'un tiers au moins, engager une bataille avec de vieilles troupes si remarquables et si exercées, et conduites par Napoléon en personne [1] ? C'était une de ces hardiesses que l'art de la guerre n'explique pas ; folle bravade qui leur coûta cher.

A six lieues de là, la position était toute différente ; la masse des

[1] *État exact de l'armée prussienne avant la bataille du* 14 *octobre* 1806.

	HOMMES.
Le corps du général Blücher en Westphalie.	11,532
Le corps du pays de Hanovre.	13,068
Les troupes de Magdebourg.	9,820
Les troupes de Berlin, de Potsdam et de la Marche.	11,520
Le corps du général Kalkreuth.	13,980
Les troupes de Silésie et de la Pologne.	23,940
Celles de la Prusse occidentale.	12,720
Total.	97,209
Contingent saxon.	20,000
	117,209
Le 14 octobre il a fallu faire la déduction suivante :	
Les troupes de Prusse, parce qu'elles sont arrivées sur l'Elbe trop tard et qu'elles n'étaient à Halle que le 15.	12,720
Un petit corps qui était en Westphalie.	4,680
A Hameln et à Nienbourg.	1,800
A Hanovre.	1,300
Un corps d'observation commandé par le duc de Weimar et le général Wining, pour surveiller les mouvements de l'ennemi en Franconie et sur le Mein.	12,260
Total.	32,760
Force réelle de l'armée.	84,449

troupes prussiennes, commandée par le duc de Brunswick, la garde royale sous les ordres du général Kalkreuth, les gardes du corps, le roi, la reine Louise, à cheval en amazone, comme la Clorinde du Tasse, s'étaient portés en masse sur le corps du maréchal Davoust, qui opérait par Auerstadt. Les Prussiens comptaient sur ce point plus de 50,000 hommes, presque tous d'élite, avec une cavalerie magnifique, forte de 12,000 hommes, se pressant à marches forcées sur Davoust. Le maréchal n'avait avec lui que 26,000 hommes, dont 1,500 de cavalerie, et il pouvait être acculé et brisé. Le maréchal Bernadotte, en communication avec lui, avait reçu les ordres formels de Napoléon de se tenir à Naumburg, dans une position intermédiaire, pour observer le corps du prince Eugène de Wurtemberg qui s'avançait de Halle ; puis Bernadotte devait se porter par Camburg et Apolda sur Iéna afin de tourner les Prussiens, en secondant l'attaque de Napoléon, qui croyait avoir en face les masses de l'armée ennemie et avait commandé au maréchal ainsi qu'à Murat de se tenir à sa portée [1].

[1] Avant de se porter sur Iéna, Napoléon fit une démarche officielle auprès du roi de Prusse et lui envoya M. de Montesquiou, capitaine, officier d'ordonnance; parti de Gara, le 13 octobre 1806, à dix heures du matin, il arriva au camp du général Hohenlohe à quatre heures, avec la lettre suivante :

« Monsieur mon frère, je n'ai reçu que le 7 la lettre de votre majesté du 25 septembre. Je suis fâché qu'on lui ait fait signer cette espèce de pamphlet. Je ne lui réponds que pour lui protester que jamais je n'attribuerai à elle les choses qui y sont contenues; toutes sont contraires à son caractère et à l'honneur de tous deux. Je plains et dédaigne les rédacteurs d'un pareil ouvrage. J'ai reçu immédiatement après la note de son ministre, du 1er octobre; elle m'a donné rendez-vous le 8 : en bon chevalier, je lui ai tenu parole; je suis au milieu de la Saxe. Qu'elle m'en croie, j'ai des forces telles que toutes ses forces ne peuvent balancer longtemps la victoire. Mais pourquoi répandre tant de sang? à quel but? Je tiendrai à votre majesté le même langage que j'ai tenu à l'empereur Alexandre deux jours avant la bataille d'Austerlitz. Fasse le ciel que des hommes vendus ou fanatisés, plus les ennemis d'elle et de son règne qu'ils ne le sont de moi et de ma nation, ne lui donnent pas les mêmes conseils pour la faire arriver au même résultat !

» Sire, j'ai été votre ami depuis six ans. Je ne veux point profiter de cette espèce de vertige qui anime les conseils de S. M., qui lui ont fait commettre des erreurs politiques dont l'Europe est encore tout étonnée, et des erreurs militaires de l'énormité desquelles l'Europe ne tardera pas à retentir. Si elle m'eût demandé des choses possibles par sa note, je les lui eusse accordées : elle a demandé mon déshonneur, elle devait être certaine de ma réponse. La guerre est donc faite entre nous, l'alliance rompue pour jamais. Mais pourquoi faire égorger nos sujets? Je ne prise point une victoire qui sera achetée par la vie d'un bon nombre de mes enfants. Si j'étais à mon début dans la carrière militaire, et si je pouvais craindre les hasards des combats,

Il est inutile de bien résumer cette situation respective des corps, pour rendre à chacun, dans les événements du lendemain, la part qui lui est due ; or, voici la véritable statistique des champs de bataille : à Auerstadt, les Prussiens, troupes d'élite, étaient au moins le double du corps du maréchal Davoust ; à Iéna, la supériorité d'un tiers était aux Français, concentrés sur le plateau, avec la garde sous les ordres de l'empereur. Les deux armées étaient à six lieues de distance ; au milieu de ces deux points, Bernadotte opérait dans le but de se porter du centre aux deux extrémités selon les besoins de la bataille. Les ordres de l'empereur étaient précis ; Bernadotte devait se rapprocher d'Iéna, car Napoléon, je le répète, trompé par

ce langage serait tout à fait déplacé. Sire, votre majesté sera vaincue ; elle aura compromis le repos de ses jours, l'existence de ses sujets sans l'ombre d'un prétexte. Elle est aujourd'hui intacte et peut traiter avec moi d'une manière conforme à son rang, elle traitera avant un mois dans une situation bien différente ; elle s'est laissée aller à des irritations qu'on a calculées et préparées avec art ; elle m'a dit qu'elle m'avait souvent rendu des services ; eh bien ! je veux lui donner la plus grande preuve du souvenir que j'en ai : elle est maîtresse de sauver à ses sujets les ravages et les malheurs de la guerre ; à peine commencée, elle peut la terminer, et elle fera une chose dont l'Europe lui saura gré. Si elle écoute les furibonds qui, il y a quatorze ans, voulaient prendre Paris, et qui aujourd'hui l'ont embarquée dans une guerre, et immédiatement après dans des plans offensifs également inconcevables, elle fera à son peuple un mal que le reste de sa vie ne pourra guérir. Sire, je n'ai rien à gagner contre votre majesté ; je ne veux rien et n'ai rien voulu d'elle : la guerre actuelle est une guerre impolitique. Je sens que peut-être j'irrite dans cette lettre une certaine susceptibilité naturelle à tout souverain ; mais les circonstances ne demandent aucun ménagement ; je lui dis les choses comme je les pense. Et d'ailleurs, que votre majesté me permette de le dire, ce n'est pas pour l'Europe une grande découverte que d'apprendre que la France est du triple plus populeuse et aussi brave et aussi aguerrie que les États de votre majesté. Je ne lui ai donné aucun sujet réel de guerre. Qu'elle ordonne à cet essaim de malveillants et d'inconsidérés de se taire à l'aspect de son trône dans le respect qui lui est dû, et qu'elle rende la tranquillité à elle et à ses États. Si elle ne retrouve plus jamais en moi un allié, elle retrouvera un homme désireux de ne faire que des guerres indispensables à la politique de mes peuples, et de ne point répandre le sang dans une lutte avec des souverains qui n'ont avec moi aucune opposition d'industrie, de commerce et de politique. Je prie votre majesté de ne voir dans cette lettre que le désir que j'ai d'épargner le sang des hommes, et d'éviter à une nation qui, géographiquement, ne saurait être ennemie de la mienne, l'amer repentir d'avoir trop écouté des sentiments éphémères qui s'excitent et se calment avec tant de facilité parmi les peuples.

» Sur ce, je prie Dieu, monsieur mon frère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

» De votre majesté le bon frère,

» NAPOLÉON.

» De mon camp impérial de Gera, le 12 octobre 1806. »

les faux renseignements, croyait que les coups décisifs se porteraient sur ce point ; il tenait peu de compte de ce qui se passait à Auerstadt; et pourtant là fut la gloire de la journée.

Le 13 au soir, veille des armes, les ordres furent expédiés par Berthier avec sa précision habituelle. L'empereur Napoléon écrivait au maréchal Davoust de se porter sur Apolda par le défilé de Kosen.

Berthier ne croyait pas qu'il y eût plus de 18,000 Prussiens entre Auerstadt et Apolda, et il pensait qu'ils seraient facilement brisés par des forces supérieures. Les Prussiens culbutés, le maréchal devait marcher sur les derrières de l'armée que Napoléon allait avoir à la face à Iéna. Des ordres furent expédiés aux maréchaux Murat et Bernadotte pour opérer le même mouvement vers le centre de communication entre les deux armées, en suivant les plateaux de la Saale, qui divise Naumburg et Camburg, et en venant faire leur jonction sur Apolda, clef des deux points de batailles entre Auerstadt et Iéna. L'empereur niait toujours que l'armée prussienne fût réunie en masses vers Auerstadt; le maréchal Bernadotte, mieux informé, vint dans le camp du maréchal Davoust pour lui faire remarquer sa position difficile : « Vous êtes compromis, lui dit-il, laissez-moi passer les défilés de Kosen, vous n'êtes pas en nombre pour combattre les Prussiens, qui sont à la face de vous au moins 50,000 hommes ; ensemble nous pourrons les culbuter. » Le maréchal Davoust, trompé lui-même sur les masses qui lui étaient opposées, ne voulut point de cet appui de Bernadotte, qui désirait commencer l'attaque ; peut-être était-ce une noble émulation de gloire ! Davoust voulait-il que les honneurs de la journée lui appartinssent complétement ? Ces jalousies de la victoire se trouvèrent plus d'une fois sous la tente. Repoussés par Davoust, les maréchaux Bernadotte et Murat exécutèrent ponctuellement les ordres de l'empereur, qui leur commandait d'opérer sur Apolda par Camburg, mouvement de centre combiné par Napoléon dans sa prévision d'un échec ; Bernadotte à Apolda pouvait également porter secours au corps concentré sur le plateau d'Iéna, et à Davoust en face des Prussiens à Auerstadt ; il allait former la réserve au milieu de deux batailles qui se livraient à six lieues de distance, et dont il assurait la communication.

Il y eut donc quelque chose d'incertain et d'indécis dans toutes les opérations de la nuit du 13 au 14 ; à Iéna l'empereur concentrait toutes ses forces sur le plateau, et des efforts inouïs amenaient de

l'artillerie à travers les ravins et les sentiers inabordables; on vit là l'incroyable activité de Napoléon quand il avait conçu un plan et qu'il voulait le mener à bout. La nuit était profonde, le général de l'artillerie n'était point prêt; on vit l'empereur, un falot à la main, précéder les pièces de campagne et éclairer la marche des artilleurs [1]; on coupait les routes à coups de hache, on traçait des chemins avec la pioche. Que ne pouvait-on oser quand lui-même était là? Napoléon avait autour de lui les généraux les plus intrépides et les plus dévoués: le maréchal Lefebvre, qui commandait la garde; le général Victor, qui arrivait alors de son ambassade de Danemarck pour faire campagne: c'était un de ces braves de l'armée d'Italie, blessé toujours à la face, car il n'avait jamais vu l'ennemi autrement; à ses côtés se plaçaient aussi Oudinot, Lannes; on aurait dit que les compagnons des premières armes de Bonaparte et de Moreau, aux époques de la république, étaient réunis sur le plateau d'Iéna pour renouveler les prodiges des campagnes du Rhin et d'Italie. La veillée d'Iéna fut aussi belle que la veillée d'Austerlitz.

A l'autre extrémité, vis-à-vis Naumburg, Davoust, avec sa ténacité

[1] « Napoléon coucha au bivac au milieu de ses troupes, il fit souper avec lui tous les généraux qui étaient là. Avant de se coucher, il descendit à pied la montagne d'Iéna, pour s'assurer qu'aucune voiture de munitions n'était restée en bas; c'est là qu'il trouva toute l'artillerie du maréchal Lannes engagée dans une ravine que l'obscurité lui avait fait prendre pour un chemin, et qui était tellement resserrée, que les fusées des essieux portaient des deux côtés sur le rocher. Dans cette position, elle ne pouvait ni avancer, ni reculer, parce qu'il y avait deux cents voitures à la suite l'une de l'autre dans ce défilé. Cette artillerie était celle qui devait servir la première; celle des autres corps était derrière elle.

» L'empereur entra dans une colère qui se fit remarquer par un silence froid. Il demanda beaucoup le général commandant l'artillerie de l'armée, qu'il fut fort étonné de ne pas trouver là; et, sans se répandre en reproches, il fit lui-même l'officier d'artillerie, réunit les canonniers, et après leur avoir fait prendre les outils du parc et allumer les falots, il en tint un lui-même dans la main, dont il éclaira les canonniers qui travaillaient sous sa direction à élargir la ravine, jusqu'à ce que les fusées des essieux ne portassent plus sur le roc. J'ai toujours présent devant les yeux ce qui se passait sur la figure des canonniers, en voyant l'empereur éclairer lui-même, un falot à la main, les coups redoublés dont ils frappaient le rocher. Tous étaient épuisés de fatigue, et pas un ne proféra une plainte, sentant bien l'importance du service qu'ils rendaient, et ne se gênant pas pour témoigner leur surprise de ce qu'il fallait que ce fût l'empereur lui-même qui donnât cet exemple à ses officiers. L'empereur ne se retira que lorsque la première voiture fut passée, ce qui n'eut lieu que fort avant dans la nuit. Il revint ensuite à son bivac, d'où il envoya encore quelques ordres avant de prendre du repos. »

(Mémoires du général Savary.)

habituelle, passait la Saale au défilé de Kosen et s'emparait ainsi d'une position forte et dominante. Le maréchal avait sous ses ordres la division Gudin, vieilles troupes qui s'étaient couvertes de gloire dans la campagne d'Austerlitz, soldats fermes au feu; la division Friant, si retentissante dans les fastes militaires, et le corps enfin du général Morand, où se voyaient des compagnies entières de grenadiers, vétérans des campagnes de Marengo. Toute la nuit fut employé à prendre position dans le défilé où il était difficile de reconnaître l'ennemi à travers les ténèbres; un brouillard épais dérobait à l'œil attentif des généraux les mouvements de stratégie; on ne se voyait pas à dix pas; les feux mêmes n'étaient pas aperçus.

La grande armée prussienne s'était pourtant ébranlée; le corps commandé par le duc de Brunswick était arrivé le soir à cinq heures sur les hauteurs d'Auerstadt avec une grande précision de manœuvre Là fut établi le quartier général; le roi de Prusse commandait en personne, au milieu de sa garde; la reine Louise, à la veillée sous la tente comme le dernier cavalier, excitait les troupes à une bataille glorieuse. Tout le mouvement vers Auerstadt s'était opéré avec un ensemble et une précision remarquables : Auerstadt, bourg d'environ 1,500 âmes, entouré de hauteurs boisées et d'admirables positions, offrait à ce moment un spectacle animé; toute l'armée prussienne y était concentrée, sauf le corps du maréchal de Mollendorff, opposé à l'empereur au pied du plateau d'Iéna. La matinée du 14 octobre parut encore couverte d'un brouillard épais; le maréchal Davoust en profita pour déployer ses avant-gardes au défilé de Kosen; les troupes marchaient dans une nuée atmosphérique tellement obscure qu'elles ne se reconnaissaient pas à trois pas de distance; ce défilé était long, étroit, et il fallut plus de deux heures pour que la division Gudin pût le franchir en se déployant. Tout à coup elle se trouve face à face avec l'avant-garde prussienne; il était huit heures du matin et l'on ne se voyait pas encore. Français et Prussiens était à une demi-porté de fusil; ce fut seulement le bruit des pas et l'échange de quelques mots qui firent voir qu'on était en présence. Le feu s'engage sur-le-champ, vif et soutenu; on tira d'abord en aveugle, et, lorsque les premiers rayons du soleil eurent un peu dégagé les brouillards, les aigles d'or parurent en face de l'aigle noire; les Prussiens qui n'étaient pas en force opérèrent leur retraite sur leur masse. C'était un engagement d'avant-garde.

A ce moment la charge se fait entendre bruyante dans les carrés ennemis, les trompettes sonnent; le général Schmettau déploie quelques régiments, culbute l'avant-garde française, et, comme le brouillard se dissipe de plus en plus, un magnifique corps de cavalerie prussienne, au bruit d'une batterie d'artillerie légère, tourne la division Gudin; toutes ces manœuvres se firent avec la précision et la rectitude qui distinguaient l'armée de Frédéric, troupe d'élite exercée. La division Gudin n'eut que le temps de se former en carré, baïonnette au bout du fusil; elle reçut la cavalerie par un de ces beaux feux de vieilles troupes; les charges furent à fond, et les carrés les soutinrent avec une grande intrépidité; les pertes furent énormes de part et d'autre. Le champ était disputé, lorsque les tambours et les trompettes se firent encore entendre; le maréchal Davoust parut à la tête de sa cavalerie et de la division Friant; il remit un peu d'ordre dans les rangs ébranlés; un feu de mitraille laboura les colonnes comme un champ de blé sous la grêle; l'ennemi couronnait les hauteurs d'Auerstadt; sans calculer le danger, le général Friant l'attaque avec une intrépidité indicible. Sa division, formée en colonne, s'avance tandis que le canon ennemi y fait de larges trouées. Ce mouvement s'opérait pour dégager le général Gudin, brisé sous l'artillerie, et qui se maintenait en position depuis quatre heures; Gudin cédait le terrain devant les corps prussiens du duc de Brunswick, lorsque cette infanterie si ferme fut soutenue par une charge du général Morand. Les feux s'étendirent alors sur toute la ligne où l'ennemi déployait ses masses.

Ainsi était la bataille d'Auerstadt à midi; la terre était jonchée de morts; trois divisions soutenaient avec une intrépidité héroïque toute l'armée prussienne qui se déployait autour d'elle; le sol était ébranlé sous le canon; à cette heure de feu, quand le soleil reluisait sur les baïonnettes, où se trouvaient les maréchaux Murat et Bernadotte? Chargés de se porter de Camburg sur Apolda [1], les deux maréchaux devaient-ils changer leur direction indiquée par les ordres de l'empe-

[1] Voici ce que je lis dans un document que je crois communiqué :

« Davoust avait reçu l'ordre de se porter le 14 au matin sur Apolda, où il trouverait 18,000 Prussiens, commandés par le duc de Brunswick. L'empereur avait eu de mauvaises informations sur les mouvements de l'ennemi : aussi Davoust ne tarda pas à être convaincu, par les renseignements positifs que lui donna Bernadotte, qu'il aurait à combattre une grande partie de l'armée prussienne, et non pas 18,000 Prussiens seulement annoncés par le major-général. « Tranquillisez-vous, lui dit le maréchal Bernadotte; laissez-moi passer au milieu de votre camp, je vais les attaquer, et

reur, se jeter, par un mouvement en arrière, sur Auerstadt; ou bien devaient-ils exécuter ponctuellement les instructions de Berthier qui désignaient à Bernadotte la position centrale d'Apolda comme un point de ralliement?

J'ai dit que la veille de la bataille le maréchal Bernadotte, qui connaissait parfaitement les positions de l'armée prussienne, en annonçant au maréchal Davoust qu'il avait en face de lui le duc de Brunswick avec 50,000 hommes, lui demanda s'il pourrait résister; quelles que fussent les instructions de l'empereur qui lui enjoignaient de se porter sur Apolda, le maréchal offrit à Davoust le concours de ses troupes;

vous me soutiendrez. » Davoust observa qu'étant posté à l'entrée du défilé de Kosen, il serait pénible pour lui de voir franchir ce défilé par un autre corps que le sien. Il persista à garder son défilé et à marcher le premier.

» Cependant Davoust avait reçu du major-général une lettre dans laquelle il était dit : « ... Si le prince de Ponte-Corvo était dans vos environs, et qu'il n'ait pas encore reçu les ordres, vous pourriez marcher ensemble. Mais l'empereur espère qu'il sera déjà en marche, avec la cavalerie du grand-duc de Berg, sur Dornburg et Camburg... » Vers trois heures du matin, le 14, le prince de Ponte-Corvo, ne recevant aucune instruction, aucun officier du quartier général, fit continuer le mouvement. Le canon se fit entendre entre cinq et six heures; la marche des troupes fut pressée. Arrivé à Dornburg, il trouva la cavalerie de Murat qui n'avait pas encore commencé son mouvement, et qui mit près de six heures pour franchir le défilé de la Saale et pour couronner les hauteurs. La division Rivaud et la cavalerie légère du premier corps montaient pêle-mêle, afin d'arriver plus vite. Du moment qu'elles furent formées, elles se trouvaient sur les derrières des troupes prussiennes qui avaient attaqué le maréchal Davoust. 8 à 10,000 chevaux, qui auraient décidé le succès de la journée contre Davoust, furent envoyés pour reconnaître les corps qui couronnaient les hauteurs; et, dès cet instant, cette partie de l'armée prussienne se mit en retraite sur Buttelstadt, Eisleben et Nordhausen. Bernadotte arriva sur les hauteurs d'Apolda avec sa cavalerie légère et la division Rivaud seulement, les généraux Belliard, Latour-Maubourg, Beaumont et Milhaud ayant reçu, dans l'intervalle, l'ordre d'aller joindre avec leurs corps le grand-duc de Berg, qui se trouvait auprès de la personne de l'empereur. Dans le rapport officiel du prince de Ponte-Corvo, daté d'Apolda, le 14, à onze heures du soir, il est dit : « ... Nous nous trouvions absolument sur les derrières de l'ennemi et débordant toutes les troupes que le maréchal Davoust avait à combattre, de manière qu'il a été dégagé de très-bonne heure par notre mouvement... » Murat a certifié la parfaite exactitude des mouvements du corps qu'il commandait et du corps du maréchal Bernadotte, tels qu'on vient de les énoncer.

» Le maréchal Davoust ayant refusé de se concerter avec le maréchal Bernadotte pour attaquer les Prussiens, celui-ci suivit la direction qui lui avait été donnée par les premiers ordres du major général, et fit une diversion qui fut très-favorable, et en quelque sorte décisive pour le succès de Davoust. Il effectua ce mouvement, pour ainsi dire, de lui-même, ne recevant point d'ordre du quartier général, non plus que Murat qui se concerta avec le maréchal pour aller prendre position, après le défilé, sur les hauteurs, ainsi qu'on l'a expliqué plus haut. »

Davoust, se croyant assez fort, les refusa, et Bernadotte, comme Murat, dut exécuter l'ordre que lui avait transmis Berthier de se porter vers Apolda sur les derrières de l'ennemi. Quand la bataille fut engagée chaudement, le maréchal Davoust, qui vit bien alors sa situation difficile, envoya un de ses aides de camp au maréchal Bernadotte pour lui demander appui; et sur cet avis la division Dupont, détachée par le maréchal, parut à Camburg pour observer la bataille d'Auerstadt et tomber sur l'ennemi au besoin avec des troupes fraîches. Bernadotte ne pouvait quitter sa position d'Apolda, si importante pour appuyer l'empereur à Iéna; elle formait comme la clef de toute la stratégie de deux batailles données à six lieues de distance.

Pour comprendre toute l'importance de cette position du maréchal Bernadotte à Apolda, il faut se transporter sur le terrain d'Iéna, où un autre combat s'engageait. Napoléon avait passé la nuit à concentrer toutes ses divisions sur le plateau; le général Victor, chef de l'état-major général, désigna pour chacune de ces colonnes, avec une haute intelligence, la place qu'elle devait occuper, Suchet prit la droite, Gazan la gauche, Lefebvre se mit au centre, l'artillerie était placée dans l'intervalle de chaque corps; Augereau, arrivé en toute hâte, flanquait la position par ses masses profondes d'infanterie; le plan de Napoléon était de refouler l'ennemi par un déploiement de colonnes descendant du plateau, de le couper de ses réserves, et alors Bernadotte devait le recevoir, et ramener à Apolda, sur la pointe de ses baïonnettes, 10 ou 12 mille prisonniers par un simple mouvement de front. A six heures du matin, à travers un brouillard aussi épais que celui qui dominait Auerstadt, les Français prirent les armes avec cette noble allégresse qui rayonnait sur tous les fronts le matin des batailles. L'empereur parcourut les rangs; il disait à chaque soldat quelques-uns de ces mots heureux qu'il savait jeter dans sa belle et grande langue historique; il allumait un noble feu au cœur de l'armée :

« Souvenez-vous, répétait-il, de la prise d'Ulm et de la bataille d'Austerlitz; les Prussiens en sont réduits à la même extrémité, ils ont perdu leurs lignes d'opérations, ils se trouvent cernés, ils ne combattent plus que pour assurer leur retraite. Soldats, s'écriait-il, les Prussiens veulent tenter une trouée, le corps qui les laisserait passer serait perdu d'honneur; l'entendez-vous? *perdu d'honneur!* » Ces mots excitèrent le plus vif enthousiasme. Ensuite Napoléon donna quelques conseils pour résister à la cavalerie prussienne, dont la

renommée était grande : « C'est ici où l'honneur de l'infanterie doit se montrer; les Français sont une nation armée. » Alors les tirailleurs, se déployant au bas du plateau, engagèrent hardiment une vive fusillade, à travers les ténèbres du brouillard, plus épais que la fumée de l'artillerie; les colonnes ainsi protégées descendirent du plateau dans un ordre magnifique, et prirent leur rang de bataille dans la plaine, tel qu'il était assigné par le général Victor, en face de l'armée prussienne, qui elle-même se déployait avec la précision des vieux manœuvriers.

A neuf heures seulement le soleil se leva, dissipant le brouillard, et les deux armées se trouvèrent à une demi-portée de canon; on voyait reluire les casques, les cuirasses scintillant au soleil; et les longues baïonnettes de l'infanterie : on aurait dit une parade; c'était par de grandes manœuvres que le combat allait s'engager. Les Prussiens se déployèrent par la droite sur la gauche de l'armée française que commandait le maréchal Angereau. Ce déploiement se fit comme dans une revue, avec le même ordre qu'au vaste pré de Potsdam ou de Sans-Souci, et avec la même fermeté d'action; à dix heures déjà on s'était chargé avec une admirable intrépidité; cavalerie, infanterie avaient fait leur devoir. A onze heures, on vit poindre dans le lointain les réserves du maréchal Ney qui s'avançaient à marches forcées; quelques instants après se déploient les dragons et les cuirassiers de Murat, arrivant sur le champ de bataille.

Murat exécutait le mêmes ordres que Bernadotte; tout pour Iéna, rien pour Auerstadt; ainsi était Napoléon : tous les moyens se concentraient vers la position qu'il avait choisie; là où il commandait les éléments de victoire étaient rassemblés. Cette cavalerie de Murat fit des charges à fond sur les Prussiens; ainsi qu'à Austerlitz, il y eut des engagements de cavalerie corps à corps, comme dans ces tableaux du XVIe siècle où les chevaux et les cavaliers tombent refoulés les uns sur les autres. L'infanterie prussienne voulut soutenir sa vieille réputation du temps de Frédéric; les cuirassiers brisèrent ses rangs pressés, enfoncèrent les bataillons et les carrés; le maréchal de Mollendorff fut blessé; le désordre commençait à se mettre dans les rangs de l'ennemi, qui fit sa retraite un peu confuse sur Weimar. L'armée prussienne, un tiers moins nombreuse que les Français, avait attaqué avec présomption, et le vieux maréchal de Mollendorff fut obligé de courir au pas précipité de son cheval, pour éviter d'être pris dans une charge de cavalerie.

La fatale nouvelle de cette retraite du maréchal de Mollendorff sur Weimar fut apportée à deux heures par un officier prussien au quartier général de Frédéric-Guillaume, qui pressait si vivement le maréchal Davoust, et l'entourait de forces supérieures ; le champ de bataille était terriblement disputé par 26,000 Français réduits alors à 18,000 sous le feu meurtrier de l'artillerie prussienne ; le vieux duc de Brunswick, blessé d'un éclat de mitraille avait perdu la vue, et, comme par un effet de la Providence qui maintenait son honneur, il ne vit pas la ruine de cette infanterie qu'il avait contribué à exercer. Plusieurs généraux prussiens à la tête de leurs troupes étaient aussi tombés blessés ; la noblesse allemande payait de sa personne ; et c'est à ce moment que Frédéric-Guillaume, s'exposant comme un simple soldat, apprit la marche rétrograde de Mollendorff sur Weimar. L'instant était décisif, il fallait passer sur le ventre du maréchal Davoust et porter aide à Mollendorff ; le roi ordonne une attaque générale de tous les corps de réserve pour briser l'armée de Davoust, et refouler la division Morand, qui se défendait avec sang-froid contre toute l'infanterie prussienne. La charge fut magnifique et bien soutenue; mais, par une fatalité indicible, le prince Henri de Prusse, blessé presque immédiatement, fut forcé de se retirer du combat ; le général Schmettau reçut une balle dans la poitrine ; le général Kalkreuth dirigea seul les dernières manœuvres, moins fermes et plus désordonnées.

Le roi de Prusse, présent partout, eut deux chevaux tués sous lui. C'était un combat de noblesse allemande contre les Francs du Rhin, comme les annales les rappellent ; le roi, fils de la maison de Brandebourg, devait donner l'exemple, et le fit avec une incontestable intrépidité contre les Français qui se comportèrent héroïquement à Auerstadt. Les nouvelles du champ de bataille d'Iéna devenaient de plus en plus mauvaises pour les Prussiens ; au milieu de l'acharnement du combat, quand le maréchal de Mollendorff résistait avec son infanterie aux brillantes charges de Murat, le maréchal Bernadotte, exécutant les prévoyances de Napoléon, débouchait avec deux divisions de troupes fraîches par Apolda sur les derrières de l'armée prussienne à Iéna, et ce seul mouvement, joint aux charges de Murat, fit plus pour le gain de la bataille que les premières opérations de la matinée; car le vieux maréchal de Mollendorff dut détacher sa meilleure infanterie et une partie de sa cavalerie pour observer Bernadotte.

L'apparition du maréchal sur les hauteurs d'Apolda fut décisive; les divisions de ce corps firent les premiers prisonniers, elles arrivaient fraîches et l'arme au bras; les bataillons prussiens cernés mirent bas les armes devant 18,000 hommes qui n'avaient pas été engagés.

Toute cette stratégie a besoin d'être résumée. Il y a eu deux batailles le 14 octobre à six lieues de distance; l'une à Auerstadt, l'autre à Iéna. Dans la première, 26,000 Français, sous les ordres de Davoust, ont résisté à l'élite de l'armée prussienne, presque double en nombre; dans la seconde, à Iéna, Napoléon, avec un tiers de plus que les corps prussien et saxon de Mollendorff, brisa facilement les colonnes; Iéna fut un combat, Auerstadt la bataille. Au centre de la position se trouvait Bernadotte; à midi il apprit que Davoust tenait bien; dès lors les charges de Murat à Iéna et la présence du corps de Bernadotte, donnèrent à la défaite des Prussiens un caractère décisif; elles répandirent la terreur dans leurs rangs; qu'on s'imagine 18,000 hommes de troupes intactes arrivant sur les derrières d'une armée battue [1]. A quatre heures la retraite des Prussiens était confuse, et les deux batailles d'Auerstadt et d'Iéna entièrement remportées pour l'honneur et la gloire de la France; les pertes de part et d'autre furent considérables; on s'était battu avec acharnement. Il y eut deux fatalités pour l'armée prussienne : la première, c'est que le vent souffla constamment le brouillard à sa face; elle ne put s'apercevoir de toutes les manœuvres des Français, qui s'exécutèrent avec une rare intrépidité. La seconde fatalité fut que tous ses généraux furent blessés et hors de combat presque en commençant la bataille : le duc de Brunswick, le prince Henri de Prusse, huit lieutenants généraux; les balles semblaient porter sur les chefs de corps, et cela jetait le désordre dans les rangs de l'armée prussienne. Au contraire, le brouillard favorisa le déploiement des colonnes de Napoléon, et un seul général fut frappé à mort, le brave Debilly, dont la mémoire est aujourd'hui encore conservée auprès du pont qui porte le souvenir d'Iéna.

Il y eut des traits indicibles de cette partialité de la mort : tandis que tous les généraux prussiens étaient blessés grièvement, Oudinot, qui fut presque toujours frappé au champ de guerre, eut son habit et son chapeau criblés de balles et ne fut point atteint; il n'y eut donc aucun désordre, aucun vide dans l'armée française; elle ne fut point,

[1] Mémoire communiqué.

comme l'armée prussienne, veuve de son chef. Il faut le dire, le plan de Napoléon, tracé d'abord d'une manière confuse, parce qu'il ignorait les mouvements de l'armée prussienne, prit ensuite un admirable développement. Ce fut une faute sans doute de laisser le maréchal Davoust écrasé sous une masse de 50,000 hommes; si le maréchal avait montré moins de fermeté, un courage moins héroïque, si ses trois divisions s'étaient moins exposées, si ce corps enfin n'avait pas laissé le tiers de son monde sur la place, l'armée prussienne aurait passé par-dessus Davoust et serait venue se joindre au maréchal de Mollendorff, crise fatale pour Napoléon retranché à Iéna. C'est dans cette prévoyance que l'empereur avait donné l'ordre au maréchal Bernadotte de se tenir à Apolda, entre les deux batailles, pour porter appui à l'un ou l'autre corps menacé et assurer les communications, tandis que Murat conduisait la réserve de cavalerie. La position de Bernadotte, à Apolda, était donc parfaitement choisie dans la prévoyance de l'empereur : Bernadotte rétablissait les affaires en se portant sur les derrières des Prussiens, et le maréchal de Mollendorff était obligé de détacher sa meilleure cavalerie et son infanterie pour le contenir; si au contraire Davoust avait fléchi, Bernadotte se serait porté à son aide.

C'est en quoi les batailles de cette époque furent toujours marquées du génie de Napoléon. Ceux qui ont attribué à sa magnanimité, le prétendu pardon accordé à Bernadotte après Iéna et Auerstadt, ne savent pas qu'au contraire Napoléon félicita le maréchal de ses manœuvres à travers les défilés et les sentiers escarpés. Comme tout était prévu dans sa pensée, il savait bien que dans une défaite de l'ennemi, 18,000 hommes de troupes fraîches, arrivant dans la confusion d'un mouvement rétrograde, devaient amener une sorte de terreur panique dans les rangs prussiens.

A ces deux batailles chacun fit son devoir, Bernadotte comme Davoust; garder son poste de réserve était l'obligation d'un général d'élite. Il faut se méfier de ceux qui, se plaçant derrière Napoléon à Sainte-Hélène, lui ont fait juger à tort ou à travers les réputations militaires, avec l'étroitesse et les passions du jour; le génie du grand capitaine avait donné à chacun sa mission sur le champ de bataille, et chacun l'accomplit. Le maréchal Bernadotte joua un rôle assez décisif dans la campagne de Prusse et de Pologne, pour qu'on puisse dire qu'il ne manqua point alors à l'estime de l'empereur et à la

confiance de son pays. Quant à Davoust, sa gloire fut mémorable; les honneurs de la grande journée furent à lui; si Napoléon à peine le cita dans son bulletin, comme il avait à peine rappelé le nom du maréchal Soult à la journée d'Austerlitz, il faut attribuer ces omissions à des jalousies*. Napoléon ne relevait jamais ses rivaux de gloire; il ne louait que les médiocrités militaires ou les hommes qui s'incarnaient en lui. Nul ne devait paraître quand l'empereur rayonnait en sa gloire.

* Il nous semble que quand l'empereur disait le lendemain de la bataille : «.... Davoust faisait des prodiges.... Non-seulement il contint, mais mena battant pendant plus de trois lieues, le gros des troupes ennemies qui devait déboucher du côté de Kosen.... Ce maréchal a déployé une bravoure distinguée et de la fermeté de caractère, première qualité d'un homme de guerre.... » il semble, disons-nous, qu'il n'y avait guère là une *omission* dictée par la JALOUSIE. Ne serait-on pas tenté de croire que l'auteur n'a point lu le bulletin auquel il fait allusion. (Ve Bulletin de la grande armée.) L'empereur ne sanctionna-t-il pas ses paroles lorsque, en 1808, il créa Davoust duc d'Auerstadt?... Il faut au moins du bon sens dans ce qu'on avance, même dans la partialité la plus avouée.

L'auteur dit, à la page 187, que ce fut une grande faute de la part de l'empereur que de laisser écraser le corps de Davoust à Auerstadt par cinquante mille ennemis: or, à la page 174, il a dit, que Napoléon ignorait complétement la marche du duc de Brunswick sur Kosen, et qu'il crut avoir devant lui toute l'armée prussienne; comment alors M. Capefigue peut-il faire un reproche à l'empereur d'avoir concentré, autant que possible, ses propres forces à Iéna, comme il le fait pages 184 et 187. Nous ne comprenons guère un système semblable : c'est plus qu'inconséquent.

Dans le chapitre suivant, M. Capefigue se pose plutôt en pamphlétaire prussien qu'en historien : je ne sache personne parmi tous les écrivains allemands qui ait mis plus de soin que lui à tronquer les faits relatifs à la défaite et à la démoralisation de l'armée prussienne. A l'en croire, les résultats de la bataille d'Iéna étaient une chose prévue, toute naturelle, malgré la *grande bravoure* des soldats de la monarchie du grand Frédéric : aussi l'auteur est-il loin de les attribuer aux armes françaises, mais bien aux intrigues, à la séparation des Saxons, etc.

Quant à ce que M. Capefigue qualifie tout simplement de ruse à la page 197, il devient inutile d'y répondre, car la déception de l'auteur est ici trop ironique. On ne justifie guère la bassesse, la fausseté. Lorsque Blücher, cerné et coupé de tous côtés par les Français, jura, pour se tirer de ce *mauvais pas,* sur son honneur, sur son épée et sa foi de général, qu'il y avait armistice entre les deux armées, ce n'est point, croyons-nous, une action pareille qu'on qualifie par le mot banal de RUSE.... le dictionnaire des gens d'honneur a d'autres expressions pour une pareille action, M. Capefigue. (F. W.)

CHAPITRE IX.

GUERRE DE PRUSSE. — SECONDE PÉRIODE.

Causes qui rendent décisives les batailles d'Auerstadt et d'Iéna. — Défection des Saxons. — Démoralisation des Prussiens. — La monarchie militaire. — Activité des généraux français. — Offres de la Saxe. — Projet d'alliance intime. — Marche sur Berlin. — Napoléon et les généraux prussiens. — Visite à Potsdam. — Le tombeau de Frédéric. — Parallèle. — Gouvernement de Berlin. — La reine. — La noblesse. — Les princes allemands. — La vérité sur la grâce du prince de Hatzfeld. — Capitulations des places fortes. — Les derniers généraux prussiens. — Proposition de paix. — La Prusse entièrement occupée.

Octobre et novembre 1806.

Les deux batailles d'Auerstadt et d'Iéna n'avaient pas été tellement décisives, qu'une monarchie dût tomber par de tels échecs militaires; l'histoire a présenté, dans ses phases diverses et mobiles, des catastrophes plus sanglantes qui ont laissé néanmoins à des États de second ordre des ressources pour se relever plus puissants, ou au moins pour continuer une campagne sans terreur; la guerre de sept ans avait offert des situations aussi périlleuses pour la Prusse. D'où vient que la monarchie du grand Frédéric croula pour ainsi dire au premier échec militaire? Quelles furent les causes qui entraînèrent cette ruine presque fabuleuse, et comment se fit-il qu'une armée d'une aussi robuste organisation disparut tout à coup? Les terrains d'Iéna et d'Auerstadt avaient été vigoureusement défendus, plus de 14,000 Français avaient été mis hors de combat; les pertes étaient balancées, lorsque tout à coup une indicible terreur s'empara de la monarchie et de l'armée prussienne. C'est au pas de course que l'empereur s'avance sur Berlin; un mois suffit pour détruire l'œuvre du génie et de la persévérance; l'État militaire le plus fort, le plus énergique, disparaît de la carte de l'Europe.

Il y a ici une série de causes qu'il est important de développer pour l'intelligence des événements; car il se manifeste moins de

caprices qu'on ne croit dans la destinée. Les Prussiens, en entrant en campagne, avaient entraîné avec eux l'armée saxonne qui comptait encore après Iéna un effectif de 18,000 hommes. Les Saxons, troupes excellentes, avaient prêté leur concours militaire avec un remarquable dévouement ; leurs rangs s'étaient pressés autour de l'étendard d'Allemagne. Napoléon savait bien la large trouée que ferait dans les rangs de l'armée prussienne l'absence des Saxons, et toute sa pensée fut de séparer le vieil électeur de la cause de Frédéric-Guillaume, défection première qui pouvait en entraîner d'autres encore. A son bivac d'Iéna, l'empereur fit venir, après la bataille, les officiers saxons que le sort de la guerre avait mis dans ses mains, leur déclarant : « Qu'il n'en voulait point à leur digne et brave électeur, que la contrainte avait mis seule dans la nécessité de se joindre aux Prussiens ; Napoléon voulait faire pour lui ce qu'il avait déjà accompli pour l'électeur de Bavière. Les Saxons étaient libres ; une grande destinée serait ainsi réservée à leur patrie : elle pouvait s'affranchir de la Prusse, et Frédéric-Auguste marcher à l'égal des anciens électeurs de Brandebourg, roi pour roi, car ils étaient anciennement électeur pour électeur. » Un officier saxon fut chargé de porter ces paroles à son souverain [1].

[1] « Weimar, le 15 octobre au soir.

« 6,000 Saxons et plus de 300 officiers ont été faits prisonniers. L'empereur a fait réunir les officiers, et leur a dit qu'il voyait avec peine que leur armée lui faisait la guerre ; qu'il n'avait pris les armes que pour assurer l'indépendance de la nation saxonne, et s'opposer à ce qu'elle fût incorporée à la monarchie prussienne ; que son intention était de les renvoyer tous chez eux, s'ils donnaient leur parole de ne jamais servir contre la France ; que leur souverain, dont il reconnaissait les qualités, avait été d'une extrême faiblesse, en cédant ainsi aux menaces des Prussiens, et en les laissant entrer sur son territoire ; mais qu'il fallait que tout cela finît, que les Prussiens restassent en Prusse, et qu'ils ne se mêlassent en rien des affaires de l'Allemagne ; que les Saxons devaient se trouver réunis dans la confédération du Rhin sous la protection de la France, protection qui n'était pas nouvelle, puisque deux cents ans avant, sans la France, ils eussent été envahis par l'Autriche, ou par la Prusse ; que l'empereur n'avait pris les armes que lorsque la Prusse avait envahi la Saxe ; qu'il fallait mettre un terme à ses violences ; que le continent avait besoin de repos, et que, malgré les intrigues et les basses passions qui agitent plusieurs cours, il fallait que ce repos existât, dût-il en coûter la chute de quelques trônes.

» Effectivement, tous les prisonniers saxons ont été renvoyés chez eux, avec la proclamation de l'empereur aux Saxons, et des assurances qu'on n'en voulait point à leur nation. »

Déclaration signée par les officiers saxons.

« Nous soussignés, généraux, colonels, lieutenants-colonels, majors, capitaines et officiers saxons, jurons sur notre parole d'honneur de ne point porter les armes

La tactique de l'empereur était habile, il brisait les rangs de l'armée prussienne en la privant de tels auxiliaires. Les Bavarois avaient compromis la campagne de la coalition en abandonnant Mack dans Ulm; les Saxons perdaient la cause prussienne en défectionnant en pleine guerre; triste exemple qui retombera sur la tête de Napoléon dans la malheureuse campagne de 1813 : ces habitudes de désertions dans les armées allemandes se retrouvèrent aux jours de fatalité. Aussitôt des négociations furent ouvertes avec Frédéric-Auguste, le prince vénérable qui régnait sur la Saxe; Napoléon lui proposait le titre de roi, comme il l'avait fait à l'égard de la Bavière et du Wurtemberg, et avec ce titre, son adhésion à la confédération du Rhin. En suivant cette négociation, il obtenait deux résultats : les contingents saxons passeraient dans ses armées, comme chef et protecteur de la confédération; les meilleures troupes quittaient immédiatement le camp prussien, laissant une large trouée dans les rangs. Il résultait de ces défections un but certain pour la campagne, la délivrance du territoire saxon depuis Leipzig jusqu'à Iéna, Weimar et Dresde. En Bavière, Napoléon avait excité les antipathies des deux nations autrichienne et bavaroise pour les séparer violemment; il exploitait en Saxe les mêmes passions entre deux gouvernements et deux peuples qui éprouvaient l'un pour l'autre une indicible méfiance. Par le fait, on peut s'imaginer quel doit être l'état de démoralisation d'une armée en retraite qui se trouve privée de 18,000 hommes d'auxiliaires qui passent dans les rangs ennemis; ainsi furent les Prussiens après Iéna. Qui ne sent combien la défection des troupes auxiliaires peut affaiblir une armée déjà démoralisée par une défaite toute récente?

Telle est la destinée des monarchies militaires; elles ne se maintiennent que par la victoire et l'opinion qu'elles ont de leur armée. Frédéric avait constitué la Prusse dans des conditions exclusivement guerrières; il y avait peu d'institutions civiles; la nation campait sur le territoire; pour elle la guerre était un besoin, le succès une condi-

contre S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, et ses alliés; et nous prenons le même engagement et faisons le même serment au nom de tous les bas officiers et soldats qui ont été faits prisonniers avec nous, et dont l'état est ci-joint, même si nous en recevions l'ordre formel de notre souverain, l'électeur de Saxe.

» Iéna, le 16 octobre 1806. »

(Suit la signature du baron de Niesemeuschel, lieutenant général saxon, et celles de 120 officiers saxons de tout grade. *)

* vie Bulletin de la grande armée. (F. W.)

tion de vie ; il n'y avait pas d'autres forces, d'autre puissance que l'armée ; or, ce corps de soldats une fois battu, cette organisation brisée, que devait-il rester à une nation privée de puissance vitale ? Des magistrats secondaires, une population démoralisée et abattue. Il suffisait de souffler pour faire disparaître l'œuvre fondée avec tant de persévérance par le roi dont la vieille épée était suspendue à Potsdam. Ajoutez cet enthousiasme éteint par la défaite, cet élan militaire brisé par la plus cruelle déception, l'orgueil abattu, le deuil de paraître en vaincu devant ceux qu'on s'était représentés naguère agenouillés devant une vieille gloire[1].

Que de tristesse dans l'armée prussienne ! Tous ses vieux généraux blessés mortellement, le duc de Brunswick atteint d'un éclat de mitraille dans les yeux en regardant fixement l'ennemi ; le maréchal de Mollendorff, vieillard, blessé dans la poitrine ; Schmettau pouvant à peine atteindre Weimar, où il expire ; l'armée prussienne sans chefs, sans direction, divisée en petits corps ; le roi, le désespoir au cœur : la reine, fière et orgueilleuse, ayant excité la campagne par une généreuse détermination, puis obligée de fuir, la mort au cœur, le visage inondé de larmes ; le prince Louis de Prusse, mort ; le prince Henri, blessé dangereusement ! N'y avait-il pas dans ce spectacle de

[1] A ce moment Napoléon, indiquant les causes qui avaient amené la guerre, dicta les paroles suivantes :

« Voici les renseignements qu'on a pu recueillir sur les motifs de cette étrange prise d'armes :

« Le général Schmettau (mort prisonnier à Weimar) fit un mémoire écrit avec beaucoup de force, et dans lequel il établissait que l'armée prussienne devait se regarder comme déshonorée, qu'elle était cependant en état de battre les Français, et qu'il fallait faire la guerre. Les généraux Ruchel (tué), et Blücher (qui ne s'est sauvé que par un subterfuge et en abusant de la bonne foi française), souscrivirent ce mémoire, qui était rédigé en forme de pétition au roi. Le prince Louis-Ferdinand de Prusse (tué) l'appuya de toutes sortes de sarcasmes. L'incendie gagna toutes les têtes. Le duc de Brunswick (blessé très-grièvement), homme connu pour être sans volonté et sans caractère, fut enrôlé dans la faction de la guerre. Enfin, le mémoire ainsi appuyé, on le présenta au roi. La reine se chargea de disposer l'esprit de ce prince, et de lui faire connaître ce qu'on pensait de lui. Elle lui rapporta qu'on disait qu'il n'était pas brave, et que, s'il ne faisait pas la guerre, c'est qu'il n'osait pas se mettre à la tête de l'armée. Le roi, réellement aussi brave qu'aucun prince de Prusse, se laissa entraîner sans cesser de conserver l'opinion intime qu'il faisait une grande faute.

» Il faut signaler les hommes qui n'ont pas partagé les illusions des partisans de la guerre. Ce sont le respectable feld-maréchal de Mollendorff et le général Kalkreuth.* »

* Extrait du XVe Bulletin de la grande armée, daté de Wittenberg le 23 octobre 1806. (F. W.)

quoi porter le découragement parmi cette génération belliqueuse qui avait arboré l'étendard de l'indépendance allemande à Berlin? Enfin, il faut le dire, l'immense activité des généraux de Napoléon, l'admirable précision des manœuvres qui les faisaient trouver partout en nombre, porta le désordre le plus infini dans les rangs de cette armée. Le grand art de l'empereur était moins de gagner une bataille que d'en exploiter les résultats avec une infatigable puissance; quand il avait devant lui l'ennemi, il le poursuivait à outrance, il ne lui laissait aucun repos, il le harcelait. Il devinait d'avance le résultat de toute opération militaire; et, quand une armée était accablée, c'était par des marches savantes, une terrible poursuite, qu'il l'empêchait de se relever de sa terreur; la cavalerie de Murat était pour cela d'un précieux secours; continuellement à la poursuite de l'ennemi, on voyait de tous côtés des panaches flottants, par toutes les routes cette cavalerie arrivait pour cerner et briser les bataillons éperdus. Que faire quand à chaque point un corps était atteint, refoulé, comme les flots que la tempête secoue avec violence?

Maître d'Iéna, de Gotha, de Weimar, les premières opérations de l'empereur eurent pour objet de délivrer la Saxe des Prussiens, comme il avait délivré la Bavière des Autrichiens après Ulm. Les sept corps d'armée qui brillaient autour de lui manœuvrèrent dans cet objet. Les dispositions étaient si bien prises, l'activité si grande, que les Prussiens tombaient, régiment par régiment, dans les bivacs français. Alors le système des capitulations commença, exemple si contagieux en campagne; lorsque le découragement vient, ce qu'il faut redouter, ce sont les défections par masses, comme cela s'était vu en Autriche. Les Prussiens s'étaient moqués de la facilité avec laquelle les Allemands du Midi s'étaient rendus par milliers; la fortune leur faisait subir les mêmes échecs : il ne faut jamais se rire de ces entraînements que la fatalité jette même dans les âmes fortes; il est pour tous des instants de faiblesse. Chaque jour voyait des actes de désespoir; lorsque ces temps arrivent, il faut plaindre les peuples, au lieu de les blâmer impitoyablement. Il est des intervalles d'abattement pour les plus mâles caractères; qui aurait l'orgueil de se dire toujours fort? Quand l'empereur était encore à Iéna, Murat se précipitait sur Erfurth et Weimar, séjour délicieux, jardin de science, d'études douces et poétiques. Les Prussiens s'engagèrent à quitter les cités de la Saxe, conservant par capitulation armes et bagages, sous la condi-

tion expresse qu'ils se retireraient sur le territoire de leur monarchie. A Erfurth, l'on trouva de grands approvisionnements et des magasins considérables. Le 16 octobre, Napoléon était à Weimar; l'armée opérait son mouvement avec régularité; les maréchaux Soult, Bernadotte, Augereau, Ney, Davoust, harcelaient tous les corps ennemis, qui se rendaient bataillon par bataillon, régiment par régiment. Les Prussiens n'avaient plus d'ordre, plus d'esprit de corps, aucun point de ralliement; ils vaguaient pour ainsi dire épars, privés de chef; la cavalerie les ramassait à la course comme le gibier dans la forêt. Les paysans, partout si nationaux en Prusse, accablaient les officiers d'injures de se conduire ainsi en lâches ou en fous; la démoralisation était au cœur de l'armée.

Enfin un ordre du roi Frédéric-Guillaume fixa le point de ralliement sur Magdebourg en se groupant sous les ordres du prince Eugène de Wurtemberg, le seul général qui conservât, dans cette déroute inouïe, un corps de réserve suffisamment organisé pour servir de centre à une opération de retraite; le roi de Prusse lui écrivit de sa main pour lui confier la direction du mouvement militaire dans les malheurs de sa monarchie. Tout se fit confusément, les régiments n'avaient plus de drapeaux. Napoléon, fier de si grands résultats, avait établi son quartier général à Weimar, et c'est là qu'il tint sa première cour plénière et suzeraine. Il vit accourir les petits princes de l'Allemagne du Nord, ses vassaux, qui venaient lui rendre hommage; il traitait bien les uns, il refusait de recevoir les autres; la paisible cour de Weimar devint bruyante, et l'empereur s'y montra dans tout son faste. Pour quelques princes il fut implacable; c'est chose triste à dire qu'une âme puissante comme la sienne prit plaisir à abaisser cette armée prussienne que le grand Frédéric avait formée pour la guerre; ne craignait-il pas la loi inflexible du retour que prodigue la destinée? Ne voyait-il pas ces coups du sort qui viennent à temps pour briser les monarchies? Lui aussi fondait un établissement militaire sur les mêmes bases que la monarchie du grand Frédéric, et il voyait ce qu'était devenue cette œuvre, emportée, par les lois d'une génération nouvelle. Pourquoi blessa-t-il l'orgueil de la nation allemande? Pourquoi laisser échapper ces tristes paroles : « Qu'il réduirait la noblesse à ce point qu'elle irait mendier son pain? » Vainqueur orgueilleux, n'avait-il aucune pitié pour ceux qu'il avait jetés sur la poussière? Comme un dieu impitoyable, n'avait-il que la foudre, et

jamais ce rayon de bonté que la Providence répand dans sa majesté souveraine?

Le vieux duc de Brunswick mourait presque sur le champ de bataille; à soixante et onze ans, il avait l'honneur d'avoir reçu une mitraille à la face, et Napoléon le faisait insulter dans ses bulletins [1]. Mieux que personne l'empereur savait bien que le fameux manifeste n'était pas l'œuvre du duc de Brunswick, mais bien l'écrit déclamatoire d'un réfugié; il n'ignorait pas que lui aussi avait plus d'une fois insulté les peuples et lancé des menaces pour assurer le succès d'une campagne. Savait-il le sort que lui réservait la destinée? Atteindrait-il

[1] « Le duc de Brunswick (il était alors blessé à mort au visage) a envoyé son maréchal du palais à l'empereur. Cet officier était chargé d'une lettre par laquelle le duc recommandait ses États à S. M.

» L'empereur lui a dit : « Si je faisais démolir la ville de Brunswick, et si je n'y laissais pas pierre sur pierre, que dirait votre prince? La loi du talion ne me permet-elle pas de faire à Brunswick ce qu'il voulait faire dans ma capitale? Annoncer le projet de démolir des villes, cela peut être insensé; mais vouloir ôter l'honneur à toute une armée de braves gens, me proposer de quitter l'Allemagne par journées d'étapes à la seule sommation de l'armée prussienne, voilà ce que la postérité aura peine à croire. Le duc de Brunswick n'eût jamais dû se permettre un tel outrage; lorsqu'on a blanchi sous les armes, on doit respecter l'honneur militaire; et ce n'est pas, d'ailleurs, dans les plaines de Champagne que ce général a pu acquérir le droit de traiter les drapeaux français avec un tel mépris. Une pareille sommation ne déshonorera que le militaire qui l'a pu faire. Ce n'est pas au roi de Prusse que restera ce déshonneur; c'est au général à qui, dans ces circonstances difficiles, il avait remis le soin des affaires, c'est enfin le duc de Brunswick que la France et la Prusse peuvent accuser seul de la guerre. La frénésie dont ce vieux général a donné l'exemple a autorisé une jeunesse turbulente, et entraîné le roi contre sa propre pensée et son intime conviction. Toutefois, monsieur, dites aux habitants du pays de Brunswick qu'ils trouveront dans les Français des ennemis généreux, que je désire adoucir à leur égard les rigueurs de la guerre, et que le mal que pourrait occasionner le passage des troupes serait contre mon gré. Dites au *général Brunswick* qu'il sera traité avec tous les égards dus à un officier prussien, mais que je ne puis reconnaître, dans un général prussien, un souverain. S'il arrive que la maison de Brunswick perde la souveraineté de ses ancêtres, elle ne pourra s'en prendre qu'à l'auteur de deux guerres, qui dans l'une voulut saper jusque dans ses fondements la grande capitale, qui dans l'autre prétendit déshonorer 200,000 braves qu'on parviendrait peut-être à vaincre, mais qu'on ne surprendra jamais hors du chemin de l'honneur et de la gloire. Beaucoup de sang a été versé en peu de jours, de grands désastres pèsent sur la monarchie prussienne. Qu'il est digne de blâme cet homme qui d'un mot pouvait les prévenir, si, comme Nestor, élevant la parole au milieu des conseils, il avait dit :

« Jeunesse inconsidérée, taisez-vous; femmes, retournez à vos fuseaux, et rentrez dans l'intérieur de vos ménages; et vous, sire, croyez-en le compagnon du plus illustre de vos prédécesseurs; puisque l'empereur Napoléon ne veut pas la guerre, ne le placez pas entre la guerre et le déshonneur; ne vous engagez pas dans une lutte



cette belle vieillesse militaire ? Aurait-il, lui l'empereur, le bonheur de mourir à la face de l'ennemi, comme le duc de Brunswick, d'un magnifique coup de mitraille ? Il eût été beau à Napoléon de se montrer généreux, de ne point insulter aux cheveux blancs ensanglantés. Que resta-t-il de cela ? Une haine puissante, invétérée, au sein de la nation allemande ; haine qui plus tard éclata si formidablement ; lui-même l'empereur, en d'autres temps, eut aussi à subir des outrages. Napoléon méprisa trop les Prussiens, et plus tard les Prussiens insultèrent à son malheur.

Les généraux de l'empereur rendirent plus de justice aux efforts de l'armée ennemie ; Murat surtout gagna l'affection populaire par ses manières chevaleresques, et il voulut qu'au convoi du général Schmettau des colonels français portassent le drap funèbre pour rendre un dernier hommage au courage malheureux, au compagnon du grand Frédéric. Napoléon fut dur pour le duc de Brunswick ; il le proscrivit par des paroles cruelles, ne l'appelant que le général Brunswick dans sa cour plénière de Weimar ; il lui enleva la couronne ducale comme il la brisa au front du prince de Hesse, qui s'en souvint en traînant sa vengeance sur tous les champs de bataille de l'Europe. L'imagination ambitieuse de Napoléon, remaniant déjà l'Allemagne, songeait au royaume de Westphalie, qu'il destinait à son frère Jérôme ; Jérôme, alors jeune général improvisé, conduisait aux batailles de Prusse un corps d'armée sous la tutelle du général Vandamme.

La grande opération de stratégie restait confiée au maréchal Bernadotte, qui attaquait vigoureusement la réserve du prince Eugène de Wurtemberg avec les divisions Dupont et Rivaud ; ces belles troupes débouchèrent par Halle, où les Prussiens s'étaient concentrés ; la défense fut vigoureuse, et le pont de Halle franchi ; les Prussiens se déployèrent pour la dernière fois avec ordre et courage ; mais qui pouvait résister à l'intrépidité de ces divisions d'Italie et d'Allemagne ?

dangereuse avec une armée qui s'honore de quinze ans de travaux glorieux, et que la victoire a accoutumée à tout soumettre. » Au lieu de tenir ce langage qui convenait si bien à la prudence de son âge et à l'expérience de sa longue carrière, il a été le premier à crier aux armes. Il a méconnu jusqu'aux liens du sang, en armant un fils contre son père ; il a menacé de planter ses drapeaux sur le palais de Stuttgard, et, accompagnant ces démarches d'imprécations contre la France, il s'est déclaré l'auteur de ce manifeste insensé qu'il avait désavoué pendant quatorze ans, quoiqu'il n'osât pas nier de l'avoir revêtu de sa signature. »

Après des efforts répétés, l'armée ennemie se mit précipitamment en retraite; des charges de cavalerie furent repoussées, on ne put entamer le prince de Wurtemberg dans son mouvement rétrograde sur Magdebourg, qu'allait bientôt bloquer le maréchal Soult. L'ordre de l'empereur était précis : poursuivre les Prussiens sans leur laisser un moment de repos pour se reconnaître; et cet ordre fut si bien exécuté, que le prince de Hohenlohe, demandant un armistice pour enterrer ses morts, ne put l'obtenir : « On trouve toujours le temps pour cela », dit Napoléon. Leipzig devint le point central des opérations du maréchal Davoust; Bernadotte était à Halle, Lannes à Dessau, et l'on se préparait à un mouvement vers Torgau et Wittemberg.

En avant! toujours en avant! tel fut le cri des colonnes. Ainsi se développait la belle campagne de Napoléon. Le roi Frédéric-Guillaume et la reine Louise de Prusse s'étaient retirés du combat, le cœur plein de désespoir; sur la route de Weimar, Napoléon avait reçu une lettre pressante du roi qui demandait en suppliant une suspension d'armes et la paix. Telles n'étaient pas les habitudes de l'empereur; quand il avait un succès, il n'était pas porté à faire des concessions; la victoire le caressait, il ne cédait à nul cette noble maîtresse; il répondit à peine au roi de Prusse, et continua de développer son mouvement militaire sur Berlin. Un an, à pareil jour, il avait salué les hautes tours de Vienne; il mettait son orgueil à signer ses décrets de Potsdam, sur la petite table qui avait servi à Frédéric le Grand.

Les Prussiens coupés, harassés, avaient cherché à se reformer à l'abri des places fortes et des positions militaires que la prévoyance de Frédéric avait jetées dans sa monarchie en les hérissant de canons; quelques corps restaient intacts; le prince Eugène de Wurtemberg avait courageusement résisté à Bernadotte, la retraite de ses réserves s'était faite en ordre. Blücher avec 6,000 hommes avait échappé par ruse à la poursuite des Français; le général Kalkreuth, capacité remarquable, cherchait à gagner la rive droite de l'Elbe, pour se réunir au prince Eugène de Wurtemberg, afin de couvrir Berlin, s'il était possible, en se retirant par Postdam; le prince de Hohenlohe gagnait la haute Prusse dans le Mecklembourg, et le duc de Saxe-Weimar opérait vers la droite pour chercher un point d'appui. Ces troupes étaient encore considérables, sans compter 15,000 hommes du général Lestocq jetés sur l'extrême frontière prussienne, et destinés à former un corps auxiliaire pour l'armée russe s'avançant vers

la vieille Prusse et la Pologne. Mais telle avait été la puissance de Napoléon, l'activité de ses manœuvres, que toutes ces troupes étaient séparées, morcelées. L'armée française ressemblait à un torrent qui envahit des terres en les séparant morceau par morceau; elle opérait comme une batterie à mitraille qui aurait brisé des masses d'infanterie, à ce point d'empêcher la jonction des unes et des autres; la route de Weimar à Berlin, par Halle, Dessau, Wittemberg et Postdam était entièrement balayée d'ennemis, et Napoléon se hâta de marcher en conquérant sur la capitale de la Prusse, la ville de Frédéric le Grand.

Dix jours à peine après la bataille d'Auerstadt et d'Iéna, le maréchal Lannes occupait Potsdam. Lorsqu'il entra dans Berlin, le deuil fut public; les femmes pleuraient amèrement, et déroulant leurs blonds cheveux, elles les coupaient pour témoigner les douleurs de la patrie. Les généraux les plus dévoués à Napoléon rendent témoignage de ce patriotisme; il fut noble et beau à la manière allemande; sous les froids dehors on sentait profondément les plaies et l'humiliation de la patrie. Napoléon lui-même arriva le soir à Potsdam [1] et visita le palais de Sans-Souci avec un sentiment d'orgueil indicible [2]; sa vie militaire s'était résumée dans une étude des campagnes de Frédéric; jeune officier, il avait puisé là les premiers élé-

[1] Voyez les Mémoires de M. le général Savary.

[2] « Potsdam, 25 octobre 1806.

» L'empereur est arrivé hier à Potsdam, et est descendu au palais.

» Dans la soirée il est allé visiter le nouveau palais de Sans-Souci et toutes les positions qui environnent Potsdam. Il a trouvé la situation et la distribution du château de Sans-Souci agréables. Il est resté quelque temps dans la chambre du grand Frédéric, qui se trouve tendue et meublée telle qu'elle l'était à sa mort. Le prince Ferdinand, frère du grand Frédéric, est demeuré à Berlin. On a trouvé dans l'arsenal de Berlin cinq cents pièces de canon, plusieurs centaines de milliers de poudre et plusieurs milliers de fusils. »

« Berlin, le 28 octobre 1806.

» L'empereur a fait, hier 27, une entrée solennelle à Berlin. Il était environné du prince de Neufchâtel, des maréchaux Davoust et Augereau, de son grand maréchal du palais, de son grand écuyer et de ses aides de camp. Le maréchal Lefebvre ouvrait la marche à la tête de la garde impériale à pied; les cuirassiers de la division Nansouty étaient en bataille sur le chemin. L'empereur marchait entre les grenadiers et les chasseurs à cheval de sa garde. Il est descendu au palais à trois heures après midi; il y a été reçu par le grand maréchal du palais Duroc. Une foule immense était accourue sur son passage.

» L'avenue de Charlottenbourg à Berlin est très-belle; l'entrée par cette porte est magnifique. La journée était superbe. Tout le corps de la ville, présenté par le général

ments de l'art stratégique, dont il avait fait une si belle et si forte application ; Frédéric avait fondé une monarchie guerrière, lui préparait un immense empire. Tout ce qui avait fondé une œuvre vaste, extraordinaire, était l'objet de l'admiration de l'empereur. En passant à Rosbach, il avait brisé la borne, en forme de colonne, qui s'élevait modestement à 4 pieds sur le champ de victoire ; il y vit une insulte pour la France, un souvenir de défaite qu'il fallait sacrifier à l'orgueil du soldat.

A Sans-Souci Napoléon toucha comme des reliques quelques-uns des livres annotés par Frédéric le Grand ; il n'était point dans les habitudes de l'empereur d'admirer les rois philosophes ; dans ce monarque il ne voyait que le soldat, l'homme de guerre qui avait inventé la tactique de battre l'ennemi avec des forces inférieures en nombre. Il s'assit dans le vieux fauteuil de cuir à Sans-Souci, dans cette modeste chambre où le roi avait réuni tout ce que le XVIIIe siècle avait de philosophes hardis et de novateurs antichrétiens, niant Dieu et blasphémant contre le Christ, trop peuple pour les encyclopédistes. Frédéric s'était servi des philosophes comme d'instruments à ses desseins ; monarque tout nouveau, il avait voulu changer les formes diplomatiques de l'Europe, jeter le monde dans des idées inconnues et le remanier par le protestantisme ; de là ces petites caresses à la philosophie, qui lui donnait l'appui du parti encyclopédiste, alors maître de l'opinion en France. Tel fut Frédéric ; Napoléon n'estimait point ce caractère de roi, mais il faisait un cas particulier de la science militaire d'un prince qui avait remué l'Allemagne et créé une armée manœuvrière. D'autres réflexions plus tristes vinrent-elles à son esprit ? Aperçut-il ce que pouvaient produire des institutions militaires dans les mains d'un homme de génie et ce qu'elles devenaient en dégénérant après lui ? Plus d'une pensée mélancolique dut agiter son cerveau de feu en contemplant les causes de cette décadence rapide d'une forte monarchie ; si lui, Napoléon, fondait un empire, son édifice tomberait-il aussi subitement sous la faiblesse de ses successeurs ? Quel avenir lui était réservé ? Le sceptre se briserait-il dans les mains d'un petit-fils, et une campagne suffirait-elle pour anéantir son œuvre ? Quel sujet de fatale pensée pour une tête exaltée et méditative comme celle de Napoléon !

Hullin, commandant de la place, est venu à la porte offrir les clefs de la ville à l'empereur. »

Cependant l'orgueil dominait cette âme altière ; la larme ne restait qu'une minute à son œil fier et sec ; bientôt il secoua ces méditations importunes pour songer à ses succès prodigieux [1]. L'armée prussienne alors brisée, éparpillée, courait éperdue au centre de la monarchie ; toujours en butte aux sarcasmes de la population allemande, les officiers, presque tous cadets de race, soutenaient à peine le regard de la bourgeoisie qui les accusait d'avoir trahi le drapeau de la vieille Prusse. Peu de généraux restèrent à la hauteur de leurs devoirs ; les maréchaux Bernadotte, Soult, Davoust, Lannes, Murat, les poursuivaient avec une vigueur inouïe, employant la ruse, l'audace, l'activité surtout qui distingue les Français victorieux. A l'aide de quelques paroles de paix et d'amnistie, ils amenèrent la capitulation de plusieurs

[1] C'est de Potsdam que Napoléon s'adresse encore à ses soldats :

« Soldats ! vous avez justifié mon attente et répondu dignement à la confiance du peuple français. Vous avez supporté les privations et les fatigues avec autant de courage que vous avez montré d'intrépidité et de sang-froid au milieu des combats. Vous êtes les dignes défenseurs de ma couronne et de la gloire du grand peuple ; tant que vous serez animés de cet esprit, rien ne pourra vous résister. La cavalerie a rivalisé avec l'artillerie et l'infanterie : je ne sais désormais à quelle arme je dois donner la préférence... Vous êtes tous de bons soldats. Voici les résultats de nos travaux :

» Une des premières puissances militaires de l'Europe, qui osa naguère nous proposer une honteuse capitulation, est anéantie. Les forêts, les défilés de la Franconie, la Saale, l'Elbe, que nos pères n'eussent pas traversés en sept ans, nous les avons traversés en sept jours, et livré dans l'intervalle quatre combats et une grande bataille. Nous avons précédé à Potsdam, à Berlin, la renommée de nos victoires. Nous avons fait 60,000 prisonniers, pris soixante-cinq drapeaux, parmi lesquels ceux des gardes du roi de Prusse, six cents pièces de canon, trois forteresses, plus de vingt généraux. Cependant, près de la moitié de vous regrettent de n'avoir pas encore tiré un coup de fusil. Toutes les provinces de la monarchie prussienne jusqu'à l'Oder sont en notre pouvoir.

» Cependant, tandis que nous marchons au-devant des Russes, de nouvelles armées, formées dans l'intérieur de l'empire, viennent prendre notre place pour garder nos conquêtes. Mon peuple tout entier s'est levé, indigné de la honteuse capitulation que les ministres prussiens, dans leur délire, nous ont proposée. Nos routes et nos villes frontières sont remplies de conscrits qui brûlent de marcher sur vos traces. Nous ne serons plus désormais les jouets d'une paix traîtresse, et nous ne poserons plus les armes que nous n'ayons obligé les Anglais, ces éternels ennemis de notre nation, à renoncer au projet de troubler le continent, et à la tyrannie des mers.

« Soldats, je ne puis mieux vous exprimer les sentiments que j'ai pour vous qu'en vous disant que je vous porte dans mon cœur l'amour que vous me montrez tous les jours.

» De notre camp impérial à Potsdam, le 26 octobre 1806.

» Napoléon. »

villes, telles que Magdebourg, Spandau, Stettin, Custrin; la terreur était partout; le prince de Hohenlohe mit bas les armes par un traité à la façon du général Mack; après Auerstadt et Iéna il était presque entendu qu'on devait se rendre; il n'y avait plus ni chef ni ordres; c'était une grande déroute.

Ces capitulations si inconcevables, dues sans doute à la bravoure impétueuse des Français, à cette audace qui ne calcule rien et à la terreur panique répandue au milieu de l'armée prussienne, étaient encore favorisées par les bruits que l'on faisait circuler d'un prochain traité avec le roi Frédéric-Guillaume; il est incontestable aussi que de l'argent fut donné; on vit des choses inouïes : à Magdebourg, une garnison de 22 mille hommes dans la place la plus formidable de l'Europe se rendit à 15 mille Français; les généraux, les officiers stipulèrent leur solde qui leur fut payée par le trésor de Napoléon; comme les Autrichiens, les officiers prussiens n'étaient point riches; tous avaient des arriérés de solde, on les leur acquittait; conduits par des chefs qui ne demandaient que le repos, les Prussiens n'étaient pas réduits à la condition de prisonniers de guerre; lorsqu'un corps se rendait, les généraux français avaient ordre de le dissoudre et de renvoyer les hommes et les officiers dans leurs foyers; sorte de dislocation régulière d'une armée, naguère si formidable; par ce moyen, les recrues retournaient dans leurs villages, et les officiers dans leurs châteaux. Le projet de Napoléon était de réduire la monarchie prussienne à n'être plus qu'une province allemande, un électorat au niveau de la Bavière, de la Saxe et du Wurtemberg. Il abîmait cruellement l'armée de Frédéric, comme plus tard le temps dévorerait la sienne : l'ordre du monde est une grande destruction !

Au milieu de cet abaissement militaire des Prussiens, il y eut cependant quelques intrépides exceptions : si Magdebourg se rendait avec sa garnison de 22,000 hommes, si des officiers recevaient de l'argent de France dont ils étaient avides; Blücher, avec 6,000 hommes déterminés, usant de ruse, de force et de courage, en vrai partisan, tel que la poésie nous les a reproduits, traversait des pays entiers pour se réunir au corps de réserve du duc de Saxe-Weimar, et, poursuivi par les trois maréchaux Bernadotte, Soult et Davoust, Blücher se retirait jusqu'aux extrémités nord de la monarchie prussienne. Ce fut une véritable campagne de partisans que celle de Blücher et du prince de Saxe-Weimar, origine et mobile de ce soulèvement qui plus tard

menaça la domination française en Allemagne ; lorsque l'armée prussienne était anéantie, les peuples se réveillèrent, et cet esprit fut plus dangereux pour Napoléon que les troupes régulières. Trois hommes furent, à cette époque, les véritables représentants du peuple fier et indigné en Prusse : Blücher, Schill et le duc de Brunswick-OEls. Blücher n'était point un général de distinction, mais un chef d'une grande intrépidité ; marchant au pas de course, sans s'arrêter aux obstacles, il faisait une retraite avec non moins de vigueur qu'une pointe impétueuse. Il fuyait tour à tour et se retrouvait partout ; vieux d'âge déjà, il avait conservé néanmoins cette force de corps qui se développe chez les hommes d'énergie et redouble avec le péril.

Ferdinand de Schill avait le grade de capitaine ; né en Silésie, d'une famille noble et originaire de Hongrie, il fit ses études au collége de Breslau, où dominait déjà cet esprit des étudiants de l'Allemagne, si fiers, si excentriques, depuis le Charles Moor, dont le portrait se voyait dans la salle d'étude (Moor changea les habitudes de toute la jeunesse allemande). Depuis cette époque, la génération des écoles avait pris les mœurs belliqueuses : les reins serrés d'une ceinture de cuir, on rêvait des entreprises périlleuses dans les forêts de la Thuringe ou de la Bohême, au bruit retentissant de la mousqueterie. La destinée de Moor remuait les imaginations, et l'idée de se faire chef de partisans était commune dans les universités. Schill fut présent à la bataille d'Iéna comme officier dans les dragons de la reine ; profondément épris de sa souveraine, dont la Prusse était ivre, il se comporta à Iéna comme un vaillant soldat, et tomba grièvement blessé pour ne plus se relever que comme chef de bande, à l'uniforme noir, aux idées exaltées ; il seconda l'expédition de Blücher dans la Poméranie suédoise.

La destinée du duc de Brunswick-OEls fut plus curieuse et plus dramatique encore ; il était le quatrième fils de ce duc de Brunswick frappé sur le champ de bataille d'Auerstadt. Presque enfant, il avait servi comme capitaine dans un régiment prussien ; colonel lors de la paix de Bâle, il se précipita dans la débauche comme une âme désabusée. Quand on a éprouvé un grand déboire, on se jette avec frénésie dans tous les plaisirs afin de s'oublier soi-même ; souvent on médite de puissantes destinées dans l'ivresse du monde ; on contrefait le licencieux, le libertin ; comme Brutus, on se donne pour fou ; les étudiants de Halle comparèrent ce prince d'OEls au *Faust* de Goëthe,

séducteur effréné de la divine Marguerite, portant partout la débauche, les licences et les enivrements. Quand la guerre éclata entre la Prusse et la France, le jeune duc de Brunswick se sépara des courtisanes couronnées de fleurs ; il dit adieu à ces rendez-vous d'étudiants, où le punch s'élevait en flammes bleues dans de vastes chaudières d'argent, comme le dit l'historien de sa vie, pour se lever fier et glorieux de la patrie allemande. A Auerstadt, Guillaume-Frédéric, duc d'OEls (c'est ainsi qu'il se nommait), vit mourir son père repoussé impitoyablement par Napoléon, et il jura de le venger. Parmi les notes de M. de Hardenberg se trouve une curieuse circonstance pour la vie du duc de Brunswick-OEls [1] : c'est que dans la nuit où, la main étendue sur le corps de son père, il jura de le venger, ses cheveux et sa barbe blanchirent; dramatique sujet des ballades nationales. Le duc de Brunswick-OEls alla joindre Blücher et la petite armée du duc de Saxe-Weimar, les seuls généraux qui soutinrent l'honneur de la Prusse, avec Kalkreuth, qui se retira vers Dantzig pour en défendre le siége, fait d'armes remarquablement conduit et aussi remarquablement soutenu. Depuis, Frédéric, duc d'OEls, commanda les hussards de la Mort, aux effrayants symboles, si redouté pendant les guerres de délivrance.

Le duc de Saxe-Weimar et les débris du corps de Blücher continuaient d'opérer vers le nord de la Prusse. Poursuivis par des forces supérieures, cernés et coupés tour à tour ils se défendirent partout avec vigueur ; acculés sur Lubeck, ils opposèrent une vigoureuse défense. Napoléon avait ordonné qu'on brisât cette armée, et qu'on lui imposât une dure capitulation. Lubeck serait anéantie, qu'importe? La bataille s'engage donc dans les rues avec le plus vif acharnement. Qui n'a lu les tristes récits sur la prise de Lubeck par les Français, les lamentables histoires où l'on raconte le pillage et les horreurs d'une lugubre semaine? Pendant deux ans les jeunes vierges de Lubeck en portèrent le deuil ; elles avaient vu égorger leurs pères, leurs parents inoffensifs ; elles-mêmes furent victimes de toutes les brutalités des soldats victorieux. On se battait dans les rues, on enleva poste à poste ; les Français déployèrent un brillant courage, c'était leur noble côté ; mais la victoire ne put se contenir ; comme la résistance avait été

[1] J'ai eu des renseignements précieux sur le duc de Brunswick-OEls, qui joua un si grand rôle en Allemagne ; je suivrai cette vie extraordinaire.

vigoureuse, le succès fut implacable; des excès inouïs marquèrent cette occupation de Lubeck. La ville libre et hanséatique déplore encore ces fatales journées dans un patriotique anniversaire, jour néfaste où l'enfant et le vieillard furent immolés sans pitié. Le corps de Blücher, de 6,000 hommes [1], mit bas les armes, et lui-même fut fait prisonnier. Dès lors, cette armée prussienne du nord ne fut plus qu'un composé de partisans dispersés dans tous les coins de l'Allemagne, et toujours poursuivis par des corps français. Le patriote Schill fit des coups de main incroyables; il enleva le général Victor dans une course vagabonde, et, pour le rendre, il exigea qu'on l'échangeât contre Blücher, son ami et son propre général. Ainsi, quand l'armée régulière disparaissait en Allemagne, l'esprit militaire se réveillait dans les partisans; c'est que la guerre devenait nationale.

A Berlin, l'empereur Napoléon suivait les opérations de guerre et d'administration; considérant la Prusse déjà comme ses propres États, il l'organisait par départements; tous ses actes semblaient révéler une occupation permanente, ou, pour parler plus exactement, une réunion définitive au vaste empire; la facilité que Napoléon avait trouvée à briser les États de la vieille Europe devait lui faire croire à quelque chose d'infini qui se révélait en lui. L'année précédente, en l'espace d'un mois, il avait humilié la puissance autrichienne et daté ses décrets de Vienne et de Schœnbrünn; dans un espace de temps moins long la Prusse était conquise; il était paisiblement à Berlin, et Sans-Souci était son palais; il dépendait de lui de détruire cette royauté abaissée. Quel obstacle pourrait s'opposer au développement de son ambition? Quel État pourrait lui résister? Les césars, les Romains, Alexandre, Charlemagne, toutes ces grandes images revinrent à sa pensée, et comment faire entendre des paroles de modération à une telle âme? Cela n'était pas possible; à Berlin, il traite la Prusse de la hauteur de sa souveraineté; un simple décret lui impose cent millions de contribution; il la divise en quatre départements avec l'administration d'une province de France [2]. M. Daru, l'exact, le rigoureux commissaire, est

[1] Les bulletins de Napoléon l'élevèrent plus haut.

[2] Le décret suivant, rendu le 3 novembre par S. M. l'empereur, vient d'être publié :

« Les États de sa majesté le roi de Prusse, conquis par l'armée française, sont divisés en quatre départements, savoir : 1° le département de Berlin ; 2° le département de Custrin ; 3° de Stettin, et 4° le département de Magdebourg.

» L'administration générale des quatre départements est confiée, sous l'autorité

chargé de l'organisation : on désigne des intendants pour administrer les cercles; le général Clarke, nommé gouverneur de la Prusse, y exerce sa puissance souveraine. Homme d'un caractère inflexible, il poursuit avec fermeté tout ce qui s'oppose aux volontés du maître.

A Berlin, Napoléon se montre comme un souverain dans ses États; sa police lui indique quelles sont les familles ennemies, il les proscrit; la *Gazette de Berlin*, rédigée par Muhler, parle de Napoléon comme du successeur de Frédéric. Un décret pourra dire : « La maison de Brandebourg a cessé de régner, » comme un autre décret l'a dit de la maison de Bourbon à Naples. Avec son habileté ordinaire, l'empereur a bientôt distingué ses amis et ses ennemis. Quand un partisan de Frédéric lui est désigné, il lui tend des piéges et le fait poursuivre; il accueille avec bienveillance tout ce qui peut relever sa puissance morale à Berlin; il distingue parmi les princes allemands ceux qui sont pour lui, et ceux qui, par leur caractère, peuvent être un obstacle au développement de son autorité. Ainsi le prince de Hesse ne peut parvenir jusqu'à lui; il le dépouille et le repousse; il l'appelle le général de Hesse, comme il a nommé le général Brunswick. Le prince de Hatzfeld, ami personnel du roi Frédéric-Guillaume, était resté à Berlin; c'était au temps où l'on parlait d'armistice, de paix, et Napoléon faisait surveiller avec la plus vive attention toute la noblesse; il avait besoin de frapper un exemple pour contenir : il saisit l'occasion d'une lettre interceptée du prince de Hatzfeld au roi Frédéric-Guillaume, pour effrayer tous ces nobles Prussiens qui correspondaient avec leur souverain. Le prince de Hatzfeld avait mis à la poste sa lettre au roi; elle décrivait l'entrée des Français à Berlin, la triste impression du peuple, les pleurs qu'avaient versés les femmes si patriotiques; les Français mêmes s'étaient aperçus de ces visages baignés de larmes; le prince de Hatzfeld décrivait indicativement les corps de cavalerie, infanterie, qui étaient entrés à Berlin sous les ordres de Napoléon, et la position de ces corps dans la capitale.

C'était là une simple correspondance respectueuse, un hommage

de l'intendant général de l'armée, M. Daru, à M. Estève, administrateur général des finances et des domaines, et à un receveur général des contributions, M. Labouillerie.

» Sont nommés commissaires impériaux pour les chefs-lieux des départements, MM. Bignon, pour le département de Berlin; Sabatier, pour le département de Custrin; Laigle, pour le département de Stettin; et Chaalons, pour le département de Magdebourg. »

du sujet au roi, un gage de fidélité. Napoléon détestait le prince de Hatzfeld, l'un des plus patriotiques enfants de la vieille Prusse; et quand sa lettre fut interceptée, il dicta à Berthier un de ces ordres impératifs qui, quelques mois auparavant, avaient préparé l'exécution du libraire Palm : il ordonnait au maréchal Davoust « de former une commission militaire composée de sept colonels, présidée par lui, afin de juger le prince de Hatzfeld, convaincu d'espionnage et de trahison. » Le jugement devait être rendu et exécuté avant six heures du soir [1]. Remarquez bien ces mots : *convaincu* et *exécuté;* convaincu avant d'être jugé ; exécuté, comme si Napoléon dictait le jugement d'avance, et sa colère ne demandait pas de retard. Il y eut cela de noble dans les officiers qui entouraient cet esprit absolu, qu'ils hésitèrent tous à se prêter à un tel acte de violence souveraine [2]. M. de Hatzfeld était-il réellement coupable? Il avait fait pour son roi ce que la fidélité d'eux tous, officiers d'honneur, aurait accompli envers Napoléon. Depuis quand la correspondance du sujet au souverain serait-elle un crime? Quel engagement avait pris le prince de Hatzfeld, Prussien, envers Napoléon? Quel était ce mode nouveau d'ouvrir les lettres? Et si le prince de Hatzfeld avait cru commettre un crime, aurait-il écrit par la poste régulière? M. de Hatzfeld appartenait aux grandes familles de Berlin ; il avait connu Duroc, Rapp, et ce fut par leur intermédiaire bienveillant que madame de Hatzfeld put obtenir la grâce de son mari. On entoura de dramatique la scène de la lettre brûlée ; une copie en reste, et certes elle n'offre rien que le témoignage de fidélité envers un prince malheureux, et c'est ce que Napoléon punissait.

Le pardon vint par l'admirable et noble dévouement de Duroc et de Rapp, qui dirent à l'empereur la triste impression de cet événe-

[1] « Notre cousin le maréchal Davoust nommera une commission militaire composée de sept colonels de son corps d'armée, dont il sera le président, afin de juger, *comme convaincu de trahison et d'espionnage,* le prince de Hatzfeld.

» Le jugement sera *rendu et exécuté* avant six heures du soir.

» NAPOLÉON. »

[2] « Caulincourt et Duroc quittèrent l'appartement. Napoléon, resté seul avec Berthier, lui dit de s'asseoir pour écrire l'ordre en vertu duquel M. de Hatzfeld devait être traduit devant une commission militaire. Le major-général essaya quelques représentations. « Votre majesté ne peut pas faire fusiller un homme qui appartient aux premières familles de Berlin, pour aussi peu de chose ; la supposition est impossible, vous ne le voulez pas. » L'empereur s'emporta davantage; le prince de Neufchâtel insista ; Napoléon perdit patience; Berthier sortit. »

(Mémoires du général Rapp.)

ment parmi les notables de Berlin. On fondait de grandes espérances sur cet acte de clémence destiné à retentir en Prusse. On voulait effacer la mauvaise impression causée par l'affaire de Palm ; cruelle exécution qui montrait assez comment l'empereur agissait dans sa politique. Puis Napoléon était naturellement porté à pardonner aux gentilshommes ; il avait fait fusiller Palm, parce que ce n'était qu'un simple libraire ; il gracia le prince de Hatzfeld, par le motif qui lui avait fait accorder la grâce au marquis de Rivière et au prince de Polignac, tandis que les têtes des paysans et de George tombaient sur la place publique. Le prince de Hatzfeld se montra pénétré de reconnaissance pour Duroc et Rapp [1] ; mais, gardant sa fidélité au roi de Prusse, il conserva dignement son honneur ; sa lettre même indique qu'il se posait avec la fierté d'un homme innocent.

Tandis que Napoléon organisait la Prusse comme son propre empire, avec un certain esprit de durée, les propositions d'une suspension d'armes et d'un traité lui étaient adressées par le roi Frédéric-Guillaume à des conditions humiliées. La tactique de l'empereur était toujours d'accepter des armistices qui le mettaient en possession, sans coup férir, des places fortes et des positions militaires de nature à rendre meilleure sa situation de campagne. Une suspension d'armes ne l'engageait pas ; seulement elle lui donnait des places de sûreté [2] et le

[1] Voici ce que le prince de Hatzfeld écrivait à Rapp ; ce n'est pas la lettre d'un homme coupable :

« Mon général, au milieu des sentiments de toute espèce que j'ai éprouvés dans la journée d'hier, les marques de votre sensibilité, de votre intérêt, n'ont pas échappé à ma reconnaissance ; mais hier au soir j'appartenais tout entier au bonheur de ma famille, et je ne puis m'acquitter qu'aujourd'hui envers vous.

» Croyez au reste, mon général, qu'il est des moments dans la vie dont le souvenir est ineffaçable ; et si la profonde reconnaissance, l'estime d'un homme de bien peuvent être de quelque prix à vos yeux, vous devez être récompensé de l'intérêt que vous m'avez montré.

» Agréez l'assurance de ma haute considération et de tous les sentiments qui m'attachent à votre souvenir.

» J'ai l'honneur d'être, mon général, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

» Le prince de Hatzfeld.

» Berlin, le 30 octobre 1806. »

[2] Napoléon dictait les paroles suivantes sur la situation des affaires :

« Dessau, le 22 octobre 1806.

» Le marquis de Lucchesini s'est présenté aux avant-postes avec une lettre du roi de Prusse. L'empereur a envoyé de son palais le grand maréchal Duroc, pour conférer avec lui.

» Magdebourg est bloqué. Le général de division Legrand, dans sa marche sur

mettait dans le cas de commencer une campagne plus vigoureuse, avec de meilleurs points d'appui, si l'ennemi n'acceptait pas les conditions de paix honteuse qu'il dictait lui-même. Ainsi avait agi Napoléon à l'égard de l'Autriche : l'armistice qui suivit la bataille d'Austerlitz, si désavantageux pour les Autrichiens, avait amené le traité de Presbourg, et ce traité la ruine de la monarchie. Napoléon voulait suivre les mêmes conditions avec la Prusse, et, lorsque le marquis de Lucchesini et le général Rastrow arrivèrent au camp impérial avec des propositions d'une suspension d'armes, Napoléon exigea, avant de commencer une négociation, qu'on lui livrât toutes les places fortes de la monarchie [1] qui restaient au pouvoir des Prussiens.

Magdebourg, a fait quelques prisonniers; le maréchal Soult a ses postes autour de la ville. Le grand-duc de Berg y a envoyé son chef d'état-major, le général Belliard. Ce général y a vu le prince de Hohenlohe. Le langage des officiers prussiens était bien changé. Ils demandent la paix à grands cris. « Que veut votre empereur? nous disent-ils. Nous poursuivra-t-il toujours l'épée dans les reins? Nous n'avons pas un moment de repos depuis la bataille. » Ces messieurs étaient sans doute accoutumés aux manœuvres de la guerre de sept ans. Ils voulaient demander trois jours pour enterrer les morts. « Songez aux vivants, a répondu l'empereur, et laissez-nous le soin d'enterrer les morts; il n'y a pas besoin de trêve pour cela. »

[1] Il faut voir quel soin prennent les plénipotentiaires pour justifier la nécessité imposée à la Prusse de faire de grands sacrifices.

Note de MM. Duroc et de Talleyrand aux plénipotentiaires prussiens.

« Une loi antérieure à toutes les lois écrites, le salut commun, et qui, gravée la première dans l'esprit de tous les souverains, le dégage (Napoléon) des promesses précédemment faites, l'oblige à user de rigueur pour abaisser la puissance d'un prince qui dans l'espace de quelques mois s'unit d'intention aux desseins hostiles des ennemis de la France, et les réalisa de son propre mouvement, les armes à la main... Les armées françaises sont lassées de vaincre; mais elles ne veulent plus laisser aux peuples subjugués assez de force pour contraindre la France à reprendre les armes. L'empereur n'a jusqu'ici recueilli de sa générosité que des fruits amers d'ingratitude et de perfidie. Après avoir pénétré les causes des mouvements qui agitent le nord de l'Europe, il s'occupe des moyens de les détruire. Des agents anglais sèment la discorde avec l'or que la domination des mers leur fournit; ils trafiquent du sang des nations et tiennent à leur solde l'avarice et l'ambition des gouvernants. La haine implacable de Pitt entretient l'incendie éteint à Austerlitz dans le sang de l'élite des armées russes. Par eux, dans l'esprit de l'empereur Alexandre, prévalut, sur la considération de son propre intérêt, la détermination de ne point ratifier un traité conclu. Les séditieuses instigations, promotrices des calamités actuelles de la Prusse, ne sont venues que d'eux; car à peine les desseins hostiles du czar et les préparatifs de guerre sur la Sprée eurent été connus, que Lauderdale montra une exigence si insolente, qu'il fallut rompre des négociations qui, sans ces circonstances, auraient pacifié l'Europe. C'est un but vers lequel l'empereur Napoléon, rassasié de gloire, ne cesse de tourner ses vues pour l'intérêt général; il compte y parvenir en réglant

Lorsque de rapides conquêtes eurent brisé les corps de Blücher et du duc de Saxe-Weimar, l'empereur Napoléon se montra plus exigeant encore : l'esprit des négociations reste vague, incertain ; on voit que l'empereur a des desseins pour retarder indéfiniment la restitution des conquêtes ; il pose les bases d'un traité sur les clauses les plus équivoques ; il fait au roi de Prusse la condition d'amener la Russie à respecter l'indépendance de la Moldavie et de la Valachie, comme si le roi de Prusse pouvait s'engager sur ce point ; il impose, comme seconde condition, la restitution par l'Angleterre des colonies à la France et à la Hollande, comme si la Prusse encore pouvait s'engager pour l'Angleterre. Ces propositions cachaient donc dans l'esprit de l'empereur la volonté d'une possession indéfinie des États conquis en Prusse : on les a pris, on les garde ; tant pis pour la maison de Brandebourg si elle s'est jetée dans une guerre malheureuse ; il faut lui donner une leçon de laquelle elle ne se relèvera plus; il faut morceler cet État, et imprimer ainsi une nouvelle crainte à l'Autriche. A un empereur nouveau, il faut des dynasties nouvelles ; il commence à dire : « que dans dix ans sa famille sera la plus ancienne de toutes celles qui régneront en Europe ; » mot imprudent et qui fut retenu par les cabinets. Il remanie le droit public, il remue tous les territoires, dépasse toutes les conquêtes du dernier siècle; il lui faut maintenant des souverainetés qui se rattachent à lui seul.

Le roi de Prusse a jugé la portée définitive de ces propositions ; il était disposé à traiter avec l'empereur, il le désirait vivement ; mais depuis il comprend que c'est la fin de sa monarchie que Napoléon lui impose, et la maison de Brandebourg ne tombera pas sans se défendre. Frédéric-Guillaume, de toute son armée, n'a plus que 25,000 soldats ; que fera-t-il ? Si Napoléon le repousse avec une inflexible hauteur, un traité d'alliance l'unit à la Russie ; des masses nouvelles s'avancent sur la Vistule; Alexandre les conduit; les Russes

le sort futur de la monarchie prussienne, conformément à la modération que mettra l'Angleterre à restituer à ses ennemis une partie de ses conquêtes. »

« Ne perdez pas, disait le général Duroc au marquis de Lucchesini, en plaintes, en prières, en représentations qui seraient vaines, un temps précieux et fugitif pour vous assurer une paix nécessaire. De nouveaux succès pourraient rendre l'empereur beaucoup plus exigeant et toute négociation plus difficile. Ce traité l'arrêterait sur les bords de l'Elbe ; tremblez qu'il ne franchisse ce fleuve ! Conservez ce que vous possédez encore; ne le jouez pas au hasard d'une lutte inégale et probablement funeste. »



comptent pour leurs généraux Raminski, le prince Bagration, Bennigsen ; ils veulent s'essayer encore contre la fortune de Napoléon. Frédéric-Guillaume se jette donc dans les bras de la Russie, et une nouvelle campagne va commencer vigoureuse et sanglante.

CHAPITRE X.

PARIS PENDANT L'ABSENCE DE L'EMPEREUR.

Le gouvernement. — L'opinion publique. — Les intérêts. — La bourse. — Jugement sur la campagne. — Besoin de la paix. — Fouché et M. de Talleyrand. — Députation du sénat à Berlin. — Communication intime avec Napoléon pour la paix. — Réponse hautaine de Napoléon. — Décret de Berlin pour le blocus continental. — Craintes du commerce. — Décadence de la marine. — Nouvelles de Naples, — d'Allemagne. — Guerre contre les peuples. — Levée d'une nouvelle conscription. — Organisation des gardes nationales. — Opposition à la guerre. — Esprit d'oppression et de conquête. — Paris dans l'hiver de 1806.

Septembre à décembre 1806.

La France ne doutait jamais des miracles de son empereur ; quand Napoléon quittait Paris pour se placer à la tête de ses armées, on attendait avec impatience les bulletins rédigés au bivac ; tous annonçaient d'immenses succès. C'était coutume pour la patrie, il n'y avait pas d'intervalle entre le départ et le triomphe ; les bulletins d'Austerlitz avaient préparé les esprits aux étonnantes nouvelles qui arrivaient si rapidement des champs de bataille de la Prusse ; rien ne paraissait impossible à l'homme supérieur qui disposait de si braves troupes ; pour la France, la victoire était comme un coup de théâtre : Marengo, Austerlitz, Iéna, étaient jetés dans un moule gigantesque ; le drame se déployait dans les mêmes proportions : Napoléon partait, un mois après tout était fini, les ennemis tombaient brisés sous cette main puissante qui de la pointe de sa *bonne Joyeuse* commandait à la victoire.

En l'absence de Napoléon, le gouvernement fut confié à l'archichancelier Cambacérès ; Joseph-Napoléon, le grand électeur, à qui la direction des affaires avait été donnée lors de la campagne d'Austerlitz, alors élevé à la royauté de Naples, gouvernait un pays à peine pacifié ; il n'y avait aucun prince de la famille Bonaparte à Paris ; Louis était en Hollande, Jérôme à l'armée ; l'impératrice Joséphine même, par-

courant les bords du Rhin, plaçait à Mayence le siége de sa cour [1]. L'archichancelier, revêtu d'une souveraine puissance et des pleins pouvoirs du gouvernement, présidait le sénat, le conseil d'État, et comme d'habitude Cambacérès prenait avec une gravité remarquable toutes ses positions, il se croyait prince au même titre que Napoléon se disait souverain. Tel était alors le prestige attaché à la puissance militaire de l'empereur, que Paris obéissait par la seule impulsion du gouvernement; presque toute la garnison avait marché en poste sur le Rhin ou dans la Prusse; cette immense cité n'avait plus comme surveillance que quelques dépôts des régiments de la garde, et deux ou trois bataillons de troupes sédentaires, les vétérans et les invalides; tout se gouvernait dans cette allure habituelle qu'un pouvoir fort imprime à toutes les parties de l'ordre social. Lorsque la puissance morale de l'autorité est bien établie, la présence du soldat n'est plus qu'un auxiliaire inutile; c'est quand un pouvoir est faible qu'il lui faut un grand déploiement de troupes, car on n'a plus confiance en lui.

L'archichancelier Cambacérès, chargé surtout de la partie politique du gouvernement et de la correspondance générale, dirigeait le conseil des ministres et l'administration du pays; la plupart des grandes affaires étaient envoyées au quartier général; des courriers partaient tous les jours avec des portefeuilles que l'empereur avait à examiner et à signer. Les ministres à département venaient travailler avec l'archichancelier, excepté Fouché qui, se donnant une mission d'examen et de contrôle directs, envoyait ses rapports à l'empereur. Si Cambacérès abdiquait tout esprit de critique pour ne plus faire qu'admirer, il n'en était pas de même de Fouché, qui jugeait et appréciait tout avec discernement; pour lui, l'empereur n'était pas tellement éblouissant qu'il ne pénétrât, avec son intelligence habituelle, les mobiles de sa grandeur et de sa décadence; pour le ministre, Napoléon n'était ni un dieu, ni un mystère; il savait les causes qui le faisaient vivre et les causes qui le feraient tomber; Fouché, souriant quelquefois à la lecture des bulletins, les commentait avec ce caractère épigrammatique qui dominait ses paroles. Le ministre avait des nouvelles particulières du quartier général; sa correspondance l'informait avec exactitude de ce qu'il y avait de réel, d'exagéré ou de faux dans les documents dictés par l'empereur sur le champ de bataille; le grand

[1] On lui fit de grandes fêtes à Francfort, elle fut accueillie en souveraine.

magicien avait un art merveilleux pour les bulletins, une belle et habile manière d'annoncer et de grandir le succès. Au fond il y avait des assertions inouïes, en style dramatique et théâtral, et Fouché remarquait en plaisantant que sur l'armée prussienne, qui en commençant la campagne s'élevait, d'après l'aveu des bulletins, à 150,000 hommes effectifs, on avait fait déjà 185,000 prisonniers : c'était là une de ces étourderies impardonnables que la puissance seule se permettait dans ses caprices et dans ses moqueries jetées à la crédulité publique.

Toutefois, à travers l'encens prodigué aux beaux faits d'armes et à la gloire de l'armée française, il y avait un sentiment profond, un besoin irrésistiblement senti d'une paix générale. On pouvait voir aisément, par l'aspect de la société, qu'il y avait déjà fatigue de la guerre; après la victoire d'Austerlitz on croyait sincèrement à la signature de la paix définitive; le traité conclu par M. d'Oubrill au nom de la Russie avec la France, la convention arrêtée avec le comte de Haugwitz au nom de la Prusse faisaient espérer une paix au moins actuelle et acquise; le ministère de M. Fox, les négociations à Paris des lords Yarmouth et Lauderdale laissaient également croire au renouvellement des stipulations d'Amiens : les ports ouverts à la grande navigation, l'industrie éprouverait son développement naturel, la prospérité publique reviendrait à Paris et dans les villes intérieures, accablées sous le poids des impôts et des privations commerciales. Hélas! ces espérances étaient alors déçues; il y avait beaucoup de gloire pour l'armée et la patrie, mais peu de prospérité à l'intérieur; si l'on pouvait être fier de ce que faisait l'armée, le peuple était sans travail, la bourgeoisie inquiétée, les transactions d'argent anéanties. Sous ces impressions vives et profondes, un parti considérable pour la paix s'était formé à Paris, même dans les corps politiques; le sénat, le corps législatif, le tribunat, tout ce qui était encore l'expression des sentiments publics partageait cette nécessité impérieuse de la paix générale. Si dans les assemblées publiques on ne parlait que de la gloire et des miracles opérés par le génie de l'empereur, dans des conversations plus intimes on s'inquiétait de la tournure que prenaient les opérations de la guerre.

L'empereur avait vaincu à Austerlitz, et cela n'avait rien accompli! maintenant il venait d'achever un beau fait d'armes; la bataille d'Auerstadt et d'Iéna brisait la monarchie de Frédéric; il datait ses

décrets de Berlin, et cela ne finissait rien encore! Indépendamment des sacrifices énormes que la guerre imposait, ces implacables hostilités mettaient toujours en question et en péril l'ordre de choses fondé par le 18 brumaire. L'empereur était victorieux, mais il pouvait éprouver des revers; des systèmes stables ne se fondent pas par la guerre et les conquêtes; la paix seule les consolide : cette opinion était générale, surtout dans le sénat [1], le ministre de la police la favorisait particulièrement. Comme M. de Talleyrand, Fouché, partisan de la paix, voulait enlever à Napoléon l'empreinte de Tamerlan et de Charles XII, pour lui substituer le caractère plus magnifique de fondateur d'une dynastie et d'organisateur intelligent d'un vaste empire. La correspondance de M. de Talleyrand et celle de Fouché, les deux hommes véritablement politiques du temps, sont toutes deux à la paix; ils désirent l'établissement d'un système européen vaste et pondéré qui maintienne l'édifice pendant une longue durée; or, pour faire entrer ces idées dans la pensée de l'empereur, il fallait des efforts prodigieux; on voulait arrêter la foudre dans les mains du dieu qui se plaisait à la lancer; on voulait comprimer le torrent qui versait ses nappes écumeuses du haut des Alpes.

Le sénat, cependant, crut devoir faire une démarche officielle auprès de l'empereur, et, comme une députation fut envoyée à Berlin pour le féliciter sur ses victoires et le remercier des drapeaux qu'il avait destinés à sa bonne ville, on prit ce prétexte pour supplier le magnanime empereur de suspendre le cours de ses victoires, et de donner à l'Europe une paix généreuse qui pût rassurer tous les intérêts. Napoléon, alors au milieu de ses triomphes, rêvait ses immenses projets; sa brûlante intelligence embrassait l'avenir indéfini de ce qu'il appelait son système; il ne se comprenait pas, lui, comme *empereur de la paix*; toujours inquiet devant l'opinion publique, il voulait la tenir incessamment en haleine, la pousser, la dominer par l'éblouissant spectacle de ses victoires. Napoléon ne s'expliquait pas un souverain aux Tuileries, passant une vie paisible au milieu de ses sujets. Pour faire pardonner le pouvoir en France il faut éblouir les masses; telle était sa pensée habituelle. Il accueillit fort mal les députés du sénat; il les traita tous avec cette brusquerie d'expression qu'il em-

[1] La députation du sénat se composait de MM. François de Neufchâteau, d'Aremberg et Colchen.

ployait toujours lorsqu'il voulait abattre les ennemis de ses idées; il déclara aux sénateurs : « qu'il y avait presque félonie dans cette prétention de venir se placer entre la pensée du souverain et les besoins du peuple : seul il comprenait ce qu'il fallait à la France, le sénat devait se convaincre que nul n'empêcherait la réalisation de la grande destinée qu'il réservait à la nation ; » et il leur tourna brusquement le dos. La démarche des sénateurs ne produisit donc aucun effet, et bientôt Napoléon développa son système de diplomatie dans des proportions effrayantes [1].

A cette époque, dans son implacable orgueil, il refusait de traiter avec la Prusse vaincue et humiliée. Il avait d'abord désiré l'armistice, afin de s'assurer les places fortes ; quand il fallut traiter définitivement, il fit des conditions tellement dures, tellement inflexibles, que la Prusse ne pouvait les accepter sans abdiquer complétement le sceptre de la maison de Brandebourg; et, pour témoigner encore qu'il ne concevait d'autre système que la soumission absolue, on se rappelle que Bonaparte, divisant la Prusse en départements, nomma des préfets, comme s'il était résolu d'en finir avec la monarchie de Frédéric. Enfin, par une déclaration diplomatique étrange dans son texte comme dans sa pensée, l'empereur, je le répète, prononça solennellement comme un oracle : « qu'il ne traiterait jamais de la paix, avant que la Russie eût complétement évacué la Moldavie et la Valachie, et que l'Angleterre eût restitué les colonies à la France et à la Hollande [2]. »

Cette déclaration personnelle à l'empereur, dictée par lui à M. de Talleyrand, éloignait à tout jamais la conclusion de la paix ; elle commandait des campagnes indéfinies, car la Russie était assez forte pour soutenir l'indépendance de ses armements et la puissance de ses volontés, avec un personnel militaire de 600,000 hommes, et un territoire couvert par une population de 50,000,000 d'âmes. Le second

[1] L'empereur fit transmettre par les sénateurs les drapeaux enlevés aux Prussiens. « Les députés du Sénat s'étant retirés, ont été accompagnés à leur demeure par 340 grenadiers de la garde impériale, qui portaient les trois cent quarante drapeaux et étendards. »

[2] Des nominations civiles furent faites pour l'administration de la Prusse :

« M. de Chaillon, auditeur au conseil d'État, est nommé intendant de Glogau en Silésie. D'autres auditeurs sont chargés chacun d'une branche de l'administration en chef des revenus de la Prusse : M. Dupont Delporte, des sels, mines et usines; M. Campan, des postes; M. Lafond, de la loterie; M. Perregaux, du timbre; M. Taboureau, de la contribution foncière; et M. d'Houdetot, des accises. »

acte qui indiqua la tendance implacable de Napoléon et la guerre qu'il déclarait même au commerce, fut le décret de Berlin prononçant le blocus des Iles Britanniques [1]; il y avait de la puérilité folle, inexplicable, dans un acte qui déclarait bloquée une si vaste étendue de côtes, lorsque pas un vaisseau ne pouvait sortir des ports de France sans être aussitôt pris et capturé par la marine anglaise; on

[1] Voici le texte curieux et si colère du décret de Berlin; jamais la victoire n'avait si profondément aveuglé Napoléon :

« En notre camp impérial de Berlin, le 21 novembre 1806.

« Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, considérant :

» 1° Que l'Angleterre n'admet point le droit des gens suivi universellement par tous les peuples policés;

» 2° Qu'elle répute ennemi tout individu appartenant à l'État ennemi, et fait, en conséquence, prisonniers de guerre, non-seulement les équipages des vaisseaux armés en guerre, mais encore les équipages des vaisseaux de commerce et des navires marchands, et même les facteurs de commerce et les négociants qui voyagent pour les affaires de leur négoce;

» 3° Qu'elle étend aux bâtiments et marchandises de commerce et aux propriétés des particuliers le droit de conquête, qui ne peut s'appliquer qu'à ce qui appartient à l'État ennemi;

» 4° Qu'elle étend aux villes et ports de commerce non fortifiés, aux havres et aux embouchures de rivières, le droit de blocus, qui d'après la raison et l'usage des peuples policés n'est applicable qu'aux places fortes;

» 5° Qu'elle déclare bloquées des places devant lesquelles elle n'a pas même un seul bâtiment de guerre, quoiqu'une place ne soit bloquée que quand elle est tellement investie qu'on ne puisse tenter de s'en approcher sans un danger imminent;

» 6° Qu'elle déclare même en état de blocus des lieux que toutes ses forces réunies seraient incapables de bloquer, des côtes entières et tout un empire;

» 7° Que cet abus monstrueux du droit de blocus n'a d'autre but que d'empêcher les communications entre les peuples, et d'élever le commerce et l'industrie de l'Angleterre sur la ruine de l'industrie du continent;

» 8° Que tel étant le but évident de l'Angleterre, quiconque fait sur le continent le commerce de marchandises anglaises, favorise par là ses desseins et s'en rend complice;

» 9° Que cette conduite de l'Angleterre, digne en tout des premiers âges de la barbarie, a profité à cette puissance au détriment de toutes les autres;

» 10° Qu'il est de droit naturel d'opposer à l'ennemi les armes dont il se sert, et de le combattre de la manière qu'il combat, lorsqu'il méconnaît toutes les idées de justice et tous les sentiments libéraux, résultat de la civilisation parmi les hommes;

» Nous avons résolu d'appliquer à l'Angleterre les usages qu'elle a consacrés dans sa législation maritime.

» Les dispositions du présent décret seront constamment considérées comme principe fondamental de l'empire, jusqu'à ce que l'Angleterre ait reconnu que le droit de la guerre est un et le même sur terre que sur mer; qu'il ne peut s'étendre ni aux propriétés privées, quelles qu'elles soient, ni à la personne des individus étrangers à la

secouait les principes du droit des gens, pour proclamer une absurdité. L'empereur interdisait tout commerce, toute correspondance entre l'Angleterre et la France; tout Anglais trouvé sur le continent était prisonnier de guerre, toutes marchandises de l'Angleterre étaient déclarées de bonne prise; enfin, aucun navire ne pouvait toucher au rivage de la Grande-Bretagne ou de ses colonies sans être aussitôt déclaré ennemi; les corsaires ou les bâtiments de l'État pouvaient courir sur ces vaisseaux qu'on déclarait dénationalisés.

profession des armes, et que le droit de blocus doit être restreint aux places fortes réellement investies par des forces suffisantes.

» Nous avons en conséquence décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. 1er. Les Iles Britanniques sont déclarées en état de blocus.

» Art. 2. Tout commerce et toute correspondance avec les Iles Britanniques sont interdits. En conséquence, les lettres ou paquets adressés ou en Angleterre ou à un Anglais, ou écrits en langue anglaise, n'auront pas cours aux postes, et seront saisis.

» Art. 3. Tout individu de l'Angleterre, de quelque état ou condition qu'il soit, qui sera trouvé dans les pays occupés par nos troupes ou par celles de nos alliés, sera fait prisonnier de guerre.

» Art. 4. Tout magasin, toute marchandise, toute propriété, de quelque nature qu'elle puisse être, appartenant à un sujet de l'Angleterre, ou provenant de ses fabriques ou de ses colonies, est déclarée de bonne prise.

» Art. 5. Le commerce des marchandises anglaises est défendu, et toute marchandise appartenant à l'Angleterre, ou provenant de ses fabriques et de ses colonies, est déclarée de bonne prise.

» Art. 6. La moitié du produit de la confiscation des marchandises et propriétés anglaises déclarées de bonne prise par les articles précédents, sera employée à indemniser les négociants des pertes qu'ils ont éprouvées par la prise des bâtiments de commerce qui ont été enlevés par les croisières anglaises.

» Art. 7. Aucun bâtiment venant directement de l'Angleterre ou des colonies anglaises, ou y ayant été depuis la publication du présent décret, ne sera reçu dans aucun port.

» Art. 8. Tout bâtiment qui, au moyen d'une fausse déclaration, contreviendra à la disposition ci-dessus, sera saisi, et le navire et la cargaison seront confisqués comme s'ils étaient propriété anglaise.

» Art. 9. Notre tribunal des prises de Paris est chargé du jugement définitif de toutes les contestations qui pourront survenir dans notre empire ou dans les pays occupés par l'armée française, relativement à l'exécution du présent décret. Notre tribunal des prises à Milan sera chargé du jugement définitif desdites contestations qui pourront survenir dans l'étendue de notre royaume d'Italie.

» Art. 10. Communication du présent décret sera donnée, par notre ministre des relations extérieures, aux rois d'Espagne, de Naples, de Hollande et d'Étrurie, et à nos autres alliés dont les sujets sont victimes, comme les nôtres, de l'injustice et de la barbarie de la législation maritime anglaise.

» Art. 11. Nos ministres des relations extérieures, de la guerre, de la marine, des finances, de la police, et nos directeurs généraux des postes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

» *Signé :* NAPOLÉON. »

Ce n'était plus ici de la guerre, mais quelque chose d'étrange, d'inouï, en dehors des principes habituellement appliqués. Les motifs écrits pour expliquer ce décret, le rapport du ministre, respiraient encore plus la fureur que les dispositions elles-mêmes; Napoléon jetait anathème à la Grande-Bretagne; insultant à son droit public, il semblait la mettre en dehors des nations, elle pourtant qui était le centre du commerce du monde; il sortait de toutes les bornes diplomatiques par l'expression colère. N'était-ce point ici une faute considérable, immense? Comment désormais espérer la paix après de tels manifestes? Ils irritaient la nation britannique; on ne faisait pas seulement la guerre au gouvernement, mais aux intérêts et à l'industrie. L'empereur mettait contre lui le commerce du monde : folie du vainqueur orgueilleux, du conquérant contrarié, et Fouché l'aperçut avec une certaine sagacité; en recevant le décret de Berlin, ce ministre dit à quelques-uns de ses amis : « L'empereur ne fait plus seulement la guerre aux rois, il n'en a pas assez; il la fait encore aux peuples et aux intérêts; et cela lui portera malheur. »

Si M. de Talleyrand consentit à faire précéder le décret de Berlin d'un exposé de principes, il n'en partageait pas moins les opinions de Fouché sur les dangers de cette politique qui se fermait toutes les voies de la paix. M. de Talleyrand, toujours partisan du système anglais, voyait avec douleur les voies dans lesquelles on s'engageait. Où voulait-on en venir? Comment espérer encore un arrangement? N'était-ce pas rendre la guerre interminable?

En vertu du décret de Berlin, un système de pillage et de confiscation s'étendit sur tout le continent; sous prétexte de chercher des marchandises anglaises, on se saisissait de la fortune des commerçants, on brisait les portes des magasins; on s'emparait à la poste des lettres de change, on ne permettait plus les libres relations; les douanes devenaient une police inquiète, vexatoire; on trouvait partout des oppositions, le développement de toute industrie était empêché. Les villes hanséatiques, Altona, Hambourg; les cités commerciales, telles que Leipzig, Amsterdam, subissaient la plus forte crise que l'industrie pût éprouver, et cette inquisition s'étendit sur tout le littoral de l'Océan et de la Méditerranée. Le décret de Berlin était un acte de fureur irréfléchie, le résultat et la cause du despotisme le plus violent; rien de semblable n'avait paru depuis le maximum du comité de salut public; ces deux idées étaient corrélatives dans le système commercial

de la révolution française ; le maximum, c'était la violence dans la fixation du prix des denrées ; le décret de Berlin, c'était la violence pour comprimer la liberté d'échanger les produits de la terre ; l'un disait aux producteurs : « Vous ne pouvez vendre au delà du taux légal ; » l'autre disait aux commerçants : « Vous ne pouvez plus rien échanger ; vous souffrez ? qu'importe, je vous lie les bras [1]. »

Lorsque ces actes furent communiqués au sénat conservateur à la suite de l'exposé des principes par M. de Talleyrand, ils produisirent une impression fâcheuse ; les orateurs eurent beau les justifier, le coup était porté ; le commerce en vit toutes les conséquences, et un gémissement profond partit des places maritimes, pour annoncer la ruine de toutes les transactions. Les orateurs du conseil d'État déclamaient beaucoup de sophismes, mais qui pouvait ignorer la vérité ? La guerre prenait un aspect d'éternité armée ; la paix qu'on avait espérée comme le prix de tant de sacrifices, était retardée indéfiniment ; Napoléon se jetait de plus en plus dans les voies hostiles et en dehors pour ainsi dire de la civilisation du monde.

Ce qui inquiéta plus vivement encore l'opinion publique, ce furent deux ordres émanés de l'empereur, et jetés de Berlin avec la rapidité d'un coup de tonnerre ; l'un pour demander la levée de la conscription

[1] Le décret de Berlin fut immédiatement exécuté. Voici ce qu'on lisait dans les journaux allemands :

« D'après un ordre supérieur, toutes les marchandises anglaises qui se trouvent à Leipzig, quels que soient leurs propriétaires, doivent être transférées à Mayence. » (*Francfort*, 7 décembre 1806.)

M. de Bourrienne agissait très-cavalièrement à Hambourg, ville libre pourtant :

Art. 1. Toutes les marchandises anglaises qui se trouvent dans la ville, dans le port et sur le territoire de Hambourg, n'importe à qui elles appartiennent, seront confisquées.

Art. 2. Tout Anglais ou sujet anglais qui se trouve dans la ville, dans le port et sur ledit territoire, est prisonnier de guerre.

Art. 3. Toute propriété mobilière ou non mobilière qui appartient à des Anglais ou à des sujets anglais dans la ville de Hambourg, son port ou son territoire, sera confisquée.

Art. 4. Tout vaisseau venant d'Angleterre, ou qui y aura relâché, ne pourra entrer dans ledit port, ni approcher de ladite ville.

Art. 5. Tout vaisseau qui, au moyen d'une fausse déclaration, tenterait de sortir dudit port et de ladite ville pour se rendre en Angleterre, sera confisqué.

Art. 6. Aucun courrier anglais ni malle de lettres anglaise ne pourra entrer dans la ville, dans le port et sur le territoire de Hambourg, ni même y passer.

Le soussigné a l'honneur de renouveler au sénat les assurances de sa haute considération.

Signé : BOURRIENNE.

de 1807, la génération qui avait à peine atteint dix-neuf ans; l'autre pour l'organisation générale et la mise en activité de la garde nationale, non point pour la conservation paisible de la cité et de l'ordre, mais pour la défense des places fortes, et même, au besoin, pour la préservation des frontières sur la ligne si étendue de Hambourg, de la Dalmatie, jusqu'à Bayonne; cette mobilisation de gardes nationales indiquait suffisamment la tendance exclusivement militaire du système de Napoléon : la guerre c'est son élément, la conquête son but, il voulait moins une nation agricole et commerçante qu'un peuple campé sur le territoire; il appelait des masses d'hommes sous la tente; et le système de la conscription, appliqué sur une si vaste échelle, commençait à dessécher tous les éléments de la prospérité publique, les corps politiques, dévoués dans leur témoignage officiel, voyaient avec inquiétude cet amour infatigable de la guerre [1], et les bulletins de

[1] C'est à ce moment que fut communiqué au sénat le message de guerre implacable qu'on va lire :

Message de S. M. l'empereur au sénat.

« Sénateurs, nous voulons, dans les circonstances où se trouvent les affaires générales de l'Europe, faire connaître à vous et à la nation les principes que nous avons adoptés comme règle de notre politique.

» Notre extrême modération, après chacune des trois premières guerres, a été la cause de celle qui leur a succédé. C'est ainsi que nous avons eu à lutter contre une quatrième coalition neuf mois après que la troisième avait été dissoute, neuf mois après ces victoires éclatantes que nous avait accordées la Providence, et qui devaient assurer un long repos au continent.

» Mais un grand nombre de cabinets de l'Europe est plus tôt ou plus tard influencé par l'Angleterre, et sans une solide paix avec cette puissance, notre peuple ne saurait jouir des bienfaits qui sont le premier but de nos travaux, l'unique objet de notre vie. Aussi, malgré notre situation triomphante, nous n'avons été arrêté, dans nos dernières négociations avec l'Angleterre, ni par l'arrogance de son langage, ni par les sacrifices qu'elle a voulu nous imposer. L'île de Malte, à laquelle s'attachait pour ainsi dire l'honneur de cette guerre, et qui, retenue par l'Angleterre au mépris des traités, en était la première cause, nous l'avions cédée; nous avions consenti à ce qu'à la possession de Ceylan et de l'empire du Mysore, l'Angleterre joignît celle du cap de Bonne-Espérance.

» Mais tous nos efforts ont dû échouer, lorsque les conseils de nos ennemis ont cessé d'être animés de la noble ambition de concilier le bien du monde avec la prospérité présente de leur patrie, avec une prospérité durable; et aucune prospérité ne peut être durable pour l'Angleterre, lorsqu'elle sera fondée sur une politique exagérée et injuste, qui dépouillerait soixante millions d'habitants, ses voisins, riches et braves, de tout commerce et de toute navigation.

» Immédiatement après la mort du principal ministre de l'Angleterre, il nous fut facile de nous apercevoir que la continuation des négociations n'avait plus d'autre

Napoléon sur ses plus glorieuses victoires étaient suivis avec un œil inquiet par la génération craintive des mères, par les sœurs et les amantes : lorsque l'encens s'élevait pendant le *Te Deum* de la victoire, les pleurs domestiques faisaient contraste avec ces chants et ces illuminations des monuments publics; pour les âmes affligées, ces lampions des coupoles étaient comme des lampes funèbres sur le tombeau d'un fils; on ne se faisait pas illusion, on savait que les bulletins de Napoléon ne disaient jamais que la moitié de la vérité; les pertes étaient soigneusement dissimulées, les échecs dérobés avec une habileté de phrases pompeuses; les morts, à demi dévorés par les oiseaux de proie, ne se levaient plus debout du champ de bataille.

objet que de couvrir les trames de cette quatrième coalition étouffée dès sa naissance.

» Dans cette nouvelle position, nous avons pris pour principes invariables de notre conduite de ne point évacuer ni Berlin, ni Varsovie, ni les provinces que la force des armes a fait tomber en nos mains, avant que la paix générale soit conclue, que les colonies espagnoles, hollandaises et françaises soient rendues, que les fondements de la puissance ottomane soient raffermis, et l'indépendance absolue de ce vaste empire, premier intérêt de notre peuple, irrévocablement consacrée.

» Nous avons mis les Iles Britanniques en état de blocus, et nous avons ordonné contre elles des dispositions qui répugnaient à notre cœur. Il nous en a coûté de faire dépendre les intérêts des particuliers de la querelle des rois, et de revenir, après tant d'années de civilisation, aux principes qui caractérisent la barbarie des premiers âges des nations; mais nous avons été contraint, pour le bien de nos peuples et de nos alliés, à opposer à l'ennemi commun les mêmes armes dont il se servait contre nous. Ces déterminations, commandées par un juste sentiment de réciprocité, n'ont été inspirées ni par la passion ni par la haine. Ce que nous avons offert après avoir dissipé les trois coalitions qui avaient tant contribué à la gloire de nos peuples, nous l'offrons encore aujourd'hui que nos armes ont obtenu de nouveaux triomphes. Nous sommes prêt à faire la paix avec l'Angleterre, nous sommes prêt à la faire avec la Russie, avec la Prusse; mais elle ne peut être conclue que sur des bases telles qu'elle ne permette à qui que ce soit de s'arroger aucun droit de suprématie à notre égard, qu'elle rende les colonies à leur métropole, et qu'elle garantisse à notre commerce et à notre industrie la prospérité à laquelle ils doivent atteindre.

» Et si l'ensemble de ces dispositions éloigne de quelque temps encore le rétablissement de la paix générale, quelque court que soit ce retard, il paraîtra long à notre cœur. Mais nous sommes certain que nos peuples apprécieront la sagesse de nos motifs politiques, qu'ils jugeront avec nous qu'une paix partielle n'est qu'une trêve qui nous fait perdre tous nos avantages acquis, pour donner lieu à une nouvelle guerre, et qu'enfin ce n'est que dans une paix générale que la France peut trouver le bonheur.

» Nous sommes dans un de ces instants importants pour la destinée des nations, et le peuple français se montrera digne de celle qui l'attend. Le sénatus-consulte que nous avons ordonné de vous proposer, et qui mettra à notre disposition dans les premiers jours de l'année la conscription de 1807, qui, dans les circonstances or-

Pour les observateurs mêmes la guerre semblait prendre un caractère particulier d'acharnement ; ce n'était plus seulement des armées qu'on avait à combattre, mais les peuples ; à Naples, par exemple, le plus grand obstacle qu'avait trouvé l'établissement de Joseph-Napoléon, c'était le peuple, les montagnards fidèles, les lazzaroni ; et ce Fra-Diavolo, qualifié de brigand par les bulletins, fusillé impitoyablement, n'était qu'un fier et fidèle montagnard, dévoué à la reine Caroline, comme plus tard nous verrons les guérillas d'Espagne se lever au cri de l'indépendance ; aussi l'armée française avait-elle éprouvé des échecs réels à la face du peuple. Dans le Tyrol, le même esprit de résistance se manifestait, les populations étaient en armes contre la Bavière et ses agents ; en Allemagne, Schill, le duc de Brunswick-OEls ; soulevaient les masses au nom de la liberté germanique, en rappelant les souvenirs glorieux d'Arminius. Cette circonstance changeait l'esprit et la direction de la guerre ; on pouvait vaincre les armées, mais les populations jamais ; on se créait des difficultés inouïes pour l'avenir, on préparait des causes de chute pour Napoléon ; les peuples pourraient-ils subir longtemps ce système de conquête qui les donnait comme des troupeaux tantôt à un prince, tantôt à un autre, sans tenir compte des nationalités, des affections et de la patrie ? On divisait incessamment les territoires ; les bords du Rhin et de l'Elbe, la Westphalie étaient morcelés, et tout cela par un caprice de traité et une exigence de vainqueur. Est-ce que tôt ou tard ces têtes abaissées ne devaient pas se réveiller ? Dans la marche du monde tout se manifeste par action et par réaction ; Napoléon avait fait trop peu de cas des masses ; elles se levèrent contre lui en 1813 ; les peuples veulent qu'on respecte leur nationalité ; on ne les méprise pas en vain.

Paris était fort triste pendant la campagne de Prusse et l'hiver de 1806 ; l'empereur absent de sa capitale, les fêtes se trouvaient suspendues ; l'impératrice Joséphine, comme on l'a dit, toujours à Mayence, visitait les bords du Rhin ; la mère de l'empereur avait des

dinaires, ne devrait être levée qu'au mois de septembre, sera exécuté avec empressement par les pères comme par les enfants. Et dans quel plus beau moment pourrions-nous appeler aux armes les jeunes Français ! Ils auront à traverser, pour se rendre à leurs drapeaux, les capitales de nos ennemis et les champs de bataille illustrés par les victoires de leurs aînés. » NAPOLÉON.

» Au palais de Berlin, le 21 novembre 1806. »

habitudes d'économie trop resserrées pour donner l'éclat et la magnificence aux pompes et aux fêtes de Paris; sa maison était une retraite bourgeoise où l'on s'ennuyait par la monotonie des habitudes et le vide de la conversation et des manières. Les sœurs de Napoléon avaient plus d'intimité que de faste; comme les parvenues, elles ne songeaient qu'à elles-mêmes; recevant une fois par semaine, tout occupées de leurs toilettes, de leurs propres personnes, inquiètes de leur beauté, avides d'en jouir vite; Pauline était malade, le climat d'Italie lui convenait; il n'était plus de joie pour elle que la vanité, le caquetage, et quelques amours passagères qui dissipaient et tourmentaient sa vie; tête capricieuse, corps souffrant, elle était le symbole de la douleur dans le plaisir, de la plaie sous la chair rose, et de ce sensualisme qui ne regarde rien et ne s'arrête pas même devant la mort qui sourit d'une façon étrange. Élisa, avec des passions plus graves, un goût d'arts et de lettres, s'entourait de poëtes, de gens d'esprit, qui, sous la direction de Fontanes, venaient brûler de l'encens aux pieds de cette divinité nouvelle, en rappelant que la sœur d'Auguste avait aimé Ovide; là se réunissait tout ce que la littérature avait de plus élégant; c'était un salon avec moins de pompe que de goût, joint à un peu de pédantisme. Madame Murat, la grande-duchesse de Berg, la jeune Carlotta Bonaparte, donnait de véritables fêtes dans son bel hôtel des Champs-Élysées; elle y étalait beaucoup de faste, un certain tact dans le choix des convives; elle avait des manières aisées, avec un laisser aller de petite marquise d'éventail, toujours dans un lit de soie rose et de malines, pour cacher sa taille et faire ressortir son teint [1].

Si Pauline aimait à étaler ses chevaliers d'honneur, à se vanter de la beauté et des grâces de M. de Forbin, Caroline faisait gloire des aides de camp de Murat, de Junot tout couvert d'or; et plus tard, le désespoir au cœur, Napoléon put apprendre que plus d'un secret de

[1] Voici comment ses fêtes étaient annoncées :

« Il y a eu hier au soir cercle chez S. A. I. madame la grande-duchesse de Berg : c'est le premier qu'elle ait donné dans son nouvel hôtel, rue du Faubourg-Saint-Honoré. C'était un des plus beaux de Paris, et les changements qu'on y a exécutés en font un palais remarquable par sa richesse et sa noble élégance.

» Plusieurs étrangers de marque, ainsi que tous les ambassadeurs et ministres qui sont à Paris, ont paru au cercle de madame la grande-duchesse. M. l'ambassadeur d'Espagne a eu l'honneur de présenter à S. A. I. M. le marquis de Crève-Cœur, son fils, et quelques autres Espagnols distingués. »

diplomatie arrivait aux cabinets par ses sœurs, tendres et faibles. Indépendamment de la famille impériale, les grands dignitaires avaient ordre de recevoir avec un certain faste ; le salon de l'archichancelier était des plus curieux à observer, parce que Cambacérès, prenant au sérieux sa dignité, se croyait prince de race à la vingtième génération ; ses réceptions avaient lieu en habit habillé, l'épée au côté, le jabot de dentelle et le claque à plumets ; Cambacérès, avec perruque poudrée, habit de soie, plaques, cordons, boucles, dentelles, n'en paraissait que plus commun et plus blême ; il était fort disgracieux sous cet appareil de cheval empanaché. Qui aurait reconnu là le membre du comité de sûreté générale, l'ami de Couthon et de Robespierre? On ne traitait jamais Cambacérès qu'avec les titres de monseigneur et d'altesse, et il recevait cela avec un sang-froid et un calme remarquables ; tout ce qui se présentait au salon de l'archichancelier, au reste fort bon homme et fort obligeant, lui devait trois saluts profonds ; nul n'y était admis qu'en habit à la française, et les femmes en costume de cour.

C'était fortune pour les costumiers, les épées d'acier étaient à la hausse, les boucles hors de prix ; son salon ressemblait ainsi, non point à ces belles et gracieuses assemblées de marquis sous Louis XV, mais à ces scènes de valets des *Précieuses ridicules*, ou Mascarille tend son jarret et secoue son pourpoint ; c'était de la comédie de Molière [1]. La tradition veut qu'on célèbre les dîners de Cambacérès, longs, lourds, mal choisis ; avec un aspect homérique, ils étaient composés de mets indigestes qu'on ne comprendrait plus aujourd'hui, qu'inspirés par Brillat-Savarin, on compose de si délicieux menus. J'ai lu un de ces menus par Cambacérès. Qui le croirait? on y voit inscrit l'ignoble poulet à la Marengo, et l'affreuse tête de veau en tortue, ou l'anguille à la tartare, mets grossiers et inexplicables pour des gens d'esprit ; et l'on mêle à ces festins de Cambacérès, comme ordonnateur des fêtes, un nom respectacle de magistrature que l'abaissement de fortune avait jeté dans la cour de l'archichancelier : je veux parler de M. d'Aigrefeuille, d'une famille honorée du parlement ; c'est une des tristesses qui serrent le cœur que cette fatalité des jours de révolution, qui traîne un beau nom de famille parle-

[1] Le *Moniteur* annonçait aussi que S. A. S. monseigneur le prince archichancelier assistait à la messe tous les dimanches à sa paroisse.

mentaire jusqu'à descendre au titre de maître d'hôtel d'un ancien avocat à la cour des aides.

Cambacérès était aise d'avoir derrière lui le cortége de deux gentilshommes de bonne famille ; il daignait les admettre dans sa familiarité ; l'archichancelier était bon prince ; on citait de lui des mots d'une naïveté charmante ; ces traditions plus ou moins exactes marquant l'esprit d'une époque, l'histoire ne doit pas les dédaigner. Un jour Cambacérès ne disait-il pas au marquis de Villevieille : « Mon cher ami, entre nous soyons familiers, point de façons, dites-moi seulement *monseigneur*. » Une autre fois, comme on lui reprochait de se montrer dans les galeries du Palais-Royal avec ses décorations, ses crachats, ses dentelles et ses habits brodés, il répondit avec un inimaginable sang-froid : « Laissez faire, je connais les Français ; ils aiment tant à voir leurs princes ! » Ces plaisanteries étaient-elles vraies ? Étaient-ce des moqueries populaires ? Tant il y a que Cambacérès, un peu grotesque personnage avec ses faiblesses de vanité, était néanmoins serviable, bon protecteur pour tous ceux qui s'adressaient à lui ; esprit droit et capable, il pouvait conduire dans des temps calmes un gouvernement régulier, et ces puérilités ne touchaient qu'à l'écorce de l'homme. Il faut au peuple, dans chaque gouvernement, un personnage un peu ridicule comme pour se venger de ses douleurs, et l'archichancelier Cambacérès fut ce type de caricature princière. L'architrésorier Lebrun, arrivé à Paris de sa mission de Gênes, était un homme plus grave, et son salon se ressentait de sa personne ; autour de lui se groupaient les fonctionnaires et les administrateurs. M. Lebrun, alors un peu en disgrâce, ne s'occupait que des affaires administratives ; philosophe pratique, il recevait les dignités en souriant et s'exprimait souvent sur les fortunes de l'empire avec une liberté moqueuse qui témoignait de son esprit un peu plus avancé que celui des autres protégés de la fortune.

Un salon fort brillant fut alors celui du gouverneur de Paris ; le général Junot ; sa maison était somptueuse, il tenait tout des bontés de Napoléon, et Junot portait son culte jusqu'à l'idolâtrie [1]. Après

[1] Voici le décret qui nommait le général Junot gouverneur de Paris, et qui est extrait des minutes de la secrétairerie d'État.

« Au palais de Saint-Cloud, le 19 juillet 1806.

« Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

la campagne d'Austerlitz il n'avait point accompagné l'empereur en Prusse ; il fallait un général sûr à Paris, et nul ne pouvait le disputer au gouverneur pour le dévouement ; de lui dépendait la sûreté du pouvoir dans la capitale, et Junot, esprit un peu léger, tenait grand train de maison. Les honneurs étaient faits par une femme que nous avons vue triste, désenchantée, après une vie si pleine ; elle n'était point jolie, sa figure avait quelque chose de mâle, on dirait presque de commun, que relevaient des yeux vifs d'origine un peu italienne ; elle se disait de la maison de Comnène, comme Permon ; et Louis XVIII, avec son esprit fin et souvent railleur, avait confirmé cette prétention dans un homme qu'il aimait, l'abbé de Comnène.

Au total, madame Junot n'avait pas besoin de cette généalogie antique : femme d'esprit, avec du cœur, des entrailles plus encore que de l'esprit, elle s'était jetée dans les distractions d'une jeune femme qui dépense tout, sans passé et sans avenir, insouciante comme ces têtes qui avaient foi dans la fortune de l'empereur et jouaient tout sur un numéro de bataille. J'aime ces caractères de femme exaltés qui sont tout âme, et lorsque l'infortune vient abaisser leur front, supportent les malheurs du présent, en songeant qu'elles furent bonnes, généreuses, aimantes ; elles finissent en Dieu la vie qu'elles ont dépensée au milieu des passions vives, irréfléchies. Le salon du général Junot était plus militaire que civil ; cependant, comme chef du corps municipal, il y avait une compagnie bourgeoise. Il régnait dans ce salon une manière aisée, soldatesque, un ton mystificateur qui s'emparait des ridicules avec la légèreté insolente d'une armée qui était tout dans l'État, et le savait. On mettait sans cesse M. des Chalumeaux en scène, et en vérité les salons de bonne compagnie d'aujourd'hui repousseraient comme des inconvenances ce qui se passait à la table du général Junot, et ce que sa femme nous a conté comme espièglerie du temps. Puis on jouait comme des enfants ; il y avait dans cette société un caractère de jeunesse et d'insouciance qui ne va plus à notre époque épuisée et languissante ; c'était de l'esprit à coups de sabre ; l'armée était maîtresse du pays. Il n'y avait pas d'autre fortune que celle de l'épée ; la bourgeoisie était conquise et envahie par les camps.

» Le général de division Junot, grand officier de l'empire, colonel général des hussards, est nommé gouverneur de Paris.

» *Signé* : NAPOLÉON. »

Partout où était Napoléon l'intérêt se portait avec spontanéité; c'était le lieu de la scène, le grand théâtre des événements; on attendait un bulletin à Paris, comme la plus immense nouvelle. La correspondance de l'empereur jetait la joie ou la tristesse, la confiance ou la terreur; on s'inquiétait au moindre revers, on s'exaltait aux victoires. Partout des *Te Deum* et des fêtes. La police exploitait avec un tact infini les moindres circonstances: le soir, lorsque le spectacle était animé, au milieu d'une pièce à effet, Talma s'avançait sur la scène, l'œil étincelant de bonheur, et lisait avec sa magnifique voix un bulletin ou une dépêche télégraphique arrivée comme un beau dénoûment. C'étaient alors des trépignements, des salves enthousiastes, et le nom de l'empereur était salué par les applaudissements d'une assemblée pleine d'ivresse; il fallait des joies bruyantes à cette société, et Napoléon absent avait besoin de montrer sans cesse qu'il était au milieu de sa capitale par l'esprit, et sur le champ de guerre par la victoire.

Le salon de Fouché avait une autre tenue que celui de l'archichancelier ou du gouverneur de Paris, l'un tout officiel, l'autre tout militaire. Chez Fouché c'était de la causerie politique et d'informations; ce ministre recevait les hommes d'opinions les plus diverses; on trouvait chez lui une fusion complète : des chouans et des terroristes, des émigrés et des conventionnels. On annonçait un Larochefoucauld et un Tallien; et Fouché, en homme d'observation, aimait à faire coudoyer tout le monde par un esprit de grande raillerie politique; il n'avait pas de nobles habitudes; mais un ton facile, une manière insouciante de dire des choses qui donnaient à sa causerie un charme particulier; il pressait chaque homme de parti jusqu'à son dernier repli, pour savoir de lui tout ce qu'il pouvait en tirer; c'était sa manie de police; il savait qu'il y avait chez la plupart des chefs d'opinion une certaine conviction qui leur fait révéler avec naïveté toutes leurs pensées, quand on les met sur le chapitre de leurs principes et de leur dévouement. Tel était l'esprit de Fouché d'autant mieux en rapport avec les opinions différentes, qu'il n'avait pas de principes arrêtés; son salon était un pêle-mêle, image de sa froide et impartiale manière de juger les hommes et les choses; sa réception était le reflet de sa nature moqueuse et cynique.

Le corps diplomatique voyait peu de monde à Paris, si ce n'est le comte de Metternich qui venait d'arriver, jeune et brillant diplomate,

avec la mission d'observer cette société. Le comte de Metternich n'avait que trente ans ; d'une figure distinguée, avec ces manières d'aristocratie qui plaisaient aux femmes de cette cour ; il portait un bel uniforme autrichien de fantaisie blanc et or, avec la plaque des ordres de son souverain à la poitrine ; il se montrait avec de la poudre, qui rajeunit tant une jeune tête. Sa causerie était spirituelle; élevé auprès de son père, il avait déjà été ambassadeur à Berlin, puis désigné pour Saint-Pétersbourg, et il arrivait enfin à Paris. Il fallait connaître ce monde, et avec son tact infini, le comte de Metternich avait compris la politique mystérieuse qu'il fallait suivre avec cette cour, composée de femmes indiscrètes et causeuses, la plupart médiocrement élevées. Homme comme il faut, et de plus gracieux et à la mode, il paraissait sémillant avec de somptueux équipages; ses fêtes étaient magnifiques; il dépensait l'argent à pleines mains au jeu, en chevaux ; partout on ne parlait que du comte de Metternich. Ainsi au-dessus du vulgaire, se distinguant de la société soldatesque, il plut aux femmes, justes appréciatrices de tous ces mérites qu'elles regardent avec un instinct qui leur est propre. Le comte de Metternich laissa de profondes atteintes dans le cœur de plus d'une dame de l'empire ; elles en conservèrent un long souvenir. Il y avait dans le jeune ambassadeur des intrigues de cœur et des missions politiques; il ne les séparait pas, menant les affaires par le plaisir, et le plaisir au milieu des affaires ; plus d'une fois il connut, par des indiscrétions de l'amour, les secrets de la politique. Ce fut l'ambassadeur le mieux informé, parce qu'il aima beaucoup et haut ; il renouvela Fiesque, et sa mission avait quelque chose d'une vieille ambassade de Venise avec ses gondoles de soie rose et de riches dentelles ; il sut réunir les conditions de gravité et de dissipation souvent indispensables au diplomate actif. Pour être bien informé il faut beaucoup voir le monde, et beaucoup méditer sur le monde sans se séparer de lui [1].

Ainsi étaient les salons et l'opinion publique ; le gouvernement marchait par sa propre vigueur, ne trouvant d'obstacle que sur quelques points pour la levée des conscrits, et l'archichancelier employait toutes ses forces pour arriver au résultat d'un recrutement commandé par l'empereur. Les préfets, les évêques même, agissaient

[1] L'hiver de 1806 à 1807 fut très-dissipé en l'absence de l'empereur.

simultanément [1]; des lois implacables poursuivaient les pères, les parents des réfractaires; les communes étaient responsables, les conseils de recrutement se montraient inflexibles, et la gendarmerie tout entière était occupée à poursuivre les conscrits. Souvent, dans les longues routes, on rencontrait des files de jeunes hommes la chaîne au cou, les fers aux pieds, comme des troupeaux, que des brigades de gendarmerie conduisaient à leurs corps. Les travaux publics étaient remplis de condamnés au boulet; les montagnes comme les côtes escarpées, les landes désertes du Morbihan, étaient envahies par des réfractaires qui ne voulaient point se livrer aux boucheries de la gloire; on levait l'impôt d'une manière non moins pesante; villes et campagnes étaient entourées d'un réseau d'employés, douaniers, garnisaires, commis des droits réunis, qui se précipitaient comme une nuée d'oiseaux de proie sur le pauvre paysan. La conscription excessive privait la terre de bras vigoureux; l'impôt, des ressources de la grande et petite culture; voilà pourquoi un cri de paix se faisait partout entendre en France; mais c'était en vain, l'empereur le repoussait.

[1] La préoccupation administrative se résumait à presser la conscription. On faisait même intervenir les évêques comme instruments d'activité :

S. exc. le ministre des cultes vient d'adresser la lettre suivante à MM. les archevêques et évêques de l'empire.

« Monsieur l'évêque, les communications importantes faites au sénat, le 2 du courant, de la part de S. M. l'empereur et roi, attestent à son peuple, à l'Europe et à la postérité, les motifs généreux de sa conduite. Au milieu de ses triomphes, il n'aspire qu'au rétablissement de la paix générale. Il nous révèle les sacrifices qu'il s'imposait pour écarter la nouvelle guerre qui a éclaté cette année, et dans laquelle son génie s'est signalé par tant de prodiges nouveaux. Il annonce qu'il est prêt à traiter avec nos ennemis, mais sur des bases qui puissent faire renaître la confiance des nations, garantir leur indépendance, et les défendre contre les entreprises et les violations d'un gouvernement dont l'affreuse politique est le fléau de l'univers.

» Pour atteindre ce but, il appelle autour de ses aigles triomphantes l'heureuse jeunesse destinée à vaincre sous ses ordres. Il vous appartient, monsieur l'évêque, de présenter aux hommes confiés à votre sollicitude pastorale les raisons imposantes d'une mesure qui devance seulement de quelque mois la marche ordinaire de la conscription, et dont les résultats infaillibles seront le bonheur de la France et le repos du monde. Il vous appartient de manifester les dispositions paternelles et bienfaisantes de l'empereur, et d'appuyer de toute l'autorité de la religion les devoirs sacrés qui lient si étroitement les sujets à leur prince et à leur patrie. Il vous appartient enfin d'inspirer par vos instructions ces sentiments nobles et élevés qui sont la source de toutes les vertus militaires et civiles, et qui constituent le vrai courage, ce dévouement généreux des âmes fortes.

Le gouvernement cherchait à dissiper les préoccupations, et un des spectacles qui à cette époque tinrent l'attention éveillée, ce fut la convocation du grand sanhédrin à Paris ; idée qui appartient encore à Napoléon. Tout ce qui était oriental allait à son esprit ; il prétendait réveiller de son suaire cette nation que l'histoire semble avoir marquée d'un caractère indélébile. Il voulait amener successivement les israélites à une fusion complète avec le corps social ; tentative impuissante, car la loi de Moïse s'y oppose. Dans l'hiver de cette année le grand sanhédrin commença ses séances ; on vit là les rabbins de toutes les portions de l'empire : les juifs de Bordeaux, si éclairés par le contact de l'Espagne et du Portugal ; la race hollandaise, si riche : la race allemande, plus sordide et plus abaissée, proscrite par le peuple ; on vit tous les docteurs de la loi se grouper comme dans une grande synagogue. Trois maîtres des requêtes, MM. Portalis, Molé et Pasquier, furent chargés de suivre les séances du grand sanhédrin, et ils y apportèrent un zèle attentif : il s'agissait de faire décider les questions qui se rattachaient à l'état civil des juifs et à leur sociabilité, afin de les mettre en rapport avec les lois du pays et le code. Comment entendaient-ils la polygamie ? Quel sens donnaient-ils à l'usure et à l'obéissance au souverain [1] ? Ces réunions solennelles de

« Dites aux jeunes braves : Le Dieu de nos pères conduit nos bataillons ; il a béni les vastes et magnanimes projets de l'auguste monarque qui a relevé ses autels. Nos armées comptent autant de héros que de soldats. Les drapeaux sous lesquels vous allez vaincre sont les drapeaux de la paix. Vous ne partez que pour la conquérir. Les espérances publiques ne seront plus trompées par des trêves perfides. L'empereur veut que vous rapportiez dans vos cités et dans vos familles une paix solide et durable. C'est alors qu'il pourra réaliser tous les grands biens qu'il a résolu dans son cœur d'accomplir aux jours de son repos. Sachons tous, par notre zèle, par notre dévouement, par notre amour, nous montrer dignes des hautes destinées auxquelles la Providence nous a appelés, en nous donnant un souverain devant qui la terre se tait, et qui, dans les combats, est toujours précédé de l'ange de la victoire.

» Recevez, monsieur l'évêque, les assurances de ma considération distinguée.

» Paris, 5 décembre 1806.

« *Signé :* PORTALIS. »

[1] Voici quelle fut la déclaration du grand sanhédrin juif. « Après un intervalle de quinze siècles, soixante et onze docteurs de la loi et notables d'Israël s'étant constitués en grand sanhédrin, afin de trouver en eux le moyen et la force des ordonnances religieuses et conformes aux principes de leurs lois, et qui servent d'exemple à tous les israélites, ils déclarent que leur loi contient des dispositions religieuses et des dispositions politiques ; que les premières sont absolues ; mais que les dernières, destinées à régir le peuple d'Israël dans la Palestine, ne sauraient être applicables

rabbins aux vêtements noirs, à la face judaïque, tels que Léonard de Vinci, ou Raphaël, ou Rubens, ont su les reproduire dans les belles peintures de Rome ou de Florence, se tinrent dans un vaste local, en présence d'une multitude avide de les contempler. Ils délibéraient là comme les scribes et les pharisiens docteurs de la loi dans les synagogues; la curiosité publique fut vivement excitée à Paris, on ne parlait que du grand sanhédrin.

Napoléon se proposait un autre dessein : les juifs n'avaient-ils pas été ses plus utiles instruments pour répandre la corruption militaire et diplomatique en Allemagne? En ce moment il entrait en Pologne, et la Pologne comptait 3,000,000 d'israélites; il avait besoin que l'influence du sanhédrin se fît sentir à Posen et à Varsovie; il voulait avoir des auxiliaires sur la Vistule. Les juifs étaient les banquiers de toute l'Allemagne, les émissaires les plus secrets; en Pologne, maîtres de villages tout entiers, ils formaient le peuple; on pouvait les employer à toutes les négociations secrètes, à toutes les trahisons; Napoléon s'occupait moins de les moraliser que de les employer. Comme Vespasien, il s'inquiétait moins du sort de Jérusalem que des légions romaines au milieu des cités de la Judée !

depuis qu'il ne forme plus un corps de nation. La polygamie, permise par la loi de Moïse, n'étant qu'une simple faculté et hors d'usage en Occident, est interdite. L'acte civil du mariage doit précéder l'acte religieux. Nulle répudiation ou divorce ne peut avoir lieu que suivant les formes voulues par les lois civiles. Les mariages entre israélites et chrétiens sont valables. La loi de Moïse oblige de regarder comme frères les individus des nations qui reconnaissent un Dieu créateur. Tous les israélites doivent exercer, comme devoir essentiellement religieux et inhérent à leur croyance, la pratique habituelle et constante, envers tous les hommes reconnaissant un Dieu créateur, des actes de justice et de charité prescrits par les livres saints. Tout israélite, traité par les lois comme citoyen, doit obéir aux lois de la patrie, et se conformer, dans toutes les transactions, aux dispositions du code civil qui y est en usage. Appelé au service militaire, il est dispensé, pendant la durée de ce service, de toutes les observances religieuses qui ne peuvent se concilier avec lui. Les israélites doivent, de préférence, exercer les professions mécaniques et libérales, et acquérir des propriétés foncières, comme autant de moyens de s'attacher à leur patrie et d'y trouver la considération générale. La loi de Moïse n'autorisant pas l'usure, et n'admettant que l'intérêt légitime dans le prêt entre israélites et non israélites, quiconque transgresse cette loi viole un devoir religieux et pèche notoirement contre la volonté divine. »

CHAPITRE XI.

LES RUSSES, LA POLOGNE, NAPOLÉON A VARSOVIE.

Alexandre après Austerlitz. — Levées d'hommes. — Organisation de l'armée russe. — Son personnel. — Bennigsen, Bagration, Galitzin, Sacken, le vieux Kamenskoi. — La Pologne. — Sa situation. — Esprit de ses habitants. — Tristesse et découragement de l'armée française. — Aspect du climat. — Napoléon à Posen. — Encouragements donnés aux troupes. — Gratifications. — Idée pour relever l'armée. — Varsovie. — Séjour de l'empereur. — La cour. — Le travail. — M. Maret. — M. de Talleyrand. — L'Autriche. — Le baron de Vincent. — Désespoir de quelques-uns des corps. — Désordres. — Insubordination. — La faim. — Ney. — Bernadotte. — Marche des Russes. — Pultusk et Golymin.

Novembre et décembre 1806.

Les Russes n'avaient pas considéré la bataille d'Austerlitz comme un de ces combats décisifs qui imposent la paix aux nations énergiques. Alexandre avait refusé de voir l'empereur victorieux à son bivac; les rapports militaires des généraux du czar et de Kutusoff attribuaient la retraite de l'armée russe à l'abandon des troupes autrichiennes, à la faiblesse de François II. Le czar, en déclarant qu'il se trouvait dégagé de tout engagement envers le roi des Romains depuis la paix de Presbourg, annonçait à son peuple que la guerre était nationale. L'armée russe s'était considérablement renforcée depuis une année; les corps s'étaient recrutés dans toutes les provinces de l'empire. Alexandre avait ordonné une levée de 400,000 hommes, afin de commencer une vigoureuse campagne; et si M. d'Oubrill était envoyé à Paris, c'est qu'on voulait se donner le temps de développer les immenses ressources de l'empire [1]. La domi-

[1] A Saint-Pétersbourg, une publication officielle annonçait la rupture de toute négociation avec la France; la voici :

« Pétersbourg, 26 août 1806.

» Le conseiller d'État d'Oubrill, envoyé dans les premiers jours du mois (3 mai) à Paris, pour le soulagement des prisonniers russes, reçut en même temps des

nation des Français en Allemagne ne pouvait être tolérée par la Russie; à plusieurs reprises elle s'en était expliquée; toutes les mesures étaient prises à Saint-Pétersbourg et à Moscou pour réveiller les vieilles sympathies du peuple russe; le général Kutusoff avait publié son bulletin de la bataille d'Austerlitz, célébrant la belle contenance des troupes sous ses ordres. Ce bulletin lu dans toutes les églises, des ukases furent adressés à la noblesse, pour accélérer le recrutement d'une armée considérable. On maudit Napoléon dans les cathédrales russes en face des images de saint Serge. « Bonaparte, y disait-on, après s'être emparé de la couronne de France, après avoir, à force ouverte, par fourberie, par artifice, étendu son pouvoir sur des contrées qu'il dévaste, menace la Russie, que le ciel protége. C'est à nous d'empêcher que ce destructeur de la paix, de la foi et du bonheur des peuples, ne séduise les chrétiens orthodoxes. Il a foulé aux pieds tout principe et toute vérité; il a prêché en Égypte le Coran de Mahomet, proclamé son mépris pour les ministres de la sainte église de Jésus-Christ, convoqué en France des synagogues juives. Vous aimez vos semblables, fuyez le persécuteur des chrétiens; vous désirez être sauvés, opposez des obstacles insurmontables à l'exécution de ses desseins. Il ose s'élever contre Dieu et contre la Russie; prouvez que vous êtes les défenseurs du Très-Haut et de votre patrie. Chassez le monstre; punissez sa barbarie contre tant d'inno-

instructions pour le cas où une occasion se présenterait d'opérer des rapprochements entre la France et la Russie; il revint avec une diligence extraordinaire, portant un traité de paix qu'il avait conclu à cet effet, le 20 juillet, avec le général Clarke, plénipotentiaire du gouvernement français.

» Autant un tel événement eût été agréable pour l'empereur, si cette convention avait été conforme à la dignité de S. M., à ses engagements avec ses alliés, à la sûreté de ses sujets et au repos général de l'Europe, autant il a été désagréable pour elle de voir qu'elle ne répondit en aucune manière à ses vues utiles et bienveillantes.

» Il a plu à S. M. de soumettre cet acte de pacification à son conseil, convoqué expressément à cet effet. Ce traité ayant été comparé avec les instructions de M. d'Oubrill, il en résulte que celui-ci a non-seulement dévié des ordres qu'on lui avait donnés, mais qu'il a agi même contre la lettre et l'esprit de la mission dont il était chargé.

» Le conseil impérial, inspiré par un sentiment commun pour l'honneur de la patrie, et suivant les principes connus de S. M. I., a déclaré unanimement que cet acte ne pouvait pas obtenir la ratification suprême; S. M. a donc ordonné de faire connaître cette décision au gouvernement français, ainsi que la disposition où elle est de reprendre les négociations de paix sur d'autres bases. »

cents, dont la voix crie et s'élève vers le ciel. Dieu entendra la prière de ses fidèles; il vous couvrira de son pouvoir, il vous environnera de sa grâce, et vos exploits seront célébrés par l'Église et par la patrie; des couronnes immortelles ou un séjour d'éternelle félicité vous attendent [1]. »

Tous les cadres de l'armée russe furent remplis. L'empereur Alexandre publia un manifeste politique, non point dans le langage brillant et fier qu'employait Napoléon lorsqu'il commençait une

[1] Un ukase de l'empereur de Russie expliquait en termes modérés sa politique depuis l'origine de ses différends avec la France :

« Au commencement de cette année le gouvernement français annonçait des dispositions pacifiques : nous donnâmes ordre sur-le-champ d'entrer en négociation avec lui. Les premières ouvertures étaient d'établir une paix compatible avec la dignité et la sûreté de notre empire, l'intérêt de nos alliés, et qui rendît la tranquillité générale à l'Europe. A notre grand regret, les conditions de paix négociées avec la France ne convenaient ni à la dignité de notre empire, ni aux intérêts de nos alliés, et nous dûmes leur refuser notre sanction.

» Pour prouver cependant l'immutabilité de nos principes, toujours dirigés, au milieu de tant d'événements, vers le même but, nous avons aussi exposé les bases d'après lesquelles nous étions prêt à entrer de nouveau en négociation avec le gouvernement français. Ces bases sont si modérées, qu'elles ne peuvent être mises de côté sans que la sûreté générale en soit compromise; et elles sont d'ailleurs tellement liées à l'intérêt général de toutes les puissances, que leur adoption ne peut que produire une paix des plus durables. Le rétablissement de la paix ou la continuation de la guerre doit donc être la suite de ces mesures. Nous désirons la paix, mais nous la voulons durable et à l'avantage réciproque de tous, rejetant toutes conventions de paix plus ou moins avantageuses qui ne s'allieraient point avec l'honneur du nom russe, la sûreté de notre patrie, la sainteté de nos alliances et la tranquillité générale de l'Europe : c'est pour y parvenir que nous sommes forcé de réunir toutes les forces de notre empire.

« Nous sommes convaincu que la divine providence, qui protége et soutient la vérité, protégera avec toute la force de son bras la justice de notre cause. Nous sommes convaincu que nos fidèles sujets, animés dans tous les temps d'amour pour la patrie, toujours guidés par l'honneur et la bravoure, entourés de grands exemples de zèle patriotique, réuniront leurs forces aux nôtres, lorsque la sûreté de l'empire, la voix de la gloire et nos ordres réclameront leurs services pour le bien public. Avec une ferme confiance dans l'aide de Dieu et le zèle de nos fidèles sujets, nous avons jugé nécessaire de les prévenir, par la présente, de nos desseins, pour leur donner par là une nouvelle preuve que, dans aucune de nos entreprises, ni l'agrandissement de notre territoire, ni une gloire frivole ou des victoires passagères, ne sont l'objet de nos vues, mais que nous désirons et travaillons à l'affermissement de la sûreté générale, au maintien de nos traités d'alliance, et à soutenir la dignité de notre couronne.

» Donné à Saint-Pétersbourg, le 31 août 1806 (11 septembre), de notre règne le sixième. »

guerre ; la parole du czar avait quelque chose de grave, de religieux, bien en harmonie avec l'esprit d'une nation essentiellement dévouée à son foyer et à ses institutions; la guerre fut comme un devoir de conscience; chacun dut y porter le contingent de ses forces. Le but de la Russie était de seconder l'armée prussienne, comme elle s'était engagée dans la campagne de 1805 pour appuyer l'armée autrichienne ; et, par une fatale circonstance, les retards furent les mêmes : les Autrichiens de François II étaient déjà démoralisés lorsque les Russes vinrent en Moravie, et il n'y avait plus d'armée prussienne, lorsque les premiers corps de Bennigsen passèrent le Niémen pour prendre position en Pologne. Ces retards étaient la cause permanente des échecs de toutes les coalitions ; rien n'arrivait à temps : tandis que Napoléon courait avec d'immenses moyens, déployant l'activité française et son bouillant courage d'avant-garde, les Russes se remuaient pesamment avec une méthode et un ordre trop régulier pour répondre à toutes les improvisations glorieuses de Napoléon dans une campagne.

La guerre déclarée nationale, l'empire russe se trouva menacé par son centre en Pologne, et au midi dans les provinces de Moldavie et de Valachie. Dès le début de la campagne, Napoléon avait envoyé auprès de Sélim III le général Horace Sébastiani, militaire distingué, vif, spirituel comme un Corse, avec des instructions très-étendues pour exciter le divan à prendre les armes contre la Russie. Tout était réfléchi et médité dans la pensée de l'empereur, et lorsque, dans son message au sénat, il disait que la paix ne serait pas faite que les Russes n'eussent évacué la Moldavie et la Valachie, c'est qu'alors il voulait parler aux sentiments et à l'ambition de Sélim III, afin de le pousser, au moment de sa campagne contre la Pologne, à une guerre contre les Russes. Le sultan était porté vers Napoléon par des causes intimes : d'abord l'entraînement qui, dans les imaginations orientales, se jette vers tous les hommes de génie, de fatalité et de fabuleuses opérations militaires ; et puis les conquêtes de Napoléon ne l'auraient-elles fait considérer dans l'esprit de Sélim que comme un nouveau Charles XII, il eût encore trouvé là un mobile pour se prononcer contre le successeur de Catherine II !

Les Russes d'ailleurs cherchaient à soulever les populations grecques et les Monténégriens, race de la vieille Albanie, redoutables à la Porte. Le général Michelson occupait, par les ordres d'Alexandre,

une partie de la Moldavie et de la Valachie; dès lors Sélim n'eut pas de peine à écouter favorablement les propositions du général Sébastiani, qui déployait toutes les ruses de l'esprit italien, comme Napoléon, pour entraîner le sultan à une déclaration de guerre solennelle contre la Russie. Le général Sébastiani, fastueux et brillant, plaisait par ses formes orientales : le divan leva l'étendard de la guerre sacrée, et les Turcs coururent aux frontières comme pour seconder la campagne de Napoléon. Sélim se montra si favorable à la France, que l'ambassadeur anglais quitta immédiatement Constantinople [1].

La Russie, ainsi menacée par ses deux grandes portes orientale et occidentale, ne recula pas; le général Michelson prit le commande-

[1] Au sujet de l'ambassade anglaise la Porte fit publier la notification suivante : *La Sublime Porte a fait remettre aux ministres des puissances étrangères la note suivante sur le départ du ministre d'Angleterre :*

« Quoique les rapports sincères qui ont existé sans cesse entre la Sublime Porte et la cour d'Angleterre n'aient pu donner lieu à aucun refroidissement entre elles; quoique la Sublime Porte, justement offensée des étranges propositions que l'envoyé d'Angleterre a faites il y a quelques jours dans une conférence, se soit contentée d'y répondre qu'elle était actuellement en guerre avec la Russie et en paix avec l'Angleterre ; au moment où l'on se flattait encore qu'après de plus mûres réflexions, l'envoyé anglais se désisterait de prétentions aussi contraires à la dignité des nations et à l'honneur des puissances, cet envoyé les a renouvelées, au contraire, dans une note qu'il a déclaré vouloir remettre, en conséquence de la conférence, à laquelle il demandait une réponse écrite ; ensuite, sans annoncer son départ et sans qu'on en sût la cause, il s'est embarqué subitement avec ses gens et une partie des négociants de sa nation, sur une frégate anglaise qui était au port, et qui partit à minuit en coupant ses câbles. Ce n'est que dans un billet qu'il a laissé pour être remis après son départ à la Sublime Porte, qu'il a déclaré, comme principale cause de son mécontentement, le refus d'un passe-port pour un courrier qu'il voulait envoyer aux Dardanelles. Comme il n'a point reçu à cet égard de réponse négative, ce refus ne pouvait être le motif de son départ ; et tout le monde sait que ni lui ni les autres sujets anglais n'ont à se plaindre de la moindre chose qui aurait pu compromettre leur sûreté.

» Quoiqu'une telle conduite eût suffisamment autorisé la Sublime Porte à agir d'une manière conforme à la provocation de l'envoyé anglais, elle n'a cependant pas voulu se départir des principes d'équité dont elle est constamment animée, et, dans la ferme persuasion que la cour d'Angleterre est, de son côté, incapable de se conduire d'une manière contraire aux règles de la justice, elle a remis à la garde de M. Hübch, chargé d'affaires danois, et procureur dudit ministère britannique, tous les effets et meubles appartenant à ce dernier ; en outre, sa hautesse, en accordant sa bienfaisante protection aux familles et aux individus anglais qui sont restés dans ce pays, a donné des ordres précis pour qu'ils fussent en sûreté dans tout l'empire ottoman ; elle a aussi ordonné aux préposés de la régence de faire respecter les vaisseaux et propriétés des sujets anglais, et de les laisser dans l'état actuel jusqu'à nouvel ordre. La Sublime Porte a fait rédiger la présente note officielle, comme une

ment de l'armée qui se formait sur le Danube contre les Turcs, tandis que le corps auxiliaire marchant au secours des Prussiens était mis sous les ordres du vieux général Kamenskoi, à qui l'ancienneté donnait la direction de la campagne. Mais, dans la réalité, Kamenskoi n'était que le porteur des paroles d'Alexandre, l'homme d'une vieille confiance; l'armée russe comptait alors des généraux plus capables et plus actifs : il faut placer parmi eux Bennigsen, cette tête fière et forte, qui prit une part si active à la fatale nuit du palais de Michaëloff; l'armée russe avait confiance en Bennigsen, caractère d'activité et d'énergie jusqu'à la bravade; il y avait dans cet officier la promptitude d'un hussard, la force presque sauvage des vieux Moscovites, quoiqu'il fût Allemand d'origine et bien élevé; Bennigsen était partisan des coups d'audace capables de dérouter Napoléon, habitué aux manœuvres lentes des Prussiens et à la tactique méthodique de l'armée autrichienne.

A côté de Bennigsen, je citerai le prince Bagration, un des généraux les plus remarquables de l'armée russe, celui-là même qui avait mérité l'estime des hommes tels que Lannes, Ney, Soult, dans la campagne d'Austerlitz. Le prince Bagration était admirable à la tête des grenadiers, muraille d'airain devant laquelle s'étaient brisées les baïonnettes mêmes des soldats d'élite d'Oudinot; il commandait et payait tout à la fois de sa personne dans un jour de bataille. Buxhowden était aussi un général de premier ordre; on l'avait vu constamment manœuvrer avec habileté à la bataille d'Austerlitz, où il protégea la retraite en Moravie. Buxhowden avait ordre de se réunir au général prussien Lestocq du côté de Dantzig et de Thorn, pour empêcher le siége que déjà méditaient les Français. Puis on voyait parmi les généraux les Galitzin, si considérables en Russie; Sacken, officier de mérite dans de plus récentes campagnes, et qui devait voir un jour son état-major sur la place Vendôme. Ces troupes étaient bonnes, les officiers instruits; cette nuée de Cosaques qui s'éparpillaient autour des camps ennemis, donnait à l'armée russe des avantages considérables. Chaque jour des officiers étaient enlevés; les Cosaques, se précipitant dans les intervalles des corps, s'em-

nouvelle preuve de la modération et de la justice qui ont toujours dirigé sa conduite, et l'a fait remettre à tous les ministres des puissances amies, pour qu'ils la communiquent à leurs cours respectives.

» Fait le 25 du mois de Zylkade, l'an de l'hégire 1221 (4 février 1807). »

paraient des ordonnances et des dépêches, de manière à informer les généraux russes des moindres mouvements de l'armée française; plus d'une fois cette activité tumultueuse et sauvage des Cosaques dérouta la pensée militaire de Napoléon.

Deux plans de campagne avaient été présentés au czar Alexandre; l'un consistait à se retirer incessamment devant l'empereur Napoléon, afin de l'entraîner jusque dans les grandes solitudes de la Russie, où, privé de toute communication, il serait bientôt abîmé par les levées en masse de toute la vieille nationalité slave; plan de prudence qui fut réalisé depuis en 1812. S'il avait des avantages, il avait aussi de graves inconvénients, et surtout un caractère d'abandon et de désespoir qui ne convenait point encore aux Russes. Napoléon avait envahi la Prusse, le roi Frédéric-Guillaume n'avait plus que ses provinces du nord, Dantzig, Kœnigsberg qui servaient de point central à ses opérations; fallait-il le livrer à sa mauvaise fortune? fallait-il laisser l'empereur des Français maître de la Prusse, appuyé sur des places fortes et pouvant se porter à son gré sur la Pologne? Et la Pologne, dans cet abandon, ne pourrait-elle pas se séparer violemment de la Russie et proclamer son indépendance [1]? Le second

[1] Le czar, en partant pour l'armée, adressait un autre ukase aux moscovites.

« Nous, par la grâce de Dieu, Alexandre I[er], etc., faisons part à tous nos sujets :

» Par notre manifeste du 30 août (11 septembre) nous avons donné connaissance de la situation des choses entre nous et le gouvernement français.

» Dans une position aussi peu amicale, la Prusse formait seule encore un rempart entre nous et les Français qui s'étaient établis dans les différentes parties de l'Allemagne.

» Mais bientôt le feu de la guerre ayant éclaté de nouveau, et s'étant répandu dans les États prussiens, par suite de différentes affaires malheureuses, nos propres frontières se trouvent aujourd'hui menacées par l'ennemi.

» Si l'honneur nous a guidés en tirant l'épée pour la défense de nos alliés, à combien plus forte raison ne devons-nous pas lever le glaive pour la conservation de notre propre existence?

» Nous avons de bonne heure pris toutes les mesures nécessaires pour être en état d'aller au-devant des ennemis, même avant qu'ils aient pu s'approcher de nos frontières.

» Après avoir donné à notre armée l'ordre de passer les frontières, nous en avons confié le commandement à notre maréchal comte Kamenskoi.

» Nous sommes persuadé que tous nos fidèles sujets se joindront à nous dans les prières qu'ils adresseront à celui qui dirige les empires et les succès des guerres; espérons que le Seigneur prendra sous son égide notre propre cause, et que sa puissance ainsi que sa bénédiction accompagneront les colonnes russes armées contre l'ennemi commun de l'Europe.

» Nous sommes également convaincu que les départements frontières s'empres-

plan de campagne se rattachait à la jonction de l'armée russe avec les débris des Prussiens sur la Vistule; on viendrait au-devant des Français, pour les chercher en bataille rangée; n'aurait-on pas toujours le temps de recourir au système qui entraînerait l'armée de Napoléon dans les vastes plaines entre le Niémen et la Moscovie? Il fallait d'abord appuyer les débris des Prussiens, défendre le territoire menacé, si les Français arrivaient jusqu'aux frontières. C'est en conséquence de cette disposition que le corps de Buxhowden avait pris position dans la vieille Prusse, tandis que Bennigsen opérait sur la Vistule et Varsovie pour soutenir cette position, la clef de la Pologne.

Pendant ce temps Napoléon, toujours à Berlin, organisait de sa main vigoureuse l'administration prussienne; seul méditatif, il savait tous les périls qu'il avait à redouter dans une nouvelle guerre, et il faut attribuer à la présence redoutable des Russes sur la Vistule les nouvelles levées de conscrits qu'il avait demandées au sénat dans l'hiver de cette année. La Prusse était conquise; mais à la face de cette population allemande se trouvait la Pologne dont l'histoire retentissante était mêlée à toutes les grandes affaires diplomatiques du dernier siècle. Lorsque Napoléon quitta Paris pour la campagne de Prusse, il avait pressenti que ses armes, pour être victorieuses, auraient besoin de plus d'un auxiliaire; les puissances qui avaient pris part au partage de la Pologne étaient la Russie, la Prusse et l'Autriche, les adversaires de sa politique. C'était se donner une immense force que de réveiller la Pologne en protégeant l'énergie nationale de ce peuple si brave, si ardent, contre les oppresseurs de la patrie; une insurrection polonaise préparerait une diversion heureuse au moment où une campagne allait s'ouvrir; la Pologne avait quelque chose de chevaleresque; sa loyauté militaire devait plaire à l'armée française : on avait si souvent présenté ces deux nations comme le type de la fraternité dans la vieille politique des États!

seront, dans les circonstances actuelles, à nous donner de nouvelles preuves de leur attachement, et que, sans se laisser ébranler ni par la crainte ni par les illusions frivoles, ils poursuivront tranquillement leur carrière sous un gouvernement paternel et doux, et sous la protection des lois.

» Enfin, nous ne doutons pas que tous les fils de la patrie, se confiant dans la puissance divine, sur la valeur de nos troupes et sur l'expérience constatée de leur général, se prêteront volontiers aux sacrifices que pourront exiger la sûreté de l'empire et l'amour de la patrie.

» ALEXANDRE. »

La Pologne se composait de deux classes véritablement patriotes: les nobles et le clergé (le catholicisme et le blason). En dehors de cela, il n'y avait plus que du bas peuple et des juifs, des paysans serfs ou une bourgeoisie abâtardie et soumise aux riches; la véritable nation, c'était la noblesse; et voilà pourquoi la Pologne, si brillante, se divisa, se morcela comme dans le moyen âge dont elle avait gardé l'empreinte. Napoléon avait-il le dessein de relever la Pologne de ses ruines? Rien ne porte à le croire; le caractère polonais était antipathique à celui de l'empereur; il n'aimait pas les peuples à révoltes et les nations turbulentes. Tout ce système de royautés électives, d'assemblées presque républicaines sur un champ de manœuvres, tout cela n'allait pas à ses idées, à ses habitudes, à son dogme d'obéissance passive. Peut-être Murat, Bernadotte, ou quelques-uns des compagnons de fortune de Napoléon avaient-ils la pensée de relever l'indépendance du royaume de Pologne pour le placer ensuite sous leur sceptre; jamais Napoléon n'eût embarrassé ses négociations et ses desseins avec la Prusse, l'Autriche ou la Russie, par l'idée généreuse de reconstruire les Polonais comme peuple indépendant. L'empereur avait peu de ces idées enthousiastes et romanesques qui font battre le cœur pour l'idéalisme politique; lui, n'aimait dans ses projets que des résultats d'utilité éminemment pratique et réalisables. Que les Polonais fussent corps de nation, cela ne lui importait guère; il ne faisait pas de chevalerie en faveur des peuples; s'il aimait la force, c'était pour son pouvoir; les croisades pour les idées n'entraient pas dans son dessein; il pouvait se servir des Polonais dans ses projets de conquête, et de leur glorieuse noblesse pour l'accompagner à la guerre, la faire lever tout entière à cheval, mais il ne prenait aucun engagement envers ce peuple brave et justement fier de lui-même; pour lui les Polonais ne furent jamais que des auxiliaires formant des régiments d'élite, dont la bravoure servait la gloire de l'empereur, et rien au delà; il employait leur sang, la patrie viendrait ensuite si Dieu le permettait.

La campagne de Prusse n'était pas encore commencée que Napoléon, invoquant les souvenirs de la Pologne, préparait une insurrection qui pouvait lui être si utile dans cette campagne. La police à ses ordres inventa une proclamation de Kosciusko aux braves enfants de la Pologne [1], Kosciusko avait joué un si grand rôle dans l'insurrection

[1] Napoléon faisait publier de Paris, sous la date du 1er novembre, une prétendue

de 1793, son nom était retentissant en Pologne, et pouvait réveiller l'enthousiasme de ces populations. Dans la vérité, Kosciusko n'avait fait aucune démarche, il vivait paisible, recevant une pension de la Russie à laquelle il avait juré fidélité, et il y tenait scrupuleusement [1]. Tous les moyens étaient bons à l'empereur pour arriver à son dessein d'insurrection et créer une sorte de Vendée polonaise, laquelle pourrait se placer sur les derrières de l'armée russe et de l'armée prussienne opérant sur l'Elbe. Après Iéna, et quand l'empereur se trouvait encore à Berlin pour méditer sur sa campagne, il fit venir de l'Italie et de tous les points où ils servaient militairement, les officiers polonais, afin qu'ils pussent l'aider dans l'œuvre d'une insurrection de la patrie; elle lui était nécessaire alors, et il fixa pour lieu de rendez-vous aux Polonais, Posen, la première station désignée pour sa campagne contre les Russes.

Le principal instrument qu'employa Napoléon fut le général Dombrowski, qui avait servi dans les guerres de la révolution et qui vint le rejoindre à Berlin; il lui adjoignit Joseph Wibinsky, un des représentants inconnus des villes libres à la diète de 1791; Napoléon, sans leur dire aucun de ses desseins réels sur la Pologne, leur demanda de s'adresser à leurs compatriotes pour être secondé dans la campagne qui allait s'ouvrir sur le territoire. Dombrowski consentit à tout et fit une proclamation déclamatoire aux Polonais pour grandir et glorifier l'empereur [2]. Napoléon ne prenait aucun engagement formel, le

lettre de Kosciusko à ses compatriotes : Kosciusko la désavoua hautement; il voulait une république polonaise sans la soumettre à Napoléon; c'était l'ami de M. de Lafayette. Voici au reste la proclamation inventée par la police :

« Kosciusko se rend parmi vous... Ici ce ne sont point des conquérants avides... Polonais ! la grande nation est devant vous; Napoléon vous attend et Kosciusko vous appelle... Je m'attache à vous pour ne m'en séparer jamais. Digne du grand homme dont le bras est étendu vers nous... je contribuerai à vous relever... Les temps de la Pologne sont revenus... Nous sommes sous l'égide du monarque qui dompte les difficultés par des miracles. »

[1] « Le noble Kosciusko, fidèle au serment qu'il avait prêté à feu l'empereur Paul, s'était refusé, dès le début de la guerre, aux sollicitations de l'empereur des Français, et avait méprisé les offres brillantes comme les menaces de ses agents. »

(Note de M. de Hardenberg.)

[2] Voici le texte de cette proclamation fastueuse :

Jean-Henri Dombrowski, général de division, décoré du Grand-Aigle de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre royal de la couronne de fer; Joseph Wibinsky, représentant des villes libres à la diète de 1791;

« Polonais, Napoléon le Grand, l'invincible, entre en Pologne avec une armée de

général disait : « Que l'empereur s'avançait avec 300,000 hommes; les Polonais devaient bien mériter de sa magnanimité pour attirer sur eux sa protection auguste. A Posen, on jugerait si les Polonais étaient une nation digne de l'être. » Dombrowski les invitait donc à accourir vers Napoléon comme les enfants vers leur père, et on verrait alors la Pologne renaître à son ancienne splendeur; des miracles se feraient sous l'égide du grand Napoléon.

A Posen, l'empereur réunit en effet beaucoup de Polonais autour de lui; les caressant par l'amour-propre, il leur fit espérer la patrie, et les engagea à combattre vigoureusement. Le but principal était la guerre; après on verrait bien de les constituer en nation, s'ils le méritaient; l'empereur, alors très-préoccupé de l'état moral de son armée, pouvait être inquiet de son avenir; il avait vaincu les Prussiens avec une grande activité; la victoire avait couronné ses aigles, l'armée se fortifiait chaque jour, tous ces faits étaient incontestables; on venait de signer à Posen un traité définitif avec la Saxe; le roi entrait dans la confédération du Rhin, et promettait son contingent de valeureux soldats [1]; mais un sentiment d'inquiétude et de fatigue se manifestait

300,000 hommes. Sans vouloir approfondir les mystères de ses vues, tâchons de mériter sa magnanimité.

» Je verrai, nous a-t-il dit, je verrai si vous méritez d'être une nation. Je m'en vais à Posen; c'est là que mes premières idées se formeront sur votre compte.

» Polonais! il dépend donc de vous d'exister et d'avoir une patrie; votre vengeur, votre créateur est là.

» Accourez de tous côtés au-devant de lui, comme accourent les enfants éplorés à l'apparition de leur père. Apportez-lui vos cœurs, vos bras. Agissez, et prouvez-lui que vous êtes prêts à verser votre sang pour recouvrer votre patrie. Il sait que vous êtes désarmés, il vous fournira des armes.

» Et vous, Polonais, forcés par nos oppresseurs de combattre pour eux et contre votre propre intérêt, venez! Ralliez-vous sous les drapeaux de notre patrie.

» Bientôt Kosciusko, appelé par Napoléon le Grand, vous parlera par ses ordres. En attendant recevez ce gage de sa haute protection. Souvenez-vous que la proclamation par laquelle on vous appela pour former des légions en Italie ne vous a pas trahis; ce sont ces légions qui, méritant les suffrages de l'invincible héros de l'Europe, lui ont donné le premier indice de l'esprit et du caractère polonais.

» Fait au quartier impérial de Berlin, ce 3 novembre 1806.

» DOMBROWSKI, WIBINSKY. »

[1] *Traité de paix signé à Posen le 11 décembre 1806, entre la France et la Saxe.*

Art. 1. A compter de la signature du présent traité, il y aura paix et amitié parfaite entre S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, et la confédération du Rhin, d'une part; et S. A. S. l'électeur de Saxe.

Art. 2. S. A. S. E. accède au traité de confédération et d'alliance conclu à Paris, le

dans les rangs; on marchait en plein mois de décembre sous un ciel sans soleil; la gelée n'était pas venue, les chemins étaient affreux, couverts de boue, la pluie presque toujours battante; on quittait le beau pays d'Allemagne pour se concentrer dans les marais de la Pologne; l'artillerie s'embourbait, la pluie tombait par torrents au milieu de ces longues colonnes défilant mornes et silencieuses sur les routes défoncées; l'eau fouettait depuis un mois le visage basané des grenadiers : le manque de vivres, cette langue qu'on ne comprenait

12 juillet de la présente année, et par son accession elle entre dans toutes les obligations de l'alliance de la même manière que si elle eût été partie principale contractante audit traité.

Art. 3. S. A. S. E. prendra le titre de roi, et siégera dans le collége et au rang des rois, suivant l'ordre de son introduction.

Art. 4. Il ne pourra, sans le consentement préalable de la confédération du Rhin, dans aucun cas et pour quelque cause que ce soit, donner passage par le royaume de Saxe à aucune troupe, à aucun corps ou détachement de troupes d'aucune puissance étrangère à ladite confédération.

Art. 5. Les lois et actes qui déterminent le droit réciproque des divers cultes établis en Allemagne, ayant été abolis par l'effet de la dissolution de l'ancien corps germanique, et n'étant pas d'ailleurs compatibles avec les principes sur lesquels la confédération a été formée, l'exercice du culte catholique sera, dans la totalité du royaume de Saxe, pleinement assimilé à l'exercice du culte luthérien, et les sujets des deux religions, jouiront, sans restriction, des mêmes droits civils et politiques, S. M. l'empereur et roi faisant une condition particulière de cet objet.

Art. 6. S. M. l'empereur dés Français, roi d'Italie, s'engage à faire céder à S. M. le roi de Saxe, par le futur traité de paix avec la Prusse, le Kotbusser-Creiss, ou cercle de Kotbus.

Art. 7. S. M. le roi de Saxe cède au prince qui sera désigné par S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, et dans la partie de la Thuringe située entre les principautés d'Eichsfeld et d'Erfurth, un territoire égal en rapport et en population à celui du cercle de Kotbus; lequel territoire servant à lier lesdites principautés, sera possédé par ledit prince en toute propriété et souveraineté. Les limites de ce territoire seront fixées par des commissaires respectivement nommés à cet effet, immédiatement après l'échange des ratifications.

Art. 8. Le contingent du royaume de Saxe, pour le cas de guerre, sera de 20,000 hommes, de toutes armes, présents sous les armes.

Art. 9. Pour la présente campagne, et vu les événements qui ont eu lieu, le contingent du royaume de Saxe sera de 1,500 hommes de cavalerie, 4,200 hommes d'infanterie, 300 hommes d'artillerie et douze pièces de canon.

Art. 10. Toute contribution cessera du moment de la signature du présent traité.

Art. 11. Le présent traité sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Dresde, dans le délai de huit jours.

Fait à Posen, le 11 du mois de décembre de l'année 1806.

Signé : le comte Charles de Brosse,
Michel Duroc.

pas, ces villages à l'aspect triste, tout cela serrait les cœurs. Le soldat même de la vieille garde murmurait, et c'est de cette campagne de Pologne qu'est venu le mot traditionnel de *grognard* donné aux vieux prétoriens qui servaient Napoléon depuis dix ans, et mouraient pour lui avec fierté. Ceux-là avaient le privilége de dire leurs plaintes en termes énergiques, et Napoléon se gardait bien de punir ces vieilles moustaches au milieu des privations de la campagne. Souvent on le voyait à la tête des colonnes en marche, la pluie dégouttant sur son chapeau déformé, mangeant du pain noir comme eux, couchant au bivac comme eux; ses soldats lui disaient des mots d'une dure franchise : Quel pays! quel ciel! quelle terre! où allait-on?

La tristesse assombrissait le visage de ces vieux soldats; arrivé à Posen, Napoléon dut relever le moral de l'armée, et à cette œuvre il s'y entendait grandement. Il fit annoncer, dans une de ses proclamations à la manière antique : « Que bientôt on trouverait les Russes pour les combattre et les vaincre. » Quand l'empereur voyait le soldat bien démoralisé, il lui promettait la victoire, et ce moyen, toujours efficace, ramenait une ardeur puissante et vigoureuse dans l'âme de ces glorieux enfants qui couraient à la conquête sous les yeux de leur empereur [1]. Des gratifications extraordinaires furent

[1] *Proclamation.*

« Au quartier général impérial, à Posen, le 2 décembre 1806.

» Soldats, il y a aujourd'hui un an, à cette heure même, que vous étiez sur le champ mémorable d'Austerlitz. Les bataillons russes épouvantés fuyaient en déroute, ou, enveloppés, rendaient les armes à leurs vainqueurs. Le lendemain, ils firent entendre des paroles de paix; mais elles étaient trompeuses. A peine échappés par l'effet d'une générosité peut-être condamnable, aux désastres de la troisième coalition, ils en ont ourdi une quatrième. Mais l'allié sur la tactique duquel ils fondaient leur principale espérance n'est déjà plus. Ses places fortes, ses capitales, ses magasins, ses arsenaux, deux cent quatre-vingts drapeaux, sept cents pièces de bataille, cinq grandes places de guerre sont en notre pouvoir. L'Oder, la Wartha, les déserts de la Pologne, les mauvais temps de la saison n'ont pu vous arrêter un moment. Vous avez tout bravé, tout surmonté; tout a fui à votre approche.

» C'est en vain que les Russes ont voulu défendre la capitale de cette ancienne et illustre Pologne; l'aigle française plane sur la Vistule. Le brave et infortuné Polonais, en vous voyant, croit revoir les légions de Sobieski de retour de leur mémorable expédition.

» Soldats, nous ne déposerons point les armes que la paix générale n'ait affermi et assuré la puissance de nos alliés, n'ait restitué à notre commerce sa liberté et ses colonies. Nous avons conquis sur l'Elbe et l'Oder, Pondichéry, nos établissements des Indes, le cap de Bonne-Espérance et les colonies espagnoles. Qui donnerait le droit de faire espérer aux Russes de balancer les destins? Qui leur donnerait le droit

distribuées comme encouragement ; les maréchaux reçurent jusqu'à 10,000 fr. par mois, et jusqu'aux sous-lieutenants tous obtinrent double paye. Enfin, par un décret impérial, le souvenir de la grande armée dut être perpétué jusqu'à la postérité la plus reculée.

Voici quel fut le gigantesque projet de Napoléon, rêvé dans une de ses nuits de la tente. Sur une des grandes places de Paris, on élèverait un temple à la Gloire ; après Austerlitz, une colonne triomphale avait été décrétée à la manière des Romains ; après la campagne de Prusse, ce fut un temple dédié au souvenir de tant de braves qui se dévouaient à la patrie et à la fortune de leur souverain. Ce temple aurait son portique, ses colonnades de marbre, comme le Parthénon d'Athènes; dans son enceinte, seraient représentés tous les beaux faits d'armes de fiers et braves soldats. Des statues, œuvres des grands maîtres, en marbre blanc, devaient être consacrées à chaque maréchal chef de corps ; les généraux seraient représentés sur des bas-reliefs de grandeur naturelle à la tête de leurs divisions, les colonels à la face de leurs régiments, et les noms des officiers et des soldats devraient être inscrits en lettres d'or sur des tables de marbre noir et blanc. Cette idée si grandiose serait-elle exécutée? Le temps, ce maître implacable, permettrait-il de réaliser une pensée d'art si mâle, si romaine? Comme toutes les œuvres trop grandes, peu se finissaient ; conçus sur un trop vaste plan, l'empereur n'avait ni le loisir ni les forces nécessaires pour exécuter ces immenses projets, décrétés comme la foudre pour relever l'enthousiasme du bivac le lendemain d'une bataille [1].

de renverser de si justes desseins? Eux et nous ne sommes-nous pas les soldats d'Austerlitz?

» *Signé* : NAPOLÉON. »

[1] *Ordre du jour.*

« De notre camp impérial de Posen, le 2 décembre 1806.

» Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, avons décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. 1er. Il sera établi sur l'emplacement de la Madelaine de notre bonne ville de Paris, aux frais du trésor de notre couronne, un monument dédié à la grande armée, portant sur le frontispice : *L'Empereur Napoléon aux soldats de la grande armée.*

» Art. 2. Dans l'intérieur du monument seront inscrits, sur des tables de marbre, les noms de tous les hommes par corps d'armée et par régiment qui ont assisté aux batailles d'Ulm, d'Austerlitz et d'Iéna; et sur des tables d'or massif, les noms de tous ceux qui sont morts sur les champs de bataille. Sur des tables d'argent sera

Depuis l'apparition des Russes les opérations militaires prirent un caractère plus opiniâtre; on avançait avec précaution, les flancs de l'armée étaient entourés de nuées de Cosaques qui s'emparaient des officiers et des dépêches. L'empereur faisait insulter dans ses bulletins ce qu'il appelait une méprisable cavalerie; cela pouvait être vrai, et pourtant, cavaliers hardis, tumultueux, les Cosaques faisaient beaucoup de mal à l'armée; ils chargeaient en poussant des *hourras!* On n'était point encore habitué à ces coups de lance, dirigés d'une main de fer; les Cosaques s'emparaient des convois, de l'artillerie,

gravée la récapitulation, par département, des soldats que chaque département a fournis à la grande armée.

» Art. 3. Autour de la salle seront sculptés des bas-reliefs où seront représentés les colonels de chacun des régiments de la grande armée, avec leurs noms. Ces bas-reliefs seront faits de manière que les colonels soient groupés autour de leurs généraux de division et de brigade par corps d'armée. Les statues en marbre des maréchaux qui ont commandé des corps, ou qui ont fait partie de la grande armée, seront placés dans l'intérieur de la salle.

» Art. 4. Les armures, statues, monuments de toute espèce enlevés par la grande armée dans les deux campagnes; les drapeaux, étendards et timbales conquis par la grande armée, avec les noms des régiments ennemis auxquels ils appartenaient, seront déposés dans l'intérieur du monument.

» Art. 5. Tous les ans, aux anniversaires des batailles d'Austerlitz et d'Iéna, le monument sera illuminé et il sera donné un concert, précédé d'un discours sur les vertus nécessaires au soldat, et d'un éloge de ceux qui périrent sur le champ de bataille dans ces journées mémorables. Un mois avant, un concours sera ouvert pour recevoir la meilleure pièce de musique analogue aux circonstances. Une médaille d'or de cent cinquante doubles napoléons sera donnée aux auteurs de chacune de ces pièces qui auront remporté le prix. Dans les discours et odes il est expressément défendu de faire aucune mention de l'empereur.

» Art. 6. Notre ministre de l'intérieur ouvrira sans délai un concours d'architecture pour choisir le meilleur projet pour l'exécution de ce monument. Une des conditions du prospectus sera de conserver la partie du bâtiment de la Madelaine, qui existe aujourd'hui, et que la dépense ne dépasse pas 3,000,000. Une commission de la classe des beaux-arts de notre Institut sera chargée de faire un rapport à notre ministre de l'intérieur, avant le mois de mars 1807, sur les projets soumis au concours. Les travaux commenceront le 1er mai et devront être achevés avant l'an 1809. Notre ministre de l'intérieur sera chargé de tous les détails relatifs à la construction du monument, et le directeur général de nos musées, de tous les détails des bas-reliefs, statues et tableaux.

» Art. 7. Il sera acheté 100,000 francs de rente en inscription sur le grand-livre, pour servir à la dotation du monument, et à son entretien annuel.

» Art. 8. Une fois le monument construit, le grand conseil de la Légion d'honneur sera spécialement chargé de sa garde, de sa conservation et de tout ce qui est relatif au concours annuel.

» *Signé* : NAPOLÉON. »

des munitions ; l'aide de camp Philippe de Ségur, lui-même, fut enlevé par un pluck de cette cavalerie active et légère ; les expressions méprisantes de l'empereur indiquent souvent toute la colère qu'il éprouva à l'aspect de ces Tartares, à la figure étrange, qui se déployaient en campagne ; les Cosaques étaient dangereux surtout, parce qu'ils n'avaient pas les mêmes besoins que les soldats réguliers ; ils couchaient dans la boue, sur la terre gelée, aux pieds de leur cheval, avec le même charme qu'un soldat dans un lit de garnison ; pour eux la nourriture la plus simple est suffisante, un peu de maïs broyé et détrempé dans l'eau, voilà leur vie ; c'était l'Arabe du Nord.

L'empereur pressa le mouvement en avant, et après quelques échanges de balles et de boulets, il porta son quartier général à Varsovie. Le cri de l'armée était alors le repos ; le découragement était venu ; les vivres manquaient, les vents violents brisaient les tentes et rendaient le terrain impraticable ; une boue noire couvrait toutes les routes, l'artillerie mettait une journée pour faire une lieue, les caissons et les pièces restaient embourbés, la faim brisait les entrailles du soldat ; triste spectacle que ces plaines de Pologne, ces bords de la Vistule s'étendant comme une nappe de sable noir, fatal linceul jeté partout sur la terre ; à quelques lieues on ne voyait que boue ; l'armée comptait presque un cinquième de malades ; Murat était au lit avec la fièvre ; l'officier était pâle, les yeux caves, le regard sinistre ; les quartiers d'hiver étaient donc indispensables, et Napoléon résolut de fixer sa cour à Varsovie, pour reprendre au printemps le mouvement d'une belle campagne.

Cette cour plénière fit dès lors contraste avec la misère de l'armée et la privation des camps : l'empereur portait tout avec lui, jusqu'à sa vaisselle plate ; installé dans le palais des vieux rois de Pologne à Varsovie, il se montra, comme à Saint-Cloud, avec son faste et sa grandeur impériale [1]. La nation polonaise, enthousiaste des Français,

[1] L'empereur Napoléon se fit complimenter à Varsovie par la noblesse polonaise en termes enthousiastes.

Discours prononcé, en latin, par S. Exc. le comte Radzimiesky, palatin de Gnesne, chevalier des ordres de Pologne, présenté à S. M. avec les senateurs de la grande Pologne.

« Très-auguste, sérénissime et invincible empereur !

» Sire, l'univers entier connaît vos exploits et vos triomphes.

» L'Occident a vu le premier développement de votre génie.

» Le Midi fut la récompense de vos travaux.

espérait sa nationalité dans un remaniement général de l'Europe. Les hautes classes de Varsovie accueillaient partout les officiers généraux : il règne dans ces salons un ton parfait, une science qui s'étend jusqu'aux femmes ; l'éducation est infiniment soignée, les manières choisies ; la présence de brillants officiers anima tous ces salons un peu déserts depuis le triste partage ; Napoléon recevait chaque soir ; deux fois par semaine il donnait des concerts avec la même magnificence qu'à Paris ; on parla beaucoup alors (car il y avait des courtisans pour toutes choses) d'une passion née dans le cœur de l'homme qui n'avait d'autre amour que la gloire ; celle-ci fut assez publique pour provoquer tous les petits parlages du palais et les révélations de valets de chambre ; l'empereur eut une favorite, comme Louis XV, il vécut avec elle ; le valet de chambre Constant les servait tous deux à leur lever dans sa propre chambre à coucher, et ce scandale d'affaiblissement et de torpeur morale, Napoléon le donna pendant tout son séjour à Varsovie [1]. Il correspondait soigneusement avec José-

» L'Orient, par vous, est devenu un objet d'admiration.

» Le Nord sera le terme de vos glorieuses victoires.

» La nation polonaise, qui est comprise dans ses limites, vous salue, par mon organe, vous honore et vous révère comme son libérateur.

» Avec bien plus de raison que les anciens Romains le disaient de leurs empereurs, nous et notre postérité nous serons fondés à dire :

» Le grand empereur Napoléon Ier a paru sur la surface de la terre, a vu, et a vaincu l'univers.

» La nation polonaise présente devant V. M., gémissante encore sous le joug des nations germaniques, prie humblement et implore, par la voix d'un de ses sénateurs, le très-auguste, le sérénissime empereur Napoléon, notre très-gracieux seigneur, qu'il daigne faire renaître la Pologne de ses cendres. »

[1] Le témoignage du valet de chambre Constant indique la situation affaiblie de l'empereur et la complaisance de plus d'un courtisan.

« A Varsovie, où S. M. passa tout le mois de janvier 1807, elle habitait le grand palais. La noblesse polonaise, empressée à lui faire la cour, lui donnait des fêtes magnifiques, des bals très-brillants, auxquels assistait tout ce que Varsovie renfermait à cette époque de riche et de distingué. Dans une de ces réunions, l'empereur remarqua une jeune Polonaise, madame V......., âgée de 22 ans, et nouvellement mariée à un vieux noble, d'humeur sévère, de mœurs extrêmement rigides, plus amoureux de ses titres que de sa femme, qu'il aimait pourtant beaucoup, mais dont, en revanche, il était plus respecté qu'aimé. L'empereur vit cette dame avec plaisir, et se sentit entraîné vers elle au premier coup d'œil. Elle était blonde, elle avait les yeux bleus et la peau d'une blancheur éblouissante ; elle n'était pas grande, mais parfaitement bien faite et d'une tournure charmante. L'empereur s'étant approché d'elle, entama aussitôt une conversation qu'elle soutint avec beaucoup de grâce et d'esprit, laissant voir qu'elle avait reçu une brillante éducation. Une teinte légère de

phine, il régnait dans ses lettres une certaine confiance et un abandon ; il voulait peut-être se faire pardonner ; tout fut public et les complaisants ne manquèrent pas. Il résulta de cette situation une mollesse dans les idées de l'empereur ; à Varsovie il n'est plus le même ; le repos lui devient nécessaire ; il manifeste un découragement dont les Russes surent profiter un peu plus tard à Prussisch-Eylau, surprise sanglante après le séjour de Varsovie, la Capoue du nouvel Annibal.

D'après les ordres de l'empereur, le travail gouvernemental de Paris était régulièrement envoyé au quartier général de Varsovie, un auditeur l'apportait dans une voiture de poste ; chaque portefeuille ministériel était déposé dans le cabinet ; le voyage de l'auditeur se faisait à trois ou quatre lieues l'heure ; que le messager fût souffrant et malade, peu importait, il n'était qu'un courrier, un cheval de poste même ; les portefeuilles étaient ouverts par M. Maret, préparés en quelques heures et signés par l'empereur qui voulait

mélancolie répandue sur toute sa personne la rendait plus séduisante encore. S. M. crut voir en elle une femme sacrifiée, malheureuse en ménage, et l'intérêt que cette idée lui inspira le rendit plus amoureux, plus passionné que jamais il ne l'avait été pour aucune femme. Elle dut s'en apercevoir.

» Le lendemain du bal, l'empereur me parut dans une agitation inaccoutumée. Il se levait, marchait, s'asseyait et se relevait de nouveau ; je croyais ne pouvoir jamais venir à bout de sa toilette ce jour-là. Aussitôt après son déjeuner il donna mission à un grand personnage que je ne nommerai pas, d'aller de sa part rendre une visite à madame V......., et de lui présenter ses hommages et ses vœux. Elle refusa fièrement des propositions trop brusques peut-être, ou que peut-être aussi la coquetterie naturelle à toutes les femmes lui commandait de repousser. Le héros lui avait plu ; l'idée d'un amant tout resplendissant de puissance et de gloire fermentait sans doute avec violence dans sa tête, mais jamais elle n'avait eu l'idée de se livrer ainsi sans combat. Le grand personnage revint tout confus et bien étonné de ne pas avoir réussi dans sa négociation. Le jour d'après, au lever de l'empereur, je le trouvai encore préoccupé. Il ne me dit pas un mot, quoiqu'il eût l'habitude de me parler. Il avait écrit plusieurs fois la veille à madame V......., qui ne lui avait pas répondu. Son amour-propre était vivement piqué d'une résistance à laquelle on ne l'avait pas habitué. Enfin il écrivit tant de lettres, et si tendres, si touchantes, que madame V....... céda. Elle consentit à venir voir l'empereur le soir entre dix et onze heures. Le grand personnage dont j'ai parlé reçut l'ordre d'aller la prendre en voiture dans un endroit désigné. L'empereur, en l'attendant, se promenait à grands pas, et témoignait autant d'émotion que d'impatience ; à chaque instant il me demandait l'heure. Madame V...... arriva enfin, mais dans quel état ! pâle, muette et les yeux baignés de larmes. Aussitôt qu'elle parut, je l'introduisis dans la chambre de l'empereur ; elle pouvait à peine se soutenir et s'appuyait en tremblant sur mon bras. Quand je l'eus fait entrer, je me retirai avec le personnage qui l'avait amenée. Pendant son tête-à-tête avec l'em-

gouverner à deux cent cinquante lieues des frontières. C'est ce qui créait l'omnipotence de M. Maret ; il avait des notes personnelles, des amitiés, des répugnances peu réfléchies et vulgairement appliquées ; rarement le travail des ministres à Paris sur les choix personnels ou administratifs était approuvé par l'empereur. M. Maret n'avait pas une capacité assez éminente pour ce rôle ; l'empereur était aise de faire autre chose que ce que lui indiquaient ses ministres à département, et il prenait M. Maret comme instrument dans ce rôle ; quelquefois on expédiait deux ou trois auditeurs par semaine, et, le travail fait, chacun d'eux était renvoyé à Paris avec la même promptitude. Les ministres étaient tout étonnés de trouver des changements dans leurs portefeuilles ; ils en savaient la source, et rarement ils étaient en bon rapport avec le secrétaire d'État. Et comment voulait-on que M. de Talleyrand ou Fouché ne fussent pas plus qu'étonnés de subir des corrections de la part de M. Maret ? Tous deux hommes politiques, à vue sérieuse de gouvernement et de diplomatie, ils ne pouvaient subir ce joug d'une capacité très-contestable ; cette position leur paraissait intolérable, ils s'en plaignaient dans leur correspondance.

L'empereur cependant manda M. de Talleyrand de Berlin à Varsovie : depuis le commencement de la campagne, le ministre des relations extérieures, partisan chaud et actif de la paix européenne, avait néanmoins subi la volonté de Napoléon, et ceux qui approchaient de sa personne pouvaient voir que M. de Talleyrand était très-affecté des dernières mesures de l'empereur ; le décret de Berlin sur le blocus de l'Angleterre lui paraissait un acte inconciliable avec les éléments d'une paix nécessaire à l'Europe ; les mesures irritantes n'allaient point à ses idées ; il voulait profiter de la victoire, mais sans

pereur, madame V....... pleurait et sanglotait tellement, que, malgré la distance, je l'entendais de manière à me fendre le cœur. Il est probable que dans ce premier entretien l'empereur ne put rien obtenir d'elle. Vers deux heures du matin S. M. m'appela. J'accourus et je vis sortir madame V......., le mouchoir sur les yeux et pleurant encore à chaudes larmes. Elle fut reconduite chez elle par le même personnage. Je crus bien qu'elle ne reviendrait pas.

» Deux ou trois jours après néanmoins, à peu près à la même heure que la première fois, madame V....... revint au palais : elle paraissait plus tranquille. La plus vive émotion se peignait encore sur son charmant visage; mais ses yeux au moins étaient secs et ses joues moins pâles. Elle se retira le matin d'assez bonne heure et continua ses visites jusqu'au moment du départ de l'empereur. »

(Mémoires de Constant.)

excès. Les conditions imposées par l'empereur à la Prusse lui paraissaient un mouvement de colère irréfléchi ; il avait tout signé, tout approuvé officiellement ; mais le ministre, gardant son opinion personnelle, ne pouvait s'empêcher de blâmer cette politique inflexible ; où conduisait-elle l'empereur ? M. de Talleyrand avait pris en dégoût, comme l'armée, la terre de Pologne ; il arrivait à Varsovie par l'invitation de l'empereur, et dans la route sa voiture s'était cassée ; M. de Talleyrand resta plus de douze heures dans la boue noire et trempé de pluie, et on peut bien s'imaginer que lui, l'homme des salons et de la vie élégante, dut prendre en haine cette terre maudite du ciel. Il renouvela tous ses efforts pour amener un traité qui devait en finir avec tant de privations.

A voir même d'un peu près la situation de l'empereur à Varsovie, elle n'offrait aucun principe de sécurité ; il avait traversé la Prusse, sans doute ; les vieux bataillons de Frédéric avaient fui à sa présence ; mais arrivé à la Vistule, l'empereur avait trouvé de plus fermes adversaires dans les Russes : ceux-là se battaient bien ; ils opposaient une résistance tenace et remarquablement forte aux attaques des envahisseurs. Dans le centre de l'Allemagne, s'il n'existait plus d'ennemis, il se formait des partis conduits par des chefs, tels que Schill et le prince de Brunswick-OEls ; en cas d'échec sur la Vistule, les populations se levant en masse contre les Français, quelle retraite serait assurée [1] ? On n'était pas non plus sans inquiétude sur l'Autriche. Le traité de Presbourg n'était qu'une trêve, par cela seul qu'il restait

[1] On commit alors des cruautés inouïes en Allemagne. Voici un ordre du jour de Davoust :

« Les habitants du village de Wezdorff (à l'exception des femmes, des enfants et des vieillards) ont été tous punis de mort. Tous ceux qui pourraient imiter ces rebelles seront traités de la même manière. Mais en punissant avec la plus grande rigueur toutes les actions contraires au droit des gens et de la guerre, on promet sûreté et protection à tous les habitants paisibles. Habitants de la Saxe ! laissez aux militaires le soin de terminer les différends qui pourraient subsister entre les deux nations ; soyez spectateurs tranquilles des combats, et ne vous en mêlez point, puisque, d'après les principes établis chez tous les peuples civilisés, c'est un crime qui ne restera jamais impuni.

» Naubourg, le 16 octobre 1806.

» DAVOUST. »

On pillait même les villes libres.

« Les villes hanséatiques, Hambourg, Brême et Lubeck, vont être soumises à une contribution de 30 millions de francs. » (Hambourg, 30 novembre 1806)

inflexible ; on avait trop exigé du cabinet de Vienne ; il devait saisir la première circonstance pour reprendre les armes.

Sous prétexte de neutralité, l'Autriche avait mobilisé une armée de 50,000 hommes dans la Silésie, sur le flanc droit de Napoléon ; supposez un grand revers dans l'armée française, l'Autriche lui aurait barré le passage sans tenir compte du traité de Presbourg qui l'avait trop abaissée. Le baron de Vincent était arrivé à Varsovie comme envoyé extraordinaire auprès de Napoléon et pour le complimenter. Personne n'était plus propre que lui à remplir une mission tout à la fois militaire et diplomatique; le baron de Vincent appartenait à cette armée intelligente qui suivait avec la même aptitude les opérations stratégiques et les négociations de cabinet : un moment destiné à l'ambassade de Paris, on lui préféra M. de Metternich. Comme on savait que Napoléon lui portait une estime particulière, on l'envoya sous sa tente, car là réellement se négociaient les affaires. Le baron de Vincent dut manifester quelques craintes sur la tournure des opérations qui semblaient menacer le territoire autrichien ; ensuite, comme il était question de créer une Pologne indépendante, le cabinet de Vienne voulait examiner si cette tentative ne s'étendrait pas à la portion de la Gallicie échue à l'Autriche dans le dernier partage. Sur ce point, le baron de Vincent était chargé de demander une explication précise : que voulait faire l'empereur Napoléon ? Allait-il reconstruire le royaume de Pologne et, en enlevant une nouvelle province à la maison d'Autriche, agrandir les sacrifices déjà imposés par le traité de Presbourg ? Napoléon déclara que cela était si peu son intention, « qu'il repoussait avec énergie toutes les prières et tous les vœux des seigneurs polonais ; il pourrait disposer de la Pologne prussienne pour en faire un grand-duché ; mais quant aux autres portions du partage, elles resteraient sous la domination de leurs possesseurs actuels. » Si cette déclaration ne rassura pas complétement le baron de Vincent, au moins put-il écrire à sa cour les dispositions stratégiques des Français et l'état moral de cette armée qu'il ne croyait pas dans une position militaire très-favorable.

Au mois de décembre, l'armée française, en effet, était dans une situation morale toujours plus abattue. Ce commencement d'hiver, sous un si déplorable climat, l'avait frappée d'un indicible malaise ; pas un seul jour de gelée, des monceaux de sable ou de boue, peu de vivres, presque pas de pain. De là mille actes d'insubordination ; les

corps vaguaient de droite et de gauche, et le maréchal Ney lui-même, habituellement si soumis aux volontés de l'empereur, s'était porté en avant sans ordres, pour chercher des vivres, ou soit, comme on le dit, dans un dessein plus étendu de royauté qui semblait préoccuper plus d'un maréchal dans la Pologne. La politique de l'empereur blessait souvent ces braves capitaines soumis à sa voix. A Naples, en Hollande, déjà deux princes de sa famille avaient été nommés rois, et Jérôme était destiné au royaume de Westphalie. Cette politique égoïste, si favorable à la famille de Napoléon, devait déplaire à tous ces glorieux maréchaux exposant chaque jour leur vie ; pourquoi eux ne seraient-ils pas rois aussi ? De belles couronnes restaient à tresser, pourquoi ne pas les distribuer, par un principe d'égalité, aux maréchaux qui servaient sous la tente ? A Berlin, il n'y avait plus de roi ; la Pologne ne demandait pas mieux que d'élire pour souverain un brillant capitaine ; Murat, Bernadotte, Soult, Ney, Lannes, n'étaient-ils pas dignes de porter un sceptre ? Ne valaient-ils pas un frère de l'empereur, inconnu aux vieux bataillons, général imberbe de troisième ordre ? Le manque de vivres et ces idées de royauté jetaient de l'insubordination dans l'armée. Les maréchaux allaient çà et là sans ordre, afin de remporter des avantages sur les Russes, pour mériter la couronne qu'un peuple leur donnerait tôt ou tard.

Ney surtout s'était porté à plus de vingt lieues du quartier général, avide de dire peut-être : « A moi, Polonais, voici votre souverain. » On se battit sur le Bug, sur la Wartha, toujours avec un certain désordre ; le soldat était mécontent de marcher au milieu de la Pologne déserte ; l'empereur fut forcé de venir au milieu d'eux, toujours à cheval, et ne s'épargnant ni à la boue, ni à la fatigue, ni aux dangers : aussi les soldats l'accueillaient-ils avec plaisir. Il causait avec eux ; souvent ils lui disaient des choses les plus singulières ; un jour qu'il faisait un temps affreux, l'un d'eux s'écria : « Il faut que vous ayez un fameux coup dans la tête, pour nous mener sans pain par des chemins comme ça. » L'empereur répondit : « Encore quatre jours de patience, et je ne vous demande plus rien ; alors vous serez cantonnés. » Et les soldats de répondre : « Allons, quatre jours encore ; eh bien ! ce n'est pas trop, mais souvenez-vous-en, parce que nous nous cantonnerons tout seuls après. »

Les Russes, parfaitement instruits de tout ce qui se passait à Varsovie, connaissaient l'abaissement et le décousu de l'armée, l'ambition

des maréchaux, la pénurie des vivres ; ils s'aperçurent de tout ce qu'ils pouvaient en tirer. Tout à coup le général Bennigsen fit un mouvement rapide pour couper l'aile gauche du maréchal Ney, si compromis. Bernadotte vole à son appui et le sauve. Le général Bennigsen se retourne, et, par un mouvement rapide de flanc droit, il se porte sur la route de Varsovie, où campait le corps du maréchal Lannes soutenu d'une division du maréchal Davoust. La bataille de Pultusk s'engagea corps à corps ; elle fut très-disputée, il y eut des morts par milliers ; l'artillerie joua peu ; tout se passa entre de bons soldats, à la baïonnette ; les aigles furent de part et d'autre enlevées, on chanta la victoire dans les deux camps [1] ; Pultusk fut un grand carnage.

Le même jour nouvel engagement entre les Russes, avec le corps d'Augereau, une partie de celui de Davoust et la cavalerie de Murat. Journée néfaste encore ! A Pultusk c'était le général Bennigsen en personne ; à Golymin, c'est Buxhowden, remarquable tacticien. Il a enfoncé les carrés du vieil Augereau et les escadrons de Murat, si brillant à la tête de la cavalerie ; le combat fut aussi meurtrier ; des rangées de morts tombèrent, et l'ordre fut si admirablement gardé de part et d'autre par les mourants, qu'on aurait dit qu'ils dormaient en conservant leurs rangs, comme des ombres debout sur leur sépulcre. Triste et sanglant spectacle qui se reproduit dans cette campagne ; les corps avaient agi un peu à l'aventure comme des fourrageurs. La discipline n'était plus régulière : on allait au hasard.

De tels combats signalaient une résistance opiniâtre ; on devait manœuvrer en face des Russes avec des précautions infinies ; infan-

[1] L'empereur commença alors son système de tout changer en victoires dans les bulletins et de faire chanter des *Te Deum* à chaque moment. C'était un moyen de police :

« M. l'archevêque (ou évêque), les nouveaux succès que nos armées ont remportés sur les bords du Bug et de la Narew, où en cinq jours de temps elles ont mis en déroute l'armée russe, avec perte de son artillerie, de ses bagages, et d'un grand nombre de prisonniers, en l'obligeant à évacuer toutes les positions importantes où elle s'était retranchée, nous portent à désirer que notre peuple adresse des remercîments au ciel, pour qu'il continue à nous être favorable, et pour que le Dieu des armées seconde nos justes entreprises, qui ont pour but de donner enfin à nos peuples une paix stable et solide, que ne puisse troubler le génie du mal. Cette lettre n'étant pas à autre fin, nous prions Dieu, M. l'archevêque (ou évêque), qu'il vous ait en sa sainte garde.

» De notre camp impérial de Pultusk, le 31 décembre 1806.

» *Signé* : NAPOLÉON. »



terie, cavalerie, tous étaient dignes de croiser le fer avec les soldats de la grande armée : on ne pouvait plus douter des forces considérables qui seraient opposées à une campagne dans la Pologne. Napoléon blâma les opérations militaires de Ney, de Lannes et de Murat; ils s'étaient engagés imprudemment; jusqu'ici ils avaient eu pour adversaires les Prussiens et les Autrichiens qu'ils avaient sabrés par grandes masses, et ils croyaient ainsi agir avec les Russes. Lannes, mécontent ou malade, dut se retirer : le cinquième corps fut donné au général Savary : on attribua la fièvre de Murat au faux engagement qui lui avait fait perdre une partie de sa cavalerie. Tous ces corps furent concentrés sous Varsovie, et les bulletins annoncèrent à Paris que Napoléon avait pris ses quartiers d'hiver. C'était la première fois dans l'histoire de la grande armée !

CHAPITRE XII.

CAMPAGNE DE POLOGNE. DEUXIÈME PÉRIODE.

L'hiver pour les troupes russes. — La Pologne en janvier et février 1807. — Varsovie et Capoue. — Annibal et Napoléon. — Caractère particulière de la guerre de Pologne. — Désordre. — Confusion. — Mouvement du général Bennigsen. — Bataille de Prussisch-Eylau. — Triste effet produit sur l'opinion. — M. de Talleyrand à Varsovie. — Négociations. — Offre de médiation de l'Autriche. — Proposition d'un congrès à Copenhague. — Mouvement de troupes. — Conscription. — Voyages en poste. — Illusion de l'empereur sur la Perse et la Porte. — Siége de Dantzig. — Mouvement de Bennigsen. — Bataille de Friedland. — Caractère général de cette campagne.

Janvier à juillet 1807.

La Pologne, je l'ai dit déjà, pendant la dure saison d'hiver, offre un aspect de tristesse et de désolation ; les terres qui s'étendent de la Vistule au Niémen subissent tour à tour les variations d'une atmosphère de glace ou d'un dégel humide ; le thermomètre descend quelquefois à vingt degrés ; la terre glissante se prend alors comme un miroir poli ; tout est blanc, la terre est comme un vaste linceul de mort ; çà et là quelques arbres dépouillés, des villages épars ; des clochers noirs s'élancent comme les pyramides qui couvrent les tombeaux dans les cimetières. Lorsque le dégel arrive, tout devient une mer de boue, des ouragans de neige battent le visage, des vents immenses bruissent à travers les champs, et jettent la tristesse sur tout ce vaste tableau.

Le soldat russe est habitué à ce climat, qui dure huit mois de l'année dans ces contrées froides et délaissées du soleil ; les chevaux de sa cavalerie courent sur la glace comme le chevreuil qui bondit en laissant la trace de son pied sur la neige. Son artillerie manœuvre dans les fondrières ; il passe les rivières glacées ; il est accoutumé à bivaquer à l'abri des sapins et à dormir sur une terre fendue par les frimas. Ce qui est un obstacle pour l'étranger est pour le Russe un avantage ; les quartiers d'hiver sont la saison favorable d'une campagne ;

quand les autres troupes sont enfermées dans les villes ou à l'abri de quelques tentes, lui opère ses marches et ses contre-marches comme si c'était sa température ordinaire; ainsi que le chamois des Alpes, il se plaît sur les pics de glace; son corps est dur comme le fer, et le froid ne traverse pas sa peau durcie par les bivacs de Sibérie, de la Finlande ou du Kamtschatka.

Le soldat français, au contraire, devait être tristement affecté par l'aspect de cette nature morte; s'il était né aux belles villes d'Italie, à Rome, à Gênes, à Nice, les cités aux orangers et aux citronniers, ou bien si sa première enfance s'était passée dans la Provence, le Languedoc, villes de soleil, de gaieté et de fêtes, quelle tristesse ne devait pas serrer son cœur à l'aspect de la Pologne, contrée de juifs et de châteaux dans les forêts? En supposant même les soldats nés en Champagne, en Flandre ou en Belgique, l'aspect était également morne, car la comparaison était incessamment à leur esprit entre les tableaux que Teniers a reproduits dans les kermesses de Flandre, ces villages gais, ces fêtes attrayantes, et ces malheureuses contrées où l'on trouvait épars quelques villages, asiles des juifs ou de pauvres paysans couverts de vermine. Généralement l'impression de la Vistule au Niémen fut triste et profonde, et Lannes lui-même, avec sa liberté de parole, dit, en voyant ce pays, que sa possession ne valait pas la mort d'un caporal.

La gelée rude était venue, et Napoléon restait à Varsovie au milieu des réceptions, des concerts, de toutes les fêtes et pompes d'une cour délicate; ceux qui approchaient sa personne semblaient s'apercevoir qu'un changement caractéristique s'était opéré en lui; il était devenu mou, un peu insouciant de ses troupes; il avait délaissé le bivac pour le palais, le froid semblait l'engourdir. Ce n'était plus le général d'Austerlitz couchant le 2 décembre sous un pavillon de bois de sapin; Varsovie était-elle destinée à devenir la Capoue du nouvel Annibal? Il travaillait dans son cabinet pour les affaires civiles de son empire [1],

[1] C'est de Varsovie qu'il adressa au sénat un message qui indiquait ses intentions indéfinies de guerre et les idées de sa politique générale :

« Nous avons ordonné à notre ministre des relations extérieures de vous communiquer les traités que nous avons faits avec le roi de Saxe et avec les différents princes souverains de cette maison.

» La nation saxonne avait perdu son indépendance le 14 octobre 1756; elle l'a recouvrée le 14 octobre 1806. Après cinquante années, la Saxe, garantie par le traité de Posen, a cessé d'être province prussienne.

et l'administration publique l'absorbait, en face des Russes qu'il croyait aussi en pleins quartiers d'hiver ; c'était déjà un changement remarquable dans Napoléon que ce besoin de s'abriter derrière les murailles! Vieillissait-il déjà? L'empereur, avec son corps de fer, avait néanmoins gardé les souvenirs de son chaud climat d'Ajaccio et de Corte ; ce froid si vif semblait lui ôter le libre usage de ses facultés ; devenu paresseux, il préférait le bûcher ardent, où le bois de sapin pétillait de flamme, à cette activité du champ de bataille couvert de neige.

De là résultait une sorte de confusion dans les mouvements de l'armée ; chaque maréchal agissait un peu selon son caprice, les ordres étaient mal exécutés ; tantôt Ney se portait en avant, et compromettait le sort de l'armée par un coup de tête ; le lendemain c'était Murat

» Le duc de Saxe-Weimar, sans déclaration préalable, a embrassé la cause de nos ennemis. Son sort devait servir de règle aux petits princes qui, sans être liés par des lois fondamentales, se mêlent des querelles des grandes nations ; mais nous avons cédé au désir de voir notre réconciliation avec la maison de Saxe entière et sans mélange.

» Le prince de Saxe-Cobourg est mort : son fils se trouvant dans le camp de nos ennemis, nous avons fait mettre le séquestre sur sa principauté.

» Nous avons aussi ordonné que le rapport de notre ministre des relations extérieures sur les dangers de la Porte ottomane fût mis sous ses yeux. Témoin, dès les premiers temps de notre jeunesse, de tous les maux que produit la guerre, notre bonheur, notre gloire, notre ambition, nous les avons placés dans les conquêtes et les travaux de la paix. Mais la force des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons mérite notre principale sollicitude. Il a fallu quinze ans de victoire pour donner à la France des équivalents de ce partage de la Pologne, qu'une seule campagne, faite en 1778, aurait empêché.

» Eh! qui pourrait calculer la durée des guerres, le nombre des campagnes qu'il faudrait faire un jour pour réparer les malheurs qui résulteraient de la perte de l'empire de Constantinople, si l'amour d'une lâche repos et des délices de la grande ville l'emportaient sur les conseils d'une sage prévoyance? Nous laisserions à nos neveux un long héritage de guerres et de malheurs. La tiare grecque relevée et triomphante depuis la Baltique jusqu'à la Méditerranée, on verrait de nos jours nos provinces attaquées par une nuée de barbares et de fanatiques : et si dans cette lutte trop tardive l'Europe civilisée venait à périr, notre coupable indifférence exciterait justement les plaintes de la postérité et serait un titre d'opprobre dans l'histoire.

» L'empereur de Perse, tourmenté dans l'intérieur de ses États, comme le fut pendant plus de soixante ans la Pologne, comme l'est depuis vingt ans la Turquie, par la politique du cabinet de Pétersbourg, et animé des mêmes sentiments que la Porte, a pris les mêmes résolutions, et marche en personne sur le Caucase pour défendre ses frontières.

» Mais déjà l'ambition de nos ennemis a été confondue, leur armée à été défaite à Pultusk et à Golymin, et leurs bataillons épouvantés fuient au loin à l'aspect de nos aigles.

qui caracolait en fou autour de la Vistule. Comme il arrive toujours lorsque la volonté du maître ne se manifeste pas, chacun allait à l'aventure; on grattait le sol pour trouver quelques pommes de terre; les chevaux mangeaient la paille des chaumières pour se nourrir. Les bords de la Vistule étaient sans végétation et les magasins vides; l'abondance n'était qu'au palais de Varsovie, où rien ne manquait à Napoléon, même les riches pelisses de l'Asie du Nord, enchâssées de fourrures éclatantes. Il avait alors quitté la redingote grise traditionnelle pour se revêtir d'une polonaise de velours vert à brandebourgs d'or, tout enrichie de petit-gris de Sibérie; le soldat seul mourait de froid et de faim.

Cependant les Russes ne restaient point inactifs; pour eux, leurs quartiers d'hiver étaient la plaine, ils se complaisaient à l'aspect de cette terre gelée; ils caracolaient autour des quartiers d'hiver de l'empereur. Bennigsen connaissait parfaitement la démoralisation de l'armée française à Varsovie, et, avec sa promptitude et son intrépidité de hussard, il résolut un mouvement en avant pour la surprendre. Le plan d'opération des Russes s'appuyait sur deux places du premier ordre, Kœnigsberg et Dantzig; l'empereur, avec son instinct des grandes choses, avait vu qu'aucune opération sérieuse ne pouvait être entreprise avant qu'il n'eût en possession ces deux places de guerre, se tenant l'une à l'autre. Il avait désigné d'abord le général Victor pour suivre le siége de Dantzig; il fut pris par un parti de troupes légères prussiennes, et le maréchal Lefebvre fut chargé d'essayer le siége de Dantzig et le blocus. Avant le siége, Kœnigsberg était également menacé par un mouvement de gauche de l'armée impériale, et l'on espérait qu'au printemps ces places seraient au pouvoir des Français.

La marche de Bennigsen eut donc pour base Kœnigsberg et Dantzig; puis, s'appuyant sur ces deux points, il devait surprendre l'armée française et lui faire quitter Varsovie, où elle était absorbée

» Dans de pareilles positions, la paix, pour être sûre pour nous, doit garantir l'indépendance entière de ces deux grands empires. Et si, par l'injustice et l'ambition démesurée de nos ennemis, la guerre doit se continuer encore, nos peuples se montreront constamment dignes, par leur énergie, par leur amour pour notre personne, des hautes destinées qui couronneront tous nos travaux, et alors seulement une paix stable et longue fera succéder pour nos peuples, à ces jours de gloire, des jours heureux et paisibles.

» Donné en notre camp impérial de Varsovie, le 29 janvier 1807.

» *Signé* : NAPOLÉON. »

dans ses quartiers d'hiver. Ce mouvement était de la plus grande hardiesse. Les Russes, pleins d'ardeur, espéraient atteindre leurs ennemis engourdis par le froid, et la campagne finirait ainsi par un désastre. Le général Bennigsen s'appuyait sur des troupes solides; les généraux Michelson et Elsen avaient détaché des corps d'élite de l'armée de Moldavie et de Valachie, vieux soldats durs au feu et à la fatigue.

Les Russes devaient tomber d'abord sur le maréchal Ney imprudemment engagé, toujours en avant comme un brave et digne chevalier; ils ne purent le couper; Bernadotte le soutint avec son éminente capacité militaire. Sans Bernadotte, Ney aurait été écrasé dans cette marche des Russes, si vive, si hardie, ces deux maréchaux opérèrent leur retraite en bon ordre, se battant partout avec intrépidité. Bernadotte, bien informé du mouvement, écrivit à l'empereur à Varsovie; sa dépêche portait : « Toute l'armée de Bennigsen s'avance, hâtez-vous, sire, il faut l'arrêter par une bataille [1]. » L'empereur Napoléon, grand organisateur, si puissant sur un champ de bataille, se préoccupait souvent de certaines idées; ne voulant pas croire aux rapports, il écoutait mal; il jugea donc que ce n'était point l'armée russe qui s'avançait, mais quelques partisans isolés : comment supposer que, dans cette rigueur de la saison, des troupes, si ce n'est de Cosaques, étaient en pleine marche? De nouvelles informations ne laissèrent plus aucun doute sur la vérité des dépêches, et l'empereur quitta Varsovie le 22 janvier par un froid de dix degrés. Tout fut en mouvement le 1er février; l'armée passa la Vistule pour se porter à la face de l'ennemi qui s'avançait plein de sécurité pour surprendre le quartier de Napoléon. La marche de l'empereur fut admirable; le général Bennigsen s'étant trop avancé, Napoléon, à son tour, le tourna par un mouvement de flanc gauche. Les Russes surpris dans le développement de leurs colonnes, le général Bennigsen ordonna la retraite; elle se fit avec un ordre parfait, tous gardèrent leurs rangs et on ne put les entamer. Chaque jour des combats ou des engagements de cavalerie; des cuirassiers et des dragons aux prises, la latte et l'épée croisées; c'étaient des combats d'arrière-garde russe et d'avant-garde française, et ces croisements de fer durèrent jusqu'à ce que les ennemis eurent pris position à Eylau. Ici vinrent de lamentables et glorieuses funérailles.

[1] Mémoire communiqué.



Prussisch-Eylau est un grand bourg que la nature a fortifié, il est jeté dans les bois de sapins, arbres mélancoliques qui forment comme une retraite profonde dans les déserts de neige. Un plateau domine le bourg et défend le débouché d'une vaste plaine ; les Russes avaient pris là position. Tout à côté était un cimetière à l'aspect allemand, où l'on trouve des croix noires sur les pierres sépulcrales, avec des armoiries de noblesse ; ce cimetière fut occupé par une portion de la garde russe, cadavres vivants qui allaient bientôt engraisser cette terre et donner une ample pâture aux tombeaux. Napoléon ne donnait aucun répit ; le soir, l'attaque est ordonnée, la charge retentit déjà ; comme à Austerlitz, c'est le maréchal Soult qui commence à heurter les colonnes pressées; deux régiments s'élancent la baïonnette au fusil, pour enlever aux Russes la position du plateau [1] ; une charge de cava-

[1] Napoléon sentit le mauvais effet d'opinion de la bataille d'Eylau ; indépendamment du bulletin officiel, il fit rédiger une multitude de relations particulières destinées à raffermir les esprits.

Relation de la bataille d'Eylau, par un témoin oculaire. (Traduite de l'allemand.)

« Pendant la nuit du 6 au 7 février, l'armée russe avait évacué Landsberg. Elle fut poursuivie jusque vis-à-vis Eylau. Le grand-duc de Berg et le maréchal Soult, qui faisaient l'avant-garde de l'armée française, arrivèrent à deux heures apres-midi, et enlevèrent le beau plateau en avant d'Eylau.

» Les dispositions faites pour tourner l'arrière-garde ennemie ne devaient plus avoir lieu du moment que l'arrière-garde avait rejoint le corps d'armée. L'empereur donna ordre qu'on restât en bataille sur le plateau d'Eylau. Mais la brigade Vivien, qui avait été dirigée pour tourner la gauche de l'arrière-garde russe, se porta sur le cimetière d'Eylau, et se trouva engagée.

» Après un combat de nuit assez meurtrier, le cimetière et l'église d'Eylau furent enlevés, la ville prise, et les rues jonchées de cadavres ennemis.

» Le maréchal Davoust avait pris position à une lieue d'Eylau, sur la route de Heilsberg : mais instruit, la nuit, que la ville était prise, il manœuvra le lendemain pour tourner l'ennemi.

» A la pointe du jour, l'armée russe parut en colonnes, à une demi-portée de canon du village, hérissée de pièces d'artillerie, et occupant avec 80,000 hommes un espace qu'aurait pu occuper une armée de 30,000 hommes.

» Elle commença une effroyable canonnade sur la ville. Cette manœuvre extraordinaire parut manifester l'intention de vouloir reprendre le village. L'artillerie des corps des maréchaux Soult et Augereau et celle de la garde prirent position, et 150 bouches à feu françaises portèrent la mort au milieu des masses serrées de l'armée russe.

» L'empereur arrivait à l'église d'Eylau au moment où les tirailleurs ennemis voulaient s'en emparer. Les dispositions qu'il ordonna rendirent nulle cette attaque de l'ennemi, qui, pour se soustraire à quelque prix que ce fût à l'effroyable mal que lui faisaient les batteries françaises, voulut se jeter sur sa droite pour enlever la ville par la position du moulin à vent, c'est-à-dire, par notre gauche. Quarante mille

lerie met en désordre ces braves assaillants, bientôt soutenus eux-mêmes par les escadrons du général Klein : à tout prix, il faut enlever cette position, Napoléon l'a commandé, et nul ne résiste à de tels ordres; le plateau est tourné; mais, arrivée aux deux tiers de la position, la colonne d'attaque se trouve en présence des Russes massés dans le cimetière; un combat dans les ténèbres s'engage à la baïonnette, et Eylau est occupé par les Français au milieu des feux retentissants de l'artillerie.

C'est donc en pleine nuit que l'armée française se forme pour s'emparer des positions; le corps du maréchal Augereau se place en arrière de la petite ville d'Eylau à gauche; là se montrent les casques des dragons du général Milhaud, soutenus par les braves du général Saint-Hilaire, puis les divisions de Grouchy et de Klein, et la garde

Français soutinrent alors le choc de toute l'armée russe. Dans une circonstance aussi critique, le général français fit les dispositions suivantes :

» Il ordonna à la division Saint-Hilaire, qui était à la droite, de se porter sur l'extrémité gauche de l'ennemi, pour réunir ses efforts à ceux du maréchal Davoust ; et au corps du maréchal Augereau, de charger les tirailleurs ennemis qui venaient jusqu'au pied du monticule du cimetière; d'appuyer la gauche du général Saint-Hilaire, et de former ainsi une ligne oblique du village à la position du maréchal Davoust.

» Le commencement de ces mouvements dégagea sur-le-champ la gauche; mais la tête de colonne du maréchal Augereau, au milieu d'une neige épaisse et d'un brouillard qui survint pendant une demi-heure, prit sa direction trop à gauche. A la première éclaircie de la neige, l'empereur, s'apercevant de la direction qu'avaient prise les différentes colonnes, eut recours à de nouveaux moyens. Il ordonna au grand-duc de Berg de se mettre à la tête de toute la cavalerie, et au maréchal Bessières de se mettre à la tête de la garde à cheval, et de faire une charge générale.

» Elle fut exécutée avec autant d'audace que de talent. L'infanterie russe fut culbutée, la moitié de l'artillerie ennemie enlevée, et les affaires prirent, par cette manœuvre inattendue, une autre direction. L'ennemi, acculé à des bois, fut obligé de se déployer et de s'étendre.

» Une colonne de 4 à 6,000 Russes, s'étant égarée de son côté pendant l'obscurité, avait filé sur le flanc de la colonne du maréchal Augereau, et se présenta devant le cimetière pour enlever le village par ce côté. L'empereur ordonna au général Dorsenne de se porter en avant avec un bataillon de sa garde. Ce bataillon s'avança l'arme au bras; la colonne russe s'arrêta court; ce fut l'effet de la tête de Méduse.

» Il est à remarquer que les grenadiers de la garde ne voulurent jamais tirer, déclarant qu'ils ne devaient aller qu'à la baïonnette, et demandant à avancer.

» L'escadron de la garde qui se trouvait près de l'empereur chargea ensuite cette colonne avec une indicible intrépidité; et le duc de Berg, au milieu de la plus forte mêlée du champ de bataille, ayant aperçu la fausse direction de cette colonne déjà poursuivie, détacha le général de brigade Bruyère avec deux régiments de chasseurs, qui la chargèrent en queue. De ces 4,000 peu se sauvèrent.

» Pendant ce temps, le maréchal Davoust arrivait à la hauteur du bois, vis-à-vis

impériale, reconnaissable à sa haute stature; derrière se massent les cuirassiers du général d'Hautpoult à côté des grenadiers à cheval, tandis que la cavalerie légère caracolait sous les brillants uniformes de chasseurs, lanciers, hussards. Dans cette nuit si profonde, et si mémorable, le maréchal Davoust fit un mouvement pour attaquer l'ennemi sur la gauche, et Ney le soutint. Quant à l'empereur, il se tenait sur le plateau d'Eylau; les feux du bivac éclairaient au loin; on avait jeté des masses de bois de sapin dans ces flammes pétillantes, car le froid était vif pendant les nuits de Pologne.

Le lendemain fut une journée de grande bataille. Dès que le jour parut, c'était le 8 février, les Russes se déployèrent en colonnes serrées; leurs fronts étaient hérissés d'une formidable artillerie dont les coups portaient en plein; ces masses d'hommes du Nord étaient belles

la ville, battant toujours l'ennemi devant lui. Il enleva le plateau qu'occupait la gauche de l'armée russe, et couronna cette position à trois heures du soir. L'ennemi attaqua trois fois et trois fois l'ennemi fut repoussé. L'armée française appuya la gauche à la ville d'Eylau, et la droite à ces bois et à ce plateau qui avaient été la position de l'ennemi pendant toute la journée, et par là se trouva maîtresse du champ de bataille. Dès lors la victoire fut décidée. L'ennemi se mit en retraite; et le duc de Berg, à la pointe du jour, poursuivit l'ennemi six lieues, sans trouver même un homme de cavalerie, et plaça ses grand'gardes à une demi-lieue de Kœnigsberg. »

Le 26 février 1807, quelques cavaliers français ont enlevé un courrier qui portait des dépêches à Pétersbourg. La plupart des lettres interceptées parlent des pertes énormes et du découragement de l'armée russe; mais on remarque surtout la suivante, datée de Braunsberg, et adressée à M. Cordier de Launay, secrétaire de S. M. l'empereur de Russie, à Pétersbourg :

« Nous continuons nos succès, mon ami. Des circonstances imprévues nous ont empêchés de profiter de la victoire d'Eylau pour exécuter le beau plan que nous avions formé de pénétrer à Berlin et de couper ainsi l'armée française; mais nous marchons de nouveau vers le même but, et vous verrez, par la date de ma lettre, que les Français se flattent en vain de nous retenir derrière la Prégel. Combien notre position actuelle serait favorable pour opérer notre réunion avec l'armée anglaise, qui doit venir nous joindre par la Baltique! La saison s'y oppose; mais au printemps une flotte formidable viendra appuyer nos flancs et inquiéter ceux de l'ennemi. Nous en avons reçu depuis peu de jours une nouvelle assurance. Je n'ai pas besoin de vous dire que toutes ces victoires ont été chèrement achetées. J'ai perdu mon frère Alexis; il est mort en brave, et je m'en console; mais ce qui m'afflige davantage, c'est de voir notre armée tellement affaiblie, avant le commencement de la campagne, qu'un grand nombre de nos bataillons sont réduits à 200 hommes.

» Les Français se vantent d'avoir battu le général Essen à Ostrolenka; ils disent même que cette partie de notre armée ne s'est pas fait honneur; mais nous savons tous qu'elle n'est composée que de recrues. Tous les bons régiments étaient à la belle bataille d'Eylau. Cependant, je me suis bien donné de garde de communiquer votre dernière, par laquelle vous m'annoncez qu'il ne reste pas de troupes en Russie, et que

à voir, grenadiers à la colossale stature, cavalerie montée sur de beaux chevaux de la Livonie, l'artillerie avec son feu terrible, partout de telles troupes devaient faire trouée. Napoléon aperçut le danger; il oppose à ces fortes colonnes les deux corps des maréchaux Soult et Augereau; il faut faire taire ce feu meurtrier; 60 pièces d'artillerie de la garde se mirent en position; le danger devait être grand, puisque l'engagement commença par la garde. Le cimetière d'Eylau devint le centre, les morts du sépulcre devaient bientôt donner un froid baiser à d'autres morts qui tombaient sous le feu de la mitraille; le ciel était noir, la neige tombait si épaisse qu'on se voyait à peine à quelques pas, l'artillerie qui brisait ces ténèbres ressemblait à la foudre pendant l'orage. Des bouffées de vent glacé poussaient la neige au visage des Français et favorisaient les Russes. Le corps d'Augereau s'égara par un faux mouvement, et ces vieux régiments furent foulés sous les pieds des chevaux de la cavalerie russe. Toute la division Desjardins fut sabrée; les braves soldats tombèrent après une défense héroïque. Telle compagnie qui se composait de cent vingt hommes, à l'appel du soir n'en comptait plus que cinq; les autres étaient tombés et ne devaient plus répondre qu'à la trompette solennelle au jugement de

désormais nous ne pouvons attendre que des recrues qui n'ont jamais vu le feu.

» Mais, malgré ces précautions, l'esprit de l'armée n'est pas bon. Au lieu de l'enthousiasme que devraient exciter nos victoires, je vois avec douleur le nombre des mécontents s'augmenter chaque jour. Nous avons contre nous un général habile et entreprenant. Nous nous attendons à une attaque générale et vigoureuse, dès que la saison le permettra. Mais, quel que soit l'événement, vous savez que votre ami remplira son devoir, et mourra à son poste s'il le faut. » *Signé :* ALSKOFF. »

Proclamation.

« A Prussisch-Eylau, le 16 février 1807.

» Soldats, nous commencions à prendre un peu de repos dans nos quartiers d'hiver, lorsque l'ennemi a attaqué le premier corps, et s'est présenté sur la basse Vistule. Nous avons marché à lui, nous l'avons poursuivi l'épée dans les reins pendant l'espace de quatre-vingts lieues. Il s'est réfugié sous les remparts de ses places, et a repassé la Prégel. Nous lui avons enlevé aux combats de Bergfried, de Deppen, de Hoff, à la bataille d'Eylau, soixante-cinq pièces de canon, seize drapeaux, et tué, blessé ou pris plus de 40,000 hommes. Les braves qui de notre côté sont restés sur le champ d'honneur sont morts d'une mort glorieuse : c'est la mort des vrais soldats. Leurs familles auront des droits constants à notre sollicitude et à nos bienfaits.

» Ayant ainsi déjoué tous les projets de l'ennemi, nous allons nous rapprocher de la Vistule, et rentrer dans nos cantonnements. Qui osera en troubler le repos, s'en repentira; car au delà de la Vistule, comme au delà du Danube, au milieu des frimas de l'hiver comme au commencement de l'automne, nous serons toujours les soldats français, et les soldats français de la grande armée. » NAPOLÉON. »

Dieu, quand leur empereur, mort aussi, les appellerait à la grande revue des glorieux fantômes, à la face de Kléber, de Ney, de Masséna, secouant le linceul du sépulcre. Augereau, le général des guerres d'Italie, reçut un coup de feu à la figure ; on l'emporta grièvement blessé du champ de bataille.

Cet échec fut aperçu par l'empereur : il fallait porter un de ces coups qui changent les destinées d'un combat, et Napoléon savait les improviser; il dit à Murat : « Chargez cette cavalerie. » Alors on entendit dans la plaine le pas redoublé des chevaux hennissants, à la crinière pendante ; cuirassiers et carabiniers percèrent les carrés russes, mais telle était la puissance passive de ces soldats, murs d'airain, qu'après avoir fléchi devant la cavalerie, ils reformaient leurs rangs comme si la lame de damas ne les avait pas ouverts. Ces beaux cuirassiers furent ramenés vigoureusement : presque tous les généraux qui les commandaient restèrent sur le champ de bataille. Pour la première fois peut-être on vit une double charge en avant et en arrière ; les cuirassiers furent obligés de rompre les rangs pour pénétrer au milieu des carrés et de les rompre pour en sortir.

Enhardis par cette belle défense, les Russes, prenant l'offensive, attaquent à leur tour le cimetière occupé par six bataillons de la vieille garde; l'empereur s'était établi sur un cippe en forme de colonne, surmonté d'une urne funéraire, afin de voir les accidents de la bataille ; les colonnes russes se développent autour des murs, une forte division se détache, et, la baïonnette au bout du fusil, se dispose à pénétrer dans le cimetière ; Napoléon, très-agité, tire l'épée et ordonne à l'escadron de service de charger cette colonne ; un fort bataillon de la vieille garde doit le soutenir. A cet aspect, la colonne russe s'arrête ; le bataillon de grenadiers détaché du cimetière soutient l'escadron de service. L'issue de la mêlée allait devenir redoutable, les six bataillons de la garde s'ébranlaient déjà sous les yeux brillants de Napoléon, lorsque Murat accourut pour charger l'infanterie russe qui se déployait sous les feux de droite et de gauche.

Au soleil de midi, le succès de la bataille était compromis; l'empereur, sa lorgnette braquée sur la droite, attendait le maréchal Davoust pour dégager l'armée d'une position si difficile ; Davoust avait promis d'arriver à onze heures, mais il s'était trouvé face à face des brigades d'élite de l'armée russe qui l'avaient arrêté tout à coup ; il s'était battu deux heures. Enfin on aperçut sur la hauteur quelques

aigles de régiments qui s'avançaient au pas de course, refoulant devant elles des corps entiers de grenadiers russes. Bennigsen voit ce mouvement rétrograde; la défaite d'Augereau a rendu disponible un corps russe; plein de l'enthousiasme de la victoire, Bennigsen le lance sur le maréchal Davoust. Accablé par le nombre, le maréchal se met en retraite; ses régiments sont brisés, refoulés à une lieue du champ de bataille; il est reçu par les baïonnettes du général prussien Lestocq; alors le maréchal est obligé de se concentrer sur les hauteurs qui couronnent Eylau.

Ainsi était la bataille à quatre heures, quand Ney, manœuvrant au hasard, arriva sur le champ funèbre d'Eylau; la nuit approchait, et l'on n'entendait plus que quelques coups de canon échangés de loin entre les deux armées. On était épuisé après la sanglante journée; les corps de Ney n'étaient pas capables de donner; les coups furent suspendus spontanément. On vit ainsi les armées cesser le feu par épuisement; Napoléon et Bennigsen datèrent leurs bulletins du même champ de carnage, pour constater que le succès leur était resté égal. Prussisch-Eylau fut une grande tuerie, sans aucun résultat; sur un terrain serré, plus de 30,000 hommes restèrent couchés sur le champ de bataille; le succès ne fut acquis à personne; le général Bennigsen fut reçu avec vigueur, et il attaqua intrépidement. Quels hommes! quelles troupes! Toute la journée on se canonna à portée de fusil, des décharges ébranlèrent le sol, et tout cela sous des masses de neige, par un froid vif de dix degrés. Il y eut peu de stratégie dans cette bataille. Napoléon n'y déploya pas sa capacité de grand manœuvrier; ce furent des attaques pressées, corps à corps, et, je le répète, pour constater tout le danger de la position, l'escadron de service fut obligé de donner; Napoléon mit l'épée à la main, à la tête de ses vieux grenadiers de la garde; les boulets pleuvaient autour de lui, la mitraille sillonnait les rangs; si la colonne russe qui se portait sur le cimetière n'avait pas été arrêtée par le mouvement de la vieille garde et la charge de Murat, le sort de l'empereur même aurait été compromis.

Le lendemain le soleil était à peine levé, rouge et nuageux, que l'empereur visita le champ de bataille d'Eylau. Spectacle que la peinture a cherché a reproduire sous de poétiques couleurs. Il était là, Napoléon, le front rêveur, l'œil morne, sur un cheval de bataille, trouvant passage à peine au travers des cadavres; le champ était couvert de neige, rougi par de longues traces de sang sur un espace d'une

lieue et demie ; par intervalles, des sapins à la feuille noire, qui s'élevaient comme des urnes funéraires ; puis des nuées de corbeaux qui s'abattaient sur ce sol couvert de cadavres, avec des croassements de joie. L'aspect de ce champ de carnage disait assez que des troupes d'élite en était venues aux prises ; des rangs entiers tombés sous la mitraille, étaient gisants avec la même fermeté et la même tenue que s'ils combattaient encore debout. Il y avait quelque chose de grandiose et d'affreux à l'aspect de cette plaine d'Eylau. Quels hommes, quels gladiateurs étaient tombés dans le cirque en proclamant la gloire de César ! Napoléon garda souvenir de ce spectacle, et, dans son bulletin, il reproduit en style figuré l'aspect de la plaine d'Eylau : il dit combien de cadavres étaient étendus sur la terre couverte d'obus, de boulets et de mitraille ; les canonniers tués en défendant leurs pièces, les cavaliers couchés à terre sous le poitrail de leurs chevaux, et tout cela ramassé sur un terrain resserré. Puis, par une cruelle et froide expression artistique, Napoléon ajoutait dans son bulletin : « Tout cela avait plus de relief sur un fond de neige [1] ; » il fallait être habitué à ce spectacle, porter un cœur inflexible, pour faire de l'art à l'occasion de cette sanglante bataille d'Eylau, où sept généraux furent tués à la tête de leur glorieux cortége de fières troupes. Depuis la bataille de Novi, aucun combat plus sanglant ne s'était livré avec un courage plus acharné et plus invincible.

Aussi la bataille d'Eylau laissa-t-elle de longues traces ; elle fit dans l'armée une impression de tristesse indicible. Russes et Français reprirent d'eux-mêmes leurs quartiers d'hiver, pleins de fatigue et d'épuisement. De part et d'autre une désorganisation déplorable se montrait dans l'armée ; des corps entiers avaient disparu ; les quatre divisions que conduisait le maréchal Augereau ne purent pas, en se réunissant, composer une brigade ; il y eut telles compagnies de voltigeurs et de grenadiers qui, sur cent hommes, en eurent quatre-vingt-cinq de tués ; tous ces détails furent connus à Varsovie et à Paris ; à Varsovie, où M. de Talleyrand continuait alors sa cour diplomatique : partisan de la paix, il fut profondément affecté de la

[1] « Qu'on se figure sur un espace d'une lieue carrée 9 ou 10,000 cadavres, 4 ou 5,000 chevaux tués, des lignes de sacs russes, des débris de fusils et de sabres, la terre couverte de boulets, d'obus, de munitions, vingt-quatre pièces de canon auprès desquelles on voyait les cadavres des conducteurs tués au moment où ils faisaient des efforts pour les enlever ; tout cela avait plus de relief sur un fond de neige. » (Extrait du LXIVe bulletin de la grande armée.)

tournure déplorable que prenait la campagne ; il avait foi dans le génie de l'empereur, mais il ne pouvait se dissimuler sa mauvaise position sur les bords de la Vistule, à quatre cents lieues de ses frontières, en face de la Russie, qui pouvait très-facilement se recruter; l'Autriche, mécontente de Presbourg, continuait d'armer, et sous prétexte de médiation, elle se tenait en Gallicie avec trois corps de bataille, dont les cadres complets s'élevaient à 60,000 hommes. D'un autre côté, une armée anglo-suédoise était annoncée comme devant prendre part à la campagne dès le mois de mars ou d'avril ; on en évaluait le chiffre à 50,000 hommes, excellentes troupes qui pouvaient exciter une insurrection générale en Prusse couverte de partisans armés et en campagne. M. de Talleyrand voyait dans la paix une solution définitive à tous ces dangers ; sa correspondance avec Napoléon constate un esprit de modération qui devait souvent déplaire à l'homme qui ne comprenait d'autre voie que la soumission absolue de la part du roi de Prusse [1].

[1] Cependant, après la bataille d'Eylau, le ton de l'empereur devient plus modéré : *Lettre de Napoléon, datée d'Osterode, le 29 février, adressée à Frédéric-Guillaume et portée par le général Bertrand, en réponse à une lettre de ce monarque en date du 17 de ce mois.*

« Monsieur mon frère, j'ai reçu la lettre de votre majesté, du 17 février, que votre aide de camp le colonel Kleist m'a apportée, et lui ai communiqué mes idées sur la situation actuelle de vos affaires. Je désire mettre des bornes au malheur de votre famille et organiser le plus promptement possible la monarchie prussienne, dont la puissance intermédiaire est nécessaire pour la tranquillité de toute l'Europe. Je désire la paix avec la Russie, et, pourvu que le gouvernement russe n'ait pas de desseins contre la Turquie, il me paraît qu'il sera facile de s'entendre. La paix avec l'Angleterre n'est pas moins nécessaire pour la tranquillité de toutes les nations, et je ne ferai point de difficulté d'envoyer un ministre à Memel, pour prendre part à un congrès entre la France, la Suède, l'Angleterre, la Russie, la Prusse et la Turquie. Mais votre majesté sera persuadée que, ainsi que l'expérience des temps l'a démontré, un tel congrès pourrait facilement durer plusieurs années; celui de Westphalie dura, je crois, dix-huit ans. Mais la longueur de temps qui serait nécessaire pour examiner, peser et déterminer l'intérêt réciproque des puissances négociatrices et l'état indéterminé et incertain qui en résulterait, ne conviendrait pas à la situation actuelle de la Prusse. Je pense, en conséquence, que votre majesté me fera bientôt savoir qu'elle a pris le parti le plus simple et le plus prompt, qui est en même temps celui qui répond le mieux au bien-être de vos peuples. Mais, dans tous les cas, je prie votre majesté d'être convaincue que je suis sincèrement disposé à renouer nos anciens rapports et que je souhaite un arrangement avec la Russie et l'Angleterre, si elles le veulent en effet. J'aurais horreur de moi-même si j'étais la cause de tant de sang répandu ; mais que puis-je y faire ? »

Napoléon écrivait le 19 avril 1807 à Frédéric-Guillaume : « Il est aussi nécessaire

La pensée de M. de Talleyrand était celle d'un congrès, il s'entendait sur ce point avec le général baron de Vincent, envoyé par l'Autriche à Varsovie; l'ambassadeur offrait la médiation de son cabinet pour un rapprochement avec la Russie et l'Angleterre, à des conditions raisonnables; on reconstruirait la Prusse dans de justes limites; la Saxe trouverait ses indemnités pour ses frais de guerre dans la création d'un grand-duché de Varsovie aux dépens de la Prusse; et comme M. de Talleyrand était intimement persuadé qu'il n'y aurait jamais de paix solide sans le concours de l'Angleterre, il proposait d'admettre dans un congrès tenu à Copenhague des plénipotentiaires britanniques; Copenhague était un lieu mixte, un état qui avait véritablement gardé sa neutralité. Ce congrès déciderait ainsi toutes les affaires politiques, en partant d'une base de pacification générale; M. de Talleyrand croyait que si l'Angleterre voulait intervenir dans un congrès, l'empereur Napoléon se montrerait plus facile dans les concessions faites à la Prusse et à l'Autriche.

Cette idée, M. de Talleyrand la poursuit, quoique la bataille d'Eylau eût un peu changé les projets pacifiques du baron de Vincent et de l'Autriche, on voyait à quelle cause tenait la puissance de Napoléon! un coup de dés suffisait pour lui ôter les chances dans le jeu terrible qu'il essayait à chaque campagne. L'empereur hasardant toujours, les cartes pouvaient tourner contre lui, et c'est ce que l'Europe n'oublia pas; la fortune, divinité capricieuse, ne s'abandonne jamais à un seul amant. A Paris, la bataille d'Eylau fit une impression plus fatale encore qu'à Varsovie; les bulletins avaient déguisé avec beaucoup de soin le véritable caractère de ce carnage; Napoléon avait poétisé le champ de bataille, son style si coloré avait donné un aspect de triomphe à ce qui n'était qu'un choc sanglant, une mêlée épouvantable : mais des lettres intimes des généraux et des officiers avaient donné une lamentable idée de ce heurtement du funèbre cimetière

que juste que la paix soit accordée à l'Europe, à la Porte ottomane et à d'autres alliés de la France impliqués dans la guerre actuelle. Je ne balance pas à déclarer que la France a toujours regardé la liaison entre la Russie et l'Angleterre comme en opposition avec les principes de sa politique. On s'intéresse à elle; pourquoi refuserait-on la même chose à l'égard de la Turquie? je me flatte que votre majesté sera convaincue de la force des motifs qui me décident; et si elle admet que toutes les puissances belligérantes des deux côtés prennent part au prochain congrès, elle ôtera le seul obstacle qui s'oppose effectivement à l'ouverture des négociations. »

d'Eylau et des sombres résultats qu'il avait eus. Napoléon, forcé de revenir dans ses quartiers d'hiver, demandait à grands cris des moyens pour recruter ses armées; un message secret au sénat appela la levée de la conscription de 1808, c'est-à-dire de jeunes gens qui avaient dix-huit ans et demi à peine; la conscription de 1807 avait été appelée depuis six mois; tous les dépôts de corps étaient partis en poste pour rejoindre; la garnison des villes se composait de vétérans et de gardes nationaux; toutes les ressources de l'État étaient mises en réquisition pour soutenir cette armée à quatre cents lieues des frontières, et qu'on disait pourtant victorieuse [1].

[1] Ce fut du camp d'Osterode que Napoléon demanda la levée de la conscription de 1808.

Message de S. M. I. et R. au sénat.

« Sénateurs, nous avons ordonné qu'un projet de sénatus-consulte ayant pour objet d'appeler dès ce moment la conscription de 1808, vous soit présenté.

» Le rapport que nous a fait notre ministre de la guerre, vous donnera a connaître les avantages de toute espèce qui résulteront de cette mesure.

» Tout s'arme autour de nous. L'Angleterre vient d'ordonner une levée extraordinaire de 200,000 hommes; d'autres puissances ont recours également à des recrutements considérables. Quelque formidables, quelque nombreuses que soient nos armées, les dispositions contenues dans ce projet de sénatus-consulte nous paraissent sinon nécessaires, du moins utiles et convenables. Il faut qu'à la vue de cette triple barrière de camps qui environnera notre territoire, comme à l'aspect du triple rang de places fortes qui garantissent nos plus importantes frontières, nos ennemis ne conçoivent l'espérance d'aucun succès, se découragent, et soient ramenés enfin, par l'impuissance de nous nuire, à la justice et à la raison.

» L'empressement avec lequel nos peuples ont exécuté les sénatus-consultes du 24 septembre 1805 et du 4 décembre 1806, a vivement excité en nous le sentiment de la reconnaissance. Tout Français se montrera également digne d'un si beau nom.

» Nous avons appelé à commander et à diriger cette intéressante jeunesse, des sénateurs qui se sont distingués dans la carrière des armes, et nous désirons que vous reconnaissiez dans cette détermination la confiance sans bornes que nous mettons en vous. Ces sénateurs enseigneront aux jeunes conscrits que la discipline et la patience à supporter les fatigues et les travaux de la guerre, sont les premiers garants de la victoire. Ils leur apprendront à tout sacrifier pour la gloire du trône et le bonheur de la patrie, eux, membres d'un corps qui en est le plus ferme appui.

» Nous avons été victorieux de tous nos ennemis. En six mois, nous avons passé le Mein, la Saale, l'Elbe, l'Oder, la Vistule; nous avons conquis les places les plus formidables de l'Europe, Magdebourg, Hameln, Spandau, Stettin, Custrin, Glogau, Breslau, Schweidnitz, Brieg; nos soldats ont triomphé dans un grand nombre de combats et dans plusieurs grandes batailles rangées; ils ont pris plus de huit cents pièces de canon sur le champ de bataille; ils ont dirigé vers la France quatre mille pièces de siége, quatre cents drapeaux prussiens ou russes, et plus de 200,000 prisonniers de guerre; les sables de la Prusse, les solitudes de la Pologne, les pluies de l'automne, les frimas de l'hiver, rien n'a ralenti leur ardent désir de parvenir à la

L'inquiétude était extrême dans les familles en deuil, les états-majors avaient tant fait de pertes que la cour elle-même en subissait la tristesse : de brillants officiers étaient tombés sous la mitraille, des généraux restaient couchés sur le champ de bataille, et bien que Napoléon fît l'éloge d'une si glorieuse mort, les mères, les épouses, les sœurs, trouvaient cruel de voir tomber au printemps à peine de la vie, ces jeunes hommes qui auraient pu fournir une si belle carrière. Aussi le cri de paix se faisait-il entendre à Paris comme à Varsovie, l'opinion publique suppliait Napoléon de terminer ces guerres lointaines qui le portaient à cinq cents lieues de la capitale, en moissonnant la génération entière.

Pour soutenir les opérations militaires sur un plan sûr et large, Napoléon avait jugé important de s'appuyer au nord sur deux places considérables, Stralsund et Dantzig ; par Stralsund on voulait maintenir la Poméranie suédoise et empêcher tout débarquement d'une armée anglo-suédoise ; Gustave-Adolphe s'était vigoureusement défendu, le secours des Anglais n'arrivait pas. L'empereur chargea

paix par la victoire, et de se voir ramener sur le territoire de la patrie par des triomphes. Cependant nos armées d'Italie, de Dalmatie, de Naples, nos camps de Boulogne, de Bretagne, de Normandie, du Rhin, sont restés intacts.

« Si nous demandons aujourd'hui à nos peuples de nouveaux sacrifices pour ranger autour de nous de nouveaux moyens de puissance, nous n'hésitons pas à le dire, ce n'est point pour en abuser en prolongeant la guerre. Notre politique est fixe : nous avons offert la paix à l'Angleterre avant qu'elle eût fait éclater la quatrième coalition; cette même paix, nous la lui offrons encore. Le principal ministre qu'elle a employé dans ses négociations a déclaré authentiquement dans ses assemblées publiques que cette paix pouvait être pour elle honorable et avantageuse; il a ainsi mis en évidence la justice de notre cause. Nous sommes prêts à conclure avec la Russie aux mêmes conditions que son négociateur avait signées, et que les intrigues et l'influence de l'Angleterre l'ont contrainte à repousser. Nous sommes prêts à rendre à ses huit millions d'habitants conquis par nos armes, la tranquillité, et au roi de Prusse sa capitale. Mais, si tant de preuves de modération si souvent renouvelées ne peuvent rien contre les illusions que la passion suggère à l'Angleterre, si cette puissance ne peut trouver la paix que dans notre abaissement, il ne nous reste plus qu'à gémir sur les malheurs de la guerre, et à rejeter l'opprobre et le blâme sur cette nation qui alimente son monopole avec le sang du continent. Nous trouverons dans notre énergie, dans le dévouement et la puissance de nos peuples, des moyens assurés pour rendre vaines les coalitions qu'ont cimentées l'injustice et la haine, et pour les faire tourner à la confusion de leurs auteurs. Français! nous braverons tous les périls pour la gloire et pour le repos de nos enfants.

» Donné en notre camp impérial d'Osterode, le 10 mars 1807.

» NAPOLÉON. »

les maréchaux Mortier et Brune de diriger les opérations de cette campagne ; ils le firent avec une indicible vigueur, les troupes suédoises, abandonnées à elles-mêmes, firent retraite devant des forces supérieures. Au siége de Stralsund, on surveilla tout mouvement de l'armée anglaise dans la haute Allemagne ; en même temps le vieux maréchal Lefebvre, le général républicain de Sambre-et-Meuse, dut assiéger Dantzig, investissement beau et long, à la manière de l'ancienne école, avec toutes les phases des fascines et des épaulements réguliers ; on entoura la place, la tranchée fut ouverte, comme sous Louis XIV lorsqu'on assiégeait Berg-op-Zoom ou les formidables citadelles de Flandre. Le siége de Dantzig fut un épisode aux opérations de la grande armée ; le maréchal, aidé du corps du génie, toujours si remarquable, pressa les fortifications de Dantzig, défendu par le général Kalkreuth, de l'école de Frédéric. Après trois mois de siége régulier, Dantzig se rendit, et le maréchal put en donner la bonne nouvelle à Napoléon ; une récompense alors inconnue lui fut décernée au milieu des camps.

Jusqu'ici Napoléon avait fait des feudataires, mais il n'avait pas fait de nobles ; il avait créé des fiefs sans donner de titres ; or le premier duc fut le maréchal Lefebvre : idée politique et hardie tout à la fois : choisir pour premier duc de son empire l'homme d'une fortune si inouïe, faire duchesse la bonne et excellente femme qui avait suivi la carrière de son mari depuis les gardes françaises, cette madame Lefebvre, dont les propos naïfs égayaient les grandes dames de la cour ! l'empereur faisait commencer la noblesse bien peuple, afin de prouver que pour lui elle devait avoir un sens démocratique ; c'était une récompense pour un service rendu, une obligation, une nouvelle dette envers la patrie. Puis il y avait, dans ce choix de Lefebvre, le sentiment d'une puissance absolue : prendre ce qui était si petit d'origine, en faire le premier de ses gentilshommes, comme à Constantinople le sultan fait d'un gardien de troupeaux un vizir ou un pacha ; transformer un ancien sergent aux gardes en duc, dignité la plus élevée du vieux régime, c'était dire assez que l'empereur avait le don créateur ; il y a de la raison en toute chose, il ne faut pas croire à la folie des pouvoirs, et lorsque Caligula fit son cheval consul, il avait en lui une idée : d'abord l'exaltation de sa propre autorité, une certaine manière de constater qu'il pouvait tout, même satisfaire les caprices les plus étranges de sa volonté : « Je suis tout-puissant,

je réalise l'impossible; par ma volonté un cheval est consul [1]. »

Une suspension d'armes naturelle, spontanée, avait suivi la funèbre bataille d'Eylau jusqu'à la fin du mois de mai; les deux armées étaient comme épuisées par tout ce sang répandu. L'empereur Napoléon avait fixé son quartier général soit à Ostrolenka, soit à Finkenstein, petite ville près de Dantzig, d'où il pouvait suivre toutes les

[1] Le texte du message qui crée le duché de Dantzig est plein de noblesse et de hauts sentiments politiques.

Message de l'empereur.

« Sénateurs, par nos décrets du 30 mars de l'année 1806, nous avons institué des duchés pour récompenser les grands services civils et militaires qui nous ont été ou qui nous seront rendus, et pour donner de nouveaux appuis à notre trône, et environner notre couronne d'un nouvel éclat.

» C'est à nous à songer à assurer l'état et la fortune des familles qui se dévouent entièrement à notre service, et qui sacrifient constamment leurs intérêts aux nôtres. Les honneurs permanents, la fortune légitime, honorable et glorieuse que nous voulons donner à ceux qui nous rendent des services éminents, soit dans la carrière civile, soit dans la carrière militaire, contrasteront avec la fortune illégitime, cachée, honteuse, de ceux qui, dans l'exercice de leurs fonctions, ne chercheraient que leur intérêt, au lieu d'avoir en vue celui de nos peuples, et le bien de notre service. Sans doute la conscience d'avoir fait son devoir, et les biens attachés à notre estime, suffisent pour retenir un bon Français dans la ligne de l'honneur; mais l'ordre de notre société est ainsi constitué, qu'à des distinctions apparentes, à une grande fortune sont attachés une considération et un éclat dont nous voulons que soient environnés ceux de nos sujets grands par leurs talents, par leurs services et par leur caractère, ce premier don de l'homme.

» Celui qui nous a le plus secondé dans cette première journée de notre règne, et qui, après avoir rendu des services dans toutes les circonstances de sa carrière militaire, vient d'attacher son nom à un siége mémorable où il a déployé des talents et un brillant courage, nous a paru mériter une éclatante distinction. Nous avons aussi voulu consacrer une époque si honorable pour les armes; et par les lettres patentes dont nous chargeons notre cousin l'archichancelier, nous avons créé notre cousin le maréchal et sénateur Lefebvre, duc de Dantzig. Que ce titre, porté par ses descendants, leur retrace les vertus de leur père, et qu'eux-mêmes ils s'en reconnaissent indignes, s'ils préfèrent jamais un lâche repos et l'oisiveté de la grande ville aux périls et à la noble poussière des camps, si jamais leurs premiers sentiments cessaient d'être pour la patrie et pour nous. Qu'aucun d'eux ne termine sa carrière sans avoir versé son sang pour la gloire et l'honneur de notre belle France : que dans le nom qu'ils portent, ils ne voient jamais un privilége, mais des devoirs envers nos peuples et envers nous. A ces conditions, notre protection et celle de nos successeurs les distinguera dans tous les rangs.

» Sénateurs, nous éprouvons un sentiment de satisfaction en pensant que les premières lettres patentes qui, en conséquence de notre sénatus-consulte du 14 août 1806, doivent être inscrites sur vos registres, consacrent les services de votre préteur.

» Donné en notre camp impérial de Finkenstein, le 28 mai 1807.

» *Signé* : NAPOLÉON. »

opérations du siége ou de l'armée. A Finkenstein l'empereur reçut l'envoyé du schah de Perse, ambassade somptueuse qui retentit. L'activité de Napoléon n'avait pas de bornes ; ce qu'il voulait il l'exécutait sur l'heure, dès le commencement de la campagne contre la Russie, il avait compris toute l'importance de soulever contre les Russes le divan et la Perse, leurs antiques ennemis, comme une diversion essentielle à son plan de campagne en Pologne. Alexandre, obligé de diviser ses forces, ne pourrait plus employer qu'une fraction de troupes sur le Niémen ; à cet effet, l'empereur envoya des instructions précises au général Sébastiani, pour engager le divan à commencer une guerre vigoureuse contre l'ennemi commun, Alexandre, le petit-fils de Catherine II.

Des nouvelles d'un haut intérêt venaient donner de puissantes espérances à l'empereur à son camp de Finkenstein. Une dépêche du général Sébastiani fut conçue en ces termes : « Sélim III a commencé les hostilités. » Le sultan était un de ces mahométans à demi européens qui contribuaient à tuer l'empire ottoman, en lui enlevant l'empreinte énergique et religieuse de l'islamisme, sans lui donner la force des institutions chrétiennes. Rien n'est plus faible qu'un État dans cette transition des coutumes anciennes à une civilisation nouvelle. Le traité de Jassy régularisait les rapports de la Russie et de la Porte ; d'après ce traité, les deux hospodars de Moldavie et de Valachie devaient être nommés sous l'influence du czar. Sélim, par un acte hostile aux clauses du traité, destitua les deux hospodars, et l'ambassadeur de France, le général Sébastiani, parvint à désigner deux princes dévoués au système de Napoléon. La Russie, après une note impérative, donna ordre au général Michelson d'occuper militairement la Moldavie et la Valachie, et en même temps une flotte anglaise se montra aux eaux du Bosphore à côté de celle de l'amiral Siniavin.

Dans cette circonstance périlleuse pour la Porte, le général Sébastiani développa une grande énergie de caractère ; des officiers d'artillerie et du génie détachés du corps de Marmont, alors dans les provinces Illyriennes, préparèrent une belle défense de Constantinople. La flotte anglaise se déploya en vain devant le château des Sept Tours ; elle mit toute voile dehors en saluant par des volées de canon les jardins embaumés du sérail. Cet appui que donnait la France à Sélim, et le caractère européen du sultan, devaient hâter sa ruine :

les nations ne conservent une forte destinée que tant qu'elles restent d'accord avec leurs principes ; lorsqu'elles veulent emprunter des mœurs étrangères, elles se perdent. Le Turc est marqué d'une empreinte indélébile que Mahomet imprima aux peuples conquérants qu'il avait élevés si haut ; les mœurs chrétiennes le gênent et l'enlacent comme l'habit européen ; il lui faut les institutions, les lois, les abus, la croyance aveugle ; tout ce qui faisait son énergie aux XVI[e] et XVII[e] siècles. La présence du général Sébastiani put bien réveiller à Constantinople un désir momentané de résister aux Anglais ; on vit des batteries sur le rivage, des boulets rouges furent chauffés, les bombardiers du sérail obéirent au général Foy et aux artilleurs français ; mais ce n'était là qu'un accident, et tôt ou tard la Russie et l'Angleterre dominant le divan, Sélim succomberait dans ses tentatives pour abâtardir l'esprit de l'islamisme. La révolution était prête.

A Finkenstein, l'empereur promena l'envoyé de Perse sous les tentes, puis imitant le faste et la grandeur de Louis XIV, il lui fit voir son armée dans de somptueuses parades. Ces sortes d'hommages lui plaisaient ; il causa pendant deux jours des forces merveilleuses de la Perse [1], qui pouvait mettre 80,000 cavaliers en campagne sur des chevaux aux housses d'or ; les contes des *Mille et une Nuits* se présentèrent à son imagination vive et colorée. L'Orient avait toujours frappé Napoléon ; il aimait le fantastique des villes aux cent portes, les pyramides de quarante siècles, le soleil des mages, les temples aux mille colonnes. En résultat, la Perse et la Turquie

[1] On poétise la réception de l'envoyé de Perse. Au reste les Anglais ont nié que ce fût un véritable ambassadeur ; on le disait un subalterne intrigant.

« L'ambassadeur persan est arrivé le 20 avril (1807) au château de Finkenstein. Il a occupé le logement marqué pour le prince héréditaire de Bade, qui est au siége de Dantzick. Le lendemain, il a eu son audience. L'empereur lui a fait voir vingt bataillons d'infanterie de sa garde à pied, et a fait faire différentes manœuvres dont cet ambassadeur ne pouvait avoir l'idée.

» Le 29, l'empereur l'a fait appeler dans le jardin et a causé longtemps avec lui sur la littérature de la Perse, et sur les antiquités de ce pays. C'est un homme fort instruit : il a assuré qu'il y avait en Perse des mémoires sur la guerre des Parthes avec les Romains, qui ne sont pas connus, et même une histoire d'Alexandre qui n'est pas conforme aux nôtres. L'interprète ayant dit à l'empereur que cette histoire était à la bibliothèque, sa majesté a ordonné qu'on la fît traduire.

» Le 1[er] mai l'ambassadeur persan a eu l'honneur d'accompagner l'empereur, qui a fait manœuvrer devant lui trente escadrons de sa garde à cheval avec une trentaine de pièces d'artillerie légère. Ces manœuvres ont paru fortement l'intéresser. »

pouvaient faire diversion à la guerre de Pologne en attaquant le vaste empire russe sur deux points, et c'est ce qui explique les caresses que Napoléon prodigua à l'ambassadeur du schah ; il le mena voir le siége de Dantzig ; il fit exécuter de grandes manœuvres. Le général Gardanne, de bonne naissance, officier distingué des guerres d'Italie, né sous le soleil méridional, et tout plein des projets qui animent toujours les cadets de Provence, se chargea d'une mission à Téhéran ; il y eut une légation complète envoyée en Perse ; on faisait ainsi de grands projets pour l'avenir, lorsque tout à coup la trompette se fit entendre, et le champ de bataille se rouvrit par un mouvement de l'armée russe, rapide et fortement conçu.

Le soleil du mois de juin raffermissait la terre ; on était au temps des longues journées et des nuits de six heures ; Dantzig était pris, Kœnigsberg menacé, qui pouvait donc expliquer la torpeur de Napoléon ? lui si actif, si vigilant, comment se faisait-il que la campagne ne fût pas commencée en plein été ? Dans son camp de parade de Finkenstein, il se berçait dans ses projets sur l'Orient ; on disait qu'à cette époque Napoléon désirait la paix ; Prussisch-Eylau l'avait vivement affecté ; la dissipation et les amours l'avaient suivi à Finkenstein. Napoléon, si ferme, si sévère sur la discipline, conduisait une femme dans les camps, il vivait avec toute la mollesse d'un prince pacifique ; comme Louis XV, il avait une nouvelle madame de Châteauroux sous sa tente [1]. Cette guerre énergique avait laissé une profonde em-

[1] Le valet de chambre Constant est fort naïf sur les amours de Napoléon.

« Deux mois après, l'empereur, de son quartier général de Finkenstein, écrivit à madame V...., qui s'empressa d'accourir auprès de lui. Sa majesté lui fit préparer un appartement qui communiquait avec le sien. Madame V.... s'y établit et ne quitta plus le palais de Finkenstein, laissant à Varsovie son vieil époux qui, blessé dans son honneur et dans ses affections, ne voulut jamais revoir la femme qui l'avait abandonné. Madame V.... demeura trois semaines avec l'empereur, jusqu'à son départ, et retourna ensuite dans sa famille. Pendant tout ce temps elle ne cessa de témoigner à sa majesté la tendresse la plus vive, comme aussi la plus désintéressée. L'empereur, de son côté, paraissait parfaitement comprendre tout ce qu'avait d'intéressant cette femme angélique, dont le caractère plein de douceur et d'abnégation m'a laissé un souvenir qui ne s'effacera jamais. Ils prenaient tous leurs repas ensemble ; je les servais seul ; ainsi j'étais à même de jouir de leur conversation, toujours aimable, vive, empressée de la part de l'empereur, toujours tendre, passionnée, mélancolique de la part de madame V.... Lorsque sa majesté n'était point auprès d'elle, madame V.... passait tout son temps à lire, ou bien à regarder, à travers les jalousies de la chambre de l'empereur, les parades et les évolutions qu'il faisait exécuter dans la cour d'honneur du château et que souvent il commandait en personne. Voilà quelle était sa vie, comme son hu-

preinte dans son esprit; il n'était pas à l'aise à la face des Russes, il souhaitait un congrès. Que signifiaient ces quartiers d'hiver prolongés jusqu'au commencement de juin? Cela entrait-il dans les habitudes militaires de Napoléon, dans sa première manière des guerres d'Italie? Ce furent les Russes qui tout à coup débordèrent sur le champ de bataille. Le 5 juin les hostilités étaient reprises, la terre tremblait sous 80,000 assaillants, grenadiers à la haute taille, chasseurs, cuirassiers et Cosaques.

Pour expliquer les événements militaires de cette courte et sanglante campagne qui commence le 5 juin et finit le 14, il est essentiel de connaître le terrain sur lequel les grandes masses vont manœuvrer; c'est dans le nord de la vieille Prusse, au delà de Dantzig et près de Kœnigsberg, au milieu de ce terrain qui s'étend de la petite rivière de la Passarge, jusqu'à l'Alle; cet espace n'est pas de vingt lieues carrées, il est couvert de petites villes allemandes de 500 à 1,000 habitants, avec un clocher, un presbytère, une fontaine : Gutstadt, la gracieuse cité verte et blanche; Heilsberg, le grand bourg; Friedland, sur l'Alle, et le funèbre Prussisch-Eylau; la Passarge couvrait le quartier général de Napoléon. Au 6 juin, l'armée française étendait son front de bataille à près de vingt lieues; les quatre maréchaux Davoust, Ney, Soult et Bernadotte se tenaient en première ligne, déployant une force de 80,000 hommes sur un espace trop étendu. La manœuvre de Bennigsen consistait à surprendre chacun de ces corps séparément : l'Alle et la Passarge sont couvertes de grands bois de sapins noirs et profonds; à l'aide de ces ombres épaisses, Bennigsen développa un corps d'élite de 40,000 hommes, précédé d'une formidable artillerie. Le voilà en marche; il attaque Ney imprudemment avancé jusqu'à Gutstadt; deux divisions du maréchal sont abîmées, et perdent leur parc d'artillerie; bientôt toute la ligne est attaquée par les Russes. A Spanden, c'est Bernadotte qui soutient la charge de douze régiments russes; son corps résiste avec fermeté. A Lomitten, Soult est lui-même vigoureusement pressé, tandis que Ney fait sa retraite sur la Passarge sous les feux redoublés de la mitraille [1].

meur, toujours égale, toujours uniforme. Son caractère charmait l'empereur et la lui faisait chérir tous les jours d'avantage. (Mémoires de Constant.)

[1] Il faut savoir qu'à ce moment tout espoir de négociation était évanoui.

Dans un traité, signé le 26 avril 1807 à Bartenstein par le baron de Budberg (pour la Russie) et le baron de Hardenberg (pour la Prusse) qui venait de remplacer le général

Bernadotte l'appuie avec une grande énergie ; il est blessé d'un coup de feu qui l'atteint à l'oreille.

Au milieu de l'étonnement d'une attaque si prompte et si brusque, Napoléon ordonna un mouvement de concentration pour opérer avec plus d'ordre et de méthode et de réorganiser l'armée derrière la Passarge ; il donne le commandement du corps de Bernadotte blessé à un des vieux compagnons de l'armée d'Italie, au général Victor, récemment pris et échangé contre Blücher. Victor est de la race des intrépides, à la manière de Lannes et d'Oudinot. Le 9 juin, l'empereur prend à son tour l'offensive : il développe ses divisions, repasse la Passarge et marche sur Gutstadt ; Murat charge impétueusement et avec succès l'infanterie ennemie ; les Russes mis en déroute se concentrent à Heilsberg.

Bartenstein, les deux parties contractantes s'engageaient à continuer la guerre en vue d'une paix juste, honorable et solide ; à combattre et à négocier conjointement, à ne point s'ingérer dans les affaires intérieures de la France, mais à mettre un frein à son ambition, à assurer et garantir aux différents États leurs droits et indépendance menacés par cette confédération du Rhin, despotique dans l'intérieur, esclave au dehors, usurpatrice des contrées voisines et soumise à l'ambition de son protecteur ; à dissoudre cette confédération pour en former une autre libératrice et conservatrice de l'Allemagne, sous la direction de l'Autriche et de la Prusse. Ce traité stipulait en outre que la Prusse recouvrerait les États qu'elle possédait en 1805, que l'Autriche serait invitée à accéder à ce traité et à coopérer avec les alliés, afin de rentrer dans la possession du Tyrol et des provinces vénitiennes, et de porter ainsi ses limites jusqu'au cours du Mincio, en réoccupant la forteresse de Mantoue. Enfin, il était convenu que l'on proposerait au ministère anglais de seconder ces arrangements par des secours d'argent, d'armes, de munitions, ainsi que par le débarquement à Stralsund d'une armée britannique qui, avec l'armée suédoise, agirait sur les derrières de l'ennemi, tandis qu'il serait attaqué de front par les Russes et les Prussiens, et que les Autrichiens l'inquiéteraient sur ses flancs ; ce qui délivrerait l'électorat de Hanovre, rouvrirait au commerce anglais les fleuves de l'Allemagne septentrionale et pourrait donner lieu à un accroissement de la domination britannique dans ces contrées. Des ouvertures semblables devaient être faites au roi de Suède, d'autant que le colonel suédois d'Engelbrechten avait déjà signé, dès le 20 avril, à Bartenstein, avec le baron de Hardenberg, un traité en vertu duquel un corps de douze mille hommes devait être réuni à l'armée suédoise. Quant au roi de Danemarck, l'on différait de négocier avec lui avant d'avoir délibéré en commun sur les moyens de l'obliger à s'expliquer. A l'égard des souverains d'Italie, on pensait qu'il appartenait principalement à l'Autriche et à l'Angleterre d'en décider, sous la condition toutefois que le nouveau royaume lombard fût à perpétuité séparé de la couronne de France, et que les rois de Sardaigne et de Naples reçussent de convenables indemnités. Le prince d'Orange devait recouvrer ses domaines d'Allemagne et ce qui lui avait été alloué en compensation de ses pertes en Hollande. Enfin, si les alliés devenaient les arbitres des conditions de la paix, ils déclaraient d'avance qu'aucune vue d'intérêt propre ne les guiderait, qu'il ne favorise-

Ici nouvelle bataille presque aussi meurtrière qu'à Prussisch-Eylau. Murat, toujours en tête, charge encore; mais il se fait mitrailler; la cavalerie russe s'élance, profite du désordre et brise les deux divisions de Murat, Napoléon a vu la faute. « Murat fait le fou ! s'écrie-t-il; allons, Savary, rétablissez ce combat, prenez les fusiliers de la garde, arrêtez le désordre. » Les fusiliers de la garde, jeune troupe nouvellement formée, brûlent de se distinguer; le général Savary les conduit; ils ouvrent un beau feu qui donne à Murat le temps de mettre un peu d'ordre dans ses rangs. Bientôt eux-mêmes sont attaqués par l'infanterie russe, et ils auraient été refoulés à leur tour, si deux divisions de Lannes et de Soult n'étaient venues à leur appui. La

raient qui que ce fût aux dépens d'un autre, et que leur seul but était d'assurer l'indépendance, l'honneur, la prospérité du continent, soit par des négociations, soit par les armes. Telle avait été précédemment, telle fut alors, et telle se montra généreusement plus tard la pensée fondamentale de la politique russe.

L'ambassadeur prussien à Vienne, le comte de Finkenstein, agit à Vienne dans le sens d'une nouvelle coalition. Il disait dans une note au comte de Stadion : « Les maux résultant du traité de Presbourg sont si cruels que l'empereur doit nécessairement avoir la ferme intention de réparer et de cicatriser les plaies faites à ses États par la dernière guerre. La perte du Tyrol est d'une si grande importance que S. M. attend sans doute la première occasion pour le reprendre sur la Bavière, en réveillant la fidélité de ses belliqueux habitants si attachés à leurs anciens maîtres. Napoléon n'a que trop fourni de justes motifs pour rompre un traité qu'il a lui-même enfreint. N'a-t-il pas, sous de vains prétextes, continué à occuper indûment des territoires qu'il aurait dû évacuer? Ne conserve-t-il pas encore, contre tout droit, la forteresse de Braunau, poste propre à faciliter ou à empêcher le passage de l'Inn? Comment donc un sage monarque ne profiterait-il pas, pour l'intérêt de ses sujets, de l'occasion offerte par une guerre prête à éclater contre l'ennemi puissant qui l'opprime? L'honneur de sa couronne, le salut de son peuple, l'impossibilité de conserver la paix, forcent le roi de Prusse à lutter seul d'abord; mais une puissante armée russe et la générosité du gouvernement anglais la rendront, cette lutte, moins effrayante. Les divisions excitées entre les deux couronnes par la conquête de la Silésie, des différends sur les limites respectives dans les provinces polonaises, des prétentions mutuelles dans l'affaire des indemnités, n'ont plus d'objet aujourd'hui. Le renversement de la constitution germanique a détruit l'usage de se diviser en partis, soit par esprit de secte, soit par le désir de dominer. Les motifs de jalousie, les soupçons, les défiances réciproques qui existaient se sont évanouis, il leur succède un double et puissant intérêt de s'unir contre l'ambition effrénée de l'empereur des Français et la turbulente cupidité de la confédération du Rhin. Celle-ci, élevée sur les ruines du trône impérial, enrichie des dépouilles de l'Autriche et des alliés de la Prusse, asservie, par la crainte d'une juste vengeance, au pouvoir de celui qui cherche à tout dominer, devient un instrument de destruction dans la main de Napoléon, et exige nécessairement que les deux puissances germaniques non encore soumises à son joug réunissent leurs forces et leurs conseils contre un danger prochain qui leur est commun. »

journée fut chaude et sanglante : à Heilsberg, le jeune M. de Ségur eut le bras brisé par un boulet ; le général des vieux de la garde, Roussel, eut la tête emportée. Ce fut encore un combat sans résultat : les Russes prirent position derrière l'Alle, et l'empereur suspendit son mouvement pour attendre.

Qu'allait faire alors l'armée russe? Le czar Alexandre et le roi de Prusse avaient assisté en personne à la bataille de Heilsberg : par leurs ordres Bennigsen avait mis l'Alle entre Napoléon et l'armée russe ; cette armée était donc en pleine sûreté ; mais ce mouvement découvrait Kœnigsberg ; l'empereur Napoléon pouvait se porter en force et s'appuyer sur cette grande place comme il s'était appuyé sur Dantzig pour ouvrir une nouvelle campagne. Dans un bon système stratégique, Bennigsen devait se déployer à droite, suivre l'Alle pour se rapprocher de Kœnigsberg, ainsi le croyait Napoléon, et c'est dans ce but qu'il fit marcher toute la cavalerie de Murat, et les corps des maréchaux Soult et Davoust, dans la direction de Kœnigsberg ; croyant que là se trouverait l'armée russe, il n'avait jeté que les corps d'avant-garde vers Domnau et Friedland, c'est-à-dire les grenadiers d'Oudinot, le corps de Lannes, la cavalerie de Grouchy ; Mortier devait joindre au plus tôt, tandis que la réserve de Victor et la gauche se tenaient à Prussisch-Eylau ; l'empereur avait fixé sa tente sur le champ funèbre ; il ne put s'empêcher de remarquer dans son bulletin (encore une fois en artiste) combien l'aspect de cette campagne avait changé. Naguère Napoléon, grand coloriste, avait dit que c'était du sang sur un fond de neige ; aujourd'hui c'étaient de beaux blés et de vastes travaux ; hélas ! depuis, la terre s'était bien engraissée !

Tandis que l'empereur cherchait Bennigsen sur la route de Kœnigsberg, le général russe, passant tout à coup l'Alle, tombait sur les avant-postes français à Friedland et occupait la ville en s'emparant d'un régiment d'avant-garde ; des partis de cavalerie légère se répandirent dans la campagne comme un torrent et annoncèrent la présence de l'ennemi, l'alerte fut donnée ; était-ce toute l'armée russe? Des aides de camp furent envoyés à l'empereur qui se trouvait à 8 lieues, à Prussisch-Eylau, 80,000 hommes passaient l'Alle, ils n'avaient en face que les grenadiers d'Oudinot et trois divisions d'infanterie. Si Bennigsen avait connu la faiblesse numérique de ses adversaires, il aurait pu les écraser, mais il avait en face une belle

troupe d'élite, elle fit des prodiges d'intelligence et de courage, on se servit de tout pour masquer ce petit nombre, tantôt c'était un bois qui servait de rideau à des nuées de tirailleurs, tantôt une artillerie qui labourait les colonnes russes par la mitraille. Lannes et Oudinot furent magnifiques sur ce champ de bataille depuis cinq heures jusqu'à trois heures après midi, ils achetèrent ce résultat par des pertes énormes qui permirent à l'armée de se déployer, les corps arrivaient successivement sur le champ d'honneur : Mortier à huit heures, Dupas à neuf, Verdier à dix, et l'ennemi avait le temps d'écraser l'un après l'autre tous ces corps séparés [1].

Dans la matinée du 14, jour glorieux de la bataille de Friedland, Napoléon ne montra pas son activité accoutumée, il demeura dans l'inaction à Prussisch-Eylau sans données précises sur la direction de l'ennemi [2]. S'il fût arrivé le matin même sur l'Alle, les Russes n'auraient pas échappé à sa poursuite, la bataille n'eut pas commencé à cinq heures du soir pour ne finir qu'en pleine nuit, il n'y aurait pas eu une effroyable effusion de sang et l'on eût fait de grandes masses de prisonniers. A chaque minute le général Oudinot envoyait des aides de camp, six dans la seule matinée furent expédiés à l'empereur pour lui annoncer que 80,000 Russes se présentaient en bataille : « Dites à l'empereur, avait-il répété, que mes petits yeux y voient bien, c'est toute l'armée de Bennigsen, et je ne pourrai tenir. » Le général Mortier fit les mêmes instances, et l'empereur demeurait toujours incrédule, enfin Lannes, plus heureux, appela l'aide de camp Saint-Mars, et lui dit : « Tu crèveras ton cheval, Saint-Mars, s'il le faut; mais va dire à l'empereur que c'est l'armée russe tout entière que nous avons sur les bras. » Saint-Mars ensanglanta à coups d'éperons les flancs de son cheval, la distance qui le séparait d'Eylau, quartier général de l'empereur, fut franchie en deux heures.

[1] Rapport des maréchaux Lannes, Mortier et Grouchy à l'empereur. Dépôt de la guerre, tomes XXVII, XXXII et XXXIII de la collection des pièces autographes pour les années 1806 et 1807.

[2] « Mais où donc est Napoléon, tandis que depuis tant d'heures on se battait? Alors que Bennigsen offrait une occasion si belle, pourquoi n'était-il pas arrivé avec le reste de ses troupes? Voilà ce que plus d'un lecteur s'est demandé; ce que répète encore aujourd'hui plus d'un officier général, avec la pensée peut-être que nos corps marchaient ce jour trop éloignés les uns des autres, tandis que l'armée russe concentrée plus tôt qu'eux tenait en main la chance d'accabler notre avant-garde. » (Nouvelle relation de la bataille de Friedland, par M. Derode, 1839.)



Au moment où il arrivait, l'empereur quittait Eylau au petit trot de son cheval pour se rendre sur le champ de bataille, où le canon se faisait entendre à ébranler le sol ; il interrogea M. de Saint-Mars : « Que se passe-t-il ? Croyez-vous que les Russes soient en nombre ? Quoi ! vous pensez que Bennigsen a passé l'Alle, et s'est mis ainsi une rivière à dos ? » L'empereur marchait toujours au trot de son cheval. A moitié chemin, à Domnau, Napoléon trouva le premier corps sous les ordres de Victor et de Maison. « Votre corps est admirable, » dit-il ; et faisant appeler le général d'artillerie, il dit : « Sénarmont, combien de pièces avez-vous ? — Trente-six, sire. — Eh bien ! il faudra chauffer, les Russes aiment les boulets. »

En effet, elles aimaient les boulets ces troupes russes, car à mesure que Napoléon s'approchait du champ de bataille les échos répétaient mille coups d'artillerie. L'empereur, prenant la main du général Dupont, lui dit : « Vous savez que je compte sur votre division, elle est pour moi comme la garde. » Alors Napoléon piqua son cheval ; puis s'élançant, il se perdit au milieu des nuées de poussière qui s'élevaient autour de lui ; il avait à ses côtés les généraux Victor et Maison. Quand il arriva en face de l'Alle, la mêlée était ardente, les feux de l'artillerie se croisaient ; tout fut oublié, fatigues, blessures, et des cris de *vive l'empereur* partirent des rangs ; puis il fit approcher le maréchal Lannes : « Tu as été admirable depuis ce matin, Lannes, lui dit-il, te voilà un grand capitaine. » Il fit ensuite appeler Oudinot : « Général, je vous amène l'armée, elle me suit. Où est donc l'Alle ? » continua-t-il, en portant sa longue vue de tous côtés. Les accidents de terrain ne permettaient pas de l'apercevoir. Oudinot répondit : « Là, derrière l'ennemi ; si je n'avais pas usé mes grenadiers, je mettrais les Russes le cul dans l'eau. » Expression pittoresque qui fit sourire Napoléon. « Combien sont-ils ? dit ensuite l'empereur. — Quatre-vingt mille, sire. — Ils semblent plus nombreux, » répliqua-t-il, et il s'approchait de l'ennemi pour le mieux distinguer. « Sire, ce n'est pas votre place, répéta Oudinot avec un mâle courage, j'y vais, moi ; je ne veux pas que vous attrapiez leurs balles, voyez comme ils ont arrangé mon cheval. »

Quand il eut parcouru la ligne des grenadiers d'Oudinot, l'empereur s'approcha du noble général, et lui dit : « Vous vous êtes surpassé, Oudinot ; partout où vous êtes, je n'ai à craindre que pour vous ; patience, et dans quelques heures, si l'ennemi reste dans cette

position, il est perdu. » Napoléon, en effet, avec son magnifique coup d'œil militaire, avait aperçu la faute commise par le général Bennigsen; les Russes n'avaient pas au delà de 80,000 hommes; ils avaient en leur présence Napoléon avec une armée d'un tiers plus considérable; Bennigsen avait mis derrière lui la rivière, de manière à être acculé; les Russes avaient voulu surprendre quelques corps détachés de l'armée française, et ils avaient trouvé là des forces réunies et la garde en masse. Maintenant les choses étaient tellement avancées qu'il fallait offrir et donner la bataille de bonne grâce.

Napoléon achevait à peine sa reconnaissance du terrain, qu'il vit que le village de Friedland était tout le centre de la position. Ney reçut l'ordre de s'en emparer avec ses divisions : Friedland au pouvoir des Français, les Russes n'avaient plus de retraite. Les grenadiers de Ney s'y précipitèrent la baïonnette au bout du fusil [1]. Il était cinq heures de l'après-midi, le soleil était chaud et brillant comme dans une journée de juin : beau contraste avec le champ de bataille d'Eylau couvert de neige; une bataille de printemps réjouissait l'âme; toutes les montres furent réglées sur celle de l'empereur. Un coup de canon donna le signal, et les roulements de l'artillerie se dirigèrent sur la gauche des Russes pour protéger l'attaque du maréchal Ney; ces magnifiques troupes, l'arme au bras, s'avançaient vers le clocher de Friedland se détachant au bout de l'horizon et couvert jusque-là par des accidents de terrain, des tertres couverts de beaux blés ondulés par le vent. La division Marchand se développait sur la gauche de l'ennemi en masses épaisses et profondes. Tout à coup une grêle de mitraille vint l'arrêter; une batterie masquée par la rivière brise le 69e régiment, son colonel (Fririon) est frappé d'un biscaïen; une colonne de cavalerie russe, lancée dans ce désordre, fracasse les rangs pressés de baïonnettes; la cavalerie bondit au milieu des bataillons carrés; une charge des dragons de Latour-Maubourg rétablit l'ordre.

Pendant ce temps la division de Ney opérait son mouvement sur Friedland, que l'empereur avait désigné comme la clef de la position. Parvenues sur la hauteur, ces belles troupes aperçurent l'armée russe rangée en bataille; un feu redoutable de mousqueterie s'engage, et

[1] *Voyez* le rapport manuscrit du maréchal Ney, daté de Friedland, 15 juin 1807, t. XXXIV in-folio des pièces autographes pour 1806 et 1807, classées au dépôt de la guerre, sous les soins du lieutenant général Pelet.

cause des ravages affreux dans les rangs [1]. Ney fut admirable; plus de 2,000 des siens étaient tombés sur le champ de bataille, et on le voyait sur son cheval parcourant ventre à terre toute l'étendue de la ligne, encourageant les soldats le sabre à la main et lançant des mots soldatesques. Quelque hésitation se manifeste; alors Napoléon le fait soutenir par la division Dupont : elle court aux cris de *vive l'empereur!* ces fiers régiments sont eux-mêmes ramenés en désordre par la garde impériale russe, chargeant comme à Austerlitz, avec la même intrépidité. La fumée s'élevait en vastes nuages sillonnés par les éclairs de l'artillerie. Dupont reforme ses colonnes l'épée à la main. Il voit la garde impériale russe se déployant contre les troupes de Ney qui commencent à plier.

Jamais spectacle ne fut plus brillant et plus magnifique tout à la fois; nulle bataille ne présenta un feu plus terrible, plus vif; la terre tremblait au loin. Le général Mouton, aide de camp de l'empereur, envoyé près le général Dupont, lui dit : « Général, prenez garde, on ne résiste pas longtemps à un tel feu, les Russes en profiteront, voyez cette nuée qui vient à vous. » A peine avait-il achevé ces paroles, qu'une charge de cavalerie met le désordre dans les rangs, deux régiments perdent leurs aigles; le général Marchand, les cheveux épars, parcourt les rangs en criant : « Arrêtez! vous fuyez! arrêtez! » La division Bisson, avec son chef à la haute stature, était aussi en pleine retraite. Alors, par un dernier effort de courage, le général Dupont fait battre la charge; ses grenadiers se reforment en opposant un mur d'airain à la garde russe; des bruits sinistres se répandent : Ney, dit-on, a péri, on l'a vu tomber; la cavalerie russe charge jusque dans les batteries; les dragons de Latour-Maubourg reprennent le champ de bataille; les régiments se forment en carrés, la mêlée est générale.

Alors on vit se déployer la belle manœuvre de la journée, le véritable trait de chevalerie. Le général d'artillerie Sénarmont s'était souvenu que Napoléon avait dit : « Les Russes aiment les boulets. » Par un vaillant coup de tête, il réunit toutes les pièces des divisions, formant deux batteries de quinze pièces chacune avec six bouches à feu en réserve, et il se place avec son formidable parc, qui roulait

[1] Mathieu Dumas, t. XIX; rapport du major prussien Both.
Précis des opérations du premier corps depuis le 5 juin, aux mains de M. le maréchal Victor; M. le maréchal Maison, alors son chef d'état-major, y a travaillé.

hardiment sur le champ de bataille, en avant à la face des colonnes ennemies. Les Russes opposèrent à ce feu redoutable quelques batteries éparses, elles furent éteintes. Ce coup de hardiesse du général Sénarmont pouvait compromettre l'artillerie ainsi placée à cent toises au devant de la ligne de bataille; les Russes pouvaient, par une charge à fond, s'emparer des batteries. Le général Victor, fit soutenir le brave Sénarmont par les dragons de Lahoussaye et quelques troupes d'élite; les charges russes vinrent expirer sous les baïonnettes des grenadiers. Napoléon, un moment inquiet sur la manœuvre du général Sénarmont, en jugea bientôt l'heureux effet. « Ce sont de mauvaises têtes, laissons-les faire, » s'écria-t-il en souriant. Elle faisait merveille, cette batterie à peine à soixante toises de l'ennemi; elle brisait les rangs sous la mitraille; les colonnes russes se rompaient comme les flancs d'une montagne qui s'abaissent et s'abîment sous les déchirements convulsifs d'un tremblement de terre [1].

Un dernier effort est commandé par Ney et Dupont; le village de Friedland est en leur pouvoir! victoire! la position des Russes devient dès lors des plus critiques; le pont de Friedland est aux Français, les masses ennemies étaient décomposées après une si terrible journée; on pouvait refouler les corps de Bennigsen et de Bagration dans les eaux du fleuve : le coup d'œil de Napoléon avait aperçu le résultat de la bataille; comme à Austerlitz, il avait apprécié le terrain avec une admirable aptitude. Mais la nuit était venue, onze heures sonnaient à l'horloge de Friedland. Heureusement pour l'armée russe, elle trouva un gué pour passer l'Alle, et sa retraite put s'opérer avec quelque désordre, mais pourtant avec honneur; on ne la poursuivit pas; dans la nuit profonde il eût été imprudent de s'engager au delà de l'Alle; l'empereur n'avait pas sous sa main la cavalerie de Murat détachée vers Kœnigsberg; on ne put ainsi profiter du résultat de la bataille.

La journée de Friedland fut belle; jusqu'à trois heures l'honneur en fut au maréchal Lannes et au général Oudinot; seuls ils soutinrent l'attaque de l'armée russe, et ce fut une faute du général Bennigsen de ne pas avoir écrasé ces divisions en marchant avec plus de promptitude et de hardiesse. Ce n'est qu'à trois heures que Napoléon arriva sur

[1] Durant les trois heures que cette artillerie fut engagée, elle tira trois mille six cents coups de canon, dont quatre cents coups de mitraille. (Victor, *Précis*.)

le champ de bataille ; il jugea les accidents de terrain, aperçut les fautes de Bennigsen, et dès lors il put répondre que la journée serait belle. La bataille réelle ne commença qu'à cinq heures ; si elle avait été donnée le matin, tout était dit ; l'armée russe n'aurait pu opérer sa retraite de nuit, la bataille eût été décisive. L'histoire rappellera le beau courage de Ney, cet amour du champ de bataille qui donnait à la tête de ce général une expression si belle et si grandiose ; après Ney, Lannes fut aussi intrépide avec des principes d'une tactique plus sûre et plus raisonnée. A Friedland le général Victor se couvrit de gloire ; compagnon des campagnes d'Italie, illustré à Marengo, il reçut sur le champ d'honneur le bâton de maréchal ; belle récompense que ce bâton couvert d'aigles donné après un de ces grands combats qui décident la destinée des empires. Nul ne pouvait le disputer au nouveau maréchal pour les services rendus à la patrie ; soldat à dix-huit ans, il avait passé par tous les grades pour arriver à cette belle distinction. La division Dupont se couvrit de gloire en soutenant le choc de la garde russe, véritable titre d'honneur depuis Austerlitz. Oudinot aussi fut grand de courage à la tête de ses grenadiers, c'était pour lui habitude [1] ; de 8,000 hommes qu'il conduisait le matin de la bataille de Friedland, il en ramena 3,000 à peine ; son cheval et ses habits étaient couverts d'éclats de biscaïens et de mitraille.

L'armée russe, quoique battue, eut sa part de gloire et de valeur ; le général Bennigsen fut intrépide comme toujours, hardi comme un général de partisans : il eut l'honneur de croiser le fer trois fois avec Napoléon, à Eylau, à Heilsberg et à Friedland, et c'est un souvenir à conserver dans les archives militaires ; le général Bagration fut aussi digne de lui-même, il demeura ferme sur le champ de bataille et résista jusqu'au soir à des charges de toute l'armée de Napoléon, il put également se rappeler Friedland comme une de ses belles journées. Ainsi, dans les deux camps, les armées étaient restées dignes d'elles-mêmes, aucune n'avait compromis sa réputation ; si les Autrichiens étaient abaissés depuis Austerlitz, si les Prussiens avaient disparu comme force militaire depuis Auerstadt et Iéna, les Russes avaient au contraire grandi leur réputation de guerre dans les deux campagnes de Pologne ; de là cette tendance de Napoléon et d'Alexandre à se

[1] Voyez le rapport du maréchal Lannes à l'empereur, t. XXVII des pièces autographes pour 1806 et 1807, au dépôt de la guerre.



rapprocher. Quand deux peuples ou deux gouvernements conservent l'estime d'eux-mêmes, la fierté de leur courage, la paix vient bientôt, et l'alliance est facile.

CHAPITRE XIII.

ENTREVUE ET PAIX DE TILSITT.

Situation des armées après Friedland. — Petit nombre de prisonniers. — Masses de blessés et de malades. — Esprit et ressources de l'armée française. — Renforts au camp russe. — Premiers pourparlers d'armistice. — Envoi du grand maréchal Duroc. — Préparatifs de l'entrevue sur le Niémen. — Première conversation de Napoléon et d'Alexandre. — Choix de Tilsitt. — Neutralité de la ville. — M. de Talleyrand à Tilsitt. — Le ministre russe baron de Budberg. — Le ministre autrichien général Stutterheim. — Parti de la paix. — Parti de la guerre. — Question suédoise. — Espagne. — Reconnaissance des faits accomplis. — Le roi de Prusse. — La reine Louise. — Restitution des États. — Nouvelle organisation politique de l'Europe. — Traité de Tilsitt. — Esprit de ce traité.

15 juin au 10 juillet 1807.

La bataille de Friedland, engagée et soutenue aux premières lueurs du soleil levant par Lannes et Oudinot, reprise par Napoléon à trois heures du soir, n'avait fini qu'à onze heures dans les ténèbres de la nuit sous les mille feux de l'artillerie retentissante. Le lendemain, les troupes harassées reposèrent au bivac jusqu'au milieu de la matinée. Napoléon, le premier levé, à l'aurore, ne voulut pas qu'on interrompît ce noble sommeil des légions; les soldats avaient tant fatigué la veille! Ce n'était pas seulement la bataille qui avait exigé des efforts inouïs de persévérance et de courage, mais la plupart des troupes avaient fait huit ou dix lieues, toujours sous les armes, le sac sur le dos, et les derniers feux de l'ennemi ne s'étaient éteints qu'à minuit. Le champ de bataille était couvert de morts; les chevaux hennissaient d'une manière plaintive à côté de leurs maîtres, et les cris des blessés se mêlaient au dernier soupir des mourants. Les pertes respectives n'étaient pas moins grandes : des compagnies entières avaient disparu; des régiments étaient réduits à moins de la moitié, et une remarque que les états-majors ne manquèrent pas de faire le lendemain, c'est que la masse des prisonniers russes de Friedland se composait presque

tout entière de blessés ; à peine s'était-on emparé de 1,500 de ces fiers ennemis sans blessures ; tout le reste était mutilé : les hôpitaux regorgeaient de malades. Certes, l'armée française, après son brillant succès, pouvait continuer la campagne, mais traverser le Niémen n'était point une opération militaire qui plût au soldat français ; il avait pris en dégoût la Pologne, après un hiver trop désastreux ; l'empereur Napoléon lui-même sentait la nécessité de finir une campagne qui le tenait hors de France depuis près d'une année. N'allait-on pas s'habituer à gouverner sans lui ? C'était dangereux [1].

Cependant la reddition de Kœnigsberg vint jeter un peu plus d'assurance dans les résolutions de l'empereur ; on y trouva des magasins considérables, des moyens de soigner les blessés, des munitions pré-

[1] Napoléon entretenait l'enthousiasme de ses soldats ; il leur parlait de la campagne qu'on venait d'accomplir.

« Soldats, nous avons été attaqués dans nos cantonnements par l'armée russe. L'ennemi s'est mépris sur les causes de notre inactivité. Il s'est aperçu trop tard que notre repos était celui du lion ; il se repent de l'avoir troublé.

» Dans les journées de Gutstadt, de Heilsberg, dans celle à jamais mémorable de Friedland, dans dix jours de campagne enfin, nous avons pris cent vingt pièces de canon, sept drapeaux ; tué, blessé ou fait prisonniers 60,000 Russes ; enlevé à l'armée ennemie tous ses magasins, ses hôpitaux, ses ambulances ; la place de Kœnigsberg, les trois cents bâtiments qui étaient dans ce port, chargés de toute espèce de munitions, 160,000 fusils que l'Angleterre envoyait pour armer nos ennemis.

» Des bords de la Vistule, nous sommes arrivés sur ceux du Niémen avec la rapidité de l'aigle. Vous célébrâtes à Austerlitz l'anniversaire du couronnement ; vous avez cette année dignement célébré celui de la bataille de Marengo, qui mit fin à la seconde coalition.

» *Signé* : NAPOLÉON. »

L'empereur n'oubliait pas non plus de rendre grâce au Dieu des batailles.

Lettre de S. M. I. et R. à MM. les archevêques et évêques.

« Monsieur l'évêque, la victoire éclatante qui vient d'être remportée par nos armes sur le champ de bataille de Friedland, qui a confondu les ennemis de notre peuple, et qui a mis en notre pouvoir la ville importante de Kœnigsberg et les magasins considérables qu'elle contenait, doit être pour nos sujets un nouveau motif d'actions de grâces envers le Dieu des armées. Cette victoire mémorable a signalé l'anniversaire de la bataille de Marengo, de ce jour où, tout couvert encore de la poussière du champ de bataille, notre première pensée, notre premier soin fut pour le rétablissement de l'ordre et de la paix dans l'Église de France. Notre intention est qu'au reçu de la présente vous vous concertiez avec qui de droit, et vous réunissiez nos sujets de votre diocèse dans vos églises cathédrales et paroissiales, pour y chanter un *Te Deum* et adresser au ciel les autres prières que vous jugerez convenable d'ordonner dans de pareilles circonstances. Cette lettre n'étant à d'autre fin, monsieur l'évêque de..., je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

» Écrit en notre camp impérial de Friedland, le 15 juin 1807.

» *Signé* : NAPOLÉON. »



parées pour l'armée. Napoléon paraissait alors s'occuper spécialement des hôpitaux; on y comptait près de 30,000 malades. Les recrues levées en France, composées de conscrits, remplaçaient à peine les vides affreux laissés par la guerre et la maladie. Le caractère qu'avaient pris les hostilités depuis la bataille d'Eylau était fatal; partout un grand carnage, au milieu d'une mer de sang. Avec les Autrichiens et les Prussiens, on pouvait, par des coups de stratégie, faire des masses de prisonniers, finir une campagne par ces marches décisives qui mettaient dans les mains de l'empereur la moitié d'une armée captive; mais avec les Russes, il fallait tuer, être tué, briser les rangs jusqu'au dernier homme à coups de boulets, et cela sans aucun résultat considérable. En général, les armées, quand elles ne sont point barbares, n'aiment pas à multiplier les morts; elles désirent une victoire la moins sanglante possible et la plus profitable; les boucheries font peur aux soldats même les plus aguerris.

L'armée russe, après la bataille de Friedland, avait opéré sa retraite derrière le Niémen, coupant tous les ponts afin de marcher paisiblement sur ses réserves; elle fut jointe par 15 à 20,000 hommes d'infanterie, suivis d'une multitude de troupes asiatiques, des Baskirs aux casques dorés, à l'arc et au carquois, comme les chevaliers des croisades dans les peintures du XIIIe siècle. Ces hordes de Tartares-Mantchoux apparaissent pour la première fois; ces auxiliaires étaient sans doute peu redoutables pour l'armée française, et les vieux grenadiers désignaient les Tartares aux traits larges et épatés, avec leurs flèches et leurs carquois, sous le nom pittoresque d'*Amours*. Mais cela indiquait au moins qu'en passant le Niémen, on allait toucher à un pays inconnu, à un territoire qui s'étendait à la grande muraille de la Chine, et tout en dehors des habitudes de la civilisation; l'armée française aurait donc passé le Niémen avec répugnance, et une certaine manifestation éclatait dans les rangs pour une paix prompte et sérieuse. On avait assez de gloire. Qu'avait-on à gagner dans des pays pauvres et dépourvus de moyens d'existence?...

Les premiers pourparlers d'un armistice se firent comme spontanément entre les avant-postes de l'armée française et l'arrière-garde russe, dans Tilsitt même. Une correspondance s'établit entre Murat, le général Bennigsen et le prince Bagration. Qui fit la première démarche dans ce mutuel désir de la paix? Les versions sont ici opposées : les affaires étrangères russes constatent que ce fut Napo-

léon; au contraire, les récits français veulent que les premières propositions soient venues d'Alexandre[1]. Napoléon rapporte lui-même qu'un officier russe, avec une lettre à l'adresse du général en chef de l'armée française, vint proposer un armistice, et que c'est d'après cette démarche que Duroc partit pour aller demander une conférence à Alexandre. Le récit des archives russes diffère complétement; elles disent que le grand maréchal Duroc fit la première démarche au nom de Napoléon, par une lettre intime. Quoi qu'il en soit, le grand maréchal fut reçu avec empressement par le prince Labanoff Rostoski, qui transmit immédiatement à l'empereur Alexandre la proposition d'une entrevue qui lui était faite par Napoléon.

Le besoin de la paix était mutuel; quand les esprits en sont là, les pourparlers arrivent tout seuls. Alexandre déclara : « Qu'il recevrait avec plaisir le maréchal Duroc, » et le jour même le prince Labanoff le conduisit en présence du czar. Ici, une conversation vague sur un désir commun de la paix fut engagée entre Duroc, officier de si bonnes manières, et l'empereur Alexandre qui l'accueillit avec la coquetterie

[1] A la hauteur de Tilsitt, deux billets furent remis au maréchal Murat.

« Monsieur le général,

» Monsieur le général commandant en chef vient de m'adresser une lettre relativement aux ordres que son excellence a reçus de S. M. l'empereur, en me chargeant de vous faire part de son contenu. Je ne crois pas pouvoir mieux répondre à ses intentions, qu'en vous la faisant tenir en original. Je vous prie en même temps de me faire parvenir votre réponse et d'agréer l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

» Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

» *Signé :* BAGRATION. »

Le 6 (18) juin.

Le général en chef Bennigsen, à S. E. le prince Bagration.

« Mon prince,

» Après les flots de sang qui ont coulé ces jours derniers dans des combats aussi meurtriers que souvent répétés, je désirerais soulager les maux de cette guerre destructive, en proposant un armistice, avant que d'entrer dans une lutte, dans une guerre nouvelle, peut-être plus terrible encore que la première. Je vous prie, mon prince, de faire connaître aux chefs de l'armée française cette intention de ma part, dont les suites pourraient peut-être avoir des effets d'autant plus salutaires qu'il est déjà question d'un congrès général, et pourraient prévenir une effusion inutile de sang humain. Vous voudrez bien ensuite me faire parvenir les résultats de votre démarche, et me croire avec la considération la plus distinguée, mon prince, de votre excellence,

» Le très-humble et très-obéissant serviteur.

» *Signé :* B. BENNIGSEN. »

d'une politesse inhérente à sa personne. Ils ne jetèrent aucune base ; on reprit la conversation sur le pied où l'avait laissée, pour ainsi dire, le général Savary avant et après la bataille d'Austerlitz ; l'empereur Alexandre se trouvait à peu près dans la même situation : en 1805, il venait au secours de l'Autriche ; les Russes avaient fait leur devoir, ils se retirèrent ; en 1807, ils étaient accourus au secours des Prussiens, ils avaient encore fait leur devoir, et maintenant ils repassaient le Niémen [1]. Après le vaste fleuve seulement la question devenait

[1] Pendant ce temps un armistice fut signé pour suspendre les hostilités dans les deux armées :

« S. M. l'empereur des Français, etc., et S. M. l'empereur de Russie, voulant mettre un terme à la guerre qui divise les deux nations, et conclure, en attendant, un armistice, ont nommé et muni de leurs pleins pouvoirs, savoir : d'une part, le prince de Neufchâtel, major général de la grande armée ; et de l'autre, le lieutenant général prince Labanoff de Rostoff, chevalier des ordres de Sainte-Anne, grand-croix, etc., lesquels sont convenus des dispositions suivantes :

» Art. 1er. Il y aura armistice entre l'armée française et l'armée russe, afin de pouvoir dans cet intervalle négocier, conclure et signer une paix qui mette fin à une effusion de sang si contraire à l'humanité.

» Art. 2. Celle des deux parties contractantes qui voudra rompre l'armistice, ce que Dieu ne veuille, sera tenue de prévenir au quartier général de l'autre armée, et ce ne sera qu'après un mois de la date des notifications que les hostilités pourront recommencer.

» Art. 3. L'armée française et l'armée prussienne concluront un armistice séparé, et à cet effet des officiers seront nommés de part et d'autre. Pendant les quatre ou cinq jours nécessaires à la conclusion dudit armistice, l'armée française ne commettra aucune hostilité contre l'armée prussienne.

» Art. 4. Les limites de l'armée française et de l'armée russe, pendant le temps de l'armistice, seront depuis le Curische-haff, le thalweg du Niémen, et en remontant la rive gauche de ce fleuve jusqu'à l'embouchure de Lorasna à Schaim, et montant cette rivière jusqu'à l'embouchure du Bobra, suivant ce ruisseau par Bogari, Lipsk, Stabin, Dolistowo, Goniondz et Wizna, jusqu'à l'embouchure du Bobra dans la Narew, et de là, remontant la rive gauche de la Narew, par Tykoczin, Suras-Narew, jusqu'à la frontière de la Prusse et de la Russie ; la limite dans le Frich-Nerung sera à Nidden.

» Art. 5. S. M. l'empereur des Français et S. M. l'empereur de Russie nommeront, dans le plus court délai, des plénipotentiaires munis des pouvoirs nécessaires pour négocier, conclure et signer la paix entre ces deux grandes et puissantes nations.

» Art. 6. Des commissaires seront nommés de part et d'autre, à l'effet de procéder sur-le-champ à l'échange, grade par grade, homme par homme, des prisonniers de guerre.

» Art. 7. L'échange des ratifications du présent armistice sera fait au quartier général de l'armée russe dans quarante-huit heures, et plus tôt si faire se peut.

» Fait à Tilsitt, le 21 juin 1807.

» *Signé :* le prince de Neufchâtel, maréchal ALEXANDRE BERTHIER.

» le prince LABANOFF DE ROSTOFF. »

russe et française; elle pouvait ainsi devenir fort longue et fort grave. A Austerlitz on avait parlé d'une entrevue; Duroc la sollicitait aussi après Friedland, et, dans ces circonstances, Alexandre ne fit aucune difficulté de l'accepter. Duroc accomplit un second voyage au delà du Niémen pour régler toutes les conditions de cette entrevue solennelle; les empereurs y paraîtraient sur le pied d'une parfaite égalité, de souverain à souverain. Le programme en fut fixé avec une certaine forme d'étiquette; Napoléon y tenait, et Duroc vint prévenir son souverain qu'Alexandre était prêt à se jeter dans ses bras de frère à frère. L'empereur ne se contint pas de joie; le but de la guerre était atteint.

Le parti de la paix se fortifiait dans le camp de Napoléon; M. de Talleyrand arrivait de Varsovie, et ses paroles étaient toutes pacifiques; assez de sang avait été versé, assez de gloire acquise; il fallait en finir avec une situation qui compromettait à l'intérieur la prospérité de l'empire; les sacrifices de conscrits avaient épuisé la France : le ministre était trop éclairé pour ne pas savoir que rien n'était plus rapide que la conquête, torrent impétueux; mais que rien aussi n'était plus difficile que la consolidation d'un trône sur le granit des âges; il y avait une énorme différence entre le fondateur d'une dynastie et Attila ou Tamerlan. Ces considérations portaient M. de Talleyrand à désirer une paix solide et forte; alors déjà il avait conçu le projet de réaliser pour la famille Bonaparte la même puissance d'ascendant que Richelieu avait tracée pour la famille des Bourbons; les projets sur l'Espagne datent de la campagne d'Iéna et de Friedland, et il faut bien remarquer que M. de Talleyrand eut la première idée d'une dynastie napoléonienne prenant la couronne de Naples et d'Espagne et signant : *Moi le roi,* dans l'Escurial ou Aranjuez. Y avait-il sincérité? ou bien M. de Talleyrand, ennuyé de la guerre de Pologne, voulait-il amener une prompte paix au nord, par l'idée d'une facile conquête au midi? Tant il y a que le ministre s'exprimait haut sur la nécessité immédiate de faire la paix, pourvu qu'on offrît de bonnes conditions; partisan le plus chaud de l'entrevue, il ne fut tranquille que lorsque les conditions en furent réglées entre Alexandre et Napoléon par l'organe et l'intermédiaire du maréchal Duroc et du général Bennigsen[1].

[1] Le prince Labanoff, qui n'avait pas de pouvoir pour traiter l'objet de la mission



Tout ce qui se rattachait aux vieux souvenirs historiques, tout ce qui rappelait à Napoléon les rois de dynastie antique allait à son esprit et à son imagination enthousiaste; l'idée d'une entrevue sur un radeau au milieu du Niémen lui plut, parce qu'elle était une imitation de ces pourparlers de la Bidassoa, de ces mariages à l'île des Faisans sous Louis XIII et Louis XIV; il y avait dans cette cérémonie solennelle un respect mutuel, une égalité entre monarques qui caressait Napoléon; elle lui créait une puissance morale dans son armée et en France. M. de Talleyrand lui suggéra les idées de cérémonial, afin de flatter son amour-propre; l'empereur régla tout avec un soin minutieux : un pavillon simple, mais élégant, fut fixé sur un radeau au milieu du Niémen; on étudia les anciennes formules; on construisit un salon commun, deux petites pièces d'attente; et pour cela on employa les toiles rayées blanches et bleues qui servaient au campement de l'empereur dans ses jours de bivac. Au signal donné par deux coups de canon, Napoléon et Alexandre devaient quitter en même temps les rives opposées pour arriver simultanément dans le pavillon d'attente. Là on se verrait pour la première fois, et on pourrait jeter les bases générales d'un traité dans une de ces vastes conversations historiques qui remuaient le présent, le passé et l'avenir.

Par une belle journée de juin, sous les feux resplendissants du soleil, on vit se ranger en bataille sur les deux rives du Niémen aux eaux larges et noires, des masses considérables de troupes, infanterie, artillerie et cavalerie. A la belle tenue de tous ces corps, on aurait dit que la bataille de Friedland n'avait pas été donnée à dix jours à

du maréchal Duroc, en référa à l'empereur de Russie, qui était très-près et commandait son armée; il proposa au maréchal Duroc de le voir. Celui-ci répondit que si l'empereur de Russie témoignait le désir d'avoir des explications sur l'objet de sa mission ou de l'entendre de lui, il ne faisait non-seulement aucune difficulté de se rendre près de lui, mais qu'il saisirait avec empressement cette occasion pour lui rendre ses hommages. Cette disposition du maréchal Duroc satisfit tant le prince Labanoff, qu'il l'eût bientôt amené chez l'empereur de Russie. Je crois bien que le maréchal Duroc n'avait pas commission de proposer une entrevue; mais il avait au moins l'ordre de ne pas la refuser, si on la désirait, c'est-à-dire de se borner à répondre que cela n'avait pas été prévu lorsqu'il avait été dépêché, mais que si c'était l'intention de l'empereur Alexandre, il allait retourner en faire part à l'empereur, et lui rapporterait sa réponse. Je le crois d'autant mieux que le maréchal Duroc est revenu à Tilsitt, et est retourné une seconde fois près de l'empereur de Russie, et que c'est à la suite de cette seconde mesure que l'on a préparé tout à Tilsitt pour cette célèbre entrevue. » (Mémoires du général Savary.)

peine d'intervalle. Le canon retentit et des barques simples reçurent les deux empereurs; Napoléon était suivi de Murat, des maréchaux Berthier et Bessières, du grand maréchal Duroc et du grand écuyer Caulincourt. Les marins de la garde, troupes si agiles, si habituées à conduire sur les fleuves et les mers, dirigeaient la barque et ramaient avec vigueur. La barque d'Alexandre était conduite par de simples pêcheurs russes du fleuve du Niémen, vêtus de blanc; il avait avec lui le grand-duc Constantin, le général en chef Bennigsen, qui ne le quittait plus; chef du vieux parti russe, il n'avait cessé d'être l'homme de la nuit sanglante au palais de Michaëloff; ensuite le prince Labanoff, le général Ouvaroff, et l'aide de camp général comte de Lieven, qui depuis fut appelé à de hautes fonctions diplomatiques.

Napoléon, avec sa promptitude habituelle, arriva le premier au pavillon; il aimait, même dans les petites choses, marcher à pas de géant [1]. Il se montra fort poli, fort prévenant, car il ouvrit lui-même

[1] Au reste, des renseignements authentiques existent sur cette entrevue.

« Tilsitt, le 24 juin 1807.

» Demain les deux empereurs de France et de Russie doivent avoir une entrevue. On a à cet effet élevé au milieu du Niémen un pavillon, où les deux monarques se rendront de chaque rive.

» Peu de spectacles seront aussi intéressants. Les deux côtés du fleuve seront bordés par les deux armées, pendant que les chefs conféreront sur les moyens de rétablir l'ordre, et de donner le repos à la génération présente.

» Le grand maréchal du palais Duroc est allé hier, à trois heures après midi, complimenter l'empereur Alexandre.

» Le maréchal comte de Kalkreuth a été présenté aujourd'hui à l'empereur; il est resté une heure dans le cabinet de S. M.

» L'empereur a passé ce matin la revue du corps du maréchal Lannes. Il a fait différentes promotions, a récompensé les braves, et témoigné sa satisfaction aux cuirassiers saxons *.

» Le 25 juin, à une heure après midi, l'empereur, accompagné du grand-duc de Berg, du prince de Neufchâtel, du maréchal Bessières, du grand maréchal du palais Duroc et du grand écuyer Caulincourt, s'est embarqué, sur les bords du Niémen, dans un bateau préparé à cet effet; il s'est rendu au milieu de la rive, où le général Lariboissière, commandant l'artillerie de la garde, avait fait placer un large radeau, et élever un pavillon. A côté était un autre radeau et un pavillon pour la suite de LL. MM. Au même moment l'empereur Alexandre est parti de la rive droite, sur un bateau avec le grand-duc Constantin, le général Ouvaroff, le prince Labanoff, et son premier aide de camp le comte de Lieven.

» Les deux bateaux sont arrivés en même temps; les deux empereurs se sont embrassés en mettant pied sur le radeau, ils sont entrés ensemble dans la salle qui avait été préparée, et y sont restés deux heures. La conférence finie, les personnes

* Ces lignes forment le LXXXVe bulletin de la grande armée. (F. W.)

la porte du pavillon pour tendre la main à l'empereur Alexandre; ils se saluèrent, s'embrassèrent tous deux avec une courtoisie extrême. A cette époque Napoléon avait trente-huit ans; un peu gros déjà, sa taille était épaisse, ses épaules hautes, mais avec cela une tête magnifique, le front chauve, l'œil beau et pénétrant, le nez bien fait, la bouche gracieuse, et un ensemble de médaille antique qui dut frapper d'une curiosité respectueuse l'empereur Alexandre, esprit enthousiaste, car enfin c'était une fortune bien phénoménale que celle qui entourait la grande physionomie de Napoléon. Alexandre était plus jeune que l'empereur des Français; à l'entrevue de Tilsitt il atteignait sa vingt-neuvième année; sa physionomie était gracieuse, son front haut et bombé, ses yeux bleus et charmants, son nez petit avec une empreinte de la race tartare modifiée par le beau sang allemand; il était élancé de taille, mince comme les Russes de noble maison; il s'exprimait bien, et, quoique la disproportion d'âge ne fût pas considérable entre les deux empereurs, Alexandre ne cessa de témoigner une sorte de déférence filiale et des formes de respect capables de

de la suite de l'empereur ont été introduites. L'empereur Alexandre a dit des choses agréables aux militaires qui accompagnaient l'empereur qui, de son côté, s'est entretenu longtemps avec le grand-duc Constantin et le général Bennigsen.

» La conférence finie, les deux empereurs sont montés chacun dans leur barque. On conjecture que la conférence a eu le résultat le plus satisfaisant. Immédiatement après, le prince Labanoff s'est rendu au quartier général français. On est convenu que la moitié de la ville de Tilsitt serait neutralisée. On y a marqué le logement de l'empereur de Russie et de sa cour. La garde impériale russe passera le fleuve, et sera cantonnée dans la partie de la ville qui lui est destinée.

» Le grand nombre de personnes de l'une et l'autre armée, accourues sur l'une et l'autre rive pour être témoins de cette scène, rendaient le spectacle d'autant plus intéressant, que les spectateurs étaient des braves des extrémités du monde *. »

« Tilsitt, le 26 juin 1807.

» Aujourd'hui, à midi et demi, sa majesté s'est rendue au pavillon du Niémen. L'empereur Alexandre et le roi de Prusse y sont arrivés au même moment. Les trois souverains sont restés ensemble dans le salon du pavillon pendant une demi-heure.

» A cinq heures et demie, l'empereur Alexandre est passé sur la rive gauche. L'empereur Napoléon l'a reçu à la descente du bateau. Ils sont montés à cheval l'un et l'autre, ils ont parcouru la grande rue de la ville, où se trouvait rangée la garde impériale française à pied et à cheval, et sont descendus au palais de l'empereur Napoléon. L'empereur Alexandre y a dîné avec l'empereur, le grand-duc Constantin et le grand-duc de Berg **. »

* LXXXVIe bulletin de la grande armée, daté de Tilsitt le 25 juin 1807. (F. W.)

** Même bulletin que ci-dessus. (F. W.)

frapper vivement un esprit aussi impressionable que celui de Napoléon.

La conversation du radeau du Niémen se tint toujours dans les généralités ; aucune des questions diplomatiques ne fut traitée à fond; on se fit des compliments. Alexandre en fut prodigue, parce que, enthousiaste comme un jeune homme, il se sentait pénétré d'un rayon de cette gloire si brillante alors et de cette destinée si merveilleuse. Napoléon a dit plus tard de l'empereur Alexandre, à l'occasion de cette entrevue du Niémen : « Qu'il était faux comme un Grec du Bas-Empire. » C'est là un de ces mots qu'on a prêtés à Napoléon comme d'autres encore. Je crois qu'en effet Alexandre fut habile, comme le digne petit-fils de Catherine la Grande ; mais à cette époque il fut éminemment sincère dans son expression ; il pouvait tirer de sa position tout ce qu'elle lui offrait d'avantages, c'était son droit et sa politique ; mais jusqu'à la guerre de 1812, Alexandre ne se démentit pas : il fut l'admirateur de Napoléon, et s'exposa plus d'une fois aux violences des boyards pour conserver ses dignes et loyaux rapports. A cette époque, il faut bien distinguer les nations des souverains ; ceux-ci voulaient rester en paix avec Napoléon ; les peuples seuls se levaient contre lui et emportaient les couronnes dans la résistance patriotique qu'ils opposaient aux volontés du despote. Alexandre avait d'ailleurs déjà ce mysticisme qui s'agenouillait devant les superstitions glorieuses, et cette fortune de Napoléon, si pleine de merveilles, le jetait dans un monde d'admiration rêveuse.

Les affaires réelles ne devaient point se traiter dans cette entrevue ; on convint qu'on neutraliserait Tilsitt, partiellement occupé par des détachements des gardes françaises et russes ; les empereurs se verraient là avec une extrême liberté, sans faste, sans cérémonies, tandis que les ministres traiteraient les affaires générales, soumises ensuite à la sanction des empereurs. M. de Talleyrand était déjà installé à Tilsitt ; l'empereur le chargea de pleins pouvoirs pour la forme, et il dut s'aboucher avec le baron de Budberg, ministre en nom des affaires étrangères de Russie ; Alexandre dirigeait personnellement son cabinet. M. de Talleyrand, se posa immédiatement à Tilsitt comme l'homme de la paix ; il la désirait vivement, et il ne dépendait pas de lui qu'elle ne fût prompte et durable. Le baron de Budberg n'était pas de force à lutter avec le ministre de Napoléon ; aussi restait-il sur la négative ; les affaires furent conduites par l'empereur Alexandre, le prince Kourakin et le prince Labanoff.

Voici l'aspect qu'avait le séjour de Tilsitt, dans la première semaine de l'entrevue : le matin, après la toilette, on déjeunait, puis des promenades à cheval ; à deux heures, des causeries et des affaires jusqu'à cinq ; comme les journées d'été étaient fort longues, après dîner, des revues, où se passaient des scènes pittoresques, un échange de nobles choses entre les deux empereurs et leurs armées. Un jour Napoléon détachait sa croix pour la donner au plus brave des grenadiers de l'armée russe ; le lendemain, c'était au tour d'Alexandre, mais seulement pour la croix du troisième ordre, destinée aux soldats ; il ne pouvait blesser la noblesse. On vivait en parfaite intelligence, les deux gardes impériales russe et française changèrent d'uniforme en signe d'amitié ; un soir il y eut concert de Baskirs, un tir à l'arc, comme chez les barbares. Alexandre fut aise de montrer sa puissance asiatique ; Constantin et Murat s'étaient épris l'un pour l'autre d'une loyale amitié ; les généraux échangeaient des politesses exquises ; la guerre n'avait point altéré le caractère chevaleresque de ces hommes si braves qui naguère croisaient le fer à Friedland.

Ainsi était la vie extérieure à Tilsitt. Mais les affaires diplomatiques avaient une autre importance ; pour bien comprendre tout ce qui se passa dans ces conférences diplomatiques, il est essentiel de les diviser en plusieurs phases : 1° les conventions publiquement stipulées ; 2° les articles secrets ; 3° l'échange de simples pourparlers, qui se succédaient avec une si grande rapidité, dans l'imagination si vive, si orientale de Napoléon ; on discuta tout, on prévit d'immenses changements, on remua le monde des deux mains, on bouleversa l'Asie, l'Amérique. Tout fut dit à Tilsitt, par un homme à la pensée ardente comme Napoléon ; il a été puéril de prendre comme convention positive les idées qui purent être jetées dans une conversation imagée, à la manière de l'empereur. Alexandre demeura-t-il sous le charme de cette prodigieuse conversation, ou bien, observateur attentif de tout ce qu'il voyait, abandonna-t-il le côté romanesque de sa pensée, pour s'en tenir aux concessions positives que son nouvel ami lui avait faites sur la Turquie et la Finlande ? La plus dramatique phase des négociations se rattache à la Prusse. Ici c'est une royauté renversée, le petit-fils du grand Frédéric brisé par l'orage ; une reine suppliante, mais fière encore. Ces diverses phases des conférences de Tilsitt doivent être enfin racontées en détail, pour que l'histoire sache à quoi s'en tenir sur un événement jusqu'ici étrangement défiguré.

Que fut-il réellement convenu entre Alexandre et l'empereur Napoléon? Quels sont les engagements qui furent arrêtés? Quelles affaires réelles furent alors discutées, et dans quel sens?

La première question sérieusement agitée entre les deux cours de France et de Russie, se rattacha aux intérêts et à la destinée de la Porte ottomane qui occupait très-vivement l'empereur Alexandre, parce qu'elle était pour lui territoriale et historique. Dans toutes les transactions diplomatiques, la Russie a toujours suivi la marche et le développement de sa force et de sa puissance politique. Depuis le commencement de la guerre de Pologne, l'empereur Napoléon s'était aussi préoccupé des destinées de la Turquie; dans ses messages au sénat, dans ses communications diplomatiques, il parlait de la nécessité de maintenir l'empire ottoman dans son intégralité territoriale; ses communications officielles affirment même hautement: « Qu'il ne traitera jamais avec Alexandre si les Russes n'évacuent la Moldavie et la Valachie, alors occupées contre la foi des traités; » c'était là une fière et vaine menace contre le cabinet de Saint-Pétersbourg. Les dépêches du général Sébastiani, ambassadeur à Constantinople, avaient indiqué à Napoléon la résolution de Sélim de s'affranchir de toute sujétion envers la Russie et l'Angleterre; le sultan avait pris les armes, l'étendard du prophète était levé; la vigoureuse résistance de Constantinople contre une escadre anglaise avait exalté la pensée de Napoléon à ce point de croire qu'il pouvait compter sur une diversion favorable de la Porte ottomane sur le Danube.

L'empereur connaissait mal le divan; les Turcs voyaient avec indignation des Francs établis dans les batteries des Dardanelles avec les bombardiers et les janissaires. Le sultan Sélim, dans une émeute religieuse soutenue par le mufti au nom du Coran, fut déposé et étranglé; la guerre se continuait dans les provinces de Moldavie et de Valachie, favorable aux Russes, lorsque la question se présenta aux conférences de Tilsitt. Ce fut une chose curieuse et très-étrange à dire: Napoléon, qui avait soutenu si vivement la Porte ottomane et déclaré au sénat qu'aucun traité ne serait fait avant l'évacuation de la Moldavie et de la Valachie [1], consentit par un article secret à ce

[1] Dans une de ses conversations prétendues amicales et franches, Napoléon disait à l'empereur Alexandre: « Je ne tiens pas à cette évacuation des deux provinces (celles de Valachie et de Moldavie); qu'on la traîne en longueur. Il n'est pas possible de souffrir plus longtemps les Turcs en Europe; vous êtes le maître de les rejeter en



que la Russie, évacuant les provinces ou les gardant provisoirement, pût en nommer les hospodars. Si le traité public stipulait l'évacuation de la Moldavie et de la Valachie, par le fait, la Russie les gardait dans ses mains ou sous son influence; l'habileté d'Alexandre vint à son but : on comprend alors comment il se rapprocha de Napoléon par des conditions si avantageuses pour son cabinet. Où cherchait-il des conquêtes? Quel était le vœu de son agrandissement? La Russie n'avait pas de vues alors sur l'occident de l'Europe; elle se bornait à suivre et à développer le plan de Catherine. Napoléon y prêtait la main : le czar dut caresser son amour-propre; ses avances lui étaient largement payées.

Après la Moldavie et la Valachie, Alexandre tourna son attention sur la Finlande. Le roi de Suède, Gustave-Adolphe, chevaleresquement dévoué à la coalition, lui avait fourni des secours, des soldats, des armements, et, dans un dernier traité avec la Russie, il s'était engagé même à donner des armes pour soutenir Alexandre dans la grande querelle contre les Français; Gustave remplit loyalement sa promesse. Il y eut ce sentiment égoïste dans les articles secrets de Tilsitt, que ce noble roi fut sacrifié par la Russie, qui profita de ses dépouilles [1]. Le plan de Catherine reposait sur deux grandes idées qui

Asie; mais je tiens à ce que Constantinople n'appartienne à aucune des puissances européennes. » (Propos officiellement rappelé par le czar, sans avoir été officiellement démenti.)

[1] « C'est ici l'occasion d'examiner s'il a jamais existé des traités écrits sur les conventions secrètes de Tilsitt; on n'en trouve pas de traces officielles.

» Il y eut évidemment des articles, ou plutôt des traités, car ceux-ci étaient au nombre de trois, que l'indiscrétion, l'infidélité ou des discussions diplomatiques ultérieures firent connaître, quoique jamais on ne les ait avoués officiellement et qu'ils n'aient pas même été déposés dans des archives publiques.

» Le premier était un traité d'alliance offensive et défensive, signé le même jour que le traité patent, et principalement destructif des articles 21 et 22 de celui-ci, en faveur de la Porte ottomane; d'une part, il engageait dans la guerre de la France contre l'Angleterre ou toute autre puissance européenne, la Russie, qui garantissait toutes les conquêtes faites et à faire par Napoléon, qui stipulait la fermeture de ses ports au commerce britannique, qui promettait en outre d'employer son influence pour lui fairefermer tous ceux de la Baltique. » D'autre part il était dit : « Si, par suite des changements arrivés à Constantinople, la Porte n'acceptait pas la médiation de la France, ou si, après l'avoir acceptée, les négociations n'amenaient pas au bout de trois mois un résultat satisfaisant, la France ferait cause commune avec la Russie contre la Porte ottomane, et les hautes parties contractantes s'entendraient pour distraire de l'empire ottoman toutes ses provinces en Europe, Constantinople et la Romélie seules exceptées. »

touchaient au commerce et à la vie territoriale de la Russie : la domination de la mer Noire et la possession du golfe de Finlande. Sans ces deux débouchés, la Russie ne pouvait être qu'un corps inerte, qu'une masse informe de terres sans issues. Ce plan s'était développé successivement sur la mer Noire; Napoléon consentait à l'occupation de la Moldavie et de la Valachie; puis il fallait développer la seconde partie de ce système, et s'assurer la Finlande en pleine et entière souveraineté. Dans les conférences de Tilsitt, Napoléon consentit à ce que la Russie s'emparât d'une double influence sur la mer du Nord et la Baltique. La politique russe arriva pleinement à ses fins; Alexandre reconnut à Napoléon la faculté de disposer de la Poméranie suédoise; il accepta aussi comme compensation la légitime possession de la Finlande qu'il devait conquérir sur Gustave-Adolphe et lui arracher dans une prochaine campagne. Ainsi d'une part, la mer Noire, le Danube, de l'autre, la Baltique : le résultat était large pour la Russie; elle aurait traité à moins.

Ces deux points arrêtés, Alexandre passa sans difficulté sur la reconnaissance des faits accomplis par l'avénement de Napoléon au trône. Il reconnut le titre impérial que Napoléon glorifiait si haut; il le salua comme roi d'Italie, comme protecteur de la confédération du Rhin, en lui recommandant quelques intérêts particuliers de famille en Allemagne, et le duc d'Oldenbourg particulièrement. Alexandre reconnut aussi Joseph roi de Naples, Louis roi de Hollande; et quoique

» Par un second traité secret, les deux puissances, se considérant déjà comme les seuls et suprêmes arbitres de l'Europe, convenaient entre elles que la Russie étendrait à son gré ses conquêtes en Europe et en Asie, que les maisons de Bourbon et de Bragance seraient remplacées en Espagne et en Portugal par des princes de la famille de Napoléon; que la domination temporelle du pape cesserait; que la Russie seconderait la France dans l'attaque de Gibraltar; que la France s'emparerait de Tunis, d'Alger et du littoral africain, qui, lors de la paix générale, serviraient à indemniser les rois de Sicile et de Sardaigne; que Malte appartiendrait aux Français; qu'ils occuperaient l'Égypte; que la navigation de la Méditerranée ne serait permise qu'aux navires français, russes, espagnols et italiens; que le Danemarck remettrait son armée navale à Napoléon et en serait indemnisé par l'acquisition des villes hanséatiques, et que les deux puissances régleraient le nombre des vaisseaux de guerre que les neutres auraient le droit de mettre en mer. Ce traité, que l'ambition la plus extravagante pouvait seule croire réalisable, et que l'Angleterre parvint à se procurer par les soins du comte d'Entraigues, fut, je le répète, plutôt un échange de propos, un brouillon d'idées sur le papier qu'une convention véritablement diplomatique; j'ai entendu dire à M. de Talleyrand, avec son ton railleur, que tout fut conclu à Tilsitt, excepté le possible. »

les limites d'un royaume de Westphalie ne fussent pas encore fixées, et que Jérôme ne fût pas officiellement désigné roi, Alexandre l'admit d'avance pour donner un gage d'estime à l'empereur des Français. Ces sortes de témoignages enivraient Napoléon; ils lui faisaient souvent oublier le but politique et territorial des guerres. Alexandre ne donnait rien que de stériles reconnaissances, tandis qu'il obtenait pour la Russie la possession réelle de la Finlande et des provinces du Danube. Les reconnaissances passent, les domaines réels se transmettent dans la possession générale des États. Que sont devenus ces rois qu'Alexandre reconnut alors? tandis que la Russie est en possession des provinces qu'elle s'est assurées à Tilsitt.

Il est constant que, dans ces conférences, Napoléon communiqua ses plans sur l'Espagne à l'empereur Alexandre; il lui parla de ses projets sur toute la Péninsule, de la nécessité de refouler en Amérique la famille des Bourbons, en séparant les vastes Indes de la métropole espagnole. M. de Talleyrand développa le premier ces projets de dynastie; Napoléon voulait substituer sa famille à celle des Bourbons dans le droit public européen. A tout cela, Alexandre ne fit aucune objection; il reconnut même parfaitement la possibilité de créer au midi un empire gigantesque sous le sceptre de Napoléon, et qui serait séparé de la Russie par la nation germanique, réduite alors à un État intermédiaire et de second ordre; on réveillerait le titre d'*empereur d'Occident*. Alexandre s'abandonnait aux rêveries poétiques de Napoléon, pourvu qu'on laissât s'accomplir pour la Russie ses projets sur la Perse, la Suède et la Turquie, et les trois grands débouchés : la mer Baltique, la mer Caspienne et la mer Noire. Les hommes habiles du cabinet de Saint-Pétersbourg voyaient dans les projets de Napoléon quelque chose de momentané, un poëme épique improvisé par un grand homme; tandis que la Russie allait droit à un plan très-matériel et bien réfléchi; elle ne se tenait pas dans les nuages historiques ou dans la poésie d'un système; elle se servait de Napoléon pour acquérir positivement et définitivement.

Les conférences premières portèrent ainsi sur des faits définis et constants, la réalisation de la grande pensée de Catherine II; il y eut un échange de projets plus vastes, plus imaginaires, profondément en rapport avec le caractère de Napoléon et l'enthousiasme plus ou moins sincère d'Alexandre. Empereur comme consul, Napoléon caressait avec ivresse ce plan de campagne dans l'Inde, que Paul Ier

avait tracé avec lui dans ses actives correspondances : ce passage de 100,000 hommes à travers les pays fabuleux qu'avait salués le héros macédonien, pour tomber tout à coup sur les établissements anglais dans la presqu'île du Gange, était de nature à vivement séduire l'imagination du czar. Napoléon livrait la Perse à la Russie, la Turquie d'Europe, s'il le fallait, pour réaliser ces *Mille et une Nuits* de sa politique ; il aimait ces images d'Orient, ces gigantesques conceptions, et ceux qui ont connu M. de Talleyrand peuvent se rappeler l'impression qu'avaient laissée dans sa tête, bien calme pourtant, les admirables causeries de Napoléon en présence d'Alexandre, ce feu qui brillait dans ses regards, et qu'il savait communiquer à ce jeune prince poli, mais souvent froid observateur, élevé dans les principes de Catherine II. Napoléon cachait souvent beaucoup de dissimulation dans ses paroles chaudes ; il restait Italien ; c'était le geste de l'improvisateur, un grand poëte armé. Alexandre dérobait aussi beaucoup d'habileté dans les témoignages d'une sensibilité expressive et d'une loyauté chevaleresque. On divisa le monde en deux grands empires : l'Occident et l'Orient, les Latins et les Grecs, Charlemagne et les successeurs de Constantin, Napoléon et Alexandre. Ces idées furent plutôt formulées dans une conversation qu'écrites dans un traité.

Enfin arriva la question réelle, territoriale et positive, celle du sort de la Prusse ; qu'allait-on décider sur un royaume absolument conquis depuis la prise de Kœnigsberg ? Allait-on l'effacer de la carte d'Europe comme les duchés de Brunswick et la Hesse ? Napoléon en ferait-il un lot pour l'un de ses généraux, le dépècerait-il en principautés indépendantes ? Le roi Frédéric-Guillaume était arrivé à Tilsitt dès le troisième jour des conférences, sans qu'il fût mandé par Napoléon ; l'empereur ne se souciait pas d'avoir la gêne d'un tiers dans ses transactions de souverain à souverain pour le développement de ses vastes projets. On dit qu'Alexandre n'avait point fait appeler Frédéric-Guillaume à Tilsitt ; le fait est inexact, la lettre autographe existe [1] ; les traités entre les deux couronnes étaient trop intimes pour qu'Alexandre pût traiter séparément de son allié.

Le roi de Prusse n'avait aucun attrait dans sa personne ; froid et toujours digne, comme un roi malheureux, il ne portait en lui-même aucun de ces caractères qui entraînent les esprits vers un

[1] J'en possède une copie.

prince, même battu par l'infortune. Mais alors on attendait à Tilsitt une femme fière et noble, la belle reine Louise de Prusse, la nouvelle Marie-Thérèse, qui avait voulu sauver la monarchie par son dévouement et son noble feu de gloire. Il dut en coûter à cette reine de venir implorer l'homme qui l'avait si outrageusement insultée. Napoléon, vainqueur implacable, mit néanmoins une vive attention à la traiter avec une politesse d'autant plus cruelle qu'elle ne concéda rien. Voyez-vous une femme outragée s'agenouillant devant le souverain qui l'avait flétrie? Le grand maréchal Duroc et l'officier d'ordonnance, M. de Talhouet, furent chargés d'aller au-devant de cette noble reine[1]; Duroc l'avait vue à Berlin; cette majesté de la beauté et du malheur, cette double couronne rayonnant à son front, frappèrent vivement tous ceux qui accompagnaient cette ambassade de politesse.

Louise de Prusse était belle, majestueuse, l'œil doux, le regard fier, la plus caressante, la plus gracieuse expression de la bouche; ses lèvres étaient roses, ses yeux grands, bleus, expressifs, son cou un peu fort comme la race allemande. Louise de Prusse ne cessa pas un moment d'être reine; elle sollicitait l'œil humide, mais le front haut; elle s'agenouillait, mais en implorant plutôt la justice de Dieu que la munificence de l'homme. Elle trouva dans Napoléon une politesse froide et prévenante, railleuse comme le sourire du fort quand il couronne de fleurs sa victime; la reine demandait son héritage, Napoléon

[1] M. de Talhouet m'a dit la vive et profonde impression qu'avait faite sur son esprit l'aspect de la reine de Prusse. Quelle grâce, quelle majesté! Je ne puis résister au désir de faire connaître l'origine de cette noble reine.

Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie était née le 10 mars 1776, du duc de Mecklembourg-Strelitz, et de Caroline de Hesse-Darmstad à Hanovre, où son père était gouverneur de l'électorat. Ayant perdu sa mère à l'âge de six ans, elle fut confiée aux soins de mademoiselle de Gélieux, réfugiée française. Les événements de la guerre la conduisirent, dans le mois de mars 1773, à Francfort, qui était alors le quartier général du roi de Prusse, et elle parut avec une de ses sœurs à la cour de ce monarque. Le prince royal et son frère Louis en furent également frappés d'admiration, et, après avoir obtenu le consentement de leur père, les deux frères furent fiancés avec les deux sœurs, le 20 avril suivant. Le mariage du prince héréditaire fut célébré à Berlin, le 24 décembre de la même année. La princesse Louise avait donné deux héritiers au trône de Prusse, lorsqu'elle devint reine le 16 novembre 1797, par la mort de Frédéric-Guillaume II. Après avoir reçu le serment de leurs sujets, les nouveaux souverains firent plusieurs voyages dans leurs États; la reine charma tous les yeux par sa beauté, et gagna tous les cœurs par ses actes multipliés de bonté et de bienfaisance. Ayant eu le malheur de perdre un de ses enfants en 1806, sa santé en fut très-altérée, et pour la rétablir, elle alla aux eaux de Pyrmont. A son retour la guerre de Prusse commença.

lui offrait des roses dans de beaux vases de porcelaine; elle implorait pour rendre à la Prusse un système politique, l'implacable empereur lui parlait des bagatelles des modes et des chiffons de Paris. Là, Napoléon manqua peut-être un peu de dignité; il fit asseoir la reine de Prusse à ses banquets pour la montrer à tous, la traînant à son char comme la reine Zénobie des triomphes romains; il semblait dire: « La voilà, cette reine qui m'a bravé, cette femme que mes bulletins ont flétrie; je lui ai arraché son sceptre, je la fais asseoir à ma table, je suis courtois avec elle, je lui donne la main, je fais le souverain galant à la manière de Louis XIV, et je lui arrache la moitié de ses États. » Mieux valait lui dire: « Reine, je vous dépouille et ne vous reçois pas. »

Louise de Prusse resta digne dans une position si embarrassée; princesse fort instruite, parlant le français avec une élégance remarquable, elle employa tout le charme d'une causerie attrayante pour obtenir quelque chose du vainqueur; tantôt elle invoquait le souvenir du grand Frédéric, qu'elle comparait à Napoléon, en plaçant sa grandeur au-dessous de celle du souverain de la France; elle disait des mots mélancoliques; son sourire était amer, sa grâce si triste qu'elle brisait les âmes; elle prenait Napoléon par tous les côtés du cœur et de l'esprit; et cette rose tant citée que le vainqueur lui offrit, et cette réponse si bien jetée: « Sire, avec Magdebourg, » et la froide réplique de l'empereur qui parla de chiffons, tout cela fit dire au baron de Hardenberg dans un moment de dépit: « Cet homme est impitoyable envers les malheureux, et je me tromperais beaucoup s'il savait lui-même supporter le malheur avec dignité. » Enfin, pour achever l'humiliation, Napoléon fit expressément stipuler par les clauses préliminaires du traité de Tilsitt, que c'était en considération de l'empereur Alexandre qu'il restituait au roi de Prusse la moitié de ses États; c'était dire: « Je n'ai point été touché de vous, prince malheureux; je n'ai point été touché de vous, reine infortunée qui vous sacrifiez pour la nation prussienne; si je vous restitue quelque chose, c'est ma politique qui veut que je m'unisse à l'empereur Alexandre, votre protecteur; je lui cède ce que je ne vous donne pas. » On comprend que les Prussiens durent garder au cœur cet outrage fait à l'héritier du grand Frédéric, et à leur reine si populaire dans le parti national et les universités. Qu'elle dut souffrir cette reine! qu'elle dut dévorer de douleurs! Les officiers de l'empereur qui avaient con-

servé des entrailles, examinaient ses traits que brisaient mille sentiments intimes ; elle changeait de couleur à tout instant ; ses paroles étaient tour à tour caressantes et dépitées, elle dévorait ses larmes ; elle s'agitait comme une âme qui sait sa grande mission, sauf à garder ses ressentiments aux jours de la vengeance ; si la mort ne l'eût pas brisée elle eût assisté implacable à la chute de l'empereur, terrible talion ; elle n'aurait pas eu de pitié pour qui l'avait si profondément blessée. C'est l'ombre de la reine qui agitait Blücher lorsque, vainqueur impitoyable, il s'écriait en 1815 en parlant de Bonaparte accablé par le nombre : « Si je l'attrape, je le fais pendre pour satisfaire mon armée d'étudiants patriotes. » Tous savaient alors que cette reine était morte d'un polype au cœur, noble infirmité qui dit assez la souffrance de sa vie.

Je dois pourtant dire, à la justification de l'empereur victorieux, qu'il avait résisté à un parti puissant dans l'armée qui voulait la continuation de la guerre et le partage des conquêtes. Ce parti de jeunes officiers, conduit par Murat, avait déterminé la campagne contre la Prusse par son enthousiasme ; Murat n'était pas content du lot qu'on lui avait fait du grand-duché de Berg ; il rêvait un royaume comme Joseph et Louis à Naples et en Hollande, il savait que la Westphalie était destinée à Jérôme ; pourquoi, lui, n'aurait-il pas le trône de Prusse ou de Pologne ? La paix contrariait ses desseins, il ne pouvait obtenir cette couronne qu'il rêvait depuis l'avénement de ses beaux-frères ; il y avait alors une manie d'être roi ; le titre de grand-duc de Berg ne le satisfaisait pas ; il voulait à sa toque ducale ajouter la couronne surmontée de l'escarboucle et de quelques parcelles étincelantes du beau diamant de la fortune de Napoléon, qui rayonnait à ses yeux. Cette opinion belliqueuse de Murat était bien connue ; s'exprimant dans les salons avec la parole haute, il ne voulait plus entendre parler du roi de Prusse et de cette couronne en jupon ; il fallait le supprimer de la carte ; si bien que M. de Talleyrand s'écria haut, en sortant du salon des conférences de la paix : « Monseigneur le grand-duc de Berg, c'est vous qui nous avez fait faire la guerre, je prie V. A. I. de croire que ce n'est pas elle qui empêchera de faire la paix. » Quand M. de Talleyrand parlait ainsi, il savait bien ce qu'il disait ; Napoléon, quoique fort appréciateur du courage de Murat, avait toujours blâmé cette impétuosité du champ de bataille, qui à plusieurs reprises avait compromis le sort d'une campagne pour un glorieux coup de sabre. A ce moment, le parti de la paix était considérable en France et dans

l'armée; le soldat surtout avait ambition de retourner dans sa patrie; après une si longue absence, tant de périls et de fatigues, il commençait à s'ennuyer de faire des empereurs et des rois au prix de son sang le plus pur.

Dans cette entrevue de Tilsitt, l'Autriche avait cherché à prendre place pour constater son existence et sa force diplomatique; elle trouvait dangereux de rester en dehors de transactions d'une nature si considérable. M. de Talleyrand avait retardé l'envoi des passe-ports au général baron de Vincent, demeuré à Varsovie : il n'était pas aise que l'Autriche intervînt dans les négociations de Tilsitt et qu'elle pût connaître les détails des transactions arrêtées. Cependant, sous prétexte de complimenter Napoléon, Alexandre et le roi de Prusse, le cabinet de Vienne avait envoyé aux conférences le général baron de Stuterheim, chargé d'observer et de pénétrer les différentes phases de la négociation qui se continuait à Tilsitt; l'Autriche, dans le conflit gigantesque terminé à Friedland, avait en vain offert sa médiation à Varsovie; et maintenant que ces deux puissances se rapprochaient, que ces deux colosses se pressaient la main, que pouvait-elle donner? Quelle place pouvait-elle prendre, elle, puissance de second ordre depuis le traité de Presbourg? Le baron de Stuterheim se borna donc à observer, il ne fut admis à aucune négociation en nom personnel; seulement il put annoncer à sa cour : « Que dans les transactions arrêtées à Tilsitt on ne touchait pas à la Gallicie et à cette partie de la Pologne qui était échue en partage à l'Autriche. » Toutefois le cabinet de Vienne ne se dissimula pas que, dans les transactions actuelles, l'avenir de l'Autriche était complétement menacé; si l'alliance recevait le développement naturel, l'Autriche comme la Prusse était réduite à n'être plus que le satellite d'Alexandre ou de Napoléon : il fallait tourner autour de l'un ou de l'autre de ces astres.

Enfin, deux traités furent le résultat de l'entrevue de Tilsitt; le premier fut conclu directement avec l'empereur Alexandre d'égal à égal. Par ce traité, une portion de la Prusse, par égard pour Alexandre, est restituée à Frédéric-Guillaume : on y constitue un grand-duché de Varsovie, le roi de Saxe en a la suprématie. Dantzig devient ville indépendante. Napoléon accepte la médiation de la Russie pour une paix avec l'Angleterre; Alexandre reconnaît les royautés de Naples, de Hollande et de Westphalie, dans la personne des frères de Napoléon; il s'engage publiquement à évacuer la Valachie et la Moldavie, pour

satisfaire les exigences d'opinions et les promesses de l'empereur au sénat ; un article secret l'autorise à les garder sous les hospodars nommés par elle [1].

Le second traité, directement conclu entre l'empereur et le roi Frédéric-Guillaume III, est dur, implacable. La Prusse renonçant à tous ses territoires entre le Rhin et l'Elbe, et à la totalité de la Pologne prussienne, ouvre des routes militaires dans ses États pour le libre passage des Saxons jusqu'au grand-duché de Varsovie ; un article formel engage le roi de Prusse à fermer ses ports aux Anglais et à suivre exactement les conditions du décret de Berlin sur les marchandises britanniques. C'était la mort physique et morale de la Prusse [2] ; on lui impose des contributions exorbitantes, partout des masses d'argent, des florins, des frédérics d'or, des fournitures de toute espèce. La

[1] L'empereur Alexandre obtint quelques concessions personnelles et de famille en Allemagne. Voici la lettre que l'empereur de Russie écrivit au prince héréditaire de Mecklembourg, pour lui annoncer que le duc régnant allait être réintégré dans ses États :

« Mon cher frère, à la suite de l'heureux rapprochement qui vient d'avoir lieu entre l'empereur des Français et moi, un de mes premiers soins a été de m'occuper des intérêts de votre maison. Mes vœux sont entièrement remplis, et je m'empresse de vous envoyer copie des ordres adressés aux commandants français dans le Mecklembourg. Je me réjouis d'avoir pu vous être utile, et vous donner ainsi une nouvelle preuve de l'amitié sincère que je vous ai vouée personnellement.

» *Signé :* ALEXANDRE. »

[2] Les pays cédés par la Prusse étaient :

1° Sur la rive droite de l'Elbe :	
Le cercle de Kottbus.	33,500
— de la Prusse occidentale et du district de la Netze.	262,286
Prusse méridionale.	1,282,189
Nouvelle Prusse orientale.	904,518
2° Sur la rive gauche de l'Elbe :	
Le cercle de la Vieille-Marche et de la Preignitz.	112,000
Duché de Magdebourg et dépendances.	250,039
Principauté d'Halberstadt, *id.*	148,232
— d'Hildesheim, *id.*	130,069
— d'Eischfeld, Erfurth, etc.	164,690
— de Meinden et Ravensberg.	159,776
— de Paderborn, Munster, Lingen, et Tecklembourg.	268,542
Comté de la Marche, abbayes d'Essen, Elten et Werden.	162,101
Principauté d'Ost-Frise.	119,803
— de Bayreuth.	238,560
Total général.	4,236,305
Si l'on y ajoutait Anspach, Neufchâtel et Clèves, les pertes de la Prusse, depuis la fin de l'an 1805, monteraient à	4,636,305

noble reine ne put rien obtenir ; sa fierté s'en indigna ; Napoléon ne l'avait pas comprise, il n'aimait autour de lui que la soumission ; tout caractère noble et digne l'importunait ; obéir était la première loi qu'il imposait, le monde ne devait pas avoir d'autre idée que la sienne.

En résultat, les conventions de Tilsitt furent de deux natures. Lorsqu'on consultait M. de Talleyrand, le principal acteur de ces traités, sur leur esprit, sur leur tendance, il aimait à dire : « Comme dans toutes les choses conçues par Napoléon, on trouvait du positif et des rêves : le positif, pour l'empereur des Français, était de se voir saluer

État des contributions de divers genres imposées aux pays conquis dans la campagne de Prusse.

	francs.	cent.
Contribution extraordinaire de guerre.	311,661,982	75
Impositions ordinaires.	76.676,960	66
Saisie des caisses.	16,171,587	62
Ventes.	66,842,119	50
Cercle de Westphalie.		
Contributions de guerre.	7,065,437	63
Impositions ordinaires.	6,917,692	61
Dantzig.		
Contributions de guerre.	1,229,642	14
Intérêts des obligations.	2,446,369	16
Comté de Hanau.	2,428	58
Bayreuth.		
Contributions de guerre.	1,628	53
Pour les domaines, suivant le traité du 15 octobre.	15,000,000	00
Les fournitures pour l'armée.	2,000,000	00
Poméranie suédoise, contributions de guerre.	1,728,559	97
Villes hanséatiques, *id.* *id.*	3,000,000	00
Aperçu estimatif de la valeur des fournitures prises sur l'ennemi ou faites par le pays non imputées sur les contributions.		
Subsistances.	55,333,926	44
Hôpitaux.	18,177,957	50
Habillement.	7,636,950	43
Chevaux.	6,840,920	00
Artillerie.		
3,000 pièces d'arbres à 75 fr., 225,000 fr. des dépôts des mines, 812,706 fr. 08 c.	1,037,706	08
Bois de chauffage à Berlin.	1,373,935	49
Porcelaine.	65,860	00
Métaux trouvés à la Monnaie.	16,256	00
Total général.	601,227,922	09

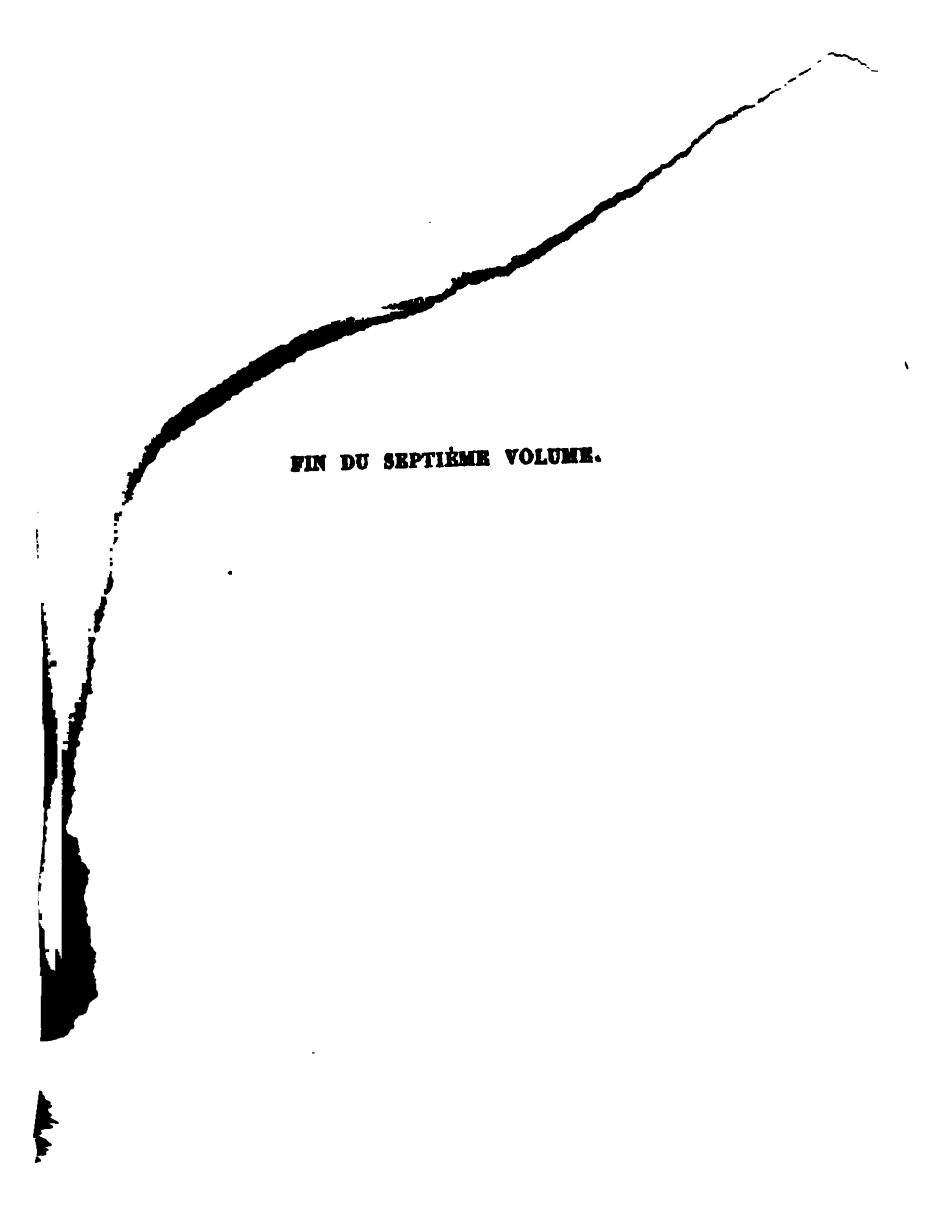
empereur et roi d'Italie par Alexandre, de faire admettre dans le droit public européen ses frères Joseph, Louis et Jérôme, comme rois, ainsi que le système de la confédération du Rhin en Allemagne; puis de faire concourir Alexandre à ses desseins sur l'Espagne et le Portugal. Il y avait là, répétait M. de Talleyrand, des idées positives, un système tel qu'un homme d'État pouvait le soutenir; c'était la réalisation en grand de la pensée de Louis XIV, du pacte de famille, le mélange des idées de Henri IV et de Richelieu, le but atteint par la France après une lutte de deux siècles contre l'empire de Charles-Quint et la maison d'Autriche.»

Le positif pour Alexandre, c'était d'acquérir une influence incontestée dans la Moldavie et la Valachie, et d'achever avec sûreté la conquête des dernières possessions qui donneraient à la Russie une prépondérance absolue sur la mer Noire; c'était d'obtenir le complément de son système sur la Baltique par la Finlande: enfin la Géorgie et la Perse étaient de riches proies qui pouvaient dédommager amplement la Russie des sacrifices d'amour-propre qu'elle avait faits à Tilsitt. Si Napoléon réalisait sur une vaste échelle les idées de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV, Alexandre accomplissait les projets immenses de Pierre Ier et de Catherine II. Il y avait là deux grands systèmes qui se tenaient la main.

Quant à la partie fantastique et rêveuse, M. de Talleyrand en faisait la part à Napoléon, il le fallait toujours. Cet esprit ardent, ce poë[te] armé, je le répète, ne s'arrêtait jamais sur une idée sans apercev[oir] un monde derrière lui; chaque projet n'était qu'un passage vers [un] univers inconnu, avenir mystérieux de grandeurs et de songes; [cet] homme remuait le passé et le présent; son cerveau était sans c[esse] agité par la vue gigantesque de toutes les vastes ombres du passé [his]torique; il revenait d'Alexandre à César, de César à Tamerla[n,] Gengis-Kan, à Mahomet; il suivait les Romains du fond des îles [Bri]tanniques dans l'Égypte et la Syrie, il saluait les croisés en Orie[nt;] pour lui le monde était un optique devant lequel s'agitaient les gén[é]rations de héros, de conquérants, de législateurs.

En résultat, le traité de Tilsitt établit un système égoïste au pro[fit] de deux grandes souverainetés: la France et la Russie. Il n'y eut [plus] désormais de puissance intermédiaire; on sacrifia les alliances e[t les] amitiés à la prépondérance universelle des deux seuls États qui [res]taient debout sur le continent. La lutte devait bientôt recommenc[er]

car lorsqu'il ne reste plus dans le système de l'Europe que des puissances sans intermédiaire, elles se heurtent. Il faut des vallées entre les montagnes, et de l'espace entre les géants.



FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE
DES CHAPITRES
DU SEPTIÈME VOLUME.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

FIN DE LA TABLE.

L'EUROPE

pendant le consulat et l'empire de

NAPOLÉON

L'EUROPE

pendant le consulat et l'empire de

NAPOLÉON

PAR

M. CAPEFIGUE

tome VIII

BRUXELLES

WOUTERS, RASPOET ET Ce, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
8, rue d'Assaut

1842

L'EUROPE

pendant le consulat et l'empire de

NAPOLÉON

CHAPITRE I.

RETOUR DE NAPOLÉON A PARIS. — ACTES DE SON GOUVERNEMENT.

Paris et l'empereur. — Changement dans le caractère de Napoléon. — Idée de l'infini. — Adulations. — Les corps politiques. — Parallèle avec les empereurs romains. — Changement dans le ministère. — M. de Talleyrand vice-grand électeur. — M. de Champagny aux relations extérieures. — Berthier vice-grand connétable. — Le général Clarke à la guerre. — Crétet à l'intérieur. — Le ministre de la police, Fouché. — Mort de M. de Portalis. — Les cultes, simple direction. — Suppression du tribunat. — Ouverture du corps législatif. — Esprit monarchique. — Effigie. — Monnaies. — Formule impériale. — Mariage de Jérôme. — Institution des majorats. — Idée de noblesse. — Les ducs. — Les comtes. — Les barons. — Blasons. — Préoccupations de Cambacérès et de M. Maret sur la noblesse. — Quolibets et moqueries. — Pamphlets étrangers. — Manières des nouveaux nobles. — La monarchie de Napoléon.

27 juillet à novembre 1807.

Le 27 juillet, à cinq heures du matin, les cloches des églises de Paris se firent entendre à pleine volée ; le canon des Invalides salua de soixante coups le passage d'une berline qui traversait rapidement les avenues du parc de Saint-Cloud ; l'étendard sous l'aigle fut arboré sur le pavillon du centre ; Napoléon montait l'escalier du péristyle, salué par les acclamations des fonctionnaires du château qui l'attendaient depuis la veille. L'empereur fit quelques saluts de tête, causa quelques instants, et rentra dans son cabinet : absent depuis huit mois, sa taille s'était un peu épaissie, son ventre avait pris de l'embonpoint, son teint, habituellement jaune et plombé, s'était encore hâlé par les feux du soleil, le vent et la poussière d'une longue campagne ; sa tête,

presque chauve, restait dominée par son large front ; ses yeux avaient toujours cette pénétration intime qui remuait les âmes, et sa bouche avait pris dans l'habitude du commandement un caractère fortement marqué de fierté et de dédain. Quelque chose de fantastique se rattachait à cette grande personnalité ; ce n'était plus seulement le conquérant qui traversait comme la foudre le champ de bataille, mais encore le pacificateur qui apportait un traité immense dans ses résultats : on voyait en lui le vainqueur d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, et plus encore l'ami d'Alexandre, le czar de toutes les Russies. Les récits avaient poétisé l'entrevue de Tilsitt ; ce radeau placé sur le Niémen, ces conférences qui avaient eu le monde pour théâtre, les circonstances jetaient sur la physionomie de Napoléon un prestige inouï, et désormais cet homme allait exercer sur ses contemporains une fascination immense.

L'empereur, avec son activité accoutumée, reçut le même jour ses ministres et les corps de l'État qui vinrent le complimenter ; il y eut là des harangues qui épuisèrent toutes les formes abaissées de l'éloquence louangeuse ; quelques-uns furent de bonne foi ; la tête devant laquelle on s'agenouillait était si supérieure, elle avait produit de si grandes merveilles, qu'il n'est pas étonnant que sous l'éblouissement de cette gloire il y eût des prosternations, la face contre terre ; ensuite l'adulation entre dans le cœur humain, et quelques âmes d'élite seules se placent dans l'ombre, pour ne pas être trop éblouies par les rayons de la puissance [1]. Dieu a placé une terrible réaction à côté de ces concerts d'éloges qui s'adressent à un homme pour lui faire croire à sa nature divine ; ceux qui ont été trop loués seront trop calomniés ; le Panthéon s'ouvrit pour Tibère, Néron et Domitien, et il se trouva des historiens, comme Tacite et Suétone, pour exagérer les rumeurs publiques, les jugements des contemporains contre les maîtres du monde ; à côté de la couronne d'or, la couronne d'épines.

[1] M. de Lacépède, président du sénat, s'écriait : « On ne peut plus louer dignement V. M., votre gloire est trop haute ; il faudrait être placé à la distance de la postérité pour découvrir son immense élévation. Éloigné de 400 lieues de la capitale, Napoléon a seul gouverné son vaste empire, seul imprimé le mouvement à tous les ressorts de l'administration la plus étendue. »

Le premier président de la cour de cassation, M. Muraire, ajoutait : « Le seul éloge possible, le seul digne de S. M., c'est l'histoire la plus simple de son règne ; c'est le récit le plus nu de ce qu'elle a voulu et de ce qu'elle a exécuté, des causes, des moyens et des effets, des intentions et des résultats. »

Toutefois, ceux qui approchaient de Napoléon durent s'apercevoir alors qu'il s'opérait en lui un changement inouï dans la manière de se poser et de se juger; aux jours de plus grande audace, l'empereur, tout en conservant son caractère de fermeté personnelle, avait manifesté une certaine modestie; il parlait du peuple, de ses besoins, de ses destinées; quelque chose d'intime lui disait que tout est limité dans la puissance de l'homme. Depuis l'entrevue de Tilsitt, couronnement de la campagne de 1807, ses habitudes changent; déjà on s'en était aperçu après Austerlitz; il était devenu plus fier, plus hautain; maintenant il se croit et se dit l'*infini;* son imagination n'a plus de limites; sa parole n'est pas seulement brusque et saccadée, elle est impérative, fougueuse; il a foi dans sa prédestination; ses pieds touchent à peine la terre; quand il caresse, c'est le maître qui gratifie l'esclave, c'est le dieu qui élève un mortel. Il n'écoute plus aucune observation; ce qu'il veut, c'est l'obéissance absolue à la manière orientale; il a vu les pachas entourés d'eunuques et d'esclaves prosternés, et ces formes lui plaisent; comme tous les esprits supérieurs qui ne placent pas leur force dans la foi religieuse, il ne croit qu'en lui; l'infini, c'est sa devise.

Cependant, lorsque ces pensées superbes dominaient son âme, Napoléon éprouvait un malheur domestique qui lui montrait à quel point sont fragiles les œuvres de l'homme; un enfant, l'espoir de sa dynastie, était né de la reine Hortense; comme la calomnie remuait tout, cet enfant, disait-on, était de la lignée de Napoléon, son sang bouillonnait en lui, sa tête était chaude comme la sienne; né sous le consulat, au parc de la Malmaison, son berceau s'était orné des lauriers de Marengo; sa mère était la propre fille de Joséphine, et l'on ne manquait pas de ces annales qui rappelaient, à la manière de Suétone, les amours intimes de César et les mystères de Caprée. Napoléon-Charles, noble enfant, était l'orgueil de l'empereur, la pensée de sa race; et lui, chez qui un si rare sourire effleurait les lèvres, s'abandonnait aux jeux de cet enfant, dont il voyait avec fierté le caractère impérieux et les caprices souverains. Napoléon-Charles fut enlevé par le croup à cinq ans, et l'homme qui voulait bâtir sur l'infini put apercevoir à quoi tenait cet édifice de granit jeté sur le sable mouvant de la vie humaine. Il ordonna les pompes de Saint-Denis à ces funérailles royales [1].

[1] Le jeune prince était mort avant l'arrivée de Napoléon à Paris.

« S. M. l'empereur et roi, par sa lettre du 22 juin au prince archichancelier, avait

Et fallait-il faire un crime à Napoléon de cet orgueil de sa propre nature, lorsque autour de lui il voyait tant d'abaissement et de complaisance intime? Ce n'est pas au pouvoir qu'il faut reprocher la tyrannie, mais aux peuples qui la souffrent ; le despotisme est comme le faisceau de toutes les lâches passions qui pour s'abriter abdiquent dans les mains d'un homme. La vieille histoire nous a laissé le souvenir de Babylone, d'Assyrie et de Perse, où les peuples jetaient aux satrapes leurs vases d'or, leurs jeunes filles et leurs parfums. L'abaissement à la cour de Napoléon fut au comble ; si quelques âmes fières secouaient un joug qui les blessait profondément, la plupart des courtisans fléchirent le front ; il faut le dire à la rougeur peut-être de beaucoup d'officiers qui entouraient la personne de Napoléon, ils s'abaissaient à ce point de remplir des fonctions domestiques qui n'étaient point en rapport avec la haute destinée d'une armée victorieuse. Lorsque l'empereur leur ordonnait de prendre une batterie, d'enlever un drapeau,

ordonné que le corps de S. A. I. Napoléon-Charles, prince royal de Hollande, décédé à la Haye, le 5 mai dernier, serait déposé dans une chapelle de l'église de Notre-Dame, pour y être gardé jusqu'au moment où l'église impériale de Saint-Denis, entièrement réparée, et pour ainsi dire reconstruite, permettrait de l'y transporter. En conséquence de ces ordres, que, sur l'invitation de S. A. S. Mgr. le prince archichancelier de l'empire, le ministre de l'intérieur avait transmis à M. de Caulincourt, grand écuyer de la couronne de Hollande, chargé de la conduite de ce précieux dépôt, le corps du prince défunt a été conduit à Saint-Leu. Hier, 7 juillet, il est parti de Saint-Leu dans une des voitures de S. M., où se trouvait un aumônier de S. M. le roi de Hollande, toujours sous la garde de M. de Caulincourt, qui suivait dans une autre voiture. Le convoi était escorté par un piquet de la garde impériale à cheval; il est arrivé à deux heures et demie à la grande porte de l'église métropolitaine, qu'occupait un détachement de la garde impériale à pied. Là s'étaient rendus S. A. S. Mgr. le prince archichancelier de l'empire, assisté des deux ministres de l'intérieur et des cultes, ainsi que de S. Ém. le cardinal-archevêque accompagné de son clergé.

» S. Exc. le grand écuyer de Hollande, en faisant la remise du corps, s'est adressé au prince archichancelier, et lui a dit : « Monseigneur, par les ordres de S. M. le roi de Hollande, je remets entre les mains de V. A. S. le corps de S. A. I. Napoléon-Charles, prince royal de Hollande, lequel est contenu dans cette bière. Dans ces deux boîtes de plomb, que je remets également à V. A., sont renfermés le cœur et les entrailles de ce prince. »

» S. A. S. a répondu : « Monsieur, je reçois de vos mains le dépôt précieux dont vous avez été chargé, » et se retournant vers S. Ém. le cardinal-archevêque, il lui dit : « Par les ordres de S. M. l'empereur et roi, je remets entre les mains de V. Ém. le corps de S. A. I. Napoléon-Charles, prince royal de Hollande, qui doit être gardé dans votre église jusqu'à sa translation dans celle de Saint-Denis. » S. Ém. a répondu : « qu'elle et son chapitre veilleraient avec soin à la conservation du précieux dépôt dont S. M. voulait bien les honorer. »

ils devaient obéissance; mais fallait-il se soumettre à ce point d'aller négocier l'amour d'une femme, le prix d'une prostitution? et c'est pourtant à quoi se destinèrent quelquefois des courtisans à épée, et ils l'avouent eux-mêmes sans rougir dans leurs mémoires. Napoléon ne comprenait pas l'indépendance dans le devoir, le respect qu'un homme doit à sa propre position; l'obéissance ne devait point raisonner, et il tint toujours à l'écart les officiers qui conservaient la dignité d'eux-mêmes.

A peine touchait-il Saint-Cloud, que l'empereur s'abandonna au travail avec son énergie de volonté habituelle; il préparait alors un changement dans son ministère. Depuis l'entrevue de Tilsitt, M. de Talleyrand croyait que toute la politique de l'empereur devait se rattacher à une paix maritime; il y avait fatigue dans cet esprit; M. de Talleyrand avait fait deux campagnes, suivi le quartier général comme un simple auditeur, et cela l'avait considérablement ennuyé; il voyait grandir l'influence de M. Maret à ce point que toutes les affaires réelles passaient par ses mains. A Tilsitt, Alexandre l'avait traité froidement; il savait que le système de M. de Talleyrand était anglais et autrichien plutôt que russe; le czar avait connu les projets de M. de Talleyrand avant Austerlitz, projets qui donnaient la Valachie, la Moldavie et la Bosnie à l'Autriche, et cela avait perdu le ministre dans son esprit : comme gage de l'alliance entre le czar et l'empereur, un sacrifice paraissait indispensable, c'était le renvoi de M. de Talleyrand, et il en fut déjà question à Tilsitt. Ajoutez à cela certaines transactions financières trop publiques qui avaient accompagné les négociations allemandes sur la confédération du Rhin; M. de Talleyrand ne se ménageait pas assez dans ces questions d'argent.

Il n'est point exact que l'affaire d'Espagne soit entrée le moins du monde dans les motifs qui firent renvoyer M. de Talleyrand après *Tilsitt*; l'idée du pacte de famille s'adaptait aux vues et aux projets du ministre; il existe même un mémoire parfaitement écrit sur cette question, et tout porte à croire qu'il fut l'œuvre des affaires étrangères sous la pensée dominante du ministre. En récapitulant les motifs qui entraînèrent le renvoi de M. de Talleyrand, on peut indiquer : 1° le changement qui s'opéra à cette époque dans le caractère de Napoléon empereur, après Tilsitt; il ne tolérait plus la moindre observation; les hommes ne devaient plus être pensées, mais machines; ce n'était pas seulement une dictature souveraine, mais encore la toute-puis-

sance intellectuelle; or, M. de Talleyrand avait fatigué l'empereur durant les campagnes d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland, par des rapports incessamment répétés sur le besoin de faire la paix avec les cabinets même vaincus. 2° M. de Talleyrand avait pour adversaire. M. Maret, qui, dans sa médiocrité d'homme d'État, était blessé des allures indépendantes que prenait M. de Talleyrand à son égard; M. Maret était trop bien dans les conditions d'une abnégation personnelle envers l'empereur pour comprendre un peu de liberté dans la pensée d'un homme politique. 3° Enfin, le système russe qui avait prévalu à Tilsitt, et les menaces violentes jetées contre l'Angleterre par le décret de Berlin, ne pouvaient plus convenir à la situation de M. de Talleyrand. Le ministre avait toujours rêvé la paix avec la Grande-Bretagne; c'était sa pensée à l'assemblée législative, et il la conservait intacte.

M. de Talleyrand fut remplacé par M. de Champagny, alors au département de l'intérieur. Le nouveau ministre plaisait par les conditions tout à fait opposées au caractère de M. de Talleyrand : c'étaient des formes également polies, tous deux étaient bien nés et parfaitement élevés; mais ce qui distinguait M. de Champagny, c'était précisément une soumission absolue, une abnégation de foi indicible; sa politique n'était que la dictée de l'empereur; il n'avait pas plus de personnalité que M. Maret, seulement avec plus de finesse dans l'esprit, une présomption moins grande, sorte de caractère qui plaisait à Napoléon.

Le ministère de la guerre fut aussi enlevé à Berthier, non point que l'empereur ne trouvât en lui une obéissance assez complète; Berthier était un second lui-même; compagnon fidèle, il l'avait suivi sur tous les champs de bataille depuis la république; mais Berthier venait d'être élevé à une des grandes dignités de l'empire : prince indépendant de Neufchâtel, comment serait-il ministre de Napoléon? Son maître créa donc pour lui la dignité de vice-grand-connétable, comme il institua pour M. de Talleyrand celle de vice-grand-électeur [1], fonctions à riches traitements, consolations données à des disgrâces plus ou moins apparentes. Lorsque Napoléon enleva M. de

[1] L'empereur annonçait cette double nomination au sénat :

Message de S. M. l'empereur au sénat.

« Sénateurs, nous avons jugé convenable de nommer à la place de vice-grand-électeur le prince de Bénévent; c'est une marque éclatante de notre satisfaction que

Talleyrand des affaires étrangères, c'est qu'il le savait trop fin, trop habile, et qu'ensuite le ministre avait, dit-on, un peu oublié le respect de lui-même dans les transactions allemandes; et quand il enleva le portefeuille à Berthier, c'est qu'il le croyait sans activité jeune et féconde pour l'organisation matérielle d'une armée; il le remplaça par le général Clarke, officier d'une certaine distinction, parfaitement au courant du personnel de l'armée, dur dans la discipline, courtisan envers le pouvoir, et tellement dévoué qu'une seule parole de l'empereur l'aurait déterminé à l'abandon de toutes ses convictions personnelles. Le général Clarke avait donné des preuves de son activité administrative dans le gouvernement de la Prusse; inflexible avec les habitants, il fit rentrer des contributions avec un zèle inouï, et cette bonne volonté, Napoléon ne l'avait point oubliée [1].

nous avons voulu lui donner, pour la manière distinguée dont il nous a constamment secondé dans la direction des affaires extérieures de l'empire.

» Nous avons nommé vice-grand-connétable notre cousin le prince de Neufchâtel: en l'élevant à cette haute dignité, nous avons voulu reconnaître son attachement à notre personne, et les services réels qu'il nous a rendus dans toutes les circonstances, par son zèle et son talent. » *Signé:* NAPOLÉON. »

[1] Henri-Jacques-Guillaume Clarke était né le 17 octobre 1765, à Landrecies, d'une famille irlandaise réfugiée en France. Son père, officier subalterne, le laissa de bonne heure orphelin; il n'en fut pas moins bien élevé par son oncle, le colonel Shée, alors secrétaire des commandements du duc d'Orléans. Le 17 septembre 1781, il entra comme cadet gentilhomme à l'école militaire de Paris, et sortit, le 11 novembre 1782, sous-lieutenant au régiment de Berwick; devint, le 5 septembre 1784, cornette de hussards, avec le rang de capitaine dans le régiment colonel-général de cette arme, et fut, le 11 juillet 1790, commissionné capitaine de dragons. La même année, il donna sa démission pour passer en Angleterre comme gentilhomme d'ambassade. A son retour en France, il redemanda du service et fut nommé capitaine de première classe, et, le 5 février 1792, parvint au grade de lieutenant-colonel de cavalerie. L'affaire d'Horcheim, près Landau (17 mai 1792), lui valut le grade de général de brigade, qui lui fut conféré sur le champ de bataille, et quelque temps après il exerçait à l'armée du Rhin les fonctions de chef d'état-major général. Lorsque (12 octobre 1793) les commissaires de la convention, en vertu d'un décret, le destituèrent comme noble, ses biens furent séquestrés, et il ne recouvra son grade qu'après la chute de Robespierre; protégé alors par Carnot, il fut mis à la tête d'un bureau de topographie militaire, et devint général de division le 17 décembre 1795; peu après il fut envoyé à Vienne pour préparer la paix entre le cabinet impérial et la France, et fut chargé d'observer ce qui se passait à l'armée d'Italie, et principalement Bonaparte. Mais bientôt se rapprochant de Bonaparte par l'intermédiaire de M. de Bourrienne, il ne donna dans ses rapports que des éloges au général en chef de l'armée d'Italie. Après le 18 fructidor, Clarke fut destitué; Bonaparte prit sa défense, le garda en Italie, et l'employa de diverses manières. Durant l'expédition d'Égypte, Clarke vécut dans la retraite, et ne recouvra quelques emplois que sous le consulat.

Comme le passage de M. de Champagny aux relations extérieures laissait vacant le ministère de l'intérieur, l'empereur désigna pour ce département un conseiller d'État presque inconnu, M. Crétet, ancien membre des Cinq-Cents, et qui avait pris une part active au 18 brumaire. M. Crétet avait été un moment gouverneur de la Banque, puis directeur des ponts et chaussées; maladif de corps, il était néanmoins fort actif pour tout ce qui tenait aux grands travaux, objet principal du ministère de l'intérieur d'alors, sorte de protectorat du mouvement matériel de la société. Les idées de Colbert revenaient sans cesse à la pensée de Napoléon, et il avait essayé des savants, des ingénieurs, pour en faire des ministres; Laplace, Chaptal, tous avaient mal réussi. L'empereur en revenait à un fonctionnaire simple instrument de ses desseins.

Quand la volonté de Napoléon appelait en quelque sorte tous les départements ministériels sous son influence personnelle, que devenait le ministre de la police, Fouché, qui avait conservé une certaine allure d'indépendance, une manière d'envisager d'un peu haut la situation politique du pays? Avec un instinct éminent, Fouché, quoique ennemi de M. de Talleyrand, avait bien vu que le coup qui frappait l'homme d'État aux affaires étrangères l'atteindrait tôt ou tard, car Napoléon en voulait à tout ce qui pensait en dehors de lui; le ministre avait son franc arbitre, et plus encore son franc parler; la police des aides de camp allait-elle se substituer à celle d'un ministre intelligent et fort? le sabre tiendrait-il lieu de l'habileté? la seule sauvegarde de Fouché pour son portefeuille, c'était la crainte qu'il inspirait à l'empereur; répondant de sa personne, il l'avait complétement garantie contre les poignards et les conspirations, il lui en faisait peur, et un arrêt du ministre ordonna que nul désormais ne s'approcherait de l'empereur, même pour lui présenter une pétition [1]. Dans

[1] Voici la notification de la police :

Paris, 22 septembre 1807.

« Plusieurs personnes croient obtenir le succès de leurs demandes en faisant des efforts indiscrets et même condamnables pour s'approcher de l'empereur, et lui remettre des pétitions. On les a vues quelquefois chercher à s'ouvrir un passage à travers le cortége de S. M., s'annoncer par des cris et des actes qui témoignent un grand oubli des convenances. Dimanche dernier, jour où l'empereur et l'impératrice ont honoré de leur présence l'Opéra-Comique, le public a été scandalisé de l'action d'un jeune homme qui s'est précipité à travers les personnes de la suite de LL. MM. pour présenter un placet. Il a été arrêté pendant quelques moments; comme la violence de

un mouvement d'hésitation craintive, Napoléon n'osa pas le destituer encore, et Fouché, voulant payer sa dette au commun enthousiasme et témoigner en quelque sorte sa soumission aveugle ou son délire de courtisan, commanda au poëte Esmérard un opéra tout entier à l'éloge de son maître. Ancien professeur de l'Oratoire, Fouché se souvint de Pline le jeune, et indiqua le *Triomphe de Trajan* comme un beau thème lyrique. La littérature à cette époque dépendait de la police ; les encouragements n'avaient pas une source plus haute. L'empereur n'élevait pas l'esprit humain, il l'absorbait, le remuait à son profit ; jamais il ne l'ennoblit. Il payait les éloges ; tout l'honneur littéraire se résumait en pensions sur les fonds de la police.

Parmi les jeunes poëtes qui alors s'étaient distingués, on citait M. Esménard, déjà connu par son poëme de *la Navigation*, esprit d'une grande facilité, né en Provence, avec toute la chaleur du soleil méridional ; Fouché l'avait fait chef de l'un de ses bureaux ; puis il l'attacha comme rédacteur aux journaux politiques ; le ministre et le poëte tracèrent à eux deux le plan d'un opéra qu'ils consacraient à la gloire de l'empereur. Le régicide, le vieil ami de Robespierre, le proconsul sanglant, ne craignit pas le sujet allégorique de *Trajan vainqueur des Daces ;* et comme si l'allusion n'était pas encore complète, on dut placer sur la scène presque un bulletin de la grande armée, le pardon accordé au prince de Hatzfeld. L'éloge était à bout portant, le ministre savait la réalité sur l'événement de Berlin ; le

son procédé ne lui avait été inspirée que par un motif digne d'excuse, il a été mis en liberté. Ces imprudents pétitionnaires croient-ils qu'une audace insensée mérite plus de faveur que des pièces qui s'adressent à la justice calme et vigilante du monarque? J'ai vu souvent, et qui ne l'a pas vu comme moi? des personnes qui, après avoir obtenu un emploi important, ou, ce qui était plus heureux encore, des bienfaits pour leurs parents, pour leurs amis, ne pouvaient expliquer un succès dont ils étaient eux-mêmes surpris, que par ces mots : *J'ai écrit à l'empereur,* et leurs lettres avaient été adressées au camp de Pultusk, d'Eylau, de Friedland. Combien une touchante et juste intercession ne trouve-t-elle pas d'organes auprès du souverain qui eut jamais le plus de malheurs à réparer, et que les plus grandes entreprises n'ont pas un seul moment détourné de cette tâche ! Il n'y a jamais une lettre, ni une prière adressée à l'empereur, qui s'égare. Toutes les requêtes sont examinées, toutes les plaintes lui parviennent. Une commission est chargée de cet objet spécial. L'exposé le plus simple, le langage le plus ingénu, celui même qui manque de correction, mais où la vérité du cœur se fait sentir, sont sûrs d'intéresser un monarque que tous les opprimés, que tous les ennemis trouvent également infatigable. Lorsque de telles ressources s'offrent au malheur, est-on pardonnable de recourir à celles dont la violence pourrait être imitée par le crime? »

prit-il au sérieux? Était-ce là une de ces moqueries qui, par l'exagération même, devaient être un sujet de risée pour les contemporains et la postérité? Tant il y a que le travail de l'opéra de *Trajan* fut une véritable affaire; il ne devait être représenté que dans le mois d'octobre, et déjà Fouché en faisait lire des fragments dans les salons de Paris, pour que cela parvînt jusqu'au pied du trône; il payait son tribut pour se sauver d'une disgrâce.

A ce moment, comme pour compléter le remaniement ministériel, mourait M. Portalis, qui depuis le concordat avait le titre de ministre des cultes. Esprit religieux et probe, mais sans caractère politique, il avait pris part aux deux grandes œuvres de législation, au code civil et au concordat. S'il était un peu janséniste et sulpicien, il avait pour lui la foi chrétienne, et c'était un moyen de traiter avec le clergé, dont les opinions étaient alors alarmées par les derniers actes de l'empereur envers Rome [1]. On savait à Paris que déjà des dissidences existaient entre Napoléon et Pie VII; et dans ce but, après la mort de M. Portalis, on se contenta d'établir une direction générale des cultes, au lieu d'un ministère; direction qui fut confiée au fils du ministre, M. Portalis, alors maître des requêtes. Bientôt les affaires de ce département prirent une activité considérable; les questions ecclésiastiques furent un embarras de gouvernement.

Ce sentiment qui repoussait toute résistance politique avait déterminé l'empereur à une mesure qu'alors il osa accomplir. La tête et le sang ne s'abdiquent pas; né Corse, on reste Corse, et le besoin de la *vendetta* survit à tous les autres. Napoléon n'oubliait rien; il patientait souvent, mais le cœur ne pardonnait pas: le Corse, après vingt années, attend dans le creux d'un rocher, un fusil à la main, le meurtrier de son père, et il ne le manque pas. L'empereur avait à venger une vieille dette du consul; à son avénement, le tribunat, s'imaginant qu'il était quelque chose après le 18 brumaire, voulut faire de l'opposition; il crut, au moyen de quelques phrases, arrêter la pensée dictatoriale du consul; il échoua. Déjà deux mesures avaient réduit le tribunat à une nullité politique, en lui enlevant même ce caractère de publicité et de discussion qui marquait son existence; le tribunat ne fut plus qu'une superfétation dans la machine gouvernementale que

[1] M. Portalis reçut de grands honneurs à ses funérailles; le premier il fut enterré au Panthéon.

l'empire conservait comme un vain souvenir de la république. Après Tilsitt, il n'hésita plus à le détruire; les tribuns, réduits à cinquante, coûtaient encore 750,000 fr. à l'État; l'empereur prit le prétexte de la dépense et de l'inutilité, il le supprima, et il avait raison [1]. Que pouvait être une tribune à côté d'une dictature, une discussion en face de la volonté d'un chef? Quand les corps politiques ont déféré la suprême puissance, ils abdiquent leur pouvoir, et c'est logique. Le corps législatif ne fut désormais qu'un conseil; tout se fit par commissions; tous les vestiges de souveraineté du peuple s'effaçaient, les effigies de l'empereur prenaient le type qui distinguait les César et les Auguste. Jusqu'à ce jour, les monnaies portaient le titre mensonger de *République française,* Napoléon n'était ainsi que l'empereur de la république, et ces formules plaisaient encore à quelques débris de la révolution; bientôt tout cela fut abandonné; puisqu'il y avait un empereur, il y eut aussi un empire. On ne parla que de son pouvoir et de sa gloire; lorsque l'encens s'élevait dans les cathédrales, le *vivat imperator* éclatait sous les ogives; l'orgue accompagnait le *Domine salvum fac;* les évêques, les prêtres, durent présenter Napoléon comme le chef et la source de toutes les forces nationales; Dieu fut son seul maître, comme l'épée son droit.

Dès que l'empereur touche Paris, on le voit s'occuper avec inquiétude de tout ce qui tient au toit domestique. Pendant son absence les rapports de police ont pris soin de l'informer des licences de la nouvelle cour; il a su les amours de ses sœurs, le scandale public de ces jeunes femmes, nées sous le soleil du Midi, qui se croyaient protégées par l'éclat de la puissance. Napoléon se proclame le pontife des mœurs de famille; tout lui est permis, à lui, parce que, comme César, le sénat l'a placé dans une sphère presque divine; mais pour les pauvres Élisa, Pauline, Carlotta, il reste inflexible à toutes leurs faiblesses; il n'ignore rien, et les saturnales des nuits sombres, et les licences des bals, et les inquiétudes, et les amours déçues; il parle et veut être obéi; il

[1] *Sénatus-consulte concernant l'organisation du corps législatif en date du 19 août 1807.*

« Article 1er. A l'avenir et à compter de la fin de la session qui va s'ouvrir, la discussion préalable des lois, qui est faite par les sections du tribunat, le sera pendant la durée de chaque session, par trois commissions du corps législatif, sous le titre, la première, de commission de législation civile et criminelle; la deuxième, de commission d'administration intérieure; le troisième, de commission des finances. »



faut briser sur l'heure avec les plus tendres affections; les cœurs et les sens doivent ployer sous sa main de fer.

Alors sa famille grandit : en passant à Stuttgard, Napoléon a fini le mariage de Jérôme son frère avec une princesse de Wurtemberg, chaste et sévère femme qui subit avec résignation la destinée que lui impose la loi politique; elle obéit à son père; sans amour d'abord pour Jérôme, dans sa fierté abaissée, elle vient s'asseoir avec répugnance à la table de la famille Bonaparte; mais, résignée comme une jeune Allemande, elle offrit l'exemple des mœurs les plus sévères et du respect au devoir. Napoléon traita la royale fiancée avec beaucoup d'égards[1]. Très-préoccupé de ces mariages de famille, il voulait ainsi lier sa race à tous les princes d'Allemagne.

Ce mélange de sang correspondait avec ses idées d'avenir et de grande fondation; lui-même déjà marchait à de plus vastes desseins; son union avec Joséphine commençait à lui peser; homme de ménage, il avait conservé jusqu'aux premiers temps de l'empire les habitudes domestiques avec Joséphine; il se séparait difficilement d'elle, et plusieurs fois il la conduisit dans ses voyages. Après Austerlitz, l'impératrice était venue à Munich pour assister au mariage d'Eugène de Beauharnais; pendant la campagne de Prusse, elle visita les bords du Rhin; de son quartier général, Napoléon avait entretenu avec elle une correspondance toute bourgeoise[2]; il lui écrivait de petits billets pour

[1] Paris, 22 août 1807.

« S. A. I. la princesse Catherine de Wurtemberg est arrivée hier aux Tuileries, à huit heures du soir. Le prince son époux était allé à sa rencontre. Cette princesse a été reçue par l'empereur avec beaucoup d'affection. Elle a ensuite dîné avec la famille impériale.

» Aujourd'hui à 7 heures du soir, le mariage civil sera célébré dans la galerie de Diane. S. A. S. le prince archichancelier de l'empire unira les deux augustes époux, conformément à ce qui est prescrit par les lois.

» Dimanche prochain, à huit heures du soir, la bénédiction nuptiale sera donnée devant l'église aux deux époux, par S. A. E. le prince primat. Il y aura illumination dans les Tuileries, feu d'artifice et cercle à la cour. »

[2] Voici quelques fragments de cette correspondance :

Lettre de Napoléon à Joséphine, du 16 janvier 1807.

« Ma bonne amie, j'ai reçu ta lettre du 5. Tout ce que tu me dis de ta douleur me peine. Pourquoi des larmes, du chagrin ? n'as-tu donc pas de courage ? Je te verrai bientôt. Ne doute jamais de mes sentiments, et, si tu veux m'être plus chère encore, montre du caractère et de la force d'âme. Je suis humilié de penser que ma femme puisse se méfier de mes destinées. Adieu, mon amie, je t'aime, désire de te voir, et veux te savoir contente et heureuse. »

annoncer les événements de la campagne ; mais il ne disait pas tout lorsqu'à Varsovie il se laissait dominer par une maîtresse qui affaiblissait son âme et lui tressait de pâles couronnes avec les cyprès de Pultusk et de Prussisch-Eylau ; on voit déjà que Joséphine le fatigue. A son retour, il songe à se débarrasser de ce souvenir des premiers temps de fortune ; il veut le secouer comme sa cape et son épée d'aventurier ; plus grand que cela, une double ambition fermente ; il désire tout à la fois une princesse de sang royal et un héritier ; ce qu'il a fait pour sa famille, il veut l'accomplir pour lui-même, il a d'autres devoirs que ceux d'un ménage bourgeois, sa destinée s'ouvre devant lui infinie ; son empire, sa dynastie, voilà ce qui remue profondément désormais son âme ambitieuse.

S'il a marché droit au pouvoir au 18 brumaire, maintenant il cherche à l'organiser pour le présent et l'avenir. Que peut-il craindre après Tilsitt ? Quelle fortune oserait s'opposer à la sienne ? Quel parti est assez grand pour lui résister ? Dès lors les idées de noblesse qu'il médite depuis si longtemps, il peut les réaliser comme complément de son organisation des fiefs. Jusqu'ici il n'a fait que des rois, quelques princes improvisés ; un seul duc a été créé après la prise de Dantzig, et il a conféré cette dignité à un vieux sergent des gardes françaises, le maréchal Lefebvre. Le voici à l'œuvre dans un sens régulier et plus complet : c'est une noblesse qu'il va faire par décrets ; idée fausse et bizarre, car on ne fait pas des gentilshommes, serait-on empereur ou roi : la noblesse, pour être quelque chose, doit naître avec les rochers du sol et les conquêtes historiques. Napoléon fait des nobles comme il fait des préfets ou des lieutenants, tout cela doit venir de la même poussée ; il divise sa hiérarchie en ducs, comtes, barons et chevaliers ; point de marquis et de vicomtes, il croit ces titres vieux et usés, comme si la noblesse n'était pas quelque chose précisément à cause de

L'impératrice ayant exprimé le désir de venir à l'armée. Napoléon lui répondit le 23 janvier.

« Je reçois ta lettre. Il est impossible que je permette à des femmes un voyage comme celui-ci : mauvais chemins, chemins fangeux et peu sûrs. Retourne à Paris, sois-y gaie, contente. Peut-être y serai-je aussi bientôt. J'ai ri de ce que tu me dis que tu as pris un mari pour être avec lui ; je pensais, dans mon ignorance, que la femme était faite pour le mari, le mari pour la patrie, la famille et la gloire. Pardon de mon ignorance, on apprend toujours avec nos belles dames. Adieu, mon amie, crois qu'il m'en coûte de ne pas te laisser venir. Dis-toi : C'est une preuve combien je lui suis précieuse. »

sa vétusté; cette noblesse nouvelle est attachée à des fonctions, elle les décore; les sénateurs et les archevêques sont comtes, d'autres dignitaires sont barons, tout cela tiré au cordeau comme une décoration d'Opéra [1]. Puis on crée un blason, des signes héraldiques, toujours par décret; on ne paraît plus que bariolé de toute espèce d'émaux; le vieux blason, comme les titres, n'est plus un symbole, un héritage de famille et d'alliance; tout naît dans la nouvelle noblesse par des signes méthodiques en dehors de toute tradition, et pour achever le chaos, l'empereur qui crée une noblesse, en bouleverse les titres anciens : ainsi, tel duc de l'ancien régime est comte sous le nouveau; tel marquis est baron : le duc de Brissac, par exemple, n'est plus que comte; les Périgord également, les Bausset n'ont plus leur marquisat; les Mortemart, les Talhouet, les Ségur, subissent une transformation de titres. Et cette confusion est ce qu'on appelle un ordre nobiliaire!

Pour consolider cet établissement, pour lui donner une racine dans le sol, Napoléon institue plus tard les majorats, complète dérogation aux principes de 1789 et au code civil. Tout est bouleversé; ce code, qui prend désormais le titre de Code Napoléon, est violemment ébranlé par la volonté même de celui qui se glorifie d'en être le principal fondateur : le majorat, c'est l'aristocratie du système; on revient aux terres privilégiées, aux titres attachés à un sol, à la condition féodale, au droit d'aînesse, à la transmission foncière, à l'exclusion des puînés, enfin à la perpétuité dans la propriété du sol. L'extension successive des majorats démolit pièce à pièce l'égalité des partages, la liberté de testament, le droit de tous à la succession du père commun; innovation la plus hardie qui ait été faite dans les idées et les dispositions politiques depuis l'Assemblée constituante. Napoléon détruisait le principe même du code civil pour consolider son œuvre; il savait que rien ne se stabilise que par le sol, et il voulait à côté d'une noblesse à titres, une propriété réelle, des princes à souverainetés, des ducs à fiefs, des comtes et des barons à majorats.

Dans toutes ces créations, il se mêlait un peu de ridicule et de fausses idées : il se fit d'étranges bizarreries pour le blason; les pauvres merlettes de la croisade durent être étonnées de se trouver en compagnie des abeilles du manteau impérial; les griffons et les

[1] Le décret sur les majorats ne parut qu'en 1808.

licornes des supports, oiseaux fabuleux de la chevalerie, durent s'agiter à l'aspect de quelques blasons de fournisseurs ou d'anciens légistes réformés; les vieux féodaux durent s'inquiéter de voir tant de mélanges dans leurs émaux; eux couverts de fer sous la rouille du temps, ne reconnurent pour véritables frères d'armes que ces braves et dignes généraux qui, comme eux, avaient versé leur sang pour la patrie; à ceux-là ils tendaient loyalement leurs gantelets, et la fusion fut faite, à condition pourtant que leurs fils suivraient la même profession de guerre : les Montmorency avaient eu trois connétables et vingt-deux générations mortes aux champs de guerre; si les premiers fils des Burchart de Montmorency avaient renoncé au noble maniement de l'épée, ils auraient été dépouillés comme vilains et jetés hors du fief et du titre.

Cette noblesse fut la préoccupation de M. Maret, l'homme essentiel de la hiérarchie impériale. Dans son indicible ardeur de titres, il fit dessiner les costumes, les manteaux, les blasons, il s'occupa de ces puérilités avec un bonheur d'enfant. Si l'archichancelier Cambacérès avait foi dans ses dignités princières, M. Maret se renfermait dans l'orgueil des nouvelles dignités : il croyait que, tout étant changé par un coup de théâtre, la société ne devait plus avoir de souvenirs; ceux qu'on avait vus si bas, il fallait les voir bien haut; on n'entendait plus que le perpétuel vocabulaire d'*excellence*, de *monseigneur*, de *comte* et d'*altesse* [1]; c'était à ne plus en finir : il fallait saluer la couronne ducale sur la tête de tel jacobin naguère en bonnet rouge; le rédacteur de la loi des suspects était comte, tel proconsul était duc; que sais-je encore? et ce coup de théâtre, on devait l'admettre comme la vérité. Quelle importance se donnaient souvent ces parvenus! ils prenaient les talons rouges avec une indicible fierté; peu habitués aux salons, aux convenances, à la politesse facile, ils vous accueillaient du haut de leur supériorité. Hélas! les parvenus veulent souvent se faire admettre par un certain ton qui se ressent d'une vanité satisfaite. Tant il y a que cette nouvelle noblesse, si glorieuse quand elle se rattachait aux armes, si respectable quand elle venait des services, fut exposée aux sarcasmes, parce qu'elle était théâtralement à la face du public sur de grands tréteaux où elle déployait ses magnificences.

[1] Rien n'est plus curieux à lire que le petit livre des formules à la cour impériale.



Que vouliez-vous qu'on pensât de certaines femmes sorties de la classe travailleuse, ou d'artisans honnêtes, devenues si délicates, si sensibles, que le pli d'une rose les aurait blessées depuis qu'elles avaient pris blason ? Vouliez-vous qu'on ne gardât pas quelques moqueries pour tel fils de bon procureur ou d'un manouvrier, qui, devenu comte ou baron, repoussait avec dédain la pétition bourgeoise comme venant de petit lieu ? Nobles du soir, tout chamarrés de croix, ils ne pouvaient plus poser leurs pieds que sur ces tapis soyeux au milieu des tentures et des astragales. Ils portaient leur tête comme un saint-sacrement, ainsi que le disait si spirituellement de Saint-Just le malheureux Camille Desmoulins.

Si la France ne pouvait exprimer ses sensations railleuses, parce que la presse n'était point libre, en Angleterre, la cour de Napoléon était devenue un objet de moqueries capables d'inquiéter plus d'une fois ces fortunes nouvelles. Quand le silence est partout imposé, la caricature prend une extension et une popularité indicibles ; la calomnie même est admise comme une vérité. Il se fit donc en Angleterre des pamphlets d'une nature odieuse sur la cour de Napoléon, sur les personnages qui la composaient ; l'aristocratie de l'Europe, si fatalement poursuivie par les victoires de l'empereur, se vengeait par l'esprit sur l'aristocratie nouvelle. On ne peut lire sans rougir ce que le *Times*, le *Morning-Post* et les journaux *tories* d'Angleterre imprimaient sur les sœurs de l'empereur, ses courtisans, et sur la vie même de celui qui venait d'accomplir de si grandes choses. Lorsque tout s'abaissait devant cette magnifique intelligence, lorsque tant de gloire était acquise par ses armées, les journaux anglais discutaient l'origine de chaque nouveau dignitaire, la conduite qu'il avait tenue dans la révolution ; ils arrachaient les plaques et les décorations brillant sur la poitrine, pour montrer la vie primitive de chacun, et, quand les dignitaires faisaient les aristocrates ou les nobles fiers et hautains, les pamphlétaires anglais se hâtaient de rappeler les antécédents de tous ces gentilshommes de nouvelle souche [1], l'alliage à côté de l'or. Cela devait bien flétrir des joies, et contenir un peu l'arrogance.

[1] Alors commença le fameux pamphlet de Goldsmith, *le Cabinet de Saint-Cloud*. Il eut un prodigieux succès *.

* C'est, je crois, le pamphlet le plus ordurier, le plus vil, le plus ignoble que les passions en délire de l'esprit humain aient enfanté. S'il y avait de l'honneur à acquérir par l'action la plus monstrueuse, la plus lâche, ce serait sans doute à l'infâme Goldsmith que reviendrait la palme Misérable

Ces pamphlets étaient proscrits en France. Si on les saisissait sur toutes les frontières, ils avaient cours néanmoins dans les capitales de l'Europe ; on les lisait à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Berlin, comme une compensation aux hommages qu'on était obligé de rendre à tant de fortunes inouïes. Lorsqu'un ambassadeur français arrivait dans une grande capitale, presque toujours l'Angleterre se hâtait d'envoyer un petit pamphlet pour le déprécier aux yeux de l'aristocratie ; les journalistes s'empressaient de dire quel était son père, son éducation, ses mœurs, son état antérieur ; et ces notices auraient-elles été des calomnies, des faussetés indignes, qu'elles produisaient encore leur effet sur la haute société ; elles faisaient fermer toutes les portes à l'ambassadeur, excitaient des préventions contre lui, à ce point que souvent les affaires en elles-mêmes étaient sacrifiées : on le verra lors de l'ambassade du général Savary à Saint-Pétersbourg [1]. Quand la basse calomnie se rattachait à Napoléon, elle ressemblait à ces voix isolées qui, se plaçant au milieu de la foule pressée autour du char triomphateur, jetaient quelques injures sur le consul montant au Capitole.

Cependant la préoccupation de l'empereur était toujours les affaires. A peine arrivé au palais de Saint-Cloud, il avait présidé le conseil d'État avec cette supériorité qu'on lui savait ; ses opinions étaient devenues plus tenaces, plus fixes ; l'empereur entendait les observations avec plus d'impatience, et quand il avait une pensée politique, il y tenait, ne laissant la libre discussion que pour les projets d'organisation administrative. Le conseil d'État n'était pour lui qu'un corps destiné aux détails du gouvernement ; la véritable politique était dans sa tête ; il n'associait personne à ses desseins ; les hommes n'étaient que des instruments, et, dans son immense égoïsme, il moissonnait les intelligences et les lumières à son profit. Il assistait régulièrement aux séances du conseil d'État pendant trois ou quatre

[1] Le général Savary en fait l'aveu.

aventurier, vil intrigant, il vendit sa plume pour calomnier l'Angleterre sa patrie, dans son journal *The Argus* qui s'imprimait à Paris ; puis, comme pour racheter la grâce de sa trahison, son cerveau délirant inventa, par une lâcheté qui n'a pas de nom, les crimes les plus révoltants sur la cour et les généraux de l'empereur. Ce n'est qu'avec la rougeur au front qu'on peut lire ce travail, véritable production d'un galérien, car il n'y a qu'un brigand qui pouvait savoir une langue pareille. Le nom de Goldsmith serait avec celui du sbire Hudson Lowe la honte du gouvernement britannique qui le protégea, comme l'exécration de l'Europe, si son nom, couvert de boue, devait passer à la postérité. — Et on analyse de pareilles infamies !!!..... (F. W.)

heures sans se fatiguer; un jour, il tenait un conseil de subsistance; le lendemain, il s'occupait de travaux publics, délibérant sur tout avec la même rectitude d'esprit. Il avait ordonné de grands travaux, à la Madeleine, à l'Entrepôt, au canal de l'Ourcq; son exercice consistait à les visiter à cheval, et il encourageait les travailleurs par sa présence. C'est à ce moment qu'il se montra plus souvent au peuple; les craintes d'un attentat s'éloignaient de son esprit; les murmures s'apaisaient; l'enthousiasme était trop général pour qu'un coup de révolution pût être tenté contre lui. Quand une tête est populaire, rarement la pensée d'un assassinat vient au cœur.

Napoléon voulut de sa personne ouvrir le corps législatif, la seule institution qui restât debout avec un caractère d'élection. Il ne communiquait au sénat que par messages; quand il avait de vastes projets, il adressait un acte impérial aux sénateurs, les pères conscrits de la patrie. Le sénat était la solennelle retraite qu'il accordait aux services éminents [1]; il augmentait le nombre des sénateurs, un à un, avec une précaution dans les choix qui seule peut constituer un corps aristocratique; il parlait au sénat un langage ferme et d'une gravité remarquable; sa phrase était toujours mâle et romaine; on aurait dit que sa vie entière s'était passée dans les études de l'antiquité; il s'exprimait avec un ton impérieux devant le corps législatif, et dans cette circonstance où tant de gloire rayonnait à son front, l'empe-

[1] La forme de message de Napoléon au sénat était brève et antique :

« Sénateurs, conformément à l'art. 57 de l'acte des constitutions de l'empire en date du 28 floréal an XII, nous avons nommé membres du sénat :

» MM. Klein, général de division; Beaumont, général de division : et Béguinot, général de division.

» Nous désirons que l'armée voie dans ces choix l'intention où nous sommes de distinguer constamment ses services.

» MM. Fabre (de l'Aude), président du tribunat; et Curée, membre du tribunat.

» Nous désirons que les membres du tribunat trouvent dans ces nominations un témoignage de notre satisfaction pour la manière dont ils ont concouru, avec notre conseil d'État, à rétablir les grandes bases de la législation civile.

» M. l'archevêque de Turin.

» Nous saisissons avec plaisir cette occasion de témoigner notre satisfaction au clergé de notre empire, et particulièrement à celui de nos départements au delà des Alpes.

» M. Dupont, maire de Paris.

» Notre bonne ville de Paris verra dans le choix d'un de ses maires le désir que nous avons de lui donner constamment des preuves de notre affection.

» *Signé* : NAPOLÉON. »

neur put dire les puissantes choses réalisées par son règne et les espérances de son avenir [1]. Il racontait ses triomphes : la paix en était le résultat ; s'il avait pardonné à la maison de Brandebourg, c'était à cause de la sincère amitié que lui avait inspirée le puissant empereur du Nord. Un prince français allait régner sur l'Elbe ; la Saxe et le duché de Varsovie recouvraient leur indépendance. L'Angleterre devait renoncer à son influence malfaisante sur le continent ; le système fédératif s'accomplissait dans une vue de bonheur pour le peuple. L'empereur désirait la paix maritime, mais il ne voulait point l'acheter par des sacrifices déshonorants ; il était content et fier de son peuple.

[1] *Discours de Napoléon au corps législatif.*

« Messieurs les députés des départements au corps législatif, messieurs les tribuns et les membres de mon conseil d'État :

» Depuis votre dernière session, de nouvelles guerres, de nouveaux triomphes, de nouveaux traités de paix ont changé la face de l'Europe politique.

» Si la maison de Brandebourg, qui la première conjura contre notre indépendance, règne encore, elle le doit à la sincère amitié que m'a inspirée le puissant empereur du Nord.

» Un prince français régnera sur l'Elbe ; il saura concilier les intérêts de ses nouveaux sujets avec ses premiers et ses plus sacrés devoirs.

» La maison de Saxe a recouvré, après 50 ans, l'indépendance qu'elle avait perdue.

» Les peuples du duché de Varsovie, de la ville de Dantzig, ont recouvré leur patrie et leurs droits.

» Toutes les nations se réjouissent d'un commun accord de voir l'influence malfaisante que l'Angleterre exerçait sur le continent détruite sans retour.

» La France est unie aux peuples de l'Allemagne par les lois de la confédération du Rhin ; à ceux des Espagnes, de la Hollande, de la Suisse et des Italies, par les lois de notre système fédératif. Nos nouveaux rapports avec la Russie sont cimentés par l'estime réciproque de ces deux grandes nations.

» Dans tout ce que j'ai fait, j'ai eu uniquement en vue le bonheur de mes peuples, plus cher à mes yeux que ma propre gloire.

» Je désire la paix maritime. Aucun ressentiment n'influera jamais sur mes déterminations ; je n'en saurais voir contre une nation, jouet et victime des partis qui la déchirent, et trompée sur la situation de ses affaires, comme sur celle de ses voisins.

» Mais quelle que soit l'issue que les décrets de la Providence aient assignée à la guerre maritime, mes peuples me trouveront toujours le même, et je trouverai toujours mes peuples dignes de moi.

» Français, votre conduite dans ces derniers temps, où votre empereur était éloigné de plus de 500 lieues, a augmenté mon estime et l'opinion que j'avais conçue de votre caractère. Je me suis senti fier d'être le premier parmi vous. Si, pendant ces dix mois d'absence et de périls, j'ai été présent à votre pensée, les marques d'amour que vous m'avez données ont excité constamment mes plus vives émotions. Toutes mes sollicitudes, tout ce qui pouvait avoir rapport même à la conservation de ma personne, ne me touchaient que par l'intérêt que vous y portiez et par l'importance dont elles pouvaient être pour vos futures destinées. Vous êtes un bon et grand peuple ! »

le bon et le grand peuple. Enfin, l'empereur annonçait la création des titres nobiliaires, et au moment où il rétablissait la féodalité, il disait, par un mensonge politique, que « toutes ces institutions étaient dirigées contre la féodalité. »

Dans l'enthousiasme des esprits, Napoléon pouvait tout oser; une belle époque de victoires et de conquêtes venait de se réaliser aux yeux du peuple ébloui; la nation croyait à la paix sur le continent pacifié; l'Angleterre ne devait-elle pas réfléchir sur les résultats d'une guerre indéfinie? Il serait beau de voir Napoléon appliquer alors son génie à prospérité publique et aux travaux intérieurs. Supposez cette intelligence magnifique se préoccupant des ressources nationales: que n'aurait-il pas produit? les montagnes se seraient abaissées; la Meuse, le Rhin, le Rhône, la Gironde et la Loire n'auraient plus fait qu'une vaste nappe d'eau, unie par une canalisation féconde; les routes auraient rassemblé toutes les fractions de l'empire, le commerce se serait agrandi, les monuments auraient illustré son règne. C'est un malheur pour l'avancement des générations que le vaste esprit de l'empereur ne se soit pas emparé des éléments immenses qui vont dominer la civilisation nouvelle: la vapeur, les chemins de fer, le gaz; c'était alors que sa protection eût été féconde et que le monde se serait renouvelé.

Mais la paix était importune à cette existence agitée; il avait besoin du champ de bataille pour respirer, comme les vieux marins de l'Océan ne peuvent vivre qu'aux vents de la tempête. Ainsi la vie entière est faite pour une œuvre; bonne ou mauvaise, il faut l'accomplir. Les anciens appelaient fatalité cette nécessité terrible qui s'empare de l'homme et domine toutes les phases de son existence.

LETTRE

SUR

LA SECONDE ÉPOQUE DE L'EMPIRE.

(1807–1811.)

Le temps qui s'écoule depuis la solennelle entrevue de Tilsitt jusqu'à la naissance de cet enfant qui fut salué du nom de roi de Rome, est l'époque où le pouvoir matériel de Napoléon s'élève à son plus haut degré de magnificence et de splendeur. L'Europe paraît domptée : au midi les armées victorieuses font le siége de Cadix, les aigles apparaissent aux colonnes d'Hercule ; l'Espagne lutte encore avec patriotisme, mais du haut de la Sierra-Moréna s'élancent les vieilles divisions de la grande armée. Le Portugal résiste ; un peu de patience, et Napoléon accomplira de fatales menaces. La confédération du Rhin ne forme plus qu'un auxiliaire qui marche comme un grand vassal derrière l'empereur, nouveau Charlemagne. La Prusse est militairement occupée, comme si l'on avait juré de prolonger l'humiliation de ses défaites ! L'Autriche se montre une fois encore sur le champ de bataille avec une fière et généreuse persévérance ; vaincue, elle se hâte de traiter aux plus dures conditions. Napoléon peut se dire l'allié de la Russie, le czar lui a pressé la main sur le Niémen ; et si l'Angleterre résiste, on peut voir qu'elle lutte par des efforts inouïs, contre un adversaire qui l'attaque par l'industrie et les prohibitions.

A l'intérieur, les partis sont affaissés ; plus d'opinion indépendante ; l'adoration vient au pied du trône comme l'encens à la Divinité ; nulle critique, nul contrôle des actes de la dictature, tous les pouvoirs sont abîmés et le sénat à genoux. Le conseil d'État se borne à des discussions de détail sur les objets d'utilité publique ; le tribunat est supprimé ; le corps législatif ose à peine une faible résistance de boules noires, et un ordre de l'empereur le replace violemment au

dernier degré de la hiérarchie ; Napoléon ne veut aucune représentation politique du pays ; le seul représentant de la nation, c'est lui qui doit la couronne à Dieu et à son épée : les sceaux, les monnaies même, sont privés des derniers vestiges de la république, qui pourtant fut la mère de Napoléon !

Maître à l'intérieur et à la face de l'Europe, il s'occupe d'une grande consolidation de sa dynastie. Lui, enfanté dans le travail de la démocratie, reçoit sur sa couche la fille des Césars ; il désire un fils, Dieu le lui donne la première année, comme si la Providence ne se lassait pas de lui jeter ses dons ; pauvre enfant ! accablé de harangues et de fleurs dans son berceau d'or. Tout réussit à son génie créateur ; ses vastes projets sur sa famille vont à souhait : il a des royautés pour ses frères, pour ses sœurs des alliances, des couronnes pour tous ; sa santé robuste lui prépare une longue vie ; il a des palais avec d'immenses parcs, des arcs de triomphe, des caves pleines de richesses, des armées immortelles qui portent orgueilleusement la couronne de victoire sur leurs nobles enseignes.

La foule empressée vient à ses désirs : des milliers de courtisans épient ses volontés, étudient ses regards : veut-il que des masses d'hommes se sacrifient ? César n'a qu'à parler ; ces visages mâles et noircis par le soleil donneront leur vie pour un sourire de Napoléon. Rien ne manque à cette puissance sur la France et l'Europe ; la plus énergique des administrations, l'obéissance partout parmi les têtes abaissées. Ainsi, dans l'ordre matériel, le pouvoir de Napoléon s'élève à son plus haut degré d'énergie : comme grand capitaine, il accomplit sa campagne d'Autriche en moins de trois mois ; comme diplomate, il a traité à Erfurth d'égal à égal avec Alexandre, et signé le traité de Vienne qui rattache tant de provinces et d'intérêts à son empire. Le conquérant réunit sans cesse de nouveaux États à sa monarchie : la Hollande, le Valais, les villes hanséatiques. Homme de gouvernement, il absorbe tous les pouvoirs ; administrateur suprême, il règle les destinées de ces mille peuples divers et les assouplit à l'unité de ses œuvres.

A ce moment où tant de splendeur et de force éclate autour de lui, la puissance morale lui échappe. C'est une transition qu'il faut suivre dans l'histoire des gouvernements : souvent on voit un pouvoir armé de toute l'énergie politique ; il se permet tout ; il gouverne en souverain suprême ; il a de l'argent, des armées ; le bonheur lui

sourit; il renverse tous les obstacles. Eh bien! cette autorité que l'on croit si forte est précisément à la veille de sa décadence. Et pourquoi? C'est qu'il n'y a rien de durable, lorsque l'action morale échappe au pouvoir, lorsqu'il blesse trop de consciences et d'intérêts : il peut être dur comme l'acier, mais il pèse comme une chaîne; il peut s'armer d'un gantelet de fer, mais il trouve des résistances dans les âmes qui tôt ou tard en finissent avec lui; la résistance est alors la goutte d'eau sur le granit.

C'est à cette situation que la dictature de l'empereur est arrivée à la fin de la période que je vais écrire. La France est fatiguée des sacrifices qu'elle fait; elle a tout donné à la dictature; le pouvoir a trop d'énergie, la liberté humaine n'a pas assez d'issues pour respirer. Sous le consulat, tout est venu à Bonaparte, parce qu'il reconstituait l'autorité morale et politique violemment abrutie dans les mauvais jours du directoire. La société s'est placée dans ses mains, parce qu'il était destiné à la sauver; le peuple a des instincts merveilleux; il sait et choisit les hommes à sa taille.

Napoléon, empereur, abuse des ressorts; à force de briser les oppositions, il a touché les cordes sensibles qui vibrent puissamment au cœur des multitudes. Dans une telle lutte, les résistances se multiplient; à mesure qu'on fracasse un obstacle, un autre surgit. C'est l'hydre à mille têtes qui se transforme et apparaît sous des faces neuves et étranges. Les oppositions qui prennent leur origine dans les sentiments des masses sont éternelles comme elles. Voyez d'abord comment agit le grand empereur; il ne respecte aucune nationalité, il annule les peuples! Quoi d'étonnant que ces peuples se lèvent en masse contre lui? Quel est l'esprit de la résistance des Espagnols? D'où viennent ces sociétés secrètes qui partout se manifestent en Allemagne, en Italie? La liberté ne fait-elle pas irruption contre l'empereur qui constitue une vaste dictature? C'est en invoquant les saintes lois de la nationalité que le major de Schill apparaît à la tête de ses partisans en Allemagne; les étudiants des universités se groupent et s'entendent par les puissantes idées de patrie et de liberté; *Teutonia et Germania* sont inscrits sur leurs bannières comme deux grandes images. En Espagne l'esprit religieux s'unit au sentiment de l'indépendance, et, chose curieuse, les compagnies d'étudiants de Salamanque ou d'Oviedo prennent la dénomination de *Cassius* et de *Scævola*. Puisque Napoléon veut être l'empereur victorieux sous des lauriers du triomphe,

pourquoi n'invoquerait-on pas contre lui les souvenirs de la république romaine? A César il faut des Brutus.

A cette époque de puissance dictatoriale, Napoléon ne respecte plus rien : la force, la ruse, tout lui est bon. S'il y avait dans l'exécution du duc d'Enghien quelque chose de sauvage, au moins ce jugement rapide, implacable, témoignait d'une sorte de cruauté franche qui souvent, en politique, est du courage et de la force; dans l'affaire d'Espagne, à la suite des transactions de Bayonne avec Ferdinand VII et Charles IV, il n'y a plus que de la trahison et de la déloyauté; comment agit l'empereur? Corse rusé, il dédaigne d'aller franchement; il ne fait aucun cas de la loyauté, il agit par des commérages de police ; il veut conquérir une couronne, non plus sur un champ de bataille, mais avec des chicanes de légiste, des arguties indignes de lui. Ce n'est pas une famille dégénérée, ce ne sont pas des princes abaissés par l'infortune seulement qu'il trompe, c'est une nation entière brave et fière qu'il trahit; en pareil cas, le jeu est rude.

Combien ce guet-apens de Bayonne lui fait tort aux yeux de l'Europe! Elle s'abaisse encore devant lui, parce qu'il paraît toujours à ses yeux armé du glaive flamboyant; mais au fond des cœurs il y a une protestation sourde et triste, un murmure immense qui bouillonne. Au moyen âge, lorsqu'un baron armé de fer spoliait la veuve et l'orphelin, on s'abaissait devant lui tant que l'armure était impénétrable; bientôt, disent les légendes, s'élevait un jeune et beau chevalier à la chevelure flottante, au casque d'acier reluisant : il entrait dans la lice, et, après des efforts courageux, il perçait d'outre en outre le baron discourtois. Ce noble chevalier, c'était dans la chronique, le symbole de la justice, de la liberté; il figurait la lutte constante des sentiments généreux contre l'oppression. Et pourquoi les idées de vertu, de justice et de droit seraient-elles données au monde, si un jour elles ne devaient pas triompher?

Napoléon ose plus encore. Il s'est puissamment servi du sentiment religieux pour constituer sa puissance sous le consulat. Le concordat a préparé le sacre à Notre-Dame; Pie VII est venu vers lui; vieillard, il a placé ses mains sur le front du jeune héros qui commençait si magnifiquement sa carrière. Que rend l'empereur une fois couronné, en récompense de ce zèle? A mesure que son despotisme devient plus énergique, il se montre capricieux, exigeant envers le catholicisme; rien ne l'arrête : ce vieillard, il le foule aux pieds, il lui prend Rome,

il veut séparer la basilique de saint Pierre de celui qui se proclame son successeur ; cet anneau si vaste, qui embrasse le monde catholique, Napoléon veut le briser. Eh bien ! ce pauvre vieillard, après une patience et une résignation héroïque, saisit cet anneau et l'applique comme un stigmate brûlant sur le front de l'empereur.

De ce moment, le conquérant, comme aveuglé, court de ruine en ruine. L'excommunication n'était plus de cet âge, sans doute, mais le sentiment religieux est de toutes les époques. Napoléon le blesse ; il veut se faire le dictateur des consciences, mais ce n'est pas possible : il peut bien briser les corps, fracasser les crânes, mais les opinions sont en dehors de lui. En vain veut-il bouleverser les convictions républicaines, les dévouements royalistes, les croyances religieuses ; ces violences lui portent malheur : avec la stratégie et des soldats, on bat les armées ; mais on ne tire pas des coups de canon aux idées ; et cependant : Guerre aux convictions, aux grandes croyances politiques, telle est la pensée de Napoléon.

Voici maintenant qu'il heurte les intérêts. L'empereur conçoit le système continental, idée vaste, impossible dans son exécution. Comment supposer qu'on va remanier la balance naturelle et commerciale des nations? Dieu à réparti à chaque peuple ses trésors, et c'est par l'échange, sorte de mise en commun de toutes les facultés, que les peuples parviennent à un haut degré de civilisation. Ces principes de l'ordre naturel, l'empereur les dédaigne ; sa haine contre l'Angleterre l'aveugle, il croit anéantir le puissant ressort du commerce en accumulant les restrictions et les douanes. Il en devient puéril ; il est transporté de joie lorsqu'on lui apprend qu'avec du raisin on fait du sucre ; il se pose douanier jusque dans ses propres salons, où il poursuit les robes d'Angleterre, les linons et les étoffes de l'Inde sur le cou de frêles femmes.

Napoléon fait la guerre, gagne des batailles, verse des torrents de sang pour son système continental : il le cherche partout, et l'impose comme condition des traités ; et puis, après tant d'efforts, lui-même, par une de ces contradictions que la dictature seule peut se permettre, il s'affranchit du système continental par la création des licences ; c'est-à-dire qu'il se fait le seul commerçant, le seul dépositaire des franchises pour les échanges, comme cela se pratique en Orient. A ce moment, la liberté du commerce est l'objet d'un trafic, il faut acheter une licence ; on brûle partout les marchandises anglaises ; les

plus belles étoffes volent au vent, et ce système odieux devient ridicule à ce point que la première chose que fait Marie-Louise dans son voyage en Hollande, c'est de se procurer des robes et des colifichets fournis par les manufactures anglaises. La corde trop tendue devait se rompre : arracher au monde la liberté de la pensée et du commerce, la tâche était trop rude même pour un géant!

Dès que le sentiment moral, la liberté et les intérêts des peuples sont menacés par le système de Napoléon, la guerre change de caractère. Ce ne sont plus seulement les armées régulières, les gouvernements, qui se montrent sur les champs de bataille; les peuples y viennent en armes; on voit qu'il s'agit de leurs plus précieux intérêts. Quel est donc le droit de cet homme de remuer le genre humain? De qui tient-il la mission d'ébranler ce que Dieu a fait? Les nations mêmes domptées sous sa main éprouvent mille sympathies pour cet héroïsme des martyrs qui préparent la régénération sociale. De là cette attention vive, profonde, qui se rattache à l'Espagne, à sa lutte acharnée. Le triomphe d'un principe est long, il faut beaucoup d'holocaustes avant que l'idée parvienne à sa maturité : l'Espagne et la Germanie ont leurs saintes victimes qui payent pour tous; le progrès de la résistance n'en est pas moins rapide et profond.

L'empereur en a compris toute la portée, et c'est ici que son génie apparaît dans ce qu'il a de puissant et d'organisateur : à mesure qu'une résistance arrive, il se hâte de la renverser, et pour cela, il a recours à la constitution encore plus énergique de sa dictature; il sent qu'il lui faut des garanties contre ces intérêts et ces opinions qu'il a soulevées. C'est un cercle vicieux : plus il est absolu, plus il mécontente; et plus il mécontente, plus il a besoin de force pour comprimer.

Tout se lie et s'enchaîne dans la période qu'embrassent ces deux volumes; c'est un système complet : en législation il produit le code pénal, si cruel, si implacable pour les attentats publics; le code d'instruction criminelle, qui comprime la liberté et restreint les garanties; puis la constitution régulière des prisons d'État, la direction générale de l'imprimerie et de la librairie, le système des douanes pour le commerce, la censure sur les journaux, le monopole absolu de l'université. Napoléon se proclame le seul dispensateur de la force et de la puissance dans l'État; il en devient même le théologien, à ce point de régler l'enseignement ecclésiastique; il cherche, par l'orga-

nisation d'une dictature universelle, à répondre aux résistances qui se manifestent dans toutes les forces morales de la société.

Cette puissante dictature que crée le génie de l'empereur, il se hâte de la brillanter par de grandes créations; il opprime la pensée, mais il établit des prix décennaux pour faire marcher l'art et les sciences. Il monopolise l'éducation publique, mais il veut que ses colléges soient l'expression de tout ce que la société offre de lumière et de science. S'il abuse fatalement de la conscription, l'avancement du soldat est rapide et prodigieux; il en fait un état. Il ôte la vie au commerce, mais il trace de somptueux palais pour la bourse, il vient au secours des industries, leur ouvre des canaux et des voies de communication; son administration absolue est la plus éclairée de toutes celles qui existent en Europe. Pour lui la capacité est une condition, il prend sous sa responsabilité tous les éléments d'un système à grands résultats et à vastes lumières. C'est depuis l'entrevue d'Erfurth que ces idées surgissent puissantes dans la pensée de l'empereur; les pouvoirs sont bien abaissés et cette abjection ne lui suffit pas : il n'y a plus de tribunat; le corps législatif est muet; les législateurs ne parlent pas, mais ils votent, ils pensent, et la dictature n'aime pas qu'on pense en dehors d'elle; aucun pouvoir ne doit avoir le droit d'arrêter ses desseins quand il les a conçus. Chose singulière, il craint moins le sénat que les autres pouvoirs, et c'est pourtant le sénat qui prononcera sa déchéance en 1814.

Comme événements militaires, ces volumes embrassent les deux campagnes d'Espagne et la guerre allemande de 1809. Je dis la guerre allemande, parce que la campagne ne fut pas seulement dirigée contre la maison d'Autriche; elle prend un autre caractère, une expression de nationalité. L'Autriche, se plaçant à la tête de la cause commune, parle aux sympathies du peuple germanique; elle devient l'expression des sociétés secrètes qui se donnent la mission noble de délivrer la patrie. Voilà le drapeau qu'élève la génération des universités, conduites par MM. de Stadion, de Stein, Gentz, le major de Schill, le prince de Brunswick-OEls, Blücher et Gneisenau. L'Autriche joue dans cette guerre de 1809 un rôle actif, provocateur, en dehors de ses habitudes régulières; elle est à la tête d'une insurrection nationale : de là l'énergique caractère de sa résistance.

Des révélations curieuses prouveront les relations intimes qui existaient entre l'insurrection allemande, la guerre d'Espagne, la

conjuration de l'armée du Portugal, l'expédition anglaise de Walcheren et la levée des gardes nationales en France par les ordres de Fouché et sous le commandement de Bernadotte. Il y a ici un projet de résistance morale contre l'empereur, projet tout à la fois empreint d'un caractère religieux et politique. Les catholiques s'indignent de la manière dont on traite le pape; les peuples invoquent leur liberté, et tout ce mélange de mécontentements prépare la guerre sourde et implacable qui plus tard éclatera contre Napoléon. Il serait impossible d'expliquer les événements de 1813 et 1814 sans avoir d'abord profondément étudié cette première époque d'opposition parmi les peuples. En ce monde, il ne faut pas croire que les catastrophes surgissent tout à coup; les faits s'enchaînent, et les résultats proviennent de symptômes antérieurs qui souvent échappent au vulgaire.

A mesure que les périodes du grand drame de l'empire se développent, la pensée de ce livre doit se révéler dans de plus simples et de plus larges proportions. L'auteur a voulu, par un récit impartial, examiner les causes qui ont préparé les merveilleuses fortunes de Napoléon et les causes qui ont précipité sa ruine; les pouvoirs ne tombent pas sans motifs, et les grandes ruines n'arrivent jamais tout d'un coup; les décadences se préparent de longue main, elles viennent de loin : bien avant la fatale campagne de Russie, l'empire de Napoléon était menacé par des principes et des faits qui éclatèrent à la première catastrophe.

On trouvera de nombreuses révélations dans ces volumes; les événements y paraîtront sous un jour nouveau et en dehors des vulgarités qui ont trop souvent dominé tous les travaux faits jusqu'ici sur cette héroïque époque de notre histoire. La correspondance diplomatique du duc de Wellington, si remarquable, peut servir à expliquer les campagnes d'Espagne et du Portugal; et c'est aux communications de M. le prince de Metternich que je dois l'intelligence de la politique de l'Autriche après la campagne de 1809, et le sens des causes véritables qui préparèrent le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. Depuis cette époque, le système autrichien a été tout entier placé dans les mains du chancelier d'État, et l'on sait à quelle puissance il l'a élevé.

Dans une haute et récente conversation au Johannisberg, le prince de Metternich a bien voulu m'expliquer les bases de la politique qui le domina dans ses rapports avec Napoléon. Je les fais connaître, sans

abdiquer ce droit de critique et d'examen qui appartient à l'histoire : je suis trop fier de ma nationalité pour ne pas la conserver pure et libre dans mes rapports même avec les intelligences diplomatiques qui dirigent le sort du monde.

J'arrive à une époque plus rapprochée de nous ; je vais là trouver des événements que tous nous avons touchés, et des noms propres qui tiennent encore aux affaires publiques de notre pays. Une haute discrétion est ici commandée ; je n'écris pas un pamphlet, je n'aime pas ces biographies passionnées qui se plaisent à détruire les réputations et les hommes, triste travail de démolition qui semble dominer les générations actuelles. Hélas ! dans des temps si agités, qui n'a pas commis de fautes ? Quel est le nom propre qui peut se poser comme affranchi de toute faiblesse et de toute erreur ?

Je vais parcourir le temps de la grande splendeur de l'empire ; c'est le dernier et beau reflet de l'histoire de Napoléon. J'éprouve un serrement de cœur indicible quand je touche ainsi l'apogée resplendissante de la destinée d'un homme et d'une œuvre ; à côté du progrès la décadence, après les joies le deuil ; serait-ce la loi fatale, la malédiction que Dieu a écrite au front de l'humanité ?

Paris, 1er septembre 1840.

CHAPITRE II.

STATISTIQUE ET LÉGISLATION DE L'EMPIRE FRANÇAIS.

Territoire. — Départements réunis. — Départements anciens. — Divisions militaires. — Préfectures. — Cours d'appel. — Archevêchés et évêchés. — Système administratif. — Les communes. — Royaume d'Italie. — La vice-royauté. — Milan. — Venise. — Gouvernements généraux de l'empire dans les provinces réunies. — Fiefs dans la Dalmatie, le Frioul et la haute Italie. — Les Sept-Iles. — Législation générale. — Centralisation. — Lois politiques et judiciaires.

1807.

Lorsque la postérité, attentive aux grandes choses, portera ses regards sur l'empire français, après le traité de Tilsitt, elle admirera surtout le vaste ensemble de cette administration publique. Les conquêtes de l'empereur paraîtront moins prodigieuses que la puissante création d'un gouvernement fort s'étendant uniformément sur une masse immense de territoires et de peuples. Jamais autorité ne fut plus respectée et ne s'exerça avec plus d'unité et d'ensemble : le système des départements, conception révolutionnaire d'une grande énergie, fut couronné par la création des préfets sous le consulat ; les divisions militaires et les cours d'appel embrassaient des démarcations plus étendues, et tout désormais dut marcher sous la seule impulsion de l'empereur, la pensée dominante de cette étonnante machine politique.

Le puissant édifice de l'empire, après la pacification européenne, comptait cent dix départements, sans y comprendre les colonies, alors exposées à tous les coups de l'Angleterre. La révolution avait légué à l'empereur, comme un témoignage de ses victoires, les frontières du Rhin, la Belgique et le Piémont ; Bonaparte, premier consul, trouva ces conquêtes accomplies, et la flatterie pour le souverain ne doit point effacer les services rendus par les fières armées démocratiques avant le 18 brumaire. Napoléon avait juré, à son sacre, de maintenir dans leur intégralité les territoires qu'il avait reçus des

mains de la république, et il avait alors tenu largement sa parole, car une multitude de départements réunis s'étaient groupés autour de l'ancienne France. A l'extrémité nord, les Deux-Nèthes [1], enchâssant une partie de la Hollande, avaient pour frontière Breda et Bergen-op-Zoom ; Malines en formait le chef-lieu avec son bel évêché des vieux temps. A ses côtés s'étendait le département de l'Escaut, com-

[1] Je prends ici la statistique qui fut publiée par le ministre de l'intérieur en 1807 ; plus tard les départements s'agrandirent de toute la Toscane, de Rome, de la Hollande et des villes hanséatiques. D'après cette statistique, les anciennes provinces et généralités de la France, les colonies françaises, les divers pays réunis à la France, formaient 122 départements, savoir :

Provence, territoire d'Avignon et comtat Venaissin, quatre : *Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse.* 4

Dauphiné, trois : *Hautes-Alpes, Drôme, Isère.* 3

Franche-Comté, trois : *Doubs, Jura, Haute-Saône.* 3

Alsace, deux : *Haut-Rhin, Bas-Rhin.* 2

Lorraine, Trois-Évêchés et Barrois, quatre : *Meurthe, Meuse, Moselle, Vosges.* 4

Champagne, principauté de Sedan, Bouillon, Philippeville, Marienbourg, Givet et Charlemont, quatre : *Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne.* 4

Deux Flandres, Hainaut, Cambrésis, Artois, Boulonais, Calaisis, Ardrésis, deux : *Nord, Pas-de-Calais.* 2

Ile-de-France, Paris, Soissonnais, Beauvoisis, Amiénois, Vexin français, Gâtinais, six : *Aisne, Oise, Seine, Seine-et-Oise, Somme, Seine-et-Marne.* 6

Normandie et Perche, cinq : *Calvados, Eure, Manche, Orne, Seine-Inférieure.* 5

Bretagne, cinq : *Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan.* 5

Haut et Bas-Maine, Anjou, Touraine et Saumurois, quatre : *Indre-et-Loire, Mayenne, Mayenne-et-Loire, Sarthe.* 4

Poitou et partie des Marches communes, trois : *Deux-Sèvres, Vendée, Vienne.* 3

Orléanais, Blaisois et pays Chartrain, trois : *Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret.* 3

Berry, deux : *Indre, Cher.* 2

Nivernois, un : *Nièvre.* 1

Bourgogne, Auxerrois et Sénonois, Bresse, Bugey et Valmorey, Dombes, quatre : *Ain, Côte-d'Or, Yonne, Saône-et-Loire.* 4

Lyonnais, Forez et Beaujolais, deux : *Loire, Rhône.* 2

Bourbonnais, un : *Allier.* 1

Marche, Dorat, Haut et Bas-Limousin, trois : *Corrèze, Creuze, Haute-Vienne.* 3

Angoumois, un : *Charente.* 1

Aunis et Saintonge, un : *Charente-Inférieure.* 1

Périgord, un : *Dordogne.* 1

Bordelais, Bazadais, Agénois, Condomois, Armagnac, Chalosse, pays de Marsan et Landes, quatre : *Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Gers.* 4

Quercy, un : *Lot.* 1

posé d'une partie de la Belgique ; Gand, la grande ville des ouvriers, était sa capitale ; il avait dans sa dépendance Anvers, avec son arsenal et son port, que l'empereur réservait à de si hautes destinées, et Audenaerde, population manufacturière des Pays-Bas. Le département de la Lys comptait Bruges, aussi antique que Gand dans l'histoire des corporations et des métiers. Bruxelles était le siége de la Dyle comprenant des villes actives, Louvain, Jemmapes, que les chroniques ont célébré. A ses côtés était la Meuse-Inférieure avec Maestricht ; le département de la Roer, si remarquable par Aix-la-Chapelle, la cité de Charlemagne ; l'Ourthe, où se voient Liége, vieillie et enfumée, fière de son hôtel de ville et de ses souvenirs des évêques ; les eaux de Spa, renommées alors pour les cures merveilleuses, repos chéri des dames de l'empire. Le département de Jemmapes avait pour métropole Mons ; Sambre-et-Meuse, de grande mémoire au temps de la république, comptait Namur ; Namur sur la Meuse, si retentissante par le siége soutenu sous Louis XIV et célébré par Boileau. Puis venaient le département des Forêts, englobé dans le vieux duché de Luxembourg ; Rhin-et-Moselle, avec Coblentz, la plus gaie des villes du Rhin ; le Mont-Tonnerre, qui comptait Mayence, Spire, Worms, et les vignobles dorés du Johannisberg.

Tous ces départements étaient au nord ou sur la frontière allemande ;

Rouergue, un : *Aveyron*. 1
Basque et Béarn, un : *Basses-Pyrénées*. 1
Bigorre et Quatre-Vallées, un : *Hautes-Pyrénées*. 1
Languedoc, Comminges, Nébouzan et Rivière-Verdun, sept : *Ardèche, Aude, Gard, Haute-Garonne, Hérault, Lozère, Tarn*. 7
Couserans et Foix, un : *Ariége*. 1
Roussillon, un : *Pyrénées-Orientales*. 1
Belay, Haute et Basse-Auvergne, trois : *Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme*. 3
Corse et île de Capraja, deux : *Golo, Liamone*. 2
Savoie, comté de Nice, territoire de Genève, trois : *Mont-Blanc, Alpes-Maritimes, Léman*. 3
Partie du Hainaut et de la Flandre ci-devant autrichienne, Brabant, pays de Liége, neuf : *Dyle, Escaut, Forêts, Jemmapes, Lys, Meuse-Inférieure, Deux-Nèthes, Ourthe, Sambre-et-Meuse*. 9
Rive gauche du Rhin, quatre : *Roër, Sarre, Rhin-et-Moselle, Mont-Tonnerre*. 4
Piémont et territoire de la ci-devant république liguricnne, huit : *Apennins, Doire, Gênes, Marengo, Montenotte, Pô, Sésia, Stura*. 8
Les colonies françaises. 12

122

au midi, l'empire avait acquis des pays non moins remarquables par leur situation et leurs produits, ils formaient comme des frontières fortifiées au cas d'une invasion. Autour du magnifique lac de Genève, au pied des glaciers, se groupaient les départements du Léman, avec son sol fertile, ses coteaux de vignobles et ses vallées de pâturages; à ses côtés le département du Mont-Blanc et Chambéry, Saint-Jean de Maurienne, Moutiers, et la route du Mont-Cenis, tant de fois glorieusement traversée. La Doire embrassait une partie du Piémont; le préfet résidait à Ivrée, où s'étaient faits les préparatifs de Marengo; la Sésia formait les frontières du royaume d'Italie, la préfecture était à Verceil. En s'étendant plus au loin on trouvait le département de la Méditerranée jusqu'à Livourne si commerçante, l'Ombrone se glorifiait de Sienne, sa métropole, remplie des chefs-d'œuvre des arts municipaux de l'Italie, de ses horloges et de ses tours; les Apennins, avec Chiavare, Gênes éclatante de marbres, brillait riche souveraine dans son beau territoire; puis le département de Montenotte avec Savone; la Stura, dont Coni était le chef-lieu; les Alpes-Maritimes; le Pô, qui comptait Turin, capitale régulière et un peu monotone; les départements jetés sur le littoral de la Toscane avec Livourne, pays aux délicieux amphithéâtres, quand le voyageur les aperçoit sur le bateau qui fend les eaux du canal de Piombino.

Ainsi étaient les territoires réunis à l'empire, tous soumis à une commune administration; la vieille France, comme la nouvelle, était placée sous un même niveau. Le consul, puis l'empereur, avait organisé de grandes hiérarchies se formulant chacune dans un ordre d'idées pour le gouvernement de la société : la première embrassait la pensée de guerre, qui dominait toutes les autres dans la tête du chef de l'État; la France fut partagée en vingt-huit divisions militaires, adaptées sous plus d'un rapport, aux anciens gouvernements des provinces. Napoléon s'était aperçu que le système des départements était trop morcelé; si une époque pacifique avait succédé à ces temps de levées actives d'impôts et de conscrits, peut-être l'empereur eût-il réuni plusieurs départements dans un seul, afin d'obtenir le double résultat de centralisation et d'économie. Les divisions militaires étaient habituellement confiées à des généraux fatigués du service actif, ou quelquefois en disgrâce [1]; cependant, lorsque les campagnes s'ouvraient, la plupart de ces généraux avides de guerre et de gloire, se précipitant

[1] Les documents du ministère de la guerre portent le nombre des divisions en 1807

au combat, laissaient à de simples intérim le commandement pacifique du territoire; on comptait parmi les généraux remarquables qui commandaient les divisions, quelques-uns des vieux officiers républicains de l'armée d'Italie ou de Moreau : tels étaient Cervoni, Chabran, Travot, Canuel, Menou. Les généraux commandants, chargés de surveiller toutes les parties militaires du service, donnaient l'impulsion aux troupes sédentaires, aux dépôts, aux régiments de garnison; chefs naturels des forces de l'intérieur, ils correspondaient seuls avec le ministère de la guerre. Paris formait une exception comme gouvernement militaire, et on l'avait placé, ainsi qu'on l'a dit, sous la main de Junot, l'homme de confiance de Napoléon; gouverneur de Paris était un beau titre, renouvelé des fastes de la vieille monarchie.

La hiérarchie si énergique des préfets se déployait à côté de celle

à vingt-huit; mais il y avait un certain nombre d'*intérim*; plus tard l'empire eut trente-deux divisions militaires.

Paris — 1re *division* — Le général de division Junot.
Mézières — 2e *division* — . . .
Metz — 3e *division* — Rousseau.
Nancy — 4e *division* — Gilot.
Strasbourg — 5e *division* — Desbureaux.
Besançon — 6e *division* — Valette.
Grenoble — 7e *division* — Daumas.
Marseille — 8e *division* — Cervoni.
Montpellier — 9e *division* — Quesnel.
Toulouse — 10e *division* — Chabran.
Bordeaux — 11e *division* — Barbou.
Nantes — 12e *division* — Travot.
Rennes — 13e *division* — Delaborde.
Caen — 14e *division* — Laroche.
Rouen — 15e *division* — Musnier.
Lille — 16e *division* — Morlot.
Dijon — (*sic*) 18e *division* — Sionville.
Lyon — 19e *division* — Jomard.
Périgueux — 20e *division* — Olivier.
Poitiers — 21e *division* — Dufour.
Tours — 22e *division* — Bonnard.
Bastia — 23e *division* — Morand.
Bruxelles — 24e *division* — Chamberlhac.
Liége — 25e *division* — Canuel.
Coblentz — 26e *division* — . . .
Turin — 27e *division* — Menou.
Gênes — 28e *division* — Montchoisy.
Le général Durutte, commandant l'île d'Elbe.
Le maréchal Pérignon, gouverneur général des États de Parme et de Plaisance.

des divisions militaires; on ne peut se faire l'idée aujourd'hui de ce qu'était un préfet en ce temps où les fonctionnaires, parlant au nom de l'empereur, faisaient exécuter les lois de l'État [1]. Comme l'administration publique était la force du gouvernement, Napoléon avait voulu qu'elle agît dans toute sa puissance sous la main des préfets,

[1] Rien de plus stable que les préfets sous l'empire; les changements étaient des exceptions ou résultaient de l'avancement régulier dans l'ordre administratif; l'opinion de l'empereur était : que la permanence des fonctions publiques établissait des rapports plus réguliers entre les administrateurs et les administrés. Les documents du ministère de l'intérieur portent les noms suivants pour les préfets en 1807.

Ain, Bossi. — *Aisne*, Méchin. — *Allier*, Guillemardet.— *Alpes* (*Basses*-), Duval. — *Alpes* (*Hautes*-), Ladoucette. — *Alpes-Maritimes*, Dubouchage. — *Apennins*, Roland de Villarceaux. — *Ardèche*, Bruneteau-Sainte-Suzanne. — *Ardennes*, Frain. — *Arriége*, Brun. — *Aube*, Bruslé. — *Aude*, J. Trouvé. — *Aveyron*, Saint-Florent. — *Bouches-du-Rhône*, Thibaudeau. — *Calvados*, Caffarelli. — *Cantal*, Riou. — *Charente*, Rudler. — *Charente-Inférieure*, J.-E. Richard. — *Cher*, le général de Barral. — *Corrèze*, le général de division Milet-Mureau. — *Côte-d'Or*, Riouffe. — *Côtes-du-Nord*, Boullé. — *Creuze*, J.-L.-C. Lasalcette. — *Doire*, de Plancy. — *Dordogne*, Rivet. — *Doubs*, Jean Debry. — *Drôme*, Descorches. — *Dyle*, Chaban. — *Escaut*, Faypoult. — *Eure*, Rolland Chambaudoin. — *Eure-et-Loir*, Delaître. — *Finistère*, Miollis. — *Forêts*, Lacoste. — *Gard*, Dalphonse. — *Garonne* (*Haute*-), Desmousseaux. — *Gênes*, Latourrette. — *Gers*, Balguerie. — *Gironde*, Joseph Fauchet. — *Golo*, Piétri. — *Hérault*, Nogaret. — *Ille-et-Vilaine*, Bonnaire. — *Indre*, Prouveur. — *Indre-et-Loire*, Lambert. — *Isère*, Fourier. — *Jemmapes*, de Coninck-Outerive. —*Jura*, Poncet. — *Landes*, Valentin-Duplantier.—*Léman*, de Barante.— *Liamone*, Arrighi.—*Loir-et-Cher*, Corbigny.—*Loire*, Imbert.—*Loire* (*Haute*-), Lamothe. — *Loire-Inférieure*, Wischer de Celles. — *Loiret*, Pieyre. — *Lot*, Bailly. — *Lot-et-Garonne*, Villeneuve-Bargemont. — *Lozère*, Florens. — *Lys*, Chauvelin. — *Maine-et-Loire*, Bourdon de Vatry. — *Manche*, Costaz. — *Marengo*, Robert. — *Marne*, Bourgeois-Jessaint. — *Marne* (*Haute*-), Jerphanion. — *Mayenne*, Harmand. — *Meurthe*, Marquis. — *Meuse*, Leclerc. — *Meuse-Inférieure*, Roggieri. — *Mont-Blanc*, Poitevin-Maissemy. — *Montenotte*, de Chabrol. — *Mont-Tonnerre*, Jean-Bon-Saint-André. — *Morbihan*, le général de brigade Jullien. — *Moselle*, Vaublanc. — *Nèthes* (*Deux*-), Cochon. — *Nièvre*, Adet. — *Nord*, le général de division Pommereul. — *Oise*, C. Belderbusch. — *Orne*, Lamagdelaine. — *Ourthe*, Micoud-d'Umons. *Pas-de-Calais*, le général de brigade Lachaise. — *Pô*, Loysel. — *Puy-de-Dôme*, Ramon. — *Pyrénées* (*Basses*-), le général de brigade Castellane. — *Pyrénées* (*Hautes*-), Chazal.—*Pyrénées-Orientales*, le général de brigade Martin.— *Rhin* (*Bas*), Shée. — *Rhin* (*Haut*-), Félix Desportes. — *Rhin-et-Moselle*, Adrien Lezay de Marnesia. — *Rhône*, d'Herbouville. — *Roer*, le général Alexandre Lameth. — *Sambre-et-Meuse*, Pérès. — *Saône* (*Haute*-), Hilaire. — *Saône-et-Loire*, Roujoux. — *Sarre*, Keppler. — *Sarthe*, Auvray. — *Seine*, Frochot. — *Seine-et-Marne*, Lagarde. — *Seine-et-Oise*, Laumont. — *Seine-Inférieure*, Savoye-Rollin. — *Sésia*, Giulo. — *Sèvres* (*Deux*-), Dupin. — *Somme*, Quinette. — *Stura*, Arborio. — *Tarn*, Gary. — *Var*, d'Azemar. — *Vaucluse*, Delattre. — *Vendée*, Merlet. — *Vienne*, Cheron. — *Vienne* (*Haute*-), Texier-Olivier. — *Vosges*, Himbert. — *Yonne*, Rougier la Bergerie. — *Ile d'Elbe*, Galeazini, commissaire général.

presque tous hommes d'action et d'intelligence. Le personnel en était choisi avec une attention et une sollicitude indicibles : dans les grandes préfectures, c'étaient presque toujours des hommes qui déjà avaient donné des gages à la révolution ou à l'ordre politique créé par l'empire; peu importaient leurs antécédents. Marseille, par exemple, comptait le conventionnel M. Thibaudeau, caractère inflexible, proconsul pour la conscription impériale, comme il l'était sous le comité de salut public; son nom inspirait une sorte de terreur, nul ne résistait à sa volonté, bras de fer pour exécuter la pensée de l'empereur. A Bordeaux, c'était M. Fauchet, révolutionnaire éclairé, dans les opinions de Camille Desmoulins, homme d'intelligence et de fermeté, rallié sous l'étendard impérial; on lui reprochait seulement de prononcer avec une sorte de joie indicible ces mots : *Bon pour le service*, qui jetaient des milliers d'hommes aux armées. A Lyon, c'était au contraire un homme de mœurs douces et à l'esprit conciliant, M. d'Herbouville, capable de rattacher la société aristocratique de la place de Bellecour. Les préfectures étaient une fusion de toutes les époques; Jean-Bon-Saint-André, Cochon, Shée, Thibaudeau, Quinette, Jean Debry, rappelaient la convention et les régicides; MM. Dubouchage, de Barante, de Villeneuve, de Chabrol, un temps et une société sous l'impulsion d'autres idées. On comptait parmi les préfets plusieurs généraux en retraite; quand ils ne pouvaient plus servir de l'épée, on leur donnait des positions administratives; les préfectures n'étaient qu'un vaste moyen d'action sur les masses pour l'impôt et la conscription militaire.

L'ordre judiciaire avait son organisation et sa hiérarchie, qui se formulait en dehors des départements et des divisions militaires; l'empereur en était revenu, sous quelques rapports, aux circonscriptions étendues des parlements : ainsi, sur cent dix départements qui formaient l'empire français, il n'y avait que trente cours d'appel, dont le siége était placé presque sans changement dans les cités parlementaires. Toutes ces cours, sous la domination du grand juge, exerçaient dans l'ordre de supériorité, une juridiction spéciale sur les tribunaux civils : dans certaines cours judiciaires, il y avait douze juges; dans d'autres, le nombre s'élevait jusqu'à trente; le choix des magistrats avait été presque entièrement indiqué par Cambacérès, et il faut dire à son éloge, qu'en faisant la part aux nécessités du temps, l'archichancelier avait appelé un grand nombre de magistrats capables et

beaucoup de membres des anciens parlements et de l'ordre judiciaire [1] ; on y comptait les noms de d'Haubersaert, de Vergniaud, de Gerbier; et Cambacérès se proposait, par des épurations successives, de donner encore plus de force et de moralité à la magistrature. Le système des cours de justice criminelle spéciales existait depuis le consulat, et bien que le gouvernement ne fût autorisé qu'à les établir facultativement, elles s'étendaient presque sur toute la superficie de l'empire; les cours spéciales étaient comme un mélange du système militaire et de la pensée de justice, souvenir des anciennes cours prévôtales, appelées à juger les crimes et les délits qui troublaient l'ordre public; de cette manière, le jury n'était applicable qu'aux affaires complétement privées. Ce que voulait l'empereur avant tout, c'était la force de son gouvernement, les garanties politiques n'étaient qu'un accessoire dans le mouvement général des institutions; il n'était pas le partisan du jury; la justice devait frapper vite et fort.

L'épiscopat recevait son organisation religieuse en dehors des idées administratives. Napoléon avait secoué les formules adoptées par la constituante sur les évêchés par départements; le concordat créait des archevêchés et des diocèses en conservant presque partout les anciennes formules de l'Église. Les archevêchés, au nombre de douze, étaient : Paris, sous le vénérable cardinal de Belloy [2], vaste métropole qui

[1] Présidents de cours d'appel.

Agen, Lacuée aîné. — *Aix*, Baffier. — *Ajaccio*, Boerio. — *Amiens*, Varlet. — *Angers,* Menard-Lagroye. — *Besançon,* Louvot. — *Bordeaux,* Brezets. — *Bourges,* Sallé. — *Bruxelles*, Latteur. — *Caen*, Lemenuet. — *Colmar,* Louis Schirmer. — *Dijon*, Larché. — *Douai*, d'Haubersart père. — *Gênes*, Carbonara. — *Grenoble,* Barral. — *Liége,* Dandrimont. — *Limoges*, Vergniaud père. — *Lyon*, Vouty. — *Metz,* Pêcheur. — *Montpellier,* Perdrix. — *Nancy*, J.-A. Henry. — *Nismes,* Mayneaud. — *Orléans*, Petit-Lafosse. — *Paris,* Mathieu Séguier. — *Pau,* Claverie. — *Poitiers,* Thibaudeau. — *Rennes,* Desbois. — *Riom,* Redon. — *Rouen,* Thieullen.— *Toulouse,* Desazars. — *Trèves,* Garreau. — *Turin,* Peyretti-Condove.

[2] Il est aussi à remarquer combien l'empereur mettait de prix à choisir des évêques d'une grande tenue et d'un zèle remarquable; ces choix furent si puissants dans l'esprit de l'Église que lorsque Napoléon rompit avec Rome, l'épiscopat français, dévoué à l'empereur, refusa pourtant de servir sa querelle et ses petites passions contre le chef sacré du catholicisme.

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES.

Archevêché de Paris.

Le cardinal de Belloy.

Évêchés.

Troyes, La Tour-du-Pin-Montauban. — *Amiens*, Demandolx. — *Soissons,* Le

comprenait les évêchés de Troyes, d'Amiens, de Soissons, d'Arras, de Cambray, de Versailles, de Meaux et d'Orléans, villes de France si célèbres dans les annales de l'Église. Un Roquelaure avait l'archevêché de Malines, embrassant presque tous les départements de l'ancienne Belgique; si ces deux métropolitains, le cardinal de Belloy et M. de Roquelaure, obéissaient avec un remarquable dévouement à la cour de Rome, il n'en était pas de même de l'archevêque de Besançon, M. Lecoz, janséniste très-prononcé, un des grands obstacles au concordat primitif conclu entre Pie VII et l'empereur. M. Lecoz, métropolitain, avait sous lui cinq suffragances, Autun, la ville romaine, Metz, Strasbourg à la vieille cathédrale, Nancy et Dijon. Le cardinal Fesch

Blanc-Beaulieu. — *Arras*, Latour-d'Auvergne-Lauragais. — *Cambray*, Belmans. — *Versailles*, Charrier-Laroche. — *Meaux*, Fodoas. — *Orléans*...

Archevêché de Malines.

M. de Roquelaure.

Évêchés.

Namur, Pisani de la Gaude. — *Tournay*, Hirn. — *Aix-la-Chapelle*, Berdollet. — *Trèves*, Manny. — *Gand*, Fallot-Beaumont. — *Liége*, Zaepffel. — *Mayence*, Colmar.

Archevêché de Besançon.

M. Lecoz.

Évêchés.

Autun, Imberties. — *Metz*, Jauffret. — *Strasbourg*, Saurine. — *Nancy* d'Osmond. — *Dijon*, Reymond.

Archevêché de Lyon.

Le cardinal Fesch.

Évêchés.

Mende, Mohel de Mons. — *Grenoble*, Simon. — *Valence*, Bécherel, — *Chambéry*, de Solle.

Archevêché d'Aix.

M. Champion de Cicé.

Évêchés.

Nice, Colonna d'Istria. — *Avignon*, Perrier. — *Ajaccio*, Sébastiani-Porta. — *Digne*, Miollis. — *Vintimille*, Gerolamo-Orengo.

Archevêché de Toulouse.

M. Primat.

Évêchés.

Cahors, Cousin de Grenville. — *Montpellier*, Fournier. — *Carcassonne*, de Laporte. — *Agen*, Jacoupy. — *Bayonne*, Loisson.

Archevêché de Bordeaux.

M. d'Aviau-du-Bois-de-Sanzay.

Évêchés.

Poitiers, de Pradt. — *La Rochelle*, Paillou. — *Angoulême*, Lacombe.

Archevêché de Bourges.

M. de Mercy.

administrait l'archevêché de Lyon avec un zèle indicible, conservant de bons rapports avec Rome ; le concordat reconnaissait plusieurs autres métropoles, celles d'Aix, de Bordeaux, de Toulouse, de Bourges, de Tours, de Rouen, de Turin et de Gênes. On comptait parmi les archevêques deux sénateurs ; l'empereur avait respecté l'ancienne circonspection des Gaules chrétiennes ; les archevêques étaient pris indistinctement parmi les classes nobles et populaires ; l'épiscopat fut généralement bien composé, l'empire y trouvait du dévouement, la religion un zèle éclairé, et, chose merveilleuse, le clergé de France, relevé à peine depuis six ans, déployait toute la splendeur de son origine ; quatre cardinaux brillaient dans le clergé, MM. de Belloy, Fesch, Cambacérès et Spina, tous quatre grands dignitaires de l'empire ; et, lorsque l'encens s'élevait sous les ogives de la cathédrale, Napoléon aimait à voir les princes de l'Église, revêtus de leur vêtement pourpré, accourir au-devant de lui, comme cela s'était vu en tous les temps pour les empereurs et les rois. Napoléon ne s'adressa jamais au cardinal de Belloy sans lui témoigner une profonde vénération ; ce

Évêchés.

Clermont, Duvalk-Dampierre. — *Saint-Flour*, Montanier-Belmont. — *Limoges*, du Bourg.

Archevêché de Tours.

M. de Berral.

Évêchés.

Le Mans, de Pidoll. — *Angers*, Montault. — *Nantes*, Duvoisin. — *Rennes*, Enoch. — *Vannes*, Mayneaud de Pansemont. — *Saint-Brieuc*, Caffarelli. — *Quimper*, Dombideau de Crouzeilles.

Archevêché de Rouen.

Le cardinal Cambacérès.

Évêché.

Coutances, Rousseau. — *Bayeux*, Brault. — *Séez*, Chevigné de Boischolet. — *Évreux*, Bourlie.

Archevêché de Turin.

M. de Latour.

Évêchés.

Acqui, de Broglie. — *Asti*, Arborio Gattinara. — *Casal*, Villaret. — *Ivrée*, Grimaldi. — *Mondovi*, Vitale. — *Saluces*, Ferrero della Marmora. — *Verceil*, Canavery.

Archevêché de Gênes.

Le cardinal Spina.

Évêchés.

Albenga, Dania. — *Borgo San Donino*, Garimberti. — *Brugnetto*, Solari. — *Parme*, Le cardinal Caselli. — *Plaisance*, Cérati. — *Sarzanne*, Pallavicini. — *Savone*, Vincent.

vieillard, presque centenaire, lui parlait un langage de douceur et de dignité ; il avait assisté à la vieillesse de Louis XIV, et, après avoir traversé la régence et Louis XV, le vénérable archevêque de Paris avait succédé à Belzunce, l'évêque de Marseille au temps de l'épouvantable calamité de 1720. Tout cela remuait une âme aussi poétique que celle de Napoléon.

D'autres organisations administratives venaient se rattacher à ces moyens d'action gouvernementale ; dans l'ordre primitif, les préfets devaient être chargés de toute la police de leurs départements ; sous le consulat, à mesure que l'action des partis devint plus vive, Bonaparte crut indispensable d'avoir sous sa main des fonctionnaires spéciaux qui s'occuperaient de la police comme d'un ressort essentiel au milieu de l'effervescence des opinions. Dès que Fouché reprit la suprême direction de l'esprit public, l'empire fut divisé en quatre arrondissements, confiés à des conseillers d'État ; sous ces conseillers on créa des commissaires généraux de police qui eurent chacun un but spécial de surveillance ; ils ne furent point répartis par chaque département ; on leur donna la direction de certaines villes qui, par leur position, pouvaient être plus spécialement soumises à l'action des complots ou à des correspondances criminelles : ainsi, il y eut des commissaires généraux de police dans tous les grands ports maritimes, parce qu'il fallait surveiller les trames criminelles des Anglais, empêcher toutes les relations qui pouvaient s'établir entre l'ennemi et certaines villes de France ; à Marseille, à Bordeaux, au Havre, à Cherbourg, à Brest, on nomma des commissaires généraux de police. Les frontières du Rhin furent placées dans ce même système : on en institua à Cologne, à Strasbourg, partout enfin où il fallait surveiller les rapports avec l'extérieur ; ils avaient également mission d'entretenir des agents pour donner tous les renseignements sur les mouvements des étrangers, sur le but des voyages. Ces bulletins de police, analysés par les conseillers d'État chargés du service auprès du ministre, étaient ensuite groupés en statistique, pour être mis sous les yeux de l'empereur. Curieuse anomalie dans un esprit aussi élevé ! Napoléon était l'homme des petits rapports, des petites polices, un caractère qui se laissait impressionner par tout le parlage domestique ; la délation venait à lui pour tourmenter sa vie, comme, sous Rome dégénérée, elle allait aux empereurs [1].

[1] Fouché disait de Napoléon : « Il voudrait faire la cuisine de tout le monde. »

Si l'on joint à ces formes diverses d'enquêtes et de renseignements l'action des douanes, des droits réunis, des inspections des finances, se rattachant toutes également à un centre commun, on trouvera sans contestation que le gouvernement impérial était le plus ferme, le plus fortement organisé. Rien n'échappait à cette centralisation, l'empereur pouvait connaître et recueillir la plus petite parcelle du grand édifice. Dans cet ensemble d'institutions, la forme militaire dominait toutes les autres ; la puissance du sabre ne permettait pas le développement moral du bien-être des classes sociales ; l'esprit de révolte ne se manifestait plus, mais la société paraissait fatiguée de la pesanteur de ce bras de fer. Que de sacrifices n'avait-on pas faits à la force du gouvernement, à la sûreté de l'édifice impérial ! L'impulsion venait d'en haut, jamais d'en bas ; on étudiait l'opinion publique, mais le pouvoir seul s'en réservait la direction ; en vain on aurait cherché un peu de liberté, une expression soudaine, spontanée, de l'esprit public ; tout cela avait disparu ; comme il y avait eu anarchie antérieure, on aurait dit que, pour en éviter le retour, le pays, abdiquant tous ses sentiments intimes, avait donné à Napoléon la dictature des intérêts de la famille et même des âmes ; on n'osait respirer. Les préfets, secondés par une forte organisation de sous-préfets et de conseillers de préfecture, ne s'occupaient que de conscription et d'impôts ; celui-là était le meilleur administrateur qui donnait les plus forts contingents, avec les jeunes hommes les mieux constitués, les plus capables de manier les armes ; le zèle était mesuré par les services ; le gouvernement était tout, les garanties rien [1].

On se fait à peine l'idée aujourd'hui de ce qu'était l'administration sous l'empire ; il y avait une telle obéissance, que toute la hiérarchie marchait comme un seul homme, sans s'inquiéter des obstacles, des résistances individuelles : les lois les plus cruelles existaient sur les réfractaires ; les pères et les mères étaient responsables de la désertion du fils, jusqu'à ce point d'imposer 1,500 francs d'amende à de pauvres paysans pour avoir conservé un bras à la terre, un enfant à leur amour. Les garnisaires étaient partout : telle chaumière était à la discrétion de deux ou trois gendarmes assis au chevet d'un vieux père et dévorant

[1] La correspondance des préfets avec le ministre de l'intérieur offre sous le rapport d'une ferme administration, une grande curiosité ; les préfets donnent des contingents de conscrits plus forts que ceux qu'on leur demande ; le ministre les félicite de leur zèle : « C'est ainsi, dit-il, que l'empereur veut être servi. »



son patrimoine, comme les prétoriens et les vétérans de Sylla vivaient à discrétion dans les métairies enfumées! Hélas! il n'y avait pas là de Virgile pour faire entendre, sur le chalumeau rustique, les plaintes de la campagne éplorée et du pasteur dépouillé. Les préfets faisaient poursuivre les conscrits devant les tribunaux avec une impitoyable autorité; chaque jour des jugements condamnaient des réfractaires au boulet; la statistique de 1807 présente plus de 1,500 jeunes hommes qui travaillaient, une chaîne au pied, sur les grandes routes ou dans les bagnes, mêlés, pour ainsi dire, aux repris de justice, à Toulon, à Rochefort ou à Brest. C'était bien autre chose quand il s'agissait de l'impôt! On ne respectait rien, ni la misère, ni les sueurs; le préfet, comme le préteur sur son tribunal, n'écoutait aucune réclamation; il fallait servir l'empereur avant tout; le peuple n'avait-il pas abdiqué la souveraineté dans ses mains? Il avait un monarque; comme les Israélites qui n'avaient pas écouté les imprécations de Samuël, il fallait donner au roi les plus beaux de ses fils, la charrue, les bœufs, l'âne, et traîner son char d'or aux jours de pompe.

Telle était cette vaste réunion de départements que la république avait agrandie, et que l'empire avait accrue plus encore que la république. Napoléon ne régnait pas seulement sur l'empire; roi d'Italie, il portait la couronne de fer; enfin les traités lui avaient laissé un grand nombre de terres érigées en fiefs dans l'intérêt de sa puissance. L'uniforme était la loi invariable de l'empire français, la condition de vie pour tout ce qui se rattachait au sceptre de Napoléon. Quand un pays saluait l'aigle, il recevait dès lors un code unique, une administration uniforme : même système de poids et mesures, même cadastre, même langue, le gouvernement était comme l'unité mathématique qui s'applique à tous les nombres, et partout où il y avait un peuple, il y avait une commune loi, sans tenir compte de la mobilité incessante des habitudes. La constitution du royaume d'Italie se rattachait aux lois fondamentales de l'empire français; la séparation n'était qu'une formule de mots, une variation de langage; l'empereur avait séparé la royauté d'Italie, seulement pour complaire à l'Europe, et montrer qu'il existait une distinction entre les deux souverainetés : le royaume d'Italie formait donc un tout à part, dont la capitale était Milan, résidence du prince Eugène et de sa cour, si respectueusement soumise aux volontés de Napoléon. Le territoire du royaume d'Italie, considérablement agrandi par l'empereur, embrassait d'abord, dans la

Lombardie, les villes qui s'étendent depuis l'Adige jusqu'au Pô, ainsi que l'avaient réglé les traités de Campo-Formio et de Lunéville ; la convention de Presbourg réunit au royaume d'Italie les États vénitiens et la terre ferme, de sorte qu'il put avoir deux capitales : Milan au centre, et Venise à l'extrémité sur l'Adriatique. Cette couronne d'Italie était un beau joyau, et Napoléon ne dissimulait pas que par le mouvement naturel des temps et de la politique les autres États indépendants, tels que Parme, la Toscane et Rome même, devaient se réunir à la nationalité qu'il avait décrétée [1]. L'empereur voulait créer l'unité pour le peuple italien, comme la révolution l'avait fait pour la France, sans tenir compte de ces rivalités de ville à ville, de ces diversités de langues, d'arts et de chefs-d'œuvre qui constituent un état permanent de séparation au sein du plus beau pays du monde.

Napoléon pouvait beaucoup, sans doute, mais il était impuissant pour donner un esprit de nation à ceux que l'histoire nous montrait si constamment partagés. L'Italie subirait peut-être un seul gouvernement, mais formerait-elle jamais un seul peuple ? Le Toscan, le Lombard et le Romain ont des caractères indélébiles et séparés ; ce n'était pas sans motif que l'histoire du moyen âge nous représentait les rivalités de ville à ville ; qui pourrait jamais apaiser les nobles jalousies des Florentins et des Milanais, de Sienne et de Ferrare de Venise et de Gênes ? Ce royaume d'Italie devait donc éclater et se dissoudre à la première commotion politique. La beauté et le charme de l'Italie résultent précisément de cette diversité de peuples et de gouvernements qui en font comme un diamant à facettes.

La vice-royauté, avec son siége splendide à Milan, n'était qu'une préfecture de Napoléon. On voit l'empereur suivre, avec une sollicitude toute particulière, les actes des consultes, assemblées pour donner une constitution à l'Italie ; il établit que dans cette constitution, rien ne doit différer de ce qui existe en France ; le pouvoir est tout, les

[1] Ces sortes de réunions s'opéraient avec une extrême facilité. En voici des exemples :

« Art. 1. Les duchés de Parme et de Plaisance sont réunis à l'empire français, sous le titre de département du Tanaro ; ils feront partie intégrante du territoire français, à dater de la publication du présent sénatus-consulte organique.

» 2. Les États de Toscane sont réunis à l'empire français, sous le titre de département de l'Arno, département de la Méditerranée et département de l'Ombrone ; ils feront partie intégrante de l'empire français, à dater de la publication du présent sénatus-consulte organique. »

assemblées ne sont et ne peuvent être, dans son système, que des moyens pour éclairer le gouvernement, et jamais susceptibles d'en arrêter la marche et la volonté. Napoléon manifeste même déjà quelques mécontentements sur l'esprit de la constitution italienne; il a créé des colléges, espèces d'assemblées législatives divisées en trois classes : dans la première il a mis des commerçants, la seconde se compose de propriétaires, la troisième de gens de lois et de sciences. Quoique ces assemblées soient très-assouplies, Napoléon en est néanmoins mécontent ; les *commercianti* sont vivement inquiets des suites du décret de Berlin qui proscrit les marchandises anglaises ; c'est la ruine des cités, l'affaiblissement de toute négociation : des plaintes partout s'élèvent, et il n'est pas étonnant que Napoléon, si absolu dans ses idées, voie avec quelque dépit ce mouvement d'opinion qui éclate; il menace les *commercianti* d'une répression sévère par les douanes : « Ce sont des hommes à petites idées, des juifs qui sacrifieraient tout à quelques gains sordides; » les intérêts du commerce doivent céder devant sa pensée politique. Les propriétaires (*possidenti*) sont plus paisibles; Napoléon a tendance pour eux ; composés de nobles et de propriétaires du sol, il rêve de former, avec leur secours, un sénat à l'imitation de celui de la France; Milan serait le chef-lieu d'un pouvoir aristocratique : on aurait une assemblée de patriciens et un corps législatif comme cela existe en France. C'est pour les savants et les avocats (*dotti*) que l'empereur réserve ses paroles les plus ardentes [1] ; il sait qu'ils ont des idées libérales, et que l'esprit d'Alfieri vit dans plus d'un poëte qui chante la patrie italienne. Les savants ont pris à la lettre la promesse de nationalité ; ils s'imaginent que la souveraineté des rois lombards doit renaître pour assurer une grande existence au peuple; Napoléon les détrompe bientôt; l'Italie n'est qu'une préfecture de son empire ; la vice-royauté un mode de gouvernement; il veut, grand empereur, parcourir, comme Charlemagne, les vastes terres depuis Trieste jusqu'à Hambourg; il ne comprend ni les intelligences hautaines, ni les intérêts commerciaux ; il les déprécie et les comprime par tous les moyens; il ne les voit jamais en dehors des choses qu'il a conçues et des idées qui sont les siennes.

Le vice-roi n'a pas de volonté à lui, il marche à tâtons, le regard

[1] J'ai donné les principes de la constitution italienne dans le 4e volume de cet ouvrage. C'est à ce moment que Napoléon régularise l'ordre de la Couronne de fer, qui était encore un principe d'unité politique pour l'Italie.

tourné incessamment vers Paris ; on ne lui laisse pas plus de liberté qu'à un simple fonctionnaire ; il tient à Milan la cour de l'empereur, ne parlant jamais qu'en son nom et sous l'inspiration de sa grande image ; le gouvernement de l'Italie est un calque, une imitation de la France. Autrefois affranchie de toutes redevances onéreuses sous les autorités paternelles de ses grands-ducs, protecteurs des arts, la Toscane subit de tristes humiliations ; depuis la révolution française on n'a pas cessé de la dépouiller ; la vierge de l'Arno avait ses tabernacles, ses nobles joyaux de Raphaël et du Corrége ; maintenant que lui reste-t-il ? Ses chefs-d'œuvre sont au Musée de Paris ; on lui donne en échange la conscription et les droits réunis : la conscription qui transforme les Italiens paisibles en soldats infatigables ; on force cette génération douce et heureuse à porter les armes sous de stériles climats. Les droits réunis, impôt inconnu dans l'Italie, viennent dessécher le pampre qui pend en riche guirlande sur le peuplier ; les douanes deviennent inflexibles, plus de commerce, plus de vie en dehors pour l'Italie ; elle a ses départements, ses préfets ; on lui impose le code civil ; le peuple qui transmit le *Corpus juris* et les *Pandectes* à l'Europe au moyen âge, est ainsi obligé de subir l'œuvre des jurisconsultes français. Qu'importe à Napoléon ? La montagne doit s'abaisser au niveau de la plaine, le Pô et le Tibre doivent se régir par les mêmes lois que les Alpes, les baies si chaudes de Naples et de Toscane doivent se gouverner par les mêmes principes de vie que les glaciers du Mont-Blanc et du Simplon.

L'unité administrative s'étendait à d'autres territoires, obéissant à la domination française sans être groupés encore en départements ; tels étaient les fiefs constitués par les décrets impériaux, dans le Frioul et les États vénitiens. Parme et Plaisance, territoires réservés, que l'empereur plaçait sous la main des gouverneurs généraux [1] ; les lois françaises, les codes, les impôts, la conscription étaient en vigueur dans tous les lieux où brillait l'aigle. La république des Sept-Iles elle-même, à la face du golfe de Tarente, venait d'être cédée par la Russie à la France ; Napoléon jetait une forte garnison à Corfou, parce que ce point fortifié commandait tout à la fois à l'Adriatique

[1] Les gouverneurs généraux avaient des pouvoirs plus étendus que les préfets ; leurs priviléges étaient de correspondre directement avec l'empereur. Après l'organisation d'un pays, on le réduisait toujours à l'unité mathématique et gouvernementale.

et à la Grèce ; on pouvait, en s'appuyant sur les Sept-Iles, préparer une expédition contre la Thessalie et la Romélie, prendre au cœur l'empire ottoman ; Napoléon n'avait jamais perdu de vue Constantinople et la Grèce ; les idées orientales allaient à son imagination si vive. Empereur, il ne s'était point écarté des conceptions du général Bonaparte, chef de la grande expédition d'Égypte. Dans la statistique de son vaste empire, il avait compris des peuples de vingt nations diverses : Allemands, Italiens, Grecs, Ottomans, et à tous ces peuples il voulait donner une commune législation, des lois tirées au cordeau pour tous, comme s'il s'agissait d'aligner des soldats.

Dès qu'il a touché Paris après le traité de Tilsitt, l'empereur s'occupe surtout de lois et d'administration publique [1] ; les corps redoublent de zèle pour imprimer à son gouvernement la vie et l'action ; le

[1] Je donne ici le sommaire des actes législatifs rendus du mois d'août à novembre 1807.

9 août. — Décret qui détermine l'emploi des bons de la caisse d'amortissement troisième et quatrième séries.

12. — Décret concernant les baux à ferme des hospices et des établissements d'instruction publique.

12. — Décret sur le mode d'acceptation des dons et legs faits aux fabriques, aux établissements d'instruction publique et aux communes.

12. — Avis du conseil d'État sur le rang que les préfets maritimes doivent avoir dans les cérémonies publiques.

12. — Avis du conseil d'État, portant que l'on peut former opposition sur les fonds des communes déposés dans les caisses d'amortissement.

18. — Décret qui prescrit les formes à suivre pour les saisies-arrêts et oppositions entre les mains des receveurs ou administrateurs de caisses ou de deniers publics.

18. — Avis du conseil d'État sur l'exécution de l'art. 545 du code civil.

18. — Avis du conseil d'État sur les rentes pour concession de bancs sous les halles.

18. — Avis du conseil d'État sur les expéditions d'actes émanés des autorités administratives.

18. — Décret sur la manière de constater les enlèvements d'eaux salées dans les départements de la Meurthe, de la Moselle, etc.

18. — Avis du conseil d'État relatif aux redevances dues sur les biens-fonds concédés originairement à titre de Leibgewin, dans les départements de la rive gauche du Rhin.

19. — Sénatus-consulte concernant l'organisation du corps législatif.

(Septembre.)

2. — Décret qui règle l'ordre à observer pour les payements qui s'effectueront avec les bons de la caisse d'amortissement, formant le complément de la troisième série et toute la quatrième.

3. — Loi sur le taux de l'intérêt de l'argent.

3. — Code Napoléon.

sénat, le corps législatif, ces vastes branches de l'ordre politique, donnent à l'envi des gages de leur dévouement ; le sénat, toujours grave dans la forme de son langage, proclame des dispositions solennelles qui montrent qu'en lui seul repose la complète souveraineté : le même jour qu'il abolit le tribunat, dernier débris des institutions républicaines, il réorganise le corps législatif sous des formes plus soumises, plus silencieuses ; tout doit se faire désormais par commissions : point de discussions bruyantes ; on débat secrètement dans le sein des commissions ; celles-ci peuvent se mettre en communication avec les ministres ; la tribune ne doit s'ouvrir que pour les conseillers d'État qui viennent exposer les projets de loi et les rapporteurs des commissions qui lisent leurs opinions écrites ; le corps législatif vote ensuite sans débat. Un autre sénatus-consulte bouleverse l'organisation de l'ordre judiciaire ; l'inamovibilité des juges était un des carac-

3. — Loi relative aux inscriptions hypothécaires en vertu de jugements rendus sur les demandes en reconnaissance d'obligation sous seing privé.

4. — Loi qui détermine le sens et les effets de l'article 2148 du code civil, sur l'inscription des créances hypothécaires.

5-15. — Loi relative au mode de recouvrement des frais de justice au profit du trésor public, en matière criminelle, correctionnelle et de police.

5. — Loi qui réunit les cantons de justice de paix de Castel-Jaloux et de Damazan à l'arrondissement de Nérac.

5. — Loi relative aux droits du trésor public sur les biens des comptables.

7-17. — Loi sur les douanes.

7. — Loi qui autorise des aliénations, acquisitions, concessions à rentes, échanges et impositions extraordinaires.

9-19. — Loi relative à la construction d'un bâtiment pour y placer la confection des soies de la ville de Lyon.

10-20. — Loi relative à la contrainte par corps contre les étrangers non domiciliés en France.

10. — Code de commerce.

11-21. — Loi relative aux pensions des grands fonctionnaires de l'empire.

15-25. — Loi relative au budget de l'État.

15. — Loi qui fixe au 1er janvier 1808 l'époque à laquelle le code de commerce sera exécutoire.

16-26. — Loi qui détermine le cas où deux arrêts de la cour de cassation peuvent donner lieu à l'interprétation de la loi.

16-26. — Loi relative à l'organisation de la cour des comptes.

16-26. — Loi relative au desséchement des marais.

17. — Loi qui proroge l'exécution des lois par lesquelles la connaissance du crime de faux avait été attribuée au tribunal criminel et à la cour de justice criminelle spéciale du département de la Seine.

18. — Loi qui défend la mendicité dans le département de la Côte-d'Or.

18. — Décret qui proroge le délai fixé pour le dépôt des actes et bastardelli reçus,

tères essentiels de la magistrature telle que la constitution l'avait fondée; le sénat, voulant donner une plus forte action au pouvoir, déclara que l'inamovibilité ne s'appliquerait aux juges qu'après cinq ans d'exercice, depuis leur institution : « Il fallait avant toute chose un temps d'épreuve pour apprécier la capacité des magistrats. » Ainsi parlait le sénat; mais, dans la vérité, on réservait à l'empereur la puissance absolue sur les tribunaux, complément de la dictature: c'était lui donner le droit de remanier les diverses cours de l'empire, et Napoléon en usa largement. Alors disparurent la plupart des juges et des conseillers qui s'étaient montrés indépendants dans les procès politiques de George, de Pichegru et de Moreau; l'empereur gardait mémoire des actes qui avaient blessé son pouvoir; il avait une grande œuvre à réaliser, le sénat servait ses desseins.

Le conseil d'État, haut tribunal administratif, multipliait les résolutions pour les cas de jurisprudence contentieuse : un premier avis régla le rang que les préfets maritimes devaient avoir dans les cérémonies publiques; les fonds d'amortissement furent le sujet d'autres résolutions; comme les communes étaient des personnes morales, on put saisir les fonds qu'elles déposaient dans la caisse d'amortissement: quelle forme suivrait-on en ce cas pour l'opposition? D'autres avis du conseil d'État jugent des questions administratives d'une certaine gravité : ici, sur des rentes données en échange de concessions; là,

dans les États de Parme et de Plaisance, avant la publication de l'édit du 4 mars 1793.

18. — Décret concernant les passe-ports.

18. — Avis du conseil d'État sur le rejet d'une demande en remise ou modération d'une amende prononcée pour contravention aux lois concernant les arbres destinés au service de la marine.

21. — Décret contenant règlement pour la fabrication des draps destinés au commerce du Levant.

27. — Décret concernant le magasin de sauvetage des navires existant au Havre.

28. — Décret contenant organisation de la cour des comptes.

30. — Décret qui augmente le nombre des succursales.

30. — Décret qui autorise l'association religieuse des dames charitables dites du *refuge de Saint-Michel.*

Octobre.

2. — Décret concernant les officiers de justice auxquels les infirmités donnent droit à une pension de retraite.

7. — Décret qui casse, pour excès de pouvoir, un arrêté par lequel le préfet du département de l'Aube avait fixé la répartition des dépenses relatives aux réparations d'un pont.

12. — Sénatus-consulte concernant l'ordre judiciaire.

sur les expéditions des actes émanés des autorités administratives. Le conseil d'État est un véritable tribunal qui procède en vertu des formes judiciaires; ses avis ont force de loi, et, lorsqu'ils sont approuvés par l'empereur, ils dominent l'esprit et la tendance de la législation.

Le corps législatif, sous la présidence de M. de Fontanes, déploya plus d'activité encore que le conseil d'État et le sénat. L'empereur avait ouvert la session par une de ces harangues qui remuaient les masses, en annonçant les choses accomplies pour la France. Plusieurs projets de lois furent présentés pour établir l'ordre, que l'empereur voulait fortement constituer; M. de Fontanes, dans une élégante et respectueuse réponse, avait remercié le prince des honneurs qu'il faisait au corps législatif en l'associant à ses puissantes méditations; et, après l'exposé brillant et un peu mensonger du ministre de l'intérieur sur la situation de l'empire, le corps législatif commença ses travaux qui embrassèrent une session considérable. Si l'acte émané directement de l'empereur portait le nom de *décret*, si la volonté du sénat prenait le titre de *sénatus-consulte*, si les interprétations du conseil d'État s'intitulaient *avis*, tous les actes du corps législatif avaient le titre de *lois*; or, cette session s'ouvrit par des dispositions du plus haut intérêt. Durant le gouvernement directorial, la pénurie de l'argent l'avait fait considérer comme marchandise, de sorte que l'intérêt n'avait point de limites fixes; les conventions pouvaient le porter à des taux usuraires; il y eut des stipulations à 20 et 30 pour cent, sous prétexte de favoriser la circulation. Une telle liberté dans les stipulations favorisait l'usure; une loi en fixa donc le taux à 5 pour cent (le vieux denier vingt des anciennes ordonnances), et en matière commerciale à 6 pour cent. Rien ne put être stipulé au delà dans les conventions privées ou publiques; les tribunaux durent poursuivre, comme usure, tout ce qui s'écartait de cette règle générale. En même temps, le système hypothécaire reçut des interprétations et un développement; l'écrit sous seing privé ne put grever la propriété par hypothèque; il n'était pas assez solennel, et il fallait un jugement pour constater le titre; toute inscription dut désormais indiquer l'époque de l'exigibilité. Des lois plus importantes fixèrent les priviléges du trésor sur les biens des comptables; législation à part, code inflexible, qui mettait le trésor au rang des créanciers les plus privilégiés : tel était le système adopté par la révolution française; le fisc

était le créancier le plus sacré, on le plaçait au-dessus même des mineurs et des femmes.

Un système général de douanes fut également voté par le corps législatif qui s'associa complétement aux idées prohibitives de l'empereur ; puis, dans l'enthousiasme qu'inspirait le souverain ; le corps législatif confirma le nom de *Napoléon*, inscrit en lettres d'or sur le frontispice du code civil, qui était pourtant l'œuvre de la république consulaire. Le code de commerce, discuté dans cette session, adopté avec quelques amendements plus en rapport avec les besoins et les nécessités des transactions mercantiles, dut être promulgué le premier janvier de l'année 1808. Toutes ces dispositions étaient votées au scrutin secret ; nulle résistance ne vint du corps législatif, et un de ses actes témoigne hautement du progrès des idées gouvernementales. Il fut décidé « que, lorsque plusieurs arrêts de la cour de cassation, rendus dans un sens différent, forceraient à l'interprétation de la loi, cette explication aurait lieu par le conseil d'État. » On allait droit ainsi à une réaction absolue contre les doctrines de l'assemblée constituante ; celle-ci avait appelé le corps législatif à interpréter la loi ; Napoléon ne voulut point subir l'application d'un tel principe ; la souveraineté ne pouvait se déplacer : il fut donc dit que l'empereur, en conseil d'État, prononcerait sur le sens d'une disposition législative.

La session fut encore profitable à la régularité du système administratif. Une loi organisa la cour des comptes, institution ancienne, souveraine et gardienne en matière de finances ; la cour des comptes, œuvre de l'architrésorier, M. Lebrun, porta cette empreinte de sage retenue qui marquait tous les actes émanés de l'architrésorier. La cour se divisa en trois catégories : présidents, maîtres et référendaires ; les traitements furent fixés ou répartis selon le travail, et l'inamovibilité donnée, comme pour la magistrature, après cinq ans d'exercice ; les agents du trésor durent reconnaître la juridiction de la cour des comptes, dans la vérification de tous les actes qui tenaient à l'administration des finances. Le corps législatif promulgua une loi sur le desséchement des marais ; de grandes facilités furent données à la propriété pour rendre à la culture le sol de plusieurs départements presque toujours inondés ; le défrichement des landes et des marais était tout à la fois une opération d'hygiène publique et d'agriculture. Un système d'extinction de la mendicité fut adopté par le

corps législatif, à l'imitation des États-Unis et de l'Angleterre; on établit en principe: « que la société doit un asile et du travail à ceux qui souffrent; » la mendicité est une injure à la civilisation; elle lui offre le spectacle hideux de ses misères; nul ne doit mourir de faim, tous doivent travailler; ce double principe amena le système des dépôts de mendicité, sortes de maisons de travail ouvertes à la truanderie; on porta des dispositions pénales contre ceux qui, méprisant l'asile gratuit que la société leur offre, préféraient le vagabondage et la misère paresseuse.

Ces actes de législation réfléchie furent appuyés par les décrets personnels de l'empereur, dont l'activité donnait une juste impulsion à toutes les pensées d'administration publique; Napoléon, de son palais de Saint-Cloud, promulguait un décret sur l'organisation des théâtres [1]; chose curieuse à noter, les deux actes qui règlent la

[1] Le décret sur les théâtres est daté du 8 août 1807.

« Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin.

» Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur, notre conseil d'État entendu, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Titre Ier. — *Dispositions générales.*

» Article 1er. Aucune représentation à bénéfice ne pourra avoir lieu que sur le théâtre même dont l'administration ou les entrepreneurs auront accordé le bénéfice de ladite représentation. Les acteurs de nos théâtres impériaux ne pourront jamais paraître dans ces représentations que sur le théâtre auquel ils appartiennent.

» Art. 2. Les préfets, sous-préfets et maires sont tenus de ne pas souffrir que, sous aucun prétexte, les acteurs des quatre grands théâtres de la capitale qui auront obtenu un congé pour aller dans les départements, y prolongent leur séjour au delà du temps fixé par leur congé; en cas de contravention, les directeurs des spectacles seront condamnés à verser à la caisse des pauvres le montant de la recette des représentations qui auront eu lieu après l'expiration du congé.

» Art. 3. Aucune nouvelle salle de spectacle ne pourra être construite, aucun déplacement d'une troupe d'une salle dans une autre ne pourra avoir lieu dans notre bonne ville de Paris, sans une autorisation donnée par nous, sur le rapport de notre ministre de l'intérieur.

Titre IIe. — *Du nombre des théâtres, et des règles auxquelles ils sont assujettis.*

Art. 4. Le *maximum* du nombre des théâtres de notre bonne ville de Paris est fixé à huit. — En conséquence, sont seuls autorisés à ouvrir, afficher et représenter, indépendamment des quatre grands théâtres mentionnés dans l'article 1er du règlement de notre ministre de l'intérieur, en date du 25 avril dernier, les entrepreneurs ou administrateurs des quatre théâtres suivants : 1° le théâtre de la Gaieté, établi en 1760; celui de l'Ambigu-Comique, établi en 1772, boulevard du Temple, lesquels joueront concurremment des pièces du même genre désignées aux paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du règlement de notre ministre de l'intérieur; 2° le théâtre des Variétés, boulevard Montmartre, établi en 1777, et le théâtre du Vaudeville, établi en 1792,

forme et les conditions des spectacles publics furent conçus le lendemain de batailles : le premier après Friedland, le dernier à Moscou. Serait-ce que Napoléon, se posant toujours en scène en face de la postérité aimait à reporter ses idées sur ces représentations du théâtre où il serait un jour traîné lui-même? Peut-être aussi la source de ces idées n'était-elle pas si haute ; seulement il voulait constater qu'attentif aux petites et aux grandes choses, au milieu des camps, il pensait même à des comédiens. Voici ce que décida l'empereur : le nombre des théâtres était trop grand à Paris ; la libre concurrence ayant créé des abus, il en résultait une sorte de confusion dans les sociétés d'argent qui constituaient les théâtres ; des faillites nombreuses compromettaient les fortunes privées ; or l'empereur ne s'arrêtait pas devant les considérations de droits acquis, quand ils blessaient sa pensée ; il réduisit donc les théâtres comme il avait réduit les journaux, et tout cela par un simple acte de police : le décret n'admit que quatre grands théâtres impériaux : l'Opéra, qui prit pompeusement le titre d'*Académie impériale de musique ;* les *Français,* alors si retentissants, le *théâtre de l'Impératrice*, qui passait sous la direction de M. Duval ; l'*Opéra-Comique*, la scène des beaux chanteurs et des musiciens à la mode. Ces grands théâtres recevaient un privilége concédé pour un temps ; le décret admettait comme théâtres secondaires la *Gaieté* et l'*Ambigu-Comique*, pour y jouer des pièces de genre limité ; les *Variétés* et le *Vaudeville* se sauvaient également du naufrage par leur antiquité scénique ; tous les théâtres nouveaux étaient supprimés sans aucune indemnisation ; on ne reconnaissait que les priviléges antérieurs à la révolution française. Il

lesquels joueront des pièces du même genre désignées aux paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du règlement de notre ministre de l'intérieur.

» Art. 5. Tous les théâtres non autorisés par l'article précédent seront fermés avant le 15 août. En conséquence, on ne pourra représenter aucune pièce sur d'autres théâtres dans notre bonne ville de Paris, que ceux ci-dessus désignés, sous aucun prétexte, ni y admettre le public, même gratuitement, faire aucune affiche, distribuer aucun billet, imprimé ou à la main, sous les peines portées par les lois et règlements de police.

» Art. 6. Le règlement susdaté, fait par notre ministre de l'intérieur, est approuvé, pour être exécuté dans toutes les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé par le présent décret.

» Art. 7. Nos ministres de l'intérieur et de la police générale sont chargés de l'exécution du présent décret. » *Signé :* Napoléon. »

y eut des murmures ; les volontés de Napoléon s'étaient manifestées, et il fallut obéir.

Cette période active est féconde en actes de gouvernement. Napoléon organise tout ; il a promis de donner au clergé une grande existence, et partout il fonde des bourses dans les séminaires pour l'éducation des prêtres, et dix mille succursales sont établies dans les départements ; comme l'ardeur de son esprit ne peut plus s'exercer sur un champ de bataille, il l'applique à la force et à l'éclat de son gouvernement ; il veut que la vie soit communiquée sur tous les points de l'empire ; les préfets sont les instruments les plus forts, les plus souvent employés, parce qu'ils unissent tout à la fois un caractère civil et militaire ; ils exècutent avec intelligence et dévouement ; toujours agenouillés devant l'image de Napoléon, ils le représentent partout, ne pensent et ne vivent que par lui ; les préfets s'occupent moins du peuple qu'ils ont à gouverner que des instructions qu'ils reçoivent du ministre, organe de l'empereur ; ils en étudient les moindres inspirations : ceux qui les exécutent le plus vite et le plus fortement sont récompensés : qu'ils donnent beaucoup de conscrits et d'impôts, et ils ont bien rempli leur devoir. La justice et l'administration publique sont également sous la main du maître ; rien n'échappe à sa dictature ; il veut régner sur les consciences par l'épiscopat, sur la justice par les tribunaux, sur l'Europe par les armées, sur les intérêts par l'administration.

CHAPITRE III.

GOUVERNEMENT DES ÉTATS LIÉS AU SYSTÈME FÉDÉRATIF DE NAPOLÉON.

Les royautés de famille. — Naples. Constitution. — Peuple. — Armée. — Joseph Napoléon et ses actes. — Hollande. — Impôts. — Commerce. — Marine. — Corps politiques. — Westphalie. — La régence. — Constitution. — Son territoire. — Villes. — États. — Caractère de Jérôme. — Grand-duché de Berg. — Murat. — Actes de son gouvernement. — Principauté de Neufchâtel. — Berthier. — Confédération du Rhin. — Bavière. — Saxe. — Wurtemberg. — Bade. — Populations allemandes. — Domination absolue de Napoléon. — Ses exigences. — Conscription. — Impôts. — Destinée de ces gouvernements.

1806-1807.

L'empereur avait proclamé la tendance hautaine de son système diplomatique ; sa pensée ne devait point se limiter à la France, et, pour atteindre le vaste but de son ambition, il répartit les souverainetés de manière à seconder la marche et le développement de son idée militaire et politique. Nul des souverains attachés à son empire ne pouvait se dire indépendant, tous devaient suivre son impulsion, soit qu'elle s'appliquât à un mouvement de guerre ou au contingent de troupes, soit qu'il s'agît de son idée prohibitive, de son décret de Berlin, si fatal au commerce du monde. Il résultait de cette obligation mille difficultés dans la situation des gouvernements ; s'ils accédaient à toutes les volontés de Napoléon, ils se rendaient odieux à leurs sujets qu'ils opprimaient par des exigences trop dures ; si, au contraire, ils faisaient quelque chose pour leurs peuples, comme des rois paternels et prévoyants, ils se mettaient en opposition avec l'empereur, leur force et leur protection militaire. C'est ce qui rendait ces souverainetés fédératives si pesantes pour les princes qui en étaient revêtus : la couronne marquait leurs fronts de stigmates, le sceptre pesait à leurs mains ; ils fléchissaient sous l'immense poids de leurs engagements.

La première garantie et la plus naturelle que l'empereur avait

cherchée pour imprimer l'unité à son système politique, était dans sa famille; ces intelligences seraient soumises à son empire; il pourrait exercer sur elles une domination absolue; ses frères lui devaient tout, et pourquoi ne trouverait-il pas en eux ce dévouement qu'il devait attendre de ceux qui ne resplendissaient que par lui? Il avait fait l'essai de sa toute-puissance en créant Joseph-Napoléon roi de Naples; Joseph, caractère doux, conciliant, d'une capacité limitée, avait suivi le mouvement militaire qui lui mit la couronne au front; lorsqu'il pénétra dans le royaume de Naples, son étude première fut de connaître les peuples dont l'empereur lui avait confié le gouvernement. Naples, ce magnifique pays sous un magnifique soleil, comptait plusieurs races de peuples; les montagnards d'abord qui vivaient dans les Abruzzes et la Calabre, habitués à la rude existence du vol et de la contrebande; les Calabrais, revêtus de leurs peaux de chèvre, vivaient, la carabine en main, sur la cime des rochers escarpés; cette population des montagnes, brave, tumultueuse, facile à la révolte, devait être dangereuse pour les Français, parce qu'elle était nationale, dévouée au sol et à ses habitudes. Les lazzaroni, peuple des villes, avaient pour palais le ciel, et pour lit les dalles de la rue de Tolède; ardents comme le Vésuve, les lazzaroni, sans posséder le fier courage des montagnards, prenaient feu d'amour ou de haine pour un prince; Joseph pouvait les attirer à lui par des démonstrations religieuses et par des distributions bien faites de quelques carlins [1] : montagnards et lazzaroni formaient la masse.

Les autres classes du royaume se divisaient en plusieurs fractions encore; les nobles, princes napolitains, marquis du royaume, presque tous rattachés aux idées de philosophie révolutionnaire, avaient participé aux mouvements favorables aux Français, et l'on doit constater dans les annales d'Italie, que la noblesse surtout se rattacha aux idées de la révolution. La bourgeoisie, telle que les avocats, les médecins, s'était également prononcée pour le gouvernement nouveau, par esprit d'opposition contre les corporations religieuses; tandis que le commerce, poussé par ses principes aux idées de réforme, était profondément affecté de ces prohibitions des marchandises anglaises interdites à l'échange et à la consommation, sorte de contre-

[1] Les grands ornements de saint Janvier furent donnés en partie par Joseph Bonaparte. C'était restitution après le dépouillement républicain.

bande de guerre. Si quelques membres du clergé régulier se rattachaient également au système nouveau, les moines, les religieux qui servaient l'Église dans les monastères, brisés dans leur vocation morale, avaient conçu des desseins de délivrance qui plus tard éclatèrent. Ainsi, pour bien résumer cette situation du royaume de Naples, tout ce qui était peuple, montagnard ou lazzarone, se montrait impatient du joug des Français; tout ce qui était noble servait le gouvernement et la monarchie de Joseph; la bourgeoisie, les professions libérales aimaient aussi le système français, parce qu'il servait leurs idées philosophiques, tandis que les moines et le peuple protégeaient encore les derniers débris de la nationalité napolitaine.

Au milieu de ces éléments d'une opposition hostile, Joseph dut néanmoins chercher la consolidation de son pouvoir; dans cette œuvre, il devait se proposer plusieurs résultats : délivrer le territoire de la présence des ennemis, apaiser les montagnards et s'attirer le peuple; le premier objet était atteint par l'intrépidité de l'armée; les troupes anglaises, les auxiliaires allemands, avaient été repoussés du territoire napolitain; ce n'était pas sans efforts; on avait éprouvé des échecs; le général Grenier ne fut pas toujours heureux dans cette campagne contre les troupes siciliennes et anglaises; Joseph Bonaparte dut sa couronne aux vieilles divisions Masséna, qui le menèrent en triomphe à Naples. La guerre contre les montagnards fut plus longue; on fut contraint à de sanglantes expéditions dans la Calabre; des commissions militaires impitoyables frappèrent de mort les paysans qui avaient pris les armes pour la reine Caroline; on ne pardonna aucun de ces dévouements sauvages; la sévérité extrême des mesures amena la pacification momentanée du royaume; si elle ne fut point absolue, elle permit à Joseph Bonaparte l'administration libre de ses États; il y eut encore des rebelles, mais on ne vit plus de ces insurrections armées qui soulevaient un royaume.

Joseph Bonaparte dut s'efforcer à plaire à la masse du peuple; élevé dans les idées philosophiques du XVIIIe siècle, le frère de l'empereur se montra néanmoins catholique ardent; les populations de Naples aiment les processions somptueuses, les longues traînées de prêtres et de moines, sous leurs bannières flottantes; les jeunes filles vêtues de blanc marchent sur des fleurs et suivent les riches dénombrements de la cité; Joseph y assista pieusement, il fit des dons magnifiques à saint Janvier, patron de Naples, le protecteur

des matelots et des affligés. Partout il témoigna de son zèle pour le principe religieux ; né en Corse, il parlait facilement la langue italienne ; il se fit aimer des classes bourgeoises ; son gouvernement fut simple et paternel ; l'empereur lui en avait tracé la marche et la formule ; il composa son ministère mi-partie de Napolitains et de Français [1]. L'administration du royaume marcha avec facilité ; si l'impôt se perçut dans les villes, dans les campagnes il ne put l'être régulièrement. Le système continental à Naples, comme dans tous les lieux de la domination française, obligeait à fermer les ports aux Anglais, ce qui ruinait les dernières espérances du commerce napolitain et de cet actif cabotage, la richesse de Naples et de ses longues côtes qui embrassent la Pouille et Tarente. Partout Napoléon imposait la mort au commerce, et ce fut une des causes de sa ruine.

A l'extrémité nord, le royaume de Hollande, soumis à des conditions de gouvernement presque semblables, subissait également le système prohibitif, bien plus déplorable pour ce pays créé par le commerce. Les populations de ces riches marais, de ces verts herbages où se voient tant de villes florissantes depuis Maestricht jusqu'à Amsterdam, de l'Escaut jusqu'à l'Elbe, ces populations abritées par les digues, ne ressemblent en rien aux multitudes d'Italie agitées comme les flots de la mer, ardentes comme le feu du Vésuve. Le Hollandais était grave, méditatif, tout occupé d'intérêts, de balance commerciale, sans aucune sympathie pour ce caractère léger du peuple et de l'administration en France ; la vie hollandaise se composait du travail, et de ces distractions de famille au soir lorsque le thé inonde à grands flots les bols de porcelaine du Japon et les tasses de la Chine ; assis au milieu des nuages de fumée, le Hollandais parlait de ses fleurs, de ses belles tulipes payées au poids de l'or, et de ses riches spéculations avec les colonies de Batavia et de l'Inde. Rien de

[1] Voici quelle fut la composition du ministère napolitain.
M. Cianciulli, ministre de la justice.
M. le marquis de Gallo, des affaires étrangères.
M. Miot, de l'intérieur.
M. le prince Bisignano, des finances.
M. le duc de Campo Chiaro, du trésor.
M. le général Mathieu Dumas, de la guerre.
M. le commandeur Pignatelli, de la marine.
M. le duc de Cassano, des affaires ecclésiastiques.
M. Salicetti, de la police générale.

plus difficile que de remuer ces masses pour une idée à grande forme, pour un système de génie à la manière de Napoléon.

La république batave était devenue monarchie par la seule volonté de l'empereur [1]; le peuple s'en était moins inquiété que du changement que le système continental avait imposé dans les relations commerciales. Napoléon avait entrepris un remaniement du commerce du monde : priver la Hollande des rapports avec ses colonies, l'obliger à des sacrifices inouïs dans ses transactions mercantiles, c'était enlever la mer aux vaisseaux, l'Océan aux cétacés, les marais aux cygnes qui se déploient sur les canaux d'Amsterdam et de La Haye. La Hollande, comme Venise, ne pouvait exister que par le commerce, et pourtant l'inflexible politique de l'empereur imposait le système continental sur toutes les côtes [2]. Certes, il importait peu aux commerçants d'Amsterdam ou de Rotterdam d'être gouvernés en république ou en monarchie, par un génie sublime et vaste, ou par un prince médiocre, l'esprit marchand n'y regardait pas de si haut; ce qui les inquiétait plus, c'était la suppression de toute transaction avec le monde. Que dire dans la Bourse d'Amsterdam, quand on ne pouvait plus annoncer l'arrivée des cargaisons de Batavia ou de Ceylan, du Japon ou de la Chine?

La couronne de Hollande était confiée à Louis Bonaparte, esprit mou, mélancolique, très-incapable de ces fermes idées qu'imposait

[1] Louis Bonaparte appela près de lui des Hollandais d'un mérite distingué et pour lesquels il avait conçu beaucoup d'estime: MM. Molerus, Gogel, Twent en Roëll lui furent d'une très-grande utilité; le premier au ministère de l'intérieur, le second aux finances, le troisième à l'administration des digues, et le dernier comme ministre secrétaire d'État. M. Van der Goes, placé au ministère des affaires étrangères, quoiqu'il se fût d'abord ouvertement déclaré l'ennemi du régime monarchique, et qu'il eût les opinions et le caractère républicain, donna à Louis Bonaparte toutes les marques d'un dévouement absolu. Il appela au ministère de la justice et de la police M. Vanhof, à celui des colonies, M. Van der Heim, et le général Bonhomme au ministère de la guerre.

[2] L'armée de terre n'avait rien d'imposant; on la disait forte de 20,000 hommes, mais on aurait eu beaucoup de peine a en rassembler 10 à 12,000. Le corps de l'artillerie et du génie, qui ne manquait pas d'officiers instruits, se réduisait à fort peu de chose, parce qu'on ne pouvait pas compter sur le soldat, dont on ne prenait pas assez de soin. La marine était dans une situation plus forte : elle avait deux flottilles, l'une à Boulogne-sur-Mer, et l'autre pour la garde des côtes et des ports. Il y avait au Helder, à Rotterdam et à Amsterdam, un assez grand nombre de vaisseaux, quelques frégates et plusieurs bâtiments légers. Les chefs de la marine étaient MM. Dewinter, Werhuel, Kikkert, Bloys van Treslong, Hartzinck et Lemmers.

le système de Napoléon ; appelé à la couronne dès vingt-huit ans, après une vie très-distraite, il la prit avec insouciance ; militaire médiocre, il avait à peine paru sur quelques champs de bataille ; Louis portait néanmoins le beau titre de connétable de France, chef de l'armée, lorsqu'il dut régner sur La Haye et Amsterdam ; cœur flétri et résigné à toutes les volontés de son frère, on lui avait proposé le mariage d'Hortense, et il avait accepté avec amertume ; son âme, profondément aigrie, avait conservé une empreinte de tristesse d'un bruit affreux qui courait alors ; les grandeurs ne peuvent compenser les afflictions que viennent d'un sentiment froissé, la pourpre ne couvre pas la plaie saignante : on disait tant de choses d'Hortense de Beauharnais ! Les annales dures et inflexibles ne racontaient-elles pas les nuits de la Malmaison ? Et cette lignée, mystérieusement conçue, s'était à peine éteinte dans le jeune enfant légué à Saint-Denis par la mort ! Rien n'est plus cruel, lorsqu'on a le cœur haut, qu'une récompense donnée à un sacrifice d'honneur domestique. La flétrissure se lit même au front couronné du diadème.

Qu'on joigne à ces pleurs intimes, les difficultés de gouvernement et l'application inflexible des principes que l'empereur imposait aux siens quand il leur donnait une couronne ou un gouvernement ; sa volonté était hautaine, capricieuse, il se croyait seul inspiré par la gloire et la fortune. Jamais il ne laissait en repos sa famille qu'il affligeait d'une mission de roi ou de prince ; plus on était rapproché de lui, plus il exigeait de vous. Les difficultés qui environnaient les premiers pas du système de Louis-Napoléon étaient considérables ; la constitution [1] arrêtée par l'amiral Werhuel, M. Schimmelpenninck, les commissaires hollandais, et l'empereur Napoléon, n'était qu'une

[1] Voici les principales dispositions de l'acte constitutionnel de la Hollande.

« L'administration des colonies hollandaises est réglée par des lois particulières. Les revenus et les dépenses des colonies seront regardés comme faisant partie des revenus et des dépenses de l'État.

» La dette publique de l'État est garantie par les présentes.

» La langue hollandaise continue à être employée exclusivement pour les lois, les publications, les ordonnances, les jugements et tous les actes publics sans distinction.

» Il ne sera fait aucun changement dans le titre et le poids des espèces monnayées, à moins que ce ne soit en vertu d'une loi particulière.

» L'ancien pavillon de l'État sera conservé.

» Le conseil d'État sera composé de treize membres. Les ministres auront rang, séance et voix délibérative au conseil d'État. »

forme; les états généraux, pas plus que le corps législatif en France, ou les divers colléges en Italie, n'étaient une garantie d'indépendance et de liberté pour un peuple. Toute opposition eût été impuissante; Louis Bonaparte, sous l'épée de son frère, avait la plénitude des pouvoirs, à la condition de faire exécuter les ordres de Napoléon et de réaliser les idées et les intérêts de son système. Les finances, très-obérées, se ressentaient des levées d'argent, des emprunts que la France avait faits à son allié depuis l'origine de la révolution; des millions de florins avaient été demandés aux villes commerçantes, et le budget de l'État en était profondément affecté, car en Hollande le système de la dette publique était largement conçu.

Louis Bonaparte prit au sérieux sa position de roi; il ne voulut pas que les finances de son royaume fussent à la disposition des généraux français; il se posa comme un prince indépendant, tandis qu'il n'était qu'un commissaire. Napoléon voulait que la Hollande admît, sans restriction aucune, le système continental et la saisie des marchandises anglaises; il ne considérait la royauté de son frère que comme une haute préfecture, pour réaliser ses deux idées fondamentales, l'armement des flottes et l'exécution inflexible du décret de Berlin, par une ligne de douanes s'étendant sur toutes les côtes du Texel. Pour la Hollande, c'était la mort que cette existence étouffée; elle, dont les larges navires couvraient naguère l'archipel indien, pouvait à peine s'élever à un cabotage de troisième ordre. La correspondance de Napoléon avec le roi porte un caractère pressant et aigre[1]; Louis n'est pas heureux sous cette oppression, et il l'exprime hautement; il n'a ni l'énergie, ni la résignation suffisante pour mettre en activité les idées de Napoléon; sa capacité bornée n'a pas vu d'abord la triste réalité du rôle qu'on lui a fait; il doit le comprendre par les termes impératifs dans lesquels s'explique son frère. L'empereur a un système, la situation qu'il a créée est une guerre violente, énergique;

[1] Voici une de ces formules de lettres :

« Mon frère, je reçois votre lettre du 1er juillet. Vous vous plaignez d'un article du journal *le Moniteur;* c'est la France qui a sujet de se plaindre du mauvais esprit qui règne chez vous. Si vous voulez que je vous cite toutes les maisons hollandaises qui sont les trompettes de l'Angleterre, ce sera fort aisé. Vos règlements de douanes sont si mal exécutés que toute la correspondance de l'Angleterre avec le continent se fait par la Hollande. La Hollande est une province anglaise.

» Votre affectionné frère,

» NAPOLÉON. »

nul de ses rois ou de ses lieutenants ne doit lui désobéir, et c'est pour bien leur inculquer cette idée de soumission absolue qu'en donnant la couronne et la pourpre à Joseph et à Louis, il leur a conservé les titres de grand électeur et de grand connétable de France; il semble leur dire : « Souvenez-vous que vous n'êtes que mes grands officiers. »

La royauté de Westphalie n'a pas un caractère plus indépendant et d'une sécurité plus haute dans l'avenir; groupe d'États et de populations diverses, elle compte des Hanovriens, des Westphaliens, des Hessois, des sujets du duc de Brunswick et du roi de Prusse[1]; rien de plus bizarre que cet amalgame irréfléchi que la volonté de Napoléon a groupé pour en faire un royaume. Ces populations allemandes, si calmes, payent régulièrement l'impôt, mais elles conservent chacune leur nationalité : le sceau de Dieu ne s'efface pas ainsi; elles gardent leur répugnance instinctive contre une forme de gouvernement qui efface d'un trait de plume leur histoire. Le royaume de Westphalie fut improvisé comme s'il s'agissait d'une préfecture; Jérôme, à 22 ans, fut créé roi par un décret, et, pour témoigner qu'il n'aurait qu'un pouvoir limité sous l'influence de Napoléon, on lui donna une sorte de régence appelée à organiser le royaume de Westphalie, et à servir

[1] C'est par un simple décret que la constitution du royaume de Westphalie avait été réglée.

Le royaume de Westphalie est composé des États ci-après : les États de Brunswick-Wolfenbuttel, la partie de l'Altmark située sur la rive gauche de l'Elbe, la partie du pays de Magdebourg située sur la rive gauche de l'Elbe, le territoire de Halle, le pays de Hildesheim et la ville de Geslar, le pays de Halberstadt, le pays de Hohenstein, le territoire de Quedlinbourg, le comté de Mansfeld, Eichsfeld avec Treffurth, Mulhausen, Nordhausen, le comté de Solberg-Wernigerode, les États de Hesse-Cassel avec Rinteln et le Schaumbourg, non compris le territoire de Hanau et le Katzenelenbogen sur le Rhin; le territoire de Corvey, Gottingen, et Grubenhagen, avec les enclaves du Hohenstein et Elbingerode, l'évêché d'Osnabrück, l'évêché de Paderborn, Minden et Raoensberg, le comté de Reitberg-Kaunitz.

Nous nous réservons la moitié des domaines allodiaux des princes, pour être employés aux récompenses que nous avons promises aux officiers de nos armées qui nous ont rendu le plus de services dans la présente guerre. La prise de possession de ces biens sera faite, sans délai, par nos intendants, et le procès-verbal en sera dressé contradictoirement avec les autorités du pays, avant le 1er décembre.

Les contributions extraordinaires de guerre qui ont été mises sur lesdits pays seront payées, ou des sûretés seront données pour leur payement, avant le 1er décembre.

Au 1er décembre le roi de Westphalie sera mis en possession, par des commissaires que nous nommerons à cet effet, de la pleine jouissance et souveraineté de son territoire.

de première base à un ministère formé par le roi Jérôme. C'était l'habitude de Napoléon, procédant toujours par commissaires dans le gouvernement des États ; petits ou grands, rois ou auditeurs au conseil d'État, peu importait, tous étaient pour lui des commissaires. La régence de Jérôme en Westphalie, composée d'hommes graves, obéissait à l'empereur, et ces ministres correspondaient moins avec le roi, leur souverain nominal, qu'avec le véritable monarque qui résidait à Saint-Cloud ; ils géraient une tutelle, et ils en rendaient compte[1]. Un simple décret impérial avait créé le royaume de Westphalie et fixé sa constitution ; avec cette manie d'uniformité, Napoléon avait imposé la division par départements, comme si plus tard tout devait s'englober dans l'empire français par un coup de son sceptre. La Westphalie eut ses préfets comme la France ; et que devenaient les traditions allemandes, les habitudes, les goûts du peuple ? tout dut céder devant la volonté de composer un vaste ensemble de ces parcelles fédératives[2].

[1] La régence du royaume de Westphalie était composée des conseillers d'État Beugnot, Siméon, Jollivet, et du général Joseph Lagrange.

[2] Un décret royal répartit le royaume de Westphalie en huit départements :
1° Le département de l'Elbe, chef-lieu Magdebourg.
2° Le département de Fulde, chef-lieu Cassel.
3° Le département de Harz, chef-lieu Heiligenstadt.
4° Le département de la Leine, chef-lieu Gœttingue.
5° Le département de l'Ocker, chef-lieu Brunswick.
6° Le département de la Saale, chef-lieu Halberstadt.
7° Le département de la Werra, chef-lieu Marbourg.
8° Le département du Weser, chef-lieu Osnabrück.

Voici comment s'exprimait un homme d'État allemand sur la composition de ce royaume de Westphalie.

« Le royaume de Westphalie, composé de provinces sans rapports entre elles, formant un territoire de 688 milles carrés d'Allemagne, était peuplé de 2,000,000 d'âmes et donnait un revenu de 19,000,000 de francs. Le nouveau roi, véritable vassal de l'empereur son frère, était tenu, par le décret de création de l'État qui lui était confié, de tenir à la disposition du monarque français qui l'intronisait la moitié des terres allodiales (art. 11) du royaume : une régence fut chargée d'organiser ce nouvel État, dont Jean-George Müller brocha à la hâte, et en quatre articles, la constitution. Cette régence, composée en majorité d'hommes plus spirituels qu'administrateurs, ne connaissait ni la langue, ni les lois, ni le caractère des peuples qu'elle avait à gouverner ; en conflit avec les intendants provinciaux qui s'étaient emparés des revenus et les retenaient encore sans satisfaire aux charges publiques, elle fit de ce malheureux pays un chaos. Pour surcroît, arriva M. Daru, ce financier impérial si habile à étendre la voie des spoliations ordonnées par son maître. Il exigea 25,000,000 d'un trésor vide, ce qui était supérieur aux revenus annuels de l'État, et

Dans les trois royaumes dont je viens de parler, Naples, Hollande et Westphalie, les rois durent appliquer la trilogie du système français : la circonscription, les droits réunis et le système prohibitif; on rencontrait partout ces plaies de la génération impériale, ce résumé de la pensée gouvernementale de Napoléon. Quant au caractère personnel des trois princes qui gouvernaient au nom de leur frère, ils étaient d'une nature différente : Joseph à Naples, excellent homme, plein de foi dans l'empereur, se croyait destiné, avec une béatitude particulière, à fonder une dynastie durable; aîné de Napoléon, il reconnaissait néanmoins sa suprématie; s'il avait un gros bon sens pour les idées usuelles, il n'en avait pas assez pour comprendre la fantasmagorie de ces fortunes et de ces grandeurs qui s'agitaient passagères autour de lui; Louis, roi de Hollande, portait un sentiment mélancolique qui lui faisait prendre en dégoût les grandeurs de son rang; il sentait sa position abaissée, sa résignation de préfet; il était comme un milieu entre Lucien et Joseph; s'il n'avait pas la fermeté aigre de l'exilé, il n'avait pas non plus la faiblesse de l'aîné de sa race, le plus patient des hommes. Quant à Jérôme, ébloui par sa fortune, il se livrait à tous les plaisirs, à tous les enivrements que la royauté peut donner, il s'occupait à peine d'affaires; pour lui la couronne était un moyen de distraction, une certaine manière d'avoir des palais de plaisance bien ombrés, des maîtresses couronnées de fleurs et des meutes féodales; habitant la charmante ville de Hesse-Cassel, ou ses résidences princières, il se soulageait par de folles joies des fatigues de gouvernement, qui consistaient à signer des décrets et à promulguer les lois. Les trois royautés de Naples, de Hollande et de Westphalie, nées de la conquête, devaient être renversées par elle; on ne pouvait les prendre au sérieux; Napoléon, disparaissant de la scène du monde, devait engloutir dans sa vaste ruine tous ces établissements éphémères. Lui seul était la grande tête, le reste devait obéir.

Murat, dans son duché de Berg, jouait tout à fait le rôle d'un seigneur suzerain, nul n'avait pris plus sérieusement sa puissance, si ce n'est Cambacérès, prince de Parme; avec toute la naïveté de la foi, il se croyait destiné à de plus grands desseins, Dieu n'avait pas

de plus, en vertu de l'article 11, déjà cité, la remise de domaines royaux jusqu'à concurrence de 7,000,000 de revenu, ce qui en absorbait la presque totalité. Il fallut obéir. »

épuisé ses faveurs, rarement Murat venait à Dusseldorff, sa capitale, mais il écrivait à ses bons sujets [1], ses lettres se ressentent de la foi qu'il avait en lui-même, il avait pris toutes les manières des grands-ducs allemands, affable, indulgent, il parlait de suzerain à vassaux avec la bienveillance des races princières de Germanie. Berthier en agissait de même avec ses bons amis de la principauté de Neufchâtel; aurait-il été prince féodal à la vingtième génération, qu'il n'aurait pas pris sa dignité plus au sérieux; ne signait-il pas *Alexandre* tout court, comme les autres rois signaient *Maximilien* ou *Frédéric?* Au reste, grand-duché, électorat ou principauté étaient régis d'après les lois françaises, avec la conscription et les droits réunis, ces deux blasons de l'aigle; et tout cela sans tenir compte des nationalités, sans s'inquiéter des idées personnelles du peuple; un simple décret de l'empereur aurait pu réunir toutes ces souverainetés à la France, sans qu'il y parût dans la forme de gouvernement; Joseph, Louis, Jérôme, Murat, Berthier, seraient alors effacés de la carte des souverains, la marche générale des choses n'en éprouverait aucune altération. C'étaient des pions déplacés sur un échiquier.

Napoléon avait entendu le protectorat de la confédération du Rhin à sa grande et forte manière; il ne supposait rien d'indépendant, tout devait servir d'instrument à ses vastes desseins; il n'y avait désormais, en Europe, aucune situation libre, si ce n'était celle de la Russie et de l'Angleterre; la confédération du Rhin ne lui paraissait qu'une forme de son système fédératif; il la traitait avec la même volonté impérative que la France et l'Italie; il appelait l'Allemagne à ses levers; ses lettres impériales étaient des ordres; voulait-il entreprendre une guerre? Des chartes scellées de son scel suffisaient pour convo-

[1] Dès la campagne de Tilsitt, Murat écrit en véritable souverain aux ministres de son grand-duché.

Le grand-duc de Berg, à son ministre de l'intérieur, à Dusseldorf.

« Après dix jours de combats et de victoires, l'armée russe, complétement battue, dispersée et poursuivie, se vit forcée de passer avec précipitation le Niémen, et de recourir à la modération du vainqueur. Une cession d'armes sera probablement conclue sous peu de jours, et on peut espérer que la paix s'ensuivra immédiatement. Faites part de cette bonne nouvelle à mes sujets. Je désire qu'il soit chanté un *Te Deum* solennel dans toutes les villes de mon grand-duché, en actions de grâces pour les victoires de sa majesté.

» Tilsitt, le 22 juin 1807.

» *Signé :* JOACHIM. »

quer les vassaux; quand un officier d'ordonnance était envoyé par l'empereur, comme les *missi dominici* de Charlemagne, il était accueilli avec respect; princes, ministres, conseillers, tous s'empressaient d'obéir avec un dévouement absolu; jamais nul ne manquait à l'appel: les femmes, fières allemandes, opposèrent quelque résistance, les princes jamais. Dans l'histoire de l'empire, il faut aussi distinguer les peuples des gouvernements; quand les électeurs baissaient la tête, les multitudes murmuraient haut, et à côté de la confédération du Rhin s'organisait une coalition des sociétés mystérieuses, confédération plus profonde et plus fière, car elle se formait pour la vertu et la liberté.

Le prince primat, le premier des électeurs dans la confédération du Rhin s'était montré ardent admirateur de Napoléon, jusqu'à ce point d'adopter le cardinal Fesch pour son coadjuteur. Le prince primat, vieillard déjà, voulait finir paisiblement sa vie dans ses belles cités de Ratisbonne, d'Aschaffembourg et de Francfort l'opulente; jamais il n'osa la moindre résistance, les ordres des généraux français étaient pleinement exécutés; on levait des millions de florins dans Francfort, on opprimait le commerce, et il ne disait rien. Presque toujours à Paris, le prince primat était un des convives assidus de Cambacérès qui le traitait d'égal avec une familiarité risible, et souvent même l'archichancelier prenait le pas, comme prince de Parme, sur le primat; amalgame singulier que de voir accouplé un vieux prince allemand, d'origine carlovingienne, avec Cambacérès, régicide et conventionnel, tous deux princes, tous deux graves, et se regardant sans rire; tant Napoléon avait opéré de prodiges! Il était impossible qu'une telle situation ne tournât pas la tête même à un esprit aussi bien fait que celui de l'archichanchelier Cambacérès[1].

La Bavière tenait la seconde place dans la confédération du Rhin; elle avait donné des preuves d'attachement à l'empereur Napoléon dans la campagne d'Austerlitz, et depuis elle s'était entièrement réunie au système français. Maximilien-Joseph, prince faible et sans volonté,

[1] Le prince primat avait son ministère; il se composait de:
M. le baron d'Albini, *ministre d'État et gouverneur*.
M. de Walmenich, *conseiller d'État*.
M. le comte de Benzel, *conseiller d'État*.
M. le baron de Deel, *ministre*.
M. le comte de Beust, *ministre des conférences et directeur des salines*.

devait sa couronne de roi à l'empereur. La Bavière gardait une vive reconnaissance pour le haut protecteur de la confédération du Rhin qui lui donnait un agrandissement si considérable de territoire, son affranchissement de l'Autriche, et même la possession du Tyrol; et quoique l'esprit des montagnards fût plutôt un embarras qu'une conquête, la Bavière avait gagné un revenu de plus de 5,000,000 de florins et une population de 1,200,000 âmes. Le roi de Bavière était donc à la disposition de Napoléon; le suzerain n'avait qu'à parler pour que le vassal obéît : situation abaissée qui avait blessé profondément l'ancienne électrice de Bavière devenue reine, Frédérique-Caroline de Bade. Je le répète, les femmes en Allemagne contribuèrent puissamment à maintenir l'esprit de la nationalité; l'électrice était devenue reine, et pourtant elle sentait qu'il y avait dans sa position quelque chose de plus précaire, de plus humble; elle eût préféré le simple titre de chanoinesse d'un vieil ordre de noblesse dans la Thuringe ou la Franconie, à l'affliction de s'asseoir à côté des reines de Naples, de Hollande (Clari ou Beauharnais), sœurs et nièces de la famille Bonaparte. Cette fierté allemande se rencontrait dans plusieurs femmes de la confédération du Rhin. Marianne, la princesse palatine, sœur du roi, était encore une ennemie du système français et de ces fortunes magiques contre lesquelles la vieille noblesse protestait en vain [1].

Le roi de Wurtemberg, si remarquable par sa forte corpulence, par son esprit dur et inflexible, était l'admirateur assidu de Napoléon, un des princes les plus zélés de la confédération du Rhin; on le voyait, comme le prince primat, aussi souvent à Paris qu'à Stuttgard; il assistait aux dîners de famille, partout, à Saint-Cloud et aux Tuileries, et Napoléon était aise de montrer la différence entre lui intelligent et actif, et ce monarque allemand aux habitudes domestiques, nourri de foie d'oie et de pâté de venaison, comme les féodaux du Rhin sous les carlovingiens, princes humiliés qui suivaient alors son char de triomphe. La volonté de l'empereur ne trouvait pas plus d'obstacles à Stuttgard qu'à Munich; ces cours étaient unies par les doubles alliances de famille, d'intérêt et de territoire. Eugène avait épousé une princesse bavaroise, et Jérôme une fille de Wurtemberg. Quelles que fussent

[1] Le ministère de Bavière n'avait point changé, voyez tome VI, ch. VI, de cet ouvrage; seulement il fut augmenté d'un département des finances, confié à M. le baron Hompesch.

ces alliances politiques, les femmes restaient toujours dans leur fierté de race. La reine de Wurtemberg était Anglaise d'origine ; Charlotte-Auguste-Mathilde, née dans la famille régnante en Angleterre, se plaçait à Stuttgard sur la même ligne que l'électrice de Bavière, comme une opposition au système français. Cette race du Wurtemberg, si considérable, avait des alliances dans toutes les cours : en Russie, en Angleterre, avec les Saxe-Cobourg, avec les princes de Nassau ; tous les intérêts et toutes les opinions étaient représentés à Stuttgard ; c'était habile à un prince qui se trouvait ainsi protégé contre tous les coups de la fortune[1].

La Saxe n'étant entrée dans la confédération du Rhin qu'après la campagne d'Iéna, Napoléon l'avait placée dans la hiérarchie à la suite du Wurtemberg, bien que le contingent des troupes saxonnes fût plus considérable. Frédéric-Auguste devait un accroissement de territoire et de revenus à son alliance intime avec la France, comme le Wurtemberg et la Bavière. Sa couronne était devenue royale ; le traité de Tilsitt lui donnait des possessions nombreuses en Prusse, et de plus, le grand-duché de Varsovie, tombé dans le dernier partage au pouvoir des Prussiens. Le grand-duché de Varsovie, encore occupé par les Français, et destiné dans l'origine à servir de noyau à la Pologne indépendante, fut aussi donné en indemnité à la Saxe ; l'histoire avait montré plus d'une fois les princes de cette lignée appelés à la couronne de Pologne par le choix libre des palatins dans les diètes ; l'empereur voulut réaliser cette forme timide et trompeuse d'une émancipation de la Pologne ; la noble nation était venue à lui et Napoléon n'avait rien osé pour elle. Le roi de Saxe, prince de loyauté et d'honneur, visita plusieurs fois Paris pour rendre hommage à son suzerain ; il se distinguait du roi de Wurtemberg par un air de douceur et de dignité personnelle ; il portait le costume de l'ancienne cour, la vieille coiffure du temps de Frédéric, sans faste comme toute la noblesse allemande, en s'asseyant à côté de tant de récentes fortunes, il s'en séparait par les manières et les formes. La maison de Saxe était alliée

[1] Le ministère du roi de Wurtemberg comptait :

M. le comte de Winsingerode, *ministre d'État et des conférences, ayant le département des affaires étrangères.*

M. le baron de Taube, *ministre de l'intérieur.*

M. le duc Guillaume, *ministre de la guerre.*

M. le baron d'Ende, *ministre de la justice.*

tout à la fois à l'empereur Napoléon, à l'Autriche et à la Bavière; elle se soutenait ainsi par l'appui des vieilles et des nouvelles dynasties, sorte de balancement dans la situation générale de l'Europe [1].

Bade avait maintenu sa neutralité pendant toute la révolution française; le successeur des margraves s'était jeté dans les bras de Napoléon et depuis le consulat lui avait gardé une fidélité exemplaire; le prince Charles de Bade, si peu mêlé à la politique dans sa cour de Carlsruhe, s'était résigné à toutes les idées de son terrible voisin, ce protecteur aux larges et fortes pensées; il lui devait le titre de grand-duc avec une augmentation considérable de territoire; il venait de donner son petit-fils, le prince héréditaire, à la gracieuse Stéphanie-Louise-Adrienne Napoléon de Beauharnais, et par là il s'était assuré la protection de l'empereur. L'électeur de Bade s'était aussi rattaché la Russie par le mariage d'une de ses petits-filles avec le grand-duc héréditaire, tandis qu'une autre des jeunes princesses allemandes, élevées à Carlsruhe, épousait le roi de Suède, cet ardent Gustave-Adolphe, chevalier des idées monarchiques. Ces familles électorales, intimement unies les unes aux autres, se croisaient incessamment par des alliances, de manière à s'appuyer mutuellement; elles avaient des parentés dans toutes les cours et des protecteurs parmi tous les cabinets [2].

Le système de la confédération du Rhin comprenait des princes de second et de troisième ordre; la masse en était considérable, car l'Allemagne conservait le système féodal, dernier débris de cet arbre immense qui couvrit le moyen âge de ses rameaux: Louis, X[e] du nom, grand-duc de Hesse-Darmstadt, vassal fidèle de France, car ses terres touchaient le Rhin; Ferdinand-Joseph, grand-duc de Wurtz-

[1] En Saxe on comptait un cabinet plus nombreux:

M. le comte de Bose, *ministre des affaires étrangères.*

M. le comte de Hopfgarten, *ministre du cabinet et secrétaire d'État, dirigeant le département domestique et une partie du département militaire.*

M. de Loss, *dirigeant l'autre partie du département militaire.*

Conseil privé.

Ministres des conférences:

M. de Bourgsdorff.

M. le comte Hohenthal.

M. de Carlowitz.

M. de Zedtwiz.

[2] Voici l'état exact tant de la population que du territoire des peuples *réunis* dans la confédération du Rhin:

bourg, archiduc d'Autriche, que l'empereur Napoléon protégeait de toute sa force, pour l'opposer à son frère aîné l'empereur; projet bizarre et sans exécution, comme si en Autriche la loi héréditaire pouvait être modifiée en face de sujets fidèles depuis des siècles aux aînés de la maison souveraine. Deux branches des Nassau étaient conservées dans la confédération du Rhin; deux branches également

Premiers membres de cette Confédération.

1°	Bavière,	1,760 milles carrés.	3,250,800	habitants.
2°	Wurtemberg,	357	1,155,000	
3°	Prince Primat,	47	174,000	
4°	Bade,	168	806,500	
5°	Berg,	190	620,000	
6°	Hesse-Darmstadt,	176	466,000	
7°	Nassau-Usingen,	100	270,000	
8°	Nassau-Weilbourg,			
9°	Hohenzollern-Hechingen,	22	44,000	
10°	Hohenzollern-Siegmaringen,			
11°	Salm-Salm,	23 1/2	35,000	
12°	Salm-Kirbourg,	11	17,000	
13°	Isenbourg-Birstein,	15	35,000	
14°	Arenberg,	45 1/2	48,000	
15°	Lichtenstein,	2	6,000	
16°	Leyen,	2	5,000	
	Total.	2,289	6,951,500	

Membres entrés après la formation de la confédération.

	A reporter.	2,289	6,951,500
1°	Saxe,	715	2,010,000
2°	Wurtzbourg,	100	250,000
3°	Saxe-Weimar,	37	109,000
4°	Saxe-Gotha,	54	180,000
5°	Saxe-Meinungen,	14	34,000
6°	Saxe-Cobourg,	19	59,000
7°	Saxe-Hildbourghausen,	11	33,000
8°	Anhalt-Dessau,	17	52,000
9°	Anhalt-Bernbourg,	15 1/2	35,000
10°	Anhalt-Kœthen,	14 1/2	33,000
11°	Schwartzbourg-Sondershausen,	23	48,000
12°	Schwartzbourg-Rudolstadt,	22	45,000
13°	Waldeck,	22	45,000
14°	Reuss (Plauen-Creig),	7	26,000
15°	Lippe (Detmold),	29	70,000
	Total.	3,989	9,980,500

des Hohenzollern ; une des Salm-Salm, dans la personne du prince Constantin-Alexandre, si spirituel et si causeur ; on y trouvait également les Isenbourg, de si vieille souche ; Prosper-Louis, duc d'Arenberg, jeune et brillant alors, il avait à peine 23 ans : sa famille sortait des chevaliers de Souabe ; les princes de Lichtenstein faisaient aussi partie de la confédération ; les Saxe-Gotha, les Saxe-Weimar et trois autres branches de la même famille marchaient sous le protectorat de Napoléon ; puis les Anhalt, les princes de Lippe, les Mecklembourg-Stréliz ; les Mecklembourg-Schwerin ; nombreuse lignée, alors représentée par Frédéric-François, qu'un mariage réunissait au duc de Saxe-Gotha, les Reuss et les Waldeck, fiers hommes d'armes aux vieux temps, faisaient aussi partie de la confédération du Rhin : chacun devait fournir son contingent de troupes au premier appel de l'empereur ; tous cherchaient à s'allier même à ses collatéraux ou à ses généraux les plus fidèles ; c'est ainsi que Berthier épousait une fille du duc Guillaume de Bavière ; le duc d'Arenberg obtenait la main de mademoiselle de Tascher, nièce de l'impératrice, gracieuse élève de madame Campan ; enfin un prince de Hohenzollern se tenait fier d'épouser mademoiselle Antoinette Murat, nièce du nouveau grand-duc de Berg [1].

Tous ces princes obéissaient par dévouement ou par crainte à la politique générale de la France ; c'était le système de Richelieu agrandi ; on ne leur payait plus des subsides de guerre, et pour les faire marcher, il suffisait d'un ordre du cabinet impérial. Les contingents, proportionnés et réglés par l'acte solennel de la confédération, devaient être au premier signal sur le pied de guerre ; les uns,

[1] « Paris, 13 février 1808.

« Le mariage de S. A. le duc d'Arenberg avec mademoiselle de Tascher, nièce de l'impératrice, a eu lieu aujourd'hui chez la reine de Hollande. S. M. la reine donne à cette occasion, dans son hôtel, rue de Cérutti, une fête et un repas de noces de 600 couverts, que LL. MM. II. et RR. honoreront de leur présence. »

« 7 février 1808.

» Jeudi dernier, S. A. Antoinette Murat, nièce du grand-duc de Berg, et déclarée princesse la veille, épousa le prince de Hohenzollern. Il y eut à cette occasion, au palais du grand-duc, un bal magnifique que LL. MM. l'empereur et l'impératrice ont honoré de leur présence. »

« 13 mars 1808.

» Mercredi dernier, 9 de ce mois, S. E. Mgr le cardinal Fesch a donné la bénédiction nuptiale à LL. AA. SS. le prince de Neufchâtel et à la princesse Marie-Élisabeth, fille du duc Guillaume de Bavière, et sœur du prince Pie-Auguste. »

tels que la Bavière et la Saxe, devaient deux divisions d'infanterie, une de cavalerie; d'autres, une simple brigade, un régiment, un bataillon, et quelquefois même une compagnie; le contingent était en rapport avec la force territoriale et financière de chaque État, mais il le fallait sur-le-champ. Quelquefois Napoléon appelait ces vassaux à son palais ou sous la tente pour leur dicter des ordres ou pour le suivre dans les cérémonies publiques, afin de constater sa souveraineté; l'empereur, plein de confiance dans la noblesse allemande, connaissait sa bravoure et il l'employait; la plupart de ces jeunes princes étaient colonels de régiments, simples officiers d'ordonnance, quelquefois même auprès de sa personne avec des grades inférieurs; il leur donnait les leçons et l'exemple; Napoléon se servait de la noblesse allemande pour ses desseins; il semblait lui dire : « C'est à vous qu'il appartient de garder les frontières du Rhin, vous êtes les avant-postes du grand empire! » Tous ces princes servirent avec zèle; nul ne manqua au feu; ils se souvenaient de la glorieuse époque de leurs ancêtres sous Charlemagne. Le contingent saxon était magnifique, l'artillerie admirablement servie; en campagne, on l'incorporait dans des corps d'armée mi-partie français et italiens, et souvent le commandement en était déféré à un maréchal d'empire : ainsi, Bernadotte mena souvent la noblesse saxonne. Les Bavarois étaient d'excellentes troupes, et le souvenir des généraux de Wrède et Deroi se mêle aux beaux faits d'armes de l'armée de France, surtout pendant la campagne de 1809; les Wurtembergeois, les Badois, furent moins brillants, ou ils demeurèrent plus obscurs, parce qu'ils étaient en plus petit nombre, et moins souvent cités dans les bulletins de campagne.

Maître de si nobles auxiliaires, la faute de Napoléon fut d'assouplir les peuples au niveau de l'esprit français; il ne respecta aucune coutume. Pour être durable, la confédération du Rhin devait rester allemande, avec ses priviléges; le haut protecteur devait conserver les lois, les habitudes de la patrie; l'empereur comprit mal ce rôle; Charlemagne s'était usé à la peine en réalisant en vain un système d'unité; Napoléon voulut imprimer le caractère français non-seulement à la forme militaire, mais encore à toutes les administrations civiles; les peuples furent gouvernés durement; les exigences de Napoléon étaient grandes; il fallait sans cesse lever des hommes et des impôts afin d'entretenir les contingents de guerre. Il résulta de

là, je le répète, une situation difficile pour tous les États soumis au système fédératif de l'empereur des Français; ils durent se faire oppresseurs pour remplir les conditions de l'alliance, faire incessamment de nouvelles levées de conscrits, et prendre moins à cœur de soulager leurs peuples que d'obéir aux ordres qui arrivaient des Tuileries.

Or, que résulta-t-il de là? C'est que les peuples s'organisèrent en dehors des gouvernements germaniques; les princes pouvaient s'abdiquer, les nations jamais; quand les jours de réaction commencèrent, ce ne furent pas les gouvernements allemands qui se levèrent contre Napoléon, la plupart restèrent fidèles; mais il y eut un esprit de patriotisme qui, secouant les chaînes, tenta de rendre à chaque peuple son caractère, et à chaque nationalité son origine et son droit. Le génie d'Arminius se réveilla au sein des universités contre le nouveau Charlemagne.

CHAPITRE IV.

SITUATION DES GRANDES PUISSANCES APRÈS LA PAIX DE TILSITT.

1° L'Angleterre. — Décadence du ministre Grenville. — Sa faiblesse et ses fautes. — Ses expéditions militaires. — Ministère Canning, Castlereagh, Perceval. — Dissolution du parlement. — Notes de M. Canning à la Russie. — Négociations de lord Gower. — Expédition anglaise à Copenhague. — Ses motifs secrets. — Système militaire de Castlereagh. — Le major général Arthur Wellesley (Wellington). — 2° la Russie après la paix de Tilsitt. — Esprit d'Alexandre. — Préparatifs de guerre contre la Finlande. — La cour et l'opinion en Russie. — Les ennemis de Napoléon. — Le colonel Pozzo di Borgo. — Mission du général. — Rupture avec l'Angleterre. — Ses conséquences. — 3° L'Autriche. — Esprit public. — Ses armements successifs. — Application de ses finances. — Augmentation de ses cadres. — Le prince Charles. — 4° La Prusse. — Rigueur de l'occupation française. — Dépôt des places fortes. — Réduction de son armée. — Humiliations. — Impôts. — Fermentation des esprits.

Avril à décembre 1807.

L'Angleterre, l'ennemie implacable du système impérial, n'était point restée spectatrice immobile des grands événements qui agitaient l'Europe continentale ; le cabinet de lord Grenville semblait un progrès dans les fermes opinions ; le noble lord avait appartenu à l'école antifrançaise ; on pouvait espérer ainsi des mesures d'une certaine force politique ; mais le frottement de lord Grenville avec le comte Grey et le parti whig avait ramolli l'esprit et la tendance de son cabinet. Tout avait été faiblement conduit ; aucune expédition n'avait produit de sérieux résultats : partout l'Angleterre, engagée à paraître en force pour seconder le mouvement européen, n'avait tenu que lentement ses promesses. L'empereur Napoléon frappait comme la foudre, et lord Grenville ne remuait les armées britanniques qu'après que la victoire, si fidèle aux aigles de France, avait rendu inutile leur concours : c'est ce qui était arrivé en Suède, en Prusse ; et tout récemment encore les expéditions contre Buénos-Ayres, les tentatives contre la Porte ottomane, avaient complétement échoué, à cause des

lenteurs et des incertitudes du ministre; Grenville s'était usé [1].

Il existe toujours en Angleterre un sentiment public et national qui fait justice des mauvais systèmes; si les partis politiques se divisent dans les questions de l'intérieur, il n'en est pas ainsi quand il s'agit de l'honneur et de la puissance anglaise dans ses rapports avec l'étranger; alors se réveille l'orgueil et l'esprit du pays. Quand les ministres ont méconnu la tendance des opinions, l'Angleterre les proscrit et les brise; et c'est ce qui arriva précisément au ministère Grenville : il ne put résister au mouvement qui se prononçait contre lui avec une grande énergie au sein de la nation; dans le parlement, le parti Pitt refusa de le seconder, on ne lui pardonnait pas son alliance avec les whigs; Canning et Castlereagh l'accablèrent de leurs sarcasmes, et, lorsque l'Angleterre résolut de poursuivre avec énergie la lutte engagée contre la France, elle dut chercher des hommes d'État d'une plus ferme capacité et réunis sous un drapeau plus éminent et plus national.

Un nouveau cabinet fut donc formé dans de meilleures conditions, en face du parlement. Grenville se démit de ses emplois, et le parti Pitt reprit sa puissante politique; l'image du grand homme d'État fut replacée sur son piédestal, et ses principes reçurent solennellement leur application dans une administration tory. M. Perceval, l'instrument actif qui prépara la formation du nouveau cabinet,

[1] Napoléon discutait avec violence les dernières expéditions anglaises; il disait :

« L'Angleterre a fait plusieurs expéditions : la première devant Constantinople. Elle a tourné à sa honte; elle lui a valu la perte de plusieurs vaisseaux, la confiscation de toutes ses marchandises et l'expulsion de son commerce de toutes les échelles du Levant. Lord Duckworth et son escadre ont été heureux de pouvoir trouver leur salut dans la fuite.

» La seconde expédition de l'Angleterre a été contre l'Égypte. Elle a été plus honteuse encore, plus funeste, plus déshonorante. Son armée, battue à Rosette, cernée dans la route, a perdu plus de 400 hommes d'élite, qui ont été tués ou faits prisonniers. En vain les Anglais ont coupé des digues, rompu des canaux, inondé ce malheureux pays pour se mettre à l'abri dans Alexandrie; le 22 septembre, le pacha du Caire arrive, les bat et les oblige à lui remettre Alexandrie où le pacha fait son entrée le 24. Il est difficile de citer une expédition plus humiliante.

« La troisième expédition de l'Angleterre a été celle de Montevidéo et de Buénos-Ayres. Dix mille Anglais échouèrent devant une ville ouverte! Il est vrai que la haine que ces ennemis de la religion inspirent aux catholiques espagnols avait donné de nouveaux moyens contre eux, avait animé d'une nouvelle ardeur la population tout entière; et 10,000 hommes ont été heureux qu'on leur accordât la permission de se retirer. »

n'était point une capacité d'un ordre supérieur; mais, le premier, il avait senti l'impérieuse nécessité de donner une extension plus énergique et une tenue plus ferme à la politique anglaise, quand il s'agissait de lutter avec un adversaire de la stature de Napoléon; il travailla constamment à renverser lord Grenville, quoique son collègue, et c'était un titre pour prendre place dans le nouveau ministère. Le parti Pitt fut personnifié dans M. Canning et lord Castlereagh, tous deux élèves fervents de la forte école : lord Castlereagh n'avait pas devant lui ce vaste horizon qui s'illuminait par le génie du fils de Chatam [1]; les questions ne se présentaient pas à son esprit par masses; il les suivit une à une, il s'exprimait difficilement devant les communes; son accent, fortement écossais, le rendait quelquefois disgracieux; mais il possédait un caractère très-ferme, une indicible ténacité pour les idées conçues; et durant les crises, l'entêtement dans une bonne ligne est souvent du génie. Lord Castlereagh ne désespéra jamais de sa conviction profonde, qui était la chute inévitable de l'empereur; il en suivait la réalisation sans détourner la tête, et c'était une force en face du découragement de l'Europe. Son collègue, M. Canning, avait les qualités et les défauts contraires; nul ne parlait avec plus d'élégance dans le parlement, c'était un orateur fleuri, classique, ainsi que le disent les Anglais; on l'écoutait avec faveur; invoquant tour à tour les souvenirs mythologiques, Horace et Virgile, comme un écolier d'Oxford, M. Canning soutenait des thèses rhétoriques plutôt que des théories d'homme d'État; élève chéri de Pitt, il s'était rattaché fortement à ses idées; plein de prévention contre la France, il servait l'antique rivalité avec un patriotisme digne d'éloges pour un Anglais. Si Castlereagh avait le sentiment tenace de ses idées militaires, Canning s'était donné pour mission de conduire les affaires étrangères dans le sens ferme et haut de M. Pitt.

[1] La liste des membres du nouveau ministère anglais était ainsi composée : « Le duc de Portland, premier lord de la trésorerie; lord Eldon, lord chancelier; le comte de Cambden, président du conseil; le comte de Westmoreland, garde du sceau privé; lord Hawkesbury, ministre de l'intérieur; lord Castlereagh, ministre de la guerre; M. Canning, ministre des affaires étrangères; le comte de Chatam, grand maître de l'artillerie; lord Mulgrave, premier lord de l'amirauté; M. Perceval, chancelier de l'échiquier; lord Bathurst, maître de la monnaie. Ces onze ministres composaient le cabinet. Les autres nominations étaient celles de sir James Pultney, secrétaire de la guerre; M. Long et lord Charles Sommerset, tous les deux payeurs; le comte de Chichester, adjoint au grand maître des postes; Robert Dundas, président du contrôle, et M. Lovaine, membre du bureau des Indes. »

Le nouveau ministère, faible devant le parlement, crut nécessaire de dissoudre les communes pour se donner une plus grande force; la majorité vint à lui dans les élections générales bruyantes et animées. L'Angleterre avait la conviction profonde qu'il fallait engager une lutte puissante contre la prépondérance de Napoléon [1]; la partie noble du pays portait cette haine jusqu'à l'exaltation, et le système politique de Canning et de Castlereagh obtint une majorité de plus de cent quatre-vingt-neuf voix dans les élections générales; dès lors, le cabinet put se résoudre à des mesures plus vigoureuses; la fierté du pouvoir soutint la fierté dans la nation. Les résolutions du ministère se rattachèrent à deux natures d'idées : Napoléon menaçait la prépondérance politique et commerciale de l'Angleterre par le décret de Berlin, il fallait répondre aux vastes plans de conquête que le génie de l'empereur avait conçus.

Les mesures du nouveau cabinet furent commerciales et politiques. Napoléon avait préparé, par son décret de Berlin, une guerre à outrance contre les intérêts commerciaux de l'Angleterre; il était puéril de bloquer les ports et les côtes d'un pays, quand aucun navire ne pouvait sortir de France sans être pris par des croisières anglaises. Le cabinet Castlereagh répondit par des actes d'une nature bien plus efficace; la France ne pouvait obtenir les denrées coloniales, et préparer le débouché de ses propres produits en vin et en denrées que par le moyen des neutres. Les Anglo-Américains, les Danois et les Suédois servaient d'intermédiaires au commerce de la France, de sorte qu'elle éprouvait peu de gêne, même dans les temps les plus violents de la guerre; il ne s'agissait que de substituer un pavillon et un connaissement neutres.

L'Angleterre savait les fraudes, et elle avait soutenu d'abord avec énergie son droit de visite des neutres; le ministère vigoureux de

[1] L'empereur, qui ne comprenait rien aux libres élections, faisait écrire les phrases suivantes par Barère :

« En Angleterre, les élections sont précédées et accompagnées d'excès de tous les genres. Les moyens de séduction les plus honteux sont employés par les compétiteurs; ils se déchirent réciproquement avec une fureur inexprimable; ils excitent et mettent en mouvement des passions tellement violentes, qu'il ne se forme pas un nouveau parlement dont les élections n'aient été souillées du sang de quelques électeurs. Le ministère qui se croirait perdu s'il existait un parlement qui ne fût pas corrompu, commence toujours à déshonorer la majorité de ses membres en les achetant. »

Canning et de Castlereagh prit une résolution bien plus décisive encore, en déclarant que les neutres seraient tous de bonne prise, s'ils portaient des marchandises ou s'ils touchaient à un port de France; par ce moyen, les dernières ressources du commerce ennemi étaient éteintes; il n'y avait plus possibilité de se servir du pavillon neutre pour le négoce de port à port, tous réellement bloqués par les escadres britanniques. Si le décret de Berlin était puéril parce qu'il n'obtenait aucun résultat, l'acte du conseil britannique était sérieux, il tuait d'un seul coup le commerce de France; c'était une des représailles les plus efficaces que l'Angleterre se fût permises contre l'empire. Qu'elle fût hors du droit des gens, c'était possible; là n'était pas la question; l'Angleterre ne gardait pas plus que Napoléon les principes de justice. La vieille querelle de Carthage et de Rome s'était renouvelée; il fallait se briser l'une ou l'autre. Annibal ne respecta pas plus le droit public de Rome que le consul romain ne respecta le droit maritime de Carthage [1].

[1] A l'ouverture du parlement, le cabinet s'exprima avec beaucoup d'énergie dans le discours de la couronne :

« Mylords and gentlemen, « His majesty commands us to assure you that he deeply deplores the unfortunate issue of the war upon the continent.

» The immense extension of the power and influence of France, and the undisguised determination of the ennemy to employ the means and resources of those countries which he possesses or controls, for the purpose of effecting the ruin of his majesty's kingdom, undoubtedly present a formidable view of the dangers and difficulties which the country has to encounter.

» But his majesty trusts that the loyal and brave people over whom he reigns are not to be daunted or disheartened.

» From the recollection of those difficulties under which his people have successively struggled, and of those dangers which they have happily surmounted, his majesty derives the consolation of believing, that the same spirit and perseverance which have hitherto remained unbroken will continue to be excited with unabated vigour and success.

» And while his majesty commands us to repeat the assurances of his constant readiness to entertain any proposals which may lead to a secure and honourable peace, he commands us at the same time to express his confidence that his parliament and his people will feel with him the necessity of persevering in those vigorous efforts which alone can give the character of honour to any negociation, or the prospect of security or permanency to any peace. His majesty, therefore, trusts that his parliament and his people will always be ready to support him in every measure which may be necessary to defeat the designs of his enemies against the independence of his majesty's dominions, and to maintain against any hostile confederacy, those just rights which his majesty is always desirous to exercise, with temper and moderation, but which, as essential to the honour of his crown and true interests of his people, he is determined never to surrender. »

Les mesures militaires du ministère Castlereagh furent dirigées avec toute l'énergie de son caractère vers le but de préserver et de grandir son pays; rien n'arrêta le cabinet dans ses résolutions. L'Angleterre, puissance toujours la mieux informée, sut pénétrer les secrets des cabinets; aucune des clauses du traité de Tilsitt n'avait échappé à ses investigations; elle s'était servie de la vieille noblesse moscovite pour connaître tout, même ce qui se passait dans les secrets intimes du czar. Les dépêches de lord Gower avaient signalé à M. Canning une des résolutions du traité de Tilsitt, fatale pour l'Angleterre; « les flottes portugaise et danoise seraient mises à la disposition de l'empereur des Français, et, se concertant avec l'amiral russe Siniavin, toutes ces forces navales devaient se joindre à la marine de France pour attaquer fièrement la Grande-Bretagne. » Le ministère Canning délibéra dès lors sur la nécessité de prendre un parti dans une crise aussi menaçante; lord Gower, tout en caressant le vieux parti moscovite, si haineux contre Napoléon, dut demander impérativement des explications au czar sur les articles secrets du traité de Tilsitt: « Ces articles ne pouvaient plus se déguiser; ils étaient connus presque par tous les cabinets de l'Europe, pourquoi l'Angleterre n'en aurait-elle pas la communication officielle? Seraient-ils une menace contre la Grande-Bretagne? La Russie voulait-elle préparer une rupture? En ce cas, mieux valait s'expliquer nettement. » Lord Gower ajoutait: « Qu'en supposant toutes les hypothèses, l'Angleterre se croyait autorisée à prendre des mesures indispensables pour sa sûreté personnelle; si elle n'avait pas satisfaction sur ce point, elle l'obtiendrait par tous les moyens. » Lord Gower déclarait: « Que son gouvernement connaissait l'intention de la France de s'aider contre la Suède de la flotte danoise. » M. Canning en se résumant demanda par une dépêche formelle: « 1° une communication franche des articles du traité de Tilsitt, tant secrets qu'avoués; 2° une explication sur les bases proposées par la France pour traiter de la paix; 3° une déclaration des vues de l'empereur de Russie, une preuve claire de la bonne intelligence subsistant entre S. M. et son auguste allié [1]. »

[1] M. Canning, d'après les résultats d'un grand conseil tenu à Windsor, adressa la note suivante au ministre russe à Londres:

« S. M. attend avec la plus vive sollicitude l'envoi du traité de Tilsitt et l'énonciation des équitables principes sur lesquels S. M. I. appuie sa confiance que la

Cette note reçut immédiatement une terrible exécution. Depuis deux mois environ les arsenaux de Londres étaient dans la plus grande activité; il s'agissait d'équiper une flotte formidable; les ordres de l'amirauté portaient de réunir vingt-deux vaisseaux de ligne avec un nombre proportionné de frégates et de navires de transport destinés à une armée de terre; les régiments d'élite, les gardes eux-mêmes devaient se tenir prêts à partir, avec leur artillerie, leur batterie de fusées à la congrève. Cette flotte était placée sous les ordres de l'amiral Cambier [1], qui depuis Nelson avait conquis une réputation brillante dans la marine britannique; l'amiral Gambier avait cette

France désire faire la paix avec la Grande-Bretagne; elle se plaît à croire que la paix de Tilsitt et les principes sur lesquels la France est prête à négocier sont de nature à inspirer à S. M. B. un juste espoir de parvenir à une paix honorable et sûre. Elle acceptera la médiation de la Russie après avoir reçu ces importantes communications et ne peut faire une réponse plus explicite à la note de M. d'Alopœus. »

Conformément à cette acceptation conditionnelle de la médiation russe, lord Lewison-Gower, ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg, se rendit chez le baron de Budberg, ministre des affaires étrangères, le 3 septembre, et lui demanda la communication des articles secrets de Tilsitt et l'aveu sincère des intentions de sa cour. Il fit observer que le terme fixé à l'acceptation de la médiation avait produit un sentiment défavorable à l'intervention de S. M. I.; bien que S. M. B. eût lieu d'être affectée des termes de l'art. 13 du traité, tel était cependant son désir de conclure une paix honorable qu'elle ne rétracterait point l'acceptation conditionnelle de la médiation. M. de Budberg avoua l'existence d'articles secrets, mais protesta qu'ils ne touchaient en rien les intérêts de l'Angleterre; qu'il n'y en avait aucun qui stipulât la fermeture des ports russes au commerce anglais. Lord Gower persista à demander la communication de ces articles, ne fût-ce que comme une marque de la continuation de cette confiance mutuelle propre à donner un heureux résultat à la médiation de l'empereur de Russie. Le ministre russe promit d'en référer à son souverain, et ne répondit positivement que par la demande d'une explication sur les intentions de l'Angleterre à l'égard du Danemarck. »

[1] Comme l'expédition de Copenhague tient une large place dans cette époque, je crois essentiel d'en faire connaître toutes les pièces les plus intimes :

Sommation adressée, le 1er septembre, au gouverneur de Copenhague, par lord Cathcart et l'amiral Gambier, commandants en chef des forces britanniques de terre et de mer.

« Monsieur, nous, commandants en chef des forces de terre et de mer de S. M. B. devant Copenhague, avons jugé convenable de vous sommer de rendre la place, afin d'éviter une nouvelle effusion de sang en abandonnant une défense qu'il est évidemment impossible de continuer.

» Le roi notre maître s'est efforcé de concilier les différends qui font l'objet de la querelle actuelle, par le moyen de ses agents diplomatiques.

» Et pour convaincre S. M. danoise et le monde entier de la répugnance avec laquelle S. M. britannique a pris le parti d'avoir recours aux armes, nous soussignés, nous renouvelons à cet instant où nos troupes sont aux portes de Copenhague et nos

intrépidité indispensable dans les expéditions où il faut en finir par un coup de main ; le choix était bon pour une opération militaire de cette importance. Les troupes de terre furent mises sous les ordres de lord Cathcart, esprit distingué dans la diplomatie, un des généraux les plus remarquables des armées anglaises ; négociateur habile dans les camps, comme il s'en trouve souvent au sein des cabinets de l'Europe, lord Cathcart avait commencé sa carrière sous le duc d'York ; il avait une de ces âmes froides, méthodiques, qui distinguent les généraux anglais.

batteries prêtes à le foudroyer, nous vous renouvelons l'offre d'accéder aux termes avantageux et conciliatoires proposés à votre cour par les ministres de S. M.

» Si vous consentez à livrer la flotte danoise, et à ce que nous l'emmenions, elle sera conservée en dépôt et rendue à S. M. danoise avec tous ses équipages et dans le même état qu'elle aura été prise, dès que les arrangements d'une paix générale lèveront les causes qui ont nécessité cette demande. Les propriétés de toute espèce qui ont été capturées depuis le commencement des hostilités seront rendues à qui elles appartiennent, et l'union qui existait entre les royaumes unis de la Grande-Bretagne et d'Irlande et le Danemarck pourra être renouvelée. Cette proposition une fois rejetée, nous ne pourrions plus la faire une seconde fois. Les propriétés publiques ou particulières appartiennent de droit à ceux qui s'en sont emparés ; et la ville, une fois prise, devra subir le sort de tout pays conquis.

» Nous vous demandons une décision prompte ; la position de nos troupes, avancées jusque sous vos glacis, rend l'attaque indispensable, et un délai dans cette circonstance serait tout à fait déplacé.

» Nous avons l'honneur, etc.

» *Signé :* Gambier, *amiral.*

» Cathcart, *lieutenant général.* »

Réponse du général Peymann.

« Copenhague, le 1er septembre 1807.

» Milords, nous sommes intimement convaincus que notre flotte, dont il est impossible de nous disputer la propriété, est aussi en sûreté dans les mains de S. M. danoise qu'elle pourrait l'être dans celles du roi d'Angleterre, notre souverain n'ayant jamais agi hostilement contre le vôtre. Si vous êtes assez barbares pour tenter la destruction d'une ville qui ne vous a pas donné le moindre sujet de la traiter indignement, elle se soumettra au sort qui l'attend ; mais l'honneur et le devoir nous font une loi de rejeter une proposition injurieuse pour une puissance indépendante. Nous sommes résolus à repousser de toutes nos forces les attaques que l'on fera contre nous, et à défendre jusqu'à la dernière extrémité la ville et notre bonne cause ; nous sommes prêts à verser tout notre sang pour l'une comme pour l'autre.

» La seule proposition qu'il soit en mon pouvoir de faire, dans le désir de prévenir de nouveaux malheurs, est de demander à mon royal maître sa dernière résolution au sujet du contenu de votre lettre, si vous m'envoyez un passe-port pour la personne que j'expédierai à cet effet.

» Je suis, etc.

» *Signé :* Peymann, *commandant en chef des forces de terre et de mer de S. M. D.* »

La division de réserve, composée des gardes et des soldats d'élite, fut donnée à sir Wellesley, depuis si célèbre sous le nom de duc de Wellington ; sir Arthur avait passé ses jeunes années dans l'Inde, où son frère le marquis de Wellesley tenait le poste de gouverneur général ; témoin de toutes les grandes campagnes dans ces pays au climat si doux, au milieu de ces pagodes d'or sur les bords du Gange, sous le mangrove et les roses blanches du Bengale, sir Arthur assista, comme lieutenant colonel, à la chute de l'empire de Mysore ; parmi les plus jeunes officiers, il fut témoin de cette scène lamentable d'une dynastie qui croule ; quand Tippoo-Saëb succomba percé d'une balle au milieu de ses Indous fidèles, Arthur Wellesley conduisait les

Nouvelle lettre de lord Cathcart et de l'amiral Gambier.

« Au quartier général devant Copenhague.

» Monsieur, c'est avec beaucoup de regrets que nous vous informons qu'il nous est impossible de suspendre nos opérations combinées, pendant l'espace de temps nécessaire pour consulter votre gouvernement. Nous avons fait tout ce que les pouvoirs qui nous sont confiés nous permettaient de faire en vous proposant, dans la position actuelle, des moyens d'accommodement aussi avantageux que ceux qui vous ont été offerts pour prévenir une rupture absolue.

» Nous gémirons de la destruction de Copenhague, si elle éprouve quelque dommage ; mais nous avons la satisfaction de penser que, vous ayant renouvelé une dernière fois l'offre de voies de conciliation, nous avons mis tout en usage pour prévenir l'effusion du sang et les horreurs de la guerre.

» Nous avons l'honneur, etc.

» CATHCART, *lieutenant général, etc.*

Signé : GAMBIER, *amiral, etc.* »

Lettre aux commandants en chef des forces de terre et de mer de S. M. B. devant Copenhague.

« Copenhague, le 5 septembre 1807.

» Milords, pour éviter une plus longue effusion de sang et pour ne point exposer la ville aux suites d'un plus long bombardement, je propose un armistice de vingt-quatre heures, afin de donner le temps de s'entendre sur un arrangement propre à amener les préliminaires d'une capitulation. C'est avec les sentiments de la plus haute considération personnelle que j'ai l'honneur d'être, etc.

» *Signé :* PEYMANN, *commandant en chef des forces de terre et de mer de S. M. danoise.* »

Lord Cathcart au général Peymann.

« Quartier général devant Copenhague, 6 septembre.

» Monsieur, ayant communiqué à l'amiral Gambier la lettre que j'ai reçue ce matin, ainsi que celles d'hier, je dois vous informer que nous consentirons à traiter avec vous de la capitulation de Copenhague, en prenant la remise de la flotte danoise entre nos mains pour base de la négociation. Mais comme vous n'avez point proposé d'articles de capitulation, des officiers de marque, tant de la marine que des troupes de terre de S. M. B. seront envoyés pour convenir des articles, conjointement avec vous ou avec les officiers que vous désignerez, et faire accorder, s'il est possible, les

grenadiers à l'assaut de Séringapatam ; gouverneur de cette vaste cité, il avait vu les fils de Tippoo agenouillés implorant la protection du pavillon britannique. Sir Arthur, nommé à son retour en Europe major général, devait commander une brigade dans le Hanovre, lorsque la bataille d'Austerlitz vint mettre fin à la coalition et détruire ses espérances de guerre ; élu membre de la chambre des communes, il fut désigné comme secrétaire pour l'Irlande ; puis il reçut de lord Cathcart le commandement de la division de réserve destinée à l'expédition de Copenhague. Sir Arthur Wellesley ne s'était fait remarquer que par une bonne direction donnée aux troupes sous son commandement ; il n'avait rien de ce qui commande l'enthousiasme ; froid, grave, sir Arthur ne communiquait aux soldats que le sentiment de l'honneur et de la dignité britannique ; l'officier anglais se bat, parce que telle est la fierté du gentleman, il ne peut fuir devant le feu ; un officier doit tenir son rang jusqu'à la mort, la recevoir en face, tout cela froidement, comme un devoir ; il ne connaît pas cet entraînement de gloire, noble enthousiasme qui éclate au cœur du soldat français.

L'expédition formidable préparée dans les ports de la Grande-Bretagne sortit vers le milieu d'août et cingla rapidement vers les mers du Nord ; le 1er septembre au matin, elle parut dans les eaux de Copenhague ; le pavillon britannique se déployait à peine sur cette vaste flotte, que lord Cathcart et l'amiral Gambier adressèrent une sommation impérative au général Peymann, qui commandait en chef les forces de terre et de mer du royaume de Danemarck. Cette sommation, fière et dure, n'était point dirigée contre la politique du Danemarck ; l'Angleterre demandait seulement le dépôt de la flotte danoise jusqu'à la paix : « Comme elle savait que cette flotte devait s'unir aux

différents objets que vous avez en vue relativement à l'occupation de Copenhague, avec la triste exécution des ordres qui nous ont été confiés.

» *Signé :* CATHCART, *lieutenant général.* »

Réponse du général Peymann.

« Copenhague, 6 septembre 1807.

» J'accepte la proposition que vous me faites de prendre la remise de la flotte de S. M. danoise entre vos mains pour base fondamentale des négociations ; mais à la condition expresse que, pendant la durée desdites négociations ; il n'entrera point d'autres troupes anglaises dans la ville que les commissaires, officiers et militaires dont le nombre aura été stipulé et convenu.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» *Signé :* PEYMANN, *commandant en chef des forces de S. M. danoise.* »



forces navales de l'ennemi commun, elle se croyait suffisamment autorisée à en demander le dépôt, afin d'empêcher que la France ne s'en emparât pour ses desseins hostiles. La sûreté de la Grande-Bretagne imposait cette dure obligation, il fallait donc une réponse immédiate; vingt-quatre heures devaient suffire; autrement tous les moyens militaires seraient pris pour s'emparer de la flotte. »

La réponse fut digne de la brave nation danoise; le prince royal se montra ferme et fier, et, dès ce moment, les Anglais débarquèrent division par division; le feu le plus meurtrier commença; fatale journée pour Copenhague, après une nuit plus terrible encore; les bombes et les fusées à la congrève sillonnaient l'air comme la foudre dans l'orage; un tiers de la ville fut incendié; les Danois se défendirent bravement, et ce ne fut qu'après avoir éprouvé des pertes incalculables que le général Peymann se trouva forcé de proposer une capitulation; l'amiral Gambier lui répondit en termes aussi inflexibles que l'avait été la sommation première : « Point de capitulation expresse avant que la flotte danoise ne fût livrée; il fallait exécuter les ordres du cabinet. » Le général Peymann fut obligé d'accepter les articles imposés par la Grande-Bretagne et l'on vit alors vingt vaisseaux de ligne danois baisser tristement pavillon : *le Christian VII* marchant à la tête, portait quatre-vingts bouches à feu, puis *la Norwége, le Danemarck, la Princesse-Royale-Marie, Christian-Frédéric*, magnifiques vaisseaux dont les équipages attristés abandonnaient le bord; puis seize frégates, six chaloupes canonnières. La flotte britannique, maîtresse de plus de deux mille canons, put armer treize vaisseaux de premier rang, qui portaient naguère le pavillon danois au grand mât.

L'expédition de Copenhague fut célébrée comme un des glorieux faits d'armes de la marine anglaise. C'était sans doute un étrange droit public que celui qui permettait de s'emparer des forces maritimes d'un neutre en pleine paix; mais la saisie de la flotte danoise parut indispensable pour préserver la sûreté des côtes britanniques. L'amiral Gambier, lord Cathcart, sir Arthur Wellesley, exécutèrent les ordres avec un dévouement absolu; ils avaient des instructions sévères, rédigées par lord Castlereagh et M. Canning pour que la flotte danoise ne pût se réunir aux expéditions que l'empereur des Français méditait contre la Grande-Bretagne; les conventions secrètes de Tilsitt la mettaient à la disposition de l'ennemi; vingt vaisseaux joints à la

flotte hollandaise, aux escadres de Brest et de Rochefort, étaient formidables; l'Angleterre ne pouvait souffrir cette réunion : commençant alors un système nouveau de sécurité, elle prenait en dépôt les flottes des nations neutres jusqu'à la conclusion de la paix, sous prétexte que l'ennemi pouvait s'en emparer; principe fatal, sans doute, mais que commandait la sûreté du gouvernement britannique. L'empereur des Français, pour arriver à ses grands et glorieux résultats, n'en appelait-il pas souvent à la violence? L'état de guerre, quand il est poussé à ses dernières extrémités, impose ces nécessités; le salut public est une divinité terrible!

Dans le parlement, l'expédition de Copenhague fut le sujet de vives attaques, cela devait être : l'opposition des whigs invoqua le droit des gens et le privilége des neutres; M. Canning et lord Castlereagh, expliquant par des communications diplomatiques le danger de l'Angleterre, prirent sur eux la responsabilité de ces mesures de violence; ils avouèrent hautement les fermes résolutions des généraux britanniques, l'amiral Gambier, lord Cathcart et sir Arthur Wellesley; ils demandèrent que leur conduite fût approuvée par le parlement avec éclat : « Ce qu'ils avaient fait était commandé par le salut de l'Angleterre; le pavillon était menacé, il fallait le sauver. » — « Mieux valait, s'écria lord Erskine, laisser la flotte aux mains des Français que de donner un tel exemple au monde. » « D'ailleurs, qui vous a dit, ajouta Hutchinson, que les Français avaient un tel dessein? Pensez à la triste impression que cet événement produira sur l'empereur Alexandre! » M. Canning justifia hautement l'expédition contre Copenhague par le grand principe de la sûreté de l'Angleterre. Alors le comte de Galloway se leva dans la chambre des lords pour proposer l'adresse : « Milords, dit-il, écoutez les faits : bientôt après que le traité de Tilsitt eut fait connaître que la Russie abandonnait la cause qu'elle avait défendue, les ministres de S. M. furent informés d'une manière positive de l'intention où étaient nos ennemis d'obliger les cours de Copenhague et de Lisbonne à renforcer de leurs vaisseaux la coalition qui devait être formée contre nous. Les ministres s'occupèrent sans retard, et avec une activité qui leur fait honneur, des moyens de s'opposer à l'exécution de ce projet. Vos seigneuries savent qu'à l'égard du Danemarck, on s'est trouvé dans le cas de recourir à la force des armes; les sentiments hostiles, manifestés à plusieurs reprises par la cour de Copenhague, rendaient inutile toute autre

manière de procéder. J'avoue que la position des vaisseaux danois au centre de la capitale devait causer des malheurs dont l'humanité gémissait d'avance ; mais il est glorieux pour nos officiers et pour nos soldats d'avoir fait tout ce qui leur était possible pour les adoucir. Le résultat de cette expédition vous a mis à portée, milords, d'en apprécier l'importance et de reconnaître la vérité des prédictions faites par le gouvernement. Des matériaux d'équipement dont l'arsenal danois était encombré, des munitions navales achetées par des agents français, une flotte que l'on allait équiper et mettre en état de sortir, sont aujourd'hui dans nos ports et garantissent l'indépendance de la Grande-Bretagne [1]. Je conclus que le devoir indispensable de S. M.

[1] Voici, d'après un document authentique, les navires et canons pris par l'Angleterre :

Vingt vaisseaux de ligne :

Le Christian VII, le Waldemar et *le Neptune*, de quatre-vingts canons ; *la Norwége*, de soixante-huit ; *le Danemarck*, de soixante et quatorze ; *le Prince-Royal* et *le Prince-Héréditaire*, de soixante et quatorze ; *la Princesse-Royale-Marie, la Justice, le Trekoner, le Skold, Odin, Princesse-Sophie-Frédérique* et *la Fionie*, tous de soixante et quatorze ; *le Prince-Christian-Frédéric* et *la Princesse-Caroline*, de soixante ; *Seiren, la Princesse-Louise-Auguste* et *le Dithmarschen*, chacun de soixante-quatre, et *le Mars*, de soixante et quatorze.

Seize frégates (les frégates avaient, outre leurs canons, des obus et des caronades) :

La Perle, de trente-huit ; *la Rola*, de trente-quatre ; *l'Iris*, de quarante-deux ; *Fréja* et *Harsfruen*, de quarante ; *la Naïade*, de trente-six ; *Frederickswaern*, de trente ; *le Triton*, de vingt-huit ; *la Vénus*, de trente-huit ; *Fredericksteen*, de vingt-quatre ; *le Petit-Belt, Fylla* et *la Diane*, de vingt ; *l'Elbe, l'Eider* et *Glückstadt*, de douze.

Neuf bricks :

Le Facteur, Fasna et *Fehmern*, de quatorze canons ; *Sarpen* et *Niedelven*, de dix-huit ; *Glommen, Longen, le Dauphin* et le *Poisson volant*, de vingt.

Un schooner : *Oernen*, de dix canons.

Dix-huit chaloupes du roi :

Sæwnen, Segeskyew et *Rogebuen*, de dix canons ; *Makrelen*, de huit ; *Maagen*, de dix ; *Vildanden*, de huit ; *Egeliykke*, de six ; *les Deux-Frères, Odderen, Snegler, Stavner, le Jeune-Jacob, le Jeune-Jean, Dvik, Henri, Speculazemer, Andreas* et *Aalborg Vare*, tous de six canons.

Douze barques canonnières :

Odensée, Christiansand, Nykiobing, Langesund, Naskow, Arendal, Viborg, Aalborg, Stege et *Fleusbourg*, de dix canons ; *Stavurn* et *Vardohuns*, de six.

Six chaloupes canonnières :

Elseneur, Roskilde, Corsœr, Præsto, Verdinborg et *Frederiksund*, de six canons.

Huit chaloupes de pilote :

Terner, Allart, Gremstadt, Telegrafen, Laurriger, Hoger et *Veddeloberen*, de six canons ; *Svalier*, de deux.

était d'empêcher que les vaisseaux portugais et danois ne tombassent au pouvoir de nos ennemis. »

L'adresse votée à une majorité immense, les mêmes principes furent exposés dans un manifeste adressé aux cours du continent par le cabinet de Londres : les journaux français avaient excité l'indignation du monde contre l'expédition de Copenhague, car Napoléon s'aperçut que le coup portait ferme et empêchait ses desseins; il avait donc proclamé la fatale violation des neutres par l'Angleterre, qu'il accusait aux yeux de l'Europe. Le cabinet Canning et Castlereagh dut ainsi se justifier, en invoquant le droit de défense, le plus sacré de tous. « Si le Danemarck était neutre, il avait perdu ce privilége du jour où il voulait servir d'appui à la marine française; Napoléon était maître à Copenhague, tout se faisait en Danemarck par sa volonté; l'Angleterre n'ignorait pas les conventions secrètes de Tilsitt : cette flotte, que l'on voulait protéger avec le grand mot de *neutralité*, n'était, à vrai dire, qu'un auxiliaire de la France; il était convenu qu'elle serait mise à la disposition du chef de ce gouvernement, et c'est pourquoi la vigilance de la Grande-Bretagne s'était réveillée pour frapper un coup décisif, autorisé par un droit de juste défense. Au reste, la flotte n'était qu'en dépôt; on la restituerait lorsque le Danemarck, proclamant son indépendance réelle, rentrerait dans le droit commun.

M. Canning mit un soin infini à justifier son cabinet : « S. M., disait-il, doit à l'Europe d'exposer franchement les motifs qui lui ont prescrit ses dernières opérations dans la Baltique. S. M. avait différé

Telle fut la flotte amenée par l'expédition anglaise, ou bien coulée à bas par un feu de dix jours. Copenhague était défendue par des ouvrages avancés.

La batterie flottante nº 1 avait vingt-quatre canons: la frégate qui ne pouvait pas couler, *Hielperer*, avait seize canons; la frégate de défense, *Saint-Thomas*, vingt-deux canons.

On peut encore ajouter aux forces de la marine la batterie *Sextus* de quarante-deux canons de trente-six et deux mortiers de cent cinquante; la batterie *Trekroner* de neuf canons de trente-six et cinquante-neuf de vingt-quatre, et trois mortiers de cent cinquante; la batterie *Provestenen*, assise sur trois vaisseaux rasés, de 80 canons de 24.

Le total des canons de défense s'élevait donc à deux mille cent quatre-vingt-trois, les caronades à deux cent deux, les obus à deux cent vingt-deux. Les trois fortes batteries avaient 199 canons de gros calibre et 5 mortiers. Le nombre des vaisseaux de guerre, tant grands que petits, qu'on pouvait mettre en mer, était de quatre-vingt-trois, outre ceux qui n'étaient pas encore montés, et encore sur le chantier.

de faire cet exposé, parce qu'elle avait l'espérance de conclure avec la cour de Danemarck des arrangements plus désirables ; arrangements pour lesquels S. M. était disposée à faire de grands sacrifices et qu'elle n'a jamais perdus de vue, même depuis le commencement des hostilités. Le roi, profondément affligé d'avoir vu s'évanouir l'espoir qu'il avait conçu, trouve cependant des motifs de consolation dans la pensée que tout a été fait, de son côté, pour obtenir d'autres résultats. Et tandis que S. M. déplore la cruelle nécessité qui l'a forcée de recourir à des actes d'hostilité contre une nation avec laquelle il était vivement à désirer d'établir des relations d'intérêt commun et d'alliance, S. M. est persuadée qu'aux yeux de l'Europe et du monde, sa conduite sera justifiée par le devoir impérieux et indispensable de pourvoir à temps à la sûreté de son peuple. S. M. avait été informée de la manière la plus positive de la résolution où était le chef actuel de la France d'occuper avec une force militaire le territoire du Holstein, à l'effet de fermer à la Grande-Bretagne les canaux ordinaires de ses communications avec le continent ; d'engager ou de forcer la cour de Danemarck à fermer également le passage du Sund au commerce et à la navigation de l'Angleterre, et de s'assurer ainsi de la marine danoise pour opérer des débarquements sur le territoire britannique. Persuadée de l'authenticité des sources dans lesquelles cette nouvelle avait été puisée, S. M. la voyait confirmer de plus en plus par les déclarations notoires et réitérées de l'ennemi, par l'occupation récente des villes et territoires des autres États neutres, ainsi que par les préparatifs faits pour rassembler des forces hostiles sur les frontières du territoire continental de S. M. danoise. Le roi, malgré la certitude de ses informations, se serait abstenu volontiers d'agir en conséquence jusqu'à ce que le projet de l'ennemi, découvert aux yeux du monde entier, rendît universellement manifeste la nécessité indispensable de prendre les armes. S. M. n'y a point eu recours aussi longtemps que l'imminence des dangers a pu être révoquée en doute, et que l'on a conservé l'espoir que le Danemarck aurait les moyens ou la volonté de résister. Après, on a dû agir. »

Ce manifeste, œuvre de M. Canning, était surtout destiné à éclairer l'opinion publique en Europe sur les desseins de la Grande-Bretagne. Il se faisait en ce moment parmi les cabinets une révolution remarquable que les hommes d'État suivaient avec une sollicitude attentive ; toute l'Europe marchait contre Napoléon en 1805, lors de la campagne

d'Austerlitz, et, par un de ces coups de fortune que le génie savait préparer, ces mêmes cabinets semblaient s'unir à Napoléon pour assurer le triomphe de ses projets. Toutefois on se fût trompé sur l'esprit et la tendance réelle de ce mouvement, si l'on n'avait aperçu que les cabinets subissaient par répugnance plutôt que par dévouement volontaire les idées napoléoniennes sur le monde. En Russie, après le traité de Tilsitt, l'empereur Alexandre revit Saint-Pétersbourg, conservant dans son âme enthousiaste un sentiment d'admiration pour cet homme prodigieux caressé par la destinée, auquel il avait pressé la main sur le Niémen. Mais le czar était le seul peut-être de sa famille qui éprouvât cet entraînement pour le chef de la nation française; toute la cour, et particulièrement les impératrices, gardèrent une indicible répugnance pour ces parvenus de la gloire, ces héroïques enfants qu'une révolution immense avait créés sur le continent; ces sentiments, on les dissimulait à peine, et lorsque le général Savary fut envoyé en mission auprès d'Alexandre comme ambassadeur extraordinaire, il put s'apercevoir de cet esprit qui dominait dans les sociétés élégantes de Saint-Pétersbourg et de Moscou [1].

Napoléon avait recommandé à son aide de camp de caresser toutes les fibres les plus sensibles de l'orgueil russe, de donner une juste et grande opinion de la France et de son empereur. « Étudiez bien, lui avait dit Napoléon, l'esprit de ce peuple, et montrez la nécessité d'une alliance intime entre la France et la Russie, contre l'ennemi commun, l'Angleterre. » Le système continental fut l'objet d'une instruction secrète que Napoléon donna au général Savary; il voulut en faire connaître la portée commerciale : le nouvel ambassadeur avait plus de formes que d'étendue dans l'esprit; quel que fût son dévouement aveugle pour l'empereur et les illusions qu'il pouvait se faire, il s'aperçut, dès le premier moment, combien la vieille Russie échappait à tout système d'alliance permanente avec Napoléon, le dictateur de la révolution française [2]; la légation fut comblée de politesses et de

[1] Note du général Savary.

[2] L'empereur ne dissimulait pas l'existence d'un parti anglais en Russie :

« Il reste encore à la cour de Russie un petit parti anglais, parmi lequel on remarque la famille des Strogonoff, M. Czartorisky et M. de Novosilzoff. Les principaux chefs du parti français sont le prince de Kourakin, et les comtes de Romanzof et de Tolstoy. On sait aussi que les Nariskin ont un penchant décidé pour la France. »

Le général Savary écrivait de Saint-Pétersbourg, 6 septembre 1807 :

« M. le comte de Romanzoff, ministre du commerce, n'a point accepté le poste

prévenances par le czar qui mit un soin et une délicatesse extrêmes à distraire l'ambassadeur et les jeunes officiers de sa suite ; tous ont gardé le souvenir de ces belles fêtes de Saint-Pétersbourg, de ces jardins de Petershoff dans lesquels les solennités de famille furent si brillantes, à ce point que le maréchal de cour assigna un appartement impérial pour le général Savary et sa suite [1]. Alexandre mit de la coquetterie auprès de toute l'ambassade française ; il parlait incessamment du génie de Napoléon ; il avait des paroles enthousiastes, toutes ses phrases étaient admiratives ; il montrait un air gracieux à la légation, ordonnant à sa cour de voir le général Savary et de le distraire. Eh bien ! quelle que fût cette auréole de politesse délicate, l'ambassadeur ne pût s'empêcher d'écrire à Napoléon : « Que l'esprit de la Russie était entièrement hostile à la France ; » la plupart des salons lui étaient fermés ; des pamphlets anonymes partout répandus jetaient d'étranges calomnies sur l'empereur, sur sa famille, et sur l'ambassadeur même ; on ne le voyait que par l'ordre du czar ; rien de spontané, rien de favorable, on agissait sous mille préventions. L'aristocratie n'abandonnait ni sa prétention ni sa fierté ; elle ne pardonnait pas de si puissantes, de si nouvelles fortunes.

Le vieux parti russe, implacable ennemi de l'empereur Napoléon,

d'ambassadeur à Paris. On désigne pour le remplacer M. le comte de Tolstoy, qui se trouve en ce moment à Moscou. MM. le prince Gagarin, le comte de Nesselrode, M. de Benkendorff et le prince Lapouchin-Nariskin, qui doivent l'accompagner, font déjà leurs préparatifs de départ. M. de Budberg s'est retiré du ministère pour raison de santé.

» Le prince Alexandre de Kourakin, actuellement ambassadeur de Russie à Vienne, qui a négocié et signé le traité de paix de Tilsitt, vient de recevoir de son souverain la marque la plus éclatante de son approbation et de sa bienveillance. L'empereur Alexandre l'a élevé à la première classe, c'est-à-dire au rang de feld-maréchal. Il y a eu peu d'exemples d'une pareille illustration. On sait que le prince de Kourakin a été pendant sept ans vice-chancelier de l'empire et ministre des affaires étrangères en Russie.

» Voici la traduction de l'ukase par lequel S. M. I. lui a conféré cette nouvelle dignité :

Au sénat dirigeant.

» Le zèle éminent pour le service, les travaux et le dévouement à nos intérêts du conseiller privé actuel, prince Alexandre Kourakin, ont fixé notre intention ; pour lui donner une marque éclatante de notre bienveillance particulière, nous l'élevons au rang de la première classe.

» Pétershoff, le 22 juillet 1807. » *Signé :* ALEXANDRE. »

[1] M. de Talhouet, officier d'ambassade du général Savary, m'a raconté tous les soins délicats de l'empereur Alexandre même pour les simples officiers français.



avait hautement désapprouvé l'entrevue de Tilsitt, et des mémoires existent encore émanés des hommes d'État les plus fermes du cabinet de Saint-Pétersbourg pour signaler tout ce qu'il y avait de déplorable pour la Russie dans la signature de ce traité sur le Niémen. Le prince Czartorisky, en quittant son service lors de la paix de Tilsitt, exposait au czar, dans un mémoire confidentiel, les graves inconvénients du traité actuellement conclu : « Ce traité nuit à la splendeur de l'empire ; les enfants de la Russie auraient versé jusqu'à la dernière goutte de leur sang plutôt que de plier d'une manière aussi honteuse. » Et après avoir récapitulé tous les biens dus à Alexandre et ceux qu'il pourrait faire encore, après avoir exposé l'inquiétude universelle et les dangers de l'État, il y peignait l'armée *humiliée*, la milice *trompée*, le clergé *compromis* par un anathème ordonné et révoqué ; la Russie sans *alliés*, parce qu'elle a abandonné sans ménagement l'Angleterre, l'Autriche, la Suède, la Prusse, la Sardaigne, Naples, les Sept-Iles, les Bourbons ; que cependant la guerre n'est pas terminée en Turquie et qu'elle est allumée en Perse : que l'Angleterre et la Suède inspirent des inquiétudes, tandis que Napoléon, travaillant méthodiquement à la désorganisation de la Russie, demeure prêt à l'attaquer à force ouverte, avec des moyens toujours croissants, qui nécessitent pour elle tous les frais d'une résistance passive, en renonçant à ses alliés, aux chances de la guerre, à l'espoir de la victoire. »

A Saint-Pétersbourg on se nourrissait des brochures du vieux Dumouriez, si haineux, si jaloux de Napoléon. Puis il y avait là un jeune et ferme colonel, d'un esprit actif et d'une haine nationale contre Bonaparte, alors parvenu à une si haute fortune : c'était le colonel Pozzo di Borgo, dont la vie première s'était attachée à Paoli dans la montagne ; Pozzo di Borgo avait parcouru l'Europe entière en portant partout son ressentiment de Corse contre Napoléon, qui le poursuivait aussi du haut de sa puissance. Dès l'adolescence, Pozzo s'était dévoué à Paoli le patriote ; Bonaparte avait suivi Salicetti, l'ami du parti français ; l'un était resté Corse indépendant, l'autre avait cherché fortune en France et l'avait gagnée de son épée ; jamais esprit plus vif, plus saillant, plus imagé que celui de Pozzo ; les hommes d'État de l'Europe l'écoutaient avec la plus vive attention et un sentiment de curiosité incessamment renouvelé, quand Pozzo disait avec son accent italien quelles causes feraient vivre le système de

Napoléon, et quelles causes le feraient tomber ; il savait le défaut de la cuirasse du géant; comme il avait nourri une longue haine, rien ne lui échappait ; le montagnard, la carabine en main au creux d'un rocher de Corse, ajuste longtemps son ennemi avant de l'atteindre, mais il ne le manque pas [1].

La politique d'Alexandre n'était pas alors de suivre l'aveugle inimitié des vieux Russes ; il avait ses projets sur la Finlande et la Turquie, et ses plans ne pouvaient réussir qu'avec l'appui de Napoléon, ou au moins avec sa neutralité. A quoi l'engageaient quelques témoignages d'amitié donnés à l'homme qui gouvernait la France ? L'alliance n'était pas son but, mais un moyen ; il fallait que cet homme lui permît d'accomplir et de réaliser les plans de Catherine II sur la Turquie et la Suède. Napoléon, en ce moment, servait avec une attention remarquable la politique d'Alexandre ; on aurait dit qu'il se mettait à la discrétion des idées russes. Les armées françaises envahissaient la Poméranie suédoise ; le maréchal Brune, au siége de Stralsund, déployait l'activité merveilleuse des beaux jours de la république. Stralsund baissait ses vieux pont-levis, et le chevaleresque Gustave-Adolphe, en déplorant la ruine du trône, voyait encore lui échapper une belle province [2]. Était-ce la faute de ce noble roi, s'il avait pris au sérieux les dernières lueurs de gloire et de loyauté qui brillaient sur les diadèmes ? Il avait foi dans les vieilles monarchies, et tour à tour abandonné par la Prusse, par la Russie, il avait pour la dernière fois tiré son épée et combattu de chevalier à chevalier contre Napoléon ; il succomba dans la lutte, cela était naturel. Que pouvait la Suède après Tilsitt, les vieilles idées contre les jeunes forces de la génération ? N'était-il pas insensé de vouloir lutter contre l'immense prépondérance de l'empereur ? Mais les folies de l'honneur sont respectables, et les débris des âges de loyauté doivent être honorés comme ces monuments gothiques que les temps épargnent.

Ainsi plus que jamais, le czar Alexandre avait besoin de caresser le système français. Les armées russes se disposaient à marcher sur la Finlande, et le général Buxhowden était placé à la tête de cette expé-

[1] Voyez mon article sur M. Pozzo di Borgo, *Revue des Deux-Mondes*, avril 1835. Hélas ! depuis, la foudre a passé à travers cette vive intelligence.

[2] Je donnerai plus tard la curieuse conversation politique du maréchal Brune avec Gustave-Adolphe.



dition, injuste expression du droit du fort contre le faible ; la Finlande assurait un débouché indispensable à la Russie sur la Baltique. Alexandre désirait aussi s'assurer carte blanche sur la question turque; convoitant la possession définitive de la Moldavie et de la Valachie, il ne voulait pas être gêné dans ses conventions particulières avec le divan. Le czar mettait un grand prix à rester maître de ses rapports avec le divan ; il ne voulait point évacuer la Moldavie et la Valachie. Toutes les fois que le général Savary lui parlait de médiation offerte par la France, Alexandre répondait que la question avait changé de face. Le général Savary vit plusieurs fois le comte Nicolas Romanzoff, le chancelier d'État, pour se plaindre ; il lui fut répondu : « Qu'aussitôt après la signature du traité de Tilsitt on avait envoyé au général Michelson des pouvoirs pour traiter d'un armistice[1] ; mais que, ce

[1] Le traité d'armistice avec la Porte fut conclu en effet, mais il ne fut point ratifié.

Traité d'armistice entre la Russie et la Porte ottomane signé le 12 *août* 1807 (*V.S.*) 24 *août* (*N. S.*)

« La Sublime Porte et la cour impériale de Russie, désirant mutuellement et sincèrement mettre fin à la guerre qui divise actuellement les deux empires, et rétablir la paix et la bonne harmonie, avec la médiation de S. M. l'empereur des Français et roi d'Italie, que les deux hautes parties contractantes ont également acceptée, sont convenues qu'il y aura sur-le-champ armistice : elles ont nommé pour cet effet leurs plénipotentiaires respectifs, c'est-à-dire, la Sublime Porte, S. E. Saïd-Mehemed-Galip-effendi, ci-devant reis-effendi, et actuellement neihandzi; et la cour de Russie S. E. M. le général Serge Lascaroff, conseiller privé de S. M. l'empereur de toutes les Russies, et chevalier de plusieurs ordres; lesquels, en présence de M. le col.-adj. comm. Guilleminot, envoyé par S. M. l'empereur des Français et roi d'Italie pour assister aux arrangements relatifs à l'armistice, sont convenus des articles suivants :

» Art. 1. Aussitôt après la signature de l'armistice, les généraux en chef des deux armées impériales, savoir : S. A. le grand vizir et S. E. le général Michelson, enverront des courriers, pour que les hostilités cessent tout à fait de part et d'autre, tant sur terre que sur mer, dans les rivières, en un mot, partout où il se trouve des troupes des deux puissances.

» 2. Comme la Sublime Porte et la Russie désirent également, de la manière la plus sincère, le rétablissement de la paix et de la bonne harmonie, les hautes parties contractantes nommeront, aussitôt après la signature du présent armistice, des plénipotentiaires pour traiter et conclure la paix, le plus tôt possible, dans tel endroit qu'ils auront jugé convenable. Si, pendant les négociations pour la paix, il s'élève malheureusement des difficultés, et que les affaires ne puissent s'arranger, l'armistice ne sera rompu que le printemps prochain, c'est-à-dire le 1er de la lune de Safer, l'an de l'hégire 1223 et le 21 mars (V. S.) ou le 3 avril (N. S.) 1808 de l'ère chrétienne.

» 3. Aussitôt après la signature du présent armistice, les troupes russes commenceront à évacuer la Valachie et la Moldavie, qu'elles ont occupées pendant cette guerre, et à se retirer à leurs anciennes frontières, de manière que l'évacuation soit entièrement terminée dans l'espace de trente-cinq jours. Les troupes russes laisseront

général étant mort, celui qui lui succédait comme le plus ancien en grade (le général Mayendorff) s'était ingéré de négocier, sans y être autorisé, et avait signé des articles inconvenants qui, sous aucun rapport, ne pourraient être ratifiés; qu'avant le refus de ratification, il avait fait un mouvement rétrograde, et que, poursuivi par les Turcs qui avaient repassé le Danube, il s'était vu contraint à les rejeter au delà de ce fleuve; que les Turcs, ayant ainsi rompu l'armistice avant qu'on y apportât des changements, s'étaient refusés ensuite à ces modifications, fondées sur de justes motifs; que la Porte ottomane ne pouvait d'ailleurs garantir à la Russie qu'aussitôt après l'évacuation des deux provinces, ses troupes, soit en vertu de ses ordres, soit en les méconnaissant, ne viendraient pas occuper les places évacuées par les Russes; qu'ainsi il avait été indispensable de rester en possession des deux hospodarats. »

Le ministre ajoutait que des nouvelles, simultanément arrivées de Vienne et d'Odessa, annonçaient que la France avait considérablement perdu de son influence à Constantinople depuis le retour de lord Paget,

dans les pays et forteresses qui doivent être évacués par elles, tous les effets, canons et munitions qui s'y trouvaient avant l'occupation. La Sublime Porte nommera des commissaires qui recevront lesdites forteresses des officiers russes désignés à cet effet. Les troupes ottomanes sortiront de même de la Valachie et de la Moldavie endéans les vingt-cinq jours, pour repasser le Danube. Elles ne laisseront dans les forteresses d'Ismaïl, Braïlow et Giurgin, que les garnisons suffisantes pour les garder. Les troupes russes correspondront avec les troupes ottomanes, afin que les deux armées commencent à se retirer en même temps de la Moldavie et de la Valachie. Les deux parties contractantes ne se mêleront nullement de l'administration des deux principautés de la Moldavie et de la Valachie jusqu'à l'arrivée des plénipotentiaires chargés de traiter de la paix. Jusqu'à la conclusion de la paix, les troupes ottomanes ne pourront occuper aucune des forteresses qui seront, en conséquence du présent armistice, évacuées par les troupes russes. Les habitants seuls pourront y entrer.

» 4. Conformément à l'article précédent, l'île de Ténédos, ainsi que tout autre endroit dans l'archipel qui, avant que la nouvelle de l'armistice y soit parvenue, aura été occupé par les troupes russes, sera évacué. Les vaisseaux russes qui sont mouillés devant Ténédos ou quelque autre endroit de l'Archipel, retourneront à leurs ports, afin que le détroit des Dardanelles soit tout à fait ouvert et libre. Si les vaisseaux russes, en se rendant à leurs ports, sont obligés de s'arrêter à quelque endroit de l'archipel, à cause d'une tempête ou de quelque autre besoin indispensable, les officiers turcs n'y mettront aucun obstacle, et leur prêteront, tout au contraire, les secours nécessaires. Tous les vaisseaux de guerre ou autres vaisseaux ottomans qui, pendant la guerre, seraient tombés entre les mains des Russes, seront rendus avec leurs équipages, ainsi que les vaisseaux russes qui seraient tombés au pouvoir des forces ottomanes. Les vaisseaux russes, en se rendant à leurs ports, ne prendront à bord aucun sujet de la Sublime Porte. »

ambassadeur anglais ; que sa médiation ne serait pas assez puissante pour faire exécuter les stipulations d'un armistice nouveau. « Vous n'empêcherez jamais des bandes d'insurgés turcs de passer le Danube et de recommencer le pillage dans ces provinces ; les ordres de la Porte ne sont rien à un mille de Constantinople. » Ainsi l'empereur des Français s'exprimait à Tilsitt, en parlant à l'empereur Alexandre, ce qui était parfaitement exact : le ministre russe ajoutait habilement « que, sur cet objet, la condescendance de Napoléon pour le czar serait du plus grand prix et de la plus grande utilité ; que, surtout depuis sa déclaration contre l'Angleterre, il serait vraiment malheureux que l'on ajoutât aux plaintes qui viennent de toutes parts, les cris que l'évacuation de la Moldavie et de la Valachie ne manquerait pas de faire jeter ; que l'empereur des Français n'avait cessé de dire, à Tilsitt, qu'il ne tenait point à cette évacuation ; qu'on pouvait la traîner en longueur et qu'il fallait rejeter les Turcs en Asie. »

Dans cette disposition d'esprit et d'habileté, il ne faut donc pas s'étonner si, après l'expédition anglaise contre Copenhague, le cabinet de Saint-Pétersbourg, exagérant le sentiment d'indignation qu'il éprouvait de la violation du droit des neutres, déclara l'adhésion de la Russie au système continental de Napoléon ; c'était ici un jeu joué plutôt qu'une résolution ferme et définitive. L'adoption d'un système prohibitif équivalait à la destruction entière des revenus de la noblesse russe ; son luxe s'alimentait par l'Angleterre, et le commerce britannique lui assurait des débouchés pour ses vastes produits territoriaux. Alexandre promettait donc ce qu'il ne pouvait tenir ; s'il donnait satisfaction momentanée à la France, c'est qu'il avait besoin qu'on ne le troublât point dans son mouvement de conquête.

L'empereur Alexandre marcha plus avant encore dans les idées de Napoléon, et, par un ukase adressé au comte de Romanzoff, il ordonna qu'un embargo serait mis sur tous les navires anglais : on saisirait toutes les propriétés des sujets de la Grande-Bretagne. Puis une déclaration solennelle fut promulguée contre l'Angleterre comme une justification des dernières mesures si impopulaires en Russie. « Plus l'empereur, était-il dit, attachait de prix à l'amitié de S. M. britannique, plus il a dû voir avec regret que ce monarque s'en éloignait tout à fait [1]. Deux fois l'empereur a pris les armes dans une cause où

[1] M. Canning répondit à cet ukase par un acte du cabinet fermement rédigé :

l'intérêt le plus direct était celui de l'Angleterre ; il a sollicité en vain qu'elle coopérât au gré de son propre intérêt : il ne lui demandait pas de joindre ses troupes aux siennes, il désirait qu'elle fît une diversion ; il s'étonnait de ce que, dans sa propre cause, elle n'agissait pas de son côté. Mais, froide spectatrice du sanglant théâtre de la guerre qui s'était allumée à son gré, elle envoyait des troupes attaquer Buénos-Ayres. Une partie de ses armées, qui paraissait destinée à faire une diversion en Italie, quitta finalement la Sicile où elle s'était assemblée. On avait lieu de croire que c'était pour se porter sur les côtes de Naples ; l'on apprit qu'elle était occupée à essayer de s'approprier l'Égypte. Mais ce qui toucha sensiblement le cœur de S. M. I., c'était de voir que, contre la foi et la parole expresse et précise des traités, l'Angleterre tourmentait sur mer le commerce de ses sujets. Et à quelle époque ? lorsque le sang des Russes se versait dans des combats glorieux qui retenaient et fixaient contre les armées de S. M. I. toutes les forces militaires de S. M. l'empereur des Français, avec qui l'Angleterre était et est encore en guerre. Lorsque

« La déclaration publiée à Saint-Pétersbourg par S. M. l'empereur de toutes les Russies a causé à S. M. la plus grande surprise et les plus vifs regrets.

» S. M. n'ignorait pas la nature des engagements secrets auxquels la Russie avait été forcée de souscrire pendant les conférences de Tilsitt; mais elle espérait qu'en jetant un nouveau coup d'œil sur les transactions de cette malheureuse négociation et en appréciant convenablement les effets qu'elle doit produire sur la gloire du nom russe et sur les intérêts de l'empire de Russie, S. M. I. aurait cherché à se soustraire aux nouveaux conseils et aux liaisons qu'elle avait adoptés dans un moment d'alarme et d'abattement, et serait revenue à des principes politiques plus analogues à ceux qu'elle avait si invariablement professés, et plus propres à assurer l'honneur de sa couronne et la prospérité de ses États.

» C'est à cet espoir qu'il faut attribuer la patience et la modération apportée par S. M. B. dans toutes ses relations diplomatiques avec la cour de Saint-Pétersbourg depuis la paix de Tilsitt.

» S. M. avait de fortes raisons de concevoir des soupçons et de justes sujets de plaintes; mais elle s'est abstenue de tout reproche. S. M. a cru nécessaire de demander des explications relativement à certains arrangements conclus avec la France, et dont le secret qu'on en faisait à S. M. ne pouvait que la confirmer dans les soupçons qu'elle avait déjà conçus sur leur caractère et leur objet. S. M. n'en voulut pas moins que cette demande d'explication fût faite non-seulement sans aigreur ou sans démonstrations hostiles, mais encore qu'elle fût accompagnée d'égards pour les sentiments et la situation de l'empereur de Russie, égards que commandait le souvenir d'une ancienne amitié et d'une confiance interrompue, mais non détruite.

» La déclaration de l'empereur de Russie prouve que le but de la patience et de la modération de S. M. a été manqué; elle prouve malheureusement que l'influence de cette puissance, également et essentiellement l'ennemie de la Grande-Bretagne et de

les deux empereurs firent la paix, le czar, malgré ses justes griefs contre l'Angleterre, ne renonça pas encore à lui rendre service; la Russie stipula dans le traité même, qu'elle se constituerait médiatrice entre elle et la France; ensuite elle fit l'offre de sa médiation au roi de la Grande-Bretagne; elle le prévint que c'était afin de lui obtenir des conditions honorables. Mais le ministère britannique, apparemment fidèle à ce plan qui devait relâcher et rompre les liens de la Russie et de l'Angleterre, rejeta la médiation. La paix de la Russie avec la France devait préparer la paix générale : alors l'Angleterre quitta subitement cette léthargie apparente à laquelle elle s'était livrée; mais ce fut pour jeter dans le nord de l'Europe de nouveaux brandons qui devaient rallumer et alimenter les feux de la guerre qu'elle ne désirait pas voir s'éteindre. Ses flottes, ses troupes parurent sur les côtes du Danemarck pour y exécuter un acte de violence dont l'histoire, si fertile en exemples, n'en offre pas un seul pareil. Une puissance tranquille et modérée qui, par une longue et inaltérable sagesse, avait obtenu dans le cercle des monarchies une dignité morale, se voit saisie, traitée comme si elle tramait sourdement des complots, comme si elle méditait la ruine de l'Angleterre; le tout pour justifier sa totale et prompte spoliation. »

Ici le cabinet de Saint-Pétersbourg, rappelant l'expédition de Copenhague, manifestait son indignation. « Le czar se sentait blessé en sa dignité, dans l'intérêt de ses peuples, dans ses engagements avec les cours du Nord, par cet acte de violence commis dans la mer Bal-

la Russie, a pris un ascendant décidé dans les conseils du cabinet de Saint-Pétersbourg, et a pu exciter une inimitié sans cause entre deux nations dont les anciennes liaisons et l'intérêt mutuel leur prescrivaient l'union et la coopération les plus intimes.

» S. M. déplore vivement l'extension des calamités de la guerre; mais, forcée comme elle l'est de se défendre contre un acte d'hostilité non provoqué, elle désire fortement de réfuter aux yeux du monde entier les prétextes par lesquels on cherche à justifier cet acte.

» S. M. rend volontiers justice aux motifs qui ont originairement engagé la Russie dans la guerre contre la France; S. M. avoue tout aussi volontiers l'intérêt que la Grande-Bretagne a toujours pris au sort et à la prospérité des puissances du continent; mais il serait sûrement difficile de prouver que la Grande-Bretagne, qui était elle-même en état de guerre avec la Prusse lorsque les hostilités ont commencé entre la Prusse et la France, avait un intérêt et des obligations plus directes que l'empereur de Russie à épouser la querelle de la Prusse, surtout lorsqu'on considère que l'empereur de Russie était l'allié de S. M. prussienne, le protecteur du nord de l'Europe, et le garant de la constitution germanique. »

» *Signé* : CANNING. »



tique, qui est une mer fermée, dont la tranquillité avait été depuis longtemps, et au su du cabinet de Saint-James, réciproquement garantie par les puissances riveraines; le czar ne dissimula pas son ressentiment à l'Angleterre, et la fit avertir qu'il n'y resterait pas insensible. S. M. ne prévit pas que lorsque l'Angleterre, ayant usé de ses forces avec succès, touchait au moment d'enlever sa proie, elle ferait un nouvel outrage au Danemarck, et que S. M. I. devait le partager. De nouvelles propositions furent faites, les unes plus insidieuses que les autres, qui devaient rattacher à la puissance britannique le Danemarck soumis, dégradé, et comme applaudissant à ce qui venait de lui arriver. Le czar prévit encore moins qu'on lui ferait l'offre de s'associer à cet abaissement, et de répondre que cette violence n'aurait aucune suite fâcheuse pour l'Angleterre. Son ambassadeur crut qu'il était possible de proposer au ministère de l'empereur que S. M. I. se chargeât de se faire l'apologiste et le soutien de ce qu'elle avait si hautement blâmé. L'empereur ne donna à cette démarche du cabinet de Saint-James d'autre attention que celle qu'elle méritait, et jugea qu'il était temps de mettre des bornes à sa modération. Le prince royal de Danemarck, doué d'un caractère plein d'énergie et de noblesse, et ayant reçu de la Providence une dignité d'âme analogue à la dignité de son rang, avait fait avertir les cabinets que, justement outré de ce qui venait de se passer à Copenhague, il n'en avait pas ratifié la convention. Dans ces circonstances, le czar déclare qu'il annule pour toujours tout acte conclu précédemment entre la Grande-Bretagne et la Russie, et notamment la convention faite en 1801, le 5 (17) du mois de juin. Il proclame de nouveau les principes de la neutralité armée, ce monument de la sagesse de l'impératrice Catherine, et s'engage à ne jamais déroger à ce système. Il demande à l'Angleterre de satisfaire complétement ses sujets sur toutes leurs justes réclamations de vaisseaux et de marchandises saisies ou retenues contre la teneur expresse des traités conclus sous son propre règne. Le czar prévient qu'aucun rapport ne sera rétabli entre la Russie et l'Angleterre que celle-ci n'ait satisfait le Danemarck. »

Cet ukase, rédigé en termes aigres et impératifs, devait amener une réponse du cabinet anglais; elle ne se fit point attendre. M. Canning déclara : « Que l'Angleterre se voyant forcée à regret d'user de représailles, les bâtiments russes seraient de bonne prise. » Toutefois,

le cabinet de Londres ménageait la Russie ; ses agents secrets l'informaient du moindre petit accident qui arrivait dans la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg. D'après leurs rapports : la paix de Tilsitt serait momentanée, le système de Napoléon n'avait aucune popularité en Russie; si le czar y persistait, il lui arriverait quelque catastrophe à la manière de Paul Ier. Tôt ou tard une rupture avec la France se manifesterait par la force même des choses. Ce fut dans cette pensée que l'Angleterre dirigea ses mesures hostiles contre la Russie; tout fut marqué d'un cachet provisoire ; ses flottes, ses bâtiments ne furent pris que comme dépôt. Alexandre se trouva dans ses États le prince le plus embarrassé après le traité de Tilsitt ; seul il demeura du parti de Napoléon; il dut tenir tête à sa famille, à ses proches, à ses armées; témoignant toujours la plus vive affection pour l'empereur des Français, il échangeait des ordres militaires, des pelisses d'honneur, et Napoléon lui-même répondait à ces témoignages par des porcelaines de Sèvres et des statuettes de bronze.

On désignait déjà les ambassadeurs permanents auprès des deux cours. Napoléon n'avait donné au général Savary qu'une mission provisoire; il destinait à l'ambassade définitive de Saint-Pétersbourg M. de Caulincourt, d'une famille de bonne origine : mauvais choix à cause du souvenir du duc d'Enghien. Le czar avait d'abord nommé M. de Romanzoff pour l'ambassade de Paris; sur son refus, il désigna le brillant comte de Tolstoï, un de ses aides de camp favoris [1].

[1] « Saint-Pétersbourg, 9 septembre 1807.

« M. le général Savary est toujours dans cette capitale. M. le lieutenant général comte de Tolstoï est définitivement nommé à l'ambassade de Paris. Le comte de Nesselrode l'accompagnera comme gentilhomme d'ambassade. »

Voici l'ukase par lequel l'empereur Alexandre ordonnait de mettre sous l'embargo les bâtiments anglais et les propriétés de cette nation :

Au comte Nicolaï Pétrowitz Romanzoff.

« En conséquence des circonstances politiques qui nous ont obligé de rompre toutes liaisons avec la Grande-Bretagne, nous ordonnons :

» 1. Un embargo sera mis, dans nos ports, sur tous les vaisseaux anglais et sur toute propriété anglaise à bord desdits vaisseaux, comme aussi sur celle déposée dans les magasins de la bourse et de l'hôtel des douanes.

» 2. Leur propriété immobilière, et celle qui ne consiste point en marchandises, sera laissée en leur possession, comme auparavant, mais ne pourra être vendue, hypothéquée ou transférée en d'autres mains. Ces mesures procédant uniquement de notre indulgence envers eux, nous espérons que, pendant la durée des différends qui se sont élevés, ils ne violeront point leurs devoirs par des actions qui pourraient porter préjudice à la Russie, et leur faire encourir notre juste déplaisir ; mais qu'ils vivront en paix et tranquillité.

L'amitié et le zèle de la France allaient à ce point que le général Savary se permit d'offrir au czar les services de sa police à Saint-Pétersbourg; il dénonça des conspirations tramées contre Alexandre; jeu joué sans doute par Napoléon, afin de montrer son attachement à l'alliance. Il fallait le déterminer à prendre des mesures contre les ennemis du système français : un rapport existe dans lequel le général Savary signale des conjurés qui en veulent à la vie de l'empereur Alexandre; le général indiquait les moindres circonstances de ce complot, et appelait la vigilance du souverain de toutes les Russies. Cet état de choses ne pouvait durer; tout faisait croire que la crise militaire une fois passée, et le système du czar accompli sur la Moldavie et la Finlande, la Russie reprendrait les armes contre les idées et les projets gigantesques de l'empereur des Français. La coalition n'était pas dissoute.

Si tout était provisoire dans les démonstrations amicales de la Russie envers la France, il en était de même des actes du cabinet autrichien que la paix de Presbourg avait tant humilié. Un empire ne tombe pas dans une seule campagne; il se relève tôt ou tard. L'entrevue de Tilsitt fut connue à Vienne dans son esprit et ses résultats; le général baron Vincent, dans sa remarquable correspondance, avait écrit tous les événements de la campagne de 1807, et les conventions intimes qui en avaient été la suite : on n'ignorait pas que la Russie subissait un système d'alliance passager avec Napoléon, sans autre fondement que le désir de faire réussir les guerres actuellement engagées avec la Suède et la Turquie : une fois les conquêtes effectuées, la Russie pourrait entrer dans une nouvelle coalition. L'Autriche, avec sa persévérance habituelle, armant à petit bruit et développant son système militaire, voulait atteindre son but d'économie

» 3. Concernant l'embargo, un comité sera formé dans ce port, composé des négociants russes les plus considérés, et d'un membre du collége de commerce. Nous vous autorisons à choisir et mettre en fonctions les membres de ce comité, et à nous rendre compte des mesures que vous aurez prises à cet effet.

» 4. De semblables comités seront formés à Riga et à Archangel, sous la dépendance de celui-ci. Le choix de ceux qui les composeront et leur mise en activité, appartiendra aux chefs militaires qui sont aussi chargés du département civil, et où il n'y aura point de semblables chefs, aux gouverneurs civils.

» 5. Il sera pourvu aux frais de ces mesures, sur les revenus des douanes respectives, et la dépense sera portée au compte des vaisseaux et marchandises séquestrés.

» ALEXANDRE. »



et de force, dans le cas d'une campagne tôt ou tard inévitable.

La monarchie autrichienne, pour le département de la guerre, était alors dirigée par l'archiduc Charles; les malheurs de la patrie avaient fait renoncer à toutes ces jalousies qui naguère divisaient le conseil aulique; l'archiduc Charles, revêtu d'une sorte de dictature, s'occupait de l'organisation de l'armée autrichienne sur de meilleures bases; l'artillerie était entièrement remontée, de nouveaux bataillons ajoutés aux régiments. En pleine paix on comptait déjà une armée de 210,000 hommes, l'Autriche adoptait le système de la conscription et des landwehrs, la régularité des levées et les insurrections des masses, on exerçait les troupes avec une grande activité en Hongrie, en Styrie, tandis que des agents parcouraient le Tyrol afin de préparer un mouvement de peuple contre les Bavarois qui avaient reçu cette province des mains de Napoléon. Si l'Autriche n'était pas encore décidée à la guerre, si elle la redoutait même, ses armements répétés, son système de réforme militaire et financière, constataient la résolution absolue de profiter du premier échec des armes françaises pour entrer de nouveau dans la lice des batailles [1]. Tilsitt ne lui paraissait pas sérieux, ce traité ne finissait rien, sorte de trêve, elle serait rompue par l'irruption nécessaire des intérêts et des nationalités en Europe; on savait d'ailleurs le caractère exalté des vieux boyards; on forcerait la main à l'empereur Alexandre.

Tel était le sens des dépêches du général Andréossy, l'ambassadeur français à Vienne. En 1807, déjà, il ne comptait plus sur le maintien de la paix; l'Europe subissait une trêve; elle reprendrait les armes. La mission de M. de Metternich à Paris ne consistait qu'à détourner les yeux de ces armements, et à calmer les craintes. Les Français n'évacuaient pas l'Allemagne; ils étaient prêts à commencer une campagne, à marcher sur Vienne dans quelques journées; ils

[1] On verra que l'Autriche traitait néanmoins encore à Paris :

« L'échange des ratifications d'une convention qui a été conclue entre la France et l'Autriche a eu lieu, le 10 novembre 1807, à Fontainebleau, entre M. de Champagny et M. de Metternich.

» Par cette convention, la place de Braünau sera évacuée par les troupes françaises avant le 10 décembre, et rendue à l'Autriche. La province de Montefalcone est cédée par l'empereur à l'Autriche, et la limite du royaume d'Italie avec les États autrichiens sera le thalweg de l'Isonzo.

» Par ces arrangements, toutes les difficultés qui subsistaient encore sur l'exécution du traité de Presbourg sont entièrement levées. »

cernaient l'Autriche de tous côtés, par la Silésie, par le grand-duché de Varsovie qu'occupait le maréchal Davoust. Quoi d'étonnant que l'Autriche prît ses précautions en augmentant son état militaire? Ainsi parlait M. de Metternich à Paris. On venait de signer un traité pour la remise de la place de Braünau à l'Autriche, moyennant une cession territoriale en Italie; et les négociations s'étaient suivies dans des termes très-empressés.

Rien de comparable à la situation abaissée de la Prusse après la paix de Tilsitt; elle était écrasée par des contributions de guerre et une formidable occupation. Les stipulations publiques et avouées n'étaient rien, comparées aux conventions secrètes et aux exigences occultes des vainqueurs; la Prusse devait non-seulement céder le grand-duché de Varsovie, mais encore ouvrir une route militaire aux Saxons. Le roi Frédéric-Guillaume s'était séparé, en termes touchants, de ses sujets dont le territoire se fractionnait de la grande monarchie de Frédéric; il leur parlait de sa douleur de père et de roi [1]. On avait vu des paysans prussiens travailler à façonner un chemin de guerre qui devait livrer passage aux Saxons leurs ennemis, dont la grandeur humiliait leur monarchie; comme les contributions de guerre n'étaient pas entièrement payées, Napoléon avait ordonné de maintenir l'occupation avec rigueur; on pressurait le paysan et le bourgeois; les avant-postes français étaient restés dans le grand-duché de Varsovie.

[1] Voici la proclamation que le roi a adressée aux habitants des provinces cédées par le traité de Tilsitt :

« Vous connaissez, bien-aimés habitants des fidèles provinces, territoires et villes, mes sentiments et les événements de l'année dernière. Mes armes furent malheureuses. Les efforts du dernier reste de mon armée furent vains. Repoussé jusqu'aux dernières bornes de l'empire, et mon puissant allié forcé lui-même de conclure un armistice et de signer la paix, il ne me restait d'autre parti que de rendre la tranquillité à ce pays, après les calamités de la guerre. La paix dut être conclue telle que les circonstances la prescrivaient. Elles imposaient à moi et à ma maison, elles imposaient au pays même les plus douloureux sacrifices. Ce que des siècles et de braves ancêtres, ce que des traités, ce que l'amour et la confiance avaient lié, devait être désuni. Ce sort prononcé, le père se sépare de ses enfants! Je vous dégage de tous devoirs de sujets envers moi et ma maison. Les vœux les plus ardents pour votre prospérité vous accompagneront auprès de votre nouveau souverain; soyez-lui ce que vous m'étiez. Le sort ni aucune puissance ne pourront effacer votre souvenir de mon cœur et de celui des miens.

» Memel, le 24 juillet 1807.

» FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

6.

Sous prétexte de réorganiser ce grand-duché, le maréchal Davoust, ce caractère inflexible, se permettait des actes d'une nature odieuse contre les habitants; en vain le roi de Saxe s'adressait à ses sujets polonais et leur promettait leur ancienne indépendance ; la Pologne était jusqu'ici réduite à n'être plus qu'une simple province, provisoirement rattachée à la Saxe. Les Français occupaient toute la Prusse, et Berlin même voyait le drapeau de l'empereur; le soldat vivait partout à discrétion ; on levait des chevaux, des vivres; la Prusse était gouvernée en pays conquis par des intendants et des préfets. Qui ne savait le caractère de M. Daru, l'intendant de l'armée? Il laissa des traces ineffaçables en Prusse ; un général peut expliquer ces rigueurs, car il a besoin de faire vivre sa troupe et de satisfaire ses soldats; mais un intendant, purement financier, ne compense pas ses violences par un peu de gloire. M. Daru fut dévoué à l'empereur, on n'en doute pas; mais la pauvre Prusse ne fut pas ménagée; on irrita le paysan, on le brisa. Les intendances furent une des causes de ces soulèvements d'opinion dans le pays conquis; quelques administrateurs furent modérés, d'autres se montrèrent implacables; on multipliait les réquisitions de chevaux, de matelas, de draps, d'équipements; une ville riche, opulente, était accablée d'une imposition payable en vingt-quatre heures; Francfort, Hambourg, Lubeck, Berlin, ces riches cités furent dépouillées; jetant leur or à pleines mains, elles n'acquirent rien et donnèrent tout. Le roi de Prusse fut obligé d'accéder d'une manière absolue au décret de Berlin sur la prohibition des marchandises anglaises ; tout commerce fut interdit avec la Grande-Bretagne, même aux villes libres [1].

Dans cette humiliation de la patrie, le roi et la reine de Prusse

[1] « Memel, 20 octobre 1807.

» Il vient de paraître ici la proclamation suivante sur l'interdiction du commerce anglais :

» S. M. le roi de Prusse fait savoir à l'autorité militaire de Memel que les difficultés d'après lesquelles elle avait ordonné d'exécuter sans bruit la défense convenue par le traité de paix de Tilsitt, de permettre, même dans le port de cette ville, la navigation et le commerce anglais, sont actuellement levées. En conséquence, S. M. donne à l'autorité maritime l'ordre le plus précis de fermer, de la manière la plus rigoureuse, ce port à la navigation et au commerce anglais ; de n'y recevoir, sous sa responsabilité, ni bâtiments ni marchandises anglaises, et de n'en laisser partir aucune expédition pour l'Angleterre.

» Memel, le 1er octobre 1807.

» FRÉDÉRIC-GUILLAUME. »

n'étaient point revenus à Berlin ; qu'auraient-ils fait à la face de leurs sujets si impitoyablement traités? Comment auraient-ils tenu leur cour au milieu de ce deuil public? Comment le successeur de Frédéric aurait-il habité Potsdam aux beaux jardins, lorsque, des fenêtres de son palais, il verrait manœuvrer dans les plaines de Sans-Souci les masses d'infanterie sous les aigles et le drapeau de France? Cela eût brisé son cœur ; le roi Frédéric-Guillaume vécut donc, avec sa chère Augusta-Louise, la fière et noble reine, dans les villes les plus retirées, et à Breslau particulièrement. Là, sans faste, sans dépenses, il pleurait les malheurs de son pays et les humiliations de sa couronne; il était le premier à subir la volonté inflexible des généraux français. Par un traité secret, Napoléon avait déclaré que la Prusse n'aurait pas plus de 20,000 hommes de troupes régulières sous les armes, un huitième environ de l'état militaire avant la bataille d'Iéna. Cette condition abaissée, la Prusse la tenait en gémissant ; un roi soldat devait vivre sans armée ; le descendant de Frédéric ne devait plus avoir de régiments à commander ! Des circulaires avaient imposé aux officiers de réduire le personnel des corps, et d'ailleurs les finances si abîmées de la Prusse ne permettaient pas d'entretenir une armée plus considérable; tous les revenus allaient s'engloutir dans les caisses de l'intendant M. Daru; on levait 10 millions par mois sans compter les réquisitions. Dans son inflexible vengeance, Napoléon n'avait pas prévu un résultat, c'est qu'en réduisant l'état militaire, il ne détruisait pas l'esprit patriotique ; les armées régulières n'étaient plus rien depuis qu'elles avaient perdu leur force morale à Iéna ; il n'avait plus à les combattre. Avait-il également détruit l'esprit allemand? On pouvait arracher les armes aux vieux grenadiers de Frédéric, aux bataillons de Potsdam, mais on ne pouvait empêcher le soulèvement des peuples pour l'indépendance et la nationalité germanique, car à cette époque commencent les sociétés secrètes, dont l'histoire trouvera une large place dans ce livre : grand duel entre les peuples et la domination brillante et dure d'un génie militaire ; combat de géants dont je dois écrire l'épopée.

Ainsi, après Tilsitt, l'Europe, qu'on croyait pacifiée, n'était qu'en expectative. C'était une halte ; la querelle n'était point terminée entre les vieilles royautés et les royautés nouvelles, entre la dictature que la révolution avait mise dans les mains d'un homme et l'esprit des vieilles sociétés ; tout paraissait calme, et cependant l'océan des peuples était agité ; une coalition était dissoute, une autre se préparait ;

on baissait la tête pour la relever plus fièrement. Napoléon avait besoin d'assouplir l'Europe qu'il voulait conquérir ; il ne pouvait se tenir un moment en repos, la destinée avait prononcé, il devait marcher en avant ; entre lui et les cabinets, jamais il n'y aurait qu'une trêve ; il menait les générations haletantes vers ce but inconnu que son imagination avait rêvé ; l'énigme de son histoire n'était point expliquée, et une guerre finie au nord se réveillait sanglante au midi.

CHAPITRE V.

L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL.

Situation de la Péninsule. — Charles IV. — La reine Louise-Marie. — Les infants Fernando, Carlos et Francisco. — Les infantes. — Le prince de la Paix. — Négociations de l'Angleterre et de la Russie. — Correspondance avec Naples et la Sicile. — Proclamation d'Aranjuez. — Les conseils. — Le peuple. — Abaissement de l'Espagne. — Dispersion de l'armée. — Offarill en Toscane. — Le marquis de la Romana en Danemarck. — Les scènes de l'Escurial. — Projets du prince des Asturies. — Son jugement. — Correspondance avec l'empereur. — Isquierdo à Paris. — M. de Beauharnais à Madrid. — Traité de partage. — Le Portugal. — Esprit de la Péninsule. — Composition des deux armées françaises. — Junot aux Pyrénées. — Murat, généralissime des armées d'observation au midi.

Août à novembre 1807.

Depuis la première campagne de 1793 sous le général Dugommier, à la forte époque démocratique, la Péninsule était demeurée étrangère aux mouvements armés de l'Europe; les villes d'extrême frontière seules avaient aperçu le drapeau tricolore sur le sommet des Pyrénées; quelques cités de la Catalogne, avec leur beau territoire d'oliviers, leur population active, travailleuse, gardaient souvenir des légions allobroges ou des grenadiers républicains, pauvres, sans souliers, sous leurs uniformes usés par la victoire, au temps de la convention nationale. L'Espagne était un territoire vierge; les villes gardaient leurs richesses; les églises, les monastères possédaient des trésors, des autels d'orfévrerie, de riches reliquaires ornés des diamants du Pérou et du Mexique; plus d'une fois, du haut des montagnes, les soldats avaient rêvé la conquête des *ex-voto* d'or de Compostelle ou de Galice; l'Allemagne était épuisée, la guerre se portant sans cesse entre le Rhin et le Danube; on avait mis à contribution toutes les villes depuis Mayence jusqu'à Kœnigsberg; l'Italie elle-même était soumise et appauvrie; la conquête de l'Espagne offrait un appât nouveau, et il n'était pas étonnant qu'après avoir fait des guerres sans

soleil et des campagnes sans pillage, l'esprit de plus d'un général se soit réveillé par l'espérance d'une proie riche et facile, car on se faisait une fausse idée du caractère espagnol.

L'Espagne obéissait toujours à ce don Charles IV, le descendant de Philippe V, le fils et l'héritier de Charles III qui couvrit la Péninsule de vastes routes, de beaux ponts et de monuments publics; Charles IV touchait à sa cinquante-neuvième année; vieil époux de Louise-Marie-Thérèse de Parme, aux passions vives encore, bien qu'elle n'eût que trois ans de moins que son mari. Les habitudes du roi d'Espagne s'étaient enracinées, son goût de chasse ne le quittait point, et, comme les infirmités étaient venues avec l'âge, il se plaçait sur un simple pavillon à l'Escurial, au Buen-Retiro, à Aranjuez, et là le gibier du Tage, rassemblé à grands frais, tombait sous la carabine royale, fabriquée aux manufactures d'Alcantara. Charles IV, bon musicien, passait sa vie à jouer du violon; les célébrités pour lui étaient Rode et Boucher; que lui importaient ses États, lorsqu'il pouvait réunir quelques virtuoses pour faire entendre les airs d'Italie? Le roi vieillissait dans une décadence profonde, et avec lui la reine Louise-Marie, femme fatiguée d'intrigues, et qui eût tout sacrifié pour quelques pages aux yeux noirs qui baisaient la main flétrie de leur souveraine.

Trois infants étaient nés sous les ombrages d'Aranjuez; le premier du nom de Fernand, jeune homme encore, car il atteignait à peine sa vingt-troisième année; à six ans, Fernand, selon l'usage des Castilles, fut proclamé prince des Asturies, héritier de la couronne; sa figure n'était point belle, ses traits n'avaient rien de noble; il se distinguait seulement par cet esprit actif qui bouillonne toujours dans la poitrine d'un prince de Castille qui voit son héritage livré aux désordres de la faiblesse et de l'intrigue. Ses deux frères, Carlos et Francisco de Paula, étaient enfants encore : Francisco n'avait que quatorze ans; Carlos, plus âgé de six années, triste, mélancolique, semblait prévoir une destinée de captivité. Trois infantes étaient également nées du mariage de don Charles IV, le roi des Espagnes : Charlotte-Joachime, unie à l'infant de Portugal; Marie-Louise, qui parut à la cour du consulat sous le titre de reine d'Étrurie, spirituelle et impérieuse Espagnole; enfin, Marie-Élisabeth, qu'un récent mariage venait d'unir à l'héritier des Deux-Siciles. La race méridionale ne sortait pas de ces alliances; Naples, le Portugal et l'Espagne étaient unis dans une commune famille qui régnait sur ces pays de

Méditerranée, aux orangers, aux citronniers, où la grenade apparaît sous sa fleur de pourpre et le jasmin dans son calice de nacre. L'infant don Antonio, frère du roi, était le plus fier, le plus tenace des princes d'Espagne, noble Castillan dans la vieille expression du mot [1].

Chacun des membres de cette royale famille avait son parti, ses ministres, ses favoris : quand il existe un palais, il faut qu'il y ait des hommes qui le conduisent; et quand ce palais est un couvent, tout prend un caractère sombre comme les drames de l'inquisition sous Philippe II. Le favori de la reine et du roi était toujours Manuel Godoï, prince de la Paix, duc d'Alcudia, le garde du corps vieilli, dont les cheveux noirs ne bouclaient plus sur les épaules, comme aux beaux jours de la jeunesse. L'esprit paresseux de Charles IV aimait à se reposer sur Manuel Godoï, le ministre dirigeant, le chef des conseils et de l'armée; le roi ne voyait que par lui; quand Manuel se retirait, on ne savait comment agir et se décider, il le fallait toujours présent. Lorsqu'on sollicitait le roi, il répondait : « *Voyez Manuel.* » Il l'appelait de sa voix rauque sous les longues voûtes de l'Escurial, là où Philippe II avait rêvé de si grandes choses : « *Manuel! Manuelito!* » tel était son cri d'habitude, et la reine le désignait sous le nom de « *notre pauvre ami* [2]; » quel pauvre ami qu'un garde du corps revêtu de toutes les dignités de Castille!

Le prince de la Paix, ministre actif, souvent dévoué au bien public de l'Espagne, était le maître du royaume; il avait des agents dans toutes les cours; on ne voyait que lui dans la monarchie. Les infants, et particulièrement don Fernand, avaient aussi quelques conseillers intimes, et il le fallait bien dans l'abandon où on laissait l'héritier des Castilles. Fernand avait une extrême vigueur de corps, qui faisait

[1] Les infants se nommaient : Ferdinand-Marie-François de Paule, prince des Asturies, né le 14 octobre 1784.

Charles-Marie-Isidore, infant d'Espagne, né le 29 mars 1788.

François de Paule-Antoine-Marie, infant d'Espagne, né le 10 mars 1794.

Charlotte-Joachime, infante d'Espagne, née le 25 avril 1775, mariée le 9 janvier 1790 à Jean-Marie-Joseph-Louis, infant de Portugal, prince du Brésil.

Marie-Louise-Joséphine, née le 6 juillet 1782, reine régente d'Étrurie.

Marie-Isabelle, née le 5 juillet 1789, mariée le 6 octobre 1802 à François-Janvier-Joseph, prince héréditaire des Deux-Siciles.

[2] Je donnerai plus tard une lettre curieuse et autographe de la reine écrite en français sur le *pauvre Manuel*.

fermenter son imagination ardente ; il savait que le prince de la Paix, craignant la réaction de son avénement, avait conçu le projet de le déshériter en reportant la couronne sur don Carlos, ou même sur don Francisco ; par ce moyen, la vengeance du prince des Asturies serait empêchée, et Manuel, après la mort de Charles IV, pourrait jouir pleinement de toutes ses dignités. Que faire dans une pareille crainte, surtout depuis la mort de la princesse des Asturies, frêle fleur de Sicile, arrachée par une maladie violente à dix-huit ans? Fernand avait pour conseiller un bon chanoine du nom d'Escoïquiz, d'un sens remarquable, avec une finesse d'aperçu peu commune; il exerçait sur le jeune prince un ascendant d'éducation. Le duc de l'Infantado, grand d'Espagne distingué, vivait auprès de Fernand et représentait l'armée. Les autres infants étaient trop jeunes pour prendre part à un mouvement politique ; ils assistaient au drame en se jouant dans les cascades et les prairies ombrées du Buen-Retiro et du Prado. Quant aux jeunes filles, disséminées dans les cours souveraines, l'une à Lisbonne, l'autre sous le beau soleil de Palerme, elles n'avaient que de faibles et lointains rapports avec leur père ; Marie-Louise occupait encore le trône d'Étrurie, cette Toscane magnifique qui se glorifie de Florence, sa capitale.

Ainsi étaient les princes. Le peuple espagnol présentait une physionomie à part dans la statistique de l'Europe : la noblesse était là peu de chose au milieu des masses ; de vastes terres formées en majorats composaient son patrimoine ; il existait peu de ces glorieux *ricos hombres* du XV[e] siècle. La plupart des grands d'Espagne, petits, rachitiques, étaient l'expression d'une race dégénérée ; les sentiments patriotiques y étaient une exception ; la Toison d'or couvrait peu d'âmes fières et généreuses. Par contraire, rien n'était magnifique comme le clergé régulier, ces moines, ces hiéronymites, au front si haut et tonsuré, tels que Velasquez et Murillo les ont reproduits dans leurs belles toiles. Le moine espagnol, c'était la nation robuste, patriotique ; le couvent, citadelle construite au milieu de l'invasion des Mores, était le signe de la nationalité ; le moine pouvait au besoin manier l'escopette pour une défense de territoire. Paysans et *frayles*, telle était la nation [1] ; muletiers des Asturies, Catalans, miquelets, Navarrais, Castillans, Biscayens, voilà le peuple ; et mainte-

[1] Je fus frappé, en visitant l'Espagne, de ce bel aspect des moines, des hiéronymites surtout ; c'est l'élite de la démocratie, la plupart fils de laboureurs.

nant joignez à cela la démocratie des villes, les étudiants de Salamanque au manteau troué, les manouvriers de Séville, les confréries de Madrid, pénitents et ouvriers de Tolède, et l'on s'expliquera comment le parti national trouva en Espagne de si forts et de si puissants défenseurs. Si la bourgeoisie, presque toute d'origine étrangère et marchande, pouvait oublier la patrie comme de vieux juifs convertis, les moines et le peuple en gardaient mémoire précieusement; ceux-là se souvenaient des mœurs antiques, des processions des villes où se déployaient toutes les corporations de la cité; ils se rappelaient les fonctions royales du taureau, quand l'animal fougueux soulevait de son pied la poussière de la plaza Mayor; là était encore le peuple espagnol avec ses chants nationaux, ses *scagna* d'amour plaintif, ses *rembla* si gaies, ses *aragonaises* aux mille couplets lascifs; là se trouvaient les femmes, dignes et fières Espagnoles qui poussent des cris de joie dans le cirque lorsque les chevaux haletants traînent leurs entrailles sanglantes et déchirées d'un coup de corne du taureau victorieux.

Le Portugal, si voisin de l'Espagne et qui en formait comme un fragment, était toujours sous le sceptre de la maison de Bragance; don Juan VI, qui le gouvernait à titre de régent, était un prince sans capacité politique, prêt à subir toutes les chances de la fortune. L'infante sa femme lui avait donné plusieurs fils, alors enfants, autour de la couronne royale : don Pedro, l'aîné, atteignait neuf ans, Miguel cinq; puis trois infantes, Marie-Thérèse, Isabelle-Marie, Anne-Joséphine; et cette famille nombreuse, marquée au coin de la race berbère, conservait un caractère un peu africain sous son teint cuivré [1]. La population de Portugal, quoique d'une origine fraternelle avec celle d'Espagne, ne voulait pas avouer une même famille;

[1] Marie-Françoise-Élisabeth de Portugal, née le 17 décembre 1734, reine de Portugal le 24 février 1777, veuve le 25 mai 1786 de don Pedro III, son oncle, roi de Portugal.

Jean-Marie-Joseph-Louis, prince du Brésil, prince régent, né le 13 mai 1767, marié à Charlotte-Joachime, infante d'Espagne.

De ce mariage :

Don Pierre d'Alcantara, prince de Beira, né le 12 août 1798.

Don Michel, né le 26 octobre 1802.

Marie-Thérèse, née le 29 avril 1793.

Isabelle-Marie-Francisque, née le 19 mai 1797.

Marie-Françoise-d'Assise, née le 22 avril 1800.

Isabelle-Marie, née le 4 juillet 1801.

Marie-Anne-Jeanne-Joséphine, née le 25 juillet 1805.

les deux races n'avaient pas les mêmes habitudes, les mêmes mœurs; une haine instinctive les distinguait; le Portugais se croyait haut de dix coudées à côté de l'Espagnol.

Les vieux Portugais étaient peu nombreux; les paysans cultivaient la terre d'une manière noble, les habitants des grandes villes se livraient au commerce et à la navigation. Beaucoup d'étrangers et d'Anglais surtout habitaient les côtes; Porto était le vignoble de l'Angleterre; le Portugal avait des colonies depuis Goã dans l'Inde jusqu'à Madère, belle plantation de vignes jetée sur l'Océan. L'Espagne et le Portugal étaient des terres magnifiques pour la conquête; au milieu des deux nations il y avait vingt peuples divers; le Catalan ne ressemblait pas aux paysans des Castilles, l'Andalou à l'Aragonais, l'Asturien aux Valenciens, tous attachés à leur sol; l'Espagne a tant d'attrait! Lorsqu'on l'a vue une fois, on voudrait la parcourir encore; c'est une terre à part, un peuple à part, si attachant qu'on abandonnerait tout pour la toucher du bâton voyageur.

Que se passait-il cependant dans Aranjuez habituellement si paisible, où bondissent les daims, où les perdrix du Tage s'agitent sous la feuillée? Pourquoi tant de mouvement dans ce palais, le Versailles de Philippe V? L'Espagne, demeurée fidèle à l'alliance française depuis le traité de Bâle, va-t-elle secouer ces traditions? Elle a tout sacrifié à la France, ses trésors, ses flottes; à Trafalgar, elle avait vu sa marine abîmée sous les mille canons de l'escadre anglaise; toutes les fois que le directoire, le consul ou l'empereur avait demandé un sacrifice, l'Espagne s'était empressée de le faire, et l'ambassadeur de France, M. de Beauharnais, avait pu imposer à Madrid bien des volontés impératives. Depuis la chute de la maison de Bourbon à Naples, le prince de la Paix aurait-il enfin ouvert les yeux?

Ceci appelle quelques explications historiques: le cabinet de Madrid n'avait cessé de correspondre avec Naples et Palerme; c'étaient deux rameaux d'une même branche; le glaive de l'empereur avait coupé l'un, l'autre s'en ressentait; comme dans la fable, les arbres généalogiques éprouvent une sensibilité instinctive, et leur tige s'abaisse sous le souffle des révolutions qui leur enlève quelques rameaux. La diplomatie de l'Europe entourait les Bourbons d'Espagne; le comte Strogonoff, ministre de Russie, de concert avec le ministre anglais, avait démontré les excès de cette politique de Napoléon qui, méconnaissant tous les droits, secouant tous les principes, renversait une royauté

par un simple décret : c'était l'époque de la coalition formée par la Prusse et la Russie avant Iéna ; il entrait dans le plan de l'Angleterre, accompli en 1812, de réunir une masse de troupes pour la porter dans le midi de la France : 80,000 hommes, Portugais, Espagnols ou Anglais, devaient opérer simultanément sur les Pyrénées, tandis que la grande armée des puissances du Nord marcherait sur l'Elbe et sur le Rhin. Pour l'exécution de ce plan, conçu à Madrid par le comte Strogonoff et les agents de l'Angleterre, le prince de la Paix s'était hâté de lancer une proclamation pompeuse, sorte d'appel au patriotisme espagnol[1]. Cette proclamation, suivie d'une circulaire du cabinet, ne disait pas l'objet pour lequel cette levée était demandée; mais les dépêches de M. de Beauharnais, ne laissant plus aucun doute,

[1] Le texte de la proclamation du prince de la Paix peut ainsi se traduire :

« Dans des circonstances moins dangereuses que celles où nous nous trouvons aujourd'hui, les bons et loyaux sujets se sont empressés d'aider leurs souverains par des dons volontaires et des secours proportionnés aux besoins de l'État. C'est donc dans la circonstance actuelle qu'il est urgent de se montrer généreux envers la patrie. Le royaume d'Andalousie, favorisé par la nature dans la reproduction des chevaux propres à la cavalerie légère, la province d'Estramadure, qui rendit en ce genre des services si importants au roi Philippe V, verraient-elles avec indifférence la cavalerie du roi réduite et incomplète faute de chevaux ? Non ! je ne le crois pas ; j'espère, au contraire, qu'à l'exemple des illustres aïeux de la génération présente, qui aidèrent l'aïeul de notre roi actuel par des levées d'hommes et de chevaux, les petits-enfants de ces braves s'empresseront aussi de fournir des régiments ou des compagnies d'hommes habiles dans le maniement du cheval, pour être employés au service et à la défense de la patrie, tant que durera le danger actuel. Une fois passé, ils rentreront pleins de gloire au sein de leur famille, chacun se disputera l'honneur de la victoire ; l'un attribuera à son bras le salut de sa famille, l'autre celui de son chef, de son parent ou de son ami ; tous, enfin, s'attribueront le salut de la patrie. Venez, mes chers compatriotes, venez, venez vous ranger sous les bannières du meilleur des souverains. Venez ; je vous accueillerai avec reconnaissance ; je vous en offre dès aujourd'hui l'hommage, si Dieu nous accorde une paix heureuse et durable, unique objet de nos vœux. Venez, vous ne céderez ni à la crainte ni à la perfidie ; vos cœurs se fermeront à toute espèce de séduction étrangère; venez, et si nous sommes forcés de croiser nos armes avec celles de nos ennemis, vous n'encourrez pas le danger d'être notés comme suspects, et vous ne donnerez point une fausse idée de votre loyauté, de votre honneur, en refusant de répondre à l'appel que je vous fais.

» Mais si ma voix ne peut réveiller en vous les sentiments de votre gloire, soyez vos propres instigateurs, devenez les pères du peuple, au nom duquel je vous parle ; que ce que vous lui devez vous fasse souvenir de ce que vous devez à vous-mêmes, à votre honneur et à la religion que vous professez.

» Palais royal de Saint-Laurent, 5 octobre 1806.

» *Signé :* le prince de la PAIX. »

Cette proclamation fut accompagnée d'une circulaire adressée par le prince géné-

donnaient à l'empereur Napoléon la clef de ce mystère : le prince de la Paix entrait dans la coalition ; l'Espagne traitait pour des subsides avec l'Angleterre, si des échecs au Nord étaient subis par l'empereur, la guerre commencerait aux Pyrénées. Ces dépêches et la proclamation arrivèrent à Napoléon la veille de la bataille d'Iéna ; il dissimula tout, gardant mémoire néanmoins d'un acte qu'il considérait comme une hostilité de la maison de Bourbon contre sa propre dynastie; il y vit une justification de ses desseins pour réaliser le vaste plan de Louis XIV. Charles IV lui en donnait un motif et un prétexte.

Lorsque les gouvernements faibles ont osé un acte de vigueur, si cet acte échoue, ils tombent dans un abaissement inouï ; telle fut la maison d'Espagne après la proclamation du prince de la Paix ; la campagne de Prusse l'avait atterrée; elle voulut apaiser le vainqueur en redoublant les témoignages de son dévouement. Le prince de la Paix consentit à toutes les concessions qui furent demandées par M. de Beauharnais. Voulait-on les trésors et les armées d'Espagne, ils étaient à la disposition de l'empereur des Français, l'auguste protecteur de ses voisins. Cette situation abaissée et servile, Napoléon sut l'exploiter au profit de sa couronne et de ses projets de dynastie.

La France avait déjà dévoré les flottes d'Espagne. Trafalgar, sanglante catastrophe, avait vu disparaître les derniers débris de la grande

ralissime aux intendants des provinces et aux corrégidors de toutes les villes du royaume. En voici la traduction :

« Monsieur,

» Le roi m'ordonne de vous dire que, dans les circonstances présentes, il attend de vous un effort de zèle et d'activité pour son service, et moi, en son nom, je vous recommande la plus grande activité dans le tirage au sort qui doit avoir lieu, vous faisant observer que nous ne nous contenterons, ni sa majesté ni moi, de ces efforts éphémères qu'on a coutume de faire dans les cas ordinaires. Vous pouvez notifier aux curés, au nom du roi, qu'ils seront secondés par les évêques pour porter le peuple à se réunir sous les drapeaux, et les riches à faire des sacrifices nécessaires pour les frais de la guerre que nous serons peut-être forcés de soutenir pour le bien de tous; et comme elle exigera de grands efforts, les magistrats doivent sentir qu'il est plus particulièrement de leur devoir d'employer tous les moyens propres à exciter l'enthousiasme national afin de pouvoir entrer dans la lice qui va s'ouvrir. Sa majesté a la confiance que vous ne négligerez aucun de ceux qui peuvent procurer un plus grand nombre de soldats dans votre province, et y exciter le courage généreux de la noblesse (car il s'agit de ses priviléges comme de ceux de la couronne), et que vous ferez tout ce qui sera en votre pouvoir pour atteindre l'un et l'autre but.

» Madrid, 14 octobre 1806.

» *Signé :* le généralissime, prince de la PAIX. »

armada; on ne pouvait plus demander à l'Espagne que ses armées, composées de vieux régiments des gardes wallonnes et d'une cavalerie parfaitement montée; plusieurs camps étaient formés dans la Catalogne, la Navarre et l'Andalousie ; l'empereur exigea que 25,000 hommes des meilleures troupes fussent mis à sa disposition en vertu de l'alliance, pour servir d'auxiliaires à ses projets au nord de l'Europe. Les vues de Napoléon étaient simples; il acquérait d'abord un corps de braves soldats, infanterie solide, sobre et patiente; puis il affaiblissait les forces militaires de la Péninsule, au cas où il entreprendrait une expédition sérieuse contre ce gouvernement. Tout ce que Napoléon demandait fut accordé par le prince de la Paix et la cour d'Espagne ; deux corps d'armée furent mis à sa disposition; l'un, sous les ordres d'Offarill, officier général de mérite, qui avait commencé sa carrière aux Pyrénées contre la république et Dugommier, fut destiné pour la Toscane. L'autre, formant près de 14,000 hommes, dut traverser la France sous les ordres du marquis de la Romana, noble physionomie de cette époque.

C'était une existence pleine et curieuse que celle de don Pedro Caro-y-Sureda, marquis de la Romana; il était né dans l'île de Majorque, à Palma, la belle capitale, dans ce pays jeté comme une corbeille de fleurs sur la Méditerranée ; son père commandait les dragons d'Almanza, et à quatorze ans le jeune la Romana le vit tomber sous une balle anglaise au siége de Gibraltar. Sa première éducation fut faite en France, chez les oratoriens de Lyon; puis il vint terminer ses études à l'université de Salamanque, la ville aux frayles, le front caché sous leurs larges sombreros. Le marquis de la Romana, jeune garde-marine, se consacra aux sciences naturelles dans Valence, au milieu des canaux et des riantes prairies; grand amateur de riches collections, artiste distingué, il peignait et encourageait toutes les productions de l'intelligence. La Romana visita Vienne et Berlin, et lorsque la révolution française éclata, il prit du service dans l'armée du Guipuscoa que commandait son oncle, don Ventura Caro, il s'y comporta en brave officier. A l'époque où Bonaparte exerçait son influence sur l'Espagne, le marquis de la Romana avait 45 ans; capitaine général, officier du premier ordre, antiquaire savant, il aimait tout ce que l'art grec et romain nous a laissé ; sa figure belle laissait voir une empreinte de mélancolie qui semblait révéler l'asservissement de la patrie.

Le marquis de la Romana, traversant la France avec sa division, fut partout accueilli dans les banquets publics, dans les fêtes, la tristesse était sur son front; il se soulageait par l'étude, et plus d'une fois il témoigna le désir d'émanciper son pays. Il fallait voir cette division espagnole, calme, patiente, résignée comme leurs ancêtres sous Philippe II, lorsque les vieilles bandes castillanes traversaient la Franche-Comté pour aller réprimer la Flandre; pas une plainte, pas un murmure parmi ces hommes qui quittaient l'Estramadure, la Catalogne, Valence, pays si chauds, pour aller jusque dans le Holstein, au ciel toujours brumeux. La Romana obéit, parce que son premier devoir était d'exécuter les ordres de son gouvernement.

L'ambassadeur français à Madrid était toujours M. de Beauharnais, capacité d'un ordre secondaire, mais parfaitement au courant des desseins de Napoléon sur la famille des Bourbons; ses instructions étaient précises; il avait intérêt à les seconder, car ce trône d'Espagne viendrait à quelqu'un des siens, à Eugène, à Louis, époux d'Hortense Beauharnais, et l'envie de la royauté avait séduit toutes les têtes. L'ambassadeur savait les divisions intestines nées entre le prince de la Paix et Ferdinand, l'héritier des Castilles; loin de les calmer, ses ordres étaient de les irriter: il prêtait l'oreille aux uns et aux autres. Les moindres détails envoyés à l'empereur indiquaient les progrès de ces haines; d'une part, le prince des Asturies, entouré du duc de l'Infantado et du chanoine Escoïquiz, cherchait à s'appuyer sur la protection de l'empereur par des lettres respectueuses [1]. Le chanoine,

[1] La lettre du prince des Asturies à Napoléon, qu'on va lire, est écrite de sa main; elle fut copiée sur l'original, œuvre d'Escoïquiz.

« La crainte d'incommoder V. M. I. et R. au milieu de ses exploits et des affaires majeures qui l'entourent sans cesse, m'a empêché jusqu'ici de satisfaire directement le plus vif de mes désirs, celui d'exprimer, au moins par écrit, les sentiments de respect, d'estime et d'attachement que j'ai voués à un héros qui efface tous ceux qui l'ont précédé et qui a été envoyé par la Providence pour sauver l'Europe du bouleversement total qui la menaçait, pour affermir les trônes ébranlés et pour rendre aux nations la paix et le bonheur.

» Les vertus de V. M. I., sa modération, sa bonté même envers ses injustes et plus implacables ennemis, tout me fait espérer que l'expression de ces sentiments en sera accueillie comme l'effusion d'un cœur rempli d'admiration et de l'amitié la plus sincère.

» L'état où je me trouve depuis longtemps, et qui ne peut échapper à la vue perçante de V. M. I., a été jusqu'à présent un second obstacle qui a arrêté ma plume prête à lui adresser mes vœux; mais plein d'espérance de trouver dans la magnanime générosité de V. M. I. la protection la plus puissante, je me suis déterminé non-seulement

écrivain actif, traçait des plans, rédigeait des suppliques ; sorte de secrétaire d'État, il préparait ainsi le règne de don Fernand VII, tandis que le duc de l'Infantado était destiné à devenir le chef militaire d'un mouvement insurrectionnel qui pourrait enlever la puissance au prince de la Paix. Don Fernand, condamné à la retraite, recevait néanmoins ces deux conseillers intimes qui agissaient sur le

à lui témoigner les sentiments de mon cœur envers son auguste personne, mais à l'épancher dans son sein comme dans celui du père le plus tendre.

» Je suis bien malheureux d'être obligé par les circonstances à cacher comme un crime une action si juste et si louable; mais telles sont les conséquences funestes de l'extrême bonté des meilleurs rois.

» Rempli de respect et d'amour filial pour celui à qui je dois le jour, et qui est doué d'un cœur le plus droit et le plus généreux, je n'oserais jamais dire à V. M. I. ce qu'elle connaît mieux que moi, que ces mêmes qualités, si estimables, ne servent que trop souvent d'instruments aux personnes artificieuses et méchantes pour obscurcir la vérité aux yeux des souverains, quoique si analogue à des caractères comme celui de mon respectable père.

» Si ces mêmes hommes qui, par malheur, existent ici, lui laissaient connaître à fond celui de V. M. I. comme je le connais, avec quelle ardeur ne souhaiterait-il pas de serrer les nœuds qui doivent unir nos deux maisons! Et quel moyen plus propre pour cet objet que celui de demander à V. M. I. l'honneur de m'allier à une princesse de son auguste famille? C'est le vœu de tous les sujets de mon père, ce sera aussi le sien, je n'en doute pas, malgré les efforts d'un petit nombre de malveillants, aussitôt qu'il aura connu les intentions de V. M. I. C'est tout ce que mon cœur désire; mais ce n'est pas le compte de ces égoïstes perfides qui l'assiégent, et ils peuvent, dans un premier moment, le surprendre. Tel est le motif de mes craintes.

» Il n'y a que le respect de V. M. I. qui puisse déjouer leurs complots, ouvrir les yeux à mes bons, à mes bien-aimés parents, les rendre heureux et faire en même temps le bonheur de ma nation et le mien.

» Le monde entier admirera de plus en plus la bonté de V. M. I., et elle aura toujours en moi un fils le plus reconnaissant et le plus dévoué.

» J'implore donc avec la plus grande confiance la protection paternelle de V. M. I., afin que non-seulement elle daigne m'accorder l'honneur de m'allier à sa famille, mais qu'elle aplanisse toutes les difficultés, et fasse disparaître tous les obstacles qui peuvent s'opposer à cet objet de mes vœux. Cet effort de bonté de la part de V. M. I. m'est d'autant nécessaire, que je ne puis, de mon côté, en faire le moindre, puisqu'on le ferait passer peut-être pour une insulte faite à l'autorité paternelle, et que je suis réduit à un seul moyen, à celui de me refuser, comme je le ferai avec une invincible constance, à m'allier à toute personne que ce soit, sans le consentement et l'approbation de V. M. I., de qui j'attends uniquement le choix d'une épouse.

» C'est un bonheur que j'espère de la bonté de V. M. I., en priant Dieu de conserver sa précieuse vie pendant de longues années.

» Écrit et signé de ma propre main et scellé de mon sceau, à l'Escurial, le 11 octobre 1807.

» De V. M. I. et R. le très-affectionné serviteur et frère,

» FERNAND. »



peuple et l'armée ; telle était la situation de l'Espagne, que rien ne pouvait se faire sans la protection de l'empereur.

Le duc de l'Infantado et le chanoine Escoïquiz virent donc l'ambassadeur français, M. de Beauharnais ; il résulte des dépêches que celui-ci ne fut point étranger aux démarches que préparait Fernand afin d'arracher le pouvoir au prince de la Paix. Napoléon, mécontent de Godoï depuis la proclamation d'Aranjuez, voulait-il faire tomber le favori, ou bien poussait-il à cette insurrection afin de brouiller profondément le père et le fils? Tant il y a que M. de Beauharnais écouta le duc de l'Infantado et le chanoine Escoïquiz, les encourageant dans leur opposition, et que ce fut d'après les insinuations de l'ambassadeur que le prince des Asturies demanda en mariage une des nièces de Napoléon comme un gage de son système. L'on ne songea jamais à une des filles de Lucien, alors en disgrâce. M. de Beauharnais travaillait un peu pour les intérêts de sa famille ; il aurait vu avec plaisir une des Tascher revêtue du beau titre de reine d'Espagne qu'avaient porté les filles de France ; l'orgueil avait perdu les têtes, et, comme au temps de la chevalerie, chacun cherchait de grandes fortunes. Pendant ces négociations, don Fernand copiait de sa main dans San-Lorenzo les mémoires du chanoine Escoïquiz adressés au roi son père en forme de remontrances, pour le renvoi du prince de la Paix, et il écrivait respectueusement à l'empereur Napoléon, pour lui demander l'honneur d'unir sa vie à une princesse du sang impérial ; démarches toutes connues et favorisées par M. de Beauharnais.

D'un autre côté, le prince de la Paix, fortement inquiet de la chute inévitable de son pouvoir si les plaintes de Fernand étaient écoutées, crut indispensable de prendre une mesure décisive pour détourner la crise menaçante. Maître de l'esprit du roi Charles IV et de la reine Louise-Marie, les notes de la police lui avaient appris les démarches du prince des Asturies auprès de Napoléon, et les projets concertés entre ce jeune prince, le chanoine Escoïquiz et le duc de l'Infantado ; il résolut, dès ce moment, de traiter comme conspiration les tentatives de l'héritier du trône ; il les présenta comme un dessein de frapper le roi, et dans une seule nuit le prince et ses conseillers furent arrêtés dans leurs palais comme rebelles.

Il se passa ainsi à San-Lorenzo de l'Escurial, sous les longues galeries monastiques, quelque chose qui ressemblait (moins la puissance



des temps et l'énergie des caractères) à la fatale scène de Philippe II et de don Carlos au xvi[e] siècle. Philippe II avait un vaste plan dans la tête comme une conviction; Carlos était le chef d'un parti de réformateurs des Pays-Bas, préparant la chute de la monarchie; ainsi le dit l'histoire; tandis que Charles IV, roi faible et sans dessein, laissait flotter les rênes de l'État aux mains d'un favori [1]; don

[1] Charles IV dénonça son fils; voici son décret plein de colère :

Décret du roi notre seigneur :

« Dieu, qui veille sur tous ses enfants, ne permet pas la consommation des faits atroces dirigés contre des victimes innocentes. C'est par le secours de sa toute-puissance que j'ai été sauvé de la plus grande catastrophe. Mes peuples, mes sujets, tout le monde connaît ma religion et la régularité de ma conduite; tous me chérissent et me donnent ces marques de vénération qu'exigent le respect d'un père et l'amour de ses enfants. Je vivais tranquille au sein de ma famille dans la confiance de ce bonheur, lorsqu'une main inconnue m'apprend et me dévoile le plus énorme plan et le plus inattendu qui se tramait dans mon propre palais et contre ma personne. Ma vie, qui a été souvent en danger, était une charge pour mon successeur, qui, préoccupé, aveuglé et abjurant tous les principes de religion qui lui étaient imposés avec le soin et l'amour paternel, avait adopté un plan pour me détrôner. J'ai voulu m'en imposer sur la vérité de ce fait; l'ayant surpris dans mon appartement, j'ai mis sous ses yeux les chiffres d'intelligence et circonstances qu'il recevait des malveillants : j'ai appelé à l'examen le gouverneur lui-même du conseil, je l'ai associé aux autres ministres, pour qu'ils prissent avec la plus grande diligence leurs informations. Tout s'est fait. Il en est résulté la connaissance des différents coupables, dont l'arrestation a été décrétée. Celle de mon fils est dans son appartement. Cette peine est venue accroître celles qui m'affligent; mais aussi, comme elle est la plus sensible, elle est aussi la plus importante à purger. En conséquence, j'ordonne que le résultat en soit public. Je ne veux pas cacher à mes sujets l'authenticité d'un chagrin qui sera diminué lorsqu'il sera accompagné de toutes les preuves acquises avec loyauté.

» Moi le roi. »

Lettre de Charles IV à Napoléon.

« Monsieur mon frère, dans le moment où je ne m'occupais que des moyens de coopérer à la destruction de notre ennemi commun; quand je croyais que tous les complots de la ci-devant reine de Naples avaient été ensevelis avec sa fille, je vois avec une horreur qui me fait frémir que l'esprit d'intrigue le plus horrible a pénétré jusque dans le sein de mon palais. Hélas! mon cœur saigne en faisant le récit d'un attentat si affreux! mon fils aîné, l'héritier présomptif de mon trône, avait formé le complot horrible de me détrôner; il s'était porté jusqu'à l'excès d'attenter contre la vie de sa mère! Un attentat si affreux doit être puni avec la rigueur la plus exemplaire des lois. La loi qui l'appelait à la succession doit être révoquée; un de ses frères sera plus digne de le remplacer et dans mon cœur et sur le trône. Je suis dans ce moment à la recherche de ses complices pour approfondir ce plan de la plus noire scélératesse; et je ne peux perdre un seul moment pour en instruire V. M. I. et R., en la priant de m'aider de ses lumières et de ses conseils.

» Sur quoi je prie Dieu, mon bon frère, qu'il daigne avoir V. M. I. et R. en sa sainte et digne garde.

» Charles. »

Fernand n'avait pas non plus cette nature ferme et dramatique de don Carlos. Le prince des Asturies était-il coupable? avait-il conspiré contre le roi son père? Il est des temps où tout conspire : les hommes, les événements. Le crime de don Fernand était d'avoir rêvé la chute de Manuel; il avait pour lui la faveur des masses; les Espagnols aimaient le successeur de Charles IV, ils l'auraient soutenu non-seulement de leur amour, mais encore de leurs imprécations contre le garde du corps, le cortéjo vieilli de la reine.

Le prince de la Paix, qui connaissait cette situation populaire de don Fernando, crut indispensable de mettre un terme à la conjuration. Des lettres solennelles émanées du roi pour les communes de Castille annoncèrent que le prince des Asturies avait conspiré contre la vie de son père, par la plus infâme trahison ; les alguazils de cour parcouraient les rues de Madrid, et Charles IV s'empressa d'annoncer à son bon ami Napoléon les troubles qui agitaient l'intérieur de sa famille. En réponse, M. de Beauharnais reçut l'ordre d'entretenir les divisions qui servaient les desseins de l'empereur : « Laissez-les s'arranger entre eux et s'affaiblir. » Telles furent les paroles des dépêches. Tout dépendait ainsi de Napoléon ; Godoï avait à se faire pardonner la proclamation d'Aranjuez,[1] et dans ce but il chargea un de ses confidents intimes, le conseiller Isquierdo, savant naturaliste, esprit actif et habile, d'aller traiter à Paris les affaires d'Espagne sur de larges proportions; rien ne fut dit de cette mission, ni au secrétaire d'État don Pedro Cevallos, ni au conseil de Castille. Isquierdo connaissait les pensées de Godoï ; dépositaire de ses desseins, il dut les mettre aux pieds de Napoléon. L'empereur vit ainsi que tout arrivait à ses souhaits, et, maître du secret de chacun, il pouvait profiter de toutes les plaies de la Péninsule; il ordonna au grand maréchal Duroc, lié avec l'Espagne par son mariage avec mademoiselle Hervas, de suivre une négociation très-hardie avec Isquierdo, pour lui donner moyen, à lui Napoléon, d'en finir plus aisément avec la dynastie des Bourbons en Espagne.

Les principales bases de cette négociation curieuse portaient sur un ensemble d'intérêts dans la Péninsule [1]. L'empereur voulait faire

[1] Voici l'original du traité secret de Fontainebleau, le 27 octobre 1807 :

1. La province Entre-Minhô-e-Duero, la ville d'Oporto y comprise, sera donnée en toute propriété et souveraineté à S. M. le roi d'Étrurie, avec le titre de roi de la Lusitanie septentrionale.

cesser d'abord cette faible royauté de Toscane, que le consul avait établie sous le nom d'*Étrurie*; il lui paraissait impossible que lorsque toute l'Italie obéissait à son système, la Toscane formât, comme une souveraineté étrangère, une terre féodale séparée de son royaume. En échange, on donnait au roi d'Étrurie la province portugaise Entre-Minhô-e-Duero, dont la capitale était Oporto; cette terre se nommerait le royaume de la Lusitanie septentrionale. Un autre royaume ou principauté des Algarves serait érigé au profit du prince de la Paix.

2. La province d'Alentéjo et le royaume des Algarves seront donnés en toute propriété et souveraineté au prince de la Paix, qui en jouira avec le titre de prince des Algarves.

3. Les provinces de Beira, Tras-os-Montes et de l'Estramadure portugaise, resteront en dépôt jusqu'à la paix générale, et alors on disposera d'elles selon les circonstances, et conformément à ce qui sera convenu entre les deux hautes parties contractantes.

4. Le royaume de la Lusitanie septentrionale sera possédé par les descendants de S. M. le roi d'Étrurie, héréditairement et suivant les lois de succession qui sont en usage dans la famille régnante de S. M. le roi d'Espagne.

5. La principauté des Algarves sera possédée par les descendants du prince de la Paix, héréditairement et d'après les lois de succession qui sont en usage dans la famille régnante de S. M. le roi d'Espagne.

6. A défaut de descendants ou héritiers légitimes du roi de la Lusitanie septentrionale ou du prince des Algarves, ces pays seront donnés moyennant l'investiture par S. M. le roi d'Espagne, pourvu qu'ils ne puissent jamais être réunis sous une seule personne, ni à la couronne d'Espagne.

7. Le royaume de la Lusitanie septentrionale et la principauté des Algarves reconnaîtront comme protecteur S. M. le roi d'Espagne, et les souverains de ces pays ne pourront jamais faire la paix ni la guerre sans le consentement du roi catholique.

8. Si les provinces de Beira, de Tras-os-Montes et de l'Estramadure portugaise, restant en dépôt, étaient rendues au temps de la paix générale à la maison de Bragance, en échange de Gibraltar, la Trinité, et d'autres colonies que les Anglais ont conquises sur l'Espagne et ses alliés, le nouveau souverain de ces provinces aurait, à l'égard de S. M. C. le roi d'Espagne, les mêmes soumissions que le roi de la Lusitanie septentrionale et le prince des Algarves, et il possédera sous les mêmes conditions.

9. S. M. le roi d'Étrurie cède en toute propriété et souveraineté le royaume d'Étrurie à S. M. l'empereur des Français roi d'Italie.

10. Quand l'occupation définitive des provinces du Portugal sera effectuée, les différents princes qui doivent les posséder nommeront d'accord les commissaires pour fixer les limites naturelles.

11. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, garantit à S. M. le roi d'Espagne la possession de ses États du continent d'Europe, situés au midi des Pyrénées.

12. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, s'oblige à reconnaître S. M. C. le roi d'Espagne comme empereur des deux Amériques quand tout sera prêt, afin que S. M. puisse prendre ce titre, ce qui pourra arriver au temps de la paix générale, ou le plus tard d'ici à trois ans.

13. Les hautes puissances contractantes accorderont les moyens de faire à l'amiable

Ainsi don Manuel, qui craignait les chances de l'avénement de Fernand VII en Espagne, devenait prince indépendant; le reste du Portugal demeurait en dépôt aux mains de l'empereur pour en disposer dans l'avenir. D'un trait de plume la maison de Bragance était effacée de la carte, ni plus ni moins que la maison de Naples; le royaume d'Espagne était maintenu dans son intégralité par Napoléon, et le roi catholique, le vieux Charles IV, prenait tout joyeux et tout fier le titre d'empereur des deux Amériques, puérile satisfaction que le favori donnait au vieux monarque.

une division égale des îles, colonies et autres propriétés d'outre-mer du Portugal.

14. Le présent traité restera secret, il sera ratifié, et les ratifications seront échangées à Madrid dans vingt jours.

Fait à Fontainebleau, le 27 octobre 1807.

Convention secrète, relative au traité précédent.

1. Un corps de troupes impériales françaises, de 25,000 hommes d'infanterie et de 3,000 de cavalerie, entrera en Espagne; il fera sa jonction avec un corps de troupes espagnoles composé de 8,000 hommes d'infanterie, 3,000 de cavalerie et 30 pièces d'artillerie.

2. Au même temps, une division de troupes espagnoles de 10,000 hommes prendra possession de la province d'Entre-Minhô-e-Duero, et de la ville d'Oporto; et une autre division de 6,000, composée pareillement de troupes espagnoles, prendra possession de l'Alentéjo et du royaume des Algarves.

3. Les troupes françaises seront nourries et entretenues par l'Espagne, et leur solde payée par la France, pendant tout le temps de leur passage en Espagne.

4. Depuis le moment où les troupes combinéees seront entrées en Portugal les provinces de Beira, Tras-os-Montes et l'Estramadure portugaise (qui doivent rester en dépôt) seront administrées et gouvernées par le général commandant des troupes françaises, et les contributions qui leur seront imposées seront au profit de la France. Les provinces qui doivent composer le royaume de la Lusitanie septentrionale et la principauté des Algarves seront administrées et gouvernées par les généraux commandant les divisions espagnoles qui en prendront possession, et les contributions qui leur seront imposées resteront au bénéfice de l'Espagne.

5. Le corps du centre sera sous les ordres du commandant des troupes françaises, aussi bien que les troupes espagnoles qui lui seront réunies. Cependant, si le roi d'Espagne ou le prince de la Paix trouvaient convenable et jugeaient à propos de s'y rendre, le général commandant des troupes françaises et elles-mêmes seront soumises aux ordres du roi d'Espagne ou du prince de la Paix.

6. Un autre corps de 40,000 hommes de troupes françaises sera réuni à Bayonne le 20 novembre prochain ou avant ce temps-là, et il devra être prêt à marcher sur le Portugal, en passant par l'Espagne, si les Anglais envoient des renforts et menacent d'attaquer le premier. Cependant, ce nouveau corps de troupes n'entrera que quand les deux hautes parties contractantes se seront mises d'accord pour cet effet.

7. La présente convention sera ratifiée, et l'échange des ratifications sera fait au même temps que le traité d'aujourd'hui.

Fait à Fontainebleau, le 27 octobre 1807.

Ces bases, jusqu'alors éventuelles, reposaient sur les chances d'une conquête et d'un partage du Portugal ; le dernier mot de Napoléon n'était pas là, toutes ces clauses n'étaient qu'une ruse pour arriver à des articles secrets qui préparaient l'occupation du royaume d'Espagne par les armées françaises, car après l'envahissement viendrait l'usurpation de la couronne. Un corps de 28,000 hommes devait entrer en Espagne, et servir d'avant-garde à un autre corps de 40,000 hommes réunis à Bayonne ; tous deux devaient agir immédiatement contre le Portugal. Le but de cette convention militaire était donc de jeter une masse de troupes dans la Péninsule, afin de la faire servir à un dessein de conquête définitive ; le premier traité n'était qu'un prétexte pour la signature du second. Isquierdo fut-il de bonne foi ? trompé par les habiles causeries de l'empereur, fut-il séduit par ses promesses et ses engagements ? Le traité immédiatement ratifié par Charles IV et le prince de la Paix, l'Espagne déclara qu'elle était prête. Dans une dépêche de M. de Champagny à M. de Beauharnais, le ministre recommande d'apaiser pour le moment les différends entre Charles IV et le prince des Asturies ; on les ferait renaître au besoin ; en attendant, il fallait organiser un bon système pour l'occupation militaire du Portugal.

Aussi, d'après les conseils de M. de Beauharnais et l'action intime des agents de Napoléon, une réconciliation au moins passagère fut accomplie entre le roi et son fils, entre Godoï et Fernand. Il en était temps ; les choses en étaient venues à un point extrême ; Charles IV et la reine avaient songé à déshériter le prince des Asturies, et les alguazils de cour l'avaient violemment arrêté à San-Lorenzo de l'Escurial. On nomma une commission de onze membres du conseil de Castille, et là, comme au temps de Philippe II, le prince fut interrogé devant une sorte d'inquisition d'État : « Qu'avez-vous fait et quels étaient vos desseins sur le roi votre père ? » Le prince, pleinement justifié par ses réponses, fut acquitté ; mais Manuel Godoï ne le laissa pas paisible ; il lui imposa une humble supplique : Fernand agenouillé, se reconnaissant coupable, demandait pardon à son père et à sa mère de son crime irrémissible, et bientôt parurent des lettres royales qui, sur l'aveu du prince, lui remettaient l'attentat de conspiration contre la couronne ; ces lettres royales, très-froides, laissaient percer la haine du favori qui les avait dictées ; Manuel Godoï resta le maître, et il fit annoncer par Charles IV, dans une lettre

intime à Napoléon, la ratification du traité de Fontainebleau, et le pardon qu'il accordait à son fils pour un crime abominable : « Il était indulgent à cause de son protecteur le grand Napoléon ; » les lettres étaient à peine signées d'une main tremblante, car la goutte tourmentait le roi des Espagnes, le souverain des deux mondes ; Manuel faisait tout ; le roi continua sa sieste, et peut-être ces fatales scènes de palais s'accomplirent entre une chasse et un solo de violon de Rode [1].

[1] Ces mesures de pardon royal prirent un caractère officiel de publicité.

« Aujourd'hui, 5 novembre, le roi a adressé le décret suivant au gouverneur par intérim du conseil de Castille :

» La voix de la nature désarme le bras de la vengeance; et lorsque l'inadvertance réclame la pitié, un père tendre ne peut s'y refuser. Mon fils a déjà déclaré les auteurs du plan horrible que lui avaient fait concevoir des malveillants : il a tout démontré en forme de droit, et avec l'exactitude requise par la loi pour de telles preuves. Son repentir et son étonnement lui ont dicté les remontrances qu'il m'a adressées et dont voici le texte :

» Sire et mon père, je me suis rendu coupable en manquant à V. M. J'ai manqué à mon père et à mon roi; mais je m'en repens, et je promets à V. M. la plus humble obéissance. Je ne devais rien faire sans le consentement de V. M.; mais j'ai été surpris : j'ai dénoncé les coupables, et je prie V. M. de me pardonner et de permettre de baiser vos pieds à votre fils reconnaissant.

» Saint-Laurent, le 5 novembre 1807. » FERNAND. »

« Madame et mère, je me repens bien de la grande faute que j'ai commise contre le roi et la reine, mes père et mère; aussi, avec la plus grande soumission, je vous en demande pardon, ainsi que de mon opiniâtreté à vous nier la vérité l'autre soir : c'est pourquoi je supplie V. M., du plus profond de mon cœur, de daigner interposer sa médiation envers mon père, afin qu'il veuille bien permettre d'aller baiser les pieds de S. M. à son fils reconnaissant.

» Saint-Laurent, le 5 novembre 1807. » FERNAND. »

« En conséquence de ces lettres, et à la prière de la reine, mon épouse bien-aimée, je pardonne à mon fils, et il rentrera dans ma grâce dès que sa conduite me donnera des preuves d'un véritable amendement dans ses procédés. J'ordonne aussi que les mêmes juges qui ont entendu dans cette cause depuis le commencement, la continuent, et je leur permets de s'adjoindre d'autres collègues, s'ils en ont besoin; je leur enjoins, dès qu'elle sera terminée, de me soumettre le jugement qui devra être conforme à la loi, selon la gravité des délits et la qualité des personnes qui les auront commis. Ils devront prendre pour base dans la rédaction des chefs d'accusation, les réponses données par le prince dans l'interrogatoire qu'il a subi; elles sont paraphées et signées de sa main, ainsi que les papiers, écrits aussi de sa main, qui ont été saisis dans ses bureaux. Cette décision sera communiquée à mes conseils et à mes tribunaux, et on la fera circuler à mes peuples, afin qu'ils y reconnaissent ma pitié et ma justice, et pour soulager l'affliction où ils ont été jetés par mon premier décret, car ils y voyaient le danger de leur souverain et de leur père, qui les aime comme ses propres enfants, et dont il est aimé. » MOI LE ROI. »

L'empereur Napoléon avait ses desseins; il marchait tout entier à son plan d'invasion militaire; il se servait des clauses du traité de Fontainebleau pour préparer l'occupation de la Péninsule; ce traité obligeait la France à la formation de deux grands corps d'armée : le premier pénétrant en Portugal, marchait sur Lisbonne en toute hâte; le second, plus considérable, devait entrer par Bayonne jusqu'au centre de l'Espagne, afin d'attendre les événements. Toute la sollicitude de l'empereur se porta sur la composition de ces deux corps d'armée; il faut remarquer que les bonnes troupes encore en Allemagne ne l'avaient pas évacuée; peu de régiments avaient repassé le Rhin, tous occupaient l'espace entre l'Oder, l'Elbe et le Niémen; les premiers corps destinés au Portugal et à l'Espagne se composaient du cinquième bataillon de conscrits en dépôt par chaque régiment, et des troupes qu'on appelait *régiments de marche,* organisés dans la route par de nouvelles levées.

Rien de plus médiocre que les premières divisions qui furent employées en Portugal et en Espagne; à peine comptaient-elles 10,000 hommes des vieux régiments d'Allemagne et d'Italie; cette mauvaise composition des cadres expliquera les événements militaires qui vont se déployer. La correspondance du général Clarke, ministre de la guerre, indique avec quelle peine on parvint à réunir ces premières masses d'hommes destinés à la Péninsule. Par une circonstance digne de remarque, le commandement de ces armées à peine organisées fut confié à deux généraux les moins propres à conduire des opérations d'une certaine importance. Junot fut mis à la tête du corps d'invasion du Portugal; c'était un brave officier, habile pour un coup de main, haché de coups de sabre, mais une pauvre tête pour un commandement en chef; plein d'ardeur et se décourageant tour à tour, sans tenue et sans fermeté surtout dans l'administration de la guerre. L'empereur avait des motifs pour préférer Junot : ce général connaissait le Portugal, où il avait été plus d'un an ambassadeur extraordinaire; puis il voulait à tout prix l'éloigner de Paris à la suite d'un amour de femme dans la famille même de l'empereur. On en revenait un peu aux habitudes de Louis XV; les jours austères de la convention étaient passés; Junot devait commettre des fautes par son dévouement trop absolu et par ses imprudences dans un pays grave, sombre et tout à fait en opposition avec les habitudes françaises.

Le second corps d'armée, destiné à pénétrer en Espagne, était également remis à un des généraux les plus brillants, mais aussi des plus incapables de forte stratégie, à Murat, le grand-duc de Berg; s'il avait fallu en finir, après une bataille accomplie, par une charge fougueuse de cavalerie, Murat était admirable, nul ne l'égalait; mais n'était-il pas imprudent de confier à une tête aussi impétueuse la conduite d'une opération qui demandait autant de sagesse et de fermeté que de courage individuel? Une autre faiblesse dans le caractère de Murat, c'est que, comme tous ces gens-là, il rêvait des couronnes; le trône d'Espagne lui tournait le cerveau : il voulait en être le roi, il aurait tout sacrifié à ses desseins; des notes secrètes indiquent que cette couronne lui fut promise par Napoléon avant qu'il eût jeté les yeux sur Joseph; Murat avait manqué la Pologne; pour cette fois la couronne de Charles-Quint formerait une compensation.

Ainsi, Murat dans le centre de l'Espagne, Junot sur les frontières du Portugal, tels étaient les généraux qui allaient commencer des opérations diplomatiques autant que militaires; ils avaient en face des populations fières et décidées à défendre leur nationalité. On connaissait mal l'Espagne : on croyait avoir affaire à des peuples soumis et paisibles comme les Allemands; Junot et Murat ne tenaient compte que des armées régulières et ils espéraient justement que celles-ci seraient facilement vaincues. Ensuite les divisions placées sous leurs ordres étaient composées en majorité de mauvaises troupes, de conscrits sans valeur, désertant sous les armes, et qui, d'après les rapports au ministre de la guerre, laissaient un centième de malades à chaque marche militaire.

Les pays dans lesquels ces armées allaient s'engager étaient le plus souvent des landes sauvages, des sierras incultes, ou des plaines immenses dans lesquelles on ne voyait ni habitants ni villages pendant vingt lieues : en dehors des grandes routes tracées par Charles III, il n'y avait que quelques posadas désertes où l'on trouvait, à grands frais, un peu d'eau pour se désaltérer, quelques outres de mauvais vin dans des peaux de boucs. L'armée devait donc s'épuiser avant d'arriver à son but. Napoléon n'avait-il pas ordonné de marcher, et qui pouvait résister à cette volonté impérative? Sa voix ressemblait à l'immense trompette du jugement dernier; elle brisait les crânes. Il avait dit à Junot et à Murat : « Allez sur Lisbonne et sur Madrid, et, coûte que coûte, il faut m'avoir ces capitales. » Et les armées obéirent.

CHAPITRE VI.

FONTAINEBLEAU, VOYAGE D'ITALIE, PARIS PENDANT L'HIVER DE 1807 A 1808.

La cour à Fontainebleau. — Les chasses. — Coutumes de Louis XIV. — Réception des ambassadeurs. — Arrivée du comte de Tolstoy. — Ivresse de la génération. — Représentations scéniques. — *Triomphe de Trajan.* — Départ de l'empereur pour l'Italie. — Milan. — Venise. — Souvenirs de l'antiquité. — Premiers projets d'un empire en Occident. — Mantoue. — Entrevue avec Lucien. — L'esprit public à Paris. — Fête militaire pour le retour de la garde impériale. — Arc de triomphe. — Idée romaine. — Napoléon à Paris. — Fêtes de cour. — Bals masqués. — Théâtres. — Littérature.

Septembre 1807 à février 1808.

Napoléon, maître de la victoire et de la paix après l'entrevue de Tilsitt, vint habiter le château de Saint-Cloud, belle résidence qui avait vu le 18 brumaire. Quels changements s'étaient opérés dans la merveilleuse fortune de Bonaparte! Que d'événements accomplis depuis que le conseil des Cinq-Cents, agitant ses toges, avait menacé le général audacieux de le mettre hors la loi! Ce général, porté sur l'aile de la destinée, avait pris son vol, et le voilà l'égal des empereurs, maître des rois, brisant les empires, élevant des trônes comme des vassalités, changeant la face de l'Europe: Napoléon avait résumé en lui toutes les forces de la révolution française, il avait absorbé toute la puissance vitale du mouvement démocratique. Aujourd'hui souverain, il prenait les grandes manières de cour à Saint-Cloud; des flots d'adulation venaient battre les pieds de son trône; le sénat, le conseil d'État, la justice, le corps législatif, tous se précipitaient à l'envi pour exalter cette intelligence supérieure qui de sa main remuait le monde.

Saint-Cloud devint bientôt trop étroit pour les plaisirs de la nouvelle cour; il n'y avait ni parc, ni forêt séculaire; Napoléon consacra ses épargnes à la réparation de ses bâtiments somptueux; l'orangerie s'embellit de fleurs suaves que le consul cultivait de sa main à la Mal-

maison ; les cascades jetaient leurs eaux bouillonnantes sur la mousse verte qui datait de l'époque de Monsieur, le frère de Louis XIV ; les dryades répandaient leurs flots d'argent sur la pelouse touffue ; les allées de tilleuls artistement taillées se façonnaient en berceaux, les vieux arbres des coteaux de Meudon et de Ville-d'Avray voyaient les cavalcades de jeunes femmes dans leurs wiskis et leurs calèches, voitures de mode alors ; l'empereur se perdait quelquefois à cheval sous cette magnifique nature. Mais les limites en étaient bornées ; l'horizon n'était point assez vaste ; Saint-Cloud, le produit de l'art, n'était pas assez royal ; le parc un peu bourgeois, n'avait rien de sauvage et de contemporain des premières dynasties ; Versailles plaisait davantage à Napoléon : ses vastes bâtiments, ses œuvres gigantesques du grand roi l'avaient plus d'une fois entraîné à examiner par lui-même si Versailles ne devait pas un jour devenir sa résidence impériale ; ces proportions étaient dignes de lui ; ses poumons respiraient dans ces parcs [1] où Louis XIV avait promené sa royauté ; il rêvait le temps où, suivi d'un cortége souverain, il descendrait cet escalier de marbre, et, comme le roi de France, une canne à pomme d'or à la main, il verrait des gentilshommes floquetés de rubans attendre sa parole comme la voix de Dieu même. Ces images lui plaisaient : relever Versailles n'était pas l'œuvre d'un seul jour, le travail de quelques journées ; il y songeait comme un temps de repos pour sa vieillesse, car Paris et les Tuileries lui paraissaient trop populaires ; il fallait de l'éloignement et du mystère pour entourer de respect l'image du souverain. La religion du pouvoir devait avoir ses tabernacles et ses voiles sacrés.

Cependant la saison avançait ; on était à la fin d'août, et l'empereur résolut, à l'imitation des anciens rois, de passer le temps des chasses à Fontainebleau. Cette résidence convenait à sa grandeur ; dix-sept lieues d'épaisses forêts, avec des arbres noircis par le temps, secoués par l'ouragan des âges. Fontainebleau n'avait rien de vulgaire, sorte de création vierge, telle que Dieu avait pu la jeter sur la terre primitive ; partout restait debout le témoignage des révolutions du globe, ces roches, ces granits, répartis çà et là, comme si la main des géants les avait remués dans un jour de catastrophe. Le château était vaste, on y voyait des salles d'armes comme aux temps féodaux

[1] Si l'empereur avait vieilli dans le pouvoir, il aurait habité Versailles.

de la chevalerie ; les beaux appartements étaient décorés par les peintures du Primatice ; ainsi qu'à Saint-Germain, le château n'était pas tout d'un seul jet, il y avait de l'architecture de plusieurs époques ; la main des siècles s'y marquait d'une manière indélébile. Puis, sur ce perron, il était beau d'entendre les fanfares du cor, les aboiements de la meute impatiente ; on rappellerait là les belles chasses de Henri II ou de Louis XIII : tout cela parlait aux idées souveraines de Napoléon, et il décida un voyage impérial à Fontainebleau.

Plusieurs motifs le déterminèrent à ce faste, à cette ostentation des anciens monarques ; il attendait à Paris le comte de Tolstoy, l'ambassadeur russe, suivi de gentilshommes appartenant à l'aristocratie de Saint-Pétersbourg et de Moscou [1]. Craignant les moqueries et les sarcasmes du vieux parti russe, il voulut déployer toutes les habitudes des anciennes cours. Fontainebleau ressemblait aux antiques châteaux de l'Ukraine ou de Nowogorod sous le noir ombrage ; on y pourrait chasser le sanglier, le chevreuil bondissant, le daim et le cerf. A cette occasion, tous les usages de l'ancienne cour furent reproduits ; les maréchaux des logis, les fourriers du palais, renouvelèrent la coutume des appartements marqués à la craie et de l'aristocratique *pour* [2], dont parle tant Saint-Simon. Les invitations à Fontainebleau durent être expresses et émaner du grand chambellan et du grand maréchal ; on adopta un uniforme de chasse, une veste verte que

[1] Voici comment l'ambassade de M. de Tolstoy est annoncée :

Paris, 7 novembre 1807.

« Hier, vendredi, 6 novembre, S. M. l'empereur et roi a reçu à Fontainebleau S. exc. M. le général comte de Tolstoy, qui a présenté à S. M. ses lettres de créance en qualité d'ambassadeur extraordinaire de S. M. l'empereur de Russie. Cet ambassadeur a été conduit au palais dans les formes accoutumées, par un maître et un aide des cérémonies, qui sont allés le chercher avec trois voitures de la cour. Il a été introduit dans le cabinet de S. M. par S. Exc. le grand maître des cérémonies, et présenté par S. A. S. monseigneur le prince vice-grand-électeur, faisant les fonctions d'archichancelier d'État. »

Paris, 12 novembre 1807.

« Dimanche, 8 de ce mois, M. le comte de Nesselrode, conseiller d'ambassade, M. le prince Gagarin, secrétaire d'ambassade, M. de Gourieff, gentilhomme de la chambre, cavalier d'ambassade, et M. de Benkendorff, aide de camp de S. M. l'empereur Alexandre, tous attachés à l'ambassade extraordinaire de Russie, ont été présentés à S. M. l'empereur et roi.

» S. M. a fait inscrire S. exc. M. le comte de Tolstoy sur la liste du voyage à Fontainebleau, et lui a fait donner un appartement au palais. »

[2] Une des prérogatives des grandes entrées, sous l'ancienne cour, c'était d'avoir

vieux et jeunes durent endosser, à ce point que M. de Talleyrand et Fouché durent se revêtir de ce singulier costume qui contrastait si étrangement avec les habitudes de leur vie. On vit des anciens membres du comité de salut public avec le couteau de chasse suspendu à un ceinturon de daim, comme les marquis de Louis XV; et tout cela parce que Napoléon le voulait [1].

A Fontainebleau, la légation russe fut officiellement présentée à l'empereur; son chef, le comte de Tolstoy, ne devait occuper ce poste que provisoirement. Le général comte de Tolstoy, un des gentilshommes russes les plus dévoués à l'empereur Alexandre, l'expression de sa pensée, possédait cette finesse de caractère, cette habileté de vue qui distinguent l'aristocratie du Nord; poli de manières, il parlait le français avec élégance, et Napoléon, le comblant de prévenances, lui donna un vaste hôtel à Paris. M. de Tolstoy était accompagné du jeune comte de Nesselrode, qui, sous le titre de conseiller d'ambassade, commençait sa carrière intelligente de dévouement au czar Alexandre; le comte de Nesselrode était employé dans les affaires étrangères depuis sa plus extrême jeunesse. L'ambassade russe comptait encore le prince Gagarin, M. de Gourieff et M. de Benkendorff; on avait mis un soin particulier à Saint-Pétersbourg dans le choix de cette légation, la première que l'on voyait en France depuis le consulat. M. de Tolstoy reçut un appartement à Fontainebleau; il y fut traité avec une distinction qui effaça toutes les autres ambassades, même celle du comte de Metternich, l'homme à la mode.

A Fontainebleau, ce beau corps diplomatique prit part à tous les plaisirs de la saison : le comte de Metternich, dans toute la fleur et la grâce de la jeunesse; le prince de Masserano, l'ambassadeur de Charles IV, déployant le magnifique étalage, le faste que l'Espagne

le *pour* dans le voyage, c'est-à-dire que les maréchaux du palais faisaient inscrire *pour* M. le duc... *pour* madame la marquise... C'était comme un appartement réservé.

[1] « Toutes les femmes avaient un uniforme; il fut d'abord affreux, mais alors il était charmant, en casimir chamois, avec le collet et les parements de l'amazone en drap vert, brodé en argent. Le chapeau était en velours noir, avec un grand bouquet de plumes blanches. Les hommes avaient un fort bel uniforme de chasse : c'était un habit à la française vert-dragon, avec des galons d'or et d'argent, posés en brandebourg sur la poitrine et aux poches, et dont les parements étaient en velours amarante, avec culotte de casimir blanc et bottes à l'écuyère sans revers. »

mit toujours dans ses légations; M. de Cetto pour la Bavière; M. de Dreyer pour le Danemarck; de Maïardoz pour la Suisse : ambassadeurs et ministres furent invités à cette noble résidence où parut un moment Mouhib-effendi, ambassadeur extraordinaire de la Turquie, dans son costume national; puis le marquis de Ferrette portant fièrement son titre de l'ordre de Malte qu'il ne quittait pas plus que sa loge aux Italiens, sa résidence habituelle. On fit là des chasses au courre, au tir; l'empereur y prit plaisir avec l'ardeur d'un roi de la première race; toujours à cheval, il pressait le cerf toute une journée; les hommes le suivaient à cheval, les dames en calèche [1]; on y parla d'intrigues d'amour, de bonnes fortunes, de diplomatie; on prit toutes les habitudes de Louis XIV : les grands levers d'apparat, les bals et les fêtes; l'empereur voulut donner aux Russes une bonne idée de sa cour; il y eut plus d'une légende de bonne fortune pour l'empereur à Fontainebleau, comme cela se faisait aux temps de la vieille monarchie pour les fêtes royales de Marly et de Choisy-le-Roi.

Cependant Napoléon ne perdait point de vue la direction politique de son gouvernement; depuis son retour de Tilsitt il avait décidé un voyage en Italie, pour revoir ce royaume abandonné au vice-roi

[1] Voici du genre Louis XV, seulement avec moins d'esprit et de bonne compagnie : « Une dame belle, spirituelle, de la compagnie des princesses, attira les regards de l'empereur. Il y eut d'abord quelques billets doux d'échangés; enfin, un soir, l'empereur m'ordonna de porter une nouvelle lettre. Dans le palais de Fontainebleau est un jardin intérieur appelé le jardin de Diane, ou LL. MM. seules avaient accès. Ce jardin est entouré des quatre côtés par des bâtiments. A gauche, la chapelle avec sa galerie sombre et son architecture gothique; à droite, la grande galerie, autant que je puis m'en souvenir. Le bâtiment du milieu contenait les appartements de LL. MM.; enfin, en face et fermant ce carré, de grandes arcades derrière lesquelles étaient des bâtiments destinés à diverses personnes attachées soit aux princes, soit à la maison impériale. Madame de B....., la dame que l'empereur avait remarqué, logeait dans un appartement situé derrière ces arcades, au rez-de-chaussée. S. M. me prévint que je trouverais une fenêtre ouverte, par laquelle j'entrerais avec précaution; que dans les ténèbres je remettrais son billet à une personne qui me le demanderait. Cette obscurité était nécessaire, parce que la fenêtre ouverte derrière les arcades, mais sur le jardin, aurait pu être remarquée s'il y eût eu de la lumière. Ne connaissant pas l'intérieur de ces appartements, j'arrivai et j'entrai par la fenêtre; croyant alors marcher de plain-pied, je fis une chute bruyante, occasionnée par une haute marche qui était dans l'embrasure de la croisée. Au bruit que je fis en tombant, j'entendis pousser un cri et une porte se fermer brusquement. Je m'étais légèrement blessé au genou, au coude et à la tête. » (Mémoires du valet de chambre Constant.)

après le sacre de Milan; de vastes terres étaient réunies; Venise et l'Adriatique obéissaient à son sceptre; il voulait examiner par lui-même la véritable nature de ces conquêtes, et le parti qu'on pourrait en tirer, soit pour la défense territoriale, soit pour le commerce extérieur. L'empereur méditait des modifications essentielles dans la base de la constitution d'Italie : les pouvoirs lui paraissaient mal combinés, le gouvernement trouvait des résistances; il voulait formuler une constitution de telle nature qu'elle pût prêter aide à son système sans jamais l'embarrasser dans sa marche; songeant à imprimer plus de stabilité et d'unité à la forme même de l'administration du royaume, déjà il avait donné l'adoption au prince Eugène qui gouvernait avec un dévouement remarquable : nul ne pouvait disputer l'amour qu'il portait à son père adoptif; Napoléon désirait constater par sa présence que l'Italie, unie au système français, n'en serait jamais détachée.

Dans cette pensée, le 16 novembre au matin, Napoléon s'élança dans sa voiture de voyage, et prit la direction de Milan [1]; les Alpes furent traversées sur la nouvelle route du Simplon que son génie avait improvisée. A Milan, ce fut une pompe indicible : le vice-roi s'agenouilla devant son père adoptif et son protecteur, lui baisa la main avec enthousiasme; les acclamations furent grandes, l'ivresse fut au comble, et le *Te Deum* entonné dans la cathédrale de marbre de Saint-Ambroise. Napoléon répondit, toujours en italien : « que Milan était la capitale chérie de son royaume; il la saluait avec l'orgueil de Charlemagne. » Il traça de sa main des arcs de triomphe, des monuments qui devaient décorer cette grande cité. Réunissant autour de lui les conseils législatifs, il leur parla un langage sévère; ils devaient conquérir par leur dévouement une patrie

[1] Paris, 17 novembre 1807.

« S. M. est partie hier, 16, à quatre heures du matin, pour passer quelques jours à Milan et à Venise. Elle sera de retour dans les premiers jours de décembre.

» Pendant l'absence de S. M., le conseil des ministres et le conseil d'État seront, dit-on, présidés par S. A. S. l'architrésorier de l'empire.

» Le cortége de l'empereur est uniquement composé de deux voitures. On dit que S. M. n'est accompagnée que du grand-duc de Berg et du prince de Neufchâtel. On assure cependant que les ministres d'Italie qui résident auprès de S. M. doivent la suivre presque immédiatement.

» On annonce aussi le prochain départ de S. exc. Mgr. de Champagny, ministre des relations extérieures.

» S. exc. le ministre secrétaire d'État est arrivé lundi soir à Paris.

qu'ils avaient trop souvent perdue par leurs divisions intestines; l'Italie ne devait jamais se séparer de la France; ils formaient deux peuples divers, mais unis d'intérêts, qui devaient mutuellement se soutenir dans la conquête de leur indépendance [1].

Durant ce séjour à Milan, Napoléon développa l'institution de l'ordre de la couronne de fer, symbole de l'Italie; Napoléon s'en déclarait le grand maître, et le prince Eugène en était le premier grand officier; afin que son nom et sa lignée se révélassent partout, il nomma l'aîné de la famille Beauharnais prince de Venise, et princesse de Bologne sa gracieuse fille, qui vint le caresser de ses bras, et offrir son front à ses baisers [2]. Enfin, M. de Melzi, le chancelier du royaume, l'homme dévoué aux intérêts de l'empereur, fut nommé duc de Lodi, en souvenir de celui qui, le premier, lui porta les clefs de Milan sur le champ de bataille de Lodi [3].

[1] *Discours de Napoléon aux trois colléges réunis à Milan, le 20 décembre 1807.*

« MM. les possidenti, dotti et commercianti,

» Je vous vois avec plaisir environner mon trône.

» De retour après trois ans d'absence, je me plais à remarquer les progrès qu'ont faits mes peuples; mais que de choses il reste encore à faire pour effacer les fautes de nos pères et vous rendre dignes des destins que je vous prépare!

» Les divisions intestines de nos ancêtres, leur misérable égoïsme de ville, préparèrent la perte de tous nos droits. La patrie fut déshéritée de son rang et de sa dignité, elle qui dans des siècles plus éloignés avait porté si loin l'honneur de ses armes et l'éclat de ses vertus. Cet éclat, ces vertus, je fais consister ma gloire à les conquérir.

» Citoyens d'Italie, j'ai beaucoup fait pour vous; je ferai plus encore. Mais de votre côté, unis de cœur comme vous l'êtes d'intérêt avec mes peuples de France, considérez-les comme des frères aînés. Voyez constamment la source de notre prospérité, la garantie de nos institutions, celle de notre indépendance, dans l'union de cette couronne de fer avec ma couronne impériale. »

[2] *Décrets datés de Milan, le 20 décembre 1807.*

« Voulant donner une preuve particulière de notre satisfaction à notre bonne ville de Venise,

» Nous avons conféré et conférons par ces présentes lettres patentes, à notre bien-aimé fils le prince Eugène Napoléon, notre héritier présomptif à la couronne d'Italie, le titre de *prince de Venise.* »

« Voulant donner une preuve particulière de notre satisfaction à notre bonne ville de Bologne,

» Nous avons conféré et conférons par les présentes le titre de *princesse de Bologne* à notre bien-aimée petite-fille la princesse Joséphine. »

[3] *Daté de Milan, 20 décembre 1807.*

« Voulant reconnaître les services que le sieur Melzi, chancelier, garde des sceaux de notre royaume d'Italie, nous a rendus dans toutes les circonstances, dans l'admi-

Napoléon voulut saluer Venise, la cité des mers. Son cortége impérial le suivit jusque dans cette ville désolée, dont les palais sont vides et les canaux silencieux. Venise se para de ses habits de fête; elle renouvela pour l'empereur des Français les pompes de ses doges; le *Bucentaure* d'or remua ses mille rames et pavoisa ses mâts épais; la basilique de Saint-Marc, dépouillée de ses ornements, fit entendre sa grosse cloche qui retentit jusqu'au Lido; les gondoliers oublièrent les chants du Tasse et de Godefroid, pour réciter les hymnes en l'honneur de Napoléon. Mais Venise était frappée de mort; elle ressemblait à ces terres d'où la mer s'éloigne, à ces rivages désolés où furent jadis des villes qui, comme Carthage, ne sont plus que ruines. Venise pouvait-elle saluer Napoléon, lorsque le décret de Berlin lui enlevait toutes ses ressources?

A Milan encore, quand l'Italie l'entourait de fêtes, le souverain lançait un autre décret plus effrayant pour le commerce du monde: le coup portait sur les neutres; le pavillon ne fut plus respecté; dès qu'ils avaient subi la visite d'un navire anglais, les neutres se trouvaient dénationalisés; ils n'avaient plus ni droits ni priviléges; placé en dehors de toute protection, le pavillon qui subissait l'odieuse visite était de bonne prise, et, par ce seul décret, tout le commerce fut mis en interdit. Malheureuse Italie, avec tes villes de Gênes, de Livourne, de Venise, qu'allais-tu devenir quand le commerce du monde était arraché à tes comptoirs, à tes ports, à tes vastes lazarets; quand l'étranger ne pouvait plus jeter sur tes arts l'or de ses loisirs [1]?

nistration publique où il a déployé, pour le bien de nos peuples et de notre couronne, les plus hauts talents et la plus sévère intégrité;

» Nous souvenant qu'il fut le premier Italien qui nous porta, sur le champ de bataille de Lodi, les clefs et les vœux de notre bonne ville de Milan;

» Nous avons résolu de lui conférer le titre de *duc de Lodi*, pour être possédé par lui ou par ses héritiers masculins, soit naturels, soit adoptifs, par ordre de primogéniture, entendant que le cas d'adoption ayant lieu par le titulaire et ses descendants, elle sera soumise à notre approbation ou à celle de nos successeurs. »

[1] Le texte du décret prohibitif de Milan est incroyable comme système d'économie politique.

« En notre palais impérial de Milan, le 17 décembre 1807.

» Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, et protecteur de la confédération du Rhin.

» Vu les dispositions arrêtées par le gouvernement britannique, en date du 11 novembre dernier, qui assujettissent les bâtiments des puissances neutres, amies et même alliées de l'Angleterre, non-seulement à une visite par les croiseurs anglais,

Dans ses courses du Milanais à travers l'Adriatique, Napoléon eut un souvenir; lorsqu'il faisait des rois, lorqu'il plaçait toute sa famille sur des trônes, en parquant les peuples sous des lois arbitraires, Napoléon se rappela qu'il avait un frère, le plus capable, le plus habile de tous, et qui lui avait rendu des services éminents au 18 brumaire; une querelle de famille les avait séparés, un mouvement

mais encore à une station obligée en Angleterre et à une imposition arbitraire de tant pour cent sur leur chargement, qui doit être réglée par la législation anglaise;

» Considérant que, par ces actes, le gouvernement anglais a dénationalisé les bâtiments de toutes les nations de l'Europe; qu'il n'est au pouvoir d'aucun gouvernement de transiger sur son indépendance et sur ses droits, tous les souverains de l'Europe étant solidaires de la souveraineté et de l'indépendance de leur pavillon; que, si par une faiblesse inexcusable, et qui serait une tache ineffaçable aux yeux de la postérité, on laissait passer en principe et consacrer par l'usage une pareille tyrannie, les Anglais en prendraient acte pour l'établir en droit, comme ils ont profité de la tolérance des gouvernements pour établir l'infâme principe que le pavillon ne couvre pas la marchandise, et pour donner à leurs droits de blocus une extension arbitraire et attentatoire à la souveraineté de tous les États,

» Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

» 1. Tout bâtiment, de quelque nation qu'il soit, qui aura souffert la visite d'un vaisseau anglais, ou se sera soumis à un voyage en Angleterre, ou aura payé une imposition quelconque au gouvernement anglais, est par cela seul déclaré dénationalisé, a perdu la garantie de son pavillon, et est devenu propriété anglaise.

» 2. Soit que lesdits bâtiments ainsi dénationalisés par les mesures arbitraires du gouvernement anglais, entre dans nos ports ou dans ceux de nos alliés, soit qu'ils tombent au pouvoir de nos vaisseaux de guerre ou de nos corsaires, ils sont déclarés de bonne et valable prise.

» 3. Les îles Britanniques sont déclarées en état de blocus sur mer comme sur terre. Tout bâtiment, de quelque nation qu'il soit, quel que soit son chargement, expédié des ports d'Angleterre ou des colonies anglaises, ou des pays occupés par des troupes anglaises, ou allant en Angleterre, ou dans les colonies anglaises ou dans les pays occupés par les troupes anglaises, est de bonne prise, comme contrevenant au présent décret; il sera capturé par nos vaisseaux de guerre ou par nos corsaires, et adjugé au capteur.

» 4. Ces mesures, qui ne sont qu'une juste réciprocité pour le système barbare adopté par le gouvernement anglais, qui assimile sa législation à celle d'Alger, cesseront d'avoir leur effet pour toutes les nations qui sauraient obliger le gouvernement anglais à respecter leur pavillon. Elles continueront d'être en vigueur pendant tout le temps que ce gouvernement ne reviendra pas aux principes du droit des gens, qui règle les relations des États civilisés dans l'état de guerre. Les dispositions du présent décret seront abrogées et nulles par le fait dès que le gouvernement anglais sera revenu aux principes du droit des gens, qui sont aussi ceux de la justice et de l'honneur.

» 5. Tous nos ministres sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au bulletin des lois.

» *Signé* : NAPOLÉON. »

d'impatience avait rompu les rapports de Napoleone et de Luciano. Qu'était devenu ce frère? Avait-il cherché à conspirer contre sa puissance? Aucunement; Lucien s'était retiré paisiblement dans les États du pape, aux campagnes de Rome; avec une colossale fortune; il avait presque rapporté deux millions de son ambassade à Madrid; il tenait grande maison dans une de ces villas de Rome déserte, sous les cyprès et les pins, solitudes brûlées où la salamandre se joue sur les ruines blanchâtres; Lucien vivait au milieu des arts, de la musique qu'il aimait, de la poésie dont il s'était plus d'une fois épris, au murmure des cascades de Tivoli avec les vers d'Horace et de Virgile. L'empereur voulait substituer la dynastie des Bonaparte à celle des Bourbons, et dans cette œuvre n'avait-il pas besoin de s'aider de celui de ses frères dont la pensée était la plus éminente? Il lui indiqua donc pour rendez-vous Mantoue, lieu de passage pour se rendre à Venise.

L'entrevue fut secrète, mystérieuse. Duroc, Murat et Eugène durent accompagner l'empereur; Eugène était vice-roi d'Italie, Murat, grand-duc de Berg; Duroc, le favori de l'empereur. Le cortége de Lucien était plus modeste : il avait avec lui un cousin germain de sa première femme (la fille de l'aubergiste de Saint-Maximin) du nom de Boyer; puis deux simples amis, qui habitaient la campagne de Rome. Lucien recommanda de ne pas dételer ses chevaux, parce que peut-être il repartirait le soir même; il monta hâtivement à la résidence de l'empereur, qui vint à lui en tendant la main avec émotion; Lucien la baisa, puis les deux frères s'embrassèrent. Sur un signe de Napoléon, les officiers se retirèrent, et il se trouva face à face dans un entretien avec le tribun du 18 brumaire. L'empereur ne se fit point allusion sur la nature tenace de son frère; avec Lucien on ne pouvait employer de petits détours, pas plus qu'avec Fouché et les hommes qui avaient assisté à l'origine de sa fortune; il fallait aller droit au but, et Napoléon, adressant brusquement la parole en italien à son frère, lui dit : « Lucien, veux-tu enfin entrer franchement dans ma route? — Quelle est-elle? » répondit le fier président du conseil des Cinq-Cents, comme si c'était le général Bonaparte qu'il eût encore devant lui; « quelle est cette route? Explique-toi, et je verrai si elle me convient. » Alors l'empereur, avec un geste italien mêlé d'un peu d'ostentation, jetant une carte sur la table, répéta cette phrase du démon tentateur au Christ transporté par l'esprit sur une montagne :

« Choisis, quel est le royaume que tu désires ? Foi de frère, tu l'auras ; les rois m'obéissent, il faut que mes proches me secondent, et l'empire du monde est à nous ; Louis et Jérôme sont incapables, mes espérances sont en toi, veux-tu les seconder ? »

En achevant ces mots, l'empereur regarda son frère pour pénétrer sa réponse dans ses traits, vivement animés. « C'est là ta route ? dit Lucien, eh bien ! elle est mauvaise ; je ne crois pas que tu puisses aller jusqu'au bout. Tu le sais, j'ai secondé ton consulat, ton empire même sur des bases héréditaires ; mais les rois sous ta main ne sont que des préfets ; il n'est pour eux ni indépendance ni volonté ; si tu me donnes un royaume, je ne veux pas qu'on maudisse mon nom ; vois la Toscane et l'Italie, qu'en as-tu fait ? Plus de commerce, plus de prospérité ; être roi comme cela, je n'en veux pas. — Si vous êtes toujours entêté, dit l'empereur en regardant Lucien, sachez bien que je le suis autant que vous. Vous êtes donc comme Joseph, qui m'écrit qu'on doit lui laisser faire sa besogne de roi à Naples ? Il veut malgré moi rétablir ses relations avec le pape. — Eh ! pourquoi non ? dit Lucien ; si cela est utile aux intérêts du pays, Joseph a très-bien fait d'insister. » L'empereur changeant de couleur marcha dès lors à pas précipités ; sa voix forte et accentuée retentissait dans les longues galeries. « Monsieur, dit-il à Lucien, vous devez m'obéir comme au chef de votre famille ; ainsi vous ferez ce que je veux. » Lucien à son tour s'échauffa. « Prenez garde, dit-il à Napoléon, toujours en italien ; je ne suis pas votre sujet. Vous croyez me faire peur : rappelez-vous qu'au 18 brumaire ce n'est pas moi qui ai tremblé ; je suis ferme, voyez-vous ! A la Malmaison, je vous ai dit : « Ce qui s'élève par la violence tombe par la violence[1]. » Napoléon ne se contenait plus ; on dit même qu'il menaça de la main Lucien, et Lucien, toujours ferme, toujours tenace, voulut faire cesser cette scène en se retirant ; Napoléon lui dit alors : « Adieu, Lucien ; la nuit porte conseil : à demain. » Ce lendemain, le frère ne l'attendit pas, la chaise de poste était préparée, il partit à l'instant de Mantoue. Ainsi l'œuvre de famille ne put être accomplie ; l'empereur ne put avoir sous sa main la seule tête capable de sa race ; c'est que tout ce qui est haut ne

[1] Voici quelles furent les paroles textuelles de Lucien à la Malmaison : « Cet empire que vous élevez par la force, que vous soutiendrez par la violence, eh bien ! il sera abattu par la violence et la force... et vous-même vous serez brisé ainsi... »

s'abaisse pas; il y a une certaine fierté dans la valeur de soi, ce qui est petit demeure petit, ce qui est fort reste fort.

Tandis qu'une simple volonté résistait à Napoléon dans l'antique Mantoue, à Paris l'adulation se déployait dans tout ce qu'elle avait de pompes et de retentissements; Napoléon n'avait point encore quitté sa capitale, lorsqu'on annonça l'opéra du *Triomphe de Trajan* [1], œuvre d'Esmenard et commandé par Fouché; c'était plus qu'un drame lyrique; on y considérait moins la musique et les paroles que le vaste triomphe romain, et l'encens jeté au chef du nouvel et vaste empire; les chevaux parurent sur la scène, ils firent des évolutions comme dans le cirque; ils traînèrent le char d'or de l'empereur romain, ainsi qu'on le voit dans les bas-reliefs de la villa Borghèse; les chants de triomphe furent entonnés au milieu des acclamations et des guirlandes de fleurs, il y eut un ballet à la forme antique: des artistes aujourd'hui vieillis, ou que la mort a fait disparaître, représentaient des femmes romaines, de jeunes vierges, et

[1] « Paris, 23 octobre 1807.

» Il est difficile de se faire une juste idée de tous les genres de magnificence déployés dans l'opéra de *Trajan,* dont la première représentation avait attiré, ce soir, une affluence prodigieuse. La pompe des décorations, la richesse des costumes, l'imitation fidèle des monuments historiques, réunis à la beauté des vers, à l'intérêt du dénoûment, à la variété de la musique, forment un spectacle qui satisfait également les yeux, l'esprit et l'imagination. Nous donnerons incessamment l'analyse de cet ouvrage, qui aura sans doute un grand nombre de représentations. Le succès a été complet, et toutes les allusions saisies avec enthousiasme. On a remarqué l'art avec lequel l'auteur a rejeté la conjuration qui forme l'intrigue de la pièce, parmi les esclaves daces, scythes et germains. En effet, Trajan, adoré de Rome et le l'empire, ne peut trouver des ennemis personnels que parmi les ennemis de l'État, où, comme l'a très-bien dit le poëte :

L'intérêt de tous le défend;
Tous attachent leur sort à cet Auguste.

» L'ouvrage est écrit avec une noblesse et une élévation de style qui rappellent souvent le poëme de *la Navigation*. La musique, sourdement décriée avant d'être entendue, n'avait besoin que de l'être pour obtenir un succès brillant. Elle est remplie de morceaux d'un grand effet. Tous les airs chantés par Lays, mademoiselle Armand et madame Branchu; tous les chœurs, tous les morceaux d'ensemble, ont été vivement applaudis. M. Persuis a paru digne d'unir son talent à celui de l'auteur des *Bardes,* et cet ouvrage lui donne, parmi nos compositeurs les plus distingués, une place que l'envie et l'esprit de parti pourraient seuls lui contester. On doit ajouter que la mise en scène de cet opéra fait le plus grand honneur à l'administration, et prouverait seule, au besoin, que le théâtre de l'Académie impériale de musique est au-dessus de toute comparaison et de toute rivalité. »

(Récit officiel.)



ces papillons brillants, Clotilde, Bigottini, que sont-ils devenus?

Le Triomphe de Trajan eut un succès d'enthousiasme, partout on y vit l'empereur Napoléon : le temps et la mode étaient alors aux triomphes, on ne songeait qu'à ces coups de théâtre éclatants qui reproduisaient des scènes antiques, la ville éternelle était dans Paris, fière d'un empereur à la taille des Césars. *La Vestale* parut au théâtre de l'Opéra, la musique en était pompeuse, les décorations aussi belles que dans *Trajan* ; on y vit Licinius vainqueur comme Trajan, comme Napoléon, on y exprima des chants de gloire. Sous un système qui fait de grandes choses, quand on parle d'antique grandeur on saisit les allusions, le peuple était si préoccupé de son empereur, qu'il le voyait partout et en tout.

Paris devenait une seconde Rome. Napoléon avait décrété un immense arc de triomphe à la barrière de l'Étoile : au milieu des trophées d'armes, on y graverait les victoires des armées françaises sur des masses de garnit telles qu'on en voit en Égypte ou au Colisée, parmi les ruines des cirques : deux vastes rues devaient s'élever autour des Tuileries, rappelant, par leurs noms de Rivoli et de Castiglione, les souvenirs d'Italie, au milieu de la place Vendôme, une colonne en bronze s'élevait comme la colonne Antonine, et sur l'emplacement de la Madeleine, le cimetière de Louis XVI, se traçait alors le *temple de la Gloire*. Tout était ainsi dédié à l'armée, la force et le bras de Napoléon. A ce moment, l'élite de cette armée, la garde impériale, faisait son entrée dans Paris ainsi que les prétoriens dans Rome, leurs enseignes étaient décorées d'une couronne d'or que la ville leur avait décernée. Cette vieille garde qu'on n'avait pas vue depuis deux ans, après Austerlitz, Iéna et Friedland, passa sous des arcs de triomphe de chênes et de lauriers. Le corps municipal accourut au-devant de ces nobles fils de la France, jonchant le chemin de fleurs. M. Frochot, préfet de la Seine, porta la parole ; car Paris était fier de ses soldats [1]. Le maréchal Bessières répondit au nom de la garde en se félicitant des honneurs que la première ville

[1] *Discours de M. Frochot, préfet de la Seine.*

« Héros d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, conquérants de la paix, grâces immortelles vous soient rendues !

» C'est pour la patrie que vous avez vaincu, la patrie éternisera le souvenir de vos triomphes ; vos noms seront légués par elle, sur le bronze et sur le marbre, à la postérité la plus reculée, et le récit de vos exploits enflammant le courage de nos derniers

du monde faisait à la troupe, fidèle compagne de l'empereur. Il y avait dans tout cela une forme antique, une imitation de la ville éternelle aux temps de César et d'Auguste : prétoriens, centurions, tribuns, tous durent s'asseoir dans un banquet que la ville de Paris donna aux Champs-Élysées ; les tentes étaient dressées. Tout se passa avec ordre, il y eut de la joie sans ivresse ; la garde fit honneur à son uniforme ; elle se glorifiait de l'aigle qui paraissait brillante sur ses étendards.

Ainsi était le peuple, lorsque Napoléon arriva subitement à Paris de son voyage d'Italie ; il avait gardé l'idée de se faire proclamer empereur d'Occident ; on dit même que tel était le but secret de son voyage. Parvenu à la hauteur de Charlemagne, il pouvait en revendiquer le titre pour se faire couronner à Rome, et nul pontife ne refuserait de le revêtir de la pourpre carlovingienne. Après plus de réflexions, il crut que le temps n'était pas venu ; avec la pensée qu'il avait sur l'Espagne, il ne pouvait blesser l'Autriche à ce point de ne tenir aucun compte de la dignité de l'empereur François II ; il réserva son projet pour d'autres époques plus mûres. Rien n'était préparé pour un empire d'Occident, ni les peuples, ni les rois ; il lui fallait d'autres gloires et soumettre d'autres vassalités[1].

descendants, longtemps encore après vous-mêmes, vous protégerez par vos exemples ce vaste empire si glorieusement défendu par votre valeur.

» Braves guerriers, ici même un arc triomphal dédié à la grande armée s'élève sur votre passage; il vous attend : venez recevoir, sous ses voûtes, la part qui vous est due des lauriers votés par la capitale de cette invincible armée. Qu'ainsi commence la fête de votre retour : venez, et que ces lauriers, tressés en couronnes par la reconnaissance publique, demeure appendus désormais aux aigles impériales qui planent sur vos têtes victorieuses. »

Le maréchal Bessières répondit :

« Les aînés de cette grande famille militaire vont se retrouver avec plaisir dans le sein d'une ville dont les habitants ont constamment rivalisé avec eux d'amour, de dévouement et de fidélité pour notre illustre monarque. Animés des mêmes sentiments, la plus parfaite harmonie existera toujours entre les habitants de la grande ville et les soldats de la garde impériale. Si nos aigles marchaient encore, en nous rappelant le serment que nous avons fait de les défendre jusqu'à la mort, nous nous rappellerons aussi que les couronnes qui les décorent nous en imposent doublement l'obligation. »

[1] Les derniers actes de l'empereur en Italie sont datés de Milan ; les voici :

« S. M. a ordonné par un décret que la section des *consultatori* cesserait de faire partie du conseil d'État, et prendrait le nom de sénat (*Senato consulente*). Ses principales attributions seront l'enregistrement des lois, et la répression de tous les délits relatifs à la liberté civile. — Par un autre décret de même date, l'empereur a nommé

Napoléon vint habiter les Tuileries; l'hiver commençait avec ses frimas; la cour était brillante, le corps diplomatique nombreux. A Fontainebleau, il avait donné le spectacle des chasses; aux Tuileries, il voulut qu'on multipliât les bals, et que rien ne fût négligé pour la splendeur de sa cour. Il venait d'Italie, tout ému encore des spectacles et des fêtes vénitiennes; il voulait poursuivre et pénétrer quelques intrigues au milieu du libre caquetage des bals; il donna l'impulsion à sa cour. Sous le masque chacun pouvait dire sa pensée; la police dut veiller à la sûreté de l'empereur; au milieu de ces bals ne pouvait-il pas se glisser un assassin? Et la scène serait sinistrement finie. Comme dans la nuit de Gustave, au milieu des masques, ne pouvait-il pas se trouver une main ferme et un poignard aiguisé? Fouché mit tous ses soins à suivre ces fêtes; l'empereur y venait avec Duroc en domino; sa tournure et sa marche étaient telles qu'on pouvait le reconnaître; il ne déguisait ni ses gestes ni sa voix. Quand une femme recevait une parole d'amour, un homme un reproche ou un sarcasme, tous savaient la bouche qui les prononçait [1]. Les princesses, sœurs de l'empereur, se laissaient aller à leur sensualisme ennuyé et désespérant; elles pleuraient un amant perdu, une conquête enlevée. Il y eut plus d'une aventure de nobles dames, plus d'une fureur jalouse de grands dignitaires de l'empire. Les officiers généraux n'avaient rien de galant, d'empressé, et leurs jeunes femmes préférèrent souvent les étrangers du Nord, si polis, à la chevelure blonde, ou M. de Metternich à la physionomie si aimable sous ses cheveux poudrés à trente ans.

On sut bien des secrets dans les bals masqués, on surprit plus d'une confidence d'amour dans les sachets roses et ambrés ou dans ce qu'on appelait alors les *bonheurs du jour*. L'empereur même se tut parce que lui aussi eut bien des choses à cacher. Certaines aventures de bal prirent un caractère plus grave et plus sinistre; on raconta qu'un masque avait abordé Cambacérès, et lui avait dit : « Beau prince, viens, j'ai quelque chose à te révéler! » Et il avait poussé l'archichancelier jusqu'au fond d'une pièce écartée; là, il lui raconta sa vie intime,

douze assistants près le conseil d'État du royaume d'Italie, dont les attributions seront les mêmes que celles des auditeurs près le conseil d'État de France. — Par un autre décret, ont été créés 15 nouveaux dignitaires de la couronne de fer, 50 commandants et 300 chevaliers. »

[1] M. de Metterních m'a dit au Johannisberg « qu'aucun des membres du corps diplomatique ne s'était jamais trompé sur la présence de l'empereur à un bal. »

le commencement de son existence, ses mesures les plus secrètes de la convention, ses actes les plus effrayants; et comme Cambacérès, étonné et presque frissonnant, lui disait : « Enfin, qui es tu? » l'inconnu se démasquant montra un second masque de cire avec tous les traits de Louis XVI, et lui dit : « Altesse Sérénissime, régicide de la convention, me reconnais-tu? » Puis il disparut et se perdit dans la foule, laissant le fastueux archichancelier dans des transes mortelles. Ces scènes se multiplièrent, et, comme elles ne furent point réprimées par la police, on en accusa Fouché lui-même, qui était aise de rappeler à toute cette foule de gentilshommes de nouvelle espèce qu'ils n'étaient, comme lui, que d'origine révolutionnaire. Cambacérès en manchettes oubliait un peu trop la carmagnole; il fallait lui donner une bonne leçon, et le ministre n'y manquait pas.

Ces bals et ces fêtes jetaient une grande joie dans Paris. A l'Opéra, c'étaient encore les beaux jours de madame Gardel, de mesdemoiselles Bigottini et Clotilde, avec leurs pas de caractère qu'elles avaient dansés dans *Trajan* et *la Vestale*; on joua aussi *les Bardes* de M. Baour-Lormian, qui devaient plaire à Napoléon, si enthousiaste de poésies ossianiques; tout l'encens ne brûlait-il pas pour lui? Et quelle idée avait assez de hardiesse pour s'opposer à la sienne? A l'Opéra, aux Français, tout retentissait de son nom; Talma prenait ses inspirations dans le génie de l'empereur, la poésie et l'histoire se résumaient en lui. Un surintendant des théâtres fut nommé pour donner une direction plus hautaine, plus impériale à toutes les compositions scéniques; M. de Rémusat, d'une bonne famille méridionale, esprit poli, fut nommé surintendant des théâtres[1].

La musique avait glacialement brillé dans *la Vestale*; on reprit *le Mariage de Figaro*, de Mozart, partition si grave et si gracieuse, si folle et si savante. M. Étienne donnait sa jolie comédie *Brueys et Palaprat*, sorte d'innovation aux Français[2]; car on parlait d'une pièce et d'un vaudeville comme d'un fait politique. Ce fut l'époque des spirituelles créations pour les Variétés, il y eut des types admirables; on développa les *Jocrisses*, les *Cadets Roussels*; il fallait se moquer du peuple; hélas! on avait bien raison, quelles folies ne subissait-il pas!

[1] C'était se rapprocher de la dignité de premier gentilhomme de la chambre, autrefois chargé des théâtres et menus plaisirs.

[2] Plus tard on verra que les disputes sur *Conaxa* et *les Deux Gendres* émurent tout Paris.

M. Regnault de Saint-Jean d'Angely se mêla plus d'une fois à la composition de ces *Jocrisses,* et il ne fut pas étranger à *Cadet Roussel Esturgeon*, qui déridait le soir Cambacérès, lorsque son œil fauve suivait les formes matérielles de mademoiselle Cuizot. On eut pour second type *M. Vautour*, l'image de la bonne bourgeoisie de Paris, le propriétaire paisible du Marais; *les Innocents,* où Brunet était si admirable, n'étaient-ils pas aussi le symbole de ce pauvre peuple que les dignitaires plumaient à qui mieux mieux ; de ces conscrits arrachés au village qui se sacrifiaient pour la gloire de leur empereur ?

Que dire de *monsieur et madame Denis*, expression de ces vieux mariages bourgeois qui naissent et s'éteignent sous un bonnet de coton, fidèles à tous les pouvoirs, égoïstes à deux, limitant le monde à leurs pots à fleurs sur la croisée, et les destinées de l'humanité aux portées de leur petit chien ? Désaugiers commençait sa vogue, et il jeta dans ses chansons bien des ridicules sur cette cour impériale si fastueuse. Rien de plus spirituel que cette parodie de *la Vestale,* véritable expression du peuple parisien qui raille tout ce qui est solennel et grandiose. Dans ces vaudevillistes paraissait alors, pour la première fois, un jeune homme bon, spirituel, qui devait laisser trace ; né à Montpellier, la ville si gaie, neveu du tribun Albisson, M. Merle blessait si doucement que nul ne put s'offenser de sa verve. Martainville donnait aussi son *Pied de Mouton,* féerie à grand spectacle, où l'on voyait des changements à vue, des miracles bien moins grands que les réalités qui s'opéraient sous les yeux du monde. Qui pouvait s'étonner des talismans lorsque tant d'existences ignorées portaient des couronnes, lorsqu'on voyait les vieilles familles s'éteindre, de nouvelles s'élever ? Quels jeux de la fortune inouïs ! et comme Gusman : « Nul ne pouvait plus trouver d'obstacles ; » il semblait « que les dieux guidaient les pas » de tous ces acteurs du drame de l'empire ; tout s'explique par ces fortunes. Les temps expriment les œuvres, les œuvres expriment les temps.

Peu de place restait à la littérature sérieuse ; qui pouvait s'occuper des époques historiques, lorsque la libre pensée n'existait plus au monde ? Comment juger les époques, lorsque la censure non-seulement effaçait, mais imposait encore des phrases dans l'intérêt du système impérial ? Jugeait-on le commerce des anciens, il fallait penser aux décrets de Berlin et de Milan. Faisait-on l'histoire de Rome, malheur à qui n'abaissait pas Carthage, car il fallait servir les haines

de Napoléon contre l'Angleterre. Parlait-on d'Auguste et de César, on devait se garder de répandre quelques larmes sur la statue de la Liberté voilée. Si l'on touchait l'histoire moderne, c'était plus difficile encore ; il ne vous était point permis de parler du peuple, de ses principes, de ses grandeurs ; il fallait considérer sa souveraineté comme un mystère, et le 18 brumaire comme un tabernacle où tout s'était fait par la volonté de Dieu, ou plutôt par la grandeur d'un seul homme. De là, la platitude des histoires contemporaines ; des plumes même élégantes s'asservirent aux injonctions de la police. Il ne faut point faire de reproche aux tristes œuvres de ce temps ; ce n'est pas toujours le talent qui manquait, mais la liberté ; il n'y a pas de génie sans indépendance ; sous l'empire, la censure fut tout entière dirigée vers le but politique que se proposait l'empereur. Napoléon voulait alors une dictature absolue sur les âmes, sur les esprits et sur les corps ; le gouvernement lui donnait la matière, il n'était pas assez fou pour laisser l'intelligence libre, il savait que cette terrible souveraine l'aurait brisé ; et pourtant il était de bronze !

CHAPITRE VII.

LUTTE ENTRE LA PUISSANCE MATÉRIELLE ET MORALE. — L'EMPEREUR ET LE PAPE.

Retour de Pie VII à Rome. — Le cardinal Gonzalvi. — Le cardinal Fesch. — Premiers différends entre Napoléon et Pie VII. — Volonté impérative. — Force de la résignation. — Occupation d'Ancône. — Lucien dans l'État romain. — Système continental. — Prétention aux droits de Charlemagne. — Souveraineté sur Rome. — Le vice-roi d'Italie. — Démission de Gonzalvi. — Le cardinal Casoni. — Ambassade de M. Alquier. — Fiefs de Bénévent et de Ponte-Corvo. — Négociation du cardinal de Bayane à Paris. — Séjour des troupes françaises dans les légations. — Occupation violente de Rome et du château Saint-Ange par le général Miollis. — Pie VII au Quirinal. — Esprit du peuple. — Les Transtéverins.

1805 à 1808.

Un des spectacles les plus solennels qu'offre l'histoire dans ses vastes annales, c'est la lutte entre la puissance morale, patiente, résignée, et l'autorité matérielle usant du glaive et de la violence ; il y a dans la protestation du faible qui défend son droit, sa liberté, une énergie qu'on ne peut définir : la patience en face des tourments, la douceur vis-à-vis la colère, le sang-froid opposé à la vivacité impétueuse ; ce mot : « Ma conscience me le défend ! » cette expression angélique d'un homme qui souffre pour la liberté, pour la religion, tout cela est empreint d'une force inconnue, mystère des grandes âmes, sainte passion du Christ sur la terre ; le martyr qui meurt pour une idée religieuse, le démocrate qui monte sur l'échafaud pour sa foi républicaine, le royaliste pour la chevaleresque idée de son suzerain, portent en eux un caractère sublime que nul ne peut méconnaître. « Que voulez-vous de moi ? mon corps ? il est ici ; ma tête ? je vous l'offre ; mais mon opinion, ma conscience, je ne peux vous la donner. »

C'est ici que plus l'oppresseur domine, plus il grandit sa victime; plus il devient cruel, plus il est petit; plus il tourmente, plus il se rabaisse, et se noierait-il dans le sang, qu'il n'en serait pas plus fort ni plus grand [1].

[1] La correspondance du pape et de Napoléon peut noblement faire connaître la nature de cette lutte entre la puissance morale et la puissance matérielle.

Lettre de Pie VII.

« Impériale et royale majesté,

» Nous dirons franchement à V. M., avec toute l'ingénuité de notre caractère, que l'ordre qu'elle a donné au général Saint-Cyr d'occuper Ancône avec les troupes françaises et de la faire approvisionner, nous a causé non moins de surprise que de douleur, tant pour la chose en elle-même que pour la manière dont elle a été exécutée.

» Véritablement nous ne pouvons dissimuler que c'est avec une vive sensibilité que nous nous voyons traité d'une manière qu'à aucun titre nous ne croyons avoir méritée. Notre neutralité, reconnue par votre majesté comme par toutes les autres puissances, et pleinement respectée par elles, nous donnait un motif particulier de croire que les sentiments d'amitié qu'elle professait à notre égard nous auraient préservé de cet amer déplaisir; nous nous apercevons que nous nous sommes trompé.

» Nous le disons franchement : depuis l'époque de notre retour de Paris, nous n'avons éprouvé qu'amertumes et déplaisirs, quand au contraire la connaissance personnelle que nous avions faite avec votre majesté et notre conduite invariable nous promettaient tout autre chose. En un mot, nous ne trouvons pas dans votre majesté la correspondance de sentiments que nous étions en droit d'attendre.

» Nous le sentons vivement, et, à l'égard de l'invasion présente, nous disons avec sincérité que ce que nous nous devons à nous-mêmes, et les obligations que nous avons contractées envers nos sujets, nous forcent de demander à votre majesté l'évacuation d'Ancône, au refus de laquelle nous ne verrions pas comment pourrait se concilier la continuation des rapports avec le ministre de votre majesté à Rome; ces rapports étant en opposition avec le traitement que nous continuerions à recevoir de votre majesté dans Ancône.

» Cette lettre est un devoir pénible pour notre cœur, mais nous ne pouvons dissimuler la vérité.

» Nous voulons donc espérer qu'au milieu de toutes les amertumes qui nous accablent, votre majesté voudra bien nous délivrer du poids de celles-ci qu'il dépend de sa seule volonté de nous épargner.

» Nous finissons en lui accordant de tout notre cœur la paternelle bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, près Sainte-Marie Majeure, le 13 novembre de l'an 1805. P. P. VII. »

Réponse de l'empereur.

« Très-saint père, je reçois une lettre de votre sainteté, sous la date du 13 novembre; je n'ai pu qu'être très-vivement affecté de ce que, quand toutes les puissances à la solde de l'Angleterre s'étaient coalisées pour me faire une guerre injuste, votre sainteté ait prêté l'oreille aux mauvais conseils, et se soit portée à m'écrire une lettre

Les annales du moyen âge ont rappelé la persécution de plus d'un pontife; à Rome, on avait vu les Othon de Germanie, les hommes sensuels de l'Allemagne couverts de fer, déployer leurs tentes autour de Saint-Jean de Latran et faire paître leurs chevaux sur le rivage jauni du Tibre; des papes avaient été arrachés des autels, d'autres traînés par les cheveux dans les rues de Rome. Eh bien! toutes ces

si peu ménagée : elle est parfaitement maîtresse de garder mon ministre à Rome, ou de le renvoyer. L'occupation d'Ancône est une suite immédiate et nécessaire de la mauvaise organisation de l'état militaire du saint-siége. Votre sainteté avait intérêt à voir cette forteresse plutôt dans mes mains que dans celles des Anglais ou des Turcs. Votre sainteté se plaint de ce que depuis son retour de Paris elle n'a eu que des sujets de peine; la raison en est que depuis lors, tous ceux qui craignaient mon pouvoir et me témoignaient de l'amitié ont changé de sentiments, s'y croyant autorisés par la force de la coalition, et que depuis le retour de votre sainteté à Rome, je n'ai éprouvé que des refus de sa part sur tous les objets, même sur ceux qui étaient d'un intérêt du premier ordre pour la religion, comme, par exemple, lorsqu'il s'agissait d'empêcher le protestantisme de lever la tête en France. Je me suis considéré comme le protecteur du saint-siége, et à ce titre j'ai occupé Ancône. Je me suis considéré, ainsi que mes prédécesseurs de la deuxième et de la troisième race, comme fils aîné de l'Église, comme ayant seul l'épée pour la protéger et la mettre à l'abri d'être souillée par les Grecs et les musulmans. Je protégerai constamment le saint-siége, malgré les fausses démarches, l'ingratitude et les mauvaises dispositions des hommes qui se sont démasqués pendant ces trois mois. Ils me croyaient perdu : Dieu a fait éclater, par les succès dont il a favorisé mes armes, la protection qu'il a accordée à ma cause. Je serai l'ami de votre sainteté toutes les fois qu'elle ne consultera que son cœur et les vrais amis de la religion. Je le répète : si votre sainteté veut renvoyer mon ministre, elle est libre d'accueillir de préférence et les Anglais et le calife de Constantinople; mais ne voulant pas exposer le cardinal Fesch à ses avanies, je le ferai remplacer par un séculier : aussi bien la haine du cardinal Gonzalvi est telle, qu'il (le cardinal Fesch) n'a constamment éprouvé que des refus, tandis que les préférences étaient pour mes ennemis. Dieu est juge qui a le plus fait pour la religion, de tous les princes qui règnent.

» Sur ce, je prie Dieu, très-saint père, qu'il vous conserve longues années au régime et gouvernement de notre mère sainte Église.

» L'empereur des Français, roi d'Italie.

» NAPOLÉON. »

» A Munich, le 7 janvier 1806. »

« Très-saint-père, j'ai reçu la lettre de votre sainteté, du 29 janvier. Je partage toutes ses peines; je conçois qu'elle doit avoir des embarras : elle peut tout éviter en marchant dans une route droite, et en n'entrant pas dans le dédale de la politique et des considérations pour les puissances qui, sous le point de vue de la religion, sont hérétiques et hors de l'Église, et, sous celui de la politique, sont éloignées de ses États, incapables de la protéger, et ne peuvent lui faire que du mal. Toute l'Italie sera soumise sous ma loi. Je ne toucherai en rien à l'indépendance du saint-siége. Je lui ferai même payer les dépenses que lui occasionnent les mouvements de mon armée. Mais nos conditions doivent être que V. S. aura pour moi dans le temporel

violences n'avaient pu affaiblir la puissance morale de la papauté, les races de Souabe étaient éteintes, les empereurs étaient passés, les gouvernements avaient croulé les uns sur les autres; qu'étaient devenus les dynasties et les blasons de Lorraine et de Thuringe? Et les papes demeuraient encore dans la basilique de Saint-Pierre, les chefs de la croyance; l'encens s'élevait à longs tourbillons, et des

les mêmes égards que je lui porte pour le spirituel, et qu'elle cessera des ménagements inutiles envers les hérétiques ennemis de l'Église et envers des puissances qui ne peuvent lui faire aucun bien. Votre sainteté est souveraine de Rome, mais j'en suis l'empereur. Tous mes ennemis doivent être les siens. Il n'est donc pas convenable qu'aucun agent du roi de Sardaigne, aucun Anglais, Russe ni Suédois, réside à Rome ou dans vos États, ni qu'aucun bâtiment appartenant à ces puissances entre dans vos ports. Comme chef de notre religion, j'aurai toujours pour V. S. la déférence filiale que je lui ai montrée dans toutes les circonstances; mais je suis comptable envers Dieu qui a bien voulu se servir de mon bras pour rétablir la religion : et comment puis-je, sans gémir, la voir compromise par les lenteurs de la cour de Rome, où l'on ne finit rien, où, pour des intérêts mondains, de vaines prérogatives de la tiare, on laisse périr les âmes, le vrai fondement de la religion? Ils en répondront devant Dieu, ceux qui laissent l'Allemagne dans l'anarchie; ils en répondront devant Dieu, ceux qui mettent tant de zèle à protéger des mariages protestants, et veulent m'obliger à lier ma famille avec des princes protestants; ils en répondront devant Dieu, ceux qui retardent l'expédition des bulles de mes évêques et qui livrent mes diocèses à l'anarchie. Il faut six mois pour que les évêques puissent entrer en exercice, et cela peut être fait en huit jours. Quant aux affaires d'Italie, j'ai tout fait pour les évêques, j'ai consolidé les intérêts de l'Église; je n'ai touché en rien au spirituel; ce que j'ai fait à Milan, je le ferai à Naples, et partout où mon pouvoir s'étendra je ne refuse pas d'accepter le concours d'hommes doués d'un vrai zèle pour la religion, et de m'entendre avec eux; mais si à Rome on passe les journées à ne rien faire et dans une coupable inertie, puisque Dieu m'a commis après de si grands bouleversements pour veiller au maintien de la religion, je ne puis devenir, ni ne puis rester indifférent à tout ce qui peut nuire au bien et au salut de mes peuples. Très-saint-père, je sais que V. S. veut ce bien; mais elle est environnée d'hommes qui ne le veulent pas, qui ont de mauvais principes, et qui, au lieu de travailler dans ces moments critiques à remédier aux maux qui se sont introduits, ne travaillent qu'à les aggraver. Si V. S. voulait se souvenir de ce que je lui ai dit à Paris, la religion de l'Allemagne serait organisée, et non dans le mauvais état où elle est. Dans ce pays et en Italie, tout se serait fait de concert avec V. S. et convenablement. Mais je ne puis laisser languir un an ce qui doit être fait dans quinze jours. Ce n'est pas en dormant que j'ai porté si haut l'état du clergé, la publicité du culte, et réorganisé la religion en France, de telle sorte qu'il n'est pas de pays où elle fasse tant de bien, où elle soit plus respectée, et où elle jouisse de plus de considération. Ceux qui parlent à V. S. un autre langage, la trompent et sont ses ennemis; ils attireront des malheurs qui finiront par leur être funestes.

» Sur ce, je prie Dieu, très-saint-père, etc.

» Votre dévot fils,

» NAPOLÉON.

» Paris, 13 février 1806. »

milliers d'hommes restaient agenouillés sur les dalles de la place de Saint-Pierre lorsque le pontife, vêtu de lin, jetait sa bénédiction aux flots de peuple. Il y avait ici un caractère de perpétuité indépendant des âges et des générations.

Pie VII avait témoigné une douce et reconnaissante piété pour Napoléon ; ne l'avait-il pas couronné à Paris dans la cathédrale de Notre-Dame, lui vieillard aux cheveux blancs? Pouvait-il faire moins pour le génie puissant qui avait relevé les autels et grandi le sentiment moral de la nation? Lorsqu'il quitta Paris, Pie VII fut accueilli à Rome avec cet enthousiasme des populations transtéverines ; on détela la voiture du saint-père ; les acclamations vinrent de tous côtés glorifier cette tête vénérable ; la multitude accourait baiser ses pieds ; et lui, toujours si doux, remerciait ce peuple qui remplissait le Corso, la place du Vatican et le Monte-Cavallo. Le pape ne se tenait plus de joie de revoir sa capitale chérie, il avait trouvé en France des témoignages de piété ; mais Rome était sa ville bien-aimée, le Tibre son fleuve de prédilection ; le château Saint-Ange avec sa tour ronde laissait flotter le drapeau pontifical blanc comme l'aube des prêtres, avec les clefs de saint Pierre et la tiare des pontifes. Pie VII aurait tout donné pour Rome, la ville des arts qu'il aimait, la sainte capitale qui avait vu son exaltation.

Pie VII vint habiter le Monte-Cavallo, et à peine entré dans son cabinet il écrivit une lettre de reconnaissance à son très-cher fils Napoléon, « pour le remercier de l'accueil que la France lui avait fait. » Son langage était doux, persuasif ; il lui parlait des intérêts de la religion dans son empire et son royaume d'Italie : « Beaucoup de choses restaient à faire ; il suppliait le souverain que Dieu avait donné à la France de protéger la sainte religion qui faisait le bien des peuples et des sujets ; ainsi avaient parlé les Anastase et les Adrien aux empereurs Constantin et Charlemagne, » comparaison qui flattait si vivement l'orgueil de Napoléon. Cette correspondance, presque toujours autographe, était dirigée par le cardinal Gonzalvi, secrétaire d'État, esprit distingué, un des hommes le plus justement appréciés par M. de Talleyrand ; le cardinal Gonzalvi avait fait une étude profonde de la papauté, de ce caractère de perpétuité qui la sépare des institutions humaines ; le cardinal professait le principe de l'école catholique, à savoir : que le pape n'étant qu'usufruitier, ne peut rien céder, rien donner ; comme il régit le patrimoine de l'Église, il doit

le rendre intact à son successeur ; de là résulte comme conséquence que si Rome subit la violence, elle proteste incessamment ; si un pape cède une terre, une possession, une prérogative, son successeur recouvre ce que la faiblesse a donné ; immense force que ce principe ! rien n'est puissant comme l'idée de perpétuité à côté des systèmes mobiles qu'agitent les passions humaines ; le gouvernement de Rome est admirablement constitué ; le pape est l'élu du collége des cardinaux ; ce collége est pris dans tous les ordres, pauvres comme riches ; le pape n'a ni famille ni intérêts ; la liberté la plus absolue règne dans ses États ; l'infortune s'y réfugie, les souverains tombés y trouvent un asile ; on y voyait alors, à côté du dernier des Stuarts, le cardinal d'York, dans sa villa de Frascati aux fraîches cascades, Lucien Bonaparte cherchant un abri dans les États de Rome, contre les persécutions d'un frère revêtu de la puissance impériale ; les dynasties nouvelles comme les anciennes avaient leurs proscrits, et Rome leur servait d'asile.

Le caractère de Napoléon pouvait-il souffrir un tel ordre d'idées pacifiques et tolérantes, en opposition avec l'énergie et l'impétuosité de ses sentiments ? Lui, l'homme impératif, pouvait-il comprendre cette douce mansuétude ? que devait-il se passer dans son âme emportée lorsqu'il trouvait tant de patience et de résignation ? Il aurait brisé le fer, il le cherchait, et il trouvait sans cesse le roseau faible qui, ployant sous ses paroles, se relevait toujours après l'ouragan et la tempête. La tempérance et l'humilité étaient en face de l'ivresse de la force et de l'orgueil du pouvoir ; Napoléon estimait Pie VII, mais ce caractère devait lui être insupportable ; l'empereur avait anéanti des armées, vaincu des coalitions, et il ne pouvait venir à bout d'un simple prêtre qui n'avait que son anneau pastoral pour défense ! Cette lutte est curieuse à voir, elle prend l'espace des dix années brillantes de Napoléon ; elle l'use plus que cent batailles ; ces deux hommes s'estimaient, le pape et l'empereur se tendaient la main, et cependant ils furent amenés à agir l'un contre l'autre par des coups d'autorité.

Telles furent les causes premières de ces différends qui rappelaient les vieilles querelles des Othon de Souabe et des Grégoire, de Philippe le Bel (l'homme de chicane et de judicature) et de Boniface (l'esprit universel et moral). L'empereur partait de plusieurs idées en ce qui touche Rome ; toujours préoccupé de la fortune de Char-

lemagne, il croyait que la puissance temporelle des papes n'était qu'une concession de sa volonté; successeur du grand empereur d'Occident, il devait régner sur Rome et les États de l'Église [1]; le jour qu'il plairait à l'empereur de révoquer la donation pourprée, il pourrait faire cesser cette puissance temporelle; ce que Charlemagne avait donné, Napoléon pouvait le retirer, c'était l'acte d'un succes-

[1] *Lettre de Napoléon au vice-roi, en date de Dresde, le 22 juillet 1807.*

« Mon fils, j'ai vu dans la lettre que sa sainteté vous a adressée, et que certainement elle n'a pas écrite, j'ai vu qu'elle me menace. Croirait-elle donc que les droits du trône sont moins sacrés aux yeux de Dieu que ceux de la tiare? Il y avait des rois avant qu'il y eût des papes. Ils veulent, disent-ils, publier tout le mal que j'ai fait à la religion. Les insensés! ils ne savent pas qu'il n'y a pas un coin du monde, en Allemagne, en Italie, en Pologne, où je n'aie fait encore plus de bien à la religion que le pape n'y fait de mal, non par de mauvaises intentions, mais par les conseils irascibles de quelques hommes bornés qui l'entourent. Ils veulent me dénoncer à la chrétienté; cette ridicule pensée ne peut appartenir qu'à une profonde ignorance du siècle où nous sommes : il y a une erreur de mille ans de date. Le pape qui se porterait à une telle démarche cesserait d'être pape à mes yeux; je ne le considérais que comme l'antechrist envoyé pour bouleverser le monde et faire du mal aux hommes, et je remercierais Dieu de son impuissance. Si cela était ainsi, je séparerais mes peuples de toute communion avec Rome, et j'établirais une telle police qu'on ne verrait plus circuler ces pièces mystérieuses, ni provoquer ces réunions souterraines qui ont affligé quelques parties de l'Italie, et qui n'avaient été imaginées que pour alarmer les âmes timorées. Que veut faire Pie VII en me dénonçant à la chrétienté? Mettre mon trône en interdit, m'excommunier? Pense-t-il alors que les armes tomberont des mains de mes soldats! Pense-t-il mettre le poignard aux mains de mes peuples pour m'égorger? Il ne lui resterait plus alors qu'à essayer de me faire couper les cheveux et de m'enfermer dans un monastère... Le pape actuel s'est donné la peine de venir à mon couronnement à Paris. J'ai reconnu à cette démarche un saint prélat : mais il voulait que je lui cédasse les légations, je n'ai pu ni voulu le faire. Le pape actuel est trop puissant; les prêtres ne sont point faits pour gouverner... Pourquoi le pape ne veut-il pas rendre à César ce qui est à César, et est-il sur la terre plus que Jésus-Christ? Peut-être le temps n'est pas loin, si l'on veut continuer à troubler les affaires de mes États, où je ne reconnaîtrai le pape que comme évêque de Rome, comme égal et au même rang que les évêques de mes États. Je ne craindrai pas de réunir les églises gallicane, italienne, allemande, polonaise, dans un concile, pour faire mes affaires sans pape... Dans le fait, ce qui peut sauver dans un pays, peut sauver dans un autre; les droits de la tiare ne sont, au fond, que des devoirs : s'humilier et prier. Je tiens ma couronne de Dieu et de mes peuples; je n'en suis responsable qu'à Dieu et à mes peuples. Je serai toujours Charlemagne pour la cour de Rome, et jamais Louis le Débonnaire... Jésus-Christ n'a pas institué un pèlerinage à Rome comme Mahomet à la Mecque. Tels sont mes sentiments, mon fils, j'ai jugé important de vous les faire connaître, je n'autorise plus qu'une seule lettre de vous à sa sainteté, pour lui faire connaître que je ne puis consentir à ce que les évêques italiens aillent chercher leur institution à Rome.

» NAPOLÉON. »

seur. Charlemagne, l'ennemi de Didier le Lombard, avait disposé de l'Italie comme d'un fief; il avait donné Rome au pape; rien donc n'était perpétuel.

La seconde pensée de Napoléon résultait de ses préoccupations habituelles, de son système politique et commercial : l'exclusion des Anglais de toute la péninsule italique. Il voulait faire entrer Rome dans ses idées, dans ses passions, comme une des provinces de son empire : peu lui importait le caractère d'universalité qui constitue l'établissement papal; à Rome il ne pouvait y avoir d'exclusion, rien qui tînt à un pavillon, à une idée politique, le pape n'a pas de prévention individuelle contre un peuple ou un souverain; il doit les traiter tous également, il ne peut pas exclure ceux qui viennent à lui, préférer un système de gouvernement à un autre, pourvu qu'ils soient chrétiens; il ne peut prohiber une idée politique, et ces principes devaient blesser profondément les idées et les passions de l'empereur. A plus forte raison quand il s'agissait des personnes; Napoléon prétendait faire la police de Rome, exclure tel réfugié, se saisir de tel autre; ce grand système de tolérance politique du pape, Napoléon ne le comprenait pas; il voulait que Rome frappât ceux qu'il avait signalés. La cité éternelle n'était plus un asile.

Enfin, ce qui excita au plus haut point les violences du souverain impétueux, ce fut la résistance passive de Rome à tout ce qui tenait aux questions morales et de religion; Napoléon n'appelait autour de lui que des instruments; toute résistance était comme la digue qui fait blanchir d'écume le torrent impétueux; quand il avait décidé qu'un divorce aurait lieu, il fallait qu'en le demandant au pape il trouvât sanction de sa volonté; or sur tous ces points de morale le souverain pontife était inflexible; les questions de dogme et de discipline lui paraissaient inattaquables; en ses mains c'était un dépôt; gardien suprême des saints liens de la société, le pape préservait les chastes rapports de l'homme et de la femme, la pureté de l'union conjugale contre ces nouveaux féodaux qui ne ménageaient pas la pauvre épouse délaissée pour une rivale plus heureuse.

Si l'on veut bien résumer toutes les difficultés qui s'élevèrent entre Napoléon et Pie VII, il faut reconnaître que Rome défendait les idées de perpétuité, de liberté, d'asile, tandis que l'orgueilleux empereur voulait soumettre les inflexibles dogmes à des nécessités passagères; il disait au pape : « Voici un divorce, il faut votre sanction

sans retard, sans opposition; voici mon système politique qui prohibe le commerce, il faut y adhérer; voici tel proscrit qui habite vos États, qu'il porte la couronne ou qu'il traîne sa misérable existence, qu'il soit mon frère ou un étranger, il faut me le livrer. » Le pape répondait : « Que suis-je? Un pauvre prêtre que vous pouvez dépouiller, mais il ne m'est pas permis de donner un seul pouce de terre, je dois les remettre intactes à mon successeur; je ne suis que le symbole d'une idée religieuse, votre système passera et la morale est éternelle; je suis le père des nations, je dois admettre tout ce qui est chrétien; vos intérêts, vos passions vous portent à répudier une pauvre femme, votre politique vous commande de briser une sainte union dans la couche de votre frère, moi je ne dois ni partager vos idées, ni servir vos projets purement humains; vous me dites : Livrez-moi tel proscrit parce qu'il est républicain, royaliste ou Anglais; qu'importe? il est homme et chrétien, la grande basilique lui sera ouverte, les portes ne se fermeront que pour les méchants et les pervers. »

Tel fut le sens moral de la querelle de Napoléon et de Pie VII; elle se développe dans une longue et attentive correspondance. Déjà, sous l'ambassade du cardinal Fesch, Napoléon avait demandé l'extradition de quelques Italiens rebelles à son gouvernement, ou bien la répression de tumultes à Rome. Le cardinal Fesch demandait l'exécution sous huit jours des coupables, et l'on reconnaît à son langage la dictée de Napoléon [1]. L'ambassadeur de France s'exprime impéra-

[1] *Note du cardinal Fesch.*

« Le cardinal Fesch, ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, a lieu de s'étonner que, depuis vingt heures environ, on ait commis dans Rome des meurtres dont le public accuse hautement comme acteurs des personnes portant la cocarde française, sans qu'il en soit averti par le gouvernement et autrement que par la rumeur publique.

» Le soussigné reprend les choses d'un peu loin : il connaît les intentions pacifiques du gouvernement romain, et ses propres intérêts qui lui commandent de rester attaché à la France. Le soussigné, dans sa note du 9 août 1804, demandait que l'on punit tous ceux qui portaient la cocarde française sans avoir ce droit, parce qu'il prévoyait dès lors que les malveillants se serviraient de ce moyen pour attiser le feu, et mettre peut-être le poignard dans les mains de ceux qui sont toujours prêts à renouveler des scènes sanglantes par l'appât du gain et de l'impunité! D'après ces données, le soussigné se croit autorisé à demander si les circonstances du temps ne ressemblent pas à celles qui amenèrent les massacres de Basseville et du général Duphot.

» Les ennemis de la France voudraient-ils encore essayer leurs astucieuses menées

tivement; quoique revêtu de la pourpre du cardinalat, il n'en sert pas moins la politique de son neveu. Le cardinal Fesch n'aime pas Gonzalvi; ses dépêches sont précises; ses rapports avec le secrétaire d'État sont froids; ils révèlent une véritable rivalité; le cardinal Fesch espérait la papauté après la mort du pontife. Napoléon écrit au saint-père; il se plaint sans cesse; avant Austerlitz il est modéré, il n'a pas vaincu l'Europe, il se tient dans les termes de convenance; en respectant le caractère du saint-père, il lui répète : « Qu'il est mal entouré; son secrétaire d'État, le cardinal Gonzalvi, lui paraît déplorablement disposé pour la France; tous les griefs sont contre lui. » Le cardinal Fesch est rappelé et remplacé à Rome par M. Alquier, caractère impérieux, qui déjà s'est montré si tranchant dans sa légation de Naples; mais M. Alquier s'est modifié; il sait qu'il traite avec une cour habile, on n'obtient rien d'elle par violence; il se montre très-respectueux pour le saint-père; ses dépêches indiquent qu'il a apprécié avec une certaine justesse le véritable caractère de Pie VII. « On croit généralement, dit-il, que le saint-père se laisse conduire : c'est une erreur; le pape est d'une douceur inaltérable, mais d'une grande ténacité de principes; qu'on se le dise bien, il n'en cédera

pour allumer le feu contre les Français en excitant le peuple et en préparant des insurrections? Les grands embrasements ont eu des commencements moins marqués, et le soussigné connaissant, sans pouvoir en douter, que dans les pays limitrophes de l'État pontifical, tout se prépare, sans garder aucune mesure, à former des bandes pour les diriger contre les Français, ne peut pas s'aveugler au point que les meurtres de cette nuit ne lui paraissent des essais de scélérats qui veulent sonder l'opinion du peuple, pour le porter à des scènes qui se sont déjà répétées à Rome. Son éminence M. le cardinal secrétaire d'État doit bien connaître qu'il se trouve des hommes capables de nouer de semblables intrigues, et le soussigné est convaincu qu'ils existent encore, et qu'ils espèrent de réussir une troisième fois avec impunité.

» En conséquence, le soussigné demande formellement que les coupables soient fusillés dans la huitaine; qu'on livre à la plus sévère punition les personnes qui ont crié aujourd'hui contre les Français, et que, si les coupables ne se trouvent pas, les personnes qui doivent surveiller soient exemplairement punies, et qu'on prenne des mesures telles que le nom français ne soit plus exposé à des outrages. Les circonstances actuelles n'admettent plus la raison d'ignorance dans ceux qui gouvernent, et il n'est pas permis que dans Rome on soit tous les huit jours menacé par des brigands.

» Le soussigné renouvelle à son éminence l'assurance de sa respectueuse considération.

» Le cardinal Fesch.

» Rome, 12 septembre 1805. »

aucun. Si on le presse trop il éclatera; qu'on use donc de grands ménagements, à moins de rompre absolument avec lui [1]. »

A cette époque, pourtant, Napoléon ordonne les mesures militaires qui peuvent seconder ses idées d'agrandissement et de conquête; quelques jours avant Austerlitz, il prescrit l'occupation d'Ancône, la clef des légations papales, sous prétexte de défendre la neutralité pontificale contre les Napolitains et les Anglais. Berthier écrit à M. de Talleyrand pour en prévenir Sa Sainteté : « Il n'y a pas d'intention de conquêtes; c'est un mouvement militaire commandé par les circonstances; Ancône sera rendue lorsque Naples sera soumis; le pavillon papal flottera sur les murailles conjointement avec l'aigle de l'empire; deux régiments occuperont Ancône. » La cour de Rome proteste en vain, la victoire a prononcé; quand Napoléon s'est emparé d'une place, il ne la cède pas : ce que la force a pris, la force le garde.

M. Alquier explique, dans une note diplomatique, les motifs de l'occupation d'Ancône et des marches; il faut défendre le pape contre les Anglais hérétiques. Puis Napoléon, dans un caprice de munificence, crée M. de Talleyrand prince de Bénévent, et Bernadotte prince de Ponte-Corvo; ces terres ont toujours été revendiquées comme propriétés pontificales, comme des fiefs dépendants de la clef de Saint-Pierre; Napoléon les donne à ses officiers, il ne tient compte ni du droit de propriété ni du droit de souveraineté; que lui importent ces idées du juste dans la répartition des territoires? Il lui paraît curieux de mettre M. de Talleyrand en dispute avec le pape;

[1] M. Alquier écrivait à M. de Talleyrand :

« V. A. ne peut avoir oublié, monseigneur, ce que j'ai dit constamment de la résistance opiniâtre du pape et de l'impossibilité que je trouvais à le vaincre. On s'est étrangement trompé sur le caractère de ce souverain, si l'on a pensé que sa flexibilité apparente cédait à tous les mouvements qu'on voulait lui imprimer. Cette manière de le juger n'est vraie que sur les objets d'administration et de détail de gouvernement, où le pape s'en remet à la volonté de ceux qui en sont chargés; mais dans tout ce qui tient à l'autorité du chef de l'Église, il ne s'en rapporte qu'à lui seul. Le pape a un caractère doux, mais très-irritable, et susceptible de déployer une fermeté à toute épreuve. C'est un fait constant qu'il ne verra pas sans une satisfaction très-vive que sa résistance produise des changements politiques qu'il appellera persécution. Comme tous les ultramontains, il pense que les malheurs de l'Église, suivant leur expression, doivent amener des temps plus prospères et des jours de triomphe, et déjà ils disent hautement : *« Si l'empereur nous renverse, son successeur nous relèvera.* »

un ancien évêque est créé prince d'une légation en dépit de Rome. Pie VII proteste encore ; Napoléon ne répond plus au saint-père, il le dédaigne ; lui, si fort, qu'a-t-il besoin de s'occuper d'un pauvre vieillard sans armée, sans bataille à livrer ? Il manifeste toute sa colère par le silence ; elle s'exhale de temps à autre dans les lettres qu'il écrit au vice-roi ; il établit sa théorie sur la souveraineté de Rome : « Lui seul en est l'empereur, le pape en est l'évêque. » Tout change, tout se modifie ; mais selon Napoléon, il est un droit imprescriptible qu'il tient de son prédécesseur, le grand Charles, et il ne le cédera pas plus que son épée [1].

Dans ces circonstances délicates, Pie VII croit nécessaire de sacrifier le cardinal Gonzalvi ; il veut montrer, en suivant le même système, que ce n'est pas le cardinal, mais sa conscience qui l'inspire. Il ne faut pas que la France s'imagine que le saint-père sans fermeté est le jouet de quelques prélats, et, comme il le dit lui-même, qu'il soit une sorte de *fantoccino* que les cardinaux font mouvoir à leur

[1] *Notification adressée au cardinal Gonzalvi par M. Alquier, le 16 juin 1806.*

« Monseigneur, S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, vient d'accorder à S. Exc. M. de Talleyrand, son grand chambellan et son ministre des relations extérieures, le titre de prince et duc de Bénévent. La même détermination a été prise en faveur de S. Exc. le maréchal de l'empire Bernadotte, à qui S. M. a conféré le titre de prince et duc de Ponte-Corvo.

» S. M. avait souvent remarqué que ces deux pays, enclavés dans le royaume de Naples, étaient un sujet habituel de difficultés entre cette cour et le saint-siége. Naples s'en était emparée dans plusieurs guerres. D'anciennes causes de mésintelligence pouvaient se produire, et S. M., occupée de pacifier l'Italie, n'a pas voulu les laisser subsister. Rome et Naples sont les États auxquels elle prend le plus d'intérêt, ceux entre lesquels elle désire le plus de voir s'établir la bonne intelligence et l'amitié que le voisinage de leurs possessions leur rend habituellement nécessaires. La cour de Rome retirait si peu d'avantage de ces possessions séparées, l'éloignement y rendait son administration si faible, et les revenus y étaient d'ailleurs si peu considérables, que le léger sacrifice qu'on lui demande sera aisément réparé par les dédommagements que S. M. se propose de lui offrir, et qui seront beaucoup plus à la convenance du saint-siége. Il est impossible que le souverain pontife, constamment animé du désir de la paix, ne trouve pas dans son cœur et dans sa haute sagesse les motifs qui doivent lui faire approuver les dispositions de prévoyance que S. M. vient de prendre pour la tranquillité de l'Italie, et qu'elle-même n'a adoptées qu'avec une maturité de réflexion qui les rend irrévocables. Je ne crois pas avoir besoin, en conséquence, de faire observer à V. Exc. que les déterminations que la cour de Rome prendra dans cette affaire influeront nécessairement sur la nature et la valeur des dédommagements que S. M. sera disposée à accorder au pape, conformément aux intentions qu'elle a exprimées dans son message au sénat. »

gré. Pour prouver que le saint-père agit par lui-même, il prend pour secrétaire d'État le cardinal Casoni, vieillard de 74 ans, qui, certes, n'aura aucun ascendant ; et quand il a désigné ce cardinal, Pie VII devient plus ferme encore [1]. Napoléon visite l'Italie après Iéna et Tilsitt ; il est à l'apogée de sa puissance. Venise et Milan l'ont accablé de fêtes et de grandeurs ; le souverain est dans l'ivresse au milieu de l'encens qui fume partout à ses pieds ; qui peut lui résister ? Toujours ce faible prêtre, ce vieillard ; pour un vainqueur orgueilleux, cela n'est pas supportable. On dit même qu'à Tilsitt il a pris conseil de l'autocrate russe ; chef de la religion dans son vaste empire, Alexandre lui a dit qu'en Russie la religion n'est jamais un embarras ; là il n'y a pas de pape, le czar est le pontife suprême, on n'a pas de rapports avec Rome ; pourquoi n'en serait-il pas de même en France ? Napoléon a relevé les autels, il peut se dire le protecteur et le centre de la religion, elle lui doit tout ; c'est ce qu'on lui conseille ; de Milan il peut venir à Rome à travers les voies de la ville éternelle, à l'imitation des Césars ; là il peut se proclamer tout à la fois empereur d'Occident, et pontife de la croyance politique. Quelle résistance pourra lui faire un collége de prêtres aux cheveux blancs ? Quelques

[1] Le pape disait à M. Alquier au sujet de la reconnaissance de Joseph comme roi de Naples : « Monsieur l'ambassadeur, nous avons fait jusqu'ici tout ce qu'a voulu l'empereur, et S. M. n'a pas cru devoir observer les promesses qu'elle nous a données. Si nous cédions aujourd'hui à ce qu'on demande en son nom, nous n'échapperions pas aux dangers dont nous sommes menacé. Nous voyons dans des lettres particulières de S. M., et dans plusieurs pièces officielles, qu'on ne nous regardera plus comme souverain, si nous n'accédons au système fédératif, et si nous ne consentons pas à être compris dans l'enclave de l'empire. On inculpe à tort le cardinal Gonzalvi ; il paraît qu'on croit à Paris que nous avons la faiblesse de nous laisser diriger par sa volonté, et que nous ne sommes qu'un vrai *fantoccino*. Nous lui donnerons un successeur, et notre opinion ne variera pas. Tous les points importants de nos États sont successivement occupés par les troupes de l'empereur, que nous ne pouvons plus faire subsister même en mettant de nouveaux impôts. Nous vous prévenons que si on veut s'emparer de Rome, nous refuserons l'entrée du château Saint-Ange. Nous ne ferons aucune résistance, mais vos soldats devront briser les portes à coups de canon. L'Europe verra comme on nous traite ; et nous aurons du moins prouvé que nous avons agi conformément à notre honneur et à notre conscience. Si on nous ôte la vie, la tombe nous honorera, et nous serons justifié aux yeux de Dieu et dans la mémoire des hommes. » M. Alquier ajoutait : « Cette réponse a été faite du ton le plus ferme et avec un mélange de résignation religieuse et d'une vanité profondément blessée. Je crois pouvoir assurer que l'opiniâtreté du pape est désormais invincible. »

grenadiers de sa garde feront frissonner la population transtéverine.

Tandis qu'il s'abandonne à ces fières idées, l'opposition du saint-siége à ses desseins continue avec plus de fermeté ; le pape n'a pas voulu prononcer le divorce de Jérôme, il a refusé de livrer Lucien, il le protége comme proscrit politique ; la famille du cardinal Gonzalvi est prête à s'unir avec le frère de Napoléon ; cela irrite l'empereur, il ne peut obtenir les résultats que sa politique lui désigne, il ne peut vaincre l'obstacle du plus chétif des rois. Une résistance s'organise dans les ports de la légation contre le système continental; Napoléon vient de rendre le décret de Milan, le pape doit fermer sur-le-champ ses États aux Anglais ; Ancône est aux mains des généraux de France ; mais Civita-Vecchia avec son bon port, Ostie à l'embouchure du Tibre, sont encore ouvertes au commerce britannique ; l'empereur veut que l'Italie entière obéisse à son impulsion. Civita-Vecchia est un lieu de dépôt pour toute l'Italie ; là les neutres peuvent se mettre à couvert, la contrebande peut s'accomplir sans opposition ; peut-il y avoir un coin de terre qui échappe à la souveraineté de l'empereur ? Naples, la Toscane, tout lui obéit ; et pourquoi Civita-Vecchia servirait-elle de dépôt aux marchandises anglaises ? Le pape répond : « Que l'empereur lui demande la ruine de ses sujets, l'anéantissement de l'industrie ; il est neutre, et l'Europe entière a reconnu sa neutralité. Sans doute les Français peuvent s'emparer par la force de toutes ses possessions ; il n'a pas la possibilité de résistance ; une armée peut en quelques jours de marche conquérir ses États, il le sait ; mais s'il le faut, il se retirera dans un coin de terre, même dans les catacombes, comme les premiers chrétiens ; tout cela ne prouverait qu'une chose, c'est que la force aurait triomphé [1] ; le pape protesterait en face de l'Europe, et il trouverait appui moral dans tous les cœurs et les esprits. »

[1] « A cette époque, il s'éleva un nouveau différend. Le prince Camille Borghèse, cédant à un besoin d'argent ou aux sollicitations de son beau-frère qui équivalaient à des ordres, lui avait vendu les objets d'art de la villa Borghèse, qui formaient un des plus beaux ornements de Rome, aux portes de laquelle cette magnifique villa est située. Au mois de novembre 1807, l'ordre de Napoléon, d'enlever tous ces monuments, arriva à Rome. La transaction que le prince Borghèse avait conclue était illégale, sous un double rapport : les objets vendus ne formaient pas sa propriété ; c'était un fidéicommis de famille dont il ne pouvait disposer. Une loi défend la sortie des États du pape de tous les monuments de l'antiquité ; et, quoiqu'on l'eût souvent

De telles protestations du souverain pontife ne font qu'aigrir l'impérieux souverain de la France, il paraît décidé à s'emparer des États romains; c'est une pensée à lui très-arrêtée : sous prétexte qu'on refuse de fermer les ports aux Anglais, il veut réunir à son empire Rome, son cirque, son Capitole; 15,000 hommes sont déjà dans les marches d'Ancône, Civita-Vecchia est occupée, les revenus perçus au profit de la France; les généraux font la police comme dans les villes conquises; chaque jour des plaintes viennent au pape sur les exigences de ces hommes de guerre qui, semblables aux Allemands sensuels du XIIe siècle, opprimaient les Italiens et les clercs de Lombardie. Un jour on saisit le consul anglais, le lendemain on arrête les voyageurs de cette aristocratie bretonne qui parcourt incessamment l'Italie, sa terre de prédilection. On ne reconnaît plus de cargaison neutre; il

éludée à l'aide de dispenses, les pertes que Rome avait souffertes en ce genre par la paix de Tolentino avaient engagé le gouvernement à tenir la main à son exécution. Cependant on avait placé des gardiens français à l'entrée de la villa pour protéger l'enlèvement des marbres. Le saint-père réclama contre cette atteinte en faisant adresser la lettre que l'on va lire, par le cardinal Casoni, aux cardinaux Caprara et de Bayane à Paris.

» Des appartements du Quirinal, le 14 novembre 1807.

» Il y a trois jours qu'on vit paraître subitement deux commissaires français. Ils se portèrent à la villa Borghèse, inventorièrent et visitèrent toutes les statues antiques, tous les bas-reliefs existant en cette maison, disant qu'ils avaient été vendus au gouvernement français. Douze gardiens y furent placés, et l'on dit que l'ordre a été donné d'emballer tous les objets d'art et de les envoyer à Paris. Tout cela s'est fait sans qu'on en ait préalablement averti le gouvernement qui, tous les jours, reçoit quelque nouvel outrage, et les reçoit dans le moment où il est en droit de s'y attendre le moins. La ville de Rome, regardée par toute la terre comme le siége des beaux-arts, après avoir été dépouillée des plus rares monuments de l'antiquité, se voit avec peine privée encore, par la force, de ces restes qui lui servaient d'ornement, et contribuaient à l'instruction de ceux qui cultivent les arts. Sa sainteté voit avec la plus vive douleur qu'à la perte de ces monuments on joigne le mépris de toutes les convenances et de tous les égards. Dans la pauvreté de chefs-d'œuvre à laquelle Rome avait été réduite par des événements déplorables, une loi avait renouvelé la défense d'exporter les monuments. Cette loi a été généralement observée par tout le monde, et le saint-père s'est vu dans le cas de refuser des permissions d'exportation à la Russie, à l'Autriche, à l'Espagne. La France, plus riche que toute autre nation en objets de ce genre, qui, pendant quelque temps, faisaient la gloire de Rome, est entièrement insensible à l'avilissement de cette ville qui, certainement, n'est pas une ville ennemie... Elle veut enlever de force ces objets d'un sol où les arts sont indigènes; elle exécute ce dessein au mépris des lois et sans égard pour le souverain. Le saint-père, justement irrité, enjoint à VV. EE. de s'en plaindre, en son nom, à la justice du gouvernement français, en le priant qu'il permette que les lois aient leur effet. »

n'y a plus ni privilége de souverain, ni drapeau pontifical; le pape écrit de nombreuses lettres à Napoléon et au vice-roi, on ne lui répond plus [1]; de temps à autre, M. Alquier vient justifier dans une langue douce et mesurée la conduite des généraux français, il dit : « Ce système passager cessera aux premiers et inévitables arrangements avec le pape; il faut négocier pour se réunir franchement à son système. »

L'empereur désirait alors sérieusement s'occuper des affaires de Rome; la guerre était terminée, la coalition dissoute; le cardinal Caprara, légat *à latere* auprès de Napoléon, était sans pouvoirs pour traiter. A ce moment aussi, M. de Talleyrand cédait le portefeuille à M. de Champagny, si souple de volonté sous la grande pensée; l'empereur lui ordonna de suivre les affaires avec Rome et d'en finir sur-le-champ. M. de Champagny écrivit au cardinal Casoni, secrétaire d'État, l'invitant à désigner un cardinal revêtu des pleins pouvoirs du saint-père, et qui pût terminer les différends du saint-siége. Les lettres de M. de Champagny sont dures et pleines de prétentions extraordinaires. Pie VII, qu'un indicible attachement pour Napoléon domine

[1] *Lettre du pape adressée, le 11 septembre 1807, à Napoléon.*

« Quoique V. M. ait laissé sans réponse quelques-unes de nos lettres, néanmoins nous entreprenons de lui écrire encore une fois. Nous n'avons pu apprendre sans peine, par notre cardinal légat, que V. M. croit que notre cœur lui est aliéné, et que nous nous opposons, par la seule envie de la contrarier, à ce qu'elle désire de nous.

» Majesté ! Dieu nous est témoin; il sait que nous ne mentons jamais. Ce n'est pas l'envie de la contredire, c'est le sentiment de nos devoirs qui nous a forcé de nous refuser à quelques-unes de ses demandes.

» Rien ne nous est plus agréable que de seconder ses vœux de tout notre pouvoir.

» Nous lui en donnons une preuve par notre condescendance à lui envoyer le cardinal de Bayane que nous ferons partir au premier jour. Nous espérons que ce digne sujet dissipera dans l'âme de V. M. tout doute sur notre constante et loyale affection, et que notre cœur sera rempli de joie en apprenant que, par son moyen et celui de notre cardinal-légat, tous les différends existant ont été aplanis.

» Le bruit s'est répandu que V. M. pensait venir dans ce pays : ainsi, à la satisfaction que nous éprouverons par l'arrangement tant désiré, se joindrait encore celle de recevoir V. M. Dans ce cas, nous ne céderons à personne l'honneur de recevoir un hôte si illustre : notre droit à cette préférence ne saurait être contesté ! Le palais du Vatican, que nous ferons arranger pour le mieux, sera destiné à recevoir V. M. et sa suite. Toutes les affaires ayant été conciliées à Paris, nous pourrons, à Rome, travailler à faire jouir la religion catholique, dont V. M. doit être le défenseur, de tous les biens qu'elle lui a promis. Qu'en attendant V. M. soit persuadée de notre affection constante en gage de laquelle nous lui donnons, avec toute l'affection de notre cœur, la bénédiction apostolique.

» PIUS, PP. VII. »

toujours, accepte les propositions de M. de Champagny et charge de ses pleins pouvoirs un des cardinaux les plus agréables à la France, M. de Bayane.

Français d'origine, M. de Bayane avait été créé auditeur de rote pour la France, sous Louis XVI, poste qui mène au cardinalat; il fut appelé à toute la confiance de Pie VII, par son érudition, sa science et une douceur de caractère évangélique; M. de Bayane devait plaire à Napoléon; il fut accepté par M. de Champagny; et, se dirigeant vers la France, comme au vieux temps de M. d'Ossat, le cardinal habita l'archevêché de Paris. Napoléon l'accueillit bien : « Voyez, lui dit-il, M. de Champagny; il faut en finir, car ces sortes d'affaires me pèsent. » Au mois de novembre les conférences s'ouvrirent; l'empereur demeura dans toute l'exigence de son système; il voulait bien admettre la souveraineté du pape, mais à condition qu'il entrerait dans ses idées. La correspondance du cardinal de Bayane avec Pie VII révèle « l'indicible chagrin qu'il éprouve de faire connaître les conditions qu'impose Napoléon [1]. » L'empereur veut

[1] *Projet du traité envoyé de Paris par le cardinal de Bayane.*

« Le saint-siége s'oblige à faire cause commune avec sa majesté et à réunir ses forces de terre et de mer à celles de sa majesté dans toutes les guerres qu'elle aura à soutenir contre les infidèles et les Anglais. S. M. s'oblige à défendre les États du saint-siége dans toutes les guerres contre les infidèles et les Anglais, et s'engage à faire respecter par les Barbaresques le pavillon de sa sainteté, et à garantir ses États de leurs incursions, trois mois après le rétablissement de la paix maritime.

» Dans toutes les guerres avec l'Angleterre, le saint-siége s'oblige à fermer ses ports aux bâtiments et au commerce de cette puissance, et à ne permettre à aucun Anglais d'entrer et de résider en ses États; enfin à confier aux troupes de S. M. la garde des ports d'Ancône, Ostie et Civita-Vecchia.

» Le saint-siége s'oblige à recevoir à Ancône 2,000 hommes de troupes françaises, et à se charger de leur entretien.

» Toutes autres troupes de S. M. stationnées dans les États du saint-siége, ou qui devront les traverser, recevront leur entretien de sa majesté.

» Sa sainteté reconnaît le roi de Naples, Joseph Napoléon; le roi de Hollande, Louis-Napoléon et le roi de Westphalie, Jérôme Napoléon; elle reconnaît S. A. I. le grand-duc de Berg, et LL. AA. I. et S. les princes de Lucques et de Piombino. Elle reconnaît tous les arrangements faits par sa majesté en Allemagne.

» Sa sainteté renonce à toutes les prétentions, ainsi qu'à toutes les protestations contraires aux droits de S. M. le roi de Naples, à sa pleine et entière souveraineté et à la dignité de sa couronne. Cette même renonciation s'étend aux principautés et aux souverainetés de Bénévent et de Ponte-Corvo, érigées en grands fiefs de l'empire.

» Le nombre des cardinaux de l'empire français sera porté au tiers du nombre total des membres du sacré collége. Seront considérés comme cardinaux français



d'abord que le pape s'oblige à fermer immédiatement tous ses ports aux Anglais, et cela sans exception, même pour les neutres; le décret de Berlin sera exécuté dans toute sa rigueur. A cet effet, les ports d'Ancône, d'Ostie et de Civita-Vecchia seront confiés aux troupes françaises; aucun Anglais ne pourra entrer sur le territoire pontifical; le pape doit reconnaître tous les frères de l'empereur, même Joseph, roi à Naples, sans exiger jamais les droits de haquenée et de pallium, puis sanctionner tous les arrangements faits en Italie et en Allemagne. Le pape devait renoncer également à toute souveraineté sur Bénévent, Ponte-Corvo, et rentrer, pour la puissance temporelle, dans le système fédératif de Napoléon. Enfin, et pour qu'à tout jamais l'élection du pape se fît sous l'influence presque exclusive de l'empereur, il serait convenu que le tiers des cardinaux serait pris parmi les sujets français, qui tous auraient le droit plein et entier d'assister au conclave. Cette dernière clause était destinée à assurer la papauté au cardinal Fesch.

Pie VII reçut avec douleur cette dépêche du cardinal de Bayane; il ne pouvait pas accepter le traité que lui proposait Napoléon, sans abdiquer sa souveraineté. Retiré dans le palais du Quirinal, le saint-père ne sortait plus que rarement, et le peuple ardent de Rome l'entourait d'une muette douleur. Partout, dans les légations pontificales, l'occupation française devenait violente; les attentats se multipliaient; on ne respectait ni la propriété, ni les personnes; les régiments de marche s'étendant sur le territoire, les troupes s'emparaient des positions les plus dominantes afin d'accomplir plus facilement la spoliation du saint-siége. Tel était le système que paraissait adopter Napoléon pour tous les États du continent; il allait l'employer en Espagne, il l'essayait sur le saint-siége; les craintes étaient vives à Rome, les cardinaux entouraient le pape, et l'on voyait dans les larges galeries du

ceux qui sont nés dans les ci-devant États de Piémont, de Parme et de Gênes. Les cardinaux français ne pourront, dans aucun cas, être privés du droit d'assister au consistoire; il n'y aura entre eux et les cardinaux italiens aucune distinction.

» Le concordat établi pour le royaume d'Italie, recevra son exécution dans l'ancien État de Venise, et dans tous les États de LL. AA. I. et S. les princes de Lucques et de Piombino. Aucun des évêques d'Italie ne sera obligé d'aller à Rome pour se faire consacrer.

» Il sera immédiatement négocié et conclu à Paris un concordat entre sa majesté et le saint-siége pour tous les États d'Allemagne compris dans la confédération du Rhin.

Quirinal une longue file de vieillards autour d'un autre vieillard vêtu de blanc. Un courrier venait d'arriver et annonçait qu'une forte division d'infanterie et de cavalerie s'avançait vers Rome sous le général Miollis, militaire décidé, exécuteur aveugle des ordres de Napoléon. Que venait-il faire? Les paysans, les *contadini* aux chapeaux larges et pointus, avaient quitté leurs champs pour accourir sous les portiques des palais de Rome, ils annonçaient que ces troupes venaient occuper la ville sainte au nom de l'empereur des Français.

En face de tels actes, Pie VII ne pouvait rester paisible; le cardinal Casoni adressa une note très-vive à M. Alquier; à mesure que le danger devenait plus pressant, la parole du pape prenait aussi un accent plus mâle. Ainsi agissent les puissances morales, par contraste avec les puissances matérielles : dans le danger, ce qui tient au droit devient fier, ce qui tient à la force devient faible; alors le juste est hautain, car il porte sa tête jusqu'aux cieux. Dès ce moment, Pie VII ne dissimule pas qu'il pourra se servir des armes spirituelles contre celui qu'il a aimé de toutes ses entrailles pontificales; il sait que des troupes vont envahir Rome, une division s'avance avec de l'artillerie et de la cavalerie. Que vient faire le général Miollis? Va-t-on renverser le souverain légitime? M. Alquier se hâte de répondre au secrétaire d'État : « Si le général Miollis vient à Rome, c'est que sa division demande passage comme à un allié [1]; les troupes vont à Naples, elles

[1] *Billet de M. Alquier au cardinal Casoni, le 2 janvier 1808.*

« Monseigneur, j'ai l'honneur de transmettre à V. Ém. copie de l'itinéraire que suivront deux colonnes de troupes composées de 6,000 hommes, qui doivent incessamment traverser l'État romain. M. le général Miollis, en m'envoyant son ordre de marche, m'assure que les troupes dans leur passage par les différentes communes de l'État romain, conserveront le meilleur ordre possible, et la réputation de M. le général Miollis est si universellement connue, que je ne crains pas, monseigneur le cardinal, de me rendre garant de l'observation de sa promesse.

» J'ai l'honneur de renouveler à V. Ém. les assurances de ma respectueuse considération.

» ALQUIER. »

Itinéraire de la première colonne, partie d'Ancône, sous les ordres du général Dutruis, forte de 4,000 hommes.

Janvier 28 à Spoletto. — 29 à Terni. — 30 à Mongliano. — 31 à Nepi. — Février 1er à Baccano. — 2 à Ponte-Molle. — 3 séjour. — 4 à Albano. — 5 à Velletri. — 6 à Sermoneta. — 7 à Piperno. — 8 séjour à Terracine, où elle recevra de nouveaux ordres de S. M. le roi de Naples.

Itinéraire de la deuxième colonne, partie de Florence sous les ordres du général Herbin, forte de 2,000 hommes et 500 chevaux.

Janvier 28 à Soligno. — 29 à Spoletto. — 30 à Narni. — 31 à Civita-Castellana. —

traversent les États pontificaux comme amies, elles ne resteront à Rome que pour se reposer, leur itinéraire est fixé; l'ambassadeur se hâte de l'assurer au secrétaire d'État. M. Alquier demande une audience au pape, et on l'accorde sur-le-champ; le saint-père lui parle un langage si ferme, si froid, qu'en rentrant à l'ambassade, M. Alquier écrit une lettre inquiète, soucieuse, humble même : « Il voit qu'il a perdu la confiance du saint-père; il n'a point mérité cette disgrâce; qu'il daigne donc lui rendre ses bénédictions [1]. » Le pape garde le silence sur la question générale et politique, il reste plein de grâce personnelle pour M. Alquier.

Pendant ce temps, des fanfares de cavalerie se faisaient entendre sur la place du Peuple; la musique jouait : *La victoire est à nous* au

Février 1er à Bellano. — 2 séjour. — 3 à Ponte-Molle. — 4 à Albano. — 5 à Velletri. — 6 à Sermoneta. — 7 séjour à Piperno. — 8 à Terracine, où elle recevra de nouveaux ordres de S. M. le roi de Naples.

[1] *Lettre de M. Alquier au saint-père.*

« Rome, le 1er février 1808.

» Très-saint-père, j'éprouve le besoin d'exprimer à V. S. la douleur profonde que m'a causée l'accueil si extraordinaire que j'ai reçu d'elle dans ma dernière audience. J'ai le droit de penser, très-saint-père, que je n'ai point mérité de perdre l'estime, la bonté, et j'oserai même dire la confiance dont V. S. m'a donné si souvent des preuves qui m'honorent et qui sont la récompense la plus chère de ma conduite toujours franche et ouverte. J'ai pu juger assez de la sensibilité de votre cœur, très-saint-père, pour espérer que la froideur que V. S. m'a témoignée se dissipera bientôt, et que je ne serai plus privé des marques précieuses de bienveillance dont vous m'avez comblé jusqu'à ce jour. Ma confiance dans la haute sagesse du souverain pontife ne me laisse aucun doute sur la prudence qui dirigera des ordres relatifs au passage des troupes françaises annoncé pour demain. Cet événement, qui inquiète et afflige peut-être V. S., n'a rien d'alarmant; je prends sur moi de le garantir. J'oserais promettre plus encore.

» Si, comme V. S. m'a paru le croire, les troupes de S. M. I. devaient rester pendant quelques jours à Rome, cette mesure ne serait que passagère : elle n'offrirait aucune apparence de danger, ni pour le présent ni pour l'avenir; elle ne rendrait une conciliation ni moins possible ni moins facile.

» Je conjure V. S. d'ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de lui dire. J'ai de nouvelles autorisations pour déclarer que S. M. souhaite vivement de terminer, par des voies conciliantes, les discussions qui existent entre la France et Rome, et qu'un arrangement si désirable, en resserrant plus étroitement que jamais les liens qui unissent depuis tant de siècles les deux puissances, serait une garantie nouvelle, et certes bien efficace, de la souveraineté de V. S. et de la conservation pleine et entière de ses possessions.

» Je supplie V. S. de recevoir avec bonté l'hommage de mon très-profond respect.

» *Signé :* ALQUIER. »

pied de la villa Borghèse; c'était l'avant-garde du général Miollis se déployant aux portes de Rome. La garde pontificale fut immédiatement désarmée, et quelques régiments marchèrent en toute hâte au château Saint-Ange avant qu'on eût eu le temps de baisser les ponts-levis; le château que couronne le grand saint Michel fut immédiatement occupé; le commandant des troupes papales protesta sans se défendre. Les ordres de l'empereur furent ainsi exécutés dans toute leur étendue; les ponts, les lieux fortifiés furent garnis de canon; le général Miollis vint s'aboucher avec M. Alquier à l'ambassade française, en ce moment très-occupée de justifier les actes accomplis par la volonté du souverain : il fut convenu que le général Miollis demanderait audience au pape pour lui présenter l'hommage de sa piété filiale et lui expliquer le motif de l'occupation provisoire du château Saint-Ange [1], indispensable pour maintenir dans l'ordre le peuple

[1] *Billet de M. Alquier au cardinal Casoni.*

« Éminence, M. le général Miollis désire avoir l'honneur de rendre ses devoirs à S. S. Il prie V. Ém. de vouloir bien prendre les ordres du souverain pontife, et de me faire savoir à quelle heure S. S. daignera permettre que j'aie l'honneur de lui présenter M. le général.

» Je prie S. Ém. de recevoir les assurances de ma haute considération.

» Ce 2 février 1808.

» ALQUIER. »

Réponse du cardinal Casoni.

« Des appartements du Quirinal, le 2 février 1808.

» Le cardinal secrétaire d'État a reçu et mis sous les yeux de S. S. la note de V. Exc. par laquelle elle exprime le désir d'avoir une audience, pour présenter le général Miollis.

» V. Exc. peut bien s'imaginer quels sont les sentiments de surprise et de douleur dont le saint-père est pénétré. Plein de confiance et de candeur, après l'assurance que V. Exc. lui avait donnée, par sa lettre d'hier, que la troupe n'était que passagère, et n'avait pas d'intention hostile, il ne s'attendait pas qu'elle entrerait dans la ville malgré lui, désarmerait la garde de la porte du Peuple, entourerait son habitation par des quartiers de soldats, et placerait de l'artillerie braquée contre la porte de son palais.

» Il ne croyait pas qu'on pousserait si loin les injures contre un prince sans armes et vivant en paix, contre un souverain qui n'est pas en guerre avec l'empereur des Français, contre le chef de l'Église catholique.

» Humble et doux par caractère et par principes, accablé de douleur par des traitements si durs, il m'a, pour donner une preuve de sa modération, chargé de répondre qu'il recevra demain, à midi, M. le général Miollis accompagné par V. Exc.

» En lui adressant cette réponse, le soussigné lui réitère, etc.

» PHILIPPE, cardinal CASONI. »

transtéverin ; il fallait prévenir une révolte sanglante contre les Français, une répétition des scènes de désordre sous le général Duphot, révolte capable de compromettre les bons rapports du gouvernement français avec le saint-siége.

Alors l'affliction continuait à être profonde au Quirinal, et Pie VII prenait dans la force de son droit une énergie peu commune. Pour la première fois, il songeait à excommunier l'empereur des Français, ou au moins à lui donner une admonition paternelle qui lui rappellerait que la force n'était pas tout dans ce monde ; l'amour ineffable qu'il portait à Napoléon, le restaurateur du culte en France, l'arrêta dans ce moment, il voulut temporiser encore. Quand le pape reçut la lettre de M. Alquier qui demandait une audience pour le général Miollis, il répondit : « Qu'il le recevrait avec toute paternité, parce que tous devaient approcher de lui, et qu'il ne voulait pas refuser sa bénédiction à un chrétien déposant ses hommages aux pieds du pontife. » L'audience fut donnée le soir même, et le général Miollis fut parfaitement accueilli ; le pape lui rappela en italien les vertus de son frère, évêque consacré. Miollis, vieux démocrate, fut étonné de trouver des idées très-avancées dans Pie VII, pontife essentiellement populaire ; le pape répéta « que la république l'avait mieux traité que l'empire, le consul que l'empereur. » Miollis sourit à ces aveux ; puis, d'après les instructions de son gouvernement, il déclara que l'occupation ne serait que passagère et seulement destinée à prévenir les émeutes des Transtéverins [1].

[1] A ce moment de violence et de brutalité le pape crut nécessaire d'envoyer une protestation à tous les gouvernements de l'Europe.

Note circulaire adressée par le cardinal Casoni aux ministres étrangers près sa sainteté.

« Des appartements du Quirinal, le 2 février 1808.

» Le cardinal secrétaire d'État a reçu l'ordre exprès de sa sainteté de faire part à V. E. que, le 9 janvier dernier, le gouvernement français a proposé à M. le cardinal-légat six articles renfermant l'*ultimatum* de ses prétentions, avec la déclaration que si, cinq jours après l'arrivée de la dépêche du légat à Rome, le saint-père n'avait pas annoncé à l'ambassadeur de France son adhésion absolue à ces articles, toute la légation française partirait, et que non-seulement les provinces de la Marche seraient perdues définitivement et à perpétuité, mais aussi que le Pérugin serait incorporé à la Toscane, la moitié de la campagne de Rome au royaume de Naples; enfin qu'on prendrait possession du reste des États du pape, et placerait une garnison à Rome.

» Après l'expiration du délai de cinq jours, le saint-père remit à M. l'ambassadeur la déclaration demandée, dernier effort de sa condescendance et de sa loyauté; il

Elle murmurait en effet cette multitude du Tibre, si artistique de formes, si belle de traits, qui habite ces quartiers qu'on aime tant à parcourir lorsqu'on visite la basilique de Saint-Pierre ; population si curieuse à étudier : là se voient, sous les haillons, ces traits fiers qui rappellent les souvenirs de Rome ; ces belles femmes qui ressemblent aux cariatides de Pompeïa ; ces enfants que l'on trouve maillottés comme l'enfant Jésus des Vierges de Raphaël ; ces hommes aux membres forts, à la stature hautaine ; ces paysans de la campagne qui jouent aux osselets, comme les Romains dont parle Horace, dans les tavernes enfumées, semblables aux *caupones* du *Voyage à Brindes*. Ce peuple transtéverin s'émeut facilement, le pape est pour lui comme le symbole du consul au Forum ; il s'arme de la faucille, du couteau ; il jette sur ses épaules le manteau brun, le chapeau pointu, et ces groupes, comme dans les toiles magnifiques de Léopold Robert, s'agitent sur la place du Peuple, au Vatican, en souvenir des comices de Rome. L'émeute est alors terrible ; en plusieurs circonstances elle avait éclaté avec fureur ; le peule aurait demandé le pape comme les vieux Romains demandaient leurs tribuns.

Les précautions du général étaient donc dictées par la prudence la plus sévère ; il fallait empêcher les assassinats des Français. M. Alquier n'était pas sans crainte, et ceci explique la mesure et la douceur de son langage ; il exécutait les ordres de l'empereur, mais

y manifesta son adhésion à ceux des articles, quoique très-onéreux, dans lesquels sa conscience ne trouvait aucun obstacle, et démontra l'impossibilité d'adhérer à ce qui lui était défendu par ses obligations sacrées. M. l'ambassadeur n'a pas trouvé cette déclaration satisfaisante, quoiqu'elle renferme toutes les facilités possibles. Il a dit, dans sa note du 29, qu'il s'attend à recevoir incessamment des ordres qu'il devra exécuter dans les vingt-quatre heures.

» Fidèle à ses devoirs, et prêt à souffrir les dernières extrémités, plutôt que d'imprimer une tache à sa conscience, le saint-père voit avec une sainte résignation se consommer tout ce dont il avait été menacé.

» Ce matin à treize heures et demie, les troupes françaises sont entrées dans Rome, ont désarmé la garde de la porte du Peuple, se sont mises en possession du château Saint-Ange, et se sont présentées en nombre au portique du palais Quirinal avec huit pièces d'artillerie.

» Sa Sainteté remettant son sort entre les mains de Dieu, et protestant, comme ses devoirs le lui prescrivent, contre toute occupation de son territoire, a ordonné au soussigné d'informer V. E. de cet événement très-affligeant, afin qu'elle puisse en rendre compte à son tour.

» En obéissant aux ordres que le saint-père lui a donnés, il renouvelle à V. E l'assurance de la considération la plus distinguée.

» PHILIPPE, cardinal CASONI. »

avec inquiétude ; Rome ne pouvait être occupée que par une armée de 10 à 12,000 hommes, le général Miollis n'en avait pas 5,000, il temporisait ; l'étendard papal se déployait encore ; l'archange saint Michel balançait sur le château Saint-Ange la couleur blanche aux clefs pontificales ; la garde noble et les Suisses entouraient le souverain pontife, les portes étaient fermées ; on n'admettait les bergers de la campagne que le soir, lorsqu'au son monotone du pipeau virgilien ils ramenaient leurs troupeaux dans la cité éternelle ; on avait interdit l'entrée à ces vigoureux conducteurs de buffles qui, la pique à la main, dirigent le fougueux animal sous les portiques en ruine. Miollis veillait sur Rome comme sur une ville prête à s'émouvoir, la diane éveillait le soldat dès que l'aurore paraissait sur les collines qui bornent l'horizon de Rome ; le soir de nombreuses patrouilles circulaient dès que les litanies se faisaient entendre vis-à-vis les madones dans leurs niches grillées.

Ainsi Napoléon commençait au midi de l'Europe un système de force et de violence. A Austerlitz, à Iéna, à Friedland, il avait légitimement conquis la victoire ; l'homme puissant n'avait pas eu besoin de dissimulation ; il menait l'ennemi de défaites en défaites, il restait grand ; la ruse pouvait être un auxiliaire, mais elle n'était pas le mobile de ses succès ; s'il trompait l'ennemi, il ne développait pas ce système étroit et de guet-apens que désormais il emploie vis-à-vis le pape et l'Espagne. Avec le souverain pontife la victoire matérielle n'était pas difficile, un régiment suffisait pour cela ; on pouvait désarmer les gardes papales, s'emparer du château Saint-Ange, tenir le pape captif, comme les infants d'Espagne avec Charles IV ; il n'y avait à cela aucune gloire : c'était comme si la maison de Hanovre se fût emparée du cardinal d'York, vieillard affaibli et solitaire dans Rome ; quel bénéfice pouvait-il acquérir de tous ces actes ? Un gouvernement se perd lorsqu'il lutte contre une idée morale.

Napoléon se jette ici dans un faux système ; il prépare une carrière de réaction contre lui, la république s'est abdiquée avec sa puissance de démocratie, c'est bien assez de sacrifices pour un peuple ; maintenant il va plus loin : par les décrets de Berlin et de Milan, il a mis contre lui les intérêts ; l'industrie et le commerce gémissent éplorés ; en Espagne et en Allemagne il insulte aux nationalités, il brise les rapports de peuples, et, changeant les démarcations naturelles, il remanie l'œuvre de la création ; à Rome, non-seulement il foule la

faiblesse aux pieds, mais encore il met contre lui le catholicisme ; il croit trop aux flatteries de ceux qui l'entourent, il se dit le tout-puissant, il se rit d'être excommunié, comme si l'excommunication, lorsqu'elle atteint la tête d'un spoliateur, n'était pas comme le glaive de Dieu.

A ce moment donc, Napoléon, qui sous le consulat s'est rendu fort en protégeant les idées morales, commence sa décadence en suivant une autre carrière ; il attaque tout à la fois la liberté du monde, l'indépendance du genre humain, la religion catholique, le commerce et les intérêts matériels. Là se trouve la véritable cause de sa décadence et du succès de la coalition. Après Tilsitt, Napoléon est à son apogée, il brille dans sa splendeur, et à ce moment commence son hostilité orgueilleuse contre les éléments de l'ordre européen. On s'explique la ruine du monument élevé par son génie !

CHAPITRE VIII.

INVASION DU PORTUGAL ET DE L'ESPAGNE.

Composition de l'armée du général Junot. — Instructions secrètes de Napoléon. — Marche à travers l'Espagne. — Aspect du Portugal. — Négociations de M. de Rayneval à Lisbonne. — Napoléon et la maison de Bragance. — Le prince régent et les Anglais. — Sir Sidney Smith. — Blocus du Tage. — Fuite du prince régent au Brésil. — Junot à Lisbonne. — Organisation du gouvernement. — Formation de l'armée d'observation d'Espagne. — 1er corps, le général Dupont. — 2e, Moncey. — 3e, Duhesme. — Instructions secrètes des généraux. — Surprise des forteresses. — M. de Beauharnais à Madrid. — Mouvement national en Espagne. — Insurrection d'Aranjuez. — Aspect de Madrid. — Premières mesures du système défensif. — Idée anglaise sur l'Amérique. — Projet de se retirer à Séville. — Abdication de Charles IV. — Avénement de Ferdinand VII. — La cour de Murat à Madrid.

Octobre 1807 à avril 1808.

L'armée française destinée à l'invasion de la Péninsule se réunissait en toute hâte autour de Bayonne ; l'aspect n'en était pas imposant et martial comme celui des vieilles troupes de la grande armée ; l'œil exercé pouvait voir dans ces rangs pressés d'une manière tumultueuse, la mauvaise composition de ces régiments, presque tous formés de conscrits de la dernière levée ; on ne comptait pas quatre vieux soldats par compagnie, même d'élite ; deux seuls régiments de bonnes troupes formaient comme le centre de ces 24,000 hommes réunis confusément par les ordres de l'empereur ; la cavalerie surtout, qui se composait du quatrième escadron des dépôts, offrait des cavaliers qui n'avaient pas quatre mois d'exercice ; l'on mit tant d'imprévoyance dans la manière de rassembler ces trois divisions, que les chevaux du train d'artillerie furent achetés sur place quelques jours avant l'entrée en campagne ; et le service de l'artillerie, confié

à une entreprise particulière, fut mis dans la main des traitants [1].

Cependant Junot venait d'arriver au quartier général à Bayonne; l'empereur lui avait donné pour lieutenants des officiers d'un mérite distingué : le général Delaborde, qui avait fait les campagnes de la grande armée; Loison et Travot, d'une grande fermeté de caractère; enfin le général Kellermann, le même qui exécuta la charge de cavalerie si décisive à Marengo, devait commander ces quatrièmes escadrons formés en régiments de marche, conscrits qui se tenaient à peine à cheval. Mais l'empereur avait commandé de marcher vite, d'arriver à Lisbonne surtout, et Junot, si profondément dévoué à son souverain, ne calculait rien; quand Napoléon avait parlé, il exécutait ses ordres sans murmures; ni les montagnes escarpées, ni les torrents impétueux, ne pouvaient l'arrêter, et ce dévouement, que l'empereur appréciait avant toute chose, pouvait compromettre le résultat d'une campagne, lorsque surtout il se plaçait dans un esprit aussi peu étendu que celui de Junot.

Ces divisions passaient la Bidassoa tandis qu'on négociait à Lisbonne auprès du prince régent; après le départ de Junot, les affaires diplomatiques furent confiées à un simple chargé d'affaires, le jeune de Rayneval, fils d'un diplomate distingué de la cour de Louis XVI, et lui-même déjà très-avancé dans la carrière diplomatique. A un esprit très-facile, M. de Rayneval joignait des études profondes et l'habitude des affaires; mais avec l'empereur, il s'agissait moins d'un

[1] Le général Foy en fait lui-même l'aveu, il dit :

« Le corps d'observation de la Gironde ne fut pas formé aux dépens des armées françaises d'Allemagne, de Pologne et d'Italie. On le composa de troupes restées dans l'intérieur pour la garde des côtes de la Normandie et de la Bretagne, savoir : les 70e et 86e régiments d'infanterie, deux corps qui, n'ayant pas fait les dernières campagnes avec l'empereur, conservaient dans les rangs un grand nombre d'anciens militaires; plusieurs troisièmes bataillons où il n'y avait que de jeunes soldats, des bataillons suisses, et deux légions formées l'une de Piémontais, l'autre de Hanovriens. Les bataillons étaient de 1,000 à 1,200 hommes. La cavalerie consistait en quatrièmes escadrons fournis par la conscription de l'année courante, et rassemblés en régiments provisoires. Dans cette organisation, hommes, chevaux, habits, équipements, tout était neuf, moins les officiers, sous-officiers et trois ou quatre cavaliers par compagnie, les seuls qui eussent fait la guerre. Cinquante pièces d'artillerie de bataille furent attachées au corps d'armée. Comme les bataillons du train d'artillerie étaient tous employés au service extérieur, on eut recours, pour atteler le parc, à une entreprise particulière à laquelle le gouvernement confia des soldats, et qui se chargea de fournir des chevaux équipés pour entrer en campagne. »

(*Histoire de la guerre de la Péninsule.*)

système de négociations à suivre régulièrement que d'une volonté à exécuter; M. de Rayneval fut chargé de notifier formellement au prince régent la volonté de son souverain [1]; il demandait impérativement que le Portugal fermât ses ports aux Anglais et les expulsât même de son territoire. Dans un délai très-limité, le prince régent devait déclarer la guerre à la Grande-Bretagne, livrer sa flotte aux Français, saisir toutes les propriétés anglaises, et détruire ces établissements de vignobles de Porto qui font la richesse de la contrée. En tentant d'expulser Ferdinand de la Sicile, Napoléon voulait s'emparer du grenier des Anglais; en saisissant Porto, il s'efforçait de détruire leur vignoble; toujours la même haine et le développement de la même idée. M. de Rayneval déclarait que, faute d'obéir à cette note impérative, il était obligé de demander ses passe-ports et de quitter Lisbonne.

La situation de Jean VI se trouvait très-difficile: expulser les Anglais, c'était la ruine du Portugal, et l'abîmer sous les plus cruelles exigences en le privant de la vie commerciale; puis n'avait-on pas à craindre les terribles représailles, comme naguère l'Angleterre en avait usé à Copenhague? Toutefois, comme le prince avait appris le passage de la Bidassoa par l'armée de Junot, il se vit contraint de prononcer l'expulsion des Anglais du Tage et des villes commerciales de la côte. Un décret parut, dicté en quelque sorte par M. de Rayneval lui-même; le malheureux don Juan y mit son scel; la pensée

[1] *Note remise au gouvernement portugais par le premier secrétaire de légation, faisant fonctions de ministre plénipotentiaire de France.*

« Le soussigné a reçu l'ordre de déclarer que si au 1er septembre prochain S. A. R. le prince régent de Portugal n'a pas manifesté le dessein de se soustraire à l'influence anglaise, en déclarant, sans délai, la guerre à l'Angleterre, en renvoyant le ministre de S. M. B., en rappelant de Londres son propre ambassadeur, en arrêtant comme otages les Anglais établis en Portugal, en confisquant les marchandises anglaises, en fermant ses ports au commerce anglais, et enfin en réunissant ses escadres aux escadres des puissances continentales, S. A. R. le prince régent de Portugal sera considéré comme ayant renoncé à la cause du continent, et dans ce cas le soussigné aura l'ordre de demander des passe-ports, et de se retirer en déclarant la guerre.

» Le soussigné, en pesant les motifs de la détermination que la cour de Portugal doit prendre, dans la circonstance présente, se livre à l'espérance qu'éclairée par de sages conseils, elle entrera franchement et complétement dans le système politique qui est le plus conforme à sa dignité ainsi qu'à ses intérêts, et qu'elle se décidera enfin à faire ouvertement cause commune avec tous les gouvernements du continent contre les oppresseurs des mers, et l'ennemi de la navigation de tous les peuples.

» Lisbonne, 12 août 1807. » RAYNEVAL. »

française dominait tout entière ses actes. S'il ne déclarait point la guerre à la Grande-Bretagne, il adoptait au moins l'idée du système continental[1] : les ports étaient fermés à l'Angleterre. A ce moment, paraissait dans le Tage une flotte formidable sous la conduite de sir Sidney Smith ; l'Angleterre venait d'accomplir son expédition de Copenhague; elle avait traîné à sa suite les vingt vaisseaux de ligne danois ; fier de ce triomphe, le ministère Perceval, Canning, Castlereagh, se hâta d'exécuter la seconde partie de son plan militaire et maritime. Le cabinet avait eu communication des stipulations secrètes du traité de Tilsitt par lesquelles on livrait les flottes danoise et portugaise à Napoléon, pour grandir sa marine; c'était même pour accomplir cet engagement que le czar Alexandre avait envoyé à Lisbonne une escadre, sous les ordres de l'amiral Siniavin, destinée à manœuvrer de concert et à seconder la flotte de Napoléon contre l'Angleterre. Dans ces circonstances décisives, où il était si important de frapper fort, le cabinet de Londres crut indispensable de prendre l'initiative contre le Danemarck et le Portugal ; la flotte danoise était en son pouvoir et la marine de Copenhague réduite à l'impuissance : il fallait maintenant s'emparer de la flotte portugaise, et tenir même en dépôt la flotte russe de l'amiral Siniavin[2].

[1] *Édit du prince régent de Portugal.*

« Ayant toujours eu le plus grand soin de conserver à mes États, pendant la présente guerre, la plus parfaite neutralité, à cause des avantages notables qui en résultaient pour les sujets de cette couronne; ne pouvant cependant la conserver plus longtemps, et considérant en outre combien la pacification générale convient à l'humanité, j'ai dû, pour le bien, accéder à la cause du continent, en m'unissant à S. M. l'empereur des Français et roi d'Italie, et à S. M. C., afin de contribuer autant qu'il sera en mon pouvoir à l'accélération de la paix générale.

» A cette fin, il m'a plu d'ordonner que les ports de ce royaume seront, dès ce moment, fermés à l'entrée des navires de la Grande-Bretagne, tant de guerre que de commerce.

» Donné au palais de Maffra, le 20 octobre 1807.

» Le Prince. »

[2] *Déclaration officielle sur la mise en état de blocus de l'embouchure du Tage.*

« Je fais savoir par la présente, à qui il appartiendra, qu'étant notoire que les ports du Portugal sont fermés au pavillon de la Grande-Bretagne, et que le ministre plénipotentiaire de S. M. B. près la cour de Lisbonne a quitté cette capitale, conformément aux instructions remises par le soussigné vice-amiral du pavillon bleu, commandant en chef, l'embouchure du Tage est déclarée en état de blocus rigoureux. J'informe par la présente le gouvernement portugais que les ordres sont donnés pour que cette mesure soit strictement exécutée, tant que dureront les sujets de mésintelligence

A cet effet, un conseil se réunit à Windsor ; M. Canning exposa ses idées diplomatiques, comme lord Caslereagh son plan de guerre ; le système de M. Canning reposait sur une double pensée : « Puisque Napoléon allait porter son attention sur la Péninsule et en tenter la conquête, il était indispensable que la Grande-Bretagne prît ses précautions à l'égard de la flotte et des colonies : la flotte, on s'en emparerait, rien de plus probable ; pour cela, il fallait agir vigoureusement, et se confier au courage des marins sous le pavillon britannique ; quant aux colonies, M. Canning avait déjà songé à leur séparation d'avec la métropole : des agents habiles parcouraient l'Amérique du Sud, pour préparer son indépendance. Le moyen le plus facile, le plus légal, était d'engager les rois de Portugal et d'Espagne à quitter leurs États d'Europe, pour habiter les Amériques sous la protection de l'Angleterre : par là, on s'assurerait d'un grand débouché : des transactions postérieures donneraient le monopole de l'or avec les colonies, en échange de produits manufacturés : si l'on perdait le continent de l'Europe, on aurait le continent américain, et cela remplacerait, pour l'industrie des grands districts manufacturiers de l'Angleterre, ce que la France leur avait fait perdre par la conquête [1]. »

Cette vaste idée développée par M. Canning fut suivie de l'exposition simple du plan militaire de lord Castlereagh : « Si l'Angleterre n'avait pas réussi dans l'appui qu'elle avait prêté aux puissances du Nord, c'est que parmi ces peuples il n'y avait pas encore d'énergie et de passions vives ; on n'avait pas trouvé un point d'appui dans les populations. Il n'en était pas de même en Espagne ; on aurait derrière soi le peuple, qui défendait son indépendance ; le Portugal, avec ses montagnes et ses torrents, comme le territoire espagnol avec ses déserts, présentait d'admirables moyens de défense ; les flottes agiraient sur les côtes, dans les grands fleuves, comme dans le Tage ; Gibraltar était un magasin formidable, on pouvait s'emparer de Saint-Sébastien et de Cadix ; Majorque et Minorque seraient une compensation des

actuelle. Les consuls des États neutres aviseront leur gouvernement en temps opportun que le fleuve est en état de blocus; qu'il serait pris contre les bâtiments qui essayeraient d'y entrer toutes les mesures d'exécution autorisées par les lois des nations et par les traités respectifs entre S. M. B. et les puissances neutres.

» Donné à bord du vaisseau *l'Hibernia*, à la hauteur du Tage le 22 novembre 1807.

» *Signé :* W. Sidney Smith. »

[1] Documents diplomatiques.

sacrifices qu'on pourrait faire dans la pensée du triomphe de la cause commune. » En conséquence de ce plan, la station maritime de sir Sidney Smith dans le Tage avait reçu de nombreux renforts en vaisseaux et en frégates; sir Sidney Smith se trouvait là une fois encore pour contrarier la fortune de Napoléon, comme il avait arrêté celle du général Bonaparte à Saint-Jean-d'Acre. Lord Castlereagh demanda que les forces militaires d'une expédition destinée à la Péninsule fussent portées à 50,000 hommes, avec une puissante artillerie et tout l'attirail qui suit les armées anglaises sur le continent. Tout se disposait à Londres; on y désignait sir Arthur Wellesley et le lieutenant général sir Hew Dalrymple, pour leur confier cette expédition [1].

Pendant ce temps, Napoléon préparait d'autres desseins; dans sa pensée, il avait arrêté la ruine de la maison de Bragance. Si M. de Rayneval agissait à Lisbonne avec plus de modération, s'il ne quittait la capitale du Portúgal qu'après avoir calmé les craintes de Jean IV, l'empereur déclarait par un simple décret : « Que la maison de Bragance avait cessé de régner. » On parlait de la conquête du Portugal comme d'un fait accompli; l'ambassadeur à Paris, le marquis de Lima, n'avait eu qu'une connaissance fort indirecte des résolutions de l'empereur à l'égard de son maître. Quoique M. de Talleyrand ne fût plus au ministère des relations extérieures, il conservait néanmoins beaucoup de rapports avec les ambassadeurs, et, le premier, il fit connaître à M. de Lima, dans une causerie intime, les desseins de Napoléon à l'égard de la maison de Bragance. L'Angleterre en fut également informée par ses agents secrets; elle se procura en toute hâte le fameux article du *Moniteur* qui frappait la maison de Bragance; cet article, transmis par courrier à M. Canning, fut expédié également par un paquebot à sir Sidney Smith, alors mouillé dans le Tage, avec ordre de le communiquer sur-le-champ à don Juan VI.

A ce moment Napoléon espérait que Junot, par une marche précipitée sur Lisbonne, se serait emparé du prince régent et de la famille régnante [2], comme otage de ses volontés; on prendrait la flotte, le trésor; ne faisait-on pas des récits merveilleux sur les dia-

[1] Documents publiés dans *The Dispatches of field marshal the duke of Wellington.*

[2] Junot, en entrant en Portugal, adressa une proclamation aux habitants. On y voit le langage habituellement inflexible de ces armées envahissantes :

« Portugais ! l'empereur Napoléon m'envoie dans votre pays à la tête d'une armée,

mants du Brésil ? Les instructions secrètes que l'empereur avait données à son aide de camp lui imposaient l'obligation de marcher sans retard ni repos ; l'itinéraire était fixé jour par jour ; arrivé à Lisbonne, Junot devait garder la famille royale, et, tout en la traitant avec respect, proclamer les formes du gouvernement impérial et hisser le drapeau à l'aigle sur la tour de Belem. Lorsque Napoléon donnait ces ordres impératifs, il avait mal étudié les cartes du Portugal, soit qu'il n'en existât pas d'exactes, soit que, selon son habitude, il tînt peu de compte des obstacles ; il n'avait pas calculé les difficultés d'une campagne au travers de montagnes à pic, de landes sauvages. Ces difficultés se rencontraient à chaque pas ; une armée de 24,000 hommes fut obligée de s'échelonner en seize petites colonnes qui marchaient à une journée de distance : aucune ressource n'était préparée, on mourait de faim dans ces terres aussi sauvages

pour faire cause commune avec votre bien-aimé souverain contre les tyrans des mers, et pour sauver votre capitale du sort de Copenhague.

» Habitants pacifiques de la campagne, ne craignez rien ; mon armée est aussi disciplinée qu'elle est brave ; je réponds sur mon honneur de sa bonne conduite. Qu'elle trouve parmi vous l'accueil dû aux soldats du grand Napoléon, qu'elle trouve les vivres dont elle a besoin, mais surtout que l'habitant des campagnes reste tranquille dans sa maison.

» Je vous fais connaître les mesures prises pour conserver la tranquillité publique. Je tiendrai ma parole :

» Tout soldat qui sera trouvé pillant, sera puni sur-le-champ avec la plus grande sévérité.

» Tout individu qui se permettra de lever une contribution sera traduit à un conseil de guerre, pour être jugé suivant la rigueur des lois.

» Tout habitant du royaume de Portugal qui, n'étant pas soldat de troupes de ligne, sera trouvé faisant partie de quelque rassemblement armé, sera fusillé.

» Tout individu convaincu d'être chef d'un attroupement ou d'une conspiration tendante à armer les citoyens contre l'armée française, sera fusillé.

» Toute ville ou village dans le territoire duquel un assassinat aura été commis contre un individu appartenant à l'armée française, payera une contribution qui ne pourra pas être moindre que le triple de sa contribution annuelle ordinaire. Les quatre principaux habitants serviront d'otages pour le payement de la somme ; et, pour que la justice soit exemplaire, la première ville ou le premier village où un Français aura été assassiné, sera brûlé et rasé entièrement.

» Mais je veux me persuader que les Portugais connaîtront leurs vrais intérêts, que, secondant les vues pacifiques de leur prince, ils nous recevront en amis, et que particulièrement la ville de Lisbonne me verra avec plaisir entrer dans ses murs, à la tête d'une armée qui peut seule la préserver de devenir la proie des éternels ennemis du continent.

» Au quartier général d'Alcantara, le 17 novembre 1807.

» *Signé* : JUNOT. »

que les déserts du nouveau monde; on trouvait quelques chèvres amaigries bondissant sur les rochers aigus, des torrents grossis par les pluies; ces régiments de malheureux conscrits marchaient à la débandade; des jeunes hommes qui n'avaient jamais quitté la chaumière ou la maison de leurs parents, étaient obligés de se nourrir de glands qui pendaient aux arbres, ou bien d'écorce de liége comme le chameau d'Afrique. La moitié de ces conscrits restèrent malades au milieu des populations inconnues de pasteurs qui les regardaient avec effroi et commencèrent contre eux un système de vengeance. Les troupes, pour se nourrir et se vêtir, furent obligées de piller, et le pillage amena les coups de stylet; les guérillas se formaient déjà, et malheur aux traînards qui restaient à quelques marches de l'armée! ils succombaient sous la main des hommes agrestes et fanatisés, leurs corps n'étaient même plus retrouvés par leurs frères d'armes. En vain, Junot cherchait-il à faire croire à ce peuple qu'il venait porter secours au prince régent contre les Anglais et les hérétiques; le paysan s'en inquiétait peu, car quelle était cette espèce de secours qui commençait par un affreux pillage et la plus déplorable indiscipline? Junot cherchait à imiter Napoléon dans sa marche rapide: il parlait sans cesse à ses soldats, multipliant les proclamations dans lesquelles il n'omettait jamais le titre de « gouverneur de Paris et de premier aide de camp de l'empereur *. »

Cette armée épuisée arriva par détachements aux portes d'Abrantès, la première ville un peu opulente qu'on saluait sur cette longue route [1].

* M. Capefigue semble tourner en ridicule la conduite de Junot. Nous croyons qu'il a mal compris la situation de ce général dans sa marche aussi hardie que glorieuse sur le Portugal. S'il avait donné la lettre que Junot écrivit à sa femme sur les privations et la triste position de son corps d'armée, ses lecteurs y auraient trouvé une justification suffisante de la conduite du général; mais il ne procède pas ainsi pour ce qui concerne l'empire. Les auteurs de l'*Histoire du Portugal*, MM. J. Chaumeil de Stella et Auguste de Santeül, ont parlé de cette marche avec plus de connaissance de cause et d'impartialité, eux qui, par leur qualité de Portugais, auraient pu se plaindre de cette invasion. Voici comment ils en parlent : « Junot remplit admirablement sa mission. L'on ne saurait, sans injustice, le priver de l'honneur qu'il y acquit... Il eut à lutter contre les éléments furieux et les privations de tous genres que la noire et sourde trahison du cabinet de Madrid lui avait préparés, afin de faire périr l'armée française dans le trajet de Bayonne à Lisbonne..., etc. » En rendant justice à un ennemi de leur pays, ces écrivains font apprécier la bonne foi d'un auteur que l'on croirait quelquefois soudoyé pour vilipender ses compatriotes. (F. W.)

[1] A ce moment, on considérait à Paris la conquête du Portugal comme accomplie. Néanmoins, on levait une conscription, et le général Clarke, ministre de la

Il s'était passé des choses inouïes dans l'itinéraire depuis Salamanque jusqu'à Abrantès ; comme Napoléon avait écrit « qu'une armée de 24,000 hommes pouvait se nourrir même dans un désert, » Junot s'était avancé en aveugle ; quand la réalité vint, quand le dénûment se montra hideux, les chefs se permirent tout pour suppléer à ce qui leur marquait, et, chose inouïe, dans la ville d'Alcantara, les soldats n'ayant pas de papier pour faire des cartouches, déchirèrent les archives du noble ordre de chevalerie qui avait son origine dans l'expulsion des Mores. Il y avait là quelque chose de la vieille barbarie ; les Français imitaient ces peuples du Nord, qui sous la conduite d'Attila foulèrent aux pieds les monuments de la civilisation * : croyaient-ils à

guerre, adressait à l'empereur un rapport sur l'augmentation des forces militaires.

« Votre majesté m'a ordonné de former le premier et le second corps d'observation de la Gironde. Le premier de ces corps, que commande le général Junot, a conquis le Portugal. La tête du deuxième est déjà à portée de suivre le premier, si les circonstances l'exigent.

» Votre majesté, dont la prévoyance n'est jamais en défaut, a voulu que le corps d'observation de l'Océan, qu'elle a confié à M. le maréchal Moncey, fût en troisième ligne.

» La nécessité de fermer les ports du continent à notre irréconciliable ennemi, et d'avoir sur tous les points d'attaque des moyens considérables, afin de profiter des circonstances heureuses qui se présenteraient pour porter la guerre au sein de l'Angleterre, de l'Irlande et des Indes, peuvent rendre nécessaire la levée de la conscription de 1809.

» Le parti qui domine à Londres a proclamé le principe de la guerre perpétuelle, et, quoique dans aucune époque, la France n'ait eu des armées aussi nombreuses, ce n'est point assez encore ; il faut que l'influence anglaise puisse être attaquée partout où elle existe, jusqu'au moment où l'aspect de tant de dangers portera l'Angleterre à éloigner de ses conseils les oligarques qui les dirigent, et à confier l'administration à des hommes sages et capables de concilier l'amour et l'intérêt de la patrie avec l'intérêt et l'amour du genre humain.

» Une politique vulgaire aurait pu déterminer V. M. à désarmer ; mais cette politique serait un fléau pour la France : elle rendrait imparfaits les grands résultats que vous avez préparés. Oui, sire, V. M., loin de diminuer ses armées, doit les accroître jusqu'à ce que l'Angleterre ait reconnu l'indépendance de toutes les puissances, et rendu aux mers cette tranquillité que V. M. a assurée au continent. Sans doute V. M. doit souffrir d'exiger de ses peuples de nouveaux sacrifices, de leur imposer de nouvelles obligations ; mais elle doit aussi se rendre à ce cri de tous les Français : « Point de repos jusqu'à ce que les mers soient affranchies, et qu'une paix équitable ait rétabli la France dans le plus juste, le plus utile et le plus nécessaire de ses droits. »

» Je suis avec un profond respect, etc.

» *Signé* : CLARKE. »

* Afin de pouvoir comparer les troupes de Junot aux hordes d'Attila, M. Capefigue néglige, à dessein, d'établir la cause réelle de ce *vandalisme*. On conçoit facilement

l'imitation d'Omar, qu'ils n'auraient besoin un jour d'aucuns titres pour leur propre histoire? Les chevaliers d'Alcantara avaient été de braves soldats comme eux, ils durent gémir et s'agiter dans leurs tombes quand ils virent ainsi leurs titres jetés au vent; les officiers de Junot s'exposaient à de solennelles représailles; hélas! ils auraient aussi une postérité ingrate qui méconnaîtrait les titres de leur gloire et de leur passé victorieux : les vivants oublieraient les morts!

Lorsque cette armée souffrante de tant de privations se réunissait à Abrantès, sir Sidney Smith venait de recevoir le *Moniteur* et les pièces diplomatiques du cabinet de Napoléon [1], qui déclaraient : « Que

que, trompé, indignement abandonné, trahi par l'ambitieux prince de la Paix, qui avait juré assistance à l'armée française, qui s'était engagé sur son *honneur* à réunir des magasins d'approvisionnement de vivres, de munitions et d'habillements à Alcantara, Junot n'ait pu conserver, dans le premier moment, cette discipline sévère qui mérita aux armées françaises l'estime des peuples ennemis. N'ayant ni plomb, ni papier pour confectionner les cartouches, faut-il le taxer de barbarie parce qu'il employa à cet usage d'anciens documents? Lorsqu'on déplore de pareilles pertes, il serait juste, ce nous semble, d'en chercher la cause. (F. W.)

[1] Je donne le texte si curieux des pièces de toute cette négociation du Portugal.

Dépêche de lord Strangford à M. Canning.

« A bord de *l'Hibernia*, le 29 novembre 1807.

« Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que le prince régent de Portugal a effectué le projet de se retirer d'un royaume où il ne pouvait demeurer plus longtemps que comme vassal de la France, et que S. A. R. et sa famille, accompagnés de la plupart des vaisseaux de guerre et d'une multitude de sujets et de partisans fidèles, sont partis aujourd'hui de Lisbonne, et qu'ils sont actuellement sur la route du Brésil, sous l'escorte d'une flotte britannique. Ce grand et mémorable événement ne doit pas être attribué seulement à l'alarme soudaine excitée par l'apparition d'une armée française en Portugal; elle a été le résultat naturel du système constamment adopté par sa majesté à l'égard du Portugal, pour le succès final duquel je m'étais rendu moi-même en quelque sorte responsable, et que, conformément à vos instructions, je m'étais uniformément attaché à maintenir, dans les circonstances même qui paraissent les plus décourageantes.

» J'avais fréquemment et distinctement déclaré au cabinet de Lisbonne que sa majesté avait passé toutes les bornes de la modération en consentant à ne point ressentir l'outrage du commerce britannique exclu des ports du Portugal; que par une semblable concession, motivée sur les circonstances dans lesquelles le prince régent se trouvait, sa majesté avait fait tout ce que l'amitié et le souvenir d'une ancienne alliance pouvaient justement exiger; mais que si les choses allaient plus loin, la guerre entre les deux nations deviendrait alors inévitable.

» Cependant, le prince régent se permit lui-même d'oublier pour un moment que, dans l'état actuel de l'Europe, nul pays ne pouvait impunément se déclarer l'ennemi de l'Angleterre, et que malgré la disposition de sa majesté à montrer de la condescendance, eu égard à l'impuissance où se trouvait le Portugal de résister aux efforts



la maison de Bragance avait cessé de régner. Depuis son entrée dans le Tage, l'amiral avait entamé une négociation avec la cour de Lisbonne d'après les ordres de son gouvernement. Les dépêches de M. Canning étaient formelles ; sir Sidney Smith devait proposer à la

de la France, elle ne pourrait néanmoins, sans compromettre sa dignité et les intérêts de son peuple, permettre qu'on se soumît sans réserve à toutes les demandes de la France. Le 8 du courant, S. A. R. se laissa aller à signer un ordre pour la détention du petit nombre de sujets anglais, et pour le séquestre de ce qui restait encore de leurs propriétés à Lisbonne. Sur la publication de cet ordre, je fis enlever les armes d'Angleterre de la porte de mon hôtel, je demandai mes passe-ports en protestant contre la conduite récente de la cour de Lisbonne, et je me rendis à bord de l'escadre, qui arriva à la hauteur du Portugal quelques jours après que j'eus reçu mes passe-ports.

» Je suggérai immédiatement à sir Sidney Smith l'expédient d'établir le blocus le plus rigoureux à l'embouchure du Tage; et c'est avec la plus vive satisfaction que j'appris ensuite que je n'avais fait par là que devancer les intentions de sa majesté. Je reçus en effet, le 25, vos dépêches, qui me prescrivaient d'autoriser cette mesure dans le cas où le gouvernement portugais passerait les bornes et prendrait des mesures injurieuses à l'honneur et aux intérêts de la Grande-Bretagne.

» Ces dépêches avaient été écrites dans la supposition que j'étais encore résidant à Lisbonne; et, pour me conformer entièrement à vos instructions, je revins dans cette ville pour connaître l'effet qu'y avait produit la mesure du blocus, et pour proposer, selon vos instructions, au gouvernement portugais, comme seule condition de la cessation du blocus, l'alternative, ou de remettre la flotte à sa majesté, ou de l'employer sur-le-champ à transporter le prince régent et sa famille au Brésil. Je pris sur moi la responsabilité de renouer des négociations, malgré la cessation de mes fonctions publiques, convaincu que j'étais qu'indépendamment de la détermination de sa majesté de ne pas souffrir que la flotte portugaise tombât entre les mains de ses ennemis, elle avait néanmoins encore plus à cœur qu'on l'employât à remplir le premier objet qu'on s'était proposé, celui de soustraire la famille royale de Bragance à la tyrannie de la France.

» Je demandai en conséquence une audience du prince régent, et ayant reçu de S. A. R. une réponse favorable, je me rendis à Lisbonne le 27, à bord de *la Confiance*, portant pavillon parlementaire. J'eus ensuite avec la cour de Lisbonne les communications les plus importantes, et j'aurai l'honneur de vous en faire part dans une dépêche subséquente. Il suffit d'observer ici que le prince régent dirigea sagement toutes ses craintes du côté de l'armée française, et tout son espoir vers la flotte anglaise; qu'il reçut de moi l'assurance la plus positive que sa majesté oublierait généreusement ces actes d'hostilité momentanée, auxquels S. A. R. n'avait donné qu'un consentement forcé, et que je promis à S. A. R., sur la foi de mon souverain, que l'escadre britannique devant le Tage serait employée à protéger sa retraite de Lisbonne et son voyage au Brésil.

» On a publié hier un décret où le régent annonce son intention de rester à Rio-de-Janeiro jusqu'à la conclusion d'une paix générale, et de nommer une régence pour administrer les affaires pendant son absence d'Europe.

» La flotte portugaise a mis ce matin à la voile, et j'ai eu l'honneur d'accompagner le prince dans son passage au delà de la Barre. La flotte consistait en huit

famille de Bragance un asile royal à bord des navires anglais, et une protection contre les forces françaises : il se proposait de conduire la famille exilée au Brésil, où elle recouvrerait toute son indépendance. Cette négociation, activement conduite, éprouvait des difficultés, et la volonté de l'Angleterre rencontrait de la résistance dans le prince régent, et surtout au cœur d'une femme fière, la vieille reine, qui habitait le vaste palais de Mafra, avec ses beaux jardins d'orangers, de citronniers, autour de ses mille clochers monastiques ; Mafra était la résidence chérie des rois de Bragance. Marie-Françoise-Élisabeth de Portugal, restée veuve de don Pedro III depuis vingt ans déjà, vivait dans la solitude du couvent ; cette altière princesse ne pouvait comprendre qu'on abandonnât le Portugal sans tenter une résistance

vaisseaux de ligne, quatre grandes frégates, plusieurs bricks, sloops et corvettes armées, et des bâtiments du Brésil, montant ensemble à environ trente-six voiles. Ils passèrent à travers l'escadre anglaise, et les vaisseaux de S. M. saluèrent de vingt et un coups de canon, et ce salut leur fut rendu de la même manière.

» *Signé :* STRANGFORD. »

Décret du prince régent.

« Après avoir inutilement fait tous mes efforts pour conserver la neutralité à l'avantage de mes vassaux fidèles et chéris ; après avoir fait pour obtenir ce but le sacrifice de tous mes trésors, m'être même porté, au grand préjudice de mes sujets, à fermer mes ports à mon ancien et loyal allié le roi de la Grande-Bretagne, je vois s'avancer vers l'intérieur de mes États les troupes de S. M. l'empereur des Français, dont le territoire ne m'étant pas contigu, je croyais être à l'abri de toute attaque de sa part. Les troupes se dirigent sur ma capitale. Considérant l'inutilité d'une défense, et voulant éviter une effusion de sang sans probabilité d'aucun résultat utile, présumant que mes fidèles vassaux souffriront moins dans ces circonstances, si je m'absente de ce royaume, je me suis déterminé, pour leur avantage, à passer avec la reine et toute ma famille dans mes États d'Amérique, et à m'établir dans la ville de Rio-de-Janeiro, jusqu'à la paix générale. Considérant qu'il est de mon devoir comme de l'intérêt de mes sujets de laisser à ce pays un gouvernement qui veille à leur bien-être, j'ai nommé pour gouverneurs du royaume mon bien-aimé cousin le marquis d'Abrantès ; le lieutenant général de mes armées, François da Cunha de Menezes ; le principal Castro, de mon conseil, qui sera chef de la justice ; Pedro de Mello Brayner, de mon conseil, qui sera président du trésor royal ; don Francisco de Noronha, lieutenant général de mes armées, qui sera président du tribunal des ordres et de la conscience. Dans le cas où l'un des susnommés viendrait à manquer, il sera remplacé par le grand veneur du royaume, que j'ai nommé gouverneur du sénat de Lisbonne. Le conseil sera assisté par le comte de Sampaio et par le procureur de la couronne, Jean-Antoine Salter de Mendonça, que je nomme secrétaires. L'un des deux secrétaires venant à manquer sera remplacé par don Miguel Pereira-Forjaz. D'après la confiance que j'ai en eux tous, et la longue expérience qu'ils ont des affaires, je tiens pour certain qu'ils rempliront leur devoir avec exactitude, qu'ils

contre les envahisseurs, comme aux grands jours des Albuquerques, elle montrait son sceptre pour témoigner qu'elle avait accordé la régence à son fils et non point la couronne.

Sir Sidney Smith lui envoya le *Moniteur*, pour la déterminer à quitter sa retraite; elle devint furieuse; on croyait à Lisbonne qu'une armée considérable marchait à pas redoublés; dans huit jours on verrait reluire cinquante mille baïonnettes de France; les Anglais offraient un asile dans le Brésil, sous le même climat que le Portugal: Lisbonne et Rio-Janeiro étaient deux sœurs étroitement enlacées, deux couleurs dans un même blason. Tout fut donc convenu entre Sidney Smith et la maison royale de Bragance, et l'on vit alors les palais de Mafra, ces solitudes d'or, se dépouiller de leurs ornements

administreront la justice avec impartialité, qu'ils distribueront les récompenses et les châtiments suivant les mérites de chacun, et que mes peuples seront gouvernés d'une manière qui décharge ma conscience.

» Les gouverneurs le tiendront pour dit. Ils se conformeront au présent décret, ainsi qu'aux instructions qui y seront jointes, et ils feront les participations nécessaires aux autorités compétentes.

» Donné au palais de Notre-Dame-d'Ajuda, le 26 novembre 1807.

» LE PRINCE. »

Instructions auxquelles se rapporte le décret royal du 26 novembre 1807.

« Les gouverneurs du royaume, nommés par mon décret de ce jour, prêteront le serment d'usage entre les mains du cardinal patriarche.

» Ils maintiendront la rigoureuse observance des lois du royaume.

» Ils garderont aux nationaux tous les privilèges qui leur ont été accordés par moi et mes ancêtres.

» Ils décideront à la pluralité des voix les questions qui leur seront soumises par les tribunaux respectifs.

» Ils pourvoiront aux emplois d'administration et de finance et aux offices de justice dans la forme pratiquée par moi jusqu'à ce jour.

» Ils défendront les personnes et les biens de mes fidèles sujets.

» Ils feront choix, pour les emplois militaires, de personnes dont ils connaîtront les bons services.

» Ils auront soin de conserver, autant que possible, la paix dans ce pays, que les troupes de l'empereur des Français aient de bons logements, qu'elles soient pourvues de tout ce qui leur sera nécessaire pendant leur séjour dans ce royaume; qu'il ne leur soit fait aucune insulte, et ce, sous les peines les plus rigoureuses, conservant toujours la bonne harmonie qui doit exister entre nous et les armes de nations avec lesquelles nous nous trouvons unis sur le continent.

» En cas de vacance par mort ou autrement d'une des charges de gouverneurs du royaume, il sera pourvu au remplacement à la pluralité des voix. Je me confie en leurs sentiments d'honneur et de vertu. J'espère que mes peuples ne souffriront pas de mon absence, et que, revenant bientôt parmi eux avec la permission de Dieu, je

et les soustraire à l'avidité des Français. Don Juan de Portugal, sa mère, sa femme et ses fils, prirent avec eux leurs trésors, leurs diamants, leurs crusades, toutes les richesses des mines, pour les embarquer sur la flotte immense pavoisée aux couleurs britanniques. Les quais de la grande ville de Lisbonne, remplis par la multitude émue, retentirent pour la dernière fois des cris de la fidélité. Don Juan s'éloignait, avec une douleur vive, de cette Lisbonne, riche amphithéâtre du Tage, où se mirent tant de voiles blanches, tant de pavillons nationaux. Qui n'a vu Cadix et Lisbonne n'a pas la juste idée des trésors de la Péninsule ; ces rives chantées par Camoëns, illustrées par Colomb, furent délaissées par la royale famille qui avait donné au Portugal des rois glorieux : les Juan, les Pedro, sauveurs de la patrie. La flotte anglaise, contrariée pendant quelques jours par le mauvais temps, salua le roi Juan de cent coups de canon ; enfin elle quitta le Tage pour cingler vers le Brésil. Hélas ! le régent reverrait-il

les trouverai constants, satisfaits et animés du même esprit qui les rend si dignes de mes soins paternels.

» Donné au palais de Notre-Dame-d'Ajuda, le 26 novembre 1807.

» *Signé :* LE PRINCE. »

L'escadre portugaise qui partit pour le Brésil, était composée des vaisseaux de ligne *le Prince-Royal*, de 90 canons ; *le Comte-Henri*, de 74 ; *le Prince du Brésil*, de 74 ; *la Reine-de-Portugal*, de 74 ; *l'Alphonzc-d'Albuquerque*, de 74 ; *le Don-Juan-Castres*, de 74 ; *la Méduse*, de 74 ; *le Martin-de-Fristas*, de 64 ; de trois frégates, *la Minerve*, de 44 ; *la Solfinho*, de 36 ; *l'Urania*, de 26 ; puis quatre bricks de 18. On évaluait à 250 millions de cruzades les trésors du prince.

Il restait encore dans le port : le *Vasco-de-Gama*, de 74 ; *le Maria-Primura*, de 74 ; le *San-Sebastian*, de 64 ; *la Princesse-de-Beira*, de 64 ; un vaisseau sur le chantier, de 74 ; six frégates, *la Carlotta*, de 44 ; *la Perola*, de 44 ; *l'Amasona*, de 44 ; *le Phénix*, de 44 ; *la Vénus*, de 36 ; plusieurs bricks et corvettes en état de pouvoir être armés, douze fortes goëlettes, quatre chaloupes canonnières, une batterie flottante.

En entrant à Lisbonne, Junot s'adressa de nouveau aux Portugais. Voici sa proclamation :

» Habitants de Lisbonne, mon armée va entrer dans vos murs. Elle y venait pour sauver votre port et votre prince de l'influence de l'Angleterre.

» Mais ce prince, si respectable par ses vertus, s'est laissé entraîner aux conseils de quelques méchants qui l'entouraient, et il est allé se jeter dans les bras de ses ennemis.

» On l'a fait trembler pour sa propre personne ; ses sujets n'ont été comptés pour rien, et vos intérêts ont été sacrifiés à la lâcheté de quelques courtisans !

» Habitants de Lisbonne, soyez tranquilles dans vos maisons ; ne craignez ni mon armée, ni moi ; nous ne sommes à craindre que pour nos ennemis et pour les méchants.

» Le grand Napoléon, mon maître, m'envoie pour vous protéger, je vous protégerai.

» JUNOT. »



jamais cette terre de Portugal, que la fortune jalouse le forçait alors à délaisser?

Lisbonne pleurait don Juan et ses fils; Mafra, sa vieille souveraine, et Junot continuait sa marche forcée; comme un coursier haletant que le cavalier presse de ses éperons, il sautait les haies, franchissait les torrents, car le maître avait indiqué à jour fixe l'instant où ses légions devaient entrer à Lisbonne. Junot avait obéi; mais quelle armée conduisait-il avec lui? 24,000 hommes avaient franchi la Bidassoa, et Junot entrait dans Lisbonne avec des détachements par groupes de 1,500 hommes, pâles, épuisés de fatigue, presque sans tenue militaire; la ville sur laquelle il allait dominer contenait une population de 180,000 âmes mal disposées; le reste de l'armée de Junot était épars dans des chemins impraticables, et arrivait par bataillons séparés; tous réunis, on pourrait avoir 14,000 hommes de divers régiments.

Les Espagnols avaient à peine secondé les Français dans leur marche; un mouvement national commençait à se manifester; il deviendrait terrible contre les envahisseurs. Junot était à Lisbonne, à la face d'une flotte anglaise qui attendait une armée de débarquement. Était-il possible de garder le Portugal, même lorsqu'on aurait eu 30,000 hommes? Qu'importe! Napoléon l'avait ordonné, et il n'y avait pas à hésiter avec un pareil souverain. Junot fut frappé de stupeur lorsqu'il apprit le départ de la famille royale de Portugal; le but était manqué; la flotte et les forces actives avaient quitté le Tage; la ville seule tombait au pouvoir des Français. Le général se hâta d'arrêter un plan pour l'organisation du pays; aidé de MM. Herman et du chef de police Lagarde, il commença l'administration du Portugal dans les conditions de la conquête; M. Herman, homme ferme, dut faire exécuter les ordres de l'empereur; un simple décret imposa cent millions au Portugal, et c'est par cette mesure inflexible que l'aigle fut inaugurée sur les tours de Lisbonne. Dans son gouvernement si difficile, Junot s'éclaira des généraux Delaborde, Travot, Loison et Kellermann; Junot connaissait Lisbonne, où pendant plus d'un an il était resté ambassadeur; il se comporta avec ce ton impérieux et tranchant qui distinguait alors les chefs des occupations françaises à l'étranger. Fastueux à l'excès, Junot s'était installé dans le palais des rois; il parlait en maître, agissait comme un souverain; et cependant devait-il être sans crainte? Pouvait-il se maintenir isolé

dans cette portion de la Péninsule? La flotte anglaise pouvait opérer un débarquement; et resterait-on en Portugal sans appui de l'Espagne?

Napoléon n'avait pas séparé les deux occupations militaires de Lisbonne et de Madrid; son vaste plan avait son unité; lorsque Junot franchissait la Bidassoa, le second corps d'observation, ainsi qu'on le nommait alors, se groupait à Bayonne sous Dupont. Le général ne conduisait pas les braves régiments couverts de gloire à Friedland; Dupont n'était plus à la tête de cette division immortalisée qui croisa la baïonnette avec la garde russe; ces troupes étaient restées en Allemagne; l'empereur lui avait donné des recrues à peine exercées; sur les 28,000 hommes de son corps, il comptait à peine 3,000 hommes de troupes d'élite; le reste était des conscrits de la levée de 1808. Le général s'appuyait sur un autre corps de 32,000 hommes conduit par le maréchal Moncey, tandis que 15,000 soldats, sous les ordres du général Duhesme, se réunissaient aux Pyrénées-Orientales près de la Catalogne, champ de guerre illustré par les campagnes du maréchal de Noailles et de Dugommier. Ainsi, en réunissant toutes ces troupes qui alors pénétraient dans la Péninsule, y compris l'armée de Junot, on pouvait compter 80 à 85,000 hommes, sans y comprendre une arrière-garde destinée à soutenir les opérations; elle partait de Paris pour Poitiers et se composait de deux régiments de fusiliers de la garde, quelques corps de vieilles troupes, tirées d'Allemagne, et des garnisons de la Bretagne et de la Normandie, sous les ordres de Bessières. J'ai déjà dit que Murat était désigné par l'empereur comme son lieutenant chargé de diriger toutes les forces qui marchaient en Espagne.

Chacun des chefs de corps avait reçu des instructions particulières et un tracé de campagne. Le général Dupont devait passer la Bidassoa et s'avancer sur Valladolid; le maréchal Moncey s'appuyait sur Burgos et donnait la main au général Darmagnac qui occupait Pampelune, et lui-même appuyant sa gauche sur le général Duhesme en Catalogne; par Valladolid, l'armée d'Espagne se mettait en communication avec Junot dans le Portugal. Ce mouvement n'offrirait quelque sécurité que par la possession des forteresses qui forment une grande ligne sur les frontières de la France; on devait donc s'en emparer : à Pampelune, le général Darmagnac trompa singulièrement le commandant espagnol, avec lequel cependant on était en bonne har-

monie : 100 grenadiers se précipitèrent dans la citadelle au moment de la distribution des vivres, et la bonne foi de la garnison fut trompée : à Barcelone, à Figuières, à Saint-Sébastien, on employa des stratagèmes indignes des lois de la guerre, lorsque surtout il s'agit d'une nation en pleine paix, et jusque-là notre alliée fidèle. On essayait ainsi la patience des Espagnols; il ne faut pas abuser du caractère d'un peuple; il se tait pendant un temps, il éclate violemment ensuite [1].

[1] Voici les stratagèmes employés par les Français pour s'emparer de Pampelune: Tous les jours les portes de la citadelle étaient ouvertes à des soldats français de corvée, qui venaient chercher la distribution des vivres. Le général Darmagnac était logé dans une maison de la ville qui faisait face à la porte principale de la citadelle. Dans la nuit du 16 au 17 février, 100 grenadiers furent cachés dans cette maison; les hommes de corvée, qui furent choisis parmi les voltigeurs les plus déterminés, portaient leurs sabres sous leurs capotes; quelques-uns, feignant de jouer, s'arrêtèrent sur le pont-levis afin qu'on ne pût pas le fermer. A un signal convenu les uns se jetèrent sur le faisceau d'armes de la garde espagnole, les autres mirent le sabre à la main; alors les grenadiers cachés dans la maison du général Darmagnac en sortirent précipitamment, et s'emparèrent de la porte de la citadelle.

Pendant ce temps le général Duhesme se rendait maître aussi par ruse de Barcelone. Il avait fait demander au capitaine général espagnol que les troupes françaises gardassent, conjointement avec la garnison, les portes principales; le général espagnol ne crut pas devoir refuser une telle proposition, et une partie des troupes françaises entrèrent dans Barcelone. Une compagnie de voltigeurs fut placée à la porte principale de la citadelle, au lieu de 20 hommes. Le 28 février, le général Duhesme annonça qu'il passerait le lendemain une revue générale de ses troupes; un bataillon des vélites de la garde italienne, sous le général Lecchi, s'appuyait à la palissade d'entrée de la citadelle; le général, après avoir fait l'inspection, s'avança vers cette porte, comme pour visiter l'intérieur, accompagné des officiers de son état-major et de quelques ordonnances; les deux gardes française et espagnole se mirent sous les armes pour rendre les honneurs. Pendant que le général Lecchi, resté sur le pont-levis, feignait de donner quelques ordres au capitaine des voltigeurs français de garde, le bataillon des vélites défila, couvert par le ravelin qui défend la porte, et enleva la première sentinelle espagnole. Le général Lecchi, pénétrant alors dans l'intérieur, fut suivi par les vélites; puis quatre autres bataillons entrèrent après et achevèrent l'invasion de la place.

A Figuières, le colonel Pio, commandant 800 hommes que le général Duhesme avait laissés, voulut s'emparer du fort San-Fernando par la même ruse qu'à Barcelone. Mais le commandant espagnol, qui s'en aperçut, fit baisser le pont-levis. Toutefois, le colonel Pio obtint, deux jours après, de renfermer 200 conscrits dans la place, et au lieu de ceux-ci, il envoya 200 soldats d'élite, qui lui assurèrent la possession du fort.

Dans les premiers jours de mars, le général Thouvenot fit demander au gouverneur de Saint-Sébastien la permission de faire entrer dans la place les hôpitaux du corps d'armée, et quelques dépôts de cavalerie. Le gouverneur, ayant consulté le ministère

Au commencement de janvier, l'Espagne voyait près de 80,000 Français répartis sur son territoire, maîtres des places fortes du royaume comme point d'appui, de manière à pouvoir agir avec sécurité dans les opérations d'une campagne. Ainsi le rusé, le puissant empereur était arrivé à ses fins; il démoralisait le gouvernement espagnol, en le privant de ses ressorts militaires; la Romana était envoyé dans le Holstein, les corps disséminés dans toutes les provinces; c'était comme une surprise. Mais le peuple de la Péninsule a un instinct profond de ce qui convient à son honneur national, de ce qui le blesse ou de ce qui l'exalte; les populations de la Catalogne, de la Biscaye, de la Navarre, de Vittoria à Valladolid, partout enfin où les troupes françaises avaient pénétré, s'aperçurent bientôt que ces prétendus alliés avaient des desseins de conquête et d'invasion, car ils blessaient toutes les lois de l'alliance, tous les principes de nation à nation. Que venaient donc faire ces étrangers? Qui leur avait ouvert les portes de l'Espagne? N'était-ce pas le prince de la Paix, Godoï; nouveau comte Julien, il avait appelé les Mores? Les Français, sans respect pour les principes et les coutumes catholiques, transformaient les couvents en casernes, les presbytères en écuries. Ce traître Godoï avait livré les flottes, les armées, et maintenant il vendait à bons deniers comptants le peuple espagnol, ce noble peuple, à des étrangers sans foi et sans croyance. Une fermentation commençait parmi les masses : une nation marche vite quand son honneur est blessé. L'Espagne préparait une immense lutte.

A Madrid même, la cour n'était pas sans inquiétudes sur le caractère menaçant que prenait l'invasion française; le traité de Fontainebleau, qui partageait le Portugal avait sans doute autorisé l'entrée d'un corps auxiliaire en Espagne, mais ce corps ne devait se composer que de 27,000 hommes; et au cas où les Anglais auraient des forces en Portugal, on l'élèverait à 40,000; c'était tout et rien au delà. Et encore était-il stipulé : que le roi d'Espagne pourrait commander, en personne, toute l'armée d'invasion, alors même que Murat viendrait comme lieutenant de l'empereur. Au lieu de 40,000 hommes on en avait envoyé plus de 80,000; ces corps auxiliaires, au lieu de

espagnol, reçut pour réponse qu'il n'y avait pas d'inconvénient; le général français une fois dans la place, l'occupa bientôt militairement, ainsi que le château de Santa-Cruz, qui en est la citadelle.

pénétrer du côté du Portugal, s'étaient étendus sur toute la ligne de l'Èbre ; à ce moment même, ils occupaient par surprise les quatre places principales du nord de l'Espagne. Il y avait donc là un dessein hostile, inexplicable, ou peut-être trop bien expliqué par la chute des Bourbons de Naples et le décret qui déclarait la maison de Bragance indigne du trône : voulait-on dépouiller le roi d'Espagne de son royaume et éteindre la race des Bourbons? Une grande perplexité existait partout ; le prince de la Paix voyait bien qu'il fallait rendre compte au peuple de sa politique ; un parti restait à prendre, et les conseils intimes de Godoï et de Charles IV se réunirent pour arrêter un plan de conduite qui ne manquait pas d'une certaine intelligence.

Le prince de la Paix désirait d'abord que des explications fussent demandées au cabinet de Paris ; Isquierdo, qui avait signé avec Duroc le traité de Fontainebleau, fut désigné pour cette nouvelle mission, afin de solliciter l'interprétation simple et naturelle de ce traité ; il devait s'adresser directement à l'empereur pour obtenir satisfaction de la conduite des généraux français dans la Péninsule : si la condescendance du roi avait été à ce point d'autoriser l'occupation d'une ou deux places fortes, elle ne pouvait aller au delà sans exciter les inquiétudes de la nation. Isquierdo alla prendre également les instructions de Charles IV, qui lui dit avec son ton de familiarité habituelle : « Manuel est ton protecteur; fais ce qu'il t'a dit, par ce moyen tu me serviras [1]. » Le conseiller Isquierdo partit en toute hâte, tandis que le prince de la Paix, réuni à la reine d'Étrurie, au roi des Espagnes et à Marie-Louise, délibérait sur les résolutions définitives à prendre dans la crise qui menaçait le favori bien-aimé.

Don Manuel Godoï n'avait jamais cessé d'être en rapport avec l'Angleterre, au temps même où il était le plus rapproché de Napoléon ; les agents de M. Canning s'étaient multipliés depuis un mois à Aranjuez et à Madrid ; les uns travaillaient le peuple, les autres la cour ; l'Angleterre favorisait parmi les masses l'idée d'une abdication de Charles IV au profit du prince des Asturies, Fernand ; les Anglais insinuaient à don Manuel Godoï le projet que déjà M. Canning avait réalisé pour le Portugal, c'est-à-dire la retraite du roi dans les possessions d'outre-mer, afin de séparer l'Amérique espagnole de la métropole : le Mexique était une terre aussi brillante, aussi fertile que

[1] « Manuel es tu protector; tras quando te diga ; por medio suo debes servir me. »

l'Espagne ; les possessions du nouveau monde étaient les beaux diamants de la couronne catholique ; l'abandon de la Péninsule ne devait pas coûter à Charles IV après tant de troubles et d'agitations. Cette idée souriait au prince de la Paix, d'autant qu'il craignait tôt ou tard les vengeances du peuple contre sa fortune et sa personne ; don Juan de Portugal était parti pour le Brésil, don Carlos IV irait habiter Mexico, la Venise de l'Amérique sur ses dix-sept lacs ; le plan commercial de l'Angleterre pourrait trouver son application, elle protégerait l'Espagne d'outre-mer et l'inonderait de ses marchandises. En tous les cas, la retraite provisoire de Charles IV, dans l'Andalousie, ne pouvait souffrir le moindre obstacle ; on mettrait la Sierra-Morena, le Guadalquivir, le Tage, entre les Bourbons et l'armée Française ; là on verrait si on pouvait se défendre avec l'aide des Anglais, ou bien si l'on passerait en Amérique, selon le désir de M. Canning.

Ce qui déterminait don Manuel Godoï à cette résolution, c'est que la mission d'Isquierdo à Paris ne prenait pas une tournure favorable ; le conseiller intime du prince de la Paix avait trouvé l'empereur des Français dans des dispositions inflexibles contre la maison de Bourbon. Tout était changé depuis la signature du traité de Fontainebleau pour le partage du Portugal. L'empereur savait que son armée était en pleine possession des forteresses du nord de l'Espagne ; il disposait de près de 100,000 hommes répartis entre Lisbonne et Valladolid ; puisque le Portugal était tombé dans ses mains, il fit entendre à Isquierdo que rien n'était plus simple que de modifier les articles du traité de Fontainebleau : on donnerait à l'Espagne le Portugal tout entier, cela lui manquait comme complément de territoire ; l'armée française briserait la séparation qui existait entre les deux peuples. Or, en compensation d'un si beau lot donné à l'Espagne, Napoléon lui demandait une part de conquête pour la France au delà des Pyrénées ; on prendrait l'Èbre pour limite ; ce fleuve serait la séparation des deux royaumes ; on tirerait un cordeau depuis Bilbao jusqu'à Tortose en passant par Vittoria, Tudela, Saragosse, Mequinenza ; c'était la frontière de l'ancien empire de Charlemagne, son successeur la désirait comme complément à son vaste système ; on devait donc formuler un nouveau traité dans le sens des volontés de l'empereur.

Lorsque la cour reçut ces dépêches d'Isquierdo, elle se confirma dans sa résolution d'une retraite précipitée derrière la Sierra-Morena,

pour se mettre à l'abri d'un coup de main : des ordres furent expédiés aux troupes; on choisit Séville pour siége futur du gouvernement; des envoyés seraient expédiés à Londres pour solliciter conseil et appui au cas où l'on serait forcé de prendre une résolution semblable à celle de la famille de Bragance. Le roi Charles IV écrivit aux chefs des gardes du corps, aux suisses de sa maison, aux régiments wallons qui avaient leurs quartiers à Madrid, pour les appeler à Aranjuez, afin d'entourer sa personne. En Espagne, tout se fait avec solennité et gravité, la royauté ne se remue qu'avec un appareil immense; de pareils ordres devaient exciter une inquiétude générale, c'était de l'activité au milieu d'une cour immobile, le mouvement dans le repos, le réveil dans la sieste; le peuple murmura donc tout haut. Il y eut d'indicibles rumeurs dans la multitude, on menaça d'une sédition. Cette sédition avait des causes profondes.

Le prince des Asturies, depuis son procès criminel de San Lorenzo, avait tenu une conduite plus réservée; le chanoine Escoïquiz, le duc de l'Infantado, l'un et l'autre exilés ne l'aidaient plus de leurs conseils ardents. La reine d'Étrurie avait même essayé un rapprochement entre don Manuel Godoï et le prince; il était question d'un mariage de famille; ils s'étaient serré la main, et Fernand dit à Manuel : « On m'avait trompé sur toi : je vois, tu es un bon serviteur. » Le prince des Asturies n'en restait pas moins le chef des mécontents; le peuple a toujours besoin de formuler les griefs et de les personnifier en un homme qui devient l'objet de son amour ou de sa haine; pour lui tout est passion; or don Fernand était son ami naturel, son protecteur; don Manuel Godoï, son ennemi. Ajoutez à cette circonstance les instructions venues d'Angleterre, quelque argent jeté parmi des hommes ardents, et l'on s'expliquera les scènes qui se préparent au vaste palais d'Aranjuez. Dans la journée du 18 mars, la fermentation s'accrut à Madrid, la cité du peuple; on voyait les casernes de la Puerta del Sol s'agiter d'une façon étrange; les officiers parlaient entre eux à haute voix contre Manuel Godoï; les soldats espagnols abandonnaient leur caractère grave et silencieux pour se communiquer leurs griefs contre le favori; une multitude de peuple : moines, alguazils, muletiers d'Oviédo, Asturiens aux membres forts, à la démarche fière, Aragonais à la culotte de velours noir, à la crépine pendante, se mêlaient dans les rangs des soldats : on se demandait ce qu'il était avenu au seigneur roi; tout le monde savait que les

ordres du prince de la Paix appelaient les gardes wallonnes, les troupes provinciales, les régiments de ligne, la garde du corps même à Aranjuez; que signifiait cette résolution? Est-ce que le roi allait fuir en laissant isolée sa bonne ville de Madrid? Manuel Godoï voulait-il l'enlever, comme les Mores traînaient en captivité les comtes de Léon et de Castille? Est-ce que la ville de Madrid serait privée de ses souverains? Est-ce que le Buen-Retiro ne verrait plus les infants jouer sous ses frais ombrages? Aranjuez, veuve de ses nobles hôtes, n'entendrait-elle plus le cor de la chasse royale?

Ainsi parlait le peuple, se groupant autour des soldats appelés à Aranjuez par les ordres royaux. Quand les tambours donnèrent le signal, la foule suivit les troupes qui se rendaient à cette belle résidence des Bourbons espagnols. Aranjuez [1], le Versailles d'Espagne, offre une population de 14 à 15,000 âmes; la ville est découpée en rues larges à la façon de Louis XIV, car Philippe V avait passé son enfance à Versailles et il voulait reproduire là cette création merveilleuse que son aïeul avait jetée au milieu d'un désert. Le palais d'Aranjuez était grand, bien abrité par une verte feuillée; le Tage arrosait le pied du château; d'immenses écuries, des casernes aux bâtiments blancs, composaient les alentours du palais construit sans défense, comme Versailles, car Versailles fut la résidence des temps pacifiques, comme Saint-Germain fut celle des époques de guerre civile. Dans cette Aranjuez, habituellement si paisible, la foule se pressait, poussant des cris tumultueux; si elle respectait le roi Charles IV, de grossières injures étaient jetées à la face de la reine Maria-Luiza et surtout de Godoï, l'objet de la haine publique. Les soldats, sous le vaste palais, au lieu de réprimer ces manifestations séditieuses dans les cours d'Aranjuez, hésitaient devant toute répression; les gardes du corps mêmes, plus dévoués à Manuel, leur vieux camarade, semblaient prendre part à la sédition commune. Bientôt le tumulte devint tellement grand que les dalles du palais en étaient ébranlées; le sang coula; des paroles de mort furent prononcées contre le favori en même temps que des cris d'enthousiasme et d'amour pour Fernand; le peuple est toujours dominé par cette double expression d'amour et

[1] J'ai visité Aranjuez dans un bel et chaud été d'Espagne; je foulais des gazons verts au milieu des chants de mille oiseaux rares : malheureusement le bruissement de la cigale domine sous ces feux ardents. Les bords du Tage sont admirables.

de haine. Le prince des Asturies paraissait le symbole de la nationalité espagnole : lui, au moins, n'était pas vendu aux Français, il n'ouvrait pas les portes aux Mores ; il régnerait en roi catholique, espagnol, sans traîtres et sans trafiquants du royaume de Castille.

Lorsque la fureur du peuple demandait à grands cris la tête de Manuel Godoï, Charles IV et la reine Maria-Luiza paraissaient accablés de la disgrâce qu'éprouvait leur *pauvre ami ; Manuel, Manuelito*, était toute leur pensée ; qu'on le sauvât, et la couronne était à ce prix [1] ; que leur faisait le pouvoir s'il n'était plus secondé par leur pauvre ami ? Aranjuez pour eux serait désert comme l'Escurial et Saint-Ildefonse. Cependant Godoï, en entendant ces cris de fureur, s'était dérobé à la multitude ; quand on demandait sa vie, il se cachait sous des matelas amoncelés dans un grenier. Étranges caprices que la fortune réserve aux favoris ! Celui dont les ordres étaient naguère respectés dans les deux mondes, celui qui commandait à toutes les justices de Castille, ne trouvait pas un asile ; sur sa tête grondait un de ces revirements de destinée qui doivent effrayer les puissants. Pendant trente-six heures, Manuel Godoï resta dans sa cachette ; mourant de soif, il s'adressa à un garde du corps pour le secourir, et celui-ci dénonça le traître à la multitude [2] ; des cris de mort furent encore proférés.

[1] Je donnerai plus tard une lettre infiniment curieuse de la reine au grand-duc de Berg sur son *pauvre ami*.

[2] Voici le premier récit qui fut envoyé par l'ambassade française à Napoléon :

« Aranjuez, 19 mars 1808.

» Ce que paraissaient se proposer les chefs de l'insurrection vient d'être couronné de succès.

» Ce matin, à neuf heures, un garde vint prévenir qu'il avait cru reconnaître le prince de la Paix, qui lui avait demandé à boire. Le grand amiral, caché dans une chambre obscure de sa maison, et étant resté trente-six heures sans boire, avait demandé à ce garde un peu d'eau. Les chefs du rassemblement qui se tenaient autour de la maison donnèrent aussitôt le signal, et une foule considérable se porta à la maison du prince. La reine conjura le prince des Asturies de sauver le prince de la Paix. Le prince des Asturies vint haranguer les mutins, et arracha le prince de la Paix à leur fureur. J'ai vu de ma fenêtre le grand amiral, blessé à l'œil et couvert de sang, marcher entre deux gardes du corps qui le tenaient au collet ; il trouva sûreté dans la caserne des gardes du corps. Le prince des Asturies fut obligé, pour le sauver, de s'engager à lui faire faire son procès.

» A trois heures après-midi, le même rassemblement se reporta devant la caserne : son but paraissait être plus sérieux. Il se tenait des propos affreux. On demandait des têtes et du sang ; on accusait les personnages les plus augustes de vouloir sous-

Alors la reine éperdue et Charles IV consterné s'adressèrent à leur fils Fernand, qu'environnait l'amour du peuple : « Lui seul pouvait sauver le *pauvre ami* ; aucun sacrifice ne coûterait ; la couronne était pesante dès que le prince de la Paix n'en partageait pas le faix. Fernand voulait-il être roi ? eh bien ! l'abdication aurait lieu ; Charles IV allait se retirer dans l'Andalousie, à Badajoz, à Cadix, pourvu qu'on lui laissât Manuel Godoï à son service. » Et le prince des Asturies, obéissant ainsi à son père, vint au-devant du favori que la multitude traînait déjà dans la poussière. Plus d'un caillou ramassé dans le Tage vint frapper celui que la fureur du peuple écrasait ; Manuel était blessé à l'œil ; son corps était tout meurtri ; Fernand s'approcha de lui, le prit sous son bras, le couvrit de sa personne, et, haranguant la foule, il engagea sa parole : « Que le procès serait fait à Godoï jeté dans les prisons du palais ; il fallait un exemple solennel, il serait donné par le conseil des Castilles ; et, si Manuel était déclaré coupable, le peuple pourrait danser autour de son cadavre pendu sur la Plaza Mayor à Madrid. » Le respect que la foule portait à Fernand arrêta les fureurs meurtrières ; des acclamations partirent autour de ce jeune prince, l'espoir de l'Espagne ; on se borna pendant ce temps à jeter mille imprécations contre Manuel Godoï ; on répéta des épithètes sales et ignobles que les muletiers des Asturies appliquaient au vieux page de la reine, au cortejo de Maria-Luiza ; il fut conduit dans les prisons d'Aranjuez, et les gardes du corps durent veiller sur sa personne.

Dès que Charles IV et la reine Maria-Luiza eurent appris que leur pauvre ami était en sûreté, ils songèrent à réaliser le vœu de cette multitude émue. Le soir l'abdication, déjà discutée au conseil, fut résolue par le roi ; était-elle la suite d'une conjuration positive ? les ressorts en étaient-ils préparés par le prince des Asturies et ses complices de la grandesse ? Le mouvement d'Aranjuez fut-il prévu et arrangé d'avance, ou vint-il spontanément comme le résultat de la

traire le prince de la Paix à la vindicte publique, pour le faire passer en Grenade. Les têtes s'échauffaient ; beaucoup de soldats se joignaient à ces rassemblements.

» Le roi jugea à propos, sur ces entrefaites, d'envoyer dire qu'il se démettait de la couronne. Le peuple poussa des cris de joie. Le prince des Asturies, devenu roi par cette abdication, a promis de poursuivre juridiquement le prince de la Paix. Le décret d'abdication part à l'instant pour Madrid, où, dans la situation actuelle des têtes, il sera accueilli avec empressement. »

situation? Dans les événements politiques, il y a moins de conjurations qu'on ne croit; quand une situation est faite, les conséquences en découlent naturellement : ainsi le prince Fernand n'eut pas besoin de s'entendre avec les conjurés pour arriver à la couronne; elle lui vint par la force des circonstances. Le peuple proclama Fernand VII comme une espérance de sa nationalité; Charles IV ne lui paraissait plus un roi digne des Castilles; don Manuel Godoï était un traître; on voyait l'avénement d'un nouveau prince comme un retour vers l'indépendance espagnole; Fernand se laissa porter par les flots, il n'eut pas besoin de les commander. Quant à Charles IV et à la reine, ils furent frappés par le coup qui atteignait le prince de la Paix; ils étaient tout par lui, incarnés en lui; ils cessèrent d'être souverains quand leur pauvre ami fut captif.

Le soir du 19 mars, en présence de quelques grands d'Espagne, Charles IV, vieillard couvert de rhumatismes et de goutte, déclara qu'il voulait abdiquer une couronne dont le poids le fatiguait, lui, épuisé et malade [1]. Le secrétaire d'État Cevallos dut rédiger la cédule royale de renonciation. « Pedro, fais-la bonne et formelle, lui dit le vieux roi; je ne veux plus de mon pouvoir; » et tant il était empressé d'accomplir cette abdication, que lui, qui ne signait plus par suite de ses douleurs et de sa paresse [2], voulut apposer au bas de l'acte ces paroles sacramentelles *Moi le roi*, qui constituent la forme de la volonté royale dans la Péninsule.

[1] L'acte officiel de cette abdication est ainsi conçu :

Décret royal.

« Comme mes infirmités habituelles ne me permettent pas de supporter plus longtemps le poids important du gouvernement de mon royaume, et ayant besoin, pour rétablir ma santé, de jouir dans un climat plus tempéré de la vie privée, j'ai décidé, après la plus mûre délibération, d'abdiquer ma couronne en faveur de mon héritier, mon très-aimé fils le prince des Asturies.

» En conséquence, ma volonté royale est qu'il soit reconnu et obéi comme roi et seigneur naturel de tous mes royaumes et souverainetés; et pour que ce décret royal de ma libre et spontanée abdication soit exactement et dûment accompli, vous le communiquerez au conseil et à tous autres à qui il appartiendra.

» Donné à Aranjuez, le 19 mars 1808.

» A don Pedro Cevallos. » Io EL REY. »

[2] Il envoya officiellement la lettre suivante à l'empereur pour annoncer son abdication :

Lettre de Charles IV à Napoléon.

« Monsieur mon frère, ma santé se trouvant chaque jour plus délabrée, j'ai cru nécessaire, pour la rétablir, d'aller chercher un climat plus doux que celui-ci, en me

Dès ce moment, Charles IV cessa de régner; il n'abdiqua pas comme Charles-Quint, fatigué d'une grandeur sans limite; ce ne fut pas le roi philosophe allant finir ses jours dans un monastère pour méditer sur les choses humaines, après avoir accompli son œuvre; ce ne fut pas Philippe V quittant le trône avant la mort pour assurer les droits de son fils: Charles IV fut un roi qui, s'étant incarné dans un favori, ne comprenait pas le pouvoir sans lui; le sceptre était de fer, la couronne d'épines. Le jour où tomba Godoï, tout fut dit pour le roi et la reine des Espagnes; Maria-Luiza, préoccupée de Manuel, voulut le sauver à tout prix : spectacle de faiblesse et de décrépitude, expression de la vieillesse luxurieuse d'une reine qui avait tout sacrifié pour le cortejo de ses jeunes années.

Le prince des Asturies fut proclamé, le même soir, roi des Espagnes et des Indes, sous le nom de Fernand VII. Ce fut un triomphe d'opinion publique, une manifestation bruyante de la multitude; on vit la foule, ruisselante dans les jardins d'Aranjuez, saluer le nouveau monarque par des acclamations. Jamais cri d'amour des sujets et vassaux ne fut jeté avec plus d'enthousiasme; ce peuple semblait pressentir que dans le nouveau souverain était le symbole de la nationalité espagnole; il l'aima de toute la haine qu'il portait à Godoï; le soir le baisement de main eut lieu. La nouvelle de l'avénement *del rey nuestro segnor* Fernando VII se répandit à Madrid; et l'on vit des illuminations aux cierges blancs, des tapisseries jaunes et rouges tendues aux fenêtres, comme dans les jours de réjouissances publiques, ou quand le saint corps passe aux processions de la Fête-Dieu dans les *calles* d'Alcala ou de San-Geronimo.

retirant des affaires de mon royaume. En conséquence, j'ai jugé convenable, pour le bonheur de mes peuples, d'abdiquer en faveur de mon fils bien-aimé, le prince des Asturies. Les liens qui unissent nos deux royaumes, et l'estime toute particulière que j'ai toujours eue pour la personne de V. M. I. et R., me font espérer qu'elle ne pourra qu'applaudir à cette mesure, d'autant plus que les sentiments d'estime et de mon affection pour V. M. I. et R., que j'ai tâché d'inspirer à mon fils, se sont si profondément gravés dans son cœur, que je suis sûr des soins qu'il se donnera pour resserrer de plus en plus les deux États. Je m'empresse d'en faire part à V. M. I. et R., en lui renouvelant à cette occasion les assurances de mon attachement sincère et les vœux que je ne cesserai de faire pour la prospérité de V. M. I. et R. et de toute son auguste famille.

» Je suis, avec ces sentiments, de V. M. I. et R., etc.

» CHARLES. »

A Aranjuez, ce 20 mars 1808.

CHAPITRE IX.

DRAME DE BAYONNE, JOSEPH ROI D'ESPAGNE.

Murat à Madrid. — Ses rapports politiques avec Charles IV et la reine Marie-Louise. — La reine d'Étrurie. — Abdication de Charles IV rétractée. — Instructions à M. de Beauharnais et à Murat. — Négociations de Ferdinand VII avec l'empereur. — Le général Savary à Madrid. — Sa mission. — Départ de Ferdinand pour la frontière. — Séjour à Vittoria. — Napoléon à Bayonne. — Instances auprès de Ferdinand pour l'abdication. — L'empereur et le chanoine Escoïquiz. — Les grands d'Espagne à Bayonne. — Voyage de Charles IV. — Développement du drame. — Mouvement populaire du 2 mai à Madrid. — Scènes entre Charles IV, la reine et Ferdinand. — Les traités de Bayonne. — Ordre à Joseph d'arriver sur-le-champ. — Son entrevue avec Napoléon. — Simulacre de junte. — Formule de la constitution. — Imitation du baise-main de Philippe V. — Les derniers Bourbons d'Espagne.

Mars à juillet 1808.

Lorsque le drame d'Aranjuez se développait dans les proportions d'une émeute en Espagne, Murat, grand-duc de Berg, s'avançait à marches forcées sur Madrid. Les ordres de l'empereur étaient précis : ménager les populations espagnoles, afin de leur donner une grande et noble idée des Français ; tout devait être payé avec exactitude par l'armée, aucune réquisition ne serait faite sur les villes, on devait agir comme des alliés jusqu'au moment où l'empereur se prononcerait sur la destinée de la Péninsule. Dès Burgos, Murat, imitant toujours la partie pompeuse et dramatique de Napoléon, s'était adressé aux Espagnols dans une proclamation bienveillante et souveraine [1].

[1] *Circulaire adressée par S. A. I. et R. le grand-duc de Berg à MM. les intendants, gouverneurs et députés des provinces de Burgos, de la Vieille-Castille, de la Biscaye, de Guipuscoa, etc.*

« Messieurs les députés, parti de Paris depuis une quinzaine de jours pour prendre le commandement des troupes de S. M. l'empereur, j'ai appris, à mon entrée en Espagne, que vos provinces avaient fait des avances considérables pour les troupes françaises, et que toutes ces dépenses étaient à la charge de ces mêmes provinces.

La manie d'être roi n'avait pas quitté le grand-duc de Berg; il avait rêvé la couronne de Pologne et de Prusse ; maintenant celle d'Espagne flattait son amour-propre ; lui, né pauvre en Quercy, sous le soleil méridional, rêvait la souveraineté des belles villes d'Espagne, de Burgos, Alcantara, Séville et Cadix.

A Buytrago, Murat connut les événements d'Aranjuez ; il se hâta d'accourir à Madrid, où l'armée française fit son entrée avec toutes les pompes militaires, le 23 mars. Le soin de Murat fut d'organiser un bon système de défense ; les troupes occupèrent les casernes vacantes ; il ne restait plus que quelques bataillons de gardes espagnoles ; Murat prit contre eux des précautions de défense sans les désarmer encore. Sa pensée n'était pas de se montrer hostile à l'Espagne ; comme il se croyait appelé à régner, il ménageait l'orgueil du peuple castillan ; cette nation lui plaisait ; elle était pleine d'ostentation ; lui n'avait-il pas aussi toutes les manies, tous les clinquants d'un écuyer du cirque ou d'un toréador dans une belle lutte de taureaux de la Plaza Mayor ? Dès que la cour d'Aranjuez apprit l'arrivée de Murat, le beau-frère de l'empereur, tous les partis s'adressèrent spontanément à lui pour attendre leur destinée : aucun des princes d'Espagne, aucun des hommes d'État ne pensait triompher sans le secours et l'appui de l'empereur. Si secrètement on s'adressait au comte de Strogonoff, ministre de Russie, ou au nonce Gravina, afin de tâter l'opinion des cabinets, on savait bien que le seul moyen d'arriver à une solution pour les affaires d'Espagne, c'était d'obtenir la protection suprême de Napoléon, et par conséquent de Murat, qui était son image : Charles IV, la reine, Ferdinand lui-même, tous s'étaient hâtés de se mettre en rapport avec le généralissime des armées françaises qui fixait son quartier général à Madrid. Aucune opinion ne pouvait

S. M. m'a chargé de vous faire connaître qu'elle remboursera avec la plus scrupuleuse exactitude tout ce qui a été payé et fourni pour ses troupes. Je vous invite en conséquence d'en remettre les notes et les états à l'intendant de l'armée.

» Depuis que je suis au milieu de vous, je ne puis que me féliciter des bonnes dispositions qui vous animent, et je me suis empressé d'en rendre compte à S. M. l'empereur, qui, plein d'estime et d'affection pour la nation espagnole, a le désir de contribuer de tout son cœur au bien-être de ce pays.

» Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

» Donné à Burgos, au grand quartier général des armées d'Espagne, le 13 mars 1808.

» Le grand-duc de Berg, lieutenant de l'empereur.

» JOACHIM. »

triompher sans lui ; on courait prendre ses ordres, et Murat, dont la vanité grandissait en raison de sa situation élevée, accueillait ces sollicitations en véritable suzerain, donnant à tous des espérances qui, par la suite, favoriseraient sa propre élévation à la couronne.

Dès le lendemain de son abdication, le roi Charles IV avait envoyé un de ses confidents les plus intimes à l'ambassade de France à Madrid. M. de Beauharnais, qui attendait alors M. de Laforest, avait des instructions doubles; le but de Napoléon était de favoriser les dissensions au sein de la famille d'Espagne, afin de démoraliser le pouvoir de la maison des Bourbons. M. de Beauharnais déclara : « que les événements d'Aranjuez lui paraissaient avoir un caractère de violence, et il conseillait à Charles IV, au nom de son souverain, de préparer une protestation contre un acte évidemment arraché par un tumulte irrégulier ; » d'après ce conseil, le roi Charles IV rédigea une protestation en espagnol, écrite de la main du secrétaire d'État, revêtue du scel royal; elle fut déposée à l'ambassade pour l'opposer aux droits de Ferdinand VII[1] ; il y disait en quelques lignes : « qu'il protestait et déclarait que tout ce qui était contenu en son décret du 19 mars, abdiquant la couronne en faveur de son fils, avait été forcé afin de prévenir de plus grands maux. » M. de Beauharnais

[1] *Lettre du roi Charles IV à l'empereur Napoléon.*

« Monsieur mon frère, votre majesté apprendra sans doute avec peine les événements d'Aranjuez et leur résultat : elle ne verra pas sans quelque intérêt un roi qui forcé d'abdiquer la couronne, vient se jeter dans les bras d'un grand monarque son allié, se remettant en tout à sa disposition, qui seul peut faire son bonheur, celui de toute sa famille et de ses fidèles et aimés sujets. Je n'ai déclaré m'en démettre en faveur de mon fils que par la force des circonstances, et lorsque le bruit des armes et les clameurs d'une garde insurgée me faisaient assez connaître qu'il fallait choisir entre la vie et la mort, qui eût été suivie de celle de la reine. J'ai été forcé d'abdiquer : mais, rassuré aujourd'hui et plein de confiance dans la magnanimité et le génie du grand homme qui s'est toujours montré mon ami, j'ai pris la résolution de m'en remettre à lui, en tout ce qu'il voudra bien disposer de nous, de mon sort, de celui de la reine, et de celui du prince de la Paix. J'adresse à V. M. I. et R. une protestation contre les événements d'Aranjuez et contre mon abdication. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. » CHARLES.

» Aranjuez, le 21 mars 1808. »

« 21 marzo.

» Protesto y declaro que todo lo que manifiesto en mi decreto del 19 de marzo, abdicando la corona en mi hijo, fue forzado para precaver mayores males y la efusion della sangre de mis queridos vasallos, y por tanto de ningun valor.

» IO EL REY. »



prit copie de cette protestation, et l'envoya immédiatement à l'empereur. A peine Murat était-il à Madrid, que Charles IV lui écrit en italien non-seulement pour protester contre les événements d'Aranjuez, mais pour recommander à son bon frère le grand-duc de Berg, son pauvre ami, le prince de la Paix [1]. Le roi craint qu'on ne lui fasse son procès; il n'a donc d'autre ressource que dans la protection impériale et royale. La correspondance de la reine est plus pressante encore; Maria-Luiza écrit d'une manière abaissée au grand-duc de Berg pour solliciter la liberté de Manuel; sa lettre est en français : « Sauvez le prince de la Paix, l'ami des Français, c'est un service que nous vous demandons tous; ne laissez pas l'Espagne aux mains des ennemis de la France [2]. » L'intermédiaire actif de toutes ces négo-

[1] *Lettre en italien du roi Charles au grand-duc de Berg, du 22 mars 1808.*

« Monsieur et très-cher frère, ayant parlé à votre adjudant-commandant, et l'ayant informé de tout ce qui s'est passé, je vous prie de me rendre le service de faire connaître à l'empereur la prière que je lui fais de délivrer le pauvre prince de la Paix, qui ne souffre que pour avoir été l'ami de la France, et de nous laisser aller avec lui dans le pays qui conviendra le mieux à ma santé. Pour le présent, nous allons à Badajoz. J'espère qu'avant que nous partions vous nous ferez réponse, si vous ne pouvez pas absolument nous voir; car je n'ai confiance qu'en vous et dans l'empereur. En attendant, je suis votre très-affectionné frère et ami de tout cœur.

» CHARLES. »

[2] *Lettre de la reine d'Espagne au grand-duc de Berg (écrite en français).*

« Monsieur mon frère, je n'ai aucun ami sinon V. A. I.; mon cher mari vous écrit, et vous demande votre amitié : seulement en vous et en votre amitié nous nous confions, mon mari et moi. Nous nous unissons pour vous demander que vous nous donniez la preuve la plus forte de votre amitié pour nous, qui est de faire que l'empereur connaisse notre sincère amitié, de même que nous avons toujours eue pour lui et pour vous, de même que pour les Français. Le pauvre prince de la Paix, qui se trouve emprisonné et blessé pour être notre ami, et qui vous est dévoué, de même qu'à toute la France, se trouve ici pour cela, et pour avoir désiré vos troupes. De même, parce qu'il est notre unique ami, il désirait et voulait aller voir V. A. I., et actuellement il ne cesse de le désirer et l'espérer. V. A. I., obtenez-nous que nous puissions finir nos jours tranquilles dans un endroit convenable à la santé du roi, qui est délicate, de même que la mienne, avec notre ami, unique ami, l'ami de V. A. I., le pauvre prince de la Paix, pour finir nos jours tranquillement. Ma fille sera mon interprète, si je n'ai pas la satisfaction de pouvoir connaître et parler à V. A. I.; pourrait-elle faire tous ses efforts pour nous voir, quoique ce fût un instant, de nuit, comme elle voudrait?

» L'adjudant-commandant de V. A. I. vous dira tout ce que nous lui avons dit. J'espère que V. A. I. nous obtiendra ce que nous désirons et demandons, et que V. A. I. pardonne mes griffonnages et oubli de lui donner de l'altesse, car je ne sais

ciations auprès de Murat était la reine d'Étrurie, l'infante qu'on avait vue, sous le consulat, à Paris auprès de son frêle époux; princesse spirituelle, elle parlait le français et l'italien avec facilité; quoiqu'elle ne fût plus très-jeune, elle avait encore cette grâce du monde, cet esprit, cette suavité de tournure que l'Espagne seule donne à ses enfants; elle avait séduit Murat, si facilement entraîné; on parlait de l'ascendant qu'elle exerçait sur le grand-duc de Berg et des longues causeries sous les arbres de Mançanarez. Le chevaleresque Murat aimait à se montrer tout chamarré d'or avec la reine d'Étrurie, même au Prado, où se voient les grandes statues mythologiques, les chars et les nappes d'eau qui tombent à gros bouillons sur ces allées sablonneuses. Charles IV se trouvait ainsi assuré par la reine d'Étrurie de l'appui de Murat; il ne s'inquiétait plus de son abdication : qu'on sauvât Manuel Godoï, c'était son unique vœu.

Pendant ce temps, don Fernand VII, proclamé par le peuple, reconnu par les grands, se hâtait d'essayer à son tour quelques démarches pour obtenir l'appui de Napoléon; il avait annoncé son avénement royal à Murat et à M. de Beauharnais; tous deux se bornèrent à des paroles vagues; ils ne donnèrent encore que le titre d'*altesse royale* à celui qui n'était pour eux que le prince des Asturies. M. de Beauharnais, pour s'excuser, prit un prétexte diplomatique; et, sans se prononcer sur la question d'Aranjuez, il déclara: « qu'il attendait les ordres de son gouvernement sur une crise aussi délicate; il avait écrit à l'empereur, il espérait recevoir des instructions postérieures, et alors il se ferait joie de saluer pour roi des Espagnes le prince que le peuple avait proclamé, conseillant même au prince des Asturies de s'adresser à Napoléon pour lui dire les événements accomplis, et son désir de rester fidèle à l'alliance française. » Telle était, au reste, l'intention du nouveau roi; comme Charles IV, il savait que rien ne pouvait se faire alors sans la volonté de Napoléon. Don Fernand VII venait d'envoyer trois grands d'Espagne avec la mission officielle de notifier à Napoléon l'abdication du roi Charles, et l'avénement d'un nouveau prince à la couronne; Murat approuva

où je suis, et croyez que ce n'est pas pour lui manquer, et recevez l'assurance de toute mon amitié.

» Je prie Dieu, etc.

» Votre très-affectionnée,

» LOUISE. »

cette démarche, afin de tout reporter à la personne sacrée de l'empereur, et d'attendre de lui sa destinée.

Les événements d'Aranjuez préoccupaient très-vivement l'empereur des Français ; l'œuvre préparée par sa politique allait-elle être arrêtée ? Avec Charles IV et le prince de la Paix, il pouvait tout : des princes faibles et un favori, une nation qui méprisait et son roi et son ministre, tout cela servait admirablement les desseins de Napoléon pour s'emparer de la couronne d'Espagne ; il arriverait à la chute profonde, irrévocable de la maison de Bourbon ; on laisserait à Charles IV le sceptre du Pérou et du Mexique, comme on avait laissé le Brésil à don Juan de Portugal ; quant à l'Espagne, elle reviendrait de plein droit à la famille Bonaparte. Les événements d'Aranjuez changeaient toute la nature de cette situation : un prince jeune, entouré de la confiance nationale, se posant au sein du peuple comme son bras, sa force et son épée, devenait un grand obstacle aux idées de Napoléon ; une force allait se présenter hostile, une nation s'armait derrière un roi populaire ; comment songer dès lors à une abdication volontaire, à une renonciation de droits qui touchait tout à la fois le prince et la patrie espagnole ? L'empereur, vivement contrarié de cet incident, réfléchit dans sa puissante tête au moyen de sortir d'une situation si embarrassée ; son génie fertile en expédients lui suggéra une idée féconde en résultats : Charles IV et Ferdinand se trouvaient sous les coups d'une vive querelle de famille et de couronne ; tous deux s'étaient adressés à lui comme à leur juge naturel, à leur suzerain, à leur arbitre. Il était tout simple que dans cette situation l'empereur intervînt dans la question espagnole : c'était son droit et son devoir. S'il allait à Madrid pour se prononcer en souverain, n'était-ce pas se livrer à un mouvement d'émeute ou à un caprice de peuple ? mieux valait donc appeler les princes d'Espagne dans une ville frontière de France, à Bayonne par exemple : il verrait et jugerait là les querelles de famille ; puisqu'il y avait procès, il était naturel que les parties vinssent où siége le juge, lorsque ce juge était l'empereur des Français. S'il attirait une fois les princes d'Espagne à Bayonne, il serait maître de tout, et prononcerait ensuite souverainement[1].

Pour arriver à ce résultat, il fallait choisir un homme de confiance, un esprit dévoué, qui pût et dût agir comme l'empereur lui-même

[1] Cette idée, Napoléon l'exprima dans son manifeste.



dans une affaire aussi délicate. Napoléon fit appeler le général Savary, à peine alors de retour de sa mission intime auprès de l'empereur Alexandre à Saint-Pétersbourg; il pouvait compter sur lui, Savary était parfaitement capable de le comprendre et d'exécuter ses ordres ponctuellement [1]. Ses instructions secrètes furent celles-ci : « déter-

[1] Le général Sarary n'a fait connaître que les instructions officielles de l'empereur; c'était son devoir : les instructions secrètes étaient de nature à ne point être révélées. Voici les paroles de Napoléon :

» Vous allez partir pour Madrid. On me mande de cette ville que le roi Charles IV a abdiqué et que son fils lui succède, et en même temps l'on m'apprend que cela est arrivé à la suite d'une révolution dans laquelle le prince de la Paix paraît avoir succombé, ce qui me donne à penser que l'abdication du roi n'a pas été volontaire. J'étais bien préparé à quelques changements en Espagne, mais je crois voir, à la tournure des affaires, qu'elles prennent une marche tout autre que je ne croyais. Voyez notre ambassadeur, et dites-moi ce qu'il a fait de tout cela. Comment n'a-t-il pas empêché une révolution que l'on ne manquera pas de m'attribuer, et dans laquelle je suis forcé d'intervenir? Avant de reconnaître le fils, je veux être instruit des sentiments du père : c'est lui qui est mon allié, c'est avec lui que j'ai des engagements; et s'il réclame mon appui, je le lui donnerai tout entier, et le remettrai sur le trône en dépit de toutes les intrigues. Je vois maintenant qu'il avait raison d'accuser son fils d'avoir tramé contre lui : cet événement le décèle; et jamais je ne donnerai mon assentiment à une pareille action, elle déshonorerait ma politique et tournerait un jour contre moi.

» Mais si l'abdication du père est volontaire, et, pour qu'elle le soit, il faut qu'elle en porte les caractères, au lieu que celle-ci n'a que ceux de la violence, alors je verrai si je puis m'arranger avec le fils comme je m'arrangeais avec le père.

» Lorsque Charles-Quint abdiqua, il ne se contenta pas d'une déclaration écrite, il la rendit authentique par les cérémonies d'usage en pareil cas, il la renouvela plusieurs fois, et ne remit le pouvoir seulement qu'après que tout le monde fut convaincu que rien autre chose que sa volonté ne l'avait porté à ce sacrifice..

» Cette abdication avait un bien autre caractère que celle d'un souverain dont on viole le ministère, et que l'on met entre la mort et la signature de cet acte.

» Rien ne pourra me le faire reconnaître avant qu'il soit revêtu de toute la légalité qui lui manque; autrement, il suffira d'une troupe de traîtres qui s'introduira, la nuit, chez moi, pour me faire abdiquer et renverser l'État.

» Si le prince des Asturies règne, j'ai besoin de connaître ce prince, de savoir s'il est capable de gouverner lui-même, et dans ce cas, quels sont ses principes.

» S'il doit gouverner par ses ministres, je veux savoir par quelle intrigue il est dominé, et si nos affaires pourront rester à cette cour sur le pied où elles étaient à la cour du roi son père.

» Je ne le crois pas, parce que les extrêmes se touchent en révolution; il est vraisemblable qu'un des grands moyens de popularité du nouveau roi aura été l'intention manifestée de suivre une marche opposée à celle de son père, qui lui-même m'avait déjà donné de l'inquiétude après Iéna.

» Sans doute les alentours du prince des Asturies seront différents, et il fera bien : cela m'importe peu. Le roi son père trouvait bien la manière dont il s'était établi, ce

miner les princes d'Espagne à venir à Bayonne pour attendre le jugement souverain de l'empereur. » On ajoute que quelques autres paroles furent dites au général Savary sur la possibilité d'un enlèvement de ces mêmes princes au cas de résistance ; sous ce rapport, la politique de l'empereur se faisait peu de scrupule, l'affaire du duc d'Enghien avait constaté que lorsque les intérêts de dynastie commandaient une résolution de violence, il ne s'inquiétait pas de la moralité de l'action : comme il avait une pensée vaste, il y allait droit sans détourner la tête par des motifs purement humains. Il arrive toujours ainsi quand la tête de l'homme dépasse les proportions de la commune nature ; il est simple que celui qui se propose un grand dessein ne reste pas dans les conditions de la vie ordinaire.

Le général Savary fit à franc étrier le voyage de Paris à Madrid ; il avait intérêt à ce que nul ne prévînt Ferdinand et ses conseillers du but secret de sa mission, qui était de déterminer le voyage des infants à Bayonne auprès de l'empereur ; partout, sur son passage, le général Savary répandait le bruit que Napoléon viendrait jusqu'à Burgos, et que ce serait là qu'aurait lieu son entrevue avec les princes espagnols ; Ferdinand VII y serait reconnu roi. C'était une nouvelle jetée habilement afin de préparer les infants au voyage ; puisque l'empereur reconnaissait le frère aîné Ferdinand, le peuple espagnol rendait son amour au magnanime souverain de la France ; des arcs de triomphe se dressaient sur la route ; les capitaines généraux, les intendants, tous se préparèrent à recevoir dignement Napoléon. A Madrid, le général Savary vit peu le grand-duc de Berg ; sa mission principale était de décider le prince Ferdinand à faire le voyage : dans ses dépêches secrètes, le général Savary blâme la conduite de Murat et rend compte à l'empereur des démarches qu'il a faites

n'était pas à moi à la désapprouver : j'avais fini par m'en accommoder et par m'en trouver très-bien.

» Je voudrais pouvoir m'établir sur le même pied avec le fils, et finir d'une manière honorable avec le père.

» Si, comme je le crains, le fils a donné dans une marche opposée, il se sera entouré de tout ce que le roi Charles IV avait éloigné de sa cour et de ses affaires ; alors je dois m'attendre à avoir des embarras, parce que les hommes se gouvernent le plus souvent par leurs passions, et que ceux-ci, ayant attribué leur disgrâce à l'influence de la France, ne laisseront échapper aucune occasion de s'en venger, si je leur en laisse le temps et les moyens. »

(Instructions de l'empereur au général Savary.)

auprès de M. de Cevallos et du chanoine Escoïquiz, conseillers intimes de Ferdinand. M. de Laforest, diplomate du premier ordre, récemment arrivé à Madrid, suivait la même conduite ; il entraînait Ferdinand VII à un voyage royal sur la Bidassoa pour y renouveler le pacte de famille.

Le général Savary alla plus loin. Ferdinand n'était pas reconnu diplomatiquement ; M. de Beauharnais et Murat ne l'appelaient qu'*altesse royale* ; eh bien ! pour mieux le convaincre des intentions de l'empereur, le général Savary lui donna le titre de *roi* et de *majesté* ; ces formes d'étiquette ne coûtaient rien ; c'était peu de chose s'il arrivait à l'objet de sa mission : entraîner les princes espagnols à l'entrevue de Bayonne. Le général Savary insista : « Que S. M. vienne seulement jusqu'à Burgos ; l'empereur, déjà parti de Paris, arrivera en même temps sur la frontière pour reconnaître et saluer son bon frère don Fernand VII, le roi des Espagnes et des Indes. »

C'est au murmure de ce langage flatteur que le jeune roi se mit en marche à travers la grande route de Bayonne, avec cette pompe royale de l'Escurial et d'Aranjuez ; partout le peuple espagnol venait saluer son seigneur avec des démonstrations du plus grand enthousiasme : les vieux régiments de Castille, les *provinciales*, les gardes wallonnes, se réunissaient sur la route ; les cris populaires qu'on n'avait pas entendus depuis longues années éclataient autour des voitures royales. A Buytrago, à Aranda del Duero, à Burgos, le peuple entier se leva au nom de ce roi que le général Savary suivait avec un œil inquiet, pour épier ses desseins. Toutes les divisions françaises se mirent aussi sous les armes ; l'envoyé de l'empereur déclarait aux généraux qu'il fallait se tenir prêt à tout événement ; sous prétexte de faire cortége, on gardait Fernand VII ; les divisions se concentraient entre Vittoria et Burgos, point central où le drame allait avoir ses développements. Il n'est pas douteux qu'une fois au milieu des troupes françaises, le général Savary n'aurait pas hésité à enlever le roi si la moindre résistance avait été apportée à ses volontés.

On arrivait à Vittoria sans qu'on vît apparaître le moindre signe annonçant l'approche de l'empereur. Ici commençait le danger de la situation pour Fernand ; les ministres Cevallos et Escoïquiz, les grands d'Espagne, dévoués au système national, commençaient à s'inquiéter des résultats d'un voyage aussi imprudemment entrepris ; le général Savary pressait toujours de continuer la route sans repos : « Puisque

l'empereur, absorbé par sa grande administration, n'avait pu se rendre jusqu'à Vittoria, il était fort simple, tout naturel, que Ferdinand vînt à Bayonne ; l'empereur y serait tout prochainement ; on ne manquerait en rien aux égards, aux lois de l'étiquette : Napoléon n'était-il pas l'aîné de Ferdinand et souverain d'un plus puissant empire ? n'était-ce pas le roi des Espagnes qui voulait se faire reconnaître ? il devait donc la première démarche. » Dans cette perplexité, Escoïquiz conseilla au roi d'écrire, de Vittoria, une lettre directe à Napoléon ; conçue en termes respectueux [1], elle annonçait officiellement l'abdi-

[1] *Lettre de Ferdinand VII à Napoléon.*

« Vittoria, le 14 avril 1808.

» Monsieur mon frère, élevé au trône par l'abdication libre et spontanée de mon auguste père, je n'ai pu voir sans un véritable regret que S. A. R. le grand-duc de Berg, ainsi que l'ambassadeur de V. M. I. et R., n'aient pas cru devoir me féliciter comme souverain d'Espagne, tandis que les représentants d'autres cours, avec lesquelles je n'ai point de liaisons si intimes ni si chères, se sont empressés de le faire. Ne pouvant en attribuer la cause qu'au défaut d'ordre positif de V. M., elle me permettra de lui exposer, avec toute la sincérité de mon cœur, que, dès les premiers moments de mon règne, je n'ai cessé de donner à V. M. I. et R. les témoignages les plus marquants et les moins équivoques de ma loyauté et de mon attachement à sa personne ; que l'objet du premier ordre a été de renvoyer à l'armée du Portugal les troupes qui l'avaient déjà quittée pour se rapprocher de Madrid ; que mes premiers soins ont eu pour but l'approvisionnement, le logement et les fournitures de ses troupes, malgré l'extrême pénurie dans laquelle j'ai trouvé mes finances, et le peu de ressources qu'offraient les provinces où elles ont séjourné, et que je n'ai pas hésité un moment à donner à V. M. la plus grande preuve de confiance, en faisant sortir mes troupes de ma capitale pour y recevoir une partie de son armée. J'ai cherché pareillement, par les lettres que j'ai adressées à V. M., à la convaincre, autant qu'il a été en mon pouvoir de le faire, du désir que j'ai toujours nourri de resserrer d'une manière indissoluble, pour le bonheur de mon peuple, les liens d'amitié et d'alliance qui existaient entre S. M. I. et mon auguste père. C'est dans les mêmes vues que j'ai envoyé auprès de V. M. une députation de trois grands de mon royaume, pour aller au-devant de V. M., aussitôt que son intention de se rendre en Espagne me fut connue, et pour lui démontrer, d'une manière encore plus solennelle, ma haute considération pour son auguste personne, je n'ai pas tardé à faire partir, avec un égal objet, mon très-cher frère l'infant don Carlos, déjà arrivé depuis quelques jours à Bayonne. J'ose me flatter que V. M. aura reconnu dans ces démarches mes véritables sentiments.

» A ce simple exposé des faits, V. M. me permettra d'ajouter l'expression des vifs regrets que j'éprouve en me voyant privé de ses lettres, surtout après la réponse franche et loyale que j'ai donnée à la demande que le général Savary vint me faire à Madrid au nom de V. M. Ce général m'assura que V. M. désirait seulement savoir si mon avénement au trône pourrait amener quelque changement dans les rapports politiques de nos États. J'y répondis, en réitérant ce que j'avais eu l'honneur de manifester par écrit à V. M. ; et je me suis rendu volontiers à l'invitation que le même général me fit de

cation du père et l'avénement du fils à la couronne : « L'esprit du roi, y disait-on, était français, son système demeurerait en rapport avec les volontés de son auguste allié ; il avait tout fait pour donner des gages de ses bons sentiments ; des troupes impériales étaient à Madrid ; l'infant don Carlos était parti pour aller au-devant de son allié ; lui-même se trouvait à Vittoria malgré les soins qu'exigeait son royaume à son récent avénement ; depuis son arrivée, il n'avait aucune nouvelle de l'empereur, il le suppliait de s'expliquer : comment serait-il reçu ? le traiterait-on en roi ? » Cette lettre, confiée au général Savary, fut portée à Bayonne, et l'aide de camp de l'em-

venir au-devant de V. M., pour m'anticiper à la satisfaction de la connaître personnellement, d'autant plus que j'avais déjà manifesté à V. M. mes intentions à cet égard. En conséquence, je me suis rendu à ma ville de Vittoria, sans égard aux soins indispensables d'un nouveau règne, qui auraient exigé ma résidence au centre de mes États.

» Je prie donc instamment V. M. I. et R. de vouloir bien faire cesser la situation pénible à laquelle je suis réduit par son silence, et de dissiper par une réponse favorable les vives inquiétudes qu'une trop longue incertitude pourrait occasionner à mes fidèles sujets.

» Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

» De V. M. I. et R. le bon frère,

» FERDINAND. »

Réponse de Napoléon au prince des Asturies.

« Mon frère, j'ai reçu la lettre de V. A. R. Elle doit avoir acquis la preuve, dans les papiers qu'elle a eus du roi son père, de l'intérêt que je lui ai toujours porté. Elle me permettra, dans la circonstance actuelle, de lui parler avec franchise et loyauté. En arrivant à Madrid, j'espérais porter mon illustre ami à quelques réformes nécessaires dans ses États, et à donner quelque satisfaction à l'opinion publique. Le renvoi du prince de la Paix me paraissait nécessaire pour son bonheur et celui de ses sujets. Les affaires du Nord ont retardé mon voyage. Les événements d'Aranjuez ont eu lieu. Je ne suis point juge de ce qui s'est passé, et de la conduite du prince de la Paix ; mais ce que je sais bien, c'est qu'il est dangereux pour les rois d'accoutumer les peuples à répandre du sang et à se faire justice à eux-mêmes. Je prie Dieu que V. A. R. n'en fasse pas un jour l'expérience. Il n'est pas de l'intérêt de l'Espagne de faire du mal à un prince qui a épousé une princesse du sang royal, et qui a si longtemps régi le royaume.

» Le prince n'a plus d'amis : V. A. R. n'en aura plus si jamais elle est malheureuse. Les peuples se vengent volontiers des hommages qu'ils nous rendent. Comment pourrait-on faire le procès au prince de la Paix, sans le faire à la reine et au roi votre père ? Ce procès alimentera les haines et les passions factieuses : le résultat en sera funeste pour votre couronne, V. A. R. n'y a de droits que ceux que lui a transmis sa mère. Si le procès la déshonore, V. A. R. déchire par là ses droits. Qu'elle ferme l'oreille à des conseils faibles et perfides. Elle n'a pas de droit de juger le prince de la Paix.

pereur en rapporta sur-le-champ la réponse; elle dut convaincre Ferdinand qu'un piége était tendu à l'inexpérience de son âge; et pourtant la fatalité l'entraînait. La lettre de Napoléon, conçue en termes graves et d'une remarquable grandeur, parlait à Fernand un langage paternel, avec une magnificence d'aperçus et de vues peu commune; il traitait le prince des Asturies de frère, mais il ne l'appelait qu'*altesse royale;* « il lui portait de l'intérêt; à plusieurs reprises il en avait donné des témoignages; il n'était point juge des événements d'Aranjuez, seulement il était dangereux d'habituer le peuple à verser le sang, « car, ajoute l'empereur, les peuples se vengent

Ses crimes, si on lui en reproche, se perdent dans les droits du trône. J'ai souvent manifesté le désir que le prince de la Paix fût éloigné des affaires; l'amitié du roi Charles m'a porté souvent à me taire et à détourner les yeux des faiblesses de son attachement. Misérables hommes que nous sommes! faiblesse et erreur, c'est notre devise. Mais tout cela peut se concilier : que le prince de la Paix soit exilé d'Espagne, et je lui offre un refuge en France. Quant à l'abdication de Charles IV, elle a eu lieu dans un moment où mes armées couvraient les Espagnes, et aux yeux de l'Europe et de la postérité je paraîtrais n'avoir envoyé tant de troupes que pour précipiter du trône mon allié et mon ami. Comme souverain voisin, il m'est permis de vouloir connaître, avant de reconnaître cette abdication. Je le dis à V. A. R., aux Espagnols, au monde entier : si l'abdication du roi Charles est de pur mouvement, s'il n'y a pas été forcé par l'insurrection et l'émeute d'Aranjuez, je ne fais aucune difficulté de l'admettre, et je reconnais V. A. R. comme roi d'Espagne. Je désire donc causer avec elle sur cet objet. La circonspection que je porte depuis un mois dans ces affaires doit lui être garante de l'appui qu'elle trouvera en moi, si, à son tour, des factions de quelque nature qu'elles soient venaient à l'inquiéter sur son trône. Quand le roi Charles me fit part de l'événement du mois d'octobre dernier, j'en fus douloureusement affecté; et je pense avoir contribué, par les insinuations que j'ai faites, à la bonne issue de l'affaire de l'Escurial. V. A. R. avait bien des torts; je n'en veux pour preuve que la lettre qu'elle m'a écrite, et que j'ai constamment voulu ignorer. Roi à son tour, elle saura combien les droits du trône sont sacrés. Toute démarche près d'un souverain étranger de la part d'un prince héréditaire est criminelle. V. A. R. doit se défier des écarts, des émotions populaires. On pourra commettre quelques meurtres sur mes soldats isolés, mais la ruine de l'Espagne en serait le résultat. J'ai déjà vu avec peine qu'à Madrid on ait répandu des lettres du capitaine général de la Catalogne, et fait tout ce qui pouvait donner du mouvement aux têtes. V. A. R. connaît ma pensée tout entière. Elle voit que je flotte entre diverses idées qui ont besoin d'être fixées. Elle peut être certaine que dans tous les cas je me comporterai avec elle comme avec le roi son père. Qu'elle croie à mon désir de tout concilier et de trouver des occasions de lui donner des preuves de mon affection et de ma parfaite estime.

» Sur ce, je prie Dieu, etc., etc.

» NAPOLÉON. »

» Bayonne, le 16 avril 1808. »



facilement des hommages qu'ils nous rendent. » Le procès du prince de la Paix, continuait Napoléon, serait odieux, il suffisait de l'éloigner des affaires; l'empereur lui offrait un asile en France. Il ne pouvait pas décider sur les caractères de l'insurrection d'Aranjuez avant de les connaître; si l'abdication était de pur mouvement, il n'hésiterait pas à le proclamer roi des Espagnes; Fernand VII trouverait toujours en lui un ami et un protecteur. »

Cette lettre, si fortement pensée, si habilement écrite, montrait la nécessité de presser le voyage de Bayonne, et c'est dans ce sens que parlait toujours le général Savary; en vain Escoïquiz et M. de Cevallos firent observer qu'au lieu d'aller à Bayonne, on pourrait fixer un lieu sur la Bidassoa où les deux souverains se verraient, selon le vieil usage établi entre les deux monarchies, même au temps de leur plus grande intimité. Le général Savary insista pour le voyage à Bayonne; il parla un langage de fermeté mêlé peut-être d'un peu d'ironie. M. de Cevallos répétait sans cesse : « Mais, général, l'empereur se mêle un peu trop des affaires d'Espagne.— Apparemment, répliqua le général Savary, que mon souverain a le droit de s'en mêler. » A Vittoria, Fernand ne fut plus le maître de sa volonté : l'armée française était échelonnée, des mesures de police et de surveillance étaient prises; M. de Cevallos et le chanoine Escoïquiz pensèrent qu'il n'était plus possible de reculer.

Dès qu'il s'était décidé à passer à Burgos, don Fernand VII était à la disposition de la France; l'attitude des troupes de Napoléon était visible, elles paraissaient déterminées à se saisir du prince si la moindre résistance était faite; la police du général Savary veillait attentive, et nul ne pouvait échapper à cet œil inquisiteur de l'aide de camp de l'empereur. Les Espagnols restèrent trois jours, pour ce voyage, entre Vittoria et la Bidassoa; ils traversèrent la rivière célèbre dans les annales de France, sur le pont de bois qui fut témoin de l'entrevue dans l'île des Faisans. Plus d'un Espagnol dut gémir lorsque, quittant le dernier poste des douanes, il aperçut le drapeau tricolore sur les rives opposées. Fernand allait demeurer captif comme les comtes de Castille sous les rois mores; le triste drame marchait à son dénoûment, il n'était plus d'Espagne indépendante : les Bourbons avaient cessé de régner [1] ».

[1] Le général Savary se présente toujours comme un homme de candeur politique;

Cependant Napoléon, depuis trois jours à Bayonne, s'impatientait d'attendre les princes de la maison d'Espagne ; il avait traversé en souverain la Vendée, la province de Guienne, naguère si royaliste, comme s'il voyageait dans une vue de distraction et de plaisir ; des gardes d'honneur s'étaient partout formées à son passage ; dans l'ivresse de la paix, le peuple saluait cette gloire merveilleuse. Bayonne fut fixée comme la limite de son voyage ; il annonça qu'il y aurait de grandes affaires diplomatiques à traiter, et dans cet objet il appela auprès de lui des hommes capables de seconder sa pensée. Il avait envoyé M. de Laforest à Madrid, sur le théâtre même des événements ; il était aise d'avoir une tête habile auprès de M. de Beauharnais et de Murat. L'empereur s'était fait suivre à Bayonne de M. de Champagny, ministre des relations extérieures depuis la retraite de M. de Talleyrand. M. de Champagny avait trop de dévouement et pas assez de lumières : à Bayonne il eût été utile à l'empereur d'avoir un homme d'affaires et d'intelligence de la portée de M. de Talleyrand ; il aurait peut-être amené un meilleur résultat sans scandale. En passant à Poitiers, l'empereur invita M. de Pradt à le suivre à Bayonne, parce qu'il pourrait lui être utile ; esprit vif, pénétrant, M. de Pradt rendrait service dans les négociations ; et puis, comme il aurait à traiter des questions catholiques avec des conseillers presque tous appartenant à l'ordre du clergé, l'abbé de Pradt, évêque de Poitiers, lui paraissait très-propre à discuter avec les docteurs de Salamanque ou d'Alcala, toutes les affaires qui tenaient aux idées et aux intérêts du clergé espagnol. M. de Pradt accompagna donc l'empereur à Bayonne avec le simple titre d'aumônier, ce qui imprimait un caractère religieux à la négociation [1].

Bayonne, ville demi-espagnole, aux formes si gaies, s'unit à la Biscaye par ses mœurs et ses habitudes ; elle dépend de la longue chaîne des Pyrénées ; il y a peu de différence entre Vittoria et Bayonne, sœurs d'origne, si pleines de soleil et de vie. Napoléon la choisit comme centre des négociations ; il partageait son temps entre la ville et le château de Marac, simple manoir à une distance très-rapprochée. Les princes d'Espagne venaient lentement, et l'activité

à l'entendre, «tout fut juste, rien de concerté, tout imprévu ; » la police est une chaste vierge.

[1] M. de Pradt mettait beaucoup de chaleur dans le récit qu'il aimait à faire des événements d'Espagne, même aux derniers temps de sa vie.

prodigieuse de l'empereur supportait impatiemment tous délais, il lisait chaque jour les dépêches de Madrid, de Burgos, il écrivait rapidement aux différents corps d'armée, à Murat, à M. de Laforest, il répétait à chaque moment : « Les princes d'Espagne ne viennent donc pas ? » Les courriers succédaient aux courriers. Il était à la gêne, ses gestes, ses yeux, tout témoignait de l'inquiétude ; le drame n'allait pas à sa fin. Trois jours se passèrent ainsi, lorsqu'une voiture attelée de quatre mules parut à la porte de Bayonne, précédée d'un courrier ; il en descendit un tout jeune homme de dix-neuf ans à peine, très-frêle de corps, d'une physionomie fatiguée ; il se fit annoncer comme l'infant don Carlos, le second des fils de Charles IV ; il venait, d'après les ordres de son frère, le roi Ferdinand VII, au-devant de S. M. l'empereur, pour le recevoir et l'accompagner, s'il désirait visiter l'Espagne. Napoléon accueillit ce prince avec une grâce parfaite, « l'assurant qu'il recevrait don Fernand, son aîné, avec tous les égards dus à un bon et fidèle allié. » Carlos s'empressa d'écrire au roi la bonne et douce réception que lui avait faite l'empereur. La lettre n'arriva pas à sa destination.

A ce moment la Bidassoa était franchie par don Fernand VII et ses fidèles conseillers don Pedro Cevallos, le chanoine Escoïquiz et le comte Labrador [1]. Le général Savary ne quittait plus le prince, et lorsqu'il vint annoncer à Napoléon que le pont-levis de Bayonne était levé sur don Fernand, il ne put contenir sa joie : le prince était donc en France ; il pouvait en disposer. L'empereur l'embrassa cordialement, en évitant toutefois de lui donner encore le titre de majesté ; on expliqua devant ses conseillers qu'il fallait, avant tout, la formalité de la reconnaissance : le soir ils dînèrent ensemble, et l'empereur employa toujours, en lui parlant, la troisième personne pour ne point préjuger une question qui serait traitée en conseil. Napoléon suivait des yeux

[1] *Lettre de Ferdinand VII à Napoléon.*

« Monsieur mon frère, en conséquence de ce que j'ai eu l'honneur d'écrire à V. M. I. et R., en date d'hier, je viens d'arriver à Irun, et je me propose de sortir à huit heures du matin, demain, pour avoir l'avantage de faire la connaissance de V. M. I. et R., en la maison de Marac, ce que j'ambitionne depuis longtemps, si toutefois elle veut bien me le permettre. En attendant, je suis, avec les sentiments de la plus haute estime et considération,

» De V. M. I. et R. le bon frère

» FERNAND.

» A Irun, le 19 avril 1808. »

les moindres mouvements du prince ; il cherchait à pénétrer son cœur, à lire dans sa physionomie ; plusieurs portraits de don Fernand lui avaient été envoyés de Madrid ; on le trompait sur le véritable caractère de ce jeune homme ; on le disait mou, irrésolu ; Napoléon s'imaginait rester maître du prince des Asturies sur trois points [1] : l'abdication de la couronne d'Espagne, son acceptation du frêle trône d'Étrurie en échange, puis le mariage de ce prince avec une de ses nièces. Don Fernand oserait-il une résistance ? L'empereur croyait vaincre l'opposition dans un jeune prince déjà fatigué d'une lutte trop violente pour son tempérament.

Le même jour qu'il recevait avec une expression si cordiale don Fernand de Castille, l'empereur donnait mission à Savary d'exposer à ce prince sa volonté impérative d'une abdication ; il n'y avait pas à hésiter, car cette résolution était définitive ; rien ne pourrait la changer. On vit dans ce moment à Bayonne tous les caractères d'une triste surprise, d'un guet-apens : on faisait venir Fernand VII sous la promesse de le reconnaître roi, on l'attirait sur un territoire étranger par l'ascendant d'un esprit aussi supérieur que celui de Napoléon, et là le général Savary, le chef de la gendarmerie d'élite, venait lui intimer l'ordre d'abdiquer la couronne ; Napoléon l'avait embrassé pour l'étouffer. Il était bien possible que le prince qui prenait la couronne en fût indigne ; on peut ajouter même que l'intérêt de la France voulait que la maison de Bourbon cessât de régner en Espagne ; alors il fallait aller droit au but, l'empereur était assez fort pour déclarer la guerre à la maison d'Espagne ; s'il avait à se

[1] Dès son arrivée on put se convaincre des tristes impressions que Ferdinand avait dû recevoir à l'aspect de sa captivité :

Lettre de Ferdinand à son frère Antonio-François de Paule.

« Mon cher Antonio,

» J'ai reçu ta lettre du 24, et j'ai lu la copie de la lettre de Murat, et ta réponse, dont je suis satisfait. Je n'ai jamais douté de ta prudence et de ton attachement à ma personne, et je ne sais comment t'en récompenser. J'ignore comment tout ceci finira ; je désire que ce soit bientôt, et surtout à la satisfaction de tous. Je te préviens que Napoléon a entre ses mains une lettre de Marie-Louise qui porte que l'abdication de mon père a été forcée. Fais comme si tu l'ignorais ; mais conduis-toi en conséquence, et tâche que ces *maudits Français* ne te fassent aucun trait de leur méchanceté.

» Je suis ton affectionné frère, etc.

» FERNAND.

» Bayonne, le 28 avril 1808. »



plaindre de Charles IV, de son fils, des Espagnols, eh bien! n'avait-il pas alors ses aigles victorieuses? et au premier signal, son armée marchait sur Madrid; elle qui avait conquis le monde, pouvait bien toucher les colonnes d'Hercule. Tout était ici loyal et fort; pourquoi employer la ruse italienne? pourquoi ces subterfuges de la faiblesse, ce petit machiavélisme dicté par l'esprit corse?

Ce qui surprit l'empereur, c'est que Savary trouva une résistance très-vive dans don Fernand VII « qui ne venait, disait-il, à Bayonne, que pour être reconnu roi; » le général se hâta d'en rendre compte à Napoléon fort avant dans la nuit. Sur-le-champ, l'empereur manda au palais le chanoine Escoïquiz [1], le conseiller sérieux, l'esprit tout-

[1] Je donne textuellement ce curieux dialogue du chanoine Escoïquiz et de l'empereur, chef-d'œuvre d'habileté de part et d'autre :

« *Napoléon*. — Chanoine, comment expliquez-vous l'émeute d'Aranjuez?

» *Escoïquiz*. — L'émeute du peuple à Aranjuez n'eut d'autre cause que l'indignation publique portée au plus haut point par la nouvelle positive de la résolution prise par le roi de se retirer avec toute sa famille en Andalousie, et la crainte qu'à l'exemple du souverain de Portugal, il n'abandonnât aussi son peuple et n'allât s'établir dans une de ses colonies. Tout, en effet, avait été tranquille jusqu'au moment où les préparatifs de ce fatal voyage, l'avis qui en fut donné officiellement au conseil de Castille, et l'ordre porté aux troupes de Madrid de se porter en toute hâte à Aranjuez, pour protéger le départ des souverains, eurent fait connaître que rien n'était plus certain que cette résolution. Pouvait-on penser que ce peuple si jaloux de l'honneur de son pays, si fidèle à son roi, verrait sans indignation une entreprise de ce genre? Les troupes mêmes pouvaient-elles s'empêcher de partager ce sentiment en voyant que l'on voulait se servir d'elles comme d'un instrument nécessaire pour favoriser un projet si honteux et si funeste à la nation?

» Quant aux gardes du corps et autres troupes qui étaient à Aranjuez, tout le monde sait que, loin de prendre part à cette émeute, ils accoururent pour protéger la maison du prince de la Paix contre la violence du peuple; et qu'après l'avoir garantie, ils s'unirent aux autres corps qui étaient déjà assemblés devant le palais du roi, pour réprimer, s'il était nécessaire, les efforts de la populace et défendre LL. MM.

» *Napoléon*. — Quelle que soit la couleur que vous essayez, chanoine, de donner au soulèvement d'Aranjuez et à ses résultats, il est certain que vous ne pourrez vous empêcher, au moins, d'avouer que les apparences, et particulièrement la protestation faite par le roi Charles, le jour même de la signature de son abdication, prouvent que cette abdication, loin d'avoir été libre et volontaire, fut le fruit de la crainte. Ainsi, cet acte, malgré tous vos efforts, sera généralement regardé comme arraché au roi Charles, dans la crainte qui lui inspirait un danger très-pressant.

» *Escoïquiz*. — Je ferai observer à V. M. que le changement soudain de résolution auquel pourrait faire croire la protestation du même jour, quoique je sois bien persuadé qu'elle n'eut lieu que deux jours après, c'est-à-dire au moment où elle fut adressée à V. M. I., n'étonnera que ceux qui ne connaissent point l'excessive

puissant auprès de Fernand, son élève ; il voulait le gagner à lui, il voulait lui dévoiler, en termes précis, toutes ses idées sur l'Espagne, et l'entraîner sous le prestige de son système. Dans ces sortes de conférences intimes, Napoléon était admirable de finesse et de dextérité, employant tour à tour la force, la douceur, la souplesse. Il savait toute la puissance qu'Escoïquiz avait sur le prince; si donc il pouvait obtenir une victoire sur la conscience du digne chanoine, il était certain d'arriver au résultat de sa politique.

L'empereur aborda la question par des paroles chaudes et pressantes : « Il y a longtemps, dit-il, chanoine, qu'en raison de la bonne idée qu'on m'a donnée de vous, je désirais m'entretenir sur les affaires

faiblesse de ce malheureux roi. Esclave de la reine, qui avait toute sa confiance, il eût signé et signerait encore, au moindre désir qu'elle lui en témoignerait, l'acte le plus opposé à ses propres idées ; et voilà pourquoi il consentit à cette époque à une protestation dictée par la prévention de cette aveugle souveraine contre son propre fils.

» *Napoléon.* — Je n'ignore point, chanoine, tout ce que l'on a raconté de la faiblesse de Charles IV ; mais il y a dans sa renonciation des particularités, outre celles dont je vous ai déjà parlé, qui à mes yeux en confirment la nullité. Un acte comme celui-là, sur lequel il fallait longuement réfléchir avant que de le faire, et dont tous les éléments avaient besoin d'être discutés avec les représentants de la nation; un acte qui devait être exécuté avec la lenteur et la solennité nécessaires, et dans une tranquillité parfaite d'esprit et de corps, qui malgré cela a été accompli et médité d'une manière si subite dans un jour de sédition ; qui, ce jour-là même, ou si vous le voulez quarante-huit heures après, a été, par celui même qui l'avait consenti, révoqué comme lui ayant été arraché par la force; un acte, dis-je, de cette nature ne passera jamais, aux yeux des hommes sensés, pour avoir été libre et volontaire. Rappelez-vous les exemples que l'histoire de votre pays vous fournit, et vous verrez si les Charles V, les Philippe V n'observèrent pas en pareilles circonstances toutes les formalités, ne prirent pas toutes les précautions dont je vous ai parlé. Quelle différence ne trouvez-vous pas entre ces actes et celui d'Aranjuez ?

» *Escoïquiz.* — La renonciation que le monarque fit après en faveur de son fils ne fut, si on peut le dire, que la répétition de celle qu'il avait déjà faite depuis longtemps en faveur du prince de la Paix, avec cette différence cependant que, par la dernière, c'est-à-dire celle par laquelle l'héritier légitime de la couronne était placé sur le trône, Charles IV ne se débarrassa pas seulement de l'autorité, mais encore du titre qui rendait cette autorité légitime.

» *Napoléon.* — Malgré toutes vos raisons, chanoine, je m'en tiendrai toujours à ma première idée ; mais laissons cela, pour un moment, de côté, et dites-moi si je puis perdre de vue que les intérêts de ma maison et de mon empire exigent que les Bourbons ne règnent plus en Espagne? (Napoléon lui tirant l'oreille.) Quand bien même, chanoine, vous auriez raison dans tout ce que vous m'avez dit, je vous répondrais : *Mauvaise politique.* (Après avoir beaucoup ri.) Mais revenons à notre objet, chanoine ; il est impossible que vous ne voyiez pas, comme moi, que tant que les Bourbons régneront en Espagne, je ne pourrai point m'attendre à avoir avec cette

de votre prince. Je ne saurais, dans ma position, ne pas m'intéresser au sort malheureux du roi son père. Il réclama ma protection, et l'Europe entière a les yeux sur moi. L'abdication de Charles IV, faite au milieu d'une garde séditieuse et d'un peuple révolté, indique suffisamment qu'elle fut forcée. Je ne puis la regarder comme réelle que lorsque le roi, qui m'a adressé une protestation, abdiquera de nouveau et sans contrainte. D'ailleurs, les intérêts de mon empire exigent absolument que la maison de Bourbon, ennemie implacable de la mienne, perde le trône d'Espagne. Ce changement est dans l'intérêt de votre nation. La dynastie que j'établirai vous donnera une bonne constitution, et son alliance avec moi assurera le bonheur

puissance une alliance sincère ; ils feindront bien, je le sais, tant qu'ils se trouveront seuls de leur côté, d'entretenir cette alliance avec moi, parce qu'ils ne seront pas assez forts pour me nuire ; mais leur haine éclatera aussitôt qu'ils me verront embarrassé dans quelque guerre du Nord, ce qui peut avoir lieu d'un moment à l'autre, et alors vous les verrez se réunir avec mes ennemis pour m'attaquer. Que puis-je faire de mieux, pour justifier à vos yeux cette opinion, que de rappeler la perfidie avec laquelle Charles IV lui-même, malgré sa prétendue fidélité à maintenir son alliance avec moi, voulut me faire la guerre peu de temps avant la bataille d'Iéna, c'est-à-dire dans le moment même où il me croyait le plus occupé à celle que je faisais alors à la Prusse ? Ne profita-t-il pas du danger qui semblait me menacer pour répandre, comme vous le savez, dans tout son royaume, une proclamation qui ne tendait pas moins qu'à armer tous ses sujets contre moi ? Jamais, non, jamais, je le répète, je ne pourrai compter sur l'Espagne tant que les Bourbons en occuperont le trône ; et les forces de cette nation, qui de tout temps ont été considérables, peuvent un jour, s'il se trouve un homme de mérite à la tête du gouvernement, le devenir au point de troubler mon repos. Ne vous étonnez pas, chanoine, si je vous répète : *Mauvaise politique.*

» *Escoïquiz.* — Permettez, sire, que je fasse observer à votre majesté que la branche des Bourbons qui règne en Espagne en ce moment, séparée depuis longtemps des autres, et ne tenant à elles que par les liens d'une parenté très-éloignée, ne peut pas avoir pour les dernières un grand degré d'affection ; c'est ce qui d'ailleurs a été bien prouvé sous le règne de Ferdinand VI, puisqu'elle ne voulut pas contracter la moindre alliance avec la branche de France. Non-seulement elle se refusa à la soutenir dans ses guerres contre l'Angleterre et la Prusse, mais encore, même dans les temps qu'elle avait l'air de garder la plus exacte neutralité, elle manifesta, toutes les fois qu'elle put le faire, sans cependant manquer à cette neutralité, sa prédilection pour les ennemis de la France.

» Quelles seront les raisons, sire, qui pourront faire craindre à votre majesté de la part de Ferdinand la moindre inimitié, la moindre opposition contre votre auguste famille et votre empire, dont l'alliance est sous tous les rapports pour l'Espagne le premier intérêt politique ? Et si l'union que votre jeune roi a le désir de contracter avec une princesse impériale a lieu, ne tiendra-t-il pas de plus près à la maison de son épouse ? N'aura-t-il pas naturellement pour cette maison plus d'attachement que pour quelques parents éloignés auxquels il a toujours témoigné beau-

de la Péninsule. Cependant, j'estime Ferdinand; il est venu me trouver avec confiance à Bayonne, je veux traiter cette affaire avec lui, et le dédommager, autant qu'il est possible, ainsi que ses frères, de ce que ma politique m'oblige de leur enlever. Proposez donc à Ferdinand de renoncer à tous ses droits sur la couronne d'Espagne, de recevoir, en échange, l'Étrurie, avec le titre de roi, et une entière indépendance pour lui et ses héritiers. Dites-lui que je lui ferai compter en pur don, pour son établissement, une année des revenus de son nouveau royaume. Lorsqu'un traité aura été signé à cet égard, je lui donnerai ma nièce en mariage, pour l'assurer de toute mon amitié, et nos conventions seront signées de suite, avec la solennité

coup d'indifférence? n'aimera-t-il pas mieux, enfin, avoir pour votre majesté les sentiments d'un bon fils, et pour votre famille ceux d'un prince dévoué?

» *Napoléon.* — Vous me faites là des contes, chanoine, vous êtes trop instruit pour ne pas savoir qu'une femme est toujours un lien trop faible pour fixer la conduite politique d'un prince, et que ce lien n'est en rien comparable à celui qui existe entre parents sortis de la même tige. Et qui pourrait me répondre, d'ailleurs, que l'épouse de Ferdinand prendrait de l'ascendant sur l'esprit de son mari? Tout cela n'est-il pas subordonné au hasard et aux circonstances? Au reste, la mort peut rompre un jour tous ces liens entre la maison d'Espagne et la mienne, et alors cette haine, qui n'aurait été qu'assoupie momentanément par l'influence de cette souveraine, se réveillerait après elle avec plus de force que jamais. Allons donc, chanoine, vous me présentez là de véritables châteaux en Espagne. Pensez-vous que je pourrai, tant que les Bourbons seront sur le trône, avoir sur le compte de l'Espagne la même sécurité que si le sceptre est entre les mains d'un prince de ma famille? Celui-ci, il est vrai, pourra avoir, soit avec moi, soit avec mes successeurs, quelques différends, mais ce ne sera jamais au point d'être un ennemi déclaré de ma maison; loin d'en désirer la ruine comme les Bourbons, il fera au contraire tous ses efforts pour la soutenir lorsqu'il verra son existence réellement menacée.

» *Escoïquiz.* — L'Europe, les yeux fixés sur Bayonne, attend avec impatience le résultat du voyage du roi Ferdinand. Si votre majesté ne consulte dans cette affaire que son cœur noble et magnanime, nul doute que l'Europe ne lui rende une justice éclatante et n'applaudisse généralement à sa générosité. Les puissances ennemies, jalouses de votre gloire, seront alors forcées d'avouer que vous êtes aussi équitable envers vos alliés que terrible pour vos adversaires. Cette preuve que vous leur donnerez de votre modération diminuera leur jalousie, refroidira leur haine, dissipera la crainte qu'elles ont de perdre à leur tour leur indépendance, crainte que l'Angleterre ne cesse de répandre parmi elles, et déjouera toutes les trames que cette implacable ennemie de la France ourdit pour réunir de nouveau toute l'Europe contre votre majesté.

» Si, au contraire, votre majesté tient toujours au projet d'un changement de dynastie, elle me permettra de lui assurer qu'elle portera par ce moyen à un degré extrême l'envie et la haine des puissances même les plus indifférentes. La crainte de perdre à leur tour leur indépendance s'emparera d'elles, surtout en voyant le sort affreux que vous aurez réservé à votre plus fidèle allié, et vous aurez en même temps

nécessaire. Si Ferdinand rejette mes propositions, je m'entendrai avec son père : ni lui ni ses frères ne seront admis à aucune négociation. Ils perdront tout sans indemnité. Si le prince fait ce que je désire, je conserverai à l'Espagne son intégrité territoriale, son indépendance, ses lois, sa religion, ses usages; je ne veux pas un seul village pour moi. » Ensuite l'empereur déclara « que si cela ne convenait pas au prince des Asturies, il était libre de s'en retourner. » Paroles malheureusement trompeuses, car il suffisait de voir les gardes pressés autour de la maison du prince pour juger qu'il était captif.

A cette brusque et inattendue communication, le front du chanoine se plissa, ses yeux témoignèrent une douloureuse surprise: « Puisque vous me permettez, sire, de vous parler franchement, je ne vous cacherai pas combien je suis étonné d'un projet que mon roi et ma nation sont bien loin de soupçonner, vu l'étroite alliance qui, depuis plus d'un siècle, subsiste entre les deux États, le renouvellement qui en a été fait sous votre empire et qui l'a rendue bien plus étroite encore, les efforts continuels de l'Espagne depuis cette époque

fourni à l'Angleterre de nouvelles armes pour exciter et éterniser les efforts de toutes ces puissances pour faire la guerre à votre empire. Ajoutez à cela, sire, que les Espagnols voueront à votre majesté une haine implacable, et plusieurs siècles s'écouleront avant qu'elle soit éteinte. L'expérience vient à l'appui de ce que je dis. Il y a plus de cent ans que la guerre de la succession a eu lieu, et ce n'a été cependant qu'à l'époque du couronnement de Ferdinand que l'animosité des provinces d'Aragon, de Catalogne et de Valence, contre la France, contre la maison de Philippe d'Anjou, et même contre les Castillans qui l'avaient soutenue, s'est véritablement assoupie.

» *Napoléon.*—Vous exagérez les difficultés, chanoine. Je ne crains rien de l'unique puissance qui pourrait me donner quelque inquiétude. L'empereur de Russie, à qui je communiquai à Tilsitt mes projets sur l'Espagne, qui datent de cette époque, les approuva et me donna sa parole d'honneur de ne point s'y opposer. Quant aux autres puissances, elles se garderont bien de remuer. Dans tous les cas, la résistance des Espagnols ne sera jamais redoutable. Les grands et les riches, dans la crainte de perdre leur fortune, resteront tranquilles et emploieront toute leur influence à calmer le peuple. Le clergé et les moines, que j'aurai soin de rendre responsables du désordre, mettront aussi en usage leur influence; et vous savez qu'ils en ont beaucoup. La populace seule excitera peut-être quelque soulèvement dans quelques points, mais quelques châtiments sévères l'auront bientôt rappelée à son devoir. Croyez-moi, chanoine, les pays où il y a beaucoup de moines sont faciles à subjuguer; j'en ai l'expérience. C'est ce qui arrivera avec les Espagnols, surtout quand ils verront que je leur promets l'intégrité et l'indépendance de leur monarchie, une constitution plus libérale et plus raisonnable, et la conservation de leur religion et de leurs usages. » (On voit combien étaient fausses les idées de Napoléon sur l'Espagne.)

jusqu'à ce moment pour soutenir la France dans toutes ses guerres, même dans celle que V. M. I. a entreprise pour détrôner la branche des Bourbons de Naples; efforts dans lesquels l'Espagne a sacrifié sa marine, épuisé ses trésors, et a fini par se ruiner; la remise de nos places frontières, l'entrée libre de vos troupes jusque dans la cour de notre souverain, et tout cela avec la confiance que peut seule inspirer l'amitié la plus aveugle. Permettez-moi seulement, sire, dans la persuasion où je suis que ce refus et ce projet d'ôter au roi et à sa dynastie la couronne d'Espagne ne peuvent être que le résultat de faux renseignements qui vous auront été donnés sur les affaires du royaume, de prendre la liberté de vous opposer le véritable état des choses, et de vous prouver que ce refus et ce projet sont aussi contraires à vos intérêts politiques qu'à ceux de l'Espagne et de mon souverain. »

Le conseiller fidèle de Ferdinand VII développa les fatales conséquences d'une guerre nationale contre l'Espagne et la conduite loyale de son prince. « Vous vous trompez, chanoine! s'écria Napoléon; tout a été violent jusqu'ici dans vos palais. Et la conspiration de l'Escurial, expliquez-la. » — « La conspiration de l'Escurial, reprit Escoïquiz, ne fut qu'une accusation atroce et calomnieuse contre le roi Fernand, alors prince des Asturies, et n'exista jamais que dans la malignité de Godoï, secondé par la préoccupation de la reine et la pusillanimité de Charles IV. Personne ne peut parler plus pertinemment que moi de ces faits, puisque j'en fus le principal acteur. Ces démarches, sire, se réduisirent aux conférences que j'eus au nom du prince Ferdinand avec l'ambassadeur Beauharnais, et à la lettre, qu'à sa demande, je lui remis de la part du prince pour V. M.; lettre par laquelle le prince implorait votre appui auprès des vieux souverains, pour obtenir qu'ils approuvassent son union avec une princesse de votre auguste famille, ce qui était pour S. A. R. un moyen infaillible de déconcerter les projets du prince de la Paix, en se mettant sous la puissante protection de V. M. »

Napoléon marchait à grands pas. « Vraiment Beauharnais a fait cela? Dans ce cas, chanoine, mon ambassadeur outrepassa de beaucoup ses pouvoirs, puisque je ne lui avais pas ordonné de traiter avec le prince des Asturies, et encore moins d'exiger de lui une semblable lettre, qui, dans toute autre circonstance, eût été une désobéissance criminelle envers son père. » Escoïquiz s'aperçut de la tendance que l'empereur voulait donner à la conjuration de l'Escurial: « Sire,

tout fut commandé à San Lorenzo par la juste crainte que nous inspiraient, au prince et à moi, l'ambition effrénée du prince de la Paix et les trames qu'il ourdissait sourdement pour opprimer Ferdinand au moment où le roi Charles, qui était alors dangereusement malade, viendrait à mourir. Nous ne nous dissimulons pas, en effet, que son intention était d'usurper le trône, ou de conserver contre le gré du légitime héritier, sous un titre quelconque, l'autorité absolue dont il jouissait. » — « Je suis parfaitement instruit de tout cela, reprit Napoléon. Je sais, à ne pas en douter, que tout ce que l'on a imputé comme délit à vous, chanoine, au duc de l'Infantado, et à plusieurs autres personnes compromises dans l'affaire de l'Escurial, ne fut qu'un effet de votre fidélité. Je sais que vous n'aviez en vue que de vous opposer, par des moyens que dictait alors une juste prudence, aux projets que vous croyiez concertés contre le prince Ferdinand pour l'époque présumée de la mort de son père, et que vous ne manquâtes jamais à la fidélité ni au respect que vous deviez à ce dernier. Je suis instruit de tous les détails, je connais l'innocence du prince et de toutes les personnes qui ont figuré dans cette circonstance ; mais l'événement odieux d'Aranjuez, la renonciation du roi Charles, faite au milieu d'un peuple irrité ; la désertion de ses gardes, qui, au lieu de soutenir leur maître, ne contribuèrent pas peu à l'opprimer et à le forcer de se prêter à ce qu'on exigeait de lui ; l'empressement de Ferdinand à profiter de cette renonciation, sa conduite, celle de ses partisans dans cette occasion, tout cela n'est-il pas de nature à faire croire à l'Europe entière et à moi que Charles IV fut contraint de renoncer à sa couronne ? »

Ces préliminaires sur les événements d'Espagne amenèrent la discussion des projets de l'empereur. Souverain impérieux, Napoléon demandait à Ferdinand une abdication pure, simple, immédiate. Le chanoine, fidèle à son prince, discuta une à une toutes les objections ; il mit en présence la justice, la politique, les difficultés même puisées dans le caractère espagnol, et la vive indignation qu'il éprouverait à l'aspect des événements de Bayonne.

Cette conversation historique de l'empereur et du chanoine Escoïquiz se continua pendant deux heures dans les mêmes termes, et Napoléon put se convaincre que la résistance de Ferdinand serait plus ferme qu'il ne l'avait cru d'abord. Il s'était imaginé qu'une fois à Bayonne, il exercerait sur un prince de vingt-deux ans, élevé dans

les monastères d'Espagne, une influence décisive; et, tout au contraire, il vit que le prince, entouré de ses conseillers habiles, M. de Cevallos, Labrador, le duc de l'Infantado, le chanoine Escoïquiz et le duc de San Carlos, résistait avec une grande persévérance à toutes les volontés sur l'abdication de la couronne. Comme il croyait que cette résistance tenait à des intérêts particuliers, l'empereur voulut que les hommes politiques qu'il avait conduits à Bayonne se missent en rapport avec les conseillers de Ferdinand. Les formes trop brusques, trop soldatesques de Savary, avaient profondément déplu aux grands d'Espagne; Napoléon changea de négociateurs; l'abbé de Pradt dut discuter les questions espagnoles avec le chanoine Escoïquiz : « Entre gens de robe, comme le dit en plaisantant l'empereur, il croyait qu'on pourrait s'entendre. » M. de Champagny se mit en rapport avec M. de Cevallos, le secrétaire d'État de don Fernand VII, tandis que lui, l'empereur, se réservait l'action directe et immédiate sur l'esprit du jeune prince.

Pressé de toutes parts, il faut dire, à l'éloge du nouveau roi des Espagnes, qu'il résista avec une grande fermeté de caractère. Les infants montrèrent une certaine énergie; ils entretenaient une correspondance intime avec la junte de Madrid et leur oncle don Antonio, qui la présidait; et ces princes d'Espagne ne cessèrent de s'exprimer sur le guet-apens de Bayonne avec un sentiment indicible de colère et de mépris. Ils parlaient déjà des « maudits Français » à leur jeune frère Francisco de Paolo, et ce sentiment de haine éclata plus tard dans les insurrections. Comme rien ne s'arrangeait à Bayonne, M. de Cevallos demanda « s'il serait libre aux infants de retourner en Espagne. » M. de Champagny répondit que « certainement oui, mais qu'il fallait prendre les ordres de l'empereur; » et ces ordres furent de les retenir à Bayonne. On put voir les précautions redoubler; des gardes furent placées à toutes les issues; la police du général Savary devint plus active, il fut destiné à garder les princes d'Espagne : exécuteur fidèle des ordres de Napoléon, le général Savary n'avait qu'une pensée, qu'une volonté : répondre à la confiance, aux exigences même les plus arbitraires de son souverain.

Rien n'avançait à Bayonne, le plan conçu par Napoléon s'arrêtait tout à coup par la résistance des infants, il ne lui restait jusque-là que l'odieux du rôle. On avait déterminé les princes d'Espagne à venir à Bayonne; le bruit circulait déjà que l'abdication était exigée,

et l'empereur n'obtenait rien de positif : que faire dès lors pour arriver au but proposé ? Napoléon savait toute l'influence que sa seule parole exerçait sur le vieux roi Charles IV et sur la reine Maria-Luiza ; il connaissait leur tristesse, leur affliction, par suite de la captivité du prince de la Paix ; si l'on rendait à la reine Manuel Godoï, retenu à Madrid sous une accusation capitale ; si l'on donnait à Maria-Luiza son pauvre ami, son *cortejo*, il n'est pas douteux que la reconnaissance de Charles IV serait à son comble, et que tous viendraient à Bayonne pour jeter aux pieds de l'empereur leur couronne et leur sceptre. Napoléon écrivait donc à Murat pour qu'il eût à exiger sur-le-champ, de la junte, la remise du prince de la Paix ; on le conduirait à Bayonne sous la sauvegarde impériale. La junte n'osa résister au grand-duc de Berg, et Manuel Godoï, rendu à la liberté, n'eut pas de plus grande affaire que de venir en toute hâte se concerter à Bayonne avec Napoléon pour suivre et accomplir ses desseins. Le trajet de Madrid à la frontière fut fait en deux jours, à travers les corps français qui s'échelonnaient sur la route de Vittoria ; dans la joie de la délivrance, Manuel Godoï écrivit à Charles IV, témoignant la satisfaction qu'aurait l'empereur des Français, son bon ami, de le voir à Bayonne ; et Charles IV, ce monarque faible, accourut aux pressantes sollicitations de Godoï : le roi et la reine étaient si aises d'embrasser leur ami, de le savoir sauvé de ceux qu'ils appelaient les traîtres, les méchants!

Bayonne vit donc Charles IV après don Ferdinand VII, et des masses de peuple entouraient ces voitures gothiques, ces carrosses à la Louis XIV, traînés par huit mules de la Biscaye : l'empereur, qui n'avait jamais vu Charles IV, l'accueillit avec une effusion très-cordiale ; la physionomie de ce monarque était fortement marquée des traits Bourbons dégénérés, avec ce nez traditionnel dans les races du Béarn, une bouche large, les lèvres épaisses ; la stature de Charles IV était haute, son port majestueux ; bien qu'accablé de rhumatismes et de goutte, il marchait droit, et l'aisance même de sa pose constatait que ce prince était habitué aux commandements et aux hommages que de toutes parts on lui rendait. Le baise-main eut lieu à Bayonne comme si le souverain eût encore été à Aranjuez ; chaque Espagnol dut s'agenouiller, selon l'usage des Castilles, et le roi les nomma tous par leurs noms avec un accent de grande familiarité : « Toi, Nunez, toi Pedro, toi Jose, Gonzalo, Gomez. » La reine montrait son origine tout italienne et napolitaine : sa peau était brune et affreusement

ridée; avec cela des yeux très-expressifs, une finesse de regard indicible, une pénétration peu commune pour juger les événements. L'empereur avait d'avance préparé le prince de la Paix à ses idées; l'abdication lui paraissait indispensable. L'Espagne n'était plus à Charles IV depuis les événements d'Aranjuez; nul du peuple ne lui aurait obéi; Fernand seul pouvait être roi; le prince de la Paix n'oserait jamais rentrer sur le territoire sans s'exposer à un procès criminel ou même à l'assassinat : roi d'Espagne ou Manuel Godoï, il n'était plus d'autres ressources pour eux que de demander un asile en France; l'abdication devenait une mesure indispensable; elle fut convenue.

Mais ce résultat ne finissait rien; il n'arrivait pas au but que l'empereur se proposait, celui de s'emparer du trône des Espagnes; si l'on n'obtenait l'abdication formelle de don Fernand, tout était manqué, car il était le seul, le véritable roi pour la nation; la renonciation de Charles IV était un fait accompli depuis Aranjuez; si donc on voulait réaliser le plan de Napoléon, il fallait employer toute l'autorité de Charles IV et de la reine sa femme sur leur fils et leur héritier [1]; à cet effet, dès que Charles fut à Bayonne, toute équivoque

[1] Cette négociation du père et du fils se suivait aussi activement par lettres autographes.

Lettre de Ferdinand VII à son père.

« Mon cher et honoré père, votre majesté est convenue que je n'ai pas eu la moindre part dans les mouvements d'Aranjuez, dont le but était, ainsi que cela est reconnu et que V. M. en a la preuve, non de la dégoûter de la royauté, mais pour l'engager à garder le sceptre, et à ne pas abandonner ceux dont l'existence dépend du trône même. V. M. m'a également déclaré que son abdication avait été spontanée, et que, quand même quelqu'un assurerait le contraire, je ne devais pas le croire, car elle n'avait jamais donné de signature avec plus de plaisir. V. M. m'a dit aujourd'hui que, quoiqu'il fût certain qu'elle fit son abdication avec toute la liberté possible, elle se réserva le pouvoir de reprendre les rênes du gouvernement quand elle le jugerait à propos. En conséquence, j'ai demandé à V. M. si elle voulait régner de nouveau; elle m'a répondu qu'elle ne voulait pas régner, et encore moins retourner en Espagne. Malgré cela, V. M. m'ordonne de résigner en sa faveur une couronne qui m'est dévolue, suivant les lois fondamentales du royaume, dès le moment de son abdication. Comme aucune épreuve n'est difficile pour un fils qui s'est toujours distingué par l'amour, le respect et l'obéissance qu'il doit à ses parents, quand il s'agit de mettre au jour ces qualités, principalement quand ces devoirs de fils ne sont pas en contradiction avec les obligations que les devoirs de souverain m'imposent envers mes sujets, et afin que ces sujets, qui ont le premier droit à mes attentions, ne soient point lésés, et que V. M. n'ait pas lieu de se plaindre de mon obéissance, je suis prêt,

cessa sur les rapports de la France et du roi d'Espagne ; il ne fut plus question de la reconnaissance de don Fernand VII ; l'empereur ne salua d'autre majesté que celle du vieux roi ; il le remit sur le trône, afin que ce sceptre, manié par des mains faibles, tombât de la maison de Bourbon dans la sienne. Préoccupé de ce des-

vu les circonstances, à renoncer à ma couronne en faveur de V. M. aux conditions suivantes :

» Première : Que V. M. reviendra à Madrid, où je l'accompagnerai et la servirai en fils respectueux. — Deuxième : Que les cortès seront assemblées à Madrid ; et, dans le cas que V. M. ait de la répugnance pour une assemblée si nombreuse, on pourrait convoquer tous les tribunaux et les députés du royaume. — Troisième : Que ma renonciation sera faite, et les motifs qui m'y engagent seront déclarés en présence de cette assemblée. Ces motifs sont l'amour que j'ai pour mes sujets, afin de payer de retour celui qu'ils ont pour moi, en leur procurant la tranquillité et en écartant d'eux les horreurs d'une guerre civile, par le moyen d'une renonciation qui n'a d'autre but que celui d'engager V. M. à reprendre le sceptre et à gouverner des sujets dignes de son amour. — Quatrième : V. M. n'amènera point avec elle des personnes qui méritent, à juste titre, la haine de la nation. — Cinquième : Que si V. M. persiste dans ce qu'elle a avancé, de ne pas revenir en Espagne, et de ne pas régner une autre fois, je gouvernerai en son nom, comme son lieutenant; car personne ne peut m'être préféré : j'ai pour moi les lois, le vœu des peuples et l'amour de mes sujets ; personne ne peut chercher leur prospérité avec autant de zèle, et ne s'y croit plus obligé que moi. Après avoir fait ma renonciation avec ces restrictions, je comparaîtrai devant les Espagnols pour leur faire voir que je préfère l'intérêt de leur conservation à la gloire de les commander, et l'Europe me jugera digne de commander des peuples à la tranquillité desquels j'ai su sacrifier ce que les hommes ont de plus flatteur et de plus séduisant. Dieu ait l'importante vie de V. M. en sa sainte garde, de la manière qu'il est prié par son affectionné et soumis fils, qui se met aux pieds de V. M.

» FERNAND.

» PEDRO CEVALLOS.

» Bayonne, le 1er mai 1808. »

Réponse de Charles IV à Ferdinand.

(Elle fut dictée par Napoléon ; on y reconnait son style.)

« Mon fils, les conseils perfides des hommes qui vous environnent ont placé l'Espagne dans une situation critique ; elle ne peut plus être sauvée que par Napoléon.

» Depuis la paix de Bâle, j'ai senti que le premier intérêt de mes peuples était de vivre en bonne intelligence avec la France. Il n'y a pas de sacrifice que je n'aie jugé devoir faire pour arriver à ce but important ; même quand la France était en proie à des gouvernements éphémères, j'ai fait taire mes inclinations particulières pour n'écouter que la politique et le bien de mes sujets. Lorsque Napoléon eut rétabli l'ordre en France, de grandes craintes se dissipèrent, et j'eus de nouvelles raisons de rester fidèle à mon système d'alliance.

» Lorsque l'Angleterre déclara la guerre à la France, j'eus le bonheur de rester neutre et de conserver à mes peuples les bienfaits de la paix. L'Angleterre saisit postérieurement quatre de mes frégates et me fit la guerre avant même de me l'avoir

sein, Napoléon s'ouvrit à Manuel Godoï ; le favori détestait don Fernand et il envenima les griefs du vieux souverain contre son fils. L'empereur secondait les efforts de Manuel Godoï, il fut présent à la première scène dramatique entre Charles IV et don Fernand, à ces premiers reproches que le père et la mère adressèrent à l'aîné de leur

déclarée ; il me fallut repousser la force par la force. Les malheurs de la guerre atteignaient mes sujets.

» L'Espagne, environnée de côtes, devant une grande partie de sa prospérité à ses possessions d'outre-mer, souffrit de la guerre plus qu'un autre État. La cessation du commerce et les calamités attachées à cet état de choses se firent sentir à mes sujets. Plusieurs furent assez injustes pour les attribuer à moi et à mes ministres.

J'eus la consolation du moins d'être assuré du côté de la terre et de n'avoir aucune inquiétude sur l'intégrité de mes provinces, que moi seul, de tous les rois de l'Europe, j'avais maintenue aux yeux des orages de ces derniers temps. Je jouirais encore de cette tranquillité sans les conseils qui vous ont éloigné du droit chemin. Vous vous êtes laissé aller trop facilement à la haine que votre première femme portait à la France, et bientôt vous avez partagé ses injustes ressentiments contre mes ministres, contre votre mère, contre moi-même.

» J'ai dû me ressouvenir de mes droits de père et de roi : je vous fis arrêter : je trouvai dans vos papiers la conviction de votre délit ; mais sur la fin de ma carrière, en proie à la douleur de voir mon fils périr sur l'échafaud, je fus sensible aux larmes de votre mère, et je vous pardonnai.

» Dans cette situation, mes droits sont clairs ; mes devoirs, davantage encore : je dois épargner le sang de mes sujets, et ne rien faire sur la fin de ma carrière qui puisse porter le ravage et l'incendie dans les Espagnes, et les réduire à la plus horrible misère. Ah ! certes, si, fidèle à vos devoirs et aux sentiments de la nature, vous aviez repoussé des conseils perfides ; si, constamment assis à mes côtés pour ma défense, vous aviez attendu le cours ordinaire de la nature qui devra marquer votre place dans peu d'années, j'eusse pu concilier la politique et l'intérêt de l'Espagne avec l'intérêt de tous. Sans doute, depuis six mois, les dernières circonstances ont été critiques ; mais quelque critiques qu'elles fussent, j'aurais obtenu de la contenance de mes sujets, des faibles moyens qui me restaient encore, et surtout de cette force morale que j'aurais eue en me présentant dignement à la rencontre de mon allié, auquel je n'avais jamais donné de sujet de plainte, un arrangement qui eût concilié les intérêts de mes sujets et ceux de ma famille. En m'arrachant la couronne, c'est la vôtre que vous avez brisée, vous lui avez ôté ce qu'elle avait d'auguste et qui la rendait sacrée à tous les hommes. Votre conduite envers moi et vos lettres interceptées ont mis une barrière d'airain entre vous et le trône d'Espagne ; il n'est ni de votre intérêt, ni de celui des Espagnes que vous y prétendiez. Gardez-vous d'allumer un feu dont votre ruine totale et le malheur de l'Espagne seraient le seul et inévitable effet. Je suis roi par le droit de nos pères ; mon abdication est le résultat de la force et de la violence. Je n'ai donc rien à recevoir de vous, et je ne puis adhérer à aucune réunion ni assemblée ; ce conseil est encore une faute des hommes sans expérience qui vous entourent.

» Donné à Bayonne, dans le palais impérial, appelé *du gouvernement*, le 2 mai 1808.

» CHARLES. »

race : « N'es-tu pas content, dit Charles IV à Fernand, d'avoir ainsi préparé mes afflictions ? Tu vois dans quel état tu m'as réduit ! Abdique le pouvoir que tu m'as arraché ; remets-moi la couronne, je la veux ; si tu n'obéis, je te traiterai toi et les tiens comme sujets rebelles, entends-tu, Fernand ? »

Napoléon était là, suivant des yeux le prince des Asturies, qui répondit avec émotion : « Je ne suis pas un traître ; la couronne est à moi, vous l'avez abdiquée, mon père, et par-dessus tout j'ai sauvé Manuel qui me poursuit. » — « Rends-moi ma couronne, répliqua Charles IV, rouge de colère. » Et, comme le prince s'y refusait, on vit alors un spectacle triste et affligeant : le vieux roi perclus de goutte se leva de son siége, et prenant sa canne, il en menaça Fernand. Charles IV ne savait pas se contenir : il était brutal, colère, avec ses enfants, ses domestiques ; et l'empereur lui-même fut ému à cet aspect ; une indicible impression se peignit sur sa figure : lui, rempli des souvenirs classiques, se représenta le vieux Priam, tel que nous le peint Homère. Un spectacle encore plus hideux alors se montra aux yeux de Napoléon : la vieille Maria-Luiza, qui avait au cœur un ressentiment profond des injures que son *cortejo* avait reçues de Fernand, lui jeta à la face mille insultes ; et l'accabla d'épithètes ; puis se tournant vers l'empereur, elle le supplia de faire le procès à son fils : « car il avait mérité l'échafaud. » Il se manifesta quelque chose d'affreux dans cette malheureuse scène de famille ; et ceux-là furent bien coupables qui entraînèrent l'empereur à préparer un spectacle aussi affligeant pour la dignité du foyer domestique. Fernand, un moment muet, reprit ses esprits : « Mon père, seigneur et roi, vous demandez ma renonciation ; j'y consens, mais je ne céderai le sceptre que j'ai acquis dans notre bonne ville de Madrid, qu'à condition que V. M. n'amènera aucune des personnes qui sont odieuses à l'Espagne. Si le roi ne peut gouverner à cause de sa santé, c'est moi qui prendrai les rênes du gouvernement ; quant à l'abdication, elle sera soumise à une convocation extraordinaire des cortès ou bien au conseil des Castilles ; ils en jugeront. »

Napoléon fronça les sourcils ; son plan était détruit ; pour être utile, l'abdication devait avoir lieu à Bayonne, il ne voulait point renvoyer les princes d'Espagne ou les laisser partir pour Madrid : convoquer les cortès, c'était perdre tous les soins que jusqu'alors il avait donnés pour l'accomplissement de son drame. Que voulait-il? Disposer

librement de la couronne : Charles IV, don Fernand et don Carlos n'étaient à Bayonne que pour cela. Les laisserait-il échapper? La captivité était pour tous; il fallait attiser le feu des dissensions de famille; ce spectacle le remuait profondément, il y avait quelque chose d'antique qui lui représentait la tragédie grecque, la famille des Atrides qu'il avait étudiée dans la belle diction de Talma aux Français. Il fallait entendre M. de Pradt raconter avec la chaleur de sa parole la scène du vieux roi accablant son fils de reproches. Napoléon fut magnifique en rapportant les paroles de Charles IV, le soir, à Bayonne; il en dit les moindres incidents, il construisit le plus beau drame que l'imagination humaine puisse concevoir; son expression même avait quelque chose de poétique; il paraissait un improvisateur italien sur le trépied, jetant des pensées grandioses sous des expressions le plus ardemment colorées.

Cependant les événements de Bayonne, la captivité des princes, les mauvais desseins de Napoléon, commençaient à retentir dans toute l'Espagne; les précautions prises pour surveiller la captivité de Fernand n'empêchaient pas que des émissaires biscayens, basques, arragonais, ne vinssent jusqu'à lui; quand ils avaient vu leur seigneur, ils repassaient la frontière pour raconter le guet-apens de Bayonne. La correspondance des généraux français depuis Vittoria, Burgos et Madrid constate qu'on s'attendait à un mouvement populaire; le général Bessières emploie même l'expression des *Vêpres Siciliennes* pour indiquer le véritable caractère que pourrait prendre une insurrection. A Madrid, l'effervescence bouillonnait comme les dalles de la rue d'Alcala sous les feux de juillet; il ne fallait qu'une étincelle pour que l'incendie s'étendît depuis Vittoria jusqu'à Cadix. Lorsque le voyage de Bayonne avait été décidé, don Fernand VII, en quittant Madrid, avait établi une junte centrale; un gouvernement par intérim qui s'organisait en Espagne en l'absence du monarque; elle fut placée sous la direction de don Antonio, l'oncle du roi, alors resté au Buen-Retiro avec l'infant don Francisco de Paolo et la reine d'Étrurie que Murat aimait tant à suivre sous les ombrages du Manzanarès. Toutes les fois que le grand-duc de Berg, gouverneur militaire de Madrid, avait reçu des ordres de l'empereur, c'était à don Antonio qu'il les adressait pour les communiquer à la junte. Don Antonio était un vrai Espagnol, et seul peut-être il avait prévu le résultat du voyage de Bayonne; prince actif, il avait écrit à tous les capitaines généraux des provinces

de Valence, de Biscaye, d'Andalousie, de Catalogne « que le seigneur roi était réellement captif à Bayonne, et qu'il fallait se préparer à prendre les armes comme au temps des Mores. »

L'insurrection n'attendait plus qu'un prétexte : c'est ce que la police du général Savary avait prévu, et, d'après son conseil, l'empereur invita impérativement don Antonio, don Francisco et la reine d'Étrurie à quitter Madrid pour se rendre à Bayonne ; il voulait avoir sous sa main tous les membres de cette famille, afin qu'il n'y eût plus aucun chef du mouvement à Madrid ; quant au cardinal de Bourbon, on avait peu à le craindre. L'empereur ignorait que ce peuple énergique ne s'abandonnerait pas lui-même, qu'il se lèverait en masse pour protester contre l'indigne traitement qu'on faisait à son caractère de nation et à sa couronne. La première insurrection d'Aranjuez avait accoutumé les masses au tumulte des armes ; et lorsque le peuple de Madrid, cette multitude si active, les Asturiens, les Castillans, les Valenciens, les Andalous, les frayles des grands couvents, les muletiers, les toreadors couronnés dans les luttes, aux membres forts, aux muscles énergiques, s'aperçurent qu'on leur enlevait leur dernière espérance, don Antonio et don Francisco, un cri de : *Mort aux Français !* se fit entendre, et les Vêpres Siciliennes commencèrent.

C'était le 2 mai, à cette époque de l'année où le sang monte au cerveau avec le parfum des fleurs, le jasmin du Prado, la rose du Buen-Retiro et les orangers des espaliers du Tage : tout à coup une irrésistible fureur s'empare de la population : « On veut nous enlever don Antonio ! s'écrie-t-on de toutes parts ; on tient captif le roi don Fernand, on veut tuer toute sa famille. » Des masses immenses se portent à la *casa del Campo* habitée par Murat ; dans les rues, des soldats français sont insultés et la guerre au couteau est proclamée. La générale bat dans les quartiers, on prend tumultueusement les armes ; tout à coup on voit apparaître un officier qui porte des ordres pressants de Murat pour que les canons soient braqués et que l'artillerie retentisse. L'insurrection éclate ; on se porte à l'arsenal ; les cloches de San-Geronimo et des quatre-vingt-deux églises de Madrid sonnent le tocsin ; partout où la foule rencontre un militaire français, il est frappé de mort ; c'est le réveil du peuple avec ce caractère d'origine africaine qui le distingue. Point de pitié ! la mitraille sillonne les rues, la multitude se jette sur les canons ; la mêlée devient sanglante, on poursuit les insurgés, et le soir seulement la populace s'apaise à

la voix de quelques magistrats. Cent trente citoyens de Madrid succombèrent dans cette fatale lutte, et le soir, dans les casernes, l'appel fut assombri par l'absence de plus de 500 soldats, cavaliers, fantassins, qui manquèrent aux régiments; la plupart furent assassinés un à un dans les rues isolées.

D'impitoyables hostilités avaient ensanglanté la capitale des Espagnes, l'orgueilleuse Madrid avait vu sa population soulevée. Murat, réveillé de son sommeil de volupté, fut terrible, à la manière des rois d'Orient qui passent du sérail aux exécutions des muets, et des baisers d'une femme à ceux du bourreau. Quelques centaines de prisonniers avaient été faits, parmi les notables de Madrid; Murat, la nuit, sans jugement, les fit fusiller au Prado, au mépris d'une amnistie qu'il avait lui-même proclamée [1]. Le grand-duc de Berg, à l'aigrette de diamants, se souvint ici des jours de la convention nationale où il signait du nom de Murat : les habitudes ne se perdent pas, même sous les ornements de roi. Les Espagnols conservèrent un long sentiment de vengeance au souvenir de cette journée fatale du 2 mai 1808; et ce qui frappa le plus ce peuple, naturellement pieux et catholique, ce fut que Murat, le gouverneur de Madrid, au nom de l'empereur, eût fait fusiller de vieux chrétiens, ennemis des

[1] Murat fit publier l'ordre du jour qu'on va lire pour rassurer les habitants de Madrid.

Proclamation.

« Soldats, le 2 mai vous fûtes contraints de courir aux armes et de repousser la force par la force.

» Vous vous êtes bien conduits, je suis content de vous; j'en ai rendu compte à l'empereur.

» Trois soldats se sont laissé désarmer : ils sont déclarés indignes de servir dans l'armée française.

» Maintenant tout est rentré dans l'ordre; le calme est rétabli; les hommes coupables ou égarés sont punis ou reconnaissent leur erreur; un voile doit être tiré sur le passé, la confiance doit renaître.

» Soldats, reprenez avec les habitants vos anciennes liaisons d'amitié.

» La conduite des troupes espagnoles mérite des éloges; elle doit cimenter de plus en plus l'harmonie et la bonne intelligence qui règnent entre les deux armées.

» Habitants de Madrid, habitants de l'Espagne, n'ayez plus d'inquiétude; dissipez les alarmes que la malveillance a voulu répandre : reprenez vos habitudes, le cours de vos affaires, et ne voyez dans les soldats du grand Napoléon, protecteur des Espagnes, que des soldats amis, que de fidèles alliés.

» Les habitants de toutes les classes, de tous les ordres, peuvent porter à l'ordinaire leur manteau; ils ne doivent plus être arrêtés ni inquiétés.

» JOACHIM. »

infidèles, sans les préparer à la mort par la confession; la vie matérielle n'était rien pour ces martyrs en échange de la vie des cieux; « les Français, sans crainte de Dieu, avaient refusé à ce peuple la consolation et l'espérance de la vie éternelle. » La journée du 2 mai laissa des traces profondes; aujourd'hui encore, à travers les années et les changements politiques, des messes sont partout récitées pour ces victimes de l'occupation, et l'on prie le Dieu des armées d'arracher au purgatoire ces martyrs qui moururent pour la patrie espagnole, sans avoir eu le temps de se réconcilier avec le Christ et ses saints [1].

Cette nouvelle funèbre d'une insurrection où 500 soldats étaient tombés fut dépêchée en toute hâte à l'empereur, suivant alors avec sa haute sollicitude tous les mouvements qui se rattachaient à l'Espagne et à son esprit national. Cette manifestation le frappa singulièrement; le sang avait coulé, et quand deux peuples ou deux partis sont depuis longtemps en présence, la première goutte creuse, pénètre et fait tache; la guerre civile vient au premier coup d'arquebuse. Napoléon avait immédiatement jugé la fatale portée de cet événement de Madrid; il aperçut l'importance d'en finir sur-le-champ avec la famille des Bourbons en Espagne. La rapidité seule pouvait mettre un terme à ces désolations. Il vit le soir même Manuel Godoï. « Demain, dit-il, sans plus tarder il me faut l'abdication pure et simple de Ferdinand; c'est impérieux, voyez et pensez-y. Sûreté et fortune pour vous. Les stipulations sont prêtes [2], 30,000,000 de réaux et le château de Compiègne pour Charles IV; une belle chasse, la solitude, les arts, un site admirable, le repos et la paix après une vie tour-

[1] J'ai assisté à Madrid à cette commémoration du 2 mai; le peuple du vieux Madrid me regardait d'un œil farouche et insultait encore le Français.

[2] Bien que le traité entre Charles IV et Napoléon porte une date de quelques jours postérieure, c'est à ce moment qu'il fut arrêté; en voici les bases :

« Art. 1er. S. M. le roi Charles n'ayant eu en vue, toute sa vie, que le bonheur de ses sujets, et considérant dans le principe que tous les actes d'un souverain ne doivent être faits que pour arriver à ce but, les circonstances actuelles ne pouvant être qu'une source de dissensions d'autant plus funestes que les factions ont divisé sa propre famille, a résolu de céder, comme il cède par le présent, à S. M. l'empereur Napoléon, tous ses droits sur le trône des Espagnes et des Indes, comme le seul qui, au point où en sont arrivées les choses, peut rétablir l'ordre; entendant que ladite cession n'ait lieu qu'afin de faire jouir ses sujets des deux conditions suivantes :

» Art. 2. 1° L'intégrité du royaume sera maintenue; le prince que S. M. l'empereur Napoléon jugera devoir placer sur le trône d'Espagne sera indépendant.

» 2° La religion catholique, apostolique et romaine sera la seule en Espagne. Il ne

mentée par l'esprit des révolutions. Avant tout l'abdication de Ferdinand, et, s'il refuse, il faut que le roi le menace de lui faire son procès criminel comme traître dans les événements d'Aranjuez. Vous savez que je n'hésite pas : condamnez, frappez; je suivrai en toute chose la volonté de Charles IV, le seul souverain que je reconnaisse; qu'il parle et le procès commencera, dût la mort être au bout. »

Le lendemain, la scène tout arrangée par le prince de la Paix se manifesta sous de pénibles auspices; au fond d'une pièce, le roi Charles IV, assis sur un fauteuil, son jonc d'Amérique à la main; la reine également assise, les pommettes couvertes de rouge, à la manière espagnole, jusque sous ses yeux noirs et brillants; à ses côtés l'em-

pourra y être toléré aucune religion réformée et encore moins infidèle, suivant l'usage établi aujourd'hui.

» Art. 3. Tous actes faits contre nos fidèles sujets depuis la révolution d'Aranjuez sont nuls et de nulle valeur, et leurs propriétés leur seront rendues.

» Art. 4. S. M. le roi Charles ayant ainsi assuré la prospérité, l'intégrité et l'indépendance de ses sujets, S. M. l'empereur s'engage à donner refuge dans ses États au roi Charles, à la reine, à sa famille, au prince de la Paix, ainsi qu'à ceux de leurs serviteurs qui voudraient les suivre, lesquels jouiront en France d'un rang équivalent à celui qu'ils possédaient en Espagne.

» Art. 5. Le palais impérial de Compiègne, les parcs et forêts qui en dépendent seront à la disposition du roi Charles, sa vie durant.

» Art. 6. S. M. l'empereur donne et garantit à S. M. le roi Charles une liste civile de trente millions de réaux, que S. M. l'empereur Napoléon lui fera payer directement tous les mois par le trésor de la couronne. A la mort du roi Charles, deux millions de revenu formeront le douaire de la reine.

» Art. 7. S. M. l'empereur Napoléon s'engage à accorder à tous les infants d'Espagne une rente annuelle de quatre cent mille francs, pour en jouir à perpétuité eux et leurs descendants, sauf la réversibilité de ladite rente d'une branche à l'autre, en cas de l'extinction de l'une d'elles, et en suivant les lois civiles. En cas d'extinction de toutes les branches, lesdites rentes seront réversibles à la couronne de France.

Art. 8. S. M. l'empereur Napoléon fera tel arrangement qu'il jugera convenable avec le futur roi d'Espagne pour le payement de la liste civile et des rentes comprises dans les articles précédents; mais S. M. le roi Charles IV n'entend avoir de relation pour cet objet qu'avec le trésor de France.

» Art. 9. S. M. l'empereur Napoléon donne en échange à S. M. le roi Charles le château de Chambord, avec les parcs, forêts et fermes qui en dépendent, pour en jouir en toute propriété et disposer comme bon lui semblera.

» Art. 10. En conséquence, S. M. le roi Charles renonce en faveur de S. M. l'empereur Napoléon à toutes les propriétés allodiales et particulières non appartenantes à la couronne d'Espagne, mais qu'il possède en propre. Les infants d'Espagne continueront à jouir du revenu des commanderies qu'ils possèdent en Espagne.

» Art. 11. La présente convention sera ratifiée, et les ratifications en seront échangées dans huit jours ou le plus tôt qu'il sera possible.

» Fait à Bayonne, le 5 mai 1808. » *Signé :* Duroc; le prince de la Paix. »

pereur assis, pâle, pensif, la tête découverte, quoiqu'il aimât à paraître en souverain, l'œil fixé sur le vieux roi. Au devant d'eux le prince des Asturies, don Fernand, avec ses cheveux noirs bouclés à l'espagnole, la physionomie fatiguée, l'œil taciturne, et, à ses côtés, don Carlos, frêle alors, avec ses jeunes traits prononcés de Bourbon et d'Italie. « As-tu des nouvelles de Madrid? » s'écria Charles IV d'une voix rauque et colère. Le prince répondit : « Non, sire, mon seigneur et père. » — « Eh bien! je vais t'en donner, moi, » répliqua le vieux roi; et il raconta tout ce qui s'était passé à Madrid dans la fatale journée du 2 mai. « Crois-tu me persuader que tu n'as eu aucune part à ce *saccage* (ce fut son expression)? Est-ce pour faire égorger mes vassaux que tu t'es empressé de me faire descendre du trône? Quel est le misérable qui t'a conseillé cette coupable frénésie? N'as-tu de gloire à acquérir que celle d'un assassin? Parle donc, parle donc! » Fernand gardait le silence, les yeux baissés vers la terre, car la présence de l'empereur le gênait. « Ne te l'avais-je pas dit? continua le vieux roi; voilà dans quelle position tu te mets et nous aussi! Parle donc! parle donc! »

En disant ces mots, Charles IV leva encore sa canne comme pour frapper son fils. Toujours même silence de don Fernand : « Tu nous aurais donc fait périr, si nous avions été à Madrid? Comment l'aurais-tu empêché? Parle donc! » Alors la vieille reine se leva à son tour et s'approcha de lui, comme pour lui donner un soufflet : « Parleras-tu enfin? Voilà comme tu as toujours fait à toutes tes sottises, tu n'en sais jamais rien. » Et don Fernand, toujours immobile, ne répondait pas. L'empereur, qui goûtait un secret plaisir à cet abaissement des Bourbons, prit la parole avec un ton grave et mesuré : « Prince, jusqu'à ce moment je ne m'étais arrêté à aucun parti sur les événements qui vous ont amené ici; mais le sang répandu à Madrid fixe mes irrésolutions. Ce massacre ne peut être que l'œuvre d'un parti que vous ne pouvez désavouer, et je ne reconnaîtrai jamais pour roi d'Espagne celui qui le premier a rompu l'alliance qui, depuis si longtemps, l'unissait à la France, en ordonnant le meurtre des soldats français, lorsque lui-même venait me demander de sanctionner l'action impie par laquelle il voulait monter au trône. Voilà le résultat des mauvais conseils auxquels vous avez été entraîné; vous ne devez vous en prendre qu'à eux. Je n'ai d'engagements qu'avec le roi votre père; c'est lui que je reconnais, et je vais le reconduire à Madrid s'il le

désire. » Le roi Charles IV répliqua vivement : « Moi, je ne veux pas. Eh! qu'irais-je faire dans un pays où il a armé toutes les passions contre moi? Je ne trouverais partout que des sujets soulevés : et, après avoir été assez heureux pour traverser sans perte un bouleversement de toute l'Europe, irai-je déshonorer ma vieillesse en faisant la guerre aux provinces que j'ai eu le bonheur de conserver, et conduire mes sujets à l'échafaud? Non, je ne veux pas; il s'en chargera mieux que moi. » Regardant son fils, il lui dit : « Tu crois qu'il n'en coûte rien de régner? Vois les maux que tu prépares à l'Espagne; tu as suivi de mauvais conseils, je n'y puis rien; tu t'en tireras comme tu pourras, je ne veux pas m'en mêler : va-t'en. »

Cette scène était censée secrète; mais comme il arrivait souvent à l'empereur, qui aimait à se faire écouter par ses officiers, les appartements furent distribués de manière à ce qu'on pût voir autour de lui; tout était police, et l'on avait pratiqué à côté de la salle, témoin de cette triste scène, des jours très-bien répartis pour que le général Savary, le prince de la Paix et quelques autres officiers pussent entendre ce qui se passait dans la pièce voisine. Napoléon, sûr de Charles IV, ne s'inquiétait plus que de la renonciation de don Fernando VII; l'on brisa l'âme du jeune prince par toutes les tortures morales et par les terreurs. Le général Savary vint encore lui déclarer : « Que s'il n'abdiquait pas le seul droit que l'insurrection d'Aranjuez lui avait donné, on lui ferait son procès criminel, et Napoléon exécuterait inflexiblement la sentence d'un père irrité, prononçât-elle la captivité éternelle ou la mort. » L'intercession de quelques grands détermina enfin l'abdication pure et simple de Ferdinand en faveur de son père [1]; Charles IV en remit l'acte dicté à don Pedro Cevallos,

[1] Voici en quels termes la renonciation de Ferdinand VII fut formulée :

Lettre de Ferdinand VII à Charles IV.

« Mon vénérable père et seigneur,

» Pour donner à votre majesté une preuve de mon amour et de ma soumission, et pour céder aux désirs qu'elle m'a fait connaître plusieurs fois, je renonce à ma couronne en faveur de votre majesté, désirant qu'elle en jouisse pendant de longues années.

» Je recommande à votre majesté les personnes qui m'ont servi depuis le 19 mars; je me confie dans les assurances qu'elle m'a données à cet égard.

» Je demande à Dieu de conserver à votre majesté des jours longs et heureux.

» Je me mets aux pieds de votre majesté.

» Le plus humble de ses fils.

» FERDINAND.

» Fait à Bayonne, le 6 mai 1808. »

puis le donna au prince de la Paix, chef de la justice de Castille, qui, le trouvant en bonne forme, le transmit à l'empereur.

Dès cet instant tout fut fini. Le traité entre Charles IV et Napoléon, préparé depuis longtemps par M. de Champagny et discuté avec Manuel Godoï, fut signé le 5 mai 1808 ; il était laconique et écrit sous la dictée de l'empereur : le roi Charles cédait purement et simplement le trône des Espagnes et des Indes à Napoléon, promettant d'en maintenir l'intégrité : l'empereur appellerait à cette couronne un prince selon son gré ; elle serait indépendante de la France ; la religion catholique dominante, nulle réforme ne pourrait être admise ; restitution des propriétés à tous ceux qui les avaient perdues par suite des événements d'Aranjuez, ce qui assurait un beau lot au prince de la Paix. On donnait au roi Charles IV, sa vie durant, le château de Compiègne avec 30,000,000 de réaux ; 400,000 francs étaient accordés à chacun des infants : le château de Chambord était assuré en échange contre les biens allodiaux que Charles IV possédait en Espagne. On n'avait discuté que sur la quotité de la liste civile annuelle.

Cinq jours après, un autre traité était conclu avec le prince des Asturies, ou plutôt il lui fut imposé par la violence [1]. Don Fernand

[1] *Traité entre Napoléon et le prince des Asturies.*

« Art. 1er. S. A. R. le prince des Asturies adhère à la cession faite par le roi Charles de ses droits au trône d'Espagne et des Indes en faveur de S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, et renonce, en tant que de besoin, aux droits qui lui sont acquis, comme prince des Asturies, à la couronne des Espagnes et des Indes.

» 2. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, accorde en France à S. A. R. le prince des Asturies le titre d'altesse royale, avec tous les honneurs et prérogatives dont jouissent les princes de son rang. Les descendants de S. A. R. le prince des Asturies conserveront le titre de prince et celui d'altesse sérénissime, et auront toujours le même rang en France que les princes dignitaires de l'empire.

» 3. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, cède et donne par les présentes en toute propriété, à S. A. R. le prince des Asturies et à ses descendants, les palais, parcs, fermes de Navarre et les bois qui en dépendent, jusqu'à la concurrence de cinquante mille arpents, le tout dégrevé d'hypothèques, et pour en jouir en toute propriété, à dater de la signature du présent traité.

» 4. Ladite propriété passera aux enfants héritiers de S. A. R. le prince des Asturies ; à leur défaut aux enfants et héritiers de l'infant don Charles ; à défaut de ceux-ci, aux descendants et héritiers de l'infant don Francisque, et enfin, à leur défaut, aux enfants et héritiers de l'infant don Antonio. Il sera expédié des lettres patentes et particulières de prince à celui de ces héritiers auquel reviendra ladite propriété.

» 5. S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, accorde à S. A. R. le prince des

conservait le titre d'altesse royale ; ses enfants porteraient celui d'altesse sérénissime, ni plus ni moins que Cambacérès (les successeurs de Charles-Quint en étaient là); l'empereur donnait à Fernand VII les palais, parcs et fermes de Navarre, disposant d'un bien qui ne lui appartenait pas (il venait de la succession des Bouillon). Le même article était applicable aux infants don Antonio, don Carlos et don Francisco ; on leur accordait une rente de 400,000 fr. Roi et princes devaient trouver asile en France, et protection dans les lois et le gouvernement de Napoléon. Ce n'était pas sans peine que ce résultat était obtenu ; enfin l'empereur était maître de la couronne d'Espagne, ou, pour mieux dire, des titres de la maison de Bourbon. Pourrait-il encore disposer d'un peuple capricieusement donné ? Ce peuple était-il à lui comme sa chose ? Si les Allemands avaient paisiblement souffert la formation d'un royaume de Westphalie, si ces populations tranquilles avaient à peine murmuré, il n'en était pas de même des fiers Espagnols : les Bourbons avaient pu abdiquer, mais l'Espagne, n'ab-

Asturies, 400,000 francs de rente apanagère, sur le trésor de France, et payables par douzième chaque mois, pour en jouir lui et ses descendants; et venant à manquer la descendance directe de S. A. R. le prince des Asturies, cette rente apanagère passera à l'infant don Charles, à ses enfants et héritiers, et à leur défaut, à l'infant don Francisque, à ses descendants et héritiers.

» 6. Indépendamment de ce qui est stipulé dans les articles précédents, S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, accorde à S. A. R. le prince des Asturies une somme de 600,000 francs, également sur le trésor de France, pour en jouir sa vie durant. La moitié de ladite rente sera réversible sur la tête de la princesse son épouse, si elle lui survit.

» 7. S. M. l'empereur des Français accorde et garantit aux infants don Antonio, oncle de S. A. R. le prince des Asturies, don Charles et don Francisque, frères dudit prince :

» 1° Le titre d'altesse royale, avec tous les honneurs et prérogatives dont jouissent les princes de leur rang : les descendants de leurs altesses royales conserveront le titre de prince, celui d'altesse sérénissime, et auront toujours le même rang en France que les princes dignitaires de l'empire.

» 2° La jouissance du revenu de toutes les commanderies en Espagne, leur vie durant.

» 3° Une rente apanagère de 400,000 fr., pour en jouir eux et leurs héritiers à perpétuité, entendant S. M. I. que les infants don Antonio, don Charles et don Francisque venant à mourir sans laisser d'héritiers, ou leurs postérités venant à s'éteindre, lesdites rentes apanagères appartiendront à S. A. R. le prince des Asturies, ou à ses descendants ou héritiers, le tout aux conditions que LL. AA. RR., don Charles, don Francisque et don Antonio adhèrent au présent traité.

» Duroc; Jean de Escoïquiz.

» Bayonne, le 10 mai 1808. »

diquant pas, pouvait opposer sa grandeur en face de l'abaissement; la nation aurait du courage quand la royauté en manquait.

La couronne d'Espagne était à terre; maintenant qui la ramasserait? Napoléon manquerait-il de rois? Dès le commencement de ce drame d'Aranjuez et de Bayonne, Murat avait élevé ses prétentions jusqu'à désirer pour lui-même le trône de Charles-Quint et la succession des petits-fils de Louis XIV; c'était un beau lot de chevalerie dans la roue de fortune; il avait agi en ce sens à Madrid, et peut-être cette circonstance n'avait pas peu contribué à la fatale sédition du 2 mai. Murat voulait être maître des événements, et le généralissime désirait *passer roi*. Napoléon avait d'autres desseins: il ne croyait pas Murat capable de gouverner un peuple nouveau avec un caractère si prononcé, et de le conduire fermement dans le sens de sa politique; il fallait de la prudence, de la modération, un système pacifique capable d'attirer les cœurs; Murat, roi d'Espagne, toujours impatient de conquêtes, aurait rêvé la domination de l'Afrique et des Mores; sa vie, comme une grande romance, avait besoin à chaque campagne d'un nouveau couplet à fanfare. Napoléon ne pouvait pas compter sur lui; si l'entrevue de Mantoue avait abouti à bonne fin, l'empereur aurait donné l'Espagne à Lucien; deux ans son frère avait été ambassadeur à Madrid; il en connaissait les mœurs et la langue, presque toute la grandesse avait eu des rapports avec lui; Lucien, tenace, avait refusé des grandeurs asservies; il préférait être propriétaire indépendant dans les États de Rome, au titre de préfet couronné. Alors l'empereur jeta les yeux sur ses autres frères et sur Joseph, qui s'était fait aimer par la douceur de son caractère à Naples; tout en obéissant aux ordres de l'empereur, il les avait adoucis; la mollesse de Joseph serait suppléée par des généraux capables.

La pensée d'une abdication de la maison d'Espagne préoccupait tellement l'empereur, qu'il avait écrit dès le mois de mars à Joseph, pour qu'il vînt le joindre à Bayonne; un nouvel aide de camp lui fut expédié le 15 avril, et l'aîné des Bonaparte arriva au château de Marac dans les premiers jours de mai. L'empereur, dans une longue conférence avec son frère, lui expliqua ses desseins sur l'Espagne. Napoléon, nourri des instructions de Louis XIV au duc d'Anjou, avait médité sur le moyen d'asseoir sa dynastie en face d'une population mobile; il se résuma en quelques phrases: « Ménagez la religion, réformez peu à peu les couvents, appuyez-vous sur la bourgeoisie; la grandesse sera pour la France;

elle est dégénérée, le peuple vous viendra par la prudence et les démonstrations catholiques; Murat m'a un peu compromis les affaires ; à vous, il appartient de les mener à meilleure fin; au reste, ma volonté est impérative, l'Espagne doit marcher dans mon système. »

Joseph quitta Naples avec regret, et, comme les rois de vieille dynastie, il écrivit une lettre souveraine à ses anciens sujets pour leur annoncer ses destinées nouvelles [1] : Napoléon l'avait voulu. A peine

[1] *Proclamation.*

« Bayonne, 23 juin 1808.

» Joseph-Napoléon, roi de Naples et de Sicile.

» Peuples du royaume de Naples, la Providence, dont les desseins nous sont inconnus, nous ayant appelé au trône des Espagnes et des Indes, nous nous sommes vu dans la cruelle nécessité de nous éloigner d'un peuple que nous avions tant de raisons de chérir, et dont le bonheur était notre plus douce espérance et l'unique but de notre ambition. Celui qui seul lit dans les cœurs des hommes, peut seul juger de la sincérité de nos sentiments, malgré lesquels nous avons cédé à d'autres impulsions, et avons accepté un nouveau royaume dont le gouvernement nous est donné en vertu de la cession qui nous a été faite des droits acquis sur la couronne d'Espagne par notre auguste frère S. M. l'empereur des Français et roi d'Italie.

» Dans cette circonstance solennelle, considérant que ce sont les institutions seules qui demeurent, nous avons vu avec peine que votre organisation sociale n'était pas encore achevée; et nous avons pensé que plus nous nous éloignions de vous, plus nous devions assurer et garantir par tous les moyens qui sont en notre pouvoir votre félicité présente et future. En conséquence, nous avons mis la dernière main à notre œuvre, et avons terminé le statut constitutionnel du royaume d'après les bases déjà établies en partie, et plus conformes au temps où nous vivons, à la situation réciproque des nations voisines, et au caractère de la nation que nous nous sommes appliqué à connaître particulièrement dès que nous avons été appelé à la gouverner.

» Les vues principales qui nous ont dirigé dans notre travail, sont :

» 1° La conservation de notre sainte religion ;

» 2° la création d'un trésor public distinct et séparé du patrimoine de la couronne ;

» 3° La création d'un corps intermédiaire et d'un parlement national, capable d'éclairer le prince, et de lui rendre, ainsi qu'à la nation, de précieux services ;

» 4° Une organisation judiciaire, qui rendra les jugements des tribunaux indépendants de la volonté du prince, et tous les citoyens égaux devant la loi ;

» 5° Une administration municipale, qui ne sera la propriété de personne, et à laquelle tous pourront être appelés sans distinction ;

» 6° La conservation des établissements que nous avions formés pour assurer le payement des créanciers de l'État.

» S. M. l'empereur des Français et roi d'Italie, notre auguste frère, ayant bien voulu donner à cet acte sa suffisante garantie, nous nous sommes assuré que nos espérances pour le bien de nos chers peuples du royaume de Naples, reposant sur son immense gloire, ne seront pas trompées. »

(Suit l'acte constitutionnel.)

la conférence était-elle finie, que le soir l'empereur annonçait à quelques grandesses réunies à Bayonne qu'il avait désigné son frère Joseph pour roi des Espagnes et des Indes : on avait appelé aux Pyrénées un simulacre de junte ; quelques députés des provinces étaient venus avec les infants, tous si parfaitement choisis, qu'il était impossible d'attendre la moindre résistance. Que pouvait être une junte sans élections, convoquée à l'étranger? Quelle légalité, quelle liberté pouvait-elle avoir en dehors du pays, et captive elle-même? Tout était marqué d'un caractère singulièrement forcé : des abdications, des renonciations faites au milieu d'une place forte, sous la surveillance de Napoléon ; une junte enfin illégalement convoquée et délibérant sur un territoire ennemi.

Ce mensonge fut pourtant pris pour la réalité : la junte appela, dans un simulacre d'assemblée, don Joseph, frère de Napoléon, comme roi d'Espagne et des Indes ; elle le supplia d'accepter la couronne de Charles-Quint ; on rédigea quelques articles constitutionnels, non point dans les grandes limites des anciennes cortès, avec les principes si larges des assemblées représentatives d'Aragon, de Catalogne ou de Castille ; on répéta quelques formules des *fueros* ; tout fut calqué sur la constitution de l'empire français ; comme dans les royaumes d'Italie, de Naples, de Hollande ou de Westphalie. Les œuvres de l'empereur avaient un caractère d'unité, une formule politique ; don Joseph Napoléon fut roi des Espagnes par un coup de la volonté souveraine ; ce qui naît si vite meurt aussi vite, c'est la loi de la nature. Quand la junte vint présenter l'acte constitutionnel à Joseph, le nouveau roi avait appris un peu d'espagnol et répondit avec une difficulté remarquée[1]. Le soir l'empereur fit rédiger en bon français le petit discours

[1] Les registres de la junte espagnole sont insignifiants, si ce n'est sa 12e séance ; la voici :

12e Séance de la junte espagnole.

« Le roi Joseph étant assis sur son trône, et tous les membres ayant pris leur place, S. M. a prononcé, en langue espagnole, le discours suivant :

« MM. les députés, j'ai voulu me rendre au milieu de vous avant votre séparation. Réunis par suite d'un de ces événements extraordinaires auxquels toutes les nations ont été tour à tour assujetties à différentes époques, et par les dispositions de l'empereur Napoléon, notre auguste frère, vos opinions ont été celles de son siècle.

» Vous en trouverez le résultat consigné dans l'acte constitutionnel dont vous allez entendre la lecture. Il évitera à l'Espagne les longs déchirements que faisait assez prévoir l'inquiétude sourde dont la nation était tourmentée depuis longtemps.

» L'effervescence qui règne encore dans quelques provinces cessera dès que les

de Joseph et l'envoya par un courrier au sénat, à Paris, pour témoigner que l'affaire d'Espagne était finie.

Triste épisode dans la vie de Napoléon que cette entrevue de Bayonne ; comment lui, l'empereur, l'homme fort, put-il descendre à un rôle d'intrigues et de machiavélisme, et ne valait-il pas mieux faire une guerre ouverte en Espagne? Les veilles qu'il consacra à des négociations si petites auraient pu dignement se donner un vaste plan de conquête ; tout fut préparé d'avance ; l'affaire d'Espagne ne fut pas une improvisation du génie ; il y eut de la perfidie froide en tout point ; le projet de détrôner les Bourbons datait de loin, et pour en faire naître le prétexte, l'empereur exploita les passions d'une reine vieillie, les complaisances d'un favori tremblant, la faiblesse d'un roi en grande décadence, prince fainéant, sous les douleurs de rhumatisme, pâle reflet d'une grande maison ; il profita de l'inexpérience d'un infant, des haines d'une mère contre son fils, des colères brutales de ce roi Charles IV, qui menaça de briser la tête de l'aîné de sa lignée ; Napoléon, enfin, amena cette scène à Bayonne, pour mieux l'avoir sous les yeux pour en conduire tous les ressorts, pour en manier tous les éléments ; quand il eut bien abâtardi cette dynastie, quand il eut bien brisé les os à ce colosse légué par Charles-Quint à sa postérité, il se crut maître de l'Espagne et des Indes[1].

peuples sauront que la religion, l'indépendance et l'intégrité de leur pays sont garanties, leurs droits les plus précieux reconnus ; qu'ils verront dans les nouvelles institutions les germes de la prospérité de leur patrie, bienfaits que les nations voisines n'ont acquis qu'au prix de tant de sang et de malheurs.

» Si tous les Espagnols étaient ici réunis, n'ayant tous qu'un même intérêt, ils n'auraient tous qu'une même opinion ; nous n'aurions plus à déplorer les malheurs de ceux qui, séduits par des suggestions étrangères, devront être réduits par la force des armes.

» L'ennemi du continent doit espérer, à la faveur des troubles qu'il excite dans l'Espagne, de nous dépouiller de nos colonies. Tout bon Espagnol doit ouvrir les yeux et se réunir autour du trône.

» Nous y portons avec nous l'acte qui établit les droits et les devoirs réciproques du roi et des peuples. S'ils sont disposés aux mêmes sacrifices que nous, l'Espagne ne tardera pas à être tranquille et heureuse au dedans, forte et puissante au dehors. Nous en prenons avec confiance l'engagement au pied de Dieu qui lit dans le cœur des hommes, qui dispose d'eux à son gré, et qui n'abandonne jamais celui qui aime son pays et ne craint que sa conscience. »

[1] Voici quelques-uns des articles principaux de la constitution espagnole :

« 1° La religion catholique, apostolique et romaine est la seule religion admise en Espagne.

Eh bien ! en Espagne, il se trouva un peuple qui se leva tout entier pour donner une leçon aux rois ; la guerre au couteau fut la réponse de la Péninsule, et en Amérique le mot d'*indépendance* retentit pour amener des millions d'hommes à une séparation de la mère patrie. S'il est des temps où les rois s'abdiquent, les nations ne s'oublient pas elles-mêmes ; et Napoléon, ce grand trafiquant des souverainetés, ne put ployer l'Espagne aux pieds de son frère. Il y eut, à Bayonne, un baise-main de cour pour le roi don Joseph, une imitation ridicule de la belle scène où Philippe V, enfant, se montra au-dessus de la grandesse pour se faire reconnaître. Don Joseph eut beaucoup de signatures, les félicitations lui vinrent pendant son séjour à Bayonne ; mais l'Espagne n'était pas là. Cette nation patiente, qui secoua le joug des Mores, se levait à la voix des cortès, et la grande insurrection fut sonnée aux cathédrales patriotiques de Burgos, de Séville, de Madrid et de Barcelone.

» 2° Le prince Joseph-Napoléon, roi de Naples et de Sicile, est roi d'Espagne et des Indes.

» 3° La couronne sera héréditaire de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, à l'exclusion perpétuelle des femmes. A défaut de descendant, elle reviendra à S. M. l'empereur, dans ses héritiers naturels et légitimes; à leur défaut, à ceux du roi de Hollande; à leur défaut, à ceux du roi de Westphalie.

» 4° La couronne d'Espagne ne pourra jamais être réunie à une autre couronne sur la même tête.

» 5° Le roi est mineur jusqu'à dix-huit ans accomplis.

» 6° Les palais de Madrid, de l'Escurial, de Saint-Ildefonse, d'Aranjuez, del Pardo, et tous autres qui font partie des biens de la couronne, en forment le patrimoine jusqu'à concurrence d'un million de piastres; le trésor public versera en outre annuellement dans celui de la couronne une somme de deux millions de piastres.

» 7° Les chefs et grands officiers de la maison royale sont au nombre de six, les ministres au nombre de neuf, etc. »

CHAPITRE X.

L'OPINION PUBLIQUE APRÈS LES ÉVÉNEMENTS DE BAYONNE.

La société de Paris. — L'esprit d'opposition. — Origine du salon de M. de Talleyrand. — Fouché. — La minorité du sénat conservateur. — Garat. — Cabanis. — Volney. — Lanjuinais. — Groupes de mécontents au corps législatif. — L'armée. — Généraux arrêtés. — Premier projet de Malet. — Maréchaux opposants. — Brune. — Bernadotte. — Masséna. — La société et les partis. — Madame de Staël et ses amis. — Voyage en Allemagne. — L'exil. — L'hôtel de Luynes. — Madame de Chevreuse. — Faubourg Saint-Germain. — Retour de Napoléon à Paris. — Enthousiasme des provinces. — Création des premiers ducs. — Travail sur le blason. — Décret hiérarchique. — Inscription sur les hôtels. — Formules de cour. — Munificences à l'armée.

Juin à août 1808.

Les événements de Bayonne furent présentés par tous les journaux de l'empire, alors soumis à une censure rigoureuse, dans le sens indiqué par Napoléon lui-même; il avait mis un soin particulier à rédiger sous sa dictée tous les actes, tous les incidents du drame fatal qui venait de s'accomplir contre la maison de Bourbon. Depuis un mois la police travaillait l'opinion publique pour lui donner le change sur le caractère de l'abdication des princes d'Espagne; on déguisa les violences et les tristes manœuvres que la diplomatie avait employées pour amener les infants sur le territoire de France : un rapport rédigé à Bayonne par M. de Champagny, sur les notes de Napoléon, fut destiné à justifier aux yeux de l'Europe cette négociation si machiavéliquement conduite ; M. de Champagny sut donner une couleur favorable aux événements; on eût dit que la dynastie d'Espagne avait consenti avec enthousiasme à céder la couronne au frère de l'empereur, et que le vœu des Espagnes appelait don Joseph-Napoléon au trône des Deux-Indes. Ainsi se faisait l'histoire ; dans ce mémoire, antidaté comme

s'il avait précédé l'abdication, le ministre exposait les liens intimes qui avaient uni, à toutes les époques, l'Espagne à la France; Louis XIV avait détruit l'œuvre de Charles-Quint, il fallait continuer cette pensée dans l'auguste dynastie que Dieu avait donnée à la France; et tel était le but du traité conclu entre l'empereur Napoléon, Charles IV et Ferdinand VII [1].

[1] *Rapport de M. de Champagny.*

« Sire, de tous les États de l'Europe, il n'en est aucun dont le sort soit plus nécessairement lié à celui de la France que l'Espagne. L'Espagne est pour la France ou une amie utile, ou une ennemie dangereuse. Une alliance intime doit unir les deux nations, ou une inimitié implacable les séparer. Malheureusement la jalousie et la défiance qui existent entre deux nations voisines ont fait de cette inimitié l'état le plus habituel des choses. C'est ce qu'attestent les pages sanglantes de l'histoire. La rivalité de Charles V et de François Ier n'était pas moins la rivalité des deux nations que celle de leurs souverains, elle fut continuée sous leurs successeurs. Les troubles de la Ligue furent suscités et fomentés par l'Espagne : elle ne fut pas étrangère aux désordres de la Fronde, et la puissance de Louis XIV ne commença à s'élever que lorsqu'après avoir vaincu l'Espagne, il forma avec la maison alors régnante dans le royaume une alliance qui, dans la suite, fit passer cette couronne sur la tête de son petit-fils. Cet acte de sa prévoyance politique a valu aux deux contrées un siècle de paix, après trois siècles de guerre.

» Mais cet état de choses a cessé avec la cause qui l'avait fait naître. La révolution française a brisé le lien permanent qui unissait les deux nations. Et lors de la troisième coalition, lorsque l'Espagne prodiguait à la France les protestations d'amitié, elle promettait secrètement son assistance aux coalisés, comme l'ont fait connaître les pièces communiquées au parlement d'Angleterre. Le ministère anglais se détermina par ce motif à ne rien entreprendre contre l'Amérique espagnole, regardant déjà l'Espagne comme son alliée, et l'Espagne, ainsi que l'Angleterre, présageant la défaite de vos armées. Les événements trompèrent cette attente, et l'Espagne resta amie.

» A l'époque de la quatrième coalition, l'Espagne montra plus ouvertement ses dispositions hostiles, et trahit par un acte public le secret de ses engagements avec l'Angleterre. On ne peut oublier cette fameuse proclamation qui précéda de neuf jours la bataille d'Iéna, par laquelle toute l'Espagne était appelée aux armes, lorsque aucun ennemi ne la menaçait, et qui fut suivie de mesures promptement effectuées, puisque l'établissement militaire de ce royaume fut porté de 118,000 hommes à 140,000. Alors le bruit s'était répandu que l'armée de votre majesté était cernée, que l'Autriche allait se déclarer impunément. La victoire d'Iéna vint confondre ces projets.

» Le moment est arrivé de donner à la France, du côté des Pyrénées, une sécurité invariable. Il faut que si jamais elle se trouve exposée à de nouveaux dangers, elle puisse, loin d'avoir à craindre l'Espagne, attendre d'elle des secours, et qu'au besoin les armées espagnoles marchent pour la défendre.

» Dans son état actuel, l'Espagne mal gouvernée sert mal, ou plutôt ne sert point contre la cause commune, contre l'Angleterre. Sa marine est négligée; à peine compte-t-on quelques vaisseaux dans ses ports, et ils sont dans le plus mauvais état;

Bientôt on apprit que les princes espagnols de la maison de Bourbon avaient quitté Bayonne pour se rendre aux résidences qui leur étaient destinées ; Charles IV vint sous les grands ombrages de bois de Compiègne, palais impérial préparé à la hâte ; il y trouva le duc de Laval-Montmorency, désigné pour gouverneur : dernier honneur rendu aux Bourbons que de mettre au vieux château de la deuxième race, un descendant des connétables; le duc de Laval, grand d'Espagne, portait la Toison d'or, et Charles IV pouvait se croire encore à Aranjuez, à l'Escurial ou au Buen-Retiro, au baise-main royal Les infants, à qui le traité promettait les terres de Navarre, arrachées à la famille de Bouillon, furent provisoirement placés dans le château de Valençay, acquis par M. de Talleyrand ; Ferdinand VII était là tout à fait dans les solitudes du Berry, non loin de Bourges, où avait résidé en d'autres temps un roi de France malheureux aussi. Le séjour de Valençay était-il une épigramme contre M. de Talleyrand? Napoléon voulait-il associer le ministre aux événements accomplis à Bayonne, et mettre un Périgord pour gardien à Valençay comme un Montmorency à Compiègne? A grande race royale, il fallait grande race de noblesse. Tant il y a que les journaux publièrent tous les témoignages de la reconnaissance des Bourbons d'Espagne; non-seulement on leur imposait la captivité, mais encore l'obligation de s'en dire heureux et fiers.

Ces précautions actives et vigilantes pour tromper l'opinion publique n'empêchaient pas pourtant la vérité de se faire jour ; les événements de Bayonne avaient partout retenti, le corps diplomatique en était instruit; un envoyé russe était officiellement à Bayonne; le comte de Strogonoff n'avait point quitté Madrid; des agents secrets de l'Autriche avaient assisté à tous les actes du drame ; les ambassadeurs en possédaient les détails, et ils les communiquaient à tous.

les magasins manquent d'approvisionnements ; les ouvriers et les matelots ne sont pas payés; il ne se fait dans ses ports ni radoubs, ni constructions, ni armements. Il règne dans toutes les branches de l'administration le plus horrible désordre; toutes les ressources de la monarchie sont dilapidées ; l'État, chargé d'une dette énorme, est sans crédit; les produits de la vente des biens du clergé, destinés à diminuer cette dette, ont une autre destination; enfin, dans la pénurie de ses moyens, l'Espagne, en abandonnant totalement sa marine, s'occupe cependant de l'augmentation de ses troupes de terre. De si grands maux ne peuvent être guéris que par de grands changements, etc.

» CHAMPAGNY. »

L'effet de ce guet-apens fut incalculable : Napoléon pouvait accomplir des conquêtes, l'Europe s'en alarmait; mais elle ne pouvait en accuser que la gloire de l'empereur. Sa conduite machiavélique à Bayonne était en opposition formelle avec le droit des gens; aucun souverain ne pouvait désormais répondre de sa vie et de sa couronne. Bientôt tous les incidents et tous les faits furent commentés; on en exagéra le caractère, on les vit sous un jour déplorable; et, comme il arrive lorsqu'une opposition vive et profonde existe dans un pays, l'opinion s'empara des moindres circonstances pour se fortifier et grandir; on fit circuler des protestations, des actes faux, des manifestes qui jamais n'avaient existé, et une indicible aigreur se répandit dans tous les esprits; on ne parla plus que des violences de Bayonne et des fatales conséquences d'un système qui ne respectait plus rien.

A cette époque se formaient à Paris déjà quelques salons politiques, avec une nuance impérialiste encore, mais qui se permettait un examen plus élevé des actes de l'empire. Le premier de tous était celui de M. de Talleyrand; le prince avait reçu des faveurs de Napoléon en se retirant du ministère des relations extérieures : il était vice-grand électeur, grand chambellan, créé prince de Bénévent, avec un revenu de 180,000 francs et une fortune très-arrondie par les dernières transactions d'Allemagne. Mais M. de Talleyraud, comme toutes les intelligences politiques, avait un besoin d'activité et d'affaires; il avait subi en murmurant la disgrâce qui l'en éloignait. Il n'aimait pas M. de Champagny, comme caractère, et par-dessus tout, comme son successeur, le nouveau ministre lui était antipathique; il le critiquait. Avec un tact infini, M. de Talleyrand cherchait à prendre une position de popularité politique; quoiqu'un des premiers partisans du système qui fondait une dynastie napoléonienne en Espagne, il avait eu l'art de se poser comme adversaire des événements de Bayonne. Sa retraite, contemporaine de ces transactions, avait fait croire au vulgaire qu'il s'était retiré des relations extérieures à cause précisément de la résolution prise par Napoléon [1]. M. de

[1] Aussi Napoléon fit-il immédiatement publier la lettre suivante :

« Paris, 14 mai 1808.

» On annonce que les princes de la maison d'Espagne vont incessamment arriver dans nos contrées; le roi et la reine d'Espagne, la reine d'Étrurie et l'infant don Francisco sont attendus, le 20 de ce mois, au palais de Fontainebleau, où ces augustes

Talleyrand propageait fermement cette opinion; trop habile pour faire une opposition directe, il n'en agissait pas moins dans un sens défavorable à MM. Maret et Champagny. Si, avec ses amis de confiance, tels que le duc d'Alberg, ou avec quelques-uns de ses agents, tels que MM. de Montron et d'Arbelle, il s'exprimait sur Napoléon en termes aigres et durs, dans son salon on n'entendait qu'une louange profonde et admirative pour l'homme de la destinée et le génie pacificateur; le soir quelquefois, chez les vieilles duchesses, ses anciennes amies, dans la chaleur du whist, M. de Talleyrand se permettait de jolis mots sur quelques-uns des ridicules du palais, sur la vanité importante de M. Maret, sur la diplomatie des gendarmes du général Savary, sur les grandes homélies de M. de Champagny; c'étaient là des mots jetés dans une société d'élite, qui ne compromettaient ni lui, ni ses amis; par sa haute position, M. de Talleyrand était resté en rapport avec le corps diplomatique, se posant toujours comme le partisan de la paix et de la modération auprès du comte de Tolstoy, ou du comte de Metternich. Comme il avait des fonds placés dans toutes les banques, à Hambourg, à Amstersdam, à Londres même, il se trouvait en relation avec les hommes d'État de l'Angleterre, et se préparait dans l'avenir pour une négociation de paix avec les whigs, fondée sur des bases solides et sur l'intervention de la Grande-Bretagne.

Fouché, resté ministre de la police après Tilsitt, survivait à la disgrâce de M. de Talleyrand. Trop important en politique, il devait bientôt céder la place à des commis plus dévoués; par conviction, Fouché n'avait jamais cessé d'appartenir à la révolution, culte de sa première jeunesse; son salon n'était pas d'une convenance aussi parfaite que celui de M. de Talleyrand, on s'observait et il observait, en se raillant, les événements et les hommes. Fouché avait conservé quelques agents intimes qui seuls connaissaient son dernier mot;

personnes séjourneront, à ce qu'on assure, jusqu'à ce que les embellissements qui se font au château de Compiègne soient achevés. Ces travaux doivent être terminés pour le premier juin prochain, et rendront ce séjour magnifique. On dit que le prince des Asturies résidera dans la belle terre de Valençay, appartenant au prince de Bénévent, vice-grand électeur. On ajoute que S. A. S. part demain de Paris pour aller recevoir le prince des Asturies. La princesse de Bénévent est déjà partie pour Valençay. Quant au prince de la Paix, on varie sur le lieu de sa résidence. Un journal dit qu'il habitera le palais de Compiègne avec le roi et la reine d'Espagne; d'autres assurent qu'il résidera à Bordeaux. »

espèces de porteurs de paroles auprès des consciences faciles de tous les partis, afin de les préparer aux éventualités de l'avenir. On ne pouvait dire que Fouché fît de l'opposition ouverte et qu'il préparât un renversement, mais il n'était pas dévoué à l'empereur, il aggravait les torts de la politique arbitraire; paraissait-il un acte vigoureux contre les personnes et les institutions, Fouché s'empressait de répéter : « Ce n'est pas moi, mais c'est *lui* qui le veut; je n'ai pas assez de force pour lutter contre ce caractère. » Il se posait comme l'adversaire le plus hardi de toute violence en diplomatie; dans ses causeries il exagérait plutôt les griefs contre l'empereur qu'il n'en affaiblissait la portée; il s'était fortement élevé contre les affaires d'Espagne; selon lui, c'était un drame monstrueux : « Cet homme-là ne s'arrêterait donc jamais? » Avec ses fidèles, les agents sur lesquels il pouvait compter, Fouché allait plus loin; prévoyant toutes les chances de l'avenir [1], un gouvernement provisoire même, il passait en revue Murat, Bernadotte, Masséna, comme les éléments indispensables d'une révolution qui aurait amené la chute des Bonaparte. Fouché ne prenait pas l'empereur comme le dernier mot et le seul espoir de la France.

Ce qu'il faut bien remarquer, c'est que cet esprit d'une opposition déjà fortement marquée, trouvait son écho dans quelques-uns des corps politiques. Certes, le sénat était bien servile, bien abaissé dans ses actes; les ministres faisaient à peine une demande qu'elle était votée, accordée avec enthousiasme; le sénat donnait des conscrits par masses, sacrifiant une à une toutes les libertés, l'inamovibilité des juges, la protection du jury, détruisant ainsi les idées de 1789 qu'il était chargé de conserver; et pourtant au sein de cette masse d'hommes, qui courait se prosterner aux pieds de César, il se formait une opposition silencieuse contre son despotisme. A chaque scrutin, l'on comptait dix à douze voix hostiles, et l'empereur informé de tout par sa police, connaissait le nom des membres de cette opposition ou plutôt de cette petite église dans la grande société française. Sur cette liste était M. Destutt de Tracy, un des représentants de l'école économique, commentateur de Montesquieu, idéologue dans le sens que Napoléon donnait à ce mot; esprit théorique qui avait rêvé un système de

[1] Fouché faisait reposer toutes ses combinaisons sur la pensée de la mort de Napoléon; c'était la base et l'éventualité de ses projets.

garanties en dehors de la force du gouvernement. M. de Tracy avait posé les conditions politiques des pouvoirs *à priori* dans un pays tout organisé avec ses mœurs et ses habitudes bonnes ou mauvaises. A ses côtés s'asseyait Garat, prosateur académique, pâle copie de M. de Fontanes dans ses harangues à l'empereur, et néanmoins très-opposé à la pensée de son gouvernement, ami de Moreau et protégeant son souvenir militaire. M. Garat, qui avait eu le malheur de lire la sentence de mort au roi Louis XVI, se trouvait dans une position gênée en face de Napoléon qui n'aimait pas les jugeurs de rois. M. Destutt de Tracy était le philosophe, l'économiste, et M. Garat le littérateur.

Cette minorité avait aussi son évêque, M. Grégoire, qui depuis la signature du concordat était en opposition avec l'empereur, le partisan si ferme des doctrines d'autorité; quoique M. Grégoire eût accepté le titre de comte, il n'en était pas moins resté républicain, avec un ineffable amour des nègres et des juifs; au fond, excellent homme, naïf, instruit, il fallait l'accepter avec ses manies d'une église constitutionnelle. Il y avait plus d'élégance et une plus grande hauteur de vues dans Cabanis, le sensualiste intelligent qui avait expliqué le mécanisme de l'existence humaine par les nerfs et le sang; Cabanis, maladif déjà, n'était point un esprit terre à terre comme l'abbé Grégoire, un érudit sans poésie; il savait orner ses théories des plus riches couleurs et portait l'imagination vers les idées de désespoir et de doute. Cabanis, dans le sénat, restait fermement décidé à ne point associer ses principes à ceux d'un despotisme trop outrageant pour cette grande humanité dont il avait rêvé l'émancipation avec Mirabeau son ami. Parmi cette opposition sénatoriale se distinguait le remarquable auteur des *Ruines*, Volney, rêveur poëte qui, remuant le monde égyptien et assyrien sous sa baguette d'or, avait plané sur les pyramides en ruine et les temples en poussière; l'érudit qui invoquait les imprécations de Samuel contre les rois, ne devait pas se dévouer corps et âme à la tyrannie impériale; il protestait comme le conventionnel Lambrecht, comme M. Lanjuinais, esprit aigri, crâne aux formes jansénistes. Si jamais l'église constitutionnelle avait triomphé, l'abbé Grégoire en serait devenu le pape et M. Lanjuinais le marguillier.

Cette opposition du sénat n'était point considérable, l'empereur la laissait libre, comme un instrument utile pour constater la liberté des délibérations; sous main, M. de Talleyrand la caressait par le

moyen de Sieyès, plus taciturne que jamais ; elle servit plus tard à la restauration de 1814. Fouché voyait beaucoup les influents du sénat, et c'était avec cette petite opposition qu'il se déshabillait un peu pour reprendre ses allures hostiles contre le système de Napoléon. Sans doute, en temps ordinaire, il y avait peu de chances de succès pour une minorité imperceptible et sans action sur les masses; mais à l'aide des mécontentements publics, la minorité pouvait appuyer un mouvement d'opposition d'autant plus redoutable alors que ces mêmes principes prenaient une certaine consistance au sein du corps législatif.

Les constitutions nouvellement rédigées par le sénat avaient imposé silence aux corps politiques; la liberté s'était couverte d'un voile de deuil; on n'entendait à la tribune que la parole fleurie de M. Regnault de Saint-Jean-d'Angely ou d'autres conseillers d'État qui, sur l'exposé des projets du gouvernement, appelaient un vote immédiat. Mais le corps législatif avait un moyen de révéler son opposition : le scrutin servait la faiblesse des uns et le ressentiment des autres. Déjà l'on s'était aperçu qu'en plusieurs circonstances une opposition d'un tiers de voix s'était manifestée dans le corps législatif contre les projets du pouvoir; on minait secrètement l'action gouvernementale, l'empereur s'en était inquiété avec quelque raison, parce qu'il voyait bien que la France n'était point étrangère à cet esprit. Le corps législatif se renouvelant par séries, il était entré dans les dernières élections, des membres qui, tout en observant le serment d'obéissance à l'empereur, conservaient néanmoins un caractère d'indépendance et de valeur personnelle : tels étaient les économistes, les littérateurs, un grand nombre de propriétaires, fatigués d'impôts et de conscrits, et cette minorité qui comptait de trente à quarante voix dans le corps législatif [1], correspondant à la petite église du sénat, la secondait de sa force morale. Or, dans la position mécontente où se trouvaient M. de Talleyrand et Fouché, tous deux devaient étudier attentivement cette opposition qui un jour pourrait sanctionner leurs vœux et leurs espérances; Fouché savait le nom de tous les opposants, et ses notes étaient précises; dans l'intimité il leur serrait la main comme pour encourager leur résistance, il échangeait avec eux quelques regrets sur le passé; tandis que M. de Talleyrand, prenant

[1] Ce fut par la série de 1807 que l'opposition grandit dans le corps législatif.

prétexte de sa dignité de vice-grand électeur, invitait dans ses salons la plupart des membres inquiets du sénat et du corps législatif; et ces politesses souvent répétées étaient l'aveu, « qu'un jour ils pourraient se comprendre et s'appuyer mutuellement pour le cas d'une décadence du pouvoir impérial; fallait-il rester accablé sous les ruines? »

Dans un système militaire comme était celui de l'empire, un parti n'avait rien s'il ne comptait pour lui quelques fractions de l'armée, l'un de ses chefs, ou des généraux mécontents. Depuis le 18 brumaire, plusieurs officiers généraux compromis étaient à la retraite; Saint-Domingue n'avait pas tout dévoré; d'autres étaient arrêtés; souvent les rapports de la police indiquaient les complots secrets essayés au sein de l'armée, et le lendemain des officiers supérieurs étaient jetés à Vincennes ou à la Force : tels étaient Malet, Guidal, Lahorie, compromis dans des complots qui nécessitaient des répressions immédiates; ceux-là étaient les intrépides, et ceux qu'on appelait les *casse-cou militaires;* et une remarque qui témoigne de l'esprit de l'armée, c'est que Malet, la véritable intelligence de ce parti, avait toujours combiné ses plans sur l'action du sénatus-consulte prononçant la déchéance de Napoléon; le sénat était le grand mobile de ses conjurations, trop avancées dans la pensée républicaine pour être parfaitement comprises. Bien avant sa vaste conspiration de 1812, il y eut un complot qu'on appela dans les intimités la *conspiration sénatoriale*[1], et Malet y fut compromis comme un des hauteurs les plus hardis. Les hommes de parti savent d'avance quels seront les opinions et les mécontentements qui, au cas d'un succès, aideront leur plan politique. Dans un complot, il y a toujours les complices de la veille, du jour et du lendemain.

A côté de la faction des intrépides et des imprudents, et dans une région supérieure, on pouvait compter des maréchaux, des chefs de corps, fortement républicains ou jaloux du rang immense que prenait Napoléon et sa famille surtout : Brune, Bernadotte et Masséna même, admettaient la supériorité politique de l'empereur, parce qu'enfin ils l'avaient vu sur le champ de bataille; ils pouvaient s'honorer d'être maréchaux sous un tel empereur, comme ils avaient été généraux de division sous le vainqueur de Lodi et de Castiglione. Mais quand Na-

[1] C'est par suite de cette conspiration que le général Malet fut jeté à Vincennes, en 1808.

poléon fit de sa famille une grande pépinière de rois; lorsque, en dehors de sa personnalité, il voulut fonder des dynasties fédératives pour ses frères, alors ces vaillants hommes de guerre purent se dire blessés de ces préférences. Qu'avaient de si grand Jérôme, Joseph et Louis, pour qu'on les saluât du titre de majesté? Et Murat lui-même, si intrépide, n'était-il pas considéré à l'armée comme un sabreur d'avant-garde? Et pourtant on le destinait à la royauté de Naples! N'y avait-il pas de quoi soulever une vive et profonde opposition? Ces maréchaux ne se gênaient pas dans leurs expressions de mépris; ils avaient leur franc parler : Brune venait d'accomplir l'expédition contre la Poméranie suédoise : il avait eu, à l'occasion de la capitulation de Stralsund, une longue conférence avec le roi Gustave-Adolphe[1]; le prince s'était ouvert à Brune, il lui avait parlé des Bourbons, des garanties libérales qu'offrait Louis XVIII, de la France et de Bonaparte, et Brune avait conservé une contenance parfaite et dis-

[1] Cette conférence de Brune avec le roi de Suède n'a jamais été donnée textuellement en français; elle fut communiquée au cabinet anglais, en voici le texte :

« General Brune began to speak about the ancient alliance between Sweden and France, and about an union between the two nations.

» The king answered. — Yes, certainly. I wish as much as you, that this alliance might be revived; but the French nation is no longer the same; and those happy times are passed, when a close alliance contributed to the political advantage of the two kingdoms. The present state of affairs prevents it.

» General. — Your majesty, the French nation is always the same. It has acquired much honour and power. France has made great progress, she has improved her agriculture and her resources; and if in other times your majesty had an opportunity of going thither, it would, perhaps, be interesting to your majesty to see and know that country.

» King. — I look upon France now as being the scourge of Europe.

» General. — Yes, we have been much engaged in warfare. The emperor has a great character.

» King. — I do not know of any emperor of France.

(General Brune did not attempt to answer this remark.)

« King. — Have you forgot, general, that you have a lawful king?

» General. — I do not even know whether such a one exists.

» King. — How! if he exists? he is exiled, unhappy: but he is your lawful king, and his rights are unquestionably sacred. He only wishes to assemble his united subjects round his standard.

» General. — Where is that standard?

» King. — If no where else, you will always find it with me.

» General. — I am told that he has abdicated his rights to the duke of Angoulême.

» King. — I have never heard that mentioned. On the contrary, the king has issued a proclamation; a pledge of his sentiments towards his people, to which Mon-

cuté chaque opinion ; ses principes républicains avaient percé dans quelques phrases, il ne les avait pas dissimulés au roi, et, chose curieuse à observer, lorsque la convention fut signée pour une suspension d'armes, Brune ne stipula pas au nom des armées *de l'empereur*, mais au nom de l'armée française, ce qui fut remarqué par Napoléon ; il en garda mémoire. Berthier adressa des reproches au maréchal et lui écrivit : « Qu'un tel exemple ne se trouvait pas dans l'histoire depuis Clovis. »

Bernadotte était dans les mêmes opinions que Brune ; l'homme de si vive opposition au 18 brumaire ne s'était point effacé ; dans ses proclamations il faisait quelquefois de l'enthousiasme pour l'empereur avec sa phrase méridionale : il y développait des idées toutes favorables au système impérial ; mais au fond du cœur la haine restait. Quand Bernadotte parlait de Napoléon dans des conversations intimes, il s'exprimait avec les généraux et les officiers de confiance en des termes très-durs sur sa personne. Napoléon, à son tour, cherchait à compromettre Bernadotte ; toujours de mauvaise humeur contre lui, jamais il ne lui rendait justice dans ses bulletins ; c'était guerre entre Gascon et Corse ; l'un fin et fanfaron, l'autre rusé et vindicatif, tous deux prêts à se séparer violemment. Rien d'étonnant, dès lors, que l'opposition du sénat, Fouché et M. de Talleyrand, fussent très-empressés d'user de ménagements avec le prince de Ponte-Corvo ; ils avaient une confidence à faire, ils n'y manquaient jamais ; ne s'adressaient-ils pas bien ? Fouché et Bernadotte étaient toujours d'accord sur le mal qu'on pouvait dire de *cet homme-là*, sur les causes qui pourraient le faire vivre, sur les causes qui pourraient le faire tomber ; tous deux s'entendaient parfaitement sur la nécessité de prévoir d'avance tous les événements capables de compromettre son autorité ou sa vie.

sieur and all the princes of the blood have given their consent. Do you know that proclamation?

» General. — No, Your majesty (*this was said with many assurances on his honour*).

» King. — The duke of Pienne marechal des camps in the service of the king is here. It is possible that he has brought this publication with him. I will let him be called, if you wish it.

(When his majesty, in the countenance of the general, perceived his disquietude and uneasiness at this, he added.

» But perhaps this would cause too much observation.

» General. — If your majesty had been in the place of Louis XVI, the revolution had never happened. »

Les mécontents avaient moins d'abandon à l'égard de Masséna, qui pourtant restait au fond républicain de principes et d'intérêts; les ennemis de l'empereur savaient que si Masséna était admirable sur les champs de bataille, il manquait de tête et de courage dans les rapports habituels de la vie. L'homme civil faiblissait; puis il avait une si grande avidité dans le caractère! on pouvait toujours le prendre par la rapacité; Napoléon savait son faible, et il lui livrait un pays à discrétion; à Masséna les diamants, les châsses de saints, les autels d'or; l'Italie dépouillée s'en souvenait. Avec ce besoin de richesses, un général se fût difficilement placé dans une situation délicate à l'égard de Napoléon qui le comblait de biens; au cas d'une réussite du parti républicain, Masséna se serait dévoué à un nouvel ordre d'idées avec enthousiasme. Et, qui l'aurait dit? Murat aussi était une espérance pour les mécontents; non point qu'on pût le séduire par les principes d'un républicanisme austère, chaste divinité sans ornements, sans aigrette scintillante; mais souvent Napoléon avait blessé Murat, susceptible et vaniteux. Roi de Naples, Murat conservait avec Fouché des correspondances intimes, dans lesquelles on se plaignait mutuellement de l'empereur. Murat, faut-il le dire? se croyait appelé dans l'avenir à succéder à Napoléon dans le gouvernement de la France.

Au sein même de l'armée active, il y avait une opposition vive et profonde contre Napoléon, surtout dans les officiers des rangs de capitaine à colonel. Si l'on excepte quelques jeunes élèves des écoles militaires, ces braves et dignes officiers regrettaient les idées républicaines, ils avaient sucé le lait de cette forte nourrice, elle les avait pris au berceau, pour ne les quitter qu'à la mort sur le champ de bataille; non point qu'on doive ajouter une foi entière aux récits exagérés, à la légende de la société mystérieuse des *Philadelphes*, sous le colonel Oudet; cette légende exprime plutôt une situation des esprits dans l'armée qu'une association active et conspiratrice [1]; il existait une opposition vigoureuse, un parti républicain, qui voyait avec un sentiment chagrin l'esprit et la direction de l'empire; on se communiquait ses idées; les officiers supérieurs, les colonels du temps de Sambre-et-Meuse, d'Italie et d'Allemagne, désiraient voir dispa-

[1] Plusieurs brochures ont été écrites sur les philadelphes et le général Oudet. Au commencement de la restauration on se permit bien des romans en histoire.

raître ces préférences accordées par Napoléon aux jeunes hommes de famille entrant à peine dans la carrière; les vieux capitaines qui avaient conquis les épaulettes d'or, et cette croix attachée à leur poitrine et baptisée par leur sang, devaient éprouver de la douleur lorsque de jeunes pages arrivaient avec la même épaulette, le même grade. Mais tel était l'ascendant de Napoléon, que lorsqu'il paraissait, officiers de fortune, nobles jeunes hommes, tous se groupaient également autour du drapeau pour le saluer et en défendre les aigles. La police militaire, très-bien faite, savait trier les bons et les mauvais régiments moins dévoués à l'empereur; les uns, en dehors de la grande armée, se battaient loin de César dont ils n'adoraient pas l'image : qu'importe? ils cueillaient des palmes pour la patrie, l'idole de la forte génération.

Cette opposition de l'armée était plus redoutable pour l'empereur que les caquetages de salon et les mouvements intimes de l'opinion publique, auxquels pourtant il prêtait une attention mécontente; la statue de bronze s'inquiétait des coups d'éventail. Les partis étaient presque usés; la république avait encore quelques partisans secrets, ses fils les plus exaltés étaient exilés loin du théâtre des événements politiques; la police les surveillait avec une ténacité fatigante, elle n'épargnait personne; grand nombre de démocrates ralliés siégeaient dans les conseils, et les incorrigibles étaient dispersés au loin dans les provinces. Barras, le plus hardi de tous, quittait Bruxelles, et pour toute grâce il obtenait de Fouché d'aller résider au midi de l'empire; il acquit alors le château des Eygalades, douce demeure à deux lieues de Marseille, admirable résidence aux belles cascades de Provence qui coulent sur la montagne; là, vieil épicurien, il vivait entouré de sa meute bruyante, comme à Grosbois; proconsul, directeur, exilé, c'était toujours le gentilhomme aux mœurs faciles du XVIII[e] siècle; haineux contre Bonaparte, il était le centre secret de beaucoup de mécontents qui venaient écouter les invectives du directeur blasé contre Bonaparte et Joséphine. Barras avait peu de mesure dans ses mots [1], peu de précautions dans ses souvenirs; le conventionnel Thibaudeau, préfet des Bouches-du-Rhône, son ancien collègue au temps

[1] Il me souvient d'avoir été conduit enfant au château des Eygalades : un de mes parents, ami de Barras, y porta un toast au souverain, ce que je ne comprenais pas très-bien alors; pour eux, ce souverain, c'était le peuple.

de Robespierre, le ménageait un peu dans ses rapports, et, exécutant les ordres de l'empereur, il ne disait pas tout ce qu'on lui rapportait des propos imprudents de Barras. En résumé, à Paris, dans l'armée comme en province, il eût été difficile de trouver un point d'appui pour un mouvement jacobin de quelque importance; les branches de ce grand arbre étaient vivement secouées; la vaste association étendait néanmoins ses rameaux partout, on trouvait debout les témoignages de sa force; les mœurs, les formes jacobines, se rencontraient dans les basses classes de la société; chaque province avait les représentants de cette énergique opinion qui se retrouverait à temps.

Les royalistes n'avaient plus que quelques salons à Paris qui leur restassent fidèles; les nouveaux principes que Napoléon faisait pénétrer dans son gouvernement caressaient leurs idées; le voyant créer une monarchie forte, la plupart y venaient de grand cœur, parce qu'ils avaient toujours besoin d'un gouvernement protecteur; l'aristocratie grandissait sous son impulsion, la propriété se groupait en masse dans les mains des anciens titulaires, les possesseurs de fiefs recouvraient leurs biens, leurs domaines, et quand un gouvernement se trouve reconstruit sur de fortes bases, rarement les classes élevées font de l'opposition. Que pouvaient désirer les royalistes? Les idées de Louis XIV; et Napoléon avait reconstruit le Versailles de leurs jeunes années, la cour somptueuse, l'étiquette du palais dans tout ce qu'elle avait de pompes et de cérémonies. Seulement la partie moqueuse des gentilshommes se déclarait contre les parvenus; on s'était conservé cette consolation après tant de disgrâces : c'était moins de la raillerie contre l'empereur que contre ces races arrivées de loin ou de bas qui entouraient sa personne. La bonne compagnie faisait la guerre à la mauvaise, quoi d'extraordinaire? et tout cela innocemment, par des mots, par des épigrammes, qui, jetés par quelques bouches de jolies femmes, retentissaient dans le faubourg Saint-Germain et au dehors.

L'hôtel de madame de Luynes, où brillaient madame de Chevreuse [1] et M. de Narbonne alors à la mode, recevait quelques personnes de la société impérialiste. M. de Narbonne, intermédiaire entre l'ancienne

[1] Madame Junot ne peut se dissimuler que madame de Luynes, tout en la traitant avec une exquise politesse, jeta un petit sourire quand M. de Narbonne la présenta comme gouvernante de Paris; je suis sûr que madame de Luynes, dans ses vieux souvenirs, prit madame Junot pour madame de Brissac.

et la nouvelle cour, servait d'introducteur ; il n'avait pas pris de service encore sous Napoléon ; il vivait à Paris dans la meilleure compagnie ; un peu compromis par la constituante et la législative, il était un des gentilshommes amis de madame de Staël, qui se consolaient de la perte de leur rang par quelques mots, légères piqûres, mais cuisantes pour de si incroyables fortunes. Le duc de Narbonne-Lara, officier distingué déjà sous Louis XV, avait été ministre sous Louis XVI ; à plusieurs reprises M. de Talleyrand avait voulu l'associer à l'empire, et le duc de Narbonne, jusqu'alors, comme le vicomte Mathieu de Montmorency et le comte de Sabran, restait fidèle à la société de madame de Staël ; plus tard il suivit l'entraînement, et officier d'ordonnance de l'empereur, il fit campagne à 56 ans. Lui, duc de Narbonne-Lara, reçut le titre de comte de l'empire d'après le nouveau statut de Napoléon [1], objet de tant de moqueries de la

[1] Ce fut à cette époque qu'on fixa par un décret les majorats : madame de Staël se moqua des nouveaux nobles et de leur statut. Une multitude d'épigrammes vinrent de Coppet. Au reste il y avait sujet à raillerie. Voici la base de cette nouvelle noblesse.

« 1. Les titulaires des grandes dignités de l'empire porteront le titre de *prince* et d'*altesse sérénissime*.

» 2. Les fils aînés des grands dignitaires auront de droit le titre de *duc de l'empire*, lorsque leur père aura institué en leur faveur un majorat produisant 200,000 fr. de revenu. Ce titre et ce majorat seront transmissibles à leur descendance directe et légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, et par ordre de primogéniture.

» 3. Les grands dignitaires pourront instituer, pour leur fils aîné ou puîné, des majorats auxquels seront attachés des titres de *comte* ou de *baron*, suivant les conditions déterminées ci-après.

» 4. Nos ministres, les sénateurs, nos conseillers d'État à vie, les présidents du corps législatif, les archevêques, porteront pendant leur vie le titre de *comte*. Il leur sera à cet effet délivré des lettres patentes scellées de notre grand sceau.

» 5. Ce titre sera transmissible à la descendance directe et légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, de celui qui en aura été revêtu ; et pour les archevêques, à celui de leurs neveux qu'ils auront choisi, en se présentant devant le prince archichancelier de l'empire, afin d'obtenir à cet effet nos lettres patentes, et en outre aux conditions suivantes :

» 6. Le titulaire justifiera, dans les formes que nous réservons de déterminer, d'un revenu net de 30,000 fr., en biens de la nature de ceux qui devront entrer dans la formation des majorats. Un tiers desdits biens sera affecté à la dotation du titre mentionné dans l'article 4, et passera avec lui sur toutes les têtes où ce titre se fixera.

» 7. Les titulaires mentionnés en l'article 4 pourront instituer, en faveur de leur fils aîné ou puîné, un majorat auquel sera attaché le titre de *baron*, suivant les conditions déterminées ci-après :

» 8. Les présidents de nos colléges électoraux de département, le premier président et le procureur général de notre cour de cassation, le premier président et le procureur général de notre cour des comptes, les premiers présidents et les procu-

part de madame de Staël. Ce changement si nouveau dans l'esprit des blasons de noblesse, Louis XVIII ne pouvait se l'expliquer; un duc qui devenait comte était pour lui l'impossible.

C'était curieux à voir que cette lutte entre la police de Napoléon et l'esprit de madame de Staël; *Corinne*, à peine imprimée, avait produit une vive et profonde sensation; en vain l'empereur tout-puissant avait-il cherché à obtenir quelques phrases d'éloges dans le livre de madame de Staël, il avait subi un refus obstiné; aussi *Corinne* fut-elle vivement attaquée par tous les journaux qui exprimaient les

reurs généraux de nos cours d'appel, les évêques, les maires des trente-sept bonnes villes qui ont droit d'assister à notre couronnement, porteront, pendant leur vie, le titre de *baron*, savoir : les présidents des colléges électoraux, lorsqu'ils auront présidé le collége pendant trois sessions; les premiers présidents, procureurs généraux et maires, lorsqu'ils auront dix ans d'exercice, et que les uns et les autres auront rempli leurs fonctions à notre satisfaction.

» 9. Les dispositions des articles 5 et 6 seront applicables à ceux qui porteront, pendant leur vie, le titre de *baron;* néanmoins ils ne seront tenus de justifier que d'un revenu de 15,000 fr., dont le tiers sera affecté à la dotation de leur titre, et passera avec lui sur toutes les têtes où ce titre se fixera.

» 10. Les membres de nos colléges électoraux de département qui auront assisté à trois sessions des colléges et qui auront rempli leurs fonctions à notre satisfaction, pourront se présenter devant l'archichancelier de l'empire, pour demander qu'il nous plaise de leur accorder le titre de *baron;* mais ce titre ne pourra être transmissible à leur descendance directe et légitime, naturelle ou adoptive, de mâle en mâle et par ordre de primogéniture, qu'autant qu'ils justifieront d'un revenu de 15,000 fr. de rente, dont le tiers, lorsqu'ils auront obtenu nos lettres patentes, demeurera affecté à la dotation de leur titre, et passera avec lui sur toutes les têtes où il se fixera.

» 11. Les membres de la Légion d'honneur et ceux qui, à l'avenir, obtiendront cette distinction, porteront le titre de *chevalier*.

» 12. Ce titre sera transmissible à la descendance directe et légitime, naturelle ou adoptive de mâle en mâle, par ordre de primogéniture, de celui qui en aura été revêtu, en se présentant devant l'archichancelier de l'empire, afin d'obtenir à cet effet nos lettres patentes, et en justifiant d'un revenu net de 3,000 fr. au moins.

» 13. Nous nous réservons d'accorder les titres que nous jugerons convenables aux généraux, officiers civils, préfets et militaires, et autres de nos sujets qui se seront distingués par les services rendus à l'État.

» 14. Ceux de nos sujets à qui nous aurons conféré des titres, ne pourront porter d'autres armoiries, ni avoir d'autres livrées que celles qui seront énoncées dans les lettres patentes de création.

» 15. Défendons à tous nos sujets de s'arroger des titres et qualifications que nous ne leur aurions pas conférés; et aux officiers de l'état civil, notaires et autres, de les leur donner; renouvelant, autant que besoin serait, contre les contrevenants, les lois actuellement en vigueur.

» NAPOLÉON. »

opinions du gouvernement impérial ; le succès de l'œuvre n'en fut que plus étendu ; madame de Staël devint le point de mire de la presse européenne. Elle s'était posée à Rome au sein du corps diplomatique ; visitant Vienne dans l'hiver de 1807, elle assista à ce carnaval autrichien, si fou toujours, triste un peu cette année, car la monarchie avait tant perdu après Austerlitz ! Madame de Staël réveilla les espérances ; elle promit de faire connaître l'Allemagne au monde, avec ses poëtes, ses prosateurs ; Schiller, Goëthe, Wieland, Kotzebüe, l'avaient si puissamment grandie ! Elle se lia avec tout ce que la patrie allemande avait d'esprits généreux ; pleine d'admiration pour la reine de Prusse et ces princesses fières qui osaient résister à Bonaparte, ce fut à Vienne pour la première fois qu'elle donna à cet empereur, devant lequel l'Europe s'agenouillait, le titre de *Robespierre à cheval*, mot profond qu'on peut interpréter dans un sens mystique pour expliquer cette grande vie. Robespierre fut le symbole du comité de salut public, l'expression la plus énergique de la dictature, et Napoléon mit le premier cette révolution à cheval pour lui assurer la domination du monde. La dictature de Robespierre reposa sur la terrible loi du salut public, celle de l'empereur sur la conquête.

Le voyage de madame de Staël en Allemagne, nouveau triomphe, ne fut point étranger au mouvement qui ébranlait le sol contre la domination française ; dans le bel été de 1808, elle vint habiter Coppet, sur le lac, où elle reçut grande compagnie ; on y jouait la comédie, le drame, et chacun s'empressait à plaisir d'y prendre un rôle pour plaire à la châtelaine ; Benjamin Constant, époux alors d'une parente du prince de Hardenberg, vivait au milieu de cette société d'élite ; issu d'une excellente famille de réfugiés, plein de douceur et de faiblesse de caractère, Benjamin Constant s'était voué à madame de Staël ; son récent mariage avait un peu affaibli les liens qui l'unissaient à Corinne ; il n'en fut pas moins parmi ses plus chauds amis et ses admirateurs les plus ardents. Là venaient toujours le vicomte Mathieu de Montmorency, Schlegel qui, expliquant l'Allemagne par la critique la plus élevée, commençait son cours de littérature enthousiaste. M. de Sabran restait fidèle à la société de Coppet, qu'il réjouissait de ses madrigaux si pleins d'esprit ; l'historien M. de Sismondi, qui achevait son travail sur les républiques d'Italie ; puis quelques anciennes amies de madame de Staël, et parmi toutes madame Récamier, célébrité à la mode sous la fin du directoire et pendant le consulat ; sa

beauté faisait sa puissance, et avec cela une bonté de cœur, un dévouement de caractère et le ton rare de la bonne compagnie, qui souvent remplace l'esprit ; madame de Staël disait qu'elle avait trouvé comme Voltaire sa *belle et bonne*. Or l'empereur n'aimait pas la banque, et M. Récamier était banquier ; il n'aimait pas les femmes qui faisaient parler d'elles, et la renommée célébrait madame Récamier. Elle appartenait à cette société de madame Tallien, que Napoléon avait prise en antipathie ; elle s'était placée à la suite de madame de Staël, dans les salons opposants, avec Daunou, Ginguené, Chénier, Benjamin Constant au temps du tribunat, et après l'exil de la noble châtelaine, madame Récamier avait conservé la supériorité d'une femme gracieuse entourée d'hommages. Son salon fut une sorte de succursale de celui de madame de Staël, une succession rapetissée ; on venait voir madame de Staël pour son esprit, madame Récamier pour ses souvenirs de femme et ses manières d'un temps historique : autour de madame de Staël il y avait une société, autour de madame Récamier des coteries ; telle est un peu la décadence de toute chose du grand au petit [1].

A Coppet c'était un cliquetis de mots brillants, d'épigrammes acérées ; chaque jour on attendait le réveil de l'oracle, des dissertations littéraires, des compositions lues, des fragments récités ; puis des jugements sur l'Europe, sur les hommes d'État des cabinets ; tel était le passe-temps au bord du beau lac ; madame de Staël contribua, plus qu'on ne croit, à donner un caractère européen à la société d'alors ; elle fit connaître les nations et les peuples de l'Italie et de l'Allemagne ; cimentant la fraternisation des intelligences, elle prépara le mouvement de 1813, et en ceci l'empereur vit une forte opposition. L'enthousiasme de la liberté respirait dans les ouvrages de madame de Staël, fille de Necker, sorte de madame Roland pour le directoire qu'elle avait quelquefois dominé. On doit remarquer le rapprochement qui s'opéra dès lors entre le parti royaliste et les opinions de la constituante que représentait madame de Staël. Louis XVIII avait tendance pour ces idées ; il avait l'instinct que par elles la restauration s'opérerait ; et c'est un point d'histoire qu'il ne faut pas omettre. Madame de Staël travaillait avec intelligence à la destruction de Bonaparte ;

[1] Madame Récamier était elle-même sous la surveillance de la police ; l'amitié alors était un crime, un motif de suspicion.



et la reconstruction des idées constitutionnelles était un thème qui plaisait à Louis XVIII. Dès lors on se rapprocha, par des correspondances ; le vicomte Mathieu de Montmorency se chargea de communiquer avec le roi ; M. de Talleyrand lui-même, toujours en rapport avec madame de Staël, se servit de l'intermédiaire de son salon pour se mettre en rapport avec le grand aumônier M. de Talleyrand-Périgord, son oncle ; on jeta les premières bases d'un plan qui pourrait préparer les chances de la maison de Bourbon par la restauration et une charte constitutionnelle fondée sur les principes de 1791 ; Louis XVIII écrivit bien des billets, de sa toute petite écriture, à la société de madame de Staël ; on discuta, on disserta sur la possibilité d'une restauration libérale par un sénat et le corps législatif : on opposerait ainsi la liberté à la dictature, une constitution anglaise au despotisme, le peuple aux prétoriens, la paix à la guerre, le crédit à la violence, un parlement, une tribune, à des pouvoirs muets, un système européen et commercial, aux décrets de Berlin et de Milan, au blocus continental.

Toutes ces négociations prirent un aliment nouveau à la suite des événements de Bayonne ; il y avait là de justes sujets de déclamation. Après Austerlitz et Iéna on cherchait en vain à flétrir la gloire si pure de l'empereur ; l'opposition était difficile ; mais ici combien de sujets de plainte ! combien de motifs pour justifier l'irritation des esprits ! Napoléon sait la portée que peuvent avoir ces mécontentements ; aussi revient-il à Paris pour donner plus d'énergie à son gouvernement politique. Rien ne fut plus spontané, plus beau, que son retour de Bayonne à la capitale ; quel prestige dans cette puissante physionomie, il avait fait de si grandes choses ; les événements de Bayonne étaient à peine connus, les arcs de triomphe marquèrent sa route. Bordeaux même, qui avait tant perdu par le système continental, voulut témoigner toutes ses joies, toutes ses espérances ; à Périgueux, à Tours, dans la Vendée même, des gardes d'honneur furent spontanément formées, et les familles les plus riches, les plus dévouées aux Bourbons prirent part à ces fêtes militaires offertes au souverain. Napoléon avait beaucoup fait pour la Vendée ; là se levaient des villes où naguère tout était en ruine ; des routes s'ouvraient au milieu des campagnes ravagées ; la Vendée avait ses presbytères, ses prêtres, ses autels. Ces bienfaits, elle les devait à un seul homme ; Napoléon se montra partout digne de lui-même, et ses harangues courtes et

significatives annonçaient des grandeurs ineffables pour la patrie commune.

A Paris, l'empereur trouva l'opinion plus gâtée; c'était le centre des intrigues, et les partis vivaient dans une sphère mieux instruite de ses desseins et sous l'impression des mécontentements publics. Soit qu'il étudiât sa propre cour, soit qu'il pénétrât l'esprit de l'armée ou du peuple, il vit qu'il fallait se rattacher les opinions et les cœurs par des mesures populaires, par un plus grand éclat jeté sur les services rendus. Un des actes qui avaient le plus blessé ses compagnons de gloire, c'était l'élévation de Murat à la royauté de Naples; le beau-frère de l'empereur allait prendre un sceptre que les vieux maréchaux méritaient plus que lui; qu'allait-on faire pour les braves troupes qui avaient accompli tant de merveilleuses choses et pour ces généraux qui avaient servi avec tant de dévouement? Les oubliera-t-on après Austerlitz, Iéna et Friedland?

Par la circonscription des nouveaux États, l'empereur s'était réservé dans l'Istrie, la Dalmatie, l'Illyrie, la disposition de grands fiefs et de revenus allodiaux dont il pût créer des majorats pour récompenser les services. Or ce fut au retour de Bayonne que l'empereur Napoléon disposa, en faveur de ses généraux, de ses titres de duché, de comté ou de baronnie [1]; dès la campagne d'Iéna, il avait créé le vieux Lefebvre duc de Dantzig; maintenant tous les maréchaux reçurent le titre d'un duché, excepté Brune et Jourdan qui gardèrent l'empreinte républicaine [2]. Moncey fut duc de Conégliano; Masséna, duc de

[1] Ces promotions de rois, de princes, de gouverneurs généraux, de ducs, se faisaient par de simples messages; voici des exemples de ce sans-façon impérial :

« Sénateurs, nous avons jugé convenable de nommer notre beau-frère, *le prince* Borghèse, à la dignité de *gouverneur général*, érigée par le sénatus-*consulte organique* du 2 du présent mois. Nos peuples des départements au delà des Alpes reconnaîtront dans la création de cette dignité et dans le choix que nous avons fait pour la remplir, notre désir d'être plus immédiatement instruit de tout ce qui peut les intéresser, et le sentiment qui rend toujours présentes à notre pensée les parties même les plus éloignées de notre empire.

» En notre palais impérial des Tuileries, le 15 février 1808.

» NAPOLÉON. »

« S. M. I. et R. a conféré à S. A. S. le prince archichancelier Cambacérès, le titre de duc de Parme, et celui de duc de Plaisance à S. A. S. le prince architrésorier Lebrun. »

(Paris, 14 août 1808.)

[2] Les attributs et le costume des nouveaux nobles, immédiatement fixés, excitaient le sourire des anciens gentilshommes : les voici :

« La forme extérieure des écussons et des ornements obligés dont se composeront

Rivoli; Augereau, duc de Castiglione; Soult, duc de Dalmatie; Mortier, duc de Trévise; Ney, duc d'Elchingen; Davoust, duc d'Auerstadt; Bessières, duc d'Istrie; Victoir, duc de Bellune; Kellermann, duc de Valmy. Désormais ces illustres chefs des armées républicaines durent quitter les noms plébéiens, nobles noms qu'ils avaient grandis aux temps héroïques et pauvres de la république; ils furent défigurés par les titres; il fallut une étude du blason pour reconnaître ces fils de la démocratie si glorieux lorsqu'ils combattaient les rois en Italie ou sur le Rhin. Napoléon fit aussi Marmont, son aide de camp chéri, duc de Raguse; le grand écuyer Caulaincourt, duc de Vicence; le général Junot, duc d'Abrantès; le grand maréchal Duroc, duc de Frioul; le général Savary, duc de Rovigo; et le général Arrighi, duc de Padoue. La vanité de Cambacérès dut être satisfaite, car il reçut le titre de duc de Parme, et M. Lebrun subit, en souriant d'une raillerie philosophique, celui du duc de Plaisance.

Ces titres de nouvelle noblesse furent donnés à l'infini; une multitude de généraux de division, les archevêques, les sénateurs furent comtes; les généraux de brigade, barons; les noms furent tellement défigurés qu'on n'y reconnaissait plus rien, à ce point que Monge, le fier et austère membre de la convention aux jours difficiles, se fit nommer le *comte de Peluse*, souvenir de la campagne d'Égypte. A chacun de ces fiefs était attachée une dotation d'argent, l'empereur en était prodigue; la conquête avait mis dans ses mains de riches domaines privés, il s'en était réservé dans le Hanovre, en Westphalie, à Naples, en Italie, et il donnait ces revenus, ces terres, ces fiefs, aux généraux les plus distingués par leur dévouement; les uns obtin-

les armes des nouveaux titulaires, vient d'être arrêtée. En voici la description exacte :

» *Pour les ducs.* — Toque de velours noir, retroussée d'hermine, avec porte-aigrette d'or, surmontée de sept plumes, accompagnées de six lambrequins d'or, le tout entouré d'un manteau d'azur doublé de vair.

» *Pour les comtes.* — Une toque de velours noir, retroussée de contre-hermine avec porte-aigrette d'or, surmontée de cinq plumes, accompagnées de quatre lambrequins, les deux supérieurs en or, les deux autres en argent.

» *Pour les barons.* — Une toque de velours noir, retroussée de contre-vair, avec porte-aigrette en argent, surmontée de trois plumes, accompagnées de deux lambrequins.

» *Pour les chevaliers.* — Une toque de velours noir, retroussée de sinople, avec porte-aigrette d'argent, et aigrette de même métal. »

Ceci tenait un peu au cirque et aux théâtres du boulevard.

rent jusqu'à 140,000 francs [1] pris sur les dépouilles des fiefs et des abbayes en Allemagne ; sorte de dépouillement du clergé, comme au moyen âge quand Charles-Martel donna les terres cléricales aux hommes d'armes. La plupart des maréchaux reçurent un hôtel à Paris,

[1] *État des domaines de Hanovre distribués par Napoléon aux généraux et grands fonctionnaires de l'empire.*

1° Au maréchal Berthier, prince de Neufchâtel, les bailliages de Blumenau, Coldengen, Nelburg, Nicklingen ; revenu,	140,000
2° Au prince de Ponte-Corvo, Aerzen, Grohude, Luchem, Obsen, Polle,	100,000
3° Au maréchal Mortier, duc de Trévise, partie de Blumenau, Calemberg, Coldengen,	100,000
4° Au grand maréchal du palais Duroc, duc de Frioul, partie de Ratzebourg et Steinhorts,	85,000
5° Au maréchal Ney, duc d'Elchingen, Lauenbourg, partie de Ratzebourg,	83,000
6° Au maréchal Augereau, duc de Castiglione, Neuhaus, Bremois, Wischlafen ou Kedkingen,	80,000
7° Au maréchal Masséna, duc de Rivoli, partie de Hoga et de Nienbourg,	80,000
8° A M. de Caulaincourt, duc de Vicence, partie de Harbourg et de Winsen sur la Lube,	66,000
9° Au maréchal Davoust, duc d'Auerstadt, partie de Hoga et de Nienbourg,	60,000
10° Au maréchal Soult, duc de Dalmatie, partie de Hoga et de Westen,	53,000
11° Au maréchal Lefebvre, duc de Dantzig, Bergen, Celle, Winsen sur l'Aller,	50,000
12° Au prince Lebrun, Wilhemsbourg, autre partie de Harbourg et de Winsen sur la Lube,	50,000
13° Au maréchal Lannes, duc de Montebello,	50,000
14° Au maréchal Bessières,	50,000
15° Au général Sébastiani,	40,000
16° Au général Junot, duc d'Abrantès,	35,000
17° Au général Friant,	30,000
18° Au général Bisson.	30,000
19° Aux généraux Victor, Oudinot, Saint-Hilaire, Gardane, Gazan, Caffarelli, Dupas, Lasalle, Klein, Soulès, Dorsenne, Rapp, Hullin, Drouet, Compans, Gudin, Verdier, Bonnier, Lacoste, Morand, Loison, Wattier, Saint-Sulpice, Durosnel, comte Daru, intendant général ; à chacun 25,000,	650,000

45° Au maréchal Marmont, duc de Raguse ; au comte Maret, ministre et secrétaire d'État ; au comte Fouché, ministre de la police ; au comte, Decrès, ministre de la marine ; au comte Régnier, grand juge ; au comte Mollien, ministre du trésor ; au comte Gaudin, ministre des finances ; au comte de Champagny, ministre des relations extérieures ; au général Lemarrois ; au général Clarke, ministre de la guerre ; au comte Cretet,

dont l'empereur faisait presque toujours les frais sur sa cassette ; il le donnait avec les manières de bon maître à serviteur fidèle ; quand il savait un général mécontent, désintéressé ou pauvre, avide ou avare, il trouvait aussitôt un moyen de le calmer ou de l'attirer. Paris vit reparaître les livrées de toute espèce, les voitures de luxe, les blasons de mille couleurs ; et puis dans chaque rue, sur la façade d'un grand hôtel, on voyait inscrit en lettres d'or : *Hôtel de M. le duc de... hôtel du prince de..*, avec une affectation de propriété et de noblesse qui avait besoin de se faire connaître et constater. Napoléon mettait partout ses armes, l'aigle, les abeilles, à Versailles, à Saint-Cloud : et cette lettre N qui entourait tous les monuments où sa main avait passé ; ce qui fit dire spirituellement à Louis XVIII : « Que Napoléon aurait inscrit volontiers sur son chapeau le vers de la Fontaine : *C'est moi qui suis Guillot, berger de ce troupeau.* »

Les serviteurs imitaient le suzerain ; peut-être y avait-il un motif dans l'ordre moral : quand tel fonctionnaire nouveau ou tel seigneur du régime impérial habitait l'ancien hôtel de Montmorency, de Luynes, de Luxembourg, il avait besoin de faire inscrire sous son péristyle qu'un autre propriétaire était venu après la tempête ; la révolution française, comme une des grandes invasions du VIIe siècle, avait changé l'état de la propriété en France, et le vieux maître, comme le pasteur dépouillé de Virgile, s'asseyait sur le seuil du manoir de ses pères, un bâton blanc à la main, en poussant le *heu miser !* des lamentables églogues du poëte mantouan.

ministre de l'intérieur; au général comte Bertrand ; au maréchal Moncey, duc de Conégliano ; au maréchal Pérignon ; au maréchal Serrurier ; au général Marchant, au comte de Ségur, grand maître des cérémonies, et au général Dupont, à chacun 20,000,	360,000
63° Au général Mouton, au général Belliard, au général Savary, au général Lauriston, à chacun 15,000,	60,000
67° Au général Becker,	12,000
68° Au comte Regnault de Saint-Jean-d'Angely, ministre d'État, à M. Defermon, à M. Lacuée, au général Grouchy, au général Nansouty, au comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes; à chacun 10,000,	100,000

CHAPITRE XI.

MOUVEMENT INSURRECTIONNEL DE L'ESPAGNE ET DU PORTUGAL.

Caractère des juntes espagnoles. — Édit de Ferdinand VII pour leur convocation.— Premiers mouvements insurrectionnels. — Tolède. — Séville. — Système de juntes générales et particulières. — Forces militaires. — Convocation du peuple. — Démocratie et patriotisme des moines. — Organisation de l'insurrection. — Départ de Joseph de Bayonne. — Composition de son ministère. — Première bataille contre le peuple à Médina del Rio-Secco. — Entrée à Madrid. — Marche militaire du général Dupont. — Plan de campagne tracé par le général Savary. — Imprudences et fautes. — Pillage de Cordoue. — Capitulation de Baylen. — Retraite de Joseph sur Vittoria. — Junot à Lisbonne. — Position difficile. — L'amiral Siniavin. — Refus des Russes. — Gouvernement de Junot. — Premiers préparatifs d'une expédition anglaise contre le Portugal. — Ses généraux. — Sir Arthur Wellesley. — Hew Dalrymple. — Débarquement. — Bataille de Vimeiro. — Convention de Cintra. — Effet moral sur les armées.

Mai à septembre 1808.

L'organisation politique de l'Espagne avait cela de remarquable et de prévoyant, que lorsque le seigneur roi s'absentait, il se formait immédiatement, en vertu des lois fondamentales, des juntes non-seulement à Madrid, le point central, mais encore dans toutes les provinces. C'était là un des avantages de ce vaste groupe d'États; le royaume n'était pas tout à Madrid, et la monarchie s'organisait même en l'absence du monarque. Cette idée venait du temps difficile des Mores; alors les provinces étaient obligées de se défendre elles-mêmes, de saisir le glaive pendant la captivité de leur roi à Cordoue ou à Grenade; ainsi le pouvoir central pouvait disparaître et chaque localité néanmoins prendre les armes pour la patrie. Il y avait vingt nations en Espagne, toutes avec leurs priviléges, leurs coutumes, leurs souvenirs, leurs couvents, leurs pèlerinages, qui se mêlaient à l'affranchissement du sol.

Ferdinand VII encore à Bayonne avait écrit secrètement à des agents chargés de répandre, sur toute la surface de l'Espagne, les fatales résolutions de ces *maudits* Français envers le seigneur roi; captif aux mains de Napoléon, il avait exposé aux fidèles provinces [1] les afflictions de leur seigneur, et celles-ci avaient répondu à cet appel en s'organisant pour défendre leurs *fueros*. Les Français, d'ailleurs, étaient déjà devenus antipathiques à la nation; accueillis en amis, en alliés, ils s'étaient emparés par ruse de toutes les forteresses, sans rien respecter de ce que vénérait l'Espagne; les couvents se transformaient en casernes, les églises étaient livrées au pillage; les régiments français, comme les sauterelles dont parle l'Écriture, ne laissaient pas un brin d'herbe sur terre, pas un peu de paille à la chaumière. A ce moment le mot *insurrection* fut prononcé; ce mot immense allait aux mœurs des Espagnols; presque toutes leurs vieilles guerres s'étaient manifestées par l'insurrection; fiers Aragonais, nobles Valenciens, Andalous, habitants de la Sierra-Morena, tous avaient souvenir en leurs annales, de ces cris d'armes, tumultueux dans la montagne : « Quand le comte dira : Le More vient, toutes les communes doivent obéir à la parole du seigneur, » ainsi parlaient *las partidas*, les *fueros* d'Aragon. On dompte un moment les peuples mais ils triomphent toujours, car ils ont pour eux les rochers qui les abritent, les haies qui les cachent, les sentiers qui les guident dans la marche ; l'insurrection est le grand glaive des multitudes lorsque arrive ce jugement solennel qu'elles portent sur les pouvoirs injustes ou usés.

Les lettres secrètes de Ferdinand VII avaient été apportées avec peine à travers les Pyrénées par des messagers particuliers, répandus dans les provinces. Sur la nouvelle que le roi était captif des *maudits* Français, les juntes s'étaient formées à la hâte, à l'imitation de celle de Madrid que Ferdinand VII avait organisée à son départ. Cette grande junte, sous la présidence de don Antonio, avait donné l'impulsion à toutes les provinces; dans quelques villes elles se formèrent par le choix libre, spontané du peuple; dans quelques autres, par la volonté des capitaines généraux; seulement chacune de ces juntes resta séparée et indépendante : le difficile n'était pas de soulever les masses, mais de leur donner un esprit commun; l'Espagne ainsi

[1] Palafox fut en cette circonstance un des agents les plus actifs de Ferdinand VII.

morcelée, chaque province voulait avoir des gouvernements particuliers sans rapport les uns avec les autres. L'insurrection se manifesta même avant la journée du 2 mai ; à Tolède le peuple prit les armes et reconnut sa junte ; à Valence, à Saragosse, à Séville, partout un gouvernement populaire s'établit ; le roi fut considéré comme captif, les actes venus de Bayonne furent frappés de nullité, comme le fruit de la contrainte et de l'obsession ; le roi des Castilles était aux mains des infidèles, comme au temps du moyen âge.

Au milieu de cette organisation insurrectionnelle de la Péninsule, deux forces entrèrent dans des proportions différentes, l'armée régulière, et le peuple soulevé par masses ; indépendamment du corps de vieilles troupes du marquis de la Romana, que la politique de Napoléon avait jeté sur les côtes de la Baltique, et qu'un coup de hardiesse devait ramener dans la patrie, il y avait encore en Espagne 60,000 hommes, infanterie ou cavalerie, commandés par des capitaines généraux répartis dans les camps ou dans les garnisons de provinces ; quelques-uns des officiers avaient hésité à prendre la cause du peuple, ils furent destitués ; d'autres furent massacrés dans de vives émotions, comme on en vit en France aux démocratiques époques où *il fallait* sauver la patrie et donner de l'énergie aux timides. Il y avait des capitaines généraux d'une grande expérience, Castaños, Cuesta, Palafox, Blake ; puis en sous-ordre Reding, colonel des régiments suisses, le marquis de Coupigny, don Juan-Manuel de la Peyna. L'armée espagnole ne s'était pas d'abord associée à l'insurrection ; mais le peuple est si puissant quand il exprime sa volonté ; il y a une énergie si profonde dans la souveraineté des masses, que les soldats pactisaient avec la multitude pour marcher en commun contre l'ennemi de la patrie. Rien ne peut se comparer à l'Espagne alors, si ce n'est le mouvement révolutionnaire de 1792 en France, quand le drapeau fut déployé au bruit sinistre du canon d'alarme.

La seconde force de l'insurrection espagnole vint de la population des campagnes, et de l'organisation démocratique des couvents : paysans et moines s'entendaient pour l'héroïsme ; là se montraient le vieux sang espagnol, l'énergique dévouement à la cause nationale : c'est du couvent et de la campagne que sortirent ces braves chefs qui, sous le nom de l'***Empecinado***, du ***Mancho***, de ***Mina***, soulevèrent la nation tout entière au nom de l'indépendance. Avec eux marchaient les écoliers d'universités, jeunes hommes aux études grecques et

romaines ; ceux-là se groupèrent en compagnies militaires sous le nom de *Cassius* et de *Brutus* ; il se fit un grand soulèvement d'universitaires invoquant les souvenirs de Rome. Dans le dénombrement des Asturiens ou de San Yago, de San Phelipe, de Salamanque, d'Oviedo, de Girone, se trouvent les compagnies d'étudiants sous le titre de *Cimber*, de *Mucius Scævola* ; ils quittaient le manteau noir pour s'armer de l'escopette ou du couteau espagnol ; les lames d'Albaceta s'aiguisèrent sur les pierres de liberté que les juntes placèrent dans chaque ville [1].

Comme dans toutes les insurrections, il y eut un moment de confusion étrange et de guerre civile agitée, on ne se reconnaissait plus; les armées voulaient marcher sous le commandement et la discipline de leur chef, tandis que les premiers guérillas voulaient rester indépendants sous leur capitaine élu ; quand le paysan avait élevé à sa tête un moine, un berger, un curé, un toréador valeureux, un contrebandier intrépide, il y tenait comme à son roi élu ; il se soumettait avec peine à la discipline d'un général. Les esprits habitués aux formes d'un gouvernement régulier tentèrent d'établir une junte centrale à laquelle ils voulaient soumettre les juntes partielles : efforts impuissants ; les juntes restèrent ce qu'elles étaient, des pouvoirs à part, des organisations partielles qui refusèrent de reconnaître une autorité supérieure ; l'énergie voulait rester elle-même et ne rien perdre de sa puissance en se civilisant. Il se présenta alors en Espagne ce qui se vit en France à la révolution de 1793, il y eut des troupes régulières et des volontaires, des capitaines glorieusement improvisés, et des généraux qui transmirent les vieilles traditions de discipline. Tout se produit semblable dans les mouvements populaires : il y a je ne sais quoi de prodigieux et d'ardent qui éclate dans les mêmes conditions.

Cette vaste insurrection se manifesta en Espagne avant même que le nouveau roi, don Joseph-Napoléon, eût passé la Bidassoa ; l'empereur s'était imaginé que tout se ferait à Bayonne régulièrement comme à son conseil d'État à Paris ; la junte ridicule qu'il avait réunie autour de lui ne représentait rien, et encore ces grands et ces bourgeois qui la composaient n'avaient pris que des engagements

[1] Les bulletins de Napoléon avouent au moins ce soulèvement et cherchent à jeter du mépris sur la grande insurrection du peuple.

conditionnels, subordonnés à de secrètes protestations [1]. Y avait-il liberté dans une ville étrangère sous la domination de la force? Don Joseph-Napoléon [2], pâle imitateur de Philippe V, cherchait à pacifier l'Espagne; son esprit conciliant et sans portée avait voulu fondre les ministres de Charles IV et les conseillers de Ferdinand VII dans un commun gouvernement, et ce fut de cette manière qu'il composa son conseil. On vit donc réunis simultanément don Pedro Cevallos [3],

[1] Protestations de la grandesse, 18 juin 1808.

[2] On verra un peu d'ostentation dans la première formule du décret de Joseph en Espagne.

Don Joseph-Napoléon, etc.

« Espagnols, en entrant sur le territoire de la nation dont la Providence m'a confié le gouvernement, je dois vous manifester mes sentiments.

» En montant sur le trône, je compte sur des âmes généreuses qui me secondent pour faire recouvrer à cette nation son antique splendeur : la constitution que vous allez jurer d'observer assure l'exercice de notre sainte religion, la liberté civile et politique; elle établit une représentation nationale, fait revivre vos anciennes cortès mieux organisées; institue un sénat, qui, devenant le garant de la liberté individuelle, et le soutien du trône dans les circonstances les plus critiques, sera encore l'asile honorable et la récompense des plus éminents services rendus à l'État.

» Les tribunaux, organes de la loi, impassibles comme elle, jugeront librement, et dans l'indépendance de tout autre pouvoir.

» Le mérite et la vertu seront les seuls titres pour obtenir des emplois publics.

» Si mes désirs ne me font pas illusion, votre agriculture et votre commerce fleuriront, délivrés pour toujours des entraves qui s'opposaient à leur prospérité.

» Voulant régner par les lois, je serai le premier à donner l'exemple du respect qu'on leur doit.

» J'entre au milieu de vous avec la plus grande confiance, entouré d'hommes recommandables qui ne m'ont rien caché de ce qu'ils ont cru utile à vos intérêts.

» D'aveugles passions, des bruits mensongers, les intrigues de l'ennemi commun du continent, qui ne désire que la séparation des Indes et de l'Espagne, ont précipité quelques-uns de vous dans la plus affreuse anarchie : mon cœur se déchire à cet aspect, mais ce mal, quelque grand qu'il soit, peut cesser en un instant.

» Espagnols! réunissez-vous tous : environnez mon trône; faites que les dissensions intérieures ne m'enlèvent pas un temps que je voudrais employer à faire votre bonheur, et ne m'ôtent pas les moyens de l'opérer. Je vous estime assez pour croire que vous ferez vos efforts pour obtenir et mériter cette félicité, qui est le plus cher de mes vœux.

» Vittoria, le 12 juillet 1808. » Moi le roi. »

[3] S. M. catholique (Joseph) vient de faire les nominations suivantes :

Don Louis Mariano de Urquijo, ministre secrétaire d'État;

Don Pedro Cevallos, ministre des affaires étrangères;

Don Miguel Jose de Azanza, ministre des Indes;

L'amiral don Jose Mazaredo, ministre de la marine;

Le général don Gonzalo Offaril, ministre de la guerre;

Don Gaspard-Melchior de Jovellanos, ministre de l'intérieur;

si dévoué à Ferdinand VII et son secrétaire d'État; Urquijo, le conseiller intime du prince de la paix; don Jose de Azanza, l'ami personnel de Charles IV. Joseph-Napoléon confirma les capitaines des gardes qui portaient les beaux noms du duc del Parque, de l'Infantado et de Castel-Franco; on vit parmi ses grands officiers le duc de Hijar, de Castel-Florida, et ce Soto-Mayor dont le nom est si retentissant et si espagnol dans sa fierté et sa hauteur castillane. Cette réunion des vieux titres de Castille n'était qu'une auréole mensongère que don Joseph voulait imprimer autour de sa récente couronne; la junte de Bayonne se considérait en pays étranger et captive.

En tous les cas, la grandesse n'était pas l'énergique Espagne; le paysan, c'était la nation, et le peuple voulait se délivrer des *maudits* Français; Joseph-Napoléon n'était pas son roi national. Et pourtant, à l'imitation de son frère l'empereur, en pénétrant sur le territoire, il faisait des proclamations solennelles, comme si depuis des siècles sa race gouvernait les Espagnes. L'insurrection grondait autour de lui, et don Joseph parlait aux Espagnols un langage pacificateur; était-ce ignorance du caractère de ce peuple et de cette énergie qui se déployait chez les masses indignées? l'empereur connaissait mal l'Espagne et sa fierté nationale; il confondait les moines espagnols avec le clergé italien doux et assoupli. Toutes les fois que Napoléon, dans ses actes publics, s'exprima sur l'Espagne, sur ces moines, sur ces paysans, fières races qui se sacrifiaient pour la patrie, il le fit avec mépris; il ne croyait pas que ces masses pussent résister à quelques coups de canon de sa

Le comte de Cabarrus, ministre des finances;
Don Sébastien Pinuela, ministre de la justice;
Le duc del Parque, grand d'Espagne, capitaine des gardes du corps;
Le duc de Saint-Germain, grand d'Espagne, capitaine des gardes du corps;
Le duc de l'Infantado, colonel des gardes espagnoles, colonel des gardes;
Le prince de Castelfranco, colonel des gardes wallonnes, colonel des gardes;
Le marquis d'Ariza, grand chambellan;
Le duc de Hijar, grand maître des cérémonies;
Le comte de Fernand-Nunès, grand veneur;
Le comte de Santa-Colonna, chambellan (tous les quatre grand d'Espagne);
Les chambellans ci-après ont été désignés pour suivre S. M. dans son voyage :
Le comte d'Orgaz, grand d'Espagne.
Le marquis de Santa-Crux, id.
Le duc d'Ofuna, id.
Le comte de Castel-Florida, id.
Le duc de Soto-Mayor, id.

gande. L'empereur, esprit de gouvernement, ne comprenait rien en dehors de la force régulière de l'administration ; il croyait aux armées, mais il ne croyait pas au peuple armé; il appelait cela de la *canaille*; il ne savait pas qu'en Espagne le moine, c'est le paysan robuste, le démocrate aux bras nerveux ; il avait mal étudié cette nation qui passa six siècles à se délivrer des Mores.

Don Joseph-Napoléon marchait sur Burgos, précédé du beau corps d'armée de Bessières, le seul qui fût composé de régiments d'élite, tandis que Murat, troublé par les récentes instructions transmises par le général Savary, tombait gravement malade ; le vote de la junte espagnole avec l'élévation de Joseph l'avaient blessé; il était triste de se voir arracher la couronne d'Espagne, une de ses folles prétentions. Murat menait vie de roi au Buen-Retiro et dans les belles résidences de la *Casa del Campo* ; il ne ménageait ni son temps, ni ses plaisirs ; chevalier brillant, il se trouvait au milieu d'un peuple au beau sang de Castille et se livrait avec beaucoup d'ostentation aux douceurs de la puissance. L'empereur, depuis longtemps à Bayonne, savait tout, et, sans lui retirer le commandement, il avait confié des pleins pouvoirs au général Savary, chargé de préparer la police et le gouvernement de Madrid au moment où l'on allait recevoir don Joseph-Napoléon. Par ses instructions, le général Savary devait surveiller et rectifier les opérations militaires commandées par Murat, afin d'amener la pacification plus active de l'Espagne ; Savary était bien au-dessous d'une tâche de cette importance ; quand il s'agissait d'observer et de faire la police, il y était très-apte ; personne n'était plus capable que lui de cette besogne d'examen ; mais confier à un général secondaire la direction d'un mouvement politique et militaire tout à la fois, c'était une faute. Napoléon préféra souvent le dévouement aux lumières. Que fit alors le général Savary? Au lieu de se pénétrer du véritable esprit des populations, il remplit Madrid de pamphlets en l'honneur de la majesté impériale ; il fit faire des brochures espagnoles contre la dynastie qui tombait [1], et attaqua Fernand que le peuple adorait. On se moqua dans Madrid de ces brochures, on lui répondit par des placards en langue populaire et

[1] « Il a paru, disait la *Gazette de Madrid,* un écrit qui a fait la plus grande sensation dans cette capitale. Il a pour titre : *El Dictamen que formara la posterida sobre los asuntos de Espagna; por un Espagnol imparcial;* avec cette épigraphe :

« *Quando en una monarquia carecen de teson los Xefes, el Estado se resiente*



castillane ; Joseph-Napoléon y fut mal traité ; on lui appliqua plus d'une expression ordurière si fréquente dans les chants des muletiers d'Oviedo et de la Sierra-Morena : « L'Espagne, disait-on, dans un de ces chants populaires, ne pouvait pas reconnaître un roi qui ne savait pas dire *carajo* [1].

Alors fut récité dans toute la Péninsule le remarquable catéchisme de l'insurrection, écrit dans une forme religieuse et populaire ; on entretenait les femmes, les enfants, les vieillards dans les sentiments de cette irritation profonde contre les Français ; ces Français étaient pour eux les Mores, les étrangers, les oppresseurs de la patrie [2], les

de tal modo que es inevitable su decadencia. » (*Empressas politicas de Saavedra Empr.* 28e.)

» *Jugement sur les affaires d'Espagne, tel que le portera la postérité, par un Espagnol impartial.*

» Lorsque dans une monarchie les chefs manquent d'énergie, l'État s'en ressent tellement que sa décadence est inévitable. »

[1] Voici ces vers, un peu trop licencieux pour être reproduits :

En la plaza hai un cartel,
Que nos dice en castellano,
Que Joseph, rey Italiano,
Urida á Madrid su dosel.
Y á leer ese cartel,
Dice una maja á su majo ;
Manolo Ponlo mas abajo,
Que me cago en esa ley,
Que no queremos aqui rey
Que no sabe decir carajo.

[2] J'ai dit que Napoléon ne connaissait pas l'Espagne. Il existe une instruction envoyée, dit-on, par l'empereur à Murat. Je la donne, mais dans ma conviction elle est apocryphe et faite après coup. Napoléon méprisait trop l'insurrection espagnole pour s'exprimer ainsi, et ses actions seraient au moins le contraire de ses paroles.

« M. le grand-duc de Berg, je crains que vous ne me trompiez sur la situation de l'Espagne, et que vous ne vous trompiez vous-même. L'affaire du 20 mars a singulièrement compliqué les événements.

» Ne croyez pas que vous attaquiez une nation désarmée et que vous n'avez que des troupes à montrer pour soumettre l'Espagne. La révolution du 20 mars prouve qu'il y a de l'énergie chez les Espagnols. Vous avez à faire à un peuple neuf : il aura tout le courage, il aura tout l'enthousiasme que l'on rencontre chez les hommes que n'ont point usé les passions politiques.

» L'aristocratie et le clergé sont les maîtres de l'Espagne ; s'ils craignent pour leurs priviléges et pour leur existence, ils feront contre nous des levées en masse qui pourraient éterniser la guerre ; j'ai des partisans, si je me présente en conquérant, je n'en aurai plus.

» Le prince de la Paix est détesté, parce qu'on l'accuse d'avoir livré l'Espagne à la

hérétiques, les méchants, les antechrist. « Dites-moi, mon enfant, qui êtes-vous? — Espagnol. — Que veut dire Espagnol? — Homme de bien. — Combien a-t-il d'obligations à remplir et quelles sont-elles? — Trois : être chrétien, catholique, apostolique et romain;

France; voilà le grief qui a servi à l'usurpation de Ferdinand : le parti populaire est le plus faible.

» Le prince des Asturies n'a aucune des qualités qui sont nécessaires au chef d'une nation; cela n'empêchera pas que, pour nous l'opposer, on n'en fasse un héros. Je ne veux pas qu'on use de violence envers les personnages de cette famille : il n'est jamais utile de se rendre odieux et d'enflammer les haines. L'Espagne a plus de cent mille hommes sous les armes. C'est plus qu'il n'en faut pour soutenir avec avantage une guerre intérieure : divisés sur plusieurs points, ils peuvent servir de soulèvement total à la monarchie entière.

» Je vous présente l'ensemble des obstacles qui sont inévitables, il en est d'autres que vous sentirez : l'Angleterre ne laissera pas échapper cette occasion de multiplier nos embarras, elle expédie journellement des avis aux forces qu'elle tient sur les côtes du Portugal et dans la Méditerranée; elle fait des enrôlements de Siciliens et de Portugais.

» La famille n'ayant pas quitté l'Espagne pour aller s'établir aux Indes, il n'y a qu'une révolution qui puisse changer l'état de ce pays : c'est peut-être celui de l'Europe qui y est le moins préparé. Les gens qui voient les vices monstrueux de ce gouvernement et l'anarchie qui a pris la place de l'autorité légale font le plus petit nombre, le plus grand nombre profite de ces vices et de cette anarchie.

» Dans l'intérêt de mon empire, je puis faire beaucoup de bien à l'Espagne. Quels sont les meilleurs moyens à prendre?

» Irai-je à Madrid? Exercerai-je l'acte d'un grand protectorat en prononçant entre le père et le fils? Il me semble difficile de faire régner Charles IV. Son gouvernement et son favori sont tellement dépopularisés, qu'ils ne se soutiendraient pas trois mois.

» Ferdinand est l'ennemi de la France, c'est pour cela qu'on l'a fait roi. Le placer sur le trône serait servir les factions qui depuis vingt-cinq ans veulent l'anéantissement de la France. Une alliance de famille serait un bien faible lien : la reine Élisabeth et d'autres princesses françaises ont péri misérablement, lorsqu'on a pu les immoler impunément à d'autres vengeances. Je pense qu'il ne faut rien précipiter, qu'il convient de prendre conseil des événements qui vont suivre. Il faudra fortifier les corps d'armée qui se tiendront sur les frontières du Portugal et attendre.

» Je n'approuve pas le parti qu'a pris V. A. I. de s'emparer aussi précipitamment de Madrid, il fallait tenir l'armée à dix lieues de la capitale. Vous n'aviez pas l'assurance que le peuple et la magistrature allaient reconnaître Ferdinand sans contestation. Le prince de la Paix doit avoir dans les emplois publics des partisans, il y a d'ailleurs un attachement d'habitude au vieux roi, qui pourrait produire des résultats. Votre entrée à Madrid, en inquiétant les Espagnols, a puissamment servi Ferdinand. J'ai donné ordre à Savary d'aller auprès du vieux roi voir ce qui s'y passe : il se concertera avec V. A. I. J'aviserai ultérieurement au parti qui sera à prendre; en attendant, voici ce que je juge convenable de vous prescrire ;

» Vous ne m'engagerez à une entrevue en Espagne avec Ferdinand que si vous jugez la situation des choses telle que je doive le reconnaître comme roi d'Espagne.

défendre sa patrie, sa religion, ses lois, et mourir plutôt que de se laisser vaincre. — Qui est votre roi? Ferdinand VII. — Comment doit-il être obéi? — Avec l'amour que ses vertus et ses malheurs lui ont mérité. — Quel est l'ennemi de notre bonheur? — L'empereur

Vous userez de bons procédés envers le roi, la reine et le prince Godoï; vous exigerez pour eux et vous leur rendrez les mêmes honneurs qu'autrefois. Vous ferez en sorte que les Espagnols ne puissent pas soupçonner le parti que je prendrai : cela ne sera pas difficile, je n'en sais rien moi-même.

» Vous ferez entendre à la noblesse et au clergé que si la France doit intervenir dans les affaires d'Espagne, leurs priviléges et leurs immunités seront respectés. Vous leur direz que l'empereur désire le perfectionnement des institutions politiques de l'Espagne, pour la mettre en rapport avec l'état de la civilisation de l'Europe, pour la soustraire au régime des favoris. Vous direz aux magistrats et aux bourgeois des villes, aux gens éclairés, que l'Espagne a besoin de recréer la machine de son gouvernement, et qu'il lui faut des lois qui garantissent les citoyens de l'arbitraire et des usurpations de la féodalité, des institutions qui raniment l'industrie, l'agriculture et les arts; vous leur peindrez l'état de tranquillité et d'aisance dont jouit la France, malgré les guerres où elle s'est toujours engagée; la splendeur de la religion, qui doit son établissement au concordat que j'ai signé avec le pape. Vous leur démontrerez les avantages qu'ils peuvent tirer d'une régénération politique. L'ordre et la paix dans l'intérieur, la considération et la puissance à l'extérieur : tel doit être l'esprit de vos discours et de vos écrits. Ne brusquez aucune démarche, je puis attendre à Bayonne, je puis passer les Pyrénées, et, me fortifiant vers le Portugal, aller conduire la guerre de ce côté.

» Je songerai à vos intérêts particuliers, n'y songez pas vous-même... Le Portugal restera à ma disposition... Qu'aucun projet personnel ne vous occupe et ne dirige votre conduite : cela me nuirait et vous nuirait encore plus qu'à moi.

» Vous allez trop vite dans vos instructions du 14; la marche que vous prescrivez au général Dupont est trop rapide, à cause de l'événement du 19 mars; il y a des changements à faire; vous donnerez de nouvelles dispositions, vous recevrez des instructions de mon ministre des affaires étrangères.

» J'ordonne que la discipline soit maintenue de la manière la plus sévère : point de grâce pour les plus petites fautes; l'on aura pour l'habitant les plus grands égards; l'on respectera principalement les églises et les couvents.

» L'armée évitera toute rencontre, soit avec des corps de l'armée espagnole, soit avec des détachements : il ne faut pas que, d'aucun côté, il soit brûlé une amorce.

» Laissez Solano dépasser Badajoz, faites-le observer; donnez vous-même l'indication des marches de mon armée, pour la tenir toujours à une distance de plusieurs lieues des corps espagnols : si la guerre s'allumait, tout serait perdu.

» C'est à la politique et aux négociations qu'il appartient de décider des destinées de l'Espagne. Je vous recommande d'éviter des explications avec Solano, comme avec les autres généraux et les gouverneurs espagnols.

» Vous m'enverrez deux estafettes par jour; en cas d'événements majeurs, vous m'expédierez des officiers d'ordonnance : vous me renverrez sur-le-champ le chambellan de Tournon, qui vous portera cette dépêche; vous lui remettrez un rapport détaillé.

» Sur ce, etc. » NAPOLÉON. »

des Français. — Quel est cet homme? — Un nouveau souverain, infiniment méchant et ambitieux, le principe de tous les maux, le destructeur de tout bien; enfin, c'est un composé de vices et de méchanceté. — Combien a-t-il de natures? — Deux : l'une diabolique, l'autre inhumaine. — Combien y a-t-il d'empereurs? — Il y en a un en trois personnes fausses. — Quelles sont-elles? — Napoléon, Murat et Godoï. — L'une est-elle plus méchante que l'autre? — Non, mon révérend, puisqu'elles sont égales. — De qui procède Napoléon? — De l'enfer et du péché. — Et Murat? — De Napoléon. — Et Godoï? — De l'intrigue des deux autres. — Quels sont les attributs du premier? — L'orgueil, la méchanceté et le despotisme. — Et du second? — La rapine, l'infamie et la cruauté. — Et du troisième? — La trahison, la débauche et l'ignorance. — Que sont les Français? — D'anciens chrétiens et de nouveaux hérétiques. — Qui les a ainsi perdus? — La fausse philosophie et la dépravation de leurs mœurs. — A quoi les Français servent-ils à ce despote? — Les uns à augmenter son orgueil, les autres servent d'instruments à son iniquité, et le reste à exterminer le genre humain. — Ce règne d'iniquités doit-il finir bientôt? — Suivant les sentiments des plus sages politiques, il touche à sa ruine. — D'où présagez-vous cela? — Des dispositions de notre sage mère patrie. — Quelle est notre patrie? — La réunion ou l'assemblage d'un grand peuple régi par un roi et gouverné par les mêmes lois. — Nos intérêts sont-ils ceux de tout le le peuple? — Oui, par l'obligation naturelle où nous nous trouvons tous de nous protéger, de nous entr'aider et de nous défendre réciproquement. — De quelle peine l'Espagnol qui manque à ses justes devoirs est-il passible? — Des peines infamantes, de la peine de mort naturelle comme traître, et de celle de mort civile comme manquant aux lois. — Qu'appelez-vous mort naturelle? — La privation de la vie. — Et mort civile? — La perte de ses biens, et la privation des avantages et des honneurs que la patrie accorde à ses braves et généreux citoyens. — Qui est venu en Espagne? — La seconde personne de la trinité endiablée. — Quels sont ses principaux offices? — Ceux de tromper, voler, assassiner et opprimer. — Quelle doctrine nous enseigne-t-elle? — L'infidélité, la corruption des mœurs et l'irréligion. — Qu'est-ce qui peut nous délivrer d'un tel envoyé? — L'union, la constance et les armes. — Est-ce pécher que de tuer des Français? — Non, c'est au contraire bien mériter de la patrie, si, par ce

moyen, on la délivre des insultes, du vol et des tromperies. — Quelle doit être la politique et la conduite des Espagnols? — D'observer les maximes de Jésus-Christ et de l'Évangile. — Quelles sont celles de notre adversaire. — Celles de Machiavel. — Sur quoi se fondent-elles? — Sur l'égoïsme et l'amour-propre. — Quel est leur but? — De rapporter tout à son avantage et au préjudice de ses semblables. — Comment met-il ses principes en usage? — En présentant les crimes et les délits pour des vertus. — Quels moyens nos ennemis ont-ils employés pour nous tromper? — La supercherie, la trahison, la bassesse et la perfidie. — Est-ce par de semblables moyens qu'on peut obtenir une couronne qui appartient à un autre? — Non, au contraire, ces tyrans se sont rendus indignes de notre condescendance, et nous devons résister de toutes nos forces à un roi qui veut commencer son règne par des moyens aussi injustes et aussi abominables. — Quel bonheur devons-nous chercher? — Celui qu'ils ne peuvent nous donner. — Quel est-il? — La sûreté de nos droits, le libre exercice de notre sainte religion, le rétablissement d'un gouvernement conforme aux mœurs actuelles de l'Espagne et à nos relations avec l'Europe. — Maintenant nous n'avons donc pas ce gouvernement? — Si, mais désorganisé par l'indolence des autorités supérieures qui nous ont gouvernés. — Qui doit le rétablir? — L'Espagne, à qui seule appartient ce droit exclusif, avec inhibition de tout étranger. — Qui autorise ces droits, ces dispositions? — Ferdinand VII, que Dieu veuille rendre à notre amour qui sera éternel. Ainsi-soit-il. » Cette pieuse et ardente prière * pour sauver la nationalité espagnole, cette profession de foi patriotique était lue dans toutes les églises, propagée dans tous les esprits; les chants nationaux appelaient les souvenirs de la délivrance, l'époque de la prise de Cordoue et de Grenade sur les Mores; ou bien remontant plus haut encore, les gardeurs de chèvres, les Navarrais, racontaient comment furent frappés dans la vallée de Roncevaux les preux de Charlemagne; Roland et son cousin Olivier firent en vain entendre le cor des batailles! « Et toi, Bernard de Carpio, tu n'étais qu'un pasteur de Navarre, et pourtant tu brisas la fière armure des chevaliers! »

Elles apparaissaient encore les armées de chevaliers au panache rouge et flottant; Bessières s'avançait pour ouvrir les portes de Madrid à don Joseph-Napoléon. Les Français avaient quitté Burgos pour

* Sainte prière en effet, que celle qui ordonne et autorise l'assassinat !!!... (F. W.)

marcher contre la première armée du peuple insurgé réuni à Medina del Rio-Secco à quelques lieues de Valladolid, la plaine aux beaux oliviers. Cuesta et Blake commandaient l'armée espagnole composée de vieux régiments wallons et des troupes de nouvelles levées; les wallons se battirent bien et ne cédèrent qu'aux charges brillantes de la cavalerie Lassalle. La bataille de Medina del Rio-Secco ouvrit la route de Valladolid à Madrid. Quand Joseph franchit la puerta d'Alcala, l'Espagne était en complète insurrection. Dans la principauté des Asturies, le drapeau fut levé le 2 mai, la Galice et les provinces de Santander formèrent leur junte à Oviedo, la ville des vieux chrétiens. Un simple moine souleva tous les paysans de la campagne de Valence, si pleine de canaux, ouvrages des Mores: une junte prit le gouvernement de la province. A Carthagène, à Cuença, on poussa le cri de haine contre les Français; le royaume de Jaen fut envahi par les paysans de la Sierra-Morena; à Séville une junte centrale s'établit : dans chaque ville, dans chaque village des comités se formèrent, comme en France, à l'époque de l'invasion de 1793; don Jose de Palafox, noble nom, prit le commandement de l'Aragon. La guerre ainsi déclarée tumultueusement, la première hostilité fut la capture immédiate de cinq vaisseaux de ligne, obligés de se rendre à une insurrection éclatante dans le port de Cadix même; la marine de France souffrit ce grave échec. Tout fut armé, et les villes et les citadelles, les couvents, les montagnes, et lorsque lord Byron parcourut l'Espagne en poëte pèlerin, des piles de boulets étaient amoncelées dans les défilés de la Sierra-Morena, et Childe-Harold trouva Séville et Cadix, fières cités, soulevées en armes contre l'empereur des Gaules.

En face de cette guerre hautainement déclarée, il faut voir maintenant quelles forces pouvaient opposer les divisions françaises entrées en Espagne. Quel était leur personnel, leur moral, leur matériel militaire? quelle espérance restait-il pour une conquête de la Péninsule? L'armée d'invasion opérait en quatre corps; à l'appel du 1er juin le général Dupont compta 28,475 hommes; le maréchal Moncey, 33,200; le général Duhesme, 12,495; enfin le maréchal Bessières avait réuni 20,975 hommes, l'armée formait donc un total de 95,000 hommes bizarrement composés : on comptait six bataillons polonais, huit régiments italiens, trois régiments suisses, la garde de Paris, les fusiliers de la garde qui avaient débuté à Friedland, et

le bataillon des marins. Tout le reste était composé de conscrits, conduits par des officiers sortis récemment des écoles militaires et qui n'avaient qu'une connaissance imparfaite de la guerre pratique. Le maréchal Bessières tenait la grande route de Madrid à Vittoria par Valladolid; le général Dupont s'avançait sur l'Andalousie par Tolède et la Sierra-Morena; Duhesme avait à combattre dans la Catalogne le peuple, et s'étendait vers l'Aragon; Moncey agissait dans le royaume de Valence soulevé. Comme l'insurrection était partout, il fallait disperser les armées : à vrai dire, elles n'étaient plus que des colonnes mobiles, ruisseaux perdus dans un océan de peuple.

Murat, resté malade à Madrid, avait laissé la direction du gouvernement politique et des troupes d'expédition au général Savary qui arrivait au nom de l'empereur. Savary était une capacité bien limitée pour des opérations d'une si grande importance. D'après les ordres venus de Madrid, le général Dupont opéra son mouvement sur Tolède, pour débarrasser l'Andalousie des troupes insurgées; son but était de se porter à marches forcées sur Cadix, par la Sierra-Morena : ce mouvement au midi de l'Espagne était une faute au moment où le centre n'était pas encore délivré. L'armée du général Dupont comptait à peine un tiers de bonnes troupes, parmi des masses de conscrits et d'étrangers; sauf le bataillon des marins de la garde, il lui était impossible de composer un corps de réserve capable de donner un vigoureux coup de main dans une affaire sérieuse : rien n'était plus pitoyable que les régiments provisoires formés à la hâte; et avec eux des Suisses incertains, des Italiens, des Polonais, des Allemands.

Le général Dupont ne rencontra aucun obstacle jusqu'au pied de la Sierra-Morena, au delà même des montagnes il ne vit que quelques insurrections partielles qui interceptèrent plutôt sa marche qu'elles ne purent l'arrêter. Dupont refoula devant lui ces masses d'hommes; les Espagnols furent culbutés jusqu'aux environs de Cordoue, où les flots de peuple et de soldats s'accrurent; une bataille s'engagea; Cordoue, la merveilleuse ville des Mores, prise et reprise, fut livrée au pillage des Français; il s'y passa des horreurs : une *scagna* plaintive se récite encore sur ce passage des Français à Cordoue, et le chant des filles de Cadix et de Séville rappelle les tristes funérailles de la veille de la Saint-Jean : une troupe disciplinée se défend des excès, le mauvais soldat pille et dévaste; on prit à Cordoue des

richesses immenses; les officiers chargèrent leurs fourgons; les généraux, comme en Italie, ne respectèrent ni les châsses saintes, ni les bijoux des autels. Jamais armée n'avait présenté une masse aussi considérable de fourgons; plus de six cents voitures pesamment chargées suivaient l'état-major : elles appelaient la surveillance de presque une division.

Après la prise de Cordoue, l'insurrection s'étendit; les peuples se levaient devant, derrière, par tous les flancs de l'armée française; les ordonnances étaient interceptées; on ne pouvait avoir aucune nouvelle de Madrid, et la guerre au couteau était proclamée dans les saintes et patriotiques harangues. Il faut se représenter la Sierra-Morena au mois de juin, lorsque les eaux du Guadalquivir bouillonnent comme un bain d'été; puis cette armée d'Allemands, d'Italiens, de Polonais, de conscrits, mourant de soif, avec trois onces de pain pour ration chaque jour. Les nouvelles de l'insurrection étaient terribles; l'ennemi était sans pitié; on avait trouvé des aides de camp hachés en morceaux; les malades, les blessés, étaient impitoyablement massacrés; des officiers rôtis à petit feu, d'autres empalés; quelles affreuses nouvelles? le moral de l'armée était perdu. Dupont n'avait plus avec lui les troupes de Friedland : ces vigoureux enfants de la victoire restaient en Allemagne; son armée de conscrits était sans énergie; il s'empressa de signaler à Madrid sa fatale position; et comme il ne pouvait plus tenir Cordoue, il résolut de revenir sur Baylen et Andujar, afin de retrouver appui au pied de la Sierra-Morena. Les dépêches de Dupont parvinrent au général Savary; il les reçut au moment où, inquiet sur le sort de la capitale, il la faisait fortifier contre une irruption inévitable de toutes ces bandes qui le cernaient comme d'un réseau de fer : Moncey lui-même, entouré de guérillas et d'armées, opérait sa retraite de Valence. Savary pouvait disposer d'une seule division, celle du général Vedel, alors à Tolède; les communications entre Madrid et Baylen étant interrompues, il fallait au plus vite les rétablir en portant une masse considérable de troupes sur la grande route de la Sierra-Morena pour empêcher surtout que Dupont, attaqué de face par les armées régulières du camp de Saint-Roch sous Castaños, ne fût pressé sur ses flancs et ses derrières par l'insurrection : concentrer les masses sur Madrid, rappeler tous les corps détachés; telles devaient être les manœuvres pour rétablir les communications.

Le général Savary n'osa prendre sur lui ce mouvement rétrograde;

Napoléon n'aimait pas qu'on reculât devant l'ennemi, et cet ordre eût sauvé l'armée de Dupont. Une faute en stratégie est d'avoir sur tous les points des corps détachés sans lien de communication, ce qui change une armée en colonnes mobiles. Savary ne disposa que de la division Vedel, en bataille à Tolède; cette division, de 4,000 hommes environ, devait hâter sa marche pour appuyer Dupont; la chaleur était si forte, les privations si grandes, qu'elle apporta de la mollesse dans son mouvement, tandis que Dupont avec ses régiments italiens, suisses, si bizarrement composés, était obligé de tenir face aux troupes régulières du général Castaños, deux fois plus nombreuses, et de soutenir l'insurrection qui grondait violente autour de lui. La quantité immense de fourgons emplis à Cordoue et regorgeant de pillage, embarrassait les mouvements; la garde du butin employait une division; les officiers y veillaient plus qu'à leurs soldats, inquiets, découragés, sous vingt-huit degrés de chaleur.

Qui peut dire ce qu'une insurrection a d'effrayant pour une armée? Quand le peuple gronde comme un ouragan, les soldats frémissent devant lui; le géant a mille bras, mille têtes, mille voix qui retentissent. Le général Dupont ne conserva pas la fermeté qu'il montra si grande à Friedland; sans arrêter sa retraite à Baylen, il devait mettre la Sierra-Morena entre lui et l'ennemi, et pour cela sacrifier ses bagages, ses fourgons, son or; il fallait sauver l'armée. Les généraux Dupont, Vedel, devaient évacuer l'Andalousie pour atteindre le point central, Madrid; on était toujours sûr de faire une trouée; 23,000 hommes ne doivent jamais mettre bas les armes en rase campagne; il y eut donc faute, découragement, ou peut-être un sentiment plus sordide dans l'âme du général Dupont!

La situation de l'armée était effrayante; n'avait-on pas à craindre quelque chose de plus affreux qu'un siége à travers les murailles? Le soldat était réduit à trois onces de pain par jour, on manquait d'eau, de viande, et à vingt lieues autour de la campagne, les paysans armés d'escopettes faisaient une guerre à mort aux Français. La faim et la soif sont de terribles adversaires; le général Dupont a écrit : « Qu'il n'aurait pu se frayer un passage à travers la Sierra-Morena; ses instructions, d'ailleurs, ne l'autorisaient pas à cette retraite moins que sûre et sans subsistance; l'ordre reçu de Madrid portait seulement qu'il eût à se concentrer d'Andujar à Baylen pour surveiller et empêcher le soulèvement de la Manche. » On doit répondre au général

Dupont : « Que lorsque le salut de l'armée tient à une démarche, il faut l'accomplir, même sans ordre et sans instruction. » Le général Dupont pouvait-il douter de l'approche de Castaños et des troupes du camp de Saint-Roch, et devait-il les attendre? Elles parurent bientôt ces troupes; l'attaque fut rapide, les Espagnols passèrent le Guadalquivir, les bataillons français de l'avant-garde du général Vedel furent rejetés sur la Caroline; cet officier eut au moins l'instinct de garder les communications avec Madrid. Toute la tactique devait se concentrer dans cette pensée.

C'était le 17 juillet; sous le soleil de l'Andalousie, partout la campagne desséchée, les rochers de la Sierra-Morena rougeâtres et dépouillés de verdure; le camp de Dupont offrait une confusion de mille langues; on y parlait polonais, allemand, italien et français, sorte de Babel armée : des masses de fourgons entouraient le camp; les officiers y veillaient attentifs; le général s'en inquiétait beaucoup. A chaque moment des combats à outrance; Baylen fut le théâtre d'une bataille régulière; les Espagnols se firent hacher jusqu'à la mort; il y eut encore parmi les Français des traits de bravoure admirables; partout se manifestait un grand découragement et presque de l'insubordination. Le cœur commençait à manquer à toute cette armée; que faire, au milieu de cette nuée de guérillas! la désertion se mettait parmi les régiments étrangers; les Suisses passèrent aux Espagnols et reprirent leur rang dans la brigade Redding. La nuit du 18 juillet fut terrible, et après une longue délibération prise dans le conseil de l'armée, il fut arrêté qu'on entrerait en pourparlers réguliers avec le général Castaños. Ces pourparlers eurent une origine singulière; les instructions secrètes du général Dupont portaient : « Qu'il eût à détacher autant que possible les troupes espagnoles pour les amener au serment à don Joseph-Napoléon. » A cet effet, il devait s'entendre avec les capitaines généraux, et Castaños était compté parmi les plus anciens et les plus sûrs [1]. Une correspondance commença donc entre les généraux français et les officiers insurgés; et une circonstance qui n'est pas assez remarquée, c'est que Castaños n'était pas entièrement éloigné d'une soumission à Joseph. Il fut entraîné par l'insurrection; et qui pouvait y résister?

Castaños suivait l'impulsion nationale; il devait capituler avec Joseph et il obtint la capitulation de Dupont; changement étrange de

[1] Le général Dupont avait encore ces instructions sur Castaños en original.

fortune! Par une circonstance curieuse, il se trouvait dans le camp deux officiers qui pouvaient juger et apprécier la nécessité de la capitulation; le premier était Marescot, général du génie d'une grande science, et revêtu de la confiance de l'empereur; il avait eu l'occasion d'être en rapport avec le général Castaños lors de la campagne de Dugommier en 1793, et après la paix, Marescot put donner au général espagnol les témoignages d'une haute estime. Avec le général Marescot, se trouvait également un officier d'ordonnance de l'empereur, M. de Villoutray, et comme rien ne se faisait alors que sous les auspices de la majesté impériale, le général Dupont crut essentiel de donner à la capitulation [1] l'assentiment de ces deux offi-

[1] Le texte exact de la capitulation de Baylen est peu connu [*]; il est écrit en français. On remarquera avec un sourire de pitié que dans cette capitulation, aucun des titres du général Dupont n'est oublié.

« Leurs excellences le comte de Casa-Tilly et le général Castanos, commandant en chef l'armée d'Espagne en Andalousie, voulant donner une preuve de leur haute estime à S. E. M. le général Dupont, grand aigle de la Légion d'honneur, commandant en chef le corps d'observation de la Gironde, ainsi qu'à l'armée sous ses ordres, pour la belle et glorieuse défense qu'ils ont faite contre une armée infiniment supérieure en nombre et qui l'enveloppait de toutes parts, sur la demande de M. le général Chabert, commandant de la Légion d'honneur, et chargé des pleins pouvoirs de S. E. le général en chef de l'armée française, en présence de S. E. M. le général Marescot, grand aigle de la Légion d'honneur et premier inspecteur du génie, sont convenus des articles suivants :

» Article 1er. Les troupes françaises sous les ordres de S. E. M. le général Dupont sont prisonnières de guerre, la division Vedel exceptée.

» Art. 2. La division de M. le général Vedel et les autres troupes qui ne sont pas dans la position de celles comprises dans l'art. 1er, évacueront l'Andalousie.

» Les troupes comprises dans l'article précédent conserveront généralement tous leurs bagages, et, pour éviter tout sujet de trouble pendant la marche, elles remettront leur artillerie, train et autres armes à l'armée espagnole, qui s'engage à les leur rendre au moment de l'embarquement.

» Art. 4. Les troupes comprises dans l'article 1er du traité, sortiront de leur camp avec les honneurs de la guerre, chaque bataillon ayant deux canons en tête, les soldats armés de leurs fusils, qui seront déposés à quatre cents toises du camp.

» Art. 5. Les troupes de M. le général Vedel et autres, ne devant pas déposer les armes, les placeront en faisceaux sur leur front de bandière; elles y laisseront aussi leur artillerie et leur train; il en sera dressé procès-verbal par des officiers des deux armées, et le tout leur sera remis ainsi qu'il est convenu dans l'article 3.

» Art. 6. Toutes les troupes françaises en Andalousie se rendront à San-Lucar et à Rota par journées d'étape, qui ne pourront excéder quatre lieues de poste, avec

[*] Elle n'est malheureusement que trop bien connue. — Elle se trouve entre autres aux *Victoires et Conquêtes*, t. XVIII, p. 160-164, travail que l'auteur a, il est vrai, qualifié de STUPIDES COMPILATIONS; mais cela n'empêche point M. Capefigue d'y puiser. (F. W.)

ciers de confiance en leur faisant juger sa propre situation ; ils furent chargés de négocier auprès du général Castaños. On ne parla pas d'abord d'une capitulation, mais seulement d'une convention particulière, dans laquelle il serait convenu : que le général Castaños laisserait le libre passage par l'Andalousie aux troupes françaises,

les séjours nécessaires, pour être embarquées sur des vaisseaux avec équipages espagnols, et transportées en France au port de Rochefort.

» Art. 7. Les troupes françaises seront embarquées selon leur arrivée, et l'armée espagnole assure leur traversée contre toute expédition hostile.

» Art. 8. MM. les officiers généraux, supérieurs et autres, conserveront leurs armes, et les soldats leurs sacs.

» Art. 9. Les logements, vivres et fourrages pendant la marche et la traversée seront fournis à MM. les officiers généraux et autres ayants droit, ainsi qu'à la troupe, dans la proportion de leur grade, et sur le pied des troupes espagnoles en temps de guerre.

» Art. 10. Les chevaux de MM. les officiers généraux, supérieurs et d'état-major, dans la proportion de leur grade, seront transportés en France, et nourris sur le pied de guerre.

» Art. 11. MM. les officiers généraux conserveront chacun une voiture et un fourgon ; MM. les officiers supérieurs et d'état-major une voiture seulement, sans être soumis à aucun examen.

» Art. 12. Sont exceptées de l'article précédent les voitures prises en Andalousie, et dont l'examen sera fait par M. le général Chabert.

» Art. 13. Pour éviter la difficulté d'embarquer les chevaux des corps de cavalerie et d'artillerie compris dans l'article 2, lesdits chevaux seront laissés en Espagne d'après l'estimation de deux commissaires français et espagnols, et acquittés par le commissaire espagnol.

» Art. 14. Les blessés et les malades de l'armée française laissés dans les hôpitaux seront traités avec le plus grand soin et seront transportés en France sous bonne et sûre escorte, aussitôt leur guérison.

» Art. 15. Comme dans plusieurs endroits, et notamment à l'assaut de Cordoue, plusieurs soldats, malgré les ordres de MM. les officiers généraux et les soins de MM. les officiers, se sont portés à des excès qui sont une suite inévitable des *villes* prises d'assaut, MM. les officiers généraux et autres officiers prendront toutes les mesures nécessaires pour découvrir les vases sacrés qui peuvent avoir été enlevés, et les rendre s'ils existent.

» Art. 16. Tous les employés civils attachés à l'armée française ne sont pas considérés comme prisonniers de guerre, et jouiront cependant, durant leur transport en France, de tous les avantages de la troupe, dans la proportion de leur grade.

» Art. 17. Les troupes françaises commenceront à évacuer l'Andalousie le 23 juillet à quatre heures du matin ; pour éviter la grande chaleur, la marche des troupes s'effectuera de nuit, et se conformera aux journées d'étapes qui seront réglées par MM. les officiers d'état-major français et espagnols, en évitant le passage des villes de Cordoue et de Séville.

» Art. 20. La présente capitulation sera portée de suite à S. E. M. le duc de Rovigo, commandant en chef les troupes françaises en Espagne, par un officier français qui devra être escorté par des troupes de ligne espagnoles.

s'engageant à évacuer la province comme on quittait une ville, une place forte, avec les honneurs de la guerre.

Deux circonstances changèrent la tendance particulière de cette négociation ; la défection d'abord des régiments suisses, qui vinrent grossir les rangs de Castaños ; puis l'influence des Anglais attisant alors l'insurrection dans toutes les parties de l'Espagne. Le général Castaños ne fut plus maître des faits et de la transaction, les insurgés ne voulaient pas que l'armée française en fût quitte à si bon marché ; on savait combien elle était démoralisée, pourquoi ne point en profiter ? Après des difficultés inouïes, la fatale capitulation de Baylen fut signée ; Castaños eût accordé de plus larges conditions, mais les insurgés le dominaient sans lui laisser la liberté d'être généreux. La capitulation portait un préambule très-solennel, au milieu des circonstances si tristement choisies : « Le général comte de Cassa-Tilly et le général Castaños, commandant en chef l'armée d'Espagne en Andalousie, donnaient une preuve de leur haute estime au général Dupont, grand aigle de la Légion d'honneur (lorsque l'aigle était si abaissée, pourquoi étaler l'aigle ?) pour la belle et glorieuse défense que l'armée et lui avaient faite contre une armée infiniment supérieure

Articles supplémentaires.

» Art. 1er. Il sera fourni deux charrettes par bataillon pour servir au transport des effets de MM. les officiers.

» Art. 2. MM. les officiers de cavalerie conserveront leurs chevaux pour la route seulement, et les laisseront à Rota, lieu d'embarquement, au commissaire espagnol, qui sera chargé de les recevoir : la gendarmerie formant la garde de S. E. M. le général Dupont jouira de la même faculté.

» Art. 3. Les malades qui sont dans la Manche, ainsi que ceux qui pourraient se trouver en Andalousie, seront conduits dans les hôpitaux d'Andujar et autres qui paraîtront plus convenables à la convalescence : à mesure de guérison, ils seront conduits à Rota, où ils seront embarqués pour être transportés en France sous la même garantie mentionnée dans l'article 14 de la capitulation.

» Art. 4. Leurs excellences M. le comte de Tilly et M. le général Castanos, commandant en chef l'armée d'Espagne en Andalousie, promettent d'employer leurs bons offices pour que M. le général Excelmans, M. le colonel Lagrange et M. le lieutenant-colonel Rozetti, prisonniers de guerre à Valence, soient mis en liberté et transportés en France sous la même garantie mentionnée dans l'article précédent.

» Fait à Andujar, le 22 juillet 1808.

» *Signé :* le comte DE TILLY ; le général CASTANOS, *commandant en chef l'armée d'Espagne en Andalousie;* le général MARESCOT, *comme témoin*, et le général CHABERT, *chargé de pleins pouvoirs.* »

en nombre et qui l'enveloppait de toutes parts. Cette capitulation était conclue, disait-on, sur la demande du général Chabert et en présence du général Marescot. On y stipulait que toutes les troupes sous les ordres de S. E. le général Dupont (aucun titre n'était oublié) seraient prisonnières de guerre, la division Vedel exceptée ; celle-ci devait évacuer l'Andalousie ; on devait remettre momentanément les armes et l'artillerie aux Espagnols qui devaient les rendre au moment où les Français seraient embarqués à San-Lucar et à la Rota pour se rendre au port de Rochefort ; les officiers conservaient leurs épées, les soldats leurs sacs ; de plus, les officiers généraux gardaient une voiture et un fourgon, les officiers supérieurs la voiture seulement, sans examen (remarquez bien, une voiture ou un fourgon). Les chevaux d'artillerie, laissés à l'Espagne, seraient payés d'après l'estimation ; puis on rendrait les vases sacrés pris à Cordoue (on avouait ce vol) ; les commissaires espagnols pourvoiraient à tout ce qui était nécessaire pendant la route, et la convention serait immédiatement envoyée à l'approbation du général Savary. »

Ainsi fut le texte réel de la convention de Baylen ou d'Andujar jusqu'ici mal connu ; en examinant ces clauses écrites, on voit qu'elles diffèrent peu des conditions stipulées dans la plupart des capitulations militaires ; elle était calquée sur le modèle du traité conclu pour l'évacuation de l'Égypte, ou de Malte ; elle ne se distinguait que par les réserves sur les fourgons et les bagages. Que stipulait-on, en effet, dans cette convention de Baylen : « Que l'armée serait transportée en France ; on lui rendait ses armes au lieu de l'embarquement, elle évacuait l'Andalousie, mais par mer ; on ne voulait pas qu'elle pût combattre de nouveau contre les Espagnols ; on se servit de l'expression de prisonniers de guerre, afin de placer l'armée française sous la protection du droit des gens, à travers les guérillas insurgés ; à Cadix on convenait de la transporter en France ; là elle serait libre sans pouvoir combattre l'Espagne. Seulement des articles déplorables constataient l'esprit de ce traité ; et, par exemple, on stipulait que les fourgons ne seraient pas visités par les Espagnols; n'était-ce pas là une trop grande préoccupation du général Dupont et de son état-major ? Chacun emportait son butin, lorsque plus d'un officier perdait son honneur.

La faute des négociateurs fut de croire que la convention serait exécutée ; il y eut de la part des généraux une ignorance complète

des caractères d'une insurrection, mouvement tumultueux qui ne respecte rien : comment croire que les habitants de Cordoue, pillés à quelques jours de distance, laisseraient passer une armée prisonnière et chargée de leurs dépouilles? Comment croire qu'une armée qui venait de commettre des excès serait protégée par les Espagnols, si portés eux-mêmes aux excès? Quand le cheval traîne ses entrailles béantes dans l'arène, lorsque le toréador est brisé par la corne du taureau vaillant, l'Espagnol applaudit; il n'épargne pas les vaincus. Pouvait-on s'autoriser de l'exemple de l'évacuation d'Égypte? le général Menou négociait avec un pouvoir régulier; il donnait sa parole aux Anglais et la recevait d'eux; c'était une convention de guerre. Rien de semblable dans la capitulation conclue par le général Dupont; c'était un acte signé sans doute par le général Castaños, chef des forces militaires; mais le général était-il maître du peuple? S'il commandait la guerre au canon, au fusil, la guerre au couteau était en dehors de lui.

La convention de Baylen ne fut pas exécutée par les insurgés [1]; ils

[1] Quand le général Dupont réclama l'exécution du traité à Cadix, le gouverneur lui écrivit la lettre suivante :

« Cadix, le 10 août 1808.

» Monsieur le général Dupont,

» Ni la capitulation, ni l'approbation de la junte, ni un ordre exprès de notre souverain chéri, ne peuvent rendre possible ce qui ne l'est pas; il n'y a point de bâtiments, ni de moyens de s'en procurer pour le transport de votre armée. Quelle plus grande preuve que celle de retenir ici très-dispendieusement les prisonniers, pour n'avoir point de quoi les transporter sur d'autres points hors du continent.

» Lorsque le général Castanos promit d'obtenir des Anglais des passe-ports pour le passage de votre armée, il ne put s'obliger à autre chose qu'à les demander avec instance, et c'est ce qu'il a fait. Mais comment V. E. peut-elle croire que la nation britannique accéderait à la laisser passer, certaine qu'elle allait lui faire la guerre sur un autre point, ou peut-être sur le même.

» Le caractère national ne permet d'en user avec les Français que d'après cette loi, et non d'après celle des représailles. V. E. m'oblige de lui exprimer des vérités qui doivent lui être amères. Quel droit a-t-elle d'exiger l'exécution impossible d'une capitulation avec une armée qui est entrée en Espagne sous le voile de l'alliance intime et de l'union, qui a emprisonné notre roi et sa famille royale, saccagé ses palais, assassiné et volé ses sujets *, détruit ses campagnes et arraché sa couronne?

* Morla, si arrogant envers les soldats de Dupont parce qu'il les savait hors d'état de châtier son insolence, s'abaissa cependant quelque temps après jusqu'à implorer la clémence de l'empereur, assiégeant Madrid, et obtint une capitulation, qui ne fut guère violé comme celle de Baylen, de ce même empereur, chef de cette *armée qui emprisonna le roi, saccagea ses palais, assassina et vola ses sujets*. — Voilà cependant ce que M. Capefigue ne dit point, parce que cela regarde la France et son glorieux empereur. — Il ne parle même pas de Morla lors de la capitulation de Madrid. — Il

n'eurent aucun respect des prisonniers, insultés, frappés, pendant la route sur les bords du Guadalquivir; on les dirigeait sur San-Lucar et la Rota; quel lamentable spectacle que ces masses de soldats français, pâles, l'œil morne, le front humilié, traversant la nuit les villages de l'Andalousie, depuis Baylen jusqu'à Cadix! le peuple les arracha aux soldats de Castaños; il fallait les embarquer, et les Anglais laisseraient-ils passer en France une masse aussi considérable de troupes sans s'en emparer, comme d'une bonne prise? Si une flotte espagnole les transportait en France, l'Angleterre les attaquerait de vive force; aucun général anglais n'était intervenu dans la convention, il n'avait rien à respecter; l'amiral anglais considérerait les Français comme prisonniers de guerre. Je le répète : la haine des habitants de Cordoue, la colère des juntes, ne permirent pas l'exécution de la convention; lorsque le général Dupont en demanda l'exécution à Cadix, on lui répondit, en se raillant, « qu'il n'y avait pas de bâtiments pour le transport de tous ces hommes; » cette armée flétrie de douleur et de honte, eut dès lors les pontons pour patrie.

Ainsi disparut la division Dupont. Pourtant le général en chef était un brave de la vieille armée, et sa conduite était sans excuse! Y aurait-il dans les événements malheureux un découragement qui affaiblit les âmes les mieux trempées, celle de Marescot même? Qu'on se représente ces divisions de conscrits, poursuivis, harassés par des guérillas intrépides; rien ne terrifie l'armée comme une guerre à coups de faux, c'est une lèpre qu'elle a sur le corps. Puis quand les soldats meurent de faim, sans l'espoir d'être secourus, sous les feux du soleil, trempés de sueur, quel désespoir ne saisit pas les âmes! un moment de faiblesse arrive; ils ont le fol espoir d'être transportés, avec armes et bagages, en France; et ce fut la préoccupation de ces soldats qui n'en pouvaient plus sous leurs souffrances. La pensée qui dicta la convention de Baylen, j'ose le croire, fut plutôt faiblesse que trahison,

Si V. E. ne veut s'attribuer de plus en plus la juste indignation des peuples que je travaille tant à réprimer, qu'elle cesse de semblables et d'aussi intolérables réclamations, et qu'elle cherche, par sa conduite et sa résignation, à affaiblir la vive sensation des horreurs qu'elle a commises récemment à Cordoue. Quel stimulant pour la populace de savoir qu'un seul soldat était porteur de 2,180 liv. tournois?

» *Signé* : MORLA,

» *Lieutenant général gouverneur de Cadix.* »

reste conséquent dans son système de ravaler la dignité et la gloire de ses compatriotes, conséquence un peu ironique quand on étale avec tant d'emphase sa foi d'auteur. (F. W.)

découragement que perfidie : des conscrits ne valent pas les vieux prétoriens; l'armée d'Espagne ne comptait pas 5,000 vétérans des vieilles armées. Hélas! j'ai besoin de chercher des motifs et des excuses à la fatale conduite d'un général si glorieusement sabré à la bataille de Friedland.

Dupont a capitulé! Ce bruit retentit comme la voix de la délivrance parmi les Espagnols. On apprit cette triste nouvelle à Madrid où Joseph venait à peine d'arriver; 22,000 hommes captifs laissaient une vaste trouée aux insurrections de l'Andalousie, de la Manche et de la Vieille-Castille. Le général Savary cherchait en vain à fortifier Madrid avec des palissades; en supposant la disposition pleine et entière du corps de Bessières, le seul solide dans toute cette campagne et composé de vieilles et bonnes troupes, 20,000 hommes étaient-ils suffisants pour donner la main à Moncey refoulé du royaume de Valence, et à Duhesme dans la Catalogne, aux prises avec les montagnards et les vaillants miquelets? La position de don Joseph-Napoléon était ainsi menacée à Madrid; déjà le conseil de Castille mettait de l'hésitation dans le serment; les hommes qui, sous l'influence de la force militaire, avaient suivi la fortune de Joseph, revenaient à leur roi légitime, Fernand VII, le prince chéri du peuple; le général Savary avoua qu'il n'avait pas les moyens de défendre Madrid, une fois la ligne d'opération débordée; la terreur augmenta; il n'était plus possible de protéger la ville et les provinces méridionales de l'Espagne; nulle sécurité pour les Français s'ils ne jetaient un immense espace entre eux et l'insurrection. La résolution fut prise de se retirer sur l'Èbre; le soir rien ne fut dit : on donna des ordres pour que le départ se fît dans la nuit, et le cortége royal se déploya silencieusement dans le Prado. L'armée abandonna successivement Madrid, les Castilles, Burgos, pour placer le siége du gouvernement dans Vittoria; Vittoria, c'était presque la France, on touchait la frontière; des renforts pouvaient venir en quelques journées de marche : on préviendrait Napoléon par des dépêches immédiates; de nouvelles armées seraient dirigées sur la Péninsule, il fallait dompter l'Espagne par de grandes forces. La retraite se fit avec ordre, le corps de Bessières, troupe solide, protégea le mouvement rétrograde de la cour de don Joseph; cour, hélas! bien amoindrie, car la plupart des grands, fortement poussés par le peuple, avaient adopté la cause nationale; la majorité resta fidèle à la patrie, un petit nombre suivit

le frère de Napoléon ; ils furent désormais désignés sous le nom de *josephinos*, titre odieux qui devint pour les Castillans comme le synonyme de trahison et d'infamie. La cour de Joseph fut reportée à trente lieues des frontières de France.

Le mouvement rétrograde des Français sur l'Èbre ne rendait plus tenable la position déjà si difficile de Junot dans le Portugal ; la démoralisation de son armée avait été remarquée et ses soldats arrivaient à Lisbonne bande par bande, homme par homme, à peine vêtus. Junot, aidé des généraux Travot, Delaborde, Loison et Kellermann, avait réorganisé avec une fermeté remarquable toutes les parties de l'administration militaire et civile ; on doit rendre justice à ces généraux ; ce fut une sorte de phénomène qu'un corps de 24,000 hommes qui dompte tout un peuple, et avec cela il fallait exécuter les ordres impératifs de Napoléon [1], lever des contributions, frapper les divers États : l'esprit de l'insurrection espagnole avait franchi les frontières ; les sympathies étaient les mêmes, l'amour du pays brûlait les âmes. et les guérillas s'organisaient dans toutes les parties du Portugal. Junot ne trouvait que mollesse et inaction, mauvais vouloir parmi les autorités portugaises ; il avait demandé l'appui des équipages de

[1] En voici un exemple dans ce décret :

« Napoléon, etc.

» 1. Il sera imposé sur le Portugal une contribution de guerre de 100 millions de pesatas (200 millions de francs), laquelle sera levée sur toutes les propriétés et domaines appartenant aux particuliers.

» 2. Le général en chef de notre armée répartira cette contribution par province et ville, selon les facultés de chacune.

» 3. Tous les biens appartenant à la reine de Portugal, au prince régent et à tous les princes apanagés, seront mis sous le séquestre ; seront également séquestrés les biens de tous les grands du royaume qui ont accompagné le prince dans sa fuite, à moins qu'ils ne soient de retour en Portugal avant le 15 février prochain.

» NAPOLÉON. »

« Tous les biens tant mobiliers qu'immobiliers, de quelque qualité qu'ils soient, qui appartiennent à des individus sujets du roi d'Angleterre, et qui se trouvent en Portugal, doivent être confisqués. Toutes les marchandises anglaises de quelque nature qu'elles soient, doivent être confisquées. Il est expressément ordonné à chaque individu, de quelque rang qu'il soit, de remettre dans l'espace de trois jours au bureau de M. de Goy, tous les objets et marchandises qui appartiennent à des sujets anglais. Dans l'intérieur du Portugal, ces objets doivent être remis au maire du lieu. Quiconque n'aura pas exactement délivré les objets qui sont entre ses mains, payera le dixième de la valeur des objets qui seront trouvés chez lui, et sera de plus puni corporellement. L'administrateur général des finances et le conseil de régence sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance.

» *Signé* : JUNOT. »

l'amiral russe Siniavin, qui pouvait disposer de 3,000 matelots et tourner ses canons sur la ville; en vain Junot invoqua l'alliance de Tilsitt, et quoique l'amiral Siniavin se montrât très-empressé en dévouement, il témoigna néanmoins l'impossibilité de seconder le général Junot, n'ayant pas d'instructions précises de son gouvernement sur le but de sa mission en Portugal; sa flotte resta pavoisée au port de Lisbonne dans une sorte de neutralité.

L'énergie des troupes françaises aurait peut-être servi à réprimer les guérillas, et ces 24,000 hommes sous Junot auraient fait des miracles; mais on apprit alors qu'une armée anglaise était débarquée à Porto et dans l'embouchure du Tage; sur quel point allait-elle opérer ? Dès le printemps de 1808 des forces considérables s'étaient réunies à Cork, l'Europe en ignorait encore la destination : lord Castlereagh en avait fait un mystère; le bruit courait qu'elles seraient dirigées vers les colonies espagnoles, lorsque sir Arthur Wellesley reçut, le 14 juin, un ordre du duc d'York, commandant en chef l'armée britannique [1], pour lui annoncer qu'il eût à prendre le commandement d'un corps d'armée destiné pour le Portugal.

[1] Voici l'ordre du duc de Wellington :

His royal highness the commander in chief to lieut.-general the hon. sir A. Wellesley. K. B.

« Horse-Guards, 14th June, 1808.

« Sir, his majesty having been graciously pleased to appoint you to the command of a detachment of his army, to be employed upon a particular service, I have to desire that you will be pleased to take the earliest opportunity to assume the command of his force, and carry into effect such instructions as you may receive from his majesty's ministers.

» And the staff appointed to this force is composed as follows : major-general Spencer, major-general Hill, major-general Ferguson, brigadier-general Nightingall, brigadier-general Fane, brigadier-general Catlin Craufurd.

» On all subjects relating to your command you will be pleased to correspond with me, and you will regularly communicate to me all military transactions.

« His majesty has further been pleased to direct, that lieutenant-general sir Hew Dalrymple shall have the chief command thereof, and that lieutenant-general sir Harry Burrard be second in command, when the staff of army will consist as fallows, viz :

» Lieutenant-general sir Hew Dalrymple, commander of the forces.

» Lieutenant-general sir Harry Burrard, second in command.

» Lieutenants-generals sir John Moore, the Hon. John Hope, Mackenzie Fraser, lord Paget, sir Arthur Wellesley.

» Majors-generals J. Murray, lord W. Bentinck. Hon. Edward Paget, Spencer, Hill, Ferguson.

» Brigadiers-generals Acland, Nightingall, R. Stewart, the Hon. C. Stewart, H. Fane, R. Anstruther, Catlin Craufurd.

Le Portugal, le Portugal! tel fut le sens de toutes les dépêches; sir Arthur Wellesley, qui venait d'être promu au grade de lieutenant général à son retour de l'expédition de Copenhague, devait avoir sous ses ordres les majors généraux Spencer, Hill, Ferguson. Ce corps d'armée, composé de quinze bataillons avec quelques escadrons de cavalerie et d'artillerie, devait se réunir à un autre corps parti de Gibraltar sous le commandement du général Hew Dalrymple, gouverneur de l'impénétrable forteresse, et qui prenait le commandement en chef par ancienneté de grade; les forces qui s'embarquaient sous les ordres de sir Arthur Wellesley s'élevaient à 9,500 hommes qui, joints aux corps de sir John Moore et du major général Spencer, réunis en outre au renfort de sir Hew Dalrymple et à la réserve de Stewart, portaient l'armée anglaise, destinée à agir dans le Portugal, de 35 à 40,000 hommes.

Le 15 juillet, un débarquement des troupes britanniques eut lieu à Oporto, et sir Arthur Wellesley en donna avis au vicomte Castlereagh, secrétaire d'État de la guerre [1]. Au commencement d'août,

» Brigadier-general H. Clinton, Ist food guards, acting adjudant-general.

» Lieutenant-colonel Murray, 3d foot guards, acting quarter master general.

» Bt. lieutenant-colonel Torrens, 89th foot, military secretary.

» His majesty has further been pleased to command that the following should be the outline of the disloeation of the troops, subject to the discretion of the general commanding.

» The reserve, under the command of lieutenant-general sir John Moore and major-general the Hon. Edward Paget. »

[1] C'est à lord Castlereagh que sir Arthur Wellesley annonça la convention de Cintra.

« My dear Lord, a convention, signed by general Kellermann and colonel Murray. for the evacuation of Portugal by the French troops, was brought here yesterday morning; but it was not ratified by the general, in consequenee of his finding some fault with it. It was altered, but not as I thought as it ought to have been, and was returned to Junot yesterday afternoon. In the mean time, the army has halted in its position; with the only difference that we have a corps in Torres Vedra, instead of three miles from that town. In short, in den days after the action of the 21st, we are not farther advanced; or, indeed, as I believe, so far advanced as we should ought to have been on the night of the 21st.

» I assure you, my dear Lord, matters are not prospering here; and I feel an earnest desire to quit the army. I have been too successful with this army ever to serve with it in a subordinate situation, with satisfaction to the person who shall command it, and of course not to myself. However I shall do what ever the government may wish.

» Believe me, etc. » Arthur Wellesley. »

l'armée anglaise en pleine campagne opérait contre le général Junot, qui eut ainsi désormais à se défendre, tout à la fois, contre l'insurrection des provinces et un corps d'élite remarquable sous la conduite de sir Arthur Wellesley et du major général Spencer. Le plan des Anglais eut pour point d'opérations les côtes et la mer; ils s'avancèrent vers Coimbre en manœuvrant avec cette discipline attentive qui constitue les corps d'élite; le général Delaborde eut le premier l'honneur de croiser le fer avec les troupes régulières, combat incertain qui signala qu'on avait à sa face de dignes soldats. Les Anglais ne s'éloignaient pas de la mer, pour attendre les renforts d'artillerie et de troupes nouvelles; le plan de sir Arthur Wellesley était de tellement envelopper les Français sous la double enceinte de l'insurrection et d'une armée régulière qu'ils fussent contraints de mettre bas les armes.

La position de Junot devenait de plus en plus mauvaise; sans appui, en effet, sur l'Espagne, isolé dans un pays insurgé, elle était à peu près semblable à celle de Dupont en Andalousie : amènerait-elle le même résultat? Le général Travot commandait à Lisbonne, d'immenses précautions furent prises pour défendre la cité si vivement menacée; on arma la tour de Belem, les canons braqués menacèrent la rade; Junot, impatient de combattre, avait quitté Lisbonne pour se porter avec sa réserve au secours des généraux Delaborde et Loison, si vivement pressés par les Anglais. A Vimeiro, toutes les dispositions furent prises pour une bataille, car il fallait un engagement décisif pour sortir d'une crise militaire; sir Arthur Wellesley avait adopté une bonne position retranchée, et attendait Junot, imprudent et courageux officier, responsable de ses soldats aux yeux de l'empereur. L'armée française comptait alors 19,200 hommes parfaitement commandés par des généraux tels que Kellermann, Loison, Delaborde; l'artillerie était sous les ordres du général Taviel, et sous lui brillaient deux jeunes officiers, d'Abouville et Foy, dont la renommée est depuis devenue retentissante.

A Vimeiro, la journée fut chaude, l'honneur brilla pour tous; mais la victoire ne fut point à Junot déployant sa plus grande intrépidité; les troupes faiblirent parce qu'elles désespéraient d'elles-mêmes; la gauche des Français fut entamée; un feu à mitraille laboura ses rangs. La réserve chargea, mais impuissante; la cavalerie voulut protéger la retraite. A deux heures toute l'armée française fut brisée par des forces bien supérieures; les efforts du général

Kellermann, si intrépide au moment décisif, comme à Marengo, ne purent préserver Junot d'un mouvement rétrograde devenu difficile même sur Lisbonne. En stratégie, quand l'insurrection gronde, tout est perdu après le premier échec, on n'a plus la ressource du peuple, la possibilité des secours et de faciles communications; on est comme une colonie d'étrangers proscrits au milieu du peuple qui bouillonne et vous brise dans sa fureur. Le soir de la bataille de Vimeiro, un conseil de guerre se réunit pour savoir quels étaient les moyens à prendre. Fallait-il se rendre aux Anglais, livrer une seconde bataille ou retourner à Lisbonne? Livrer une bataille c'était s'exposer à une imminente défaite, les forces anglaises s'accroissaient avec une indicible rapidité? Y avait-il moyen de retraite? Si l'on retournait à Lisbonne, comment tenir une si grande capitale avec des forces si inférieures? L'avis du conseil fut qu'il fallait traiter par une capitulation, comme Dupont en Andalousie, et le général Kellermann se chargea de porter des propositions aux Anglais; on prit pour prétexte un échange de prisonniers et de blessés; Kellermann, reçu avec distinction par sir Arthur Wellesley et les officiers de l'état-major de l'armée anglaise, convint des bases d'une convention aussi célèbre que celle de Baylen [1]. L'armée française évacuerait le Portugal et les places fortes,

[1] Le texte de la convention de Cintra est un monument fort curieux; je l'ai traduit sur l'original anglais.

Convention entre l'armée française et anglaise pour l'évacuation du Portugal.

« 1. Les places et forts occupés par l'armée française dans le royaume de Portugal seront remis à l'armée anglaise.

» 2. L'armée française se retirera avec armes et bagages; elle ne sera point prisonnière de guerre, et, rendue en France, elle sera libre de combattre.

» 3. Le gouvernement anglais lui fournira des transports pour être embarquée et conduite dans un des ports de l'Ouest, entre Rochefort et Lorient *inclusivement*.

» L'armée française emportera toute l'artillerie du calibre français attelée, et les caissons garnis de soixante coups par pièce.

» 5. L'armée française emportera tout son matériel, et tout ce qui s'appelle propriété d'armée; c'est-à-dire son trésor, ses caissons d'équipages et d'ambulance. On vendra à son profit tout ce que le général en chef ne jugera pas à propos d'embarquer.

» 6. La cavalerie embarquera ses chevaux, ainsi que les officiers généraux et autres de tout rang. Il sera, d'ailleurs, accordé à l'armée toute facilité pour disposer des chevaux qui ne seraient pas embarqués.

» 7. Pour la facilité de l'embarquement, il aura lieu en trois divisions, dont la dernière sera particulièrement composée des garnisons des places, de la cavalerie, de l'artillerie, des malades, des équipages.

on la transporterait par mer en France avec ses armes, ses munitions et ses bagages, aux frais de l'escadre britannique ; enfin les Français établis en Portugal pourraient suivre l'armée avec leur fortune. » Aucun autre engagement n'était pris.

» 8. Les garnisons d'Elvas et des forts de Peniche et Palmela seront embarquées à Lisbonne ; celle d'Almeida à Oporto, ou au port le plus voisin.

» 9. Tous les malades et les blessés qui ne pourraient pas être embarqués avec l'armée seront confiés à l'armée anglaise, et, pendant leur séjour dans ce pays, soignés aux frais du gouvernement anglais, sous la condition que ses dépenses lui seront remboursés à l'évacuation finale.

» 10. Du moment que les transports auront débarqués les troupes dans les ports de France convenus, ou dans tout autre port de France où le mauvais temps les forcerait de relâcher et d'aborder, il leur sera accordé toutes les facilités pour retourner en Angleterre sans délai, sans pouvoir être inquiétés par aucun bâtiment de guerre dans leur retour.

» 11. L'armée française se concentrera à Lisbonne, et dans un rayon de deux lieues environ de circonférence de cette capitale. L'armée anglaise pourra en approcher à trois lieues, de manière qu'il y ait une lieue d'intervalle entre les deux armées.

» 12. Les forts Saint-Julien, Bugio et Cascaës, seront occupés par les troupes anglaises après l'échange des ratifications. La ville de Lisbonne, le château, les forts et batteries, jusqu'au lazaret ou Trafaria d'une part, et jusqu'au fort Saint-Joseph de l'autre inclusivement : le port, ainsi que tous les bâtiments armés de tout genre qui s'y trouvent, avec leur gréement et munitions, seront remis à l'embarquement de la seconde division.

» La remise des forts d'Elvas, Almeida, Peniche, Palmela, aura lieu dès que les garnisons en seront relevées par les troupes anglaises.

» 13. Il sera nommé de part et d'autre des commissaires pour régler et arrêter tous ces détails d'exécution.

» 14. S'il y avait quelque article douteux, il serait expliqué en faveur de l'armée française.

» 15. A dater de la ratification de la présente convention, tous arrérages de contributions ne seront point perçus, et tout séquestre apposé sur les propriétés mobilières et immobilières sera levé et la libre disposition remise aux propriétaires.

» 16. Tous les sujets français ou des puissances amies et alliées de la France, domiciliés dans le royaume de Portugal, ou s'y trouvant occasionnellement, seront protégés dans leurs propriétés de toute nature.

» 17. Nul Portugais ne pourra être recherché pour la conduite politique qu'il aura tenue pendant l'occupation du Portugal par l'armée française; et tous ceux qui ont continué à exercer des emplois, ou qui en ont reçu du gouvernement français, sont mis sous la sauvegarde spéciale de l'armée anglaise.

» 18. Les troupes espagnoles détenues à bord des vaisseaux en rade seront emmenées en France, ou remises à M. le général en chef de l'armée anglaise, à son choix.

» 19. Les prisonniers de tout grade, faits par les deux armées depuis l'ouverture des hostilités, seront échangés de suite.

» 20. Il sera fourni des otages de grade inférieur de la part des armées françaises, pour la garantie réciproque de cette convention. Celui de l'armée de terre anglaise

A les examiner dans leurs résultats, ces bases différaient peu de la convention conclue à Baylen par le général Dupont; elles étaient jetées dans le même moule que l'évacuation de l'Égypte par Menou sous le consulat. Seulement la convention de Cintra était conclue avec un pouvoir régulier et des chefs responsables; sir Hew Dalrymple et sir Arthur Wellesley pouvaient garantir son exécution; les malheureux Français ne seraient pas entassés sur des pontons ou dans des îles désertes; la parole donnée serait tenue. D'après les articles de Baylen, Dupont et ses régiments devaient être rendus à Rochefort avec armes et bagages; d'après les articles de Cintra, Junot dut être conduit entre Rochefort et Lorient, en conservant aussi armes et bagages: ni l'un ni l'autre ne contractent l'obligation de ne plus servir; ils consentent à évacuer le Portugal et l'Espagne, voilà tout. La différence vint de l'exécution et non point de la pensée et des termes; les Anglais tinrent la foi donnée, les insurgés la violèrent, et c'est ce que Dupont

sera rendu après l'exécution des articles qui la regardent; celui de l'armée navale, après le débarquement total des troupes dans les ports de France. Il en sera de même pour l'armée française.

» 21. Le général en chef de l'armée française aura la faculté d'envoyer un officier en France pour y porter une expédition du traité. L'escadre anglaise lui fournira un aviso ou autre bâtiment léger, pour le débarquer à Rochefort ou à Bordeaux.

» 22. M. l'amiral anglais sera invité de fournir des vaisseaux de guerre ou frégates pour le transport de son exc. le général en chef de l'armée française, et des officiers généraux, supérieurs et premières autorités de l'armée.

» Fait et arrêté double entre nous soussignés, munis de pouvoirs.

» A Lisbonne, le 30 août 1808. »

Articles additionnels à la convention du 30 août 1808.

« Art. 1er. Les non-combattants de l'armée pris, soit par les troupes anglaises, soit par les troupes portugaises, dans toute l'étendue du Portugal, seront rendus sans échange ainsi qu'il est d'usage.

» 2. L'armée vivra de ses magasins jusqu'au jour de l'embarquement, et les garnisons jusqu'au jour de la remise des places. Le reste des magasins sera délivré dans les formes accoutumées à l'armée anglaise, qui, dès ce moment, se charge de la subsistance des hommes et des chevaux jusqu'à leur débarquement en France, à la condition d'être remboursée, par le gouvernement français, de la dépense qui excéderait l'estimation qui sera faite contradictoirement des susdits magasins. L'approvisionnement des bâtiments armés sera pris en compte par l'armée anglaise, de même que celui des places de guerre, ainsi qu'il est statué pour les susdites places.

» 3. Aussitôt après l'échange des ratifications, M. le général en chef de l'armée anglaise fera toutes les dispositions nécessaires pour rétablir la libre circulation des subsistances nécessaires à la capitale.

» Fait et arrêté double entre nous soussignés, munis de pouvoirs.

» A Lisbonne, le 30 août 1808. »

aurait dû prévoir. Junot fut débarqué à la Rochelle avec son armée, tandis que les soldats de Dupont, insultés par les Espagnols, indignement traités par le gouverneur de Cadix, furent conduits dans l'île de Cabrera ou dans les pontons de marine. Triste histoire que celle des prisonniers de l'île de Cabrera; que de souffrances! que de tortures pour de jeunes hommes jetés sous les feux du soleil dans une île à pic de rochers sans végétation! Ils vécurent là pourtant, les nobles et malheureux enfants de la France!

L'impression morale des deux conventions de Cintra et de Baylen fut la même; on vit, en Andalousie comme dans le Portugal, de longues files de prisonniers qui marchaient tête baissée devant les armées espagnole ou anglaise; les aigles étaient flétries; l'opinion que l'armée française était invincible n'allait-elle pas s'effacer dans l'esprit des peuples? 22,000 hommes passaient à Baylen sous les fourches Caudines; en Portugal, 18,000 demandaient la protection du pavillon britannique : quel effet fatal tout cela ne devait-il pas avoir, et la faute était-elle tout entière aux généraux? les armées qu'on leur avait données étaient mauvaises, composées de conscrits, d'étrangers et de régiments provisoires: Dupont était un vieux général de l'armée républicaine; qui pouvait lui contester le courage? à Friedland il s'était couvert de gloire; à Baylen l'énergie morale lui manqua, il fut mal dirigé par Murat et Savary; et, comme beaucoup des généraux employés en Espagne après le siége de Cordoue, il songea plutôt à ses fourgons qu'à son armée. Cordoue la Moresque, avec ses palais et ses jardins délicieux, avait été dépouillée, et, par un terrible talion, ceux qui avaient pillé les églises furent obligés d'ouvrir leurs sacs pour faire voir qu'ils n'étaient pas des voleurs, humiliation dont il n'y avait pas d'exemple dans l'histoire.

En Portugal, Junot fit tout ce qu'il put, mais il n'avait ni la capacité ni les forces suffisantes pour résister à une armée anglaise qui le débordait de tous côtés, et à une violente insurrection qui ébranlait les masses. Baylen et Cintra furent les deux événements les plus graves de cette époque; ils brisèrent le prestige de victoire qui environnait les Français; ils affaiblirent le sentiment moral de leur supériorité militaire; l'ennemi prit plus de confiance en lui-même. Sous ce double point de vue, les événements de l'Espagne et du Portugal attachèrent un crêpe de douleur aux drapeaux si glorieux où brillaient les aigles de l'empire.

CHAPITRE XII.

L'EUROPE APRÈS LES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE.

Impression produite en Angleterre par l'insurrection espagnole. — Esprit de liberté et de délivrance. — Brochure de Dumouriez sur la guerre des *guérillas*. — Pensée d'organisation d'une régence.—Le duc d'Orléans.—Mission du chevalier de Proval. — Système des juntes opposées à la régence. — Idée sicilienne. — L'Allemagne à l'aspect de l'Espagne. — Sociétés secrètes. — Association pour la vertu. — Arndt. — Stein. — Stadion. — Embarquement de la Romana. — Préparatifs de l'Autriche. — Premier échange de notes avec Napoléon sur les armements. — Le cabinet de Vienne. — Parti espagnol pour l'archiduc Charles. — Offre de régence. — Secours aux insurgés.— La Russie. — Effet produit par l'insurrection espagnole. — Accroissement du parti d'opposition contre la paix de Tilsitt. — Situation d'Alexandre.

Juillet à septembre 1808.

Les événements de Bayonne, l'insurrection espagnole, les capitulations de Baylen et de Cintra, avaient produit sur l'Europe un effet profond et universellement senti ; les gouvernements et les peuples s'en étaient simultanément émus ; les rois avaient vu par quel triste machiavélisme l'empereur des Français brisait la couronne d'Espagne sur le front de Charles IV et de Ferdinand VII. Rien n'avait été respecté ; était-ce là le sort réservé aux vieilles dynasties ? La maison d'Espagne sans doute n'inspirait pas une grande considération, elle avait agi si faiblement durant la période révolutionnaire, en s'alliant à la convention, au directoire, au consulat et à l'empire ! elle subissait les conséquences de sa faiblesse [1]. Néanmoins, n'était-ce pas un

[1] Un agent de la Prusse donne au baron de Hardenberg les notions suivantes sur le mouvement espagnol et le caractère de ce peuple qui occupait si vivement l'Europe.

« Votre excellence désire connaître le caractère du peuple espagnol ; j'obéis à ses ordres, en remarquant combien il est difficile de saisir exactement les traits d'hommes

fatal exemple que de voir une royauté souveraine misérablement trompée par un guet-apens dont l'histoire n'avait pas d'exemple? On pouvait se défendre de la conquête par les armes; qui pouvait résister à une perfidie si profondément calculée?

A ce moment une impression d'espérance et de courage se manifesta parmi les peuples : les Espagnols donnaient un grand exemple; dans l'abaissement de toutes les nations, ils se levaient en masse contre les oppresseurs. Lorsque, l'Europe fléchissant la tête, toutes les nations agenouillées subissaient les lois de l'empereur des Français, il se trouvait un peuple assez fier, assez puissant, pour s'armer comme un seul homme contre une domination odieuse. Le grand mot d'*insurrection*, une fois prononcé, retentit partout, et des sympathies profondes furent acquises aux Espagnols, à cette nation qui se levait

qui offrent un constant mélange de la férocité africaine et de la noblesse chevaleresque; qui touchent par leurs souvenirs aux idées du moyen âge; qui, plus guerriers que militaires aujourd'hui, n'ont conservé de leur gloire passée que cette présomption que donne la force, sans la puissance que la science perfectionnée a imprimée aux armées européennes; peuple chez lequel les arts n'égalent point le génie, quoique ceux-là aient depuis quelques années fait de sensibles progrès. Ces progrès sont dus principalement aux sociétés patriotiques dont la Biscaye a donné le premier exemple, suivi bientôt par Valence, Madrid et d'autres villes ou provinces. On en compte déjà plus de quatre-vingts et le nombre s'en accroît chaque jour; leur objet est de favoriser le perfectionnement de l'agriculture, de l'industrie et des arts, d'introduire des méthodes utiles, de fonder des prix pour toutes les inventions favorables au bien du pays, de procurer enfin des secours à tous ceux qui le méritent par leur zèle et leurs travaux. Le gouvernement, les grands, le clergé les aident et les protégent, et leur espoir est de faire remonter la patrie au rang dont elle est descendue. Il était brillant jadis dans la carrière héroïque, la littérature et les beaux-arts. Vélasquez, Murillo, Ribeira, ont par leurs chefs-d'œuvre égalé ce que l'Italie offrait de plus remarquable. Mariana est, sans contredit, le premier des historiens modernes. L'imprimerie royale n'est plus surpassée par l'Italien Bodoni, et les cartes topographiques de Carlos l'emportent sur la plupart de celles des autres nations européennes. L'Espagnol est enfin un peuple bien au-dessus de ce qu'on le croit, mais bien inférieur à ce qu'il se croit lui-même : livré avec toute l'exaltation de l'amour à sa religion, il est aveuglément dévoué à ceux qui la lui enseignent, et qui, dans les monastères principalement, offrent l'élite de la population. Dans le catholicisme qu'il professe avec une crédulité sans exemple, mais propre à élever son âme alors même qu'elle abaisse son esprit par de minutieuses pratiques, il se regarde comme la seule nation strictement orthodoxe et ne voit que des hérétiques qu'il hait, parmi ses coreligionnaires étrangers. Ce sentiment de répulsion pour ce qui n'est pas espagnol est profondément enraciné dans son âme; et en résulte chez ce peuple une fierté dédaigneuse qu'on retrouve jusque dans les mendiants, très-nombreux dans la Péninsule, et qui n'y contractent cependant pas cette abjection généralement remarquable ailleurs. L'Espagnol est capable, non de cet esprit public qui calcule, mais de ce patriotisme qui dévoue soi et les

ville par ville, province par province, aux cris de *religion*, *liberté*, *patrie*. Enfin, pour dernier retentissement, cette énergie avait produit ce que l'Europe armée n'avait pu obtenir encore, la capitulation des troupes de l'empereur des Français, jusqu'alors invincibles : la convention de Baylen n'était-elle pas le résultat et le fruit de l'insurrection? elle avait fait passer sous les fourches Caudines les aigles impériales. Quoi d'étonnant qu'après les actes de Cintra et de Baylen, les insurgés espagnols aient excité la plus vive sollicitude en Europe? Toutes les correspondances des ambassadeurs témoignent que c'est sur ce terrain que se place la question politique et militaire : ce réveil du peuple qui va remuer le monde, cette puissance démocratique peut devenir l'instrument de délivrance. Il faut lire les dépêches écrites sur la catastrophe de Bayonne et les événements de la première cam-

siens, avec la violence qui caractérise cette vertu purement antique et nécessairement barbare. Il est encore ce qu'il fut jadis; car depuis que la faculté de passer librement d'un État dans un autre avec leurs familles et leur fortune, faculté accordée aux sectateurs de la réformation évangélique par la paix de Westphalie, eut fait incliner toutes les nations européennes vers l'uniformité d'opinions et de mœurs, cause destructive de la distinction des nationalités, l'Espagne conserva seule sa physionomie originelle; elle est demeurée semblable à elle seule; elle y attache son orgueil et son bonheur. Ceux qui méprisent l'Espagne sont donc loin de la connaître; ceux qui la plaignent ne la jugent pas mieux. L'on n'est jamais pauvre avec peu de besoins, et l'Espagnol est sobre; on ne souffre pas de son existence sociale quand on en jouit avec vanité. Là on ne se repaît pas des mots, trompeurs en d'autres contrées, de *liberté* et d'*égalité*; l'une vit en Espagne de la modération des désirs, l'autre voit s'ouvrir devant elle une large voie, en dépit des inégalités de rang et de fortune, car on trouve là des commis à la table de leurs chefs, des domestiques aussi libres que respectueux devant leurs maîtres. Tous les états sont réunis dans les mêmes loges au théâtre, et l'*alcade* déguenillé commande aux grands dans son village. Ces alcades, chargés de la police, sont nommés soit au sort, soit par l'équitable conseil de Castille, par le conseil de la province, ou par le seigneur du lieu, sur trois candidats présentés. L'Espagne jouit ainsi du genre de liberté et d'égalité le plus solide, celui qui résulte de l'absence d'ambition et de la possession des franchises municipales. Enfin les opinions modernes sur la nature des gouvernements n'ont pas plus pénétré ici dans les masses populaires qu'en Italie et en Allemagne. On n'en remarque quelques traces que dans les hautes classes sociales, et, ce qui étonne beaucoup le voyageur étranger, dans le clergé, surtout chez les moines qui en forment l'élite, et parmi lesquels sont choisis les évêques. Une ardente charité, une piété sincère s'unissent assez généralement chez ceux-ci à des opinions philosophiques de la plus haute portée. Enfin, ce qu'il faut exposer encore, pour donner une idée juste de la stabilité du peuple espagnol comme nation, et de l'union qui s'y voit entre les différentes classes de la société, c'est-à-dire de sa véritable et fondamentale constitution, c'est que, sur une population de 10,409,879 individus, il se trouve 872,000 familles vouées à l'agriculture, dont 300,000 en qualité de propriétaires, et 542,000 en qualité de fermiers; ce qui offre,

pagne d'Espagne, pour se faire une juste et ferme idée de l'impression qu'ils produisirent sur le continent; elles expliquent les événements postérieurs.

En Angleterre, ce fut un cri de joie; on avait trouvé enfin la partie faible du colosse, il n'était pas invulnérable. L'expédition de Copenhague, avec ses succès de quelques mille pièces d'artillerie, n'était rien comparativement aux résultats obtenus d'un double échec de l'armée française, c'était une sorte de revanche de la capitulation d'Ulm : 40,000 hommes environ avaient mis bas les armes à Cintra ou à Baylen, rien ne pouvait se comparer à ces événements accomplis, à ces revers éprouvés. Aussi M. Canning en exprime-t-il sa joie dans le parlement; le ministère de lord Castlereagh se fortifie, l'assentiment de la nation vient à lui; l'Angleterre a obtenu le résultat désiré; elle a cherché un champ de bataille au milieu des insurrections, à Naples, en Italie; maintenant le voilà tout trouvé; elle a une nation derrière elle, un peuple qui, la baïonnette au bout du fusil, l'escopette et le poignard à la main, va soutenir son indépendance; les plus belles villes d'Espagne sont insurgées, les Français en pleine retraite

comme intimement attaché au sol, plus de la moitié de la population générale, sans compter 10,216 moines richement dotés, 48,149 moines mendiants, ainsi que d'opulents évêques dont les revenus sont réellement le patrimoine du pauvre. Cette population générale est répartie, indépendamment des grandes cités, dans 25,463 villages, bourgs ou villes, dont 12,071 sont indépendants de toute suprématie féodale, et le reste partagé entre 9,406 seigneurs laïques et 3,926 chefs ecclésiastiques. Elle est soumise à un clergé auquel la religion donne une influence très-supérieure à celle qui résulte de la soumission féodale, de la richesse des nobles, du pouvoir des alcades et de l'autorité administrative. Sous ce régime, l'Espagnol se sent libre, croyant n'obéir qu'à Dieu, ce qui ennoblit son obéissance. Des formes religieusement conservées régissent le pays, depuis le centre, où tout aboutit, jusqu'aux provinces dont les priviléges s'opposent à toute innovation. Aussi, quelque étendue que soit la puissance d'un seul, elle est constamment balancée par tant de droits ou d'usages consacrés, par tant de formes respectées, que son action n'est nullement oppressive, ni contestée. Enfin ce peuple, stationnaire et positif, soumis avec fierté, indépendant avec respect et étranger encore dans sa masse la plus nombreuse aux idées qui agitent l'Europe, idolâtrant son culte, ses prêtres, ses rois et la patrie, estimant ses magistrats, si simples dans leurs mœurs, si intègres dans des emplois faiblement rétribués; peu jaloux d'une noblesse qui ne pèse point sur lui, valeureux, irascible, plein de confiance en lui-même, s'exagérant sa force et haïssant l'étranger, est impossible à subjuguer par les armes et à séduire par l'idée du mieux; car ce mieux, voulût-il y croire, il le refuserait d'une main ennemie. J'ai dit à V. E. ce que je sais, ce que je pense; les événements qui marchent lui en apprendront sans doute davantage. »

sur l'Èbre ; sir Arthur Wellesley, Moore, Dalrymple, vont soutenir une expédition anglo-portugaise et espagnole. Au milieu des événements militaires, le commerce britannique n'est point oublié, l'Espagne ouvre ses ports ; les juntes des Asturies et de l'Andalousie se mettent en rapport avec le cabinet de Londres ; une activité merveilleuse règne partout ; les colonies sont déjà indépendantes, l'Espagne secoue le système continental ; quels mobiles pour vivifier les branches diverses de son industrie ! L'Angleterre grandit dans la guerre ; elle prend sa vie dans la mort industrielle des autres peuples.

Comme les ennemis de Napoléon se réjouissent de ce qui se passe dans la Péninsule ! les hommes qui ont conçu de la jalousie pour son système militaire s'agitent d'une activité haineuse. Parmi les généraux républicains qui n'avaient point adhéré à sa dictature militaire, il s'en trouvait un surtout qui avait marqué aux premiers temps de la révolution française avec une certaine distinction : le vieux Dumouriez n'était point mort ; partout où les cabinets s'étaient déclarés contre Napoléon, Dumouriez avait porté ses idées, ses plans de résistance ; vétéran des conquêtes de la Belgique, il travaillait alors pour la cause européenne ; partant de l'idée que Napoléon était le plus violent oppresseur des peuples [1], Dumouriez en avait conclu qu'il pouvait s'associer à toutes les coalitions pour renverser son ennemi.

Cette école prenait de la consistance parmi les républicains d'une grande énergie ; il fallait en finir par une insurrection européenne ; tous cherchaient à briser ce despotisme de l'empereur par les moyens les plus extraordinaires ; le caractère actif de Dumouriez donnait tête baissée dans le soulèvement de l'Europe : on le disait lié à quelques intrigues pour une restauration constitutionnelle : tant il y a que sa haine contre Napoléon était poussée jusqu'à la fureur ; en 1805 on l'avait vu en Allemagne, en 1807 avec Gustave-Adolphe tentant une résistance contre les Français. Dès que Dumouriez vit un principe de force et d'énergie dans le peuple espagnol, il voulut seconder cette levée de boucliers ; il chercha dans l'insurrection des provinces de la Péninsule un dur levier contre le système impérial. Comme il avait des idées étendues sur l'art de la guerre, Dumouriez écrivit une dissertation sur les moyens de donner à l'insurrection espagnole un carac-

[1] Voyez l'ouvrage de Dumouriez sous ce titre : *Jugement sur Bonaparte adressé par un militaire à la nation française et à l'Europe* (Paris, 10 avril 1807).

tère universel et terrible contre les armées impériales ; il publia un traité sur les *guérillas*[1], c'est-à-dire sur ces troupes d'hommes armés qui, évitant les batailles régulières, attaqueraient rapidement, à l'improviste, ainsi que les mameluks et les Cosaques du Nord, les détachements isolés ; terribles adversaires dans les campagnes difficiles. Ce livre fit une grande impression en Espagne ; on le traduisit pour l'usage du soldat ; il fut une des causes actives de la direction que prit la défense de la Péninsule.

Lorsque Dumouriez offrait de passer en Espagne pour prendre un commandement militaire, le gouvernement anglais agrandissait la guerre de la Péninsule, considérée comme la cause active, inévitable, de la chute de Napoléon. Lord Castlereagh développa au parlement son système militaire : un surcroît de forces lui paraissait indispensable pour expulser les Français de l'Espagne ; tout le peuple était en armes depuis Vittoria jusqu'à Cadix, il fallait multiplier les envois de canons[2], de munitions de guerre. Les tours de Londres se dégarnirent :

[1] Ce livre stratégique de Dumouriez a été traduit en espagnol comme un manuel sous ce titre : *Partidas de Guerillas*, Séville, 1808.

[2] *État des secours envoyés par l'Angleterre dans la Péninsule, en argent, armes et équipements, jusqu'au commencement de* 1809.

En argent, francs,	76,000,000
Pièces de canon,	98
Gargousses et boulets,	31,000
Obusiers,	38
Charges des obusiers,	7,200
Caronades,	80
Charges,	4,000
Fusils,	200,177
Carabines,	220
Sabres,	61,300
Piques,	79,000
Cartouches,	23,477,000
Balles de plomb,	600,000
Barils de poudre,	15,400
Gibernes,	240,000
Accoutrements d'infanterie,	39,000
Tentes,	40,000
Équipages de campagne,	10,000
Aunes de toile,	113,000
Id. de drap,	125,000
Id. de cotonnade,	82,000
Pièces de drap,	4,000
Pièces de serge,	6,400

plus de 200,000 fusils furent jetés sur les côtes; les habits, les fourniments, les munitions, tout fut donné avec une profusion témoignant l'importance que mettait l'Angleterre à se saisir de ce champ de bataille. Des ordres furent envoyés pour imprimer une direction meilleure au mouvement militaire. Les discussions qu'amena la convention de Cintra aidèrent même lord Castlereagh à grandir le pouvoir de sir Arthur Wellesley, le chef capable de cette campagne et momentanément rappelé en Angleterre. M. Canning crut indispensable de donner une plus grande unité au système des juntes et des municipalités en régularisant le caractère énergique de l'insurrection espagnole. L'esprit de l'Espagne était unanime, la haine contre Joseph et les Français pénétrait tous les cœurs; seulement il y avait à craindre qu'avec un si grand nombre de juntes, lorsque chaque ville, chaque municipalité voulait avoir un système à elle, il en naquît des morcellements et des divisions qui pouvaient servir l'ennemi commun : il était urgent de donner une impulsion vigoureuse en grandissant les pouvoirs de la junte centrale de Cadix ou de Séville.

L'Angleterre pensa même un moment à l'idée d'une création de régence. Tous les princes d'Espagne étaient captifs; les Bourbons de la branche aînée se souciaient peu de se placer à la tête d'une insurrection; ils avaient trop les yeux fixés sur la France, et dès ce moment l'attention du cabinet anglais se porta sur un prince habile que depuis longtemps les écrits de Dumouriez signalaient comme un principe et une espérance pour les monarchistes dans le sens des idées de 1791; je veux parler de M. le duc d'Orléans. Ce prince, après ses longs voyages au nord de l'Europe et dans l'Amérique, avait habité l'Angleterre; il s'y était lié avec les membres principaux du parti whig, avec la société de lord Grey et du prince de Galles; on reconnaissait à M. le duc d'Orléans une sagacité extrême dans l'esprit, une habitude d'exa-

Manteaux,	50,000
Habits complets,	92,000
Chemises,	35,000
Pièces de toile de coton,	22,000
Paires de souliers,	82,000
Semelles de souliers,	15,000
Cantines,	50,000
Havre-sacs,	34,000
Chapeaux et bonnets,	16,000
Pièces de toile à draps,	760

miner et de juger les événements, une certaine façon de comparer les faits et de manier les hommes et les partis; ce prince était Bourbon, et le peuple espagnol avait conservé toujours un grand respect pour cette dynastie.

On espérait donc qu'un prince aussi habile que le duc d'Orléans pourrait donner une impulsion forte à une cause éminemment nationale. S. A. S. avait quitté l'Angleterre depuis deux ans pour chercher, avec un frère qu'il aimait tendrement, le comte de Beaujolais, un climat plus doux, une vie plus heureuse. C'étaient trois tendres frères que les fils de la noble héritière des Penthièvre : mélancolique histoire à raconter que leur jeune vie; que de grâce dans ce duc de Montpensier enlevé par la mort, succombant sous une maladie de poitrine à vingt ans! et ce comte de Beaujolais, si enjoué, si aimable, l'espiègle des prisons, le lutin de la tour Saint-Jean de Marseille, si sensible et si doux quand il avait à consoler le vieux duc de Bourbon, presque républicain par peur [1]! Montpensier était mort à Londres, et les sombres voûtes de Westminster avaient recueilli ses cendres; Beaujolais portait aussi avec lui une maladie de poitrine, contractée peut-être, hélas! au milieu de tant de souffrances; il y succomba à Malte, et son frère, tristement ému, se réfugiait en Sicile, dernier abri de la maison de Bourbon. Ce n'était point une idée nouvelle de la branche d'Orléans que la constitution d'une régence en Espagne; sous Philippe V déjà, avant la mort de Louis XIV, le duc d'Orléans avait voulu se faire un parti dans la Péninsule [2], et l'on sait quelles furent les négociations de l'abbé Dubois et les causes qui lui gagnèrent la confiance du régent. En général une grande position ne naît que de grands services; l'abbé Dubois ne monta si considérablement dans sa haute situation d'affaires que parce qu'il avait aidé l'ambition du prince qui le créa premier ministre et lui donna les secrets de sa vie politique.

Le duc d'Orléans avait donc dans sa famille des souvenirs de l'Espagne; il ne les avait jamais oubliés, et lorsque l'Angleterre songeait à un prince sicilien pour lui confier la régence d'Espagne, S. A. S. avait envoyé à Séville un homme entièrement dans sa con-

[1] Rien de plus naïf et de plus spirituel que le mémoire du jeune duc de Montpensier sur la captivité du fort Saint-Jean.

[2] Voyez mon livre : *Philippe d'Orléans, régent de France*; je donne toutes les pièces de la mission de l'abbé Dubois.

fiance, le chevalier de Proval, habile négociateur, qui, chargé de pleins pouvoirs, s'était abouché avec les principaux chefs de l'insurrection; le prince voulait faire une guerre régulière et nationale à l'homme qui alors opprimait l'Europe de son glaive, et ici le duc d'Orléans restait fidèle à ses principes; les patriotes regardaient Napoléon comme la main qui abaissait les nationalités et la liberté; dès lors, le prince, qui était resté fidèle aux principes de Dumouriez et de 1791, pouvait se poser comme l'ennemi de l'empereur, le symbole de la dictature militaire; le duc d'Orléans se présentait, d'ailleurs, comme Bourbon, et, en l'absence des princes d'Espagne, la régence devait lui appartenir. Jusque-là, l'insurrection, trop désordonnée pour adopter un chef, voulait conserver son caractère espagnol sans prendre parti pour aucune des maisons souveraines de l'Europe. Les juntes populaires de Séville et de Cadix, dès que le drapeau fut levé, envoyèrent des agents dans toutes les cours de l'Europe; les ambassades, qui conservaient hautement le cœur espagnol, offrirent de servir la patrie; les consuls, les agents diplomatiques demandèrent les secours des cabinets auprès desquels ils résidaient.

Si l'Angleterre favorisait l'idée d'une régence, même pour le duc d'Orléans ou pour un prince sicilien, l'Autriche pensait à de plus vastes projets; puisque la maison de Bourbon était brisée en Espagne, pourquoi ne songerait-on pas à reconstruire l'empire de Charles-Quint, la fusion intime de l'Autriche avec la monarchie espagnole par l'avénement d'un prince de la maison de Habsbourg? N'était-ce pas renouveler contre Napoléon la guerre engagée contre Philippe V? Les armées anglaises et hanovriennes n'avaient-elles pas déjà combattu contre les soldats français dans la guerre de succession? Ce qui s'était produit pendant le XVI[e] et le XVIII[e] siècle, pourquoi ne point l'essayer encore? L'armée de Napoléon envahissait l'Espagne, comme autrefois les soldats de Louis XIV; Murat avait l'orgueil de se comparer au duc de Vendôme, Savary au duc de Berwick [1]; si donc le peuple appelait un archiduc à la couronne, il rétablirait, par un mouvement naturel, l'œuvre antique de la grande monarchie. Les Bourbons régnaient en Espagne par droit de conquête; l'archiduc Charles, prince ardemment catholique, viendrait y rappeler les rois

[1] Voyez mon livre sur *Louis XIV* et ses relations diplomatiques.

de Castille, les fils de Ferdinand et d'Isabelle. Une négociation s'ouvrit ainsi concurremment avec les propositions faites au duc d'Orléans, afin d'assurer la couronne espagnole au frère de l'empereur d'Autriche, le digne et brave archiduc Charles.

Si les cabinets suivaient comme une affaire de famille l'insurrection qui éclatait en Espagne, les peuples, inquiets de leur indépendance, saluaient avec enthousiasme l'énergique protestation de la nation espagnole. En Allemagne, surtout, le retentissement fut profond et universel; quelle leçon et quel exemple donnait l'Espagne! Quelle belle manière de résister aux oppresseurs! un peuple entier en armes, avec deux seules paroles: *Patria* et *Fernando!* l'Allemagne resterait-elle en arrière et n'avait-elle pas aussi des oppresseurs? Puisque les gouvernements s'oubliaient, les nations devaient penser elles-mêmes à leur indépendance et à leur liberté. La Prusse était occupée presque tout entière par l'armée française, qui vivait à discrétion dans les cités; sous prétexte de la levée des contributions de guerre, l'administration des provinces était aux mains des Français; on l'avait confiée à des auditeurs, sous la direction de M. Daru; ces jeunes hommes, tels que MM. Mounier et de Tournon, cherchaient à apporter des formes polies, à adoucir les exigences qui accablaient les populations allemandes; l'impôt était si dur, les tendances de l'empereur si despotiques! l'étranger n'était-il pas au sein de la population nationale? Un drapeau odieux flottait sur les forteresses de Spandau, de Kœnigsberg, de Madebourg, et pouvait-on voir sans rougir l'humiliation de la patrie? Il y avait répandu sur la Prusse comme une crêpe de douleur; l'Allemagne éplorée faisait entendre ses gémissements; on soupirait après la délivrance.

Hélas! il n'y avait plus d'armée; il restait un peuple au cœur froissé, plein d'une agitation sourde contre l'oppresseur: un travail intellectuel remarquable partait du sein des universités; la presse l'aidait de toute sa puissance. Parmi les journalistes, il faut compter Kotzebüe, que l'empereur faisait attaquer avec une si grande violence; Kotzebüe fut le premier qui jeta les idées de *Teutonia* et de *Germania*, mots sacrés qui retentirent plus tard avec tant de patriotisme. Le professeur Arndt, le plus hardi de tous, osa proposer, au nom de la patrie, une insurrection générale pour la liberté et la vertu. Mordant et spirituel écrivain, il peignit dans son ingénieux pamphlet de *la Cigogne et sa famille* la situation de l'empereur Napoléon en face de la confé-

dération du Rhin[1] ; l'idée de nationalité fut partout proclamée. Il existait autrefois des antipathies entre les différentes fractions de l'Allemagne ; au milieu de ces mystères d'initiation, toutes ne durent plus former qu'une famille, noble et sainte union dont la patriotique histoire, récitée par les professeurs, devint si populaire, et qu'il faut lire dans les pamphlets du temps. A Berlin même, au sein des universités, il se fit des cours en allemand, langue à peine connue des officiers français ; ces cours, tout en restant dans la mesure philosophique de l'intelligence, maintenaient l'esprit de patrie dans ce qui portait une âme héroïque et dévouée. La jeune génération se portait en foule aux leçons de ces professeurs enthousiastes qui les premiers firent vibrer la haine profonde dans les cœurs. *Germania, Teutonia,* symboles chéris comme la fiancée de leurs jours d'espérance, devinrent alors le principe de toute l'énergie des universités.

Ce qui s'exprimait comme de nuageuses théories dans la chaire devint tout bas une mystérieuse association pour affranchir matériellement la patrie allemande du joug des Français. Toute la Prusse, même pendant l'occupation, fut couverte de sociétés secrètes qui empruntèrent aux annales germaniques du moyen âge les signes et les symboles précurseurs de la délivrance. L'association de la Vertu, *Tugendbund,* naquit au milieu des maux et de l'affliction de la Prusse. Stein, nom patriotique en Allemagne et dont la mémoire est chère, Stein donna partout une vive et forte impulsion : il écrivait au prince de Wittgenstein : « L'exaspération augmente tous les jours en Allemagne ; il faut la nourrir et chercher à travailler les hommes. Je voudrais bien qu'on pût entretenir des liaisons dans la Hesse et dans la Westphalie, et qu'on se préparât à de certains événements ; qu'on cherchât à maintenir des rapports avec des hommes d'énergie et bien intentionnés, et que l'on pût mettre ces gens-là en contact avec d'autres.

[1] Arndt (Ernest-Maurice). Son ouvrage intitulé *l'Esprit du temps,* publié en 1806, fit un grand effet; il proposait aux Allemands menacés une insurrection nationale. Comme Arndt avait lieu de craindre le ressentiment de Napoléon, il se retira précipitamment en Suède, continuant d'entretenir des correspondances avec la *Société unie pour la propagation de la vertu,* dont il était le chef, et qui agit si puissamment sur l'esprit public. Arndt avait été professeur de philosophie à Greifswald, en Poméranie. Il a publié : un *Discours sur la liberté des anciennes républiques* (1800); *Voyage en Allemagne, en Italie et en France* (1800-1803) ; *la Germanie et l'Europe* (1803); *la Cigogne et sa famille* (satire sous la forme d'une tragédie en trois actes, contre Napoléon (1808); *Voyage en Suède* (1809).

Dans le cas où V. A. pourrait me donner des renseignements, je la prie de vouloir bien me renvoyer M. Koppe ou un autre homme de confiance. Les affaires de l'Espagne font une impression très-vive; elles prouvent ce que depuis longtemps on aurait dû entrevoir ; il serait très-utile d'en répandre les nouvelles d'une manière prudente. On considère ici la guerre avec l'Autriche comme inévitable. Cette lutte décidera du sort de l'Europe, et par conséquent du nôtre. Quel est le succès que V. A. en attend? Les projets que l'on avait au printemps de 1807 pourraient aujourd'hui se réaliser. » Stein mérita par ces patriotiques paroles toute la colère de Napoléon ; il fut proscrit par un décret solennel[1].

L'esprit rêveur des Allemands semblait renouveler les annales secrètes du vieux temps ; tout fut ténébreux, et le but et les moyens ; le mot *Teutonia* devint un symbole de délivrance. En vain le gouvernement français cherchait-il à dissoudre, par des mesures sévères, les premiers mouvements de cet esprit national, il était partout ; seulement l'heure de l'affranchissement n'avait pas encore sonné. Napoléon, plein de colère contre le patriotisme et la liberté, dictait aux journaux allemands des paroles de mépris. « On ne peut s'empêcher, disait-il, de remarquer qu'une certaine espèce de petits écrivains redouble d'activité, de turbulence et de calomnies. Quelques-uns ont même porté l'impudence jusqu'à parler peu convenablement des têtes couronnées. Il y a lieu de croire qu'on leur répondra autrement que par des articles de journal. On cite un conseiller de guerre, nommé Cœln, qui, dans un appel patriotique adressé aux Silésiens, disait : « Descendez vos » cloches et fondez-les en canons ; prenez l'or et l'argent de vos ar- » moires, et envoyez-les à la monnaie. » Il ne manque à cette tirade que d'inviter les prêtres et les moines à quitter leur état, à se croiser et à devenir de dignes émules de ceux qui soufflent le feu de la révolte en Espagne. On ne peut s'empêcher de former le vœu de voir l'autorité sévir contre de tels brouillons. »

[1] On a publié à la tête de l'armée l'ordre suivant :

« 1° Le nommé Stein, cherchant à exciter des troubles en Allemagne, est déclaré ennemi de la France et de la confédération du Rhin.

» 2° Les biens que ledit Stein posséderait, soit en France, soit dans les pays de la confédération du Rhin, seront séquestrés. Ledit Stein sera saisi de sa personne partout où il pourra être atteint par nos troupes ou celles de nos alliés.

» NAPOLÉON. »

Bientôt les associations pour la vertu passèrent dans l'armée prussienne, si abattue après Iéna; les officiers appartenaient presque tous à des familles allemandes qui soupiraient après un mouvement national. La reine favorisait cet esprit secret; le baron de Hardenberg en était le diplomate, Blücher et Gneisenau les plus fermes adeptes : Blücher, le vieux patriote; Gneisenau, l'ardent admirateur de la liberté[1]. Le *Tugendbund* eut donc des ramifications dans les régi-

[1] M. de Hardenberg, qui avait été initié dans les sociétés secrètes, en raconte l'origine avec quelque détail :

« Dès que Napoléon eut subjugué les princes par l'ambition, les courtisans par la cupidité, les agitateurs par de vaniteuses espérances, et que tout cela eut abouti à l'humiliation des rois et à la ruine des peuples, tout ce qu'il y avait de puissance dans l'illuminisme, et de noblesse dans les amis de la vertu, fit explosion; nous en avons déjà vu les effets dans des insurrections partielles, sans unité, sans liens. Il fallait donc régler ces mouvements subits et inconsidérés, les calmer même jusqu'au temps favorable à leurs succès. Voilà ce que pensèrent et exécutèrent deux hommes supérieurs, Stein et Stadion : celui-ci avec la prudence qui le caractérisait et qui eût voulu laisser s'user son ennemi, celui-là avec une verve de haine qui ambitionnait de le frapper dans sa force. Stein y travailla donc sans relâche, et c'est pour cela qu'il avait cherché à satisfaire les intérêts, les passions et les vanités de l'ordre intermédiaire; c'est pour cela aussi qu'il ne cessa de réchauffer le patriotisme de toutes les classes sociales. Mais il fallait un centre d'union qui n'éveillât pas un ennemi soupçonneux. L'illuminisme était déshonoré. La franc-maçonnerie avait l'inconvénient d'offrir nombre d'individus étrangers à la ligue teutonique, suspects et peut-être nuisibles; cependant, faute de mieux, on la choisit d'abord, car il fallait un noyau, et elle le procurait. Le fougueux Blücher fut un des premiers adeptes, son influence sur l'armée l'en rendait un membre précieux; le général Gneisenau, officier des plus distingués, et le ministre de la guerre Scharnhorst s'y affilièrent; le prince de Wittgenstein, malgré sa timide prudence, en fit également partie; l'exalté docteur Jahn, avec son aspect cynique et son éloquence agreste, lui faisait des partisans dans ses courses vagabondes à travers la forêt de Thuringe, les montagnes escarpées et les recoins les plus obscurs de ces contrées; le major Schill ne fut pas des derniers à s'y réunir. Mais comme le roi craignait de compromettre lui et son peuple, que la cour était partagée entre des créatures de Napoléon, des conseillers timides et les partisans zélés du *Tugendbund;* que ceux-ci avaient à redouter et les premiers, et même certains fidèles serviteurs du monarque, tels que M. de Schuckmann, qui s'effrayait de tout ce qui pouvait nuire à une sage temporisation; enfin, comme, dans le premier choix des initiés, l'on n'avait pas été assez sévère, il fallut recourir à une organisation modelée sur celle des sociétés secrètes d'Irlande en 1791. Le *Tugendbund* eut alors un comité central et des comités provinciaux. Ces derniers n'avaient entre eux aucuns rapports; ils ne reconnaissaient, dans leur sphère d'activité au-dessous d'eux, que des associations particulières, et au-dessus que le comité central. La noblesse immédiate, dont la confédération du Rhin avait anéanti le pouvoir, et tout ce qui existait de petite démocratie, ennemie invétérée de Napoléon, s'y jetèrent, ainsi que la faction anglaise, recrutée des négociants irrités du décret de Berlin. Les jeunes gens s'y portèrent avec toute l'ardeur de leur âge et s'exaltèrent dans la

ments parmi les officiers et les sous-officiers ; ses deux chefs les plus actifs furent toujours le colonel Schill, qui préparait sa levée de boucliers avec ses hussards, si redoutable aux Westphaliens ; puis le duc de Brunswick-OEls, dépouillé, voyageant en Allemagne de cité en cité sous la protection mystérieuse des sociétés secrètes. Ces deux chefs de partisans n'attendaient que le signal ; il y avait de la fermentation partout ; les bandes que les journaux français appelaient du nom de *brigands* n'étaient autre chose que de patriotiques jeunes hommes, qui, sous le commandement de chefs valeureux, préludaient à l'indépendance de l'Allemagne. En temps de violence, tous ceux-là sont traités de brigands qui ne subissent pas le joug du parti vainqueur.

Dans cette noble action des esprits, il était important de fondre les populations du midi et du nord de l'Allemagne en affaiblissant les antipathies des Prussiens et des Autrichiens ; c'est à quoi travaillaient les hommes d'État d'une certaine portée politique, les écrivains d'intelligence et de nationalité, tels que Stadion, Stein et Gentz, qui remplissaient alors la Germanie de brochures et d'écrits d'une remarquable valeur. Ce qui avait fait manquer les événements militaires de 1805, c'était précisément la haine des Autrichiens et des Prussiens ; cette séparation de l'Allemagne du nord et de l'Allemagne méridionale, admirablement exploitée par la diplomatique française. L'empereur Napoléon avait morcelé les peuples ; l'acte de la confédération n'avait pour objet que de briser les liens intimes qui unissaient l'ancienne association germanique ; l'œuvre de Stein et de M. de Stadion fut de travailler les multitudes en dehors des gouvernements, et de préparer les armées à ce point que si les cabinets étaient assez faibles pour ne pas suivre l'impulsion donnée, les nations pussent agir toutes seules ; et c'est ce qui explique comment les sociétés secrètes s'organisèrent en Bavière, en Wurtemberg, en Saxe, contre la domination de l'empereur, quoique les gouvernements fussent ses alliés : circonstance qui ne doit pas être oubliée ; elle expliquera les événements soudains, les défections rapides qui marquent la campagne de 1813. L'Allemagne s'y préparait depuis quatre ans.

Dès la capitulation de Baylen, l'Autriche n'hésite plus dans ses armements ; elle sait qu'en prenant une attitude hostile à la France,

discussion des questions les plus épineuses sur le droit politique des nations, et en particulier sur celui d'Allemagne. »

elle va se placer à la tête du mouvement national en Allemagne, elle sortira donc de cette lutte plus puissante d'opinion, plus forte de principes; elle attire vers elle tous les écrivains, tous les hommes de guerre, tous les diplomates hostiles à l'empereur des Français; elle accueille le colonel Pozzo di Borgo, capacité active, l'ennemi personnel de Bonaparte; Pozzo, après le traité de Tilsitt, a momentanément quitté le service de Russie parce que l'alliance du czar avec le Corse d'Ajaccio ne permet plus la *vendetta;* les levées se poursuivent avec vigueur; il s'agit de relever la nationalité allemande; la cause de la patrie est en jeu, et nul citoyen ne peut l'oublier. Aussi Napoléon s'en alarme; l'ambassadeur Andréossy écrit des dépêches très-inquiétantes; par trahison il s'est procuré les états militaires de l'Autriche; les napoléons d'or ont gagné à Vienne l'intendant général de l'armée Fasbender [1]; on ne peut plus douter des grands armements; l'habile espion, Charles Schulmeister, annonce de toutes parts la guerre immédiate Napoléon s'en plaint une fois encore à M. de Metternich, et on lui répond qu'il ne s'agit pas de l'Occident, mais de l'Orient [2], et que la question turque demande un déploiement de forces considérable. M. de Metternich ajoute: « Que son cabinet veut le maintien de la paix; on arme par simple mesure de précaution. » L'Autriche se tient prête à profiter des éventualités; des agents dans le Tyrol préparent le soulèvement des braves montagnards; Baylen et Cintra retentissent, lorsqu'on reçoit encore des Espagnols un bel exemple pour apprendre à servir la patrie.

On se rappelle avec quelle résignation le marquis de la Romana avait conduit les troupes castillanes à travers les provinces de la France; ces divisions fières et braves avaient assisté avec les Français au siége de Stralsund contre le roi Gustave-Adolphe. Après la campagne, les

[1] Voici une preuve assez curieuse de cette trahison au sein de l'armée autrichienne :

« Fasbender était un traître; il communiquait tous les plans et les ordres qu'il recevait à l'ambassadeur français, qui se rendait de nuit, travesti en domestique, dans la maison. Un grenadier révéla le secret à l'archiduc Charles; celui-ci voulut en avoir la preuve matérielle, il se cacha, et lorsqu'il vit que l'ambassadeur venait et était prêt à entrer dans la maison, il se montra tout à coup, et lui dit seulement: « Bonne nuit, M. l'ambassadeur. » Andréossy stupéfait retourna chez lui. Alors on cerna la maison de Fasbender, on fit mettre les scellés sur ses papiers et il fut gardé à vue. Le jour suivant on le fit étrangler dans sa chambre même. L'ambassadeur partit à l'instant, craignant d'être assassiné par le peuple de Vienne. »

(Correspondance particulière du baron de Hardenberg.)

[2] Je donnerai plus tard cette correspondance.

Espagnols furent confinés dans l'île de Fionie, dans la Séeland et le Holstein, sous le ciel brumeux; ils formaient une partie du corps d'armée sous les ordres du maréchal Bernadotte, qui opérait contre la Suède. Lorsque le drapeau tricolore flottait ainsi sur les étendards espagnols, le maréchal Bernadotte se hâta de communiquer au marquis de la Romana un mémoire rédigé dans le cabinet de l'empereur pour expliquer aux divisions castillanes les événements de Bayonne et l'abdication des vieux souverains. Le maréchal envoyait au marquis de la Romana une formule de serment « à don José Napoléon, roi des Espagnes et des Indes. » La situation où se trouvaient les Espagnols, tout entourés de Français, força le marquis de la Romana à souscrire à ce serment, en ayant soin d'ajouter : « Qu'il obéirait au gouvernement de Madrid et à la volonté nationale, » car la Romana était surtout patriote. Le maréchal Bernadotte, par des négociations nouvelles, obtenait enfin une formule d'obéissance pure et simple [1], quand le marquis de la Romana reçut un émissaire de la junte insurrectionnelle de Séville. Déjà le général, instruit des événements de Bayonne, savait la captivité de Ferdinand VII par la voie du clergé catholique en Allemagne; un officier patriote de Séville, don José Labo, vint sur l'escadre anglaise pour lui annoncer l'héroïque résolution de la patrie et le soulèvement contre les Français. Dès ce moment le marquis de la Romana se décida, par tous les moyens que lui offrait la fortune, à aller rejoindre la noble nation qui montrait au monde l'exemple de tout ce que peut un peuple fier et valeureux contre les oppresseurs.

Dans les eaux de l'île de Séeland se trouvait l'escadre anglaise du vice-amiral Keats : la facilité de communiquer avec la mer sous ces brumes pouvant aider une évasion, la Romana fit connaître à l'amiral

[1] *Lettre du marquis de la Romana au roi Joseph-Napoléon.*

« La division espagnole dans le Danemarck, que j'ai l'honneur de commander, s'empresse de témoigner à votre majesté, par mon organe, sa grande satisfaction de savoir qu'un frère du grand Napoléon, du héros incomparable qu'a produit le siècle, a été reconnu roi d'Espagne. Son émotion a été plus vive en apprenant que c'était votre majesté, dont il suffit de prononcer le nom pour désigner la réunion de toutes les vertus; que c'était, dis-je, votre majesté qui allait monter sur le trône. Que votre majesté me permette de lui adresser, au nom de toute la division, l'hommage de notre entière soumission et de notre inviolable dévouement envers sa personne. C'est l'expression de nos cœurs, et particulièrement de celui qui se dit, de votre majesté, le très-humble et fidèle sujet,

» Le marquis DE LA ROMANA.

» Au quartier général de Niebourg, en Fionie, le 14 juin 1808. »

sa résolution invariable de se joindre aux patriotes espagnols. Le secret le plus profond fut gardé, comme il se tient en Espagne dans les nuits de l'Alhambra ou du Prado ; la division de la Romana se composait de 10,000 hommes de vieilles troupes, sans comprendre quelques bataillons qui se trouvaient séparés [1] ; l'amiral Keats se hâta d'apprêter des bâtiments de transport et les mit à la disposition de l'armée espagnole. Dans une chaude nuit de juillet, tandis que la division donnait un bal en l'honneur de don José Napoléon, le seigneur roi, au milieu des lustres et des bougies, les officiers se retirèrent silencieusement; les régiments étaient en ligne sur le rivage; rien n'avait transpiré, nul ne savait ce qui se passait au moment d'un bal et d'une agitation bruyante. A un signal donné, l'embarquement commença; chaque compagnie défila sur les bâtiments de transport, et à cinq heures du matin l'armée espagnole était à la disposition des Anglais : 10,000 hommes de bonnes troupes, et le marquis de la Romana, pouvaient servir encore la patrie. Ainsi Castaños faisait mettre bas les armes à Dupont; Junot s'embarquait sur une flotte anglaise après Cintra, et un corps tout entier d'Espagnols quittait l'aigle impériale pour servir la patrie [2].

[1] « Ces corps qui étaient prisonniers de guerre dans l'arsenal de Copenhague, étaient composés de six bataillons des régiments des Asturies et de Guadalaxara, au nombre de près de 4,000 hommes, cantonnés à Rœskilde et dans les environs, et placés sous les ordres du général français Fririon, chargé de les exercer; ils avaient refusé obstinément de prêter serment de fidélité à Joseph, s'étaient mis en pleine insurrection, et avaient même massacré un adjudant français; on parvint cependant à calmer leur irritation et à les désarmer. Outre leurs sentiments de fidélité pour le souverain légitime, qui les empêchaient de prêter serment à l'usurpateur de son trône, ils étaient singulièrement choqués que l'ordre de prêter le serment leur fût parvenu par l'intermédiaire d'un officier français, et non par celui du marquis de la Romana, leur général en chef. »

(Note du prince de Hardenberg.)

[2] Le dépit perce dans la publication suivante que fit faire Napoléon contre le marquis de la Romana :

« La nation danoise apprendra avec l'étonnement le plus vif et l'indignation la plus juste que les troupes espagnoles qu'elle avait reçues avec une hospitalité si cordiale et de qui elle était en droit d'attendre du secours, viennent de démentir la réputation de loyauté et de fidélité qui les avait précédées, de trahir leurs devoirs envers leurs frères d'armes les Français, et de compromettre les intérêts et la sûreté du Danemarck, en formant une liaison hostile avec l'ennemi commun, et en lui ouvrant les ports des provinces confiées à leur garde. Cette trahison a été projetée, conduite et exécutée par le chef de ces troupes, le marquis de la Romana. De la manière la plus rusée et en invoquant des ordres supposés du prince de Ponte-Corvo,

On ne peut dire quel enthousiasme salua cette belle résolution du marquis de la Romana parmi les populations allemandes; tous les héroïques exemples venaient donc d'Espagne ! Ces peuples avaient voulu ; et, par la seule action de la volonté, ils avaient secoué le joug qu'imposait Napoléon ! L'Allemagne ne pouvait-elle pas imiter cet exemple ? Était-elle donc si dégénérée ? L'Europe venait d'apprendre un double secret pour arracher la puissance à Napoléon : résister avec constance et faire une guerre de masses ; cette leçon donnerait de nobles imitateurs à l'Espagne dans les sociétés secrètes, parmi les amis de la vertu. La confédération du Rhin avait aussi des contingents sous les armes ; et des régiments badois, saxons, bavarois, n'étaient-ils pas en Espagne ? Le système de Napoléon était de déplacer les peuples et les armées, de porter au nord ce qui était au midi, et au midi ce qui était au nord, afin que, dans ce brisement de toute nationalité, la résistance des peuples ne trouvât plus d'appui. Dès ce moment l'Angleterre prit pour système d'offrir de l'argent et des moyens pour attirer à elle, par la désertion, toutes les troupes auxiliaires qui n'appartiendraient pas à la France ; elle paralysa plus d'une fois les moyens de Napoléon ; ces hommes venaient grossir les légions allemandes ou italiennes au service de l'Angleterre. En Prusse surtout ces idées fermentaient ; il fut publié à cette époque des livres d'une remarquable hardiesse ; la police française fut bien trompée si elle n'aperçut pas les terribles démonstrations qui se firent sur l'Allemagne transformée en volcan politique [1]. On ne pouvait en retarder l'explosion.

Dès que l'insurrection éclata en Espagne, il fut presque partout

il a su se mettre en possession exclusive de la forteresse de Niebourg, et livrer cette place si importante pour la sûreté de la France aux Anglais, toujours prêts à profiter des trahisons, des surprises, et à se montrer partout où ils sont sûrs de ne pas trouver de résistance.

» Bientôt il parut que l'intention des Espagnols était de s'embarquer sous la protection des bâtiments de guerre anglais, qu'ils avaient appelés, et de quitter le Danemarck. Cet embarquement a effectivement eu lieu à Niebourg et à Svenborg, où ils se sont emparés de tous les bâtiments de transport. Avant de quitter Niebourg, ils ont encloué les canons, et détruit ce qu'ils ont trouvé de munitions et attirail de guerre. »

[1] Voici en quels termes étaient habituellement proscrits les livres qui préparaient la nationalité allemande :

« S. M. le roi de Wurtemberg vient de prohiber dans ses États la fameuse *Théorie des esprits*, de Jung Stilling, comme un ouvrage dangereux de toutes manières. Les exemplaires en circulation ont été recherchés et saisis, et il est dit, dans la déclaration du roi, que les contrevenants seront rigoureusement punis. »

convenu que les cabinets lui prêteraient appui et protection; l'Autriche admit un agent secret de la junte de Séville; si elle ne put donner aucun secours effectif, elle déclara : « qu'elle ne reconnaîtrait pas Joseph-Napoléon pour roi des Espagnes en l'absence du monarque légitime Ferdinand VII. » M. de Stadion ne dissimula même pas : « que son dessein étant de faire la guerre très-prochainement, l'Allemagne espérait le concours et l'appui des forces espagnoles. » Un autre agent de la junte fut envoyé auprès du roi Frédéric-Guillaume, mais la Prusse était-elle encore quelque chose dans le mouvement européen? Pouvait-on la compter comme auxiliaire quand le roi était presque captif et la reine dans une forteresse [1]? Il y a pourtant progrès quand une cause trouve sympathie parmi les peuples, et on peut dire que jamais mouvement insurrectionnel ne fut plus moralement protégé que le soulèvement espagnol; cabinets et nations voyaient bien que ce noble héroïsme de l'Espagne leur profiterait à tous contre le pouvoir conquérant de Napoléon; la dictature éprouvait un échec, et c'était le premier. Dans l'abaissement universel une résistance est fortement et hautement appréciée.

En Russie même, le soulèvement de l'Espagne fit une impression profonde; le traité de Tilsitt n'avait engagé en quelque sorte que la personne d'Alexandre; tout ce qui était grand, puissant en Russie, à Saint-Pétersbourg, à Moscou : clergé, noblesse, était resté en dehors des transactions conclues par le czar, et c'est bien ce que le général Savary avait rapporté à l'empereur au retour de sa mission. Il y avait à Saint-Pétersbourg un consul général d'Espagne tout à fait dévoué à Ferdinand VII et à la cause nationale, M. de Zéa, capable et modéré; les juntes députèrent vers lui afin qu'il eût à pressentir la Russie sur l'éventualité d'une guerre ou d'une insurrection victorieuse. On était alors trop rapproché de Tilsitt pour qu'Alexandre osât en violer

[1] Le roi Frédéric était alors forcé de traiter de brigands et de proscrits ses plus fidèles sujets.

« Un ordre de la police du royaume nous informe qu'il y a dans la Nouvelle-Marche et dans la Poméranie, en deçà de Colberg, une bande de brigands de 120 à 150 hommes, ayant à leur tête un dragon du régiment de S. A. R. le prince Guillaume, nommé Holler, pillant les voyageurs et commettant d'autres crimes de ce genre. En conséquence, tous les voyageurs et les habitants sont invités à se tenir sur leurs gardes, à surveiller tous les gens sans aveu qui parcourent le pays, et à signaler ceux qu'ils reconnaîtraient pour tels aux autorités compétentes. » (Il s'agissait des affiliés de la *Société de la vertu*.)

ouvertement les conditions : les deux empereurs avaient stipulé dans les conférences du Niémen : « que Napoléon agirait librement dans la Péninsule, tandis qu'Alexandre s'assurerait la Finlande contre Gustave-Adolphe ; » possession injuste, conquête en dehors du droit des gens. Les insurgés ne trouvèrent pas un protecteur personnel dans le czar ; il répondit par des paroles équivoques et le souvenir de ses engagements personnels ; Alexandre avait besoin qu'on le laissât accomplir sa campagne de Finlande et qu'on abandonnât à la Russie la Moldavie et la Valachie ; ces deux intérêts étaient si pressants qu'il ne pouvait pas les délaisser pour une question aussi éloignée que l'insurrection espagnole. Alexandre ne voulait point alors se séparer de Napoléon [1].

Si les envoyés des juntes furent privés de la protection personnelle du czar, ils furent parfaitement accueillies dans les hautes sociétés de Saint-Pétersbourg, chez l'impératrice mère, si dessinée contre Napoléon ; on peignit sous les plus poétiques couleurs la résistance des Espagnols ; on promit appui secret à l'insurrection, et des collectes furent publiquement faites à Saint-Pétersbourg, dans les salons de l'aristocratie, pour soutenir cette nation qui donnait un si bel exemple à l'Europe ; il ne fut plus question que de l'Espagne dans toutes les transactions des cabinets, le monde eut les yeux sur elle. Singulière destinée que celle de l'Espagne ; haute ou abaissée, cette nation depuis Charles-Quint a occupé toujours l'Europe ; c'est d'elle que sont venus les exemples d'énergie, les périls, les dangers, les difficultés dans les transactions ; le caractère exceptionnel de ce peuple le place à part dans le mouvement des idées : il heurte la mollesse des autres nations, il les réveille et les excite.

D'ailleurs, la fortune de Napoléon avait soulevé tant de jalousies et de haines ! quand un homme porte la tête si haut, le monde entier le contemple avec enthousiasme ou avec effroi ; si ses actes sont grands, ils le grandissent encore ; si ce sont des fautes ou des imprudences, des attentats ou des crimes, ils le compromettent et le perdent. Un homme immense ne peut être impunément ni faible ni petit.

[1] Les dépêches de M. de Caulincourt indiquent à peine ce mouvement d'opinion ; elles sont en général mal informées.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE
DES CHAPITRES
DU HUITIÈME VOLUME.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.